LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

TOME VINGT-TROISIÈME.

PARIS
AU BUREAU DU CORRESPONDANT
RUE DE SEINE, 32.
1849

DU DÉCRET

SUR

LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Le débat sur la colonisation de l'Algérie est venu d'urgence dans la séance du mardi 19 et l'a occupée tout entière.

Il est bien temps. Nous voici à la fin de septembre, et si nous ne profitons pas des trois mois qui nous restent, octobre, novembre et décembre, ce sera une année perdue. Il faudra renvoyer l'entreprise à l'automne prochain.

Du reste, le principe posé par notre honorable ami M. de Montreuil, le principe d'une large allocation destinée à mettre en valeur notre colonie et à en tirer parti pour y déverser le trop plein de nos populations industrielles, était gagné au dedans comme au dehors de l'Assemblée. Il a été sanctionné par un vote presque unanime de 50 millions, chiffre qu'avait indiqué la *Société d'économie charitable* et qui a été définitivement fixé par le gouvernement.

Cinquante millions, même répartis sur quatre exercices, sans doute c'est beaucoup dans l'état de nos finances, en face des éventualités qui pèsent sur le Trésor, avec les charges permanentes qu'il supporte. On a essayé cette objection; mais à quoi aboutissait-elle? Veut-on abandonner la colonie? Qu'on le dise! Sinon, ce qu'il y a de moins économique, c'est de n'y faire que des dépenses onéreuses et de se bien garder de celles qui tôt ou tard récompenseront nos longs et perpétuels sacrifices.

D'ailleurs M. le ministre de la guerre a très-énergiquement et très-raisonnablement répondu à ceux qui disaient : « Mais songez donc à ce que nous coûte le maintien seulement des services publics! » Il s'est écrié : « Parmi les *services publics*, il y en a un auquel désormais il faut bien nous habituer à faire une large part, c'est CELUI DE LA MISÈRE. »

Voici maintenant les principales dispositions du projet de M. de Lamoricière :

« Les fonds accordés par l'Assemblée seront affectés à deux sortes de travaux que nécessite également l'œuvre de la colonisation : les travaux

proprement agricoles et les travaux relatifs, soit à l'installation des arrivants, soit au développement de notre puissance et à l'intérêt général des anciens et nouveaux colons, comme routes, puits, moyens de défense, etc., etc.

« Les émigrants ou colons nouveaux, qui seront tous citoyens français, chefs de famille ou célibataires, se diviseront en deux catégories :

« Les colons *cultivateurs* ou qui déclareront immédiatement vouloir le devenir, recevront de l'Etat, à titre gratuit, des concessions de terre d'une étendue de deux à dix hectares par famille et les subventions nécessaires à leur établissement.

« Les colons *ouvriers d'art* exécuteront, soit individuellement, soit par association, tous les travaux d'installation des familles et concourront aux autres travaux d'utilité publique. S'ils veulent se fixer ensuite dans un des centres de colonies agricoles, ils obtiendront les mêmes avantages que les autres.

« Les subventions ne pourront être allouées aux uns et aux autres pendant plus de trois années, à partir du jour où chaque colon aura pris possession de son lot. A l'expiration de ces trois années ils pourront être dépossédés sans indemnité des lots qu'ils n'auraient pas mis en valeur; les habitations qu'ils se seront bâties, les terres qu'ils auront préparées ou conquises à la culture deviendront au contraire leur propriété, sous cette seule restriction qu'ils ne pourront encore pendant trois ans les aliéner à moins d'avoir remboursé l'Etat de ses avances.

« Les allocations, subventions et dépenses de toute nature seront ordonnées, réparties et distribuées par les soins d'un fonctionnaire civil ou militaire chargé de la direction des travaux et de l'administration de la colonie.

« Une commission vérifiera les titres des colons et désignera ceux qui seront admis à jouir des bénéfices du décret.

« Un règlement pourvoira à toutes les mesures de détail. »

La discussion soulevée par ce projet n'a réellement porté que sur deux points :

1° L'Assemblée votera-t-elle sur-le-champ la totalité de l'allocation ou seulement la portion qui retombe sur l'exercice de 1848 ?

2° N'insérera-t-elle pas une disposition particulière et spéciale dans l'intérêt des associations d'ouvriers qui se présenteraient pour recevoir collectivement les fonds de l'Etat et commencer à ses frais leurs essais en Afrique ?

La première de ces difficultés n'a pas arrêté longtemps l'immense majorité des Représentants. Le Ministre a démontré sans peine que l'administration ne pourrait arrêter aucun plan d'ensemble, commencer

l'exécution d'aucun projet important si elle n'était pas sûre des moyens de les mener à bonne fin. A quoi bon tracer des chemins qui ne seraient peut-être pas terminés ; construire des maisons ou des villages pour des colons auxquels on refuserait peut-être les fonds nécessaires pour arriver à s'établir dans le pays ; bien plus, installer des colons une année et la suivante les laisser mourir de faim, etc., etc.? Ne donner que 5 millions dans les conditions où l'on a déjà dépensé tant d'argent, ce serait accorder trop, puisqu'ils ne pourraient être que gaspillés, perdus comme ceux qu'on a déjà dépensés en vain dans le même but.

Sur la seconde question, la lutte a été plus vive. MM. Didier, de Rancé, etc., insistaient avec vivacité sur la faiblesse et l'impuissance d'efforts individuels, isolés, inexpérimentés, en présence des fatigues et des dangers de la culture africaine. Ils invoquaient aussi le désir, les vœux, les réclamations des ouvriers, qui ont adressé de si nombreuses pétitions à l'Assemblée et qui semblent tous fort attachés au principe d'association. Cette fois encore pourtant ils ont été battus par M. le ministre de la guerre.

Celui-ci n'a pas nié en règle générale les avantages, les bienfaits de l'association. Le gouvernement encourage, subventionne des associations d'ouvriers en France. En Afrique même, les ouvriers d'art pourront s'associer pour des travaux d'industrie auxquels des organisations, comme celles qu'ils désirent, s'adaptent facilement. Mais dans l'agriculture, dit M. de Lamoricière, les conditions sont différentes. Une association agricole, c'est une association complète, c'est une association, non pas seulement pour un objet déterminé, mais pour toutes les habitudes de la vie. Or, pour asseoir une association de ce genre, il ne suffit pas de chiffres ; il faut une autre base. On comprend une association religieuse : c'est la foi qui la règle, qui l'inspire, qui la maintient. On comprend une association militaire : la discipline ici poursuit par d'autres moyens les résultats qu'obtient ailleurs la foi. Mais mettez de côté le couvent et la caserne, il ne reste que la famille ; la famille, voilà l'association naturelle. Il est bien entendu d'ailleurs qu'il sera parfaitement loisible aux individus, aux familles qui auront reçu leurs lots, de se concerter, de se réunir, de s'associer autant qu'il leur semblera bon et qu'ils le trouveront nécessaire en Afrique. En France, le gouvernement ne saurait pas choisir les associés, leur donner des règles, en prendre la direction, la responsabilité.

Le ministre, qui a développé ces idées avec chaleur, n'a vu les propositions contraires sérieusement soutenues, même parmi les ouvriers, que par ceux qui, en demandant la formation d'associations, comptaient bien en être les officiers, les chefs, les conducteurs, et exercer des fonc-

tions qui leur permissent de porter l'habit noir et le chapeau rond.

Cette charge à fond a laissé M. de Lamoricière absolument maître du terrain.

Ce n'est pas l'obligation, inscrite dans le décret, de faire un *règlement*, qui pouvait le gêner davantage. Ce règlement, pour être exécutable, devait encore laisser à l'administration une grande latitude. Il vient de paraître ; il est rédigé dans ce sens.

Pour notre part, nous ne nous plaignons pas de cette situation. Prenez, pour agir dans la difficile et glorieuse mission de la colonisation africaine, toute la liberté d'action qu'il vous faut. Mais souvenez-vous qu'à une si grande autorité s'attache nécessairement une égale responsabilité.

Nous ne reproduirons pas ici les observations et les propositions que nous avons insérées dans ce recueil au point de vue pratique. Qu'il nous suffise de dire que les unes trouvent satisfaction dans le décret; que les autres n'ont rien d'incompatible à notre avis avec les termes qui sont sous nos yeux.

Ainsi le gouvernement a adopté le chiffre de 50 *millions*, qui nous paraît le plus raisonnable, le plus conforme à l'état de nos finances et à la grandeur de l'œuvre.

Cette somme sera répartie, comme nous l'avions prévu, en quatre exercices, à partir de l'exercice actuel.

L'entreprise sera commencée dès cette année, mais, espérons-le, avec la prudence et les précautions qu'elle exige. Nous ne pouvons du moins attribuer qu'à cette pensée la limitation même de l'allocation, qui se borne, pour 1848, à 5 millions, et celle du nombre des émigrants, qui ne dépassera pas, d'ici au mois de janvier, *douze mille âmes*.

Nous avions d'avance demandé que les colons, aussitôt leur arrivée, fussent employés, ainsi que le gouvernement et l'Assemblée l'ont décidé, aux travaux d'utilité publique pour la colonie, d'installation pour les familles et les colonies agricoles ; ce qui ne nuira pas, bien au contraire, à leur acclimatation et à leur apprentissage en ce qui concerne la culture, but essentiel des sacrifices considérables que la France s'impose.

Nous ne nous sommes jamais prononcés contre l'établissement des colons agriculteurs par familles, mais pourvu qu'on les choisisse et qu'on les place dans de telles conditions que le succès ne leur soit pas impossible. Or, c'est ce qui ne pourra se faire que peu à peu, lentement, et pour un nombre relativement restreint d'individus. Rien n'indique que M. le ministre de la guerre ne soit pas pénétré de cette conviction, et beaucoup d'inductions autorisent au contraire à penser qu'il

agit en raison précisément d'une nécessité démontrée par l'expérience comme par la raison.

Les colons ouvriers d'art seront sans doute immédiatement organisés comme le désirait la *Société d'Economie charitable* et comme le sont dès à présent les *ouvriers* dits *d'administration.*

La nature des ouvrages destinés aux colons ouvriers d'art, et le maximum de douze mille individus fixé par le décret, disent assez que l'on s'encombrera le moins possible de bouches inutiles, d'êtres faibles, sujets à la maladie, victimes probables de la fièvre et de la faim.

Nous aurions désiré néanmoins quelque chose de plus net, de plus explicite. On aura craint que le mot d'*enrôlement volontaire* ne répugnât aux futurs colons ; mais n'aurait-il pas mieux valu, en tenant à tous la porte ouverte, en attirer moins et en avoir de meilleurs ?

Nous persisterons, quant à nous, dans notre humble sphère, à réclamer pour le plus grand nombre des cas l'exclusion provisoire des *femmes et des enfants.* La politique et l'humanité défendent également d'exposer le sexe et l'âge les plus tendres aux premières chances de l'épreuve, et à des éventualités de sacrifices et de privations qu'on ne saurait toutes ni prévoir ni prédire. Signalons seulement, en outre des risques permanents que nous avons énumérés, le cas d'une guerre qui viendrait à isoler l'Afrique de la France, ne fût-ce que pour quelques mois. Les hommes se tireraient alors d'affaire à peu près comme nos soldats, ou du moins ils en partageraient le sort. Mais les autres ?

N'oublions pas qu'il ne s'agit nullement ici de la colonisation libre, de celle que nous désirerions par-dessus tout, de celle que chacun tente à ses risques et périls. Celle-là est la bonne, la normale, la vraie colonisation. C'est ainsi qu'on réussit en Amérique. Nous sommes en Afrique et en France dans une position exceptionnelle ; nous avons recours à des moyens exceptionnels. Ne reculons donc pas devant quelques règles exceptionnelles aussi ; sans quoi le succès à son tour ne sera dans ces vastes agglomérations d'émigrants qu'une rare et stérile exception.

Répétons d'ailleurs que cette exception, que cette exclusion des femmes et des enfants pendant un certain temps n'aurait qu'un caractère essentiellement transitoire comme tout le reste des entreprises. Personne plus que nous ne désire qu'on arrive au plus tôt au droit commun de la famille comme de la propriété.

Le comité de l'Algérie, quelqu'antipathie qu'il témoignât pour cette mesure de précaution, avait fini par adopter l'expédient que les colons partiraient en deux bans, et que le premier ban ne serait composé que de célibataires. On a vu que l'article du décret étant ainsi conçu ne préjuge nullement la question :

« Les colonies agricoles seront fondées par des *citoyens français*, chefs de famille ou célibataires. »

Il y a là, par exemple, une disposition dont nous ne nous faisons pas encore une idée très-nette ; c'est celle qui a pour but de déterminer quelle sera la *direction des colonies agricoles* et comment seront reparties entre les ayant-droit les *allocations* et *subventions* de toute nature.

Nous éprouvons enfin un vif regret de ne pas trouver une approbation encourageante et un engagement positif en faveur du plan de M. l'abbé Landmann et de l'idée féconde, nécessaire, des *fermes d'acclimatation*. Les fermes *d'acclimatation* seraient assurément plus utiles et plus productives en Algérie que ces *fermes modèles* dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce tient tant à implanter l'institution en France.

Hâtons-nous de dire que si cette idée et ce plan ne figurent pas dans les grandes lignes du cadre tracé par M. de Lamoricière, ce cadre ne les exclut pas non plus. Nous sommes convaincus que chaque jour les avantages et la nécessité s'en feront sentir davantage ; il faudra bien, tôt ou tard, qu'on y vienne. Et si nous craignons pour de semblables fondations des ajournements malheureux, ce n'est pas en pensant à leur développement futur, qui se produira dans l'avenir au milieu de circonstances plus favorables ; c'est en songeant à beaucoup de désenchantements et de misères qu'elles éviteraient aux colons, à beaucoup de charges onéreuses qu'elles épargneraient au pays et qu'un certain nombre d'essais infructueux feront encore peser, avant qu'on ne s'y résolve, sur nos frères, sur nos possessions et sur la France.

Quoi qu'il en soit, en principe le décret part d'une bonne pensée ; les moyens matériels d'exécution sont combinés en raison des ressources et des résultats que l'on poursuit ; aucune entrave ne gênera l'administration dans son œuvre. C'est maintenant au ministre et au gouverneur général, dont les intentions ne font doute pour personne, à se montrer vraiment les maîtres des agents dont ils répondent, et dont le mérite, nous l'avouerons, ne nous rassure pas autant que la bonne volonté de leurs supérieurs. M. le ministre de la guerre, à la tribune, a paru sûr que l'impulsion donnée par lui serait acceptée et suivie par eux, et cette assurance a beaucoup contribué à lui valoir, dans une seule séance, une véritable série de victoires parlementaires. Il a beaucoup de bonheur : il en a dans les combats, il en a dans les assemblées ; nous souhaitons qu'il n'en ait pas moins dans la plus belle, sinon dans la plus brillante des missions qui lui aient été confiées.

C. DE R.

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE [1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

Cependant, le jour avançait; le cortége, augmenté des filles de noce et des parents d'Anno, avait une apparence très-imposante, et les maréchaux étaient décidés à exercer leurs priviléges, c'est-à-dire à forcer toutes les autres voitures qui passeraient à se ranger pour leur faire place. Celles qu'ils rencontrèrent d'abord appartenaient à d'humbles paysans, aussi disposés qu'eux-mêmes à se conformer à l'usage, et qui se retirèrent aussitôt sur le côté de la route, en agitant leurs bonnets en signe de félicitation pendant que la noce passait. Une werste ou deux plus loin, ils virent venir une barouche tirée par quatre chevaux fringants qui tenaient le milieu du chemin, et semblaient disposés à tout renverser sur leur passage; ils étaient conduits par un cocher à longue barbe, aussi ferme et aussi immobile sur son siége qu'une locomotive à la tête d'un convoi sur un chemin de fer. C'était le moment de faire valoir leurs droits. Le Brautwerber, homme timide, était tout prêt à y renoncer, mais un sang plus vif circulait dans les veines des maréchaux; ils ne savaient que trop ce que c'était que de se détourner du chemin pour faire place à des maîtres hautains, et de voir leurs chevaux prendre racine dans la fange épaisse ou barboter dans la boue des bas-côtés, tandis que la voiture du fier baron ne cédait pas un pouce de terrain. Pour cette fois ils étaient décidés à ne pas laisser perdre l'occasion si rare de prendre leur revanche. Ils excitèrent donc du geste et de la voix leurs petits chevaux qui tournaient déjà la tête pour se ranger; ils serrèrent les rangs, soutenus par Mart lui-même, qui à son tour encourageait le cortége à se bien tenir, et présentèrent une phalange compacte. Les quatre chevaux arrivaient à bride abattue; le cocher, vivement excité, secoue le fouet suspendu à son poignet, et assaille la troupe qui lui barre le passage d'une volée de jurons russes. La lutte semblait inévitable, lorsqu'un large visage sur lequel se peignait une bienveillante gaieté se montre

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXII, p. 583.

à la portière de la barouche, d'un coup d'œil comprend ce qui se passe, et lance au cocher une volée d'injures assez semblables aux siennes. Sur le champ la voiture se rangea de côté. C'était tout ce qu'il fallait. Tous les bonnets volèrent en l'air, tous les visages s'épanouirent, et pas un seul de la troupe n'eût hésité à mettre à la première occasion sa charrette dans un fossé pour être agréable à ce seigneur à la mine si enjouée.

Ils avancèrent plus joyeux que jamais, maîtres absolus de la route, et prêts à défier l'autocrate lui-même, si quelqu'une de ses courses l'avait amené dans cette direction. Ils quittèrent alors la grande route pour se diriger vers la maison et les corps de ferme dont nous avons déjà parlé. On apercevait dans l'éloignement la grande maison avec ses vingt-cinq fenêtres de front, et tout près sur le côté la maison du bailli qui n'en comptait que quatre, deux au midi et deux au levant ; le soleil brillait en plein sur les murailles jaunes et sur le toit d'un vert plus éclatant que jamais.

« C'est une jolie maison, dit Mart.

— Très-jolie, dit tout bas sa compagne.

— Dois-je vous y conduire, Anno ? lui dit-il avec malice.

— Oui, quand vous serez bailli, » répondit Anno. Elle dit ces mots avec une telle vivacité, en levant les yeux vers lui comme elle n'avait jamais osé le faire jusqu'alors, qu'on ne peut s'étonner si Mart en prit occasion de murmurer quelque chose à son oreille ; là-dessus Anno baissa bien bas la tête, et Mart lui-même baissa la sienne presque aussi bas. Cette position avait seule empêché le jeune couple de voir une espèce de droschky à un cheval qui s'avançait rapidement ; quoi qu'il en soit, ils furent réveillés en sursaut de la pensée qu'il n'existait dans le monde d'autres êtres qu'eux, par la rude voix du bailli en personne, qui sommait les maréchaux de lui faire place.

Or, il y a dans la position et dans la personne d'un bailli quelque chose de tout particulièrement odieux pour des paysans à demi civilisés, comme ceux que nous décrivons ; ils tiennent encore trop du serf pour rêver à mettre en question l'autorité de leurs maîtres, mais ils ont aussi trop de l'homme libre pour supporter la tyrannie d'une classe d'hommes en qui ils retrouvent tout ce qu'il y a d'oppressif chez les maîtres, sans le prestige de leur rang. C'est invariablement au bailli d'un domaine qu'on fait remonter tout ce qui existe de désordre et de misère, et ce n'est pas sans raison : car exploitant la négligence du maître et l'ignorance du paysan, il trompe le premier et calomnie le second, selon qu'il le juge utile au succès de sa cupidité.

Sans parler de la haine particulière qu'on portait à Yan, il eût suffi

qu'il fût bailli pour que les paysans fussent bien aises d'avoir l'occasion de maintenir leur prérogative momentanée. Le Brautwerber lui-même secoua ses tresses et brandit son fouet en signe de résistance, et il devint évident qu'on ne reculerait pas d'un pouce volontairement. Cependant Mart ne disait rien, le sang lui était monté à la figure, et ses prunelles s'étaient dilatées aux ordres hautains et aux menaces insolentes que le bailli adressait d'un air méprisant à la troupe de paysans; mais Anno était effrayée, et, lorsqu'il eut passé le bras autour de sa taille, il ne se sentit plus aussi libre qu'il l'eût été quelques semaines auparavant, de lutter contre un homme qui pouvait lui faire tant de bien et tant de mal.

D'ailleurs, il n'avait réellement aucune malveillance pour le bailli ; la générosité est douce et facile quand on est heureux, et Mart sentait que la mortification qu'avait éprouvée Yan avait été pour lui-même un triomphe. Néanmoins les maréchaux étaient extrêmement tenaces; ils vivaient dans un domaine qui n'était pas sous la juridiction du bailli, et d'une voix perçante ils dirigèrent vers lui l'artillerie des injures livoniennes; les harnais se froissaient, les roues craquaient, et les adversaires, debout dans leurs voitures, étaient tout prêts à jeter leurs grappins de fer. On ne peut savoir ce qui serait arrivé, si l'un des maréchaux n'avait lancé un coup de fouet à la tête du cheval du bailli ; le pauvre animal se détourna tout d'un coup si brusquement que son maître ne put l'arrêter, la roue tomba dans un fossé, et toute la troupe défila avec des éclats de rire et de moqueuses lamentations; une voix forte cria : « Où est votre femme, Yan? nous nous détournerons pour vous laisser le milieu du chemin lorsque vous la conduirez chez vous. »

Ce fut là le triomphe de la journée; ils entrèrent alors dans le petit chemin de la forêt où ils n'avaient plus d'obstacles à redouter et, ralentissant le pas, ils avancèrent quelque temps en silence, puis ils commencèrent un chant monotone qui, bien que peu harmonieux en lui-même, produisait pourtant un effet agréable et annonçait leur approche avant qu'on pût les apercevoir.

Anno n'avait jamais vu la maison de Mart.

« Cette maison n'est pas aussi belle que celle de Yan, dit Mart à voix basse.

— Elle est assez belle, » répondit Anno encore plus bas.

La charette s'arrêta alors devant une porte large et basse, encombrée d'une foule d'hôtes qui attendaient leur arrivée. Les maréchaux, enflés de leur succès, montrèrent le plus grand empressement à s'acquitter de leur rôle ; les gants suspendus au timon furent vivement disputés parce qu'on suppose qu'ils portent bonheur à celui qui s'en empare. On enleva

la mariée de la charrette pour la poser sur une peau de mouton étendue devant la porte, ce qui veut dire que désormais le chemin de la vie sera doux à ses pieds; le Brautwerber répandit devant Anno du blé, emblême de l'abondance qui devait la suivre dans sa nouvelle demeure, et elle fut ainsi portée avec un bruyant triomphe au-delà du seuil de la porte de son mari où se tenait assise, sur une chaise grossière à dos élevé, Lisa, grand'mère de Mart, entourée de femmes restées auprès d'elle, prête à recevoir la nouvelle venue.

C'était leur première entrevue, et la vieille matrone jeta un regard scrutateur et solennel sur la jeune fille, dans laquelle elle voyait en même temps celle que l'amour de son petit-fils avait choisie, et la femme qu'il avait épousée. Anno se courba involontairement devant elle, pas une parole ne fut échangée, tandis que, se levant et s'avançant lentement, la vieille femme prit un grand bonnet bien raide fait de soie blanche, et le plaça sur la jolie tête d'Anno. Un instant auparavant, on parlait haut, les visages étaient joyeux ; dans ce moment, tous étaient silencieux et graves, car cette simple cérémonie touchait tous les cœurs.

Après que le bonnet eut été lentement ajusté, la grand'mère jeta un second coup-d'œil sur Anno ; puis, d'une voix distincte et forte, elle répéta cette ancienne formule qui fait partie de la cérémonie :

« Oublie ton sommeil, souviens-toi de ta jeunesse , aime ton mari ; » elle accompagna chaque sentence d'un petit coup sur la joue d'Anno, et se tournant ensuite vers Mart :

« Ah ! mon fils, mon fils, vous êtes un brave homme, vous avez choisi une belle femme, je sais qu'elle sera heureuse. » Alors, s'adressant à Anno : « Il a toujours été bon pour sa vieille grand'mère, il sera bon aussi pour une jeune femme ! J'espère que vous êtes digne de lui.

— Ma grand'mère, bonne grand'mère ! » dit Mart d'un ton suppliant ; mais Anno se tenait debout devant Lisa d'un air calme et modeste ; et prenant la grande main brune de Mart dans les siennes, elle la baisa avec un respect conjugal. Ensuite elle fit le tour du cercle que formaient ses nouveaux parents et ses hôtes, leur demanda leur affection, selon la coutume, et baisa les mains de tous sans excepter celles du petit garçon du Brautwerber, qui n'avait que trois ans. Les yeux de Mart suivaient les mouvements de ce petit bonnet blanc tout neuf avec un joyeux orgueil, car il sentait que le visage qu'il encadrait gagnerait tous les cœurs ; à la fin, elle posa doucement sa main sur le large front du vieux Karria Pois, qui se tenait gravement couché auprès de la grand'mère ; il leva la tête et lui adressa un regard de bienvenue des plus affectueux; Anno, se plaçant ensuite auprès de la chaise de Siso, se baissa pour prendre un petit tabouret de bois qu'on avait

poussé de côté, et le plaça sous les pieds de la vieille femme, pour montrer, par cette action si simple, que son service filial avait commencé.

La plupart de ceux qui étaient présents, et surtout les femmes, croyaient que la cérémonie la plus imposante consistait à placer le bonnet sur la tête d'Anno, et la mariée elle-même était disposée à le penser. Elle avait écouté avec respect l'exhortation des fiançailles, et avait reçu avec saisissement la bénédiction du mariage ; mais lorsque cette main vénérable toucha sa joue et que le bonnet fut placé sur son front, elle sentit, avec une émotion plus profonde encore, que maintenant elle était bien réellement mariée.

Tous les hommes sortirent alors de la chambre ; Anno se joignit aux femmes pour préparer le repas, et la vieille Lisa se réjouit dans son cœur de la voir si propre et si habile.

Ce repas, qui devait être tout à la fois un déjeûner et un dîner, ne se composait que d'un petit nombre de plats très-simples. Il y avait des vases de bois pleins de lait fermenté, recouvert d'un pouce de crême, mets national que le palais le plus friand ne dédaignerait pas, mais dont la préparation exige les riches pâturages et la chaleur des étés de la Livonie. On servit aussi des *strömlin* salés, les anchois du Nord, qui, dans les années abondantes, forment la nourriture habituelle des paysans ; de petites écrevisses fumaient dans des vases de bois ; elles abondent dans les rivières du pays et ne paraissent pourtant d'ordinaire que sur les tables des riches ; il y avait aussi une provision de gros pains de seigle fermenté, et un autre pain de la même espèce, plus léger et non fermenté, sorte de gâteau qu'on appelle *seppig*. Tous ces mets solides avaient pour contre-poids nécessaire une profusion de bière forte, produit des champs et de la houblonnière de Mart, tandis que deux de ces bouteilles qui semblent prédestinées au même usage dans le monde entier, montraient leurs longs cols au-dessus de leurs ventres arrondis ; elles étaient remplies de cette liqueur distillée à peine colorée, et que les têtes et les estomacs du Nord supportent mieux que tous les autres.

Le repas se passa très-convenablement ; les mariés étaient assis à côté l'un de l'autre ; les maréchaux faisaient les honneurs et servaient les hôtes, tranquilles et silencieux comme le sont d'ordinaire des gens qui ont grand faim devant une table bien servie.

Lors donc qu'ils furent rassasiés, les hôtes se levèrent de table et se dispersèrent. Les hommes se mirent à fumer devant la porte ou sommeillèrent, étendus au soleil sur le bord de l'eau, échangeant de temps à autre quelques plaisanteries avec les femmes et les jeunes filles, qui allaient et venaient pour laver les plats de bois. Cependant Anno ne

quitta pas la maison, et Mart, qui ne fumait ni ne dormait, parut peu dehors.

Pendant cet entr'acte, Tonno arriva avec quelques autres vieillards. D'après les usages, il n'aurait dû venir que le lendemain ; mais Mart était décidé à abréger autant que possible le temps des cérémonies et des festins. Anno rougit jusqu'au bout de son bonnet lorsqu'elle vit son père, qui, d'après la plaisanterie habituelle, prétendit ne pas la reconnaître sous ce costume.

Son arrivée fut le signal d'un autre usage national plus important pour le bien-être matériel du jeune couple que les précédents. Les maréchaux poussèrent trois ou quatre cris discordants pour réveiller ceux qui dormaient et appeler ceux qui étaient dispersés ; bientôt tous les hommes furent rassemblés en grand nombre devant la maison.

C'était un joli spectacle. Le soleil commençait à baisser, les ombres allongées des arbres se dessinaient sur le toit et sur les murs de la maison, se jouaient et flottaient sur la foule amassée à la porte, et qui formait un tableau aussi animé que pittoresque.

Le Brautwerber s'avança, et tirant de sa poche un petit paquet, agita ce qu'on aurait pu prendre d'abord pour un drapeau, mais que les femmes reconnurent tout de suite pour un tablier à la plus nouvelle mode ; puis allant chercher Anno, qui se tenait cachée, il l'amena en avant et réussit, quoique avec gaucherie, à attacher le tablier autour de sa jolie taille ; ensuite les maréchaux prirent chacun un coin du tablier, et l'examinant attentivement, ils secouèrent la tête et dirent :

« Ce tablier n'est pas bon.

— Qu'a-t-il donc ? demanda le Brautwerber.

— C'est une vieille guenille, répondirent-ils ; il y a un trou.

— Peut-être ceci le raccommodera-t-il, dit le Brautwerber ; et il jeta dans le tablier un demi-rouble d'argent.

— C'est un beau commencement ; mais cela ne suffit pas. Tenez-le bien, Anno. »

Et ils jetèrent chacun une pièce d'argent, ajoutant que le trou était plus grand qu'ils ne croyaient, et qu'il faudrait bien des choses pour le boucher. Puis tous les hôtes s'approchèrent et jetèrent leurs offrandes, qui tombaient avec ou sans bruit, selon les moyens du donateur. La petite pluie d'argent dura longtemps ; à chaque offrande, Anno courbait gracieusement la tête, en murmurant :

« Je vous remercie. »

Les maréchaux s'approchèrent de nouveau et jetèrent encore une bagatelle dans le trésor, toujours croissant. En vain Anno répétait : « Merci, » et Mart s'interposait, en disant : « Assez, assez, bien assez, »

les dons continuaient. Le nombre des présents déposés dans le tablier de la fiancée témoigne de la popularité du fiancé, aussi bien que de la bienveillance qu'inspire sa jeune compagne. Le cœur affectueux et le bras robuste de Mart avaient rendu trop de services à ses voisins pour qu'il n'en reçût pas la récompense en cette solennelle occasion.

Les dons ne consistèrent pas seulement en monnaie du royaume : l'un offrait un écheveau de belle laine blanche, un autre un paquet de lin éclatant ; puis une pièce de bonne toile, une pièce de laine grossière, des rubans, des gants de laine, un petit rouleau de dentelles, et bien d'autres articles utiles ou agréables pour une femme. Puis on plaça près d'Anno, d'un côté une mesure d'œufs frais, de l'autre un petit baril de beurre salé, puis un rouet, un panier plein de poulets, et enfin on amena un petit veau. Anno, entourée de ces richesses de ménage, ressemblait assez à la déesse de l'Abondance ; mais les bras de la fiancée fléchissant sous le poids des présents, les maréchaux annoncèrent qu'on ne voyait plus un seul trou à son tablier.

La vieille Lisa s'avança alors en tremblant, et dit avec une expression de douce gaieté, que, quoiqu'ils fussent bien jeunes, ils étaient aveugles, car ses yeux si faibles lui faisaient voir encore un grand trou que son offrande seule pouvait combler.

« Ma fille, dit-elle à Anno, tous ces présents sont très-beaux, et vos voisins vous ont rendue très-riche ; mais il n'y a rien dans tout ce qu'il vous ont donné qui puisse combler les abîmes de la vie humaine. Le temps viendra peut-être où vous ne posséderez plus rien de vos biens terrestres ; mais alors, avec la bénédiction du Seigneur, vous trouverez celui-ci. »

En disant ces mots, elle tira une bible livonienne qui portait les traces d'un long et respectueux usage ; elle la plaça au sommet de la pyramide des présents.

Anno, au risque de tout laisser tomber à terre, jeta ses bras autour du cou de la vieille femme ; mais Mart saisit le fardeau, et détachant le tablier de la taille d'Anno, la regarda avec des yeux attendris.

Nous nous dispensons de raconter les dernières scènes des fêtes de la noce, qui furent beaucoup plus bruyantes qu'aucune de celles que nous venons de décrire ; elles se prolongèrent si longtemps qu'Anno soupirait après le moment où elle pourrait se décharger de son nouveau bonnet si pesant ; Mart désirait plus encore de renvoyer ses hôtes, mais cela n'était pas facile. Les réjouissances finirent, à la vérité, avec le coucher du soleil ; mais elles recommencèrent le jour suivant. On se rendit, selon l'usage, chez le vieux Tonno, pour revenir chez Mart ; en un mot, on mangea et on but au moins la valeur des présents, avant

de laisser le jeune couple se lancer seul dans ce qu'on appelle les *réalités de la vie.*

IV

Si jamais les *réalités de la vie,* comme on les appelle improprement, devaient être légères pour des cœurs humains, c'était dans la circonstance présente. Mart et Anno étaient jeunes, gais et pieux ; ils n'avaient fait tort à personne, et tout le monde les aimait. Ils ne s'attendaient pas à une vie de loisir, mais tous deux étaient disposés à travailler. Et n'était-ce pas un plaisir que de travailler l'un pour l'autre ? Et puis il y avait la bonne vieille mère dont la sagesse semblait un encouragement à la confiance de leur jeunesse. Lisa savait que, quoiqu'il pût y avoir des saisons dures, de mauvaises moissons et des maîtres cruels, maux dont elle avait eu sa bonne part, le monde finirait avant que la bénédiction de Dieu manquât, dans son temps et selon ses voies, à un homme qui avait soigné sa vieille mère comme Mart l'avait soignée elle-même.

L'été passa rapidement ; pendant le court intervalle où il lui faisait sa cour, Mart avait planté dans un coin de ses champs du lin pour l'usage de sa femme, et l'abondance de la récolte témoignait qu'il y avait travaillé avec un tendre soin. Du reste, la moisson était loin d'être bonne ; les paysans éclataient en plaintes, en murmures, et ceux même qui n'étaient pas portés à l'abattement secouaient la tête avec tristesse.

Dans la plupart des propriétés de ce pays, et principalement dans celles qui sont abandonnées aux soins d'un bailli, les paysans ne sont au-dessus du besoin qu'avec les récoltes les plus favorables ; ils ne peuvent pas supporter une mauvaise année. Mart n'avait cependant pas sujet de s'inquiéter ; il tenait quelque chose en réserve pour l'avenir, n'avait aucune dette, ni de blé ni de travail à acquitter, et pouvait employer tout ce qui lui restait de temps en été à l'amélioration de ses champs. Il tenait sa ferme selon l'ancien mode, c'est-à-dire qu'il donnait à son propriétaire trois jours de son travail et de celui de son cheval par semaine, pour la portion de terre qu'il cultivait pour son propre compte, et en outre une redevance en blé, toile, volaille et œufs.

Ce fermage est fort dur pour le paysan ignorant et négligent, surtout depuis que ce qu'on appelle l'acte d'affranchissement a dégagé les classes supérieures de toute responsabilité, en ce qui touche le bien-être des classes pauvres, tout en leur laissant une autorité complète sur leur travail. Le travail d'un seul homme trois jours de la semaine, pendant l'été, qui est si court en Russie, peut à peine suffire à cultiver le terrain nécessaire au soutien de sa famille pendant l'année. Outre la portion de blé destinée au seigneur, il y en a une autre qui va au pasteur ; pour celle-là, soit dit à l'honneur de ce peuple, il ne la regrette jamais ; on

lui en arrache une troisième pour mettre dans ce qui est appelé le *Bauerklete*, ou grenier du paysan, en d'autres termes, pour contribuer à un approvisionnement destiné aux temps de misère ; ledit magasin, soit mauvaise administration, vol ou fraude, est toujours vide quand on en aurait besoin.

Le travail de Mart fut très-pénible pendant cet été. Sa bonne volonté et son activité étaient les mêmes ; mais, quoi qu'il fît, rien n'allait bien. Le travail le plus fatigant lui était toujours donné, tout ce qu'il faisait était trouvé mal, on l'insultait par des soupçons injustes, on l'irritait par des paroles injurieuses : aussi Lisa et Anno le voyaient-elles souvent revenir, après une absence d'une journée, plus fatigué d'esprit que de corps.

Anno soupçonnait bien d'où venait tout cela ; mais tant que Mart ne lui en parla pas elle ne fit aucune remarque, et se borna à rendre, par sa tendresse et ses attentions, la vie intérieure assez douce à son mari pour qu'il y trouvât la compensation aux chagrins du dehors.

Le temps en s'écoulant accroissait plutôt qu'il ne diminuait cette tyrannie. Le cœur et le caractère généreux de Mart luttaient courageusement. Il ne craignait pas l'épreuve présente, il ne se serait même pas inquiété de voir ses travaux augmentés pour un temps, s'il avait pu, par l'activité de ses mains et le courage de son âme, les accomplir en entier ; mais l'inquiétude pour l'avenir était un sentiment nouveau, et ce qui pesait sur lui le plus lourdement. Néanmoins, il ne se laissait point abattre, et l'on entendait encore dans les champs ses sifflements joyeux.

Plusieurs semaines s'étaient ainsi écoulées, lorsqu'un jour Mart rentra avec une expression qu'Anno ne lui avait jamais vue. Il avait l'air hagard et désolé. Il ne dit rien pourtant, et s'assit machinalement devant son souper, sans voir qui était devant lui. Anno lui raconta avec une ingénuité charmante toutes les petites nouvelles de la maison, toutes ces bagatelles précieuses ou insignifiantes, selon la manière dont elles sont dites ou écoutées. Le pauvre Mart était à la fois trop doux et trop triste pour s'impatienter ; mais il n'entendait pas les paroles de sa femme. A la fin, il jeta ses bras sur la table, cacha sa tête dans ses mains, et se mit à gémir profondément.

« Mart ! Mart ! qu'y a-t-il donc ? dit Anno, trop effrayée pour cacher ses craintes. Dites-le moi, je vous en prie. »

« Anno, nous sommes perdus ! Nous sommes perdus ! Regardez. »

Et il lui donna un petit morceau de papier grossier sur lequel étaient griffonnés quelques mots russes. C'était un ordre d'aller tirer au prochain recrutement. Anno ne lisait pas vite l'écriture, mais en un clin-d'œil elle comprit ce dont il s'agissait.

« Mart, dit-elle, ceci vient du bailli. »

Mart secoua affirmativement la tête avec tristesse. Tous deux savaient depuis longtemps qu'il était leur ennemi. Ils en connaissaient trop bien la raison. Quelques minutes s'écoulèrent sans qu'un seul mot fût prononcé par le jeune couple : Mart regardait machinalement devant lui, tandis que son chien fourrait son nez dans la main de son maître, et qu'Anno se torturait l'esprit à chercher le moyen de détourner un tel malheur.

« Nous pouvons vous racheter, Mart, dit-elle avec vivacité. Nous le pouvons. Nous vendrons les cochons, le poulain et même les vaches si cela est nécessaire ; nous avons aussi le blé nouveau. Combien coûte un remplaçant ? »

Mart secoua la tête.

« Mille roubles ! Anno, mille roubles, pensez-y. Nous pourrions aussi bien essayer d'acheter toute la terre. Tous nos cochons et nos vaches ne valent pas cinquante roubles, et nous avons besoin de tout le blé, à présent peut-être plus que jamais. Non, nous ne pouvons pas me racheter. »

Anno avait plus d'une corde à son arc. Une nouvelle espérance l'avait frappée.

« Mart, dit-elle, vous avez sur le bras la cicatrice de cette brûlure lorsque vous avez sauvé ces enfants. On ne prend pas de soldats avec des défauts corporels. »

Mart sourit.

« Non, non, mon Anno, cette brûlure, qui ne me fit pas souffrir alors, ne me préservera pas maintenant. Je leur conviendrai trop bien malgré cela. »

Cette espérance, en effet, était encore plus vaine que l'autre. Peu d'hommes aussi forts et aussi bien tournés se présentaient à la révision, et peu de bras aussi robustes se plongeaient dans l'urne fatale.

Anno n'était pas à bout de ses inventions. Elle ajouta timidement :

« Croyez-vous, Mart, que si Lisa et moi, Lisa avec moi, vous savez, nous allions prier Yan de vous aider ?.... Il vous a toujours protégé auparavant.

— Pas un mot de cela, Anno, dit Mart vivement ; vous ne vous approcherez jamais de cet homme ; je serais plutôt soldat cinquante fois. Non, Anno, cela ne se peut pas ; mais peut-être échapperai-je au sort ; nous sommes plusieurs. Allez, instruisez-en ma grand'mère ; pour moi, je ne le puis pas. »

Et, jetant la porte derrière lui, il sortit et alla dans le bois.

Le temps qui s'écoula entre le jour qui annonça cette épreuve à notre

jeune couple et celui qui devait la décider fut un temps de misère et de désespoir. La saison était magnifique ; ils ensemencèrent heureusement leurs champs ; tout dans le petit ménage donnait de bonnes espérances. Mais les promesses parlent d'avenir, et le leur n'apparaissait que voilé par un nuage sombre : Mart passait d'un accès d'abattement inouï à une activité excessive. Il souffrait si cruellement que ses habits devenaient aussi larges sur son corps que s'il eût fait une longue maladie. Anno se livrait à ses occupations ordinaires : le lin fut peigné, le rouet tourna ; mais elle languissait et devenait pâle comme si elle eût respiré un air empoisonné.

Une des grandes souffrances de cette épreuve était de n'avoir rien à faire, rien à préparer, nulle résistance à opposer. Ils avaient à supporter ce qu'il y a de plus pénible pour le cœur humain, c'est-à-dire qu'ils devaient vivre comme à l'ordinaire dans le monde extérieur, lorsque la vie intérieure était complétement changée.

La bonne vieille grand'mère était pour tous deux une grande consolation. Elle ne connaissait que trop les misères du recrutement, elle qui avait perdu deux fils dans ce cruel service. Elle savait plus exactement que leurs craintes ne pouvaient le leur faire supposer les conséquences qu'entraînerait ce malheur redouté. Mais elle avait cette piété sincère qui supporte également la souffrance passive ou le chagrin actif, parce qu'elle les supporte avec une force qui lui vient d'en haut.

Tous deux venaient à elle quand leurs cœurs étaient trop pleins pour supporter le silence, et qu'ils ne voulaient pas s'affliger mutuellement. Mart s'efforçait d'être ferme avec sa femme, mais il ne craignait pas d'être un enfant et de montrer sa faiblesse devant sa grand'mère ; il recevait avec humilité ses pieux conseils et leur devait de reprendre possession de lui-même.

Il avait d'abord ignoré quel serait le jour décisif ; maintenant il le savait, et il dit à Anno que ce serait le mercredi de la semaine suivante. Il avoua cependant à sa grand'mère que le tirage était fixé au lundi. Il avait trompé sa femme, parce qu'il sentait que deux jours d'attente étaient plus supportables qu'un jour d'agonie réelle.

Le dimanche ils allèrent à l'église. Lisa s'y rendait rarement, à cause de ses infirmités, mais cette fois Mart désira qu'ils y fussent tous ensemble. Une tristesse générale était répandue dans la congrégation, car l'époque du recrutement inspire une horreur toute particulière aux paysans livoniens, et tous savaient que le lendemain à la même heure un ou plusieurs d'entre eux seraient séparés de leurs familles et condamnés à un service bien pénible pour l'esprit et pour le corps, et dans lequel il n'y a ni salaire ni gloire. Chacun était inquiet pour quelque

parent, et cependant tous les yeux se fixèrent sur Mart et Anno avec une pitié particulière, tandis qu'ils aidaient la vieille femme infirme à traverser le sentier de l'église ; on sentait que leur chagrin était le plus cuisant de tous.

Mart entra tout droit dans l'église ; il n'aimait pas les conversations vaines, et il craignait qu'Anno n'apprît le véritable jour du recrutement. Il demanda à Dieu de tout son cœur de le rendre capable de supporter comme il le devait le résultat du jour suivant ; Anno pleurait en silence et ne parla à personne dans l'église.

Lorsque le service fut terminé et que les fidèles se furent dispersés, Mart, laissant Lisa et Anno dans la charette, se rendit à la maison du pasteur. Là, dans un esprit de complète confiance, il lui découvrit tous les sentiments de son cœur, le bonheur de sa vie passée, et ce qu'il lui en avait coûté pour se résigner à l'épreuve inattendue qui le troublait.

Le bon vieillard fut très-ému. Il avait appris avec étonnement que Mart devait tirer au sort, car il savait que la réputation dont il jouissait comme l'un des plus utiles paysans de la propriété l'avait jusqu'alors préservé. Il ne pouvait lui venir en aide, car l'absence du jeune propriétaire lui enlevait tous moyens d'adoucir la condition des paysans. Le *Hakenrichter*, ou magistrat du district, était un homme grossier et dur, qui ne souffrait pas l'intervention d'un inférieur, et qui n'avait pour le pasteur que du dédain.

Mart dit franchement au vieillard la mauvaise volonté que lui avait montrée le bailli depuis son mariage, et la part évidente qu'il avait dans cette affaire ; il demanda au pasteur de protéger Anno contre la méchanceté d'Yan, en cas qu'il fût pris par le recrutement. Le vieillard promit tout ce que Mart pouvait désirer, et lui donna une bénédiction paternelle ; puis, les larmes aux yeux, il ajouta en souriant : « Prenez bon courage, Mart ; je ne doute pas que je ne vous voie à votre place dimanche prochain ; » puis il le congédia.

Le lendemain matin, Anno dormait encore lorsque Mart se leva et alla chez sa grand'mère. La vieille femme l'attendait, et son livre de cantiques était entre ses mains depuis la pointe du jour.

« Grand'mère, dit Mart après une courte pause, le temps est venu, je dois partir. Je ne puis vous parler, car je me sens plus la faiblesse d'un enfant que le courage d'un homme. Mais donnez-moi votre bénédiction, et qu'elle me protége quand je plongerai ma main dans l'urne !

— O mon fils, dit Liva, vous avez ma bénédiction ; la bénédiction d'une mère au meilleur des fils. Je ne pourrais pas vous donner quelque chose de mieux, quand même je le voudrais ; allez donc, et soyez fort par le secours du Très-Haut. Ne pensez ni à votre vieille mère ni à votre

jeune femme, mais pensez seulement à votre Père céleste qui est toujours près. Ils peuvent vous conduire loin de nous, mais ils ne peuvent pas vous emmener loin de lui. »

Mart cacha son visage dans ses mains, et de grosses larmes coulèrent le long de ses joues. La voix manqua à la vieille Lisa. « J'espérais que ce malheur ne m'arriverait pas, Mart, et je n'avais jamais versé une larme de chagrin à votre sujet auparavant. Allez, vous n'avez pas de force de reste, et je n'en ai point à vous donner ; mais quand vous en aurez besoin, la force vous viendra. Allez, et que la bénédiction d'une pauvre vieille femme soit avec vous ! »

Mart resta immobile un moment, puis il dit avec calme : « Vos paroles m'ont fait du bien, grand'mère. Je suis mieux à présent, et il allait partir ; mais il revint sur ses pas. Prenez soin de mon Anno, bonne grand'mère ; » ici la voix lui manqua, et il partit.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 30 septembre 1848.

Nous écrivons aujourd'hui sous l'impression d'une profonde tristesse. Depuis longtemps, il est vrai, notre joie n'est pas considérable, et l'on pourrait penser que la mélancolie de ce jour n'est qu'une variation de celle des semaines précédentes. Mais non! la disposition de notre esprit est encore plus grave qu'à l'ordinaire, d'autant plus grave qu'elle n'a aucun des ébranlements que cause une terreur immédiate, et qu'elle s'arrange pour supporter le mal avec la tranquillité que les hommes sages mettent à supporter le cours ordinaire de la vie ; en un mot, nous désespérons de l'avenir.

L'avenir sans doute, tel qu'il faut l'entendre dans sa grande acception, n'a qu'à profiter des tempêtes du temps présent ; l'homme va où Dieu le conduit, et ce n'est pas pour la précipiter dans un abîme que Dieu a fait l'humanité. Mais quand les crises de la société prennent de certaines proportions, et s'annoncent avec des développements et des phases dont il est impossible de prévoir le terme, alors il n'est pas défendu à ceux qui ont déjà vu la meilleure partie de leur existence s'écouler au milieu d'agitations incessantes, et devant les enfants desquels s'ouvre une perspective encore plus sombre, de ressentir quelque chose qui ressemble au désespoir, et de perdre au moins beaucoup de la confiance humaine dans la destinée de la nation dont ils font partie.

Nous avons été élevés dans la pensée que le sang et les larmes de nos pères avaient servi à quelque chose, et que nous entrions enfin dans le port qu'ils avaient si longtemps cherché. Aujourd'hui, toute la différence de la seconde révolution avec la première, c'est que nous aurons une *Convention permanente* au lieu d'une *Convention transitoire*, comme en 1793. Le mot a été dit par M. Odilon Barrot dans un admirable discours sur la question des deux Chambres, qui l'a élevé infiniment au-dessus de ce que l'opinion la plus bienveillante pouvait concevoir à son égard.

Quel spectacle pourtant que celui d'un homme qui, après avoir pendant dix-huit ans courtisé le fantôme de la popularité, et sacrifié à ce prestige, plus de cent fois peut-être, les inspirations de son bon sens, les mouvements de son cœur, échoué enfin sur les débris du trône qu'il a entraîné dans sa chute, foulé aux pieds par une révolution qui le dépasse de tout l'intervalle qu'on peut mesurer entre un constituant et un conventionnel de la Montagne, sort enfin du nuage où on lui a si souvent reproché de se maintenir, et conquiert à la fois toutes les qualités de l'orateur éminent, c'est-à-dire la lucidité, l'émotion, la force simple et la dignité véritable !

Or ce discours a été prononcé en désespoir de cause, devant une assemblée déterminée, en majorité énorme, à voter contre le système des deux Chambres, quelques bonnes raisons qu'on pût alléguer à l'encon-

tre, et avec quelque talent qu'on dût les présenter. Et pourtant on allait résoudre une question bien grave, la plus grave sans doute qui pût se présenter dans les circonstances présentes, celle de savoir si l'on travaillait à une constitution définitive, ou si l'on ne voulait faire qu'un arrangement provisoire.

Rendons cette fois un hommage sans réserve à M. de Lamartine : il a admirablement parlé ; il a parlé résolument, logiquement, honnêtement ; il s'est dit et il a dit à la Chambre : L'état du pays et de l'Europe comporte-t-il un gouvernement fondé sur des principes, ou sommes-nous forcés de confier la défense de la société à la main de fer d'une dictature ? Et après avoir laissé voir cette hésitation, ce regret qu'éprouvent les hommes qui ont usé et abusé de la liberté, il s'est prononcé pour la nécessité de la dictature. « Quand il faudra couvrir l'ordre so- « cial menacé à main armée, qu'aurez-vous à opposer, citoyens ? La dic- « tature ! celle d'une Assemblée toute puissante une et toujours de- « bout ! La dictature non pas d'un homme, mais la dictature du « pouvoir législatif et du pouvoir exécutif résumés dans vos personnes ; « ou, si vous la confiez à un seul homme, comme aujourd'hui, vous « étreindrez la main de cet homme dans votre main, pour qu'il n'abuse « pas de la puissance que vous lui aurez concédée. — C'est la dictature, « vous dis-je, la dictature sous son beau nom, sous sa forme légitime et « légale, la dictature de la nation. » Nous tenons à rapporter les expressions textuelles de l'illustre orateur.

Ces paroles renferment une vérité incontestable et une grande illusion. La vérité incontestable est que nous sommes en pleine dictature et qu'il n'y a pas d'autre forme de gouvernement possible dans les circonstances actuelles : l'illusion est de croire à la dictature d'une Assemblée quelconque. L'action d'une Assemblée ne pourrait être prédominante que s'il s'y formait une majorité compacte et régulière, et cette condition ne s'accomplit que quand il existe sur le trône ou ailleurs une résistance organisée. Autrement les majorités sont variables, et c'est ce que nous voyons tous les jours, en dépit des dangers qui devraient inspirer la concorde. Au nombre des bruits de ville qui circulaient il y a quelque temps, on racontait que le général Cavaignac, pour former un nouveau ministère, s'était adressé un jour à M. Dufaure, et le lendemain à M. Ledru-Rollin : la possibilité d'une telle fluctuation suffit pour peindre la situation du pouvoir et l'état de l'Assemblée.

Un corps délibérant ne peut donc avoir que des résolutions intermittentes. La constance et l'unité du pouvoir lui sont interdites. La Convention, qu'on cite aujourd'hui à tort et à travers, avait cédé à l'influence de Robespierre, malgré la médiocrité haineuse du personnage. Quand il fut tombé sous la réprobation publique, le souvenir de la tyrannie empêcha tout renouvellement de domination ; mais aussi l'anarchie devint la loi de la République jusqu'au jour où l'épée de Bonaparte trancha le nœud gordien. L'Assemblée actuelle, qui n'a pas, grâce à

Dieu, passé par les mains d'un Robespierre, est aussi moins en défiance contre le joug, et nous avons vu le moment où elle acceptait celui du général Cavaignac, quelque nouveau qu'il fût sur la scène politique. Si le président actuel du pouvoir exécutif a rétrogradé, il ne le doit qu'aux mauvais conseils de son entourage ou de son éducation, nullement à une révolte parlementaire. A présent même que le charme est à peu près détruit, on prolonge l'existence d'un pouvoir qu'on a le regret de ne pas sentir plus fortement ancré dans les esprits : tel a été le sens de l'ordre du jour proposé par M. Sauteyra, et voté à la presque unanimité par l'Assemblée en signe de replâtrage, après le grand éclat causé par le discours de l'honorable M. de Falloux.

Les motifs qui déterminaient M. de Lamartine en faveur de la Chambre unique n'étaient donc que trop clairs, et il devenait inutile de caractériser davantage le vote qui s'en est suivi. Mais M. Barthélemy Saint-Hilaire a été naïf. Il voulait que l'Assemblée dît tout résolument : *La constitution sera provisoire.* Aussi peut-on s'imaginer les rumeurs qui l'ont accueilli. M. Barthélemy Saint-Hilaire, exact et laborieux traducteur d'Aristote et l'une des colonnes de l'Académie des Sciences morales et politiques, nous a rendu récemment un grand service. Dans un moment où l'Assemblée, fort mal inspirée, tenait à se montrer passionnément universitaire, il a professé les principes de la corporation avec une crudité qui a révolté les auditeurs les plus bénévoles. Il est de ces hommes, quelquefois précieux, plus souvent incommodes, qui ne savent avoir tort ou raison que d'une manière brutale.

Quoi qu'il en soit, une grande lumière a été jetée sur la discussion, et nous nous expliquons à nous-mêmes pourquoi la lente et confuse formation du document constitutionnel ne nous touche pas davantage. De l'aveu même de ceux qui président à la rédaction de l'acte, c'est le bail le plus court que nous aurons passé : le premier signe d'affermissement que donnera la République sera de défaire ce qu'elle construit aujourd'hui si laborieusement. Aussi nous expliquons-nous parfaitement l'agglomération des 530 voix qui se sont prononcées en faveur de la Chambre unique. Cette armée se divise en trois corps bien distincts : d'abord les anarchistes, race incorrigible et éternelle comme l'orgueil et l'ignorance, oiseaux de tempêtes, comme nous nous ne lasserons pas de les appeler, qui ne seraient rien s'il existait dans le gouvernement une force quelconque, et qui confondent l'agitation de la fièvre avec le mouvement de l'existence . . . . 130 voix.

En second lieu, les courtisans de la circonstance, en tête desquels il faut placer les membres de la commission, gens qui ont eu peur de leur origine et qui ont cru devoir donner des gages à des préjugés qui les dévoreraient pourtant sans miséricorde si la victoire se déclarait pour les *Rouges :* ainsi M. Billault, qui a brassé des plans de ministère avec M. Molé, et qui n'a pas eu honte l'autre jour de pousser du pied la propriété, afin de faire place au droit du travail ; ainsi M. Dupin surtout,

que nous avons retrouvé, comme au temps où il avait la prétention de représenter la pensée intime des Tuileries, arrogant envers le Catholicisme, dont il professe pourtant les dogmes, rampant devant la démocratie, qui aujourd'hui règne et gouverne. *Item* pour les Dupin et les *dupinés*. . . . . 250 voix.

Enfin les hommes qui se contentent aujourd'hui de manœuvrer entre les écueils et qui laissent momentanément de côté l'astrolabe et la théorie pour écouter la voix du pilote, afin de se tirer le mieux possible du mauvais pas où nous sommes ; dans ce nombre il se trouve beaucoup de gens de bon sens et de cœur qui partagent l'avis de M. de Lamartine, sans néanmoins se sentir ni si heureux ni si fiers d'un si étrange progrès ; ce n'est pas trop que d'estimer cette fraction de l'Assemblée à . . . . 150 voix.

Total. . . . 530 voix.

On demande des adhésions à la République : eh bien ! nous déclarons en notre âme et conscience qu'on n'en saurait imaginer une plus sincère que le vote des représentants qui n'ont pu se décider à voter le système, sinon impraticable, au moins temporaire de la Chambre unique.

Ceux-là sont convaincus (et vraiment il faut un aveuglement providentiel pour qu'ils soient un si petit nombre de cet avis dans l'Assemblée), ceux-là, disons-nous, sont convaincus qu'une constitution dans laquelle on aurait profité de l'expérience des républiques bien solidement fondées, jointe à la pratique sincère du suffrage universel, aurait rallié d'une manière définitive à la forme républicaine l'immense majorité des Français ; mais voyez où nous en sommes déjà ? Nous n'avons qu'une constitution provisoire, n'en déplaise aux interrupteurs de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, et le maintien du vote au canton, après l'expérience si décisive qu'on en a faite depuis sept mois, vient imposer une restriction déloyale au principe même sur lequel on a prétendu fonder le nouvel édifice. La discussion qui a eu lieu à ce sujet a été véritablement la lutte du bon et du mauvais principe ; la conscience était pour la commune, l'intérêt pour le canton : on a fait la plus grosse part à l'intérêt, la moindre à la conscience. La chose s'est à peu près passée de la même manière que pour la liberté d'enseignement. La commune, condamnée, en première instance par le vote qui s'est prononcé en faveur du canton, en appel par celui qui a refusé aux conseils généraux (suspects à cause de leur dernier renouvellement) l'initiative du fractionnement électoral des cantons, a trouvé enfin un refuge dans la possibilité du repentir lors de la discussion des lois organiques : ce sera sa *Cour de cassation*.

Il est vrai qu'on en veut beaucoup au suffrage universel ; ce sont ses parrains du 24 février qui lui reprochent surtout sa monstrueuse ingratitude. Le suffrage universel ne se contente pas de recruter des représentants dans *l'ex-Chambre des Pairs* (style du 24 février), des conseillers

généraux dans la grande propriété, des conseillers municipaux parmi les citoyens les plus considérés et les plus considérables, il se montre indépendant, même quand il se trompe, et on le voit mordre jusqu'au sang ceux-là même qui prétendaient l'apprivoiser à leur usage exclusif. Parvient-on à le pousser au rouge? Alors il lui faut des candidats de haut goût; à moins d'un Cabet ou d'un Raspail, il ne saurait se contenter; les hommes de *la Réforme* et de *la Démocratie pacifique* lui semblent fades, et il les contraint à abandonner toute prétention de candidature; le seul rôle qu'on leur permette désormais consiste à faire la courte-échelle à ces rois des faubourgs, dignes incarnations de Jean de Leyde, dont M. de Lamartine a si éloquemment rappelé le souvenir. Que si la masse des instincts populaires échappe à cette effrayante contagion, alors le peuple a ses prédilections et sa manière de voir qui déroutent tous les calculs de la presse et toutes les ambitions de la démagogie. On veut le soulever au nom de Robespierre, il répond par celui de Napoléon.

Nous n'avons jamais traité légèrement le nouveau représentant du peuple, le citoyen ou le prince (peu importe le titre) Louis-Napoléon Bonaparte; nous lui faisons une part très-différente de ses cousins, uniquement à cause des tentatives aventureuses qu'on lui reproche et de la foi qu'il paraît avoir en lui-même. Nous espérons donc bien que le citoyen ou le prince ne nous rangera pas parmi ses *calomniateurs*. Ce dernier mot a été le seul malheureux dans le discours écrit par lequel il a pris possession d'une tribune qu'il fréquentera peu sans doute. En somme, l'objet de tant d'espérances et de sarcasmes, d'affections aveugles et de dédains affectés, ne s'est montré ni ridicule, ni inconvenant, ni déloyal. Une première fois, on voulait résolument l'exclure, et M. de Lamartine se souvient sans doute qu'il avait commencé, dans cette intention, une assez malencontreuse campagne. Après s'être dérobé à ce péril par une démission opportune, le *prince* reparaît dans un moment où les esprits moins effrayés éprouvent en revanche un découragement bien plus considérable; et tandis que ceux qui doivent le redouter hésitent sur ce qu'ils ont à faire, il s'assied d'autorité sur le banc qu'on lui aurait encore disputé s'il avait tardé davantage. Maintenant il semble qu'il n'ait plus qu'à laisser aller les choses pour devenir tout à fait redoutable. L'amendement de M. Antony Thouret, qui voudrait exclure de la présidence les membres de toutes les familles qui ont régné sur la France, n'est contre la fortune ascendante du *prince* Louis qu'une plaisanterie sans portée; celui qu'on a trouvé bon pour représenter la France a l'incontestable droit de la présider, si le suffrage universel le désigne. Osera-t-on déférer à l'Assemblée le droit de nommer le président de la République? Mais alors c'est un duel à mort qui commence entre l'Assemblée nationale et le suffrage universel.

On dira que le prince a solennellement adhéré à la République; dès ce moment il a passé sous le niveau égalitaire; il cesse donc d'être dan-

gereux pour la démocratie. — Eh! qui vous dit que la démocratie soit compromise par cette évolution imprévue de l'impérialisme? A Dieu ne plaise que, pour ce qui nous concerne, nous contestions la sincérité de la profession de foi du nouveau représentant. Pour peu que l'on veuille y faire attention, l'histoire des Républiques où la démocratie a dominé fournira la solution du problème que soulève en ce moment le favori du vote populaire.

Ceux qui ont étudié l'histoire romaine dans ses sources vous expliqueront, si vous voulez, comment Octave, *neveu* de Jules-César, parvint à fonder un empire qui n'a duré pas moins de quatorze siècles, et dont l'ombre plane encore sur l'Europe, et cela sans remuer aucune des institutions républicaines, mais uniquement en donnant plus de force et d'ascendant aux magistratures populaires. Le sénat perdit sa puissance, le patriciat s'avilit dans la servitude, mais le *tribun du peuple*, rajeuni chaque année par le suffrage universel, devint le maître absolu de la nation et du monde. Si nous ne voyions tant de gens d'esprits infatués de ce qui se passe comme d'une souveraine nouveauté, nous oserions dire que c'est une *bêtise* de croire que cette fois la prépondérance de la démocratie puisse échapper à ces conséquences inévitables.

Le signe de tout gouvernement libre, c'est le respect du droit de discussion; le symptôme avant-coureur de tout gouvernement absolu, c'est l'impossibilité de maintenir à la pensée humaine la franchise de leur expression publique. Or, que se passe-t-il à présent en Europe, et quel est le sort, ou actuel ou prochain, de toutes les Chambres constituantes ou constituées que depuis sept mois la chaleur de la fournaise parisienne a fait éclore? Le bilan est curieux; nous allons tâcher de le faire en peu de mots.

En Italie, la débandade parlementaire est plus forte, pour ainsi dire, que celle des champs de bataille. A Turin, à Naples, à Rome les Chambres sont ajournées; à Florence, où elles continuent leur session, parce que leur esprit est meilleur que dans le reste de la Péninsule, grâce à l'attachement personnel dont le grand-duc est l'objet, cet accord du prince et de son peuple ne sert qu'à mieux faire éclater l'impuissance du corps délibérant. De misérables émeutiers, maîtres de Livourne, tiennent en échec plus d'un million de volontés loyales; pour les réduire (et qui sait si on parviendra à le faire), on est contraint de faire entrer des bataillons piémontais auxquels il reste tout juste assez de prestige militaire pour patrouiller avec succès au nom de l'ordre public.

Le roi de Naples, qui ne s'était jeté dans les concessions parlementaires que pour faire pièce à Pie IX, ne rappellera qu'à son corps défendant les Chambres qu'il s'est hâté de congédier. Il n'en est pas de même du pontife; on peut être sûr qu'il sera le dernier à maintenir sa promesse: mais afin qu'elle puisse porter ses fruits, il lui faut faire l'éducation de son peuple, et jusqu'ici, à l'exception de M. Orioli, qui a dû fuir devant les menaces d'assassinat, les membres des deux conseils n'ont donné

que des exemples de *giobertisme*. Aujourd'hui, après s'être servi de l'honnête comte Fabri pour se délivrer de la faction qui s'était donné le philosophe Mamiani pour chef, Pie IX, secondé enfin par un mouvement intelligent et généreux de l'opinion, soutenu par une presse vraiment catholique et sagement libérale, vient de former un ministère de son choix à la tête duquel il a placé M. Rossi. Nous reviendrons une autre fois sur les étranges vicissitudes de la fortune politique de cet homme célèbre. Hâtons-nous pour aujourd'hui de déclarer que le choix de Pie IX le couvre entièrement à nos yeux, et que d'ailleurs, si nous avons élevé tant d'objections contre le choix de M. Rossi comme représentant de la France, *en tant qu'italien*, nous en connaissons peu d'aussi capables d'inoculer un peu de bon sens à cette nation si déplorablement *giobertisée*.

Les débats parlementaires, qui n'ont jusqu'ici réussi sur aucun point de l'Italie, n'ont pas porté plus de bonheur à la Sicile. Le roi de Naples a répondu énergiquement à la levée de boucliers de l'*albertisme*. Le bon sens indiquait la nécessité de ne pas scinder en deux moitiés hostiles le royaume du midi, au moment même où l'on voulait fonder l'unité italienne. Puisqu'il existait une incompatibilité absolue d'humeur entre Naples et la Sicile, on devait rendre l'administration des deux pays distincte, mais sous un même sceptre, et l'élection d'un fils du roi Ferdinand aurait sans doute aplani toutes les difficultés. Au lieu de cela, on a mieux aimé escompter la gloire que les bulletins piémontais assuraient d'avance au duc de Gènes, et l'horrible destruction de Messine a répondu, presque en même temps que le désillusionnement de Custozza, à cette faute suprême du parlement sicilien. Aujourd'hui les patriotes de Palerme, placés entre les bandits qu'ils ont armés et les vengeances napolitaines qu'ils ont provoquées, en sont réduits à accepter à mains jointes la médiation de l'Angleterre et de la France, que le roi Ferdinand, secrètement épaulé par la Russie, n'admet que sous toutes réserves. Quoi qu'il arrive, si les difficultés s'aplanissent, ce ne sera qu'en condamnant au silence le parlement sicilien.

L'Allemagne en est à sa troisième tentative républicaine ; cette dernière a été plus redoutable que les précédentes, et les propagandistes ne se tiennent pas pour battus. En ce moment, tandis que la Suisse vomit de nouveau sur le grand-duché de Bade les bandes repoussées il y a cinq mois, et, qu'à la suite de plusieurs meetings populaires, des barricades se dressent dans les rues de Cologne, les trois assemblées de Francfort, de Berlin et de Vienne forment comme un triangle équilatéral à chacune des extrémités duquel répondent des agitations qui ont la même origine et le même but. Quoique les chances comme les positions soient diverses pour les gouvernements qui résistent à ces tentatives, cependant il s'en faut que la cause conservatrice soit battue, et l'on sent qu'il existe au fond du pays des éléments d'ordre qu'il sera bien difficile de déraciner. A Berlin, le roi, après avoir vu tomber un

ministère extrêmement libéral devant un vote de défiance que l'intimidation seule avait pu faire dicter à l'Assemblée, le roi, dis-je, poussé à bout de concessions, s'est décidé à reformer une administration militaire, et déjà l'Assemblée perd à la fois de sa superbe et de sa peur. La déconfiture morale de Held, un des chefs de l'insurrection chronique des bords de la Sprée, n'a pas peu contribué à ce résultat.

A Francfort, on sait l'extrême gravité des événements qui ont ensanglanté les rues de la ville fédérale, et les horribles détails de l'assassinat de deux membres de l'Assemblée, le prince Lichnowski et M. d'Auerswald, ont couvert les journées allemandes de septembre d'un opprobre aussi grand que celui dont le meurtre du général de Bréa a enveloppé nos journées de juin. Cette tentative violente contre l'Assemblée allemande a eu lieu après que ce corps délibérant, revenu de l'illusion où l'avait entraîné l'orgueil professoral de M. Dahlmann et avertie par une note menaçante de l'Angleterre, se fût décidée à reconnaître enfin l'armistice conclu entre le Danemark et la Prusse. Si la Diète de Francfort eût persisté dans son système de germanisme indéfini, elle eût porté un coup mortel à la noble entreprise à laquelle elle s'est vouée, celle de fonder l'unité de l'Allemagne. Mais le torrent est rentré dans son lit, et l'on peut espérer qu'il marchera désormais d'un cours plus régulier et plus fécond. En attendant, il a fallu, pour assurer la sécurité des représentants de l'Allemagne et le calme de leurs délibérations, décréter l'état de siége et prendre toutes les mesures dictatoriales usitées en pareille circonstance, ce qui, par rapport à la situation normale de toute assemblée délibérante, ne met pas Francfort dans une meilleure condition que Paris.

A Vienne, la corde n'est guère moins tendue. Le prince de Metternich était bien vieux ; le sang des nobles de la Gallicie avait rejailli sur sa longue renommée, et l'obstination qu'il mit, dans un temps où la publicité triomphe de tous les obstacles, à couvrir d'un voile de dénégations officielles les fautes du gouvernement viennois et les crimes de ses agents, a plus contribué peut-être que toute autre cause à la chute si prompte et si imprévue de ce Séjan civilisé. Mais le fond du système de M. de Metternich n'est nullement condamné, et nous mettons au défi de maintenir l'unité de l'empire d'Autriche autrement que par un retour mitigé aux principes qui l'avaient fondé et maintenu. Il importe au salut même des populations de cet empire que le lien politique qui les réunit, quelque artificiel qu'il soit, dure encore longtemps. Aussi les Magyars, pour prix de leur révolte contre le pouvoir central, se voient-ils assaillis par un soulèvement général de tous ceux de leurs compatriotes qui ne sont ni de leur sang, ni de leur langue. Le ban Jellachich, interprète de toutes ces répugnances invincibles, marche à la tête d'une armée de Croates contre la capitale magyare. Son expédition ressemble à un cortége triomphal ; des défections formidables s'opèrent dans les troupes qu'on lui oppose, et à moins que les Hon-

grois ne retrouvent dans leur désespoir et dans leur puissante énergie militaire des ressources inattendues, le gouvernement central qui a favorisé ouvertement le mouvement slave va recueillir les fruits de la guerre civile. La transaction qui interviendra bientôt, parce que tout le monde en reconnaît la nécessité, tournera, au moins provisoirement, à l'avantage de l'autorité impériale.

En un mot, l'Europe est en état de siége; voilà la belle nouveauté que nous aurons inaugurée dans tous les Etats. Nous renversons un trône en quelques heures et aussitôt tous les trônes sont ébranlés; quelques insensés prêchent chez nous le communisme, et à ce signal le communisme lève partout la tête; la société se défend en France par l'état de siége et la dictature : la dictature et l'état de siége deviennent la loi générale des autres Etats. Que signifie cette singerie ? D'où provient cette stérilité de l'Europe à côté d'une fécondité aussi déplorable que la nôtre ? Serons-nous sauvés, parce qu'on ne sait faire de sottises qu'à notre image ?

On peut, du reste, juger de ce qui attend le reste de l'armée par ce qui arrive à la tête de colonne. L'intérieur ne se calme pas et le programme de la République modérée devient chaque jour plus chimérique. Notre jeune gouvernement en est déjà à la maladie des banquets : on a voulu célébrer le cinquante-septième anniversaire de la fondation de la première République, et le *Châlet*, sorte de guinguette de grand style, a entendu un discours de M. Ledru-Rollin qui retentit aujourd'hui dans toute la France. Les échos de Bourges, de Lyon, de Toulouse surtout répondent à la voix du tribun dont on osait parler ces jours derniers comme d'un ministre en expectative, et la commentent en déclarations sanglantes.

Il y a dans tout cela deux questions graves et qu'il faut distinguer, celle des départements méridionaux et celle de la capitale. Quant à cette dernière, nous hésitons entre le mépris profond que nous inspire ce recours violent aux armes les plus usées de la démagogie, et la considération de l'effet trop réel que produisent de telles paroles. Nous savons, par expérience, qu'il n'y a rien de trop absurde en ce genre. La situation des provinces du Midi et la manière dont on prétend les gouverner nous inspirent des préoccupations encore plus graves. La supposition du complot légitimiste à Montpellier et la dissolution impolitique du conseil municipal de cette ville ont porté leurs fruits. Les autorités que la République a été obligée de prendre dans les officines de la mauvaise presse, ne peuvent s'arrêter sur cette pente. C'est ainsi qu'on a vu à Toulouse, un préfet, un maire, un conseil municipal, assis dans une salle rouge, à un banquet de la République sociale, et contraints de subir les cris de : *Mort aux riches ! Mort à Cavaignac! A bas l'Assemblée nationale !* Ladite assemblée s'est vivement émue de cet incident qui va causer de nouvelles complications.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

LES

CATHOLIQUES FRANÇAIS

JUGÉS PAR LE *QUARTERLY-REVIEW*.

Une des *Revues* les plus célèbres de la Grande-Bretagne, le *Quarterly-Review*, organe des tories, a consacré, dans son numéro de juin, un long article à l'examen de l'*état de la religion en France*. Nous ne connaissons pas le spirituel auteur de ce travail ; mais ce doit être assurément un homme d'une intelligence supérieure, et dont le jugement se distingue par la rectitude et l'impartialité.

Indépendamment de la reconnaissance que doit nous inspirer le sentiment très-bienveillant qui a dicté son appréciation des doctrines du *Correspondant*, du but et du mérite des écrivains qui se sont consacrés dans sa rédaction à la défense des libertés religieuses, il est infiniment trop curieux de connaître le jugement que portent en Angleterre les protestants éclairés sur le clergé français, sur son influence politique et sur ce qu'on est convenu d'appeler le *parti catholique*, pour que nous ne croyions pas être agréables à tous nos lecteurs en donnant de cet article d'assez longs extraits ; les bornes de notre recueil ne nous permettant pas de le leur faire lire dans son entier[1].

Nous répondrons brièvement à quelques-unes des propositions de l'écrivain anglais ; quelque bien renseigné qu'il soit sur l'état des esprits en France, quels que soient son impartialité et son désir d'être toujours juste autant que bienveillant, il n'a pu cesser d'être Anglais, aristocrate et protestant, et n'a pas toujours résolu les questions qu'il se posait, pour ne les avoir pas envisagées sous leur vrai point de vue.

DE L'ÉTAT DE LA RELIGION EN FRANCE.

Depuis l'époque de la Convention nationale, les assemblées politiques de la France n'ont renfermé pour ainsi dire aucun ministre ni de l'Eglise romaine ni du culte protestant. Ils n'étaient point de fait

[1] La *Revue britannique* a fait connaître cet article à ses lecteurs, mais à sa manière, c'est-à-dire en accommodant les opinions de l'auteur original à celles du traducteur. Un tel travail, loin de nous dispenser du nôtre, nous fait un devoir de reproduire fidèlement les expressions de l'original.

exclus par la loi, mais par les mœurs et l'opinion publique. Sous la Restauration, de 1814 à 1830, deux ecclésiastiques seulement, l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois, et l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines, arrivèrent à la députation. Le premier fut déclaré indigne de siéger à la Chambre, à cause de sa participation à la mort de Louis XVI, et le second n'avait siégé que quelques semaines lorsqu'il donna sa démission, soit amour-propre blessé (il n'avait paru qu'une fois à la tribune, et sans succès), soit tact et bon sens, l'expérience l'ayant peut-être convaincu que dans l'état des opinions en France une assemblée politique n'était pas la place d'un prêtre. De 1830 à 1848, sous le gouvernement de Louis-Philippe, un seul ecclésiastique, l'abbé Genoude, propriétaire et principal rédacteur de la *Gazette de France*, entra à la Chambre des Députés ; mais ce fut beaucoup plus comme éditeur d'un journal influent que comme prêtre catholique qu'il fut nommé. Son caractère ecclésiastique avait fait échouer toutes ses précédentes tentatives pour être élu. La première fois qu'il monta à la tribune, il fut écouté avec curiosité, quoique avec peu de bienveillance ; la Chambre ne lui témoigna ensuite que de l'impatience et de l'ennui.

La nouvelle Assemblée nationale renferme dix-sept ministres de l'Eglise catholique romaine : trois évêques, douze prêtres, un moine, un prêtre philosophe M. de Lamennais, et de plus un ministre protestant.

Deux autres faits non moins étranges et non moins nouveaux que celui-ci signalent à nos yeux la Révolution de 1848. Pendant toute la Révolution de Février pas une attaque, pas une insulte ne fut adressée aux prêtres et aux Eglises catholiques ; pas un exemple ne fut donné de cette animosité contre la religion qui dans toutes les révolutions précédentes, y compris celle de 1830, avait éclaté avec tant de violence.

Le clergé français, de son côté, a adopté partout la Révolution et presque avec une sorte d'ostentation. La chaire et l'autel ont retenti des louanges de la République. Les prêtres ont béni les arbres de la liberté, ils ont marché aux élections à la tête ou au milieu de leurs paroissiens. Nous nous demandons ce que signifient ces faits ? La France révolutionnaire est-elle tout à coup retournée au catholicisme ? le catholicisme est-il devenu tout à coup républicain ?

Nous ne croyons ni à l'une ni à l'autre de ces métamorphoses. L'Eglise catholique est par son essence ennemie des révolutions. Les principes sur lesquels elle se fonde sont l'autorité, l'unité, la perpétuité, c'est-à-dire les principes les plus diamétralement opposés à l'esprit révolutionnaire. La forme monarchique lui est agréable, parce que c'est la sienne. Dans les jours de leur pouvoir le plus absolu et sous l'exaltation de leur orgueil, pour satisfaire quelque passion ou pour servir quelque intérêt

de l'Eglise, les prêtres, les évêques et même les papes, ont, il est vrai, excité ou soutenu la révolte contre les rois; mais c'était le résultat des erreurs et non des doctrines de l'Eglise. A partir des trois derniers siècles, dans toutes les luttes qui ont signalé l'établissement des gouvernements modernes, l'Eglise s'est constamment montrée dévouée à la cause du pouvoir, du pouvoir anciennement établi, du pouvoir monarchique ; ses ennemis ajoutent, dévouée au pouvoir absolu.

Le clergé français ne peut pas avoir tout à coup abandonné ces maximes générales de l'Eglise à laquelle il appartient. Il peut moins que tout autre prendre une voie semblable, car la grande Révolution française fut principalement dirigée contre lui. Les prêtres français ont été par elle persécutés, outragés, exilés, martyrisés avec cette cruauté qui caractérise tout essai impuissant pour exterminer un ennemi vaincu. Les auteurs de la Révolution de Février se sont, il est vrai, abstenus de cette guerre contre la religion; mais quoique la physionomie soit changée sous ce rapport, cette révolution n'est évidemment qu'une phase de la première, un retour de l'ancienne fièvre, une nouvelle éruption de l'ancien volcan. Cette fois, le torrent dévastateur qui a renversé le palais a épargné l'Eglise ; mais c'est toujours le même torrent, vomi par les mêmes cratères, et à chaque instant son flot brûlant peut ravager ce qu'il a jusqu'à présent épargné. Est-il possible que le clergé français puisse se faire illusion à lui-même sur ce point? Peut-il réellement croire que c'est par un sentiment de sympathie pour sa foi ou de respect pour ses droits que les vainqueurs de Février l'ont épargné ! Une telle confiance dénoterait un puéril aveuglement que les événements qui se succèdent doivent suffire à dissiper ; car à chaque instant il échappe à ces vainqueurs des paroles, des démarches et des actes qui révèlent ce qui se passe dans leurs âmes, et témoignent de ce qu'ils feraient, si, au lieu d'être les vainqueurs d'un jour, ils étaient réellement les dominateurs et les maîtres de la France. Les dix-sept prêtres qui siégent à l'Assemblée nationale auraient-ils eu besoin d'être présents à la séance dans laquelle M. Crémieux, l'ex-garde des sceaux de la République, a remercié les femmes venues pour le congratuler de sa proposition en faveur du divorce, pour se former une idée nette des dispositions de la révolution envers l'Eglise?

C'est l'éternel honneur de l'ancien clergé d'avoir héroïquement résisté à la tyrannie impie et sanguinaire de la Révolution française de 1789 à 1798. Ce clergé soupçonné de tiédeur et de scepticisme fournit pourtant des milliers de martyrs à la foi ; c'était un clergé riche et il passait pour mondain, et cependant il a supporté toutes les misères de la pauvreté avec une admirable simplicité. L'Angleterre, l'Europe en-

tière, ont vu les évêques et les prêtres français aussi patients et aussi sereins au milieu des souffrances obscures de l'exil, qu'ils avaient été courageux et fidèles parmi les terreurs et les dangers de la lutte révolutionnaire. « Vous voulez leur ôter leurs croix d'or, disait le comte de Montlosier à l'Assemblée constituante; ils prendront une croix de bois. C'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Ce fut en effet la croix de bois portée par les prêtres français qui, quand l'heure de la réaction arriva, sous le consulat, rendit à l'Eglise cette autorité morale, cette place dans les affections du peuple qu'elle regagna si rapidement. Le clergé français reçut alors la récompense de son dévouement et de son courage dans les jours d'épreuve; il avait résisté à l'anarchie avec une noble constance, et le rétablissement de son influence coïncida avec la renaissance de l'ordre. La Révolution de février n'a pas soumis le clergé actuel à de semblables épreuves. Il n'y a eu ni persécution, ni spoliation, ni exil, ni exécutions. C'est un immense progrès, sans doute, après des exemples d'une nature si différente, et le clergé a raison d'attacher une grande importance à ces lueurs d'un esprit nouveau chez ses anciens ennemis. Mais la nature même de cette révolution, les souvenirs qu'elle réveille, les noms qu'elle rappelle, les scènes qui l'ont accompagnée, les symptômes qu'elle dénote, le danger que peuvent courir dans un tumulte et une anarchie semblable la dignité et l'autorité de la religion, tout conspirait à imposer au clergé une attitude pleine de réserve; pas d'hostilité, mais aussi point d'empressement. Pourquoi n'a-t-il pas conservé cette attitude? Pourquoi, avant que les vagues écumantes de la révolution ne se fussent apaisées, lorsque la République luttait encore pour exister, montrèrent-ils tant de facilité, tant de complaisance, un si prompt acquiescement? Etait-ce timidité et faiblesse, ou bien le clergé français ne fit-il que montrer sous une forme différente cette absence complète de tout esprit de résistance qui semble caractériser le peuple français [1]?

La résistance au pouvoir arbitraire, aux mesures illégales et à l'anarchie, est la disposition naturelle, la vertu tutélaire des peuples accoutumés à jouir de la liberté; et ici nous ne voulons pas parler de la résistance des factions cherchant à renverser un gouvernement, mais du mouvement spontané par lequel, à la veille comme au lendemain d'une révolution, chaque citoyen défend et maintient, pour sa part, ses opinions, sa dignité, ses intérêts et ses droits. De ce concours de toutes les résistances individuelles, obscures et non concertées, résulte cette glorieuse résistance nationale qui rend la tyrannie ou l'anarchie impos-

[1] On s'aperçoit ici que l'article a été écrit avant les journées de juin.

sible. La France en 1848, nous le disons à regret, n'a pas offert ce grand, ce noble spectacle. Elle s'est soumise sans difficulté à une révolution qu'elle ne désirait pas. Elle accepte de même une république dans laquelle elle n'a pas foi. Le clergé français a-t-il seulement partagé cette disposition générale, et a-t-il seulement tenu envers la révolution et la république de février la même conduite que toute la nation française? La disposition générale a, sans aucun doute, grandement contribué à la ligne de conduite adoptée par le clergé; mais nous ne croyons pas qu'elle l'explique complètement. Il en existe d'autres causes : ces causes, liées essentiellement à l'état actuel de l'église et du clergé en France, ont plus que le reste produit ce phénomène.

C'est une vérité incontestable que Dieu n'a fait du Christianisme ni le privilége d'une certaine organisation sociale ou d'une certaine forme de gouvernement, ni l'apanage de certaines familles. Le Christ est venu dans le monde pour tous les hommes et pour tous les siècles : les ministres de son Eglise doivent la maintenir au-dessus de toutes les diversités et de toutes les vicissitudes de la société humaine, pour être plus en état de travailler dans tous les temps et dans tous les lieux aux progrès de la foi et au salut des hommes. Cette maxime a été souvent proclamée par l'Eglise catholique elle-même, quoiqu'elle s'en soit trop souvent écartée dans la pratique.

Le clergé français rendra un service immense, non-seulement à la France, mais à l'Europe entière, en renonçant, comme un grand nombre de ses membres, évêques ou prêtres, semblent y être disposés, à toute ambition politique ou mondaine ; en se renfermant scrupuleusement dans les bornes de sa mission religieuse, et dans l'influence que cette mission bien remplie ne peut manquer de lui assurer. Et si telle avait été la seule cause de l'attitude qu'il a prise envers la révolution de février, nous l'en louerions hautement, bien que nous soyons obligés de convenir que cette conduite a un peu manqué de modération et de dignité.

Mais nous craignons que des causes moins honorables n'aient grandement contribué à la faiblesse et à la complaisance déployées pour une révolution évidemment peu favorable au Christianisme et peu inspirée par lui. Le clergé français est aujourd'hui presque exclusivement recruté dans les rangs les plus humbles de la société. L'Eglise de Rome, comme l'Eglise réformée, a toujours mis sa gloire à admettre parmi ses membres et à élever aux plus hautes de ses dignités des hommes de toutes les classes et de toutes les conditions, sans leur demander autre chose que le mérite personnel et les vertus. En cela elle est restée fidèle aux préceptes et aux exemples de charité universelle de son divin fon-

dateur. Par là aussi elle s'est alliée étroitement à la masse du peuple. Toutes les communions chrétiennes, quelle que soit la différence de leur organisation, offrent le spectacle admirable d'un clergé qui ne s'érige point en caste, qui ne reconnaît ni priviléges ni exclusions parmi les candidats qu'il reçoit dans ses rangs, qui recherche et accueille avec empressement tout ouvrier capable de l'aider dans son œuvre, et qui leur distribue, selon leur aptitude, les différents postes de travail et de combat. Mais, tandis que le clergé chrétien ouvre ses rangs aux hommes nés dans la plus humble condition, il doit aussi s'attacher des hommes tirés du rang le plus élevé, afin de répandre l'esprit chrétien sur la société tout entière.

Nous pouvons le dire avec un orgueil légitime, c'est là un des avantages que l'Eglise d'Angleterre doit à notre excellente organisation sociale. Toutes les classes de la société anglaise, depuis l'aristocratie jusqu'au peuple proprement dit, fournissent leur contingent au clergé national, sont mêlées dans ses rangs, et se réunissent dans la grande œuvre de l'éducation chrétienne, dont il répand les bienfaits sur tous. L'ancien clergé français présentait une certaine analogie avec cet état de choses, bien que d'une manière moins complète et moins régulière. On ne trouve rien de semblable dans le clergé français actuel. Ni l'ancienne noblesse, ni les classes moyennes, ni la magistrature, ni le barreau, ni le commerce ne consacrent leurs fils à l'Eglise. Les exceptions sont si rares qu'elles ne valent pas la peine d'être remarquées. C'est parmi les paysans et les artisans, dans la partie de la population complétement dépourvue de fortune et même d'éducation, que l'Eglise est obligée de chercher ses ministres. Et ils ne lui apportent, en retour de cette sainte adoption, ni la considération, ni l'autorité personnelle que leur donneraient des relations de société ou de famille. Leur intelligence, qui n'a reçu d'autre développement que celui qu'elle tient des études ecclésiastiques, est, comme leurs idées et leurs habitudes, étroite, vulgaire et mesquine. Les grands événements de la société passent sur la tête de tels hommes sans qu'ils en comprennent la signification et les conquences probables, sans qu'ils soient capables de les apprécier d'une manière juste ou de diriger les impressions morales du peuple qui les entoure.

Telle est, si nous en croyons nos propres observations, l'état actuel de l'esprit d'un grand nombre de prêtres en France, de ceux-là même qui, avec beaucoup de bon sens et de modération, abdiquent toutes prétentions politiques, et se renferment dans les devoirs de leur profession. Leur vie honorable et morale, leur conduite pure sont un exemple vivant pour les personnes qui les entourent. A aucune époque

le clergé français, depuis l'évêque jusqu'à l'humble vicaire, n'a mérité plus de sympathie et de respect par la régularité de ses mœurs, par son inépuisable charité, par l'accomplissement simple et sans faste des plus pénibles devoirs; mais rien n'indique qu'il fasse de bien vifs efforts pour éveiller ou pour nourrir l'esprit religieux, cette flamme intime qui illumine et purifie les cœurs dans lesquels elle est allumée. Le point de vue sous lequel beaucoup de bons prêtres français considèrent leur mission sacrée et la façon dont ils l'accomplissent, semblent dictés par une froide et stérile routine.

Rien de grand cependant n'a jamais été accompli sans ardeur d'esprit et de cœur, sans passion en un mot. La tâche de rallumer dans un pays comme la France la flamme presque éteinte de la foi chrétienne est aussi grande que difficile. La portion du clergé catholique qui, pour atteindre ce but glorieux, veut rompre complètement avec les intérêts et les passions politiques, montre de la sagesse, de la vertu et de la piété. Mais il ne suffit pas de conduire languissamment le peuple dans le sentier battu de quelques pratiques religieuses. Une conviction forte et éclairée des vérités du Christianisme et de la légitimité de l'empire que Dieu leur a donné sur les consciences, doit d'abord remplir et animer les âmes de ses ministres. Quand l'Eglise avait, directement ou indirectement, une grande part dans le pouvoir temporel; quand elle disposait plus ou moins absolument des faveurs et des rigueurs de l'autorité séculière, elle pouvait se persuader que le maintien de sa discipline et de ses pratiques suffisait au maintien de son ascendant. Elle se trompait, mais son erreur était naturelle. Maintenant que cette Eglise est sans aucun pouvoir politique en France, et telle sera bientôt sa condition dans toute l'Europe, maintenant qu'elle est réduite à ses propres ressources et à sa propre force, il est impossible qu'elle ne comprenne pas, ou, si elle refuse de le comprendre, que l'expérience ne lui apprenne pas, peut-être à ses propres dépens, que sa force réside seulement dans la réalité profonde, dans l'énergie active de sa foi, et, qu'afin de s'élever au-dessus des partis politiques, elle doit non-seulement se confier à des habitudes, mais à des convictions religieuses profondément enracinées dans le cœur.

Il existe dans le clergé français une autre portion assez considérable de prêtres qui, bien loin de vouloir se tenir à l'écart de la politique, continuent à partager et à servir les passions du parti avec lequel l'Eglise catholique de France a fait longtemps cause commune, les légitimistes. En 1789, la conformité des intérêts et des sentiments forma une étroite alliance entre la noblesse française et le clergé; pendant toute la Révolution ils luttèrent et souffrirent ensemble. La Restauration de 1814

fut saluée comme une victoire et la Révolution de 1830 regardée comme une défaite par le clergé et la noblesse. A mesure que ces événements se développèrent, le clergé, placé plus près de la masse de la nation, et qui reprenait avec moins de difficulté sa place et son importance dans le nouvel ordre social, se détacha par degrés de son alliée, mais toujours à regret et incomplétement. C'est surtout dans l'Ouest et dans le Midi de la France que cette alliance de l'élément ecclésiastique et du parti légitimiste est encore intime et puissante.

La plupart des aumônes qui soutiennent les œuvres pieuses et charitables que dirige le clergé, sont des dons de ce parti, et c'est une des causes qui cimentent l'étroite alliance de la religion et de la charité avec les légitimistes.

Au milieu d'un clergé agité ainsi intérieurement, et flottant entre deux tendances vagues et confuses, un nouveau parti s'est élevé, peu nombreux mais important et fait pour accroître plutôt que pour diminuer la confusion. Il a pris le nom de *parti catholique*[1], comme s'il était exclusivement ou par excellence catholique. Quelques personnes l'appellent plus justement le *parti libéral catholique.* A le juger par son origine et ses premières manifestations, nous le trouverions mieux nommé *parti radical ou révolutionnaire catholique.* Tel parut être au moins son caractère, tant qu'il eut pour organe *l'Avenir* et pour chef l'abbé de Lamennais. Ce n'est pas la première fois que le désir de réconcilier le catholicisme avec la liberté et de prouver qu'il peut vivre dans une harmonie parfaite avec les idées et les institutions libérales, a été le but d'efforts sincères et ardents parmi les catholiques, tant prêtres que laïques. Ce n'est pas non plus la première fois que de tels esprits, une fois entrés dans cette carrière, se sont jetés violemment, et sans gradation, de l'idolâtrie du pouvoir absolu à l'idolâtrie de l'indépendance individuelle. L'abbé de Lamennais n'est pas le seul prêtre qui, à des moments de crise politique ou religieuse, ait offert le spectacle de cette brusque transformation. Prêtre, gentilhomme et breton ; penseur vigoureux, intrépide et présomptueux ; écrivain abondant et précis, éloquent et plein de grâce, il excelle dans l'art de revêtir les idées démagogiques d'un langage pur et élevé ; dévoué, au moins autant par orgueil que par conviction, à ses propres idées et à ses propres paroles, la rigueur de sa logique, l'éclat de son éloquence ou l'enthousiasme de quelques adeptes l'enivrent de cet orgueilleux plaisir qui aveugle l'esprit le plus élevé et le conduit aux plus étranges aberrations, en endurcissant le cœur contre les désenchante-

[1] L'auteur ignore que nous n'avons pas pris volontairement le titre de *parti catholique,* et que ce sont nos adversaires qui nous ont décerné cette dénomination.

ments et les malheurs qui en sont la conséquence ; l'abbé de Lamennais a probablement rêvé plus d'une fois un schisme dans l'Eglise et une révolution, non-seulement dans l'Etat, mais dans la société, pour la glorification de sa personne et de ses doctrines, et plus d'une fois, surtout dans les dernières circonstances, il a pu croire prochain l'accomplissement de ses rêves. Il a échoué, cependant, et il s'est retiré volontairement dans l'isolement et l'inaction. Il avait méconnu son siècle.

Dès le moment où le radicalisme religieux et politique de l'abbé de Lamennais attira sur lui l'anathème de Grégoire XVI, presque tous ses disciples l'abandonnèrent. Ils s'étaient flattés, un peu légèrement, que leur chef et eux-mêmes pourraient être à la fois libéraux et catholiques, mais ils étaient avant tout catholiques, et voulaient rester tels.

L'Avenir tomba, et la coterie dont il était le centre se dispersa. Pendant un temps, il sembla même que ce parti se fût complétement évanoui ; mais il se reforma bientôt. Des motifs sérieux, des sentiments sincères avaient dirigé ses premiers pas ; ils le relevèrent de sa chute. Un journal mensuel, auquel le public français accordait trop peu d'attention, *l'Université catholique*, continua la lutte qui avait pour but d'établir l'harmonie entre l'Eglise catholique et les idées de même que les institutions des temps modernes. Les sentiments dont ce journal était l'organe étaient sincères, ses efforts persévérants, mais ils furent purement littéraires ; il fallait qu'une question pratique et spéciale transportât le débat du champ de la philosophie à celui de la politique, et de la presse aux Chambres. Il fallait surtout qu'un homme éminent et considéré dans le monde politique vînt plaider à la tribune la cause du Catholicisme allié à la liberté. Le projet de loi sur l'instruction secondaire, présenté en 1842 par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, en fournit l'occasion. Le champion se révéla dans la personne de M. de Montalembert. Les hommes qui avaient professé des opinions ou des tendances libérales-catholiques formèrent dès lors un parti politique régulier, actif, influent dans les Chambres et les élections ; guidé par un homme ardent, jeune, sincère, éloquent et entouré de l'estime générale, il fut soutenu par un grand nombre d'évêques, et dès ce moment traité avec crainte et respect. Il est représenté dans la presse par un journal quotidien, *l'Univers*, et une revue périodique, *le Correspondant*, que distingue le mérite, maintenant rare en France, d'avoir des opinions arrêtées, et d'en poursuivre avec la plus entière conviction la diffusion et le triomphe. Ainsi constitué dans le clergé et les laïques, dans les assemblées et la presse, le parti libéral-catholique conserve encore çà et là des traces de son origine ; il est parfois plus radical que ne le comporte l'œuvre qu'il a entreprise, et qu'il ne convient à sa morale et à ses doctrines religieu-

ses. Il lutte courageusement pour la foi chrétienne contre l'esprit d'anarchie et d'impiété révolutionnaire, et cependant il subit encore souvent en politique la tyrannie de ce libéralisme vulgaire qu'il combat en religion, ou bien, en religion, il se courbe sous le joug du vieil absolutisme, sentiment exclusif qui fait réclamer la liberté pour soi-même, mais ne peut comprendre que la liberté en matière de foi est impossible sans la charité. Ces fautes, ces inconséquences du parti libéral-catholique lui ont nui dans l'opinion publique, et ses ennemis veulent les faire considérer comme des vices inhérents à la nature de ses principes et de ses sentiments. Ses amis, au contraire, ont le ferme espoir que, comme il a abjuré les extravagances de l'abbé de Lamennais, il reconnaîtra ses erreurs et le tort qu'elles lui font. Si ce parti arrivait à dominer en France, on pourrait craindre que, loin de se corriger de ses défauts, il n'en fût complétement maîtrisé, et que les germes de l'absolutisme, qui percent dans ses idées, ne triomphassent de ses principes plus récents de liberté. Mais les catholiques libéraux ne sont probablement pas destinés à une victoire si dangereuse pour eux. Pour longtemps encore, pour toujours peut-être, leur situation sera dans l'opposition : chacun de leurs progrès sera difficile et contesté. En réunissant sous sa bannière les deux principes opposés qui divisent le monde, ce parti peut rendre d'importants services à l'ordre social ainsi qu'à la religion, à la liberté et à la morale publique. Les vestiges de l'esprit radical gêneront souvent le gouvernement, irriteront le public, et discréditeront la cause de la religion ; mais la sincérité de ses convictions, sa fidélité à la discipline de l'Eglise à laquelle il appartient, la haute position sociale et les lumières de ses principaux membres, et les preuves qu'ils ont déjà données de leur probité politique, seront autant de limites aux erreurs de ce parti, et nous inspirent la confiance qu'au lieu de glisser sur la pente périlleuse qu'il côtoye il s'élevera aux régions pures et sereines du Christianisme, unique sphère dans laquelle cette harmonie de la foi et de la liberté, de l'Eglise et de l'Etat, objet constant de leurs vœux et de leurs efforts, puisse jamais être sûrement établie. A tout prendre, et dans l'état présent de la religion en France, le parti libéral catholique nous apparaît comme un fait important et un élément salutaire.

Nous rendons pleine justice aux intentions de l'auteur de cet article ; nous admirons même, à certains égards, la rectitude et la sagacité de son jugement ; mais il prouve encore une fois à quel point il est difficile, même à l'homme le plus éclairé, d'apprécier un pays et une société dont il ne fait pas partie. Le lecteur aura de lui-même relevé les erreurs et réfuté les préjugés dont ce remarquable travail offre la trace. Nous nous contenterons d'un petit nombre d'observations que nous offrons comme un hommage à l'impartialité de l'auteur anglais.

C'est se montrer bien mal informé que de croire que le clergé français se soit compromis par son empressement à accueillir la République, et que, dans cette grande circonstance, il ait manqué de dignité et de modération. Si l'écrivain du *Quarterly-Review* avait assisté comme nous, jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, à toutes les phases de ce grand événement, il se serait fait une tout autre idée de l'attitude de nos évêques et de nos prêtres. Nous ne rappellerons pas les craintes très-fondées que le gouvernement de Louis-Philippe avait inspirées aux amis de la religion, de ses entreprises sur l'indépendance de l'Eglise, et de son peu d'égard pour les réclamations si unanimes et si mesurées de nos évêques. Sous beaucoup de rapports, une révolution quelconque était pour eux une délivrance. Mais le clergé français avait trop d'impartialité et de connaissance des hommes pour s'abandonner à une joie inconsidérée et inconvenante. Des hommes graves, et surtout des chrétiens, évitent de récriminer contre les vaincus, et d'ailleurs qui sait si nous ne gravitons pas vers des maux encore plus considérables ?

Mais répondre au respect vraiment extraordinaire du peuple pour la religion au milieu de l'effervescence révolutionnaire par de la défiance et une abstention inquiète et mécontente, c'eût été, de la part des prêtres, non-seulement une faute, mais un crime ; nous sommes fiers et heureux qu'ils en aient évité jusqu'à l'apparence. L'auteur anglais ne sait pas la part qu'ont prise des laïques, entièrement étrangers au mouvement de Février, et dont quelques-uns ne dissimulaient pas leur attachement pour le gouvernement de Juillet, aux premières manifestations du clergé en faveur d'une République honnête et modérée : s'il était au courant des personnes et de leurs opinions en France, il serait bien étonné d'apprendre quelles sont celles qui ont déterminé le nonce du Pape à préparer au moyen d'une déclaration publique la prompte reconnaissance du nouveau gouvernement par Pie IX.

L'auteur anglais, qui s'exagère singulièrement l'humble origine des membres de notre clergé, ignore sans doute que ceux de nos prêtres qui ne peuvent se vanter d'une extraction noble ni même bourgeoise, sortent pour ainsi dire tous de cette classe de cultivateurs-propriétaires qui, malgré leur condition modeste et leur vie laborieuse, voient avec le plus de mécontentement les doctrines du socialisme, et éprouvent par conséquent le plus de répugnance à accepter une forme de gouvernement qui semble favoriser l'application de ces doctrines.

Enfin l'habile rédacteur du *Quarterly-Review* peut se rassurer sur les dangers que ferait courir au parti *libéral catholique* l'avénement trop prompt de ses membres les plus distingués au pouvoir. Ce *parti* ne s'est formé qu'avec la perspective d'une lutte prolongée et pour ainsi dire éternelle : il peut rendre, il rend déjà de grands services à la société dans l'attitude de neutralité qu'il a dû prendre ; si jamais les obstacles que l'état des esprits en France oppose à ses succès politiques devaient s'aplanir et disparaître, le parti catholique perdrait son légitime prestige, et il en sera de même pour chacun de ses membres que des circonstances fortuites ou volontaires appelleront à une branche quelconque de la direction du gouvernement. Il est donc inutile de raisonner dans une hypothèse que nous avons le droit d'assimiler à la négation même de notre existence.

***

LES VOYAGEURS NOUVEAUX.

Voyage de circumnavigation de la frégate l'Artémise, par M. le contre-amiral LAPLACE [1].

De cette riche colonie de Ceylan, nous entrons dans une autre colonie qui appartient à une nation jadis puissante, maintenant affaiblie par une longue suite de révolutions, dépouillée de son ancien éclat et végétant sous le patronage de l'Angleterre. Nous entrons à Goa, chef-lieu des possessions portugaises dans l'Inde. Quel contraste entre cette capitale et celle de Ceylan ! Quel triste aspect pour celui qui, reportant ses regards vers le passé, se rappelle les entreprises aventureuses, les succès héroïques de la patrie de Camoëns ! Où sont ces jours de gloire où de hardis navires portaient le pavillon du Portugal à travers les océans les plus lointains, dans les régions les plus inexplorées ? Où est ce vaillant don Henri, le navigateur qui ouvrit à sa nation la route des Indes ? Où sont ces B. Diaz, ces Vasco de Gama, ces Cabral et ces soldats d'Albuquerque, qui, à chacune de leurs expéditions, découvraient une nouvelle terre, recueillaient un nouveau trésor, et, dans l'espace d'un siècle à jamais mémorable, plantaient l'étendard chrétien sur les plages d'Afrique, d'Amérique, d'Asie ? Hélas ! c'en est fait de tous ces jours de grandeur et de prospérité. Tant de conquêtes achevées si rapidement n'ont pu rester au pouvoir du petit pays qui les avait faites d'une façon si merveilleuse. Les unes ont échappé de ses mains débiles ; d'autres lui ont été enlevées par les Anglais, et celles qui lui restent sont pour la plupart dans un tel état de délabrement qu'elles ne jettent plus qu'un faible lot dans la balance de sa fortune.

Telle est entre autres cette colonie du Malabar, dont Goa est la capitale. Au temps d'Albuquerque, cette ville était le centre d'un commerce considérable. Là, de nombreux caboteurs apportaient les diverses productions de l'Asie ; là, les flottes du Portugal débarquaient les denrées européennes qui devaient être échangées contre les denrées de l'Orient ; là se préparaient les expéditions formidables des vice-rois portugais contre les nations riveraines du golfe Persique, de la mer Rouge, du détroit de Malacca. Chaque place maritime de ces vastes contrées reconnaissait la suprématie de Goa et concourait à sa splendenr. Pendant

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXII, p. 491.

le XVe siècle, c'est-à-dire pendant les cent années qui suivirent l'entrée des Portugais dans les Indes, Goa fut la reine de l'Asie méridionale ; Goa absorba le commerce que Vasco de Gama avait enlevé aux Vénitiens en découvrant le Cap de Bonne-Espérance ; Goa s'éleva à un degré de prospérité incroyable.

Maintenant l'ancienne et splendide Goa a été abandonnée par une population trop peu nombreuse pour occuper ses vastes palais et trop pauvre pour les entretenir. A deux lieues de là est une autre ville du même nom, qui ne compte pas plus de quatre à cinq mille habitants. C'est la résidence des autorités, c'est la nouvelle capitale, réduite aux proportions de la nouvelle situation du Portugal. On n'y voit que des maisons délabrées, dont quelques-unes portent cependant le nom pompeux de palais ; point d'industrie, peu de commerce, nul revenu public assuré, et, pour comble de malheur, une population inquiète, turbulente, dévorée par le schisme religieux, divisée en plusieurs partis, dont l'administration réprime à peine les mouvements anarchiques.

Pangy, qui appartient à la même colonie, est le chef-lieu d'un territoire fertile et assez bien cultivé, qui rapporte au fisc environ 2 millions de francs par an ; mais ce territoire est si singulièrement administré, que ses revenus ne suffisent pas à l'entretien de la garnison, à la solde des employés, et que souvent même, par suite du gaspillage des fonds publics, les fonctionnaires ne touchent pas même l'intégralité de leur traitement. Les troupes sont sans discipline, les fonctionnaires démoralisés, et les indigènes, accablés de taxes excessives, victimes de toutes sortes de malversations, abandonnent, dans leur découragement, les diverses branches d'industrie qu'ils exploitaient autrefois. Le long du quai, les maisons des principaux employés et des premiers négociants annoncent, par leur délabrement, la pauvreté de ceux qui les occupent. Plus loin, on n'aperçoit que des ruelles sombres et tortueuses, et de méchantes cases, où les gens de couleur vivent pêle-mêle avec les indigènes, dans la misère et la saleté.

Un juste sentiment de curiosité a conduit M. Laplace dans l'enceinte de l'antique Goa. Il n'y a vu que des places abandonnées, des rues désertes, des palais en ruines, un sol jonché de décombres, et la cathédrale seule debout, dans sa majesté première, comme l'impérissable symbole d'une pensée chrétienne au milieu de ces débris de la splendeur mondaine.

Que de graves réflexions à faire sur la décadence de tant de colonies d'Asie et d'Amérique ! Les Portugais, les Espagnols, qui fondèrent ces colonies parmi des peuplades barbares, avaient sans doute une haute mission à remplir. Pour prix de cette mission, la Providence leur don-

naît des régions magnifiques, des empires immenses. Mais le rapide succès de ces conquérants exalta leur orgueil, les dons de la fortune enflammèrent leur convoitise, l'amour de l'or remplaça dans leur esprit le noble amour d'une gloire de civilisation, d'une gloire religieuse ; les jouissances du luxe amollirent leur vertu, énervèrent leur courage, et quand leurs conquêtes furent achevées, ils n'eurent plus assez de sagesse pour les régir, assez de force pour les conserver. Ils virent s'écrouler dans leurs vains efforts cette puissance gigantesque, cette souveraineté fabuleuse que Dieu avait remises entre leurs mains, et dont ils n'avaient fait qu'un malheureux usage.

Au nord de Goa, sur cette même côte de Malabar, les Portugais possédaient encore jadis un vaste espace de terrain, dont une partie fut cédée aux Anglais sous le règne de Charles II. C'est là que s'élève aujourd'hui le chef-lieu de la troisième présidence britannique dans les Indes, la grande ville de Bombay.

Cette riche cité ne ressemble ni à Calcutta ni à Madras. Là, par l'effet d'une œuvre active de civilisation, tout a déjà pris une teinte uniforme ; à Bombay, au contraire, il y a dans l'aspect de la nature, des monuments, dans le mélange des différentes races qui fréquentent ces parages, une variété de points de vue pittoresques, étranges, qui étonne le voyageur. Au lieu du sol plat, aride, blanchâtre du Bengale ou de la côte Coromandel, au lieu de ces édifices grecs ou italiens, dont les blanches façades illuminées par un soleil ardent fatiguent le regard, on aperçoit dans les campagnes de Bombay des sites âpres, fortement tranchés, et revêtus d'une magnifique végétation, des nappes de verdure, de larges canaux couverts d'embarcations, dans la ville et dans ses environs une foule d'habitations qui, dans leur ensemble, présentent les divers styles d'architecture employés par les Anglais, les Indiens, les Arabes, les Portugais. Cet amas de maisons est soutenu par un arsenal militaire des plus imposants, par des bastions hérissés d'artillerie qui dominent de larges fossés, par un immense glacis dont le terrain rocailleux résisterait longtemps, en cas de siége, à une légion de sapeurs.

Entre ces larges fortifications, entre la rade et les bords de la mer s'étend une vaste plaine, qui du matin au soir offre aux regards le spectacle le plus animé et le plus curieux. Là s'agitent au milieu d'une quantité de charrettes attelées de buffles une foule d'êtres humains de tout âge et de toutes sortes de couleurs. Ceux-ci chargent leurs voitures, ceux-là partent en caravanes avec les lourds colis de marchandises européennes ; d'autres, parvenus au terme de leur voyage, transportent leur cargaison à bord des embarcations qui doivent les conduire

sur les navires en rade. Au sein de cette foule active on distingue l'Affghan aux formes athlétiques, à la physionomie fière ; le Tartare, dont la figure rappelle celle des Chinois ; les habitants des provinces marhattes, au front marqué du symbole de Brama, et les Persans, aux formes gracieuses, à la physionomie douce et expressive. Malgré leurs bruyantes occupations, tous ces hommes de races si diverses vivent ensemble dans un ordre parfait.

Pour les Asiatiques, il semble, dit M. Laplace, que les pérégrinations soient un état normal, tant ils abandonnent avec empressement leurs foyers, dans le but d'aller faire, à quelques centaines de lieues, leurs dévotions à une pagode célèbre, ou tout simplement pour voir du pays.

Dès les premiers jours du mois de novembre, les grandes routes, les fleuves, les canaux de l'Indostan et de l'Asie supérieure se couvrent de voyageurs ; les riches cheminent à cheval ou en palanquin, escortés d'un grand nombre de serviteurs ; les pauvres vont à pied, sollicitant le long de la route l'hospitalité de leurs compatriotes. Mais à la même époque, les Tughs ou Phanségas, ces mystérieux sectateurs de la déesse Siva, se réunissent secrètement par bandes sur les chemins pour surprendre les victimes qu'ils offrent à leur affreuse divinité, et pour les dépouiller. Ces brigands, associés l'un à l'autre par un pacte sacré, se feraient scrupule de verser une goutte de sang, mais, en même temps, ils vont étrangler autant d'hommes qu'ils peuvent en surprendre dans le sommeil. Le mystère qui les entoure les protége contre les investigations de leurs concitoyens, et leur nombre s'accroît sans cesse. Naguère ils faisaient chaque année une quantité incroyable de victimes, et restaient sans châtiment. Peut-être jouiraient-ils encore de cette impunité si la disparition d'une foule de cipayes et la destruction de plusieurs détachements d'infanterie chargés d'escorter des convois d'argent, n'avaient enfin excité l'attention de la Compagnie. Alors des perquisitions furent faites si activement qu'un assez grand nombre de Tughs furent arrêtés et livrés au supplice. On apprit par là à connaître leurs horribles statuts d'après lesquels les fils d'un Tugh doivent être Tughs eux-mêmes, et l'on découvrit jusque dans les rangs de l'armée noire plusieurs de ces sectaires qui avaient atteint le grade de sous-officiers. Dans la troisième présidence, cette légion d'assassins a été considérablement amoindrie et par les poursuites de la justice, et par les habitants des campagnes, qui, dès qu'ils les connaissent, les traquent comme des bêtes fauves. Mais dans les provinces méridionales, les indigènes les redoutent tellement qu'ils n'osent les dénoncer à l'autorité.

M. Laplace, qui a si nettement observé sur d'autres points les embarras de la Compagnie des Indes, les périls dont son pouvoir est me-

nacé, se plaît à constater la sagesse de l'administration de Bombay, les améliorations qu'elle a opérées dans la région agricole, commerciale du pays, et les résultats plus heureux encore qu'elle est en voie d'obtenir.

Là, le sucre, la soie, l'indigo sont cultivés avec succès dans la p laine ; les arbres fruitiers, les légumes de nos climats couvrent les plateaux ; les plantations de coton se sont multipliées et donnent non-seulement une récolte plus abondante, mais beaucoup meilleure qu'autrefois. L'opium, dont les puritains anglais, qu'on appelle le parti des saints, ont tenté de proscrire la culture, n'a pas cessé d'être exporté en quantités énormes. Cette denrée est devenue aussi nécessaire aux Chinois que les liqueurs fortes aux Européens. En 1838, on en expédiait pour le Céleste Empire 17,000 caisses de Calcutta et 27,000 de Bombay.

Outre ses relations si importantes avec la Chine, la présidence de Bombay s'en est créé de nouvelles avec le nord et l'ouest de l'ancien continent indien. Le Guzarate, le Cutel, le Beloutchistan font avec cette possession britannique des échanges considérables. La région arabique, les côtes du golfe Persique lui envoient chaque année une multitude de navires marchands ; l'Europe se rejoint à elle par les voitures en poste qui traversent l'isthme de Suez, par les bateaux à vapeur de la mer Rouge, et cette même métropole du Malabar, dont les produits se répandent en tant de contrées lointaines, a établi sur l'Indus des rapports au moyen desquels elle espère peu à peu pénétrer jusqu'au cœur de l'Asie centrale.

Tant de notions variées ont été publiées récemment sur les districts de la mer Rouge, sur le mouvement actuel de l'Egypte, sur les derniers événements de la Chine, que nous ne suivrons point M. Laplace dans ces divers parages, bien qu'il nous donne encore sur l'état commercial, administratif de ces pays d'intéressantes observations. Nous franchirons sur les ailes de *l'Artémise* plusieurs mers, plusieurs rivages, et nous allons d'un trait jusqu'aux provinces hollandaises, jusqu'à l'île de Java.

Voilà une belle et riche colonie habilement exploitée, sagement administrée. Et quelle histoire instructive que celle des différentes phases par lesquelles elle a passé ! Quelle leçon pour les peuples trop impatients, du moins pour nous, qui doutons de l'avenir de l'Algérie, après dix-huit années seulement de luttes et d'essais !

Il a fallu à la prudente Hollande *deux siècles et demi* pour amener ses domaines de Java au point de prospérité dont ils jouissent à présent, et plus d'une fois, si elle eût été moins patiente et moins tenace, elle eût aban-

donné cette terre dont elle tire aujourd'hui ses principales ressources.

En 1595, une flottille batave, conduite par le hardi navigateur Houtmann, doubla pour la première fois le Cap de Bonne-Espérance, toucha aux Maldives, aux îles de la Sonde, et aborda sur la côte de Java. Ce voyage ne donna point à ceux qui en avaient fait les frais les bénéfices matériels qu'ils en espéraient. Mais il indiquait la route à suivre ; il ouvrait à la Hollande l'immense espace où elle aspirait depuis longtemps à s'élancer.

Une nouvelle expédition, sous les ordres du même chef, fut promptement organisée. Le brave Houtmann n'en revint pas. Arrêté par le souverain de Sumatra, à l'instigation des Portugais, il expia dans l'exil l'honneur d'avoir conduit ses compatriotes à leur Eldorado.

Bientôt une foule de négociants dirigèrent leurs vues vers cette terre nouvelle, qui leur apparaissait entourée d'un si grand éclat. Des sociétés de commerce s'organisèrent dans plusieurs provinces pour entreprendre l'exploration du lointain archipel. On ne tarda pas à reconnaître que ces compagnies se nuisaient l'une à l'autre par leur concurrence. En 1602, elles furent réunies en une seule société, qui prit le titre de Compagnie générale des Indes orientales, qui arma quatorze bâtiments et établit un principal comptoir à Batavia.

Ces premières tentatives ne purent se faire sans de grands obstacles. Les Hollandais avaient contre eux une armée de rivaux : Anglais, Portugais, Espagnols ; de plus, ils avaient sans cesse à lutter contre les princes insulaires qui s'effrayaient, et à juste titre, de l'invasion de ces nouveaux-venus.

Malgré ces entraves continuelles, ces batailles sur terre et sur mer, la Hollande pourtant s'affermissait sur le sol qu'elle avait conquis, et étendait de plus en plus son empire. Non contente d'occuper Java, elle envahissait les Moluques, elle pénétrait dans le Bengale, elle s'emparait de l'île de Ceylan. Java était le point d'appui de ses flottes, et Batavia devenait peu à peu une grande et belle ville.

Après cette première époque d'efforts fructueux, de luttes glorieuses, la Compagnie hollandaise tomba graduellement, par le fait de plusieurs revers, par le fait surtout d'une administration vicieuse, dans un tel état de gêne financière, que ne pouvant plus continuer ses opérations, elle fut obligée de solliciter l'appui du gouvernement en lui avouant sa détresse. En 1791, les commissaires chargés d'examiner sa situation constatèrent que, depuis près d'un siècle, ses dépenses excédaient chaque année de plusieurs millions ses recettes. A cette époque son passif s'élevait à la somme énorme de 238,111,000 francs.

Les événements qui éclatèrent peu après en Europe, l'invasion de la Hollande, les guerres du nord et du midi détournèrent l'attention des

affaires de la Compagnie. En 1808, le gouvernement prit lui-même la gestion des colonies, et la confia au général Dandel, qui, malgré sa haute intelligence soutenue par une énergique volonté, et malgré les utiles réformes qu'il opéra sur plusieurs points, subit encore dans l'espace de trois années un déficit de près de 30 millions de francs.

En 1811, les Anglais s'emparèrent de la colonie, mais ils n'y réussirent pas mieux que ceux qu'ils en avaient violemment dépossédés. En 1814, ils la restituèrent à la Hollande sans grand regret.

Malgré tous les efforts tentés par plusieurs gouverneurs pour relever cette colonie de son déplorable état, la crise dont elle souffrait se prolongea encore pendant plus de quinze ans. Enfin, en 1830, M. le général Van-der-Bosch trouva le régime d'administration qui devait réparer les désastres du passé et donner à la Hollande, dans cette possession naguère encore si infructueuse, une source de richesse régulière et abondante. M. Van-der-Bosch demanda à chaque communauté de lui abandonner la cinquième portion de ses champs de riz, d'ensemencer cette portion des plantes qui avaient le plus de prix en Europe. A cette condition il l'exemptait de l'impôt, des corvées, et lui assurait même une part dans le bénéfice des denrées dont il exigeait la culture. En même temps il établit des fabriques, il organisa des sections d'ouvriers pour la récolte, et la préparation du sucre, du café et des autres produits du sol.

Le système d'exploitation essayé d'abord dans des proportions restreintes s'étendit peu à peu à l'île entière. Les indigènes reconnurent l'avantage qu'ils pouvaient en retirer eux-mêmes. Ils cultivent à présent pour leur propre compte, autant que l'étendue de leur terrain le leur permet, ces mêmes plantes qu'ils n'ensemençaient d'abord que pour obéir aux ordres de l'autorité. Ils les livrent, moyennant une juste rétribution, au gouvernement qui les fait enlever par les navires de la Compagnie et vendre aux enchères sur les principales places de la Hollande. Depuis 1830, la quantité de ces denrées dont l'importation en Europe donne à la Hollande de larges bénéfices a été triplée. En 1841, le budget de la colonie de Java, qui pendant plus d'un siècle tombait chaque année de plus en plus dans le gouffre du déficit, ce même budget présentait le résultat suivant :

Revenu.		189,164,137 fr.
A déduire pour les dépenses ordinaires.	131,596,127 fr.	
Pour l'intérêt de la dette. . . .	20,740,720	
Pour l'indemnité à l'ancienne compagnie d'Amsterdam. . . .	10,582,000	
	162,918,847	
Reste pour le Trésor une somme de.		26,245,290 fr.

Depuis 1841, la prospérité de la colonie n'a fait que s'accroître.

L'île de Java ressemble maintenant à un immense jardin où l'on trouve à la fois la riche végétation des tropiques et les meilleurs fruits des climats tempérés. Là, des mains industrieuses récoltent tour à tour les bananes, les letchis, les mangoutans, les oranges, les durians et des grappes de raisins, des pêches, des poires, des pommes aussi belles qu'en Italie. La culture du thé a fait des progrès considérables. On tire de ce même sol une récolte abondante de cochenille et d'indigo ; cinquante à soixante mille kilogrammes de café chaque année, des tonnes de sucre en quantité, et du riz dont on charge des centaines de navires.

Au milieu des riantes maisons de campagnes, des vastes habitations de planteurs, des fabriques qui parsèment cette île, s'élèvent l'ancienne et et la nouvelle ville de Batavia. Cette dernière est d'une beauté telle que les voyageurs épuisent toutes les métaphores en essayant de la décrire. Qu'on se figure une vaste plaine bornée à une distance lointaine par de hautes montagnes et sillonnée par un large canal. Sur l'onde paisible de ce canal, entre deux vertes pelouses bordées d'arbres superbes, circule une foule d'embarcations chargées de toutes sortes de produits. A droite et à gauche de cette grande route aquatique s'étend une longue ligne d'habitations charmantes, de palais en miniature aux façades doriques, aux colonnades aériennes, aux portiques légers, séparés l'un de l'autre par des massifs de verdure, par des jardins. C'est la principale rue de la ville ; les autres la longent parallèlement ou s'y rejoignent à angle droit, et toutes présentent à peu près le même aspect.

Ce beau pays est administré avec une vigueur et une intelligence admirable. « La plus exacte justice, dit M. Laplace, et une sorte de libéralisme président à tous les actes du gouvernement. Les droits de chacun, depuis le pauvre cultivateur javanais jusqu'au riche habitant du chef-lieu, sont également respectés. De toutes parts on remarque de nouveaux essais d'amélioration. Des provinces naguère à peine cultivées se couvrent aujourd'hui d'usines superbes. Les campagnes, dotées d'un nouveau bien-être, se créent des besoins qui favorisent la consommation des denrées européennes et enrichissent les villes, en y répandant leurs productions. Des sujets des sultans de Solo et de Djockarta, seuls princes de l'île qui aient conservé leurs Etats, descendent en foule des montagnes dans les plaines pour y cultiver des terrains encore en friche et y jouir des avantages que leurs compatriotes trouvent à présent sous la domination européenne. »

De Batavia, la Hollande a étendu ses conquêtes dans les régions circonvoisines. Elle a asservi à son pouvoir plusieurs provinces de Sumatra, cette île féconde qui deviendra une seconde Java. Elle a soumis

à une sorte de vasselage les sultans de Lombock et de Raly. Elle tient sous sa dépendance le sultan de Timor et exerce une puissante action sur l'île de Bornéo. Enfin, elle possède encore dans le grand archipel d'Asie les Moluques, si riches en épiceries; le groupe des Aroas, d'où elle tire des perles, de la poudre d'or, des oiseaux de paradis; les îles de Gilolo et le port Dubus, situé sur la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée.

Java est le point capital de ces diverses possessions, et le gouvernement néerlandais, qui s'est toujours distingué par sa prudence, ne néglige rien pour préserver de toute tentative d'invasion ce précieux domaine. Les principales cités maritimes de la colonie, surtout le chef-lieu, sont protégées par de nombreux ouvrages de défense. Dans la région montagneuse de l'île, on vient d'achever une vaste forteresse qui, en cas de besoin, offrirait aux troupes un refuge assuré, d'où elles commanderaient toutes les positions militaires du pays. Sur mer, une station de bâtiments de guerre parfaitement équipés garantit la sûreté des côtes de Java, en même temps que celle des autres établissements hollandais, et défend si bien le grand et le petit cabotage contre les pirates malais, que le pavillon des Pays-Bas est le seul qui flotte librement dans les parages des grandes îles de l'Est.

« La Hollande possède là, dit M. Laplace, la plus belle colonie du monde ; elle n'a à y redouter ni cet esprit d'indépendance qui trouble souvent la tranquillité de l'Inde britannique, ni l'émancipation des esclaves dont l'Espagne se préoccupe avec juste raison pour la sécurité de Cuba. Partout son pouvoir est solidement établi, et chaque année de nouvelles conquêtes viennent grossir le flot de richesses que cette partie de l'Orient verse dans son sein. Enfin ses revenus s'accroissent là de telle sorte qu'il est impossible d'en fixer les limites probables, tant les provinces de Java sont vastes et fertiles, tant leurs populations actives, industrieuses, paraissent désireuses d'augmenter leur bien-être par le travail. »

A ce chapitre sur les colonies néerlandaises s'arrête le récit de M. Laplace. Nous regrettons de n'en avoir donné qu'une très-brève et très-incomplète analyse. Mais nous recommandons ce livre à tous ceux qui désirent occuper agréablement leur esprit, et à tous ceux qui veulent s'instruire ; car il y a là et les tableaux de voyage qui scurient à la pensée, et les renseignements les plus exacts sur les questions les plus importantes, et les nettes et consciencieuses observations que recherchent les hommes sérieux.

M. Laplace, à la suite d'une grande mission, a fait un bon ouvrage, et les bons ouvrages deviennent rares par le temps qui court. X. Marmier.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 7 octobre 1848.

Nous avons passé par des jours plus remplis d'émotions et d'angoisses : mais la situation actuelle, pour être devenue plus calme, n'en est peut-être que plus triste et plus pénible. En nous exprimant ainsi, nous ne faisons que rendre l'impression générale. Chacun s'aborde en se disant : où allons-nous ? et il y a moins de réponse que jamais à cette éternelle question.

Quand l'agitation était portée à son comble, quand l'émeute rugissait dans les rues, on pouvait espérer que la crise ne serait que passagère, et l'avenir apparaissait aux yeux du plus grand nombre à la fois comme le remède et comme la conséquence du présent. Aujourd'hui nous possédons un ordre matériel bien chèrement acheté ; comparativement à la stagnation précédente, l'industrie se ranime, et les signes de la reprise des affaires ne peuvent être mis en doute ; en un mot la société est comme un convalescent qui commence à marcher après une grosse maladie : mais comment avons-nous employé ce répit salutaire ? quels symptômes de force morale, quel esprit d'organisation le gouvernement a-t-il montrés ? en quoi la majorité de l'Assemblée nationale a-t-elle mis à profit les terribles leçons du mois de juin ? quelles racines enfin le nouvel ordre de choses a-t-il jetées dans le sol ? Si nous n'avons plus les accès violents, nous sommes menacés de leurs suites souvent bien plus funestes.

Que si nous nous reportons à dix-huit ans en arrière, six ou huit mois après la révolution de Juillet, il s'en faudra que la comparaison soit à l'avantage du moment actuel : sans doute il restait alors bien des causes de perturbation, et l'événement l'a prouvé de reste ; mais au moins on ne sortait pas de la condition des cinquante dernières années, on restait dans les termes du bail de quinze ans, termes dont la France en définitive n'a pas tiré un si mauvais parti. Mais aujourd'hui, qui peut se flatter de l'établissement d'une digue, même temporaire, contre le désordre ? Ni le gouvernement, ni l'Assemblée n'y aident, à ce qu'il nous semble.

Depuis la fin du règne de Philippe-le-Bel jusqu'à l'expulsion des Anglais du territoire de la France sous Charles VII, c'est-à-dire pendant plus de cent vingt ans, les quatre générations que se succédèrent renouvelèrent les mêmes folies et amenèrent les mêmes calamités sur la France. Il y eut quelques temps d'arrêt, mais jamais le mal qui dévorait la nation ne fut atteint dans sa source. A peine le peuple commençait-il à respirer, que les mêmes fautes, la même imprévoyance, les mêmes passions se renouvelaient, et jamais, pendant cet intervalle, le malheur des uns ne profita à l'expérience des autres : sommes-nous donc appelés, endurcis que nous sommes dans l'oubli des principes sur

lesquels se fonde la société chrétienne, à parcourir une aussi longue carrière de calamités, sans plus de profit à la fin de l'épreuve?

Ce qui complique notre situation, c'est que la question est posée pour le reste de l'Europe, et surtout pour l'Allemagne, d'une manière au moins aussi terrible que pour nous. Le danger actuel n'est plus de la même nature que celui de la première révolution; nous n'avons pas à nos portes une coalition de puissances absolues toute prête à nous envahir et à nous accabler. Lancés dans la même orbite, les peuples au-delà du Rhin n'ont ni l'envie ni les moyens de se ruer sur nos provinces; mais s'il est vrai, comme beaucoup le pensent, que l'Allemagne soit encore plus malade que nous, que dans sa fièvre de révolution elle se montre plus irritée parce qu'elle a plus d'obstacles à renverser, que l'incrédulité ait pénétré plus avant dans le peuple et que le lest de la religion soit plus léger, n'est-ce pas le signe avant-coureur de terribles catastrophes, et, avec les rapports chaque jour plus intimes des peuples, qui pourrait calculer l'effet du contre-coup d'une révolution effrénée réussissant ainsi à nos portes? Or, nous voyons les personnes les mieux informées de l'état actuel de l'Allemagne grandement inquiètes de la disposition des esprits; et la manière dont la cause de l'ordre et de la conservation soutient la lutte contre les factieux, n'a pas ce caractère de haute fermeté qui pourrait calmer nos inquiétudes. Il y a quelques mois, le ton général de la presse allemande était confiant et presque joyeux; on prenait facilement son parti sur les scènes de désordre: la victoire de l'Assemblée de Francfort sur la diète, c'est-à-dire celle des professeurs et des bourgeois sur les princes et les nobles, suffisait pour transporter les esprits dans un ravissement idéal. Aujourd'hui le découragement devient de plus en plus manifeste: on ne croit plus, comme chez nous, qu'à la force matérielle, les soldats sont appelés et accueillis partout comme des libérateurs. La seule nouvelle que les juges militaires de Struve, le chef des bandes qui ont fondé dernièrement à Loerrach, dans le grand-duché de Bade, une république de vingt-quatre heures, s'étaient déclarés incompétents et avaient renvoyé leur prisonnier devant le jury, a suffi pour jeter la plus vive émotion dans tout l'empire.

Dans cette situation, nous nous demandons ce que peut l'Eglise pour le salut de l'Allemagne. Quant au protestantisme, c'en est fait de sa force et presque de son existence. A part un petit nombre de piétistes, sans influence depuis que le pouvoir absolu a été vaincu en Prusse, on voit toutes les communions réformées prêtes à s'engloutir dans l'abîme de la philosophie; cependant les catholiques serrent leurs rangs, et de quelque côté que nous portions nos regards, soit qu'un clergé régulier et respectable les dirige, comme en Westphalie et dans le grand-duché du Bas-Rhin, soit qu'ils marchent seuls en dépit des ravages que la conspiration du gouvernement a faits dans les rangs de l'ordre ecclésiastique, comme dans le grand-duché de Bade, nous les voyons debout, sur le cadavre du rongisme, revendiquer leurs droits avec une énergique unanimité. Cette attitude a produit plus d'effet peut-être qu'on n'était en

droit de l'attendre des préjugés de l'Assemblée de Francfort. Après une discussion remarquable dont les journaux français n'ont donné qu'une idée incomplète, les principes qui devront régir l'instruction publique et la liberté religieuse ont été solennellement votés. On a d'abord crié victoire dans notre presse catholique, parce que l'Assemblée allemande avait proclamé la liberté de l'enseignement. On a récriminé deux jours après, parce que l'exclusion des Jésuites et des Liguoriens avait été prononcée ; mais ni dans l'un ni dans l'autre cas, on ne s'est fait une juste idée de la manière dont la question avait été posée.

Pour ce qui concerne la liberté de l'enseignement, l'article de la constitution allemande ne paraît pas sensiblement différer du nôtre : l'enseignement est déclaré libre, sous la surveillance de l'Etat ; mais dans l'application, il s'en faut que les catholiques allemands soient menacés autant que nous.

L'Allemagne, la docte Allemagne ne possède pas, grâce à Dieu, de corps unique, ou plutôt d'administration de l'instruction publique, et malgré la rage d'imiter notre pays qui s'est emparée d'elle, l'Assemblée s'est montrée assez sage pour repousser les amendements qui proposaient l'importation du fléau de la France. C'est donc à la commune qu'appartiendra l'initiative et l'exercice de la surveillance à exercer sur l'enseignement. Après l'établissement d'un principe aussi libéral, il paraissait naturel de dénier à l'Eglise, *en tant qu'Église*, le privilége dont on refusait d'investir une corporation laïque. Ce n'est pas à dire, comme on se l'est imaginé ici, que l'Eglise soit exclue des fonctions de l'enseignement. Les ecclésiastiques ont droit à la liberté commune ; ils y participent de même que tous les autres citoyens. Nous serions trop heureux si l'on faisait sous ce rapport à la France la condition que l'Allemagne vient de se poser à elle-même.

Cependant les habitudes de nos voisins se sont trouvées froissées par cette décision : ils auraient préféré, à ce qu'il semble, la perpétuation des priviléges à l'établissement de la liberté. Ce n'est donc pas avec étonnement, quoique non sans regret, que nous les avons vus porter la même disposition dans le règlement de la question des associations religieuses. Un homme distingué, M. de Radowitz, que les catholiques de l'assemblée allemande ont adopté pour chef, avait pris les devants. Afin d'obtenir de la majorité un vote plus favorable à l'Église, il avait proposé, comme moyen de transaction, l'exclusion de l'ordre des Jésuites. Nous devons reconnaître qu'à partir de ce moment l'Assemblée s'est montrée moins hostile aux intérêts religieux ; non seulement elle a reconnu l'existence des corporations en tant que personnes civiles et investies de tous les droits de la propriété, mais encore elle a maintenu dans l'ordre légal la validité des vœux perpétuels. Après cette concession que nous n'aurions pas demandée, il ne s'agissait plus que de compléter l'arrangement, et c'est alors que l'exclusion des Jésuites, des Rédemptoristes ET des Liguoriens a été prononcée, quoiqu'à une faible majorité.

Dans tout ceci, comme on le voit, il y a autant de la faute des nôtres

que de celle de nos adversaires. La distinction des Rédemptoristes et des Liguoriens est une erreur grossière que les députés catholiques ne se sont pas donné la peine de relever : en associant la congrégation des Rédemptoristes, fondée par saint Alphonse de Liguori, à l'illustre société de Jésus, on a rendu un hommage précieux à ces hommes si féconds en bonnes œuvres et en glorieuses conquêtes qu'on a pu les comparer aux disciples de saint Ignace. Aujourd'hui les évêques de la Germanie vont se réunir en synode national, et nous applaudissons à l'usage qu'ils s'empressent de faire de la liberté religieuse : mais l'expérience leur a appris comme à nous que partout où une exception a été posée au droit de l'Église de régler elle-même son organisation intérieure et d'armer ou de désarmer ses milices spirituelles, ses ennemis n'ont pas tardé à profiter de la brèche ainsi faite au corps de la place.

Qu'ils s'instruisent et que tous les catholiques s'instruisent par l'exemple de ce qui se passe en Suisse. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer ce nouvel aspect des intérêts religieux dans un pays où ils ont reçu récemment les plus cruelles atteintes. A en croire même des catholiques sincères, nous avions mal pris la question. Quand d'une part les Jésuites auraient subi l'exil et la spoliation pour prix de leur imprudence, quand de l'autre le besoin impérieux de l'unité politique aurait été satisfait, rien, disait-on, ne deviendrait plus facile que de rétablir la paix religieuse sur des bases solides et sincères : et voici qu'aujourd'hui l'évêque de Fribourg et le clergé séculier de son diocèse sont en butte à une persécution qui menace de devenir impitoyable. Nous reviendrons bientôt sur ces douloureux et instructifs événements.

Cependant le sort de l'Europe se joue en ce moment loin de nous, d'abord à Berlin, ensuite et surtout à Vienne. Le ministère de Pfuel réussira-t-il ? Frédéric-Guillaume IV, appuyé sur l'armée, triomphera-t-il de l'alliance contractée entre les passions démocratiques et l'aversion bourgeoise pour le régime militaire ? et ce qui est plus grave encore, l'empereur d'Autriche est-il à l'heure qu'il est remonté sur le trône ou descendu dans l'abîme ? Les scènes de ce drame inouï se pressent avec rapidité, et chaque jour nous apporte un incident et une catastrophe. Suivant toute vraisemblance toutefois, la démagogie nobiliaire et littéraire des Magyars va succomber ; le hideux massacre du comte de Lemberg, envoyé de Vienne pour prendre le commandement des troupes hongroises, ne fera que hâter la victoire du ban Jellachich, et le monopole magyar, concentré dans les murs de Pesth, ne résistera pas au soulèvement unanime du reste de la monarchie. On a soupçonné jusqu'ici le général, idole des Croates, d'agir en secret pour le compte du panslavisme ; s'il en était ainsi, le gouvernement autrichien pourrait payer cher l'appui qu'il a donné à son entreprise. Cependant les correspondances du parti impérial respirent la plus entière confiance dans la bonne foi de Jellachich, et, *pour le moment*, nous sommes fondés à croire que cette confiance ne sera pas trompée.

S'il en est ainsi, l'Autriche va se tourner avec plus d'arrogance encore, s'il est possible, du côté de la France, et la disposition ultra-

pacifique que l'Assemblée nationale a montrée dans la séance de lundi dernier, redoublera l'embarras de notre diplomatie. Désormais deux faits sont acquis à la publicité, et c'est en vain que notre gouvernement se débat contre les conséquenses qu'ils entraînent. D'un côté l'Autriche réduit notre médiation à l'influence d'une seule voix dans un congrès de six plénipotentiaires ; de l'autre, elle repousse toute espèce de cession ou de morcellement du territoire qu'elle a reconquis sur l'indépendance italienne. La Lombardie va jouir, grâce à son maître, d'une constitution libérale et séparée, et l'Angleterre appuie le cabinet de Vienne dans ce règlement de la question.

Maintenant veut-on connaître la force que l'Italie elle-même nous prête contre ses ennemis : Nous voici à Turin ; la foule se presse à la porte du théâtre *Borgo Nuovo ;* les places ne sont pas chères, 1 franc pour le parterre, 3 francs pour les loges, quoique le spectacle promette d'être curieux. Nous entrons : la salle est remplie d'ecclésiastiques, et c'est un prêtre qui remplit le premier rôle : Voici l'illustre Gioberti, tout resplendissant derrière un rempart de bougies, et l'Assemblée l'applaudit pendant vingt minutes ; on n'avait assisté à rien de pareil depuis les représentations de Mme Malibran ; et puis quels discours ! Un M. Tecchio, de Vicenne, entre autres, vient débiter une cavatine politique, un air de *bravoure*, dans lequel il menace l'Europe des *aigles latines : lorsque les aigles latines ont pris leur essor*, s'écrie-t-il, *elles ne s'arrêtent plus qu'à l'extrémité du monde !* C'est exactement comme si la France, menacée d'invasion, levait les armées du *Cirque Olympique* et de *l'Hippodrome* pour sa défense.

Dans cette question italienne, ainsi compromise à plaisir par les Italiens eux-mêmes, ni le gouvernement ni l'Assemblée n'ont montré l'intelligence et la fermeté nécessaires. On a fait une déclaration solennelle en faveur de l'indépendance de cette nation, alors qu'on croyait pouvoir compter sur l'armée piémontaise : celle-ci ayant fondu au soleil du combat, on a baissé d'un ton, et tandis que les héros qui nous interdisaient naguères le sol de l'Italie au nom d'une susceptibilité ombrageuse, attendaient naïvement le strict accomplissement de nos promesses, on s'est accroché bien vite à la branche de la médiation, dans l'espoir que l'Autriche comprendrait elle-même la nécessité d'évacuer la Lombardie. Aujourd'hui que cet espoir s'évanouit, que fera-t-on ? ou plutôt l'impossibilité d'une intervention armée dans des affaires si aventurées ne saute-t-elle pas à tous les yeux ?

Si l'on avait mieux connu la nature autrichienne et allemande, on ne se serait pas ainsi attaché à une chimère. Les Allemands qui ne lisent pas (et c'est le grand nombre parmi les Autrichiens) ont pour l'Italie le même dédain que les Huns et les Avares pour les Grecs de Constantinople ; ceux qui lisent se sont laissé dire par le professeur Leo que le malheur de l'Italie avait été de contester les droits de l'empire sur ce grand fief, et c'est pourquoi le maréchal Radetzki, dans sa dernière proclamation, rappelait si à propos que l'Italie avait été, j'allais dire qu'elle était encore *un des grands fiefs de l'empire*.

Quant à la malheureuse Italie, qui proclame très-sincèrement l'impossibilité dans laquelle elle sera à tout jamais de supporter le joug de l'Autriche, nous croyons en effet qu'elle n'exagère pas son antipathie ; nous sommes d'avis qu'il serait sage à l'Autriche d'en faire plus d'état et de compter moins exclusivement sur ses baïonnettes ; nous n'en recommandons pas moins aux Italiens qui ont repoussé nos remontrances, quand elles n'étaient pas encore intempestives, de méditer attentivement l'histoire des Tartares et des Chinois.

L'issue à la fois sage et triste des débats provoqués par les interpellations de M. Buvignier sur les affaires de l'Italie nous fait retomber de tout le poids de notre découragement sur les débats intérieurs de l'Assemblée nationale. Nous ne dirons qu'un mot d'une question qui mérite d'être traitée d'une manière spéciale. Le décret sur les écoles d'agriculture n'est que l'exagération d'une excellente pensée. L'habitude universitaire gâte tout dans ce pays ; on n'avait qu'à aider des fondations appropriées aux immenses diversités de notre sol, de notre climat, de notre population ; on a tenu à centraliser, à hiérarchiser, à niveler : de là les états-majors qui ruinent tout. L'honorable ministre de l'agriculture s'en apercevra à l'expérience, en supposant qu'il reste un sou vaillant pour mettre à exécution son système. Si l'on n'y prend garde, en effet, le gouvernement populaire ne sera que la banqueroute organisée : c'est ce qui faisait dire si à propos à M. Ledru-Rollin, dans son fameux discours du Chalet, que *les républiques vivent d'expédients*... Grand merci !

Ce discours du Chalet, naturellement et légitimement rapproché des monstruosités de Toulouse et de Bourges, a appelé sur la tête d'un honorable représentant de la Gironde, M. Danjoy, une tempête dont les souvenirs parlementaires n'offrent pas d'exemple. Les Spartiates donnaient à leurs fils le spectacle de l'ivresse des esclaves, pour les prémunir contre les dangers de l'ivrognerie. Si les choses continuent sur ce pied, nous amènerons les nôtres à l'Assemblée nationale, afin de leur faire voir la démagogie en deshabillé. Mais non ! de pareilles violences se corrigent par elles-mêmes : en vain la saine majorité de la Chambre a montré une étrange stupeur devant les provocations de ces énergumènes, il a suffi de l'impassible sangfroid de M. Danjoy pour rétablir la liberté de la tribune, que le président de l'Assemblée n'avait depuis quelque temps ni su ni voulu faire respecter. Le calme des séances postérieures a donné la mesure de cette victoire individuelle.

Au reste, l'audace de ceux qui ont voulu arracher de la tribune un jour M. Desèze et le lendemain M. Danjoy, n'est que la conséquence de l'amollissement graduel qui s'est manifesté dans les conseils du gouvernement, depuis le rétablissement de l'ordre dans les derniers jours de juin. Nous distinguons nettement entre les droits de l'humanité, qu'il est bon et utile à tout gouvernement de faire prévaloir en temps opportun, et ce laisser-aller qui résulte d'un manque de ressources dans l'esprit, joint au besoin irrésistible qu'éprouvent tous les hommes de révolution de concilier la satisfaction de quelques instincts aveugles avec le maintien des principes essentiels de toute société. De là le spectacle

assez mélancolique que nous donne le gouvernement issu des événements de juin, et l'ajournement prolongé de tout retour à la confiance.

L'existence de ces fâcheuses préoccupations, et l'emploi du jeu de bascule qui en a été la conséquence, sont d'autant plus déplorables qu'on est plus convaincu de la facilité qu'aurait eue le général Cavaignac pour créer une majorité ferme et sincèrement républicaine en dehors de M. Flocon. *Flocon!* tel est pourtant le mot de la situation, et il ne doit pas inspirer d'orgueil à la République. M. Flocon résume en sa personne la prétention de ceux qui doivent au hasard de la révolution quelque chose de semblable à une valeur politique, et qui ne veulent y renoncer à aucun prix. Ne croyez pas qu'il ait suivi sur la crête de la montagne ses anciens compagnons de lutte ; il est devenu trop gouvernemental pour commettre cette faute. M. Flocon travaille donc à demeurer possible dans les deux hypothèses, soit que la République reste en deçà des limites de la propriété, tout en continuant à l'épuiser par les inquiétudes qu'elle lui cause, soit que, les *rouges* triomphant, M. Flocon, l'homme d'ordre et de gouvernement, doive apparaître comme un *deus ex machina* pour rassurer les esprits épouvantés.

Or, quiconque dans la Chambre a depuis un mois cédé au désir de se perpétuer ou à la crainte de déranger ce qui existe, est tombé plus ou moins dans l'entonnoir de M. Flocon : tant pis pour les hommes de cœur et d'intelligence sur qui pèse ce rapprochement ! nous en demandons surtout pardon à l'honorable M. de Parieu qui, par un discours fortement déduit, a paru un moment faire pencher la balance en faveur de *la nomination du président de la République par l'Assemblée nationale.* Nous avons été effrayés, il faut en convenir, quand nous avons vu un talent distingué et certainement consciencieux se produire pour défendre une cause dont la formule se trouve dans un amendement de M. Flocon, et c'est pourquoi nous rendons grâce et hommage au discours de M. Lamartine qui a si puissamment relevé nos espérances.

Depuis quelque temps la majorité de la Chambre se déplace pour graviter dans une orbite dangereuse. D'abord l'Assemblée s'est attribué une durée indéfinie et évidemment contraire à son mandat en décidant qu'elle ferait elle même *les lois organiques.* On sait avec quelle loyauté énergique l'honorable M. de Falloux a signalé cette première faute.

En second lieu, l'Assemblée a repoussé le système des deux Chambres, et n'a pas craint de promettre au pays une *Convention permanente.* C'était là un parti malheureusement arrêté dans le plus grand nombre des esprits; des engagements, fruits d'une faiblesse déplorable, avaient d'avance fondé la majorité dans cette question. Nous ne faisons donc pas retomber la responsabilité de la décision sur le discours de M. de Lamartine, et nous lui savons gré au contraire d'avoir déchiré le dernier voile qui pouvait encore cacher la *dictature* aux yeux de quelques personnes.

Ensuite l'Assemblée en est venue à aggraver ses fautes précédentes par une décision encore plus funeste : elle a porté une atteinte volontaire et préméditée à la doctrine du suffrage universel : elle a entravé, pour la population des campagnes, son droit de concourir au choix de ses re-

présentants. Le maintien du vote au canton a produit dans toute la France une impression vraiment douloureuse.

Aujourd'hui l'on veut se rapprocher de l'abîme par un dernier échelon, et parce que le scrutin pour l'élection du président de la République ne se présente pas avec des chances conformes à l'ambition des favoris actuels de la Fortune politique, on veut que l'Assemblée usurpe et amoindrisse cette grande obligation, et qu'elle nomme elle-même ce monarque triennal que la Constitution place à la tête d'une centralisation purement monarchique, avec aussi peu de cérémonie qu'elle renouvelle depuis quelques mois le mandat de son président particulier.

Le président de la République pourra être nommé à dix ou à trois voix de majorité par l'Assemblée nationale ! s'est écrié M. de Lamartine.

Il faut renoncer à énumérer tous les motifs de raison, de bonne foi, de justice qui militent en faveur de la nomination du président par la nation ! Aussi bien M. de Lamartine nous dispense de cette tâche. Oui, M. de Lamartine, l'homme qui naguère immolait sa popularité au besoin de cultiver l'alliance de M. Ledru, a fait un discours admirable de raison, de sincérité, de courage.

Laissons là les motifs secrets ; après tout, ils ne peuvent être qu'honorables, puisqu'ils ramènent un homme supérieur dans la voie dont il n'aurait dû jamais s'écarter. Nous ne demandons qu'à admirer et à nous confier ; si, par ce retour prodigieux à la candidature de la présidence, M. de Lamartine rend un service capital à son pays, nous nous inclinerons avec respect devant les mystères du cœur de l'homme ; nous n'en serons ni moins reconnaissants ni moins émus de ce discours.

Pour tout homme de bon sens, il n'y a qu'un moyen de sauver en même temps la République et la civilisation ; M. de Lamartine l'embrasse et il le proclame sans en dissimuler les dangers. Sa sincérité même, que le *Journal des Débats* lui reproche (le *Journal des Débats !*) est ce qui lui assure une forte chance de succès.

Faisons comme M. de Lamartine, parlons *cœur à cœur* et cartes sur table. Vous dites qu'il y a un grand danger à ce que Louis Napoléon soit l'élu du suffrage universel ; nous convenons avec vous de l'existence et de l'étendue du danger.

Mais le péril ne serait-il pas encore cent fois plus grand, si l'Assemblée nationale, acceptée par le vrai peuple, défendue par le vrai peuple en mai comme en juin, se voyait abandonnée par l'opinion de la France pour avoir voulu monopoliser la République ?

Oui, le sort est jeté : *alea jacta est*. Mais pourquoi avez-vous donc voulu la République, si ce n'est pour jouer le sort de la France aux dés du suffrage universel?

Vous risquez, il est vrai, si vous demeurez sincères : mais que deviendrez-vous, si vous mentez à votre origine ?

P. S. L'amendement Flocon a été repoussé par 602 voix contre 211.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

DES FINANCES, DEPUIS LE 24 FÉVRIER [1].

Dans ce temps de transition où nous vivons, entre la République d'abord anarchique, puis despotique que l'on nous a faite, et un gouvernement régulier qui nous est promis par la nomination d'un président, nous avons voulu examiner le passé à l'un des points de vue les plus importants, les finances, cette cause si fréquente des révolutions modernes. Nous avons lu les livres publiés par des hommes spéciaux, parcouru les rapports des comités de l'Assemblée, et en entendant l'unanimité des déclarations, quoique préparés à cette terrible révélation, nous avons été doulourensement émus ; les chiffres nous ont fait valoir les hommes qui nous avaient gouvernés, et, ce qui nous a frappés, ce n'est pas tant leur inhabileté, on n'est pas criminel parce qu'on est ignorant, mais leur audacieuse présomption, leur médiocrité envieuse, leur orgueil poussé jusqu'au délire. Ils ont cédé à des tentations toutes matérielles, accepté ou subi les doctrines les plus perverses, oublié ou renié les principes les plus sacrés, et, pour tout dire en un mot, ils ont été les représentants, les exécuteurs de cette idée anti-sociale et anti-chrétienne, qui a jeté son cri de guerre dans le monde et commencé sa grande bataille pour fonder l'empire de la matière, et attacher l'homme devenu brute à la terre, son unique bien.

Lorsque la révolution de février renversa subitement un gouvernement qui se croyait assis sur les bases les plus solides, elle le prit comme un voleur, pour employer le mot de l'Evangile, non préparé, avec toutes ses faiblesses, sans qu'il eût eu le loisir, l'eût-il voulu, de voiler ses feintes et ses fausses apparences ; c'était donc la vérité que l'on allait découvrir.

[1] Voir la *Crise financière de* 1848, par M. G. d'Audiffret; *De la situation financière*, par M. B. Delessert; *Histoire financière du gouvernement de Juillet*, par M. Vitet; *Rapport fait au nom du comité des finances sur le budget de* 1848, par M. Bineau; *Observations des comités*, etc. — Ces écrits, d'une vérité accablante, forment par leur ensemble un véritable acte d'accusation contre le Gouvernement provisoire.

Or, voici ce que les ministres des finances virent tout d'abord, et ce qu'ils constatèrent par des actes officiels ; ce qu'ils ne dirent pas fut apporté plus tard au jour par des financiers, amis du régime déchu, dont les chiffres n'ont pas été démentis.

En outre de ses ressources ordinaires, des impôts dont la perception était certaine, des services publics assurés, le trésor avait des ressources extraordinaires, il devait recevoir de ses créanciers une somme de 150 millions dans l'année (20 millions des compagnies des chemins de fer du nord, 100 millions des soumissionnaires de l'emprunt de 1847, en dix versements mensuels, etc.). C'était un fonds disponible, liquide, destiné à faire face aux éventualités.

Quant à la dette publique, on sait que l'Empire et la Révolution avaient un arriéré énorme : la Restauration, avec une administration habile, après avoir payé deux milliards pour les frais de la guerre et l'indemnité des émigrés, soutenu la guerre d'Espagne, entrepris la campagne de Morée, conquis l'Afrique, laissa une dette qui s'élevait, le 30 juillet 1830, à 4 milliards 419 millions.

Le 24 février 1848, cette dette n'avait été augmentée que d'un chiffre peu important. M. Garnier-Pagès a bien prétendu que l'excédant était de 760 millions, mais on lui a fait observer qu'afin de grossir le chiffre des dettes de la dynastie, il avait injustement compté les sommes qui existaient réellement dans les caisses de l'Etat, ou qui étaient immédiatement exigibles, par exemple 108 millions de l'encaisse du trésor, et 82 millions du versement de l'emprunt de 1847, 159 millions des créances actives des compagnies des chemins de fer, etc., on a fait ainsi sur la somme qu'il avait arrangée une réduction de 617 millions; l'accroissement de la dette, pendant 17 ans, a été reconnu être de 143 millions seulement.

Du reste, le passé était parfaitement liquidé jusqu'au commencement de 1848 ; 1848 devait, il est vrai, avoir un déficit de 48 millions, et non de 73 millions, comme on l'a dit ; mais ces 48 millions se soldaient par les réserves de l'amortissement qui étaient de 84 millions.

Ainsi le gouvernement était très-solvable, et les ressources partout s'élevaient au-dessus des besoins ; mais il y a plus, il existait une autre ressource bien plus agréable en ce qu'elle était inattendue ; on ouvrit le trésor, et on y trouva un encaisse de 190 millions.

Jamais situation financière n'avait été plus belle ; aussi, en voyant l'avenir assuré par les impôts, le passé liquidé, le présent rendu facile par l'argent que l'on pourrait appeler argent de poche, le gouvernement jeta un cri de joie, on imprima aussitôt des affiches, on amassa le pulic a utour, on lui dit : Les dépenses de toutes les recettes sont cou-

vertes par les recettes (4 mars), le service des bons du trésor est assuré (9 mars), nous sommes en mesure de tenir tous les engagements pris (2 mars).

Nous qui avons vécu à Paris pendant les premiers jours de la Révolution, nous nous souvenons du spectacle extraordinaire qu'il présentait. On élevait les plus belles espérances, on était rempli d'enthousiasme, les paroles étaient exaltées, et les sentiments généreux; on ne savait pas au juste ce que l'on aurait, mais on entrevoyait un avenir de gloire et de liberté! Plusieurs des membres du gouvernement étaient inconnus, on ignorait s'ils étaient capables, on croyait du moins à leurs bonnes intentions et à leur honnêteté, on ne demandait pas mieux que de les soutenir; ils avaient pleine confiance, et ils en donnaient à tout le monde.

Mais dans quelques jours tout va changer, la période révolutionnaire est arrivée! Des hommes que février avait portés au pouvoir, les uns, faibles et ignorants, se laissent emporter au tournoiement précipité des événements vers l'imprévu, les autres qui n'avaient jamais vu la République que comme un souvenir et un rêve, au milieu de ce tumulte de peuple et de faits sont éblouis. La foule qui gronde à la porte du palais, les adresses sans nombre, les députations qui se succèdent, les hommes à cheval allant et venant, l'Hôtel-de-Ville changé en camp, les projets s'accumulant, les demandes, les exigences, les départs de tant de gens inconnus qui roulent autour d'eux, le travail du jour, de nuit, la fatigue incessante, et la fièvre perpétuelle qui brûle leur sang, pâlit leur visage et rougit le cercle de leurs yeux, les cris de mille sortes, les proclamations improvisées, les décrets entassés, la vie enfin parcourue au galop et les jours dévorés l'un après l'autre sans réflexion, sans pensée et sans retour; et avant tout, et surtout cette ambition égoïste de se perpétuer au pouvoir, de se faire grands par le pays, au lieu de grandir la patrie par eux, pensée étroite, immorale et criminelle : tout les fascine et les aveugle, ils perdent la tête, ils s'imaginent recommencer la révolution, ils s'identifient à ces colosses conventionnels qui leur apparaissent au sommet de la Montagne, ou assis autour de la table verte du Comité de salut public; ils cherchent, ils exécutent tous les projets, toutes les idées, toutes les mesures révolutionnaires : les commissaires dans les départements, les envoyés des clubs pour élever la province *à la hauteur*, les circulaires, imitation des missives des comités, la contribution des 45 centimes, sorte d'impôt forcé, l'organisation des ateliers nationaux, restauration sur une vaste échelle des sans-culottes des clubs payés 40 sous pour assister aux séances; ils déterrent tout ce qu'ils peuvent du sanglant ca-

davre de la terreur, ils le galvanisent et le font mouvoir, marcher, presque revivre ; la grande singerie de 93 commence.

A ce gouvernement révolutionnaire, il fallait des moyens révolutionnaires. On entrait dans une voie nouvelle, on voulut avoir des instruments nouveaux, on repoussa donc des affaires les hommes qui depuis longtemps servaient l'Etat par leur expérience et leur savoir administratif, puis, afin d'agir en pleine liberté, on destitua la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations, on fut certain de n'avoir plus de contrôle.

On avait promis de faire des réformes utiles: dans la précipitation du moment, sans y réfléchir, sans s'en apercevoir peut-être, par des décrets successifs, on tarit plusieurs sources du revenu public, on confondit les réductions utiles à la masse et celles qui n'apportaient de profit qu'à un petit nombre (l'exercice des boissons, l'impôt des journaux, etc.) ; aussitôt l'impôt décroit par ces réductions, sans profit pour les consommateurs, et la production pour le trésor baissa de 140 millions.

En même temps, au lieu de diminuer les dépenses des services publis, on les augmentait; le budget du ministère de l'intérieur était porté de 116 millions à 142. Les autres ministères étaient un peu moins chargés, et leurs dépenses pouvaient être justifiées, elles étaient utiles et certaines. Mais celles de l'intérieur étaient faites en vue de la propagande révolutionnaire, pour la police, pour les gardes nationales, pour les fêtes civiques, pour les clubs, et se répétaient sans cesse; la liste civile avait procuré une diminution de 11 millions, on créait 40 millions de dépenses nouvelles; les ateliers nationaux, comme un monstre aux cent mille bras, puisaient avec une persistance journalière dans les caisses de l'Etat, comme en un fonds inépuisable, et dévoraient 14 millions. Bientôt le ministre s'aperçoit que les ressources immenses qu'il avait annoncées sont épuisées, la confiance publique déjà est ébranlée, le crédit qu'il eût pu espérer n'est plus assuré.

Les embarras commençaient à naître, c'est maintenant que l'on va prendre les mesures financières révolutionnaires. Mais il arrive dans les affaires publiques le même phénomène que dans la vie privée; les fausses combinaisons de l'esprit ont amené la gêne et précipité la misère, le cœur se rétrécit, les nobles délicatesses sont moins écoutées, on franchit sans hésitation les scrupules, que jadis on regardait comme d'insurmontables barrières : « Il n'a pas assez de cœur pour bien comprendre le crédit public, » disait d'un administrateur un honorable et savant ministre des finances, le baron Louis, et il avait prouvé ce que l'on peut faire par la bonne foi, la justice et l'intégrité de l'administration, lui qui, le 1er avril 1814, avait trouvé seulement 259 mille francs

en caisse, et qui le 20 mars 1815, laissait une réserve de 28 millions.

On avait, au premier moment, et dans l'entraînement de la vérité, proclamé l'excellent état des finances; quand on entrevit le gouffre ouvert à ses pieds, on s'écria que c'était le gouvernement déchu qui l'avait creusé, on reprocha à la monarchie son ignorance et son incapacité, on l'accusa d'avoir érigé la désorganisation en système, et, à la face de la France confiante, on s'écria qu'au moment de la Révolution la banqueroute était inévitable.

Pour sauver les finances et l'Etat, il fut résolu qu'un nouvel impôt extraordinaire était indispensable. On avait solennellement déclaré que tout système d'impôt ne peut être décidé que par les délégués de toute la nation ; seize jours après un décret est porté par lequel on grève la totalité des quatre contributions directes d'une augmentation de 45 centimes ; et cette augmentation est calculée avec tant de précipitation ou d'ignorance, qu'il est assis sur le principal et les centimes additionnels à la fois, et non sur le principal seul, de sorte que ce sont les plus pauvres qui paient proportionnellement le plus.

Mais les 45 centimes ne devaient rentrer que peu à peu, il fallait trouver des ressources immédiates; pressé par les exigences du moment, on cherche les moyens de faire de l'argent de toutes mains, on chicane ses débiteurs et ses créanciers, on paie les déposants des caisses d'épargne en coupons de rente, au lieu de leur donner de l'argent ; on cesse de faire agir l'amortissement sur le 5 pour 100, et même bientôt sur le 3 pour 100 ; on prépare le remboursement des bons du trésor, la destruction des tontines, celle des caisses d'épargne, une des institutions les plus populaires, les plus morales et les plus bienfaisantes ; on attaque les contrats des compagnies de chemin de fer, on menace les sociétés d'assurance, on poursuit l'association des capitaux.

Toutes ces mesures d'ailleurs étaient prises d'après un système unique. Nos gouvernants prétendaient tout centraliser dans l'Etat, mettre dans sa main toutes les forces vives de la nation, l'administration et l'argent, le commerce et l'industrie ; ils comprenaient la centralisation unitaire comme un but politique, mais derrière eux, et à leur insu, la pensée socialiste les poussait et déjà appliquait dans sa pensée toutes ces mesures nouvellement créées. Proudhon écoutait en souriant, et déclarait ne vouloir rien proposer lui-même, tant il voyait la besogne bien faite sans lui : « Ils ont commencé, a-t-il écrit dernièrement (5 octobre), ils ne peuvent plus reculer. » Le communisme déjà avait envahi l'Etat.

On est saisi d'étonnement et d'une tristesse profonde en réfléchissant à l'impuissance des hommes à qui était confié notre sort. Il faut le reconnaître aujourd'hui, nous avons été aveuglés pendant plusieurs mois.

L'orgueil depuis longtemps nous avait frappés, non cet orgueil large et haut qui embrasse les généralités et tend à s'élever au-dessus des autres en atteignant un grand but, comme Richelieu, par exemple, qui voulait rendre la France la première nation de l'Europe ; mais un orgueil mesquin, qui prétend se faire admirer pour soi, qui ne souffre pas d'être discuté, qui s'isole en la conscience de sa supériorité, et veut s'imposer sans preuves et sans actes ; ce n'est pas là l'orgueil, c'est la vanité.

Les gouvernements constitutionnels sont propres à développer cette vanité ; les journaux et la tribune sont deux carrières qui lui sont ouvertes : dans les journaux s'étale et triomphe la critique qui se moque et pousse du pied avec un sourire de dédain les faits du gouvernement qu'elle juge sans la connaissance des moyens, sans la science du détail, sans tenir compte des besoins, sans même en avoir conscience ; à la tribune, la phrase gonflée et la parole facile qui attaque, émeuvent toujours plus l'opinion des masses que le calcul arrêté, les preuves de chiffres et les documents positifs de l'homme d'Etat qui se défend. Dans l'un, le peuple voit un ministre qui veut garder son portefeuille ; dans l'autre, un ami de la liberté.

La révolution mit au pouvoir, dans les positions spéciales, ce qui ne s'était peut-être jamais vu, des journalistes et des hommes de l'opposition dont aucun acte ne prouvait la capacité ; ils avaient critiqué, on leur disait de créer : c'était comme si un directeur de théâtre demandait un drame à un feuilletoniste.

Aussi les moyens les plus simples et les plus connus étaient négligés ; pour ranimer le commerce, on ne tenta pas de faire ce qui avait si bien réussi après 1830, où 30 millions avaient été distribués en numéraire ou en prêts temporaires entre les négociants les plus actifs et les plus intelligents ; on fonda un comptoir d'escompte qui n'avait de gage que des bons du trésor, dont le capital était emprunté au commerce lui-même, et qui établit des conditions et des formalités si onéreuses, qu'ils ne procurèrent aux négociants que des déceptions. On distribua millions par millions des secours aux classes pauvres inutilement et stérilement ; on ne comprit pas qu'on accroissait la misère au lieu de la secourir, qu'on habituait la paresse à compter sur l'Etat, et qu'on ouvrait pour la France l'ère du paupérisme, ce cancer qui dévore l'Angleterre aujourd'hui.

D'ailleurs, les pauvres avaient été doublement frappés ; nous avons dit qu'on avait préparé la destruction des caisses d'épargne ; il est bon d'insister un peu plus sur cette opération aussi inique que désastreuse.

Sous prétexte que les demandes de remboursement affluaient, et pas

un chiffre ne prouve cette exigence et cette hâte excessive, le ministre des finances désespère tout à coup de payer. Il ne voit que la banqueroute, il oublie les principes les plus élémentaires des finances; il ne trouve pas dans son intelligence, dans son cœur, cet axiome fondamental, exprimé par un de ses prédécesseurs : « Un état qui veut avoir du crédit doit tout payer. » Il semble ignorer que les maisons de banque n'ont jamais en caisse plus du tiers du capital en circulation; que, d'ailleurs, on avait des calculs de probabilité qui prouvaient que les remboursements ne s'élevaient jamais, même dans les temps les plus malheureux, au-dessus de 20 pour cent de la somme des dépôts. Il s'imagine que tous les déposants vont venir à la fois demander leur argent; et pour y parer, que fait-il? Un banquier, (et qu'est-ce qu'un ministre des finances, sinon un banquier en grand?) un banquier qui eût eu cette crainte, quelque exagérée qu'elle fût, se serait empressé de payer les premiers qui eussent voulu être remboursés, il eût même offert publiquement de payer d'avance, publié les comptes de crédit au lieu d'exagérer faussement la dette, compté ses espèces en présence de la foule, mis pour ainsi dire la caisse du trésor dans la rue, et fait la France entière témoin de sa fortune.

Mais, loin de là, le ministre paraît accablé et déclare qu'il ne paiera pas tout en argent, qu'il n'en a pas assez, qu'il en donnera une partie, un peu, en argent, et le reste en rentes, en papier : il a peur de la banqueroute; *or accuser et menacer de la banqueroute, c'est l'accomplir* (d'Audiffret). Qu'étaient donc devenues les sommes considérables que le ministre possédait les premiers jours de mars? Et l'on s'étonne que la confiance ait disparu, que l'on se soit regardé avec stupeur, et qu'on ait prévu les plus grands malheurs! Mais le public est essentiellement ignorant, et surtout en finances. C'est en finances qu'on peut le plus lui mentir, il ne croit que ce qu'on lui dit, il est bien là, plus qu'ailleurs encore, un enfant. On lui montre de l'argent, on lui dit qu'on en a beaucoup, on le lui répète, et il s'en va content, disant : l'Etat est riche! Mais porte-t-on la mine basse, lui donne-t-on à peine et avec un visage renfrogné un à-compte, lui dit-on de repasser, qu'on paiera le reste plus tard, cet être intelligent et impressionnable qu'on appelle le peuple français, aussi prompt à se laisser abattre qu'à s'enthousiasmer, se retire triste et songeur, et, nature vive, expansive et bavarde, il communique sa tristesse à qui veut l'entendre; ce ne sont pas cent mille créanciers qui sont inquiets quand l'Etat est gêné, c'est le public tout entier; la crainte, de même que la confiance, se répand chez nous comme le choc électrique; tout le monde en est frappé à la fois.

Ce premier pas fait, il fallait aller jusqu'au bout; le remboursement

des caisses d'épargne, commencé par le gouvernement provisoire, fut accompli par un décret de l'Assemblée, et, conséquence déplorable d'une mauvaise action, l'opération fut à la fois ruineuse pour les créanciers et pour le débiteur, pour les déposants et pour l'Etat. On ne put, on ne voulut pas désintéresser les déposants intégralement. On inscrivit à 80 fr. ce qui se négociait à la Bourse à 73 et 72, on fit subir aux créanciers des caisses d'épargne une diminution de 12 p. 0/0, les classes pauvres y perdirent près de 100 millions. Aussi, M. Goudchaux, qui est un honnête homme, quand il ne fut plus sous la première impression de la mesure, se repentit-il amèrement de sa *complaisance:* «Nous leur avons donné moins qu'ils ne devaient recevoir, » s'est il écrié dernièrement (10 octobre), et on l'a entendu prononcer une sévère condamnation contre lui-même avec une tristesse, une énergie d'expression et un sentiment de regret si profond et si vrai qu'on a été plutôt tenté de le plaindre que de l'accuser.

Quant à l'Etat, il lui fallut inscrire à sa dette une somme de 21 millions de plus; la même décision ayant été prise pour les bons du trésor on inscrivit 13 autres millions; le rachat du chemin de fer de Lyon détermina encore une création; ce qui fit un total énorme de rentes nouvelles de la dette publique.

Puis, ces charges inattendues nécessitèrent un emprunt, et on ne put le contracter qu'à des conditions très-rigoureuses, à 7 3/4 d'intérêt. Le résultat de toutes ces opérations fut que les 34 millions de rente créées pour la consolidation des bons du trésor et des caisses d'épargne, ne représentèrent qu'un capital de 576 millions, au lieu de 851 millions que la même rente eût produits il y a un an, ce qui, joint aux 157 millions que l'on eut de moins sur l'emprunt, fit perdre à l'Etat 482 millions.

En revanche, ses charges extraordinaires étaient augmentées d'un milliard.

Enfin, et pour terminer cette trop longue énumération de désastres qui ont été accumulés sur nos finances en si peu de temps, il fallut bientôt déclarer un déficit. C'était le fait de M. Duclerc de promettre, avec une incroyable assurance, un excédant de 4 millions et des ressources extraordinaires de 580 millions. Quand on alla aux preuves, il se trouva que les ressources n'étaient que de 250 millions, et qu'au lieu d'un excédant il devait y avoir un déficit de 114 millions. Quelques jours se passèrent, et le chiffre du déficit grossit encore; M. Goudchaux le déclara de 210 millions; enfin le comité des finances l'a fixé à 343 millions.

Concurremment avec l'accroissement du déficit, les besoins du budget

de 1848 allaient s'augmentant ; on avait d'abord demandé 1628 millions, et c'était déjà près de 200 millions de plus que le budget de 1847 ; on arriva à 1680, puis à 1800 millions ; il est probable que l'on ira jusqu'à 1836 millions.

C'est avec ce chiffre, et avec une dette flottante de 290 millions, que va s'ouvrir l'année 1849, qui n'aura plus la ressource des impôts extraordinaires. Le pays est épuisé ; celle de l'emprunt, nous venons d'en contracter deux coup sur coup ; celle de la Banque : la Banque, qui a sauvé le trésor de la banqueroute, et qui soutient aujourd'hui le poids de notre crédit, est créancière envers l'Etat de 230 millions, c'est-à-dire trois fois son capital ; tout dépend de la dépréciation ou de la non-dépréciation de ses billets ; elle ne pourra plus faire d'avances ; 1849 *devra se suffire seul.* (Rapport de M. Bineau.)

Ce n'est point, il faut le rappeler, le ministre actuel seul qui a amené cette situation de nos finances : la dette énormément accrue, les charges augmentées, les ressources taries, les institutions d'épargne détruites, les transactions commerciales arrêtées, la confiance ébranlée à l'intérieur et à l'étranger, le crédit épuisé. Le ministre a porté dans son administration une loyauté que tous les partis ont reconnue ; nous n'avons pas une foi entière, il est vrai, dans l'exposé si favorable de l'état du trésor qu'il vient de faire devant l'Assemblée ; nous avons trop présent à la mémoire le chiffre officiel du comité des finances, et nous ne comprenons pas bien comment la situation du trésor serait si satisfaisante avec un déficit de 343 millions.

Son administration, pourtant, ne nous effraie pas ; ce n'est pas non plus le manque d'argent que nous redoutons : la France a toujours eu de l'argent et s'est relevée de ses crises financières plus forte et plus riche. Ce qui nous épouvante pour l'avenir, c'est cette pensée matérielle de cupidité, d'orgueil et de bien-être infini, qui, après avoir été jetée dans le peuple, a gagné des esprits vaguement généreux, qui se formule en des projets et des décrets spoliateurs que d'honnêtes gens acceptent par ignorance, et que des misérables appliquent par le meurtre et le pillage. C'est cette pensée à laquelle a cédé lui-même le ministre des finances quand il a déclaré, à propos du rachat des chemins de fer, que le gouvernement a *le droit incontestable d'exproprier à toute époque les compagnies ;* il proclamait ainsi cette vieille maxime aujourd'hui renouvelée, qui n'a jamais soutenu les gouvernements et qui les a souvent frappés à mort, qu'il y a deux morales dans le monde, la morale publique et la morale privée, la morale pour gouverner et la morale pour se conduire dans la vie ordinaire, la morale qui dit : *Vous ne prendrez pas le bien d'autrui* et celle qui se formule par ces mots : *Salus*

populi suprema lex esto. Il ignorait sans doute que c'est cette dernière morale qui consacre tous les crimes du passé, et qui a glorifié la terreur et l'échafaud, comme cet autre mot : *Chacun chez soi, chacun pour soi*, est la sanction de tout égoïsme et de toute corruption. — Nous aimons à attribuer cette déclaration si vive moins à des principes arrêtés qu'à la trop facile abondance et à l'entraînement involontaire qui ne laisse pas toujours M. Goudchaux maître de ses paroles.

Mais ce que M. Goudchaux ne sait pas, il en est d'autres qui le savent et dont le système est suivi avec une infatigable persistance ; par eux, par la pensée qui les rallie, et dans le même but, sont présentés tour à tour ces projets coup sur coup repoussés, mais incessamment renouvelés : crédit foncier, impôt progressif, système financier de Proudhon, etc. Ils savent bien quelles doivent en être les suites : le but de l'impôt progressif est dans ce mot, attribué à un ancien ministre : « Toute fortune doit être réduite à 30,000 fr. de rente. » Ce n'est point en vain que les chambres de commerce se sont soulevées contre ces 2 milliards de papier qui devaient être des assignats nouveaux ; les paroles de M. Thiers n'ont produit un si grand effet que parce qu'elles découvraient la vérité. La planche aux assignats, c'est la planche de la guillotine ; car lorsqu'un citoyen refuse l'argent qui a cours dans un Etat, aux yeux de cet Etat il attaque sa base, la fortune publique et la société tout entière ; il commet un crime analogue à celui du faux-monnayeur, et comme le faux-monnayeur on le tue. L'impôt progressif était le premier coup du communisme, et là comme ailleurs, le plus fort des sophistes de ce temps-ci, Proudhon s'était abstenu d'apporter aucun amendement qui pût augmenter l'effet de la loi ; il abandonnait l'Assemblée à son seul instinct ; *il laissait s'enferrer la propriété.*

Et dans la propriété, c'est bien la civilisation que l'on frappe, la justice et la liberté. L'égalité, pour les socialistes, ce n'est pas la répartition des biens selon le mérite ; l'égalité, c'est la diminution de tout ce qui est grand, la décapitation de toutes les fleurs qui montent au-dessus du niveau ; l'égalité, c'est l'envie, comme l'élévation de tous ces systèmes, c'est l'orgueil.

On ne peut ne pas être frappé d'admiration à l'examen du système financier de la France et à la vue de ce réseau à la fois si simple et si compliqué qui s'étend sur le territoire tout entier, qui embrasse toutes ses parties, dont le principal moteur est dans la main de l'Etat, qui du ministre aux receveurs généraux, de ceux-ci aux receveurs particuliers et aux percepteurs, fait circuler, aller et venir ces sommes énormes qui viennent des citoyens à l'Etat et de l'Etat s'appliquent aux services publics, presque sans transports, sans embarras et sans frais,

laissant les ressources du pays dans le pays même, utilisant toutes ces ressources et contribuant à fonder une richesse, une puissance et une unité qui font l'envie de l'Europe et la gloire de notre nation.

Mais on se rappelle bientôt que cette combinaison si savante n'a point été imaginée par le seul génie de l'homme ; ce n'est point un homme qui a créé ce vaste système dont l'œil parcourt toutes les parties avec éblouissement. Il a fallu des siècles, des générations successives, des hommes de talent et de génie, pour faire avancer, pour améliorer, pour compléter cette immense machine ; plusieurs grands hommes n'ont été grands que pour avoir ajouté un rouage, pour avoir simplifié une mécanique ; un seul de ces bienfaits leur a valu la gloire ; ils ont employé toute la force d'intelligence supérieure que Dieu leur avait donnée pour faire si peu ; et ici comme ailleurs, comme partout, ce n'est point le génie de l'homme qui me frappe, c'est sa faiblesse, et cette faiblesse apparaît bien plus et est bien plus éclatante par la grandeur des résultats où il est parvenu.

Quand donc des esprits téméraires songent à tout transformer, à renverser l'édifice social du haut en bas, à établir à la place de l'organisation simple, œuvre du temps, une organisation nouvelle, qui n'a encore que la réalité de leurs rêves, je ne suis point seulement étonné de leur ignorance, mais de l'immense et gigantesque orgueil qui les ronge ; ils croient, seuls, dans la durée d'une seule existence, par leur seul génie, produire ce qui a demandé tant de veilles, tant de travaux, de méditations et de pensées ; ils ne se jugent pas seulement plus forts que ceux de leur siècle qui savent un peu et que ceux des siècles passés qui ont fait un peu : ils ont l'idée d'une force plus qu'humaine, l'idée de la puissance créatrice, ils empiètent sur les droits de celui-là seul qui crée, ils se font Dieu en leur propre cœur !

Voilà ceux dont j'ai peur ; les finances délabrées se réparent, mais les cœurs pourris se guérissent rarement : ils gâtent les autres !

Eugène Loudun.

Biographies contemporaines.

M. VICTOR HUGO.

M. Victor Hugo a eu tous les bonheurs. Il est venu au monde à son jour, à l'heure voulue, ni trop tôt ni trop tard, avec toutes les qualités nécessaires pour rendre brillant et facile l'accomplissement des destinées littéraires qui lui étaient réservées. Poëte, il a fait entendre sa voix au moment où presque tous les chants avaient cessé ; rénovateur, il s'est montré lorsque la littérature, épuisée et vieillie, avait besoin de se retremper aux sources de vie ; homme, il n'a eu qu'à lever les yeux au ciel pour y voir aussitôt briller l'étoile qui, pour tant d'autres, reste entourée d'un nuage que sa lumière ne perce jamais. C'était l'heure où la France, cherchant le calme et le repos, prêtait l'oreille à tout ce qui pouvait charmer son esprit et le préparer aux pures jouissances que la poésie et les arts apportent avec eux. Cette époque fut pour les lettres un heureux moment; mais ce moment ne reviendra plus. On s'escrime aujourd'hui, on se rudoie dans la mêlée; ceux que vous voyez sur la brèche sont autant de soldats isolés, divisés, ennemis, sans guide, sans chef et sans foi. Les poëtes et les écrivains d'alors étaient portés au devant de la foule, par la bienveillance et la sympathie générales, comme sur un fleuve qui, après un certain parcours, doit naturellement arriver au lieu que vous avez choisi. Aujourd'hui, ce n'est plus le fleuve qui vous entraîne, impétueux torrent, ou bien onde tranquille, c'est la mer qui vous ballote loin du rivage, loin du port, au milieu des écueils.

Le nom de M. Victor Hugo a le privilége de représenter, à lui seul, l'un des côtés, sinon les plus élevés, du moins les plus brillants du XIX[e] siècle littéraire. Ce nom emporte avec lui l'idée d'une individualité caractéristique et bien tranchée à laquelle rien ne manque, ni l'éclat qui séduit la foule, ni le prestige qui la fascine et l'égare, ni les sophis-

mes qui soufflent et allument le feu des contradictions. Dans cette abstraction brillante que nous offre le nom de M. Victor Hugo, le côté biographique, auquel nous allons toujours de préférence, disparaît presque entièrement sous l'auréole du poëte et le drapeau du rénovateur. Aussi, afin de laisser au diamant son éclat, nous commencerons par le débarrasser de sa cangue, c'est-à-dire que nous n'arriverons au poëte qu'après avoir dépouillé l'homme de sa terrestre enveloppe de misères et d'impuretés.

I

M. Victor Hugo est né le 26 février 1802, à Besançon, ville qui compte plus d'un nom parmi les célébrités modernes, ne fût-ce que Charles Fourier et Nodier. Le novateur poétique a vu le jour dans la même ville que le novateur social. C'est une chose bizarre que cette coïncidence fortuite donnant un même berceau à deux esprits si opposés, si contraires, mais réunis cependant par un point commun, l'innovation, quoique la pensée et le but en soient bien différents. Le père de M. Hugo, soldat de fortune, l'un des premiers volontaires qui eussent répondu à l'appel de la Révolution, était colonel alors, et sa mère, fille d'un armateur de Nantes, s'enorgueillissait d'avoir couru le *Bocage* à l'époque où celui qui devait plus tard être son mari s'armait précisément pour combattre la Vendée. Ainsi, par sa mère, l'enfant qui venait de naître tenait à tout ce que le passé religieux et monarchique avait de plus pur et de plus élevé, tandis que le sang paternel le rattachait au présent par la gloire des armes, et à l'avenir par l'espérance. — Où trouver une plus poétique origine?

Nous ne nous arrêterons pas à l'enfance ni à la première jeunesse de M. Victor Hugo, jours heureux, filés d'amours enfantines et de lointains voyages à travers les grandes villes et les plus beaux pays du monde. Dans ses poésies intimes, M. Victor Hugo s'est complaisamment étendu sur ces premiers incidents de sa vie. Ce sont donc les œuvres du poëte qu'on doit consulter si l'on tient à connaître cette partie biographique de l'auteur des *Orientales*. D'ailleurs, tout ce que M. Victor Hugo n'a point dit, ses amis nous l'ont appris depuis longtemps, avec cette minutieuse abondance de détails qui révèle la ferveur et le culte religieux du disciple, plutôt qu'elle ne témoigne précisément en faveur de l'importance de l'homme dont on estompe ainsi le portrait.

A l'âge de dix ans, le jeune Victor avait parcouru déjà l'Italie et une partie de l'Espagne, à la suite de son père devenu général, gouverneur d'une province italienne, et plus tard majordome du palais de Madrid. Pendant ces voyages, l'âme de l'enfant s'attachait avec avidité au spec-

tacle des merveilles qui s'offraient à ses yeux. Il voyait Naples et le Vésuve, Madrid et l'Escurial, la mer, les hautes montagnes, les vieux cirques romains et les cathédrales gothiques. Le monde extérieur arrivait à lui avec ses plus magiques féeries, sa diversité de couleurs et ses aspects variés. Tout ce que le curieux enfant désire voir, tout ce que dans sa fiévreuse ardeur l'adolescent aspire à connaître de la nature et du monde, dès qu'il commence à comprendre, M. Victor Hugo, lui, l'avait vu avant peut-être de l'avoir compris.

L'effet de cette existence multiple et précipitée devait être de développer le sentiment de perception des objets extérieurs, et le rayonnement de la pensée dans ce jeune esprit déjà doué des plus heureuses facultés. Aussi, lorsque l'inspiration poétique viendra bouillonner dans cette âme, la pensée aura gardé la fidèle impression des objets, et pour peindre, le poëte ne fera que se souvenir et refléter comme un miroir.

Afin de varier encore ces diverses sensations, le jeune Victor avait trouvé un aliment pour son cœur, comme il s'en était rencontré déjà pour ses yeux et pour son esprit. Une jeune fille était devenue la compagne de ses jeux. Les deux enfants s'aimèrent d'amour. Tantôt calme et rieuse dans le vieux couvent des Feuillantines, que le poëte a chanté plus tard, tantôt traversée par la volonté paternelle, cette douce affection alla croissant de plus en plus, en raison des obstacles qui la contrariaient, jusqu'au moment où, par une double victoire, il fut permis à M. Victor Hugo de suivre sa vocation poétique et de s'unir en même temps à l'enfant devenue grande et belle fille. Ce fut là comme un double hymen. Ainsi, lorsqu'il n'eut plus le monde à parcourir, à admirer, M. Victor Hugo trouva tout un monde de sensations plus intimes, monde charmant, solitaire, plus tendre, moins éclatant et plus mystérieux que l'autre. Rien ne manquait donc de ce qui pouvait faire épanouir l'esprit du poëte, de ce qui pouvait le charmer et l'agrandir. Le destin, comme en se riant, approchait successivement de sa lèvre les différentes sources de toute poésie.

Ce couvent des Feuillantines dont nous venons de parler récélait encore, à l'époque de l'enfance de M. Victor Hugo, la cause de plus d'une émotion. Là, au fond d'un pavillon solitaire, loin du bruit, loin du monde, la pieuse hospitalité de Mme Hugo la mère avait caché un proscrit que poursuivait la police impériale, le général Lahorie, impliqué dans la conspiration de Mallet, et condamné à mort comme lui. Lahorie resta deux ans caché chez Mme Hugo, jusqu'à ce que la trahison ayant fait découvrir sa retraite, il en fût arraché pour être conduit à la plaine de Grenelle, et y mourir frappé de douze balles au cœur. Les heures qu'il ne donnait pas aux plaisirs de son âge, le jeune Hugo les passait

auprès du proscrit qui l'initiait à la connaissance de la langue latine par l'étude des maîtres, et de Tacite surtout. Le proscrit, qui se fortifiait par cette nourriture substantielle, faisait passer dans l'âme de son élève l'enthousiasme et l'admiration qu'excitaient en lui de grandes actions racontées dans un grand style. La pensée de Lahorie allait au fond, à l'essence des choses, à la philosophie, pour s'y retremper et apprendre à mourir, pendant que l'esprit de son élève s'amusait aux savants artifices de cette sévère et belle langue de la Rome des Césars, pour y connaître la vie.

Voilà quelle fut l'éducation de M. Victor Hugo. Nuances et couleurs, horizon, perspective, étendue, sensations attrayantes et variées; tout ce qui doit charmer l'esprit et le révéler à lui-même, ce qui peut ouvrir l'intelligence, en hâter la floraison et l'épanouissement, tout est réuni dans ces quelques années qui sont l'enfance et touchent à peine à la première jeunesse. Le terrain est merveilleusement préparé, l'air est tiède et fécondant ; la semence poétique est jetée ; elle germe. Il ne lui reste plus qu'à sortir de terre et qu'à pousser en jets puissants et vigoureux.

C'est en 1815, à l'âge de treize ans, que s'éveilla l'instinct poétique chez M. Victor Hugo. Il était alors dans une institution préparatoire à l'Ecole Polytechnique avec l'un de ses deux frères, Eugène Hugo, mort depuis. Un frère aîné, Abel, était déjà lieutenant dans un régiment français. L'éducation de Victor et d'Eugène venait d'être désormais confiée au général Hugo, après quelques dissentiments de famille, causés, dit-on, par différence d'opinion politique, dissentiments à la suite desquels une séparation judiciaire avait été prononcée entre le général bonapartiste et sa femme, dévouée à la cause des Bourbons. Tout en travaillant aux mathématiques, étude sans attrait et sans charme pour lui, le jeune Hugo, qui vivait de l'esprit de sa mère, bien que séparé d'elle, célébrait en vers le retour des Bourbons dans une tragédie allégorique dont deux épisodes seulement sont restés, disent les biographes du poëte : la parabole de *Riche et Pauvre* et l'élégie de la *Canadienne*. Cette heureuse précocité, égale et peut-être même supérieure à celle de Voltaire, ne fut connue que quelque temps après, en 1817, à la suite d'un concours devant l'Académie française, surprise d'avoir à couronner un poëte, écolier de quinze ans. Deux ans après, les *Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la statue d'Henri IV*, qui sont restés entre les plus belles odes de M. Victor Hugo, remportèrent l'églantine d'or à l'Académie des jeux floraux de Toulouse ; et, l'année suivante, *Moïse sur le Nil* valut au poëte un troisième prix, et le grade de maître ès-jeux floraux. M. Victor Hugo avait dix-huit ans à cette époque.

Depuis ce moment M. Victor Hugo appartient tout entier aux lettres et à la poésie. Sa vie se divise en trois phases distinctes, ayant chacune leur caractère propre et leur aspect particulier. La première s'étend de l'apparition du premier volume des *Odes et Ballades* (1822) à la publication de *Cromwell* (1827) ; elle comprend les trois premiers volumes des *Odes*, le roman d'*Han d'Islande* et celui de *Bug-Jargal*. Cette période est celle de l'extrême jeunesse de l'auteur. Si ce n'est pas la plus réelle et la plus admirée, c'est du moins la plus extraordinaire et la plus étonnante. La deuxième période, celle de la jeunesse et de l'âge mûr, commence avec les *Orientales* (1828), ce riche tableau où sont étalés les tons les plus brillants, les plus vigoureux de sa poésie, et ses plus chatoyantes couleurs ; elle aboutit aux *Feuilles d'automne* (1831), où l'on retrouve l'éclat souvent un peu trop vif des *Orientales*, tempéré par le sentiment et par la pensée. La préface de *Cromwell*, brillant et poétique manifeste de l'école moderne, apparaît aussi à l'une des extrémités de cette période qui, après avoir passé par *Hernani* et *Marion Delorme*, où l'auteur a magnifiquement transporté sur la scène le lyrisme des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, vient se fermer sur le *Roi s'amuse*, qui est le point de départ de la décadence, et comme le retour de l'astre sur l'horizon.

Le dernier jour d'un condamné, livre dont la donnée est fausse, mais dont l'exposition indique une faculté d'analyse qui n'est ni sans puissance, ni sans intérêt, appartient à cette même époque. La troisième période daterait du volume intitulé : *Littérature et philosophie mêlées* (1832), pour s'arrêter au 3 juin 1841, jour où l'académie française, d'assez mauvaise grâce, ouvrit ses portes à l'auteur d'*Hernani* et de la préface de *Cromwell*.

Cette dernière période enferme, à proprement parler, le côté intime de M. Victor Hugo. Elle est la fidèle reproduction du *moi* sous toutes ses formes, sous tous ses aspects. Après avoir emprunté ses pensées à la politique, comme dans le premier volume des *Odes ;* à la nature, au monde extérieur comme dans les *Orientales ;* aux choses plus moëlleuses et plus tendres, comme dans le troisième volume des *Odes* et dans les *Feuilles d'automne*, alors rassasié de gloire et de plaisir, sceptique et blasé, le poète se replie sur lui-même ; il chante ce qu'il voit en lui, ce qui l'entoure, ce qui l'approche, ce qui le touche, tout ce qui vient de lui, tout ce qui retourne à lui, tout ce qui se rapporte à lui.

En dehors des trois périodes que nous venons de définir, et dont les limites nous semblent assez nettement indiquées, se trouvent deux ouvrages venus à dix années de distance, et qui, tout en se détachant de ces trois divisions principales, y tiennent cependant par certains côtés.

Ces deux ouvrages sont *Notre-Dame de Paris* et le *Rhin*. *Notre-Dame de Paris* rentre complétement dans la seconde période, la période culminante, autant à raison de l'époque où ce livre a été écrit que par la nature du talent et quelquefois même par le génie dont il porte l'empreinte. Le *Rhin*, à part les deux cents belles pages de la *conclusion*, morceau d'une haute portée historique, procède tout à fait de la dernière manière de l'auteur, la période des *Voix intérieures* et de la tristesse d'Olympio.

Nous aurons l'occasion d'examiner les idées et les principes dominant dans les ouvrages que nous venons d'énumérer ; mais il est une question qui se rattache plus ou moins directement à chacun d'eux et que dès à présent nous allons vider. C'est la conduite politique de M. Victor Hugo. Ce côté a été assez saillant et appréciable chez l'auteur des *Orientales* pour qu'il ne puisse passer inaperçu. D'ailleurs la politique est aujourd'hui tellement mêlée à la vie de tout personnage petit ou grand, que presque toujours elle fait partie essentielle de l'étude biographique, qui serait fort incomplète sans cela.

De 1815 à 1820, M. Victor Hugo se montre dans toute la ferveur du royalisme le plur pur, sinon le plus exagéré. Qu'on lise les premières odes, et dans le volume de *Littérature et philosophie mêlées* les articles sur l'assassinat du duc de Berry, le *Journal d'un jeune jacobite* et quelques autres pièces. Jusqu'au 29 juillet M. Victor Hugo demeure fidèle aux Bourbons. Si la première chaleur de son bouillant et chevaleresque enthousiasme s'est un peu refroidie avec les années, rien n'indique qu'il ait déserté le parti qui, l'ayant reçu avec joie, le montrait avec orgueil, en retour des gages qu'il avait donnés de ses croyances et de sa foi. A défaut de sympathies et de dévouement personnel, ce dont, à la rigueur, on n'est pas tenu de rendre compte, la reconnaissance devait donc lier M. Victor Hugo à la Restauration. Nous ne ferons point entrer l'intérêt personnel en ligne, car on ne pourrait admettre sans injure que M. Victor Hugo ne fût attaché à la royauté légitime que par la pension que, à l'âge de dix-huit ans, pauvre et sans ressources, il avait reçue du roi Louis XVIII, pension que Charles X, toujours généreux, avait doublée quelques années plus tard.

Cependant arrive 1830. Aussitôt le poëte chante la révolution, tous les souvenirs révolutionnaires, fait bon marché de ses opinions de la veille, et, afin de n'avoir rien de commun avec un passé qu'on exposait alors aux gémonies, le voilà qui s'évertue à prouver dans une préface de *Marion Delorme* que les révolutions sont sœurs, et qu'ayant fait, lui, une révolution littéraire, sœur aînée de la révolution, il comptait, par conséquent, même avant 1830, dans le parti du mouvement et du progrès.

Une fois qu'il se fut ainsi rendu toute retraite impossible, M. Victor Hugo suivit le mouvement révolutionnaire, allant à la popularité, aux idées nouvelles en faveur, mêlant des pensées sérieuses et louables de réforme et de philantropie aux friperies patriotiques les plus bannales et les plus usées ; flattant le peuple, caressant la foule, parlant à tout propos de progrès et d'avenir; homme d'opposition alors que le gouvernement était à la merci des opinions hostiles et des passions ennemies ; puis, se rapprochant insensiblement du trône de Juillet à mesure que ce trône s'affermissait sur sa base incertaine, et finissant enfin par devenir courtisan de la dynastie nouvelle, et par flatter le roi Louis-Philippe et sa famille, comme autrefois il avait encensé Charles X et les Bourbons.

Ces variations politiques, M. Victor Hugo les appelle des « transformations sages, » de ces évolutions qu'un esprit « consciencieux, honnête et désintéressé » ne peut manquer de faire sur lui-même. Il serait mal séant de chicaner M. Victor Hugo sur son désintéressement, sa conscience et son honnêteté, lui deux fois pensionné par la Restauration, académicien et pair de France sous le gouvernement de Juillet. Nous estimons volontiers que, entre la fidélité politique dont M. de Chateaubriant et Béranger, pour ne parler que des poëtes, ont donné l'exemple, chacun avec un esprit et dans un parti différent, il reste encore des degrés parfaitement honorables de transformation. Mais ce qui pourrait constituer la sagesse et l'opportunité de ces modifications de la pensée, est peut-être ce qui manque aux variations politiques de M. Victor Hugo.

Le poëte objecterait-il que, dans sa préface de *Marion Delorme*, il a parlé de Charles X avec respect et modération ; qu'il a pleuré la mort du roi proscrit avec un accent élevé, religieux et mélancolique, dans une fort belle pièce : *Sunt lacrymæ rerum.* On pourrait toujours lui répondre que ces morceaux à effet ont plutôt l'air d'arriver là pour faire pardonner l'ingratitude de l'auteur et ses transformations successives, souvent reprochées, en même temps que pour capter les suffrages des feuilles légitimistes ; car la conviction intime, le sentiment réel manque à cette poésie, pompeuse, grandiose, mais stérile. Ce sont des fleurs sur une tombe ; ce ne sont ni des larmes ni des regrets.

Auguste Ducoin.

(La suite à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 14 octobre 1848.

Nous nous demandions, il y a huit jours, c'est-à-dire précisément le 6 octobre : *L'empereur d'Autriche est-il, à l'heure qu'il est, remonté sur le trône ou descendu dans l'abîme?* Et au même instant la nouvelle insurrection viennoise se chargeait de répondre à notre question. La nouvelle des événements qui pendant deux jours ont ensanglanté la capitale de l'empire d'Autriche a produit à Paris une impression profonde. On en conclut déjà que l'aspect de l'Europe va être encore une fois modifié : d'un côté, l'on s'attend à voir Berlin suivre l'exemple de sa sœur méridionale ; de l'autre, on se représente d'avance l'Italie comme prenant une revanche éclatante de sa dernière défaite. Aussi l'intérêt que soulève la nouvelle révolution viennoise absorbe-t-il toutes les pensées, au point de rejeter dans l'ombre les graves événements qui s'accomplissent autour de nous, même la déroute du papier-monnaie mis en fuite par un très-remarquable discours de M. Thiers, même la décision qui rend imminente la nomination du président de la République, même le naufrage du ministère et le radoub qui a la prétention de le remettre à flot.

Cette disposition du public, que nous partageons en grande partie, nous fait donc un devoir d'éclairer autant que possible la question qui s'agite d'une manière si formidable à l'extrémité orientale de l'Europe.

Quand une épidémie s'est développée sur une grande échelle, toutes les autres affections prennent le caractère de la maladie dominante. Il en est de même dans l'ordre moral, et les grandes maladies politiques ont aussi la propriété d'imprimer leur physionomie à toutes les agitations d'une même époque, quels qu'en soient d'ailleurs l'origine et le caractère propre. Le rapprochement est d'autant plus juste qu'il est rare que le mal de l'âme ne marche pas de concert avec le mal du corps. Au XIVe siècle, époque qui offrait avec la nôtre de bien frappantes analogies, le développement des passions démagogiques coïncida avec celui de la peste noire ; aujourd'hui la démocratie sans frein, qui voudrait transformer la face du monde, a, comme après 1830, le choléra pour compagnon.

Au XIVe siècle, le fléau démagogique, après avoir sévi par intervalles dans les contrées les plus anciennement civilisées, finit par élire son domicile permanent au sud-est de l'Europe, parmi les populations slaves, à peine dégrossies par le christianisme. Les horreurs commises par les Hussites surpassèrent en violence et en intensité tout le reste. Au-

jourd'hui, après un despotisme de plusieurs siècles, le plus accepté et le plus sûr de lui-même qu'il y eût en Europe, une traînée de poudre étendue de Paris à Vienne, par la révolution de Février, a propagé un incendie dont il est impossible de mesurer la force et de prévoir la durée.

Là se retrouvent encore des peuples à peine recouverts d'un vernis de civilisation, et que l'habitude d'obéir a plongés dans une torpeur dangereuse. Comme jamais la loi morale n'a pénétré dans leur âme par la seule voie qui soit sûre, c'est-à-dire par l'exercice de la liberté, la circonstance qui brise leur joug en fait aisément des créatures déchaînées. Après les longues tempêtes qui ne s'arrêtèrent qu'au milieu du XVI[e] siècle, l'autorité de la religion catholique fut rétablie dans les états de la maison d'Autriche par des moyens violents, comme ceux qui dominaient partout à cette époque. Toutefois l'action de l'Église ne fut pas impuissante dans ces contrées, jusqu'au moment où les princes de l'Europe catholique étant entrés dans une révolte ouverte contre le Saint-Siège, Joseph II fit triompher à Vienne le déplorable système auquel il a laissé son nom. Cette main-mise générale de l'Etat sur les choses sacrées, ce schisme d'autant plus redoutable qu'il conservait les dehors de l'unité et imposait au souverain pontife la temporisation et la prudence, ne tardèrent pas à porter leurs fruits. L'action vive et forte du clergé disparut avec son indépendance. La sécularisation des Réguliers détruisit la discipline : les pasteurs s'abaissèrent peu à peu au rôle d'agents de l'autorité, de suppôts de la police ; la démoralisation latente du peuple, désormais privé de guides et d'exemples, prit d'effrayantes proportions.

Le châtiment mérité par la maison impériale ne se fit pas non plus attendre, et ici, qu'on le remarque bien, nous exprimons une conviction profondément enracinée dans notre âme : ceux qui se refusent à la puiser dans le spectacle constant de l'histoire sont pour nous des aveugles volontaires. Le fléau de la première révolution, après avoir frappé la maison de saint Louis et les classes élevées de la société française, coupables de l'initiative des idées alors dominantes, sévit sur les autres empires de l'Europe. Les successeurs de Joseph II eurent leur large part de cette punition ; mais du moins Dieu laissait encore une certaine dignité à leur malheur, et le peuple auquel ils avaient fait tant de mal les consolait dans l'infortune par les marques les plus touchantes d'affection et de fidélité. Pourquoi la maison d'Autriche n'a-t-elle pas senti le prix de cette miséricorde divine ? D'où vient qu'après la chute de l'homme sous la main duquel elle s'était si profondément humiliée, elle est rentrée avec une imperturbable assurance dans ses errements politiques et religieux ? Hélas ! on n'oubliera jamais que le monument de l'ingratitude des princes envers les peuples qui les avaient sauvés fut décoré du nom de *sainte-alliance*, et que ce fut au nom de Dieu même que fut opéré ce remaniement de l'Europe où, devant l'intérêt des couronnes, toutes les considérations tirées du gé-

nie, des inclinations et des souvenirs de chaque peuple furent indignement sacrifiées.

La composition de l'empire d'Autriche fut le produit le plus monstrueux de ces combinaisons égoïstes. Pour maintenir sous la même autorité des peuples si divers et si antipathiques, plusieurs enchevêtrés les uns dans les autres sans s'être jamais ni pénétrés ni confondus, quelques-uns habitués à imposer aux autres une servitude séculaire, on n'avait à sa disposition que le niveau d'une autorité violente et corruptrice : on l'employa avec une crudité de moyens qu'on se refuse à comprendre depuis qu'elle n'a plus même l'excuse du succès. Maintenir la hiérarchie des classes et les priviléges les plus surannés de la noblesse avec autant de sang-froid que s'il ne s'était rien passé en Europe depuis soixante ans, astreindre cette noblesse elle-même à toutes les servilités de la cour de Louis XIV, moins l'élégance et le génie, contenir le peuple par les gentilshommes, et les gentilshommes par une race impassible d'employés ; serrer enfin toute cette compression organisée dans un étau militaire, en profitant de l'aptitude et des goûts d'une population qui, depuis l'invasion des barbares, n'a fait que déposer momentanément son épée dans le coin de sa tente, telle fut la conception au moyen de laquelle on prétendit immobiliser les destinées de l'empire d'Autriche.

Dans les derniers temps, toutefois, et depuis l'avertissement de 1830, le vieux ministre auquel le timon ne semblait devoir échapper qu'avec la vie, avait introduit des modifications sensibles dans le système jusque là imperturbablement maintenu. Plus frappé, à mesure qu'il avançait en âge, de la responsabilité morale d'une administration qui avait gangréné le peuple jusque dans ses entrailles, il sentait le besoin de le régénérer par une participation plus grande à l'action du Catholicisme ; et comme il avait par devers lui l'exemple de l'empereur Ferdinand II, réputé dans une certaine école le modèle des prînces chrétiens, il n'hésita pas à rendre à quelques-unes des congrégations les plus respectables de notre Eglise leur liberté d'influence presque entière, sans pour cela soulager le peuple de sa servitude politique. S'il y eut aussi des faveurs dans l'ordre laïque, elles furent pour cette classe moyenne qu'on s'était habitué à considérer en France comme la nation elle-même. Mais comme, tout en reconnaissant la nécessité d'étendre au tiers-état les avantages dont la noblesse avait eu jusqu'alors le monopole, on redoutait l'invasion des idées libérales, on crut pouvoir résoudre le problème par une exagération prodigieuse du système de la satisfaction des intérêts, qu'on avait élevé en France au rang de dogme politique de premier ordre. Ainsi, des chemins de fer et point de journaux : des faveurs extraordinaîres à l'industrie et au commerce, mais point de Chambres délibérantes ; en un mot, la volonté bien arrêtée de constituer une classe d'eunuques politiques, largement récompensés de leur renoncement à tout acte viril, c'est dans ces termes que se résume la dernière phase

de l'administration du prince de Metternich, trop habile sans doute pour ne pas s'apercevoir qu'il jouait avec le feu, mais capable de se dire, comme Louis XV : « Après tout, cela vivra autant que moi. »

Les agitations de la Pologne précipitèrent le dénouement. La révolution de 1830 avait avorté dans les champs de Varsovie. A l'époque où un sentiment plus ferme et plus intelligent des devoirs de la France aurait pu dicter une conduite digne de fonder une dynastie, on s'était imaginé à Paris que la France n'avait pas le bras assez long pour empêcher la Pologne de retomber sous le joug de l'autocrate. Et pourtant la banqueroute était si évidente, qu'on croyait devoir la pallier par l'impuissante protestation de nos Chambres au renouvellement de chaque session. Nous nous obstinions ainsi, sans profit, ni pour nous-mêmes ni pour nos anciens alliés, et l'Europe absolutiste ne nous le pardonnait pas. Nous entretenions par là, avec l'espérance de l'affranchissement, une agitation sourde que nous nous promettions d'abandonner à elle-même dès qu'elle se transformerait en une révolte ouverte.

C'est sur cette base trompeuse que s'établit le fatal mouvement de la Gallicie. Le gouvernement autrichien, sérieusement menacé, eut recours à une grossière imitation de Ximenès, alors que ce généreux ministre souleva les communes de l'Espagne contre la noblesse résolue à reconquérir ses anciens priviléges sur un jeune prince, encore absent et inconnu. La cruauté des paysans galliciens excités et soutenus par les employés du gouvernement, l'aveuglement du cabinet de Vienne qui crut pouvoir atténuer l'impression des faits en les niant avec opiniâtreté, furent les symptômes de la décadence du ministre et de la fin du système qu'il avait prétendu rajeunir par des procédés si périlleux. La Révolution de 1848 n'a fait qu'enlever la croûte qui recouvrait un cratère où tous les éléments d'explosion étaient depuis longtemps préparés. Nous assistons à la reddition des comptes les plus vieux et les plus embrouillés de l'Europe.

Dès son début, la révolution viennoise prit un caractère de persécution religieuse qui offrait un contraste frappant avec la magnanimité intelligente du peuple français. Les élèves de l'Université, atteints par l'exégèse hostile et le nihilisme philosophique qui depuis Kant rongent comme un double chancre les consciences germaniques, formèrent cette légion académique qui a pris sous sa protection les passions aveugles d'un peuple nourri pendant de longues années du pain empoisonné de la servitude. Ces réformateurs à la suite se distinguèrent dès le premier moment par leur acharnement contre les congrégations religieuses. Ils trouvèrent un appui et un encouragement dans le clergé joséphiste, ce clergé arriéré de soixante ans, qui porte à la tribune de Francfort les doctrines du *Vicaire savoyard* et renferme sans doute en germe dans son sein toutes les variétés du prêtre constitutionnel, depuis Lamourette et Fauchet jusqu'à Chabot et Joseph Lebon.

Alors la famille impériale, l'empereur surtout, étaient encore respec-

tés ; alors, comme en France au début de la première révolution, on s'imaginait que le péril s'éloignerait si on livrait aux préjugés des étudiants et aux répugnances du joséphisme les congrégations qui avaient accepté de M. de Metternich une position si compromettante. Mais quand on a abandonné le prêtre aux outrages du peuple, il ne tarde pas à réclamer d'autres victimes, et l'empereur, cette faible et incertaine intelligence sur laquelle repose toute la majesté des souvenirs d'Hapsbourg et de Lorraine, fut contraint de se réfugier à Inspruck, dans une province héréditairement dévouée, et qui ne demandait comme prix de l'asile offert à l'illustre exilé que le droit de conserver ces congrégations chassées de Vienne par les fureurs de l'émeute.

La semaine dernière, les journaux nous apprenaient que le gouvernement impérial, fier du renouvellement de la servitude italienne et confiant dans le retour de l'ordre au sein de la capitale, avait enfin imposé aux répugnances du Tyrol la clôture des maisons appartenant aux congrégations proscrites. Aujourd'hui l'empereur est en fuite, victime d'une nouvelle proscription, et le dernier prestige d'une autorité respectée pendant plusieurs siècles, pour ainsi dire, jusqu'à l'adoration, semble prêt à disparaître, à moins que le prince, assez fort pour imiter l'exemple du comte Windischgraetz à Prague, ne fasse subir les horreurs d'un bombardement à la capitale qui l'a chassé de son sein.

Quoiqu'il arrive, on peut l'affirmer dès à présent, le nom autrichien n'existe plus. Peut-être se continuera-t-il aux mêmes lieux un empire qui se rattachera par le choix du souverain à celui dont nous voyons la chute; mais la position médiatrice et dominante d'une tribu allemande, au-dessus d'un ramassis de peuples enchaînés au trône impérial, comme ces captifs qui grimaçaient aux pieds de Louis XIV sur la place des Victoires, est devenue impossible à rétablir.

Les Magyars avaient donné les premiers l'exemple de l'émancipation : fidèles à des traditions de résistance qui ne se sont jamais que momentanément assoupies, et rajeunissant leur insurrection nobiliaire par des emprunts indiscrètement faits à l'arsenal de la démocratie parisienne, ils entraînèrent dans leur cause leur nouveau palatin, l'archiduc Étienne, et l'on remarqua, non sans effroi, cette première infidélité d'un membre de la maison de Lorraine aux traditions de sa famille. Dans ce péril, tandis que le gouvernement hongrois, transféré à Pesth, conservait à peine les dehors d'une soumission nominale, et que les Allemands de Vienne, en proie à un autre délire, se montraient prêts à sacrifier les avantages de leur domination sur vingt populeuses provinces à l'honneur de devenir un des foyers de la république allemande, la cour impériale, qui avait entraîné à Inspruck son fantôme de monarque, accueillit comme une chance de salut la pensée d'une transformation slave de l'empire ; et l'archiduchesse Sophie, mère de l'héritier présomptif de la couronne, n'hésita pas dès lors à nouer une forte intrigue avec le ban des Croates, ce baron Jellachich, qui donne en ce

moment tant d'occupation aux voix de la renommée. Les populations du royaume de Hongrie, qui regardent les Magyars comme des oppresseurs héréditaires, voyaient avec impatience la prétention du gouvernement de Pesth à les fondre dans son système de nationalité. Avec les Croates, les Esclavons et les Dalmates se soulevaient; des voix à peine comprimées leur répondaient de la Bohême et de la Moravie; les Valaques, répandus en Hongrie, n'étaient pas plus disposés que les Slaves à accepter le joug magyar; et jusqu'aux villes saxonnes de la Transylvanie, jusqu'aux Sicules qui perpétuent, dit-on, dans les montagnes de cette province, le souvenir de l'invasion d'Attila, tout ce qui n'était pas Hongrois de sang et de langue s'apprêtait à entrer dans la grande conspiration.

C'est sur ces entrefaites que l'exaspération arrivant à son comble dans la capitale Magyare, sur la nouvelle de l'approche de Jellachich, le le comte de Lemberg, envoyé à Pesth pour tenter une transaction, fut massacré sur le pont qui sépare Bude de cette ville, avec une barbarie dont l'histoire offre peu d'exemples. Depuis longtemps, l'empereur était en rapport avec Jellachich, par l'intermédiaire du général Latour, son ministre de la guerre; il lui fournissait secrètement des subsides. Les lettres qui établissent cette complicité furent saisies par les Hongrois et publiées dans les journaux de Pesth. Cette circonstance contribua à décider l'empereur à jeter tout-à-fait le masque. Un nouveau personnage dut aller prendre à Pesth les rênes du gouvernement: des pouvoirs presque illimités furent conférés à Jellachich : l'ordre partit pour toutes les provinces de diriger vers son camp les troupes disponibles; et, dans la matinée du 6 de ce mois, tandis qu'un service solennel était célébré en l'honneur du malheureux comte de Lemberg, un corps considérable traversait le pont du Danube et s'apprêtait à prendre la route de la Hongrie.

C'est alors que la révolte a éclaté dans de grandes proportions : nous n'en connaissons encore qu'imparfaitement les détails. A vue de pays, il ne fallait pas s'attendre à trouver la garde nationale unanime en faveur de l'empereur. Les Allemands ne pouvaient voir avec satisfaction le gouvernement impérial se mettre ainsi à la merci des Slaves. Ils aperçoivent avec raison la Russie derrière cette levée de boucliers. Ils n'ignorent pas que le chef tout puissant qui fait mouvoir les fils secrets du panslavisme, saura tôt ou tard faire tourner les succès des Croates au profit de son ambition. Aussi ne nous étonnens-nous pas d'apprendre qu'une division funeste s'est manifestée dans les rangs de la population viennoise : mais ce que nous ne saurions flétrir en termes trop énergiques, c'est la férocité avec laquelle le général Latour a été massacré, c'est l'indigne faiblesse de la diète qui demande pour première concession à l'empereur l'amnistie des assassins.

Maintenant, qu'arrivera-t-il immédiatement de cette nouvelle révolution ? L'armée qui a reconquis la Lombardie se compose en majorité de Hongrois et de Croates : ces deux peuples ne vont-ils pas transpor-

ter leur querelle dans les rues de Milan ? Supposé même que Radetzki parvienne à maintenir la discipline entre ses soldats, son devoir, son inclination, ne le pousseront-ils pas à marcher au secours de l'empereur? alors le maintien sous le joug de la Lombardie frémissante, et toute prête à mettre la première occasion à profit, est désormais impossible.

Nous ne faisons que toucher aujourd'hui une partie des considérations qui se présentent en foule à notre esprit. Qu'il nous suffise d'avoir assigné à la nouvelle révolution de Vienne son véritable caractère. Ce que nos feuilles parisiennes appellent le *triomphe de la démocratie* (quel triomphe en présence des restes mutilés de Lemberg et de Latour!) n'est que l'accident et en quelque sorte l'extérieur de la question. Aussi les voilà tout ébahies parce que la diète, après s'être saisie du pouvoir exécutif, n'a pas proclamé aussitôt la République, parce qu'elle a même protesté de sa fidélité à l'empereur, tout en exigeant de lui les plus humiliantes concessions. En France, nous finissons tout par un coup d'assommoir : ailleurs, en Autriche comme en Espagne, l'anarchie vit pour ainsi dire d'elle-même, et c'est ce dont nous ne savons jamais nous faire une juste idée. Mais l'anarchie est une cause profonde d'affaiblissement, et l'affaiblissement de l'Autriche, dans un moment où l'arrogance de ses prétentions causait de légitimes inquiétudes, est de nature à déplacer les chances de la politique européenne. Si M. Bastide n'est pas un habile ministre, il faut convenir qu'il est heureux.

Car M. Bastide reste ministre : c'est jusqu'ici, avec M. Marie, le plus solide et le plus permanent des hommes d'État qu'a enfantés la Révolution de 1848. En vain la tempête de l'adversité s'élève jusqu'aux plus hautes régions ; il y a toujours quelque chance qui le maintient au poste des Torcy et des Talleyrand.

L'histoire de la décadence du pouvoir constitué au milieu des journées de juin peut se résumer en peu de mots. Nous étions alors sous le coup d'un double danger : d'un côté le parti impérialiste, fortifié outre mesure par les fautes de la République, prenait une attitude et des proportions formidables ; de l'autre, l'anarchie socialiste prétendait recommencer l'épreuve de Février. C'est peut-être pour avoir voulu devancer les napoléonistes qu'elle n'a pas alors réussi. La société tout entière, qui venait de voir l'abîme de si près, exigeait des chefs de l'État d'autres garanties que celles dont on l'avait jusqu'alors gratifiée. La prépondérance obligée de l'élément militaire, jointe à l'effet produit par la conduite loyale et décidée du général Cavaignac, décidèrent tous les suffrages en sa faveur. Les mesures qu'il prenait à son entrée au pouvoir étaient excessives et acerbes, mais pas plus que les circonstances elles-mêmes. On allait jusqu'à lui pardonner l'étrange justice distributive dont il avait usé dans la suspension des journaux. M. Senart, le président de l'Assemblée, avait dignement secondé le chef militaire de la capitale ; on espérait que les souvenirs de Rouen et de Paris lui seraient de suffi-

sants engagements. En général, la composition du ministère, quoique encore bien timide, parut marquée au coin d'un progrès raisonnable.

Le général Cavaignac comprit tout, excepté une seule chose, c'est que dans l'opinion de la France le règne du *National* était fini. L'attitude courageuse pendant les journées de juin de quelques-uns des hommes de cette coterie célèbre, le sang versé du plus loyal, sinon du plus éclairé d'entre eux, ne suffisaient pas pour laver l'opprobre d'une curée de places qui laisse loin derrière elle tous les souvenirs de 1830. En s'étalant ainsi dans les fonctions publiques, le *National* s'était infligé le suicide. Cependant, malgré les symptômes les plus significatifs de l'arrêt rendu par l'opinion, le général Cavaignac, qui comptait dans les rangs du *National* presque tous ses anciens amis, se laissa peu à peu entourer et dominer par eux; il eut le tort de les croire sur parole quand ils prétendaient confondre leur cause particulière avec celle de la République, et les gages qu'il leur donna, soit en étalant à la tribune les couleurs de son blason révolutionnaire, soit en admettant le projet insensé de remuer de nouveau les provinces par un second essaim de commissaires, ébranlèrent en très-peu de jours le crédit considérable dont il jouissait auprès de de l'Assemblée.

En voyant leur position se restreindre et s'amoindrir rapidement, les hommes du *National* commencèrent à ne plus voir de salut pour leur fortune politique que dans une dictature *énergique*, pour nous servir de l'expression favorite de tous les bravaches de révolution. La révolte armée d'une moitié de Paris avait rendu nécessaire l'établissement de la dictature militaire; ils conçurent la pensée de confisquer cette dictature à leur profit, et comme l'action sur les masses d'une presse exécrable était au premier rang des armes de la rébellion, comme il avait fallu couper court au mal en supprimant quelques journaux, *le National* pensa qu'il pourrait ainsi avoir raison de ses concurrents, et le général Cavaignac se vit poussé par de perfides conseils dans une voie dont les habitudes expéditives de l'esprit militaire l'empêchaient d'apercevoir les inconvénients. Aussi la majorité de l'Assemblée, qui d'abord soutenait en masse le gouvernement dictatorial dans ses exécutions de journaux, a-t-elle promptement diminué, jusqu'au jour où elle s'est vue réduite à un avantage de deux voix. Dès lors le sort de la coterie a paru décidé, et l'on s'est approché de la seule solution raisonnable du problème, celle de la formation d'un ministère conforme à l'opinion qui domine dans la Chambre.

Mais n'est-il pas trop tard, et ne doit-on pas craindre que le mal produit par deux mois d'hésitation et de fautes ne soit irréparable?

Tandis que les tiraillements révolutionnaires empêchaient le gouvernement de s'affermir et réduisaient peu à peu ses ressources à la force matérielle, si précaire et si aveugle quand une opinion décidée ne la soutient pas, le pays, excédé par la prolongation de la crise commerciale, industrielle et financière, se repaissait de toutes les apparences

de changement. On doit le reconnaître hautement, la France est honnête, foncièrement attachée aux principes de la propriété et de la famille; mais elle n'est point éclairée. Depuis cinquante ans on l'a nourrie d'une parole trop vaine et trop menteuse; elle se sent mal engagée; elle ne voit pas le moyen de sortir de cette mauvaise voie; et ici se prononce, sous l'influence du suffrage universel, un divorce presque complet entre les classes éclairées et celles qui ne le sont pas.

Ce divorce, ce n'est pas celui que les prédications socialistes et montagnardes nous faisaient craindre. Nous tous, hommes de la parole modérée et raisonnable, nous avons assez d'action sur l'intelligence du pauvre et du déshérité des avantages de ce monde pour lui faire comprendre qu'il se perd lui-même en attaquant les bases de la propriété, et quand bien même nos avertissements seraient impuissants à cet égard, il suffirait de la droiture de sa conscience pour l'éclairer sur la profondeur de l'abîme où l'on veut l'entraîner.

Mais s'il a son sens propre, suffisant pour le prémunir contre l'excès du mal, il prétend aussi, d'après les leçons qu'on lui a précédemment données, appliquer lui-même le remède, et cette panacée, il la trouve dans l'élévation de Louis-Napoléon au premier poste de l'Etat. Ici nous ne rencontrons plus la divergence entre la population rurale et les ateliers des villes, divergence qui nous a sauvés: au contraire, l'opinion napoléonienne, déjà dominante dans les villes, est à l'état de culte dans les campagnes. Nous le demandons à tous les hommes éclairés, trouveront-ils dans les ressources de leur esprit un seul argument à opposer aux motifs que croit avoir l'homme du peuple pour donner sa voix à Louis-Napoléon comme président de la République? Il vous répondra avec les chansons de Béranger, les représentations du Cirque olympique, et les écrits apologétiques dont on l'a inondé depuis vingt ans, seule pâture littéraire que l'intelligence des masses ait pu digérer.

L'Assemblée nationale a bien fait de laisser au suffrage universel le privilége de désigner le président de la République. Si elle avait contesté ce droit, la révolte le lui aurait certainement arraché. Que si l'on était venu à bout de contenir encore le mécontentement populaire, il se serait fait jour par la voie de l'élection. Au premier renouvellement de l'Assemblée, Louis-Napoléon aurait été nommé par quatre-vingts départements peut-être: qu'on s'imagine contre une telle manifestation la force d'un président désigné par huit ou dix voix de majorité dans la Chambre!

Quand la question est ainsi posée, quand l'élection du président de la République est à la merci d'hommes dont les plus éclairés considèrent Louis-Napoléon comme le fils de l'Empereur, et dont un grand nombre ne croit pas encore à la mort du vainqueur d'Austerlitz, la valeur même de la personne autour de laquelle se groupent tant de suffrages importe peu. Nous voulons bien que le nouveau représentant du peuple ait balbutié à la tribune ses dernières explications, et que M. Antony Thouret avec ses amis ait pu prétendre qu'ils ne redoutaient plus le prétendant,

la chose importante est, pour lui, qu'il n'ait dit que ce qu'il voulait dire. Passez le seuil de l'Assemblée, et le plus ou moins d'assurance de l'orateur n'a plus la moindre signification. Apparemment ce n'est pas à titre *d'orateur* que le suffrage universel a choisi Louis-Napoléon pour son favori.

Deux chances restent donc après des fautes si graves et tant de temps perdu : la première, nous commençons par la plus douteuse, c'est d'agir sur le pays par la réforme du ministère, assez fortement pour qu'un candidat républicain soit appelé à la présidence.

La seconde, c'est que lors de l'avènement de plus en plus probable de Louis-Napoléon, le crédit de l'Assemblée et du ministère qu'elle aura désignée soit assez puissant pour sauvegarder les institutions républicaines.

Vis-à-vis de Louis-Napoléon, notre position est bien nette. Nous croyons qu'on a beaucoup exagéré les lacunes de son esprit et les dangers de son caractère : nous le tenons pour un homme honnête, et qui a beaucoup fait pour s'éclairer par l'étude. Mais le prestige qui l'entoure est fondé sur une déception : l'établissement du despotisme impérial a été un malheur pour la France, et la résurrection du parti napoléoniste est la plus grande humiliation que la Providence puisse nous infliger.

La question du crédit foncier et du papier-monnaie sera pour nous l'objet d'un travail particulier. M. Thiers s'est montré homme d'action dans la discussion provoquée par le projet du comité de l'agriculture : il a donné à plein dans le bon sens national, et en a tiré une majorité immense contre les assignats. Mais comme observateur et comme historien, M. Thiers laisse, comme à l'ordinaire, énormément à désirer : nous tâcherons de le réfuter tout en lui rendant grâces.

Terminons au moins cette revue par une parole de concorde et de joie. Le nouveau pasteur de notre diocèse en prend possession par une Lettre admirable. Nous avons le cœur plein des douces et pénétrantes paroles qu'il nous adresse. La part du prêtre et de l'évêque dans la société moderne n'a jamais été définie avec plus d'éloquence. Mgr Sibour s'annonce comme le père des pauvres et le modérateur des partis : saluons ce lis plein d'éclat qui a germé dans le sang d'un martyr ; formons-lui le cortége de nos prières ; tâchons de devenir meilleurs pour être plus dignes de le seconder dans ses magnanimes entreprises.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

POLITIQUE ANGLAISE AU LIBAN.

On s'est dernièrement beaucoup occupé de la Pologne. Nulle nation n'excite en France de plus vives sympathies, et pour peu qu'on ait au cœur le sentiment de la liberté, on est profondément indigné à ce spectacle d'un peuple entier que trois têtes couronnées se sont partagé comme un domaine. Cet attentat est la honte de l'Europe moderne ; la France se renierait elle-même si elle ne protestait contre un tel acte qui, à part toute considération d'honneur, est un des plus compromettants pour l'indépendance des autres peuples du continent. Les Polonais seraient au centre de l'Europe une barrière puissante contre le despotisme du Nord. Tout le monde en France comprend ces choses, et l'exil de beaucoup de nos malheureux alliés en a donné l'intelligence aux plus ignorants.

Mais il y a sous un autre point important un peuple ami qu'on oublie, ou dont on fait trop bon marché. Il n'excite pas moins depuis quelques années la convoitise des grandes puissances déchaînées à la fois contre la France et la liberté du monde. Ce peuple est le peuple maronite de Syrie, retranché aujourd'hui dans les montagnes du Liban, dernier vestige au milieu de la barbarie musulmane d'une antique civilisation. La Syrie est la clef des trois continents du vieux monde ; on y place le berceau du genre humain ; en tout cas, c'est là que le Christ a pris naissance, et que les hommes ont été rachetés de l'esclavage. Le christianisme s'est développé en Syrie avant de se répandre dans l'univers. Au VIIe siècle, lors de l'invasion musulmane, les chrétiens de Syrie, maintenus dans la foi catholique par les disciples de saint Maron, opposèrent une digue à l'invasion des soldats de Mahomet ; pendant que les empereurs grecs de Constantinople achetaient la paix à prix d'or, ils s'organisaient dans le Liban pour lutter contre les Musulmans, sous la conduite de leur patriarche, également nommé Maron. C'est ainsi que s'est constituée la nationalité chrétienne des Maronites de Syrie sur les débris de l'empire grec d'Orient. L'islamisme poursuivit ses conquêtes ; mais la chrétienté maronite, retranchée dans les montagnes du Liban comme dans une forteresse inexpugnable, se maintint dans la foi catho-

lique et dans l'indépendance. Quelques siècles après, nos croisés vinrent lui prêter appui, et lui donner une phase glorieuse et prospère. Au temps des royaumes de Jérusalem et de Chypre, les Maronites sont descendus de leurs montagnes et ont dominé la Syrie. La féodalité régnait en Europe; elle fut à cette époque maintenue et fortifiée en Syrie; et quand les Musulmans et les Turcs reprirent le dessus et refoulèrent dans la montagne les Maronites et nos derniers croisés, unis et incorporés à eux, le gouvernement féodal qui se perpétua au Liban devint la principale garantie des débris de la chrétienté d'Orient. Cernée de toutes parts, force a bien été pour cette chrétienté de reconnaître une sorte de suzeraineté féodale au sultan; mais en tous cas cette suzeraineté féodale ne s'exerça jamais que sur le chef de la nation, et dès lors la nation entière put conserver ses anciennes lois et ses anciens chefs. Pendant une longue suite de siècles, cette organisation fut gardée sous le protectorat de la France, de telle sorte que les populations maronites n'eurent point à souffrir des vexations des agents de la Porte ottomane. L'émir seul avait affaire au grand-seigneur. Ce n'est qu'au siècle dernier que les souverains du Liban, pour soustraire leurs sujets aux brigandages des Turcs, consentirent à payer un tribut. La montagne du Liban formait toujours comme une oasis sacrée au milieu de la barbarie musulmane. Le système féodal fut longtemps la forme gouvernementale de la Porte ottomane. Le pacha d'Égypte, le dey d'Alger, le bey de Tunis, comme l'émir du Mont-Liban, vassaux du souverain du Bosphore, venaient au même titre fournir leur tribut et contribuer à l'éclat de la cour de Constantinople. Mais ce grand empire finit par s'énerver; le sultan vit bientôt que les plus beaux fleurons de sa couronne allaient se détacher un à un; il comprit alors tout ce qu'avait de dangereux l'organisation féodale pour un pouvoir qui n'était plus conquérant, qui n'était plus même guerrier, et qui s'épuisait dans le luxe et les intrigues de sérail. Il regarda l'Europe, qui à son tour le cernait de toutes parts, trouva que l'uniformité administrative et financière, que la police, que la centralisation de la plupart des États européens faisaient beaucoup mieux le compte du souverain pacifique des temps modernes que la féodalité du moyen âge. Toute son ambition fut donc de devenir un héros de la civilisation, un prince de la paix, en repoussant de son empire des institutions depuis longtemps condamnées en Europe. Les efforts du divan à l'intérieur durent tendre dès lors à affaiblir l'ancien pouvoir des pachas, à centraliser à Constantinople l'administration ottomane, à placer sur tous les points de l'empire des agents directs du pouvoir. Cette tâche était plus difficile au mont Liban que partout ailleurs; car les populations de cette contrée étaient régies par des lois

toutes différentes. Introduire au Liban des agents directs de la Porte ottomane, soit pour y exercer le pouvoir civil et judiciaire, soit même simplement pour y percevoir l'impôt, c'était exposer ces populations à toutes sortes d'avanies et de vexations, c'était attenter à leur liberté, c'était opérer une révolution. Or la France depuis des siècles y exerçait son protectorat ; la France naturellement devait empêcher une telle entreprise politique, un tel attentat au droit des gens.

Ce que la France devait empêcher, ce qu'elle avait pu empêcher au temps de la puissance ottomane, à cette époque où les descendants de Mahomet faisaient trembler l'Europe entière, elle n'a pu l'empêcher aujourd'hui que ce grand empire de Constantinople se détraque de toute part. Cela au premier abord peut étonner, mais ne surprend pas quand on songe que cet empire de Constantinople est une proie dont plusieurs grandes puissances attendent le partage, et la politique de la France, dans ces dernières circonstances, a été de ne rien faire qui pût blesser l'Angleterre. Or, c'est l'Angleterre qui par son ambition est venue jeter la pomme de discorde dans le Liban. On sait tous les efforts de cette puissance pour se frayer vers les Indes un chemin direct, soit par la mer Rouge, soit par l'Euphrate. Méhémet-Ali gardant le passage de la mer Rouge, l'Angleterre estima, il y a quelques années, qu'elle aurait plus de facilité par l'autre route. Un service de bateaux à vapeur fut dès lors organisé sur l'Euphrate, et il ne s'agissait plus que de relier ce fleuve à la Méditerranée par un canal ou un chemin de fer. Des études furent faites, et à travers les vallées de l'Oronte qui s'étend au pied du Mont-Liban, on reconnut qu'il n'y aurait à franchir qu'une distance d'environ quarante lieues. Pour faciliter les moyens d'exécution et éviter les difficultés qu'elle rencontrait à l'isthme de Suez de la part du vice-roi d'Egypte, l'Angleterre résolut de dominer le pays en se substituant tout simplement à la France dans le protectorat exercé par cette dernière.

Un collége protestant fut aussitôt érigé au pied du Liban, et une quantité prodigieuse de Bibles fut répandue dans la montagne. Le tout fut accepté d'abord par les bons Maronites ; mais dès qu'ils s'aperçurent que les Bibles comme le collége étaient entachées d'hérésie, ils y renoncèrent avec empressement, jetèrent au feu tous les livres hétérodoxes, et désespérèrent si bien les professeurs du collége anglican que bientôt après ceux-ci battirent en retraite. L'Angleterre, voyant qu'elle ne pouvait rien par la voie morale et pacifique, se tourna d'un autre côté.

Il y avait dans la montagne du Liban, à côté de la nation maronite, un peuple qui n'était ni chrétien ni mahométan, une espèce de race païenne qui s'était perpétuée, on ne sait comment, dans ce coin de l'Asie. Cette

race perverse, appelée Druse, avait trouvé un asile au Mont-Liban, et s'y était assise à côté des Maronites. Ces derniers se comptaient par plusieurs centaines de mille, ils ne redoutèrent pas d'abord beaucoup le voisinage des Druses bien inférieurs à eux en nombre. Au temps de Fakr-Eddin, les Druses se virent assigner certains cantons de la montagne. Mais quand les Turcs voulurent d'une manière toute particulière dominer au Liban, ils ne tardèrent pas à s'en faire un appui contre la population maronite. C'est aussi du côté des Druses que se tourna l'Angleterre quand elle vit qu'elle ne pouvait rien sur les Maronites par l'influence morale ; elle excita les Druses contre les chrétiens, et chercha ainsi à faire par la violence ce qu'elle n'avait pu obtenir autrement, c'est-à-dire ruiner à son profit l'influence française. Puis, s'adressant à la Porte, elle flatta son ambition et l'entraîna facilement dans l'exécution de son plan favori, la destruction de la féodalité chrétienne du Liban. L'émir Béchir, le chef de la nation maronite, fut, sous un faux prétexte, attiré sur la côte et conduit à bord d'un bâtiment anglais qui immédiatement le conduisit captif à Malte, et de là à Constantinople. La principauté du Liban ainsi désorganisée par cette capture, le gouvernement y envoya ses soldats, sous le prétexte d'y rétablir l'ordre, et substitua dans chaque province des gouverneurs musulmans aux gouverneurs chrétiens. De son côté l'Angleterre lança les Druses ligués avec tous les infidèles de Syrie contre la population maronite. Les têtes chrétiennes furent même mises à prix ; il n'en fallait pas tant pour mettre à feu et à sang toute la montagne. Les Druses, quoique moins nombreux, se sentant soutenus par les Anglais, d'accord avec les Musulmans, se répandirent aussitôt dans le Liban, et commencèrent par piller et brûler les églises et les couvents. Beaucoup d'édifices religieux furent ainsi ruinés, et quantité de prêtres et de religieux dispersés ; bon nombre de villages maronites finirent aussi par subir le même sort. On ne se contenta pas de brûler les maisons, on emporta les instruments aratoires, on coupa les arbres fruitiers : en certains endroits, la dévastation arriva à son comble, et les femmes elles-mêmes ne furent pas respectées. Le gouvernement ottoman triomphait au milieu de ces ruines : déjà il s'était emparé de toutes les positions, avait substitué aux vassaux chrétiens de l'émir Béchir ses fonctionnaires musulmans. La justice se rendait par ses juges, et l'impôt était perçu à son profit. Il intervint alors entre les Druses et les Maronites et, pour faire cesser toute hostilité entre les uns et les autres, il commença par exiger que chacun d'eux mettrait bas les armes. Tout cela n'était qu'un jeu joué pour enlever aux chrétiens leurs dernières défenses.

Les Maronites, après avoir été dévastés par les Druses, durent subir

encore une nouvelle persécution pour être désarmés par les Turcs. Ces derniers poussèrent la barbarie et la cupidité jusqu'à les mettre à la torture pour obtenir d'eux des armes qu'ils n'avaient pas, et que dès lors ils étaient obligés d'acheter. Le désarmement des Druses, au contraire, ne se fit que pour la forme, et on n'exigea d'eux qu'un fort petit nombre de fusils. Cette opération terminée, la Porte, toujours pour tout concilier, établit deux administrations distinctes : l'une pour les Druses, l'autre pour les chrétiens, et nomma deux caïmacans lieutenants au pacha de Saïda, nouveau gouverneur du Liban. Les deux caïmacans ne furent entre ses mains que des instruments aveugles et firent subir aux chrétiens toutes sortes d'avanies et de vexations : puis le gouvernement ottoman, qui avait établi dans le Liban son administration des finances de Constantinople, imagina, pour simplifier la perception de l'impôt, d'exiger cinq années d'avance de ses nouveaux contribuables, mesure qui acheva de ruiner complétement les Maronites. Cependant leurs terres toutes dévastées leur restaient, et à cet égard ils retombèrent entre les mains des juges turcs qui leur avaient été envoyés par l'administration centrale. Beaucoup, dont les titres avaient été perdus ou brûlés, furent dépossédés ; d'autres durent débattre leur cause contre les Druses, qui avaient fabriqué de faux titres, et avaient pu payer les témoins et les juges, selon l'usage de la Turquie. La justice musulmane, sans efficacité pour les pauvres chrétiens quant à leurs biens, le fut aussi quant à leur honneur, et les femmes ne purent sortir de leur demeure sans être exposées aux plus grossières insultes de la part des Turcs, dont la réserve n'égalait pas même celle des animaux. Tels furent au Mont-Liban les résultats de l'abolition de la féodalité.

Le gouvernement ottoman, grâce à l'Angleterre, a complétement triomphé ; il a fait ce qu'il n'avait pu faire aux siècles de sa puissance. Que faisait la France pendant que s'opérait cette révolution ? Pendant que les têtes des Maronites étaient mises à prix par les Anglais, que les malheureux chrétiens du Liban étaient d'autant plus impitoyablement massacrés qu'ils invoquaient le titre et la qualité de Français, la France restait spectatrice muette. Cependant, lorsque les massacres étant à peu près terminés, elle s'aperçut que l'Angleterre était arrivée à ses fins, et qu'elle avait réussi à presque anéantir la seule nation catholique qui se trouve encore au berceau de la chrétienté, la France alors jeta un regard de pitié ; et ne voulant pas qu'il fût dit qu'elle abandonnait complétement son antique protectorat, elle chargea de grains un navire, et fit avec un peu de blé distribuer 40,000 fr. dans la montagne. Des conférences eurent lieu avec les grandes puissances ;

il fut convenu qu'on interviendrait près de la Porte pour arrêter les excès du fanatisme musulman. Pressée par l'Autriche, pressée par les autres grandes puissances de mettre fin à des actes de barbarie qui déshonoraient la civilisation européenne, la Porte, au mois de septembre 1845, se décida à envoyer en Syrie un personnage important : Chékib-Effendi, ministre des affaires étrangères. Des pouvoirs extraordinaires lui furent confiés ; mais à peine eut-il mis le pied dans la montagne, que le sang chrétien commença à couler à grands flots ; les massacres, le viol, le pillage, l'incendie, s'étendirent sur tous les districts mixtes, et tout cela sous prétexte de désarmement. Nous ne parlerons pas des mesures fiscales employées pour ruiner les chrétiens, ni du refus du paiement de l'indemnité avant la solde des cinq années d'impôt exigée d'avance, et cependant cette indemnité n'était pas encore payée, bien qu'il y eût près d'un an que cet inique impôt était acquitté. On se souvient comment le ministre ottoman acheva sa mission réparatrice en faisant acquitter des assassins, au grand scandale de l'Europe, et en leur ménageant une ovation.

La réforme la plus notable opérée par Chékib-Effendi fut d'instituer un conseil auprès de chaque caïmacan, et il fit entrer dans cette espèce de divan des représentants de chaque religion et de chaque rit. Aujourd'hui donc il y a près de chaque caïmacan un juge et un conseiller musulmans, un juge et un conseiller métualis, un juge et un conseiller druses, un juge et un conseiller maronites, un juge et un conseiller grecs, un juge et un conseiller grecs-catholiques.

Cette mesure ne change en rien la position des Maronites ; ce n'est qu'un moyen de masquer la tyrannie qui continue de s'exercer à leur égard. On sait, en effet, que le sort de la religion catholique, quand elle se trouve en présence d'autres religions ou de sectes qui ne sont point en union avec elle, est de les voir se réunir pour la persécuter, ou du moins pour lui faire opposition. Dans les nouveaux conseils établis par Chékib-Effendi, les Musulmans, les Druses, les schismatiques, se sont tout de suite si bien entendus contre les catholiques, que les pauvres représentants de la vraie foi, bafoués et ridiculisés par la majorité compacte des divers représentants de l'erreur, ont été presque aussitôt forcés de battre en retraite, et de s'abstenir de l'honneur qui leur était fait de s'asseoir au conseil des caïmacans.

Du reste, les faits sont là, et ils prouvent que postérieurement comme avant la réforme de 1846, la persécution a continué de s'exercer contre les chrétiens du Liban. Sans doute on n'a plus brûlé les églises, on n'a plus pillé les couvents, on ne s'est plus emparé des armes ; tout cela était fait, il n'y avait plus à y revenir. Mais les mêmes injustices, les

mêmes spoliations se sont toujours opérées sous la juridiction des magistrats turcs; les mêmes exactions étant commises par les agents du pouvoir ottoman, les chrétiens ont encore été souvent obligés de se sauver ou de se cacher pour n'être pas maltraités.

Cependant, chaque année, à la Chambre des députés, de vives interpellations étaient adressées aux ministres du gouvernement déchu, toutes les fois qu'il était question des affaires extérieures. Pour quiconque comprend l'honneur du nom français et les destinées de la France dans le monde, la question d'Orient a une importance capitale, et elle ne joue pas un rôle moins important dans l'équilibre européen que la question de Pologne ou celle d'Italie. L'empire ottoman en est arrivé à la dernière phase de décrépitude. Sa fin est inévitable, malgré tous les efforts de ses chefs pour le régénérer. Fondé sur le despotisme, il n'avait de vie que par lui; il tombe en pourriture, et les réformes ont plutôt pour but de cacher le cancer que d'en arrêter les ravages intérieurs. Sauf quelques ambassadeurs qui ont visité l'Europe, les Turcs d'aujourd'hui sont absolument les mêmes que les Turcs d'il y a quatre cents ans, et, quoi qu'on fasse, tant qu'ils conserveront leur religion et leur fanatisme, il ne sera pas possible de faire naître en eux des sentiments d'indépendance, et de leur faire comprendre la vraie liberté. Leur donner de nouvelles institutions n'a d'autre effet que de leur donner des habits qui les gênent; il faudrait des siècles pour les régénérer, et la civilisation qui les déborde de tous côtés n'attendra pas aussi longtemps. La jalousie des puissances européennes qui les entourent est la seule cause de leur existence actuelle. Le partage de leur empire est déjà fait, ce n'est plus qu'une question de temps et d'opportunité. Les puissances européennes combinent tous leurs efforts pour mettre la France hors de cause dans la grande solution des affaires d'Orient, comme elle l'a été pour le partage de la Pologne. Mais la chose est moins facile; il se trouve que la France a pied en Orient, et une puissance si réelle qu'elle peut devenir l'arbitre de ces contrées. La puissance de la France en Orient ne repose pas sur une force matérielle dont tout potentat peut disposer, mais sur une influence morale et sur une population tout entière qui lui est toute dévouée. Cette population qui, au temps des croisades, est descendue du Mont-Liban pour faire avec nos chevaliers européens un royaume chrétien de la Syrie et de Chypre, aurait de bien plus grandes facilités encore d'établir en Orient une domination civilisatrice le jour où l'empire ottoman viendrait à se dissoudre. Il semble même que le peuple maronite ait été conservé au Liban comme le germe d'une nationalité sur laquelle sera fondée la régénération de ces magnifiques contrées. Si la France veut conserver là le rôle

qui depuis des siècles lui est dévolu sans contestation, et poursuivre l'œuvre de civilisation à la tête de laquelle ses glorieuses destinées l'appellent plus que jamais, il est essentiel qu'elle cherche à développer ce germe de nationalité presqu'européenne et française, merveilleusement conservée au centre de la Syrie à travers les siècles de barbarie. Or, la politique du gouvernement français pendant les sept dernières années, politique que nous pouvons ici à juste titre qualifier de politique anglaise, a été précisément de nuire à cette nationalité si précieuse et même de chercher à l'anéantir complétement. Il est bien évident, comme nous l'avons fait remarquer en commençant, que le renversement de la principauté du Liban au profit de l'administration centrale de Constantinople est la plus grave atteinte portée à la nationalité des chrétiens de Syrie. C'est sa désorganisation complète, et si cet état de choses durait plus longtemps, il serait fort à craindre que l'étincelle de vie qui brille encore en Orient ne fût éteinte lorsque l'heure dernière de l'empire ottoman aura sonné.

M. de Lamartine, qui a fait un voyage en Orient, qui a vécu au milieu des Maronites du Liban, qui a parcouru la Syrie, est pénétré de toutes ces idées; aussi nous l'avons vu chaque année soutenir à la tribune française, par de brillants discours, la nationalité des chrétiens de Syrie. Ses éloquentes paroles se sont toujours brisées devant l'opiniâtreté du ministre du gouvernement déchu qui, avant tout, craignait de se compromettre avec l'Angleterre.

Des interpellations ont également été adressées à diverses reprises par d'autres députés français humiliés du rôle que le représentant de la France nous faisait jouer en Orient. M. Guizot, toujours dans ces circonstances, s'est enveloppé d'un voile et a demandé que pour ne rien compromettre il ne fût pas déchiré, assurant du reste qu'un travail qui s'opérait dans les esprits en Syrie devait amener la fin des misères des chrétiens, qu'une métamorphose se faisait, et qu'elle tendait à détruire le pouvoir de la féodalité des Druses,

Depuis le renversement de l'émir Béchir, les pauvres chrétiens du Liban n'avaient cessé de protester et de se plaindre au gouvernement français des malheurs dont ils étaient victimes. Ces protestations et ces plaintes avaient été d'abord adressées en toute confiance aux agents diplomatiques français, que depuis des siècles on était habitué au Liban à considérer comme des amis et des protecteurs ; mais ces agents n'étant que les mandataires d'un politique hostile à l'intérêt des Maronites elles devaient rester sans efficacité; on n'y répondait que pour la forme, et pour mieux abuser de ce malheureux peuple qu'on livrait sans pitié comme sans honte au fanatisme des musulmans et à l'ambition de l'Angleterre.

Les Maronites ne pouvaient croire à la réalité, et ne comprenaient pas l'inefficacité à leur égard des bonnes intentions du gouvernement français, et rejetant la faute sur le représentant de la France, consul dans leur pays, ils envoyèrent un délégué pour porter leurs réclamations au ministre lui-même. La mission était délicate; bien évidemment elle allait porter ombrage. Un prêtre respectable et instruit, dont la famille comptait des croisés français parmi ses ancêtres, fut chargé de cette mission. Il partit muni des pouvoirs du patriarche et des évêques catholiques, les seuls représentants de la nation maronite au milieu de la désorganisation complète du Liban. Ce délégué, en arrivant à Paris, fit traduire ses pouvoirs et les fit revêtir d'une authenticité légale. Il voulut se présenter ensuite au ministre, mais celui-ci refusa de le recevoir. Désespéré de son insuccès, il s'adressa à des particuliers et à plusieurs députés qui prirent sa cause à cœur ; c'est alors que de nouvelles interpellations eurent lieu à la tribune et que le ministre offrit d'envoyer deux commissaires pour mieux éclairer la question; d'un autre côté, des dames organisèrent une société de secours pour venir en aide par des dons volontaires à nos frères d'Orient. On conçoit que les démarches d'un délégué direct de la nation maronite à Paris étaient de nature à vivement inquiéter d'une part les nouveaux gouverneurs turcs du Liban, de l'autre, les agents dans ce pays de la diplomatie étrangère, complices des exactions commises par l'administration ottomane. Aussitôt que le fait fut connu, toutes les intrigues possibles furent employées pour faire avorter le seul espoir qui restait à la nation maronite, et pour faire croire en France que le délégué de leur nation était un imposteur qui n'avait aucun mandat, et que tous les faits allégués par lui étaient supposés et fabriqués à plaisir pour tromper la crédulité publique et exciter en pure perte des sympathies généreuses.

Cependant les deux commissaires choisis par le ministre se transportèrent en Syrie. C'était un jeu joué d'avance. M. Guizot, depuis sept ans qu'il était aux affaires, devait connaître l'état du pays; il voulait seulement fermer la bouche aux députés qui, à la session prochaine, lui adresseraient encore de nouvelles interpellations en leur présentant un rapport de fraîche date tout conforme à sa politique. Les commissaires reçurent donc en partant des instructions en conséquence. D'un autre côté on ne manqua point de faire préparer le terrain pour leur arrivée au Liban. La chose était facile : hormis les Maronites, tout le monde y avait intérêt, le gouvernement ottoman, les puissances étrangères et les représentants de la France en ce pays. En effet, pour ces derniers, le moindre blâme jeté sur les faits extérieurs, s'ils ne retombaient point sur le ministre, retombaient directement sur eux.

Aussi, dès leur arrivée à Beyrout, les deux commissaires furent bientôt gagnés à la politique anglaise et plutôt portés à admirer les réformes du gouvernement ottoman qu'à constater les persécutions dont la nation maronite avait été la victime. Quand au bout de quelques semaines les commissaires vinrent rendre visite au patriarche de la nation, ils étaient tellement prévenus que celui-ci, dès la première parole, comprit qu'il n'avait pas affaire à des amis, mais bien à des hommes qui n'avaient d'autre but que de faire une inquisition défavorable à la cause maronite pour servir et exalter la Turquie. Les paroles se glacèrent dans la bouche de ce respectable vieillard, et il comprit que l'heure de la délivrance n'était pas encore arrivée. Les commissaires poursuivirent leur inquisition.

Ils trouvèrent beaucoup de sages arguments pour contredire presque en tous points le récit des voyageurs et de M. Lamartine lui-même en faveur de la nation maronite. Les kalebs musulmans et les schismatiques grecs leur fournirent même des documents sur l'origine et l'histoire des Maronites tout à fait en contradiction avec les historiens anciens les plus connus et les plus estimés des savants européens. C'est avec ces données que le rapport des deux commissaires fut composé, et sa conclusion inévitable a été, comme on peut bien le penser, l'approbation complète de la politique de la France et de l'administration turque au Liban. Par suite des événements, ce rapport fait par M. Guizot retomba entre les mains de M. de Lamartine. M. de Lamartine connaissait trop bien les choses pour se laisser abuser par un tel document. Le rapport ne fut donc ni approuvé ni récompensé par lui ; mais il resta au ministère des affaires étrangères, et son successeur, faute de mieux, s'en servit pour son éducation diplomatique.

Ledit rapport fut ensuite déposé au bureau de l'Assemblée nationale, et les membres du comité des affaires étrangères, la plupart également neufs en diplomatie, appuyèrent leur jugement sur cette pièce de date récente. Il en est même résulté que contrairement à ce qu'on s'est empressé de faire pour les autres pays, on a maintenu près du Liban l'agent diplomatique dévoué à la politique de M. Guizot ; on a fait plus : il y avait sur les côtes de Syrie un agent secondaire qui était resté fidèle aux vieilles traditions de la France, et était devenu le seul soutien des Maronites. Les hommes qu'il avait toujours offusqués, nouèrent contre lui des basses intrigues, et le nouveau ministre de la République le destitua comme réactionnaire presqu'au moment où Pie IX lui envoyait, par un bref, une nouvelle marque d'approbation pour son dévouement à la cause des chrétiens. On peut juger du bon effet que doit produire maintenant dans le Liban ce dénouement républicain de la question maronite.

Puisque la politique du gouvernement déchu est toujours continuée en Orient, nous tenons, avant de terminer, à démontrer combien étaient vides de sens les paroles que prononçait à la tribune M. Guizot, lorsque la question du Liban arrivait à la discussion des Chambres, et entre autres celles-ci : « *Un travail s'opère dans les esprits en Syrie et tend à détruire le pouvoir de la féodalité des Druses.* » Il importe peu pour la chrétienté du Liban que le gouvernement turc, après s'être servi contre elle des Druses comme d'instruments, s'efforce maintenant de détruire aussi la féodalité des Druses, cela ne change absolument rien au sort des chrétiens ; de libres qu'ils étaient ils sont toujours esclaves. Que les Druses aient une constitution féodale et qu'ils soient gouvernés directement par les Turcs, ils n'en seront pas moins les ennemis des chrétiens. D'ailleurs, peu importent les Druses; ils sont en telle minorité qu'ils n'ont jamais rien pu et ne pourront jamais rien contre les Maronites qu'avec l'appui et le secours des musulmans. Ce n'est pas d'être délivrés des Druses que demandent maintenant les chrétiens : pendant des siècles ils ont pu vivre indépendants avec eux ; ce qu'ils demandent c'est d'être délivrés des musulmans qui viennent les envahir ; ce qu'ils demandent, c'est d'être délivrés du gouvernement ottoman qui, contrairement au droit des gens, retient leur prince captif et s'immisce dans leurs affaires ; ce qu'ils demandent, c'est la liberté qu'ils avaient il y a cinq ans, qu'ils avaient depuis des siècles, et que la France, sous saint Louis, sous Louis XIV comme au temps de la République de 89, avait su leur garantir.

Qu'est-ce après tout que cette féodalité dont l'abolition semble présager un ordre de chose plus prospère ? Cette féodalité n'était pas sous l'émir Béchir une féodalité du moyen-âge ; c'était une monarchie pure tempérée par les conseils des évêques et des scheiks ; si cette forme de gouvernement semble incompatible avec la liberté, rien n'empêche du reste de la modifier d'une manière plus conforme aux institutions actuelles de la France et de l'Europe. Dieu nous garde de confondre et de compromettre mal à propos une question de nationalité avec une question de dynastie ; l'émir de la nation maronite pourrait être simplement un président de république. Ce changement intérieur, s'il est nécessaire pour concilier tous les amis du progrès, pourrait s'effectuer sans révolution, sans rien faire de contraire au droit des gens et aux traités antérieurs ; le sultan pourrait nonobstant cela conserver sa suzeraineté et la France son protectorat.

Nous avons, dans une autre partie de l'empire ottoman, plusieurs exemples de gouvernements de cette nature; ainsi, en Moldavie et en Valachie, le prince élu par la nation est vassal du grand seigneur, entouré des Chambres et sous le protectorat de la Russie.

Notre révolution semblait être un fait heureux pour la nation maronite comme pour tous les peuples de l'Europe qui gémissaient sous l'oppression du despotisme. A l'égard de ces derniers elle a déjà eu des résultats' elle a ranimé leur patriotisme, et tous marchent plus ou moins maintenant dans des voies de vraie liberté et d'indépendance nationale ; espérons qu'il en sera de même du peuple maronite. Mais il faut pour cela qu'il trouve en France les mêmes sympathies que les peuples de l'Italie ; il faut que l'Assemblée nationale déclare qu'elle maintient le protectorat de la France en Orient, et jette un blâme sévère contre tout agent ou tout acte qui perpétuerait dans ce pays les fautes du gouvernement déchu.

Que dans cette importante affaire, ni la France, ni l'Assemblée nationale ne se laissent pas arrêter par de petites questions de détail, par quelques erreurs ou inexactitudes qui auraient été commises dans certains récits, par quelques démarches compromettantes des Français au Liban ou d'habitants de ce pays en France.

Ce qu'il faut avant tout considérer dans la question d'Orient, c'est la position prépondérante qui, depuis des siècles, est faite à la France en ces régions, et qu'elle ne peut maintenir qu'en exerçant son protectorat sur les populations chrétiennes. Cette position lui est enviée par l'Angleterre qui triomphera inévitablement si on la laisse faire. Déjà les chefs de la nation maronite, fatigués de toutes les intrigues de nos rivaux et découragés d'être ainsi victimes de leur dévouement à la France, parlent de renoncer à un protectorat plus compromettant qu'utile et d'accepter celui que l'Angleterre cherche à leur imposer depuis longtemps.

Louis DE BAUDICOUR.

Note du rédacteur. Un homme respecté de tous les catholiques, M. Eugène Boré, est vivement attaqué dans l'article que nous venons de reproduire : on va jusqu'à incriminer ses intentions ; il va sans dire que nous laissons la responsabilité de ces accusations à l'homme, non moins honorable, qui a cru devoir les exprimer. — Nous devons ajouter, pour notre compte, que nous ne nous sommes décidé à publier l'article de M. de Baudicour, qu'après avoir lu avec attention les dernières lettres de M. Boré sur la question du Liban. C'est pour que la lumière se fasse enfin sur ce problème contemporain, que nous avons donné asile à l'opinion contraire.

LETTRES

D'UN BAS-BRETON A UN DE SES COMPATRIOTES

SUR LE SOCIALISME MODERNE.

(Cinquième lettre [1].)

J'ai successivement passé en revue dans mes précédentes lettres les théories des utopistes les plus célèbres, depuis Platon jusqu'à Charles Fourier. Maintenant, mon cher ami, il me reste à vous parler du communisme, la grande hérésie des temps modernes, à laquelle viennent aboutir toutes les autres. Mais, avant d'entrer en matière, laissez-moi vous retracer, en quelques lignes, l'histoire de la *Communauté*, telle qu'elle a existé chez les nations barbares de l'antiquité, et telle qu'elle fut établie, en pleine civilisation, à Munster par des sectaires révoltés, au Paraguay par la Compagnie de Jésus. *Principiis obsta.* Que l'expérience du passé éclaire toujours notre jugement sur les choses du présent! C'est pour ne pas suivre cette méthode qu'aujourd'hui une foule d'hommes distingués s'égarent en des voies qui les mènent aux abîmes.

I

L'histoire nous révèle que, dans l'enfance des sociétés, avant que les peuplades nomades ne fussent descendues de leurs chariots de voyage, la terre était commune entre les hommes. Les femmes elles-mêmes, prises et délaissées comme la terre, étaient soumises à ce dégradant régime de la communauté. Ainsi, chez les Scythes, au témoignage de Nicolas de Damas, les femmes et les biens étaient en commun [2]. Le même usage était en vigueur chez les Bretons. Quant aux Germains, un texte de César nous apprend que la propriété fixe et limitée, à la manière romaine, leur était tout à fait inconnue. C'étaient les magistrats et les princes de la nation, dit le grand historien, qui, sur l'autre rive du Rhin, assignaient chaque année aux familles et aux tribus la por-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXII, p. 547.

[2] Prodrom. de la biblioth. grecque de Coraï, p. 271-273.

tion de terrain qu'elles devaient occuper dans telle ou telle localité. L'année suivante, ils les obligeaient à s'établir ailleurs [1].

Les mêmes faits se retrouvent, au même degré de culture morale, dans l'histoire de tous les autres peuples [2], et c'est ce qui explique les étranges systèmes de la république de Platon, souvenirs vivaces d'une époque toute barbare au sein d'une civilisation très-avancée.

Du second au cinquième siècle de l'ère chrétienne, une immense révolution s'est accomplie chez les Barbares vainqueurs de l'empire romain. La terre est devenue une propriété individuelle et permanente ; le régime de l'appropriation a définitivement pris possession de la société. On vend sa propriété, on la donne, on l'échange, on l'afferme, on hérite. La propriété est un droit, droit sauvegardé par une pénalité des plus sévères. L'amende imposée au voleur est d'autant plus forte que la chose volée est plus ou moins appropriée aux besoins de l'homme, plus ou moins voisine de sa personnalité. De là les prix exorbitants attachés chez toutes les nations barbares à la propriété mobilière qui a précédé, dans la vie des peuples, la propriété immobilière et qui est, en quelque sorte, inséparable de l'homme [3].

Quant à la terre, elle a encore si peu de valeur qu'on la donne à qui la réclame [4]. Il suffit, pour que sa possession soit définitive, qu'on l'ait occupée sans réclamation durant une année entière. Ce ne fut qu'en 819, sous Louis-le-Débonnaire, que cet état de choses cessa d'exister [5], tant il est vrai que, longtemps après que la terre fut devenue une propriété transmissible par vente, succession et hérédité, elle demeura longtemps comme suspendue entre des tendances contraires qui se la disputaient. D'un côté, elle touchait à l'époque où elle appartenait à tout le monde ; de l'autre, à celle où elle ne devrait plus appartenir qu'à un

[1] Cæs. *de Bell. gall.*, VI, 22.

[2] Herodot. Melpom., 180. — Diod. sicul., t. Ier, p. 165. — Pomp. Mela., I, 8.

[3] Les lois saliques et ripuaires commencent la nomenclature des propriétés par les porcs, par le bétail grand et menu, les chiens de chasse, les chiens de garde, les éperviers, les milans, les faucons. (Pact. leg. salic. antiq., I. II, III, IV, V, VI, VII.) Et remarquez la progression ! Il en coûte trois sols pour voler un épervier dans l'arbre, quinze pour le prendre sur la perche, quarante-cinq s'il se trouve dans un bâtiment qui ferme à clef. (Pact. leg. sal. VII.) Cette règle de proportion, que nous trouvons ici au berceau de l'ordre civil et politique, est celle sur laquelle s'appuient encore et s'appuieront éternellement les civilisations les plus avancées. La maison d'abord, car c'est là l'asile de la famille ; ensuite, et de proche en proche, tout ce qui sert aux besoins et aux plaisirs de l'homme. (*Ibid*, XVIII, 1.)

[4] Procop. *de Bell. goth.*, IV, 20.

[5] *Hludowici I, capitula legi salicæ addita ann.* 819.

seul ; elle avait cessé d'être commune sans devenir pour cela une chose individuelle[1]. Dans cette ère de transition, en effet, il n'y avait point de biens personnels : il n'y avait que des biens de famille. Mais, dès que l'Etat commença à se former, les liens de parenté se relâchèrent peu à peu, et les antiques associations de race tendirent à se dissoudre. Les sévères prohibitions de l'Eglise en matière de mariage contribuèrent surtout à ce résultat. L'indivisibilité primitive de la terre chez les Barbares, ainsi que toutes les conséquences légales qui en découlaient, semble, en effet, n'avoir été elle-même qu'une conséquence de la promiscuité des femmes entre tous les mâles qui habitaient sous le même toit

Ainsi, communauté de la terre, propriété collective, propriété individuelle, telles sont les trois phases par lesquelles ont passé les nations européennes. On ne saurait nier, d'après cela, que la propriété ne soit bien évidemment le progrès, et la communauté un retour aux usages de la barbarie la plus reculée. Cependant, il s'est rencontré de nos jours un certain nombre de grands esprits faux, selon l'expression de Bossuet, lesquels ont signalé la propriété comme une monstruosité qu'il fallait abolir, au plus tôt, sous un régime démocratique. A les en croire, c'est pour obtenir cette abolition que le peuple a combattu et proclamé la République en février : la République doit emporter la propriété. — Paradoxe de révolutionnaires en délire ! Pour arriver à détruire la propriété, il faudrait détruire de fond en comble la civilisation chrétienne, dont elle est l'un des caractères essentiels. La propriété, en effet, n'a pu s'établir que le jour où l'homme a renoncé à sa vie errante, et où la lumière morale s'est rallumée dans son âme. Chez les peuples nomades, qui abandonnaient aux esclaves la culture des terres, le sol n'appartenait à personne, parce qu'aucun homme libre n'en avait encore pris possession par le travail, et ne l'avait, pour ainsi dire, incorporé par cela même à sa personnalité. Mais le jour où des mains non serviles s'exercèrent sur la nature inanimée, elles créèrent un droit de propriété, car le travail de l'homme libre est aussi saint, aussi sacré que sa personne elle-même. Et voilà pourquoi, avant que des sophistes n'eussent perverti les intelligences, tout homme sensé considérait comme une nation sauvage celle où le droit de propriété n'existait pas. La propriété a amené après elle, comme conséquence, la stabilité de la famille d'abord, et par suite celle de l'Etat. Or, la stabilité, c'est le commerce, c'est l'industrie, c'est la prospérité ma-

[1] Tous les membres de la famille étaient co-propriétaires à des degrés différents, mais en réalité aux mêmes titres ; tous étaient solidairement responsables de la totalité des dettes, et en général de toutes les obligations d'un parent défunt. Celui qui voulait s'y soustraire était obligé de renoncer publiquement à la famille.

térielle des peuples, c'est leur culture morale; en un mot, c'est le progrès, sous toutes les formes, dans toutes les directions où il est réalisable.

Dès que la famille se fut constituée par le mariage, dès que les femmes et les enfants furent devenus inséparables du père, on comprend que tout ce qui les environnait dût participer en quelque sorte de cette fixité, et que la terre ait été considérée par eux comme une annexe de leur existence. Indissolubilité des liens du mariage, fixité de la propriété, ces deux faits sont presque contemporains et inséparables l'un de l'autre. Aussi, à toutes les époques, là où des sophistes ont attaqué la propriété, ils ont presque en même temps attaqué le mariage et prêché la promiscuité. Tous comprennent que la propriété a été et sera, avec le mariage, l'une des bases éternelles de toute société chrétienne. « Depuis « que l'avenir de l'homme et celui de la famille ne sont plus dans les ha- « sards de la vie barbare, a dit un savant jurisconsulte ; depuis qu'ils sont « circonscrits légalement dans son domaine et dans le parti qu'il saura « en tirer, il faut que son activité, c'est-à-dire l'un des besoins les plus « impérieux et les plus légitimes de la nature, puisse s'y déployer sans « contrainte. Or, si vous bornez d'avance ses effets, vous paralysez son « action. Autrefois, quand la peuplade était errante, il avait un champ « illimité devant lui, et sans rien posséder il pouvait prétendre à tout ; « mais depuis qu'il possède quelque chose, il a renoncé à tout ce qu'il « ne possède pas, et ne peut y arriver légitimement que par le travail. « Laissez-lui donc le travail, c'est-à-dire le droit absolu de propriété, « comme un droit naturel et un auxiliaire indispensable de la mo- « rale [1]. »

Ces simples observations, qui résument si bien les faits que j'ai exposés, devraient suffire pour faire rentrer sous terre les théories antisociales des Proudhon, des Owen, des Cabet. Mais nous vivons dans un temps où les logiciens du mensonge exercent une sorte de domination sur l'imagination du vulgaire. De là ces folles espérances de transformation radicale qui mettent les armes à la main aux ouvriers de nos cités. Mais ayons bon courage, mon cher ami, en dépit de tous les dangers et de toutes les menaces ! Les explosions antichrétiennes et antisociales qui naguère ont épouvanté notre pays, ne sont pas chose nouvelle dans l'histoire. Depuis les gnostiques jusqu'aux fouriéristes, toutes les convoitises, toutes les concupiscences, toutes les ambitions, toutes les impiétés se sont bien des fois coalisées contre l'ordre social fondé par le Christianisme. Dès le XIV[e] siècle, l'orage épouvantable qui devait plus tard s'étendre sur une grande partie de l'Europe commençait déjà à faire en-

[1] Lehuërou, *Institutions carlovingiennes.*

tendre ses grondements lointains et menaçants. Moines, laïques, c'était à qui mettrait en avant les doctrines les plus hardies et les plus condamnables. La révolte est partout ; l'autorité s'affaiblit chaque jour, et Jean de Wiclif, plus connu sous le nom de Wiclef, arbore en Angleterre le drapeau de l'hérésie.

Wiclef fut le précurseur et le maître de tous les sectaires postérieurs. Animé d'une haine implacable contre le Saint-Siége, il poursuivit d'attaques incessantes *le vicaire du démon*, les adhérents de la grande prostituée et les moines, *ces fléaux de l'humanité*. La fureur de l'hérésiarque, tout en s'exhalant, semblait s'accroître chaque jour. Voyant que le clergé d'Angleterre ne le voulait pas suivre dans ses égarements, il s'adressa aux laïques, aux grands propriétaires, et les convia au pillage des biens de l'Eglise. Wiclef ne laissait échapper aucune occasion de faire prévaloir l'opinion que tout, en ce monde, appartient exclusivement à Dieu, et que celui-là seul qui possède *la grâce* a droit à la possession de quelque chose. Donations, concessions, titres d'héritage, tout cela, suivant l'écrivain, ne légitimait point la propriété. Quiconque était en état de péché mortel devait être dépouillé de l'héritage paternel.

Le but de Wiclef, en prêchant de pareilles doctrines, était seulement d'engager les laïques à mettre la main sur les biens du clergé qui, à l'en croire, se souillait d'iniquités de toutes sortes. Mais, en faisant de chacun le juge du droit religieux de son prochain à la possession de la terre, l'hérésiarque ouvrait, sans s'en douter, la porte à toutes les violences et à tous les vols. Les fureurs des Hussites et des Anabaptistes ne furent que la conséquence de ces fatales doctrines, aussi répandues en Allemagne qu'en Angleterre, et qui devaient un jour aboutir à la tyrannie d'un Henri VIII.

Tout le monde sait qu'après l'exécution de Jean Huss, cet habile propagateur des idées de Wiclef, les disciples de l'hérésiarque prirent les armes pour venger sa mort. Une guerre effroyable ensanglanta la Bohême, et on n'y put mettre fin qu'en écrasant les fanatiques sous les ruines de leurs villes et de leurs villages. L'Europe, après ces violentes secousses, commençait à goûter quelque repos sous le pontificat de Léon X, lorsque la révolte de Luther vint soulever de nouvelles tempêtes. Toutes les doctrines des sectes réformatrices qui s'étaient élevées depuis les Henriciens, les Albigeois et les Vaudois, s'étaient réfugiées en Allemagne, la terre classique des rêveries philosophiques ; elles y avaient des partisans cachés qui faisaient à l'Eglise romaine une guerre sourde, mais acharnée. Les livres de Wiclef et de Jean Huss étaient entre toutes les mains. Aussi, Luther, dès ses premiers pas dans la carrière, put-il rallier autour de lui une foule d'hommes très-résolus à tout entreprendre

contre Rome. En peu d'années, le moine de Wittemberg devint l'apôtre et l'oracle d'une grande partie de l'Allemagne. « Je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour la renverser, disait-il ; je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère, mais presque tous les monastères sont ravagés par mes écrits et par mes prédications, et on publie que, sans violence, j'ai, moi seul, fait plus de mal au Pape que n'aurait pu faire aucun roi avec toutes les forces de son royaume [1]. »

Cependant, tandis que *l'Ecclésiaste de Wittemberg* s'enivrait ainsi de son orgueil, une foule de sectaires, d'abord ses disciples, mais bientôt fatigués du rôle subalterne qu'on leur faisait jouer, tournaient contre leur maître les armes qu'il leur avait fournies. Chacun prétendait à son tour être l'envoyé de Dieu : les sectes naissaient de tous côtés comme des vers dans un cadavre. En vain Luther déploya-t-il toutes les ressources de sa dialectique et de son éloquence pour empêcher la division ; en vain prodigua-t-il la menace, et fit-il appel à l'épée temporelle. Tout fut inutile. Nicolas Stork, Munzer et Carlodstadt n'hésitèrent pas à déployer l'étendard de l'anabaptisme. Dès 1522, le peuple des campagnes de la Saxe fut gagné à la secte par les éloquentes prédictions de Munzer. « Enfants, leur disait-il, nous sommes tous frères, tous fils d'Adam. Pour- « quoi donc la tyrannie a-t-elle établi une inégalité de rangs et de biens « entre nous et les grands de la terre ? Pourquoi gémissons-nous dans la « pauvreté tandis que d'autres nagent dans les délices ? N'avons-nous pas « tous droit à l'égalité des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être « partagés, sans distinction, entre tous les hommes ? La terre est un hé- « ritage commun, et nous y avons une part qu'on nous ravit. Quand « avons-nous cédé la portion de notre hérédité paternelle ? Où est le « contrat qui constate cette cession ? Que les riches du siècle, avares et « usurpateurs, nous rendent donc les biens qu'ils nous retiennent in- « justement ! Ce n'est pas seulement comme hommes, mais aussi comme « chrétiens, que nous avons droit à une égale distribution des biens de « la fortune. A la naissance de la religion, les apôtres, dans la réparti- « tion de l'argent qu'on déposait à leurs pieds, n'avaient égard qu'à la « position de chaque fidèle. Ah ! qu'ils reviennent donc ces temps heu- « reux ! »

De telles doctrines, on le pense bien, durent être accueillies avec transport par de pauvres serfs. La fortune, d'ailleurs, n'était pas le seul avantage qu'on leur promit ; toutes les entraves que le catholicisme oppose aux passions de l'homme devaient tomber : plus de contrainte. Munzer enseignait, comme les Carpocratiens, que la fornication et l'a-

[1] Op., t. VII, p, 507-509. — Voy. *Histoire des Variations*, t. Ier, p. 30.

dultère ne sont pas des péchés, mais bien plutôt des œuvres de miséricorde d'autant plus agréables à Dieu qu'on diffère moins de les accomplir.

Il n'entre pas dans mon sujet de faire ici le récit des guerres et de l'anarchie effroyable qui désolèrent, à cette époque, une partie de l'Allemagne. Mais le triomphe du communisme à Munster, l'élévation de Jean de Leyde au trône, me paraissent se lier trop intimement à l'histoire du socialisme moderne pour que je ne vous dise pas quelques mots de cet épisode des guerres de l'anabaptisme.

Les luthériens et les sacramentaires étaient parvenus à se rendre maîtres de la ville de Munster, lorsque deux missionnaires anabaptistes vinrent y prêcher la nouvelle foi. L'un d'eux, nommé Bocold, était le fils naturel d'une pauvre paysanne du diocèse de Munster et du bourgmestre d'un petit village de la Hollande. Après la mort de sa mère, Bocold s'était vu réduit, pour subsister, à apprendre le métier de tailleur. Le jeune artisan, après avoir consacré les premières années de son apprentissage à voyager, suivant l'usage des compagnons de son art, épousa, à son retour à Leyde, la veuve d'un pilote, et devint cabaretier.

Doué d'une imagination très-vive, Jean de Leyde (c'était le nom qu'on lui donnait) se livra avec ardeur à la poésie, et ses succès furent tels que sa maison devint bientôt le rendez-vous de tous les gens lettrés de la ville. Durant plusieurs années, le tailleur-poëte vécut paisiblement à Leyde, adoré de toute la jeunesse à laquelle il enseignait l'art des vers, et dont il encourageait les débauches par son exemple non moins que par ses ouvrages. Mais, s'étant fait affilier à la secte des Anabaptistes, Bocold dut quitter la ville avec ses coreligionnaires, et alla chercher un refuge à Munster (1534).

Peu de mois après, cette ville épiscopale était au pouvoir des nouveaux sectaires. Toutes les églises, tous les monastères furent pillés, tous les catholiques chassés de la ville ; les tableaux, les ornements d'église, les statues furent brûlés sur la place publique, les vases sacrés fondus, les cloches abattues. Un fanatique, du nom de Mathis, exerça d'abord une autorité souveraine dans Munster ; mais cet homme, réputé prophète par tous les siens, ayant péri dans une sortie contre les troupes épiscopales, Jean de Leyde fut appelé au gouvernement de la cité avec deux autres apôtres anabaptistes. Dévoré d'une ambition insatiable, plein d'énergie et de résolution, Bocold exerça bientôt sur ses collègues et sur tous ses concitoyens l'ascendant le plus dominateur. Mais, politique consommé, il ne voulut pas concentrer le pouvoir dans ses mains. Une assemblée générale du peuple fut convoquée, et là, d'un air inspiré, le

prophète annonça qu'il avait fait choix de douze juges pour Israël. Avec l'assistance de ces magistrats, Jean de Leyde établit dans Munster la communauté des biens et des femmes. « On ne voyait dans la ville, dit « un historien contemporain, que répudiations et noces criminelles. « Plus on avait de femmes, plus on croyait obéir au nouveau comman- « dement du Seigneur. On enlevait les filles les plus chastes d'entre les « bras de leurs mères, pour accroître le nombre de ses femmes. Comme « l'on n'avait point la charge de les nourrir dans une république où « tous les biens étaient en commun, la convoitise seule était la règle « des mariages. L'incontinence était universelle. »

Cependant quelques citoyens, indignés de voir la polygamie établie dans une ville naguère catholique, descendent sur la place publique et déclarent qu'ils ne laisseront point enlever leurs filles et leurs femmes pour peupler le sérail des prophètes. Ils sont désarmés et décapités sur le lieu même. Plusieurs femmes et quelques jeunes filles restées fidèles aux saintes lois de la chasteté chrétienne sont éventrées par les syco- phantes du tyran.

Après ces effroyables exécutions, Jean de Leyde put se livrer en paix à tous les excès de la débauche la plus raffinée. Mais à ce poëte plein de l'amour de soi, et dont l'ambition égalait l'orgueil, l'empire du génie ne suffisait pas. Le prophète eut la tentation de se faire élire roi par les fanatiques qu'il abusait. Un jour il fit répandre dans la ville, par ses émissaires, que l'esprit de prophétie l'avait subitement abandonné, et il se renferma dans son logis, feignant d'être en proie à la plus profonde tristesse. Aux amis qui venaient le visiter le prophète se montrait tout différent de ce qu'il avait été jusque-là ; plus d'enthousiasme, plus d'ex- tases : « Le Seigneur, disait-il, s'est retiré de moi ; je l'ai mérité sans « doute ; mais il n'a point délaissé son peuple. C'est donc à vous de recher- « cher l'Elisée revêtu par l'éternel du double esprit d'Elie. »

Peu de temps après, le prophète annoncé se montra dans la cité. C'était un orfèvre, ancien compagnon de débauche du tailleur de Leyde. Il convoqua sur la place publique tous les Anabaptistes, ses frères, et là, monté sur une estrade, il adressa à la foule le discours que voici :

« Ecoute, Israël, et sois attentif aux ordres de ton Dieu ! Voici ce que « le Seigneur t'annonce : que tous les magistrats se démettent de leur « autorité... Prophète, m'a dit le Tout-Puissant, choisis pour juges de « mon peuple douze hommes simples qui *n'auront jamais été initiés aux « lettres humaines* [1]. »

[1] On voit que M. Jean Reynaud n'est lui-même qu'un imitateur. (Voir la Circulaire de M. Carnot aux instituteurs primaires au sujet des élections.)

A ces mots, il y eut parmi le peuple un mouvement d'étonnement. Le prophète eut l'air de ne s'en pas apercevoir, et se tournant vers Jean de Leyde, debout au pied de la tribune : « Seigneur, lui dit-il avec un « accent solennel, seigneur (car Dieu m'ordonne de vous reconnaître « pour mon souverain !), recevez, de la part de l'Eternel, l'épée que je « vous présente. Par ma bouche, le Ciel vous déclare ROI DE SION !..... « Et toi, peuple qui m'écoutes, sois fidèle à ton Maître, obéis à ses lois « et respecte dans sa personne l'autorité de Dieu, si tu veux jouir d'un « bonheur durable. »

Cependant le peuple gardait le silence. Jean de Leyde comprit qu'il fallait frapper son imagination. Il se jeta la face contre terre, se roula dans la poussière en poussant des sanglots ; puis, se relevant tout à coup : « O mon Dieu, s'écria-t-il, serai-je donc condamné à porter un pareil « fardeau ! Oh ! qui me délivrera d'un nom et d'une dignité dont je suis « si peu digne ! Frères, le Seigneur, depuis quelque temps, m'avait in- « struit lui-même de sa volonté ; mais je reculais devant l'arrêt pro- « noncé contre moi. Aujourd'hui il ne me reste plus qu'à m'incliner « devant l'Eternel et à recevoir de la main de son prophète le sceptre « qui m'est imposé. »

Ces paroles insidieuses produisirent l'effet que Bocold en attendait : le peuple salua avec enthousiasme le nouveau monarque. Quant à celui-ci, il se prit immédiatement au sérieux, et trôna à la façon de Charles-Quint. Il ne sortait jamais de son palais sans avoir sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries ; ses équipages étaient magnifiques, ses chevaux d'une rare beauté.

Au milieu de ce luxe oriental, le roi de Sion faisait publier des lois somptuaires. Hommes et femmes devaient porter tels ou tels vêtements ; toute espèce de luxe était interdit ; chacun devait faire transporter au palais tout ce qui lui restait d'or, d'argent, de blé, de provisions quelconques.

« En ce temps-là, dit un auteur contemporain, le peuple, étant nourri par la communauté, ne se livrait pour ainsi dire à aucun travail. »

Cette vie d'oisiveté avait un grand charme pour la multitude. Mais malheureusement les ressources s'épuisèrent rapidement. Chaque jour les distributions faites au peuple devenaient de plus en plus insuffisantes. La misère arriva bientôt, et avec elle les troubles et les séditions. Souvent les malédictions du peuple affamé montaient jusqu'au palais du monarque. Mais lui, pendant ce temps, vivait en sultan dans son sérail, au milieu de l'abondance. Quelqu'une de ses femmes s'apitoyait-elle sur les souffrances du peuple ? le prince entrait en fureur et faisait décapiter cette reine coupable de charité.

Pendant plusieurs mois, les choses allèrent ainsi. Le peuple, écrasé sous le poids de son infortune, ne se croyait plus la force de secouer le joug. La prise de Munster par les troupes épiscopales put seule mettre un terme aux souffrances de cette malheureuse cité. Le régime de la communauté des biens et des femmes avait suffisamment éclairé le peuple sur les douceurs du socialisme anabaptiste. Le retour de l'ancien ordre de choses fut accueilli avec enthousiasme, et jamais depuis, disent les histoires, les grands principes de l'ordre social n'ont été attaqués à Munster!

A une époque postérieure, le régime de la communauté fut établi au Paraguay par les Jésuites. On conçoit très-bien que, parmi des Indiens vivant à l'état sauvage, l'application d'un mode quelconque d'association ait été pour le peuple un bienfait réel. *Les réductions* du Paraguay étaient placées sous un régime patriarchal tempéré de discipline catholique. Chaque Indien avait son champ, son troupeau ; mais, en dehors de cette propriété individuelle, existait un vaste domaine commun que l'on nommait *la possession de Dieu* ; toute la colonie concourait à cette culture, dont les produits étaient affectés à l'entretien des infirmes, des malades, aux frais du culte et au paiement du tribut envoyé chaque année au roi d'Espagne. On portait dans les magasins de la mission le produit du travail collectif, et le curé en opérait ensuite la distribution en raison des besoins de chacun. Cette organisation convenait parfaitement à un peuple dans l'enfance ; là où l'individu n'a pas encore la conscience de ce qu'il peut et de ce qu'il veut, une tutelle est nécessaire. Les Jésuites du Paraguay l'avaient très-bien compris, et c'est ce qui les décida à fonder une *vaste école*, pour enseigner à leurs disciples *mineurs* et vivant en commun, la religion, l'agriculture, la civilisation. « Les Jésuites, en apprenant aux sauvages à cultiver la terre, à se construire des demeures, à se fabriquer des vêtements, etc., les Jésuites, dit M. H. Passy, tirèrent les Indiens d'une misère oppressive, et sous leur tutelle naquit presque tout à coup une abondance jusque là inconnue. Mais ce système, s'il avait duré, n'aurait pas tardé à devenir presque intolérable pour ceux-là même qui lui eussent dû leurs premiers progrès ; le temps serait arrivé où la population, accrue dans la mesure des moyens de production dont on l'avait dotée, eût senti le besoin d'en rechercher de plus efficaces..... et alors le savoir officiel de ses chefs n'eût plus suffi à la guider dans les voies nouvelles, et elle aurait brisé des liens devenus trop compressifs..... Civilisation et liberté, ces deux choses sont inséparables et se servent réciproquement de gage et de garantie. »

Aurélien DE COURSON.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 21 octobre 1848.

Nous ne sortons pas des limbes de la République. La difficulté de créer un ordre de choses rassurant se fait d'autant plus sentir que nous voyons s'accomplir des changements naguère inespérés.

Qu'on se rappelle les premiers jours qui suivirent la révolution du 24 février. Alors nous composions avec un scrupule édifiant des listes de républicains honnêtes. On nous dit que les électeurs de la Charente n'en démordaient pas, et que nous aurions de nouveau M. Dufaure à la Chambre, ce qui nous étonna ; puis nous vîmes rentrer au Parlement les deux tiers de la gauche dynastique. Pourtant M. Dufaure continuait de se distinguer par l'originalité de sa position. Sous Louis-Philippe, il avait figuré dans un ministère de transition ; c'était plutôt un conservateur mécontent et timide qu'un libéral décidé. Dernièrement encore, il s'était séparé des autres par un refus positif d'assister aux fameux banquets qui préludèrent à la révolution.

Cependant les républicains, non pas honnêtes (la moralité des gens n'est pas mise en question), mais raisonnables et pratiques, nous avaient manqué dans la main. Il semblait que le parti auquel chacun s'était hâté de faire place ne fournirait pas un homme nouveau, capable de mener à bien un discours ou de préparer une loi. On fut trop heureux de trouver à portée des hommes qui avaient déjà fait leurs preuves, quelle que fût d'ailleurs leur étiquette, et M. Dufaure, escorté de M. Vivien (ce dernier s'étant montré sous le régime déchu tout juste assez pourvu d'indépendance pour garder les bénéfices de l'opposition en conservant sa place au conseil d'Etat), se trouva à côté de M. Dupin dans la commission de constitution, après avoir rédigé et défendu à la tribune le règlement de la nouvelle Chambre.

C'était déjà quelque chose d'assez étrange que de voir la République prendre sa forme sous les doigts naguère si décidément monarchiques de M. Dufaure. Mais il y avait à cette besogne beaucoup de peine et peu de profit. Les républicains de la veille, qui s'occupent généralement du solide, la lui laissèrent assez volontiers. Ils n'en gardaient qu'avec plus de résolution les avenues du pouvoir ; c'était comme la voix de Dieu à l'Océan : *Non procedes amplius.* Et cependant, avec cet ostracisme organique, le gouvernement manquait de ressort, la Chambre d'unité, le pays de confiance. Il avait suffi de deux mois pour user M. Sénard ; comme président de la Chambre, il avait montré de la noblesse et de la résolution au milieu des événements de juin. A présent, son éloquence

théâtrale et caverneuse ne causait plus que de l'ennui et excitait presque l'hilarité. On avait des reproches plus graves à lui faire. Quand le bien à opérer, le mal à réparer surtout s'offraient à lui manifestes et sans voiles, il lui prenait des scrupules de ne pas être assez républicain. Ses anciennes accointances avec l'opposition violente le gênaient. Il était (sans comparaison !) comme le personnage du drame qui voudrait se conduire en honnête homme, mais qu'un ancien compagnon de captivité vient troubler dans sa nouvelle vie par de vieux comptes à régler et d'anciennes promesses à tenir. Après avoir été plus qu'à demi déraciné par l'accueil fait dans la Chambre à l'invention du second ban des commissaires, il a péri, ministériellement parlant, par excès de fidélité envers le préfet de Toulouse, M. Cassavant, le compagnon de ses colères d'avant la révolution dans le *Journal de Rouen*.

Disons-le pourtant à l'honneur de M. Senard, il a su, comme le gladiateur, tomber avec grâce et dignité ; une lettre insérée à propos dans les journaux, un discours plein de convenance et qui ne sent nullement sa mauvaise humeur de puissance déchue, ont marqué son retour du banc des ministres au tableau de l'ordre des avocats. M. Senard reste un galant homme, qui a eu son jour au milieu des orages d'une Révolution.

La Chambre, indulgente à l'égard de l'ex-ministre, était encore moins disposée à demander compte au général Cavaignac de ses erreurs de conduite et de parole. On regrettait amèrement de le voir incliner d'un côté dont la majorité ne veut à aucun prix ; chaque pas fait dans cette direction lui retirait quelque chose d'une confiance si bien gagnée et dont la conservation intacte aurait été un avantage pour tout le monde. Aussi, quand on a vu le chef du pouvoir exécutif déterminé à rompre ses liens avec la coterie qui le subjuguait, on l'a reçu comme l'enfant prodigue, et pendant vingt-quatre heures tout a été oublié.

Alors un spectacle assez amusant s'est produit dans le sein de la représentation nationale ; quelques-uns de ceux qui s'étaient bercés de la douce pensée qu'il n'y en aurait plus désormais que pour eux et leurs amis, ont prétendu faire la grosse voix pour effaroucher la nouvelle combinaison ministérielle ; on a frappé du pied, on a menacé, on a prédit de grands malheurs ; mais après tout ce bruit, et quand on est allé aux voix, il n'est resté que la protestation de quelques importants, étonnés de leur isolement au sein d'une République qu'ils croyaient inféodée à leurs petites personnes.

Peu ému de ces démonstrations, le nouveau ministère a voulu, dès ses premiers pas, donner des gages à la liberté, si oubliée depuis nos dernières luttes. Ils ont déclaré à la Chambre leur pleine confiance dans l'efficacité des lois ordinaires; et, sur leur parole, l'Assemblée nationale a levé l'état de siége. Nous ne sommes pas encore pourtant si loin du moment où le bourgeois de Paris ne se croyait en sûreté sous son toit que derrière le bon plaisir militaire, et la crainte de voir la presse se déchaî-

ner de nouveau, en dépit des entraves malheureusement très-incomplètes qu'on lui a mises, laisse les esprits les plus sages en suspens.

Pour se rassurer toutefois, il importe de se persuader que de l'état de siége il ne nous restait plus que le *nom* ; et le *nom* sans la chose avait tous les inconvénients d'un état mal défini et mal pratiqué. Nous aurions compris un certain déploiement d'énergie pendant les premières semaines, et c'était ainsi que le pays et la Chambre l'avaient voulu. Mais quand on vit la lenteur des conseils de guerre, et surtout l'inconséquence des mesures qui, d'un côté, assuraient les chances de l'absolution aux plus compromis, et de l'autre frappaient impitoyablement ceux qu'on jugeait moins dangereux, chacun commença à se demander quel profit la chose publique tirait de la prolongation d'un régime si inconséquent ; et c'est alors que nos représentants, peu soucieux d'ailleurs de se brouiller avec les journalistes, commencèrent à ruiner par leurs votes l'action arbitraire du gouvernement sur la presse ; jusqu'au moment où M. Marie, réduit à deux voix de majorité dans la question du droit de suspendre les journaux, s'écria, sous l'influence d'un désespoir véritable : « On veut un pouvoir, et on lui refuse tous les moyens d'action. » M. Marie n'en est pas moins, par continuation, ministre de la justice d'un cabinet qui, par son premier acte, fait un retour complet et sincère au droit commun.

Les nouveaux ministres se sont d'ailleurs présentés sous de bons auspices, et quelques-unes des paroles prononcées par M. Dufaure, surtout l'appel au principe de la fraternité fondé sur la *révélation chrétienne*, ont produit une assez vive émotion chez les hommes religieux. On aurait pu remarquer qu'à l'heure même où le nouveau ministre de l'intérieur prenait cet engagement de foi envers le ciel et la France, notre nouvel archevêque entrait en possession de son siége au milieu d'un concours de peuple dont l'empressement et l'émotion ont excité un sentiment de joie et de confiance chez tous ceux qui en ont été témoins. Le général Cavaignac, qui avait été si bien inspiré en désignant Mgr Sibour pour succéder au prélat-martyr, a continué son œuvre religieuse avec autant de discernement que de loyauté. Le nouvel évêque de Digne est l'ami le plus intime de Mgr Sibour et le confident de toutes ses pensées : Mgr Debelley, qui passe de Troyes à l'archevêché d'Avignon, avait su conquérir sur les populations de son premier diocèse un empire moral fondé sur la vénération et la confiance. M. l'abbé Cœur, qui va le remplacer à Troyes, joint, comme chacun sait, à un talent oratoire de premier ordre l'agrément de caractère qui rend la vertu aimable et la solide vertu sans laquelle les qualités les plus séduisantes ne sont qu'une source de déception. Les catholiques doivent tenir compte au général Cavaignac de ces services rendus à l'Eglise de France. Il faut regretter seulement qu'il n'ait été sur un autre terrain ni si décidé ni si clairvoyant.

Nous ne connaissons pas M. Freslon, et sous ce rapport la France

n'est pas plus avancée que nous; mais si nous nous en rapportons aux témoignages les plus respectables, les partisans de la vraie liberté ont lieu de se réjouir de ce choix grandement imprévu. Il paraît que M. Freslon compte au premier rang des hommes à qui la révolution de Février a dessillé les yeux et qui ont compris les conditions d'une satisfaction sincèrement donnée aux réclamations de la conscience. Nous voici loin de M. Carnot, et surtout de M. Vaulabelle; car, pour notre compte, tout en déplorant les aberrations de l'ami de M. Jean Reynaud, nous n'avons pu comprendre jusqu'ici ce que la majorité de la Chambre avait gagné à voir l'auteur de l'*Histoire des deux Restaurations* élevé à un poste qui, dans les circonstances actuelles, devrait presque être considéré comme le plus important de l'Etat.

Dans une situation ordinaire, il y aurait donc lieu de se réjouir de la dernière modification du cabinet, et l'appui que M. Dufaure a donné au maintien de la centralisation ne suffirait pas dans ce moment pour affaiblir notre satisfaction.

Nous avons déjà bien des fois exprimé notre conviction sur ce point capital : si la République doit se maintenir, c'est à la condition d'assurer à la société des avantages que les précédentes formes de gouvernement lui ont refusés. Au premier rang de ces conquêtes, il faut placer la destruction de la tyrannie administrative. On a beaucoup équivoqué dans la discussion sur les inconvénients et les avantages de la centralisation ; mais pour tout homme de bonne foi, l'unité nationale n'est nullement intéressée à ce qu'un village qui veut établir une passerelle voie dépendre le sort de son projet de la décision d'un commis parisien, et du moment que la commune sera affranchie de la tutelle du commis, peu ou prou, tout cet échaffaudage d'origine monarchique, renforcé d'impérialisme et de bureaucratie, ne tardera pas à crouler. Chose curieuse! les hommes tels que MM. Dufaure et Vivien comprennent que, sous ce rapport, la révolution est déjà à demi faite ; mais l'amour du *statu quo* l'emporte dans leur esprit, et ils défendent pied à pied la vieille redoute avec le courage du désespoir.

MM. Dufaure et Vivien ont dû brûler leurs vaisseaux ; ils ont adhéré solennellement à la République. S'il en était autrement, leur programme ne serait qu'un odieux mensonge. Ce n'est donc pas en pensant à eux que nous remarquons la tendance de certaines personnes à conserver autant que possible, dans la constitution nouvelle, toutes les habitudes de la monarchie, afin qu'au jour donné l'évolution se fasse d'elle-même, et qu'il n'y ait, comme disait le comte d'Artois en 1814, *qu'un Français de plus.* Mais si c'est la monarchie centralisante dont on veut favoriser le retour, soyez-en sûr, les populations s'en tiendront à la République, pourvu toutefois qu'on donne satisfaction à leurs intérêts les plus proches, et que l'ère démocratique soit le signal de leur émancipation administrative. En ce sens, les *quarante* membres qui avaient proposé l'amendement favorable à la décentralisation, quoique non rangés, pour

la plupart, entre les républicains de la veille, agissaient d'une manière plus intelligente dans le sens de la République que le reste de l'Assemblée.

Règle générale, toute notre histoire depuis huit mois se compose d'avantages négligés et d'occasions perdues. Les républicains de la veille ont eu la partie belle le jour où, tous tant que nous sommes, nous reconnaissions la nécessité de leur abandonner le soin de nous diriger et de nous sauver. Mais au lieu de pères de la patrie, nous avons rencontré des épicuriens pressés de jouir ; au lieu d'hommes capables de ménager, par leur prudence et leur impartialité, une transition difficile, les provinces n'ont vu venir à elles que des piliers d'estaminets. Au bout d'un mois tout le monde sentait que la première grande marée emporterait tous ces hôtes dépaysés.

M. de Lamartine a été pendant dix semaines l'arbitre de notre sort ; la France lui a donné deux millions de voix. S'il avait été alors question de la présidence de la République, le nombre de ces suffrages aurait au moins doublé. Quelle occasion magnifique pour accomplir les rêves généreux d'une poétique imagination ! Au lieu de cela, M. de Lamartine s'est amusé à faire de la conciliation avec l'orateur du Châlet, et de la séduction avec les hôtes de Vincennes. Aujourd'hui il voudrait bien regagner le terrain qu'il a perdu en se remettant à l'unisson de l'immense majorité ; mais le puissant coursier est trop distancé pour reprendre par un dernier bond son précédent avantage.

Après l'erreur de M. de Lamartine, l'occasion s'est offerte au général Cavaignac ; franchement, nous avons cru qu'il la prenait aux cheveux avec une brusquerie toute militaire ; mais le troupeau de la veille s'est accroché aux pans de son uniforme, et l'a forcé de lâcher prise. Voici à présent l'honorable général convaincu de sa faute, et l'Assemblée paraissait, il y a quelques jours, décidée à le seconder dans l'effort qu'il fait pour la réparer.

Malheureusement la résolution à peine prise mollit déjà ; on mesure de nouveau avec découragement le terrain gagné par un autre candidat à la présidence, et les gens habitués à flairer de loin les manœuvres politiques accusent M. Thiers de tourner son regard vers le soleil levant.

Hier cet homme d'Etat a saisi brusquement l'occasion d'une lutte corps à corps avec le général de Lamoricière. Il s'agissait de la question du remplacement ; la commission, si docile d'abord aux inspirations égalitaires, avait jeté le désespoir dans les familles, en établissant la nécessité absolue du service militaire. Plus de cinq cents représentants, déterminés à donner satisfaction aux plaintes de leurs commettants, ont voulu que la question fût tranchée dès aujourd'hui en faveur de la faculté de remplacement. Vainement le ministre de la guerre a-t-il cherché à se maintenir dans les moyens termes en renvoyant la décision aux lois organiques. Cette position, jugée tenable à l'égard de certaines questions bien autrement graves, telles que la liberté d'enseignement

et le vote à la commune, a été condamnée par le vote de la Chambre, et M. Thiers, en prenant parti dans une question qui intéresse vivement les familles, a su accroître sa popularité aux dépens du gouvernement actuel.

La traversée continue donc; la mer est houleuse, le temps sombre, et le port n'est pas en vue. Confions-nous à Marie, l'*Etoile de la Mer !*

(*Écrit la veille de la fête de N. D. des Victoires.*)

Les deux premiers volumes d'un ouvrage déjà en partie connu de nos lecteurs viennent de paraître. On se rappelle les extraits que M. le duc de Noailles avait bien voulu nous communiquer de son *Histoire de Madame de Maintenon.* La partie de ce livre que l'illustre écrivain publie s'étend jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes ; il ne faudra qu'un volume pour compléter ce monument élevé à une glorieuse mémoire, trop souvent calomniée et méconnue. Le public s'attend à trouver dans M. de Noailles un écrivain qui possède la tradition du bon style, et un esprit éminemment judicieux et modéré. A ces mérites, qui n'étonneront personne, nous devons joindre celui de la critique historique, appuyée sur les recherches les plus persévérantes ; c'est un intérêt piquant que de trouver presque un Bénédictin dans l'orateur éminent de l'ancienne Chambre des Pairs.

Nous reviendrons à loisir sur cette production, si propre à nous faire oublier pendant de longues heures les tristesses de la situation présente. Le livre, exécuté matériellement avec une élégance chaste et correcte, est orné d'un délicieux portrait d'après l'émail de Petitot, estampe-miniature due au burin magique de Mercuri.

Avis aux amateurs : qu'ils se hâtent malgré la dureté des temps ; l'estampe seule vaut déjà plus que le prix demandé pour le livre auquel elle est jointe.

L'*Histoire de madame de Maintenon* se trouve au *Comptoir des Imprimeurs-Unis*, quai Malaquais.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

Biographies contemporaines.

M. VICTOR HUGO [1].

(Second article.)

Au reste, il s'en faut que ce crêpe funèbre dont M. Hugo voile sa lyre à de certains moments solennels et convenus soit bien la couleur adoptée par lui aux jours où il eût été le plus convenable de s'en parer. Le lendemain de la chute du roi, qui l'avait aimé, lui, poëte, qui l'avait défendu contre ses ennemis, et qui, au lieu de l'interdit que l'on prétendait obtenir de sa royale intervention contre la première œuvre dramatique de l'auteur des *Orientales*, avait congédié les solliciteurs académiques par ce mot charmant où l'esprit a autant de part que le cœur : *En fait d'art, le roi de France n'a que sa place au parterre* ; le lendemain donc de cette révolution qui, pour M. Victor Hugo, devait enfermer au moins un sentiment de douleur et de regret, une voix railleuse s'élevait des barricades pour dire, par manière d'aphorisme :

« Charles X croit que la révolution qui l'a renversé est une conspira-
« tion creusée, minée, chauffée de longue main. Erreur ! C'est tout sim-
« plement une ruade du peuple. »

Il ajoute :

« Mon ancienne conviction royaliste-catholique de 1820 s'est écroulée
« pièce à pièce depuis dix ans devant l'âge et l'expérience. Il en reste
« pourtant encore quelque chose dans mon esprit, mais ce n'est qu'une
« religieuse et poétique ruine. Je me détourne quelquefois pour la con-
« sidérer avec respect, mais je n'y viens plus prier.

« .... J'admire encore Larochejaquelein, Lescure, Cathelineau, Char-
« rette même ; je ne les aime plus. J'admire toujours Mirabeau et Na-
« poléon ; je ne les hais plus.

Voilà pour les vaincus. Voici pour les vainqueurs :

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXII, p. 68.

« Toutes les fois que le fait n'a pas besoin d'être violent pour être, le « fait est droit. »

Cette maxime est monstrueuse ; mais dans sa précipitation à se créer des titres aux faveurs du pouvoir nouveau, M. Victor Hugo semble ne pas même s'en être douté.

Le côté politique n'est donc pas le beau côté de M. Victor Hugo. On l'a dit au poëte, on le lui a reproché souvent, quelquefois avec amertume, rarement avec injustice. Lui, s'est irrité de cette insistance, et, s'obstinant à ne point vouloir confesser ses torts, il a fini par faire ce que, en pareille circonstance, font ordinairement les esprits conseillés par l'orgueil et que la présomption domine, il a érigé ses variations successives en système et proclamé le principe de l'indifférence absolue.

C'est dans ces dispositions que la révolution du 24 février a surpris M. Victor Hugo, révolution imprévue, à laquelle moins que personne le poëte était préparé. Nous reviendrons à la fin de cet article sur l'attitude que M. Victor Hugo a prise pendant ces graves événements, et sur la position que le régime nouveau lui a laissée.

Le fait le plus saillant sur M. Victor Hugo après le fait politique, c'est, sans contredit, l'horreur du poëte pour la critique. Ce profond sentiment d'aversion et de mépris se change quelquefois en amertume, que M. Victor Hugo distille sur ceux qui lui refusent, à lui le maître, à lui le grand-prêtre de l'art, à lui le dieu de la poésie, cette admiration naïve, universelle, absolue, qu'ont professée et qu'affichent encore certains néophytes fervents et dévoués.

A voir la manière dont M. Victor Hugo se plaint de la critique, les formes hideuses qu'il prête à ce monstre aux cent voix, la colère que sa seule apparition fait éclater en lui, on dirait qu'il voudrait ne jamais marcher que sur un chemin semé de fleurs, au bruit des cantiques de louange, comme il nous a peint Mazeppa, image allégorique du poëte :

> Et quand il s'avançait, ces peuples de la tente
> Prosternés, envoyaient la fanfare éclatante
> Bondir autour de lui.

Cette haine de la critique qui suinte de maint endroit de ses œuvres, M. Victor Hugo a fini par la personnifier dans l'un de ces héros abjects, hommes-poignard, hommes-poison, comparses indispensables de tous ses drames. Homodéi d'*Angelo* représente donc l'envie, selon M. Victor Hugo ; l'envie synonyme de la critique, « éternel ennemi de tout ce qui « est en haut, qui change de forme selon le temps et le lieu, mais qui, « au fond, reste toujours la même : espion à Venise, eunuque à Con-

« stantinople, pamphlétaire à Paris. » On voit que M. Victor Hugo ne flatte point la critique. Quand il veut bien ne pas la maltraiter ainsi, c'est alors au point de vue esthétique qu'il se plaît à l'attaquer, et qu'il l'exécute au moyen d'une phrase carrée, perpendiculaire et sentencieuse. Ces sortes d'exécutions despotiques se font ordinairement, par manière d'avant-propos, au milieu des préfaces où l'auteur expose doctoralement ses théories sur la liberté absolue de l'art, ce qui ne laisse pas d'offrir quelquefois un côté fort plaisant, à raison même de la restriction posée par le poëte, tout à côté du principe de liberté.

Les préfaces de M. Victor Hugo sont une création à part, exceptionnelle, *sui generis*, à ce point qu'on peut se demander quelquefois si ce ne sont pas les œuvres qui ont été faites pour les préfaces, plutôt que les préfaces pour les œuvres. En premier lieu, le poëte n'y parle jamais qu'à la troisième personne, en oracle :

« Le moment politique est grave, personne ne le conteste, et l'auteur « de ce livre moins que personne. »

« ..... L'auteur de ce recueil n'est pas de ceux qui reconnaissent à la « critique le droit de questionner le poëte sur sa fantaisie... »

« L'auteur, selon son habitude, s'abstiendra de répondre aux critiques « dont son livre a été l'objet. »

Ce sont là les formules sacramentelles employées par M. Victor Hugo depuis vingt-cinq ans. Après qu'il s'est ainsi adressé au lecteur, il parle de lui d'abord, et de l'art ensuite. C'est sur ce thème que l'auteur promène gravement sa phrase doctorale et sa période sybillique. S'il développe ses idées sur l'art, c'est toujours en manifestant l'espoir que le moment approche où quelque poëte prédestiné apparaîtra sur l'horizon, et viendra l'éclipser, lui chétif, lui obscur, lui indigne. On n'est pas plus humble; mais peut-être est-ce le cas de dire : on n'est pas plus orgueilleux. S'il parle de lui, c'est ordinairement de sa conscience, de sa délicatesse, de sa loyauté, car tout est consciencieux chez lui, tout est délicat dans ses sentiments, tout est loyal dans sa conduite. Il est presque une de ces âmes *à la vieille marque* dont parle la Boétie.

Quelques autres expressions choisies et préférées se rencontrent aussi volontiers au bout de sa plume. De ce nombre sont l'adjectif *naïf* et son substantif *naïveté*, les mots *chaste* et *chasteté*. « L'auteur a donné sa « pièce au public, et le public l'a prise comme l'auteur l'a donnée, « *naïvement*, sans arrière-pensée. » (Préf. de *Marion Delorme.*) « Sous « la restauration, la censure murait le théâtre. Aucun moyen de tra- « duire *naïvement*, grandement, loyalement, sur la scène un roi, un « prêtre, un seigneur, l'histoire, le passé. » (*id.*) « Jusque là, il conti- « nuera de se tenir éloigné du théâtre, et il quittera toujours assez tôt

« pour les agitations de ce monde nouveau sa chère et *chaste* retraite. » (Préf. de *Cromwell.*)

« Ta *chaste* renommée aux exemples utiles
« N'a plus rien qui reluit...» (à Olympio.)

En plein XIXe siècle, siècle fort peu naïf, au milieu de Paris, ville encore moins naïve. ne semble-t-il pas que l'on devrait s'abstenir de ces mots que peut revendiquer seule l'antique simplicité de nos aïeux, surtout quand on est poëte sceptique, indifférent et blasé, au milieu des jouissances de la civilisation et de ses plus voluptueux raffinements ? Cette remarque a plus de portée encore quant à la *chasteté* et à la *chaste retraite*. Ce sont là de ces mots que, à défaut d'humilité, la circonspection et la prudence commandent d'éviter lorsqu'on parle de soi.

Nous insistons sur ces particularités dans l'intérêt de M. Victor Hugo, qui n'a pas l'air de se douter de l'effet que produisent ses chastes et naïves prétentions sur l'esprit de ses lecteurs, assurément moins naïfs que lui.

Nous l'avons dit plus haut, c'est dans ses préfaces, qui sont, à quelques exceptions près, de fort remarquables morceaux, que M. Victor Hugo expose ses théories sur l'art. C'est lui qui le premier a mis en circulation cette idée merveilleusement bouffonne, qui a fait tourner tant de jeunes têtes, que l'art est un sacerdoce et que le poëte a sur la terre sa mission sociale. Une fois élevé à cette hauteur, l'art devint bientôt quelque chose de grand, d'indéfini, qui domina tout, et sans lequel rien de beau, rien de bien ne pouvait exister. Il n'y eut pas de tentation si téméraire, si absurde, qui ne fût accueillie au pied de l'autel où se pressaient le grand-prêtre et les apôtres de l'art, pour sacrifier à cette divinité bienfaisante et facile. On parlait au nom de l'art ; on enseignait au nom de l'art ; c'est au nom de l'art qu'on critiquait. Tout était dans ce mot et rien au-delà. L'art, c'était le feu de Vesta, que devaient entretenir de jeunes flamines, sous l'œil du grand-prêtre. C'était le phare lumineux loin duquel il n'y avait que ténèbres et écueils. C'est de là qu'est née cette théorie fameuse de l'art pour l'art, principe fécond, vaste, universel, reliant la poésie moderne à la Genèse et aux poëmes bibliques. Ce fut la dernière expression de cette école impie, bâtarde et ridicule, dont le sens ne se pouvait définir, aussitôt que l'on cherchait à le vouloir pénétrer.

Si l'art eut ses apôtres, ses adeptes, il compta ses martyrs aussi.

Que le souvenir de leur misère ne vienne pas attrister l'esprit de

M. Victor Hugo, ni troubler sa molle et douce quiétude. Combien en a-t-on vu mourir de ces jeunes hommes, perdus, égarés par les folles et dangereuses théories de l'art, qui, pour tout bien, pour unique espoir, n'avaient qu'une lettre de M. Victor Hugo, talisman magique sur lequel le poëte heureux, indolent et riche, avait écrit : « Courage, car vous êtes « poëte ; courage, l'avenir est à vous ! » A d'autres qui étaient des ouvriers, et qui faisaient des vers, le poëte répondait : « Continuez à être « ouvrier et poëte, c'est-à-dire penseur et travailleur. » Ebloui, fasciné par un si haut encouragement, le malheureux négligeait de rester ouvrier, mais s'efforçait d'être poëte. Puis, quelque temps après, dénué de ressources, trop orgueilleux pour en demander au travail, le penseur mourait de misère, en maudissant peut-être celui dont les enivrantes paroles l'avaient perdu.

Ne rencontre-t-on pas quelquefois encore de ces jeunes gens, qu'une action coupable a conduit sur les bancs de la police correctionnelle, faire lire par leur avocat une pièce de vers et une lettre de félicitations, à eux délivrée comme un brevet d'immortalité, par quelque poëte en renom ? Ne peut-on pas dire qu'elle est coupable cette facilité à combler d'imprudents éloges les feuilletonistes et les apprentis-poëtes, afin de se créer des adeptes et de fanatiser les admirations naïves ? Entre cette condescendance dangereuse et le mot bien connu d'un fermier-général, répondant à un rimailleur qui lui arguait de la nécessité de vivre : « Je n'en vois pas la nécessité, » nous ne savons vraiment lequel nous préférerions, s'il nous fallait choisir. Le mot est dur et brutal ; mais du moins il ne déguise rien ; tandis que les flatteuses paroles cachent sous les fleurs le chemin qui conduit à l'abîme.

Il serait facile de signaler encore quelques travers et quelques faiblesses chez M. Victor Hugo. Dans ce nombre peuvent se ranger la dédicace, en 1837, des *Voix intérieures*, à la mémoire de Léopold Sigisbert, *comte* Hugo, mort en 1825, non inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile ; une autre dédicace à M. Eugène, *vicomte* Hugo, mort jeune, laissant sa vicomté en héritage au poëte. Ce sont là de petites vanités qui ne peuvent avoir pour effet inévitable que de provoquer le sourire ironique du lecteur, surtout si l'on a demandé au poëte de parler des grandes choses qui doivent occuper son âme, et s'il a répondu par ces vers orgueilleux :

> Peuples, écoutez le poëte,
> Ecoutez le rêveur sacré.
> Dans votre nuit sans lui complète,
> Lui seul a le front éclairé.

Des temps futurs perçant les ombres,
Lui seul distingue en leurs flancs sombres
Le germe qui n'est pas éclos.
Homme, il est doux comme une femme ;
Dieu parle à voix basse à son âme,
Comme aux forêts et comme aux flots.

Des procès soutenus par M. Victor Hugo à l'occasion de ses drames, le plus fameux fut celui du *Roi s'amuse*. La représentation de cette pièce avait été défendue par ordre le lendemain de la première représentation. C'était une maladresse en même temps qu'un acte arbitraire, mais en réalité c'était le plus grand service que l'on pût rendre à l'auteur. La plupart de ceux qui eussent infailliblement sifflé les turpitudes du *Roi s'amuse* prirent parti pour le drame aussitôt que l'auteur fut victime des violences du pouvoir. Au lieu de la chute éclatante qui lui était infailliblement réservée, le *Roi s'amuse* obtint de cette façon un succès de curiosité et de scandale. Il s'en fit jusqu'à cinq éditions en moins de vingt jours. Cependant, lésé dans ses droits plus encore que dans ses intérêts, M. Victor Hugo vint lui-même plaider sa cause devant les juges consulaires, bruyamment convoqués par lui. D'avance il avait déclaré qu'il ne dépendait, lui poëte, d'aucun ministre, et que ces prières et ces sollicitations que son intérêt uniquement consulté lui conseillait peut-être, son devoir de libre écrivain le lui défendait ; car, ajoutait-il, demander grâce au pouvoir, c'est le reconnaître, la liberté et la propriété n'étant point d'ailleurs choses d'antichambre. De ses griefs personnels contre le pouvoir M. Victor Hugo sut faire la cause de l'art et de la liberté. Jamais reproches plus amers, paroles plus acerbes ne furent adressées aux malheureux ministres, assez maladroits courtisans pour craindre qu'application fût faite au roi Louis-Philippe de certain vers malencontreux du 4e acte de la pièce. Avec quelle véhémence, avec quelle ironie, le poëte faisait éclater sa colère sur ce lâche et misérable gouvernement de Juillet qui osait ainsi toucher à sa chose, à son œuvre, et s'attaquer à lui, « écrivain ainsi placé, que si son talent peut être « contesté de tous, son caractère ne l'est de personne, lui honnête « homme avéré, prouvé et constaté, chose rare et vénérable en ce « temps-ci. »

Ainsi parlait le poëte : « Et, ajoutait-il en terminant, il espère que sa « cause sera aux yeux de tous une grande cause, le jour où il se présen- « tera à la barre du tribunal consulaire, avec la liberté à sa droite et la « propriété à sa gauche. Il parlera lui-même au besoin pour l'indépen- « dance de son art. Il plaidera son droit fermement, avec gravité et

« simplicité, sans haine des personnes et sans crainte aussi. Il compte
« sur le concours de tous, sur l'appui franc et cordial de la presse, sur
« la justice de l'opinion, sur l'équité des tribunaux. Il réussira. Il n'en
« doute pas. L'état de siége sera levé dans la cité littéraire comme dans
« la cité politique. Quand cela sera fait, quand il aura rapporté chez lui
« intacte, inviolable et sacrée la liberté de poëte et de citoyen, il se re-
« mettra paisiblement à l'œuvre de sa vie dont on l'arrache violemment
« et qu'il eût voulu ne jamais quitter un instant. Il a sa besogne à faire,
« il le sait et rien ne l'en distraira. Pour le moment un rôle politique
« lui vient ; il ne l'a pas cherché, il l'accepte. Vraiment le pouvoir qui
« s'attaque à nous n'aura pas gagné grand' chose à ce que nous, hom-
« mes d'art, nous quittions notre tâche consciencieuse, tranquille,
« sincère, profonde, notre tâche sainte, notre tâche du passé et de l'ave-
« nir, pour aller nous mêler indignés, offensés et sévères, à cet audi-
« toire irrévérent et railleur, qui depuis quinze ans regarde passer avec
« des huées et des sifflets quelques pauvres diables de gâcheurs politi-
« ques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social parce qu'ils
« vont tous les jours à grand peine, suant et soufflant, brouettant des
« tas de projets de lois des Tuileries au Palais-Bourbon, et du Palais-
« Bourbon au Luxembourg ! »

Nous avons cité ce morceau parce qu'il a trait à la biographie de M. V. Hugo, et qu'il donne en même temps une idée exacte de la manière dont le poëte parle de l'art et de sa personne, double point de vue dont il s'éloigne peu dans les préfaces. Que l'on prenne la peine d'étudier attentivement les détails de pensée, de force, de style et de ponctuation même de ce morceau, et l'on sera bien près d'avoir une exacte connaissance du caractère de M. Victor Hugo et des préoccupations habituelles de son esprit. Montaigne l'a dit, c'est un sujet merveilleusement vain et ondoyant que l'homme.

Depuis cette époque, M. Victor Hugo a peu à peu adouci les aspérités de ses opinions littéraires et politiques ; celles-ci beaucoup plus encore que celles-là. Après avoir frappé plusieurs fois inutilement aux portes de l'Académie, qui se plut à lui faire payer par plusieurs échecs consécutifs les affronts qu'elle avait reçus de lui, l'auteur de *Cromwell*, avant de pouvoir entrer dans la place, fut obligé d'attendre que la mort eût fait une trouée parmi les derniers représentants de la littérature impériale, ses adversaires à lui, que les siens avaient l'habitude de traiter de *ganaches* et de *perruques*, expression contemporaine du mot fameux : *Racine est un polisson*. M. Victor Hugo eut cependant assez de tact pour ne rien réveiller de ces vieilles querelles dans le discours qu'il prononça le 3 juin 1841, jour de sa réception. Ceux qui s'attendaient à le

voir entrer, enseignes et bannières déployées, heurtant à droite et à gauche ses adversaires vaincus et humiliés, ceux qui comptaient d'avance sur une profession de foi bien nette et bien tranchée, sur quelque manifeste provenant en droite ligne de tant de préfaces fameuses; d'autres auxquels souriait l'espoir d'une rétractation ou de quelque chose qui y ressemblât, ceux-là furent tous également déçus. Le discours de M. Victor Hugo ne fut absolument rien de tout cela; mais il fut tout cela réuni sur un fonds d'idées politiques assez communes et assez rebattues. Donc, soit que l'on s'attendît à toute autre chose, ou que le public ne fût pas encore aussi intelligent ni aussi éclairé que M. Victor Hugo le dit dans ses préfaces, l'auditoire eut le mauvais goût d'écouter assez froidement le récipiendaire, et de battre des mains au discours de M. de Salvandy, qui, chargé de répondre au nouvel académicien, le réfuta mot pour mot. Il est vrai que le public irrévérencieux était ce qu'on appelle un public de goût, un auditoire d'élite, que M. Victor Hugo tient particulièrement en aversion et en mépris; car on sait qu'il ne parle que pour le peuple, et qu'il ne reconnaît d'autre juge que lui.

Un biographe, témoin oculaire de cette solennité, nous a tracé le portrait de M. Victor Hugo et l'attitude du poëte à cette séance. « M. Victor Hugo est de taille moyenne et assez fortement constitué; « ses cheveux longs, noirs, lisses, bien peignés, séparés avec soin sur « un front pyramidal que nos peintres agrandissent chaque année d'un « millimètre, retombaient en rouleau jusque sur le collet brodé de son « habit ; son œil noir un peu enfoncé et petit brillait d'une joie conte- « nue et mélangée de dignité. Le reste de ses traits, qui est assez com- « mun, empruntait aux émotions de la circonstance un certain relief de « distinction. Un col blanc replié sur une cravate de satin noir enca- « drait à merveille sa figure jeune encore, mais pâle et grave. Son ha- « bit d'académicien, droit et ouvert, coupé dans le dernier goût, et « étroitement collé au corps, était orné de la croix d'officier de la Lé- « gion-d'Honneur et d'une autre décoration que j'ignore. Les broderies « vertes, semées à profusion sur sa large poitrine, s'harmoniaient au mieux avec un gilet de satin blanc, à petits boutons ronds dorés et « guillochés ; un pantalon noir bien tiré complétait ce costume que je « décris avec la minutie d'un tailleur. Joignez-y des gants blancs que le « récipiendaire n'a pas quitté même pour lire son discours, un port de « tête superbe, une allure de vainqueur entrant dans une ville conquise, « et vous ne serez pas étonnés du mirifique enthousiasme que l'appari- « tion de M. Hugo à son pupitre a tout d'abord excité surtout dans la « partie féminine de l'auditoire. La voix de M. Hugo n'est pas éclatante;

« elle est peut-être même un peu sourde, mais elle est forte et accen-
« tuée ; quoique pompeux, son débit et son geste ne sont point trop en-
« tachés d'affectation [1]. »

Le titre d'académicien n'était point le seul qu'ambitionnât M. Victor Hugo. Le poëte, une fois admis au rang des *immortels*, l'homme politique, le philosophe restait à satisfaire. Si le poëte avait fait *les Orientales* et *les Feuilles d'Automne*, le philosophe avait écrit *le Dernier Jour d'un Condamné*, *Claude Gueux* ; et le politique, *le Journal des idées d'un Révolutionnaire de* 1830. Bientôt après, il composa *le Rhin*, afin qu'il ne pût rester aucun doute sur sa triple qualité de poëte, d'homme politique et de penseur, pour nous servir d'une expression que M. Victor Hugo affectionne quand il parle de lui. D'ailleurs le temps où M. Victor Hugo affectait le renoncement aux dignités et aux honneurs, ce temps était passé. L'artiste « uniquement dévoué à l'art » s'était arraché à l'œuvre de sa vie et à sa « chaste retraite. » Ce qu'il désirait alors c'était le titre de pair de France, c'était un siége au palais du Luxembourg ; et ses amis étaient là pour dire dans les antichambres du ministre et pour répéter dans les journaux que la poésie devait compter, elle aussi, dans une assemblée où toutes les illustrations étaient représentées.

Une femme se trouva, une princesse allemande, rêveuse comme toutes les blondes filles de sa nation, amoureuse de poésie, qui prit au sérieux l'ambition du poëte, c'était madame la duchesse d'Orléans. A raison de la bienveillance que le prince son mari avait témoigné à M. Victor Hugo, la princesse se crut engagée à acquitter ce qu'elle regardait comme un legs sacré : une promesse de prince faite à des flatteries de poëte. Pour accomplir la mission qu'elle s'était donnée, la princesse rencontra des résistances nombreuses. Elle eut à vaincre de hautes répugnances. Pendant deux ans, on put suivre les diverses alternatives de la candidature de M. Victor Hugo. Enfin, la princesse vit ses efforts couronnés de succès. Le 16 avril 1845, M. le *vicomte* Hugo, ainsi parle le *Moniteur*, fut élevé à la dignité de pair de France, en compagnie de MM. Bertin de Vaux, Martell, de Trévise, Achard et de Mornay.

Pour que le triomphe de l'auteur des *Orientales* fut complet, un journal ami, *le Globe*, paraphrasant l'ordonnance royale, annonça le lendemain que la France s'enorgueillissait déjà d'un grand poëte, mais que bientôt elle compterait un grand orateur de plus. Jamais prédiction ne fut plus malheureuse. M. Victor Hugo compose avec trop de difficulté ; il manque trop de spontanéité, d'élan et d'abondance pour être orateur. C'est un riche et brillant artiste, qui taille, lime et cisèle, mais

[1] *Galerie des Contemporains illustres*, par un Homme de Rien.

qui ne jette pas en moule. Il est malheureusement privé, d'ailleurs, d'un don heureux du ciel, que ne supplée ni le talent ni l'étude, la conviction et la foi; sans elles il n'est point de véritable orateur. Aussi, M. Victor Hugo a-t-il manqué à toutes les questions importantes qui agitent aujourd'hui le monde, et dont l'écho calme et affaibli venait, il y a peu de temps encore, résonner dans le vieux palais des Médicis. Les quelques discours qu'il a prononcés étaient des discours écrits ou appris de mémoire; un jour, cependant, il voulut parler d'abondance; mais sa langue trahissant sa volonté, les nobles pairs, ses collègues, furent obligés d'attendre au lendemain pour lire, ainsi que tout le public, le discours du poëte dans le *Moniteur*.

Aujourd'hui, nous voulons dire hier encore M. Victor Hugo occupait comme beaucoup d'autres sa place au Luxembourg; mais était-ce donc pour s'en tenir à ce rôle secondaire qu'il avait aspiré à ce poste élevé. Il faut plaindre le poëte qui n'a vu qu'une satisfaction d'amour-propre dans la dignité si ardemment ambitionnée par lui, et qui a laissé quasi muette et abandonnée une tribune qui eût porté sa voix au monde attentif.

Il est quelquefois instructif, il est toujours curieux de comparer à de certains moments les actions et la conduite des hommes avec les promesses de leurs jeunes années. Il arrive un âge où bien peu voudraient voir leurs idées actuelles jugées d'après leurs principes d'autrefois. Depuis longtemps M. Victor Hugo est arrivé à cet instant critique et redouté. En le voyant aujourd'hui blasé, rassasié de plaisir et de gloire, nous nous rappelons le Victor Hugo de 1820. Ecoutez ce qu'il disait alors, à propos d'un poëte de cette époque mort de misère et de souffrance avant que d'avoir été connu.

« Vous en rirez, gens du monde; vous hausserez les épaules, hommes « de lettres, mes contemporains, car je vous le dis entre nous, il n'en « est peut-être pas un de vous qui comprenne ce que c'est qu'un poëte. « Le rencontrera-t-on dans vos palais? le trouvera-t-on dans vos re- « traites? Et d'abord, pour ce qui regarde l'âme du poëte, la première « condition n'est-elle pas, comme l'a dit une bouche éloquente, de n'a- « voir jamais calculé le prix d'une bassesse ou le salaire d'un mensonge? « Poëtes de mon siècle, cet homme-là se voit-il parmi vous? Est-il dans « vos rangs l'homme qui possède l'*os magna sonaturum*, la bouche ca- « pable de dire de grandes choses, le *ferrea vox*, la voix de fer? l'homme « qui ne fléchira pas devant les caprices d'un tyran ou les fureurs d'une « faction? N'avez-vous pas été tous, au contraire, semblables aux cordes « de la lyre dont le son varie quand le temps change? »

— Non, ce n'est pas dans vos palais que nous le rencontrerons le

poëte. Mais si nous sommes obligés de le chercher encore aujourd'hui, à qui la faute ?

Nous arrêtons cette biographie le 24 février. Le rôle de M. Victor Hugo depuis cette époque appartient à d'autres études que nous réservons pour l'avenir. Disons seulement qu'après avoir disparu au milieu de la tempête populaire, renversé de son fauteuil du Luxembourg, où il s'était arrangé pour vivre le plus doucement du monde, M. Victor Hugo a pris pied, sans trop de secousses et d'efforts, sur le sol républicain. Ce qu'il a dit, ce qu'il a fait depuis lors, les professions de foi qu'il a répandues, les discours qu'il a prononcés à l'Assemblée nationale, dont il fait partie depuis le 4 juin, ne nous l'ont pas montré différent de ce qu'il est depuis vingt ans : — Partout et toujours c'est encore Olympio.

Auguste DUCOIN.

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE[1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

V

Le nombre de recrues réclamé solennellement pour l'armée russe était, dans la circonstance que nous racontons, le même que depuis plusieurs années. La Pologne et le Caucase emploient un grand nombre de soldats : aussi enrôle-t-on en général cinq hommes entre dix-huit et trente ans par mille âmes de population, femmes, vieillards et enfants. Dans le cas présent la population de la terre d'Esmeggi devait fournir deux recrues à la couronne, huit hommes seulement devaient tirer au sort, et il n'était pas encore décidé quels seraient ceux qu'on trouverait bons pour le service.

Ces huit hommes étaient réunis au bas du perron du château du baron, gardés par six soldats, dont les vêtements usés et mal faits, l'air misérable et abattu, n'étaient pas de nature à encourager ceux qui allaient courir la chance d'un sort semblable.

Mart était là. Il ignorait lesquels de ses voisins devaient partager avec lui ce jour d'épreuve; ses yeux reconnurent avec tristesse deux ou trois des hommes les plus estimés du village; mais il éprouva surtout un sentiment douloureux en apercevant la figure pâle et chétive du Brautwerber. Jusque-là le pauvre Juhann avait été épargné, non à cause de sa faiblesse, non par égard pour sa femme et ses deux petits enfants, mais parce qu'il excellait dans l'art du charpentier, profession fort utile dans le domaine. Mart comprit que le seul crime qui eût fait perdre ce privilége au pauvre Juhann était son amitié pour lui.

Le Brautwerber était là comme toujours, la tête baissée sur la poitrine; ses membres, sans force et sans énergie, le soutenaient à peine; son petit garçon, qui semblait avoir hérité de la figure pâle et douce de

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p.   .

son père, lui tenait la main. Le père et l'enfant se séparaient rarement, et Juhann semblait l'avoir amené par pure habitude. Mart s'approcha de lui. Le pauvre homme leva sur son ami un regard apathique, et ce fut tout. Ils n'échangèrent pas une parole. Mart, décidé à la patience, n'aurait pu entendre ni prononcer un mot de sympathie.

Une voix rude et hautaine se fit bientôt entendre ; le bailli apparut au haut du perron ; il donna l'ordre d'entrer. Il respirait tout l'orgueil d'une insolente vengeance, et fixa ses yeux sur Mart. Mais Mart ne le regarda pas ; peu lui importait, dans ce moment, qui lui avait imposé cette heure d'angoisse. Sa pitié pour ses camarades avait adouci le pénible sentiment de la douleur pour lui-même. L'appel fit sur tous l'effet de la cloche de mort, et des genoux robustes plièrent, et des joues colorées pâlirent, tandis que tous montaient l'escalier, escortés par quatre soldats, qui semblaient conduire des prisonniers. Mart vit que son ami pouvait à peine se traîner.

« Appuyez-vous sur moi, Juhann, » dit-il en se penchant pour le soutenir. Il s'aperçut alors que l'enfant serrait toujours la main de son père. « Il ne peut pas venir avec nous, dit Mart, donnez-le moi, je le laisserai en bas ; » et il essaya de dégager la petite main que le Brautwerber serrait entre ses doigts glacés.

« En avant, crièrent les soldats. Arrivez donc, s'écria le bailli. Qu'est-ce que cela ? Un enfant ! Jetez-le en bas de l'escalier. »

A ce moment, un des soldats restés en arrière, et qui semblait une machine aussi insensible que ses camarades, s'avança et dit : « Donnez. » Ce n'était pas le mot, c'était le regard qui était expressif. Juhann lâcha la main de son fils. Mart éleva l'enfant au-dessus des têtes de ceux qui l'entouraient, et le soldat le reçut doucement dans ses bras. Ce petit acte de bonté soulagea un instant le cœur des pauvres paysans.

On les fit alors passer par un grand vestibule, puis entrer dans une pièce, qui, quelque élevée et spacieuse qu'elle fût, était étouffante et sans air, car les doubles fenêtres n'en avaient pas été ouvertes de toute l'année. Sur des chaises grossières apportées pour l'occasion, car l'appartement n'était pas meublé, étaient assis l'Hakenrichter (magistrat pour le district) et un officier en uniforme ; derrière eux, plusieurs employés compulsaient des registres, des passeports, et griffonnaient sur de grandes feuilles de papier timbrées à l'aigle russe.

L'Hakenrichter, homme maigre, aux cheveux roux et aux traits durs, avait un aspect à la fois familier et insensible. Il avait servi dans l'armée russe, et y avait contracté l'habitude de punir toujours le plus faible, en se piquant de justice. Il ne croyait jamais ce que lui disait un paysan, et se vantait de n'être jamais attrapé ; il mentait avec une ef-

fronterie imperturbable, et se trouvait fort habile ; il était horriblement emporté, et vantait sa franchise ; il n'avait aucun respect pour les sentiments des autres, et se croyait fort spirituel.

L'officier était aussi très-maigre et très-laid. Il portait un grand nombre de décorations, et son uniforme annonçait un aide-de-camp de l'empereur. Il était évident, d'après son regard, qu'il pouvait jouer également le rôle de tyran ou d'esclave, suivant les circonstances.

Derrière l'Hakenrichter se tenait le bailli, fort en faveur auprès du magistrat. Comme à l'ordinaire, il était tout politesse pour ses supérieurs, tout insolence pour ses inférieurs.

Les hommes, à l'exception du pauvre Juhann, semblaient tous bien constitués, quoique l'un d'eux fût petit et frêle ; mais la couronne ne se satisfait pas des apparences, et les paysans furent examinés tour à tour comme des animaux au marché. Quelque peu délicats que soient en général les sentiments de cette classe d'hommes, plus d'un rougit de honte et plus d'un regard étincela de ressentiment pendant cette scène humiliante.

Après quoi chaque paysan dut se placer sur une planche, dans laquelle était fixée une perche qui portait la mesure et la taille exigée pour un soldat, et qui est généralement au-dessous de la misérable stature du paysan. Il était absurde de mesurer Mart, qui avait presqu'un pied de plus que la taille exigée ; mais les lois russes doivent s'exécuter à la lettre.

L'officier ne fit aucune objection à aucun des hommes qu'on lui présentait. Mais lorsque le tour du Brautwerber, qui était l'avant-dernier sur la liste, fut arrivé, l'officier, considérant ce corps frêle et maladif, dit laconiquement : *Helza*, il n'ira pas. Un éclair d'espérance passa sur la figure du Brautwerber, qui comprenait assez le russe pour savoir ce que signifiait ce mot caractéristique. Le bailli murmura quelques mots à l'oreille de l'Hakenrichter.

« C'est une ruse, *Herr major*, dit l'Hakenrichter, en se tournant vers l'officier. Cet homme s'est laissé mourir de faim pour échapper au recrutement ; il n'a jamais été malade. Il n'y a pas un homme plus fort dans tout le domaine : il peut faire l'ouvrage de trois hommes. Monsieur le major ne sait pas quels drôles sont ces gens-là. Ce n'est qu'une ruse. »

Ces mots produisirent un effet instantané. Le fait de s'être mis hors d'état de servir fait souvent passer par-dessus toute autre circonstance.

« Il suffit, répondit l'officier, mesurez-le. »

Il sembla se présenter encore ici une autre chance de salut ; le désappointement de cette espérance fugitive avait privé le Brautwerber de

tout ce qui lui restait de forces. Au moment où il se plaça sur la planche tout son corps s'affaissa, sa tête se pencha sur sa poitrine, et sa taille se trouva fort au-dessous de la stature exigée.

« Redressez-vous ! cria le Hakenrichter ; tirez-le. »

Les soldats essayèrent de le relever, mais le corps grêle et nu du Brautwerber leur glissa entre les mains et sembla s'affaisser encore. Le bailli s'avança d'un air brutal et frappa du gros bâton qu'il tenait à la main le pauvre homme sans défense, qui bondit comme un cheval blessé ; les soldats lui relevèrent la tête, elle toucha un instant le point voulu, puis retomba de nouveau.

Mais c'était assez ; il fut placé à côté des autres.

Un autre homme suivit, puis le huitième enfin ; c'était un petit homme joufflu qui n'avait témoigné aucune anxiété. Il subit gaiement la cérémonie obligée et se tint devant ses juges, fort, droit, et beaucoup plus gras qu'aucun de ceux qui avaient passé avant lui.

« Il n'ira pas, dit l'Hakenrichter avec un regard expressif à son collègue ; il a une infirmité. »

L'officier regarda l'homme avec l'attention la plus sérieuse.

« L'infirmité est intérieure, c'est ce qu'il y a de pire, dit l'Hakenrichter. M. le major veut-il prendre le certificat du médecin ?» Et il lui donna un papier.

L'officier jeta un coup d'œil sur le contenu, puis le mit dans sa poche.

« Il a une infirmité,» répéta-t-il, du ton habituel du commandement, et toutes les plumes derrière lui coururent plus vite encore que de coutume. « Il a une infirmité intérieure ; laissez-le aller. » Et les soldats l'emmenèrent. L'homme était le cuisinier de l'Hakenrichter, et le certificat un billet de banque.

Enfin le bailli plaça devant l'Hakenrichter une urne avec un petit paquet. L'Hakenrichter ouvrit le paquet, examina tranquillement les cartes qu'il contenait, comme un chirurgien insensible examinerait ses outils, les compta, les mit dans l'urne, la secoua, puis plaça l'urne sur une petite table ; elle était de terre, trop profonde pour qu'on pût voir jusqu'au fond ; l'ouverture en était juste assez grande pour admettre un bras. Comme il fallait deux recrues, les numéros 1 et 2 étaient le lot fatal.

Les hommes étaient devant la table, dans l'ordre où ils avaient été examinés. La taille de Mart le faisait remarquer parmi ses camarades.

« Il ira pour les gardes, *Herr major*, dit l'Hakenrichter, après six mois d'exercice. » Le bailli partit, à ces mots, d'un grand éclat de rire.

« Allons, dit l'officier impatiemment, dépêchez-vous ; tout est prêt. »

Ils furent donc tous invités à s'avancer, chacun à leur tour, à mesure qu'ils seraient appelés, à mettre leur main dans l'urne, à tirer une carte, et à ne pas la regarder jusqu'à ce que tous eussent tiré.

Mart tira le cinquième : il avait été péniblement occupé par tout ce qui venait de se passer sous ses yeux, et il faut avouer que le robuste jeune homme tressaillit et sentit sa force l'abandonner au moment où son nom fut appelé. Mais ce fut l'affaire d'un moment ; il s'avança vers la table, y posa une de ses grandes mains pour s'affermir, plongea l'autre dans l'urne, et revint à sa place en serrant la carte entre ses doigts.

Tous les mouvements avaient été si rapides, et les spectateurs avaient pris un intérêt si instinctif à voir comment ce beau jeune homme se conduirait (Jan, en particulier, ne l'avait pas quitté des yeux), qu'une pause d'un instant eut lieu avant l'appel du nom suivant. C'était le Brautwerber, qui se tenait à côté de Mart, et qui semblait emprunter un peu de force à ce voisinage. Mart n'osa pas le regarder : il savait combien le plus léger acte de sympathie fait perdre contenance au moment où tout le courage est rassemblé pour soutenir une épreuve. Il jeta pourtant un regard de côté et se réjouit de voir le Brautwerber marcher fermement vers la table. Son bras tomba pesamment dans l'urne. Pauvre homme ! ce fut son dernier effort ; il tomba évanoui, et Mart le reçut dans ses bras. Cette chambre de torture n'avait point d'air : les doubles fenêtres empêchaient qu'aucun rafraîchissement n'arrivât sur les larmes brûlantes, les joues fiévreuses qu'elles éclairaient. Il n'y avait pas de temps pour la compassion : Juhann fut étendu sur le plancher.

« Gardez-le ! » cria l'officier, et deux soldats se placèrent, l'un à la tête, et l'autre aux pieds du corps inanimé.

« C'est une ruse, dit l'Hakenrichter, sans qu'une apparence de pitié se montrât sur ses traits durs. A-t-il son numéro ? »

— Il est dans sa main, dit Mart en soulevant le poing fermé.

—Très-bien, dit l'Hakenrichter, ce sera une surprise, quand il reviendra à lui. Ah ! retournez à votre place, drôle. Continuons. »

Le dernier tira enfin; pour lui la tâche était facile : il n'avait plus l'embarras du choix. L'urne fut apportée à l'officier, qui regarda dedans, et déclara gravement qu'elle était vide.

Le moment décisif était enfin venu.

Le premier homme s'avança et ouvrit lentement sa main. Il avait serré des doigts de fer sur ce petit morceau de papier, et ne les avait pas desserrés depuis. Il fixa un moment ce papier, sa figure s'épanouit, puis il regarda ses juges avec une expression de haine hardie et franche. Il était sauvé.

Le second s'avança, le corps courbé et en hésitant, laissa tomber son numéro par excès de maladresse, et regarda autour de lui avec un sourire timide, mais joyeux ; il était sauvé aussi.

Le quatrième, qui faisait pitié à cause de sa jeunesse, de son visage gonflé de larmes et de ses terreurs, s'avança et jeta sa carte sur la table ; il avait tiré le fatal numéro. « Emmenez-le, » dit l'officier.

Mart, c'était votre tour maintenant. Quelle torture n'eût pas endurée le cœur d'Anno si elle vous avait vu ! Pour lui, il se sentait déjà condamné, et se serait volontiers mis tout de suite entre les mains des soldats pour éviter la souffrance inutile de s'assurer de son sort ; il essayait de s'élever au-dessus de l'angoisse de l'attente par la prière et la foi. Mais il ne se souvenait de rien, il ne voyait rien, il n'entendait rien, excepté le battement de son cœur, lorsque son nom prononcé le fit tressaillir. Il s'avança comme un homme désespéré et s'arrêta un moment. Le Bailli lui lança un regard diabolique; Mart regarda son numéro et bondit. Etait-ce de joie ou de douleur ? Grâce au ciel, c'était de joie, c'était dans un excès de joie ! Ses yeux se dilatèrent, sa taille se redressa, il respira fortement deux ou trois fois. Puis il éprouva un profond sentiment de reconnaissance envers Dieu, et ensuite il se reprocha de ne pas s'être souvenu que d'autres souffraient et avaient encore à souffrir.

Le Brautwerber avait enfin ouvert les yeux, il s'était soulevé.

« Apportez-le, » hurla l'Hakenrichter. Mart ne craignait plus ni ordres ni défenses, il était à côté de son ami, et l'enleva comme il aurait fait d'un enfant. Juhann se tourna vers Mart. «Vous êtes sauvé, Mart, voyez ! et moi aussi ; » et il lui tendit la main ouverte. Mart s'élança d'un bond vers la table et montra la carte comme il eût montré un joyau d'une valeur inestimable. Si jamais il y eut une figure radieuse, c'était la sienne. Il semblait dans cet instant ignorer qu'il se trouvât dans la chambre d'autres êtres que Juhann et lui. « Juhann, Juhann, lui dit-il, tout est fini, nous allons sortir de cette maudite chambre. Tout est fini, entendez-vous ? Ah ! pauvres gens ! j'ai honte d'être si heureux ! »

Le lot du dernier était évident. Il prit sa carte.

« Savez-vous ce que cela veut dire? dit l'Hakenrichter. — Oui, dit l'homme d'un air bourru; je le sais. Je n'aurai pas à tirer l'année prochaine.

— Non, dit l'Hakenrichter, mais vous aurez à tirer ceci, » et l'homme cruel imita le bruit d'un fusil qu'on arme ; personne ne sourit. « Allons, soldats, défaites-le de ses cheveux ! »

Les hommes se précipitèrent impétueusement dehors, Mart et Juhann les premiers. Mart ne paraissait pas toucher terre, il lui semblait qu'une horrible opération était terminée, qu'une pesante captivité était finie,

qu'un charme fatal était rompu. Il respirait l'air avec délices. Au bas du perron se tenait une foule d'amis inquiets, des vieux parents, des frères, des sœurs, des femmes qui attendaient le résultat depuis des heures ; plus d'une scène touchante succéda à cette angoisse. Mais les yeux de Mart n'étaient fixés que sur un point. Un soldat montait les marches en donnant la main au petit garçon de Juhann ; il vit l'enfant dans les bras de son père, et se détourna, car son cœur était trop plein.

On ne lui laissa plus grand temps pour jouir de semblables émotions ; les deux recrues sortirent, défigurées par le changement complet qui s'était opéré dans leur personne. Les longs cheveux que les Livoniens conservent avec un soin superstitieux, comme si leur force en dépendait comme celle de Samson, avaient été coupés et hachés de la façon la plus barbare, dans le double but de les marquer pour le service, et d'empêcher la désertion. Un cri de compassion s'éleva de la foule en les apercevant.

Pourtant le sort avait été miséricordieux ; les deux hommes sur lesquels il était tombé étaient jeunes et non mariés. Leur absence devait certainement faire un vide dans leur famille ; mais ni l'un ni l'autre n'étaient un centre. Leurs compagnons les entourèrent avec des expressions de sympathie. L'une des recrues avait dans la foule un frère qui était déjà parti pour annoncer la triste nouvelle à sa famille. L'autre demanda que quelqu'un voulût bien lui rendre le même service. Sa maison, ou ce qui avait été sa maison, était à cinq werstes de là, tout à fait hors du chemin de Mart ; mais il se reprocha d'avoir attendu un instant pour s'offrir à se charger de ce message. Il pouvait supporter la pensée de l'inquiétude prolongée de sa propre grand'mère depuis que la cause en était évanouie. En se précipitant en bas des marches, il rencontra les yeux du bailli, qui ne lui annonçaient rien de bon ; mais Mart était trop heureux pour penser un moment à l'avenir.

Pendant ce temps, le jour s'écoulait lentement pour les deux femmes à Selenhall. La vieille Lisa avait cette piété constante qui couvre toutes les émotions du cœur du même voile. Elle disait souvent que les épreuves des pauvres sont très-miséricordieusement dispensées ; car tout ce qu'elles exigent, c'est de la résignation, de la patience et de l'activité, et qu'au milieu de tous ses soucis et de tous ses chagrins, elle n'avait jamais eu d'hésitation sur ce qu'elle devait faire ni de doute sur ce qu'elle devait penser; et elle ajoutait, dans son langage expressif, qu'elle avait toujours pu voir clair dans son cœur et regarder tout droit vers Dieu, et sans cela l'été, durât-il toute l'année, ne suffirait pas pour rendre heureux.

Un observateur indifférent se serait à peine aperçu qu'un fardeau

plus lourd pesât sur elle. Elle était assise à la porte de la chaumière, avec son rouet. Wordsworth dit : *Chagrin, tu as perdu un ami fidèle depuis que le rouet de la chaumière est muet,* et le fait est qu'il y a dans le mélange d'attention et de liberté que réclame ce genre d'occupation quelque chose qui calme un cœur inquiet.

Anno était fort occupée ; elle avait choisi ce jour-là pour faire ce que font rarement les ménagères livoniennes, c'est-à-dire pour nettoyer sa maison. Depuis que Mart avait reçu l'avis du recrutement, elle avait mis tout son ménage en ordre, et maintenant elle sortit des armoires les habits de Mart et les brossa avec de profonds soupirs ; puis elle frotta soigneusement les caisses de bois noir qui contenaient leur garde-robe ; les écuelles de bois qui contenaient le lait et la bouillie furent lavées ; le plancher fut balayé. Anno le couvrit de vertes branches de sapin ; puis elle alla au ruisseau, se lava, peigna ses longs cheveux et reparut, non pas dans sa toilette des dimanches, mais parfaitement propre et soignée.

Le soleil se retirait rapidement ; le moment auquel on pouvait raisonnablement attendre Mart était depuis longtemps passé. Le courage de Lisa était près de l'abandonner. Ses regards se portaient continuellement sur la route, et le moindre mouvement, le moindre bruit, dans quelque direction qu'on l'entendît, faisait trembler sa main ridée plus fort que ne l'aurait fait la vieillesse.

Anno s'était assise un moment auprès d'elle ; mais elle venait de rentrer dans la maison. Le chien se leva, huma l'air, partit et fut bientôt hors de vue. Il ne faisait presque plus jour. Une figure apparut dans le lointain. Lisa n'osait espérer. La figure s'approchait : c'était Mart ; il n'y avait pas à en douter. Mart, seul, avançait à grands pas. La pauvre grand'mère osait à peine le regarder. Mais son pas était léger, et son air joyeux parlait plus clairement encore, et au moment où elle hésitait à se livrer à l'espérance, qu'il aurait été si affreux d'abandonner ensuite, de douces paroles furent murmurées à son oreille. La vieille femme joignit les mains, ferma les yeux et rendit grâces à son Dieu.

Mart entra dans sa maison. Anno était occupée à préparer le souper. Depuis plusieurs jours elle évitait les regards de son mari, et ne leva pas les yeux sur lui lorsqu'il entra. Mart était embarrassé ; son cœur débordait de la joie de sa femme aussi bien que de la sienne propre. Il jeta son bonnet, s'assit sur un banc, caressa le chien et regarda Anno, qui mettait tout en ordre.

« Comme vous avez bien nettoyé la maison, » Anno ! Il n'obtint qu'un soupir pour toute réponse. « Mais la pluie entre par le coin du toit, il faut que je le raccommode ; je commencerai la semaine prochaine.

Anno se retourna brusquement et regarda son mari ; la figure de Mart était radieuse.

« Mart ! dit Anno en poussant un cri, la semaine prochaine !

— Oui, Anno, oui ! Anno, je suis libre ! » Et le mari et la femme tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

La première agonie de joie passée, tout s'expliqua.

« Nous ne serons pas séparés. Vous n'avez pas voulu prendre Jan, et il n'a pas pu me prendre.

— Nous n'aurions pas été séparés, Mart, j'aurais été avec vous. C'était là le secret de la patience d'Anno, c'était pour cela qu'elle avait mis sa maison en ordre.

— Et ma grand'mère ? dit Mart.

— Dieu aurait pris soin d'elle, comme vous disiez qu'il aurait soin de moi.

— Allons la trouver, » dit Mart.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 28 octobre 1848.

Ami lecteur, vous avez peut-être lu quelque part un roman de chevalerie dans lequel le paladin Huon ou Hugues de Bordeaux porte comme préservatif de tous les dangers un cor doué d'une vertu particulière. A peine, en effet, commence-t-il à en faire entendre les sons, que tous ses assaillants sont pris d'une fureur de danse à laquelle ils ne peuvent se soustraire. C'est ainsi qu'arrivé chez un roi félon, et sur le point de perdre la vie, il se saisit de son talisman. Aussitôt toute la cour d'entrer en branle : la reine débute par un passe-pied ; le roi lui-même commence une *gargouillade*.... Nous lisions cela jadis avec toute sorte d'amusement, non dans le roman lui-même (le moyen âge n'était pas encore inventé), mais dans l'extrait que le comte de Tressan en a donné.

Ne dirait-on pas que sous une influence magique, comme le cor d'Huon de Bordeaux, toutes nos têtes politiques, même les plus graves, sont sorties de leur équilibre? Depuis que nous faisons tant d'histoire à la semaine, il y a eu des situations plus tristes; nous n'en avons pas traversé une plus étrange. Entraînés sur une pente glissante, nous faisons tous nos efforts pour nous raccrocher aux branches, mais en vain. Les plus habiles y perdent leur peine. Les opinions se heurtent; les propositions s'entre-croisent; M. Molé contredit M. Dupin ; M. Odilon-Barrot combat les hommes de son propre parti. Personne n'a tort, personne n'a raison ; et comme dominée par une nécessité fatale, l'Assemblée, en désignant le jour où le président de la République devra être élu, ressemble à ces vieillards soigneux qui règlent d'avance le programme de leurs funérailles.

Nous ne dirons plus rien de nouveau quand nous constaterons l'énorme progrès qu'a fait la cause de Louis Napoléon. Déjà nous nous sommes expliqués sur cette phase imminente de nos transformations politiques, et quand nous voyons la République penaude, prise à ce piége du suffrage universel, nous ne nous sentons pas en verve de récriminer contre elle. Quant à la personne du *prétendant*, nous nous sommes bien gardés de la déconsidérer et de l'amoindrir. Ceux qui continuent de traiter la question par le dédain pourraient bien dans quelque temps rester fort embarrassés de leur rôle, et nous prédisons à plusieurs un prompt repentir, si le mouvement ascensionnel de l'aigle de Boulogne ne s'arrête pas. Qualifier, comme nous entendons le faire, le neveu de Napoléon de jeune écervelé, c'est faire beaucoup d'honneur à ses quarante-deux ans, et si l'on s'attend encore à lui voir commettre de ces fautes qui perdent un homme d'un seul coup, il y aura bien du mécompte. Il suffisait naguère à M. Antony Thouret d'avoir entendu quelques phrases de la bouche de l'*homme*, pour se rassurer complétement. Qu'en dit-il aujourd'hui, et qu'est-ce que sa sécurité est devenue?

Il doit penser que la chance est plus sérieuse, quand il voit le flot des adorateurs de la future majesté grandir chaque jour dans la Chambre.

La majorité de l'Assemblée, il est vrai, ne cède pas; au contraire, elle est piquée au jeu. Le *prince* parle de *son nom*, et sa voix est couverte de murmures. M. Flocon proteste par quelques phrases assez fermes pour du Flocon, et l'on crie *bravo* de toutes parts. Il n'y a que M. Clément Thomas à qui ses amis eux-mêmes ne pardonnent pas les éclats de son ardeur républicaine; difficilement, il est vrai, Louis Napoléon trouverait-il un *compère* aussi précieux : depuis le fameux coup de pistolet que l'ex-commandant de la garde nationale a rappelé avec tant d'à-propos, M. Clément Thomas a eu le privilége de faire la courte échelle à la candidature impériale.

La Chambre se demande à elle-même comment elle a laissé prendre un tel ascendant à une cause reléguée tout récemment encore dans le pays des chimères, ou plutôt elle comprend trop bien l'origine de ce progrès. Un provisoire de huit mois serait capable de pousser à bout le pays le plus patient de l'univers; jugez de la France! Et ce n'est là que le commencement. La constitution a été votée jusqu'au dernier article, dans huit jours elle sera révisée et conclue : il semblerait que c'est le port; mais non : on n'a fait qu'organiser un second provisoire, plus pesant que le premier. M. de Lamartine, avec une sorte de naïveté emphatique, s'est donné la peine de détailler les avantages d'un programme indéfini de gouvernement, et pour mieux déterminer le caractère de l'appentis qu'on vient de nous construire, on n'a pas craint de le qualifier de *Convention permanente*. En votant la Chambre unique, l'Assemblée a interdit à la République toute fixité de gouvernement.

Le petit discours que Louis Napoléon est venu lire à la tribune est fait de main de maître; la plume d'un habile homme y a passé; il sera, n'en doutons pas, accueilli avec avidité par toute la France. *Le nom qu'il porte pourra servir*, dit-il, *à la consolidation de la société ébranlée jusque dans ses fondements... il est possible que la France regarde ce nom comme pouvant servir à l'affermissement et à la prospérité de la République*. Ces messieurs de la Montagne se scandalisent de voir quelqu'un croire encore à la puissance d'un *nom*, c'est-à-dire qu'ils ont la prétention de refaire l'histoire et de recommencer le cœur humain. Vous vous trompez, citoyens, si vous croyez avoir aboli dans le peuple l'empire héréditaire des grands noms. Vous en avez avili d'illustres, il est vrai; la branche aînée, si vertueuse et si foncièrement bonne, n'a pu résister à vos calomnies; tout le prestige de ses bienfaits s'est évanoui sous le mépris dont vous avez fait école, comme M. de Montalembert vous l'a si justement reproché; la branche cadette à son tour a été dévorée dans la même fournaise. Mais, afin de mieux ruiner les objets de vos haines, vous aviez, dans l'appréciation des choses et des hommes, deux poids et deux mesures; si d'un côté tout était avili et envenimé, de l'autre tout paraissait adouci et fardé. Vous avez laissé, par tactique d'opposition,

se fabriquer une histoire napoléonienne transfigurée jusqu'à l'épopée, moins le génie du poëte, et le peuple, qui s'est enivré de ce breuvage, vous accable de toutes les illusions auxquelles vous l'avez donné en proie.

Le défaut capital de la cause impériale, c'est qu'elle est une illusion. Les Bonaparte de la seconde génération n'ont pas la moindre envie de parcourir l'Europe en conquérants. S'ils arrivent au pouvoir, ce sera tout simplement la troisième édition de la paix quand même. Or quel rapport peut-il exister entre un système de paix et les souvenirs impériaux ? Le roi Louis-Philippe s'était laissé appeler le *Napoléon de la paix :* mais ces mots jurent ensemble. Un gouvernement qui n'aura à fournir aux imaginations françaises que des parades au lieu de conquêtes, verra sans doute bientôt la fin de son prestige. M. Flocon s'indigne parce qu'on raconte dans les campagnes que Louis Napoléon arrive avec des milliards dans ses poches. Mais M. Flocon, détourné sans doute par ses hautes élucubrations politiques, n'a pas eu le temps d'apprendre comment se fait la mythologie. Les milliards de Louis Napoléon sont le mythe d'une vérité qui pourra durer quelques mois : nul doute qu'à l'avènement d'une formule quelconque de stabilité, les fonds ne remontent, l'argent ne reparaisse, les flots du luxe ne recommencent à couler ; mais l'abîme creusé par l'immortel *gouvernement provisoire* est si profond, qu'il se passera bien du temps avant que le poids des impôts soit allégé ; et quand les impôts pèseront de nouveau sur le peuple, son réveil sera gros de périls.

Chacun d'ailleurs est fidèle à son origine ; la bonne volonté n'y fait rien. On ne peut s'être nourri des *idées napoléoniennes* comme d'un héritage, sans s'être habitué l'esprit et la conscience aux procédés sommaires du gouvernement impérial. Cependant, sous l'influence des idées chrétiennes, jamais la servitude n'est longue : les mêmes hommes qui ont accepté le joug en haine de l'anarchie se lassent promptement de leur idéal, et les années paisibles du pouvoir absolu sont le prélude infaillible de nouvelles saturnales.

Non, mille fois non ! quand bien même nous sentirions sur notre gorge le pied de la République échevelée, nous ne devrions jamais consentir à accepter le pouvoir absolu comme une délivrance ; c'est dire assez quelle nous paraît devoir être l'attitude des catholiques dans la grande question de la présidence. Il nous faut déclarer à Louis Napoléon, et cela d'une voix unanime : « Nous ne vous jugeons point sur des rumeurs hasardées, sur des jugements intéressés à vous nuire ; il se peut que vous soyez un homme de cœur et de résolution, que vos intentions soient droites, que vos plans soient généreux ; mais nous ne vous connaissons pas, et ce que nous savons de votre *nom* ne promet ni liberté à la patrie, ni protection intelligente à l'Eglise. Votre oncle, le plus grand homme des temps modernes, est tombé du trône pour avoir mis le souverain pontife en prison. Existe-t-il une ligne, un mot de vous qui

prouve que vous avez réfléchi sur les vraies causes d'une immortelle catastrophe? Attendrez-vous d'être entouré de toutes les illusions du pouvoir, pour apprendre à quelles conditions un souverain le conserve? Nous aurions beau chanter : *Domine, salvum fac imperatorem*, le Seigneur ne sauve que les princes qui le connaissent et qui le servent! »

D'ailleurs, ne nous le dissimulons pas, les catholiques ont des engagements sérieux envers la République; et ici nous allons nous exprimer avec une entière franchise. La sincérité de notre part est d'autant plus nécessaire que la situation est plus grave et que les esprits semblent plus indécis.

Nous ne sommes les flatteurs ni de la République ni surtout des républicains. Spectateurs et victimes des plus honteuses folies, nous avons dit la vérité sur toute chose, résolument, posément, à l'heure et dans la mesure qui nous ont paru convenables. Nous avons accepté des faits providentiels, et l'on nous a accusé d'avoir peur; nous avons indiqué les conditions suivant lesquelles pouvait s'établir une république honnête et intelligente, et nous n'avons eu à la place qu'un chaos de chimères et de routines. L'occasion était admirable pour trancher en faveur de la liberté et du progrès quelques-unes des questions qui tiennent le plus au cœur des gens consciencieux et réfléchis.

Sans doute ces conquêtes étaient encore chèrement achetées : une décadence rapide de la capitale en était la conséquence inévitable. Nous n'étions pas assez simples pour nous imaginer qu'avec une république l'industrie de luxe pourrait se soutenir au même degré qu'auparavant. Nous avons vu passer, avec le cœur serré, à la fameuse fête du Champ-de-Mars, les chars qui portaient les chefs-d'œuvre de la fabrique parisienne, les meubles de prix, les bronzes, les instruments de musique, etc.; c'étaient autant de corbillards. Deux mois auparavant, nous entrions dans la rue de Seine quand nous vîmes s'avancer dans la direction du Luxembourg une bande de cinq ou six cents ouvriers carrossiers, bannière en tête, qui allaient présenter leurs griefs au dictateur du travail. « Eh! malheureux! étions-nous tentés de leur crier, ne rendez pas vous-même à tout jamais impossible le retour du régime des voitures! » Il est vrai que M. Marrast a depuis lors donné des bals, mais c'était l'effort d'un pygmée, une goutte d'eau dans l'Océan. La Chambre a sagement refusé les 6,000 fr. de supplément mensuel qu'on lui demandait pour aider la présidence à soutenir l'industrie par les fêtes, et les ouvriers ont commencé à s'acheminer vers l'Algérie.

Cet état douloureux, ce n'est pas une transition, une crise momentanée : c'est un changement intégral qui s'accomplit et s'organise. Il y a des compensations pourtant, et si nous voyions, à mesure que Paris s'allanguira, la vie inconnue à nos provinces s'y répandre par la liberté de l'enseignement et la conquête des franchises municipales, nous accepterions ce déplacement d'existence comme un progrès. Et pourtant l'œuvre de l'Assemblée ne nous donne aucune satisfaction sérieuse sur

ces points essentiels : au contraire, une coalition semble s'être établie entre les restaurateurs plus ou moins avancés de la Commune de Paris et les routiniers de la monarchie administrative. On a reculé devant la solution des questions les plus vitales ; et en les renvoyant pour la plupart à la discussion des lois organiques, on a contribué à maintenir le provisoire. Si l'Assemblée avait prêté l'oreille à la voix de la nécessité, si les conquêtes que la société s'assurera tôt ou tard étaient nettement inscrites dans la constitution, nous aurions à opposer aux envahissements présumables du futur président une digue puissante, et toute occasion de conflit entre l'Assemblée qui décline et le pouvoir exécutif qui s'élève aurait été évitée à l'avance.

Nous sommes donc forcés de le dire, la République ne nous a rien donné, et elle ne nous garantit rien de certain pour l'avenir, en récompense de notre appui. Pourtant, soyons sincères : elle ne pouvait tromper nos espérances ; car nous n'attendions rien d'elle. Nous ressentions au contraire des craintes considérables ; l'exemple de sa mère ou de sa sœur aînée (comme on voudra l'appeler) nous épouvantait ; aussi la conduite de la République, dans les questions qui nous touchent essentiellement, nous impose-t-elle une sérieuse reconnaissance.

Le mérite suprême de la République envers l'Eglise, c'est de ne lui avoir rien demandé, c'est de l'avoir acceptée telle qu'elle est ; c'est, par un instinct inexplicable, d'avoir mis fin tout à coup aux odieuses questions qui agitaient la fin du dernier règne.

Pour apprécier à cet égard le changement miraculeux qui s'est opéré, on ne doit pas se préoccuper outre mesure des tentatives de quelques prêtres interdits et de l'asile qu'ils ont trouvé dans certains journaux de l'opinion républicaine : les persécutions partielles, les exploits philosophiques tentés dans un petit nombre de localités à l'ombre du drapeau de la république, ne tiennent qu'une petite place dans l'appréciation générale de la question. Ce qu'il faut considérer, c'est l'attitude respective du peuple et des évêques, c'est la manière digne et sensée dont la séparation a commencé entre l'Eglise et l'État, c'est le choix essentiellement honorable et intelligent des nouveaux évêques, l'impression profonde laissée par le dévouement du pasteur martyr, la confiance et le respect croissants des populations, la position honorée des prêtres dans l'Assemblée nationale, le vote sans condition de la dotation du clergé, l'opinion universellement admise qu'aucun changement ne peut être introduit dans l'organisation de notre clergé catholique sans la participation et le consentement du Saint-Siége ; ce sont les rapports respectueux et dévoués de la légation française à Rome avec Pie IX ; c'est la vie paisible dont jouissent la plupart des communautés dans toutes les parties de la France.

Disons-le donc sans hésitation : les avances de la République envers l'Église ont été considérables et sincères : n'y aurait-il pas de notre part ingratitude et péril à ne pas y répondre ? Le clergé français a d'avance

résolu cette question. Il ne s'est pas précipité au devant des idées démocratiques, comme on l'en a injustement accusé : il n'a acheté sa paix et son salaire par aucune complaisance compromettante ; il a répondu à l'impartialité et à la bienveillance en répandant des idées justes et en encourageant de bons sentiments. Qu'il continue dans cette voie, et quelles que soient les épreuves que nous réserve l'avenir, le fruit des mois qui viennent de s'écouler ne sera point perdu.

La première épreuve qui nous attend, c'est le choix du président de la République. On prétend qu'il est trop tard pour opposer avec succès un candidat franchement libéral à Louis Napoléon. Ledru-Rollin épouvante, Lamartine ne rassure pas ; Cavaignac a perdu son temps à jouer à la bascule politique par scrupule de conscience ; Bugeaud s'est tenu trop à l'écart de nos dernières affaires pour grouper autour de lui autre chose qu'un noyau de mécontents... tout cela est possible, vraisemblable, nous en convenons sans peine. Mais que risquons-nous, même en désespoir de cause, à soutenir d'une main ferme la bannière de la liberté ? Si nous sommes vaincus, nous ferons retraite sur les principes, avec tous les hommes d'intelligence et d'avenir, et le profit d'une défaite éprouvée de compte-à-demi avec la liberté elle-même fructifiera au centuple pour l'avenir de l'Eglise.

Si telle est, comme nous l'espérons, l'attitude des catholiques, si leur adhésion donne au candidat de la République modérée, quel qu'il soit, le caractère de gravité nécessaire, il reste encore une chance de succès, et ce succès alors sera pour la démocratie un avantage qu'aucune force humaine ne pourra désormais lui enlever.

Nous prononçons à dessein le mot de *démocratie*, nous le prononçons, parce que nous ne le redoutons pas. Que quelqu'un dise avec une emphase un peu trop prompte : *le Christianisme, c'est la démocratie*, nous n'en tirerons pas la conclusion que des hommes sincères et croyants veuillent renouveler au XIXe siècle l'erreur des *millénaires*. Mais l'idée de la démocratie, à nos yeux, s'unit intimement à l'idée du Christianisme même, en ce sens que nulle démocratie n'est possible sans le frein de la loi chrétienne, et qu'une démocratie gouvernée par le Christianisme est la conséquence inévitable de tous les changements qui se sont opérés dans le monde depuis dix-huit siècles, à partir du jour où l'esclave des Gentils est descendu dans l'ergastule pour secouer les chaînes de l'esclave et l'appeler *frère!* en lui montrant le ciel.

Pour que des bouleversements aussi extraordinaires, des théories aussi audacieuses, des projets aussi insensés aient pu se produire depuis huit mois, sans que la Révolution de 1848 ait perdu le caractère d'*innocuité* qui la distingue entre toutes les grandes catastrophes politiques, il faut bien qu'une influence suprême l'ait protégée contre elle-même, et nous cesserions d'être chrétiens, si nous hésitions à attribuer un tel phénomène à l'influence immédiate ou indirecte qu'a exercée la religion sur tous les esprits, tous, pour ainsi dire, sans distinction. Le peuple, en se con-

duisant envers l'église comme il l'a fait, nous interdit toute classification, toute exclusion rigoureuse, et ceux qui ouvrent leurs bras sans demander qui s'y jette interprètent dans leur vrai sens les événements qui se développent sous nos yeux.

Nous devons placer au premier rang des symptômes favorables et consolants le bel exemple que l'Assemblée nationale vient de donner, en respectant les droits de la propriété chez les princes exilés en février. Des symptômes désolants s'étaient montrés sous ce rapport : d'ignobles et calomnieux libelles avaient tout mis en œuvre pour égarer l'honnêteté publique : mais le pays tout entier, en revenant à son sang froid, a fait justice de ces projets de spoliation, et l'Assemblée, sur un rapport-modèle de M. Berryer, s'est prononcée à l'unanimité contre la confiscation politique. Ça été un beau et noble spectacle : rendons-en grâce à tout le monde, aux Montagnards comme à leurs adversaires.

Une menace d'un autre genre s'est élevée à l'horizon. Le comité des finances, dans un zèle imprudent d'économie à tout prix, a proposé des réductions telles sur le budget des lettres, des sciences et des beaux-arts, qu'il s'en suivrait, si la proposition était adoptée, une désorganisation à peu près complète de toutes les institutions qui font l'honneur de la France. Mais déjà des réclamations s'élèvent de toutes parts : on rappelle qu'au moment le plus désastreux pour nos finances, la première République fonda nos grands établissements scientifiques sur la base la plus large et la plus libérale. L'autre République se montrera-t-elle parcimonieuse, au point d'organiser le vandalisme? Ce qui accroît notre émotion, c'est d'entendre dire qu'un catholique éminent a joué dans cette circonstance le rôle de Procuste. Ces rumeurs nous seraient cent fois prouvées, que nous n'y croirions pas encore : et d'ailleurs, si l'erreur est telle qu'on nous la dépeint, il y a plus d'un catholique dans l'Assemblée. Nous comptons fermement sur nos autres amis pour rétablir notre réputation dans une circonstance si essentielle.

Nous avons laissé chômer, il y a huit jours, le bulletin de la politique étrangère, et malgré notre silence momentané nous n'avons que bien peu de chose à ajouter à ce que nous disions vers le milieu du mois. Les événements de Vienne, quoique la conclusion en soit suspendue, ont pris la tournure que nous avions indiquée. On fait de grands et beaux efforts pour conjurer la dissolution imminente de l'empire. Le gouvernement central, retiré à Olmütz, en Moravie, procède avec une fermeté mêlée de circonspection. S'il n'avait été question que d'assurer la victoire aux Slaves, le dénouement ne se serait pas fait attendre ; mais la prépondérance qui en serait résultée en faveur de la portion des sujets de l'Autriche, la plus tardivement arrivée à la jouissance des droits politiques, a effrayé ceux mêmes qui comprenaient l'impossibilité de s'entendre avec la démagogie viennoise. Si Jellachich est la cause première du salut de la monarchie, les troupes allemandes en auront surtout l'honneur. Par ce moyen, on s'arrangera pour que la défaite de la

faction anarchique se mette en harmonie avec la victoire analogue de la diète de Francfort,

Au reste, derrière les agitations de l'Europe orientale, nous n'avons cessé de montrer la Russie, qui, par une conduite d'une prudence consommée, met à profit tous les événements pour peser d'une manière de plus en plus sensible sur les destinées de l'Europe. C'est ainsi qu'on l'a vue, après avoir patienté longtemps dans la question des provinces danubiennes, précipiter tout à coup une armée ottomane sur la ville de Bucharest, où l'on s'imaginait que le sultan soutiendrait les novateurs contre la tyrannie moscovite. En même temps, le tzar assurait la liberté des mouvements de l'empereur d'Autriche, en lui garantissant la tranquillité de la Gallicie, et en menaçant les Hongrois d'une intervention immédiate, s'ils s'avisaient de marcher au secours de Vienne. La Russie a le bras assez long pour soutenir le roi de Naples sur son trône chancelant, et pour encourager à Rome le retour de la politique conservatrice.

Les troubles de Vienne n'auront pas produit au-delà des Alpes tout l'effet qu'on pouvait en attendre. Sauf une certaine agitation qui n'a duré qu'un moment, le vieux Radetzki a su contenir ses troupes dans le respect de la discipline et dans l'attente des événements. Du côté des Italiens, on a crié de nouveau : *Marchons! marchons!* comme des choristes de théâtre; mais il n'est survenu rien de sérieux, qu'une crise ministérielle à Florence, crise qui atteste le profond degré d'abaissement où est tombé le gouvernement de ce pays. A Turin, le langage sérieux d'un militaire qui s'est formé à l'école de la France, le général Perrone, a triomphé de ces révolutionnaires amateurs, qui demandent la guerre à condition qu'on la fera pour leur compte. Dans cette discussion, l'abbé Gioberti s'est distingué en défendant avec chaleur le droit des tribunes publiques à influer sur la discussion par leurs applaudissements ou leurs murmures. Avec de pareils politiques, on arriverait bien vite au régime des *tricoteuses*.

Toutefois, la prépotence de l'Autriche s'est arrêtée : la malheureuse Italie a montré encore une fois sa répugnance invincible pour toute domination étrangère, et la médiation anglo-française, qui amène Naples et la Sicile à un arrangement raisonnable, doit, pour ce qui concerne la Lombardie, se sentir les coudées un peu plus franches qu'il y a un mois. Si l'espérance est encore au fond de la boîte, du moins elle ne s'est pas encore envolée.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

LETTRES

D'UN BAS-BRETON A UN DE SES COMPATRIOTES

SUR LE SOCIALISME MODERNE.

(Cinquième lettre [1].)

II

La conclusion de la science sociale, dit M. Proudhon, est celle-ci :

« Il n'y a pour l'homme qu'un seul devoir, qu'une seule religion, c'est
« de renier Dieu. *Nos est primum et maximum mandatum.*

« Que le prêtre se mette enfin dans l'esprit que la véritable vertu,
« celle qui nous rend digne de la vérité éternelle, c'est de lutter contre
« la religion et contre Dieu.

« Dieu, *s'il existe,* est essentiellement hostile à notre nature, et nous
« ne relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science
« malgré lui, au bien-être malgré lui ; chacun de nos progrès est une
« victoire dans laquelle *nous accusons la Divinité.*

« Dieu, te voilà détrôné et brisé ! Ton nom, si longtemps l'espoir du
« pauvre, le refuge du coupable repentant, ce nom, désormais voué au
« mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes ; car Dieu, c'est
« sottise et lâcheté, hypocrisie et mensonge, tyrannie et misère ; DIEU,
« C'EST LE MAL. Tant que l'humanité s'inclinera devant un autel, l'huma-
« nité sera réprouvée. Dieu ! retire-toi ! car, dès aujourd'hui, guéri de
« ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu
« n'es que le bourreau de ma raison. »

Cette doctrine athée était celle que professaient, dans les dernières années du XVIIIe siècle, Babeuf, Antonelle, Sylvain Maréchal et leurs complices. Tous ces hommes avaient, comme le citoyen Proudhon, abjuré le premier précepte du Décalogue : *Un seul Dieu tu adoreras,* etc., et naturellement ils arrivèrent à fouler aux pieds tous les autres : *Tu ne déroberas pas.... Tu ne convoiteras pas la maison de ton voisin....... ni aucune des choses qui lui appartiennent*, etc.

Les Egaux (nom que se donnaient les membres de la secte babouviste) avaient lu et médité le *Code de la nature* de l'utopiste Morelly. Venus à une époque de violence, ils ne se bornèrent point à faire de la théorie. Tout en acceptant la donnée bucolique de Platon, de Thomas Morus, de Campanella et des rêveurs postérieurs, ils crurent, pour le bonheur de la nation française, devoir faire usage des moyens de réalisation mis en pratique au XVIe siècle par les Hussites et les Anabaptistes. « Quand donc, avait dit Raynal dans son *Histoire philosophique des*

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 85.

deux Indes, quand *donc viendra cet ange exterminateur* qui abattra tout ce qui s'élève et qui mettra tout au niveau ! » Eh bien ! le vœu du philosophe fut accompli ; l'*ange exterminateur* apparut peu d'années après l'évocation ; Raynal le vit se préparant *à abattre et à niveler;* il le vit, et, dans son épouvante, il se frappa la poitrine avec désespoir, en attendant la mort, qui a laissé du moins à sa vieillesse souffrante et *proscrite* tout le temps du repentir.

« La nature, avait dit Morelly, a fait sentir aux hommes, *par la pa-*
« *rité* de sentiments et de besoins, *leur égalité de conditions et de droits*,
« et la nécessité d'un travail commun. »

Ce fut là le point de départ des Egaux. Vous avez sans doute ouï parler de leur fameux *Manifeste*, dont la rédaction est attribuée à Sylvain Maréchal. Quelques traits principaux suffiront pour caractériser la doctrine exposée dans cette pièce et dans tous les autres documents que l'histoire nous a transmis.

Comme tous leurs devanciers, les babouvistes commençaient par poser en principe que la *propriété individuelle* est ici-bas l'origine de tous les maux. A les en croire, la propriété collective est seule bonne et féconde. « Le droit de propriété est la plus déplorable création de nos fantaisies, écrivait l'un des disciples de Babœuf. Je suis convaincu que l'état de communauté est le seul juste, le seul bon, le seul conforme aux purs sentiments de la nature..... Le nombre est infini de ceux qui adoptent cette opinion que les hommes réunis en société ne peuvent trouver le bonheur que dans *la communauté des biens*. C'est un des points sur lesquels les philosophes et les poëtes, les *cœurs sensibles* et les moralistes *austères*, les imaginations vives et les logiciens exacts, les esprits exercés et les esprits simples furent et seront toujours d'accord. »

Les Egaux, qu'ils fussent ou non convaincus de tous ces principes, n'en résolurent pas moins de les mettre immédiatement en pratique. Une expropriation générale des particuliers au profit de l'Etat fut arrêtée. — L'*égalité réelle* ou la mort, voilà ce qu'il nous faut, et nous l'aurons, N'IMPORTE A QUEL PRIX ! La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une révolution bien plus grande, *bien plus solennelle*, ET QUI SERA LA DERNIÈRE ! Ce qu'il nous faut, ce n'est pas cette égalité transcrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; nous voulons l'égalité au milieu de nous, sous le toit de nos maisons.... Nous CONSENTONS A TOUT POUR ELLE ; *à faire table rase*, s'il le faut, POUR NOUS EN TENIR A ELLE SEULE..... Nous ne souffrirons pas davantage que la très-grande majorité des hommes *travaille et sue au service et sous le bon plaisir de l'extrême minorité*. Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets,

de gouvernants et de gouvernés ! Qu'il n'y ait plus d'*autres différences parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe.* Puisque tous ont les mêmes besoins, qu'il n'y ait plus pour eux qu'une SEULE ÉDUCATION ET QU'UNE MÊME NOURRITURE. Un seul homme sur la terre plus puissant qu'un autre, et tout l'équilibre est rompu. —

Aucune difficulté, comme on voit, n'arrêtait les Egaux. Bien décidés à faire *table rase* de toutes choses *pour s'en tenir à la seule égalité,* ils effaçaient, d'un trait de plume, la liberté conquise au prix de tant de sacrifices. L'individu était complétement sacrifié à l'Etat, dont on voulait la puissance aussi absolue que celle des Pharaons. L'égalité des nègres sous le fouet d'un commandeur, tel était l'idéal. La liberté n'était pour ces hommes, comme pour les radicaux d'aujourd'hui, qu'un *moyen ; le but,* c'était le nivellement général. Il en sera toujours ainsi. Ah ! nous en ferions la cruelle expérience si Dieu, qui protége la France, l'abandonnait demain aux ambitieux qui poussent le peuple à la révolte : nous verrions sans nul doute quelque Jean Bocold, éloquent et hardi, chasser de la ville tous les gens riches, faire décapiter les plus récalcitrants et se proclamer chef de la communauté, aux applaudissements de la multitude à laquelle il aurait suffi de promettre tout ce que Babeuf promettait à la nation en 1797, c'est-à-dire :

1° « Un logement commode et proprement meublé.

2° « Des habillements de travail et de repos, de fil et laine, *conformes au costume national.*

3° « Le blanchissage, l'éclairage, le chauffage.

4° « Une quantité suffisante d'aliments en pain, viande, volailles, poissons, œufs, beurre, huile, vin ou autre boisson, selon le pays, légumes, fruits, assaisonnements et autres objets dont la réunion constitue une médiocre et frugale aisance.

5° « Les secours de l'art de guérir. »

Oui, en un temps comme le nôtre, où les appétits sensuels sont si vivement excités et où la servilité n'a point de bornes, le gouvernement, si l'émeute pouvait triompher, appartiendrait au premier charlatan qui saurait leurrer le peuple par de mensongères promesses !

Quant à Babeuf et ses principaux complices, ils avaient pris toutes leurs mesures pour établir leur gouvernement dont ils espéraient bien se faire proclamer les chefs. A jour et heure fixes, les citoyens et les *citoyennes* devaient partir de tous les points, *en désordre* et sans attendre le mouvement des quartiers voisins. Chaque division devait être placée sous la conduite des patriotes auxquels le *comité insurrecteur* aurait confié des guidons portant l'inscription suivante :

LIBERTÉ ! BONHEUR COMMUN ! ÉGALITÉ !

Le plan des insurgés était assez bien combiné; voici quelques-unes de leurs dispositions :

— Ceux qui usurpent la souveraineté devront être mis à mort par les hommes libres.

— Les armes de toute espèce seront enlevées par les insurgés partout où elles se trouveront.

— Les barrières et cours d'eau seront rigoureusement gardés. Nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du *comité insurrecteur*.

— Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la poste aux lettres, des maisons des ministres, et de tout magasin contenant des vivres ou des provisions.

— Le comité *insurrecteur* donne aux *légions sacrées* des camps des environs de Paris, qui ont juré de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir partout les efforts du peuple.

— Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la force. — LES OPPOSANTS SERONT EXTERMINÉS.

— Seront également mis à mort ceux qui battront ou feront battre la générale, les étrangers trouvés dans les rues, etc.

— Le peuple ne prendra de repos qu'après la destruction du gouvernement tyrannique.

— Tous les biens des émigrés, des conspirateurs, et *de tous les ennemis du peuple*, seront distribués sans délai aux défenseurs de la patrie.

— Les malheureux de toute la République *seront immédiatement meublés et logés dans les maisons des conspirateurs*.

— Le soin de terminer la révolution sera confié à une assemblée nationale, composée d'un démocrate par département, lequel sera nommé par le peuple insurgé, *sur la présentation du comité insurrecteur*.

Cependant, malgré l'accord des *cœurs sensibles* et des moralistes austères, des philosophes, des hommes *illétrés* et des savants, sur la nécessité d'établir la communauté des biens, la France laissa Babeuf et ses complices mourir sur l'échafaud. Nous ne discuterons pas la valeur de son utopie : elle ressemble à toutes celles qui l'ont précédée ; elle se reflète dans toutes celles qui vont suivre. Une chose la caractérise cependant : c'est le rôle immense qu'elle attribue à l'Etat, sorte d'émanation philosophique de la divinité sur la terre. Cela ne vous étonnera pas, mon cher ami ; que de fois ne m'avez-vous pas répété que la dernière conséquence de l'esprit révolutionnaire-radical serait partout l'établissement du despotisme le plus brutal !

Les doctrines communistes périrent en France avec les chefs du complot babouviste. Il n'en fut même pas question sous l'Empire et sous la

Restauration. Mais, après 1830, les théories philosophiques importées d'Allemagne et célébrées avec enthousiasme par M. Cousin, portèrent leurs fruits. Le panthéisme hégélien déborda de toutes parts. Des disciples, ou des auditeurs assidus de M. Cousin, les uns, autrefois chrétiens convaincus comme Jouffroy, perdirent la foi et se mirent à célébrer les funérailles du Christianisme; les autres, comme Pierre Leroux, Lerminier, Jean Reynaud, etc., se firent provisoirement les apôtres de la réhabilitation de la chair et de je ne sais quel néo-Christianisme humanitaire. Dans ce temps-là, chaque parole qui tombait du haut de la chaire prophétique du successeur de Royer-Collard faisait tressaillir les jeunes néophites rangés autour de lui. Lorsque le professeur parlait *de l'intuition primitive*, qui est le plus haut degré *de connaissance, qui produit les prophètes et engendre les religions*, toutes les imaginations s'exaltaient, et plus d'un auditeur transporté se créait, dans l'avenir, un rôle de pontife et de bienfaiteur de l'humanité! C'est alors que M. Lerminier s'écriait dans l'exaltation de son délire: « La science ne se remue pas en vain : ELLE BATIRA UN CULTE NOUVEAU ! » L'histoire elle-même fut envahie par les faiseurs de synthèse, qui expliquaient toutes choses à l'aide du symbole. Le fatalisme s'étala effrontément dans les chaires et dans les livres. Tout ce qui, dans le passé, avait été fort et puissant fut justifié et déifié, indépendamment du bien et du mal moral; la philosophie éclectique proclama *la théorie du succès et de la victoire*; on laissa aux ignorants et *aux vieillards* cette pieuse parole que le poëte a mise dans la bouche du héros compagnon d'Hector :

> « *Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem,*
> « *Fortunam ex aliis.....* »

Dieu n'est pas, répétait sans cesse Hégel, mais il se fait, il se développe, il s'augmente en s'émanant, il se déploie dans la matière, il croît dans le minéral, il végète dans la plante, il sent et se meut dans l'animal, il pense, il agit dans l'homme.

Un autre philosophe, en commençant un jour l'une de ses leçons, à Iena, avait annoncé à ses élèves que, dans peu d'années, la religion du Christ n'existerait plus. Mais ce fut le docteur Strauss qui livra passage *aux grandes eaux*. Non content de soutenir que Jésus n'était qu'un symbole de l'humanité, l'écrivain, dans un second ouvrage, attaqua avec une fureur inouïe les dogmes les plus sacrés de l'Eglise. Cette levée de boucliers révéla à l'Allemagne tout le chemin qu'elle avait fait loin du Christianisme. De tous les points de l'horizon accoururent des champions armés de pied-en-cap; bientôt Strauss fut dépassé. Marche! marche! tel est le cri fatal qui, à toutes les époques, retentit aux oreilles

des révolutionnaires. Dans les Annales de Halle, les jacobins de l'hégélisme n'hésitèrent pas à tirer toutes les conséquences de la doctrine du maître : l'athéisme fut franchement proclamé. En vain l'illustre Goerres, dans son *Athanase*, et le savant Leo, dans une vive brochure, essayèrent-ils de faire prévaloir, l'un l'autorité de l'Eglise catholique, l'autre les principes du protestantisme ; en vain Schelling épouvanté vint-il, couronné de ses cheveux blancs, prendre la défense du Christianisme, attaqué dans tous ses livres ; rien ne put arrêter le torrent. Bruno Bauer et Feuerbach firent un appel aux instincts les plus brutaux de leurs compatriotes, et leurs paroles trouvèrent partout de l'écho. A la théocratie du moyen-âge, *cette antique illusion d'optique dont on peut maintenant calculer les lois*, on substitua une religion naturelle où l'homme remplace Dieu. « Nous ne combattons pas, en Allemagne, comme les révolutionnaires en France, pour les droits humains des peuples, s'écriait Henri Heine, mais bien pour les droits divins de l'homme. Nous formons UNE DÉMOCRATIE DE DIEUX TERRESTRES, égaux en béatitude et en sainteté... Nous voulons le nectar et l'ambroisie, des manteaux de pourpre, la volupté des parfums, les danses des nymphes... Les saint-simoniens ont compris et voulu quelque chose de semblable ; mais ils ont été vaincus, *du moins pour quelque temps*, à cause du matérialisme qui les entourait. On les a mieux appréciés en Allemagne, *car l'Allemagne est à présent la terre classique du panthéisme*. Cette religion est celle de nos plus grands penseurs, de nos artistes les plus illustres, ET LE DÉISME Y EST DÉTRUIT EN THÉORIE. On ne le dit pas, mais chacun le sait. Le panthéisme est le secret public en Allemagne. Dans le fait, *nous sommes trop grands pour le théisme;* nous sommes libres ET NE VOULONS PLUS DE DESPOTE TONNANT. » Voilà à quel excès de sensualisme la philosophie rationaliste avait conduit l'Allemagne. De là aux doctrines du communisme la pente était fatale : on a roulé jusqu'au fond du précipice !

Pendant ce temps la France marchait, elle aussi. « Comme l'idéalisme grec a préparé le Christianisme, avait dit un disciple de M. Cousin, *l'idéalisme germanique prépare la religion qui succèdera au Christianisme...* Si belle que soit la tradition chrétienne, elle n'est pas égale *à l'universalité des choses ;* l'humanité ne peut s'enfermer éternellement dans les conceptions hébraïques de la Cabale et de l'Evangile... Ce n'est plus aujourd'hui le temps pour l'humanité de plier les épaules sous le poids *d'une funeste et triste humilité;* l'exaltation persévérante de la force *est un devoir...* l'homme pense Dieu naturellement, parce qu'il est Dieu lui-même. Que les poëtes ne nous disent donc plus « *s'ils étaient dieux à demi !* »

Les poëtes, — et l'on sait combien le nombre de ceux qui croient l'être est immense aujourd'hui, — les poëtes ne crurent pas en effet

qu'ils *étaient dieux à demi.* « Chose étonnante, disait M. Lèbre, dans la *Revue des deux mondes,* en 1843, le panthéisme a fait invasion en France... nos meilleurs esprits se sont laissé surprendre..., on le retrouve (le panthéisme) dans la poésie, dans le roman, dans l'histoire. LES ÉCOLES SOCIALISTES RELÈVENT DE LUI. Il s'est insinué partout.

« On peut suivre ses traces *jusque dans les œuvres qui ne lui appartiennent pas.* La fascination a entraîné nos plus beaux génies à des erreurs peu faites pour eux. Le poëte de la patrie, Béranger, oublie, dit-on, la France pour je ne sais quels rêves humanitaires, et la plus chaste de nos muses profana un jour sa voix suave à chanter les orgies orientales. *Si de ces hauteurs nous descendons dans la foule,* que trouvons-nous ? Chez les jeunes imaginations, le culte de la nature ; chez tous, un fatalisme qui inspire une vaste indifférence... le ciel désert et les espérances toujours *plus pompeuses* d'une terre enfin prospère ! »

C'est au milieu de ces rêves d'une prospérité et d'un bonheur chimériques, que le communisme a fait son apparition en France. Quoique cette secte se rattache incontestablement à toutes celles qui se sont dispersées il y a quelques années, ce n'est guère qu'après la défaite de Barbès et de Blanqui, au 12 mai 1839, qu'on trouve le communisme à l'état d'organisation. Ce fut, à ce qu'il paraît, l'Anglais Robert Owen qui, dans un voyage qu'il fit à Paris, à la même époque, jeta les premières bases de l'association, avec les débris des sociétés secrètes. Voici en quelques lignes l'histoire de ce réformateur.

M. Owen, au début de sa carrière, avait fixé l'attention de l'Europe par l'habile organisation qu'il avait introduite dans sa manufacture de New-Lenark. Possesseur d'une grande fortune, accueilli avec faveur par des souverains et protégé par des princes du sang, le réformateur obtint l'insigne faveur de faire discuter ses idées dans le Parlement d'Angleterre et dans le congrès des États-Unis. Depuis près d'un demi-siècle, l'Europe a retenti du nom de Robert Owen. Ses théories, on le sait, ont subi plus d'une fois l'épreuve de l'expérience. A New-Harmony et à Orbiston, on a pu voir à l'œuvre le principe de la communauté. Or, dans l'un et l'autre établissement, les résultats furent les mêmes : exploitation des ouvriers laborieux par des ouvriers fainéants, des hommes intelligents par des hommes incapables ; anéantissement graduel de la production et éloignement invincible pour le travail !

Cependant M. Owen ne s'est pas tenu pour battu. Convaincu, comme le sont tous ses rivaux, que lui seul a le secret du bonheur universel, il lutte depuis vingt-cinq ans avec un courage et une persévérance dignes d'une meilleure cause. Battu sur un point, il relève sa bannière sur un autre. Déjà sa théorie a subi je ne sais combien de transformations ; mais peu

importe : la foi du réformateur ne faiblit pas. Tenter de nouveaux essais, provoquer de nouvelles souscriptions, voilà sa vie ! Il a fondé à Manchester un congrès annuel, et créé dans les trois royaumes soixante-et-une sociétés qui relèvent d'une association centrale.

Toutefois, pendant bien longtemps, la *secte socialiste* (c'est le nom qu'elle se donne) n'a pu recruter qu'un très-petit nombre de disciples, ingénieurs sans emploi, poëtes incompris, écrivains dédaignés, politiques méconnus, industriels en faillite, etc. Le *régime rationnel* se serait donc éteint dans la solitude, si, en désespoir de cause, le réformateur n'eût fait alliance avec le radicalisme politique. Vous savez, mon cher ami, qu'à Londres, il y a peu d'années, Robert Owen est venu, au nom de plus de cent mille ouvriers, frapper aux portes du palais de Saint-James.

Rien d'étonnant à ce que les chartistes anglais, malgré leur dédain pour l'utopie d'Owen, aient cru le devoir choisir pour un de leurs porte-drapeaux. Ils ont compris d'instinct que, de tous les dissolvants de la société, le *socialisme* était le plus énergique. D'ailleurs, Owen est la dernière expression du rationalisme. « Il proteste contre l'âme, disait il y a peu d'années le *Quarterly-Review*, comme les dissidents détachés de l'Eglise anglicane ont protesté contre cette dernière, *et l'Elise anglicane elle-même contre le Catholicisme.* OWEN EST LE DERNIER DES PROTESTANTS. On ne peut aller plus loin. C'est une série logique, une chaîne nécessaire de négations qui *aboutissent à la destruction de la société*, DERNIÈRE NÉGATION [1]. » — Paroles d'une admirable justesse! Oui, le communisme est la dernière négation du protestantisme. Étudiez, mon cher ami, ce qui s'est passé en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, depuis le XVI[e] siècle, dans l'ordre religieux et social, et vous partagerez l'opinion du *reviewer* anglais.

Voici, au surplus, la profession de foi du *dernier des protestants :*

« Tous les hommes doivent vivre en commun, *unis par les simples liens d'une bienveillance universelle.* Jusqu'à présent *ils ont été les esclaves d'une monstrueuse trinité :* la PROPRIÉTÉ, la RELIGION et le MARIAGE. Il est difficile de dire laquelle de ces trois sources de *crimes* est la plus féconde et la plus atroce. Cette hideuse trinité *est le seul satan qui ait jamais troublé le genre humain* [2]. »

Vous voyez, mon cher ami, que l'athée Proudhon a un ancêtre en Angleterre. Au surplus, nos socialistes de toutes nuances ne font guère, depuis assez longtemps, que développer ce thème de l'écrivain britannique :

[1] *Quarterly-Rewiew*, mai 1840.

[2] *Déclaration d'indépendance intellectuelle.*

« L'homme est né pour être heureux, pour l'être dès cette vie, *au moyen des sens* que la nature lui a donnés. Ses actes et sa volonté dépendent du milieu dans lequel il se développe, *et la société ne peut lui demander compte du mal qu'il commet;* CAR ELLE EST SEULE COUPABLE. Telles sont nos maximes fondamentales; elles conduisent à la bienveillance universelle : c'est la seule religion que nous professions. »

Oh! oui, ce sont bien là, aucun homme de bonne foi ne le saurait nier à cette heure, les conséquences logiques de trois siècles de philosophie antichrétienne. Robert Owen n'est point un être pervers; il aime l'humanité, à la manière de M. de Lamartine; il professe, comme l'illustre poëte, le dogme de la *bienveillance universelle.* Mais il se figure qu'il tient dans sa main, comme la Providence, *les rênes des empires.* C'est ainsi que l'auteur de *la Chute d'un Ange,* dans la bonne foi de son immense illusion, croyait naguère que sa parole avait transformé Blanqui et se portait garant des bonnes intentions de ce conspirateur. M. Owen, comme Charles Fourier, croit posséder le don de tout transformer. Voyez! il promet la richesse, et il abolit la propriété, le seul mobile qui la fasse naître! Il reconnaît la légitimité de toutes les passions; il absout d'avance tous les crimes, et il prêche la vie en commun! Il sème le désordre et l'égoïsme, et il veut recueillir la paix et la bienveillance.

« Quelle est donc, s'écriait Voltaire, à propos des socialistes de son temps, quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve depuis le fond de la Chine jusqu'au Canada? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre tous les hommes? »

Il faut reconnaître, mon cher ami, que le XIXe siècle est en progrès; car aujourd'hui c'est un favori des rois qui tient le langage des *gueux* du temps de Voltaire, et Dieu sait combien d'*échos* répètent ces diatribes antireligieuses et antisociales en France, en Angleterre et en Allemagne!

Cependant à la révolte armée avait succédé la révolte par la presse. A Lyon, le journal *le Travail,* à Paris, *la Fraternité* et *le Populaire,* se posèrent comme les organes des doctrines communistes. Rien de moins original que les thèses soutenues dans ces diverses feuilles. C'est un mélange bizarre de réminiscences gréco-romaines, d'emprunts faits à Campanella, à Morelly, à Sylvain Maréchal, à l'Evangile, au saint-simonisme et enfin au fouriérisme. Aucune de ces folies n'est relevée par le mérite du style : on ne saurait se faire plagiaire d'une façon plus inintelligente.

L'instruction faite par l'ordre de la Chambre des Pairs a révélé que l'une des principales sectes communistes avait décrété l'anéantissement des grandes villes, la suppression des beaux-arts, l'obligation des voyages, l'organisation des ateliers nationaux, etc., en même temps qu'elle tenait pour *suspecte l'existence de l'Être-Suprême.* Mais on ignore si toutes les fractions du parti communiste professent des opinions aussi avancées. L'une de ces fractions, celle des *Icariens*, qui reconnaît pour chef M. Cabet, est la seule qui ait paru pencher pour une propagation pacifique. L'auteur du *Voyage en Icarie*, qui se croit sans doute destiné à jouer, un jour, le rôle du grand métaphysicien dans *la Cité du Soleil* de Campanella, a publié, il y a quelques années, le plan d'une communauté imaginaire, fondée sur un continent, qui n'est séparée que par un bras de mer du pays des Marlvols. Vous n'attendez pas de moi, je l'espère, mon bon ami, que je vous fasse l'analyse de ce roman sans originalité et sans intérêt. Qu'il vous suffise de savoir que l'Icarie est un pays où l'État pourvoit à tout ; un pays dans lequel il y a une grande boucherie, une grande imprimerie, une grande blanchisserie, de grands ateliers de tailleurs, de cordonniers, de tapissiers, ect. ; un pays où la loi règle tout, le lever, le coucher, le déjeuner, le dîner ; un pays enfin où, dans de vastes haras humains, le brun est accouplé avec la blonde, la brune avec le blond, le montagnard avec la fille de la plaine, etc.

Toutes ces belles choses font verser des larmes d'attendrissement à ce bon M. Cabet, qui, à l'exemple de tous les socialistes ses confrères, ne manque pas d'associer à son enthousiasme pour le régime de la communauté ousl es hommes illustres du présent et du passé. Bossuet était un communiste ; Washington, Sismondi, Royer-Collard, Mirabeau, Napoléon, Chateaubriand aussi ; Lamennais, Tocqueville, et vingt autres, communistes ! Pourquoi pas ? Est-ce que l'auteur du *Manifeste des égaux* n'a pas inscrit les noms de saint Thomas, de saint Augustin et même celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son Dictionnaire des athées ?

Une chose vous frappera, mon cher ami, dans le livre de M. Cabet, si la fantaisie vous prend de le lire, c'est la croyance profonde de l'auteur à toutes les billevesées qu'il débite ; c'est la franchise avec laquelle il proclame sa doctrine. Fourier n'était ni plus crédule, ni plus sincère. M. Cabet organise la société d'Icarie comme une sucrerie coloniale, il fait de *ses frères* un vil bétail parqué dans un même pâturage, et pourtant la pensée ne lui vient même pas que le berger du troupeau ayant affaire à des animaux de même nature que lui, il eût fallu, avant de les renfermer dans la prairie, régler leurs passions à un même thermomètre, effacer chez eux les diversités de caractères, les élans de liberté, éteindre, en un mot, chez tous, et les désirs du cœur et les caprices de l'imagina-

tion ! On dirait que l'établissement du communisme implique la découverte de tous les secrets merveilleux que les romans du moyen âge attribuaient aux nécromans. Nous voyons, par exemple, qu'en Icarie les estomacs acquièrent une puissance digestive inconnue aux nations qui vivent encore sous le régime de la médecine hippocratique : « *Avant-déjeuner*, à six heures du matin ; — déjeuner, à neuf; — dîner commun, à deux heures ; — souper, de neuf à dix heures du soir. »

Vous voyez, mon cher ami, que maître Gaster est quasi aussi bien traité en régime de communauté que dans le phalanstère des fouriéristes. Et pourtant, il me semble que ce sont des *questions de subsistances* qui révolutionneront la république démocratique et sociale de M. Cabet. Il y aura, vous le savez, dans chaque dépôt de l'Icarie, de vastes magasins publics où seront renfermées toutes les provisions de la communauté. La répartition se fera par des agents de l'autorité. Chacun recevra d'eux sa pitance, en proportion de ses besoins et des ressources sociales. A merveille ! — mais si nos fonctionnaires de l'Etat, nos ingénieurs des ponts-et-chaussées, par exemple, anciens élèves de l'Ecole polytechnique, n'ont jamais su faire un devis ; s'il est avéré que ces mêmes ingénieurs, les plus savants qu'il y ait au monde, dépensent à nous construire des routes mal dirigées et des canaux qui ne servent à rien, des sommes fabuleuses, n'est-il pas à craindre que les distributeurs de l'Etat icarien ne soient pas meilleurs *fonctionnaires* que les nôtres ? Or, que pendant quelques semaines seulement, un certain nombre des répartiteurs de M. Cabet, ayant mission de faire la distribution des comestibles à des fractions de la communauté, que ces répartiteurs, investis en quelque sorte du droit de vie et de mort sur leurs administrés, apprécient mal *et les besoins d'une localité et l'étendue des ressources sociales*, l'Etat ne sera-t-il pas sur la pente d'une révolution ?

Mais les socialistes, il est vrai, s'inquiètent peu de telles vétilles. Ils se bornent à proclamer une formule ; cela suffit. Il n'y a que des esprits mesquins qui s'occupent de la réalité !

Je n'ai pu vous parler plus sérieusement des chimères communistes, mon cher ami ; et pourtant, au fond, quoi qu'on ait écrit, il y a là un immense danger pour l'ordre social. Il ne faut pas croire, comme le disait en février dernier l'un des disciples de *l'école de M. Buchez*, il ne faut pas croire que *le communisme n'offre aucun danger* comme réalisation pratique, et que, comme enseignement moral, il ne menace pas davantage la société, « *parce que, s'il est quelques misérables qui prêchent dans l'ombre la destruction de la famille et le règne de l'égoïsme absolu, il faut reconnaître que la masse communiste désavoue ces infamies,*

et prétend conserver la pureté des mœurs. » Les terribles journées de juin nous ont donné la mesure de la créance qu'il faut accorder à ces assertions de certains rêveurs philosophes et socialistes. Non, non ; plus d'illusions ! le communisme, dernière conséquence de toutes les négations anti-chrétiennes, de tous les absolutismes qui ont pesé sur la France depuis trois siècles, le communisme menace la société d'un effroyable cataclysme ! On a excité dans le peuple des haines implacables; on a fait passer devant ses yeux l'image d'un monde de joie, de bonheur et de félicité ; le socialisme a proclamé *qu'il voulait régénérer les peuples pour les couronner* ; les peuples ont pris au sérieux ces menteuses promesses, et ils jettent aujourd'hui à leurs gouvernants ces paroles de M. Proudhon :

« Pensez-vous que les travailleurs ne se lèveront pas dans leur colère, et qu'une fois maîtres dans leur vengeance ils se reposeront dans l'amnistie ?

« ... La bourgeoisie a mérité tous les maux dont on la menace... La propriété, régime de spoliation et de misère, doit périr aussitôt que la civilisation aura acquis la conscience de ses lois.

« La propriété, par principe et par essence, est *immorale;* conséquemment, le code qui détermine les droits de la propriété est un code d'immoralité ; la jurisprudence, cette prétendue science du droit, est immorale; et la justice, qui ordonne de prêter main forte *contre ceux qui voudraient s'opposer aux abus de la propriété*, la justice, qui *afflige* quiconque est assez osé pour prétendre réparer les outrages de la propriété, LA JUSTICE EST INFAME ! Et la propriété, de qui est sortie l'odieuse lignée de la justice, est infâme !

« LA PROPRIÉTÉ C'EST LE VOL ! Il ne se dit pas en mille ans deux mots comme celui-là ! »

La propriété c'est le vol ! M. Proudhon l'a osé dire avec la brutale crudité de son style. Mais bien d'autres, qui ne sont pas athées et qui se défendent d'être communistes, émettent des doctrines qui conduisent à des résultats analogues. L'un des disciples de M. Buchez, aujourd'hui préfet de la Loire-Inférieure, M. Marius Rampal, par exemple, a professé dans la *Revue nationale* des théories qu'il importe de faire connaître au public. De deux choses l'une : ou l'on rétractera ces fatales doctrines, qui, nous en avons la preuve lamentable, ont poussé derrière les barricades de juin de crédules et ignorants *écoliers*, ou bien l'on sentira la nécessité d'expliquer les déplorables articles qu'on a publiés l'an dernier sous le pseudonyme d'Albert Gazel.

Plus tard, j'entreprendrai peut-être l'examen de ces articles.

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE [1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

VI

L'hiver prématuré qui suivit cet automne fut très-pénible, non pas tant à cause de sa rigueur que par les brusques variations de la température. Le laboureur de ces pays désire toujours que l'hiver commence par une neige abondante, et, une fois la neige tombée, s'inquiète peu du froid ; le blé étant couvert, la moisson est à l'abri. L'automne avait été pluvieux, les eaux restèrent sur les parties basses de la contrée, et le froid qui arriva subitement gela toutes ces mares et gela en même temps le blé nouvellement semé.

Les champs de Mart restèrent assez secs, grâce aux travaux extraordinaires de dessèchement qu'il y avait exécutés ; mais ceux du vieux Tonno, qui étaient situés plus bas, souffrirent extrêmement ; et avant que la neige ne fût tombée, les terres de Tonno, et beaucoup d'autres ainsi que les siennes, se couvrirent de plantes noires et flétries qui ne donnaient aucun signe de vie. Il était évident qu'il fallait mettre en réserve une partie de la provision de blé de l'hiver, pour la semer de nouveau au commencement de l'été, et remplacer ainsi la récolte détruite. Or, cette provision était insuffisante pour satisfaire aux besoins ordinaires; bien moins encore pouvait-elle suffire à une nécessité extraordinaire.

Les meilleures récoltes de l'été précédent avaient été, comme nous l'avons déjà dit, très-médiocres ; on prétendait cependant que le blé était excellent et pourrait supporter d'être mélangé. Mais on s'aperçut bientôt que c'était une erreur, et beaucoup de paysans imprévoyants, qui s'étaient fiés à cette espérance parce qu'elle les dispensait d'un travail pénible, tombèrent dans la misère plus tôt que de coutume. Les habitants de cette partie du monde considèrent trop l'idée de la souffrance pendant l'hiver comme la conséquence nécessaire de la saison,

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 124.

pour savoir s'en défendre. Ils sont accoutumés, dès le commencement de l'hiver, à mêler au blé des substances moins nourrissantes ; avant la fin de l'hiver ils mangent le fourrage destiné à leurs troupeaux affamés, et ôtent le chaume qui couvre leurs maisons et leurs granges pour nourrir les pauvres bêtes. Tous ces symptômes d'extrême disette se montrèrent cette année plutôt que d'ordinaire et causèrent parmi les hommes et parmi les animaux des maladies, fruits de la misère, de l'insalubrité et de la mauvaise nourriture. Les paysans livoniens, comme les paysans écossais, s'entr'aident mutuellement autant que cela leur est possible et ils préservent quelques familles d'une ruine absolue en égalisant la misère.

La famille de Sellenhüll était assez bien préparée, par la prévoyance de Mart, à supporter une saison rigoureuse, et même à secourir ses voisins, et bien que cela fût plus difficile qu'on ne s'y était attendu, Mart donna et prêta gaiement, en travaillant plus courageusement et en vivant plus durement que jamais. Les vexations dont il avait à souffrir n'avaient pas cessé. Son ennemi cherchait toutes les occasions de le tourmenter, de l'opprimer, et il fallait la patience du jeune homme pour s'acquitter des tâches injustes qui lui étaient imposées et garder son sang-froid.

Il est pourtant assez difficile de ruiner un homme sensé et industrieux, et la fermeté invariable de Mart semblait devoir déconcerter la méchanceté la plus acharnée. On était arrivé à l'époque de l'année où la nuit prolongée de ces climats encourage le sentiment de paresse qui est une si vive jouissance pour les natures indolentes et un véritable soulagement pour les gens mal nourris. Mart ne trouvait point de plaisir dans l'oisiveté ; tant qu'il faisait jour il s'occupait à réparer sa maison et les bâtiments qui en dépendaient ou à prendre soin des bestiaux. Lorsque la nuit venait, on aurait pu le voir entrant à la maison avec un fagot de ce petit bois nouvellement fendu, qui sert de chandelle aux paysans du nord, et à cette lueur il s'asseyait auprès du grand poële pour se livrer à quelque industrie domestique. C'était à ce moment de la journée qu'Anno se faisait aider par lui dans des soins de ménage que plus d'un mari aurait méprisés.

Anno était vraiment favorisée entre toutes les femmes. Non-seulement les soins de son ménage étaient allégés par l'aide que lui prêtait la robuste main de son mari, mais encore elle était dispensée des charges féodales qui accablent les femmes de ces provinces. La même ancienne coutume qui imposait à Mart trois jours de travail par semaine pour le seigneur exigeait aussi que sa femme filât ou cardât de la laine certains jours d'hiver pour le propriétaire de la terre. Ce travail devait avoir

lieu chez le seigneur lui-même ; mais le château n'étant pas habité, il devait se faire chez le bailli. Lisa avait accompli cette tâche tant qu'elle en avait été capable, et on supposait que la jeune compagne que Mart avait prise à son service en qualité de femme se chargerait à son tour de ce devoir ; mais Mart en jugea autrement : il paya pour la remplacer une femme, à laquelle il donna un peu de blé, et jamais Anno ne mit le pied dans la maison du bailli.

La disette augmentait chaque jour et faisait rapidement disparaître la petite provision d'hiver ; il fallait trouver un moyen de la renouveler, ou bientôt il aurait besoin lui-même des secours qu'il distribuait à ses voisins. Mart ne perdit pas de temps à considérer s'il cesserait ses charités ou s'il ne mélangerait pas le blé qui servait à la nourriture de sa famille ; il ne voulait pas faire manger à Anno de la paille, et il alla demander du travail à la journée.

C'était tout à fait chose nouvelle dans le pays. A la vérité, les propriétaires de terre revenaient quelquefois de leurs voyages dans des pays plus civilisés et mieux gouvernés avec un nouveau système d'économie rurale, et entre autres nouveautés ils voulaient établir le travail à la journée ; mais ils n'apportaient pas en même temps l'ordre et la justice indispensables pour établir ce travail, et ne faisaient qu'augmenter la haine des paysans pour cette innovation.

Mart avait l'esprit trop droit pour se livrer à des préjugés, il était trop jeune pour être méfiant, et quand le bailli eut consenti à sa demande et lui eut donné du bois à couper pour une somme fixée, il s'en retourna chez lui avec un sentiment de satisfaction facile à lire sur son visage.

Ce travail extraordinaire était tout ce qu'il pouvait faire ; il était bien portant et robuste, et il lui fallait une nourriture solide pour conserver sa force. Son beau-père lui disait souvent, en citant plus d'un proverbe, qu'il atteindrait aussi bien son but en dormant plus et en mangeant moins ; mais Mart méprisait de pareils propos ; car il savait que le travail est bon pour l'homme. Sa grand'mère glissait de temps en temps dans la conversation un mot de prudence, et lui conseillait de ne pas multiplier ses rapports au delà de l'indispensable avec un homme qui avait montré la volonté de lui faire tort et qui en possédait la puissance. Mart, contre l'ordinaire, n'était pas de son avis ; il disait qu'il y avait plus à gagner par la franchise que par la méfiance.

Mart eût bien désiré recevoir le paiement de ses journées à la fin de chaque semaine ; mais il n'avait rien stipulé à ce sujet. Il travailla donc jnsqu'à ce que l'ouvrage fût achevé, et alors il alla chez Jan et réclama son argent.

Le bailli supputa l'ouvrage et compta les jours. Il y en avait pour 17 roubles ; c'était toute une fortune, et bien gagnée. Mart se tenait debout, avec une expression honnête, ouverte et réjouie. Jan était assis devant son pupitre ; sa physionomie était difficile à définir. Il tira de vieux livres de compte et parut plongé dans des additions. Mart attendit patiemment. Au bout d'un moment, il remit au jeune homme un papier sur lequel il avait écrit que Mart était débiteur d'un certain nombre de journées et de demi-journées de travail, qui se montaient à 16 roubles et demi ; tandis que, de l'autre côté, il était créancier, pour le travail fixé, à 17 roubles : il restait à lui compter un demi-rouble. Ce compte aurait embarrassé bien des gens ; quant à Mart, il l'écoutait sans le comprendre. Le bailli lui expliqua alors, avec un visage effronté et des paroles pleines d'impudence, que les anciens comptes devaient être payés avant les nouveaux, qu'il était bien temps que les dettes fussent acquittées, et qu'en un mot il faisait reparaître de vieilles dettes, réelles ou fausses, du père de Mart, pour dépouiller son fils.

Mart resta stupéfait ; son esprit ne pouvait comprendre cette manœuvre infâme ; jamais rien de semblable ne s'était fait dans ce pays, pourtant si opprimé. Il essaya de discuter ; le bailli le renvoya aux livres de comptes. Il essaya de supplier, le bailli lui dit de sortir ; car il n'avait pas le temps d'écouter les plaintes de tous les paresseux du pays. Alors Mart essaya, en pensant à ceux qui comptaient sur lui, et quoique cela fût bien pénible pour lui, il essaya d'attendrir cette bête féroce. Il lui dit que l'année était bien dure pour les pauvres gens ; que la famine s'étendait autour de lui ; qu'il avait à soutenir toute une famille. Le bailli lui répondit, avec son sourire de démon, qu'aussi longtemps qu'il pourrait payer une autre femme pour faire l'ouvrage de la sienne, il ne pouvait avoir besoin de rien.

Alors Mart s'échauffa, et son cœur bouillonna d'indignation. Il dit peu de mots, mais ces mots allaient droit au tyran. Cependant il lui parla comme à un homme. — Le misérable lui répondit comme à un chien, et osa lui dire, à lui Mart, que, s'il était insolent, il le ferait battre.

Comment un homme de cœur aurait-il pu supporter tranquillement une telle offense? Tout le sang du jeune homme se souleva de fureur. Mart sentit une terrible tentation de sauter à la gorge de celui qui l'avait si lâchement insulté. Il lança au visage du bailli le demi-rouble qui se trouva dans sa main sans qu'il sût comment, et se précipita hors d'une atmosphère qui le suffoquait.

Un moment il douta que Dieu aimât la justice et haït le mal ; mais, au bout de quelques minutes, la fièvre de son esprit se dissipa, et, re-

venu librement à de bons sentiments, Mart éleva son cœur avec reconnaissance vers Dieu, en le remerciant de l'avoir fait sortir innocent de cette odieuse maison, où on l'avait injustement dépouillé.

Cependant il lui restait un sentiment de colère et d'amertume, un sentiment qu'il était bien plus difficile de condamner. Il sentait que désormais il serait offensé et insulté aussi souvent que cela conviendrait à la malice ou aux intérêts de son implacable ennemi. Sa patience ne lui serait d'aucun usage, son industrie d'aucun secours, et l'avenir s'étendait devant lui comme une longue perspective de souffrance, ou se terminait par quelque acte de désespoir.

Il déchargea sa charrette et reprit le chemin de sa maison. Il ne s'en était jamais approché le cœur si péniblement serré; il n'avait jamais craint auparavant de retrouver le sourire confiant d'Anno ou le regard plein de résignation de Lisa.

Tandis qu'il voyageait tristement, il arriva à un tournant de route qui conduisait à une grande maison : c'était celle de l'*Hakenrichter*. Mart savait que la loi protégeait le paysan contre l'injustice et la cruauté; mais il savait en même temps qu'en fait la loi n'était qu'une lettre morte.

Pauvre Mart! il était trop absorbé dans ses amères réflexions pour bien savoir ce qu'il faisait, et, oubliant que l'Hakenrichter voyait de l'intérieur tous ceux qui approchaient, il négligea de se soumettre à une loi de ces Gessler modernes, qui enjoint à tout paysan de n'approcher ni de passer devant la maison sans se découvrir la tête.

Il alla à la porte de derrière, demanda à parler à l'*erra* (ou maître), et fut agréablement surpris lorsqu'on le fit entrer tout de suite dans une de ces espèces d'étuves sans air qui font les délices des *erras* de ce pays. Les espérances qu'avait pu lui inspirer une aussi prompte admission furent promptement détruites. L'erra était en fureur, et avant que Mart eût pu lui adresser son plus humble salut, il rompit ainsi le silence :

« Etes-vous le drôle qui vient de passer devant la maison? Parlez..... êtes-vous ce drôle? »

Mart répondit qu'en effet il venait d'arriver.

« Et ne connaissez-vous pas assez les usages, misérable, pour ne point passer avec votre horrible bonnet sur la tête devant la maison d'un noble comme si c'était un cabaret ou une de vos étables? animal? »

Mart murmura qu'il n'avait pas vu l'erra ou...

« Taisez-vous, et dites la vérité si cela vous est possible. Qu'importe que vous m'ayiez vu ou non? Est-ce que je me soucie d'un fou comme vous! Vous devez courber la tête devant ma maison, quand même je n'y

mettrais jamais les pieds ! Et vous devez saluer aussi mon chapeau, si cela me plaît (l'hakenreichter ignorait à quel point l'allusion était classique), sinon je vous ferai rosser. Que dites-vous ? Taisez-vous. Venir vous plaindre du bailli ! Je vous guérirai de vos plaintes, impudent coquin ! Dites-lui de vous battre vigoureusement comme un chien que vous êtes. Animal ! menteur ! fou ! Sortez d'ici. »

Telle fut en substance le discours, dont nous n'avons donné qu'une version mitigée, car il était abondamment garni de jurons et d'épithètes variées, intraduisibles dans un langage décent.

Mart ne se fit pas dire deux fois de sortir. Il traversa la *volkstuba*, ou appartement des domestiques, d'un pas qui étonna ceux qui s'y trouvaient, rejoignit son petit cheval et sa charrette, et pour éviter de passer près des fenêtres, prit une route de traverse qui lui faisait faire un détour de six werstes. La coupe était comble. Il sentait le désespoir sombre et insouciant qu'il avait si souvent blâmé dans ses voisins prendre possession de son cœur. Il se jeta dans sa charrette et s'y étendit à plat ventre.

Au bout d'un certain temps la route se partageait en deux branches ; le cheval, abandonné à lui-même, choisit la plus facile, mais ce n'était pas la bonne. Mart s'élança avec fureur, frappa l'animal, et le fit violemment retourner ; la pauvre bête resta douce et patiente. Cela rompit le charme ! Comme Mart se détestait ! Il sauta hors de la charrette, redevenu lui-même, et passa son bras autour du cou de son cheval ; le pauvre animal se tourna vers lui avec affection, et le maître et la bête marchèrent à côté l'un de l'autre ; leur fardeau à tous deux était allégé.

Dans ce moment rien de ce qui s'était passé dans ce jour si amer ne préoccupait autant Mart que le traitement injuste qu'il avait fait subir à son cheval. La colère et l'orgueil s'étaient évanouis ; l'amour pour ses frères et la confiance en son Dieu lui revinrent, et quoiqu'il rentrât chez lui ce soir n'ayant rien à donner et peu à espérer, cependant le sourire confiant de son Anno fut un baume pour son cœur, et le regard plein de résignation de sa grand'mère une force pour son âme.

VII.

Il s'agissait maintenant de savoir comment on pourrait traverser les mois qui devaient encore s'écouler, avant que la nature pût fournir le secours que l'homme refusait. Comme le disait la vieille Lisa, il est facile de bénir Dieu quand le grenier est plein ; et c'est quand le grenier est vide qu'il faut se confier en lui. Elle déplorait cependant l'anxiété et la fatigue de son bien-aimé petit-fils, et souhaitait qu'il fût soulagé du

fardeau de deux membres de la famille, elle et le vieux chien, qui ne servaient, disait-elle, à rien qu'à l'aimer. Mais Mart la grondait affectueusement.

La famille de Sellenhüll ne manquait pourtant pas complétement de ressources.

Tel est le résultat des habitudes d'économie. Mart avait recueilli bien des poignées de fourrage dans un moment où personne ne travaillait, et dans des endroits que tous négligeaient, et il n'avait pas de crainte immédiate quant à la nourriture de son bétail.

Il alla voir le pasteur le dimanche suivant, et lui raconta le traitement qu'il avait subi.

Le bon vieillard était sérieux et abattu. L'aspect de ses paroissiens lui révélait bien des misères. Il avait vu des hommes sombres, des femmes dans la souffrance, des enfants bien chétifs au milieu d'eux, et il sentait que l'intérêt qu'il prenait à leur bien-être spirituel trouverait plus facilement le chemin de leurs cœurs, s'il pouvait soulager en même temps leurs besoins physiques. Cette pensée ne venait pas à l'esprit de ses auditeurs ; on voyait chez eux le plus triste symptôme qu'on puisse trouver dans une nation ; leur seule pensée était de chercher à vivre avec le moins possible, et à se soutenir le plus longtemps qu'ils pourraient. L'idée d'être aidés par les autres leur venait aussi peu que celle de s'aider eux-mêmes, et ils écoutaient avec douceur des discours qui les exhortaient à la patience et à la confiance.

Le pasteur avait fait et faisait encore tout ce qui dépendait de lui pour les soulager. Il avait vidé son grenier peu de temps après la moisson en fournissant de la semence à des paysans trop pauvres et trop dégradés pour se soucier de leur propre négligence à ensemencer leur terre ; il en distribuait le reste chaque semaine aux familles les plus misérables ; mais tout cela n'était rien, partagé entre tant de malheureux.

Cependant il donna à Mart de l'ouvrage pour la semaine suivante, à tant par jour.

Celui-ci le remercia encore une fois avec un visage joyeux ; et, quittant le presbytère, il alla se joindre aux autres habitants sur le chemin qui conduisait au village; il venait bien rarement écouter les nouvelles et les commérages de la petite communauté, et il eût mieux fait pour la paix de son cœur de ne pas le faire cette fois, car on ne parlait que d'une seule chose : ce n'était pas de la misère ou de l'insalubrité de la saison, on regardait trop cela comme venant de Dieu pour se plaindre ; mais c'était des cruautés nombreuses et toujours croissantes du misérable qui les gouvernait. On racontait des histoires qui faisaient mal au cœur de Mart ; on parlait de jeunes garçons accablés de travail, de jeunes

filles frustrées des petites sommes qu'elles avaient gagnées, d'enfants des deux sexes battus et horriblement maltraités.

Chaque parole semblait soulever dans le cœur de Mart des sentiments amers qu'il haïssait encore plus que la cruauté qui en était la cause. Il quitta les groupes, et alla trouver le Brautwerber qui marchait en arrière, les yeux fixés, comme toujours, sur la terre, ayant à côté de lui son chétif enfant qui le suivait péniblement. Ce spectacle n'était pas propre à changer le cours des idées de Mart. Il savait, comme tout le monde, que l'apparence maladive et la tristesse habituelle de Juhann étaient le résultat d'un de ces actes d'une tyrannie insupportable, comme nous en avons déjà tant raconté. Juhann avait été battu sous prétexte de la loi, mais en réalité pour satisfaire la méchanceté d'un homme qui trouvait toujours en Russie une loi pour justifier sa cruauté; il ne s'était jamais relevé depuis.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 4 novembre 1848.

Dans une de nos dernières livraisons, nous annoncions notre intention de revenir avec détail sur les troubles politiques et religieux qui, depuis quelque temps, agitent le canton de Fribourg, et voici qu'un événement de la plus haute gravité vient donner un caractère solennel à cette lutte. Dans la nuit du 24 au 25 octobre, Mgr Marilley, évêque de Fribourg et de Lausanne, a été enlevé de son palais et dirigé de là sur le château de Chillon, après avoir éprouvé les insultes de la populace vaudoise. Une révolte des paysans du canton de Fribourg, qu'on accuse le vénérable prélat d'avoir fomentée, a été, dans le premier moment, donnée pour prétexte à ces actes de violence. Les journaux de Paris, qui depuis quelques années accueillent sans réflexion les nouvelles que leur transmettent les radicaux de la Suisse, n'ont pas hésité à représenter l'évêque de Fribourg comme un chef de conspiration ; mais maintenant que le coup est porté, et que M. Marilley est en prison, on cherche vainement les traces de la prétendue révolte, et sauf les démonstrations de quelques pauvres paysans qui habitent à l'extrémité du canton, et qui, dans leur ignorance, paraissent avoir obéi à des suggestions perfides, on ne découvre aucun prétexte plausible à un acte d'une telle violence.

Le coup d'Etat qui vient de frapper Mgr Marilley n'est pas autre chose qu'une réponse du gouvernement de Fribourg à une lettre que le courageux prélat venait de lui adresser. Cette lettre mériterait d'être insérée ici tout au long, et nous regrettons d'être obligés de renvoyer nos lecteurs au texte même de ce précieux document. Ils y trouveront réfutés, avec le calme de l'innocence et la dignité du bon droit, tous les vains prétextes dont on a voulu couvrir l'atteinte la plus audacieuse aux droits de la conscience et à la liberté de l'Eglise.

Il faudrait, du reste, un travail spécial pour entrer dans tous les détails et marquer les phases successives de cette persécution, nouveau chapitre d'une éternelle histoire. Les démocrates de Genève n'ont rien inventé : ils se sont contentés d'arracher un des feuillets les plus néfastes de notre première révolution et d'en entreprendre la copie servile. Une seule chose nous étonne, et c'est pour cela surtout que nous croyons devoir insister sur ces événements ; c'est que, du moment où la persécution religieuse commençait en Suisse à l'époque de la guerre contre le Sunderbund, il se soit trouvé parmi les catholiques français des personnes disposées à croire qu'on calmerait les esprits en leur abandonnant en proie les objets de leurs préventions. Nous avons entendu des hommes, que nous respectons, nous dire : « Peut-être la

question suisse a-t-elle été mal jugée. » Plus tard, un prélat d'une haute distinction, Mgr l'évêque d'Hésébon, s'est présenté aux vainqueurs du Sunderbund comme un pacificateur impartial. Que d'efforts n'a-t-il pas faits, que de moyens de transaction n'a-t-il pas proposés pour adoucir des esprits rebelles ! De guerre lasse, il lui a fallu pourtant quitter la place ; et le Saint-Siége, qui avait consenti à ce que Mgr Luquet tentât son expérience, a fini par le rappeler d'un pays où le terrain se dérobait sous ses pas.

Les démocrates de Fribourg et leurs adhérents de Berne et de Lausanne ne sont pas uniquement des ennemis de la religion catholique ; c'est là une justice à leur rendre. Avant de s'attaquer au clergé de notre communion, ils s'étaient essayés sur les pasteurs méthodistes du canton de Vaud. A l'époque où la persécution sévissait d'une manière impitoyable contre les hommes du camp protestant qui avaient osé arborer l'étendard de la liberté religieuse, nous entendions quelques personnes admirer la tolérance dont les prêtres catholiques étaient en même temps l'objet. Ceux-ci même ont-ils pris une part assez vive aux souffrances d'hommes séparés d'eux par l'abîme de l'hérésie, mais la plupart respectables par le caractère et le talent, et en même temps dignes de compassion et de sympathie à cause des souffrances qu'ils enduraient pour leur foi ? Peut-être nos frères de la Suisse, que le fléau vient d'atteindre à leur tour, éprouveraient-ils quelque embarras à nous répondre. Et nous-mêmes ce n'est pas sans hésitation que nous reprenons ce triste chapitre des affaires religieuses de la Suisse ; car il nous en coûte de blâmer là où l'on ne doit attendre de nous que des consolations ; mais le remède à tant de maux n'arriverait jamais si l'on n'en scrutait courageusement les causes.

Partout où nous trouvons poussée à un certain degré l'audace des ennemis de l'Eglise, c'est que ses défenseurs ont d'abord montré de la faiblesse. L'organisation religieuse de la Suisse était respectable par son ancienneté et son origine, mais elle formait une dangereuse anomalie au milieu de la constitution actuelle de l'Europe. C'était déjà une cause imminente de ruine que de rencontrer des cantons où l'exercice exclusif du culte catholique était placé sous le patronage de l'Etat ; mais l'imminence du péril était d'autant plus grande que les catholiques ainsi privilégiés par la loi montraient plus de confiance dans les avantages de leur position. Là, on nous plaignait cordialement de la nécessité où nous étions de demander à la liberté les garanties de notre conscience, et l'on tâchait de rajeunir des théories désormais condamnées par l'arrêt des révolutions.

Les illusions du passé ne se bornaient pas seulement aux catholiques. Pendant les trente premières années de ce siècle, nous avons vu régner en Suisse une école puissante qui fondait le bonheur et la prospérité des nations sur le fractionnement politique et l'isolement municipal. L'*Histoire des Français* de Sismondi n'est qu'un long *factum*

consacré à la défense de cette pensée, à propos de la nation qui a poussé le plus loin les idées de centralisation. L'école helvétique, qui avait tenté d'appliquer le système concentré de la Convention au pays dont les traditions y étaient le plus diamétralement contraires, semblait alors vaincue pour toujours. Cependant peu à peu les vieilles aristocraties, à peine rétablies sur leurs bases, virent monter autour d'elle le flot démocratique, et en même temps le projet de fonder l'unité politique de la Suisse reprit son premier ascendant révolutionnaire.

Nous n'avons pas à juger ici l'application de ce système, aujourd'hui promené par toute l'Europe, au peuple que la nature et l'histoire semblent avoir le plus clairement marqué du sceau de la fédération : l'avenir en décidera ; mais du moment qu'une victoire définitive ou momentanée abattait la souveraineté des cantons, il est clair que la séparation religieuse qui avait régné en Suisse pendant trois siècles devait aussi éprouver une atteinte mortelle.

Avec les idées de libéralisme et de progrès qu'affichaient les démocrates de la Suisse, il était facile pourtant de donner à ce pays une constitution religieuse bien supérieure à celle qui avait existé jusqu'alors. Les vieilles habitudes se seraient effrayées de l'établissement du droit commun en matière de liberté de conscience ; mais comme il arrive partout où les principes que nous défendons sont sincèrement pratiqués, le clergé catholique eût bientôt trouvé des forces nouvelles dans la lutte de chaque jour, et les fruits du combat eussent ramené ceux mêmes qui l'auraient envisagé d'abord avec le plus de défiance.

Malheureusement en Suisse le libéralisme n'est depuis longtemps que le prétexte : la cupidité et la débauche ont, dans ce pays, enfanté l'incrédulité ; l'aristocratie protestante la première est tombée victime des grossiers instincts qui depuis longtemps fermentaient dans les masses. La population catholique, retranchée dans ses mœurs héréditaires, a mieux résisté à la contagion, et le fléau ne l'aurait pas atteinte sans doute, si son indépendance politique eût été respectée. Mais l'infime minorité qui dans les cantons purement catholiques répugnait au joug de la foi, ayant trouvé un appui dans les démocrates protestants des autres états suisses, est parvenue à se faire un marche-pied de l'oppression des autres concitoyens. Telles sont les circonstances qui ont donné au parti radical de la Suisse un caractère si prononcé de haine contre l'Eglise catholique et ses institutions : telle fut la cause trop légitime de la formation du *Sunderbund*.

A ce moment, les conservateurs du parti protestant pouvaient encore sauver les catholiques, et ceux-ci auraient sans doute compris à temps la nécessité d'une transaction honorable, s'ils n'avaient fait entrer dans le calcul de leurs forces l'appui présumé du cabinet autrichien. Cette espérance, entretenue par des manœuvres machiavéliques, a fait le malheur de la Suisse. Quand nous avons vu, à part quelques exceptions honorables, tous les hommes d'une certaine valeur parmi les conserva-

teurs protestants marcher contre le *Sunderbund* à la suite ou même à la tête de leurs plus implacables ennemis, nous n'avons rien compris à l'unanimité de ce mouvement; mais nous n'avions pas une juste idée des causes qui avaient excité la susceptibilité nationale. Quant à reprocher au général Dufour et aux hommes de son bord leurs préventions contre les congrégations catholiques, nous en perdons le courage en nous souvenant des complices que, sous ce rapport, ils ont rencontrés dans nos rangs.

L'Autriche ne tenait aucune de ses promesses; la France, qui poussait le Sonderbund en avant, l'abandonnait au moment décisif: alors il se manifesta dans les rangs des catholiques une faiblesse désolante. On crut, il est vrai, que la promptitude de la catastrophe en adoucirait les conséquences, et la transformation subite des démocrates de la partie allemande, en conservateurs prudents, à la nouvelle de la révolution de février, pouvait être considérée comme un présage de conciliation. On espérait surtout que l'holocauste des couvents suffirait; que le monstre de la cupidité, après s'être gorgé de la fortune des religieux, s'endormirait sur sa proie: le clergé séculier semblait à l'abri des atteintes; mais quand la persécution a commencé, elle ne s'arrête pas en chemin. L'hypocrisie a suivi la marche ordinaire. On a crié d'abord: *à bas les Jésuites!* Va pour les Jésuites, ont dit les âmes pacifiques, les sages selon l'opinion commune. On a repris ensuite: cela ne nous suffit pas; les Jésuites ont partout des ramifications ténébreuses, et il nous faut, pour rassurer l'opinion libérale, l'immolation des congrégations qui leur sont *affiliées*. Le prétexte de l'affiliation a multiplié les victimes, et les gens sages ne se sont pas plaints encore: car enfin, l'*affiliation* est chose probable et dangereuse! L'appétit venait en mangeant: on ne parlait plus seulement des ordres *affiliés*: il fallait encore obtenir la chute des autres congrégations religieuses; et voici les garnisaires qui s'établissent dans les couvents, les moines qu'on dépouille et qu'on expulse, le riche et précieux mobilier des églises qui passe dans l'échoppe des brocanteurs. En est-ce assez pour la passion antireligieuse? Non, puisqu'on pénètre jusqu'à l'évêque, qu'on lui dispute ses droits les plus sacrés, qu'on tente de mettre son clergé en rébellion contre lui, et qu'on le punit enfin de la fidélité de ses prêtres et de l'affection de son troupeau.

On a dit qu'il ne manquait que les supplices pour faire du régime qui pèse actuellement sur la Suisse une reproduction des saturnales de la Convention; mais l'absence même de l'échafaud constate un progrès dans l'art de tyranniser les hommes. Les chefs de la démagogie helvétique ont atteint leur but quand, après avoir mis, par crainte ou par dégoût, hors des charges publiques tous ceux qui seraient dignes de les remplir, ils se sont fait une litière de tous les avantages de la souveraineté. Aller plus loin, comme serait par exemple un appui donné au communisme, longtemps favorisé comme arme de destruction, ce serait rendre un soulèvement inévitable: il faut bien mieux contraindre pacifiquement tous les gens de bien à se renfermer chez eux avec une indi-

gnation chronique dans le cœur. C'est ce qui est arrivé à la partie honnête de la population protestante : on l'a chassée du forum, et elle s'est confinée dans l'intérieur des maisons : on l'a privée de son culte, et elle se passe de culte public.

Cela fait, on se tourne du côté des catholiques, et afin d'assurer à tout jamais la domination d'une minorité corrompue, on veut avoir raison du clergé par la prison et l'exil : mais ici la faction dominante va donner aveuglément contre un obstacle invincible. Toutes les illusions sont détruites, tous les faux-fuyants désormais impossibles, et le rôle glorieux des archevêques de Cologne et de Posen a commencé pour le pasteur suprême de la Suisse Romande. Les proconsuls, qui ont si aisément triomphé des pauvres méthodistes, ne savent pas ce que c'est qu'un prêtre ni un évêque ; et cette fois nous ne nous ferons pas illusion à nous-mêmes quand nous compterons sur la résistance des catholiques. L'Eglise n'a pas toujours des Judas Machabées à mettre à sa tête : le Dieu des armées nous apprend, par de dures leçons, à ne pas nous fier aux piques, comme des soldats de Mahomet ; mais il donne à ses sectateurs de ces vertus passives contre lesquelles s'émoussent tous les béliers de l'ennemi. Nous en attestons cette Angleterre, où trois siècles de persécution n'ont pu extirper la plante catholique, qui aujourd'hui recommence à fleurir à l'abri de la constitution politique fondée contre elle en 1688. Il en sera de même en Suisse, n'en doutons pas ; mais si l'issue finale est certaine, prions Dieu du moins qu'il abrège l'épreuve à ceux qui commencent à la subir.

On trouvera peut-être que nous avons parlé bien longuement d'une question étrangère, dans un moment où commence pour nous une crise plus grave peut-être que celles par lesquelles nous avons récemment passé ; mais la question ne nous est pas si étrangère qu'il semble au premier abord. La victoire de la démocratie helvétique a préludé à celle du parti qui, en France, lui était affilié. Une persécution religieuse du même genre semblait la conséquence de ce nouveau bouleversement, et en effet, partout où les passions populaires ont été en contact avec la Suisse , comme à Lyon, dans quelques parties de la Franche-Comté, et le long du cours du Rhône, l'esprit d'imitation s'est fait sentir dans le sens que nous redoutions le plus. Mais heureusement pour nous , l'assimilation s'en est bornée là. Dès la première heure, il s'est rencontré dans les conseils de la République des hommes au cœur droit et à l'âme vraiment religieuse, qui ont conjuré les éléments de désordre et assuré la paix de l'Eglise. Le peuple français , celui de Paris surtout, quoique soumis d'ailleurs à tant d'influences déplorables, a suivi d'instinct cette généreuse et intelligente impulsion. En un mot , l'Eglise est chez nous en dehors des agitations politiques ; rendons grâce au ciel de ce merveilleux résultat , et faisons tous nos efforts pour que rien ne soit changé, quoi qu'il arrive, à cette neutralité protectrice et compatissante.

Nous avons traversé de bien tristes jours, et nos angoisses sont loin

d'être calmées. La France a reçu une première et terrible leçon dans sa fortune : le siècle sacrifiait à Mammon, et voici, en un clin d'œil, notre pays presque réduit au rôle de mendiant et de banqueroutier. Nous sommes menacés d'une leçon non moins grave dans notre orgueil. Il y a dix mois, on regardait en pitié les peuples qui n'avaient pas su pousser aussi loin que nous la science des combinaisons politiques, et dans ce pays, qui n'a pas voulu du règne de la loi, nous sommes peut-être à la veille de voir les prétoriens se disputer l'empire ; mais quelles que soient nos peines et nos déceptions, tout ce que nous ressentons n'est rien en comparaison de ce que notre cœur éprouverait, si nous voyions nos prêtres exilés, nos pasteurs emprisonnés, nos temples envahis ou fermés. Tenons-nous donc pour bénis de Dieu, car le contraste est frappant entre l'immense désordre des esprits et le calme relatif de la société : ne nous hâtons pas, n'entraînons pas à notre suite le clergé français à maudire un régime qui tranche d'une manière si frappante, et par le point qui nous intéresse le plus, sur les phénomènes analogues de l'histoire des nations.

La France, au reste, n'est pas le seul pays où la liberté religieuse se manifeste par des signes consolants ; en regard de la Suisse, où commence la captivité des évêques, l'Allemagne nous montre le synode de Würtzbourg dont les délibérations exerceront, sans aucun doute, la plus grande influence sur l'avenir du Catholicisme dans ce pays. Pourquoi, depuis huit mois que le droit d'association a été si solennellement consacré parmi nous, les évêques français n'ont-ils pas devancé sur le terrain synodal ceux de l'autre côté du Rhin ? Ils avaient un grand avantage sur eux ; car au moins leur position n'était pas engagée par des formules d'exclusion, comme l'a été à Francfort celle du clergé germanique. Ne poussons pas trop loin la curiosité, et inclinons-nous devant la sagesse éprouvée de nos prélats.

La catastrophe qui met fin à l'insurrection viennoise nous fournirait aussi l'occasion de nous enquérir de l'état religieux de l'Autriche et de l'influence que le désordre des esprits, en matière de foi et de discipline, a exercée sur les résolutions de la démocratie parmi les victimes du joséphisme. De quelque côté que se prononce la victoire (et elle est déjà décidée en faveur des Slaves), l'Eglise catholique est sérieusement menacée. D'un côté, le représentant resté au fauteuil de l'Assemblée nationale, Schuselka, est l'introducteur du rongisme à Vienne ; de l'autre, Jellachich entraîne à sa suite des bandes de Reitzer ou Rasciens, qui se distinguent du reste des populations de l'empire par leur attachement au schisme grec. La cour, après avoir livré les congrégations et le clergé à la manie de destruction qui s'était emparée des imaginations viennoises, ne fera rien pour combattre ces tendances ; il lui suffira qu'on cesse de la menacer elle-même. Seuls les Tyroliens restent fermes dans leur attachement à l'Eglise universelle ; mais leur pays est peut-être la partie de l'empire d'Autriche qui s'en détachera le plus tôt, si le triomphe de

Windischgraetz n'arrête pas l'œuvre de dislocation déjà si prodigieusement avancée.

L'Assemblée de Francfort, qui déjà s'était si follement compromise dans l'affaire du Sleswig, nous paraît avoir commis une faute également considérable à propos des événements de Vienne. On sait comment les choses se passaient dans l'organisation du corps germanique qui suivit les événements de 1815. Deux puissances qui comptaient, l'une plusieurs millions, l'autre la plus grande partie de ses sujets en dehors de la nation allemande, la Prusse et l'Autriche, pesaient d'une manière exclusive sur les délibérations de la Diète. Le contre-coup des événements de Février a amené une réaction en sens contraire, et cette réaction a commencé, comme le système qu'elle combattait, par une exagération et une injustice. On a prétendu faire graviter dans l'orbite de la planète allemande, et au profit de l'influence germanique, toutes les populations dépendantes de l'Autriche et de la Prusse, quels qu'en fussent d'ailleurs l'origine, les mœurs et le langage.

Grâce à ce système d'envahissement, la question du duché de Posen est devenue inextricable pour la monarchie prussienne, et nous voyons les éléments étrangers et hostiles à l'Allemagne condamner à une annulation presque complète la portion germanique de l'héritage des Hapsbourg. L'Assemblée de Francfort a senti le coup, et sans oser soutenir ouvertement les révoltés de Vienne, à cause de la triste analogie de leurs méfaits avec les crimes commis sur les bords du Mein, elle a prononcé, à l'énorme majorité de 340 contre 76, cette sentence : « Aucune « partie de l'empire d'Allemagne ne peut rester unie à des pays non alle- « mands. » Puis 316 voix contre 90 ont ensuite décidé que : « si un pays « allemand avait le même souverain qu'un pays qui ne l'est pas, leurs « rapports réciproques devraient se régler d'après les principes d'une « union purement personnelle. » Le président de Gagern, dont le caractère droit et généreux avait contribué à fonder l'influence de l'Assemblée sur des principes intelligents et solides, s'est inutilement compromis en proposant une rédaction conciliante et dilatoire. Avant que l'on n'en vînt aux voix, il a retiré sa proposition, infailliblement destinée à un éclatant rejet.

Ainsi, quand les tronçons de la monarchie autrichienne cherchent à se rejoindre, c'est l'Assemblée allemande, elle qui a élu pour vicaire de l'empire un archiduc, qui en prononce de nouveau la séparation ! Ainsi, les Allemands des provinces héréditaires auront à choisir entre la subordination à l'influence slave et l'annulation de la grande capitale qui a fait jusqu'ici leur richesse et leur orgueil ! Les esprits sages qui composent la *droite* de l'Assemblée de Francfort ont vainement protesté contre cette fatale décision.

L'unité de l'empire se trouve soumise à une cruelle alternative. Pour que les provinces autrichiennes continuent de s'y rattacher par une fusion complète comme celle que l'Assemblée aurait en vue, il faudra

ranimer ces semences démagogiques, dont la contagion finirait par ruiner à Francfort l'empire des idées modérées qui seules peuvent sauver l'Allemagne de l'épreuve d'un régime de terreur. Si, au contraire, comme il semble aujourd'hui vraisemblable, le corps germanique se trouve amoindri d'un membre aussi considérable que l'Autriche, il devient impossible d'empêcher le parti prussien de prendre le dessus ; et alors, quelque soit le caractère de ce revirement, république ou monarchie, la guerre acharnée, la guerre de Trente-Ans, recommence entre le nord et le midi de l'Allemagne, si longtemps et si profondément antipathiques ; de sorte qu'une idée éminemment conservatrice, celle de l'unité, n'aura servi qu'à rallumer les brandons de la guerre civile.

On ne peut se dissimuler en même temps que l'accumulation de ces impossibilités n'ajoute chaque jour à la prépondérance de l'épée, si décisive à Vienne comme à Milan. Pareille chose arrivera infailliblement en Prusse, pour peu que l'Assemblée de Berlin continue de se laisser gouverner par l'émeute, qui singe si pitoyablement nos scènes parisiennes. L'armée se dessinera d'une manière plus significative ; le long bras de la Russie s'étendra encore de ce côté.

Nous ne pensons pas à l'étranger, et pourtant c'est là peut-être qu'est le plus gros de la question.

C'est en vain d'ailleurs que nous avons rendu notre publication plus fréquente : il nous est impossible de suivre toutes les variations du thermomètre politique. L'Assemblée, prise d'une crainte fiévreuse, multiplie les précautions pour rendre un 18 brumaire impraticable, et les gens qui ont levé la bannière de Louis-Napoléon se vantent d'être menacés d'un 18 fructidor. Au milieu de ces agitations, et comme si elles ne suffisaient pas pour ajourner toute confiance, un homme de lettres, M. Félix Pyat, apporte froidement à la tribune un discours limé pendant un mois, où les plus odieux aveuglements du désordre sont courtisés avec une servilité sans exemple. Qu'on relise ce que nous avons écrit depuis quelque temps sur *l'impunité des écrivains :* on ne trouvera, dans ce discours à la Blanqui, qu'une trop juste application de ces remarques.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

DE LA RÉFORME JUDICIAIRE.

On se rappelle le cri du peuple de Venise: *Giustizia in palazzo è pane in piazza!* Il est un besoin de réformes morales non moins urgent à satisfaire que le besoin de réformes matérielles. S'il est vrai que le droit, suivant la belle définition de Dante [1], n'est autre chose que l'expression de ces rapports des hommes entre eux, sur lesquels repose la société tout entière, *hominis ad hominem proportio, quæ servata servat societatem;* il ne saurait y avoir de question plus vitale que l'organisation du droit, c'est-à-dire l'administration de la justice. Aussi voit-on, dans notre histoire contemporaine, toute réforme sérieuse des institutions politiques avoir son retentissement dans l'ordre judiciaire.

La loi du 24 août 1790 porte l'empreinte d'une sagesse remarquable dans beaucoup de ses dispositions, demeurées aujourd'hui en pleine vigueur, telles que la création de la justice de paix et du tribunal de cassation, où se reflète cet esprit de réforme généralement modéré, ce sens à la fois novateur et pratique, qui caractérisent les actes de l'Assemblée constituante. Mais déjà des tendances ultra-démocratiques s'y font jour, dans l'application de l'élection populaire à la magistrature de tous les degrés, et dans la suppression de tout tribunal supérieur autre que le tribunal de cassation. Le 22 septembre 1792, la Convention, à peine installée, renouvelle tout le personnel judiciaire et supprime toutes les conditions de capacité. *Le peuple,* dit Danton, *ne veut pas de ses ennemis dans les emplois publics; laissez-lui donc la faculté de choisir ses amis.* On sait que la constitution de 1793 supprimait le nom même de juge, et établissait des *arbitres publics* élus tous les ans par le peuple. Si cette constitution ne fut pas mise en vigueur, les représentants du peuple dans les départements agirent du moins suivant son esprit, en contraignant souvent les parties à choisir des arbitres pour trancher les contestations qui les divisaient: application touchante de la fraternité révolutionnaire. Lorsque la Convention, éclairée par une sanglante expérience, commença à revenir à des idées plus modérées, elle essaya, dans la constitution de l'an III, qui fonda le régime directorial, de ren-

[1] Dans son traité *De monarchiâ.*

dre un peu de force à la magistrature. Voulant fortifier l'action judiciaire en la centralisant, mais n'osant pas encore rétablir des tribunaux supérieurs, elle reporta au chef-lieu de département le siége des tribunaux civils, établi par l'Assemblée constituante au chef-lieu d'arrondissement. Malheureusement cette combinaison avait l'immense inconvénient de multiplier énormément les frais, en éloignant la justice des plaideurs ; aussi n'a-t-elle pas survécu à la Constitution de l'an III, et la proposition faite récemment[1] de ressusciter les tribunaux de département a-t-elle été repoussée à peu près unanimement par l'opinion des hommes éclairés.

Les bases de l'organisation actuelle, telle qu'elle vient d'être maintenue par la constitution de 1848, ont été posées lors de cette grande réorganisation sociale, auquel le gouvernement consulaire a eu la gloire de présider. La Constitution de l'an VIII, en substituant des juges nommés à vie par le premier consul aux juges temporaires et électifs des constitutions précédentes, a mis enfin la magistrature en dehors de l'action révolutionnaire. Par l'institution des tribunaux d'appel, devenus plus tard *cours impériales*, puis *cours royales*, elle a rendu à l'appel, véritable loterie judiciaire dans le système où les tribunaux civils étaient juges d'appel les uns à l'égard des autres, le seul caractère qui puisse le justifier, celui d'un contrôle hiérarchique. Complément indispensable d'une réorganisation sérieuse de la justice, les études de droit on été rétablies par la loi du 22 ventôse an XII ; cette loi a posé des conditions de capacité, insuffisantes peut-être aujourd'hui, mais en harmonie avec ce que permettait à cette époque l'état de l'instruction, renaissant à peine de la crise révolutionnaire. Les magistrats furent généralement bien choisis sous le Consulat et sous l'Empire. Mais les tendances despotiques de Napoléon se révélèrent dans le sénatus-consulte du 12 octobre 1807 ; il y fut décidé que les provisions à vie ne seraient délivrées qu'après cinq ans d'exercice, *si Sa Majesté*, porte le texte, *reconnaît qu'ils méritent d'être maintenus dans leur place*. Il s'est cependant trouvé tout récemment un représentant du peuple pour soutenir devant l'Assemblée nationale cette étrange théorie d'une *magistrature à l'essai*.

C'est la Charte de 1814 qui a rétabli le principe de l'inamovibilité de la magistrature, legs d'anciennes traditions qui remontent au règne de Louis XI. Par une fâcheuse compensation, un article, glissé en quelque sorte inaperçu dans la loi des finances de 1816 (car rien n'indique que

[1] Dans le projet de la commission instituée par le gouvernement provisoire pour préparer une loi sur l'organisation judiciaire. Ce projet a complétement avorté.

le législateur ait eu conscience de la gravité de l'innovation introduite par lui dans l'économie de l'Etat [1]), a amené le rétablissement de la vénalité des charges, source de nombreux abus, surtout dans ces dernières années. Enfin le principe de l'inamovibilité de la magistrature avait reçu en 1830 la consécration la plus éclatante, puisqu'il avait survécu à un changement de gouvernement. Aujourd'hui l'Assemblée nationale paraît disposée à assujétir les juges à une nouvelle institution, c'est-à-dire, pour parler net, à une épuration politique. Parce que certaines individualités se sont compromises au service du pouvoir qui vient de tomber, on veut frapper le corps tout entier. Il est fort à craindre, comme le disait M. de Fontaine à la tribune, dans la séance du 23 octobre, que les nouveaux choix ne soient pas heureux et que de longs et loyaux services ne soient méconnus pour faire place à des ambitions cupides. Ainsi, les juges ne seront plus désormais inamovibles que jusqu'à la prochaine révolution ; ce qui, dans le temps où nous vivons, ne promet guère à leurs fonctions que la durée d'un bail assez court. Dieu veuille que la nouvelle magistrature ainsi constituée soit plus respectée que l'ancienne! Mais ce ne sont là, dit-on, que des questions transitoires. Peu importe le sort des magistrats actuels, pourvu que la magistrature soit bien organisée à l'avenir. Ce serait cependant être bien aveugle que de ne pas comprendre toute l'importance, au point de vue de l'avenir, de la décision qui va être prise. Autant le maintien de l'inamovibilité a été une puissante garantie d'ordre en 1830, autant le renversement de cette barrière en 1848 offrirait de péril pour la sécurité sociale. Le bouleversement des situations les plus respectables deviendrait un puissant stimulant pour les ambitions non satisfaites, qui se prépareraient à exploiter à leur tour, de la même manière, les révolutions futures. Chose étrange! on s'est plaint, non sans quelque raison, de l'invasion de la politique dans l'administration de la justice et l'on prétend corriger cet abus en opérant une épuration de la magistrature, dictée par des vues toutes politiques! Si l'Assemblée nationale est assez aveugle pour prêter les mains à cette épuration, dont les conséquences funestes ne tarderont pas à se faire sentir, que du moins on n'ajoute pas l'outrage à l'iniquité, et que l'on ne marchande pas aux magistrats expulsés d'une position réputée inamovible l'indemnité qui leur est allouée, en les contraignant, pour y avoir droit, à jus-

[1] Les exposés des motifs, les rapports faits aux deux chambres, sont complétement muets sur l'article 91 de la loi du 28 avril 1816. Cet article, voté sans discussion, a permis à certains officiers, soumis à un supplément de cautionnement, de *présenter des successeurs à l'agrément de Sa Majesté.*

tifier de leur indigence ! Il faut protester, au nom de la pudeur publique, contre cette restriction injurieuse apportée au principe de l'indemnité par le projet de loi sur l'organisation judiciaire actuellement soumis à l'Assemblée [1].

En étant aussi dur pour les services passés, peut-être parce qu'il n'y a point parmi les magistrats beaucoup de républicains de la veille [2], le projet assure-t-il aux justiciables des garanties sérieuses pour l'avenir ? Voyons quels sont les abus dont on se plaignait dans l'ordre judiciaire lorsqu'a éclaté la révolution de février; puis nous nous demanderons si les réformes proposées sont de nature à satisfaire la conscience publique et les vrais intérêts des justiciables.

Les abus auxquels nous faisons allusion sont, d'un côté, la rapidité scandaleuse avec laquelle s'opérait trop souvent l'avancement dans la magistrature, au détriment des droits les plus respectables ; d'un autre côté, en ce qui concerne la procédure, l'énormité des frais, qui rend la justice à peu près inaccessible, soit aux indigents, soit même aux citoyens peu aisés, énormité qui tient à une double cause : la vénalité des offices et le taux exorbitant des taxes judiciaires. Nous allons reprendre chacune de ces questions.

Sous le gouvernement de 1830, plus encore que sous les régimes précédents, les promotions judiciaires ont figuré *inter instrumenta regni*, suivant les expressions de Tacite. Ajoutons, et bien des faits à notre connaissance personnelle pourraient venir à l'appui de cette assertion, que les choses ont continué à marcher de même depuis la proclamation de la République. En dépit du décret qui défend aux représentants du peuple les sollicitations auprès des ministres, dans cette branche de l'administration comme dans toutes les autres, on voit toujours le patronage politique exercer plus d'influence que le mérite personnel du candidat. Comment faire cesser cet abus intolérable ? comment détrôner la plus honteuse des aristocraties, l'aristocratie de l'intrigue ? Les républicains *pur sang* ont proposé l'application du système électif aux fonctions judiciaires. On n'a pas oublié la *magistrature librement élue*, réclamée par les trop fameuses circulaires de M. Ledru-Rollin. Sans examiner quelle espèce de liberté on pouvait se promettre sous la pression des commissaires envoyés à cette époque dans les départements, il

[1] Le texte de ce projet et l'exposé des motifs sont insérés dans le *Moniteur* du 22 octobre.

[2] On sait que le projet a été rédigé sous la direction de M. Marie, ex-membre du gouvernement provisoire, avant l'entrée de MM. Dufaure et Vivien au ministère.

faut convenir que faire monter sur les tréteaux des clubs les aspirants aux fonctions de juge, c'était un singulier moyen d'en relever la dignité. Dans son vote récent sur la constitution, l'Assemblée nationale a eu le bon esprit de repousser l'élection populaire, même à l'égard des juges de paix : plus le juge est rapproché des justiciables, plus il importe que son avenir ne soit pas à la merci des coteries et des haines locales. On doit également applaudir au rejet de la disposition du projet de constitution qui faisait élire par l'Assemblée les membres de la Cour de cassation ; c'eût été encore là ouvrir la porte à l'envahissement par la politique du sanctuaire de la justice. La constitution a donc laissé la nomination des juges au pouvoir exécutif, et elle a bien fait, si l'on réussit à prévenir le retour des vices justement reprochés jusqu'ici à cette nomination. Les lois actuellement en vigueur n'exigent, pour les fonctions même les plus élevées de la magistrature, d'autre justification de capacité qu'un diplôme de licencié en droit, diplôme qui n'est qu'une faible garantie de l'instruction théorique du futur juge, et qui n'établit en aucune manière son instruction pratique. Aujourd'hui l'article 85 de la constitution annonce *un ordre de candidature et des conditions qui seront réglées par les lois organiques*. Or, que trouve-t-on dans le projet de loi dont vient d'être saisie l'Assemblée ? la nécessité d'un certain temps de stage dans les fonctions inférieures à celles auxquelles on aspire. A cette condition on peut être *candidat*, mais on ne nous dit point par qui sont présentés les candidats; et, au lieu de s'expliquer avec la clarté que demandait un point de cette importance, on s'en réfère purement et simplement au droit existant, dans lequel les présentations n'ont pas toujours lieu, et après tout ne sont point obligatoires pour le gouvernement. Il est d'autant plus nécessaire d'insérer dans la loi une disposition explicite à cet égard, que la Cour de cassation [1] n'a pas craint de demander des présentations et des candidatures qui ne lient point le ministre de la justice. Mais alors on sait parfaitement ce qui arriverait : les candidats présentés figureraient sur la liste *ad honores*, et les nominations seraient faites, en dehors de la liste, au profit de candidats recommandés par des titres ou par des services extra-judiciaires. C'est quelque chose sans doute, en présence de tant d'ambitions impatientes, de prescrire l'avancement hiérarchique. Mais ce n'est point assez, quand on songe à la tendance exclusivement politique de bien des choix qui ont affligé la magistrature. Et notamment, pour la nomination aux fonctions de juge ou de substitut, n'est-ce pas une garantie illusoire que l'*exercice de la profession d'avocat* pendant cinq ans ? Comment distinguer l'avocat

[1] Dans ses *Observations sur un projet de loi relatif à l'organisation judiciaire.*

sans cause de celui qui exerce sérieusement son état ? Pour mon compte, je regrette de tout mon cœur qu'on n'ait point saisi cette occasion pour faire revivre une institution salutaire, repoussée par d'aveugles préventions, je veux parler du *noviciat judiciaire.*

Un pareil noviciat, dit l'exposé des motifs, « ne serait pas en rapport « avec la forme de notre gouvernement. Destiner des jeunes gens à « l'exercice exclusif des fonctions judiciaires serait créer une classe en « quelque sorte privilégiée, qui se verrait arriver ainsi sans aucune « étude sérieuse à une carrière qui doit rester ouverte pour tous les « hommes laborieux et moraux. » Si ce raisonnement était fondé, il serait la critique la plus sanglante de l'*école d'administration*[1], création du gouvernement provisoire, à laquelle le ministre actuel de la justice a contribué pour sa part. Il faudrait dire également que destiner des jeunes gens à l'exercice exclusif des fonctions administratives serait créer une classe en quelque sorte privilégiée. Où irions-nous alors ? Il faudrait fermer l'Ecole polytechnique et toutes nos écoles savantes, puisque la supériorité fondée sur l'étude et sur le travail constituerait un privilége incompatible *avec la forme de notre gouvernement!* Le malheureux argument d'incompatibilité n'a pas réussi au gouvernement provisoire, lorsqu'il s'en est servi pour battre en brèche l'inamovibilité de la magistrature. Ce qui est incompatible avec la véritable démocratie, c'est le règne des sollicitations et de l'intrigue, règne plus florissant aujourd'hui que jamais, si l'on en juge par l'affluence des solliciteurs qui encombrent les ministères ! Y aurait-il donc absence d'*étude sérieuse* de la part du candidat qui, au lieu de se courber sous tel ou tel patronage politique, se préparerait à son état, suivant le plan indiqué par la Cour de cassation, dont je suis heureux, cette fois, de pouvoir invoquer l'autorité ?

« Ce n'est qu'à la longue et après bien des tâtonnements, dit-elle, « qu'un jeune magistrat qui n'a point été préparé à l'exercice de ses « fonctions par un enseignement ou un noviciat spécial, acquiert la con- « naissance réelle, et l'on peut presque dire la conscience de son état. « Les études qu'on exigerait d'un aspirant à la magistrature auraient pour « objet de lui donner une sorte d'expérience anticipée et de le préparer « plus particulièrement aux fonctions qu'il va remplir. Serait-ce trop de-

[1] A notre avis, la fondation d'une *école d'administration*, déjà longuement élaborée, sous le dernier gouvervement, par la commission des hautes études de droit, peut être éminemment utile. Mais il n'eût pas fallu l'implanter dans le Collége de France et l'organiser de manière à y faire prédominer l'étude des sciences exactes, aux dépens de la connaissance, bien autrement essentielle, des lois du pays.

« mander que d'exiger qu'il s'informât de l'histoire des institutions judi-
« ciaires de son pays, et qu'il apprît à les comparer avec les institutions
« des autres Etats ? Qu'il s'inspirât de la vie des grands magistrats dont la
« France s'honore, afin d'avoir toujours présents à l'esprit leurs magni-
« fiques exemples ? Que nourri des principes du droit des gens, il envi-
« sageât cette science de la loi des nations dans ses rapports avec l'ad-
« ministration de la justice, et qu'avant de faire de la jurisprudence, il
« remontât jusqu'à la philosophie du droit, s'enquît du véritable esprit
« des lois et suivît leur filiation dans les écrits de ceux qui parmi nos
« publicistes ont le plus tenu compte des progrès de la raison pu-
« blique ? »

Le noviciat judiciaire ainsi conçu, loin d'être incompatible avec la forme de gouvernement de notre pays, serait en parfaite harmonie avec les besoins de notre époque, qui réclame de toute part l'instruction professionnelle. Que les jeunes licenciés soient admis à ce noviciat à la suite d'un concours subi après le terme de leurs études de droit, et l'on obtiendra une pépinière de la magistrature, fondée sur le travail et sur la science. Et après tout, serait-ce une pensée vraiment démocratique que de laisser languir l'autorité judiciaire, tandis que l'on travaillerait à fortifier l'administration ?

J'arrive à une autre plaie beaucoup plus délicate, sur laquelle le projet de loi garde le silence, et à laquelle nul n'a encore osé toucher depuis la révolution de février : je veux parler de la vénalité des offices. Certes un des priviléges de la richesse le moins justifiable aux yeux de la raison, c'est celui de pouvoir acquérir une charge d'avoué, de notaire, etc., inabordable pour le mérite pauvre, surtout dans les temps de prospérité, où l'on a vu la valeur des offices atteindre des taux tout à fait exorbitants. En se rappelant combien était coûteux avant les derniers événements l'accès des professions réputées libérales, on est tenté de répéter ce que disait Loiseau, dans son traité *des Offices* (l. III, ch. 1) :
« C'est une grande honte aux gens de lettres d'avoir tellement laissé
« enfler le vent de l'ambition dans leurs longues robes que, sans mettre
« leur science en compte, ils se sont eux-mêmes donné la loi d'acheter les
« offices au triple des financiers. Mais plusieurs des uns et des autres
« font ce qu'ils peuvent pour retirer bientôt par le menu, soit sur le
« roi, soit sur le peuple, l'argent qu'ils ont déboursé pour leurs offices,
« et il y en a qui se hâtent tant qu'ils se mettent en danger de se rom-
« pre le col. »

Ajoutons que, par une compensation dont les clients n'ont guère à se louer, ces offices exigent peu d'instruction scientifique. Ainsi, pour être avoué, il suffit d'avoir étudié le droit pendant un an, et pour être

notaire on ne vous demande aucun diplôme, mais seulement la justification d'un certain temps de cléricature. Voici, du reste, comment les effets de cette vénalité ont été appréciés, peu de temps après sa réapparition dans nos lois, par un homme peu suspect de démagogie, par M. Pasquier, garde-des-sceaux en 1817 ; il s'exprimait ainsi dans une circulaire officielle : « On se plaint avec raison que le prix des traités « que font les officiers ministériels avec les sujets qui se proposent « de leur succéder excède de beaucoup la proportion des produits de « leur état. Les successeurs, qui sont souvent des jeunes gens sans ex« périence, contractent des engagements dont ils sentent bientôt toute « la dureté. Privés, par ce surcroît de charge, de moyens honorables « d'existence, plusieurs cherchent des ressources dans des opérations « étrangères à leurs fonctions et qui compromettent leur considération « personnelle ; d'autres, et le nombre en est assez grand, ne craignent « pas d'ajouter à leurs profits par des exactions ; une cupidité hon« teuse remplace tous les jours la modération et le désintéressement « dont ces officiers devraient faire profession. » Il y a sans doute toujours eu, et il y a encore parmi les officiers ministériels, bien des hommes honorables, que ce blâme ne saurait atteindre. Mais il est certain que, de 1817 à 1848, le prix des charges n'avait fait qu'augmenter, et que les abus signalés par la circulaire s'étaient développés dans la même proportion. N'est-il pas déplorable de songer que la crise financière de cette année a fait plus de victimes parmi les notaires que parmi les agents de change, et qu'ainsi le notariat, cette ancienne providence des familles, est devenu plus fécond en piéges pour les capitaux trop confiants que le *terrain mouvant du tiers consolidé?*

Et cependant le gouvernement provisoire, si hardi lorsqu'il s'agissait de mettre en suspicion la magistrature, comparativement fort inoffensive , n'a point osé, je ne dis pas résoudre, mais mettre à l'étude la question de la propriété des offices. Aujourd'hui le ministre de la justice, tandis qu'il propose de remanier complétement le personnel des juges, mentionne avec un sang-froid imperturbable, dans l'exposé des motifs du projet, *la propriété des offices ministériels.* Ainsi, il faudra respecter comme un droit sacré l'acquisition à denier comptant d'une charge publique, mais il sera permis de faire table rase des juges inamovibles ! Quel est le mot de cette énigme? C'est que les officiers ministériels ont une influence électorale que ne possèdent pas les magistrats.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Je ne prétends point, sans doute, qu'il faille abolir brusquement et sans indemnité une organisation vicieuse, mais qui a été consacrée par

les lois. Il ne faudrait point agir envers les titulaires d'offices plus durement qu'on ne l'a fait envers les propriétaires d'esclaves. Je reconnais qu'on a laissé échapper le moment favorable pour cette réforme dans les premiers jours qui ont suivi la Révolution, et que les difficultés ont grandi aujourd'hui que notre jeune établissement républicain s'applique à ménager toutes les positions, et s'effraie, non sans raison, à la pensée de nouveaux sacrifices pour le Trésor. Divers systèmes ont été proposés à ce sujet, et notamment une mesure transitoire, qui consisterait à mettre à la charge des nouveaux titulaires un certain nombre d'annuités, destinées à servir, sans aucun déboursé de la part de l'Etat, une pension au profit de leurs prédécesseurs. La discussion de ces systèmes nous entraînerait trop loin. Seulement, que les intéressés y prennent garde. C'est pour s'être refusé à une transaction raisonnable qu'on est souvent victime plus tard de mesures violentes. La vénalité des offices est une des formes les plus odieuses de l'aristocratie de l'argent, et il y a péril à laisser ce juste sujet de réclamation aux montagnards et aux socialistes, toujours prêts à accuser la Révolution de stérilité. En s'obstinant à maintenir un état de choses que l'on peut dire, cette fois avec plus de justesse, *incompatible avec la forme de notre gouvernement*, on s'expose à aboutir quelque jour à la suppression sans indemnité des offices vénaux.

Enfin, il me reste à signaler une lacune grave du projet de loi, en ce qui concerne la nécessité, plus urgente que jamais à notre époque, d'aplanir les obstacles qui s'opposent à l'exercice judiciaire des droits des indigents. Dans l'état actuel des choses, il arrive souvent qu'une séparation de corps n'est pas demandée, qu'une réclamation d'état n'a point lieu, parce que les intéressés se trouvent dans l'impossibilité de supporter les frais du procès. Quant aux droits pécuniaires qui ont un caractère litigieux, ignore-t-on qu'une ignoble spéculation sur la misère en dépouille habituellement à vil prix ceux qui n'ont pas le moyen de les faire valoir? Est-ce là ce qu'on peut appeler l'égalité devant la loi ? Cette lacune sera comblée, nous l'espérons, par l'Assemblée nationale, puisque l'on a renvoyé à la loi organique l'examen d'une disposition présentée dans ce but par M. de Montalembert et par plusieurs autres représentants, lors de la discussion de la Constitution. On doit regretter cependant l'absence d'initiative de la part du gouvernement dans cette question, qui est fort délicate. On sait qu'il existe aujourd'hui pour les indigents un bureau de consultation gratuite auprès de chaque barreau, et que les causes jugées bonnes sont défendues gratuitement, tant par les avocats que par les avoués. Mais les frais d'avocat et d'avoué sont la moindre partie des frais judiciaires, et le plaideur pauvre

se trouverait dans l'impossibilité absolue de soutenir la meilleure des causes si les avoués n'étaient obligés, lorsqu'ils postulent pour un indigent, de supporter eux-mêmes les frais de timbre et d'enregistrement sur les fonds disponibles de leur bourse commune. On sent que cette ressource est limitée. Considérable à Paris et dans les siéges un peu importants, elle est presque nulle dans beaucoup de ressorts. Que résulte-t-il de là? Les procès des pauvres sont assurés de trouver des défenseurs, lorsque l'affaire est excellente; mais, toutes les fois qu'elle est douteuse, la Chambre des avoués s'abstient, et peut-on lui en faire un crime, lorsqu'il s'agit pour elle, non-seulement de donner ses soins gratuitement, mais de supporter des déboursés considérables? Faut-il admettre pour cela que la simple justification de l'indigence autorisera à plaider sans frais, ainsi qu'on le proposait à la Chambre des députés en 1838 [1]? Ce serait tomber dans l'excès contraire. Permettre au premier venu d'intenter un procès quelconque gratuitement, lorsque précisément il n'offrirait aucunes garanties à son adversaire, ce serait ouvrir la porte à toutes les vexations; beaucoup de contestations seraient soulevées uniquement pour faire composer un adversaire opulent. La dispense des frais ne doit donc être accordée qu'en connaissance de cause. D'où la nécessité d'une magistrature analogue à celle de *l'avocat des pauvres*, qui fonctionne depuis longtemps en Sardaigne et y produit les résultats les plus satisfaisants. Nous renvoyons ceux qui désireraient approfondir cette question si importante et d'un intérêt si actuel, aux recherches consciencieuses faites par M. Du Beux dans ses *Études sur l'institution de l'avocat des pauvres et sur les moyens de défense des indigents* [2].

Ce ne serait point encore assez, pour opérer une réforme complète, d'assurer la protection de la société aux citoyens dépourvus de toutes ressources pécuniaires. Il faudra encore venir au secours de ces existences plus nombreuses, hélas! chaque jour, qui se trouvent au-dessous de l'aisance, sans descendre jusqu'à la misère. Pour elles, les taxes judiciaires sont accablantes, car elles sont loin d'être proportionnelles. Les frais de timbre, les droits fixes d'enregistrement, les droits de greffe pèsent d'une manière bien lourde sur les causes d'une faible valeur. La Constitution de 1848 vient de déclarer d'une manière solennelle que la justice est rendue *gratuitement;* ce qui n'empêche point le trésor de réaliser des bénéfices considérables sur l'administration de la justice. Si la situation du budget ne permet point de songer à la suppression des taxes

[1] Voir le *Moniteur* des 24, 27 et 28 février 1838.

[2] M. Guignes vient de soumettre dans ce but une proposition au comité de la justice (*Gaz. des Trib.* du 9 novembre 1848.)

judiciaires, qu'on les rende du moins équitables, en proportionnant l'impôt à l'importance de l'objet du procès.

On voit qu'un projet de loi qui laisse en dehors de son cadre tant d'améliorations réclamées depuis longtemps par les bons ésprits n'a pas été inspiré par un sentiment bien profond des besoins de la société. En revanche, il insiste longuement sur une réduction dans le nombre des juges, tant des cours que des tribunaux, dictée par des vues d'économie un peu mesquines. Toutefois, quelque pénible sacrifice qu'imposent ces réductions à la magistrature actuelle, elles auront un avantage sérieux pour l'avenir, si l'on consent du moins à accorder aux magistrats conservés une rétribution honorable de leurs services. Ramener au taux le plus bas le traitement du juge, comme le proposent des esprits étroits et jaloux, ce serait aller contre les tendances d'une société démocratique ; ce serait, comme le dit fort bien le comité de la justice dans ses observations sur le budget de 1848, écarter le mérite pauvre au profit de la médiocrité opulente.

Je terminerai en signalant une disposition du projet qui caractérise bien une époque où, suivant les expressions de Lamartine, *c'est la vieillesse qui doit honorer la jeunesse.* Tout magistrat âgé de soixante-dix ans accomplis doit être mis à la retraite! Vainement aurait-il encore l'intégrité de ses facultés, et bien des jurisconsultes, comme Henrion de Pansey, les ont conservées tout entières beaucoup au-delà de cet âge, force est pour lui de se retirer et de faire place à nos jeunes démocrates. Il faut espérer que l'Assemblée, tout en prenant des précautions efficaces pour que la justice ne puisse s'affaiblir entre des mains débiles, ne s'associera point à d'aveugles préventions, et refusera de sanctionner cette proscription de la vieillesse.

E. Bonnier.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 11 novembre 1848.

Il faut nous expliquer sur les candidatures à la présidence. Ce n'est pourtant pas chose facile ; car jamais les esprits n'ont été plus divisés. Et, quand nous parlons de division, il ne s'agit pas seulement des partis qui luttent dans le pays : une telle divergence d'idées est l'état normal de la société. Le dissentiment est bien plus profond : il pénètre dans les familles, il sépare ceux qu'ont unis jusqu'à présent les sympathies et les préjugés de la même opinion.

Toutefois, nous devons signaler quelque chose de plus profond encore que ce dissentiment : c'est l'incertitude, ou plutôt l'incertitude est l'unique cause de cette prodigieuse discordance. C'est chose pénible, mais d'ailleurs ordinaire dans l'histoire ; il ne faudrait pas remonter bien haut dans nos souvenirs pour trouver d'autres époques où pas un des cantonnements de l'opinion publique, pas un des partis à prendre dans de graves péripéties n'a offert un asile sûr à la conscience des hommes honnêtes et éclairés. Ces temps ont un nom qu'on n'aime pas à rappeler aujourd'hui : ce sont les *guerres civiles*, où l'on rivalise de crime, et où les vertus éclatent dans les camps opposés.

Dans une telle situation, nous sentant chargés d'une responsabilité sérieuse envers les lecteurs qui nous honorent de leur confiance, notre premier devoir est de nous montrer rapporteurs aussi fidèles que possible. Avant de se hasarder à exprimer une opinion dans de pareilles conjonctures, on a besoin de l'établissement des faits comme d'un fil nécessaire pour sortir du labyrinthe.

On avait pensé que la question de la présidence serait comme une espèce de course au clocher entre toutes les ambitions rivales ; mais nous n'aurons point ce spectacle. Nous pouvons déjà donner la liste des coureurs qui ne seront point placés. A l'extrémité de la carrière, nous trouvons Raspail et Ledru-Rollin : les socialistes se réservent pour le premier, les montagnards adoptent le second. L'un et l'autre, le second surtout, auront tout juste autant de voix qu'il en faut pour entretenir la frayeur publique. La candidature de M. de Lamartine n'a pas plus de chances. On ne s'arrête pas comme on veut, quand on a commencé à descendre de si haut; c'est en vain que les discours les plus récents de cet enchanteur de paroles témoignent d'un retour décidé à des sentiments qu'on se plaisait, il y a six mois, à adorer dans M. de Lamartine quand il les avait déjà abjurés. Indépendamment de la distance qu'il a mise lui-même entre ses actes et le but qu'il voudrait atteindre aujourd'hui, il ne semble pas s'apercevoir assez de ses fautes pour qu'on se risque à le considérer comme à l'abri de celles qu'il aurait de nouveau l'occasion de commettre.

Chose beaucoup plus importante ! le parti modéré, le parti qui forme la majorité saine et éclairée du pays, n'a pu parvenir à s'entendre pour produire un candidat. Tous les noms qu'on a essayés, Molé, Thiers, Changarnier, Bugeaud se sont déjà éteints comme des météores sans consistance : celui du vainqueur de l'Isly a éclaté le dernier par une lettre dont les termes ont donné fort à réfléchir. Chose plus étonnante encore ! ce n'est pas la discorde qui affaiblit le parti modéré : la situation est si grave qu'on aurait eu raison de toutes les dissidences secondaires. Mais on ne fait pas la guerre avec un corps d'officiers seulement; il faut des soldats pour remplir les rangs, et ici les soldats ont leur candidat à eux, sur le choix duquel ils se dispensent de consulter leurs chefs, et de cette situation qu'il fallait bien s'attendre à voir sortir tôt ou tard du suffrage universel, il résulte qu'une grande partie des officiers s'apprêtent à marcher en serre-file derrière leurs soldats.

La loi nous défend de dire du mal du suffrage universel : aussi l'on comprend notre réserve. Toutefois nous ne serons pas seulement prudents, nous serons justes. Précipités tout à coup dans un océan inconnu, nous nous sommes confiés aux bons sentiments des masses, et sauf quelques exceptions effroyables ou déshonorantes, les choix du suffrage universel ont répondu à notre attente. Pour atteindre ainsi du premier coup un but qui eût paru chimérique il y a dix mois, nous n'avons eu qu'à invoquer le germe d'honnêteté qui est déposé au fond de tous les cœurs, quelle que soit l'enveloppe extérieure des hommes. Pour repousser ceux qui disent, avec plus ou moins de franchise : *La propriété, c'est le vol*, il nous a suffi d'un axiome très-simple : *Ceux qui attaquent la propriété sont des voleurs ;* et cette parole a été entendue d'un bout de la France à l'autre, sauf les gens véreux, les fous, les niais et les peureux qui, n'en déplaise aux misanthropes, ne forment pas la majorité entre Dunkerque et Marseille.

Mais, dans la circonstance actuelle, ce n'est plus la conscience qu'il faut invoquer pour éclairer les hommes, c'est le raisonnement, c'est l'expérience, et nous avons été devancés dans tous les esprits incultes par un travail qui a duré trente ans, travail de regrets, de taquinerie, de roman substitué à l'histoire, de succès cherché dans la route facile, afin de se dérober à la peine d'aspirer plus haut. Pour montrer jusqu'à quel point était poussé sous ce rapport l'aveuglement, non-seulement des hommes de l'opposition, mais encore des pouvoirs publics, il nous suffira de citer deux exemples.

La Restauration avait continué les monuments commencés sous l'Empire, en tâchant de leur donner une destination nouvelle et sans doute trop ambitieuse. Sans porter atteinte à l'honneur d'un prince qui avait alors déployé deux grandes vertus, le courage dans le combat, la modération après la victoire, on peut dire que le Trocadéro ne suffisait pas à une montagne de pierre comme l'Arc-de-l'Etoile. Après 1830, il fallu songer à une autre dédicace : revenir aux fanfares de l'empire, ç'aurait

été un singulier début pour le système de la paix à outrance ; il y avait d'ailleurs, parmi ceux qui pouvaient alors influer sur la décision, quelques hommes assez fiers pour croire qu'on ne se décernait pas à soi-même des arcs de triomphe, tant que Germanicus n'avait pas repris les enseignes sur les descendants d'Arminius. On conçut alors la pensée de consacrer l'arc aux seules victoires dont le fruit ne fût pas effacé, c'est-à-dire à celles qui avaient sauvegardé l'indépendance du territoire. Sous l'influence de cette détermination, les plans sont arrêtés, les travaux sont distribués, lorsque survient un ministre *empanaché d'impérialisme*, qui bouleverse toute l'économie du projet. C'en est fait : le souvenir enivrant des conquêtes déborde sur la pure et sainte idée de la défense nationale ; nous avons vu les restes mortels du conquérant, au milieu d'honneurs qui ressemblaient à l'apothéose, faire halte sous ce monument où la sculpture avait déjà divinisé son image. Il est vrai que le ciel, comme pour protester contre un tel abus de la gloire, — et peut-être aussi pour retarder de huit ans une révolution, — avait subitement accumulé autour du catafalque impérial toutes les glaces de la campagne de Russie.

Autre exemple en sens contraire, et cependant tout aussi instructif : on se rappelle qu'en 1814 quelques insensés étaient venus mettre la corde au cou de la statue impériale, et l'avaient fait descendre de la fameuse colonne, tandis que les soldats étrangers, témoins de cet outrage, haussaient de pitié les épaules. L'idée de rétablir l'effigie de Napoléon sur la colonne était juste et pieuse : c'était une leçon à donner à cette manie de destruction qui croit effacer l'histoire en portant la main sur ses monuments. Mais alors il fallait s'en tenir à la pensée de la restitution : fondre un nouveau bronze, si le modèle s'en était conservé, l'imiter le plus religieusement possible, s'il avait été détruit. On ne se chargeait pas ainsi d'une responsabilité inutile ; on ne donnait pas une date nouvelle à un monument que la liberté constitutionnelle avait un si grand intérêt à reléguer dans le passé. Cette fois pourtant, le seul conseil qui fût digne et sage ne fut pas même discuté : on fit du *chauvinisme*, on prostitua le plus grave des arts à la redingote grise et au petit chapeau : on rendit ridicule un monument auguste avant qu'il ne devînt dangereux. Ces jours derniers, dans un hôtel de la place Vendôme, on discutait les chances d'une des deux candidatures qui partagent actuellement la France. Le personnage intéressé ouvre la fenêtre de son appartement, et, montrant du doigt la statue imaginée par M. d'Argout : *Voilà*, dit-il, *le grand Electeur !*

Peu s'en est fallu que M. Thiers ne s'exprimât de la même façon dans son discours de la rue de Poitiers, qui a si vivement ému l'opinion publique. Il a parlé de *l'entraînement du pays vers le prince Louis Bonaparte*, et nous le soupçonnons fort d'avoir voulu engager le vote d'abstension auquel la réunion se voyait contrainte par sa division même, jusqu'à des conséquences qui n'étaient, pour ainsi dire, dans la pensée de personne. Malgré cette ruse, la situation se comprend, sans qu'il soit

nécessaire de l'expliquer longuement. Les raisons qui ont fait jusqu'ici l'homogénéité de la réunion ne sont pas détruites, parce qu'il survient une complication impérieuse qui ne répond pas à la pensée des hommes d'expérience. Les deux seules candidatures qui prévalent sont une tyrannie de la nécessité ; ceux qui trouvent des inconvénients graves à l'une comme à l'autre n'ont pas même la ressource de s'abstenir : car en désertant le scrutin, on peut le livrer, comme il est arrivé deux fois à Paris, à l'esprit de haine et de bouleversement. Il faut donc choisir ; mais la séparation qui va s'opérer forcément entre des hommes convaincus de la nécessité de s'entendre, n'avait pas besoin d'être constatée par un vote solennel. Interpréter le silence de la réunion dans un sens exclusivement favorable à l'un des candidats, c'est transformer un conseil de la sagesse en une intrigue subalterne. Il nous semble qu'en se montrantsi pressé M. Thiers a fort ravalé la position qu'il avait conquise depuis quelques mois, à force d'habileté de sa part et de sottise du côté de ses adversaires.

D'ailleurs, ce n'est pas la *rue de Poitiers* qui fera l'élection du président; ce ne sera pas même l'Assemblée : car bien qu'elle n'ait qu'à demi reculé devant cette usurpation, le pays n'attend pas son impulsion pour prendre son parti. Seulement l'Assemblée s'obstine à rester pour surveiller l'opération, ou ponr la faire tourner au profit de ses inclinations.

Cette prétention d'une chambre qui a rendu d'immenses services, mais qui a fait son temps, à prolonger son existence, est une des fatalités de la situation. Un homme qui a marqué au milieu des circonstances actuelles par la supériorité de son jugement, M. de Falloux, a voulu arrêter l'Assemblée constituante sur le bord du précipice : il n'y a pas réussi. Souverains une fois dans leur vie, beaucoup de représentants ont tenu à épuiser jusqu'à la lie la coupe de la souveraineté. Ajoutez à cela l'imperfection de l'acte constitutionnel, imperfection dont chacun a la conscience. Dom Préjugé et dame Routine s'étaient assis au cœur de la majorité ; grâce à leur influence, tous les principes dont la solution nette importait à la cause du progrès sont restés dans les nuages. Nos représentants ont eu tout juste assez de force pour repousser ce qui tuait à la fois la société et la République ; ils ont ajourné ce qui devait ranimer l'une et faire vivre l'autre. Si les lois organiques sont manquées, la Constitution croule avec elles ; si au contraire on parvient à les faire passablement, on aura ajourné de six mois peut-être le bienfait le plus clair de la Constitution, et, pendant cet intervalle, livré le sort de la République à toutes les intrigues de la mauvaise humeur, à toutes les tentations du découragement et de la crainte.

Au premier abord, rien ne paraissait si simple que le parti à prendre. L'Assemblée se serait donné des vacances ; les uns les auraient employées à leurs affaires, d'autres à celles de leur candidat préféré ; c'était une seconde tentative pour en revenir à la manipulation de l'opinion des provinces au moyen des commissaires, malgré la sévérité de

la réprobation qui avait pesé sur la première. La Chambre se prononce encore une fois, poussée pour ainsi dire contre son propre penchant par le cri de sa conscience ; la prorogation est rejetée ; il était temps, car la baisse prodigieuse des fonds publics témoignait de l'inquiétude répandue dans la capitale ; ce qui n'a pas empêché le lendemain les représentants avides de congés de renouveler la prorogation sous une autre forme. C'est ainsi que le temps se gaspille, quand tous les efforts devraient être employés pour mettre à profit le peu de jours qui restent avant la date fatale du 10 décembre.

C'est encore une idée malheureuse que d'employer une partie des jours qui restent à la prétendue *rectification* du budget de 1848. Ce budget, malgré son empreinte monarchique, suffisait bien jusqu'à la fin de l'exercice. Afin d'aller au-devant d'un déficit de 600 millions, le comité des finances proposait 6 millions d'économie, juste un centième de la plaie, et l'effet de cette cautérisation imparfaite devait être de désorganiser partout les services, et d'obliger, entre autres, la plupart des établissements scientifiques à mettre la clef sous la porte ; aussi la plus grande partie de ce plan à la Procuste est elle déjà abandonnée.

Cependant le rapporteur de la commission de Constitution monte à la tribune pour annoncer une kirielle de lois organiques : chacune de ces lois, si on la discute sérieusement, devra prendre à peu près autant de temps que la Constitution elle-même. Probablement jusqu'à ce qu'il ait plu à l'Assemblée de clore ses opérations constituantes, le nouveau Président devra rester à l'attendre les bras croisés. Cette attitude passive n'est guère du goût des *victorieux*, même des victorieux par hérédité et sous bénéfice d'inventaire. On croit prévenir les collisions par articles comminatoires : autant vaudrait se fier aux châteaux que les enfants bâtissent sur le sable pour arrêter le mouvement de la marée.

La grande occasion a été perdue ; les principes essentiels des lois organiques ont été ou omis ou environnés de restrictions, ou même sciemment altérés par l'acte constitutionnel. Veut-on aujourd'hui réparer le mal autant qu'il est possible et augmenter les chances de la seule candidature sincèrement républicaine ? On le peut encore, selon nous, mais il n'y a pas de temps à perdre.

La cause socialiste est jugée : le manifeste de la Montagne, écrit par M. de Lamennais avec du fiel clarifié, lui donne le coup de grâce. La seule tactique de l'opinion *irréconciliable* consiste à présenter aux masses un idéal de bonheur, qui recule à mesure qu'elles avancent pour le saisir. Malgré l'obstination d'une telle manœuvre, nous croyons que le succès en est devenu bien difficile. Le nombre des désabusés doit augmenter chaque jour. On ne fera plus d'un cœur aussi confiant une nouvelle révolution pour retomber dans une misère encore plus profonde. L'égarement cesse donc par la force des choses, et le crime doute de lui-même.

Et pourtant il faut que la République se justifie par d'incontestables bienfaits.

Ne parlons pas de Paris. Sous un gouvernement républicain, Paris ne peut plus être ce qu'il était, et sa prépondérance doit perdre ce qu'elle avait d'abusif. Les socialistes et les montagnards avouent naïvement leur intention de continuer à faire gouverner la France par les émeutes de Paris, et d'expédier encore des révolutions au moyen du télégraphe. Le mouvement sur Paris des gardes nationales de toute la France au mois de juin, le premier de ce genre qui ait eu lieu dans notre histoire, est la réponse la plus péremptoire à une prétention heureusement surannée. Paris ne régnant plus sans partage, ne peut plus être le seul lien du ci-devant royaume, où la production et la dépense s'accumulent dans des proportions pléthoriques. Il faut de toute nécessité que Paris se vide, s'affaiblisse et s'éteigne en quelque partie.

Faites comprendre aux provinces qui non seulement jalousent Paris (ce qui serait peu de chose), mais encore qui lui en veulent mortellement, faut-il le dissimuler ? de l'établissement même de la République ; faites-leur comprendre que le premier effet de la restauration d'un trône serait de reconstituer sur de nouvelles bases l'influence exclusive de la capitale, et en même temps montrez-leur, à des signes manifestes, que vous avez compris le mal d'une centralisation effrénée ; donnez *vous-même* le signal d'une émancipation que tôt ou tard les parties intéressées sauront bien s'assurer à elles-mêmes : et les intrigues les mieux nouées, les entraînements les plus irrésistibles en apparence, se dissiperont comme par miracle.

Mais l'unité française, ce palladium de notre existence nationale, recevra donc une atteinte mortelle ; on détruira l'œuvre de Louis XIV et de Napoléon pour un fédéralisme qui n'a pas de racines dans notre histoire. En altérant les conditions de notre existence, on risquera d'en tarir la source. — Mais si vous craignez si fort que les intérêts généraux soient compromis, que ne faites-vous *d'abord* une loi des intérêts généraux ? Allez dans cette voie aussi loin que vos susceptibilités, que les traditions nationales, que le génie même du peuple français vous le conseillent ; ne laissez en question rien de ce qui concerne les garanties fondamentales de notre unité, les finances, l'armée, l'harmonie de la législation, l'effort commun d'un grand peuple dans les arts et les sciences. Portez la limite aussi loin que possible. — Mais fixez-la ! qu'on la connaisse enfin cette limite, et que tout ce qui restera en dehors soit désormais émancipé ; croyez-vous que cette charte-là n'en vaudrait pas bien une autre, et que le pays hésiterait à en témoigner sa reconnaissance par un vote franchement républicain ?

Ce serait aussi, nous en sommes convaincus, le moyen d'écarter le cauchemar de la banqueroute. Notre édifice financier s'affaisse chaque jour sous des causes que personne n'a encore su arrêter. La société qui ne veut pas reconnaître qu'un gouvernement constitué selon les idées modernes est horriblement coûteux, sent croître son effroi sous l'impression des apparences du budget. La conséquence naturelle de tout com-

mencement de décentralisation serait donc de détruire cette fiction ingénieuse au point de vue de l'ordre financier, mais détestable à celui de l'imagination populaire, qui accumule toutes les dépenses faites au nom d'un intérêt public quelconque, qu'elles aient trait à l'Etat ou aux départements, aux communes ou aux hospices. Les impôts sont de plus en plus odieux, non-seulement à cause de leur poids même, mais encore parce qu'il semble que tout ce qu'on donne soit destiné à s'engloutir dans le gouffre de Paris. Ce serait donc une mesure essentiellement salutaire que celle qui consisterait à ne plus laisser dans le budget de l'Etat que ce qui lui affère réellement ; le reste, en le répartissant dans les budgets particuliers des départements ou des communes, serait acquitté avec bien moins de murmures, chacun voyant désormais clairement à quoi s'employe l'argent qu'il donne. On a l'expérience de cette impression, par la facilité avec laquelle les aggrégations partielles s'imposent des contributions extraordinaires ; les communes font, sous ce rapport, des sacrifices inouïs, quand elles ont la certitude de dépenser pour elles-mêmes. Qu'il en soit ainsi désormais de toutes les dépenses purement locales ; que le budget de l'Etat en soit dégrevé : ce sera, pour commencer, une diminution de 600 millions, apparente sans doute comme la fiction que nous voudrions détruire, mais destinée à amener, avec la paix des imaginations, la résignation à supporter des charges nécessaires.

Vous le savez d'avance, il sera impossible de renouveler l'épreuve des 45 centimes ; et pourtant vous n'entrevoyez d'autre moyen de combler l'abîme de nos finances, que l'emprunt dont on a déjà abusé et qui ne sera pas possible sans un retour de confiance.

D'ailleurs, en posant la borne des intérêts généraux, l'économie à opérer sur les dépenses de pure centralisation sera la plus claire et la plus bénie de vos conquêtes.

Tout cela ne paraît difficile que parce qu'on n'y voit pas clair et qu'on a laissé le temps s'écouler sans prendre un parti résolu ; mais s'il est trop tard, l'Assemblée ne peut s'en prendre qu'à elle-même, et nous ne voyons pas trop pourquoi elle en ferait tomber le reproche sur un gouvernement qui est son émanation même.

Ainsi nous voyons chaque jour le général Cavaignac assailli d'ambassadeur parlementaires qui se succèdent, pour lui demander des déclarations catégoriques sur ses intentions présentes et futures. Il s'est enfin décidé à répondre, une fois pour toutes, par un manifeste sous forme d'instruction aux fonctionnaires publics, qui a paru dans les journaux d'hier soir. Plusieurs passages de cette pièce nous touchent sensiblement. Nous constatons surtout avec reconnaissance le langage religieux du général. M. Freslon n'est pas moins formel à cet égard dans la circulaire qu'il vient d'adresser au corps épiscopal, afin de demander un *Te Deum* pour le vote de la Constitution. Il rappelle à cette occasion les nobles paroles de M. Senard, dans son rapport sur le projet de décret

relatif à la *fête* de demain : « Dans toutes les circonstances solennelles « de la vie des nations, c'est vers Dieu que doit s'élever la première « pensée, et la consécraiion religieuse de l'acte qui va régir les desti- « nées d'un grand peuple est à la fois un hommage de reconnaissance « et une demande de protection. » Ces paroles sont sincères, parce qu'elles sont la conséquence d'une conduite généreuse et éclairée. A cette occasion, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit. Nous voudrions pour beaucoup qu'en fait de politique on se fût conduit avec autant de résolution et de bon sens qu'en matière de religion : la situation serait plus nette et le pays moins effrayé.

Mais le proverbe a toujours raison : *Aide-toi, le Ciel t'aidera !* Nous serons les derniers à méconnaître le principe de force et de durée qui appartient à tout gouvernement assez pénétré de sa propre faiblesse pour invoquer le secours du Ciel. Le caractère religieux des actes du gouvernement doit donc lui porter bonheur. Cependant il n'y a pas que des *Te Deum* à chanter pour bien faire, et la vraie religion se montre aussi bien dans une fermeté intelligente qui dirige l'action que dans les hommages extérieurs envers l'auteur de toute chose : Louis XIII mit loyalement son royaume sous la protection de la sainte Vierge ; mais auparavant il avait fait le siége de La Rochelle.

Je ne sais comment ce nom de Louis XIII est venu sous notre plume à propos du général Cavaignac. La Harpe a bien fait le parallèle de César et de Henri IV, ce qui était difficile à prévoir. Le fils de Henri IV, courageux de sa personne et possédant une haute et religieuse idée des devoirs de la royauté, était nerveux, maladif, à la fois irrésolu et passionné.... Mais ce n'est pas là qu'est le vrai et juste rapprochement. L'Assemblée n'a pas le droit d'accuser le général Cavaignac ; car, selon nous, elle trouverait difficilement un homme qui la personnifie plus complétement.

Le général Cavaignac est honnête et l'Assemblée est la plus droite que nous ayons eue depuis longues années ; c'est sa probité qui a fait sa force à défaut du talent qui est rare et des lumières qui sont restreintes.

On accuse à tort le général Cavaignac d'ambition personnelle; si l'ambition eût été le fond de son caractère, il n'aurait pas laissé échapper les belles occasions qui ont passé sous ses yeux. Nous n'appellerons jamais ambitieux un homme qui se maintient au poste où l'ont porté des circonstances qu'il n'avait ni prévues ni préparées. Depuis que le général est à la tête du pouvoir exécutif, il ne s'est pas présenté un jour où quelqu'un ait eu le droit de lui dire : « Retirez-vous ! le salut de la patrie l'exige. » S'il reste où il est, il peut répondre que tout le monde le veut, même ceux qui travaillent à le renverser.

L'Assemblée n'est non plus ni corrompue ni ambitieuse ; elle est encouragée à se perpétuer par une espèce de confiance torpide de l'opinion. Cela posé, les défauts communs du général et de l'Assemblée réagissent de l'un à l'autre. Ce qui manque surtout à tous deux, ce sont les moyens de gouvernement : le général n'en a pas proposé, l'Assemblée

n'en a pas dicté. On reste, on se prolonge avec des questions énormes qu'on ne sait comment résoudre ; l'arriéré du 15 mai et du 23 juin est presque impossible à liquider ; on flotte entre les hommes de toute couleur et de toute origine, depuis les conspirateurs de profession jusqu'aux serviteurs nés des régimes passés et futurs. L'administration des départements est une loterie ; les uns ont obtenu le bon numéro, les autres en sont restés aux *ravageurs* des premiers jours. Pourquoi ces préférences ou ces rigueurs ? Personne ne saurait le dire. La chose publique ne marche pas, elle charrie.

Nous signalerons donc un nouveau danger, c'est celui de la fièvre lente ; si la crise se dénoue au profit de ce qui existe, ce sera alors le tour de la maladie de langueur. Les conspirateurs seront découragés, les banquets cesseront faute de convives. La rue deviendra tranquille, elle l'est déjà ; mais l'herbe commence à y pousser, et nous arriverons peu à peu à la tranquille agonie de l'Irlande.

De même à l'extérieur : nous n'aurons pas la guerre ; la trompette dont on a tant joué depuis quinze ans est cassée ; le gouvernement actuel se recommande au suffrage des hommes sages par son amour de la paix : en revanche nous occuperons une place de plus en plus étroite dans les conseils de l'Europe ; à petit bruit, sans grands manifestes, on s'arrangera sans nous, par conséquent contre nous ; le cercle se resserrera autour de notre pauvre patrie, et nous perdrons jusqu'à la consolation de régner par les feuilletons, puisque les feuilletons ont été tués à l'avénement de la République.

Faut-il pour cela admettre le remède que nous offre l'intrigue impérialiste ? Dieu nous préserve de cette inconséquente faiblesse ! Comme catholiques, comme citoyens, comme amis éclairés de la liberté et de la paix, nous ne pouvons renoncer à la protestation que nous avons faite depuis trente ans contre un régime fondé sur le mépris de la justice et l'asservissement de la pensée.

Dans l'état actuel de l'Europe, nous la comprenons mieux avec la République chez nous qu'avec l'Empire. La conciliation est difficile, mais elle peut se faire : les peuples n'oublieront pas sans doute que les concessions libérales des princes sont dues à l'effroi causé par notre dernière révolution ; partout où les gouvernements sauront résister à la démagogie, nous aurons des amis qui nous sauront gré d'avoir renversé la monarchie, sans couronner le socialisme. La chose n'est pas impossible, même à Vienne, où pourtant on a donné beau jeu à la restauration du sabre.

Ainsi donc, obligés de choisir entre les tendances d'hommes que nous respectons et que nous aimons également, si le dilemme aujourd'hui posé continue de ne pas laisser d'autre issue, s'il faut voter à tout prix pour Cavaignac ou pour Louis Napoléon, nous devons le déclarer, tout en comprenant les motifs de ceux qui n'agiront pas comme nous : nous ne sommes pas du bord des gens qui jettent le manche après la coignée.

Mais nous ne sommes pas non plus du tempérament de ces enfants mutins qui croient avoir assez fait par des trépignements et des cris contre l'ordre de la nécessité. Une foule d'hommes qui n'ont, il faut en convenir, ni assez de résignation ni assez de prudence, profitent de la seule porte qui leur soit ouverte, pour sortir d'un état de choses qui jusqu'à présent n'a plus les avantages de la monarchie, et ne possède encore que les inconvénients de la République. Notre pays a fait cette énorme progrès qu'on y comprend enfin le danger suprême des conspirations. Les conspirations ne mènent à rien, et elles autorisent tous les excès du pouvoir. S'il s'était trouvé parmi les hommes honnêtes le moindre vestige de complot, soyez convaincu qu'on s'en serait déjà emparé au profit des plus mauvaises passions.

Mais cette conviction de l'inutilité et du danger des complots, c'est précisément ce qui donne tant de force à l'intrigue. L'intrigue peut s'emparer du suffrage universel, et à l'aide de l'élasticité de ce principe, proclamé encore une fois par le général Cavaignac comme l'unique base de notre état social, faire dériver légalement la République jusqu'au rétablissement de la monarchie.

Derrière les intrigants, nous avons les habiles qui tiennent du même tempérament, quoique plus contenus et pourvus d'une certaine dignité d'emprunt. On prête à un des grands habiles un mot que nous ne citons que comme une parabole : « Vous dites que Louis-Napoléon n'est pas « bon à grand' chose : il peut au moins nous servir de *balai.* »

A propos de balai, qu'on nous permette une citation bien courte ; c'est une histoire un peu ancienne, puisqu'on la trouve déjà dans Lucien. Un jeune homme s'était attaché à un magicien, qui lui avait montré comment on se passe de domestiques. Quand il avait besoin d'être servi, il habillait le balai ou la cruche de la maison, il prononçait quelques paroles, et aussitôt balai de trotter, cruche de courir à la rivière et d'en revenir toute remplie. Le magicien donnait chaque jour à son disciple ce spectacle divertissant, mais il refusait de le mettre en possession des paroles assez puissantes pour le produire. Poussé à bout par la curiosité, le jeune homme se cache derrière une porte, surprend une partie des mots magiques, ceux qu'il fallait pour mettre le balai en branle, et à peine le magicien a-t-il les talons tournés que son imitateur s'empresse d'éprouver la vertu du sortilége.

Tout va bien dans le premier moment ; le balai fait son office avec un zèle admirable, et son jeune maître se croise les bras ; le temps s'écoule néanmoins, et le balai marche toujours : il s'attaque à tout, il vide peu à peu la maison. Furieux de ne pouvoir l'arrêter, le magicien en herbe le fend en deux d'un seul coup ; peine inutile ! il y gagne deux serviteurs pour un, et de plus en plus empressés. Il s'abandonnait à tout son désespoir, quand le magicien rentra chez lui et mit à la porte son dangereux émule.

Les balais ne sont donc pas toujours si commodes que l'on pense.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Théologie dogmatique, ou exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique, par Mgr Thomas Gousset, archevêque de Reims [1]. T. I.

Un livre de théologie dogmatique peut s'adresser aujourd'hui à deux classes de lecteurs : aux laïques, pour compléter l'enseignement commun et en corriger les vices ; aux prêtres, pour les affermir dans la doctrine immuable de l'Eglise et leur apprendre le fort et le faible des hérésies de leur époque.

Jamais peut-être un tel livre ne fut si nécessaire qu'en ce moment, parce que la foi s'en va des lois et des mœurs publiques, et qu'en l'absence de la foi la véritable notion des droits et des devoirs s'altère graduellement dans la conscience des individus. Or, quand les choses en viennent là chez un peuple chrétien, levez la tête et voyez : c'est une moisson mûre pour la colère du ciel. La raison le dit, comme la foi l'enseigne ; car où Dieu n'a plus que des droits méconnus, l'homme n'a plus que des devoirs imaginaires. Le monde alors tombe en proie à des millions d'égoïsmes jaloux, et la société devient un peu de poussière qui se détrempe dans du sang.

Les habiles se flattent d'échapper, de leur personne, et de faire échapper les masses, à la rigueur de ces déductions; mais il y a dans les masses une telle quantité de raisons particulières et une telle conscience de leurs forces, qu'elles se précipitent, si on peut le dire ainsi, par les lois mathématiques, autant que par une libre audace, dans toutes les conséquences de leurs principes. Il est vrai, les habiles se jettent en travers avec un sceptre, un glaive et des arrêts de police, pour intimider le torrent; mais la logique *va son train* et le torrent *achève sa course.* Et l'on aurait droit de s'étonner du contraire; car enfin ou la vérité n'est rien, et alors il faut que la force se montre et fasse son œuvre; ou bien, si la vérité est quelque chose, il faut que tout ce qui est doué d'intelligence et de liberté, homme ou nation, ne puisse pas la braver impunément.

Or, la vérité n'a pas de forme plus obligatoire, ni plus salutaire, que la forme religieuse : c'est la doctrine de toutes les écoles philosophi-

[1] Paris, Jacques Lecoffre.

ques, aussi bien que l'enseignement de tous les sanctuaires; c'est la foi des peuples et la pensée de leurs législateurs. Il importe donc au plus haut degré de rappeler à l'étude et à la pratique du christianisme ce siècle de convictions molles et aplaties, ce siècle de transformations difficiles, sinon de dépérissement et de ruines. On a donc raison de dire qu'un livre de théologie dogmatique est utile, aujourd'hui surtout, à ceux qui peuvent savoir plus que leur catéchisme, ou qui sont appelés soit à mettre la main dans les affaires publiques de leur pays, soit à éclairer et soutenir la foi de leurs frères.

Tel est, quant à sa portée, l'ouvrage que publie monseigneur l'archevêque de Rheims. Cet ouvrage aura deux volumes; le premier seulement est paru; c'est celui-là même que nous avons à faire connaître.

L'illustre auteur établit et développe trois principaux points de la doctrine catholique : l'autorité des saintes Ecritures et de la tradition qui les explique et les complète, l'origine et les titres divins de la religion chrétienne, enfin la diviniié de l'institution qui, sous le nom d'Eglise catholique, est la seule forme véritable du christianisme. — Il y a dans le monde des livres que tous les siècles saluent avec vénération; qui, jugés même d'ensemble et à la première vue, dépassent tous les autres par la sublimité soutenue et l'harmonieuse unité de leurs doctrines, et qui sont le code d'une société non moins illustre par ses bienfaits que par sa force de résistance et d'expansion. Ces livres sont authentiques, intègres et véridiques, ou bien il n'existe plus aucune certitude historique et morale. — Or, ces livres rapportent que Dieu a parlé dès le commencement et fait ensuite parler aux hommes, qu'il a semé des miracles sur les pas de ses envoyés et leur a mis sur les lèvres des prophéties éclatantes; ils rapportent les enseignements du ciel touchant la nature de Dieu, les conseils de sa providence, l'origine et la destinée de l'homme, sa chute et sa réhabilitation. Ils rapportent encore que le Verbe éternel est venu, sous le vêtement de notre chair, converser parmi nous, qu'en lui toutes les espérances des temps anciens ont trouvé leur objet et leur terme; qu'il a donné de sa mission divine les preuves les plus irrécusables, enfin qu'il a ouvert les temps nouveaux avec une telle sainteté de vie, par une mort et une résurrection si prodigieuses, et au bruit d'une doctrine si grande, que l'univers entier se leva pour le suivre ou pour le combattre. L'histoire ajoute que, bientôt après, l'univers entier se fit chrétien. — Les chrétiens sont appelés à former une société visible, munie sans doute de ce qui fait l'essence d'une société spirituelle aussi bien qu'extérieure, et marquée de signes qui la distinguent de toute contrefaçon hypocrite. De là vient qu'elle est une, sainte, catholique et apostolique, qu'elle a un pouvoir

doctrinal, législatif, judiciaire et coercitif, et que la possession de ces titres et de cette autorité lui est garantie par l'action permanente d'une hiérarchie puissamment organisée. Or, de toutes les sociétés chrétiennes, il n'y a que l'Eglise catholique romaine qui se présente avec les signes voulus, et qui par conséquent réponde à l'idée de l'auteur du christianisme. Elle est donc divine, à l'exclusion de toute autre; et, parce qu'elle exige la foi en ses enseignements, elle est donc infaillible.

Cette analyse fait connaître non-seulement le livre, mais la méthode de monseigneur l'archevêque de Rheims. Esprit pratique et positif, il entre immédiatement dans les faits, qui ont bien, en matière de religion, leur éloquence et leur valeur; il va droit aux conséquences de ses principes à travers le moins de mots possibles; il laisse dans une sorte de demi-obscurité les questions qui ont vécu, pour mettre au premier plan et frapper de plus de lumière les questions contemporaines. Il n'a pas donné à son œuvre les allures de la polémique; fidèle au titre qu'il a choisi et à la pensée que ce titre révèle, il a fait une exposition des pensées et des dogmes de la religion catholique. Cela ne veut point dire qu'il passe par-dessus les objections et les erreurs qui se trouvent dans son chemin; il les renverse au contraire, mais avec la même concision qu'il apporte, d'ailleurs, dans l'énoncé et la démonstration des doctrines; il suppose que ses lecteurs ne sont pas étrangers à la philosophie, qu'ils ont une notion exacte du rationalisme et de ses théories, et qu'ils sont complétement édifiés sur les inventions de l'exégèse allemande. Est-il besoin d'ajouter que toutefois, dans cette marche expéditive, les conclusions de l'honorable auteur ne perdent rien de leur justesse, ni ses sentences de leur équité?

La *Théologie dogmatique* s'adresse, dans la pensée de Mgr l'archevêque, aux deux classes de lecteurs que nous avons indiquées. Et, en effet, elle convient éminemment à la plupart des gens du monde. Didactique sans sécheresse, assez étendue pour être complète, assez réduite pour ne pas demander de longues études, elle ne touche au côté métaphysique des questions qu'autant qu'il est nécessaire pour l'intelligence de la matière. Les qualités qui recommandent ce livre aux laïques sont bien un titre aussi auprès des ecclésiastiques, soit à leur début dans la théologie et lorsqu'ils ne sont pas encore familiarisés avec cette science, soit plus tard, au milieu des travaux du ministère pastoral, lorsqu'ils n'auront que de rapides instants pour raviver dans leur esprit les connaissances acquises. C'est à ce point de vue que la *Théologie dogmatique* est rédigée; car nous ne doutons pas que le savant archevêque n'eût adopté une autre méthode et marqué plus fortement la suite logique de ses

principales idées, s'il se fût proposé d'armer tous les prêtres des ressources qu'exige aujourd'hui la controverse catholique.

Ainsi, pour citer quelques exemples, Mgr de Reims n'aura pas voulu dépasser les bornes d'un livre élémentaire, en discutant les objections que soulève la chronologie des premiers âges. Toutefois, comme il n'y a pas moins de cent cinquante opinions, toutes fondées originairement sur les Ecritures et faisant flotter de 3616 jusqu'à 6484 ans la période de temps qui s'est écoulée de la création à la venue de Jésus-Christ, une courte explication de ce phénomène n'eût pas déplu sans doute à bon nombre de lecteurs. On doit attribuer au même besoin d'abréger la discussion ce qui est dit d'une manière absolue, p. 722, que *le gouvernement de l'Église est une vraie monarchie.* Il est probable qu'une exposition moins sommaire de l'organisation de la société spirituelle, une analyse plus détaillée de ses éléments constitutifs eût permis de mettre sous les yeux du lecteur ces conclusions : 1° que le gouvernement de l'Eglise est un gouvernement *sui generis* et qui n'a certainement pas son semblable ; 2° que s'il peut être comparé, sous certains rapports, aux gouvernements temporels, il se rapprochera de la monarchie, non pas simple, mais mixte et tempérée, par l'élément aristocratique ; et même Bellarmin prétend y reconnaître la présence de l'élément démocratique. Enfin plusieurs regretteront qu'avec la double autorité de sa science et de sa position, Mgr de Reims n'ait pas consenti à dévoiler la nature, le point de départ, les côtés vulnérables du rationalisme appliqué soit à la philosophie, soit à l'exégèse. Cependant, entre la foi des catholiques et l'incroyance des rationalistes, il y a un abîme immense qu'il faudrait sonder. Nos contemporains, individuellement, sont des pygmées, si l'on veut ; mais en masse ils opèrent un travail gigantesque. Les ravages de Luther, si grands lorsqu'on les envisage en eux-mêmes, semblent un jeu d'enfant lorsqu'on les compare aux démolitions d'aujourd'hui. En matière d'irréligion, le XVIIIe siècle, avec sa critique de détail et sa guerre à coups d'épingle, a montré plus de verve et de déloyauté ; le XIXe siècle, avec sa froide audace, fait des ruines plus grandes et humainement plus irréparables. Le Catholicisme est attaqué sur toute la ligne, non par voie de conséquence, mais directement et dans sa base la plus large ; l'agression est même si générale que les institutions et les habitudes sociales ne conservent plus qu'une faible empreinte de religion positive. En un mot, on a compris le rôle de la raison de manière à donner exclusion complète à la foi. Au milieu de ces tendances, ne serait-il pas opportun d'établir qu'en principe et dans toute hypothèse l'homme n'a pas le droit imprescriptible, inaliénable, de créer la religion ? que Dieu tout au moins a un droit pareil et même

supérieur à celui de l'homme en cette matière? qu'ainsi la véritable question est de savoir, non point si la raison suffit ou ne suffit pas, s'il nous fallait ou non une révélation originelle, mais bien si Dieu a fait usage de son droit ou s'il a permis aux hommes de faire usage de ce qu'ils nomment le leur? Ne serait-il pas opportun d'établir qu'en fait le Christianisme n'est ni le produit naturel de la pensée humaine, ni l'évolution de quelque doctrine philosophique antérieurement admise, ni le résultat des systèmes qui se seraient rencontrés dans l'unité de l'empire romain, comme dans un confluent, pour se mêler ensemble et couler désormais dans un même lit ?

Quoi qu'il en soit, dès qu'on prouve aussi solidement que le fait la *Théologie dogmatique*, qu'il existe une révélation, et par suite une religion positive, le pont est jeté sur l'abîme ouvert entre la raison et la foi. L'auteur a donc atteint son but ; il voulait : 1° montrer à la plupart des lecteurs que nos dogmes s'appuient sur les preuves les plus certaines et qu'ainsi l'on est déraisonnable de ne pas croire ; 2° tracer un chemin facile et court par où nos contemporains pussent arriver à la foi et s'y affermir. Du reste, tous savent déjà qu'en matière de science théologique ils trouveront difficilement un guide plus bienveillant et plus expérimenté que l'illustre successeur et émule d'Hincmar, de Gerbert et de Charles de Lorraine.

L'abbé G. DARBOY.

Les Libres penseurs, par L. VEUILLOT [1].

« J'appelle « libres penseurs, » comme ils se nomment eux-mêmes, les lettrés ou se croyant tels qui, par livres, discours et pratiques ordinaires, travaillent sciemment à détruire en France la religion révélée et sa morale divine. Professeurs, écrivains, législateurs, gens de banque, gens de palais, gens d'industrie et de négoce, ils sont tout, ils font tout, ils règnent ; ils nous ont mis dans la situation où nous sommes, ils l'exploitent et l'empirent.

« J'ai voulu les peindre, non pas, je l'avoue, par admiration pour eux. Catholique et enfant du petit peuple, je suis doublement leur adversaire depuis qu'à mon tour je pense, c'est-à-dire depuis que, par la grâce de Dieu, mon esprit est franc du joug qu'ils lui ont fait longtemps porter. « Libre penseur, » rend à mes oreilles le même son que jésuite aux leurs. Mais la qualité de catholique m'imposait des devoirs que j'ai

[1] Paris, J. Lecoffre et Cie, rue du Vieux-Colombier.

respectés. Je me serais trouvé coupable de *charger* un seul portrait. J'ai copié la vive nature ; et pourtant, si je me suis défendu de rien embellir, je n'ai pas laissé de beaucoup voiler. Telle figure, qui pourra paraître hardie, est dessinée d'après un modèle encore moins vêtu. Chacun sait comment ces messieurs, de leur côté, nous peignent. On verra si le crayon du jésuite est plus fidèle que le pinceau des libres penseurs.

« Cet ouvrage, commencé il y a plusieurs années, souvent abandonné, souvent repris, était prêt pour l'impression, lorsque l'aventure de février survint et l'ajourna. Je le publie sans y rien changer ; je retranche seulement quelques chapitres, troués par la fusillade qui a jeté bas la charte, le trône et le parlement. Que n'a-t-elle déchiré tout le livre ! Je n'aurais plus dans l'âme les colères, les tristesses, les terreurs sous l'empire desquelles j'ai écrit ; je serais rassuré sur les périls formidables que j'annonçais : mais ces périls sont dans nos mœurs, et la révolution n'a changé tout au plus que nos lois.

« J'avais commencé un appendice ; je n'ai pas tardé à voir que la matière demanderait un autre volume. Pour le moment, j'y renonce. Devant les physionomies de la veille et du lendemain qui occupent la scène, ma main tremble émue d'indignation ou s'arrête glacée par le mépris. Dans quelques mois, si j'ai pu dominer ces impressions, si l'on fait encore des livres, j'essayerai de nouveau. Celui-là, je l'intitulerai : LES CYNIQUES. »

Nous n'ajouterons que peu de mots à cette citation de la préface du nouvel ouvrage que vient de publier l'honorable et spirituel rédacteur en chef de *l'Univers*.

Comme écrivain, comme défenseur du Catholicisme, comme appréciateur quotidien des phases politiques, M. L. Veuillot possède un cachet tout particulier. Son style, qui est né, pour ainsi dire, tout formé, et qui pourtant se perfectionne chaque jour, a un nerf pittoresque et une franchise auquel on trouverait difficilement rien à comparer dans notre siècle. Venu cent ans plus tôt, à l'époque où l'art d'écrire n'était pas un métier, M. Veuillot aurait été classé immédiatement à sa place, et nous n'aurions pas besoin de dire aux curieux : Prenez ce livre, c'est un des mieux écrits,de notre époque.

Mais M. Veuillot n'appartient à aucune coterie : quoique placé au premier rang de la polémique religieuse, il vit seul, marche dans sa liberté et combat pour une armée où l'on se soucie moins de la forme que du fond des choses.

Aussi la destinée de M. Veuillot est-elle précisément le contraire de celle de M. de Rémusat.

Dans le temps actuel, M. Veuillot a pour le fond des idées un immense avantage; fils d'un ouvrier, il a gardé de son père, de son enfance, des impressions qui l'éclairent mieux que nous sur la profondeur des plaies du temps présent. Si le Christianisme ne l'eût saisi au passage, il nourrirait infailliblement une de ces aversions intimes pour les privilégiés de la fortune dont notre époque offre tant d'exemples. La religion l'adoucit, mais ne le désarme pas; s'il l'emporte sur tous ceux qui nous prennent si rudement par le bras, c'est que seul il sait et montre le vrai remède : précieuse et, nous le disons ici, attrayante rigueur si nous nous sentons assez fermes pour en profiter.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

UN PROGRÈS MODESTE.

A Monsieur Ch. LENORMANT, *rédacteur en chef du* CORRESPONDANT.

MON CHER AMI,

J'avais annoncé dans le *Correspondant* une série d'études sur les œuvres de charité. Un premier article a paru le 10 février dernier.

Le second était prêt le jour de la Révolution. Le lendemain je n'ai pas eu de peine à m'apercevoir qu'il ne répondait plus aux circonstances.

Non seulement le genre de discussion calme, qui est incontestablement le meilleur en ces matières, aurait ôté à mes paroles toute chance d'être entendues dans l'agitation universelle; non-seulement la critique continuée des théories de M. Luchâtel en matière d'économie charitable devenait aussi inconvenante que l'eût été celle des doctrines de M. de Salvandy sur la liberté de l'enseignement, mais le fond même de mes idées n'avait plus où se prendre.

En effet, depuis la proclamation du Gouvernement provisoire sur le droit au travail jusqu'au vote par l'Assemblée de l'article VIII du préambule de la Constitution sur le droit à l'assistance, les personnes nécessiteuses n'ont plus été présentées à l'opinion comme des frères à secourir, mais comme des créanciers à solder. La satisfaction de leurs besoins devenait affaire de finance et non plus question d'humanité. D'autre part il était comme reconnu que la nouvelle organisation de la société amènerait infailliblement et bientôt la suppression de la misère. C'était enlever à la charité son objet, ses devoirs et ses droits. Que servait-il dès lors d'étudier patiemment les nuances innombrables de la pauvreté, afin de résoudre pour chacune le grand problème de l'économie charitable jusqu'à ce jour, à savoir opérer le plus de soulagement possible avec une somme donnée d'efforts et d'argent? Quoi de plus oiseux désormais qu'une discussion sur la fonction respective de la charité publique et de la charité privée, lorsque toutes deux, et la seconde surtout, attendaient leur licenciement?

L'espérance était belle : il faut avouer que l'article de la Constitution relatif à l'assistance lui a porté une cruelle atteinte. Cet article suppose en effet que, de même que les mesures actives prises dans l'intérêt de la salubrité publique, en améliorant la santé générale à Paris, n'y ont pas rendu inutiles jusqu'à cette heure les médecins, les pharmacies et les hôpitaux, il n'est guère probable que les travaux de l'économie sociale parviennent de si tôt à extirper les causes toujours accidentelles et perpé-

tuellement renaissantes des infortunes individuelles. Ensuite l'assistance, même l'assistance publique, ne peut se réduire à une pure distribution de deniers ; elle a pour caractère obligatoire de mesurer à chacun le secours sur la nécessité actuelle. Elle tiendra compte de toutes les ressources de la personne indigente, et ne refusera pas de noter parmi ces ressources préexistantes l'aide fraternelle que lui prête souvent, et à des titres divers, la charité privée. De là à se demander en quelle circonstance l'assistance publique, en quel cas la charité particulière produisent de meilleurs résultats, la pente est naturelle. Tous les problèmes anciens, un moment suspendus, reprennent donc leur intérêt : la carrière se rouvre pour les études auxquelles j'avais dessein de me livrer.

Je ferai cependant, au moins cette fois encore, trève à la théorie, et ce sera pour me rapprocher tellement de la pratique la plus vulgaire que, sans un octroi tout spécial de votre part, mon cher collaborateur, je ne m'y serais point hasardé.

On m'a demandé parfois si une certaine habitude de fréquenter les pauvres et de réfléchir sur les moyens de les soulager ne m'aurait pas suggéré l'idée de quelque institution nouvelle qui, modeste ou grandiose, peu importe, pourrait produire un salutaire effet et effleurer, fût-ce sous la moindre de ses faces, le terrible problème de la misère.

Le projet dont j'entretiendrai aujourd'hui nos lecteurs est essentiellement humble, mais avec le concours de l'administration, il ne serait pas sans efficacité. Car il permettrait, à peu près sans frais, de régénérer chaque année, par la discipline et l'éducation, plusieurs centaines d'enfants choisis entre les plus délaissés et les plus abrutis de cette ville immense.

Pour en faire apprécier la valeur, quelques aperçus préliminaires sont utiles.

Les troubles civils mettent chaque jour plus en lumière l'existence d'une foule d'adolescents, d'enfants souvent aussi, pour qui la lutte armée, l'assassinat par embuscade, ne sont plus qu'un passe-temps offert par l'occasion, quelquefois un objet de lucre. Parmi eux, certains ne manquent pas d'instruction, mais un nombre infiniment plus grand atteindra l'âge d'homme sans qu'aucune notion précise du bien et du mal ait frappé leur entendement, sans que l'idée de vertu ait éveillé dans leur âme le sentiment le plus élémentaire de respect. Et, chose lamentable, il faut convenir qu'il n'y a pas de leur faute. Orphelins, abandonnés, ou tenant encore d'un lien usé par la misère à des parents chez qui la faim toujours pressante absorbe l'intelligence et la volonté ; asservis eux-mêmes par intervalles à quelque labeur abrutissant et prématuré, ils s'avancent dans la vie sous la seule impulsion du gain né-

cessaire pour ne pas mourir, gain qu'il faut bien arracher au travail quand la mendicité ou le vol ne peuvent le procurer, avec la seule ambition de faire parfois trève au travail par un délassement grossier et démoralisateur.

Encore si, à défaut de préceptes, des exemples honnêtes, un foyer d'affections légitimes suppléait en quelque mesure à ce vide de leur intelligence ! Mais il est trop vrai que, ballotés entre des mains toujours nouvelles et souvent impures, ces pauvres enfants ont été témoins de tous les vices ; et nous restons à dessein dans les cas ordinaires où une nature perverse ne s'est pas donnée la tâche directe de les dépraver. A quoi de bon et de pur s'attacherait leur affection quand la famille, ou tout au moins l'esprit de suite, l'habitude régulière, partant l'autorité morale de la famille n'existent vraiment pas pour eux ?

Qu'on ne s'étonne donc plus si, dans la guerre déplorable des rues, ils ne voient qu'une forme attrayante par sa nouveauté des excès dont ils cherchent à récréer leur vie ! Les statistiques relèvent le nombre d'enfants trouvés, de jeunes hommes illettrés qui se rencontrent parmi les repris de justice. On a fait à cet égard des théories savantes sur l'hérédité du vice et sur les effets moralisateurs de l'instruction primaire. Ne serait-il pas plus simple et plus juste d'observer dans les suites du dépôt à l'hospice une cause habituelle, et dans l'ignorance absolue un signe probable d'une éducation abandonnée au hasard, quand elle ne l'a pas été au désordre ?

Réformer ce genre honteux d'éducation, créer pour les pauvres êtres ainsi délaissés un mode artificiel d'existence aussi voisin que possible de la vie normale de famille, voilà ce que la charité chrétienne et la prudence politique prescrivent d'un commun accord. Pour atteindre ce but sans d'énormes dépenses, il faudra faire marcher de front le travail lucratif avec l'enseignement primaire et la direction morale et religieuse. Or, il est trop certain que, dans les conditions ordinaires de l'industrie, un tel concours est impossible. La belle institution des écoles du soir pour les adolescents parvint-elle, en se développant, à mettre l'instruction à la portée de tous ? Il manquerait toujours à l'enfant délaissé ou trop négligé le désir de suivre ces écoles, une autorité qui l'y introduisît et l'y maintînt, enfin un intérieur qui réformât ses habitudes vicieuses, et lui en fît contracter de conformes à la règle religieuse et morale. En voilà assez pour prouver la nécessité d'établissements conçus sur un plan tout nouveau.

La réalisation de l'accord du travail et de l'éducation, voilà le but des colonies agricoles, dont la création, encore en projet, est accueillie si

favorablement par l'opinion publique. Le développement prochain de ces institutions pourrait seulement être contrarié par des difficultés entre lesquelles il faut ranger d'abord la dépense. Quel que doive être leur succès, leur action salutaire ne s'étendra pas aisément à tous les jeunes gens qui en auraient besoin. Ce succès présumé ne dispense donc pas de rechercher tout moyen d'améliorer à peu de frais, même sans sortir de la cité, la situation physique et morale d'une partie des malheureux que l'incurie publique y a laissés jusqu'à cette heure croupir dans l'abandon.

Or, il nous paraît qu'une ressource de ce genre, limitée sans doute, mais efficace sur une échelle assez étendue, existe sous notre main. Nous l'indiquons en toute simplicité.

Tout promeneur un peu matinal a dû remarquer dans ces dernières années, à Paris, une légion d'enfants approchant de l'adolescence, reconnaissables au chapeau verni, à la blouse uniforme, enfin au balai de bouleau porté, tantôt à la main, tantôt derrière l'épaule à l'aide d'une bandoulière. L'édilité parisienne les occupait chaque matin au nettoiement de nos places et de nos rues. Partagés en brigades, leur nombre s'élevait à plusieurs centaines. Une faible partie de ce service quotidien et nécessaire était seulement dévolue à leurs jeunes mains. Il va sans dire que la grande majorité de ces enfants appartenait à la classe négligée dont j'ai cherché à peindre la situation malheureuse.

C'était pour eux un grand bienfait que ce travail à la mesure de leurs forces, qui n'exigeait aucun apprentissage, et dont le salaire montait à près d'un franc par jour, c'est-à-dire à une somme plus que suffisante pour les nourrir. Le bienfait eût été plus que complet si le travail n'eût point empêché l'instruction : non qu'il n'y eût assez de temps pour tout concilier, car la besogne est en général terminée avant onze heures du matin. Mais le règlement commun des écoles publiques ne cadre pas avec les heures de liberté des balayeurs : ils n'y pouvaient donc trouver place, et se voyaient comme condamnés au vagabondage et à l'oisiveté durant la journée presque entière.

Ces éléments connus, rien n'était plus naturel que de concevoir la pensée de caserner et de nourrir ces enfants sur leur salaire, de leur ouvrir dans un internat une école spéciale, de leur procurer l'instruction religieuse, et de transformer ainsi en moyen de discipline et de moralisation un service tout matériel. Ce service serait essentiellement temporaire et finirait pour chaque sujet au moment où une culture suffisante le rendrait apte aux carrières ordinaires du travail. Chaque année, par exemple, trois cents jeunes garçons de treize à seize ans pourraient être reçus dans cet asile ; un égal nombre serait rendu à la société, mo-

difié par l'éducation. Les enseignements de la religion arriveraient à des oreilles qui ne les connaissaient pas ; les grands devoirs qu'elle impose seraient accomplis.

Cette pensée, qui ne pouvait échapper à la charité privée, qui, d'autre part, avait frappé l'administration, a donné lieu, il y a déjà longtemps, à des communications réciproques très-bienveillantes. M. Brissot Thivars, qui vient de quitter la direction de la salubrité pour une préfecture, avait eu la première idée de l'application des enfants au service de la voirie. Il ne doutait pas du succès s'il parfaisait son œuvre, et la chose lui tenait à cœur. La préoccupation des affaires et des difficultés secondaires en ont fait ajourner pour d'autres temps le complément indispensable. Or, ce qu'on pouvait prévoir est arrivé : à la longue les agents ont reconnu que le gouvernement d'enfants recrutés çà et là et sans lien commun donnait plus de peine que l'emploi des adultes, et les brigades de jeunes balayeurs ont disparu. Faire à moitié les choses, c'est en empêcher la réussite dans le présent, et qui pis est, la compromettre pour l'avenir par le souvenir d'un essai manqué.

Y a-t-il dans ce précédent un présage défavorable pour l'œuvre proposée ? Je ne le pense pas.

Le résultat serait excellent, on ne peut le nier. Pour l'atteindre, il suffirait, j'en ai la conviction, d'un peu d'accord entre l'administration et la charité privée.

Il ne serait pas nécessaire que l'administration renonçât au pouvoir disciplinaire qu'elle exerce aujourd'hui sur ses agents inférieurs par des retenues sur le salaire et par l'élimination des sujets impropres au service. Seulement elle reconnaîtrait les chefs de l'établissement une fois formé comme les représentants des enfants employés.

Mieux encore l'administration pourrait traiter avec une association régie par la charité privée, qui s'obligerait à mettre à sa disposition un certain nombre de bras, ou bien assigner à cette association un espace à entretenir conformément aux règlements de police. Les mesures disciplinaires s'exerceraient dans les deux cas directement sur l'association. Tout cela est-il impossible ou même étrange ?

Mais l'administration de la police pourrait encore entrer en rapport avec une association de ce genre par un côté différent et pour un tout autre intérêt.

Elle enferme aujourd'hui et entretient à grands frais dans ses prisons beaucoup d'enfants dont le seul crime est de ne pas connaître de domicile et d'avoir dépassé l'âge de l'admission aux enfants trouvés. La plupart se recrutent dans la classe des enfants négligés et illettrés que j'ai décrits plus haut.

En affectant une partie de leur temps à un service public déjà rétribué, on procurerait une économie certaine à la caisse municipale ; en même temps l'on ploierait leurs bras au travail et leur intelligence à l'application, autrement qu'on ne peut le faire dans les murs d'une maison de force. Ensuite on ne leur donnerait pas, en dehors de toute culpabilité, l'habitude de la prison.

Enfin on assurerait pour l'avenir à ces pauvres jeunes gens l'appui d'une autorité affectueuse, qui les dirigerait dans le choix d'une profession, et qui, pour peu qu'ils s'y prêtassent, ne les perdrait jamais de vue. L'idée d'un patronage à exercer, particulièrement sur les jeunes gens isolés et sans soutien, frappe aujourd'hui beaucoup d'esprits. Combien les fruits seraient plus abondants si ce patronage pouvait se greffer sur des habitudes déjà prises, s'il n'était que le prolongement dans la liberté de rapports primitivement domestiques et journaliers, tels que ceux que produit la cohabitation !

On le voit, je suis fidèle à la pensée de travailler ici pour les plus déshérités de ce monde. Opposera-t-on qu'il sera bien difficile d'assouplir ces natures incultes, indociles, souvent corrompues ? Je réponds que celui qui admettrait ici une impossibilité et s'y résignerait se rendrait coupable de trois torts différents. Il s'adonnerait paisiblement à la démoralisation de ses frères lorsqu'elle ne peut vraiment pas leur être imputée, puisque des circonstances indépendantes de leur volonté l'entraînent comme fatalement. Il confondrait injustement l'effet direct, mais réparable encore de ces circonstances, pourvu qu'elles soient changées, avec celui d'une perversité native. Enfin il mettrait en oubli la puissance de la charité. Sans doute la tâche ne s'accomplira pas sans éveiller des répugnances : elle causera des mécomptes. Elle devra être entreprise avec prudence et précaution, peut-être d'abord sur une petite échelle, pour être graduellement étendue ; mais enfin, qu'elle puisse être tentée sur des bases raisonnables, et, j'aime à l'espérer, les ouvriers ne lui manqueront pas.

Une autre objection pourrait venir à l'esprit de gens très-charitables. Leurs regards ont été attristés à la vue de personnes de tout âge et de tout sexe, portant sur leur visage et leurs vêtements dégradés les traces de conditions très-diverses, et cherchant, à défaut de toute autre ressource, un misérable gagne-pain dans le balayage des rues de Paris. Ils craindraient dans le renouvellement et l'extension des brigades d'enfants balayeurs un préjudice porté à des infortunés souvent respectables. Mais d'abord on a compté déjà beaucoup d'enfants chargés sur divers points de ce genre de service. Il serait donc possible, sans changer la proportion d'alors, de se borner à y employer de préférence

ceux à qui leur état de délaissement le rendrait doublement utile, à cause du système d'éducation qui y serait annexé. Ensuite disons toute notre pensée. Si l'enfance, l'âge mûr et la vieillesse sont également aptes à faire cet humble métier, n'y a-t-il pas une convenance qui l'assigne plutôt à la première qu'aux deux autres ? A cet égard tout n'est pas faux dans l'observation phalanstérienne. Il est très-vrai que le jeune garçon ne connaît guère le dégoût ; que, pour lui, toute fonction est transitoire ; qu'aucune ne le classe, et, par conséquent, même devant les préjugés, ne le dégrade.

De bonne foi, en est-il ainsi de la femme âgée ? Pour elle, en pareille circonstance, le droit à l'assistance ne vaut-il pas mieux que le droit au travail ? Et ici, qu'on le remarque, cette assistance, fût-elle sans compensation, pourrait ne pas entraîner de dépense nouvelle. Il suffirait pour cela qu'on fît refluer dans la main des vieillards la somme aujourd'hui déboursée pour des enfants détenus sans être coupables, dont les bras restent à peu près oisifs, qui coûtent beaucoup sans profit pour personne, et souvent à leur propre détriment.

Je me flatte d'avoir justifié, mon cher collaborateur, ce modeste projet par des considérations essentiellement pratiques. Je crois pouvoir ajouter qu'il satisfait aussi aux conditions exigées par une saine économie charitable, puisqu'il peut produire beaucoup de bien sans entraîner de lourdes dépenses. Enfin, j'en fais volontiers la remarque, ce projet n'est pas économe seulement des fonds du trésor et de la bourse de la charité privée ; il est de plus sobre d'invention, sa simplicité ménage la situation naturelle des enfants et les tient au plus près de la vie commune, pour les y faire rentrer pleinement dès qu'il se pourra. Il tourne à bien des forces qui se présentent d'elles-mêmes, sans rien créer au-delà de ce qui manque rigoureusement. Je me trompe fort, ou il y a là un mérite. N'en serait-il pas en effet des meilleures créations de l'économie publique ou de la charité particulière comme des chefs-d'œuvre de la mécanique chirurgicale, qui secondent ou suppléent un membre tronqué ou défectueux ; appareils d'autant plus merveilleux qu'ils laissent plus de jeu aux muscles conservés, et entravent moins, par leurs savants mais durs contours, les restes de l'activité propre et de l'énergie vitale ?

Je livre cette dernière réflexion à nos socialistes de toutes les sectes, et aussi à d'autres hommes animés d'un grand zèle et des plus chrétiennes intentions, mais qui cèdent un peu trop au penchant général aujourd'hui d'innover en grand, et au désir de substituer leur plan conçu de la veille aux plans de la Providence.

Agréez, mon cher ami, mes sentiments tous dévoués, E. Wilson.

AVEUX D'UN PHILOSOPHE CHRÉTIEN

Par Joseph DROZ

De l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

La plupart de nos lecteurs connaissent déjà les *Pensées sur le Christianisme* ; ils ont goûté les attrayantes et fécondes beautés de cet opuscule, dans lesquelles un homme de bien et de talent, vieilli dans le déisme, a fait connaître au monde la révolution opérée dans sa conscience. Le petit livre que vient de publier le même auteur est la suite ou plutôt l'introduction des *Pensées sur le Christianisme.* A sa profession de foi, M. Droz joint sa confession, afin de séduire le plus grand nombre possible aux croyances dans lesquelles il a trouvé la lumière et le repos.

M. Droz était de ces hommes chez lesquelles la religion positive rencontre presque toujours une résistance obstinée ; imbu de bonne heure des convictions de son siècle, il en avait pris ce qu'elles ont de plus élevé et de plus semblable au christianisme. Ce n'était pas le désabusement des passions qui devait le ramener : une vie calme et pure dans une union admirablement assortie l'avait mis à l'abri de leurs ravages. La maladie n'était pas destinée à lui servir d'avertissement ; doué d'une construction robuste, il était entré sans secousse dans une vieillesse verte et sereine ; le malheur n'avait pas non plus frappé à sa porte, et les pertes qu'il avait éprouvées dans son intérieur avaient été adoucies et compensées pour lui par de nouveaux objets de consolation et d'espérance.

Nous admirons la grâce dont le respectable M. Droz a été l'objet, mais elle ne nous étonne point. Il nous semble au moins que ses mérites ont dû être considérables aux yeux de Dieu : il avait sérieusement cherché la vérité. Son *histoire de Louis XVI*, dont nous avons à plusieurs reprises dans ce recueil essayé de faire sentir les qualités éminentes, est dans l'ordre des choses littéraires une des meilleures actions de notre temps. Ce sont là de ces services rendus à la société dont Dieu n'oublie jamais la récompense.

Mais laissons parler M. Droz lui-même ; nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de leur faire connaître par de longs extraits un écrit dans lequel le mérite de la forme vient, comme une parure élégante et simple, revêtir des pensées graves et un récit édifiant.

Les moyens dont la Providence a daigné se servir pour dissiper mes erreurs échappent aux interprétations, aux objections sur lesquelles nous venons de jeter un coup d'œil. J'étais encore dans la force de l'âge, ma situation était riante. Une suite d'observations me fit reconnaître que la raison est souvent un guide incertain de sa route ; j'appris où se trouve ce que la philosophie sera toujours impuissante à donner, et je vis s'évanouir enfin les préjugés qui semblaient être innés en moi.

Dans mon enfance, une disposition singulière me faisait craindre d'approcher des églises. Rarement y entrais-je sans que ma vue fût troublée par l'étendue de l'édifice et la hauteur des voûtes : quelquefois je poussais des cris, il fallait m'emporter promptement. Ainsi, la première impression que j'ai reçue dans le lieu saint fut accompagnée d'un sentiment d'effroi et de répulsion. Au collége, les pratiques religieuses me fatiguèrent, quelques-unes m'étaient très-pénibles, et ce fut encore pour moi une cause de fâcheuses impressions.

Affranchi du collége, je devais l'être également de l'excès des pratiques, et je n'oubliai point que je m'étais promis d'en restreindre le nombre ; mais qu'il me fallut peu de temps pour les abandonner toutes ! Au milieu des railleries dirigés contre le Christianisme, je me trouvais sans moyen de défense. Presque toujours inattentif aux instructions religieuses, j'étais loin d'avoir donné à ma croyance les bases solides qu'aurait exigées le temps où nous vivions. La philosophie du XVIII[e] siècle régnait. Les déistes, pour exercer de l'influence, n'avaient besoin ni d'un savoir profond, ni d'une dialectique pressante ; l'irreligion était à la mode, l'indifférence et l'incrédulité semblaient être répandues dans l'air qu'on respirait. Tandis que je m'occupais de littérature, et que je descendais prudemment de la poésie à la prose, j'entendais si souvent des voix nombreuses répéter avec une ferme assurance : « La cause du Christianisme est jugée et pour jamais perdue, » que je ne doutai point qu'il fallait partir de cette opinion, comme d'un fait certain, lorsqu'on s'entretenait de religion avec des hommes éclairés par les lumières de leur siècle. Ainsi se décidait alors la jeunesse. Dieu pouvait me punir de mon infidélité plus sévèrement qu'il ne l'a fait ; il pouvait me laisser tomber dans l'abjection des sophistes bassement orgueilleux de soutenir que Dieu n'existe point, que l'homme agit sous l'empire de la fatalité, et que la morale est une fable imaginée par les habiles pour duper les sots et les faibles. Non, cet excès d'ignominie ne m'était pas réservé ; Dieu, dont la bonté surpasse nos fautes, Dieu à qui je dois tant d'actions de grâces, Dieu ne m'a jamais entièrement abandonné.

Ma situation devenait fort pénible. Ce n'était pas le scepticisme qui me tourmentait ; je ne doutais point ; au contraire, je niais d'une ma-

nière formelle, absolue, l'efficacité de tous les moyens offerts pour améliorer les hommes. Ces deux idées, *la philosophie est impuissante, la religion est fausse*, m'étaient sans cesse présentes et portaient le découragement jusqu'au fond de mon âme : j'essayai de ne plus penser ; et, dans quelques moments, je me flattais d'y réussir. L'habitude l'emporta ; et, voulant me distraire, je cherchai un sujet d'observations. Je venais de reconnaître la supériorité de puissance que le Christianisme a sur la philosophie pour diriger les hommes ; je fus curieux d'examiner quelles sont les causes de cette supériorité ; je me promis de porter dans cet examen une entière bonne foi, une complète impartialité. Mes habitudes me dispensaient d'efforts pour être fidèle à ma promesse ; et d'ailleurs, de quoi s'agissait-il ? je voulais simplement vérifier les causes d'un fait dont la réalité ne m'inspirait aucun doute. Une religion peut offrir des préceptes sages, des moyens de propagation remarquables, on les admire ; mais, si cette religion est fausse, on ne la rejette pas moins.

Mais les leçons de la philosophie ne peuvent être entendues que dans un cercle très-limité.

Aussitôt que l'affranchissement de la race humaine eut été proclamé par la religion fraternelle du Christ, ses apôtres, ses disciples répandirent à flots sur le monde les paroles et les instructions de leur maître. Une ère nouvelle, l'ère du Christianisme commença. L'enseignement de la religion a fini par anéantir celui de la philosophie morale qui, sans cesse, perdait de son attrait et de son importance : il lui reste des cours où l'on expose des théories ; elle n'a plus d'école où l'on s'occupe de former les caractères et les mœurs.

O puissance des préjugés ! Ces faits dont l'évidence me frappa, et que je n'hésitai point à reconnaître, auraient dû faire tomber le voile de mes yeux : je le dis avec humiliation, ils me consternèrent. Je m'étais de si bonne heure séparé du Christianisme que mon opinion anti-religieuse avait la force tenace de ces erreurs qui, reçues dès l'enfance, gardent longtemps leur fatal ascendant. Je n'admettais point, et certes je n'admettrai jamais que le mensonge puisse servir la vérité ; elle veut des moyens de succès, purs comme elle-même. A quel homme sensé persuaderait-on que l'Eternel, pour défendre sa cause, a besoin que nous lui prêtions l'appui de l'imposture ? Une philosophie impuissante ! une religion fausse ! je crus voir la Providence abandonner la terre.

Je vis avec effroi le levier qu'employaient les anciens philosophes, et que j'avais cru si fort, se courber, fléchir sous le poids qu'il nous est si nécessaire de soulever. Que serait de nos jours l'enseignement moral, s'il ne pouvait être compris que d'un petit nombre d'hommes, et

s'il laissait dans l'ignorance et l'abjection la société presque entière ? Il fallait des secours nouveaux pour des besoins jusqu'alors inconnus.

La persuasion que le Christianisme émane de la Divinité est une cause décisive de sa puissance ; mais il y en a d'autres, dont la plus importante est l'incomparable sagesse de sa morale. Les hommages qu'elle reçoit, même des adversaires de la religion, sont tellement frappants qu'un prélat a pu dire : « C'est du sein de l'incrédulité que s'élèvent les témoignages les plus forts en faveur de la morale chrétienne [1]. »

Je lus l'Evangile avec une attention que je ne lui avais point encore donnée. J'éprouvai des sentiments très divers. La morale divine touchait mon cœur, enchantait ma raison ; mais les idées mystérieuses qui s'y mêlent produisaient sur moi des effets opposés à ceux dont elles pénètrent les croyants. Plus d'une fois, je posai le livre, décidé à ne pas le reprendre ; je le reprenais, attiré par le charme de cette morale si pure, si élevée dans ses préceptes, si simple dans son expression. Jésus ne ressemble point à un orateur : beaucoup de philosophes, quand le Christianisme se répandit, ne trouvaient pas assez orné le langage de l'Evangile. Cet inimitable langage, ces paraboles qui s'offrent en abondance à Jésus, nous transmettent les leçons de la plus douce et de la plus imposante sagesse. Les Juifs disaient dans leur étonnement : *Jamais homme n'a parlé comme celui-là !*

Le Christ réunit des qualités qui s'excluent dans les hommes. On le voit *humble de cœur ;* et, sans qu'on puisse imaginer que son humilité s'altère, il dit : *Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas.*

La philosophie n'impose pas assez l'obligation de veiller sur soi : elle condamne les actions coupables ; mais elle est indulgente pour les pensées et les désirs qui n'ont pas immédiatement de funestes conséquences. La religion, plus prévoyante, interdit ces désirs parce qu'ils entraînent aux actions, et ces pensées parce qu'elles font naître les désirs. On craint les soins qu'il faudrait s'imposer, on craint d'attrister sa vie en la réglant : mais, la surveillance de soi concourt puissamment au bonheur de celui qui l'exerce ; il jouit de l'harmonie qui règne entre ses pensées, ses désirs et ses actions : celui-là seul est un homme.

Plus on observe, plus on voit qu'il ne suffirait point d'enseigner une morale pure, qu'il faut encore donner la force de la suivre. Que résulte-t-il d'une théorie sage qu'on adopte, sans y conformer sa vie ? Une contradiction flagrante, une accusation perpétuelle, une condamnation inévitable. Dans le nombre de nos systèmes de morale, choisissez celui que vous jugerez le meilleur ; examinez ses effets sans partialité : il a très-

[1] Le cardinal de la Luzerne : *De l'excellence de la religion.*

peu d'influence ; il exerce l'esprit, bien plus qu'il ne pénètre et ne modifie l'âme. Si quelques philosophes paraissent tirer de grands avantages de la théorie qu'ils aiment, ce sont ceux qui, doués d'une rare fermeté de caractère, communiquent à leur théorie la force individuelle qui existe en eux-mêmes. La religion soutient ses disciples ; nos systèmes ont besoin que nous les soutenions : nous sommes trop faibles pour obtenir ainsi de grands résultats.

J'ai longtemps regardé nos églises comme des ateliers de superstition. J'y entrais quelquefois, conduit tantôt par une vaine curiosité, tantôt par un désir plus réfléchi d'observer. Un jour j'aperçus des personnes que divisaient leurs opinions politiques, et qui se trouvaient agenouillées près du même autel. Leurs visages étaient calmes ; elles lisaient attentivement, et les livres qu'elles avaient dans les mains les obligeaient à prier les unes pour les autres. Cette idée m'inspira de douces réflexions. Lorsque mes yeux se portaient sur une foule silencieuse, recueillie, j'étais ému. Je me rappelais que le Sauveur a dit : « Quand vous prierez plusieurs ensemble, je serai au milieu de vous. » Et, pendant quelques moments, je ressentais l'influence de cette parole. Il est impossible que tout observateur sérieux ne trouve pas imposantes l'unanimité et l'élévation des pensées et des vœux de tant d'hommes rassemblés qui se repentent de leurs fautes, qui demandent des forces à Dieu, et qui le prient pour la paix et le bonheur de l'univers.

Il y a des secours célestes que mon ignorance avait peine à comprendre. Pour découvrir le secret des fidèles, je cherchai à me placer dans leur situation d'esprit. J'aperçus alors quelles abondantes sources de force, de confiance et de paix sont ouvertes par les sacrements aux chrétiens. Il ne me fut donné que d'entrevoir ces merveilles. Toutes les nobles jouissances de l'âme sont enveloppées d'un voile mystérieux, et l'on ne s'en forme une idée juste qu'après les avoir éprouvées soi-même.

. . . .

Nous ne pouvons expliquer les mystères, mais il nous est donné de connaître leur utilité par leurs effets. Nous la voyons se manifester avec éclat lorsque le dévouement du Christ agit sur les âmes et leur inspire des sacrifices héroïques. L'impénétrabilité des mystères n'est-elle point le sceau de leur céleste origine, la preuve qu'ils émanent du Dieu invisible que ses bienfaits seuls nous rendent présent ? L'Eternel a, dans sa justice, énoncé clairement et sans réserve les préceptes de la sagesse. N'ayons pas la folie d'en conclure qu'il doit répondre aux questions que nous suggère la vaine curiosité de notre impérieux orgueil. Une haute

preuve de l'utilité des mystères, c'est qu'ils abaissent l'orgueil et disposent à l'humilité, vertu qu'il est si nécessaire de nous rappeler, et dont le nom excite nos dédains. Fénelon cependant était humble lorsque, après une célèbre et triste controverse, il annonçait lui-même sa défaite et sa soumission. Vertu toute chrétienne, l'humilité surpasse la modestie, comme l'adhésion à la volonté divine l'emporte sur la résignation. Quelle justesse et quel charme dans cette parole d'un cœur pur :

Etre humble, c'est se rendre justice!

Je relus l'Evangile ; deux faits acquirent une importance toute nouvelle à mes yeux. Jésus, lorsqu'il se dirigeait vers Jérusalem, dit plusieurs fois à ses disciples : « J'aurai beaucoup à souffrir des sénateurs et des princes des prêtres ; ils me mettront à mort. » Cette prédiction n'a rien d'extraordinaire. Souvent l'homme résolu à se dévouer pour ses semblables voit les dangers qui le menacent et le sort qui l'attend. Mais chaque fois que Jésus répète ces tristes paroles, il ajoute avec assurance : « Le troisième jour je ressusciterai. » Une telle prédiction n'a point le même caractère que la première. En écoutant ces mots étranges, que d'idées se pressent dans l'esprit et le troublent ! Celui qui fait cette prédiction ne peut être un sage de la terre ; il vient du ciel ou il est un imposteur.

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, celui qui nous paraissait offrir le modèle de la perfection n'est qu'un fourbe. Tout annonce que Jésus forma le projet de régénérer l'humanité ; que sa révolution morale avait pour but d'épurer les âmes. Si j'ajoute foi à l'assertion des incrédules, Jésus nous a trompés ; ses préceptes sortaient d'une bouche impure ; ses moyens de succès, il les puisait dans le mensonge et l'hypocrisie. Hommes sensés ! vous est-il possible de comprendre et de croire cette contradiction révoltante ? La sagesse du Christ nous attire, sa morale nous ravit ; et toutefois, si le Christ n'est pas ressuscité, l'imposture est manifeste ; cet homme a voulu s'attribuer les honneurs divins ; il a voulu remplacer les idoles en se faisant adorer lui-même.

Obligé de choisir entre ces deux opinions, *Jésus est ressuscité, Jésus est un fourbe,* je consulte ma raison, j'interroge ma conscience : l'une et l'autre répondent que la seconde opinion est la seule incroyable.

Un détracteur du Christianisme vous dira que je me laisse émouvoir, entraîner, et que des sentiments me tiennent lieu de preuves. Non, j'applique le bon sens aux faits que j'examine. Le Christ savait que les Juifs l'enverraient à la mort, qu'il touchait au moment de laisser à ses disciples le soin de conserver, de repandre sa doctrine ; et le Christ dit : *Je ressusciterai.* Quel homme eût porté l'inhabilité, la folie jusqu'à tenir

ce langage? jusqu'à donner ainsi le moyen le plus simple, le plus certain de constater son imposture, et de rendre impossible que ses projets lui survivent ? Dans la bouche du Christ, ces mots *je ressusciterai* sont une preuve irréfragable qu'il accomplit sa mission divine.

La tradition juive est que les disciples de Jésus enlevèrent son corps, et repandirent le bruit de sa résurrection. Je n'emploierai pas contre cette allégation des preuves que l'incrédulité juge faibles. Les Juifs faisaient garder l'entrée du sépulcre ; il aurait donc été difficile d'y pénétrer ; toutefois on peut enivrer ou séduire, intimider ou tromper des gardes ; et j'accorde que les difficultés de ce genre sont légères, comparées à celle de voir un mort revenir à la vie. Mais si l'on réfléchit mûrement, on reconnaîtra que les disciples ne peuvent pas même avoir eu la pensée de l'enlèvement qu'on leur impute. Sans doute ils croyaient à la promesse que le Christ leur avait faite de ressusciter dans trois jours. Alors, par quelle folie se fussent-ils exposés à de graves dangers, pour tenter une entreprise bien inutile, puisqu'ils étaient certains que, dans trois jours, ils reverraient leur maître ? Croyaient-ils au contraire que sa promesse ne s'accomplirait point ? Ils savaient donc que le Christ les avait abusés. Dans cette supposition, quel motif les eût portés à braver des périls pour recueillir le corps de l'imposteur qui venait d'attirer sur eux la haine des Juifs ? S'ils doutaient, le plus vulgaire bon sens disait d'attendre trois jours, pour savoir la vérité et pour ne point se compromettre.

Lorsque le corps ne se trouva plus dans le sépulcre, si la résurrection ne l'en avait pas fait sortir, quel parti pouvaient prendre les disciples accusés de l'avoir enlevé ? Ces hommes n'étaient point, par leur caractère, disposés aux entreprises hardies. Ils n'avaient point, pendant la vie de leur maître, montré pour lui l'ardeur du dévonement. L'Evangile contient les reproches que Jésus-Christ leur adressait sur leur peu de confiance et de zèle. Quand il les laisse au pied du mont des Oliviers, il leur recommande de veiller et de prier ; trois fois il descend vers eux, trois fois il les trouve endormis : « Eh quoi ! leur dit-il, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! » Tous s'enfuient au moment où les Juifs le saisissent. Pierre le suit de loin ; et tremblant, lorsque des femmes le désignent comme ayant accompagné Jésus, il affirme par d'odieux serments qu'il ne le connaît point.

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, ses disciples, consternés d'avoir été trompés, terrifiés par la pensée des vengeances qui les menacent, ses disciples doivent se cacher, ou s'enfuir, ou demander grâce... Non, les incrédules veulent nous persuader que ces hommes, sans en excepter un seul, résolurent de soutenir effrontément l'imposture dont ils ne

pouvaient plus douter. Faibles, quand ils avaient leur maître pour les encourager, et qu'il leur promettait des miracles, ils se transforment en héros quand il n'existe plus, et que ses prédictions sont démenties! Quels honneurs, quelles richesses espèrent-ils de leur audace? Des haines, des combats, des supplices, sont les seules récompenses qu'ils puissent attendre de leur coupable dévouement. Pour que ces hommes, dont la faiblesse nous indignait, aient déployé le plus noble courage, il faut que des événements d'un ordre bien extraordinaire aient éclairé leur esprit, fortifié leur âme. Ce merveilleux changement atteste la vérité du récit des chrétiens; il est une preuve évidente de la résurrection, des prodiges qui l'ont suivie; et cette preuve seule suffirait.

. . . .

Souvent je m'étonnais de voir d'illustres philosophes moins éclairés que d'humbles chrétiens sur les plus graves sujets. N'est-il pas honteux que des savants consument encore de longues veilles à chercher ce qui est dès longtemps découvert?

Deux vérités m'étaient bien démontrées : l'une, c'est que la morale serait un vain jeu de l'esprit si l'on ne pouvait en imprégner les âmes; l'autre, c'est que pour améliorer le sort des hommes, il faut produire une amélioration en eux-mêmes.

Dans le nombre des vérités morales et religieuses il y en a trois surtout qu'il est essentiel de répandre.

Le déisme ne peut donner à l'homme un solide appui : les dogmes et les pratiques sont nécessaires pour épurer et fortifier les âmes.

La croyance aux dogmes et l'exercice du culte ne suffisent pas pour être chrétien : il faut encore que les actions, les paroles, les pensées, soient conformes à la morale de l'Evangile.

Evitons tout excès. Le grand apôtre a dit : *Il faut de la sobriété même dans la sagesse.*

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE [1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

Mart, nous l'avons dit, avait plus de pouvoir sur Juhann que qui que ce fût, et parvenait, en général, à ramener la sérénité sur la figure de son ami ; mais pour cette fois le cœur lui manqua. Il prit la main de l'enfant et marcha en silence pendant quelques minutes; puis tout à coup il s'arrêta, car il entraînait le père et l'enfant avec une rapidité extrême, et il s'aperçut que le petit garçon n'en pouvait plus.

« Êtes-vous fatigué, mon petit ami ?

— Oui, bien fatigué, dit le pauvre enfant.

En un moment il fut assis sur un bras ferme, et son visage pâle appuyé contre les joues colorées de Mart.

— Comme il est léger ! dit Mart étourdiment, en pressant dans ses bras le petit corps si maigre.

L'angoisse se peignit sur la figure du pauvre père.

— Oui, dit-il, il n'a que la peau sur les os, cemme nous tous ; de la paille hachée n'engraisse pas un homme. Le corbillard aura plus d'un voyage à faire cette année, mais il n'emportera rien de lourd. »

Mart voulut traiter ces paroles en plaisanterie.

« Votre petit garçon a été si malade, il n'est pas étonnant qu'il soit maigre. Il est bien heureux d'avoir échappé à cette fièvre.

— Il vaudrait peut-être mieux qu'il n'y eût pas échappé, mais la mort ne prend pas l'enfant qu'on lui offre. Il mourra cet hiver, et l'autre aussi. »

Puis ils marchèrent en silence jusqu'à la maison de Juhann. Mart n'avait pas souvent le temps de pénétrer dans l'intérieur de ses voisins ; aucun n'offrait un contraste plus frappant avec le sien que celui-ci. La ferme du Brautwerber était une des plus misérables de ce misérable village. La grange et l'étable avaient été dépouillées de leur toiture, qui

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 124.

avait servi de nourriture à ceux qu'elle ne protégeait plus contre le froid, et la maison elle-même n'était pas en meilleur état. Le toit en était enfoncé, les poteaux avaient cédé, et la porte, plus large et plus basse que de coutume, semblait plutôt destinée aux animaux qu'aux hommes, et, en effet, tous vivaient là pêle-mêle.

Mart courba la tête sous cette porte et entra. Les premiers objets animés qu'il aperçut à travers l'atmosphère enfumée furent trois grands porcs décharnés; l'un d'eux fourrait son grouin dans une sorte de large crèche pleine de paille sale qui semblait être le seul lit de la famille. Plus loin était; étendue sur le plancher une masse informe qu'on aurait pu prendre aussi pour un animal, si on n'avait vu s'agiter deux jambes semblables à celles d'un squelette. Au moment où les hommes entrèrent, les jambes se remuèrent plus violemment. La mère, car c'était elle, sortit de cette espèce de repaire, où elle était occupée à nourrir son enfant, et laissa glisser une petite créature de deux ans, qui chancela un moment, puis tomba par terre et se mit à crier. Le père s'avança, prit l'enfant avec tendresse et l'embrassa.

Un Livonien ne laisse jamais entrer un ami dans sa maison sans mettre de quoi manger devant lui ; aussi mit-on du pain sur le buffet. Mart avait rarement vu de semblable pain, il était beaucoup plus composé de paille que de grain. Ce pain était aussi léger que les pauvres enfants qu'il ne pouvait pas nourrir.

Juhann ne pressa pas son ami de faire plus que casser le pain ; mais il en donna un morceau à ses enfants, qui l'avalèrent aussitôt.

« N'y a-t-il rien à boire ? demanda le Brautwerber à sa femme. Où est le lait ?

— La vache n'a pas de lait et le veau est mort, mais il y a de l'eau, » dit la femme.

Des pensées pleines de tristesse occupèrent Mart pendant son retour solitaire chez lui ; il s'y mêlait aussi bien de reproches envers lui-même ; car, comparée avec cette maison et bien d'autres qu'il savait lui ressembler, la sienne était pleine d'abondance. Avant que quelques heures se fussent écoulées, il faisait porter chez le Brautwerber un bon gros pain de seigle avec un petit morceau de beurre. Depuis cette soirée, Mart ne but plus que de l'eau.

Il y avait une pensée bien amère que Mart ne pouvait chasser de son cœur ; elle y brûlait sourdement depuis longtemps, et, depuis sa promenade en revenant de l'église, elle avait pris une activité fébrile qui le réveillait en le faisant tressaillir de terreur pendant la nuit, et couvrait son visage d'une vive rougeur pendant la journée. C'était la crainte que le châtiment qui avait brisé l'esprit et la santé de son pauvre

ami pût lui être infligé à lui-même. Il se sentait capable de supporter tout ce que son imagination pouvait lui présenter de souffrances corporelles ; il pouvait supporter l'idée de mourir lentement de faim ou d'être accablé de travail ; il pouvait résister à un langage insultant ou se soumettre à des injustices criantes. Mais recevoir des mains d'un autre le châtiment ignominieux que le maître le plus brutal n'inflige que rarement à une misérable bête ; mais être battu ! voilà ce qu'il sentait ne pas pouvoir supporter ; il savait que s'il avait à le souffrir, il deviendrait un scélérat ou un idiot. Il se promettait à lui-même de surveiller ses paroles et ses actions afin de ne pas donner à son ennemi la moindre occasion de lui faire subir une telle indignité. Mais son ennemi s'était aussi fermement promis d'attendre le moment et de saisir l'occasion, car c'était le seul moyen de satisfaire sa vengeance.

Lorsque l'ouvrage du pasteur fut achevé, Mart fut abandonné à ses propres ressources pour se procurer du blé. Il passait sa journée à prendre au piége ou à traquer le gibier. Les lois sur la chasse sont une source d'oppression que le gouvernement russe tient encore en réserve. Il faisait un trou dans le ruisseau glacé qui coulait devant sa porte, et employait pour saisir le poisson sous la glace des moyens très-primitifs. Lorsqu'il avait réuni assez de poisson pour charger son petit traîneau, il entreprenait un voyage pour les terres éloignées où il espérait un bon débit. Le profit de ces voyages était bien inférieur au temps et à la peine, car souvent l'homme et le cheval faisaient cinquante ou soixante werstes pour gagner une petite somme que la pauvreté ou l'avarice des acheteurs réduisait autant que possible.

On pourrait demander avec raison pourquoi, avec tant de ressources autour d'eux, les paysans livoniens meurent de faim sans les mettre à profit ; pourquoi ils ne consomment pas eux-mêmes le gibier de leurs forêts et le poisson de leurs rivières. Ceci est une des nombreuses preuves du défaut d'intelligence qu'on rencontre dans un pays à demi-civilisé. Ces paysans regardent le pain comme la substance indispensable à la nourriture de l'homme, ils inventent toute sorte d'expédients pour se procurer un peu de mauvais pain, et mourraient de faim plutôt que d'essayer quelqu'autre nourriture.

Les expéditions de Mart n'étaient pas sans difficulté et même sans danger ; mais les soins et l'industrie de sa jeune épouse et de sa vieille mère mettaient tout en œuvre pour les lui rendre supportables. Les gros bas de laine, les gants épais étaient toujours raccommodés ou renouvelés ; jamais un bouton ne manquait à la veste de laine brune ; jamais il n'y avait un trou à la peau de mouton qui l'enveloppait ; et quand Anno aidait son bon et vaillant mari à s'équiper pour ces expé-

ditions, quand il penchait sa tête pour qu'elle tirât de dessous son bonnet les boucles qui y étaient enfermées, ei qu'il la relevait avec un de ses joyeux sourires, Anno pensait, dans son innocence, que le tzar lui-même ne pouvait pas porter une plus belle tête sur ses épaules.

Le second mois de l'année touchait à sa fin, une grande quantité de neige couvrait la terre et le froid était très-intense. Le pays était ouvert à tous ceux qui voulaient le traverser par le chemin le plus court; Mart et son fidèle petit cheval passaient dans des marais qui, jamais en été, (et même rarement en hiver) ne sentaient le poids d'un homme. Il laissait Karria Pois à la maison où il était plus nécessaire qu'à trotter à côté de son maître. Le plus souvent le traîneau de Mart était le premier à tracer un sentier là où personne n'avait passé avant lui.

Mart avait alors besoin de toute son énergie pour résister à l'engourdissement du dehors et du dedans. Quelquefois, entouré par un ciel noir et couvert de brouillard, dans un désert triste et désolé, la neige qui tombait rapidement lui ôtant tout moyen de se guider, le pauvre Mart épuisé s'arrêtait, son cœur faiblissait; vu par Dieu seul, il ne cherchait du secours qu'auprès de Dieu. Puis il passait son bras avec affection autour du cou de son cheval; le bon animal repartait alors avec un nouveau courage, car le cheval du paysan livonien, comme son maître, ne demande que de bons traitements pour devenir un très-utile serviteur, et souvent son seul instinct les ramena à la maison.

Mart cachait bien des aventures de ce genre, ou en parlait légèrement aux deux femmes qui attendaient avec anxiété son retour. La maison de Mart méritait bien qu'on y revînt; il n'y trouvait pas seulement du bien-être et de l'union, mais aussi ce qui les complète et les assure, des sentiments élevés et délicats. Si Anno avait jamais connu ce que la misère et les privations entraînent de vulgaire et de pénible, l'atmosphère de soin et de protection dans laquelle elle avait vécu depuis son mariage en avait complétement dégagé son âme. La vieille Lisa s'élevait plus haut; elle aussi avait connu la misère, et tout ce que la misère a de plus grossier, mais son âme était supérieure à toutes ces choses.

Rien ne donne autant de dignité à une famille, dans quelque rang de la société qu'elle soit placée, que l'influence d'une femme âgée qui possède la double science d'attirer et d'édifier. Nous disons une femme âgée, car il y a quelque chose de féminin dans la vieillesse, non-seulement parce qu'elle est faible, mais parce qu'elle puise dans cette faiblesse même une certaine force, comme il arrive aux femmes à tout âge. Il y a aussi dans la sagesse d'une femme mûrie par l'expérience quelque chose de plus applicable aux besoins généraux et ordinaires de la nature humaine que dans la sagesse d'un homme du même âge, peut-

être parce qu'elle est plus réellement et plus intimement unie aux principes fondamentaux de la religion chrétienne.

Lisa avait, au milieu de la pauvreté et de la souffrance, la plus parfaite délicatesse d'expression, et, en effet, comment conserver des idées communes ou un langage vulgaire quand on sait la Bible par cœur, comme le faisait Lisa ? quand, comme elle, on se nourrit de saintes lectures ?

En dépit de la prudence et de la discrétion de Mart, ses voyages devenaient pour sa femme et sa grand'mère une source d'inquiétude. Anno suggéra l'idée d'économiser davantage la provision que l'on possédait plutôt que de faire d'aussi pénibles efforts pour la renouveler. Son père, disait-elle, avait toujours mêlé le blé avec de la paille, même dans les meilleures années.

« Non, Anno, lui répondait Mart, je peux avoir quelquefois des jours et des nuits pénibles, quand je suis dehors dans cette saison, mais il me serait encore plus pénible de rester à la maison, de vous voir manger de mauvais pain et de savoir que d'autres créatures n'ont point de pain du tout. » Ceci imposait silence à Anno.

Lisa avait d'autres inquiétudes, elle sentait que cette manière de vivre était encore plus mauvaise pour l'âme que pour le corps. Elle savait qu'il y a pour les jeunes gens un charme dans une vie libre, sans contrôle, quelque dure qu'elle soit ; elle savait qu'il y avait des piéges pour les natures généreuses et crédules au milieu de la société étrange et sauvage que Mart voyait nécessairement ; elle savait qu'il y avait de grandes tentations pour le jeune homme glacé et fatigué dans ces tavernes isolées qui ne sont pas mieux vues en Livonie que partout ailleurs par les vieilles grand'mères sages ; mais Lisa avait une foi ferme, et elle priait : la prière calme toutes les inquiétudes.

VIII.

Comme nous l'avons déjà dit, Mart se gardait bien de raconter aux deux femmes toutes les fois qu'il perdait son chemin ou versait dans la neige, mais il lui arriva un accident qu'il ne put leur cacher. La famine et le froid atteignaient les habitants de la forêt aussi bien que ceux des villages, et les loups sortaient de leur retraite avec une audace qui ne leur est pas ordinaire. Plus d'un avait déjà suivi Mart d'un air féroce, mais un certain cri aigu que Mart pratiquait depuis son enfance les avait toujours fait fuir.

Un soir, pour rentrer chez lui, il traversait un bois désert et marécageux ; le sentier enfoncé entre deux murs de neige était juste assez large pour le petit cheval et le traîneau, les yeux de Mart étaient fer-

més, il était épuisé de fatigue ; tout d'un coup il s'aperçut que son cheval pressait le pas d'une manière inaccoutumée ; le petit animal bondit plus vite encore, puis un hennissement de terreur réveilla décidément le jeune homme. Il regarda devant lui, rien d'extraordinaire ne s'offrit à ses gards. La forêt sauvage, enfoncée dans un lit de neige de plusieurs pieds, traversée seulement par l'étroit sentier, ça et là des pyramides de neiges révélant l'existence des énormes fourmilières de ce pays, les cieux brillants, la terre blanche, pas un être vivant sauf le cheval qui le traînait. Il regarda derrière lui, la scène était la même : de la neige, des arbres sans feuille, et le sentier tournoyant ; mais tout près du traîneau étaient trois loups noirs et maigres, galopant lourdement derrière lui, et un quatrième allait les rejoindre. Les dents du premier loup étaient à la portée de l'épaule de Mart. Il ne s'en inquiétait pas il savait que c'était à son cheval que les loups en voulaient d'abord ; mais il comprit en un instant que tout dépendait du courage de l'animal plus que du sien propre. Si la pauvre bête avait la force de se maintenir dans le sentier, les chances étaient fort en sa faveur, car dès que les loups se détournaient pour essayer de passer, la profondeur de la neige ralentissait leur course ; mais Mart savait aussi que si le cheval dans son effroi faisait un faux pas et s'enfonçait dans la neige, tout était perdu. Il se pencha en avant, appela gaîment l'animal par son nom, et le caressa sur le dos comme il le faisait souvent dans les cas de fatigue ou de difficulté : le pauvre animal connaissait la douce voix et la main de son maître, il redressa les oreilles et repartit d'un pas plus égal.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 18 novembre 1848.

Min Miniet ilâ Benisouef,
Taïyab' el Bacha bi's seif.

Tels étaient les vers que nous entendions, il y a bientôt vingt ans, chanter aux mariniers du Nil, sur un rhythme fortement accentué. Ce n'était pas la seule chanson dont le *Reis* se servît pour exciter leur ardeur à manier la rame et à couper le flot à l'encontre de la bise ; mais il la gardait pour les moments difficiles et les efforts désespérés. A peine, en effet, en avait-il entonné les premiers mots qu'on voyait la joie s'épanouir sur tous les visages; le refrain était repris avec un entrain inaccoutumé, et la barque enlevée comme par un effort surhumain. Nous étions curieux de savoir le sens de ces paroles magiques; notre guide ne tarda pas à nous en donner la traduction. Nous la reproduisons ici pour l'édification de nos lecteurs :

Depuis Minieh jusqu'à Bénisouef (deux villes de l'Egypte moyenne),
Le Pacha a *fait le bien* avec le sabre.

Le sabre ! voilà pourtant à quoi se réduit toute la sécurité, tout le bonheur permis aux peuples qui, séduits par la voix de Mahomet, ont depuis douze siècles substitué aux doctrines chrétiennes l'empire de la force et l'apothéose des passions. Voilà le sort qui attend l'Europe, si, entraînée à son tour sur la même pente par des doctrines toutes semblables, elle achève de se laisser aller à déifier les instincts matériels, et à livrer à la violence le soin de satisfaire les chimères de l'ambition et les haines de l'envie.

De grands événements s'opèrent ou se préparent ; mais les plus graves ne sont pas ceux dont l'attente préoccupe de nouveau tous les esprits dans l'intérieur de la France, et suspendent encore une fois toute l'activité industrieuse de la nation. Nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute, l'époque déjà éloignée où nous leur avons montré le nuage qui commençait à poindre vers l'Orient. Ce qui se passe aujourd'hui n'est que la conséquence de préparatifs longuement et savamment combinés. L'ascendant progressif de la seule force qui soit restée puissamment organisée sur le continent peut éprouver encore des temps d'arrêt; mais, de quelque côté que nous tournions nos regards, le reste de l'Europe ne nous offre aucun point de résistance assez solide pour empêcher l'*ultima ratio regum* d'arriver tôt ou tard jusque sur nos frontières.

Tandis que nous persistions à crier : *Vive la Pologne !* il s'opérait au-delà de l'Allemagne une révolution dont nous n'avions aucune idée. Les opinions libérales, empruntées à la France, restaient concentrées dans les châteaux et dans les villes ; ceux qui les entretenaient avec ferveur

n'y voyaient aucune raison pour traiter les classes inférieures de la nation avec moins de rigueur que par le passé. Le gouvernement russe profita de cette inconséquence pour accaparer la confiance et l'affection des masses ; il leur fit comprendre que seul il voulait l'amélioration de leur condition matérielle.

C'est ainsi que la noblesse et la bourgeoisie se virent peu à peu entourés d'ennemis menaçants : alors la Russie exploita leur danger même pour leur présenter comme unique remède à leurs maux les opinions panslavistes : tandis qu'un petit nombre, acharné dans la résistance, se précipitait dans les doctrines les plus chimériques, la majorité séduite consentait enfin à accepter sa part dans les profits de l'agrandissement moscovite. Le travail intérieur de la Pologne en est venu sous ce rapport au point que la Russie peut disposer librement de toutes ses forces, sans crainte d'une révolte qui se développerait derrière elles. Le Caucase, dans lequel elle s'obstinait par amour-propre à une lutte interminable, reste dans le *statu quo*. Kiamil, qui veut réparer ses pertes, a, dans ce moment, trop besoin de la paix pour la troubler. L'impuissance et la mauvaise foi de la Porte ont été encore une fois démontrées aux dépens des provinces danubiennes : la Russie y a repris pied, pour ne plus en sortir ; elle se contente aujourd'hui de cette étape sur la route de Constantinople. Son regard est actuellement concentré sur notre Occident, et les événements de Vienne et de Berlin sont les fouriers de ses troupes.

Le parti de la vieille monarchie est devenu en Autriche le maître de la situation, et il en abuse : c'est tout simple. Parce que nous avons condamné les excès de la démocratie viennoise, nous n'amnistions pas pour cela l'ancien système autrichien. Il n'y a plus en Autriche un gouvernement, mais seulement une armée. Cette armée a ses passions comme sa gloire, ses rancunes et ses vengeances comme ses résolutions généreuses. Le peuple de Vienne a pendu le ministre de la guerre, et les étudiants rassemblés dans l'*Aula* de l'université ont entendu le principal assassin du comte de Latour raconter son crime et adresser plusieurs fois de suite à l'auditoire cette étrange question : *n'est-ce pas bien fait ?* sans que pas un ait eu le cœur de flétrir cet acte de cannibale : le comte de Lemberg a été mis en lambeaux sur le pont de Pesth ; le dictateur de la Hongrie, Kossouth, a fait fusiller le général Philippowitch ; sang pour sang ! comme dans les forêts de la Germanie. Les glacis de Vienne retentissent chaque jour des exécutions ordonnées par les conseils de guerre.

Au nombre des victimes, les vainqueurs de Vienne ont placé à dessein un membre de l'Assemblée nationale de Francfort, le trop fameux Robert Blum, qui d'une échoppe de libraire à Leipzig s'était élancé pour propager les idées républicaines en Allemagne. Robert Blum, après avoir été enveloppé dans le procès de haute trahison intenté par l'Assemblée de Francfort à la révolte qui l'avait attaquée à main armée,

s'était rendu à Vienne pour y soutenir le courage du parti démagogique : les journaux allemands l'accusent aujourd'hui d'avoir dit hautement sur la place de Saint-Etienne qu'il y avait encore au moins deux cents personnes à *latouriser* après le ministre de la gucrre.

Vienne était au pouvoir de l'armée depuis trois jours , quand on est venu arrêter dans son lit ce malheureux, trop rassuré par son inviolabilité parlementaire ; après une formalité de jugement, il a été conduit au supplice ; chemin faisant il parlait encore de l'impossibilité d'une telle exécution : la confirmation de la catastrophe qui l'attendait l'a un moment troublé ; mais presque aussitôt il a repris courage et il est tombé en criant : *Fères, ne frappez pas ! Je suis un Allemand !* Ses exécuteurs étaientdes Slaves.

Le supplice de Robert Blum achève de rompre les liens entre l'Assemblée de Francfort et le gouvernement de Vienne ; ce mépris du mandat national dans la personne d'un de ses représentants est d'autant plus grave que près de cent Autrichiens siégent actuellement à Francfort. L'Assemblée, qui naguère encore employait une partie des troupes autrichiennes à comprimer les tentatives républicaines sur les bords du Rhin, fera-t-elle marcher les arm ées allemandes contre Windischgraetz et Jellachich pour venger sa majesté violée ? S'unira-t-elle aux Magyars ? Tendra-t-elle la main à l'Italie, elle qui a reçu les victoires de Radetzki comme un trophée national ? Ou bien, réunie qu'elle est pour fonder un Empire allemand, commencera-t-elle par renoncer aux dix ou douze millions d'Allemands incorporés à l'Autriche? La position n'est plus tenable pour les hommes tels que M. de Gagern, qui étaient parvenus jusqu'à présent à maintenir l'Assemblée de Francfort dans les voies d'une politique modérée.

Autre dilemme non moins effrayant pour elle : l'épée est tirée à Berlin ; le roi et l'Assemblée sont face à face dans l'attitude d'une guerre déclarée. Le roi transfère l'Assemblée à Brandebourg, chasse du lieu de leurs séances les députés qui persistent à se réunir, ordonne le désarmement de la garde bourgeoise et proclame l'état de siége.

L'Assemblée expulsée du Théâtre se réfugie dans une auberge d'où elle fulmine contre le ministère des sentences d'excommunication politique et d'interdit administratif. D'un côté on veut être Louis XIV, de l'autre on se croit Mirabeau.

Evidemment l'opinion publique est prononcée en Allemagne pour l'Assemblée de Berlin contre Frédéric-Guillaume IV. On a espéré en mars s'affranchir de la prépondérance du sabre et de la tyrannie du bon plaisir ; l'Allemagne a horreur des Russes, et le roi, qui s'est laissé si profondément humilier sous les premières insultes de la Révolution, ne montrerait pas aujourd'hui tant de courage s'il ne se sentait appuyé par les baïonnettes moscovites. Cette monarchie, qui a pour appuis la fraude, la violence et l'avarice, n'a dû sa grandeur récente qu'à la fausse constitution de l'Allemagne et à la réaction anti-napoléonienne

dont elle a payé les auteurs par une noire ingratitude. Les membres épars qui la composent, agrégés d'une manière factice, ont pris patience en se considérant comme les pierres d'attente d'un édifice vraiment national. Le roi actuel qui, plus que personne et dans un but d'ambition personnelle, a poussé au développement de ces idées, prétendait en même temps soutenir la lutte contre l'esprit du siècle au nom des doctrines de l'école historique. On se rappelle ses anathèmes encore bien récents contre les constitutions écrites sur le papier. Sa vaste mais confuse instruction, les tendances élevées mais vaniteuses de son caractère, en font, au milieu des tempêtes de notre époque, l'homme le plus propre à perdre un trône; et, superstition, hasard ou prophétie, le sceau d'une chute éclatante est depuis longtemps marqué sur son front.

D'un autre côté, les Allemands n'ont pas encore fait leurs preuves sous le rapport du courage civil, comme sous celui de l'originalité révolutionnaire. Tous ces plagiats de la France, dont le chemin de fer nous apporte chaque jour la nouvelle, ne donnent pas l'idée d'une sève bien à l'épreuve des influences contraires. Avant de prononcer son serment du Jeu-de-Paume contre la royauté, l'Assemblée de Berlin avait subi, sans beaucoup d'héroïsme, la domination des clubs et les injonctions de l'émeute. Elle avait laissé expulser par la terreur plus d'un tiers de ses membres; aujourd'hui les 250 députés qui continuent de délibérer, M. d'*Unruh* à leur tête (*Unruh, désordre;* quel nom de circonstance !) ne semblent pas avoir beaucoup plus de consistance que le *Croupion* demeuré à Vienne sous la pression universitaire.

On raconte qu'à Vienne les troupes avançaient dans les rues avec des précautions extraordinaires contre les projectiles qu'on allait leur lancer des fenêtres : ces projectiles, dit un correspondant de *la Gazette d'Augsbourg,* furent, au lieu de pierres et de balles, de petits drapeaux fabriqués à la hâte, des mouchoirs agités par les femmes, et des *hurrah*. Nous venons de dire que l'opinion de l'Allemagne était contre le roi de Prusse, et nous parierions pourtant qu'en cas de victoire Frédéric-Guillaume ne sera pas moins bien reçu dans sa capitale. Indépendamment de ceux qui se tournent toujours du côté du triomphateur, il y a eu tant d'intérêts froissés, d'existences attristées ou brisées par les derniers événements, l'avenir est si sombre, la confiance dans la révolution si mal assurée, que le rétablissement d'un pouvoir odieux, mais régulier, sera sans doute envisagé par le plus grand nombre comme une délivrance. Les révolutions devraient être averties une fois pour toutes qu'on ne gagne rien à courber la tête de l'opinion passive. Ceux qui la composent, timides et silencieux de leur nature, possèdent néanmoins en eux-mêmes une force invincible. Quand un gouvernement ne leur convient plus, ils se retirent à petit bruit, et, le jour de la catastrophe, le pouvoir, confiant dans leur patience, se trouve tout d'un coup abandonné. Le nouveau vainqueur, à son tour, leur marche sur la gorge,

leur fait pousser des cris de toute sorte, porter des rubans de toutes couleurs ; mais dès lors ils commencent en représailles à creuser une mine qui ne s'arrête plus jusqu'au jour de l'explosion.

L'Assemblée de Francfort s'est épanouie aux premiers jours de la Révolution comme l'accomplissement d'un beau rêve ; les princes qui tremblaient sur leurs trônes lui ont su gré de ne pas les livrer à la fureur des démagogues ; sans budget, sans administration montée, le ministre de l'intérieur de l'empire, M. Robert Mohl, écrivait sur le coin d'une table des invitations adressées à tel ou tel roi pour diriger tel ou tel corps d'armée vers les points menacés de la confédération, et les troupes marchaient aussitôt, comme par enchantement, aux frais des princes qui les avaient expédiées. Mais cette position si brillante n'a pas tardé à se gâter, et aujourd'hui le parlement impérial s'expose à subir le joug de la démagogie, s'il se prononce pour l'Assemblée de Berlin, ou à perdre son crédit auprés des liberaux de l'Allemagne, s'il soutient les droits constitutionnels du roi de Prusse.

Que si le conventicule de Berlin, d'ailleurs peu considéré en Allemagne, passe définitivement par la fenêtre, combien de temps faudra-t-il pour que les baïonnettes de la *réaction* viennent briller aux fenêtres de l'église de Saint-Paul? En cas pareil, il faut s'attendre à ce que les princes ne pardonnent pas à l'Assemblée bourgeoise de Francfort de les avoir protégés.

La décision que vient de prendre l'Assemblée témoigne de l'embarras profond qu'elle éprouve ; elle se déclare pour le roi, et en même temps lui conseille de ramener le plus tôt possible le corps constituant de Brandebourg à Berlin, et de congédier des ministres impopulaires. N'apprendra-t-on jamais que les concessions ne sont bonnes que quand ceux à qui on les fait peuvent vous en savoir quelque gré ?

On ne croyait pas d'abord à l'exécution de Robert Blum : quand la nouvelle s'est confirmée, on a expédié deux commissaires à Vienne : que feront-ils ?

La concurrence pour la présidence de la République Française se réduit chaque jour davantage à deux candidats, le général Çavaignac et le *prince* Louis-Napoléon : on parie pour et contre : suivant les divers rapports, l'un gagne, l'autre perd, et réciproquement. Le fait est que l'on ne sait rien : *alea jacta est.*

Mgr l'évêque d'Orléans a voulu peser dans la balance : dans une lettre adressée au *Bien Public*, il a déclaré l'intention de tous les ecclésiastiques de l'Assemblée de voter pour le général Cavaignac et il a indiqué ce choix comme devant être celui du clergé. Toutefois, cet incident ne peut avoir de suite. Une contre-lettre, écrite par Mgr de Langres, au nom de tous les membres ecclésiastiques de l'Assemblée (cette fois le renseignement est exact) a rétabli le véritable état des choses. On ne s'est entendu que sur un seul point : c'est que le clergé, *en tant que clergé,* ne devait prendre sur cette question comme sur toutes les autres aucune

position politique. C'est précisément le contraire de ce qu'écrivait Mgr l'évêque d'Orléans, mais de pareilles méprises ne sont pas rares chez les hommes vifs et de bonne foi.

Nous éprouvons un respect affectueux pour Mgr l'évêque d'Orléans ; nous l'avons prouvé en évitant d'aborder des discussions où nous aurions eu à exprimer des opinions contraires aux siennes. Cependant, nous ne croirons pas cette fois manquer à la convenance en rappelant qu'aucun de nos prélats n'a exprimé plus nettement, sous le dernier règne, des doctrines favorables à l'union intime de l'Eglise et de l'Etat, doctrines que nous devons considérer comme entièrement abandonnées partout ailleurs. Cette observation suffit pour expliquer le rôle distinct que Mgr l'évêque d'Orléans remplit à l'Assemblée.

Nous nous réjouissons, avec tous les catholiques, de voir le gouvernement de la République réclamer la présence du clergé et invoquer ses prières dans les solennités publiques. Un vœu de la représentation nationale, une invitation faite en termes honorables, et qui sont à eux seuls une profession de foi religieuse, réclamaient impérieusement une condescendance bienveillante. Tout refus, tout excès de réserve auraient été justement interprétés dans un sens défavorable. *Le Semeur*, l'organe le plus accrédité des protestants, voit dans l'acte religieux de dimanche dernier une déviation au principe constitutionnel qui met sur la même ligne les droits de tous les cultes. C'est une erreur. A côté de la question de droit, il y a une question de nombre, et les protestants français conviendront que celle-ci ne se décide pas à leur avantage. Cette prépondérance numérique des catholiques est, du reste, une raison pour nous de témoigner encore plus de respect pour les droits politiques et civils des communions dissidentes. Sous ce rapport, nous n'avons pas de nouvelle déclaration à faire. *Le Semeur*, qui nous lit habituellement, ne devrait donc pas, comme il l'a fait dans son dernier numéro, isoler de sa place une phrase de notre Revue du 12 novembre pour lui attribuer un sens assurément bien éloigné de notre pensée. Jamais l'idée de l'exclusion, à plus forte raison de la persécution, n'effleurera notre esprit et ne se glissera sous notre plume.

Les gens impartiaux ont remarqué la dignité de la cérémonie de dimanche dernier et le bel ordre militaire de la revue qui l'a terminée ; c'est la mesure des hommes entre les mains desquels notre destinée repose pour le moment ; ce sont d'excellents soldats et d'honnêtes gens qui ont pour la religion tout le penchant des hommes habitués à voir la vie sous son aspect le plus sérieux. Est-ce assez pour diriger une vieille et vaste nation comme la nôtre ?

Quel que soit le destin de la République, et quelques fautes qu'on lui reproche, elle a pourtant accompli au moins une grande chose. La colonisation de l'Algérie, telle qu'on l'opère en ce moment, est une entreprise marquée à au coin dont l'antiquité avait jusqu'ici gardé le

secret. Ces départs, bénis par la religion et accompagnés des vœux et des chants de ceux qui restent, ces flottilles qui descendent nos fleuves et nos canaux recueillant sur leur passage les preuves touchantes d'une véritable fraternité, ce remède apporté d'une main ferme, intelligente et humaine, à des maux inévitables, tout cela est nouveau dans notre histoire, nouveau de cette originalité féconde qui est l'antipode des utopies dont nous sommes travaillés. Paris exonéré d'une population qu'il ne peut plus nourrir, la création simultanée d'une masse de propriétaires fonciers dans le moment où le principe de la propriété est attaqué de la manière la plus insensée, une vraie population chrétienne assurée à l'Algérie ,avec tous les moyens de l'attacher au sol qu'elle va féconder, — et cela après les discours de certains députés, et les malédictions de l'un d'eux qui voulait que *l'Algérie descendît au fond de la mer*, — n'est-ce pas la justification du proverbe : « *L'homme va où Dieu le mène?* »

NÉCROLOGIE.

Au milieu des préoccupations publiques et privées, un coup sensible est venu frapper la rédaction du *Correspondant*. M. Prosper Lorain, ancien doyen de la faculté de droit de Dijon, est mort avant-hier 16 novembre , après une courte maladie, à l'âge de cinquante ans. Nos lecteurs connaissent la part active que M. Lorain a prise à notre recueil , surtout à l'époque où la littérature pouvait encore y tenir une grande place. Homme d'une vaste et sûre instruction, comme le prouve son *Histoire de Cluny*, écrivain correct et piquant, critique judicieux, biographe impartial et spirituel , M. Lorain avait pris une place très-distinguée parmi les défenseurs de la cause catholique. Plusieurs de nos amis, M. Foisset, le R. P. Lacordaire, l'honoraient depuis longtemps d'une sincère et vive amitié. Il nous était venu sous leur patronage, victime de calomnies qui avaient brisé sa carrière et troublé son existence, et nous l'avions accueilli avec une confiance affectueuse qu'il a su admirablement justifier.

La mort vient de rompre bien vite des liens d'une date encore récente : mais du moins c'est pour nous une consolation que de penser au baume que nous avons versé sur un malheur injuste et noblement supporté.

Nous supplions les âmes chrétiennes d'accompagner l'âme de notre collaborateur jusqu'aux pieds du trône de la miséricorde éternelle!

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

Biographies contemporaines.

M. VICTOR HUGO[1].

(*Fin.*)

II

M. Victor Hugo est né poëte. L'instinct poétique est la qualité la plus éminente comme le principal attribut de son esprit. Chez lui la poésie est un terrain vaste et fécond, où le drame et le roman étendent à l'aise leurs profondes racines. Les sucs nourriciers qu'ils y puisent se changent en une sève forte et puissante, et les fruits qui pendent à leurs rameaux laissent deviner à leur saveur et à leur parfum la terre qui les a nourris.

S'il n'a pas également réussi dans tous les sujets qu'il a traités, M. Victor Hugo s'est montré du moins dans chacun avec des qualités supérieures, bizarres quelquefois, presque toujours originales. Il a su asservir la pensée à toutes les formes, et assouplir la forme à tous les rhythmes, à toutes les mesures. Il a varié la monotonie de l'alexandrin par l'enjambement et la transposition de la césure. M. Victor Hugo a usé de toutes les richesses de la prosodie ; il a même remis en vogue beaucoup de formes surannées qu'il a marquées d'un cachet nouveau, et dont il a su varier la monotonie. Cette surabondance de procédés divers, cette richesse dans la forme n'ont souvent d'autre mérite que celui du tour de force et de la difficulté vaincue ; mais on ne saurait disconvenir qu'elles ne comportent réellement aussi une puissance, une habileté peu communes dans l'art de manier le vers et d'en assouplir la césure et le rhythme.

Sans parler des idées nouvelles dont il a enrichi le domaine poétique, ni des vêtements plus amples et plus flottants qu'il a jetés sur l'épaule des Muses assez légèrement vêtues avec leur blanche tunique

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 113.

de lin, M. Victor Hugo a encore produit une révolution dans la prosodie française. Comme toujours, cette révolution a été accomplie par de bons et par de mauvais procédés. Cela n'est pas douteux. Mais ce qui, non plus, ne saurait être contesté, c'est que cette révolution était nécessaire. L'école de l'Empire, l'abbé Delille en tête, avait réduit la versification, nous n'osons pas dire la poésie, à des conditions d'existence, à des proportions si pauvres, si chétives et si malingres, qu'il fallait absolument quelque chose comme une invasion de Barbares pour régénérer et rajeunir cette postérité abâtardie de Corneille et de Racine.

A la poésie française, presque agonisante au moment où il a paru à l'horizon, M. Victor Hugo apporta la rudesse, la sauvagerie, la brutalité peut-être, mais aussi la force, la puissance et la vie. Il infusa du sang nouveau dans des veines flétries et apauvries. Peut-être la transmission s'est-elle opérée aux dépens de la pureté, de la grâce, de la finesse et de l'harmonie, qualités essentielles que le XVIIe siècle nous avait léguées ; mais laissez faire le temps, et, de ce mélange de sang français et de sang barbare, naîtra une poésie forte et robuste qui, tout en possédant la constitution nerveuse et athlétique des races primitives, aura néanmoins conservé les traits et le profil de ses ancêtres, comme ces vieilles races dont le type revit dans la postérité de leurs derniers descendants.

Six recueils composent la fortune poétique de M. Victor Hugo. Le premier, les *Odes et Ballades*, se divise, pour les odes, en deux parties. Dans l'une domine exclusivement la politique. L'horizon s'agrandit dans l'autre : le cœur et l'amour y parlent chacun leur langage, aussi vieux que le monde, mais cependant toujours nouveau et toujours écouté. La première partie des *Odes* ne se compose absolument que de pièces politiques, marquées au sentiment exalté de l'époque. Chaque strophe est un hommage à la royauté, une malédiction à l'usurpateur, ou bien un cri de réprobation contre tous les souvenirs de la France révolutionnaire. A ces sentiments, ainsi manifestés, nous n'avons pas à opposer ici les diverses opinions par lesquelles l'auteur les a successivement modifiés ; il nous faut seulement choisir dans cette première expression de la pensée un point qui nous serve de base pour étayer notre opinion sur cet ouvrage, début de M. Victor Hugo, de manière à pouvoir en embrasser l'ensemble et en faire ressortir les qualités et les défauts. Ce point sera, si l'on veut, une pièce sur Napoléon, un des noms qui ont eu le privilége d'inspirer le plus souvent le poëte.

En 1822, invinciblement attiré vers le héros dont l'éclat venait de s'éteindre sur un lointain rocher :

. . . Debris lui-même
De quelque ancien monde englouti,

M. Victor Hugo s'adresse à Napoléon, après avoir célébré le retour de Louis XVIII, la naissance du duc de Bordeaux : triple sujet de méditation, de controverse, de regrets et de désespoir. Tout l'esprit de la France était alors tourné vers ces trois noms. Ecoutez le langage que le jeune poëte tient à l'empereur tombé :

. . . .

Un homme alors choisi par la main qui foudroie,
Des aveugles fléaux ressaisissant la proie,
Paraît comme un fléau vivant.
De l'esprit de Nemrod héritiers formidables,
Ils ont sur les peuples coupables
Régné par la flamme et le fer,
Et dans leur gloire impie en désastres féconde,
Ces envoyés du ciel sont apparus au monde
Comme s'ils venaient de l'enfer.

. . . .

Peuples qui poursuivez d'hommages
Les victimes et les bourreaux,
Laissez-le fuir seul dans les âges ;
Ce ne sont point là les héros.

Voilà le Bonaparte du mois de mars 1822. Cinq ans plus tard, une transformation s'est opérée dans la pensée publique et naturellement aussi dans l'esprit de M. Victor Hugo. Ce grand nom qui étourdissait le royaliste fait rêver maintenant le poëte, à mesure que semble s'éloigner le bruit qu'il faisait dans le monde.

Histoire, poésie, il joint du pied vos cimes ;
Eperdu, je ne puis dans ces mondes sublimes
Remuer rien de grand sans toucher à son nom.
Oui, quand tu m'apparais, pour le culte ou le blâme
Les chants volent pressés sur mes lèvres de flamme,
Napoléon ! soleil dont je suis le Memnon.
Tu domines notre âge, ange ou démon, qu'importe ?
Ton aigle dans son vol haletant nous emporte ;
L'œil même qui te fuit te retrouve partout.
Toujours dans nos tableaux tu jettes ta grande ombre.
Toujours Napoléon, éblouissant et sombre,
Sur le seuil du siècle est debout.

Entre cette pièce et celle que nous avons citée plus haut la transition est manifeste. Ce n'est plus le fléau armé par la main de Dieu, mais

c'est l'aurore du soleil dont M. Victor Hugo nous éblouira trois ans plus tard. Voici maintenant que le démon s'évanouit au vent des trois journées de Juillet.

C'était un beau spectacle ! — il parcourait la terre
Avec ses vétérans, nation militaire
Dont il savait les noms.
Les rois fuyaient. Les rois n'étaient point de sa taille,
Et vainqueur il allait par les champs de bataille
Glanant tous leurs canons.

Et puis il revenait avec la grande armée,
Encombrant de butin sa France bien-aimée,
Son Louvre de granit,
Et les Parisiens poussaient des cris de joie,
Comme font les aiglons, alors qu'avec sa proie
L'aigle rentre à son nid.

O merveille! ô néant ! — tenir cette dépouille;
Compter et mesurer ces os que de sa rouille
Ronge le flot amer,
Ce genou qui jamais n'a ployé sous la crainte,
Ce pouce de granit dont tu portes l'empreinte
Partout sur ton airain;

Contempler le bras fort, la poitrine féconde,
Le talon qui douze ans éperonna le monde,
Et d'un œil filial
L'orbite du regard qui fascinait la foule,
Ce front prodigieux, ce crâne fait au moule
Du globe impérial.

. . . .

Dors, nous t'irons chercher ! Ce jour viendra peut-être,
Car nous t'avons pour Dieu sans t'avoir eu pour maître !

Le fléau de Dieu est devenu Dieu : tels sont les caprices de la poésie ; ainsi les fluctuations de la faveur publique laissent sur le rivage des empreintes différentes, selon que la mer populaire est calme ou agitée.

Ces contradictions sont frappantes. Peut-être sont-elles l'indice d'une foi superficielle, mais cependant elles peuvent s'expliquer, sinon se justifier tout à fait. Même dans l'esprit de ceux qui l'admiraient le plus, Napoléon n'a jamais été grand qu'après sa mort. En 1820 ses partisans le regardaient encore comme la dernière expression de la révolution plutôt qu'ils ne l'acceptaient comme le César ou le Charlemagne moderne. C'est seulement après que l'astre a disparu qu'on a jugé de son

éclat à l'obscurité qu'il laissait après lui. Le retour d'opinion sur Napoléon Bonaparte a été universel en France de 1821 à 1830. Après 1830 la réaction en sa faveur a touché à l'exagération la plus radicale. M. Victor Hugo, qui n'avait pu se garder de l'extrême abaissement, n'a pas su modérer l'exaltation extrême. Ce défaut, essentiel à notre avis, tient au genre lyrique en lui-même autant pour le moins qu'à la mobilité d'opinion, à l'instabilité de jugement du poëte et aux impressions qu'il recevait du dehors. C'est précisément à cette conclusion que nous voulions venir pour émettre sur l'ode en général un jugement tiré du fond même du sujet qu'elle adopte de préférence.

Sans doute la poésie vit de fiction ; mais l'exagération n'est pas la fiction. La fiction s'agite dans un certain espace, aux confins éloignés, aux bornes inconnues, où l'âme peut errer à l'aventure, séduite et retenue par le charme même qui l'y attire, tandis que l'exagération transporte inconsidérément la réalité dans les espaces imaginaires et la fiction dans le domaine de la réalité. C'est dans la poésie lyrique surtout que ce défaut est plus sensible; aussi avouons-nous sans hésiter le peu de sympathie que ce genre nous inspire. Si grand et si majestueux qu'en puisse être le mouvement, si belles qu'en soient quelquefois les images, l'exagération et le faux finissent presque toujours par offusquer l'esprit et par nuire à l'éclat des vers dont on admirait le nombre et l'harmonie. En réalité, l'ode ne peut convenir qu'aux peuples primitifs, pour dire les choses de leur origine et de leur enfance, fastes simples et bibliques, reconnus par tous, fidèlement déposés dans la mémoire de chacun, et qui doivent rester toujours universellement admirés.

Les Latins avaient dans l'esprit plus de lyrisme que nous ; voyez cependant combien sont contenues et modérées les odes d'Horace ! Avons-nous atteint à ce genre ? Nullement. Cependant, cette modération dans l'éclat, dans la couleur et dans la pensée, est au moins celle que nous devrions rechercher. La malignité naturelle à l'esprit français, sa perspicacité incessamment tournée vers l'analyse, s'accommode mal de la pompe et des élans lyriques. A l'ode sur la prise de Namur, qui fait un dieu de Louis XIV, morceau d'ailleurs plat et des plus médiocres, on préférera toujours en France une page des Mémoires de Saint-Simon, où l'on trouve le même Louis XIV vrai, vivant et réel.

M. Victor Hugo a donné à ses vers une forme plus durable, plus saisissante, plus vraie dans les *Orientales*. Ici le poëte cherche tout ce qui parle à l'œil, tout ce qui éblouit ; il distribue la couleur et la lumière d'une façon large et vigoureuse. Jamais la poésie n'avait encore porté un vêtement aussi riche, aussi éclatant. C'est même le trop grand éclat

des couleurs qui constitue le principal défaut des *Orientales*. Une lecture suivie de ce recueil fait sur l'esprit l'effet que produit sur les yeux un horizon empourpré de jaune orange et d'or : l'œil, ébloui, fatigué, cherche un coin de verdure et le frais ruisseau.

Les *Orientales* révélaient un poëte dans l'acception complète du mot. Elles montraient aussi une nature puissante, forte, robuste, une nature accoutumée au bonheur, et partant peu sensible peut-être. Rien ne prouvait, à vrai dire, que le poëte des *Orientales* fût dépourvu de cœur et de sentiment ; mais cet esprit, si ardemment porté à la contemplation du monde extérieur, au culte exclusif de la forme, devait, par cela même, être tout disposé à se replier sur lui-même, et à chercher dans les contemplations intérieures du *moi* les ressources poétiques que la forme et la couleur ne lui offriraient plus.

La belle et touchante élégie des *Fantômes*, morceau auquel il manque bien peu de choses pour être un chef-d'œuvre, ne put désarmer les accusateurs du poëte, ceux qui lui demandaient moins de couleur, moins d'éclat, plus de délicatesse et plus de sentiment. Les recueils postérieurs aux *Orientales*, malgré les strophes tristes, mélancoliques et élevées que parfois ils renferment, n'ont point effacé cette prévention première dont les *Orientales* étaient l'objet. Aux yeux d'un assez grand nombre d'esprits judicieux et éclairés, M. Victor Hugo est donc resté un poëte dépourvu de sentiment, c'est-à-dire de ce charme intime, discret et caché, qui est la plus heureuse ressource de la poésie, si elle n'en est pas exclusivement la richesse. Nous ne pouvons pas dire que ces critiques aient raison d'une manière absolue ; cependant il nous serait difficile d'avouer qu'elles ont complétement tort. M. Victor Hugo n'est pas dépourvu de sentiment, dans la rigoureuse acception de ce mot ; mais lorsque cette qualité se rencontre en lui, elle s'y présente avec une allure qu'on ne trouve point chez d'autres poëtes. Dans les vers de M. Victor Hugo le sentiment se touche, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil ; il y est couvert de certain vêtement extérieur qui le rend en quelque sorte matériellement appréciable.

Ceux qui craignaient de voir M. Victor Hugo se vouer à lui-même le culte qu'il n'accorderait plus aux objets matériels et sensibles du monde réel, ceux-là ne s'étaient point trompés. *Les Feuilles d'automne* furent un premier pas vers ce système d'intime contemplation, dont les *Voies intérieures* sont l'expression la plus complète et la plus absolue. Dans les pièces qui marquent cette transition du culte de la forme au culte de la pensée rêveuse et repliée sur elle-même, se rencontre parfois une poésie vraiment belle, riche et élevée, moins luxuriante, moins touffue que les *Orientales*, mais plus harmonieuse et plus variée,

parce que les tons y sont moins éclatants et que l'ensemble en est mieux fondu.

Dans les trois recueils postérieurs à 1830, et qui constituent, à notre avis, le fleuron poétique de M. Victor Hugo, un certain nombre de pièces n'ont rien de ce qui pourrait les faire survivre au moment qui les a vues naître ; mais d'autres suffisent pour assurer à M. Victor Hugo une place éminente au premier rang des poëtes de notre siècle. De ce nombre on peut citer les morceaux : *A un voyageur ; Oh! mes lettres d'amour ; Où donc est le bonheur ? Hier la nuit d'été qui nous prêtait ses voiles ; C'était une humble église au cintre surbaissé ; La prière pour tous*, magnifique dithyrambe, un peu long cependant, et dans lequel on pourrait facilement supprimer quelques redites ; *Sunt lacrymæ rerum ; A l'homme qui a livré une femme*, et bien d'autres pages que nous ne citons pas, afin de ne point dresser un catalogue ou une nomenclature. Toutes ces qualités, que l'on retrouve éparses dans les divers recueils de M. Victor Hugo, se montrent ici groupées et réunies.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à démontrer le mérite réel, supérieur, incontestable, de l'auteur des *Feuilles d'automne*. S'il est des choses qui ne sauraient être décrites, analysées ou jaugées, à coup sûr la poésie est de ce nombre. Nous ignorons l'art du critique, s'il en faut venir à disséquer ce qui veut être senti pour être jugé. Aussi serions-nous inhabile à découper une pièce de vers pour l'étiqueter, la numéroter et la classer dans la case qui lui serait propre. M. Victor Hugo, nous l'avons dit, est un grand poëte. Il a reçu du ciel toutes les qualités, sinon les plus élevées, du moins les plus riches et les plus éclatantes de l'inspiration et du génie poétique ; son talent a mille divers aspects qu'il est facile de saisir, mais qui embarrasseraient, à les dépeindre, un critique plus habile et plus exercé que nous. L'appréciation de la poésie est d'ailleurs affaire de sentiment et de goût, et non point de dialectique et de raisonnement. De plus longues observations n'apprendraient rien à celui qui ne comprend pas le sens intime et les mystérieuses affinités de la langue poétique ; elles deviendraient inutiles à qui sait distinguer une voix, une plainte, un chant, dans ce qui n'est pour tout autre qu'un son : musique ou poésie.

Toutefois, nous n'abandonnerons pas la poésie de M. Victor Hugo aux rêveries du lecteur sans nous y arrêter un instant encore. Il existe dans l'ensemble des œuvres de M. Victor Hugo une certaine tendance qui, faible et insensible d'abord, a fini par y dominer tout à fait, et qui, par cela même, veut être signalée d'une façon plus explicite que nous ne l'avons fait jusques ici. Nous voulons parler de cette adoration de lui-même dans laquelle M. Victor Hugo ne cesse de s'envelopper, de cette

constante propension à mettre en relief les choses de son âme, les replis de sa pensée, à faire assister le lecteur au spectacle de ce qui se passe à son foyer. Sceptique, indifférent au bien, sans grand souci du mal, ne voulant des hommes que la popularité, du pouvoir que les honneurs, M. Victor Hugo n'a rien trouvé dans ce monde de plus digne de lui que lui. Ce système de résorption intérieure, de concentration et de rayonnement intime, qui domine en vingt endroits dans les œuvres du poëte, la pièce intitulée *Olympio*, morceau capital des *Voix intérieures*, en forme en quelque sorte le magnifique couronnement. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur quelques strophes de cette pièce, expression la plus fidèle, la plus large, la plus complète et la plus belle aussi, de ce qui forme une partie essentielle du talent de M. Victor Hugo, la poésie intime.

Un jour l'ami qui reste à ton cœur qu'on déchire
Contemplait tes douleurs,
Et, tandis qu'il parlait, ton sublime sourire
Se mêlait à ses pleurs.

Que disait cet ami fidèle à Olympio, c'est-à-dire à M. Victor Hugo lui-même, car c'est bien l'auteur des *Orientales* qui se met en scène sous ce nom ambitieux? Ecoutez :

Te voilà donc, ô toi dont la foule rampante
Admirait la vertu,
Déraciné, flétri, tombé sur une pente
Comme un cèdre abattu !

Te voilà sous les pieds des envieux sans nombre
Et des passants rieurs,
Toi dont le front superbe accoutumait à l'ombre
Les fronts inférieurs.

. . . .

Ta chaste renommée aux exemples utiles
N'a plus rien qui reluit,
Sillonnée en tous sens par les hideux reptiles
Qui viennent dans la nuit.

Jeune homme, on vénérait jadis ton œil sévère,
Ton front calme et tonnant ;
Ton nom était de ceux qu'on craint et qu'on révère,
Hélas ! et maintenant. . . . .

. . . .

Tes ennemis ont pris ta belle destinée
Et l'ont brisée en fleur ;

Ils ont fait de ta gloire, aux carrefours traînée,
Ta plus grande douleur.

Leurs mains ont retourné ta robe dont le lustre
Irritait leur fureur ;
Avec la même pourpre ils t'ont fait vil d'illustre
Et forçat d'empereur !

. . . .

Mais, va ! pour qui comprend ton âme haute et grave,
Tu n'en es que plus grand.
Ta vie a, maintenant que l'obstacle l'entrave,
La rumeur du torrent.

Tous ceux qui de tes jours orageux et sublimes
S'approchent sans effroi,
Reviennent en disant qu'ils ont vu des abîmes
En se penchant sur toi !

Mais peut-être à travers l'eau de ce gouffre immense
Et de ce cœur profond
On verrait cette perle appelée innocence
En regardant au fond.

On s'arrête aux brouillards dont ton âme est voilée ;
Mais moi, juge et témoin,
Je sais qu'on trouverait une voûte étoilée
Si l'on allait plus loin.

Console-toi, poëte ! — un jour, bientôt peut-être,
Les cœurs te reviendront,
Et, pour tous les regards, on verra reparaître
La flamme de ton front.

La voix désolée continue sur ce ton pendant quelque temps encore; puis le poëte dit :

Sans doute, en mon avril ne sachant rien à fond,
Jeune, crédule, austère,
J'ai fait des songes d'or comme tous ceux qui font
Des songes sur la terre.

J'ai vu la vie en fleurs sur mon front s'élever,
Pleine de douces choses ;
Mais quoi ! me crois-tu donc assez fou pour rêver
L'éternité des roses ?

Ce langage est charmant. Mais comment croire qu'un homme se soit rencontré, qui, sérieusement, à tête reposée, face à face avec lui-même, ait osé penser de lui-même les choses qu'on vient de lire, et confier au

public railleur toutes les idées qui, dans un moment de vertige, peuvent assaillir l'esprit quand il se laisse emporter aux extravagantes sollicitations de l'orgueil et aux perfides caresses de la vanité ?

Olympio ne laisse aucun doute sur les préoccupations habituelles de M. Victor Hugo, sur la nature de ses pensées. C'est un triste exemple de ce que peuvent produire la flatterie, la louange, le bonheur constant et la possession de toutes les jouissances, sur un esprit que rien ne contient dans ses désirs, qui s'est fait lui-même le centre du monde entier, et qui prend la folie de l'orgueil pour l'élévation et pour la dignité.

Qu'eût dit Pascal si quelque poëte de son temps eût parlé comme Olympio, lui qui écrivait : « La piété chrétienne anéantit le moi humain ; la civilité humaine le cache et le supprime. »

A la suite des *Odes et Ballades* et des *Feuilles d'automne* viennent les œuvres dramatiques de M. Victor Hugo, dont la poétique origine se reconnaît au lyrisme qui leur est propre. C'est surtout dans ses drames qu'il est facile d'étudier les diverses faces du talent de M. Victor Hugo, et le développement des tendances du poëte à l'exagération des couleurs, à la discordance des tons, à l'antithèse et au culte du laid, pris comme expression de la nature et de la réalité.

Au théâtre M. Victor Hugo a laissé la route suivie jusqu'à lui ; la trouvant trop fréquentée, trop battue, et gardant encore l'empreinte que les pas des grands maîtres y ont laissée, il s'est jeté dans une voie plus large en apparence, quelquefois pittoresque, imprévue, grandiose même, mais le plus souvent remplie de flaques, de crevasses et n'ayant qu'une impasse au lieu d'issue.

Après avoir adopté plusieurs moyens dramatiques qu'il est bon de n'employer qu'avec discernement et retenue, tels que les poignards, les coupes de poison, le billot et la hache du bourreau, M. Victor Hugo s'est perdu dans le labyrinthe, s'y heurtant à droite et à gauche, et brisant, à chaque angle de l'enceinte qu'il ne pouvait franchir, le peu de bon sens et d'inspiration dramatique qu'il y avait apporté. Nous savons bien que le drame se passe difficilement de l'un de ces moyens violents, et qu'il serait assez difficile de dénouer tragiquement une péripétie sans le fer, sans le feu ou sans le poison ; mais M. Victor Hugo a des recettes toutes particulières pour mélanger ces divers ingrédients.

La manière de procéder de M. Victor Hugo, sans être uniforme, est cependant resserrée dans certaines limites qu'il est facile de reconnaître et de signaler. En général l'auteur se plaît au contraste, car c'est principalement dans le drame que fleurit l'antithèse, si chère au

poëte. Il est certain que le contraste, c'est-à-dire la diversité des masques, la différence de ton et d'accent, est l'un des principaux éléments du drame ; mais ces conditions essentielles de l'art théâtral, M. Victor Hugo les a beaucoup exagérées.

Ainsi, d'ordinaire, M. Victor Hugo prend deux caractères en opposition et en contraste frappant. C'est de l'exagération réciproque de ces caractères que le poëte fait jaillir les incidents qui formeront le nœud du drame, ses péripéties et son dénouement.

Ces deux caractères sont, si l'on veut, une reine et un valet, comme dans *Ruy-Blas ;* un père difforme au moral autant qu'au physique, et une jeune fille, innocente et délicate créature : c'est Triboulet et Blanche ; une courtisane — elles abondent au théâtre de M. Victor Hugo — et un jeune homme naïf et candide : c'est Marion Delorme et Didier. Quelquefois l'antithèse est double, c'est-à-dire que chaque personnage porte en lui son antithèse, son contraste. Ainsi Triboulet est un fou de cour, vil, méchant et corrompu ; mais cette nature dégradée touche cependant aux qualités les meilleures, par l'amour paternel ; ainsi la courtisane Marion Delorme a dans le cœur un sentiment pur et chaste ; ainsi la hideuse Lucrèce, adultère, empoisonneuse, inceste et parricide, voit ses crimes s'épurer au feu de l'amour maternel.

Les personnages secondaires, groupés sur le second plan, sont ordinairement dans des conditions semblables, et se meuvent dans la même sphère de contraste et d'opposition.

Cela dit, entrons plus avant dans l'œuvre dramatique de M. Victor Hugo ; essayons d'en mieux saisir les détails et les rapports.

Le premier nom qui frappe l'oreille au milieu de tant de créations bizarres sorties de l'imagination du poëte, c'est celui d'*Hernani.* Nous laissons de côté *Cromwell*, antérieur à *Hernani*, œuvre exceptionnelle dans les exceptions mêmes. Dans *Hernani* l'on ne voit point surgir encore ces personnages impossibles, ces caractères monstrueux qui sont sortis plus tard du cerveau fatigué et alourdi du poëte. Aucun des héros de la pièce ne porte en soi ce cachet de fausseté et d'absurdité qui choque si souvent dans le théâtre de M. Victor Hugo. Si la situation n'est pas toujours dans les limites du vrai, du moins les caractères n'y sont-ils point encore absolument impossibles, comme ils le deviendront plus tard. En poussant jusqu'aux dernières limites, jusqu'aux conséquences extrêmes l'honneur et la foi dus à la parole jurée, M. Victor Hugo n'a pas outrepassé les bornes de la vraisemblance, même dans la vie réelle. Pour croire à Hernani mourant fidèle à son serment, il n'est pas nécessaire de remonter jusques à Régulus. Cette remarque faite à propos d'*Hernani* peut s'appliquer aussi à *Marion Delorme*, à cette différence

près que dans *Marion Delorme* l'on voit poindre déjà, au milieu de remarquables beautés, le germe de toutes les idées fausses, exagérées et bizarres que l'imagination de l'auteur fécondera plus tard avec tant de complaisance et de facilité. Ainsi, ayant à peindre les raffinements d'un amour chaste, c'est le cœur d'une courtisane que M. Victor Hugo choisit pour le calice qui doit contenir ce sentiment épuré. L'antithèse est flagrante, mais elle n'est point en dehors des lois naturelles. Marion Delorme peut aimer d'amour ; la voluptueuse courtisane peut purifier son corps souillé par l'amour au feu de l'amour même. L'antithèse n'offre donc rien ici qui ne puisse être dans la réalité. Mais que le poëte fasse un pas en avant dans cette voie où il vient de poser le pied, et de vraisemblable qu'elle était, l'antithèse deviendra fausse. Marion Delorme peut fort bien sentir s'éveiller en elle un sentiment pur au milieu d'impures ardeurs ; mais ce qui était vrai pour elle, ce qui était encore naturel dans sa position, ne sera plus ni vrai ni naturel pour *Lucrèce Borgia*, par exemple, créature souillée de vices, de forfaits et de crimes, et chez qui le poëte prétend idéaliser le sentiment maternel. Nous dirons ailleurs comment la souillure de l'âme rejaillit sur tous les sentiments pour les submerger tous.

Dans *Marion Delorme* L'Angely, le fou de Louis XIII, est peut-être inutile, mais il est naturel. L'auteur n'a pas grossi à plaisir les défauts de ce personnage de manière à rendre invraisemblables tous les sentiments honnêtes qu'il lui prête ; mais que plus tard M. Victor Hugo se mette à pétrir et à façonner de nouveau cette physionomie de fou de cour, il en exagérera la difformité : L'Angely deviendra Triboulet.

Notons encore une remarque qui n'est pas sans portée, c'est que dans *Marion Delorme* l'un des ressorts les plus importants de la pièce est caché. Richelieu, le terrible cardinal, dont le nom est dans toutes les bouches, autour de qui se meuvent presque tous les personnages, Richelieu ne se montre pas. C'est à peine si, au dernier moment, — moment suprême, — l'on voit passer sa litière rouge sur le théâtre. Il y a quelque chose de sinistre et de fatal dans ce personnage qu'on ne voit pas, et qu'on sent cependant vivre derrière la toile, remuant de sa rude et sanglante main les fils qui s'agitent sur la scène. Depuis lors, M. Victor Hugo a abandonné ce moyen dont les anciennes poétiques font un précepte, pour étaler complaisamment aux yeux des spectateurs les ressorts et les instruments ordinaires de ses drames, l'échafaud, le billot, la hache du bourreau et le bourreau lui-même, sans oublier les cinq cercueils de *Lucrèce Borgia*. Ce n'est donc en réalité qu'après *Hernani* et *Marion Delorme* que M. Victor Hugo a mis en pratique sur la scène les théories qu'il avait développées dans la préface de *Cromwell*,

système dramatique dont la poétique est fort simple, fort concise, et qu'on a plaisamment résumé par ces mots, plus justes que les poétiques ne le sont d'ordinaire : *Le beau, c'est le laid.*

Une fois dans la voie de l'antithèse et du laid, M. Victor Hugo ne s'est pas arrêté. Après *Marion Delorme*, *Le Roi s'amuse*, où se rencontrent tous les genres de faussetés : fausseté historique, fausseté de caractère, fausseté de situation, sans parler d'un égal mélange de trivial et de grotesque ; après *Le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia* et *Angelo ;* après *Lucrèce*, *Ruy-Blas ;* et après *Ruy-Blas* les *Burgraves*, nom qui doit toujours douloureusement résonner à l'oreille de M. Victor Hugo, car il rappelle le souvenir d'une chute fameuse et méritée.

Le même aspect de fausseté et d'invraisemblance se reproduit et se dessine plus vivement encore dans *Lucrèce* et dans le Triboulet du *Roi s'amuse.* Est-il possible, en effet, que Lucrèce Borgia, dont M. Victor Hugo d'ailleurs a démesurément grossi les crimes, ait pu conserver au milieu de ses effroyables déportements le sentiment maternel aussi frais, aussi pur, qu'elle le montre dans ce drame ? Est-il besoin d'aller chercher une Borgia pour en faire comme l'idéal de la mère ? Si M. Victor Hugo a voulu prouver que dans les natures les plus perverses et les plus dépravées il se rencontre presque toujours, à de certains moments, quelque noble sentiment surnageant dans l'abîme creusé par le vice, il s'est trompé. Malgré tout ce qu'il pouvait dire à cet égard, ce n'est jamais dans la boue, ni dans les cloaques infectes, que croissent les roses et les lys.

L'erreur de M. Victor Hugo et de son école, c'est de prétendre que les vertus et les vices croissent dans l'âme humaine comme les arbres dans une forêt, et qu'on peut, au gré de la fantaisie, abattre ici un vice, là faire germer un sentiment généreux, ou bien faucher toutes les vertus et n'en laisser qu'une seule debout, comme une blanche fleur au milieu des ronces, des chardons et des reptiles venimeux. Il s'en faut que cela soit ainsi. L'âme est homogène. Voilà pourquoi il est hors de toutes les limites du vrai que Lucrèce, Triboulet ou la Tisbé aient conservé chacun le pur sentiment dont le poëte fait une auréole à leur âme flétrie, sans que ce sentiment ait été affecté par le contact du vice.

Les personnages et les caractères créés par M. Victor Hugo au théâtre ou dans le roman, auquel s'applique aussi la grave et capitale observation que nous venons de faire sur les drames, ne sont pas tous également faux comme ceux qui viennent d'être cités. Mais ceux qui peuvent passer pour les plus naturels ont cependant encore avec eux un cachet d'exagération qui ne laisse pas de choquer quelquefois.

Ainsi, sans sortir de chez *Lucrèce*, on y trouve certain Gennaro, jeune et blond capitaine italien, assez vrai, assez naturel, n'était chez lui la continuelle affectation de ses sentiments de piété filiale. Est-il bien vraisemblable qu'un capitaine mêlé aux aventuriers, aux libertins et à toute la folle jeunesse de son temps, parle à tout propos et sur un ton lamentable de sa mère qu'il n'a jamais connue?

« Je sais que j'ai une mère, dit Gennaro, qu'elle est malheureuse, et « que je donnerais ma vie dans ce monde pour la voir pleurer, et ma « vie dans l'autre pour la voir sourire. Voilà tout. »

Les niaiseries de cette sorte abondent au théâtre de M. Victor Hugo. Ce serait étrangement s'abuser que de croire attendrir le spectateur avec de semblables paroles.

Dans l'ensemble de l'œuvre comme dans les détails, dans la peinture des caractères comme dans la mise en scène, M. Victor Hugo cependant affiche de grandes prétentions à la vérité, à l'exacte et fidèle reproduction des coutumes, des mœurs et des usages. Il n'omet ni date ni détails : l'énonciation de chaque chose est poussée jusques au scrupule, la description jusques à la minutie. Au milieu des imprécations qu'elle prodigue à son amant Fabiano, en présence de sa cour étonnée, la reine d'Angleterre, *Marie Tudor*, conserve cependant assez de présence d'esprit et surtout assez de mémoire pour faire l'énumération que voici : « Toi, chevalier ! toi, gentilhomme ! toi, seigneur ! mais compare-toi « donc un peu à ceux qui sont là, misérable ! Mais regarde. En voilà au- « tour de toi des gentilshommes. Voilà Bridges, baron Chandos. Voilà « Seymours, duc de Sommerset ! Voilà les Stanley qui sont comtes de « Derby depuis l'an 1485. Voilà les Clinton qui sont barons Clinton de- « puis 1298. »

Ailleurs c'est le blason de ses personnages que l'auteur définit :

« Sandoval porte d'or à la bande de sable. »

Caterina ne dit-elle pas à Angelo, son mari, qui lui donne une heure pour se préparer à la mort : « Vous m'avez épousé pour mon argent, « parce que j'étais riche, parce que ma famille a un droit sur les ci- « ternes de Venise.... Vous avez dit : cela rapporte cent mille ducats par « an, prenons cette fille. »

Le spectateur, trouvant une telle précision dans les détails, est nécessairement amené à conclure que la même exactitude doit se reproduire dans le fond aussi bien que dans la forme, et que l'auteur, qui pousse le scrupule jusques à dire quel est le blason de Sandoval et la forme de son pourpoint, ne peut manquer d'avoir retracé avec une scrupuleuse fidélité l'esprit, le caractère et les mœurs de ses person-

nages. Vaine illusion! ici le système change. M. Victor Hugo sacrifie à l'exactitude là seulement où l'on pourrait à la rigueur s'en passer; mais quand l'exactitude et la vérité deviennent essentielles, nécessaires, indispensables, il les remplace par la fantaisie la plus absolue et souvent même la plus déréglée. Ainsi la plupart des personnages dramatiques du théâtre de M. Victor Hugo sont des noms historiques : Charles-Quint, Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Marion Delorme, François I[er]. Eh bien! il n'est pas un de ces noms qui ne soit un démenti à la tradition et à l'histoire.

Peut-on imaginer un caractère plus ignoble, conséquemment plus faux que ce François I[er], le héros de cette triste pièce qui a nom *Le Roi s'amuse!* En quoi ce soudard niais et ridicule, quand il n'est point dégoûtant et cynique, en quoi paraît-il rappeler le loyal, chevaleresque et généreux vaincu de Pavie, ou mieux l'amant de la duchesse d'Étampes, tel que nous l'ont représenté les historiens du temps? Nous ne parlons pas de Lucrèce Borgia, dont M. Victor Hugo n'a démesurément exagéré les crimes et la perversité que pour en faire une mère plus tendre et plus dévouée; mais M. Victor Hugo croit-il avoir détaché un vrai portrait de la galerie de l'histoire d'Angleterre, lorsqu'il nous montre la fille de Henri VIII, Marie Tudor, affichant, aux yeux de toute sa cour, ses intrigues avec un favori de bas étage? Est-ce de l'opinion de David Hume, de celle de John Lingard, ou de tout autre historien sérieux, qu'il s'est autorisé pour faire jouer à Marie Tudor un rôle dont l'invraisemblance est le moindre de tous les défauts? En vain l'auteur a-t-il soin de fournir à la fin de son drame la longue liste des écrivains de tous pays dont il prétend s'être appuyé, sans cependant offrir aucune preuve, dans ses accusations contre la fille de Henri VIII, il est facile de répondre que les pamphlétaires, si nombreux qu'ils soient, n'ont jamais fait autorité dans l'histoire, surtout au temps des guerres civiles ou des guerres de religion.

L'exagération et la fausseté dans les caractères, l'invraisemblance dans les situations, le cœur humain et l'histoire également outragés et inconnus; voilà donc, en résumé, de quelle manière M. Victor Hugo a mis en pratique les théories de fidélité, d'exactitude et de vérité professées en maint endroit de ses préfaces. « Il y a deux manières de passionner la foule au théâtre, a dit M. Victor Hugo, par le grand et par « le vrai. (Préface de *Marie Tudor.*) « Jamais dans ses travaux, il (l'auteur) « ne perd un seul instant de vue le peuple que le théâtre civilise, l'histoire que le théâtre explique, le cœur humain que le théâtre conseille. »

Il faut voir le théâtre de M. Victor Hugo, si l'on veut complétement

s'édifier sur la manière dont l'auteur entend la civilisation du peuple, l'explication de l'histoire et l'éducation du cœur humain.

M. Victor Hugo, qui volontiers compte Molière, Corneille et Shakespeare parmi ses aïeux, n'a donc rien de commun, de ce côté du moins, avec l'auteur du *Misanthrope* ou celui de *Polyeucte* et de *Cinna*.

Maintenant que nous avons posé la restriction aussi complète, aussi large que l'exige la supériorité du talent de M. Victor Hugo, il est juste de ne pas quitter ce chapitre sans faire aussi la part de la louange.

Commençons par justifier M. Victor Hugo d'un reproche qu'on lui a généralement adressé jusques à ce jour, et que ne lui ont pas même épargné les critiques les mieux disposés en sa faveur. S'il en fallait croire une accusation souvent répétée, M. Victor Hugo n'aurait pas le génie dramatique, c'est-à-dire l'entente des effets, des situations et des combinaisons scéniques, ce que, en terme de métier, on appelle l'art de la charpente. Rien n'est moins fondé que cette critique que pouvaient autoriser, dans de certaines limites, *Hernani* ou *Marion Delorme*, mais que ne justifie aucunement le genre essentiellement dramatique de la plupart des pièces composant le théâtre de M. Victor Hugo.

Ce théâtre renferme nombre de situations saisissantes, capables de produire sur l'esprit des spectateurs l'émotion, la surprise, la terreur et la crainte. Ce n'est certainement point par l'absence des effets dramatiques que pèche *Lucrèce Borgia*, par exemple. Ces effets sont au contraire trop nombreux et trop violents. Qui peut savoir, néanmoins, ce que, même avec ces situations exagérées, ce drame eût gagné à n'offrir que des caractères naturels et vrais ? Ainsi *Marie Tudor*, dont les personnages, tout en demeurant faux au point de vue de l'histoire , ne manquent cependant pas toujours de vérité comme expression du cœur humain, *Marie Tudor* renferme plusieurs scènes émouvantes. Celle du dénouement est une des plus belles qui se puissent voir au théâtre. L'effet en restera toujours neuf et saisissant. Il n'est pas de drame de M. Victor Hugo qui ne contienne plusieurs scènes de ce genre. Ce n'est donc point l'élément dramatique qui manque à M. Victor Hugo; au contraire cette qualité est éminente chez lui. Ce qu'il ne possède pas, c'est la mesure, c'est le tact, la convenance et l'entente des proportions. Il fausse ses situations en les forçant, comme ses caractères en les exagérant. S'il eût voulu se modérer, se restreindre et utiliser avec discrétion et retenue les admirables dispositions scéniques dont il est doué, au lieu d'atteindre les dernières proportions du mélodrame comme dans *Lucrèce Borgia*, M. Victor Hugo eût mieux réussi en restant dans la limite des effets contenus, tels que nous les offrent *Hernani* et *Marion Delorme*.

Nous ne croyons pas, du reste, que ces reproches puissent se soute-

nir aujourd'hui. C'est tout au plus s'ils pouvaient avoir quelque apparence de raison en présence des deux premières pièces de l'auteur, où domine principalement l'élément lyrique, et qui sont plutôt des poëmes dialogués que des drames proprement dits. Chez M. Victor Hugo la poésie est donc en quelque sorte la clef de voûte à laquelle viennent se lier les diverses parties de l'édifice littéraire, brillant édifice au fronton duquel il a gravé son nom.

Pour achever, autant que possible, le portrait biographique et littéraire que nous venons de tracer, pour ne pas laisser de vide trop saillant dans quelques parties de cette esquisse, il nous resterait donc à envisager M. Victor Hugo comme prosateur, et à parler de ses romans et des livres auxquels il a donné une autre portée que celle d'un simple ouvrage d'imagination, tels que sont *le Dernier jour d'un condamné* et *le Rhin*. Dans l'impossibilité où nous sommes d'entreprendre ici une étude sérieuse comme le mériterait l'importance des œuvres que nous aurions à citer, nous nous bornerons à quelques observations seulement.

M. Victor Hugo a transporté dans la prose toutes les richesses de sa poésie. Son imagination est comme un vaste fleuve qui baigne et féconde deux rives opposées, la prose et les vers, rives également variées d'aspect et d'horizon. Les couleurs de sa palette, il les applique différemment et suivant des modes divers ; mais ce sont toujours les mêmes couleurs éclatantes et riches, les mêmes tons chauds et vigoureux. Le poëte manie la période avec une habileté égale à celle qu'il emploie pour assouplir le vers. Sa phrase est abondante, pittoresque, incisive, pleine d'imprévu. Sa pensée, où abondent la sève, la puissance et la vie, soulève l'expression comme ferait un levier. Il y a presque toujours de l'effort dans la prose de M. Victor Hugo, et par les tours divers que l'écrivain emploie, on peut juger que la résistance vaincue précipite le mouvement de la période pour en doubler la richesse, la cadence et la mesure.

Nous passerons par-dessus *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*, produits bizarres d'une imagination fiévreuse et d'un talent précoce, monstrueux embryon de ce genre que M. Victor Hugo développera plus tard, pour arriver à *Notre-Dame de Paris*, qui est l'œuvre capitale de M. Victor Hugo. *Notre-Dame de Paris* restera, nous n'en doutons pas, parmi les monuments de la littérature au XIXe siècle. Malgré tous les reproches qui lui peuvent être justement adressés au point de vue moral, religieux et philosophique, ce livre a le souffle de vie. Quelques-unes de ses pages sont marquées au cachet du génie, et l'œuvre présente dans son ensemble l'expression la plus éminente des brillantes qualités qui distin-

guent le talent de M. Victor Hugo. Sans doute le principe moral, — chose sans laquelle il n'y a pas de grand écrivain, — manque à *Notre-Dame de Paris*, comme à presque toutes les pages signées du nom de M. Victor Hugo. Sans doute le faux et l'exagération se retrouvent ici comme partout ailleurs. Si donc on ne saurait admettre que cette Esmeralda, l'héroïne du livre, cette Bohémienne dont l'auteur a fait le type de la chasteté et de la beauté, puisse s'abandonner avec un entraînement de courtisane à la passion que Phœbus lui inspire, car l'amour, lorsqu'il parle à une âme pure, n'a pas de ces emportements sensuels, il n'en est pas moins vrai qu'Esmeralda est une création pleine de grâce, de fraîcheur et d'originalité.

Mais, répondra-t-on, les pages que remplissent ces personnages trop souvent impossibles, ces situations invraisemblables, ces monstrueux sophismes, ayant forme et visage humain, ces pages sont pleines de mouvement, d'inspiration, de chaleur et de vie.

Cette puissance de dramatiser se manifeste à un degré éminent dans le dernier livre de l'ouvrage, alors que s'approche le dénoûment, au milieu de péripéties terribles et saisissantes. Le moment où, contemplant du haut de la tour le corps du prêtre qu'il vient de lancer dans l'abîme et le cadavre d'Esmeralda frémissant au gibet dans les dernières contractions de l'agonie, Quasimodo s'écrie : Oh ! tout ce que j'ai aimé ! ce moment offre un tableau d'une épouvantable beauté.

Notre-Dame de Paris est un édifice dont l'antithèse forme la base et le couronnement : Esmeralda, Bohémienne vivant chaste et pure dans la sentine la plus impure de la société, comme une blanche fleur de nymphæa dans une mare infecte ; Quasimodo, âme belle et sublime par le dévouement dans un corps difforme ; Claude Frollo, le démon de l'impureté et l'esprit du crime sous la robe du prêtre ; enfin, et pour couronner cette incessante reproduction du beau et du laid, ce contraste perpétuel du grotesque et du sublime, le monstrueux amour de Quasimodo pour Esmeralda, la gracieuse Bohémienne, voilà quelles sont les diverses données où s'égare la pensée inspiratrice de *Notre-Dame de Paris*.

Que si l'on nous demandait, après cette revue où bien des détails nous ont échappé, à arrêter par un dernier mot l'opinion et les jugements que nous avons portés sur les œuvres de M. Victor Hugo, nous dirions, empruntant une phrase à la préface de *Cromwell* : Le génie ressemble au balancier qui imprime l'effigie royale aux pièces de cuivre comme aux écus d'or. Mais peut-être la postérité trouvera-t-elle qu'il y a dans la sebile du poëte un peu plus de gros sous que de pièces d'or.

Auguste DUCOIN.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 25 novembre 1848.

Nous commencerons par un *erratum* de notre dernière Revue. Il en faudrait souvent à ce que nous imprimons à la hâte ; mais la plupart du temps nous n'avons rien de mieux à faire que de nous confier à l'intelligence de nos lecteurs. Seulement, quand la faute commise ne saute pas aux yeux et qu'en même temps elle défigure notre pensée sur un point de quelque importance, il nous faut bien faire notre coulpe et revenir sur ce que nous avons semblé dire.

Cette fois, la faute, comme il arrive souvent, se partage entre notre imprimeur et nous. L'imprimeur, qui lisait dans notre manuscrit : « *Cette monarchie* (la monarchie prussienne), *qui a pour* AÏEULES *la* « *fraude, la violence et l'avarice,* » s'est arrêté tout court au mot *aïeules,* et, pensant bien faire, il y a substitué le mot *appuis,* qui paraît offrir un sens plus naturel.

Quant à nous, en revoyant notre *épreuve,* lisant fort mal à propos ce que nous avions en tête au lieu de ce qui était réellement imprimé, nous avons laissé passer la leçon *corrigée* qui nous constitue en état d'injustice évidente et de flagrante calomnie contre le gouvernement contemporain de la Prusse.

Nous devons réparer cette erreur, car nous ne pensions qu'au passé : nous revenions sur une idée souvent exprimée et qui nous a toujours poursuivi en présence des prospérités de la monarchie prussienne. La Fraude, la Violence et l'Avarice sont les trois sorcières fatidiques qui ont dit au premier des Macbeth de Hohenzollern : *Tu fonderas un royaume !* Elles ont eu pour amants Albert de Brandebourg, Frédéric-Guillaume II et Frédéric II, et de leurs embrassements est sortie la première grande puissance européenne qui se soit formée en dehors de l'unité catholique. C'est pourquoi nous avons toujours attendu le jugement de Dieu sur cette race et ce royaume ; mais l'expérience de l'histoire nous apprend que le châtiment suspendu pendant une suite de générations ne tombe pas ordinairement sur les plus coupables.

Le père du roi actuel, Frédéric-Guillaume III, malgré sa forfaiture envers le peuple qui l'avait remis sur le trône, malgré la persécution des luthériens, l'odieuse conspiration de l'hermésianisme et des mariages mixtes, malgré l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne, n'était ni un méchant ni un malhonnête homme. Victime d'une politique aussi perfide que le fut jamais celle de ses ancêtres, l'adversité avait marqué son front d'un sceau de modération et presque de ma-

jesté. Pour des circonstances aussi difficiles que celles où il passa la dernière partie de sa vie, il aurait fallu une intelligence bien supérieure à celle qu'il possédait. Mais quand on se rappelait ses malheurs, on lui pardonnait la passion du *statu quo*, qui faisait le trait principal de sa politique, et l'on ne pouvait s'empêcher de s'associer au culte passionné qu'il professait pour une reine, jeune, belle, éloquente et indignement outragée, bien qu'il y mêlât d'étranges réminiscences de l'opéra de Paris. Lors de notre voyage à Berlin, en 1834, nous ne pouvions nous empêcher de sourire en voyant les portraits qu'il avait associés dans sa chambre à celui d'une épouse infortunée; mais quand on nous racontait qu'au moment de la plus grande irritation contre la France, il avait défendu qu'on tirât de l'Arsenal les drapeaux français qu'on lui demandait pour décorer la salle d'un banquet commémoratif du désastre de Waterloo, nous ne pouvions refuser notre estime à cette prudence élevée à l'école de l'adversité.

Frédéric-Guillaume IV, bien supérieur à son père sous le rapport de l'intelligence et de l'instruction, est un type malheureusement trop complet de ces princes que l'école historique a nourris de ses dangereuses illusions. Sa disposition à se mettre toujours en avant fait de lui l'homme le moins propre à remplir les fonctions d'un monarque irresponsable, selon les principes constitutionnels : mais il est impossible de ne pas rendre hommage à la pureté de ses intentions, et peut-être sa race n'a-t-elle pas encore produit un souverain plus honnête que lui. C'est donc principalement le passé qui pèse sur sa tête, et s'il est destiné à expier des crimes, il ne peut être question que de ceux de ses ancêtres. Il importait à notre impartialité de rétablir les faits dans leur exactitude à l'heure où se joue la fortune de la monarchie prussienne.

Rien n'empêche toutefois de croire que le dénouement sera encore reculé. Pour bien apprécier les phases de la lutte, il ne faut pas attacher une importance exclusive aux manifestations qui agitent la surface des principales villes de la Prusse. Ni Breslau, ni Trèves, ni Dusseldorf, malgré la complicité de leurs autorités municipales, ne décideront la question. Si la peur doit être comptée au nombre des agents essentiels de notre première révolution, il nous semble que celle de la Prusse a aussi sa bonne part d'une telle influence. Nous connaissons ceux qui s'agitent; mais nous n'avons pas une idée exacte du nombre de ceux qui se taisent et attendent l'événement. Ce n'est pas, il est vrai, que nous croyions au roi de Prusse la force de garder le ministère de Brandenbourg, et, pour dire toute notre pensée, nous ne lui souhaitons pas de persister dans le choix de ses conseillers actuels. Mais l'assemblée de Francfort, en se prononçant, à une majorité considérable, contre le refus d'impôt décrété *in extremis* par les Mirabeau de Berlin, a ouvert à la couronne la seule voie praticable pour sortir de l'impasse actuelle sans y laisser le reste de son prestige.

Le rapport de M. Bassermann, commissaire de l'Empire, à la diète de

Francfort, a contribué à éclaircir la situation. Il est prouvé que le roi de Prusse a agi dans le cas de légitime défense : s'il n'avait prévenu l'émeute, la monarchie courait le risque d'être frappée de déchéance. Dans cette extrémité, Frédéric-Guillaume a pris autour de lui des hommes d'exécution, décidés à tout braver pour sauver la couronne : comme à Vienne, c'est l'armée qui est devenu le gouvernement. Mais il y a cette différence capitale entre la Prusse et l'Autriche, que, dans la première de ces monarchies, le souverain est tenu de compter avec une opinion puissante, et que la masse de la population est décidée à ne pas reculer jusqu'à ce qu'elle ait obtenu d'habiter autre chose qu'une vaste caserne. Le pays, malgré les semences d'incrédulité qui le dévorent, compte assez d'hommes résolus à s'arrêter sur la pente de l'abîme. La majorité n'est sans doute pas encore assez aveugle pour ne rien imaginer de possible entre les expériences de la démagogie et l'intervention du knout moscovite. Les hommes qui s'étaient illustrés dans l'assemblée de 1847, et que la folie révolutionnaire avait rejetés depuis les événements de mars, viendront en aide au roi aussitôt qu'il fera appel à leur dévouement, et, sans que la crise cesse tout à fait, elle perdra du moins de son intensité.

On s'étonne de voir l'émeute si lente à éclater, le roi si docile envers l'Assemblée de Francfort, et cette assemblée si disposée aux moyens termes ; sans que nous nous en doutions, nous avons notre bonne part dans cette amélioration inespérée. C'est qu'à moins d'être initié aux vrais sentiments de la France, il est impossible d'interpréter la candidature de Louis-Napoléon autrement que comme une déclaration de guerre à l'Europe. Aussi l'Allemagne se croit-elle obligée de prendre ses précautions contre notre invasion prochaine ; puisse cette méprise profiter au moins à la cause de l'ordre, de la raison et de l'humanité ! L'Allemagne a bien assez déjà, pour son compte, contribué à enrichir le martyrologe de 1848.

Quelle année sinistre en effet, et comment parvenir à soulever le poids qu'elle accumule sur nos poitrines ! Au nom des Bréa, des Lichnowski, des Auerswald, des Lemberg, des Latour, est venu se joindre celui de M. Rossi. Nous connaissons à peine les principaux traits de cette nouvelle catastrophe, mais il suffit des premiers récits pour en apprécier le caractère. Depuis que M. Rossi était à la tête du ministère romain, les affaires avaient pris une bonne tournure. Ferme et intelligent dans ses rapports avec les autres puissances italiennes, introduisant dans l'administration une régularité et une activité vraiment françaises, tout indiquait en lui la force suffisante pour mettre l'Etat romain à l'unisson des monarchies les mieux gouvernées dans l'ordre temporel, sans lui faire perdre les prérogatives que lui assure le caractère sacré de son chef. Le *don gratuit* des corporations religieuses était pour son administration une grande bonne fortune. C'est ainsi seulement que la propriété ecclésiastique, si nécessaire à l'Etat pontifical, pourra se

maintenir, sans laisser de prétexte plausible au reproche qu'on lui fait de se soustraire aux charges de l'Etat.

Le 15, M. Rossi ouvrait les chambres romaines, après avoir assuré par des dispositions fermes la liberté des délibérations. La foule était rassemblée autour du palais de la Chancellerie. Le premier ministre arrive, au milieu des applaudissements des uns, des *sifflets* des autres, et au moment où il descendait de voiture, il est frappé à la gorge d'un coup de poignard qui l'étend mort sur la place. Quel a été l'assassin ? L'a-t-on arrêté en flagrant délit ou postérieuremeut à son crime ? Tout ce que nous savons, c'est que la *tranquillité n'a pas été troublée.*

Il y a quelques mois un jeune prêtre, homme instruit et spirituel, l'abbé Ximenès, qui rédigeait un petit journal dans un esprit contraire à la faction démagogique, reçut une lettre anonyme qui lui disait que sa publication n'irait pas au-delà d'une certaine époque. A la date indiquée, l'abbé Ximenès tomba victime d'un coup de stylet, sans qu'on ait pu se mettre sur la trace de celui qui l'avait frappé. Le meurtre du journaliste catholique n'était qu'un prélude à celui du premier ministre de Pie IX. Il existe une école de *bravi* au service du libéralisme italien.

Notre Recueil a été longtemps sévère pour M. Rossi : nous ne pouvions oublier les fâcheuses circonstances qui inaugurèrent la carrière diplomatique de ce professeur, magnifiquement adopté par la France, et le triste rôle qu'il consentit à y jouer. Les honneurs de l'ambassade, récompense d'un succès équivoque, nous parurent tomber sur une tête peu digne de les porter. M. Rossi avait dans le caractère et les habitudes quelque chose qui nous semblait répugner aux nobles traditions de notre légation française à Rome. Mais après la Révolution de février, la situation de M. Rossi avait changé : redevenu citoyen de l'Italie, il apportait au service de sa vraie patrie une expérience précieuse, due à son long séjour dans les pays étrangers. Pie IX, à qui un administrateur habile était nécessaire, jugea favorablement de M. Rossi ; il l'appela dans ses conseils, et dès ce moment nous fîmes les vœux les plus ardents pour que la confiance du saint Pontife ne fût pas trompée. Un crime odieux vient de mettre fin à l'existence errante de cet homme d'Etat, au moment où il commençait à mériter la reconnaissance des catholiques du monde entier. Les épreuves de Pie IX, heureusement allégées depuis quelques mois, recommencent... La réunion de tant de circonstances touchantes nous rend désormais sacrée la mémoire de M. Rossi : qui nous l'aurait dit l'année dernière ?

Après ce coup d'œil mélancolique jeté sur un pays que nous pouvons considérer comme le vestibule de notre patrie céleste, nous retombons sur les tristesses et les inquiétudes de notre histoire intérieure : que ne donnerions-nous pas pour n'en être que les spectateurs ? Il y aurait profit à étudier, du point de vue de la pure spéculation, une nouvelle application des lois invariables qui gouvernent la société humaine. Mais

hélas! nous sommes les comparses forcés de ce drame d'une année, et déjà l'arène a été ensanglantée. A mesure que nous approchons du terme marqué pour l'élection du président de la République, notre libre arbitre diminue, et la pente des événements devient plus irrésistible.

Nosce teipsum: il faudrait retracer cette inscription fameuse de l'oracle de Delphes sur les murailles de l'Assemblée nationale. Notre Constituante n'a plus le sentiment de sa vraie position dans le pays. Son rôle a fini avec l'accomplissement du mandat qu'elle avait reçu. Les lois organiques ne sont qu'un prétexte : si l'Assemblée ne redoutait pas elle-même de trancher les questions qu'elle a laissées dans les limbes de la constitution , perdrait-elle son temps, comme elle le fait, à discuter des économies sans importance, ou à éparpiller sur les grandes routes près de la moitié de ses membres ? Au fond , le courtage électoral est devenu l'unique préoccupation de nos représentants ; ils se donnent tout entiers à ces travaux extra-parlementaires, et ne peuvent se persuader du peu d'influence qu'ils exercent sur des dispositions en général obstinément arrêtées.

Un citoyen d'un des départements voisins de la capitale arrive à l'Assemblée : les représentants de la localité se précipitent sur le survenant : « Eh bien ! que dit-on ? que fait-on ? Les comités sont-ils organisés en faveur de notre candidat ? — Messieurs, votre candidat est chez *vous* quelque chose de chimérique : son adversaire réunira 80,000 voix. — Mais nous sommes pourtant les élus du département, et on ne s'en rapporte pas à nous ! Vous verrez , monsieur, que c'est vous qui vous trompez. La France ne peut faire une telle sottise !... » (Historique.)

Le bulletin de la semaine n'est point favorable au général Cavaignac, et ce n'est certes pas la correspondance concertée entre l'honorable M. Dufaure et M. James Odier qui relèvera les affaires du président actuel du pouvoir exécutif. L'épître de notre ministre de l'intérieur se réduit en substance à cette proposition : « Je ne crois pas avoir été pris pour dupe , et quand je l'aurais été , je ne m'en repentirais pas ! » Ne voilà-t-il pas un *bon billet* pour la France ? Nous ne tirons pas plus de lumière du discours prononcé en réponse aux interpellations de M. Favre.

Le mouvement du monde religieux était en faveur du général Cavaignac : nous-même nous avons fait valoir, autant qu'il était en nous, les titres de l'honorable général à la confiance des catholiques. Il vient d'en gagner un nouveau en désignant M. l'abbé Jacquemet pour le siége épiscopal de Nantes, vacant par la retraite volontaire du vénérable M. de Hercé. M. Jacquemet accompagnait aux barricades l'archevêque martyr : tous les hommes de foi se réjouissent de voir appeler cet excellent prêtre à un poste digne de son courage et de ses vertus.

Mais, quoique l'intérêt religieux soit le premier de tous, il ne suffit pas, lorsqu'il est question de gouvernement. Ce n'est pas nous qui déci-

dons que le général Cavaignac n'a pas accompli toute sa tâche, c'est l'opinion qui se prononce presque partout contre lui. A quoi nous servirait de continuer à soutenir qu'elle a tort, si elle se refuse à écouter notre voix? Jamais le raisonnement n'aura eu moins de part à une décision plus grave.

Nous connaissons des départements où l'élan assez unanime vers le général Cavaignac a été tout d'un coup arrêté par des recommandations suspectes : pourquoi le général a-t-il mérité l'appui de certaines gens?

Le général Cavaignac est un homme scrupuleux : à quelle date ses scrupules ont-ils commencé? Il en avait moins sans doute quand il réprimait l'insurrection de juin avec une énergie admirée de toute la France. La suite a répondu à ce début, sous le rapport militaire. L'armée est magnifique et bien intentionnée ; le barraquement, le casernement, la manutention des vivres, tout est à merveille ; Paris continue d'être une admirable forteresse : voilà pour l'homme de guerre. Mais l'homme de gouvernement, où est-il? et surtout comment a-t-on procédé à la répression? Sous ce rapport, le général Cavaignac est inexplicable, ou dangereusement incomplet : c'est ce qui fait sa faiblesse actuelle. L'audace des socialistes est un sujet d'immense inquiétude. Après les transportations en masse, et un nombre notable de condamnations prononcées par les conseils de guerre, il semble qu'on en soit resté à l'âge d'or du gouvernement provisoire. Il y a des procès de presse : mais savez-vous contre qui? Contre M. d'Arlincourt, un citoyen des plus honorables, qui rêve en prose comme il chantait en vers : on le traîne sur le banc des accusés, tandis qu'au mépris de la loi les clubs retentissent chaque jour de provocations audacieuses à la ruine de la société, tandis qu'un Proudhon accumule dans son journal des attaques à la propriété, mise expressément par les dernières mesures législatives sous la sauve-garde de la constitution et du jury. Le général Cavaignac tient à nous rappeler qu'au moment où il méritait si hautement notre reconnaissance, il avait accouplé à la même chaîne *l'Assemblée constituante* et *le Père Duchêne;* c'était alors une faute ; à présent c'est un système : voilà ce que nous avons gagné.

Et malgré cela, il s'en faut que le général Cavaignac réunisse toutes les sympathies auxquelles il sacrifie la confiance des hommes modérés. *La Presse*, ce journal qui possède l'art de détruire au nom des idées conservatrices, a su ranimer la discorde assoupie : elle a exhumé des griefs ensevelis dans les dossiers de la fameuse commission d'enquête. Réveillés par cette Euménide, MM. Garnier-Pagès, Duclerc, Pagnerre et Barthélemy Saint-Hilaire, champions galvanisés de la pentarchie renversée sur les barricades de juin, élèvent contre le général Cavaignac des accusations que la tournure actuelle de l'opinion peut rendre redoutables. A l'heure où nous achevons cette revue, le combat parlementaire provoqué par le chef du pouvoir exécutif se développe et se décide. Si des deux côtés l'attaque est sérieuse, la candidature du géné-

ral Cavaignac peut éprouver une atteinte mortelle sans pour cela que celle de M. de Lamartine se relève : beau profit pour la République ! un *scholar* de nos amis prétendait que ces messieurs ressemblaient aux Spartes issus du dragon de Cadmus, et qui n'étaient venus à la vie que pour s'entretuer : mais ce siècle peu classique ne prendra pas pour un raisonnement une comparaison tirée de la mythologie.

Le général prouvera sans doute que la commission gouvernementale périssait et laissait tout périr par son défaut d'unité : la commission démontrera à son tour que le général Cavaignac a ménagé sa chance. Tout le monde aura raison, et tout le monde perdra à avoir raison.

Ce n'est pas que nous attachions de l'importance à la dernière accusation, et que nous reprochions au général Cavaignac des calculs ambitieux. On nous ferait plaisir de nous dire où doit s'arrêter l'ambition des hommes qui aspirent au gouvernement des Etats. Quand Bonaparte sauva la France de l'anarchie, la France ne fit pas la scrupuleuse sur les moyens qu'il avait employés pour achever le Directoire. Si le général Cavaignac avait continué de marcher, même avec des allures un peu trop militaires, dans la voie de la restauration du pouvoir, il n'en serait pas à disputer à ses adversaires les restes d'un crédit qui s'affaiblit tous les jours. Au point où nous en sommes, la société n'est pas difficile sur les moyens qui la sauvent.

Veut-on avoir une idée exacte de la dérive actuelle ? Voici une anecdote contemporaine dont nous garantissons la scupuleuse authenticité. Vers le milieu de juin dernier, à l'époque du coup de pistolet qui mit fin à la gloire du *général* Clément Thomas, nous nous trouvions dans un cercle d'hommes politiques qui, faisant presque tous partie de l'Assemblée, ignoraient, à peu de chose près, ce qui se passait au dehors. Nous jetâmes une grosse pierre dans leur étang, en leur montrant le nuage napoléonien qui se formait à l'horizon. La discussion fut longue, et l'auteur de cette Revue était à peu près tout seul de son avis.

Le lendemain, l'un des interlocuteurs vint nous voir : « Vous m'avez « empêché de dormir toute la nuit. Croyez-vous donc sincèrement que « Louis-Napoléon ait des chances ? Quel moyen faut-il employer pour « conjurer un tel événement ? » Nous causâmes longuement sur ce sujet, et notre ami, bien fortifié dans son antinapoléonisme, repartit pour sa province, où il devait fonder un journal.

Il y a trois jours, nous ouvrons la *Gazette de France*, et nous trouvons la même personne désignée parmi les membres d'un congrès de journalistes qui a décidé à la *presque unanimité* de soutenir la candidature de Louis-Napoléon.

Des défenseurs intéressés de l'autre cause veulent donner à ce mouvement une tournure légitimiste : c'est là la ressource des partis en décadence ; on s'enferme dans son vaisseau, on fait feu de tribord et de babord : *factions royalistes ! menées réactionnaires !* Et après toute cette

artillerie on n'a pas produit plus d'effet que les Chinois quand ils arboraient contre les Anglais de petits drapeaux sur lesquels étaient peints des dragons effroyables. La vérité est que les légitimistes ne sont pas plus coupables du progrès de la candidature napoléonienne, qu'aucun des hommes portant habit et sachant le latin qui la subissent. C'est une armée à rebours, où les soldats marchent devant et les généraux derrière.

Certains paysans portent Louis-Napoléon parce que la France doit être gouvernée par un homme, et que la *République* n'est qu'une *femme.* (Historique.) Qui se serait attendu à cette résurrection de la vieille croyance à la *loi salique ?* Ces braves paysans n'ont pas si grand tort pourtant qu'ils en ont l'air. Ils ont l'instinct que l'autorité collective ne convient pas au caractère français, à la différence des Anglais à qui le règne d'une *femme* est plutôt agréable, parce que chez eux le pouvoir vraiment national a toujours plusieurs têtes. En France, au contraire, on a besoin d'un homme. La constitution a vainement mutilé le pouvoir central : elle n'empêchera pas qu'il ne reste à la merci d'une ambition, ou même du souvenir d'une ambition illustre.

Un de nos voisins de campagne nous quitte à l'instant même : c'est un maître de poste qui compte une vingtaine de domestiques. Maire de sa commune, il y exerce une influence prépondérante et méritée. L'établissement qu'il dirige n'est pas moins bien réglé : l'œil du maître est partout et sa volonté ne rencontre aucune résistance. Cependant, sous l'influence des préoccupations actuelles, la poste est devenue le centre d'une réunion électorale. Le meneur est un vieux soldat, fort honnête homme : contre-maître de la maison, il en a cette fois détrôné le véritable chef. Toute la bande s'est embrigadée au service de Louis-Napoléon. Le maréchal-ferrant, *la forte tête de l'endroit*, a aussi sa part d'influence et vient en aide au contre-maître : c'est le maréchal qui donne les nouvelles du dehors ; il *sait* de bonne source que le mouvement en faveur du *neveu* sera unanime. Alors le grand électeur se tourne vers le maître de poste avec un ton d'autorité mêlé de respect : « Je vous le prédis, monsieur, vous finirez par voter avec nous. »

Voilà la France. Par l'échantillon, jugez de l'étoffe.

Il est vrai que le général Lamoricière a l'intention de s'opposer, coûte que coûte, à ce que la quenouille de la présidence ne se transforme en un sceptre plus ou moins caractérisé. Il l'a dit hier, à la tribune de la Chambre, en termes assez lucides. Au besoin, il laisserait passer l'émeute socialiste qui en veut à nos têtes et à nos biens.

Le général Lamoricière est un homme butté, comme tant d'autres. Il a le propos troupier ; néanmoins il est trop brave pour ne pas se conduire en honnête homme. Des paroles comme celles qu'il a prononcées sont dangereuses ; mais, quand il le faut, on les retire.

La seule force qui soit restée à la Chambre, c'est le respect qu'elle a conservé pour le principe dont elle émane. Vainement les hommes du

pouvoir l'ont-ils tentée : elle a eu conscience de l'immense péril qu'elle créerait si elle entreprenait d'opposer une digue au torrent du suffrage universel. Une telle résistance serait un devoir, même en désespoir de cause, si l'aveuglement populaire s'en prenait aux éléments constitutifs de la société. Mais la question n'est nullement posée de cette manière. C'est une folie, aux yeux des sages, de voter pour Louis-Napoléon : ce n'est point un acte d'improbité. Les ignorants n'ont de préservatif contre l'erreur que leur conscience. Quand elle ne parle pas nécessairement, ils se lancent dans l'inconnu avec une confiance aveugle.

Pendant que nous écrivions ce bulletin *historique*, M. Dufaure répondait à l'un des reproches les plus graves que nous ayons adressés au gouvernement actuel : il expliquait l'impuissance actuelle de l'autorité contre les clubs. « Distinguons, disait-il ; ce ne sont plus des *clubs* dès qu'il est question de la présidence, ce sont des *réunions électorales ;* or, comme le chef du pouvoir exécutif est candidat à la présidence, il s'en suit que *ses* ministres doivent se croiser les bras devant des provocations au sac de la société de plus en plus audacieuses ; il faut qu'ils s'abstiennent de demander à la législature les armes dont l'urgence leur paraît d'ailleurs démontrée. »

Donc, si le malheureux qui s'est enivré aux hurlements de la salle Montesquieu rentre chez lui pour tirer de quelque latrine un fusil qu'il y a caché après le dernier désarmement, et passe la nuit à fondre des balles, le ministre s'abstiendra : car ce sera la suite d'une *réunion électorale.* Est-ce du Recurt que nous avons entendu ? est-ce du Gervais de Caen ? Non, c'est du Dufaure ; tel est le langage actuel de cet opposant respectable, qui s'honorait, il y a dix mois, en refusant de prendre part aux banquets dont M. Recurt était le héros.

C'est encore de la dérive : vaut-elle mieux que celle qui conduit au héros de Boulogne ? Nous n'avons le choix qu'entre deux courants également irrésistibles.

Le Semeur nous réfute avec politesse : nous lui devons une réplique. L'organe des protestants remarque *qu'on peut aller loin* avec cette phrase : *A côté de la question de droit, il y a la question de nombre.* C'est se montrer bien soupçonneux. *Le Semeur* oublie donc à propos de quelle circonstance nous lui avons présenté cette observation. Le gouvernement appelait la religion à consacrer l'œuvre de la Constitution. Il préférait une cérémonie chrétienne aux cornes dorées des bœufs du Champ-de-Mars. *Le Semeur* a trouvé mauvais qu'on ait convié de préférence la religion catholique et l'archevêque de Paris. Mais à moins d'enlever toute unité à la cérémonie, il fallait bien se décider pour la religion de l'immense majorité. C'est au nom de l'immense majorité que l'archevêque de Paris a *donné la consécration religieuse à la Constitution.* Cette voix de

presque tous ne préjuge nullement le consentement des communions dissidentes, mais elle ne l'exclut pas davantage.

Le moins que le *Semeur* puisse nous concéder, c'est que nous possédons le sentiment catholique, c'est-à-dire universel. Or, si nous sommes les plus nombreux en France, nous ne pouvons oublier un seul instant que dans la moitié de l'Europe nos frères sont en minorité. Les approuverions-nous, en Norwège ou en Hollande, s'ils demandaient que les actes religieux du gouvernement fussent accomplis suivant les rites du petit nombre ? Il doit leur suffire, il nous suffit à nous que leur liberté soit scrupuleusement respectée : cette sollicitude inquiète que nous éprouvons en faveur de nos frères dispersés au milieu des masses protestantes est la garantie de la sincérité de nos dispositions à l'égard de nos concitoyens qui ne forment pas avec nous *un seul troupeau*.

Il ne peut donc y avoir qu'une question entre le *Semeur* et nous, celle de savoir si dans un pays où règne la liberté de conscience, le gouvernement doit provoquer des manifestations religieuses ; mais sur ce point la conscience publique s'est déjà prononcée.

Comité de décentralisation administrative de l'Assemblée nationale.

Paris, 15 novembre 1848.

MONSIEUR,

La cause des libertés communales et départementales, qui est liée à tous les grands intérêts du pays, a fait, depuis quelque temps, dans l'opinion publique, dans les conseils locaux et dans l'Assemblée nationale, des progrès qu'il importe de constater et d'utiliser.

Déjà plusieurs conseils généraux ont pris, dans la première session, l'initiative du mouvement de décentralisation administrative que seconde, avec un ensemble admirable, la presse des départements, et auquel des comités déjà organisés sur plusieurs points de la France vont prêter un nouvel appui.

Afin de coordonner des efforts qui n'aboutiraient à rien s'ils restaient isolés les uns des autres, un Comité central s'est formé dans le sein de l'Assemblée nationale, et a élu M. Cordier, représentant du Jura, président, et M. F. Béchard, représentant du Gard, secrétaire.

Vous êtes prié de vouloir bien aider à l'œuvre d'affranchissement d'où dépend l'avenir de la France, en concourant de tous vos efforts à la propagation du double principe de centralisation politique et de décentralisation administrative dans votre département, et en faisant parvenir, *soit au centre du Comité de décentralisation administrative*, RUE DE LILLE, 31 TER, A PARIS, soit aux Directeurs de la *Revue provinciale*, RUE DU HELDER, 5, A PARIS, tous les documents que vous jugerez propres à hâter le succès de la grande cause à laquelle nous sommes voués.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée ;

Pour les membres du Comité de décentralisation administrative,

J. CORDIER, président ; F. BÉCHARD, secrétaire.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. RENÉ, r. de Seine, 32.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE.

Nous sortons de l'Assemblée , et nous en sortons attristé. Nous étions venu avec la pensée d'y trouver une consolation comme catholique , un sujet d'orgueil comme Français ; mais la grandeur de l'acte disparaissait sous la petitesse et le désordre de la discussion. Du tumulte, des malentendus, des discussions de jours et d'heures, des chicanes d'avocat, des attaques sans franchise, des réponses sans grandeur, la mesure qui devait anoblir le nom français atténuée plutôt qu'agrandie et par ses défenseurs et par ses adversaires ; voilà ce qui porte la tristesse dans notre âme.

Cependant les discours s'effacent , les actes restent. Le bruit des couteaux de bois ne retentira pas dans la postérité. Malgré les petits détails du drame parlementaire, il n'en demeurera pas moins qu'au premier bruit des dangers du Saint-Père la France s'est émue, le Gouvernement s'est senti en devoir d'agir, nos vaisseaux se sont armés, nos soldats se sont mis en marche ; et qu'au moment où, pour la première fois, la République porte son action au dehors et montre à l'étranger l'uniforme de ses soldats, elle le fait pour la cause du chef de l'Eglise.

Il faut le redire , quoiqu'on l'ait dit mille fois ; Dieu nous mène par des voies inconnues , mais Dieu nous mène ! Personne n'eût prévu, personne n'eût espéré, personne n'eût soupçonné, même dans ses rêves, la conduite à la fois si belle et si mystérieuse par laquelle Dieu , depuis huit mois, au milieu de la chute des empires, du péril des sociétés, de l'agitation et de la folie des peuples, relève et glorifie son Eglise.

En février, une révolution populaire éclate à Paris. Ce n'est plus la bourgeoisie , c'est le peuple , la classe la plus pauvre et la plus passionnée qui est maîtresse de la ville. Nous tremblions pour nos églises ; nous nous rappelions les tristes scènes qui ont suivi la révolution de 1830 , et cette abominable journée du 16 février 1831 où la populace avait été si égarée, le pouvoir si lâche. Au lieu de cela , nos églises se rouvrent paisiblement ; pas une insulte ne se fait entendre ;

pas une injure n'accueille la soutane du prêtre, obligé de se cacher en 1830 : et tout ce peuple d'insurgés, quand il veut élever sur les places un trophée de sa victoire, appelle le prêtre pour le bénir, et pour la première fois depuis 1789 s'incline et s'agenouille devant lui.

Au mois de juin, la révolte éclate encore. Qui vient la calmer? c'est un évêque. Qui est reçu avec vénération, qui est écouté avec recueillement et avec respect, et par ceux qui portent les armes pour la révolte et par ceux qui se sont armés pour la combattre? C'est un évêque. Qui verse, au milieu de nos guerres civiles, le sang expiatoire par lequel, du moins, la fin de la lutte a été achetée? C'est un évêque, martyr du patriotisme et de la charité. Ceci encore se voit pour la première fois depuis 1789 : le sacerdoce intervenant au milieu des luttes civiles, accepté par la société comme conciliateur, comme envoyé de clémence et de paix, comme le plus respecté des ambassadeurs, et, s'il le faut, comme victime, comme la victime la plus puissante auprès de Dieu, parce qu'elle est la plus pure.

Enfin, ce qui s'est vu depuis Février, et ce qui s'est vu aussi pour la première fois depuis dix-huit ans, c'est la religion du Christ solennellement appelée à consacrer par sa présence les grandes phases de la vie d'un peuple; c'est l'Assemblée qui représente ce pays sceptique, incrédule, rationaliste, décidant qu'il ne peut y avoir, pour les solennités de la vie publique, de pompe digne, sérieuse, puissante que l'Eglise, de consécrateur universellement accepté que le prêtre. C'est cette Assemblée, la première depuis dix-huit ans, et cela sans contrainte, sans oubli des droits des minorités, sans méconnaître la liberté de personne, se rangeant par deux fois aux pieds des autels, d'abord pour recommander à Dieu les âmes des patriotiques victimes de la guerre civile, ensuite pour inaugurer solennellement la loi qu'elle a donnée à la nation. C'est, en un mot, une révolution allant à la messe.

Et enfin, pour couronner cette merveilleuse conduite de la Providence, quand la papauté est menacée, quand la chaire de saint Pierre demande secours, qui s'inscrit pour le lui porter? C'est cette République dont le nom seul nous rappelait les persécutions et les apostasies de 93; c'est le pouvoir né au milieu de la guerre civile de juin; c'est la même Assemblée qui, la première après la Convention, a proclamé en France la République démocratique, une et indivisible.

Certes, le doigt de Dieu est ici; et, sans juger en rien de ce qui touche à la politique, sans reporter notre reconnaissance aux révolutions qui ne savent guère ce qu'elles donnent à un pays, en la bornant aux hommes envers qui il ne faut jamais être ingrat : il est certain que de nos catastrophes politiques, de nos agitations, de nos désordres, de

nos périls même et de nos malheurs, la grandeur nouvelle de l'Eglise, son progrès et sa gloire renaissante, ressortent d'une manière miraculeuse.

Aujourd'hui donc, nous voilà reprenant, sous la République, les vieilles traditions de notre pays, les plus nobles et les plus saintes traditions de la royauté, que la royauté elle-même avait trop oubliées. Chose singulière, tout rappelle aujourd'hui les luttes qui ont rempli les siècles du moyen-âge. L'Italie est dominée par les Gibelins, moins chevaleresques et moins belliqueux que ceux du XIII[e] siècle, mais également hostiles au Saint-Siége, pleins de respect aussi pour la foi catholique dont ils évitent d'attaquer trop ouvertement le dogme, pleins de respect même pour l'autorité spirituelle du Saint-Siége, pour son autorité temporelle elle-même, pourvu que l'une et l'autre soient l'humble servante de leur domination, que l'une et l'autre soient en bonne main, que l'une et l'autre soient données et retirées par eux, que le Pape leur obéisse et par le Pape l'Europe catholique. Tout le monde sait déjà quel est le nouvel antipape que l'on veut opposer à Pie IX, comme ceux qui furent opposés toujours sans succès à Grégoire VII, à Calixte II, à Alexandre III, à tant d'autres.

Et maintenant, comme au moyen âge, la France est l'auxiliaire, le soutien, l'asile, s'il le faut, offert à la Papauté. Ce noble rôle que nous avons rempli depuis Charles Martel jusqu'à saint Louis a été le grand symptôme comme il a été la force première de notre nationalité naissante ; et le premier jour qui signala au monde d'une manière puissante l'unité française que le monde ne soupçonnait pas, fut le jour où le roi qui passait sa vie à guerroyer contre les seigneurs de Meulan et de Corbeil et à conquérir la banlieue de Paris, menacé par l'Empereur pour avoir donné asile au Pape, se trouva tout à coup à la tête de 400,000 hommes venus de toutes les parties de la Gaule. Ce jour-là l'Allemagne recula devant nous ; elle apprit à respecter notre frontière ; elle sut ce jour-là que, de l'autre côté des Vosges, il n'y avait pas seulement un roi impuissant et des vassaux tumultueux, mille principautés à peine liées de droit et indépendantes de fait : elle sut qu'il y avait là une nation.

Le sentiment de la catholicité a enfanté chez nous le sentiment et la force nationale. Le sentiment national à son tour nous ramène aujourd'hui à redevenir, dans la conduite des affaires européennes, une nation catholique. Et il faut être vrai : nés sans goût pour la République toujours représentée, à notre esprit par de sanglants souvenirs, grandis, élevés, devenus hommes sous la monarchie, et sous trois monarchies différentes, qui ont agi, chacune par le genre de prestige qui lui était

propre, sur les affections des uns ou des autres, nous n'avons nul penchant à flatter la République. Il faut dire cependant qu'elle fait aujourd'hui, en dépit de ces misères parlementaires dont nous sommes revenus attristé, ce qu'aucune de ces trois monarchies n'eût fait aussi bien qu'elle ni avec les mêmes chances de succès. L'Empire eût mis la main sur les Etats de l'Eglise; c'eût été affaire d'ambition et de conquête. La Restauration n'eût peut-être pas manqué de désintéressement et de zèle; mais elle eût agi ou elle aurait paru agir au nom de la Sainte-Alliance, en vertu de principes qu'on avait rendus odieux aux nations; elle eût agi en face de toutes les clameurs du libéralisme d'alors. La royauté semi-légitime aurait, sans aucun doute, échangé beaucoup de notes, provoqué beaucoup de conférences, ouvert beaucoup de protocoles; mais elle aurait craint de renouveler le coup de tête d'Ancône. Il fallait peut-être la République et la jeunesse même du gouvernement républicain pour que, tout de suite, dès le premier jour, spontanément, sans ces délibérations où tout s'affaiblit, ordre fût donné aux soldats et aux frégates; acte décisif, dont nous louons le général Cavaignac, parce que, s'il eût attendu seulement deux jours, rien ne se fût fait.

Maintenant n'est-il pas clair que la France prend le seul chemin qui puisse rétablir sa prépondérance en Europe? Dieu a payé les services que la France du moyen âge a rendus à la Papauté. La France du XIII[e] siècle a eu une grandeur, une importance au dehors que l'on ne sait pas assez; elle s'agrandissait de l'affaiblissement mérité de l'Empire; elle était puissante en Italie, et si jamais la Méditerranée fut près de devenir un lac français, ce fut sous saint Louis. La même marche peut nous ramener au même but. Quand on se plaint de notre inaction en Italie, de notre impassibilité ou de la faiblesse de nos démarches en faveur des Lombards, ne voit-on pas que l'on se butte contre l'impossible? que l'on s'acharne en vain dans une voie où il n'y aurait d'autre issue qu'une guerre dont personne ne veut? Mais la France a un autre moyen d'être puissante en Italie. Ce n'est pas à Milan, mais à Rome que la puissance de la France peut s'exercer, noblement, généreusement, paisiblement: et par Rome, c'est sur toute l'Italie, c'est sur Milan, c'est sur Venise, c'est partout. Ne voit-on pas que c'est là la porte qui nous est ouverte? Que c'est comme alliés du Saint-Siége, comme ayant pris pied à Civitâ-Vecchia, comme ayant raffermi la paix et la liberté des Etats de l'Eglise, comme ayant pris de cette façon aux affaires italiennes une part incontestablement honorable et incontestablement légitime, que nous pourrons intervenir ailleurs et parler efficacement pour la Lombardie? Je puis me tromper, mais si l'on sait marcher dans cette voie,

c'est, ce me semble, une ère nouvelle qui commence pour l'influence française en Europe.

Aussi éprouvons-nous vivement, et pour la gloire présente, et dans l'intérêt futur de notre nation, cette satisfaction que M. de Montalembert témoignait par de si belles paroles. Nous n'avons ni besoin de les reproduire, ni la présomption de les répéter dans notre faible langage ; nous aimons seulement à dire que l'Assemblée s'y est associée tout entière. Il était clair pour tous que le sentiment national, dans ce qu'il a de pur, dans ce qu'il a de vrai, dans ce qu'il a de sincère, était là ; que c'est ainsi qu'il faut faire du patriotisme, du patriotisme noble, intelligent, émané du cœur. Et nous ajouterons avec M. de Montalembert que c'est ainsi qu'il faut faire de la démocratie. La démocratie règne en Europe, et nous nous inclinerons sans difficulté devant son règne. Mais il faut convenir que la démocratie, la République, la France elle-même avaient un rude passé à expier ; vis-à-vis de la papauté, les insultes de Rome, le martyre de Valence, les souffrances de Fontainebleau ; vis-à-vis de l'Eglise, tant de persécutions, tant de massacres, tant d'outrages ; vis-à-vis de l'Europe, tant d'injures à l'indépendance des peuples ; vis-à-vis de l'humanité, la dictature de Robespierre. Il faut que la démocratie ait lavé toutes ces taches avant que son règne soit pur et par conséquent durable. Grâce à Dieu, c'est là le devoir que la France accomplit en ce moment. Nous au moins, Français de 1848, malgré tous les malheurs de notre révolution, nous ne sommes plus de ceux qui font de l'assassinat une arme politique ; notre démocratie, notre démagogie même, j'oserai le dire, n'est pas celle, qui, dans le reste de l'Europe, comme par un abominable complot, faisait tomber presque en même temps Lemberg à Pesth, Latour à Vienne, Ximenès et Rossi à Rome, et qui, il y a peu de jours, tentait de poignarder Zucchi à Ferrare. Ce parti-là, dont la présence flétrit l'Italie et l'Allemagne, n'existe pas chez nous, je suis porté à le croire, quoique un déplorable silence ait été gardé par une certaine partie de l'Assemblée au sujet du meurtre de Rossi. Qu'importe, du reste, si la nation, par les chefs du pouvoir, par son Assemblée, par son immense majorité, travaille à cette tâche qui dans les siècles futurs sera la gloire immortelle de notre pays ! Purifier la démocratie, c'est abolir l'échafaud politique ; c'est maintenir avec courage la paix publique contre toutes les insurrections et toutes les violences ; c'est défendre la propriété, la famille, la liberté contre le despotisme révolutionnaire ; c'est garder la paix intérieure et la paix européenne ; c'est veiller sur le crédit public, se préserver de la banqueroute et des assignats ; c'est respecter l'Eglise ; c'est écrire le nom de Dieu en tête des lois et

mettre la chose publique sous la protection de la loi divine; c'est faire acte au dehors de nation catholique, et, reprenant un vieux devoir et un vieil honneur oublié depuis trois cents ans, rendre à la France son titre de gardienne du Saint-Siége. Certes, nous avons eu depuis huit mois bien des misères, bien des découragements, bien des dégoûts; bien des choses nous ont répugné, bien des hommes nous ont paru petits; le point de départ de tout ce mouvement choquait nos affections, nos idées, j'irai plus loin, notre esprit de justice. Mais en définitive, cette purification de la démocratie, n'est-ce pas là la tâche qui s'opère, que Dieu ordonne, qu'il mènera, s'il lui plaît, à bonne fin; qui, s'il reste quelque chose de cette époque de notre vie, demeurera seule dans les faits, et dominante dans les souvenirs?

Maintenant, n'est-il pas permis de reporter notre esprit sur une époque bien prochaine et dont la pensée, au milieu de ces discussions, s'est présentée sans cesse à nous? Le *Correspondant*, ce semble, peut le faire sans crainte; ses lecteurs ne l'accuseront pas, que je sache, de calculs électoraux, et celui qui a l'honneur de leur parler en ce moment a la simplicité de croire qu'aucun d'eux ne le soupçonnera d'un tel calcul.

Certes, il a approuvé à un haut degré l'attitude de neutralité que le clergé a cru devoir garder en cette circonstance. Le péril ici n'était plus assez grave, l'intérêt de la religion et de la société assez manifestement indiqué pour que le clergé se prononçât comme corps et compromît la religion avec lui.

Mais cette abstention de l'épiscopat et de la chaire imposait-elle à la presse catholique ce silence, ce demi-langage, ces déguisements de la pensée, qu'elle a cru presque entière devoir observer? La question est-elle donc si indifférente qu'elle devienne, non affaire de conscience, mais affaire de goût? Comme catholiques, n'est-ce pas un de nos devoirs de prendre en sérieuse considération les besoins et les périls de la société temporelle? Comme catholiques, n'avons-nous pas à nous demander si l'Eglise elle-même était dans la question aussi parfaitement désintéressée que nous nous plaisions à le croire?

Le moment de la décision est imminent; n'est-il pas temps de prendre un parti et de le dire?

Non, je ne puis le croire, sur une telle question, ni la société, ni l'Eglise ne peuvent être complétement indifférentes, complétement désintéressées.

L'acte qui vient de s'accomplir rend la décision plus imminente encore. Quoi qu'on en puisse dire, il oblige les catholiques à une certaine reconnaissance. Si cet acte est spontané, je l'honore; s'il y est entré un

calcul, je le dirai franchement, j'accepte et j'honore même ce calcul. Il y avait certes de l'ambition chez celui qui en 1802 relevait les autels : je n'en suis pas moins reconnaissant envers sa mémoire ; j'ai toujours su bon gré à l'ambition du bien qu'elle fait faire.

Je n'ignore pas que d'un autre côté d'honorables paroles ont dû satisfaire et encourager les catholiques ; ils savent et ils doivent savoir bon gré à celui qui les a prononcées, sans se demander davantage quelle était, dans le langage qu'il a tenu, la part de l'ambition politique. Ce langage est honorable ; ces promesses sont rassurantes pour eux ; ils savent gré de ce langage et ils tiennent note de ces promesses. Ils aiment à avoir un billet signé *Bonaparte*.

Mais les paroles, mais les promesses, parfaitement sincères, je n'en doute pas, ne sont toujours que des espérances fondées sur un avenir toujours incertain. Quel pouvoir, quel cabinet, quel ministre, quelle politique va surgir ? Personne ne le sait. Une volonté seule, si haut placée qu'elle soit, ne fait pas la loi d'un gouvernement.

C'est cette incertitude de l'avenir, c'est cette complète nouveauté du pouvoir qui va naître, c'est ce caractère expérimental et aventureux de l'œuvre qu'on nous demande, qui doit tenir au moins en suspens la conscience des catholiques, des chrétiens, des hommes honnêtes. Ce ne seront pas eux en effet qui érigeront un pouvoir nouveau dans la pensée de sa chute prochaine, qui feront tomber leur choix non sur le plus digne, mais sur le plus faible, dans l'espérance que sa chute sera plus prompte et fera plus tôt place à un régime secrètement préféré. Ces calculs peuvent être ceux de quelques politiques sans conscience ; ce ne seront pas les nôtres. Ce que nous souhaitous au pouvoir qui va naître, c'est la force, le sérieux, la durée. Si celui qui se présente est faible, nous ne voulons pas de lui, parce qu'il est faible, et que sa faiblesse entraînera notre pays dans des ruines nouvelles, dont, à quelque prix que ce soit, nous ne voulons pas. Si celui qui se présente est inconnu, si sa faiblesse comme sa force est pour nous un mystère, nous le craignons également, parce qu'il est inconnu. Notre conscience ne nous permet pas, même sur la foi d'un nom que nous honorons du fond du cœur, de jeter à pile ou face l'avenir de notre pays.

L'inconnu sans doute a un mérite, celui d'échapper aux accusations. On ne critique point celui qui n'a point eu à agir ; on ne combat pas par des paroles celui qui n'a pas eu à parler. Le pouvoir qui a agi, qui a combattu, qui a parlé, prête toujours et prête largement le flanc à la critique ; on est habile à énumérer ses fautes et on ne lui fait pas grâce d'une seule. Oui, je le sens bien, et ces fautes peuvent se résumer en une : on n'a pas compris ou l'on a compris trop tard que la République, inaugurée

en France par une minorité, ne pouvait se soutenir sur le seul appui de cette minorité ; qu'il fallait appeler la majorité, l'associer à soi, avoir confiance en elle, ne pas craindre de lui faire des concessions, et lui montrer que sous la République comme sous la monarchie, plus que sous la monarchie s'il se peut, la direction des affaires lui devait appartenir. On a fini par marcher dans cette voie, mais tardivement, lentement, imparfaitement ; tout cela est vrai. Je sais tout cela ; mais je sais aussi que nul homme mis à la terrible épreuve du pouvoir n'en est sorti sans un reproche mérité ; j'ai foi aux conversions lentes et tardives, quoiqu'elles soient ou plutôt parce qu'elles sont moins politiques que les conversions soudaines ; j'aime mieux le connu que l'inconnu, quoique le connu ait toujours ses imperfections et que notre imagination puisse toujours donner à l'inconnu une perfection idéale. Hélas ! si nous pouvions lire dans l'avenir les fautes des pouvoirs futurs comme nous lisons celles des pouvoirs passés, nous aimerions probablement mieux conserver ceux-ci que de nous jeter aveuglément dansles bras de ceux-là.

Et comme catholiques, ne pouvons-nous pas appliquer le même raisonnement aux intérêts de notre foi ? Nous pouvons rêver, sans doute, sous l'ombre du pouvoir qui n'est pas né, toute la liberté et toute la prospérité possible ; c'est là un rêve et qui a toute la valeur d'un rêve. Et cependant, sans citer ici des noms propres qui seraient de nature peut-être à dissiper le rêve, n'y a-t-il pas déjà lieu de concevoir quelque crainte ? On vient avec l'appui, mais aussi avec le fardeau d'un grand nom. Les souvenirs glorieux et utiles que ce nom rappelle ne sauraient se répéter dans l'avenir ; il n'y a plus, grâce à Dieu, à relever les autels ; il n'y a plus de proscrits à rappeler ; il n'y a plus de taches sanglantes à effacer ; il n'y a plus d'épée conquérante à promener par l'Europe : nous en avons assez des guerres et des conquêtes, et si un candidat à la présidence venait nous promettre de reconduire nos armées à Berlin et à Moscou, nous le tiendrions quitte de sa promesse, et nous le dispenserions de nous donner une gloire aussi coûteuse.

Mais si les grands côtés du nom de Bonaparte ne sont plus imitables, n'est-il pas à craindre qu'on imite les petits ? On n'aura plus l'occasion de gagner des batailles, on aura toujours celle de resserrer les liens du despotisme administratif. On n'aura pas le temps de créer des monuments sur nos places : mais ne respectera-t-on pas, à titre de monument impérial, cette centralisation administrative contre laquelle protestent les provinces ? Il n'y a plus un concordat à faire ; mais il y a des articles organiques à abolir ou à conserver ; il y a l'Eglise à laisser libre ou à dominer en a protégeant ; il y a l'université impériale à restreindre dans son mo-

nopole, ou à maintenir dans tous ses priviléges de 1806 et de 1808. On n'entend pas le faire, je le veux bien. Mais il faut penser qu'on n'a autre chose qu'un nom pour appui, et qu'il faut en quelque chose satisfaire à ce nom.

Certes, nous n'avons pas souhaité ni appelé le déchirement de 1848. Il a été trop douloureux pour que nous soyons prêts à l'absoudre. Et cependant ne faut-il pas dire que cette paix de l'Eglise, ce repos pour elle, cette liberté dans laquelle elle est libre de marcher (car si aujourd'hui nos évêques veulent se réunir en concile, qui les empêchera ?) tout cela s'explique en partie par la violence même du déchirement, qui a rompu les traditions du passé, qui a troublé toutes les habitudes secondaires, anéanti les prétentions de l'administration, pour ne laisser subsister que le grand principe de la liberté. Faisons un pas aveugle vers le passé : nous n'aurons pas pour cela ce qu'il y avait dans le passé d'ordre, de paix, de prospérité ; mais le fil des traditions aura commencé de se renouer ; les bureaux auront repris le dessus, la liberté se sera restreinte ; les circulaires ministérielles auront repris leur cours, et le concile ne sera plus possible.

Il y a bien un sentiment honnête et pur qui porte les populations sur un nom qui est pour elles comme pour nous tous le symbole de la gloire nationale et de la paix intérieure. Plus que personne je dois rendre et je rends cette justice au nom glorieux dont il s'agit, à la grande masse de ceux qui mettent ce nom sur leurs drapeaux. Mais j'ajoute qu'il y a eu et qu'il y a pour le Chrétien surtout à se mettre en garde contre une exagération que la raison et le christianisme condamnent. Nous admirons nos grands hommes, nous chrétiens ; nous ne les adorons pas, et le culte de la mémoire de Napoléon est trop souvent dégénéré en idolâtrie. Lorsque dans Paris on a entouré d'une pompe toute païenne ces nobles restes auquel Dieu avait donné, au milieu de l'Océan, un si magnifique tombeau ; lorsque le même poëte qui disait à Louis-Philippe : *Dieu a besoin de vous*, a appelé Napoléon du nom de Dieu, on a préparé, par ce paganisme du langage, ce culte exagéré d'un nom et d'une mémoire auquel la France aujourd'hui ne sait plus résister. On a trop oublié que le captif de Sainte-Hélène est mort en adorant la croix et en s'humiliant devant le vrai Dieu ; en faisant de lui comme de César un autre dieu, on s'est préparé à faire de sa race, comme de la race de César, une race quasi-divine, non seulement à l'affranchir avec toute justice d'une indigne proscription, mais à la charger du pouvoir suprême sans se demander si elle était capable de le porter.

Terminons, et, quel que soit le résultat de la crise politique par laquelle nous passons actuellement, gardons une immense confiance en-

vers celui qui « conduit par sa volonté » les sorts placés dans l'urne ! Jamais nous n'avons été aussi évidemment menés par la Providence ; par dessus tout, étudions humblement ses vues, et sachons ne pas les contredire. Par-dessus tout encore, sachons, du sein même de nos angoisses et de nos douleurs, élever vers elle nos actions de grâce. Oui, nous avons été témoins d'un ébranlement qui a dû porter dans nos âmes la tristesse et l'inquiétude. Pour parler le langage des saints livres si merveilleusement applicable aux révolutions des peuples, « les puissants ont ignoré, ils n'ont pas compris ; ils marchaient dans les ténèbres. Car tous les fondements de la terre étaient ébranlés, les nations se sont troublées, les royaumes ont chancelé. » Mais le chrétien y voit plus clair que les puissants de ce monde. « Il sait qu'il ne doit pas craindre au milieu de ces commotions de la terre. Les montagnes pourront être jetées au sein de l'Océan ; le fracas des eaux pourra retentir ; les hauteurs se troubleront à la vue de la puissance de Dieu [1]. » Mais « au milieu de ce déluge, les eaux n'approcheront pas des saints du Seigneur, et le tonnerre impétueux » qui dévaste les empires, « ne sera bientôt plus qu'un fleuve fécondant qui vient réjouir la cité de Dieu.

Franz DE CHAMPAGNY.

[1] Conturbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna. *Ps.* 45.

Propterea non timebimus dùm turbabitur terra. Transferentur montes in cor maris, sonuerunt et turbatæ sunt aquæ eorum. *Ibid.*

Verumtamen in diluvio aquarum multarum ad eum non approximabunt. *Ps.* 31.

Fluminis impetus lætificat civitatem Dei. *Ps.* 45.

P. S. A l'instant même les dernières nouvelles nous arrivent. Les douleurs de Pie IX ont été au comble ; Rome, par son esprit de révolte et plus encore par sa pusillanimité, a accompli le divorce que le poignard de la *Cancelleria* avait commencé, le divorce entre elle et Pie IX qui l'a comblée de ses bienfaits, entre elle et la papauté qui est toute sa force, toute sa vie, toute sa gloire. Comme Innocent II et Alexandre III, Pie IX va trouver refuge sur la terre de France contre l'ingratitude de ses sujets. Que sont nos querelles politiques en face de l'ange de paix qui vient au milieu de nous ? les crises du pouvoir auprès des douleurs, mais aussi des grandeurs de l'Eglise? Mais n'est-ce pas une chose admirable que la manière dont la Providence nous prend pour les instruments de ses desseins, et nous fait rentrer, comme malgré nous, dans les voies d'une nation catholique? Ne semble-t-il pas que nous allions recommencer cette glorieuse histoire que nos aïeux intitulaient : *Gesta Dei per Francos ?*

LES LIBRES PENSEURS

Par M. VEUILLOT.

Nous faisons de larges emprunts au livre de M. Veuillot. C'est un hommage aux qualités supérieures qui distinguent cet ouvrage. Plusieurs de nos zélés collaborateurs, qui attendent leur tour, ne comprendront pas la préférence que nous donnons à un *extrait* sur des compositions originales et écrites spécialement pour les lecteurs du *Correspondant.*

Stabant orantes primi transmittere cursum,
Tendebantque manus, ripæ ulterioris amore.

Mais c'est en vain, le rédacteur en chef de *l'Univers* a le pas sur les plus pressés.

N'aurait-il pas mieux valu consacrer un article aux *Libres penseurs?* Un tel article nous paraît à peu près impossible à faire. L'auteur n'a pas de plan bien arrêté. On ouvre le livre partout où l'on veut; on s'arrête, on continue, on revient sur ses pas; c'est un labyrinthe plein dés accidents les plus variés. Ce n'est point une lecture, c'est une promenade. Toute analyse serait vaine et sécherait les fleurs de ce parterre étincelant.

Nous prédisons un avenir durable au livre de M. Veuillot. Le catalogue des moralistes paraissait clos dans notre littérature : l'auteur des *Libres penseurs* qui, par une étude persévérante et passionnée, est remonté à la source de ce genre d'écrits, se rattache presque sans intermédiaire aux modèles du XVIIe siècle. Il a dérobé une grande partie du secret de La Bruyère, et le dévouement qui le porte à consacrer ces belles facultés à la défense d'une cause sainte, ajoute à l'éclat des armes dont il fait usage.

La louange est faite pour M. Veuillot, la louange et aussi la vérité : nous la lui dirons avec toute la confiance d'un chrétien et la sincérité d'un ami. Son livre nous afflige, nous allions presque dire qu'il nous blesse par intervalles. Ce n'est pas la vivacité de quelques coups de pinceau dont nous croyions devoir nous plaindre. M. Veuillot est un combattant sérieux ; il ne ménage pas les coups. Par un rare privilége, il est à la fois l'avant-garde et le corps de bataille. Laissons les ménagements excessifs à ceux qui cachent leurs calculs pusillanimes sous les dehors de la charité. Notre reproche ne porte pas sur la polémique en elle-même: il s'adresse à la crudité, ou pour mieux dire à la nudité beaucoup trop fréquente de l'expression.

Dans le temps où les feuilletonnistes battaient monnaie sur la place littéraire, un excellent et spirituel gentilhomme s'était imaginé d'apporter remède au poison des romans contemporains : afin d'en faire apprécier la dangereuse turpitude, il donnait une analyse parfaitement exacte des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, non sans se signer à chaque page; il en résultait que bien des personnes timorées se trouvaient avoir lu de bout en bout Eugène Sue et George Sand, sans être pour cela sorties du cercle des *bonnes lectures*.

M. Veuillot n'a pas la respectable confiance de M. de *Valconseil;* mais la franchise de ses expressions est parfois plus dangereuse : en vain prétendrait-il se défendre à la manière du satyrique.

J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

Passe pour Rollet : mais quant au reste, on peut, on doit s'abstenir de cette précision technique.

M. Veuillot s'élève contre ceux qui se bornent au culte de l'art. « L'art, disent-ils, est sanctifiant. Voilà un tableau d'église, voilà une « priapée. De ces deux pages, laquelle fait plus d'honneur au peintre « et à l'esprit humain ? La mieux peinte. » Et pourtant, n'en déplaise à notre ami, dans la religion de l'art pur qu'il méprise, (quoiqu'il en tienne suffisamment), il est une vertu qui n'a jamais manqué aux grandes époques littéraires, c'est la chasteté de l'art. Les papes ont donné dans leur palais un asile magnifique aux nudités du ciseau grec. En agissant ainsi, ils ont averti tout artiste chrétien de ne pas négliger de s'instruire à l'école de l'art pur. Les temps de décadence oublient cette règle de modestie et de retenue : ils entassent les couleurs, ils appuient pesamment sur toute chose ; en cherchant l'excès de l'expression, ils arrivent à la nudité vulgaire ; mais de pareils reproches ne devraient jamais tomber sur les écrivains assez forts pour lutter contre l'influence de leur époque, et pour remonter le courant qui entraîne toutes les littératures vieillies dans l'abîme du mauvais goût. M. Veuillot, qui a tant appris dans La Bruyère, n'a-t-il pas admiré la merveilleuse retenue de ce moraliste, qui n'a pourtant de chrétien et surtout de catholique que l'indispensable bagage de son siècle ?

Laissons de côté les scrupules du chrétien : M. Veuillot se cacherait derrière Arnobe, saint Clément d'Alexandrie ou saint Jérôme ; mais, en nous restreignant au point de vue littéraire, disons à M. Veuillot en franc *classique* que nous sommes : Souvenez-vous que les Muses sont des femmes : c'est sous la protection des femmes que le génie antique avait placé l'expression de la pensée.

M. Veuillot n'a pas assez prévu que bien des *honnêtes femmes* auraient envie de lire son lire son livre.

CH. L.

I

Qui a l'esprit féroce, l'âme inabordable à toute pitié, la colère invincible à toute surprise du cœur? Le rustre, le soldat, le bourreau, le fanatique ? Non ; mais ce docteur qui ne sonne point la cloche, qui ne court point la rue et qui ne touche ni à la torche ni au poignard, qui reste au coin du feu, portes closes, bien muni contre les courants d'air. C'est lui qui est féroce ; ces brutes ne sont qu'ivres, ivres du fiel qu'il leur a versé, et qui pourtant a perdu de sa force en passant de son âme à leur instinct. Elles reculeront devant un acte de grande vertu, elles pardonneront au courage d'un homme, elles s'amolliront aux larmes d'un enfant et aux cris d'une mère ; elles jetteraient leurs armes, si elles connaissaient la vérité. Notre docteur connaît la vérité, et la vérité l'irrite. Humiliera-t-il aux pieds de cette superbe un esprit qui s'est flatté de l'anéantir ? Volontairement aveugle à toute lumière, le voilà naturellement impitoyable à tout gémissement et à toute blessure. Il voit couler le sang, il s'évanouit : c'est qu'il a peur ; mais il s'y fera, et n'en sera que plus furieux et plus inexorable. Il taillera sa plume avec méthode, raturera son papier, recommencera sa page, passera la nuit, rien que pour déguiser un fait qui rehausserait les victimes, et le changer, par quelque vil artifice, en un mensonge qui les déshonore. Qu'est-ce qu'un sauvage qui, après avoir bien torturé son ennemi, le mange, en comparaison de ce calme forcené qui, son ennemi mort, ne l'oublie et ne lui pardonne pas, mais adroitement, en belles phrases, lui dresse un autre gibet plus ignominieux, plus durable, où il crucifie sa mémoire ? Tandis que les lâches témoins du supplice de Servet se retiraient émus de ses clameurs, et que les bourreaux dormaient d'un sommeil d'épouvante, Calvin écrivait, sans trouble et sans un remords : « Il n'a su que crier miséricorde et meugler comme les vaches de son pays. » Voilà le lettré devenu sectaire.

Cet infâme caractère est de tous les temps, et paraît dans les nations civilisées au moindre accident qui le réveille.

II

Fréneuse et le pays qui m'a vu naître produisent des navets excellents. Ils sont petits, jaunes, secs, durs, de peu de mine, mais d'une chair saine et d'un goût exquis. A Paris, il s'en fait d'autres. A force d'engrais hideux, un jardinage homicide souffle et gonfle ces navets blanchâtres et fades qui gâtent les potages et déshonorent le vrai navet. C'est par eux que ce légume estimable est devenu le symbole d'une par-

ticulière espèce de sottise. « Avoir rêvé, dit un poëte, les trésors Hespérides, et *presser tendrement un navet sur son cœur?* » C'est le navet de Paris, le seul qui soit connu.

Paris produit beaucoup d'écrivains, que je compare à ces navets.

Il en pousse partout et dans toutes les écoles, mais singulièrement dans les écoles de philosophie. C'est là que l'engrais abonde ; on l'y jette à pellerées, on l'y porte à tombereaux.

Voyez ce jeune gars : il était sur les bancs hier, il monte en chaire aujourd'hui. Il a une ceraine fraîcheur, un costume austère, la barbe bien taillée, une barbe follette, mais alignée correctement, qui prend un air docte et qui s'ajuste à son habit noir. Sa parole est coulante, il écrit proprement. Il a fait cinq articles dans la *Revue des deux Mondes*, il a réuni ces articles en un volume. Trois cents exemplaires : cinquante offerts en cadeau, où personne n'a mis le nez ; vingt qui errent sur les quais ; le reste à moisir chez Joubert. Mais qu'importe ? Il est auteur de ce volume, il y parle de tout ; voilà un titre à l'Académie des sciences morales et politiques. C'est là que la question entre Leibnitz et Bossuet est tranchée définitivement ; c'est là que les arrière-pensées de Descartes sont révélées et que la secrète incrédulité du bonhomme Malebranche est démontrée clair comme le jour. Là encore est prononcé le dernier mot sur Voltaire, et l'on y voit comment l'auteur de *Candide* était plus spiritualiste et plus orthodoxe que les dévots ne l'ont voulu croire. Dans un certain morceau de maître, en vingt pages, qui se trouve vers le milieu, la part est faite d'une manière très-équitable entre l'Église et la philosophie

L'Eglise aurait tort de se plaindre : le jeune homme ne la hait point, il est plutôt bienveillant. Sans doute les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; mais dans leurs doctrines et dans leur caractère général, il y a du bon, que le jeune homme reconnaît. Il l'avoue. Ce n'est point générosité de débutant, c'est jugement et sentence d'esprit éclairé. Il n'est point généreux, il est sage ; il n'est pas ébloui, il sait. L'Eglise repose sur de certains besoins de l'âme humaine ; elle a droit à ceci, elle peut aller jusque-là ; pas plus loin! Plus loin, c'est le domaine supérieur de la raison et de la philosophie. Si l'Eglise était si téméraire que de franchir cette limite, elle trouverait là le jeune homme, respectueux, mais inflexible ; il lui crierait : Halte! Ne craignez donc point qu'elle passe outre. C'est pourquoi il ne saurait approuver ses amis qui s'alarment, et qui, « dans la chaleur d'une colère plus légitime que philosophique, » écrivent que tous les prêtres sont des scélérats, toutes les femmes pieuses des adultères, tout l'édifice catholique un amas d'impostures. Non! voilà de l'exagération ; il se défendra, lui,

de ces hyperboles ; il est juste, il est calme, il a étudié, il a médité, il voit que le bas peuple a besoin d'une religion, et le système catholique lui paraît satisfaire mieux qu'un autre à ce besoin de la canaille.

Tout cela est dit en forme académique, sans faute de français, sans hiatus, sans emphase, clairement même, avec beaucoup de renvois où l'on allègue Kant, Hegel, Schelling, saint Bonaventure, Thomas Reid, Brockius, Pintus, Chopinetti, et le troisième concile de Sardique.

Il est professeur titulaire, chevalier de la Légion-d'Honneur, rédacteur du *Journal des Débats*. On va le marier dans les centres, on achetera ses livres pour les bibliothèques publiques, il sera député, conseiller royal, ministre. On l'appelle l'espoir de la philosophie, on l'en appellera l'honneur : moi, je l'appelle un navet ; mais je proteste qu'il y a d'excellents et savoureux navets à Freneuse et dans mon pays.

III

Qui a permis à cet universitaire voltairien et patriote de plaindre et d'honorer Gilbert ? Comme universitaire, comme voltairien, comme patriote, si Gilbert vivait, il le laisserait à l'hôpital, il l'y verrait avec joie mourir, il se réjouirait de sa mort, il la trouverait utile et bien méritée. Oh ! qu'il invectiverait puissamment, j'en réponds, contre le ministre assez rétrograde pour dépenser cent écus à faire vivre ou seulement à faire enterrer Gilbert, un satirique, un farouche contempteur de la philosophie ! Mais le ministre n'oserait, sachant bien que sa générosité serait détestée de la presse et des chambres. Quel ministre d'ailleurs, n'eût-il à redouter ni la plume de Chambolle ni la voix d'Isambert, donnerait une signature pour empêcher Gilbert de mourir ? Gilbert serait un ennemi, un homme à faire pourrir en prison, s'il n'était pas mourant à l'Hôtel-Dieu. Otez-lui ce fiel vaillant qui bouillonne et s'épanche à l'aspect du vice ; ôtez-lui cette fierté qui brave la misère et la faim, ce n'est plus qu'un habile faiseur de vers. Qu'importe alors, au ministre et à moi, qu'il vive ou qu'il meure ?

Gilbert est mort comme il devait mourir, à la façon d'un noble vaincu, trop redoutable et trop grand pour qu'on lui fît grâce, et qui n'eût point capitulé sans décheoir. Illustre jeune homme, cœur mâle, cœur sacré, seul dans tout ce siècle odieux qui t'a meurtri, ton grabat devient auguste entre la pourpre de Bernis et les broderies de Voltaire ! Où pouvais-tu tomber plus glorieusement qu'en cette heure et en ce lieu, abandonné même de ceux que tu défendais ? Quoi ! tu aurais lâchement vécu du mépris des encyclopédistes et des sourires de la du Barry, re-

niant ton honneur et ton Dieu, pour que la débauche et l'impiété te laissassent du pain !

Ils te plaignent aujourd'hui ; c'est leur dernière injure. Pensent-ils donc qu'aujourd'hui tu serais des leurs? Ignorent-ils qu'ils n'auraient rien à te donner, et que tu ne voudrais rien accepter d'eux que leur haine ? Car ils savent haïr, afin de pouvoir aussi, dans leur bassesse, rendre cependant quelque hommage à la vertu !

IV

Vous êtes charmant, Georges Sand, et vos livres seraient plus moraux que vous ne le souhaiteriez, s'ils ne gâtaient tous ceux qui ne les méprisent pas; mais quand vous voudrez une bonne fois réhabiliter une femme de mauvaises mœurs, lisez l'histoire d'Afra, courtisane d'Augsbourg. Elle était si belle, elle avait tant d'esprit, elle avait fait tant d'héritages, qu'elle regorgeait de maisons, de villas et de bijoux. Elle devint chrétienne, elle eut honte de ses richesses acquises dans les trafics de l'impudicité, et elle voulut les donner aux pauvres ; mais les pauvres refusèrent ces trésors impurs. Alors elle les jeta et les brûla, et fit pénitence. C'était en 304, durant la persécution de Dioclétien. Le juge Gaïus la fit comparaître, et lui ordonna de sacrifier aux dieux ; car, ajouta-t-il, mieux vaut vivre que de mourir dans les tourments. Afra répondit humblement qu'elle était chrétienne. — Je sais, poursuivit Gaïus, que vous êtes une prostituée. Sacrifiez donc, car vous ne pouvez prétendre à l'amour du Dieu des chrétiens. — Notre Seigneur a dit, reprit Afra, qu'il était descendu du ciel pour sauver les pécheurs. L'Evangile rapporte qu'il permit à une courtisane comme moi de lui arroser les pieds de ses larmes, et qu'il lui pardonna ses péchés. Loin de rejeter les pécheurs, il s'entretenait familièrement avec eux, et mangeait à leur table. — Sacrifiez, continua le juge, afin d'avoir beaucoup d'amants qui puissent vous enrichir. — Je me suis, dit Afra, dépouillée de ces richesses infâmes, dont les pauvres d'entre nos frères n'ont point voulu. — C'est en vain, dit Gaïus, que vous regardez Jésus-Christ comme votre Dieu ; il ne voudra point de vous : une courtisane ne peut jamais être appelée chrétienne. — Je l'avoue, dit Afra, je ne mérite pas d'être appelée chrétienne ; mais Jésus-Christ m'a fait la grâce de m'admettre au nombre de ceux qui croient en lui. — Je vous sauverai si vous sacrifiez, dit encore Gaïus. — J'ai pour Sauveur, dit Afra, Jésus-Christ, qui, sur la croix, promit le royaume des cieux au larron pénitent. — Sacrifie, s'écria le juge plein de colère, ou je te ferai fouetter en présence de tes amants. — Il n'y a, répondit Afra d'une voix paisible, que

le souvenir de mes péchés qui puisse me causer de la confusion et de la douleur.

Le juge, enfin à bout de séductions et de menaces, lui déclara que, si elle n'obéissait pas, il la ferait mourir. Afra lui répondit qu'elle désirait la mort, si toutefois elle était digne de mourir pour son Dieu. Et comme Gaïus ajouta qu'il la ferait tourmenter, et ensuite brûler vive : « Que ce corps, s'écria-t-elle à son tour, qui a été souillé par tant de crimes, souffre mille tourments; il les mérite ; mais mon âme restera pure, et je n'aurai point offert de l'encens au démon. » Elle fut attachée nue à un poteau, battue de verges et brûlée. Pendant qu'on élevait le bûcher, elle priait ; on l'entendit prier au milieu des flammes, et elle expira en prononçant le nom de Jésus-Christ.

Mets de côté ta passion, tes systèmes et tes livres, ô Georges ! J'en appelle à cette meilleure part de toi-même qui t'élève quelquefois au-dessus de tant de misères ; j'en appelle à ton génie, qui t'a permis souvent de voir, de sentir et d'admirer ce qui est grand, et beau, et pur. Que dis-tu de cette courtisane ? Ne trouves-tu pas, comme moi, qu'elle vaut bien ton Isidora, et que la foi chrétienne s'entend à relever les âmes encore mieux qu'Helvétius et Rousseau ? De la courtisane Afra l'Eglise, qui a aussi ses audaces et ses pardons, et qui se mêle aussi de réhabiliter les pécheresses, a fait une sainte ; elle a conté sa vie, et l'a mise sur les autels. Tu ne manques ni d'effronterie ni de paradoxes, aimable Georges ; mais tu n'oserais ni tu ne pourrais proposer rien de tel en faveur d'aucune de tes amies.

V

Loin de la ville et du grand chemin, au sein d'une vallée de la Corrèze, étroite, sombre et profonde, s'élève solitaire, sur le bord d'un ruisseau, une humble maison, sanctuaire de probité, de travail et de paix. C'est le moulin de Cors, dont l'activité égaie ce site un peu sauvage. Là, renfermée dans ses collines revêtues de bruyères, et cachée encore sous l'ombre grave des châtaigniers, vit tranquille une famille que Dieu a bénie. Cette vénérable veuve qui, entourée d'une verte postérité, régit doucement ce petit royaume, a donné le jour à deux missionnaires, et déjà l'un des deux est mort martyr ; l'autre attend. Pauvre femme ! heureuse mère ! L'enfant qu'elle prie et qu'elle pleure était né dans le moulin où elle a toujours vécu ; il est allé, à trente ans, mourir aux extrémités du monde. Elle venait d'apprendre cette nouvelle ; elle écoutait, troublée d'horreur et de joie, les détails du supplice ; un autre de ses enfants, le dernier-né, s'approche, l'embrasse, et lui dit « Je pars ; Dieu m'appelle où mon frère est mort. Ma mère, bénissez-

moi, je veux ouvrir le ciel aux bourreaux de votre fils. » Voilà les grandeurs de cette vallée inconnue ; voilà ce qui s'est passé, voilà ce qu'on a souffert, voilà ce qu'on a rêvé dans ce pli de terrain entre deux collines qu'aucun souffle de l'ambition humaine n'a jamais traversé, et que Dieu s'était plu à combler de sagesse et de bonheur.

M. Pierre-Rose-Ursule-Dumoulin Borie, né le 20 février 1808, fut dès son jeune âge pieux, doux et fort. Un vieil oncle, curé de la paroisse voisine, commença son éducation ; il prédit que son élève aimerait Dieu et l'Eglise. En effet, malgré de légers relâchements suivis de prompts et vifs repentirs, Pierre ne cessa de croître en vertu, comme il croissait en force et en intelligence. Cependant, même au séminaire, il éprouvait encore des doutes sur sa vocation. Il avait voulu être médecin, il voulait être soldat. Un cahier des *Annales de la propagation de la foi* tomba dans ses mains. En lisant ces naïfs récits des travaux, des souffrances, des supplices des missionnaires, il n'hésita plus ; il sut que faire de tout le courage et de toute la charité qu'il sentait en lui. Il garda profondément au fond de son âme un secret si terrible pour sa mère ; mais il se prépara tout de suite à la rude carrière qu'il était fier d'embrasser. Pendant ses vacances, dont il allait jouir au moulin, il remplissait les devoirs d'un zélé catéchiste, ardent et infatigable à toutes les œuvres de la charité, acceptant toutes les fatigues, s'imposant toutes les privations, toujours paisible, toujours content. On admirait sa vertu, et on ne le connaissait pas. Sa mère était heureuse. Elle le voyait déjà curé de sa paroisse ou dans les environs, fixé près d'elle à jamais, là pour l'aimer, là pour la consoler, là pour lui fermer les yeux. Il ne disait rien ; il se tournait vers Dieu en silence, demandant pour lui les épreuves et les palmes de l'apostolat, pour sa mère la résignation. Son père, entouré de ses soins et soutenu de ses prières, était mort dans la sérénité des élus.

Le moment vint enfin de se déclarer. Formidable moment ! Le malheureux jeune homme, qui avait déjà d'étranges combats à livrer contre lui-même, et qui ne pensait pas pouvoir jamais se rendre digne du sacerdoce, ni assez aimer le Dieu saint auquel il offrait sa vie, eut à résister aux prières de toute sa famille, aux larmes, au désespoir de sa mère. Ne comptant plus ses autres enfants et lui montrant ses vêtements de veuve, elle lui demandait s'il voulait aussi mourir et la laisser seule entre deux tombeaux. Hélas ! on ne lui épargnait aucune de ces milles amertumes dont les meilleurs d'entre le monde abreuvent quiconque se veut donner à Dieu entièrement. « Si je parlais, pensait-il, de traverser l'Océan pour aller chercher la fortune ; si je m'engageais dans les armes pour obtenir un peu de renom, ma mère, sans

doute, pleurerait encore ; mais les autres se rendraient à mes désirs et la forceraient d'y acquiescer ! » Tous les jours on revenait à la charge pour le dissuader de partir. On le respectait trop pour faire briller à ses yeux les lointaines splendeurs où le prêtre peut prétendre ; mais on lui montrait le travail et les privations qui l'attendaient sur les lieux mêmes, dans le diocèse, sans les aller chercher au loin. Pour se fortifier contre des coups répétés à chaque instant, son âme avait besoin d'un grand appui. Il alla le demander à la sainte Vierge, au sanctuaire de Roc-Amadour, célèbre dans toute la contrée. Prosterné devant la miraculeuse image que les fidèles vénèrent depuis quinze siècles, il y passa une nuit en prières. Ce fut la veille des armes. Elle le rendit invincible, et la persécution cessa. La pieuse mère craignit à la fin que tant de résistance n'offensât Dieu. Plus forte, quoique toujours inconsolable, elle donna le consentement qu'elle ne pouvait plus, qu'elle n'osait plus refuser.

Le jeune abbé fixa dès lors en lui-même le jour très-rapproché de son départ. C'était une fête de famille. Il avait tendrement pensé que les parents réunis au moulin ce jour-là assisteraient sa mère dans le moment douloureux qu'elle voulait croire encore éloigné.

Une dernière fois il se promène autour de la maison paternelle, et contemple le doux vallon où il est né ; une dernière fois il s'assied au banquet patriarcal, entre tous ces êtres chers qui ne savent pas qu'ils ne le reverront plus, et qui ne répondront point à son adieu ; une dernière fois aussi on le presse et on le conjure de rester, et les arguments du monde sont vaincus par sa patiente résolution. La nuit est venue, tout dort ; il sort à petit bruit de sa chambre, le corps brisé par un violent accès de fièvre, le cœur saisi d'une angoisse immense, l'âme inébranlable et sereine. Il passe près du lit où dormait son oncle, qui fut pour lui un second père ; il passe près du lit de sa mère, il ne s'arrête pas, il franchit le seuil ! Voilà ses liens rompus, le voilà libre ; il éclate en sanglots et s'enfuit. L'homme qui venait de faire un tel sacrifice était dans sa vingt-deuxième année. Un an après, le 1er décembre 1830, ordonné prêtre avec dispense d'âge, il s'embarquait au Havre pour Macao. Les directeurs du séminaire des Missions l'avaient gardé un an, et le jugeaient digne du combat.

La procure des Missions à Macao est le premier noviciat des martyrs. C'est là que, les yeux attachés sur le péril, les nouveaux arrivés s'étudient à perdre assez leur physionomie européenne pour pouvoir au moins franchir la frontière qui les sépare de la croix ; travail plus difficile pour M. Borie que pour un autre. Sa haute taille, sa chevelure blonde lui ôtaient absolument l'espérance de ressembler jamais aux

Cochinchinois. Mais il le savait depuis longtemps, et déjà, au moulin de Cors, il se disait : « Je serai difficile à cacher, on m'aura bientôt pris ; je m'en irai à Dieu plus vite ! » Du reste, comme tous ses confrères, il apprenait promptement ce qu'il fallait savoir, et profitait de s'être si bien habitué d'avance à la gêne et aux privations. Sa destination était pour le Tonquin, dont la frontière n'est qu'à cent cinquante lieues de Macao.

Le voyage fut difficile : ces pays ont une sorte de civilisation ; il y a des fonctionnaires, de la police, des douanes. Il fallait rester couché au fond d'une barque ou enfermé dans un palanquin. On traversait des villages dont tous les habitants chrétiens gémissaient en prison. Si l'on pouvait s'ouvrir à quelqu'un, c'était à un homme, à une pauvre femme que la persécution avait déjà ruinés et souvent mutilés. Cependant nos missionnaires arrivèrent à bon port. M. Borie, mettant le pied sur le district qu'il venait évangéliser, y fut reçu, à six milles lieues de la France, par un prêtre français, M. Masson, du diocèse de Nancy, qui l'accueillit avec toute l'affection d'un compatriote et toute la charité d'un apôtre. M. Borie commença immédiatement auprès de lui son dernier apprentissage.

Ces deux hommes, dès qu'ils se furent approchés, se lièrent d'une amitié sainte. Ce fut M. Masson qui plus tard, faisant son supérieur de celui qui avait été son élève et son subordonné, désigna M. Borie pour l'épiscopat. Dans les premiers temps, ils faisaient ensemble leurs courses, ensemble leurs exercices de piété. Cachés le jour, ils parcouraient la nuit les vastes régions où les fidèles sont dispersés parmi les païens ; prêchant, catéchisant, confessant, encourageant les prêtres indigènes, réformant les abus : bref, l'accablant et glorieux métier des apôtres. Au bout de six mois, M. Borie pouvait marcher seul. Il connaissait assez le difficile idiome annamite pour entendre les confessions et même prêcher. Son courage allait jusqu'à l'imprudence. On vit un jour venir un mandarin, M. Masson lui fit signe de se sauver, et disparut par un chemin écarté ; M. Borie se plaça sur la route, et attendit de pied ferme. Le mandarin, accompagné d'une grosse escorte, passa, regardant avec étonnement ce géant qui le contemplait d'un œil sûr ; mais il ne dit rien. M. Masson, de retour, blâma vivement une pareille témérité. Le jeune missionnaire convint de son tort ; il avait voulu *voir de près ce mandarin*. Disons tout de suite qu'il croyait bien ne compromettre que lui-même ; son zèle ne négligeait aucune précaution pour éviter le moindre accident aux chrétientés confiées à sa sollicitude.

Durant l'année 1834, M. Borie avait été fort malade, et il avait craint la mort comme il pouvait la craindre ; car il consentait bien à donner sa vie, mais il désirait aussi répandre son sang. C'était, on l'a vu, depuis

qu'il connaissait sa sublime vocation, le vœu de son âme. Dieu, qui voulait l'exaucer, lui rendit la santé. Les années 1835, 1836, 1837, et le commencement de l'année 1838, furent remplis de ces héroïques travaux qu'aucune parole ne peut décrire, et que l'imagination même parvient difficilement à se représenter. Un excellent évêque des missions, monseigneur Retord, en a donné un court et charmant tableau dans une lettre écrite au milieu de ses courses apostoliques, et qu'il a intitulée *les Plaisirs du missionnaire*, parce que, en effet, pour ces grandes âmes, c'est une joie de souffrir et de mourir tous les jours. M. Borie connaissait amplement ces plaisirs, il les goûtait avec ivresse : on sent, dans les lettres douces et rares qu'il écrit à ses amis de France, une âme où surabondent les voluptés du sacrifice. Ce n'était pas assez pour lui : il voulait aller trouver Minh-Menh dans sa capitale et défendre devant lui la cause des chrétiens. M. Jaccard et M. Masson combattirent en vain son projet : il n'y renonça que parce que, avant tout, il voulait obéir.

Mais le moment était venu pour ce digne serviteur de rentrer enfin dans la maison de son maître, les mains pleines d'œuvres et par la porte de sang, comme il l'avait tant demandé. Au mois de juillet 1838, M. Borie fut dénoncé. Averti à temps, il s'enfuit d'abord, et on le chercha inutilement pendant plusieurs jours : personne ne le voulait livrer. Pierre Tû, son catéchiste, un tout jeune homme, se laissa battre à plusieurs reprises jusqu'au sang, plutôt que dire où il était ; une fille de seize ans qu'on trouva dans la maison qui lui servait d'asile reçut trente coups de rotin et on ne put lui arracher une parole. Cependant le fugitif ne jugeait pas possible d'échapper. Serré de près, il s'était, pour dernière ressource, caché dans un endroit isolé, sous un monceau de sable. Les gens de police y vinrent ; jugeant à leurs discours qu'on l'avait trahi, il se leva et dit à ces hommes, comme Jésus : « Qui cherchez-vous ? » Ils l'arrêtèrent, et, après l'avoir lié et frappé, ils le conduisirent au mandarin. C'était le 31 juillet 1838.

Son supplice commença dans ce moment même et dura jusqu'au 21 novembre où il fut décapité. Le reste d'une si belle vie n'est plus qu'un transport de joie sublime et de sublime courage. Devant les juges, au fond des prisons, sous le fouet des bourreaux, au milieu de ses compagnons (les prêtres annamites Vincent Diem et Khoâ, le catéchiste Tû et l'officier Antoine Nam) qu'il réconforte, qu'il édifie et qui vont mourir comme lui, il est partout et toujours ce qu'on l'a toujours vu, sage, paisible, doux, joyeux. Il écrit à ses amis, à ses supérieurs, à ses chers collègues de la congrégation des Missions étrangères, pour leur demander de se souvenir de lui devant Dieu. Il écrit à sa famille pour lui an-

noncer sa mort prochaine. Pas un mot qui ne parte du cœur le plus tendre ; pas un mot qui trahisse le moindre regret ! De cette prison où il attend le martyre, les pieds chargés de chaînes et la cangue au cou, il voit cette heureuse vallée où il aurait pu vivre, et son âme n'a pas même à retenir un soupir. Il faut étudier de telles vies pour savoir ce que c'est qu'un chrétien.

Ce fut en prison que M. Borie reçut les lettres qui le nommaient évê-que d'Acanthe, et vicaire apostolique du Tonquin occidental. Il les garda sans en parler, et n'en fit pas mention même dans le touchant adieu qu'il adressa à sa famille.

La sentence qui condamnait ce martyr avait été soumise à la sanction royale. Elle ne revint qu'après un assez long délai, pendant lequel monseigneur Borie s'était fait aimer de ses juges et de ses geôliers presque autant que de ses compagnons eux-mêmes. Le mandarin disait que s'il ne s'agissait que de perdre ses appointements et sa dignité pour sauver la vie de l'Européen, il le ferait volontiers. La sentence arriva ; Minh-Menh en ordonnait l'exécution immédiate. Le mandarin exprima aux condamnés le regret de ne pouvoir différer d'un jour ; il aurait voulu leur préparer un festin. Monseigneur Borie se prosterna devant cet homme : « Mes vœux sont accomplis, lui dit-il. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour mes compagnons et pour moi, et je vous en témoigne ma reconnaissance en me prosternant devant vous, ce que je n'ai fait pour personne. »

Les trois martyrs, débarrassés de leur cangue, prièrent une dernière fois. Ensuite monseigneur Borie, s'étant assis les jambes croisées, se dépouilla lui-même de son habit, et tendit tranquillement sa belle et noble tête. Un coup de cymbale retentit ; les deux prêtres annamites furent étranglés en un clin d'œil. Mais l'Européen devait mourir par le glaive. Le bourreau, tremblant d'avoir à répandre le sang du juste, s'était enivré pour se donner un peu de courage ; sa main mal affermie frappa sept fois avant d'abattre la victime.

VI

J'avais cinq ans lorsque Dieu, songeant aux besoins futurs de ma vie et de mon âme, me donna un frère. La plus ancienne joie dont je me souviens fut de voir ce beau petit frère endormi dans son berceau. Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur ; dès qu'il put parler, il me consola, car l'affliction et la douleur n'épargnèrent point mes jeunes ans. Que de jours sombres changés en jours d'allégresse, parce que cet enfant m'a aimé ! Que d'heures pénibles, pleines de mauvais conseils et promises au mal, ont été abrégées par sa présence, et terminées inno-

cemment dans les douces fêtes du cœur ! Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis ; le matin, je portais le panier, parce que nos provisions le rendaient plus lourd ; c'était lui qui le portait le soir. Toujours nous faisions cause commune. Je ne le laissais point insulter ; et lui, quand j'avais quelque affaire, sans s'informer du sujet de la querelle, sans considérer ni la taille ni le nombre de mes ennemis, il m'apportait résolûment le secours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois accommodant et redoutable, tant je tremblais qu'il n'attrapât des coups dans la bagarre. Certes, je n'ai pas subi une punition qui ne l'ait indigné comme une grande injustice. Si j'étais au pain sec, il savait bien me garder la moitié de ses noix et la moitié de sa moitié de pomme. Une fois, il vint en pleurant ; et pourtant il apportait un morceau de sucre, un grappillon de raisin, et quelque reste de rôti. Festin de roi ! Je m'informai de ce qui le faisait pleurer : « Ah ! me dit-il, la soupe était si bonne, mon frère ! » Je l'appelais Eugène ; mais lui ne me donnait pas mon nom, et ne me parla ni ne parla jamais de moi qu'en disant : Mon frère. Telle était notre mutuelle affection que les préférences dont son caractère et sa gentillesse étaient l'objet ne le rendaient pas orgueilleux ni jaloux. Nous connaissons bien notre histoire depuis ce jour-là et avant ce temps-là ; chaque jour, nous évoquons les chers souvenirs. Dînettes, batailles, jardins dévalisés, aventures gaies ou tristes, tout reparaît après vingt ans frais et entier comme un événement de la veille ; tout nous charme ; nous ne voyons pas que nous ayons une seule fois voulu méchamment nous affliger. Souvent j'aurais fait l'école buissonnière ; mais il m'aurait suivi, et j'aimais mieux, ô merveille ! quel que fût le beau temps, remplir mon devoir avec lui que de lui faire partager la responsabilité de mon crime. Nous traversions des jardins pleins de choses tentantes, et je regardais tout d'un œil stoïque. Ce n'était pas pour éviter de lui donner un mauvais exemple : c'était qu'il n'aurait pu, à son âge, fuir aussi lestement que moi. Hélas ! quand sentirai-je, à l'exemple de saint Augustin, de vrais repentirs pour avoir volé tant de poires ! Mais il y en eut beaucoup que je volai par amour fraternel.

Il fallut quitter l'école, et l'y laisser. J'allai bien loin travailler à gagner ma vie ; nous cessâmes, quelle douleur ! de nous voir tous les jours. Mais le dimanche nous réunissait. Presque toujours il était le premier au rendez-vous, sous le troisième arbre d'une allée de catalpas, au Jardin des plantes. Il faisait un grand détour pour s'y rendre sans traverser le pont d'Austerlitz, afin d'avoir un sou de plus à mettre dans la bourse commune qui pourvoyait aux réjouissances de ce jour solennel. Quels battements de cœur quand le premier arrivé voyait poindre l'autre

au bout de l'allée ! Quelles angoisses et quelles terreurs quand l'un des deux se faisait trop attendre ! Mon Dieu, n'a-t-il point été écrasé par une voiture ? Ne s'est-il point laissé tomber dans la Seine en regardant par-dessus les parapets ? car il aime à voir nager les caniches, et il prend tant de plaisir à suivre la manœuvre des trains de bois qui passent sous les ponts ! Et si le pont s'était écroulé !... Dans ce temps-là on ne supposait jamais une maladie : on était si jeune et si bien organisé pour vivre ! mais on redoutait les accidents. Ces épouvantes allaient jusqu'aux larmes. Il n'y avait point de raisonnement qui pût les calmer, ni de livre nouveau capable d'en distraire. Enfin le frère paraissait, et il n'était plus question que de se réjouir. Un jour, nous arrivâmes tous deux au rendez-vous dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie, et Eugène cherchait à contenir une plénitude de contentement qui débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. « Regarde, dit-il enfin, en me montrant sa poche. »

Or, il y avait au fond de cette poche, bien enveloppés de papier, quinze sous en trois pièces d'argent. Je les fis sauter et briller au soleil. « Je voulais amasser vingt sous, me dit Eugène ; mais voilà deux mois que j'y travaille, et je ne pouvais plus garder mon secret. — Assieds-toi, m'écriai-je tout à coup ; je vais te montrer quelque chose. » Nous nous mîmes à cheval sur le banc, selon notre usage, pour nous voir bien face à face, et je tirai de mon gilet un petit papier rose que j'avais attaché avec une épingle, par surcroît de précaution. Je le dépliai lentement et le plaçai sous les yeux de mon frère. « Qu'est-ce que cela ? me dit-il tout rempli de joie, quoiqu'il ne comprît rien. — C'est un billet de spectacle, répondis-je. — Eh bien ? demanda-t-il encore. — Eh bien ! ajoutai-je, avec ce billet nous irons tous les deux ce soir, sans payer, au spectacle à l'Odéon. Vois : *Théâtre royal de l'Odéon !* — Vrai ? — Vrai comme il n'y a qu'un Dieu. » Nous nous embrassâmes, et, gambadant, causant de notre bonheur, grignotant le pain de seigle et le saucisson, nous allâmes visiter les ours, à quoi nous ne manquions jamais. Oh ! la merveilleuse journée ! et que l'on peut être heureux, bonté divine ! à raison de sept sous et demi par tête ! J'avais depuis longtemps une ambition que je n'osais satisfaire. Je grillais de donner à Martin l'ours un gâteau tout entier, et peut-être en cela voulais-je moins faire plaisir à Martin qu'éblouir la galerie. Plein de condescendance pour ma vanité, sensible même à la gloire qu'une action si remarquable allait m'attirer, Eugène me dit à l'oreille : « Si tu veux donner une brioche à Martin, c'est le moment ; nous sommes riches. »

Mais de telles fêtes étaient rares ; il s'en fallait que nous eussions quinze sous à dépenser tous les dimanches. Un grand problème se présentait souvent. Comment vivre pendant la semaine ? Comment se procurer un haut-de-chausse neuf à l'entrée de l'hiver ? Je formais des plans hardis que je communiquais à mon frère, et qui l'occupaient et

l'inquiétaient encore étrangement lorsque déjà je les avais oubliés. Sa raison travaillait là-dessus ; il m'écrivait de grandes lettres pleines de beaux syllogismes pour me détourner des entreprises hasardeuses ou désespérées, comme d'entrer dans l'état militaire, ou dans la marine, ou dans l'industrie. Nous ne songions guère à la littérature. Il tenait que la basoche valait bien mieux, puisque j'y avais « une position : » vingt francs et trente morceaux de pain par mois ! Ceux qui délibèrent sur la conduite des empires ne se livrent pas à des méditations plus assidues que n'en faisait ce petit frère de neuf à dix ans pour me donner un bon conseil, ou pour établir sur de solides fondements les motifs qui devaient m'encourager à la patience. Mon caractère lui était parfaitement connu ; il me développait tous mes défauts sans m'en reprendre et sans voir que ce fussent des défauts. Il était philosophe, logicien, orateur. Je ne faisais point les folies que j'avais le mieux préparées ; il en triomphait tôt ou tard ; mais celles-là seulement qui résultaient d'une imagination soudaine, sur laquelle il n'avait pu dire son mot.

Nous avons grandi, nous avons vieilli, nous tenant par la main et par le cœur. Présentement nous sommes en âge d'hommes, et, grâce à Dieu, notre enfance n'a point cessé. Nous sommes encore ces deux frères qui se rendaient à l'école ensemble, portant leurs provisions dans le même panier, ayant les mêmes adversaires, les mêmes soucis, la même fortune et les mêmes plaisirs : l'un ne peut souffrir que l'autre ne pleure ; l'un ne peut se réjouir que l'autre ne soit heureux ; l'un ne peut tenter une aventure que l'autre n'en coure les chances aussitôt. C'est pourquoi, après des séparations, des épreuves, des vues diverses, nous nous sommes embarqués sur le même navire, afin de défendre le même pavillon. Anges du ciel, dites ce qui s'est passé dans mon cœur quand ce bien-aimé frère, sortant enfin des ténèbres où nous avions marché tous deux, où je l'avais laissé avec tant de tristesse, vint me rejoindre au banquet de la vie et me fit sentir qu'il était deux fois mon frère ! Quel rajeunissement de cette amitié toujours si jeune ! quelles effusions nouvelles d'une tendresse si souvent prouvée ! quelle certitude ineffable de n'être plus séparés ni dans la vie ni dans la mort ! Nos caractères, quoique différents, se touchent et s'enlacent dans une constante harmonie ; aucune dissonance ni de goûts, ni de volontés, ni de désirs. Il est toujours mon conseiller, et il me croit toujours son guide ; il connaît toujours mes défauts, et il ne les voit jamais ; il m'aide à réparer mes erreurs, et je ne sais s'il pense que j'ai pu me tromper.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 2 décembre 1848.

L'article de M. de Champagny sur la *Séance du* 30 *novembre* nous dispense aujourd'hui d'une longue *Revue politique*, et d'ailleurs nous aurions peine à entreprendre ce travail. Que les lecteurs du *Correspondant* nous pardonnent le trouble de notre esprit. Nous avons assez bien supporté les plus rudes épreuves : en voyant passer le *ça ira* et les bandes armées de torches, au feu des barricades, à la lueur des incendies, notre cœur n'a battu qu'à demi ; mais la honte de Rome et les souffrances du souverain pontife pénètrent jusqu'au fond de nos entrailles. Nous sommes accablés, et la joie qui nous soulève en apprenant que Pie IX demande un asile en France a quelque chose de grave et d'austère comme les plus poignantes douleurs.

Le Pape maître à Rome, un gouvernement régulier subsistant en France, la civilisation, quelques secousses qu'elle éprouve d'ailleurs, ne s'interrompt pas dans sa marche ; l'œuvre de dix-neuf siècles se continue et la croix s'avance dans les parties du monde dont elle ne s'est pas encore emparée. L'émeute victorieuse dans les rues de Paris, le Pape chassé de Rome, nous touchons alors à un cataclysme social : le vieux monde est menacé de tomber plus bas qu'à l'époque de l'invasion des Barbares.

Louis-Philippe était assis paisiblement sur son trône, entouré de sa nombreuse et florissante postérité ; le parti conservateur nageait dans la corruption du succès ; on ne s'occupait plus des sociétés secrètes que comme d'un orage qui s'éloigne : c'est alors qu'à la voix de Pie IX, bénie du monde entier pour avoir entrepris la réforme libérale de l'administration romaine, répondit un livre infâme, le *Gesuita moderno*, dans lequel rien n'avait été épargné pour soulever les mauvaises passions, pour achever de pervertir le caractère italien, en développant dans ce peuple la vanité souffrante et soupçonneuse, par un procédé qu'on peut comparer à celui qui grossit outre mesure les organes de certains animaux au dépens de tous les autres.

Nous fîmes ce que personne n'avait la patience de faire en France, nous lûmes le *Gesuita moderno*, et nous signalâmes cette production criminelle à l'indignation, non seulement des hommes religieux, mais encore de tout ce qui dans ce monde porte un cœur droit et honnête.

— Quelques bons catholiques nous répondirent que la lecture du *Gesuita moderno* était autorisée à Rome !

Aujourd'hui nous avons le commentaire de ce livre : Gioberti a ouvert le passage à Mazzini, qui n'est pas du moins un hypocrite : l'ombre de Lorenzino de Médicis, l'assassin du duc Alexandre, est sortie de son tombeau, travestie en Brutus. Le ministre qui avait dignement conquis la confiance de Pie IX, M. Rossi, est tombé sous le *poignard démocratique*, un quart d'heure après avoir dit à ceux qui l'avertissaient de la conjuration : *J'irai : la cause du pape est la cause de Dieu.* On a dansé en signe de triomphe au-dessous des fenêtres de la veuve ; on a illuminé, on a fait flotter les couleurs italiennes en signe de réjouissance à Rome et à Livourne, et le lendemain de ce vertueux assassinat, la garde civique, la noblesse de Rome, tout le peuple enfin, dominé par les menaces de quelques sicaires, est allé assiéger Pie IX dans le Quirinal, Pie IX qui n'a trouvé pour le défendre que quatre-vingts vieux Suisses armés de hallebardes. . . .

Ne revenons pas sur ce tableau si éloquemment retracé par M. de Montalembert : le pape est sorti *furtivement* de Rome, guidé sans doute par l'ange qui avait tiré saint Pierre de sa prison. Rome est restée *indifférente ;* c'est ce que prétend notre consul à Civita-Vecchia, M. *Lysimaque*, un grec qui paye l'adoption de la France en nous associant par son calme philosophique à l'opprobre des Romains.

Pie IX va toucher le sol de la France au moment où les esprits sont livrés aux plus grandes angoisses. Dans la séance de samedi dernier, le général Cavaignac a modifié les chances du combat : acculé comme un sanglier dans son fort, il a repoussé l'attaque avec une vigueur inattendue, et *décousu* la meute qui l'aboyait. N'ayant jamais donné asile dans ce Recueil aux calomnies répandues contre le général, sa défense ne nous a rien appris : mais les ressources de son talent sont une nouveauté capitale, et nous voyons beaucoup plus de personnes décidées à confier les destinées de la France à un homme qui du moins sait suffire aux circonstances extrêmes. Reste à savoir si le régime des circonstances extrêmes est supportable pendant quatre ans : qu'on aille en causer avec le caissier du Trésor.

Dans la question de Rome, le gouvernement a su garder la dignité extérieure ; mais le fond de ses intentions est loin d'être aussi rassurant. Les dépêches de M. d'Harcourt nous apprennent que déjà Pie IX avait vainement réclamé l'appui de la France. On environnera le Pape des plus grands honneurs, mais on est contraint de fraterniser avec la *République romaine*, qui sans doute est déjà proclamée. La position est fausse, et la volonté équivoque. On parle d'une grande manœuvre élec-

torale : plût à Dieu que le général Cavaignac l'eût largement comprise! faire le bien pour gagner des voix, quoi de mieux dans l'ordre politique? Mais le général a besoin, pour agir résolument, qu'il y ait douze cents barricades dans Paris et quatre millions de voix assurées à son adversaire : cela n'est pas rassurant.

Quatre cent mille soldats et cinq cents pièces de canon sont rassemblées autour de Varsovie : on n'attend que l'arrivée de la garde pour désigner le général en chef : Windischgraetz pend à volonté sur les glacis de Vienne et le roi de Prusse masse ses soldats.

Je vous dis que nous sommes de grands enfants!

Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte, par Amédée HENNEQUIN [1].

Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en disant que cet écrit nous était destiné. Malgré notre amitié pour l'auteur et notre confiance dans son bon jugement, nous n'avons pas accueilli la nouvelle production qu'il nous offrait. En combattant à outrance une candidature contre laquelle nous avons aussi nos objections, M. Hennequin a cru devoir faire remonter ses attaques jusqu'à la personne du candidat. Nous engager avec lui sur ce terrain, c'était nous écarter de la réserve que nous nous sommes imposée dès l'abord et avant même que la candidature napoléonienne ne présentât des chances imminentes de succès. Le public a aujourd'hui du *prince* Louis Bonaparte une idée plus favorable. Il a jusqu'ici très-sagemement mené sa candidature; son manifeste est excellent, et ce n'est pas sa faute si le Pape et son cousin, le prince de Canino, lui gâtent la position. Toutefois, comme il est bon de se prononcer en connaissance de cause, nous recommandons la biographie publiée par M. A. Hennequin comme l'écrit le plus solide qui, dans cette grande polémique, ait été publié contre le candidat impérial.

[1] A la Librairie politique de France, 15, quai Malaquais. Prix : 1 franc.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. RENÉ, r. de Seine, 32.

COMMENT Y A-T-IL PROGRÈS DOCTRINAL

DANS LE CATHOLICISME ?

Histoire du développement de la doctrine chrétienne, ou Motifs de retour à l'Église catholique, par J.-H. NEWMAN (de l'Université d'Oxford), ouvrage traduit de l'anglais par J. GONDON [1].

Dieu fait ce qu'il veut, et ce qu'il fait ne meurt pas. Son œuvre, en traversant les siècles, y reçoit des applications graduelles qui lui impriment une physionomie toujours jeune ; mais elle brave les siècles par son immutabilité essentielle et par la persistance de son identité. Telle est l'Eglise : elle fleurit, se développe et verse son ombrage et ses fruits sur les générations qui passent. Ses fruits merveilleux, par une vertu secrète et multiple, se trouvent constamment en rapport avec les besoins changeants des sociétés : ils apaisent toute soif et toute faim, autant que les choses divines peuvent se communiquer à l'homme sans compromettre sa liberté. Mais elle est toujours le même arbre, soutenu et protégé par la main de Dieu, vivifié par la fraîcheur et la fécondité d'une sève, qui est le sang même et l'esprit d'un Dieu. Idée et fait, doctrine et société visible, substantiellement inaltérable sous des formes soumises à un développement progressif, spirituelle et divine par un côté, temporelle et humaine par un autre : encore une fois, telle est l'Eglise.

C'est ce que M. Newman a très-bien compris et ce qu'il a voulu expliquer, non pas complètement et sous tous les aspects, mais seulement à un point de vue déterminé, dans son *Histoire du développement de la doctrine chrétienne*. C'est ce que n'a pas observé l'auteur d'un article de la *Liberté de penser*, quand il a signalé comme foncièrement rationaliste le le travail de l'écrivain anglais (*n° du* 15 *Mars* 1848). Nous le dirons, sous une forme grave, cet article révèle une connaissance trop superficielle de la doctrine des écoles catholiques ; sous une forme un peu tranchante, il décèle une conviction indécise ou faisant on ne sait pas

[1] Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64.

bien quelles réserves de paroles. Il est vrai, pour le premier point, que tous ne sont pas tenus de connaître la théologie ; mais aussi tous ne sont pas tenus d'en parler. Il est vrai encore, pour le second point, que chacun reste maître de son secret; mais chacun ne reste pas maître des règles d'une équitable discussion.

Ainsi l'écrivain libre-penseur admire « que M. Newman se persuade « très-sincèrement être revenu à l'antique unité. » (*Lib. de pens. Ibid.*, page 345.) Il voit dans le livre du théologien d'Oxford « un témoignage « précieux de l'universelle invasion des idées rationalistes. » (*Ibid.*) Puis il conclut : « Nous serions désolé de troubler la joie de ceux qui « battent des mains à la conversion de M. Newman, mais nous leur « conseillons de ne pas en triompher à l'excès. Que Rome accueille « avec honneur un théologien de ce mérite et de cette vertu, cela est « digne de sa politique et de sa maternelle indulgence ; mais, soit qu'elle « le sache, soit qu'elle l'ignore, en absolvant le disciple du docteur « Pusey, c'est le rationalisme qu'elle amnistie. » (*Ibid.*, page 357.) Ces mots feraient croire que l'auteur professe ouvertement la doctrine moderne, qui donne au Christianisme une origine purement rationnelle. Cependant, il est « fermement persuadé que ceux-là sont dans « une fausse hypothèse qui pensent que le Christianisme est un mé- « lange d'éléments divers coordonnés par une force tout humaine. » (*Ibid.*, page 344.) Qu'est-ce à dire? Le Christianisme serait-il donc un tout homogène produit par une force divine? Voici : « Nous voyons « dans le Christianisme une idée parfaitement originale, parfaitement « neuve » (positivement révélée, surnaturelle, ou bien seulement naturelle, humaine? Car toute la question est là), « qui a bien pu s'assimiler « d'autres idées antérieurement apparues ou qu'elle a trouvées à côté « d'elle, mais qui se les est incorporées en les dominant. D'un autre « côté, nous croyons que cette idée n'a d'abord été qu'un germe, que « ce germe ne s'est développé que graduellement sous l'influence d'un « grand nombre de causes et d'un grand nombre d'esprits. » (En dehors, ou bien dépendamment d'une autorité divinement établie et infaillible? Car tout est encore là.) Est-ce la pensée qui se cache irrésolue sous la parole, ou la parole qui, décidément, ne veut pas livrer la pensée?

Quoi qu'il en soit, passons. Notre thèse, à nous, c'est que le rationalisme ne saurait revendiquer l'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne.*

M. Newman vient de se convertir au Catholicisme. Il appartenait à l'Eglise anglicane par le ministère qu'il y remplissait, comme par sa naissance et son éducation. Placé en face des communions chrétiennes qui professent des sentiments contraires et quelquefois contradictoires

sur des points essentiels, il dut se demander où était la vérité [1]. Le Christianisme, ayant Dieu pour auteur, est immortel ; il n'a donc pas cessé d'exister depuis dix-huit siècles. Par conséquent cette Eglise est la véritable, qui reproduit le Christianisme de l'histoire. Mais les documents historiques attestent que la doctrine et le culte ont subi des variations au moins apparentes, par où les Eglises du temps présent semblent s'éloigner de l'Eglise des temps apostoliques. Quant au protestantisme, il n'est pas la continuation de ce Christianisme des vieux âges, attendu qu'il en diffère sous des rapports essentiels, comme on le prouve sans peine, et comme il l'avoue implicitement lorsqu'il déserte l'histoire pour se réfugier dans la Bible. Quant à l'Eglise catholique, elle ne diffère pas substantiellement du Christianisme des vieux âges, et les variations qu'elle présente ne sont pas une altération ni un changement, mais bien un développement régulier et une expansion logique de la doctrine et du culte primitifs. Car, et c'est ici la thèse générale de M. Newman et l'idée de son livre dans sa nudité, toute philosophie, tout système organisé et complexe, tout ensemble de vérités qui s'empare des masses et règne sur de longs siècles, doit nécessairement recevoir une explication graduellement développée, des éclaircissements successifs, enfin une sorte d'épanouissement naturel à tout ce qui tombe dans le temps et traverse un milieu humain. Exposer cette théorie et en établir la légitimité, ensuite l'appliquer à la doctrine et au culte chrétiens, c'est tout le travail du savant théologien d'Oxford.

Il est clair qu'on ne doit pas juger ce travail par les idées accessoires qui se groupent autour de l'idée principale pour la mettre en lumière, bien moins encore par des expressions isolées et qui ne touchent pas au fond du système. Ce n'est pas que les idées accessoires nous causent du scrupule ou de l'embarras ; nous n'aurions même de réserves à faire que sur quelques omissions de circonstances et sur quelques manières de dire qui donnent à certains traits de l'histoire une nuance légèrement fausse ou exagérée ; mais c'est que nous voulons rester et faire rester aussi dans le champ-clos du débat, en sorte que personne ne dépasse les limites naturelles de la question. On doit donc juger le travail du docteur J.-H. Newman par la pensée qui en est le principe, qui en fait la base et en donne la mesure. Dans le cas où cètte pensée serait rationaliste, comme en la suivant le théologien puséiste ne s'est pas trouvé détourné de Rome, on aurait peut-être quelque droit d'en con-

[1] Nous renvoyons, pour les détails, à la notice pleine d'intérêt que M. Jules Gondon a publiée sur M. Newman dans la *Conversion de cent cinquante ministres anglicans ou personnes de distinction*. — 2e édition, Sagnier et Bray.

clure que Rome, en effet, amnistie le rationalisme ; mais dans le cas contraire, assurément on aurait le droit de conclure que l'accusation portée contre elle par l'écrivain libre-penseur est d'une regrettable témérité.

Or, la théorie que M. Newman émet et soutient comme une hypothèse plausible en soi et utile dans l'application, non-seulement n'est ni inconnue ni odieuse aux écoles catholiques, mais elle s'appuie sur de très-graves raisons et sur l'autorité des plus illustres théologiens.

Les raisons, l'auteur anglais les expose avec une science très-variée et une saine philosophie. Nous ne pouvons, dans le peu d'espace qui nous est accordé, offrir l'analyse complète des inductions, déductions et analogies qui motivent et légitiment la conclusion où aboutit l'*Histoire du développement*. On nous pardonnera d'être court ; nous serons exact dans notre brièveté.

Tel est l'esprit humain, qu'il ne saisit pas immédiatement une idée sous toutes ses faces, et même plus elle a d'étendue et de profondeur, plus il sent que sa débile intuition a besoin des secours de la réflexion et du temps. Ce qui est vrai d'une idée est bien autrement vrai d'une doctrine, c'est-à-dire d'un ensemble d'idées dont il faut voir les aspects divers, les applications variées, et dont la valeur et la portée précises n'apparaissent jamais si bien qu'au milieu des contradictions et des épreuves que le temps fait subir à tout. De plus, ce qui est vrai d'une doctrine humaine est bien autrement vrai, sous le rapport qui nous occupe, d'une doctrine divine et mystérieuse : on peut défier qui que ce soit d'arriver à l'idée du Christianisme sinon par une succession de concepts, de vues, de propositions, qui se prêtent une lumière et une force réciproques, se corrigent et s'expliquent mutuellement, et concourent ainsi à représenter, d'une manière plus ou moins exacte et intégrale, ce fait si complexe qu'on nomme la religion chrétienne.

L'humanité, prise en masse, n'échappe pas à cette loi d'un mouvement graduel dans la connaissance explicite de la vérité. Placez-la, par supposition, en présence d'une doctrine, elle ne peut tout de suite ni en appliquer tous les principes ni en formuler toutes les conséquences, parce qu'elle ne comprend et n'agit qu'avec des forces collectives dont chacune s'ébranle et apporte son concours en vertu d'idées progressivement acquises. Ce que l'humanité fait aussitôt, le voici : elle proclame, avec une tranquille autorité, soit l'ensemble, soit quelques détails de la doctrine reçue ; vous en niez un point, elle l'affirme contradictoirement après s'être interrogée ; vous en faites des applications, elle les condamne ou les ratifie d'une manière expresse après avoir examiné ; et ainsi, chaque jour, elle applique à des cas particuliers sa

croyance générale ; elle arrive à une conscience plus distincte et plus précise des choses qu'elle admettait réellement, mais vaguement ; elle réduit en formules fixes et nettes ce qui est la substance et l'âme de ses convictions et le résultat de ses expériences. L'avénement du Christianisme n'a pas changé, en ceci, la condition naturelle de l'humanité : c'était chose impossible, à moins de donner à l'humanité tout entière une existence simultanée et de la précipiter immédiatement dans sa fin. Il résulte de là que, à travers dix-huit siècles, l'idée du Christianisme a nécessairement reçu un développement quelconque, si on la considère dans sa plus minutieuse exactitude, et, s'il est permis de le dire, dans les linéaments qui en accusent à nos yeux les proportions et les formes.

Que les rationalistes se calment; il n'y a rien là qui doive les faire triompher d'aise, comme il n'y a rien non plus qui puisse alarmer les catholiques. Le développement que nous admettons n'est pas de ceux qui transforment les doctrines, en les attaquant dans leur essence, mais bien de ceux qui annoncent la force et la fécondité d'un principe toujours identique à lui-même. Car, 1° le dogme catholique, considéré objectivement, est tout d'une pièce, et il est sorti des mains de Dieu qui lui a donné pour mission de conquérir le monde. Il a passé de la bouche de Jésus-Christ sous la plume des apôtres et dans leur enseignement oral, d'où il a continué sa marche, au moyen de la parole et des écrits, pour arriver pur et intègre, sans rien acquérir ni rien perdre, jusqu'à nous, hommes du XIXe siècle. Quand donc on dit qu'il se développe, cela n'indique pas qu'il reçoive du ciel quelque vérité supplémentaire, bien moins encore qu'il ramasse quelque idée, s'il y en a, sur le chemin suivi par les opinions humaines; cela marque simplement qu'il tire de sa plénitude un rayon de sa lumière originelle, pour en frapper comme d'un glaive l'erreur qui se dresse contre lui, ou bien pour en répandre le salutaire éclat sur les consciences qui tremblent dans quelque obscurité. Ainsi, lorsqu'au milieu du IIIe siècle, à la suite d'une controverse entre le pape saint Etienne et saint Cyprien, la validité du baptême régulièrement conféré par les hérétiques fut proclamée vérité de foi, il n'y eut ni conquête opérée par l'esprit humain, ni nouvelle révélation de Dieu ; il y eut seulement exposition nette et authentique d'une doctrine certainement acquise, mais que l'enseignement commun n'avait pas mise en relief; en un mot, l'on imposa la croyance explicite d'un point resté jusque-là l'objet d'une croyance implicite. 2° Le développement de la doctrine et des pratiques du culte, de quelque façon qu'il commence et se produise, n'est réellement accompli que sous le contrôle et par l'autorité de l'Eglise. Nous pourrions établir ici la nécessité d'un juge infail-

lible en matière de foi ; nous pourrions faire voir qu'un livre ne s'explique pas de lui-même quand il plaît au premier venu d'en fausser ou d'en nier le sens ; qu'il faut une magistrature vivante pour interpréter un code, surtout lorsqu'il est étendu et profond comme l'Evangile, et qu'enfin la nature même de l'acte de foi suppose l'infaillibilité dans l'autorité qui le réclame. Mais ce serait un travail superflu ; nous défendons la théorie du développement doctrinal, non pas telle que les rationalistes voudront l'imaginer, mais telle que les théologiens l'admettent et que l'histoire du Christianisme nous la montre appliquée. Or, tout le monde sait que, selon les principes du Catholicisme, l'Eglise est la dépositaire et l'interprète infaillible de la révélation et la gardienne incorruptible de la pureté du culte. C'est seulement sous le bénéfice de cette condition qu'il y a légitime et vrai développement. Ainsi une double assertion constitue la théorie catholique du développement ; c'est que 1° il se fait graduellement une manifestation plus expresse de la vérité révélée, et que, 2° cette manifestation doit s'opérer et s'opère, en effet, au nom et sous le contrôle souverain de l'Eglise.

Les noms illustres de l'école, M. Newman ne les a pas cités à l'appui de sa thèse. On nous permettra de suppléer rapidement à son silence dans l'intérêt d'une doctrine qui n'est pas sans portée. D'abord, c'est l'unanime enseignement des Pères que la révélation faite au premier homme, renouvelée par le ministère de Moïse et des Prophètes, agrandie et développée par Jésus-Christ, recevra dans le ciel un suprême accroissement ; que c'est toujours la même vérité, la même lumière s'épanouissant d'une manière progressive, en rayons plus étendus et plus brillants, selon les conseils de Dieu et les besoins variables de l'humanité. On comprend aussitôt que ces graves autorités ne peuvent, dès lors, regarder la loi du développement doctrinal comme contradictoire à l'esprit du Christianisme. Et, en effet, « le Vieux-Tes-
« tament, dit un docteur, annonçait ouvertement le Père, plus obscu-
« rément le Fils ; le Nouveau-Testament nous a montré le Fils avec
« clarté, laissant dans une sorte de demi-jour (*subobscurè quodammodo*)
« la divinité du Saint-Esprit. Mais maintenant le Saint-Esprit est au
« milieu de nous, et il se découvre plus nettement à nous. Car il n'était
« pas sage de promulguer la divinité du Fils avant que celle du Père
« fût admise, ni de surcharger, pour ainsi dire, notre foi par la doctrine
« sur le Saint-Esprit, de peur qu'une nourriture trop abondante, une
« lumière trop vive ne dépassât ce que nous avions de force [1]. » On connaît la doctrine analogue de sant Vincent de Lérins : « Gardienne vigilante

[1] Greg. Nazian., *Orat.* 5.

« et fidèle des dogmes qu'elle a reçus, jamais l'Eglise du Christ n'y fait « aucun changement, aucune suppression, aucune addition... Qu'a-t-elle « voulu par les décrets des conciles, sinon imposer une foi plus ex- « presse en ce qui d'abord était cru d'une foi moins expresse ? sinon « consigner par écrit ce que les anciens avaient reçu de la tradition, « présenter beaucoup de choses en peu de mots, et faire comprendre « un sens antique par la propriété d'un terme nouveau [1] ! » Je pense qu'on ne pourrait guère s'exprimer plus énergiquement sur ce point que ne l'a fait saint Grégoire pape : « Le Saint-Esprit, dit-il, instruit « *peu à peu* son Eglise [2]. » Les grands théologiens des temps modernes, résumant les pensées des Pères et suivant les traces de leur illustre aïeul, saint Thomas, ont formulé avec précision la doctrine de l'Eglise sur la question présente. Ils établissent trois choses : la première, qu'il n'y a pas d'autre source des vérités de foi catholique que la Révélation ; la seconde, qu'il n'appartient qu'à l'Eglise de transmettre, d'interpréter, de déterminer et de définir ces vérités ; la troisième, que cette définition se produit par un progrès lent, au fur et à mesure des besoins du peuple fidèle. « Il est avéré, dit l'un d'eux, que l'on croit mainte- « nant de foi explicite des choses que précédemment on ne croyait pas « ainsi, bien qu'elles fussent implicitement contenues dans la doctrine « antique... Beaucoup d'exemples pourraient être apportés en preuves, « et certainement l'Eglise a le droit de faire de telles définitions. Il n'est « pas besoin en ce cas d'une révélation nouvelle ; il suffit de l'assistance « infaillible du Saint-Esprit pour interpréter et rendre explicite ce qui « était contenu dans la révélation d'une manière seulement implicite [3]. » Puis l'écrivain fait voir qu'il existe une distinction entre les articles du Symbole, proposés dès le commencement à la foi explicite de tous les chrétiens, et les points de foi que les docteurs catholiques doivent connaître, exposer et défendre en raison des nécessités que le temps amène. « Ainsi, dit un autre théologien, ni les conciles, ni les souve- « rains Pontifes, ni les saints interprètes de l'Ecriture ne produisent « des choses nouvellement révélées ; mais ce que l'Eglise a reçu des « Apôtres, ils le transmettent pur et intègre, ou bien ils l'interprètent « et l'expriment, ou bien ils l'affirment comme conséquence directe et « nécessaire [4]. »

[1] Vincent Lirin, *lib. contra profan. vocum novitat. Vid. ejusdem Commonit.*, c. 27 *et. seqq.*

[2] *Homil.* 26, *in Ezechiel.* Cf. Petav. *de Incarnat.*, lib. 14, ch. 2 ; *De Trinit.*, lib. 2, ch. 7.

[3] Suarez, *De fide*, disput. 2, sect. 6. Cf. Bellarm., *De verbo Dei non scripto*, c. 9.

[4] Melch. Cano, *De locis theol.*, lib. 12, c. 3. Cf Vasquez, *De locis theol.*, disp. 12,

Au surplus, quoique cette discussion soit bien abrégée, on peut la resserrer et la clore en quelques mots : 1° La doctrine chrétienne admet-elle un développement ? Oui. Nous le prétendons, comme on vient de le voir ; les rationalistes le pensent, puisqu'ils le soutiennent comme une thèse contre le catholicisme. 2° En quoi consiste ce développement ? Dans une simple expansion du dogme révélé, expansion qui se fait sous le contrôle infaillible et par l'autorité de l'Eglise. Cela se prouve par la doctrine unanime des théologiens et par l'histoire exacte de nos doctrines. 3° Y a-t-il bien loin de ce développement ainsi entendu et pratiqué à un rationalisme quelconque ? Il y a tout un monde. Pour les catholiques, la révélation exclusivement est la source des vérités religieuses, l'Eglise en est l'organe ; pour les rationalistes, l'organe et la source des vérités religieuses, c'est exclusivement la raison. Pour les catholiques, la révélation est une manifestation extérieure et surnaturelle de Dieu ; l'Eglise est une autorité extérieure et divine ; la loi, le tribunal, le juge, tout est placé hors des atteintes de l'homme. Pour les rationalistes, la raison est bien une manifestation de Dieu, mais manifestation intime et naturelle ; par suite elle reste autorité intérieure, naturelle et, en définitive, humaine et individuelle ; car la loi, le tribunal, le juge, c'est la conscience de chaque homme qui joue à la fois tous ces rôles. Il résulte de là que, pour les uns, la vérité est objective dans son développement comme dans sa première apparition, et douée d'un mouvement régulier qui entraîne et maintient les esprits dans le plan d'une incorruptible unité, tandis que pour les autres elle est, à tous égards et constamment, subjective et soumise à une mobilité qui la rend personnelle et variable. D'un système à l'autre il y a donc aussi loin que du séjour lumineux d'où fut renversé l'archange jusqu'aux profondeurs incommensurables où il tomberait encore, comme dit le poëte, si la main de Dieu ne l'avait retenu dans sa chute.

Ceci reconnu, M. Newman a-t-il exposé sa théorie du développement dans un sens rationaliste ? On peut répondre, préjudiciellement, qu'il serait bien étrange qu'un homme tel que M. Newman fût ramené du protestantisme au catholicisme pratique par une série de faits et de raisons qui constituent précisément une négation formelle du catholicisme. Car c'est entre le commencement et la fin de son travail et, jusqu'à un certain point, sous l'influence de ses études et de ses recherches, qu'il s'est converti à la foi romaine.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de juger son livre et non d'expliquer sa conduite. Or, 1° l'auteur admet, avec une force et une netteté de langage qui ne laissent aucun doute, la divinité originelle de la religion chrétienne ; pour lui, le christianisme est formé et vivifié par l'esprit d'en

haut, il proclame des vérités venues de Dieu par voie de révélation positive, et ces vérités sont l'expression d'un ordre de choses surnaturel. 2° L'auteur établit une distinction formelle entre un développement et une corruption. Il assigne sept marques caractéristiques du vrai développement ; ces sept marques, comme il les comprend et les expose, emportent nécessairement avec elles la persistance immuable, l'identité parfaite de l'idée originale, et elles excluent rigoureusement toute altération, toute dégradation essentielle (*chap.* 1, *de pag.* 41 *à* 103). 3° M. Newman est si bien d'avis qu'il faut une règle positive et suprême pour coordonner, vérifier et sanctionner les résultats du développement que de cette nécessité même il conclut à l'existence d'un tribunal infaillible dans l'Eglise (*chap.* 2, *section* 2). 4° En faisant à la doctrine chrétienne l'application de sa théorie, M. Newman ne viole, en aucun endroit, les principes qu'il a posés lui-même pour reconnaître un légitime et vrai développement. Nous ne prétendons pas qu'il est également heureux dans le choix de toutes ses preuves : il dit quelquefois des choses plus spécieuses que profondes et concluantes, et, comme nous l'avons déjà remarqué, quelques points de l'histoire ont pris, sous sa plume, des teintes un peu trop fortes. Il en résulte que le livre est imparfait, à quelques égards, mais non pas qu'il renferme des contradictions, ni qu'à la suite de prémisses catholiques il aboutisse à une conséquence rationaliste.

Pour convaincre le lecteur que M. Newman n'entend ni n'applique sa théorie du développement dans un sens rationaliste, nous choisirons un des exemples qu'il allègue, celui-là même que l'écrivain de la *Liberté de penser* regarde comme un des plus concluants [1] : il s'agit de l'hérésie d'Eutychès. Eutychès niait qu'il y eût en Jésus-Christ deux natures ; à l'entendre, la divinité avait absorbé l'humanité dans l'incarnation ; en conséquence, le Seigneur ne portait pas un corps réel ou du moins semblable au nôtre. Ainsi pensait l'hérésiarque, autant qu'il est permis de l'affirmer d'après ses assertions, ses réserves et ses ambiguités. Or, cette opinion, déjà condamnée implicitement dans les Apollinaristes, était contraire aux saintes lettres, qui parlent du même Seigneur Jésus-Christ tour-à-tour comme d'un vrai Dieu et comme d'un vrai homme.

Aussi, dans le concile particulier tenu à Constantinople, l'an 448. où le novateur subit une première condamnation, l'évêque Flavien dit qu'en formulant le dogme de la dualité des natures en Jésus-Christ, on n'introduisait pas une nouvelle doctrine, on ne faisait que déclarer la foi des Pères. Lorsque, trois ans plus tard, en 451, le concile général de

[1] *Hist. du Dévelop.*, p. 297 et suiv.; *Liberté de penser*, *ubi supra*, p. 356.

Chalcédoine termina la querelle en proclamant, à la face du monde, que Jésus-Christ, Dieu-homme, réunit en lui deux natures, l'illustre Assemblée ajouta ces mots remarquables : « que le symbole de Nicée et de Constantinople était suffisant pour la parfaite connaissance de la religion [1]; mais que, les ennemis de la vérité ayant inventé des expressions nouvelles, il importait d'exposer la foi en termes plus explicites. » Et, en effet, lorsque la définition de foi eut été lue, plus de six cents évêques s'écrièrent : « C'est la croyance des Pères ; nous la suivrons tous. » On ne comprendrait même pas comment Eutychès et ses adhérents et fauteurs osèrent soutenir l'opposé, si l'on ne savait combien il y a peu de bon sens où il y a beaucoup d'orgueil ; car ils mentaient à leurs propres assertions, et chacune de leurs paroles se retournait contre eux. Ainsi ils s'en référaient à la foi des conciles de Nicée et d'Ephèse, d'abord parce qu'ils la trouvaient exacte et ensuite parce que ce dernier défendait de faire aucune addition à la formule rédigée dans le premier. Or les Pères de Nicée avaient ajouté au symbole des Apôtres le terme de *consubstantiel* (ὁμοούσιος), et ceux d'Ephèse avaient ajouté à la définition de Nicée le terme de *Mère de Dieu* (θεοτόκος). Pourquoi donc les conciles de Constantinople et de Chalcédoine n'auraient-ils pu légitimement expliquer, à l'aide d'un mot nouveau, la foi antique faussée par Eutychès, comme les précédents conciles l'avaient expliquée et maintenue contre les impiétés arienne et nestorienne ? Mais il y a plus : en donnant à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu, le concile d'Ephèse, accepté par Eutychès, reconnaissait implicitement la coexistence des deux natures en Jésus-Christ, car l'expression de θεοτόκος ne peut être vraie qu'autant que le Verbe s'est uni personnellement au fils de la Vierge Marie.

Il faut bien l'admettre, à quelque point de vue qu'on se place, l'Eglise du V[e] siècle ne prétendit pas créer, et par le fait, elle ne créa nullement un dogme nouveau ; elle expliqua seulement la croyance antique. Mais, en outre, elle n'abandonna pas aux caprices ou au génie de quelques hommes le soin d'opérer ce développement ; elle-même en fut l'âme et la règle vivante ; frappant d'anathème ce qui était irrégulier et d'invention humaine, sanctionnant ce qui était canonique et conforme à la tradition, elle promulgua, du haut de son autorité irréfragable, la dualité des natures comme une explication de la foi chrétienne et non comme une conquête philosophique. Ainsi, c'est elle, en

[1] Le symbole de Constantinople est celui qu'on chante à la Messe ; il ne diffère de celui de Nicée qu'en ce qu'il affirme contre les Manichéens que Dieu a créé les choses visibles, et contre les Macédoniens que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

la personne du Pape, qui ratifia la sentence prononcée contre Eutychès par le concile de Constantinople, où il n'y avait que vingt-neuf évêques; c'est elle qui donna de la sorte une valeur universelle aux actes d'un si petit nombre de ses représentants. L'année suivante, Eutychès obtint de l'empereur que sa cause fût derechef examinée à Ephèse; le Pape y envoya ses légats, mais avec l'ordre formel de réitérer la condamnation de l'hérésie. Ce ne fut pas un concile, ce fut un brigandage (*latrocinium*) comme l'a nommé l'histoire. Tout s'y passa d'une façon anti-canonique et sauvage ; on y assassina l'évêque saint Flavien. Eutychès n'eut pas de peine à faire absoudre sa personne et sa doctrine. Les légats protestèrent; mais lors même qu'ils eussent fléchi sous la violence, lors même que l'acceptation de l'erreur eût précédé, comme plusieurs le soutiennent, les scènes de brutalité, néanmoins l'Eglise catholique n'eût été pour rien dans cette hésitation et cette chute de quelques évêques, attendu 1° que les légats ne pouvaient être infidèles à leur mission sans faire des choses nulles de soi, et ne pouvaient se retirer de l'assemblée sans la frapper d'impuissance; attendu 2° qu'un concile particulier ne représente pas la catholicité et ne porte pas de décision irréformable, et que 3° la liberté de discussion et de vote et l'approbation définitive du souverain Pontife sont rigoureusement nécessaires pour constituer l'œcuménicité d'un concile. Aussi le Pape excommunia-t-il de suite le patriarche Dioscore, chef du *brigandage* d'Ephèse. Il convoqua un nouveau synode à Chalcédoine, où ses légats présidèrent et où sa doctrine fut saluée avec applaudissement et comme la véridique interprétation de la foi de saint Pierre : « C'est la croyance des Pères et des Apôtres ; nous croyons tous ainsi; ainsi croient les orthodoxes. Pierre a parlé par la bouche de Léon ! »

Le développement doctrinal qui se rattache à l'hérésie eutychienne s'est donc opéré sous la surveillance et par l'autorité de l'Eglise catholique ; et l'Eglise catholique ne s'est proposé que de maintenir, en l'expliquant, la doctrine de Jésus-Christ transmise par les Apôtres. Quiconque étudie et pèse les faits ne peut en tirer autre chose sans violer les lois d'une saine logique, ou sans imputer aux écoles théologiques une doctrine qui ne leur appartient pas. Il résulte donc de là que ce point de l'histoire ecclésiastique fournit à la thèse de M. Newman, telle qu'il l'entend et que nous l'avons reproduite, une des preuves les plus concluantes, comme dit la *Liberté de penser ;* mais encore une fois, la conclusion est pour nous et nullement pour le libre-penseur ; car, entre la Révélation considérée comme source exclusive des vérités religieuses et l'autorité de l'Eglise considérée comme règle suprême et infaillible d'un légitime et vrai développement, il n'y a pas de place

pour un atôme de rationalisme. Au reste, on a le droit de généraliser la proposition et d'affirmer qu'il n'y a rien au monde de si peu rationaliste que l'histoire, et surtout que l'histoire de l'Eglise.

Puisque nous avons rappelé le fragment de M. Newman sur Eutychès, nous en citerons un autre pour justifier les réserves sous le bénéfice desquelles nous louons *l'Histoire du développement*. L'auteur peint l'état de la chrétienté en Orient après le *brigandage* d'Ephèse. « Une hé« résie, dit-il [1], qui en appelait aux Pères, au symbole et, par-dessus tout, « à l'Ecriture, fut adoptée comme vraie en la personne de son promul« gateur par un concile général prétendant être œcuménique. » (Les prétentions ne sont pas la mesure des droits ; dans l'espèce, la manière dont les choses s'étaient passées, et surtout la protestation des légats et du Pape annulaient les prétentions de l'Assemblée d'Ephèse.) « Certaine« ment si l'Orient pouvait, indépendamment de l'Occident, fixer un « point de foi, l'hérésie monophysite serait admise comme vérité aposto« lique dans toutes les provinces situées de la Macédoine à l'Egypte. » (A cause de sa généralité, cette assertion est inexacte, l'histoire le prouve ; d'ailleurs personne n'a pu admettre comme vérité apostolique une erreur condamnée déjà par un concile, et contre laquelle protestait celui de tous les évêques qu'on nomme apostolique par excellence et qui a toujours été le signe vivant, la tête et le cœur de l'apostolicité.) Le concile, à l'exception des légats du Pape [2], « semble avoir été una« nime sur le point de la réintégration d'Eutychès ; on ne saurait guère « imaginer une décision plus complète. Il est vrai que cent huit signa« tures peuvent paraître un nombre bien petit sur un millier de siéges « épiscopaux que l'on comptait en Orient ; mais les conciles ont tou« jours eu un caractère représentatif. » (Oui ; mais une assemblée d'évêques, fût-elle plus nombreuse que celle d'Ephèse, cesse de former un vrai concile et de faire autorité dans l'Eglise lorsqu'elle est dominée par la force, décapitée par la retraite ou la protestation de ses légitimes présidents, enfin solennellement désavouée par le chef de la catholicité. Alors elle ne représente absolument rien, et, par le fait, nous n'avons aucune loi qui émane d'une telle source). Des remarques analogues pourraient s'appliquer encore à quelques autres passages. Ce sont de légères taches ; il suffit d'éveiller, à ce sujet, l'attention du lecteur, qui ramènera les paroles un peu fortes de l'écrivain à leur valeur exacte.

En résumé, le livre de M. Newman mérite, à plus d'un titre, l'attention des hommes sérieux. Il est d'abord un grave indice du mouvement

[1] *Hist. du dévelop.*, p. 305.

[2] *Ibid.*, p. 304.

de réaction qui travaille l'Etablissement de Henri VIII. Les meilleurs esprits s'aperçoivent et disent qu'on a fait fausse route ; ils cherchent les motifs de la rupture malheurement opérée au XVI[e] siècle, et ils ne trouvent que de vains prétextes. Sous ce rapport, l'*Histoire du développement* peut rendre un signalé service à tous les protestants qui voudront discuter la valeur originelle de leur Eglise, et, par conséquent, de leur croyance. — Le livre de M. Newman répond aussi à l'un des besoins actuels de la controverse religieuse. Entre autres querelles que nous fait le rationalisme, il prétend que nous sommes de sa famille, nous, catholiques, et que notre dogme s'est formé lentement et pièce à pièce, comme il tâche de former le sien. Nul doute que le théologien anglais, s'il se fût proposé de détruire cette accusation, ne l'eût examinée et réfutée sous toutes ses faces ; mais tel n'est pas son but, comme nous l'avons montré. Néanmoins, dans les limites de son plan, il a parfaitement établi, non pas que la doctrine chrétienne se forme, mais qu'elle se développe ; qu'elle est immuable, mais non pas immobile. Sous ce rapport, l'*Histoire du développement* est un beau fragment de ce qu'on pourrait nommer Philosophie de l'histoire ecclésiastique, une œuvre enfin qui ne ressemble en rien à une œuvre rationaliste.

En faisant passer dans notre langue cet écrit remarquable, M. Jules Gondon acquiert un nouveau titre à l'estime que lui ont déjà méritée ses recherches si opportunes sur l'état religieux de l'Angleterre contemporaine. L'illustre docteur Newman ne pouvait rencontrer un interprète mieux disposé à prendre fait et cause pour le maintien de la pensée originale, et plus capable de la traduire avec bonheur.

L'abbé G. Darboy.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 9 décembre 1848.

Au commencement de la semaine dernière, nous avons eu un moment de grande espérance et de ferme résolution. Le gouvernement de la République nous semblait avoir parfaitement compris le devoir que lui imposait la révolution de Rome : il séparait nettement sa cause de celle des conspirateurs et des assassins ; il s'apprêtait à remplir la noble tâche qui lui était dictée par la conscience de trente millions de catholiques français. Une dépêche, dans laquelle le ministre des affaires étrangères avait réclamé pour la France le titre de fille aînée de l'Eglise, avait été communiquée dans la séance du lundi 27. Le même jour, un homme qui, par ses sentiments religieux et la pureté de son caractère, nous inspire une entière confiance, M. de Corcelles, était parti, muni, disait-on, de pleins pouvoirs qui mettaient à sa disposition la flotte et l'armée.

Le mardi, la plupart des personnes, présentes à Paris, qui forment le conseil du *Correspondant,* eurent occasion de se réunir. Les cœurs débordaient : des déterminations explicites, des sacrifices d'opinion et presque d'engagements étaient hautement annoncés. On comprenait l'impérieux devoir qu'imposait la conduite franche et résolue du gouvernement. Etait-ce de sa part un élan du cœur ou un argument électoral ? Nous laissions à la conscience de qui de droit la solution de ce problème. Le gouvernement des peuples réside tout entier dans le for intérieur ; pourvu qu'il agisse bien, on ne lui demande pas compte des motifs qui ont inspiré sa conduite. D'ailleurs les résolutions droites, même quand elles sont dictées par l'intérêt personnel, engagent ceux qui les ont prises : on commence par l'égoïsme et l'on finit par la vertu. Ce sont là de ces filets dans lesquels la miséricorde divine sait prendre chaque jour les âmes les plus éloignées de la bonne voie.

Nous avions donc résolu unanimement, non-seulement d'accepter, mais encore de soutenir la candidature du général Cavaignac. Quoique déjà bien des nuages se fussent élevés sur l'horizon si brillant dans la matinée du mardi, notre livraison du samedi suivant s'est fortement ressentie de la résolution que nous avions prise sous l'influence de la première impression.

On attendait que le gouvernement s'expliquât à la tribune : peut-être avait-il eu déjà le tort de laisser s'écouler la journée du lundi. Dès le samedi soir, à la nouvelle des attentats du 15 et du 16 novembre, l'émotion avait été indicible dans tout Paris ; le dimanche, des amis du géné-

ral Cavaignac étaient venus lui parler fortement des devoirs de la France ; ils avaient reçu de lui les assurances les plus consolantes. On n'aurait donc pas dû le lundi se borner à des confidences diplomatiques faites uniquement à ceux dont les sentiments ne présentaient aucune équivoque. Le devoir d'un gouvernement ferme et habile était de s'emparer de l'initiative des résolutions, et de forcer par son énergie la masse des esprits flottants à accepter les mesures qu'il aurait prises.

La tâche, du reste, grâce aux bonnes dispositions de la grande majorité de la Chambre, n'offrait aucune difficulté sérieuse ; nos amis le sentaient si bien qu'ils continrent la légitime ardeur de M. de Montalembert et laissèrent à un représentant non suspect de partialité catholique, M. Bixio, le soin d'interpeller un gouvernement qui, d'ordinaire, se montre moins patient à attendre les questions. Le général Cavaignac était dès lors maître du terrain, et pourtant il laissa voir une fâcheuse hésitation. M. Bixio lui avait fait la partie belle; pour satisfaire ses opinions particulières, il lui suffisait qu'on ne séparât pas Pie IX des patriotes italiens. Et en effet la cause de l'indépendance péninsulaire, déjà si compromise malgré sa légitimité fondamentale, par tant d'excès, de manifestations puériles et de lâchetés, était exposée à perdre son dernier prestige sous l'effet de sa noire ingratitude envers Pie IX le *libérateur*. M. Bixio, dans son discours, flétrissait avec dignité l'assassinat de M. Rossi et les honteuses réjouissances qui avaient eu lieu en l'honneur de ce crime ; il rappelait « que la papauté n'est pas une institution italienne, « mais une institution de droit public et religieux en Europe, et dont le « maintien se lie au maintien même de l'équilibre et des croyances de « l'Occident. » En supposant, ce que nous n'admettons pas, que M. Bixio ne fût qu'un compère, il faut convenir qu'il s'acquittait de son rôle de manière à satisfaire les consciences catholiques les plus difficiles.

Que s'était-il cependant passé dans les régions du pouvoir ? Nous l'ignorons ; mais le général Cavaignac en montant à la tribune n'avait pas l'assurance à laquelle donnait lieu de croire son immense succès de la semaine précédente. Pour s'expliquer catégoriquement, il lui fallait des « nouvelles plus circonstanciées » que celles qui l'avaient déterminé pourtant à envoyer M. de Corcelles et à faire embarquer trois mille cinq cents hommes en prévenant le consentement de l'Assemblée. En attendant une discussion qu'il demandait de reculer de deux jours, il communiqua les instructions données à M. de Corcelles, instructions déjà fort différentes, dit-on, de la dépêche dictée à M. Bastide par le premier feu de l'émotion. Pour vérifier cette remarque, il nous manque un des deux termes de comparaison ; mais en nous en tenant aux instructions lues par le général Cavaignac dans la séance du 28 novembre, nous y trouvons des restrictions fâcheuses et qui tendaient à annuler par avance l'intervention catholique de la France dans les affaires de Rome. On circonscrivait la sphère d'action des troupes françaises dans un rayon tellement étroit, que le Pape n'aurait pu en tirer parti

pour sa sûreté personnelle qu'en abandonnant le siége de son gouvernement ; on « insistait » surtout pour faire comprendre au plénipotentiaire « que sa mission n'avait et ne pouvait avoir, pour le moment, « d'autre but que d'assurer la sûreté personnelle du Saint-Père, et, dans « un cas extrême, sa retraite momentanée sur le territoire de la République. » On lui recommandait « de proclamer hautement qu'il n'avait « à intervenir A AUCUN TITRE dans les dissentiments qui séparent aujourd'hui le Saint-Père du peuple qu'il gouverne. » Ainsi tous les éléments d'une conduite dérisoire se trouvaient déposés dans ce déplorable document.

Nous n'avons pas à revenir sur la séance du jeudi 30, si parfaitement exposée par M. de Champagny dans notre dernière livraison. La faiblesse du jeudi n'a d'ailleurs été qu'une conséquence de la fausse position prise deux jours auparavant. C'est ainsi que M. Dufaure fut amené à parler des *concitoyens* du Pape ; à mesure que les chefs de la Montagne, M. Ledru-Rollin à leur tête, laissaient mieux voir l'ascendant involontaire qu'exerçait sur eux l'attitude catholique de l'Assemblée, le général Cavaignac et *son* ministre montraient plus d'hésitations, plus de dispositions à l'ergotisme et à l'avocasserie, plus d'éloignement pour les hautes considérations qui devaient dominer toute l'affaire. Cependant, les dépêches de notre ambassadeur à Rome commençaient à jeter quelque lumière sur les véritables dispositions du gouvernement ; on remarquait cette phrase de M. d'Harcourt : « Ces excès nous « feront peut-être regretter de n'avoir pas, *dans le temps*, donné « quelqu'appui au souverain pontife. » On assurait que cet appui avait été vainement demandé par l'ambassadeur au mois d'août.

Nous étions sous l'impression de ce résultat équivoque, lorsque le lendemain, 29 novembre, le général Cavaignac monta à la tribune, sans se faire prier cette fois par aucune interpellation, et donna à l'Assemblée communication d'une dépêche télégraphique, devenue trop importante pour que n'en remettions pas scrupuleusement le texte sous les yeux de nos lecteurs.

Marseille, le 28 novembre, 6 heures du soir, reçue le 1er décembre à 2 heures 10 minutes.

« Cività-Vecchia, le 26 novembre, à 3 heures du soir.

« *Le consul de France à M. le ministre des affaires étrangères.*

« Le pape est parti *furtivement* de Rome le 24, à cinq heures du soir.
« Rome est calme et *indifférente.*
« Un vote de confiance a été accordé au ministère.
« Le pape se rend en France. Le *Ténare* est allé le prendre à Gaëte. »

Recueillons soigneusement toutes les circonstances qui se rapportent à cette dépêche vraiment extraordinaire.

Elle avait été apportée en France par le *Mentor*, bâtiment du service

des postes, parti de Civitā-Vecchia le 26 au soir. Ce bâtiment portait, entr'autres passagers, deux prélats attachés au service du saint-père, et la famille de M. Rossi. Il y avait en outre à bord du *Mentor* des lettres nombreuses, et certainement des dépêches de M. d'Harcourt. Nous admettons que les brouillards, presque permanents dans cette saison sur les plateaux de la Bourgogne, ont empêché le télégraphe de se faire lire à Paris avant le 1er décembre. Mais le courrier ordinaire était parti de Marseille le 29 au matin ; il était arrivé à Paris dans la matinée du 2 décembre. D'où vient que ce jour-là le gouvernement a gardé un profond silence, et qu'il n'a rien fait pour compléter et rectifier la dépêche du consul de Civitā-Vecchia ?

Le 3, dans la soirée, le gouvernement se décide à soulever un coin du voile ; et voici, à cette date, ce que nous lisons dans le *Moniteur du soir :*

« Une dépêche de l'ambassadeur de France à Naples, en date du 26
« novembre, parvenue de Marseille à Paris par voie télégraphique, an-
« nonce que le pape est arrivé à Gaëte le 25 au soir.

« On suppose à Marseille, d'après les vents qui ont régné, que le
« pape est en Corse. »

L'ambassadeur de France à Naples (où il n'y a pas d'*ambassadeur* de France) avait été bien promptement informé de l'arrivée de Pie IX à Gaëte. C'est possible.

Mais voyez comme les difficultés s'accumulent ! Nous savons actuellement que M. d'Harcourt avait quitté Rome le 24 au soir, en même temps que le Saint-Père dont il avait favorisé l'évasion. Il était à Civitā-Vecchia le 25 dans la matinée. Le soir de ce jour, ou le lendemain au plus tard, il avait rejoint Pie IX à Gaëte. *Le Mentor* quitte Civitā-Vecchia le 26 au soir, et il n'apporte, *à ce qu'il paraît*, qu'une dépêche du consul de France, dépêche conçue en termes inconvenants et parfaitement en désaccord avec la noble conduite de notre ambassadeur. M. Lysimaque, qui n'a vu personne ou auquel on n'a rien dit, *conjecture* que l'intention du Pape est de se rendre en France, et que c'est pour l'y conduire que *le Tenare* s'est rendu de Civitā-Vecchia à Gaëte. Et M. d'Harcourt, le confident, ou plutôt l'auteur de la fuite du Pape, n'a rien écrit pour prévenir les impertinentes coujectures de son subordonné !... Il paraît que M. d'Harcourt est le plus mystérieux des envoyés, puisqu'il n'avertit pas même son gouvernement de ses propres intentions, de ses propres démarches.

Cependant la clarté commence à se faire. Dans la séance du 5 décembre, le général Cavaignac monte encore à la tribune pour donner la suite de ses tribulations télégraphiques. La dépêche du 28 novembre « indiquait, de la part du Pape, l'intention de se rendre en France. » Mais le 1er décembre tout a changé. C'est ce jour-là « qu'est arrivée à « Marseille une dépêche de l'ambassadeur de Naples, nous annonçant « l'*arrivée effective* du Pape à Gaëte. Cette même dépêche nous informe

« que notre ambassadeur à Rome l'y a rejoint sur *le Ténare*, et que le « roi de Naples était également arrivé à Gaëte. » Voici bien du temps de perdu pour arriver enfin à connaître la direction prise par le Saint-Père. Il est vrai que le télégraphe ne s'est jamais si mal comporté, puisque quelques-unes de ses phrases « ont dû passer par Bayonne. » Mais quand le télégraphe fait un si mauvais service, pourquoi ne s'en pas rapporter au courrier ordinaire ? Les journaux de Marseille du 1er décembre étaient arrivés à Paris dès l'*avant-veille*, et l'on y lisait, six jours auparavant, à peu de chose près, les nouvelles dont le chef du pouvoir exécutif croyait devoir enfin gratifier l'Assemblée. « On est porté à « croire que le Pape s'est embarqué à bord du *Ténare* à Civitâ-Vecchia « qu'il est toujours accompagné de M. d'Harcourt, et qu'il s'est dirigé « sur Naples. » (*Spectateur du Midi.*) « Il paraît certain, d'après le dire des « personnes embarquées sur *le Mentor*, que *le Ténare*, après avoir reçu « Pie IX et l'ambassadeur de France, a pris la direction de Malte. » (*Gazette du Midi.*) La veille, il est vrai, on avait eu une fausse joie. La nouvelle de l'arrivée très-prochaine du Pape à Marseille s'était répandue dans la ville, nous ne savons comment : car on vient de voir que ce bruit ne pouvait émaner des « passagers du *Mentor*. » La version des journaux de Marseille ne diffère essentiellement de celle du général Cavaignac que par le défaut d'indication du point d'arrivée du Saint-Père. Mais ce point d'arrivée figure déjà dans la dépêche de M. Lysimaque : « *Le Ténare* « est allé le prendre à *Gaëte.* » D'où pouvait venir cette indication si précise, si ce n'est de M. d'Harcourt lui-même, de M. d'Harcourt si soigneusement dissimulé d'abord derrière le personnage de M. Lysimaque ?

De quelque façon qu'on se retourne, nous trouverons toujours au début des renseignements fournis par le général Cavaignac deux propositions contradictoires : « Le Pape se rend en France. — Le Pape a pris la direction de Gaëte. » La seconde est un peu dissimulée dans la dépêche de M. Lysimagne, afin de laisser à la première toute sa valeur. On a fait vivre celle-ci le plus longtemps qu'on a pu, et c'est à ce soin pieux que nous devons la conjecture du *Moniteur du soir* (numero du 4 décembre). « On suppose à Marseille, d'après les vents qui ont régné, que le pape est en Corse. » N'en déplaise à ce journal, on ne *supposait* rien de semblable à Marseille : car les journaux de cette ville, publiés le 1er décembre, journaux qui devaient être nécessairement sous les yeux de l'officieux organe du gouvernement, quand il imaginait de faire relâcher Pie IX en Corse, faisaient cette observation importante que nous reproduisons textuellement : « Si, comme on l'a cru d'abord, *le Ténare*, « qui portait Pie IX, avait dû se rendre en France, il serait arrivé à « Toulon ou à Marseille depuis plus de vingt-quatre heures, *l'état de la* « *mer n'ayant pu faire aucun obstacle à sa marche.* »

En résumé, le gouvernement a désiré vivement que le Pape, après avoir quitté Rome, se dirigeât immédiatement vers la France : il a peut-

être pris son désir pour une réalité ; il a surtout tenu à ce que son espérance se transformât aussitôt en une monnaie électorale de bon aloi.

Mais, disent les personnes à qui l'on présente ces rapprochements, comment peut-on se résoudre à soupçonner des gens intelligents d'un calcul dont l'éclaircissement devait sitôt tourner à leur désavantage? Est-il possible qu'ils n'aient pas songé d'avance à l'effet que produirait une si amère déception ? Nous répondrions sans peine aux objections de cette nature par une citation latine plus fréquente que parlementaire; nous aimons mieux admettre l'excuse de la bonne foi. Mais la bonne foi prouvée ne démontre-t-elle pas, en pareille occasion, l'insuffisance ? Aime-t-on mieux nous laisser croire que le gouvernement, en apprenant que Pie IX s'était dirigé sur Gaëte, en avait conclu qu'il prenait le chemin de la France ?

Le gouvernement, ou plutôt son chef actuel, a peut-être eu un moment de bonne inspiration ; mais aussitôt les objections sont venues : la *queue* a fait entendre ses scrupules ; on a réclamé en faveur des patriotes et des républicains de Rome, et la pensée du général Cavaignac, déjà embarrassée dans ces funestes réseaux, n'a pu se produire, à la séance du 28, que mutilée et contradictoire. On a laissé planer quelque obscurité sur les intentions réelles du gouvernement, tant qu'on a espéré que le Pape, en arrivant à Marseille, consentirait à tirer d'embarras la République française : c'est dans ce sens que nous entendons les réserves faites en faveur des intentions ultérieures de l'Assemblée. Mais quand toute illusion a dû disparaître, le langage officiel est sorti de derrière les nuages, et c'est M. Marrast qui s'est chargé de prononcer son arrêt à la puissance temporelle du Pape.

Le nonce avait écrit, le 1er décembre, au président de l'Assemblée nationale : « Je veux faire connaître immédiatement à l'Assemblée, par « votre intermédiaire, toute la reconnaissance dont je suis pénétré pour « le gouvernement de la République et pour les dignes représentants « de la France, de cette nation qui ne saurait oublier jamais ses géné- « reux instincts et *son dévouement traditionnel.* »

M. Marrast s'est hâté de répondre le 2 décembre : « La République, « *qui a le droit de choisir dans les traditions du passé,* restera toujours « fidèle à celles qui ont montré la France *hospitalière* à toutes les gran- « des infortunes et pleine de vénération et de dévouement pour les « plus nobles vertus. »

Puisque le gouvernement reconnaissait la nécessité de faire quelque chose de considérable pour les sentiments catholiques de la France, il était difficile de commettre une plus lourde faute. La France, du moment qu'elle vient au secours du souverain pontife, n'a pas le droit de choisir entre les traditions de son passé. Nous qui éprouvons une si tendre vénération pour les vertus de Pie IX, nous trouvons que ce n'est rien que l'hospitalité qui lui est offerte : si l'on parle de liberté personnelle, il n'est plus question que de l'homme, et l'homme, si cher

qu'il nous soit, n'est rien en comparaison du pontife. Ce qui intéresse au plus haut degré les catholiques, ce n'est pas tant la liberté du Pape que son autorité, et les catholiques ont droit de demander à un gouvernement qui les représente, qui sollicite leurs suffrages et leur concours, d'assurer l'exercice de l'autorité spirituelle du souverain pontife.

A propos de cette autorité spirituelle, s'embarrasser dans des scrupules de république, c'est tourner le dos à l'histoire, c'est méconnaître le caractère essentiel du gouvernement, non seulement spirituel, mais temporel de l'Eglise. Rome est la plus auguste des républiques, elle en a tous les caractères : l'élection, l'égalité, le droit de délibération. Ce droit a les dogmes du christianisme pour limites ; mais quelle république n'a pas son dogme politique dont elle interdit sévèrement la discussion ? On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire la nouvelle constitution française. Un gouvernement qui aurait joint à l'intelligence de la situation de l'élévation dans les idées, n'aurait pas hésité dans sa conduite à l'égard des républicains de Rome, de ces républicains qui n'osent pas même proclamer la république sans le Pape.

Les scrupules qui s'arrêtent devant l'indépendance des *concitoyens du Pape* ne sont pas moins contraires à toutes les traditions. Lorsque dernièrement l'Assemblée nationale a supprimé le traitement de l'auditeur de Rote, elle a commis un acte d'ignorance dont nous commençons à recueillir les fruits. Rome n'est pas seulement la ville des Romains, c'est celle du monde entier. Toutes les nations catholiques ont un droit sur le gouvernement de l'état pontifical : ce n'est que par une condescendance politique que le Sacré-Collége s'abstient depuis plusieurs siècles de choisir les Papes en dehors des cardinaux italiens : tout cardinal n'en est pas moins virtuellement un candidat à la souveraineté temporelle de l'état romain, à quelque nation qu'il appartienne, et l'indépendance nationale dont s'autoriseraient aujourd'hui les anarchistes de Rome, pour s'opposer à ce qu'une force étrangère remît le Pape sur son trône, n'a jusqu'ici été respectée d'un consentement commun, même par les puissances séparées de l'Eglise catholique, qu'en vue de ce caractère cosmopolite d'un État dont le souverain bénit à la fois la *ville et le monde, urbem et orbem*.

Les Romains ont largement profité jusqu'ici de ce privilége assuré à leur cité, et ils ont ainsi montré depuis des siècles qu'ils acceptaient le contrat sous la forme que l'Europe avait dictée : de quel droit violeraient-ils aujourd'hui des conditions si anciennes et si solennelles ?

Pour démontrer que ni Rome ni l'Italie n'ont voulu renoncer aux avantages qui découlent pour la Péninsule du droit d'être le siége de la suprématie religieuse la plus étendue qui existe au monde, il suffit de jeter un conp d'œil rétrospectif sur les écrits qui ont préparé les bouleversement actuels, et principalement sur le fameux *Primato* de Gioberti qu'à Rome les Jésuites eux-mêmes avaient accueilli avec un si

confiant enthousiasme. Dans ce livre, se cachaient, sous des dehors de vénération et d'orthodoxie, toutes les tendances propres à transformer la Papauté en une institution principalement humaine, et qui n'aurait plus travaillé qu'à établir la domination, non-seulement intellectuelle et morale, mais matérielle de l'Italie sur le monde entier. C'est pour s'être aperçus à temps de cette dangereuse propension, que les Jésuites ont été chassés de Rome, sous les yeux d'un pontife impuissant à les protéger contre la rage aveugle des factions. Gioberti, par d'adroites flatteries, avait convié la compagnie naguère puissante à entrer dans la conspiration ; mais quand il la vit éclairée par le sentiment catholique, il jura sa perte et écrivit le *Gesuita Moderno*.

Séduire un ordre, c'était déja quelque chose ; mais si l'on parvenait à gagner un pape, le triomphe était certain. Pie IX, mal compris, donnait de l'espoir à cette infernale combinaison : c'était un pape libéral, on voulut l'entraîner à devenir un *pape philosophe*. Pie IX, issu d'une famille où le patriotisme italien est traditionnel et s'appuie sur des vertus héréditaires, laissait voir, sous les dehors d'une douceur séduisante, une fierté patriotique qui n'avait peut-être pas brillé au même dégré sur le trône pontifical depuis Jules II ; on s'efforça, par des louanges adulatrices et des encouragements perfides, de pervertir dans le saint Pontife ces sentiments admirables. Encore une fois, le démon mit aux pieds, non de Jésus-Christ, mais de son vicaire, les couronnes et les empires de ce monde ; on lui fit entrevoir, s'il voulait seconder l'ambition de ceux qui employaient pour le louer les formules de l'idolâtrie, l'établissement d'une république italiennne d'abord, européenne ensuite, dont il deviendrait le glorieux chef et l'arbitre suprême. Mais pour arriver à ce fait il fallait déposer le bâton pastoral et y substituer le glaive de l'indépendance italienne. Au nom de la religion, au nom du catholicisme, les oppresseurs de la Péninsule devaient être retranchés du giron de l'Eglise. Des bandes indisciplinées, qui profanaient le signe de la rédemption et le noble souvenir des croisades, exigeaient que Pie IX se transformât en une sorte de Mahomet catholique. Pie IX repoussa avec horreur ces encouragements funestes, et dans l'intérêt de l'Italie ellemême, trop faible et trop peu aguerrie pour soutenir ses vanteries patriotiques, il prétendit conserver au Saint-Siége le caractère pacifique qu'impose la religion de l'Evangile. C'était arracher le masque aux faux catholiques, et ceux-ci s'allièrent aussitôt avec les Gibelins bâtards, avec les Rienzi d'estaminet, qui ne savent déjà plus que faire de cette Rome dont ils ont chassé le souverain.

La force morale, sous la forme inoffensive que le Christianime lui a imprimée, n'est jamais comprise par les passions violentes et par les illusions de ceux qui ne croient ici-bas qu'à la puissance matérielle. En voyant la force morale désarmée, on la croit incapable de résistance, et quand on l'a condamnée momentanément à la prison ou à l'exil, on sonne son glas funèbre et on se réjouit comme si elle ne devait plus

renaître. Mais Jésus-Christ, qui a dit lui-même : *Je suis la résurrection et la vie*, communique, autant que l'ombre terrestre peut le permettre, de ses divins attributs à la grande institution qui a germé dans son sang précieux.

On prétendait tirer parti à Rome de la faiblesse apparente de la Papauté. A part le zèle sincère de quelques hommes politiques dont nous sommes loin de vouloir contester la bonne foi, il nous semble qu'une tentation semblable s'est glissée dans la pensée du gouvernement français, si résigné à la dépossession du Pape, alors qu'il fût resté à Rome ; si prompt à lui offrir toutes les consolations et toutes les magnificences de l'hospitalité dès qu'il aurait pris le chemin de l'exil.

Le Pape en France ! La seule pensée de l'arrivée parmi nous du pèlerin apostolique a ravi les cœurs et séduit les imaginations. Un immense espoir, une joie indicible se sont emparés de tous les catholiques, et certes nous sommes loin de démentir ou de vouloir atténuer des sentiments si fondés et si légitimes. Oui, sans doute, le séjour momentané, le voyage du souverain Pontife produiraient des fruits admirables, ramèneraient en foule dans le bercail les brebis errantes, et achèveraient l'œuvre de réconciliation si glorieusement commencée par le martyre de l'archevêque de Paris. Mais portons notre pensée un peu plus loin. Souvenons-nous que le gouvernement se borne à offrir au Pape l'hospitalité sur le sol de la France ; qu'il est résolu à ne rien faire pour lui restituer son pouvoir temporel, et que même, si d'autres puissances catholiques prétendaient remplir à notre place le devoir traditionnel de la France, il serait capable, pour ménager le préjugé républicain, de s'opposer à toute immixtion dans les affaires intérieures de l'Etat romain.

Dans une telle situation, ne surgirait-il pas des dangers nouveaux par suite d'un séjour prolongé du souverain Pontife pour notre pays ? Les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui ou qui nous gouverneront demain, sont-ils donc tellement scrupuleux qu'ils doivent échapper à la tentation d'exploiter à leur tour la captivité du Pape ? Les souvenirs d'Avignon, que le conseil-général du département de Vaucluse vient de rappeler à Pie IX, avec un peu trop de naïveté, ne sont pas effacés du souvenir de la cour romaine. On sait que cette main-mise du roi de France sur la personne des Papes produisit l'oppression du vicaire de Jésus-Christ d'abord, et ensuite le schisme du monde chrétien. Sans aller si loin dans nos prévisions, pouvons-nous espérer que nos gouvernants restent constamment fidèles à la modération dont ils ont usé jusqu'ici envers le clergé national ? Que si, d'amis qu'ils sont aujourd'hui, ils devenaient persécuteurs, ne serait-il pas déplorable de voir le chef même de la religion, ce roc immuable sur lequel nous avons l'habitude de nous appuyer dans nos légitimes résistances, livré comme nous à la merci de nos oppresseurs ?

Le plan de conduite adopté par Pie IX , plan que les faits commen-

cent à révéler, prouve que le souverain pontife, malgré son affection paternelle pour la France catholique, a entrevu des chaînes sous les fleurs qu'on s'apprêtait à répandre sur lui aux rivages de notre patrie. Plus à portée du roi de Naples, et trouvant en lui un prince italien, il s'est refusé également à une hospitalité intime qui lui aurait fait partager jusqu'à un certain point la responsabilité des actes d'un monarque, naguère si indocile à ses conseils. Il n'ira donc pas à Naples, et le séjour momentané qu'il fait à Gaëte n'est destiné qu'à donner au sacré-collége le temps nécessaire pour se rassembler autour de sa personne. En quittant cette ville, Pie IX, soit qu'il se rende au Mont-Cassin, comme on l'avait cru d'abord, soit qu'il choisisse de préférence Bénévent comme terre pontificale, semble déterminé à ne pas s'éloigner des frontières de l'État Romain, afin de surveiller les événements, de faire passer à Rome les actes conservatoires de son autorité, et de profiter des circonstances favorables qui, dans un bref délai, ne pourront manquer de se produire. Déjà l'état de la Romagne et des Légations doit donner fort à réfléchir à ces Brutus de bas étage qui pèsent en ce moment sur la capitale du monde chrétien. Après la démission des députés de Bologne arrive celle des représentants nommés par les provinces voisines. Entre les Autrichiens qui menacent de passer le Pô et les anarchistes dont le principal motif d'assassiner M. Rossi a été de mettre obstacle à des réformes administratives dont les Légations appréciaient hautement le bienfait, ces provinces n'ont d'autre parti à prendre que se séparer des tyrans de Rome, en s'appuyant sur la force respectable dont dispose le général Zucchi, ministre de la guerre du cabinet dont M. Rossi était le chef. Sans les Légations, les chefs de l'anarchie ne peuvent que s'entre-dévorer à Rome, dont sans doute ils ne resteront pas longtemps les maîtres.

Nous ne craignons donc pas de l'affirmer, le général Cavaignac a mal vu la situation dans une affaire si essentielle pour son avenir politique, ou, s'il l'a bien appréciée d'abord, les malheureux conseillers qu'il traîne à sa suite, par une fatalité de son nom plus que de son caractère, l'ont bientôt détourné de la voie la plus droite et la plus avantageuse. Les catholiques se sentaient entraînés vers lui : il semble tenir à leur prouver, dès avant le scrutin de la présidence, qu'ils ont eu tort de compter sur son appui. Pendant ce temps, son rival gagne du terrain à ses dépens : à mesure que l'un refuse, l'autre fait une nouvelle promesse.

Le général résiste à ceux qui lui demandent le retrait de la loi Carnot, le *prince* promet la liberté de l'enseignement ; le général se borne à garantir la liberté personnelle du Pape, le *prince* proteste en faveur, non-seulement de la liberté personnelle du pontife, mais encore de son autorité. Le général a trouvé un argument *ad hominem* dans le rôle odieux qu'un Bonaparte, le prince de Canino, joue en ce moment dans les troubles de Rome : le *prince* s'empare de cet incident même, afin de

publier une déclaration trop importante pour que nous ne la reproduisions pas ici textuellement :

AU NONCE APOSTOLIQUE.

« Monseigneur,

« Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino.

« Depuis longtemps je n'ai aucune espèce de relations avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Eglise était intimement lié à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.

« LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Nous ne nous fions que de sorte à ces déclarations *in extremis* et nous n'oublions pas qu'on ne s'en serait pas avisé spontanément. Ce sont des billets qu'on souscrit en vue des besoins de la cause, tout en réservant ses chicanes pour le jour de l'échéance. Quoi qu'en dise le *prince* Louis Bonaparte, la pensée de son succès ne se présente pas à l'esprit des hommes qui ont l'habitude de l'observation, sans rapport avec le vaste plan qui, mettant à profit les excès démagogiques, a pour but de river l'ordre sous les fers de la tyrannie. Le projet d'une restauration napoléonienne est aussi russe que français. Depuis l'empereur Alexandre qui, en 1814, rendait des visites empressées à la mère de Louis-Napoléon, jusqu'à Nicolas qui a fait du duc de Leuchtenberg un gendre et une altesse impériale, l'idée de mettre l'Europe entière sous les pieds d'une armée dont un Romanof serait le général et un Bonaparte le chef d'état-major, n'a cessé de se révéler par des symptômes significatifs. Avec un pareil système, dirigé par un tel autocrate, l'indépendance du Pape et de la religion devient passablement chimérique.... Mais dans une situation comme la nôtre, marchant sur une crête aigue entre deux fossés dans l'un desquels il nous faut infailliblement tomber, la question se réduit à savoir lequel des deux fossés est le plus profond.

Au reste, nous ne donnons de conseil à personne, d'abord parce que le caractère anonyme de cette partie de notre recueil nous réduit au rôle d'*historien*, ensuite parce que désormais il est trop tard pour influer sur une décision qui dans la journée de demain sera déjà prise à peu près par toute la France. Il faut toujours en revenir à la citation de M. de Lamartine : *Alea jacta est.*

Nous avons suivi avec exactitude toutes les phases des candidatures présidentielles ; nous avons marqué les alternatives de l'une et l'autre fortune. Si le *prince* réussit, si le général succombe, ce dernier devra sa chute à ses propres fautes ; ce sera lui qui aura forcé d'accepter son

adversaire, une foule d'hommes pour lesquels le napoléonisme est un sujet d'antipathie et de défiance.

Après les journées de juin, le général Cavaignac a transigé avec le socialisme. Il ne lui a pas fait cette guerre énergique qui pouvait seule ramener la confiance. Il a souffert qu'un Proudhon traitât avec lui d'égal à égal et finît par lui décerner un *satisfecit* ironique. Après Raspail, le candidat que Proudhon préfère est le général Cavaignac ; avec lui, le *capital*, c'est-à-dire la propriété, reste toujours assez vulnérable pour que le socialisme la démolisse en peu de temps. On ne croira pas, dans l'avenir, qu'un gouvernement né de la résistance désespérée de tous les hommes honnêtes et de bon sens à l'hydre socialiste, ait considéré Proudhon comme un personnage assez respectable pour s'inquiéter de voir l'apôtre de l'athéisme livré à la risée du peuple sous un masque aristophanique. Tandis que M. Marrast s'indigne de l'offense commise au Vaudeville contre la majesté parlementaire dans la personne du *serpent Prudent*, quinze élèves de l'Ecole normale assistent en uniforme à un banquet présidé par le même *serpent* et y portent un toast à la *bonne foi*. Le général Cavaignac croit avoir trouvé remède à tout cela en doublant les postes ; et l'on veut que la confiance des hommes d'ordre se rallie à une administration si insuffisante : on demande l'impossible et on ne l'obtient pas.

Cependant, en se reportant plus au fond que les mesures de police et les sentences des tribunaux, le gouvernement semblait vouloir sérieusement raffermir la société. Sous ce rapport, il se trouvait complétement d'accord avec nous, qui pensons qu'à moins d'une complète régénération religieuse, on n'imaginera que des palliatifs contre les maux qui nous dévorent. Si le général Cavaignac eût continué comme il avait commencé, s'il eût compris et ambitionné le rôle de Charles Martel, la force morale qu'il aurait ralliée auprès de lui eût été sans doute suffisante pour compenser bien des concessions et des faiblesses. Pourquoi n'a-t-il pas accepté cette force ? Pourquoi, au lieu de la satisfaire, la contriste-t-il et l'inquiète-t-il ? C'est malheureusement que sa liberté d'action est douteuse, c'est que des conseillers funestes s'attachent à ses pas, et de crainte d'être débusqués des positions qu'ils ont prises dans le gouvernement, le compromettent, autant qu'il est en eux, par leur contact et leur complicité.

On vient d'en voir un bien funeste exemple dans la discussion à laquelle a donné lieu la découverte d'une liste de *récompenses nationales*. Quelques mots d'explication suffiront pour les personnes qui ne sont pas au courant de la question. Après la révolution de Février, le gouvernement provisoire, qui avait admis dans son sein un homme compromis par une tentative d'assassinat politique (nous pensons du moins que ce souvenir n'a pas été démenti), mit le même personnage à la tête d'une commission chargée d'examiner les titres de ceux qui prétendaient à une *récompense nationale* pour avoir frayé les voies à la République. On

conçoit dans quel sens dût agir cette commission, dirigée par un tel président. Plus tard le travail en question passa de la nuance d'Albert à celle de M. Guinard, ami intime de Godefroy Cavaignac, conspirateur émérite et chef d'état-major de la garde nationale sous le général Courtais. Après juin, les liens n'étaient pas rompus avec cet arrière-ban du carbonarisme, et M. Sénard, avant de résigner le ministère par la raison que les tendances de la majorité parlementaire froissaient ses sentiments républicains, présenta, à la date du 19 septembre, un projet de loi, par lequel les travaux de la commission Guinard étaient proposés à l'homologation de l'Assemblée comme un acte éclatant de justice nationale. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, M. Dufaure accepta l'héritage de son prédécesseur, et les commissaires désignés par l'Assemblée pour l'examen du projet de M. Sénard en restèrent nantis, sans pouvoir obtenir néanmoins communication de la liste nominative des personnes jugées dignes de récompense.

Cependant M. Baroche, rapporteur désigné par le comité de l'Assemblée nationale, recevait tous les jours de la part des parties intéressées des réclamations qui ressemblaient à des menaces. Il insista pour la communication des pièces, et M. Dufaure, avec une confiance implicite dont il est impossible d'admirer assez la naïveté, sans rien vérifier lui-même, fit remettre à la commission le dossier sans lequel elle ne pouvait achever son travail. On ouvre ce dossier, on parcourt les listes des récompenses proposées, et l'on découvre, à côté des noms de la veille les plus connus, ceux de MM. Marrast, Recurt, Bastide, etc., la veuve et les enfants de Pepin, la sœur d'Alibaud, la sœur de Lecomte, je ne sais quel parent de Quénisset, en un mot, les proches de tous les assassins de Louis-Philippe, plus une série d'individus repris de la justice ordinaire et nullement politique. Toute cette cohue est appelée, par la commission, à se partager des rentes de 500 et de 300 francs. Une telle découverte ne pouvait avoir lieu sans produire un retentissement énorme. Plus de deux cents représentants, faisant usage d'un droit incontestable, se précipitent dans le bureau où s'assemblait la commission présidée par M. Baroche. Quelques-uns, pour leur édification particulière ou pour le profit de la cause qu'ils favorisent, prennent copie de la liste des futurs rentiers, et les journaux hostiles à la candidature du général Cavaignac s'emparent d'un document qu'ils n'avaient pas besoin d'envenimer pour qu'il produisît dans l'opinion un *sauve qui peut* presque général.

Des explications ont eu lieu : le général Cavaignac, M. Dufaure, M. Sénard lui-même ont prouvé leur *alibi*. M. Guinard a tenté, pour son compte, la même apologie, avec moins de succès peut-être. Bref, personne ne veut avoir concouru à un acte qui, produit au grand jour de la conscience publique, provoque de toutes parts les protestations les plus énergiques.

Le gouvernement s'est-il donc justifié? oui, s'il ne s'agit que du gros

de l'affaire : nous savons bien que le général Cavaignac n'a pas envie de faire des rentes à l'assassinat politique, à l'heure où les patriotes de Rome désertent la Madone pour adorer l'image du meurtrier de M. Rossi ; mais ce n'est pas là qu'est la vraie question. Comment se fait-il que le gouvernement baptisé en juin dans le sang des défenseurs de la société, traîne encore à sa suite ces échappés du bagne, qui servaient de gardes et même de surveillants au gouvernement provisoire ? M. Dufaure ne comprend pas lui-même comment il a pu ainsi se fourvoyer, et il s'excuse comme un enfant par de petits mensonges. « Vous dites que c'est la liste « proposée par la commission : ce n'est que la copie du registre des « écrous. — Alors, lui répond impitoyablement M. Baroche, comment « expliquez-vous la présence de la veuve et des enfants de Pepin sur « une liste d'écrou ?—La preuve, reprend l'infortuné ministre, que le « travail n'était pas définitif, c'est que les sommes sont restées en blanc « à la suite des noms portés sur la liste. » A quoi M. Baroche répond aus- « sitôt : « les sommes sont en blanc, parce que les récompenses étaient « rangées par catégories : il y avait des rentes de 500, de 300 francs: « le total concordait parfaitement avec le nombre des parties pre- « nantes. » Ainsi sont déjoués les vains subterfuges du ministre ; M. Dufaure baisse la tête et se rassied.

Et c'est pour transmettre plus promptement le résultat de cette séance, c'est pour que le *contre-poison* arrivât en même temps que le *poison*, ainsi que l'a dit ingénieusement M. Trouvé-Chauvel, qu'avant-hier le départ des malles-postes a été retardé de six heures. On aura plongé la France entière dans des transes mortelles, pour le plus grand profit de la candidature du général Cavaignac ! Nous n'avons pas besoin de dire à quel point l'emploi sans scrupule de ces ressources désespérées attriste et inquiète l'opinion.

Aujourd'hui l'honorable M. Fresneau, secrétaire de la commission, écrit aux journaux que la majorité de la Chambre, aidée de la Montagne, n'a fait tant de bruit que pour l'empêcher de prononcer cette phrase : « La liste des récompenses nationales était si bien connue du gouvernement, au moins à une certaine époque, qu'on en a tiré trente officiers auxquels on a donné le brevet de sous-lieutenant, et qui font aujourd'hui partie de l'armée. » Quel avantage trouve t-on à étouffer de telles paroles, quand le lendemain chacun peut les lire dans les journaux ?

Il nous reste un devoir : c'est celui de nous soumettre à l'arrêt du scrutin universel, quel qu'il soit. Les hommes qui porteraient atteinte aux principes essentiels de la société n'ont aucune chance, tout le monde en convient. Les deux seuls noms qui puissent sortir de l'urne électorale sont ceux de Cavaignac et de Louis-Napoléon. La majorité de l'Assemblée, qui se cramponne à la première de ces candidatures avec une espèce de fureur, et qui ne laisse plus la liberté de la parole aux orateurs d'une autre opinion, sera bien forcée de se soumettre à l'expression du vœu national, de même que les partisans du *prince* devront

accepter la victoire de son rival, si la France a prononcé. Au milieu d'une crise aussi grave, toute notre ressource est dans le respect de l'ordre légal ; nous ne pouvons en sortir sans tomber dans le chaos.

L'empereur Ferdinan dabdique ; son neveu, l'archiduc François-Joseph, lui succède à dix-huit ans. Le roi de Prusse dissout l'Assemblée nationale et octroie une constitution calquée sur celle de la Belgique, où la liberté religieuse et celle de l'enseignement sont solennellement proclamées. Mais que nous fait en ce moment le bruit de l'Europe à côté du nôtre ?

Domine, salvam fac Rem Publicam !

Théologie dogmatique, ou Exposé des preuves et des dogmes de la religion catholique, par Mgr T. Gousset, archevêque de Reims. Tome second [1].

Nous nous empressons d'annoncer la publication du second volume d'un ouvrage qu'on peut considérer comme un des plus beaux monuments de l'intelligence humaine à notre époque.

En voyant ainsi surgir avec un calme impassible, au milieu de nos cruelles agitations, le monument des études et des méditations d'un théologien consommé, d'un philosophe habitué à se soutenir avec une clarté sereine à la hauteur des plus difficiles questions, on éprouve quelque chose de l'impression que produit un rocher immobile au milieu des flots. C'est à ce rocher qu'il faut en revenir, si l'on veut mettre un terme aux tempêtes de l'âme, cause déterminante des tempêtes du monde politique. Personne n'aura plus et mieux *édifié* dans notre siècle que Mgr l'archevêque de Reims. Il continue glorieusement la *chaîne* que dix-neuf siècles de révolutions n'ont pas interrompue.

Le second volume de la *Théologie dogmatique* complète ce grand ouvrage. Il se compose de douze traités : I. De Dieu. II. Du mystère de la Sainte-Trinité. III. Du mystère de l'Incarnation. IV. De la grâce et de la justification. V. Des sacrements en général. VI-XII. De chacun des sacrements en particulier.

[1] A Paris, chez Jacques Lecoffre et Comp.

L'un des Gérants, Charles DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. René, r. de Seine, 32.

LETTRES

D'un candidat non élu à un membre de l'Assemblée nationale.

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

(Quatrième lettre [1].)

Citoyen représentant,

Si les circonstances ne nous avaient pas entraînés, nous aurions dû commencer cette correspondance par une exposition aussi complète que possible de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui en France l'instruction primaire, dont nous voulons spécialement nous occuper. La meilleure preuve de l'utilité, nous pouvons presque dire de la nécessité de cette exposition, c'est que nous n'avons pas pu terminer notre première lettre sans supposer cette exposition et sans lui emprunter quelques chiffres. Nous allons donc, dans cette lettre et dans la suivante s'il le faut, essayer d'exposer, avec tout le soin que nous pourrons et toute l'exactitude que les documents officiels contrôlés les uns par les autres nous permettront d'y mettre, *la situation de nos écoles, la marche qu'ont suivi depuis quelques années le nombre des élèves, celui des écoles, celui des instituteurs,* etc.

Il y a, sans doute, un grand intérêt à connaître exactement, pour une époque et pour une localité, les divers éléments de la population et de la richesse d'un pays, les faits intellectuels et moraux qui s'y accomplissent dans un temps donné; mais combien minime est cet intérêt en présence de celui que peut offrir une longue série de documents distincts pour chaque période et pour chaque partie du territoire soumis aux mêmes institutions. En les comparant période par période, localité par localité, on suit le mouvement des faits à travers le temps et l'espace, on étudie les lois de leur développement, on remonte aux causes qui les produisent ou qui les modifient, on descend aux conséquences qui doivent les suivre, et que l'on peut activer ou retarder, ou modifier, suivant qu'elles sont bonnes ou mauvaises.

Mais pour que les documents officiels puissent conduire à ces précieuses inductions, il faut qu'ils soient aussi exacts que le comporte la

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXII, page 435.

matière ; que les faits y soient bien constatés et recueillis sans aucune idée préconçue, sans aucune arrière-pensée ; il faut que la forme des documents soit, autant que possible, la même, de manière que les mêmes faits, les mêmes circonstances y occupent les mêmes places relatives. Ainsi, dès qu'une forme est adoptée, et elle ne doit l'être qu'après de sérieuses réflexions, il faut qu'elle soit invariablement suivie, on peut entrer dans plus de détails, ajouter de nouveaux faits, de nouvelles indications, mais le cadre primitif doit toujours être scrupuleusement rempli, afin de rendre les comparaisons possibles et de fournir des données sérieuses à l'étude des lois qui régissent ces faits, et des causes qui les ont produits.

C'est ainsi que nos *comptes généraux de la justice criminelle* sont devenus de véritables modèles de ce genre de publications ; malgré les nombreuses améliorations qu'ils ont successivement reçues depuis 1825, malgré les nouveaux faits et les nouvelles circonstances qu'on y a fait entrer, tout ce qui a été publié dans le premier trouve son terme de comparaison dans le dernier, parce que le dernier renferme toujours et invariablement les tableaux primitifs, tels que le nombre des accusés, des condamnés, des acquittés, etc., auxquels on a successivement ajouté de nouvelles et précieuses indications sur le sexe, l'âge, l'état civil, le domicile, l'état intellectuel, la profession des accusés, sur les récidives, sur les motifs des crimes capitaux, sur les résultats des modifications faites à nos lois criminelles en 1831, en 1832, etc.

Il serait bien à désirer qu'il en fût de même dans toutes les administrations qui publient des tableaux statistiques, et spécialement en ce qui concerne l'instruction publique. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Sur six comptes-rendus qu'a publiés l'Université sur la situation de l'instruction primaire depuis 1830, deux seulement sont faits à peu près sur le même plan, ceux de 1837 et 1840. Quant aux autres, ils présentent des différences telles qu'on les dirait publiés non pour faire connaître les faits, mais pour les cacher. Malgré la multitude des tableaux qu'ils renferment, on ne peut établir qu'un très-petit nombre de comparaisons. D'après le premier compte-rendu, qui se rapporte à l'année 1829 et qui porte la date du mois d'octobre 1831, et la signature de M. le comte de Montalivet, la statistique de l'instruction primaire devait contenir :

« Le nombre des communes qui, dans chaque département, sont « pourvues ou privées d'écoles ;

« Le nombre des écoles comparé à celui des communes ;

« L'utilité des écoles appréciée d'après les méthodes qui y sont sui- « vies, et d'après le degré d'instruction que possèdent les instituteurs.

« Le nombre total des enfants qui fréquentent les écoles comparé au « nombre total des enfants qui sont en âge de les fréquenter ;

« Le rapport numérique entre les enfants qui ont reçu l'instruction « et les hommes considérés comme réellement instruits ;

« Le nombre des écoles normales primaires et celui des instituteurs « que chacune d'elles procure tous les ans aux communes ;

« L'état et la répartition des allocations faites aux communes pour « fonder des écoles, des subventions accordées aux écoles elles-mêmes, « des encouragements, des distinctions honorifiques et des secours dis- « tribués aux instituteurs (p. 2). »

Ce rapport est terminé par une décision royale portant qu'à l'avenir il sera présenté à Sa Majesté et communiqué aux Chambres :

« 1° Tous les ans un compte détaillé de l'emploi des fonds alloués aux « écoles primaires ;

« 2° *Tous les trois ans* une statistique de l'instruction élémentaire renfermant tous les éléments indiqués ci-dessus. »

En vertu de cette décision, le ministère de l'instruction publique a déjà publié cinq comptes rendus sur la situation de l'instruction primaire, correspondant aux années 1832, 1834, 1837, 1840 et 1843.

Les deux premiers, publiés par M. Guizot, renferment des documents fort intéressants, mais les chiffres sont généralement peu exacts, et à part le nombre des communes pourvues ou privées d'écoles communales, le nombre total des élèves, celui des écoles tenues par un instituteur, celui des écoles normales et de leurs élèves, on ne peut guère établir de comparaison entre les données que contiennent ces deux publications et celles que l'on trouve dans les deux suivantes. Les écoles de garçons y sont seules signalées, et encore plusieurs ont-elles échappé à des inspecteurs temporaires et occupés d'autres fonctions ; tous les élèves de ces écoles sont comptés comme garçons, quoiqu'un assez grand nombre de filles aient dû s'y trouver. Ainsi d'un côté le nombre des écoles s'y trouve atténué et de l'autre le nombre des élèves du sexe masculin peut y être exagéré.

Ce n'est guère qu'à partir de 1837 que la situation de l'instruction primaire paraît avoir été constatée avec quelque exactitude et d'une manière à peu près uniforme dans tous les départements. Les comptes-rendus de 1837 et de 1840 renferment, outre la plupart des éléments demandés par la décision royale de 1831, une foule d'autres indications qui ne sont peut-être pas moins précieuses. La comparaison de ces documents conduit à des indications dont l'importance a déjà été signalée plusieurs fois dans les journaux qui s'occupent de ces matières. Ainsi, par exemple, au milieu du progrès général qu'on signale comme s'étant accompli de

1837 à 1840, on trouve pourtant que le nombre des élèves du sexe masculin a diminué dans vingt-deux départements et celui des élèves du sexe féminin dans douze. D'autres départements au contraire présentent des augmentations extraordinaires. Il serait extrêmement intéressant de savoir si, depuis 1840, ces augmentations et ces diminutions se sont modifiées, si elles ont continué ou si elles ont cessé. Malheureusement le compte-rendu de 1843 ne contient aucun des éléments nécessaires à la solution de ces questions. Les quatre-vingt-dix tableaux qu'il renferme et qui n'occupent pas moins de quatre-vingt-dix pages in-4° ne contiennent que quatre-vingt-dix lignes de chiffres sur la France entière et pas un chiffre spécial à chaque département.

Nous ignorons dans quel but l'illustre ministre qui dirigeait alors l'instruction publique a supprimé les données particulières à chaque département et contrevenu ainsi formellement à la décision royale de 1831; mais nous devons regretter cette suppression dans l'intérêt de l'instruction primaire, dont l'avenir dans quelques départements ne paraît pas encore bien assuré, et dans l'intérêt de la statistique elle-même, parce que, si les inspecteurs de l'instruction primaire s'aperçoivent qu'on ne fait pas plus de cas des volumineuses statistiques qu'on leur demande tous les ans, ils ne les rédigeront plus avec le même soin.

Si on ne pouvait pas publier tous les détails qu'on avait demandé, on aurait au moins dû accomplir la décision royale et publier pour chaque département le nombre des communes pourvues ou privées d'écoles, le nombre des écoles, celui des maîtres, celui des élèves, etc., ainsi qu'on l'avait fait en 1837 et 1840. Ce n'est certainement pas par économie qu'on avait supprimé ces tableaux importants, puisque le rapport de 1837, qui renferme vingt-trois tableaux des quatre-vingt-six départements et ayant de 6 à huit colonnes chacun, comptait vingt-deux pages de moins que celui de 1843. La *Revue de l'instruction publique* signale cette statistique comme entachée de quelques erreurs (15 septembre 1845, p. 780); mais s'il y avait des erreurs dans les départements, les tableaux qu'on a formés pour la France entière pourront-ils être exacts?

Un autre défaut qui n'est guère moins grave et que nous ne pouvons nous empêcher de signaler, c'est que les titres des tableaux de 1843 sont pour la plupart différents de ceux qui leur correspondent en 1837 et en 1848. Des faits qui dans ceux-ci étaient séparés ont été réunis, d'autres au contraire, qui étaient réunis, ont été séparés, de manière que les comparaisons entre les résultats particuliers à chaque département sont impossibles, et que les comparaisons entre les totaux pour la France entière sont très-difficiles, et, malgré le soin qu'on peut y apporter, d'une exactitude douteuse.

Nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur ces résultats et de démontrer qu'on a exagéré, et de beaucoup, les progrès de l'instruction primaire, mais nous devons auparavant prendre les documents officiels tels que l'Université nous les fournit et en résumer les principaux résultats comme s'ils étaient parfaitement exacts.

Voici d'abord les faits :

1° Communes pourvues ou privées d'écoles, écoles de garçons, écoles normales, etc.

	ANNÉES	1829	1832	1834	1837	1840	1843
Communes	pourvues d'écoles.	23919	26710	27180	29613	33099	34578
	privées d'écoles.	14230	11439	9438	5667	4196	2460
TOTAL.		38149	38149	366181	35280	37295	37038
Nombre moyen sur 1000 des communes	pourvues d'écoles.	627	700	742	839	887	934
	privées d'écoles.	373	300	258	161	113	66
Ecoles de garçons.		30796	31420	33695	38720	39460	42184
Elèves de ces écoles.		1372206	1200715 [2]	1654828	1949730	2051239	2129932
Ecoles normales et modèles.		16	47	62	54	79	78
Elèves-maîtres.				1542	2406	2168	3012

Si l'on admet l'exactitude des chiffres de ce tableau, on voit que le nombre des communes pourvues d'écoles n'a cessé de s'accroître depuis 1829 ; ce nombre, qui n'atteignait pas 24,000 en 1829, dépasse 34,500 en 1843 ; c'est un progrès total de plus de 44 pour 100 dans quatorze ans. Il ne faudrait pourtant pas croire que les 14,230 communes, qu'on indique comme privées d'écoles, aient été complètement dépourvues de tout moyen d'instruction. Si elles n'avaient pas d'écoles communales, beaucoup avaient des écoles privées, et de plus, avant la mise à exécution de la loi de 1833, il y avait dans nos campagnes un grand nombre de personnes qui, sans être instituteurs, consacraient à l'instruction des enfants une partie de leur temps, surtout pendant l'hiver, et qui, aux termes de la loi, ont dû cesser une mission regardée jusqu'alors comme méritoire, et *devenue un délit* punissable de l'amende et même de l'emprisonnement en cas de récidive (art. 6). Il serait donc bien possible, que par

[1] La loi du 28 juin 1833, art. 9, ayant autorisé la réunion de communes voisines pour l'entretien d'une même école, le total des communes ou des réunions a dû varier suivant le nombre de ces réunions.

[2] Le total des élèves instruits par les instituteurs était-il réellement plus faible en 1832 qu'en 1829, ou bien la statistique de 1832 est-elle plus incomplète que celle de 1829 ? C'est une question dont, pour le moment, nous laissons la solution à d'autres plus habiles que nous. Le fait est qu'après avoir officiellement indiqué le nombre 1,372,206 élèves pour 1829, on a, dans tous les documents publiés dans ces derniers temps, au lieu de ce nombre donné, 969,340, mais sans jamais dire pourquoi on réduisait ainsi d'un tiers un nombre donné d'abord comme officiel.

suite de la mise à exécution de la loi, les moyens d'instruction au lieu d'augmenter aient réellement diminué dans certaines communes. Dans beaucoup d'autres au contraire, la loi a produit un progrès en les obligeant à ouvrir une école communale et à voter au moins 200 fr. pour le traitement de l'instituteur. Il paraîtrait que ce résultat a été obtenu dans à peu près 7,398 depuis 1834, c'est-à-dire depuis la mise à exécution de la loi. Pour montrer que la chose n'était pas aussi facile qu'on avait l'air de le croire, il suffira de rappeler quelques faits. On a souvent accusé les anciens gouvernements d'être les ennemis de l'instruction populaire; il semblait, à entendre certains libéraux de 1830, que la chute de la Restauration avait brisé toutes les barrières qui s'opposaient au progrès de cette instruction et qu'il suffisait de décréter des écoles, d'imposer aux contribuables quelques sacrifices et de les mettre à la disposition de l'Université, pour voir le peuple accourir avec avidité à cette source de lumière. On faisait au ministre qui a proposé la loi un crime de sa timidité et de la modicité des sacrifices qu'il exigeait des communes, et quand il a fallu mettre à exécution les dispositions les plus modestes de cette loi, quand pour la première fois les conseils municipaux, élus par le peuple, ont dû voter 200 fr. de traitement annuel à l'instituteur communal et quelques autres faibles dépenses que la loi mettait à leur charge, 11,129 sur 37,187, ou un peu moins d'un tiers ont délibéré sur tous les objets sur lesquels la loi appelait leur concours, et 20,961, plus de la moitié, ou n'ont pris aucune délibération, ou n'ont voté que des ressources insuffisantes ou même ont refusé de voter. *Il a fallu les imposer d'office.* (*Rapport sur l'exécution de la loi de* 1833. Imp. roy., 1834, p. 48.)

Les familles n'ont pas montré moins d'apathie; en 1837, quatre ans après la promulgation de la loi, les résistances étaient encore si nombreuses et si prononcées qu'elles inspiraient presque des doutes au ministre sur les résultats obtenus.

Les comités de surveillance, formés de ce que chaque commune renferme de plus éclairé et de plus ami des lumières, les comités de surveillance, quoique recevant l'impulsion de l'*état enseignant*, ne montrent guère moins de négligence que le reste des familles. En 1840, dans *quarante et un départements, les comités locaux ne se réunissaient jamais, hormis les cas où ils avaient à présenter un instituteur.* (*Rapport pour* 1840, p. 34.)

Beaucoup de personnes auraient voulu un minimum de traitement plus élevé pour les instituteurs communaux; d'autres pensaient qu'il fallait rendre *obligatoire* pour tous les enfants la fréquentation d'une école. Si on les avait écoutées, est-il bien sûr que la loi ne fût pas

devenue inapplicable dans le plus grand nombre des communes, soit faute de ressources, soit faute d'instituteur, soit à cause des résistances trop nombreuses et souvent combinées des parents et des autorités? Nous ne voulons rien affirmer, mais nous pensons que les embarras auraient été nombreux et réels et le succès très-problématique, et que la marche qu'on a suivie aurait, si l'on se fut montré moins exclusif, conduit d'une manière beaucoup plus sûre et même plus rapide aux progrès de l'instruction populaire. Nous nous sommes déjà expliqué assez nettement sur *l'instruction primaire obligatoire* dans notre première lettre ; il est donc inutile d'y revenir ici.

2° Nombre des écoles communales ou privées, des salles d'asile, des classes d'adultes, etc.

Nature des faits.		Nombre totaux en 1837	1840	1843	Différences sur 1000 de 1837 à 1840	de 1840 à 1843	de 1837 à 1843
Ecoles élémentaires communales.	spéciales de garçons.	11,903	12,486	15,213	49	218	277
	spéciales de filles.	5,453	6,000	7,830	100	305	436
	communes aux deux sexes.	17,400	18,299	19 352	52	58	112
	Total.	34,756	36,785	42,39[illegible]	58	153	220
Ecoles élémentaires privées.	spéciales de garçons.	5,968	5,108	7,583	—144[1]	485	271
	spéciales de filles.	8,606	9,886	9,457	148	—43	99
	communes aux deux sexes.	3,449	3.567	»[2]	34	»	
	Total.	18,023	15,561	17,040	30	—82	—55
Nombre des	écoles élémentaires.	52,779	55,346	59,435	49	74	126
	écoles supérieures.	332	455	403	370	—112	214
	salles d'asiles.	261	555	1,489	1,126	1,683	4,705
	classes d'adultes.	1,856	3,403	6,434	834	891	2,467
Nombre total des établissements de tout genre.		55,228	59,759	67,761	82	134	227

D'après ce second tableau le nombre total des établissements consacrés à l'instruction et à l'éducation du peuple aurait augmenté d'une manière continue, et même accélérée, mais différente suivant les ordres différents d'établissements, suivant qu'ils sont communaux ou privés, destinés au sexe masculin, ou au sexe féminin ou aux deux sexes réunis.

De 1837 à 1843 l'augmentation moyenne sur 100 établissements s'élève à 10 ou à 27 pour les écoles privées suivant qu'elles sont destinées aux filles ou aux garçons :

à 11, à 28, à 44, pour les écoles communales suivant quelles sont communes, aux deux sexes, spéciales pour les garçons ou spéciales pour les filles ;

[1] Nous indiquons les dimunitions par le signe —.

[2] En 1843, il existe encore des écoles privées communes aux deux sexes, nous en avons trouvé la preuve dans les séances des conseils généraux de plusieurs départements ; il paraît que dans les tableaux officiels on les a réunies avec les écoles spéciales de garçons qui, jusqu'alors, avaient été en diminuant et qui, en 1843, présentent une augmentation inexplicable autrement que par cette confusion.

à 13 pour les écoles élémentaires ;
à 21 pour les écoles supérieures ;
à 247 pour les classes d'adultes ;
à 470 pour les salles d'asile, et en résumé
à 23 pour les établissements de toute espèce.

Le seul nombre qui ait diminué est celui des écoles privées. Dans les trois ans qui se sont écoulés de 1840 à 1843 cette diminution s'élève à 8 pour 100, c'est presque 3 pour 100 par an. Cette diminution serait bien suffisamment compensée par l'augmentation du nombre des écoles communales ; d'ailleurs il serait bien possible que plusieurs de ces écoles privées fussent devenues des écoles communales, ce qui serait un progrès puisque les écoles communales présentent généralement plus de stabilité que les écoles privées. On ne pourrait donc qu'applaudir à cette transformation, si l'on ne craignait pas qu'elle ne se fût accomplie au détriment de ces malheureux vétérans de l'instruction primaire qu'on renvoie mourir dans la misère après de longs et pénibles services, et même au détriment des enfants eux-mêmes, comme cela est arrivé dans certains départements, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer plus tard. Les paroles mêmes du rapport de 1843 ne nous rassurent que médiocrement sur ce point. « Les communes qui ont résisté aux pre-« miers efforts de l'administration pour la propagation de l'enseignement « primaire (lisez pour l'établissement d'une école communale) sont, en « général, d'une faible importance ; elles n'offrent pas de ressources suf-« fisantes pour l'entretien de deux écoles. Si elles ont eu d'abord une « école privée, *cette école se ferme presque toujours aussitôt que l'école « communale s'élève en concurrence.* Des établissements dont l'existence « est incertaine, et dont *l'organisation manque de garanties suffisantes,* « cèdent ainsi, *sans dommage public*, à des *écoles fondées en exécution de « la loi, organisées et surveillées conformément à ses dispositions.* »

(Rapport au roi pour 1843, p. 5, 6.)

Ainsi, vous le voyez, citoyen représentant, c'est, suivant le ministre, sans dommage public que des écoles privées, c'est-à-dire l'enseignement libre, cède aux écoles communales, c'est-à-dire aux écoles embrigadées dans le monopole : l'organisation des premières manque de garanties, les secondes seules sont organisées et surveillées conformément à la loi ; ainsi on voudrait faire croire que les écoles privées sont illégalement établies. Parcourez les documents publiés par l'Université, vous y trouverez toujours le même esprit d'exclusion pour tout ce qui, en fait d'enseignement, n'est pas complètement englobé dans la sphère étroite de son monopole.

(La fin à un prochain numéro.)

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE [1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

Mart poussa son cri aigu; les loups étaient trop affamés ou trop nombreux, cela ne fit aucune impression. Ce fut un moment terrible pour l'homme et pour le cheval. Mart caressait la pauvre bête tandis que des yeux il suivait les animaux féroces qui étaient souvent à la portée de son bras. Il chercha la hache qu'il portait toujours dans de semblables occasions pour couper le poisson gelé, et la saisit, mais sans s'en servir, car, tant que les loups restaient derrière le traîneau, le cheval ne les voyait pas. A chaque instant pourtant l'un d'eux sortait du sentier pour essayer de passer, et quoiqu'il enfonçât immédiatement dans la neige, les yeux du petit cheval s'apercevaient le redoutable ennemi, et un bond venait avertir Mart du danger que son cheval ne sortît du sentier.

L'un des loups, plus grand et plus fort, avait réussi en dépit de la neige à s'avancer plus près de la tête du traîneau qu'aucun de ses camarades. Mart veillait plus particulièrement sur le féroce animal et ne perdait pas de vue ses prunelles vertes étincelantes. Le loup s'avança de nouveau, la neige était plus battue à cet endroit, il n'enfonça pas, il gagnait du terrain; le petit cheval le vit. Mart retira sa main, toute mouillée de la sueur de son cheval; le loup était à peine hors de la portée de son bras, mais il tenait sa hache toute prête. Le cheval prit le grand galop, le loup se trouvait juste en face; Mart frappa un coup terrible, le loup l'évita, mais en l'évitant il s'enfonça dans la neige, et fut distancé en un instant.

Mart approchait de chez lui; le cheval emportait le traîneau au galop, si rapidement que Mart commençait à craindre de verser. Il s'apercevait qu'il n'avait pas affaire cette fois à des loups ordinaires; c'étaient des

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 214.

animaux affamés et féroces tout prêts à dévorer l'homme aussi bien que la bête.

A une werste seulement de la maison de Mart, à la limite du bois, la route devenait plus large ; les loups s'avancèrent des deux côtés, le cheval fit un bond furieux en avant, heurta le traîneau contre un tronc d'arbre, la voiture fut renversée, puis entraînée à un galop rapide, et Mart laissé seul dans la neige. En un instant une griffe aigue déchira le devant de sa peau de mouton ; il était heureux que les soins d'Anno eussent revêtu Mart de vêtements si épais. Il repoussa l'animal et se releva ; la hache lui avait échappé dans sa chute, il jeta un regard désespéré autour de lui, et ne la vit pas. Le cheval était presque hors de vue; deux des loups serraient de près l'homme sans défense, et deux autres, abandonnant le cheval, revenaient sur lui à pleine course. Mart se retourna bravement vers celui qui était en face de lui, il ne pouvait faire rien de plus ; en un instant il fut entouré.

Nous le laisserons ici, quelque cruel que cela paraisse. Durant ce temps les deux femmes l'attendaient avec anxiété comme de coutume ; Mart était en retard. Anno était assise à son rouet sous la torche de sapin. Lisa avait quitté son ouvrage pour rentrer dans sa petite chambre. Le vieux Karria-Pois était endormi devant le poële. Tout d'un coup le chien dressa les oreilles, écouta, se leva, courut à la porte et gémit, puis, retournant vers Anno, remua la queue, revint à la porte, et, gémissant de nouveau, se mit à gratter. Karria-Pois annonçait en général le retour de Mart, quoiqu'avec moins d'impatience, et Anno ouvrit la porte, s'attendant à voir son mari ; le chien se précipita dehors, mais Mart n'apparaissait pas. La jeune femme sortit, le vent était perçant, elle ne vit ni n'entendit rien, et rentrait lentement quand le bruit des sabots du cheval frappant rapidement la terre gelée arriva à son oreille : Mart ne revenait jamais ainsi. Anno n'eut pas le temps de s'étonner, le cheval arriva bientôt au galop jusqu'à la porte et s'arrêta. Il était couvert d'écume et tout tremblant, le traîneau était renversé, et Mart n'était pas là.

Toute tremblante elle-même, Anno s'élança dans le sentier par lequel le petit animal venait d'arriver.

Retournons à Mart, que nous avons laissé dans une terrible position. Il était si robuste que peu de paysans pouvaient lui résister à la lutte. Mais cette force n'était rien maintenant contre le poids si pesant, les dents pointues, les griffes aigues qui le tiraient à terre. Pendant quelques secondes le désespoir d'un homme en présence d'une mort terrible lui donna la puissance de repousser ses terribles assaillants, mais le sang de Mart avait teint la neige, l'odeur de ce sang changea en fureur la féro-

cité des loups. Ils se précipitèrent de nouveau sur lui, et le renversèrent.

On dit ordinairement qu'on n'a pas le temps de penser dans un danger subit; ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas le péril. Il en est tout autrement : en moins d'une seconde un flot de pensées peuvent se succéder. La douceur de la vie, les joies de cette maison dont il était si proche, les mystères du ciel apparurent à l'esprit du pauvre Mart ; les détails même y trouvèrent place. Il pensa qu'Anno et Lisa veilleraient toute la nuit, que ses restes défigurés leur apprendraient le lendemain matin son horrible mort; il se figura le désespoir d'Anno, les lamentations de tout le village ; il pensa à tout cela, à plus encore, et il se sentait sous les dents des loups affamés ! Puis leurs yeux farouches se fixèrent sur lui, les loups le prirent à la gorge, il ne pensa plus à rien. Il fit encore un effort pour délivrer ses bras; la griffe qui lui serrait le gosier l'étouffait, ses sens l'abandonnaient, quand tout d'un coup un autre animal arriva hors d'haleine et se jeta au milieu de la mêlée avec un hurlement aigu. Les loups lâchèrent Mart un moment, il se releva tout étourdi, et reconnut son brave chien. Pendant une seconde il resta éperdu et égaré, puis il vit un loup se retirer et les trois autres attaquer l'intrépide Karria-Pois. En se retournant pour lui porter secours, un objet brillant frappa ses yeux : c'était sa hache qui luisait sur la neige; elle avait été à la portée de son bras durant tout le temps de sa lutte. Mart la saisit et redevint lui-même; son sang coulait, mais les coups qu'il portait étaient furieux.

Un loup tomba mort à ses pieds, l'autre s'effraya et se retira, perdant son sang, et Mart rassembla toutes ses forces contre le monstre qui serrait Karria-Pois dans ses griffes. Il n'était pas facile de délivrer le chien. La hache attaqua la tête du loup, retentit sur ses côtes et le blessa, mais le corps du chien empêchait toute atteinte mortelle. Le pauvre Karria-Pois semblait perdu, ses pattes étaient serrées et protégeaient les parties du corps du loup que Mart cherchait à attaquer, il se roidit dans un accès de souffrance, et la hache s'enfonça dans la gorge du loup. Mart se redressait lorsqu'il tressaillit en sentant une main se poser sur son épaule et sa femme tomber sur son cœur.

« Mart !

— Anno ! »

Ils se tinrent longtemps embrassés sans prononcer une parole. »

« Mart ! Mart ! Oh ! vous êtes sauvé, cher Mart !

Pour toute réponse, Mart la pressa de plus près sur son cœur.

« Mais qu'est-il arrivé ? Mart, vous êtes blessé ! votre sang coule. » Et reculant d'un pas, elle aperçut alors seulement les deux loups morts, le

chien déchiré, la neige sanglante et sillonnée ; la terrible vérité la frappa tout entière, et elle éclata en sanglots.

En vérité, Mart présentait un aspect effrayant : sa peau de mouton était en pièces, les griffes l'avaient découpée comme l'aurait fait un couteau ; l'os de son épaule était à nu, ses longs cheveux étaient épars, tous ses vêtements en pièces.

« Anno ! Anno ! ne pleurez pas ainsi. Je suis sauvé, je suis bien ! Seulement quelques écorchures ; vous aurez à raccommoder moi et mes habits. Regardons le pauvre Karria-Pois ; personne que vous n'aurait pu me le faire oublier ; je crains qu'il ne soit plus blessé que son maître. »

Et le jeune couple se pencha sur le chien et examina lentement ses blessures. Anno raconta en pleurant comment le fidèle animal avait semblé recevoir dans son sommeil des nouvelles du danger de son maître, et Mart décrivit comment le secours était arrivé au moment où il en avait le plus grand besoin, et tous deux caressaient le vieux chien.

La pauvre bête était encore vivante, son cou était déchiré, son oreille arrachée, et son corps couvert de morsures et de coups de griffes ; il lécha les mains qui sondaient ses blessures, se releva, secoua le sang qui le couvrait, alla sentir les cadavres des deux loups pour s'assurer qu'ils étaient bien morts, et partit pour la maison en boitant.

« Rentrons, Mart ; pouvez-vous marcher ? dit Anno.

— Oui, oui, aussi bien qu'à l'ordinaire, mais j'ai gagné deux roubles d'argent ce soir, et je ne veux pas les perdre. » En parlant ainsi il coupa les oreilles des loups pour les présenter au magistrat, afin d'obtenir la prime.

Mart fut bientôt assis dans sa maison bien chaude, entre ses deux tendres compagnes, qui examinaient ses blessures avec horreur et reconnaissance.

« Anno m'a dit que vous priiez pour moi quand elle a quitté la maison, grand'-mère ; Dieu vous a entendue. Ne dites plus que vous et Karria-Pois ne servez à rien, tous deux vous m'avez sauvé la vie. »

IX

Cette aventure mit pour le présent un terme aux voyages de Mart ; mais il continua, par les moyens les plus ingénieux et les plus variés, à maintenir son ménage et à en secourir d'autres.

A mesure que la saison avançait, les ravages d'une nourriture malsaine et insuffisante se faisaient plus sentir sur la pauvre population de ce triste village : chaque jour un ou plusieurs cercueils s'acheminaient vers le cimetière et allaient attendre dans la voûte mortuaire que la terre dégelée pût s'ouvrir pour les recevoir.

L'enfant que ses pieds ne soutenaient pas encore, le vieillard à la démarche devenue chancelante, succombaient d'abord, et les cercueils *étaient légers*, ainsi que l'avait prédit le Brautwerber. Le vieux Tonno fut le premier qui fit entrer la mort dans la maison de Mart. Le jeune homme avait ajouté aux autres devoirs qu'il s'était imposés celui de prendre soin du vieillard, et il l'avait récemment établi dans sa demeure.

Tonno n'avait jamais eu de philosophie et témoignait assez peu de religion ; son humeur n'était point facile ; il avait de l'entêtement, et sa vie s'était écoulée en plaintes continuelles ; mais du moment où il se sentit mortellement atteint, il devint doux, gai, communicatif ; il donnait à sa fille des signes de tendresse et à Mart des conseils utiles et sensés. Il semblait que, sûr d'être bientôt délivré du fardeau qui l'avait accablé depuis sa naissance, il n'éprouvait ni regret du passé ni crainte de l'avenir. Le pasteur vint prier avec lui. Témoin des misères, des épreuves, des longues souffrances de ces pauvres paysans, le pasteur les connaissait pour paresseux, méfiants, peu sensés, mais s'il les avait souvent trouvés avides, vindicatifs ou rusés, jamais il ne les avait vus mettre en question la providence de Dieu ou douter de sa parole. En quittant le malade il lui exprima, comme beaucoup de gens se croient obligés à le faire, l'espérance de le trouver mieux à sa prochaine visite. « Non, monsieur le pasteur, répondit le mourant, Dieu semble trouver que j'ai eu assez longtemps faim et assez travaillé ; je le trouve aussi. Ainsi *Summal Aga*, Dieu soit avec vous. » Ce furent ses dernières paroles.

Anno le pleura comme une fille, et Mart le regretta avec une sincérité qu'il n'aurait pas cru possible quelques jours auparavant.

Le dimanche après la mort de Tonno, Mart porta à l'église un petit cercueil bien léger. C'était le plus jeune des enfants de son ami Juhann. Le dimanche suivant, il aidait à mettre dans la charrette un cercueil plus grand et plus lourd : c'était la femme de Juhann. Mart la vit placer auprès de son enfant dans la triste maison des morts. Il les pleura, mais il ne put les plaindre.

Puis il revint pour consoler son ami. Juhann et son enfant étaient assis à côté l'un de l'autre, dans un silence complet, sur un banc devant le poêle, et, selon toute apparence, ils étaient là depuis des heures. Le petit garçon, pâle et chétif, avait toujours été un objet touchant ; il l'était plus que jamais. Il n'avait plus ni les manières ni les sourires de l'enfance ; patient et tranquille, il ne semblait pas destiné à grandir.

Rien n'est plus difficile que de parler à un chagrin silencieux. Mart s'assit près de son ami, et prit l'enfant sur ses genoux. Il essaya de dire

quelques paroles, et n'obtint que des monosyllabes. A la fin, après un silence, il reprit :

« Ce petit garçon va être un fardeau pour vous à présent. Laissez-le moi emmener chez moi ; on y prendra bien soin de lui. »

Juhann lui répondit avec vivacité :

« Non, Mart, non ! Quand je mourrai, c'est à votre femme et à vous que je le laisserai ; mais nous vivrons ensemble aussi longtemps que nous pourrons. »

En même temps il prit l'enfant des genoux de Mart et l'assit à côté de lui. Mart les quitta le cœur serré.

Chacune de ses visites à Juhann renouvelait chez Mart ces sentiments de pitié pour son ami et de crainte pour lui-même qu'il étouffait avec peine. Ce fantôme de l'ignominie qui, à son tour, pouvait l'atteindre, errait autour de lui comme un mauvais présage.

Si depuis longtemps nous n'avons pas parlé du bailli, ce n'est pas qu'il se fût ralenti dans sa persécution. Pas un mot, pas un regard, pas une action de Mart n'avaient passé inaperçus ; il attendait son moment.

L'indépendance de Mart et le secours généreux qu'il donnait à ses frères avaient été pendant tout le cours de l'hiver une source d'amertume pour le cœur de Jan, et il le lui fit sentir en l'appelant subitement à travailler quatre jours par semaine à une grande distillerie qui venait d'être bâtie sur le domaine. Dans un autre temps le jeune homme se serait plaint, aurait discuté, car c'était un travail injuste ; mais il avait appris la sagesse, ou plutôt la dissimulation, et il se soumit sans mot dire.

Ce travail le mettait dans un fréquent contact avec son ennemi, et il en résultait pour lui une irritation perpétuelle bien pénible pour son caractère.

Il devint sombre. Il ne pouvait pas être maussade avec Anno ; mais plus d'une fois il vint s'agenouiller devant sa grand'mère en exprimant son regret d'une parole trop vive, dont il se repentait d'autant plus qu'il savait qu'elle lui était aussitôt pardonnée.

Le pauvre Mart n'avait pourtant pas encore supporté le plus pénible. Un jour le bailli l'informa que, dans un mois, il eût à aller habiter la ferme abandonnée du vieux Tonno, car il avait accordé la sienne à une autre personne. Mart garda ce chagrin pour lui seul pendant deux jours. Il avait appris à se taire ; mais bientôt la franchise de sa nature l'emporta ; il soulagea son cœur en disant la vérité à Anno et à Lisa, et les consola en leur permettant de le consoler.

Mart savait que ce changement était illégal, un fermier héréditaire

ne pouvant être déplacé sans son consentement ou une entière compensation ; mais à qui pouvait-il se plaindre ? Il ne voulait pas troubler de ces soucis le pasteur ; l'esprit du vieillard succombait sous la misère dont il était entouré. Cependant il alla vers lui et lui conta simplement son histoire.

« Ne désespérez pas, Mart, lui dit le pasteur ; j'ai été jeune, maintenant je suis vieux, et je n'ai jamais vu le juste abandonné. Dieu vous a éprouvé, mais il vous a aussi abondamment béni durant ce triste hiver. Je sais combien vous avez secouru vos voisins. Croyez-moi, vous ne serez pas abandonné.

« Si le jeune baron était ici, j'espérerais beaucoup, car il est bon et humain, » ajouta le vieillard pensant tout haut.

Mart demanda quand on attendait son retour.

« Ah ! Mart, je l'ignore. Il aime mieux les pays étrangers que la pauvre Livonie. Cela ne m'étonne pas, » ajouta-t-il avec un grand soupir.

Mart le remercia ; il se sentait soulagé, car on l'avait relevé dans sa propre estime. Le pasteur avait parlé de lui avec éloge et respect. Il retourna chez lui mieux disposé.

Bientôt Lisa tomba malade. Elle avait beaucoup supporté, et la perspective de quitter la maison qu'elle habitait depuis si longtemps combla la mesure. Elle ne s'était pas plainte, et personne n'aurait pu supposer que le coup lui fût si pénible ; mais il suffisait pour renverser ce frêle corps, chancelant depuis longtemps.

Une nuit que ses petits enfants l'avaient veillée, lorsque le soleil levant éclaira de ses froids rayons l'étroite fenêtre de la chambre de Lisa, Mart s'aperçut que la vie l'abandonnait rapidement. Le jeune paysan était seul avec celle qu'il aimait d'un amour moins exclusif, quoique plus anciennement enraciné que celui qu'il avait pour sa femme, car il ne se souvenait pas d'un temps où cet amour n'eût rempli son cœur. Son amour pour Anno avait fait de lui un homme ; son amour pour sa grand'mère avait commencé en lui dès l'enfance, et, tandis qu'il regardait ce visage chéri, mille doux souvenirs mêlés aux plus tristes pressentiments s'élevèrent à la fois dans son cœur, et il gémit à haute voix.

Les sens affaiblis de Lisa répondirent à ce gémissement. Elle lui tendit ses mains flétries :

« Mart ! mon fils ! mon fils ! »

Mart fondit en larmes.

« Oh ! grand'mère ! grand'mère ! comment vivrai-je sans vous ? Vous me quittez quand j'ai le plus besoin de vous. Je suis si malheureux ! »

Lisa se leva sur son séant.

« Mon fils, écoutez-moi. Dieu a toujours été avec moi dans cette vie, et il ne m'a jamais abandonnée; il est avec moi maintenant. Il sait combien vos soucis et vos épreuves ont attristé mon cœur; et maintenant que je vous laisse accablé d'angoisse, il me donne une paix que je ne connaissais pas. »

Lisa s'arrêta pour respirer.

« Dieu ne saurait mentir. Je ne suis qu'une pauvre vieille femme; mais il ne me trompera pas. Il ne s'éloignera pas de vous. Non, Mart, ne craignez pas. Il viendra à votre aide. Quand l'homme est aux abois, c'est le moment de Dieu : Ces pensées ne sont pas les miennes, je n'en ai plus, ce sont celles de Dieu même. »

Tandis que Lisa parlait ainsi en sentences entrecoupées, Mart continuait à lui tenir les mains dans une agonie de désespoir.

« Grand'mère, je suis faible et pécheur. L'homme a le cœur dur, et si Dieu cachait sa face seulement pour un peu de temps, je craindrais de succomber. »

Lisa retira ses mains; elle les joignit, et répéta d'une voix ferme ce verset d'Isaïe : — « *Le Seigneur vous a donné du pain de douleur, mais il fera que celui qui vous instruit ne disparaîtra plus de devant vous. C'est ici la voie: marchez dans ce chemin.* » Quelques moments après elle expira.

X

Les jeunes gens restèrent seuls et éprouvèrent à quel point la pieuse vieille femme était mêlée à toutes les sources de leur bonheur, même à ce bonheur que chacun d'eux croyait venir exclusivement de l'autre. Cette perte, au lieu de les unir plus étroitement, sembla un moment mettre entre eux une gêne dont ni l'un ni l'autre ne se rendait bien compte. Mart se trouva seul avec une femme qui avait plus besoin de lui qu'il ne le soupçonnait, et Anno reconnut que son mari était accoutumé à recevoir plus qu'elle n'avait donné jusques là. Cependant, il devenait de plus en plus difficile de se soustraire aux terribles effets de la famine. Anno avait essayé d'aider son mari dans cette lutte pour échapper au besoin; elle avait appris de Lisa de petits ouvrages dont le débit est facile parmi les classes riches. Elle chargeait un voisin partant pour une expédition lointaine de vendre son ouvrage, ou bien, accompagnée par une jeune fille du village, elle le portait elle-même dans les maisons qu'elle pouvait atteindre à pied.

Mart savait sa femme si bien gardée par sa grand'mère, et il avait été si absorbé par d'autres inquiétudes qu'il s'était relâché de la vigilance avec laquelle il avait surveillé et déjoué les efforts du bailli pour se rapprocher d'Anno. Elle avait toujours caché à son mari une grande

partie des tentatives de Jan. Elle ne lui avait pas dit combien de fois il l'avait suivie, ni que, depuis la mort de Lisa, en l'absence de Mart, il avait osé entrer dans la maison, et comment elle s'était cachée dans le coffre à farine, qui était vide, jusqu'à ce qu'il fût parti. Anno était assez femme pour craindre extrêmement le misérable et pour employer tous les stratagèmes pour l'éviter, mais elle était encore trop enfant pour chercher contre lui la seule protection efficace.

Un jour qu'Anno était sortie pour vendre sa dentelle, Mart, revenu plus tôt qu'à l'ordinaire de la distillerie, trouva sa maison déserte et sortit pour aller au devant de sa femme, qui était en retard.

Anno était sortie cette fois toute seule à l'insu de Mart, car c'était une chose entendue qu'il ne voulait pas qu'elle s'aventurât sans être accompagnée ; mais l'habitude l'avait rendue plus hardie.

Sa compagne ordinaire ne put pas venir avec elle ; Anno trouva la journée trop belle pour ne pas en profiter. Elle avait fait une longue course ; mais la vente avait été bonne, et la jeune femme revenait chez elle le cœur léger. Elle fit le détour ordinaire pour éviter les fenêtres du bailli ; mais au moment où elle reprenait la route entre la maison de Jan et le château, elle s'aperçut qu'un homme la suivait. Elle pressa le pas, l'homme marcha plus vite ; elle se mit à courir comme un lièvre effarouché, l'homme se mit à courir. Anno espéra trouver quelques ouvriers dans les bâtiments de ferme qui entouraient le château ; mais ils étaient tous retournés chez eux. Il n'y avait personne. Se précipitant alors dans une espèce de bûcher dont la porte était ouverte, elle se cacha parmi les bûches et les fagots.

Elle entendit les pas, s'enfonça de plus en plus dans sa cachette, et remua sans bruit les morceaux de bois jusqu'à ce qu'ils la couvrissent complétement. Après quelques minutes les pas s'approchèrent de nouveau, le cœur d'Anno battait avec force. On entra, puis l'homme chercha de tous les côtés, remua les bûches, qui retombèrent pesamment sur elle. On lui aurait cassé un membre qu'elle n'aurait pas poussé un cri. Au bout de quelques minutes de terreur inexprimable, un juron prononcé d'une voix rude, qu'elle ne connaissait que trop bien, retentit à ses oreilles, et les pas s'éloignèrent. Anno resta immobile, n'osant respirer. Un silence profond se rétablit. Elle entendit encore des pas, puis tout fut muet.

Anno resta dans cette incommode position jusqu'à ce qu'il lui semblât qu'une heure s'était écoulée. Alors, sans bruit et par degrés, elle sortit lentement de sa cachette, repoussant les morceaux de bois avec tout le soin et la précaution possible. Elle était libre enfin ! L'instinct de la défense personnelle lui fit prendre une bûche préparée pour le

foyer, puis elle se glissa silencieusement, regardant à droite et à gauche. Elle se croyait sauvée, quand la porte du bûcher s'ébranla, et le bailli la saisit par le bras.

Anno poussa un cri, un cri aigu qui retentit dans tous les bâtiments.

« Oui, vous pouvez crier, dit Jan insolemment, personne ne vous entendra. Je vous tiens enfin ! » Puis, changeant de ton : « Vous voliez le bois, n'est-ce pas ? Prise sur le fait, venez avec moi. » Et il l'entraîna.

La pauvre enfant criait, pleurait, se débattait, suppliait, le bailli l'entraînait plus rapidement. Tout d'un coup des pas précipités se firent entendre, et le bras robuste de Mart saisit le bailli au collet.

« Misérable ! monstre ! dit le jeune paysan, les lèvres tremblantes de rage ; lâchez ma femme ! lâchez-la ! »

Le bailli se retourna comme un sauvage, lâcha Anno, et voulut frapper Mart au visage. Mart para le coup.

« C'est une voleuse, dit Jan.

— Vous mentez, » dit Mart en le secouant avec fureur.

Jan dit quelque chose de pis sur Anno. Mart jeta un regard terrible autour de lui, saisit le morceau de bois resté entre les mains d'Anno, et, tenant son ennemi par le collet, l'accabla de coups.

Jan était fort et robuste ; il se débattait énergiquement. Mais la colère de Mart était devenu de la frénésie, et sa force celle d'un fou. Il ne s'arrêta que lorsqu'il fut épuisé, et, repoussant loin de lui le misérable qui chancelait, il jeta la bûche derrière lui.

« Maintenant approchez de ma femme si vous osez.

— Bravo ! s'écria une voix derrière lui. Bravo ! Mart ! bien fait ! » Et le Brautwerber parut à quelques pas.

Le bailli se retourna, grinça des dents, leur montra le poing.

« Vous vous repentirez tous deux de cela, » dit-il, et il s'éloigna en boîtant.

Le jour suivant, Mart alla à l'ouvrage comme à l'ordinaire, et, avant de rentrer chez lui, il apprit qu'il était condamné à recevoir quarante coups de knout.

Le Brautwerber était condamné à vingt coups, comme son complice. La sentence devait être exécutée, sous trois jours, sur la place du village.

Le désespoir était donc maintenant l'hôte de cette maison de Sellenküll, auparavant séjour de la paix, du bonheur et de la piété !

XI

La nuit qui finit cette cruelle journée, Mart, accablé, dormit tard et

profondément, et le soleil était déjà très-élevé sur l'horizon quand il se leva. C'était jour de repos à la distillerie, c'est pourquoi Anno ne l'avait pas réveillé ; mais il se sentit d'un jour plus près de l'exécution de la sentence qui révoltait tout son cœur, et le fardeau de sa misère lui sembla plus lourd après ce court répit. Anno était sans doute sortie, car la porte était toute grande ouverte et laissait entrer un rayon de soleil. Mart entendit marcher ; il se retourna et vit entrer le petit garçon de Juhann ; Mart regarda l'enfant avec surprise.

« Où est votre père ?

— Il s'en est retourné.

— Mais pourquoi êtes-vous venu, petit Juhann ?

— Mon père m'a dit de venir, il m'a accompagné une partie du chemin, je suis venu tout seul depuis le pont, » et l'enfant disait cela avec une grande satisfaction.

Mart étonné interrogea de nouveau l'enfant ; le petit Juhann répéta son premier récit. — Son père l'avait amené une partie du chemin et était retourné chez lui. Il lui avait ordonné d'aller tout droit chez Mart, et de dire que son père l'avait envoyé. L'enfant portait un petit paquet. Mart l'ouvrit, il contenait quelques pauvres vêtements. Une crainte indéfinissable saisit le cœur de Mart ; un moment indécis, il prit du pain et du lait, les donna à l'enfant, lui recommanda de ne pas quitter la maison, et le confiant à son chien qui comprit parfaitement la commission, il partit rapidement. La matinée était délicieuse ; à un long et rigoureux hiver succédaient enfin les merveilles d'un printemps du Nord. Toute la vie du système végétal obéissait à cet appel avec une rapidité et une force inouïes.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 16 décembre 1848.

Dans la séance du 10 *août* dernier (notez la date), l'Assemblée nationale discutait le projet de loi relatif à la répression des délits de la presse. Un vote solennel venait de ranger parmi les actes punissables l'attaque au principe de la propriété. Un orateur connu par son excentricité, le citoyen Lagrange, aborda la tribune et s'exprima en ces termes :

« Citoyens, nous avons voté que toute attaque au principe de la pro-
« priété devait être punie par la loi. Pour ma part, *je n'aurais pas senti*
« *excessivement la nécessité de ce vote,* parce que je crois qu'on ne peut
« pas plus contester, mettre en doute le principe de la propriété que le
« principe de toutes les choses sacrées.

« D'un autre côté, puisque vous avez cru nécessaire de constater ce
« que je ne regarde pas comme ayant besoin d'être constaté, il y a un
« principe plus grand encore, *plus nécessaire,* plus important pour la
« sûreté de la République, c'est celui du droit même de la République
« d'être la République. En conséquence, je demande que l'article 4 soit
« ainsi rédigé :

« Quiconque, pour l'une des raisons énoncées dans l'article 1er de la
« loi du 17 mai 1819, aura excité à la haine ou au mépris de la Répu-
« blique, ou attaqué le principe de la souveraineté du peuple et du *suf-*
« *frage universel,* sera puni d'un emprisonnement.... »

La motion du citoyen Lagrange avait produit peu d'effet. Le ministre de l'intérieur (c'était alors M. Senard) proposait de la considérer comme implicitement comprise dans les énonciations beaucoup plus générales de la loi, lorsqu'un de ces honorables représentants qui sont devenus des foudres de modération, après avoir été des tonnerres d'opposition, M. Luneau, exprima son étonnement de ce qu'avant le vote de la constitution « on pût prohiber la discussion sur la plus grave ques-
« tion que la constitution pût soulever. »

A ces mots, et comme sur une injonction du président, M. Marrast, qui réclamait en faveur de l'orateur « le droit d'expliquer la phrase
« malencontreuse qui lui était échappée, » le général Cavaignac se leva et réclama la parole : « Citoyens représentants, je n'ai qu'un seul mot à
« dire. Il n'y a qu'un instant, le ministère annonçait son indifférence,
« si j'ose le dire, pour l'amendement, prétendant qu'il était une super-
« fétation. Dans ce moment-ci, je monte à la tribune pour demander

« l'adoption pure et simple de l'amendement. » (Bravo! — Aux voix! aux voix!)

Et l'amendement fut adopté.

A dater de ce moment, nous avons été exposés à être condamnés comme des malfaiteurs dans le cas où nous nous serions avisés de discuter le principe du suffrage universel. C'est aussi à partir de ce moment qu'a commencé à s'altérer la confiance qu'avaient mise dans le général Cavaignac les personnes disposées à croire qu'assez du sang le plus pur de la France avait été répandu dans la guerre de juin.

On se prit à penser que le général Cavaignac pourrait bien, un jour où l'autre, nous mettre dans le cas de recommencer.

Avant-hier, l'administration municipale née de la République était assemblée à l'Hôtel-de-Ville afin de dépouiller le scrutin ouvert pour l'élection à la présidence. A la tête des maires de Paris on remarquait celui du 4e arrondissement, M. Lemor, le magistrat qui, le soir du 15 mai, relâcha immédiatement, par ignorance, Hubert, le principal auteur de l'attentat contre l'Assemblée nationale. Tous ces messieurs avaient, dit-on, la mine fort longue, et l'indignation de quelques-uns d'entr'eux avait peine à se contenir. Pour se soulager, on déclamait ouvertement contre le *suffrage universel.*

En proclamant le suffrage *universel et direct*, les hommes de la veille avaient cru s'élever à eux-mêmes un piédestal immuable. Peu leur importait de troubler la société jusque dans ses fondements en déchaînant les classes les moins favorisées de la fortune contre les plus riches. Au contraire, c'était sur ce déchaînement qu'ils comptaient pour asseoir leur puissance. Dans les villes, les prolétaires semblaient déjà travaillés au delà de toute attente; mais comment espérer un égal entraînement de la part des populations rurales, si énormément arriérées? Fallait-il donc mutiler le suffrage universel au moment même où on en faisait comme le pivot de la Révolution? La contradiction était forte, mais on la jugea nécessaire au salut de la République. Tandis que les ouvriers des villes allaient trouver à leur porte des urnes de scrutin multipliées, on condamnait les malheureux paysans à faire des voyages de cinq ou six lieues pour user de leur droit électoral. Cette aversion des hommes de la veille pour les électeurs de la campagne a persisté jusqu'à ce jour, et si l'on a enfin obtenu la division du canton en plusieurs sections, cette amélioration a été une conquête des hommes du lendemain.

Nous venons d'assister au spectacle le plus extraordinaire que peut-être une nation libre ait jamais donné. Le suffrage universel s'est dressé en masse contre ses auteurs. Certes, quelque confiance qu'on pût mettre dans le bon sens de la nation française, jamais un homme prudent et de bonne foi n'aurait osé abandonner les destinées de la nation aux hasards d'un scrutin dont personne n'est exclu, pas même ceux que leur dépendance ou leur misère constituent dans un état d'ilotisme perpétuel. Les artisans de la révolution de Février ont jeté le dé; ils ont pré-

tendu faire du scrutin universel comme la continuation des barricades, et l'arrêt rendu par ce tribunal de sept millions d'hommes a renversé, sinon matériellement, au moins moralement, tout l'édifice élevé depuis dix mois.

En nous voyant ainsi nous ranger du côté du plus fort, qu'on ne nous accuse pas de nous mettre en contradiction avec nous-mêmes. Et d'abord, répondons au reproche que nous avons déjà entendu de la bouche d'un grand nombre de citoyens. La France n'est point ingrate envers le général Cavaignac : parce qu'elle l'écarte du fauteuil de la présidence, il ne faut pas croire qu'elle admette les accusations élevées contre sa conduite dans les journées de juin, accusations dont il s'est victorieusement défendu. Mais le général est-il resté fidèle à l'attitude qu'il avait prise alors? C'est là qu'est toute la question. La réponse se trouve dans l'état d'inquiétude qui s'est perpétué au sein de la société, en dépit du maintien de l'ordre matériel. Tout le monde doit convenir qu'il y a quatre jours encore et avant qu'on ne fût fixé sur le résultat du grand scrutin, aucun progrès sensible n'avait été obtenu pour le rétablissement des transactions. Les paiements étaient en quelque sorte suspendus depuis dix mois d'un bout de la République à l'autre : encore quelque temps, et l'on tombait dans cet état de déconfiture universelle dont Blanqui avait tracé le plan et que Proudhon attendait comme l'arrêt de mort du capital. Il semblait aux hommes du pouvoir que mettre résolument la propriété à l'abri des atteintes du socialisme, c'était travailler à la ruine de la République. On aurait dit qu'ils craignaient de voir se lever de toutes parts des masses déterminées à abolir de vive force les conditions du contrat qui sert de base à l'édifice matériel de la société. On ménageait Proudhon, on le protégeait contre les sarcasmes du Vaudeville ; on n'osait pas dire que ce qui troublait le gouvernement, c'était la joie du public en entendant le chœur chanter : *Vive la République!* sur l'air du *De profundis*.

En même temps on encourageait par l'inaction les manifestations les plus coupables, les excitations les plus dangereuses. Chaque soir, les clubs abandonnés à tout leur dévergondage, sous prétexte de réunions électorales, retentissaient d'apologies de tous les désordres, de provocations à tous les crimes. Les délégués de la police étaient impunément chassés des banquets où l'on portait des toasts à Marat, où le rédacteur d'un de ces journaux immondes noyés dans le sang qui a coulé en juin faisait publiquement l'éloge de l'assassinat politique. Le chef du gouvernement n'était pas plus respecté que ne l'avait été la fameuse commission exécutive.

Ce gouvernement, qui se plaçait ainsi, par ménagement pour un parti d'assassins et de voleurs, en contradiction avec le vœu de la France entière, possédait tous les moyens de connaître les véritables sentiments du pays, et il n'en faisait pas usage. Il est vrai que, pour se mettre sérieusement au courant de l'opinion publique, il lui aurait fallu d'autres

intermédiaires que les administrateurs qu'il s'obstinait à maintenir à la tête des départements. Singulière école d'administration que celle où les hommes de Février ont puisé le personnel des préfectures! Si un homme avait passé sa jeunesse dans la pratique des vertus paisibles et dans l'étude des lois, il était par cela même suspect de tiédeur républicaine, et l'on se serait fait scrupule d'employer son activité : mais un condamné politique, un suppôt des sociétés secrètes, un initié aux projets des Fieschi et des Alibaud, oh ! pour celui-là toutes les faveurs étaient prêtes, et l'on n'aurait su lui montrer trop de confiance : car il avait donné des gages à la République. « J'ai été longtemps votre prisonnier, » disait dernièrement le grand républicain M. Guinard à M. Thiers, à quoi celui-ci répondait avec à-propos et noblesse : « Non, monsieur! vous avez été le prisonnier de la loi. »

Tel est l'état de choses que le général Cavaignac avait tenu à maintenir. Vainement dit-on aujourd'hui, pour son apologie, qu'il ne savait pas la moitié des choses qu'on a le droit de reprocher à son gouvernement : Nul n'est censé ignorer la loi, dit le code ; nous ajouterons : Nul de ceux qui gouvernent ne doit ignorer la justice !

Le général Cavaignac sort des affaires avec son honneur intact, sa réputation énormément accrue, et une portion de reconnaissance que ne lui refuseront jamais les hommes éclairés et impartiaux. Ce n'est point une ombre déjà à moitié évaporée, comme la gloire politique de M. de Lamartine. Le pays a droit de compter sur lui, et il pourra encore lui rendre de grands services. Mais la France n'a voulu ni de son entourage, ni de ses scrupules, et à notre sens elle a bien fait. Qu'il se retrempe dans la retraite, qu'il se fasse une idée plus juste de l'état des esprits, de la force des partis, des destinées de la France, et nous le retrouverons, au jour marqué, tel qu'il aurait dû être, et tel qu'il nous semblait être avant l'influence de la *compagnia malvagia e scempia* (pour nous servir de l'expression du Dante) qui l'a si tristement fourvoyé.

Il y a deux vaincus dans le scrutin du 10 décembre, le général Cavaignac et M. Ledru-Rollin. Quand bien même le premier aurait donné des gages plus sérieux au parti modéré, il aurait été presque impossible de dissoudre les coalitions violentes dans lesquelles une grande partie de la population ouvrière se trouvait engagée. Malgré les conseils de l'expérience, qui gagnait tous les jours du terrain, on n'aurait pas désarmé sur le nom du général Cavaignac : c'était une erreur de croire qu'en fin de cause les républicains de toutes les nuances se seraient ralliés à l'homme qui avait promené si rigoureusement la justice du sabre. Le peuple, qui n'est nulle part disposé à la haine envers ceux qui le frappent, veut partout trouver la justice dans la sévérité, et le général Cavaignac ne lui a pas donné cette satisfaction. Beaucoup d'égarés ont été traités avec rigueur, tandis que les vrais auteurs de l'insurrection ont échappé presque tous à la vindicte des lois. On n'a pas voulu caractériser le plus grave de tous les crimes dans l'état actuel de la

société ; on a continué de reconnaître à l'homme qui écrit et ne se bat pas le droit d'exciter et de diriger la guerre civile du fond de son cabinet. — Si l'on avait suivi la marche indiquée, selon nous, par la conscience et par le bon sens, si ces *messieurs* qui font métier de pousser le peuple à tous les désordres, et qui l'abandonnent quand il succombe, avaient été traités comme ils le méritent, on aurait pu amnistier, sans danger pour la société les milliers de malheureux qui gémissent encore sur les pontons. Il aurait fallu deviner la disposition des masses naguères insurgées à renoncer à la lutte et à rentrer dans les conditions régulières du travail. On ne l'a pas fait et l'on a laissé tout l'honneur de cette pacification à un homme qu'on dédaignait naguère, et à un nom qui n'est pas un médiocre danger pour la République. C'est ainsi que le point de vue a changé du tout au tout, et que l'homme qui se séparait dernièrement avec éclat du chef de la Montagne n'a même le droit de se consoler de sa chute en contemplant la dissolution d'un parti auquel hier encore il croyait devoir tendre à demi la main.

Si le succès de la candidature napoléonienne avait excité les passions et troublé sérieusement la tranquillité publique, le général Cavaignac, exclu de la présideuce par le suffrage universel, avait encore un beau et noble rôle à jouer : il pouvait défendre une seconde fois la société avec un sentiment vrai d'abnégation personnelle, et le cas échéant, nous ne doutons pas qu'il ne l'eût fait. Mais la Providence n'a pas voulu lui laisser cet honneur. En dépit de la foule d'honnêtes gens qui n'ont pas voulu se rendre aux symptômes si profondément significatifs de la dernière heure, la candidature adverse a réuni une masse de suffrages tellement prodigieuse que la résistance s'est vue immédiatement découragée. Que faire en effet, que tenter contre des millions d'hommes qui disent si clairement : *Nous ne voulons pas de vous !* C'est ainsi que la bonne volonté du général Cavaignac est devenue inutile, et qu'il ne reste plus à son gouvernement d'autre mérite que de céder de bonne grâce la place à celui qui lui succède.

Depuis que le scrutin s'est prononcé en faveur de Louis-Napoléon, la physionomie de la capitale a changé : la paix est sur tous les visages, et elle doit être dans presque tous les cœurs. La bourse, ce signe de l'opinion auquel les plus récalcitrants sont forcés de rendre hommage, monte avec rapidité : le dernier compte de la banque de France signale une amélioration correspondante ; les transactions reprennent, et chacun rentre *sous sa vigne et sous son figuier*. Nous connaissons le mobile de quelques-unes des personnes qui ont persisté à porter le général Cavaignac : nous avons lu l'adresse des négociants du Hâvre, dans laquelle on prédit la mort du commerce, si la République n'a pas le vainqueur de Juin pour président. Tous les faits tournent heureusement contre ces prévisions, et les négociants du Hâvre sont beaucoup plus sûrs de voir reprendre les affaires, depuis que leur candidat a été désarçonné. On respire enfin, et tous les cœurs s'ouvrent à l'espérance. Faudra-t-il

donc que nous aussi, renonçant à nos vieilles répugnances, nous subissions la magie du nom de Napoléon ?

Le vote présidentiel, en s'étendant comme il l'a fait, a presque complétement changé de caractère. Un sentiment commun unit tous ceux qui s'y sont associés, et même ceux qui le repoussaient hier l'acceptent aujourd'hui avec reconnaissance : c'est une sortie de la terre d'Égypte : c'est une délivrance légale, inattaquable, d'un joug insupportable à tous les égards. Que la superstition napoléonienne ait été nécessaire pour produire celte unanimité de protestation, ce n'est pas notre faute. Nous n'avons à aucune époque et dans un intérêt d'opposition atténué les fautes de l'Empire ni embelli son histoire. Grâce à cette inconséquence et à cette injustice pour les autres régimes, l'idée de l'autorité n'a pu rentrer dans les esprits que par la porte napoléonienne : le pouvoir, issu de ce sentiment ou de ce préjugé, comme on voudra l'appeler, est redevenu facile à quiconque en usera sagement. Il y a là un retour si inespéré, un progrès si incontestable, que nous serions insensés si nous élevions des chicanes sur le certificat d'origine.

Nous nous sommes moqués, avec tous les autres citadins, de la grossière confiance de nos paysans dans les trésors que Louis-Napoléon rapportait de son exil. Qui a raison aujourd'hui des citadins ou des paysans? Les Césars du vieux monde entassaient des trésors, et ils succombaient presque tous sous des besoins d'argent qui les portaient à toutes les violences. Constance Chlore savait seul répondre que ses ressources étaient bien mieux placées dans la bourse de ses sujets. Louis-Napoléon ramène le crédit ; n'est-ce pas là un trésor qui lui est propre et qu'on a le droit de considérer comme inépuisable ?

Il n'est personne de nous qui, dans le cours de l'été dernier, n'ait cherché à endoctriner en faveur de la République quelque bon paysan, bien obstiné dans son préjugé, du moins à ce qu'il nous semblait ! Et pourtant, si la classe agricole n'avait pas persisté dans ses répugnances, si elle n'avait dit plus résolument que nous ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas, où en serions-nous ? Pour le moment, elle a droit de marcher à notre tête : car seule elle ne s'est pas trompée de route.

C'est aujourd'hui un fait universellement connu que le programme de Louis-Napoléon n'a été le produit d'aucune influence étrangère, qu'il l'a écrit seul, et qu'avant de le publier il a résisté aux conseils contraires de ses nouveaux amis politiques. Or, nous n'avons pas attendu l'heure du succès pour le dire, ce programme est excellent. Il a été connu de toute la France, il n'a pas retiré une voix à Louis-Napoléon, et il a fixé les incertitudes d'un grand nombre de ses partisans actuels. Les ouvriers qui quittent les rangs du socialisme insurgé pour se grouper autour de l'élu de la nation acceptent, avec son programme, tous les principes salutaires que ce document renferme. Habitués à vivre depuis si longtemps au jour le jour, ne nous préoccupons pas outre mesure des chances de l'avenir ; le présent est clair, et déjà nos misères reculent et s'évanouissent dans le passé.

La conséquence d'un tel programme est la formation d'un ministère selon les vœux de tous les honnêtes gens. Nous n'avons pas la prétention de dissimuler que notre satisfaction présente est en grande partie fondée sur des considérations propres à la cause que nous défendons. Louis-Napoléon a promis la *liberté d'enseignement*, et il paraît disposé à tenir sa promesse. Il a offert à notre ami M. de Falloux le portefeuille de l'instruction publique, et nous sommes fondés à croire que cet honorable représentant a accepté cette haute mission. Personne, à notre sens, n'est plus capable de la remplir. L'Université verra ce que sera pour elle un homme éclairé, impartial, déterminé à défendre tous les droits légitimes, toutes les existences honnêtes et dévouées à leurs devoirs, contre les petits tyrans qui ont tenu jusqu'ici la férule scholaire, en guise de sceptre administratif. En même temps, le vœu de la France religieuse, fortifié par l'adhésion d'une foule d'hommes qui se refusaient à nous écouter avant d'avoir acquis l'expérience des dangers qui menacent la société, ce vœu sera enfin exaucé. Supposons que les obstacles soient encore trop grands, et que M. de Falloux, malgré le tact supérieur dont il a fait preuve, la séduction de sa parole et sa haute position parlementaire, n'obtienne pas tout ce que nous demandons, cette défaite même ne nous fera pas reculer et nous devrons à M. de Falloux de nous être approché du but qu'il nous faut atteindre, pour sauver les générations qui entrent dans la vie.

Rendons hommage à qui de droit : M. Freslon a préparé l'avénement de M. de Falloux. Nous avons rencontré dans le ministre qui se retire des dispositions dont nous garderons une reconnaissance durable. Nous avons beau tourner depuis quarante ans dans un cercle vicieux, l'Université gâtant les nouvelles générations, et celles-ci à leur tour protégeant l'institution qui les a gâtées ; la France est un pays pour lequel il n'existe pas de préjugé invincible.

Le reste du ministère, dont on fait circuler la liste, offre des garanties d'honneur politique comme nous n'en avons pas rencontré depuis longues années. Un cabinet qui doit rassembler M. Odilon-Barrot et M. de Tracy, M. Hippolyte Passy et le général Oudinot est bien l'image de ce grand parti de l'ordre, de la probité et de la raison qui est né de nos dernières épreuves.

Ce nouveau pouvoir, qui nous apparaît entouré de garanties inespérées, se fondera-t-il d'une manière durable? A cela nous n'avons qu'une réponse : Dans l'état actuel des choses et des esprits, avec la faim d'ordre et de stabilité qui achève de décomposer les anciens partis, tout gouvernement qui donnera satisfaction aux vœux de la conscience publique, jettera des racines plus profondes que ceux qui l'ont précédé. Sous ce rapport, Louis-Napoléon n'est pas placé dans des conditions différentes de celles où s'est trouvé M. de Lamartine, et que celui-ci a dédaignées pour courir après des chimères. Le général Cavaignac a eu également son jour, et ce n'est pas notre faute si ses amis l'ont

fait dévier de la première voie ; ce ne sera pas la nôtre non plus si Louis-Napoléon gaspille et compromet une situation sans égale dans l'histoire.

La polémique dirigée avec le plus de succès contre les gouvernements précédents était toujours fondée sur ce qu'on n'avait ni voulu ni osé réclamer le consentement national. Qui oserait adresser un pareil reproche à l'homme que les quatre cinquièmes de la nation viennent d'appeler au fauteuil présidentiel ? Il y a des siècles qu'un pouvoir n'a été posé sur une base si large et si sûre.

On s'était groupé autour du général Cavaignac, parce que, malgré son nom, il n'avait pris aucune part aux conspirations qui renversèrent le gouvernement en février. Le général n'a pas voulu garder ce titre à la confiance de ceux qui ne conspirèrent jamais : il s'est fait un cortége des hommes sortis des sociétés secrètes, et il est tombé.

Le souvenir des entreprises de Louis-Napoléon est couvert par une longue expiation. Le prisonnier de Ham a su mettre à profit les longs ennuis de la captivité. Nous n'avons rien à lui reprocher dans les maux qui nous ont accablés depuis dix mois, et son avénement est un signal de réconciliation et de paix. Il est libre d'écarter les gens compromis et de s'entourer des citoyens les plus honnêtes ; et ce privilége de sa position, il commence par en user admirablement. Puissent les suites répondre au début !

Ce qui domine tout, c'est le caractère parfaitement légal de cette dernière révolution. Toutes les armes dont nous avons fait usage nous ont été fournies par nos adversaires. Déjà l'Assemblée nationale avait effacé une grande partie des folies du gouvernement provisoire. C'est à une révision également régulière que devra être soumise progressivement l'œuvre des derniers mois. La Constitution a tout prévu, car elle est perfectible, et l'énergie du consentement national donnera tous les moyens de la perfectionner.

Ces symptômes favorables ne se bornent pas à la France. L'Europe se rasseoit sur ses bases, et le grand ébranlement du commencement de l'année se calme avec les derniers mois de la même période. Tous les peuples sortent, grâce à Dieu, d'une situation intolérable, non sans rencontrer sur leur sol les traces d'un limon fertile déposé par le torrent. C'est beaucoup pour l'Allemagne que la vieille querelle des gouvernements absolus et des institutions constitutionnelles y soit terminée. La crise actuelle de l'Italie tournera aussi à l'avantage de cette malheureuse contrée. Dieu a voulu qu'à la veille du jour où Louis-Napoléon arrivait à la présidence de la République française, il s'engageât solennellement à maintenir la souveraineté temporelle du souverain pontife. Dans un moment où tout se prépare pour que Pie IX, l'homme du pardon, rentre glorieusement dans sa capitale, la publicité anticipée qu'ont reçue les intentions du nouveau gouvernement de la France donnera le coup de grâce au parti des sicaires, et la restauration de Pie IX sera le prélude et le gage du progrès politique et national de l'Italie.

La situation actuelle exige, dans le chef du pouvoir, de la modération et de la loyauté, et rien, jusqu'à présent, ne prouve que ces qualités lui manquent.

Avec de la modération et de la loyauté, nous soutenons que tout est facile en ce moment. On criera au paradoxe : l'expérience prouvera, Dieu aidant, que nous ne nous sommes pas trompés.

Nous sommes sauvés ! non d'une manière complète, car la sécurité absolue est une chimère : mais sauvés par suite de cette progression qui marque la *rescousse* des honnêtes gens, 16 avril, 15 mai, 24 juin, 10 décembre, avec cet immense avantage pour la dernière époque qu'il a suffi d'un vote pacifique pour manifester la force invincible de la société.

Restent les épreuves de l'avenir : nous ne redoutons rien, quant à nous, de ceux sur lesquels nous venons de remporter la victoire : ils ont fait une trop mauvaise campagne pour la recommencer de sitôt. Nous craignons bien plus les vainqueurs ; nous sommes en défiance contre le goût du pouvoir, et contre l'entraînement au plaisir, entraînement naturel à notre nation, et qui se montre d'autant plus vif qu'il a été plus longtemps comprimé.

Les hommes dangereux aujourd'hui, ce sont ceux qui sont tout prêts à abandonner au gouvernement toutes les libertés publiques en échange de la sécurité qu'il nous rend, et qui, oubliant de remercier la Providence, vont se précipiter dans le torrent des jouissances sensuelles.

La cause de notre salut n'est pas un mystère pour nous ; nous savons que si la France échappe miraculeusement à des périls inouïs, elle le doit aux prières des victimes volontaires qui se sont dévouées au bonheur de notre pays dans le silence du cloître et dans les sacrifices des plus obscures existences. Courage donc, âmes saintes, vraies patriotes, anges de la France, expiez d'avance les fautes dans lesquelles va retomber une nation généreuse mais légère ; nous tâcherons de vous suivre de loin dans votre carrière inconnue à ce monde, et glorieuse pour le ciel.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. René, r. de Seine, 32.

LETTRES

D'un candidat non élu à un membre de l'Assemblée nationale[1],

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

(Fin de la quatrième lettre[1].)

Je continue mon examen en suivant l'ordre des rubriques que j'ai déjà présentées.

3° Nombre des instituteurs et des institutrices, laïques ou religieux.

Nature des faits.		Nombres totaux en 1837	1840	1843	Différences sur 1000 de 1837 à 1840.	de 1840 à 1843.	de 1837 à 1843.
Instituteurs	laïques.	37,371	38,368	44,173	27	152	182
	religieux.	1,931	2,136	3,128	106	464	620
	TOTAL.	39,302	40,504	47,301	31	168	204
Institutrices.	laïques.	11,304	11,984	14,464	60	202	274
	religieuses.	8,837	10,371	13,830	174	334	565
	TOTAL.	20,141	22,355	28,234	110	263	402
Instituteurs et institutrices.	laïques.	48,675	50,352	58,577	34	163	203
	religieux.	10,768	12,507	16,958	161	356	575
	TOTAL.	59,443	62,359	75,535	57	202	271

Le nombre des maîtres, comme celui des écoles, s'accroîtrait aussi d'une manière continue et accélérée. L'augmentation triennale serait beaucoup plus grande de 1840 à 1843 que de 1837 à 1840. De 1837 à 1843, l'augmentation sur 100 s'élève :

A 18 pour les instituteurs laïques ;
A 62 pour les instituteurs religieux ;
A 27 pour les institutrices laïques ;
A 56 pour les institutrices religieuses ;
A 20 pour les instituteurs laïques et religieux ;
A 40 pour les institutrices laïques et religieuses ;
A 20 pour les instituteurs et les institutrices laïques ;
A 57 pour les instituteurs et les institutrices religieux : en résumé ;
A 27 pour le total des instituteurs et des institutrices.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, page 309.

Cette augmentation serait plus grande que celle que nous avons indiquée plus haut sur le nombre des écoles, ce qui indiquerait que les écoles sont non-seulement plus nombreuses, mais encore mieux fournies d'instituteurs en 1843 qu'en 1837. En effet, sur 100 écoles, on compte 112 instituteurs en 1837, 113 en 1840, et 126 en 1843. Cette augmentation si rapide de 1840 à 1843 nous fait craindre que, pour faire paraître le progrès plus grand, on n'ait réuni avec les maîtres en 1843 un nombre de sous-maîtres ou d'aides beaucoup plus grand qu'en 1837.

On voit aussi que ce progrès est beaucoup plus rapide pour les institutrices que pour les instituteurs, pour les religieux que pour les laïques, c'est-à-dire que le progrès, ainsi que nous aurons occasion de le constater souvent dans cette correspondance, est en raison inverse des efforts de l'Etat et des sacrifices qu'il impose aux contribuables. On trouve ici un avertissement sérieux pour tous ces imprudents qui demandent une loi pour réglementer l'instruction des filles et les écoles tenues par des congrégations. N'oubliez pas, citoyen représentant, de faire remarquer à l'occasion que les instituteurs laïques, sur lesquels pèse surtout l'action et la protection de l'Etat, et pour lesquels les sacrifices les plus lourds sont imposés aux contribuables, aux communes et aux départements, forment précisément la catégorie dont le nombre s'accroît le plus lentement.

Quant aux progrès des congrégations religieuses enseignantes, malgré toutes les calomnies des journaux, malgré le mauvais vouloir et les défiances d'un pouvoir ombrageux et poltron, il est le résultat naturel des progrès de la foi catholique dans les cœurs. A la vue de ces progrès les journaux anticatholiques ne manquent pas de crier à l'envahissement, et peu s'en faut qu'ils ne demandent l'emprisonnement des Frères et des religieuses coupables de se dévouer à l'éducation des enfants du peuple. Ne pouvant les faire légalement emprisonner par les tribunaux, ils voudraient du moins que le gouvernement prît sur lui de les faire *expulser* administrativement. Ainsi ces grands ennemis du despotisme et de l'arbitraire appellent de tous leurs vœux le despotisme, l'arbitraire et la persécution contre des personnes paisibles et dévouées. Si tous ces honnêtes libéraux étaient animés d'un zèle véritable pour l'éducation du peuple, au lieu de pousser à la persécution, au lieu de demander l'expulsion des 16,958 instituteurs religieux, et la fermeture de leurs écoles, où sont admis plus de 700,000 élèves, ils s'empresseraient de fonder des écoles dans les communes qui n'en ont aucune ou qui n'en ont pas en nombre suffisant, et de faire bâtir quelques-unes des 50,000 maisons d'écoles qui manquent encore pour que chaque com-

mune en ait au moins une pour les garçons et une pour les filles. Ce moyen très-simple, et très-facile d'ailleurs, serait beaucoup plus efficace contre les envahissements des congrégations que les criailleries et les injures. Il est évident que, si chaque commune est suffisamment pourvue d'écoles pour les deux sexes, si chaque école est suffisamment pourvue de maîtres et de maîtresses, l'envahissement des congrégations sera forcé de s'arrêter. Si, au contraire, les ennemis des congrégations se bornent à crier, on finira par comprendre que la haine seule du Catholicisme les anime ; tous les amis des lumières, tous les vrais libéraux finiront par tourner le dos à ce libéralisme de contrebande, et par applaudir à l'augmentation du nombre des instituteurs et surtout des institutrices, sans se préoccuper de leur robe ou de leur coiffure, pourvu qu'ils soient moraux et instruits. Chose singulière ! tous ces pourfendeurs de Jésuites et de congrégations ne cessent de reprocher au Christianisme son impuissance, sa stérilité, et de vanter la force, l'ampleur et la fécondité de leurs belles découvertes, de leur science sociale, et voilà que la vue d'une *Sœur grise* ou d'un *Frère ignorantin* les trouble, les fait trembler pour leurs sublimes théories, pour les doctrines humanitaires ; ils appellent à leur secours le bras séculier de la force brutale.

Vous savez mieux que moi, citoyen représentant, quelles étaient sous ce rapport les idées de nos républicains de la veille ; vous avez mieux que moi entendu les applaudissements frénétiques qu'ils ont poussés quand ils ont appris les brutalités des tyranneaux de Fribourg et de la Suisse ; vous vous rappelez la liste des congrégations de Lyon que *le National* publiait dans son numéro du 16 décembre 1847, et dont il demandait l'expulsion, du moins implicitement, en proposant comme modèles à notre gouvernement d'alors ses amis de Fribourg, qui venaient d'expulser les Sœurs de la Charité ; vous n'avez pas oublié comment M. Em. Arago a commencé à mettre en pratique les théories du *National*. La violence brutale de cet administrateur improvisé n'ayant pas réussi, on essaie d'autres moyens. Pour arrêter les progrès des *écoles catholiques charitables*, dont on a peur, on nous propose d'établir, aux dépens des contribuables, des *écoles gratuites obligatoires*. C'est un autre moyen de faire la guerre aux congrégations enseignantes ; mais, outre qu'il est ruineux pour les contribuables, il est désastreux pour les progrès de l'instruction primaire elle-même ; car, ainsi que le démontre toute l'histoire de l'instruction primaire en France, ainsi que nous le constaterons à chaque page de cette correspondance, le progrès est toujours en raison inverse de l'action de l'Etat, et surtout de ce qu'on appelle l'Etat enseignant. Mais continuons d'enregistrer les faits.

4° Nombre des élèves classés d'après le sexe, le culte, le degré de l'école, etc.

Nature des faits.			Nombre totaux en 1837	1840	1843	Différences sur 100 de 1837 à 1840	de 1840 à 1843	de 1837 à 1843
Écoles élémentaires.	élèves du sexe masculin.	écoles communales.	1,285,456	1,371,588	1,529,249	67	115	190
		écoles privées.	285 088	269,819	263.740	—54	—23	—73
		Total.	1,570,544	1,641.407	1,792.989	45	92	142
	élèves du sexe féminin.	écoles communales.	753,897	836,629	862.728	110	31	144
		écoles privées.	336,250	403,643	488.860	153	211	372
		Total.	1,110,147	1,240,272	1,351 588	117	90	217
		catholiques.	2,598,587	2,794,672	3,065,296	75	97	180
		protestants.	75,885	81,408	92,280	73	134	216
		israélites.	7,226	5,599	6,721	—225	200	—84
Élèves		salles d'asiles.	29.214	50,986	96,192	745	887	2,293
		écoles élémentaires.	2,680.691	2,881,549	3,144.577	73	91	173
		écoles supérieures.	9 414	15,285	19.720	624	290	1,095
		classes d'adultes.	36,966	68,508	95,064	853	388	1,572
Total des élèves.			2,756,285	3,016.328	3,355,553	95	112	217

Le nombre des élèves, comme celui des écoles, comme celui des maîtres, suivrait une marche ascendante et accélérée. Nous verrons plus tard jusqu'à quel point est exacte cette induction que nous pouvons tirer de toutes les parties de rapport officiel publié par l'Université sur la situation de l'instruction primaire en 1843. Le nombre total des élèves, qui ne s'était accru que de 95 sur 1,000, de 1837 à 1840, aurait augmenté de 112 sur 1,000 de 1840 à 1843. Dans la période totale de six ans l'augmentation sur 100 s'élève à 229 dans les salles d'asile, à 17 dans les écoles primaires élémentaires, à 109 dans les écoles primaires supérieures, et à 157 dans les classes d'adultes : ce qui donne une moyenne de 22. Cette augmentation du nombre des élèves est plus grande que celle du nombre des établissements dans les écoles élémentaires (17 au lieu de 13), et dans les écoles supérieures (109 au lieu de 21), mais elle est plus petite dans les salles d'asile (229 au lieu de 470) et dans les classes d'adultes (157 au lieu de 247). Ce qui indiquerait que les écoles primaires proprement dites, qui (nous l'avons dit plus haut) sont mieux pourvues de maîtres, comptent aussi un plus grand nombre d'élèves en 1843 qu'en 1837, tandis que les salles d'asile et les classes d'adultes en comptent proportionnellement beaucoup moins. En supposant les chiffres exacts il ne serait peut-être pas impossible d'expliquer cette espèce de contradiction.

Mais nous devons nous arrêter encore sur deux points qui nous paraissent plus importants : la diminution du nombre des élèves dans les écoles privées de garçons et l'accroissement plus rapide du nombre des élèves dans les écoles de filles. Cette diminution et cet accroissement plus rapide ne font que confirmer ce que nous avons vu plus haut à propos du nombre des écoles privées et du nombre des institutrices.

Le nombre des élèves du sexe féminin, qui dans les écoles communales présente un accroissement peu inférieur à l'accroissement du nom-

bre des élèves du sexe masculin dans les mêmes écoles, offre dans les écoles privées un accroissement beaucoup plus rapide encore, tandis que le sexe masculin diminue d'une manière rapide et continue. Ainsi en définitive, quoique l'Etat, les départements et les communes fassent beaucoup moins pour l'éducation des filles que pour celle des garçons, le nombre des élèves du sexe féminin s'accroît plus vite que celui des élèves du sexe masculin dans le rapport de 22 à 14. Nouvelle preuve que le progrès de l'instruction primaire n'est pas en raison des sollicitudes du pouvoir et des ressources officielles puisées toujours dans la bourse des contribuables, mais en raison des sollicitudes des familles et des dévouements individuels qui viennent au secours de la société quand l'Etat enseignant n'y met pas trop d'entraves. Ceux donc qui sollicitent sans cesse une loi pour organiser l'instruction des filles sont dans une grave erreur s'ils pensent que des dispositions législatives accéléreraient les progrès de l'éducation des femmes. Ils devraient savoir que les lois que Dieu pose sont seules fécondes, que celles des hommes ne participent à cette fécondité qu'en se rapprochant des lois divines, et que toutes les fois qu'elles s'en éloignent, elles sont stériles ou ne produisent que des fruits de mort. Ce n'est donc qu'en tremblant que l'homme doit demander, porter ou proclamer des dispositions législatives sur des matières aussi sérieuses que celles qui touchent à l'éducation de l'homme intellectuel et moral.

La diminution de 75 sur 100, dans le nombre des élèves des écoles privées de garçons, demande peut-être encore des réflexions plus sérieuses. Dans quelques communes cette diminution peut bien être amenée par la transformation des écoles privées en écoles communales, mais dans beaucoup d'autres elle est sans doute aussi le résultat de la fermeture de plusieurs écoles privées, tenues par des instituteurs non brevetés ou munis seulement d'un ancien brevet, instituteurs qu'on aura menacés des poursuites correctionnelles, en vertu de l'art. 6 de la loi de 1833.

Nous ne devons pas l'oublier, citoyen représentant ; depuis la promulgation de cette fameuse loi, les écoles privées pour beaucoup de nos universitaires sout devenues des écoles *rivales, ennemies*. Parmi les exemples que nous en pourrions citer, nous nous bornerons à un seul, nous le prenons dans le compte-rendu des délibérations du conseil général de la Manche. L'école normale de ce département voyait diminuer le nombre des candidats à ses places plus ou moins gratuites. En recherchant les causes de cette diminution, M. le préfet crut les apercevoir dans l'annonce d'une école *normale religieuse gratuite*, tenue à Coutances par M. l'abbé Mabire. Ecrire au recteur et au ministre et en obtenir

prompte satisfaction fut l'affaire de peu de temps, et M. le préfet put annoncer l'heureuse issue de cette affaire dans la session du conseil général de 1843. « Il importe, dit ce magistrat, de protéger contre des « adversaires puissants l'avenir de *notre* école normale. Il est recom- « mandé au recteur de *veiller avec le plus grand soin à ce qu'aucune tenta-* « *tive ne soit faite pour organiser des cours ayant quelque analogie avec l'en-* « *seignement normal.* Ces dispositions préviendront tout développement « irrégulier de l'école normale *privée* de M. l'abbé Mabire. »

Une satisfaction plus grande était réservée à M. le préfet de la Manche pour la session de 1844. Ecoutez les chants de triomphe de ce digne administrateur : « Les écoles *privées ont perdu* 2107, les *écoles communales* « *ont gagné* 954 élèves. Ce résultat *parle haut* en faveur de *nos* écoles. « Il est *un éclatant témoignage* de la confiance qu'elles inspirent dans « l'esprit des familles, et la *réponse la plus péremptoire* qu'elles puissent « opposer à leurs adversaires. » (S. 1844, p. 38.) Ainsi une diminution définitive de 1,153 élèves est célébrée comme un véritable triomphe, parce que les écoles privées ont été obligées de céder, sans doute comme l'*école normale religieuse gratuite* de M. l'abbé Mabire, aux écoles de M. le préfet. Pour compléter l'appréciation de l'enthousiasme de ce libéral magistrat, nous devons ajouter que, durant cette même année, le nombre des écoles communales avait augmenté de 54, dont 16 de garçons et 38 de filles ; en distribuant les 954 élèves d'augmentation entre ces 54 écoles nous trouvons une moyenne d'un peu moins de 18 élèves par école, et mettant les frais annuels de chacune de ces écoles à un minimum de 200 fr. seulement nous aurons déjà une somme de 10,800 fr. payés par les communes, par le département ou par l'Etat, non compris la rétribution mensuelle payée par les parents, non compris les dépenses des maisons d'école, des mobiliers, etc. Et avec cette dépense, qui certainement ne s'élève pas à moins de 20,000 fr., le département compte 1,153 écoliers de moins ! Et M. le préfet trouve là un *éclatant témoignage de la confiance des familles* (18 élèves par écoles communales) ! un *résultat qui parle haut* en faveur de ces écoles (une diminution de 1,153 élèves) ! et la *preuve la plus péremptoire* qu'elles puissent opposer à leurs adversaires (pauvres écoles) ! Et nous sommes convaincu que cet honnête libéral ne manquait pas, dans l'occasion, d'accuser d'obscurantisme l'ancien régime, le clergé, et surtout cet impertinent abbé Mabire, qui s'avisait de vouloir surnoisement lui confisquer les candidats de son école normale officielle, en leur annonçant une école normale religieuse gratuite !

Après avoir rendu au dévouement et au zèle universitaire de ce magistrat toute la justice qu'il mérite, vous conviendrez, citoyen représen-

tant, qu'une loi et des règlements qui, convenablement interprétés, peuvent conduire à de pareilles énormités, ressemblent furieusement à nos lois de douanes, destinées à protéger les produits de certaines industries et à empêcher l'arrivée des produits étrangers quelque supérieurs qu'ils puissent être. Vous pensez bien que le préfet de la Manche n'était pas le seul à faire la guerre à l'enseignement privé, et de là sans doute la dimunition du nombre des écoles privées et du nombre des élèves qui les fréquentent.

Quoi qu'il en soit, l'Etat enseignant a cru pouvoir, de l'ensemble des chiffres que nous venons de résumer, tirer la conclusion générale que depuis la promulgation de la loi de 1833 il y a progrès et progrès accéléré dans le nombre des écoles, dans le nombre des instituteurs et dans celui des élèves.

Avant de finir cette lettre, essayons une première vérification de cette induction générale. Vous savez, citoyen représentant, que depuis 1827 le ministère de la guerre publia, dans le compte-rendu annuel pour le recrutement de l'armée, le nombre des conscrits qui savent lire, celui des conscrits qui savent lire et écrire, et celui des conscrits qui sont privés de ces premières connaissances. Nous avons sous les yeux dix-huit années de cet intéressant document, et voici ce que nous y trouvons : sur un total de 1000 conscrits, dont l'état intellectuel a été ainsi constaté, 421 savaient au moins lire en 1827. Ce nombre proportionnel s'est successivement élevé jusqu'à 610 en 1844, et cela d'une manière à peu près continue. Une seule année a présenté une dimunition de 3, c'est 1839, et une autre année n'a présenté ni augmentation ni diminution sur l'année précédente, c'est 1841. Toutes les autres années présentent des augmentations, ce qui conduit à conclure que depuis l'époque où la classe de 1827 a dû fréquenter l'école primaire, c'est-à-dire depuis 1820, jusqu'à l'époque où la classe de 1844 a dû s'y trouver, c'est-à-dire vers 1837, la propagation de l'instruction primaire a fait des progrès à peu près continus. Mais ce qu'il y a de remarquable, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que la vitesse de ce progrès, au lieu d'être accélérée à mesure que l'action de l'Etat est devenue plus directe et plus générale sur l'instruction primaire, va en se ralentissant. Voici d'abord les chiffres proportionnels des conscrits sachant au moins lire, année par année, avec les différences :

Année.	Conscrits instruits.	Différences.
1827	421	
1828	456	35
1829	466	10
1830	499	33

Année.	Conscrits instruits.	Différences.
1831	512	13
1832	523	11
1833	529	6
1834	536	7
1835	548	12
1836	553	5
1837	568	15
1838	574	6
1839	571	—3
1840	584	13
1841	584	0
1842	588	4
1843	600	12
1844	610	10

On voit que malgré quelques oscillations les différences vont sensiblement en diminuant. En effet, de 1827 à 1832, on trouve une augmentation totale de 102, de 1832 à 1838 cette augmentation n'est plus que de 51, et de 1838 à 1844 elle descend à 46, et cependant ces deux dernières périodes comptent une année de plus que la première. Ce ralentissement du progrès devient encore plus régulier quand on groupe les chiffres par périodes. Voici ces chiffres, et afin de mettre chacun à même de contrôler nos inductions et de vérifier nos calculs, nous donnons les nombres totaux.

Périodes de 4 ans.	Conscrits instruits.	Conscrits ignorants.	Instruction inconnue.	Totaux.
1827-30	515,004	607,471	33,900	1,156,375
1831-34	591,872	555,311	38,375	1,185,558
1835-38	643,444	524,442	32,938	1,200,824
1839-42	688,330	499,950	32,002	1,220,282

En négligeant les conscrits dont l'instruction n'a pu être constatée, on trouve sur 1000 conscrits 459 *instruits* pendant la première période.

516 la seconde.
551 la troisième.
et 579 la quatrième.

D'où les augmentations successives 57, 35 et 28.

En les groupant par période de six ans, 1827-32, 1833-38, 1839-44, on arrive à la même conclusion. Les nombres proportionnels des *instruits* sont 474, 543 et 588, et, par suite, les augmentations 69 et 45. Il y a progrès aujourd'hui comme il y a vingt ans, mais *progrès ralenti* depuis que l'Etat est parvenu à s'emparer de la direction de l'instruction primaire. Ainsi, de quelque manière qu'on retourne ce document, la conclusion qui en ressort est toujours celle-ci : Les progrès de l'instruction primaire sont de plus en plus lents depuis 1830.

Nous avons constaté plus haut que les progrès sont plus lents pour les écoles des garçons que pour les écoles des filles. Qui donc, citoyen représentant, a pu, depuis 1830, embarrasser les progrès de l'instruction primaire? Quelle est donc cette cause retardataire qui paraît agir d'une manière plus énergique sur les écoles de garçons que sur les écoles de filles? Peut-il y en avoir d'autre que l'action de l'Etat enseignant, poursuivant avec la jalousie d'un concurrent tout enseignement libre, comme une industrie coupable, comme un *délit?* Car, ne l'oubliez pas, citoyen représentant, le préfet de la Manche n'est certainement pas le seul à poursuivre les écoles privées et les écoles normales religieuses gratuites qui tenteraient de donner un enseignement ayant quelque analogie avec l'enseignement normal, et à s'applaudir d'une diminution dans le nombre des élèves comme d'un triomphe. Beaucoup d'autres auront fait comme lui, mais ils n'auront pas eu la maladresse de consigner le résultat de leurs victoires dans les *procès-verbaux publiés* des délibérations des conseils généraux. Sous ce rapport, nous aurons plus tard à dire quelques mots des conseils généraux de la Vendée et du Cher, et à comparer le résultat de leur action avec ce que produit la conduite contraire des conseils généraux de la Meurthe, de la Haute-Saône et des Vosges. Les premiers invoquent l'action de l'Etat, l'exécution de la loi, et voient les progrès de l'instruction primaire se ralentir ou même rétrograder; les seconds, au contraire, laissent dormir la loi autant qu'ils peuvent, luttent de toute leur force contre ce qu'il y a de délétère dans cette action de l'Etat enseignant, et occupent les premiers rangs pour le nombre des communes pourvues d'instituteurs, pour le nombre des écoles et pour le nombre des enfants qui les fréquentent.

C'est dans ces comparaisons surtout que nous pourrons apprécier à sa juste valeur cette action incessante de l'Université sur les progrès ou sur le ralentissement de la véritable éducation populaire.

Croyez, en attendant, au sincère dévouement

D'UN CANDIDAT NON ÉLU.

14 juillet 1848, jour de la fête de saint Bonaventure, l'un des plus savants professeurs de théologie de Paris, ce qui ne l'empêchait pas d'être doux et humble de cœur à l'exemple du Divin Maître, de consoler les faibles et les affligés, de visiter les malades et les pauvres de Jésus-Christ.

LE BAILLI.

NOUVELLE LIVONIENNE [1].

(Traduite de l'anglais de miss Rigby.)

Mart, qu'un terrible pressentiment agitait, arriva rapidement à la maison de Juhann. Elle était éclairée par le soleil, tout ce qui l'entourait était parfaitement paisible. Il pénètra dans la seconde chambre, et là il vit le corps sans vie de Juhann pendu derrière la porte !

Le corps était encore chaud, mais la vie l'avait complètement quitté. Mart étendit le corps sur le misérable lit, et couvrit le visage qu'il n'osait pas regarder. Puis il se jeta à genoux à côté et poussa des gémissements.

Il resta longtemps agenouillé devant les restes de l'ami qu'il avait tant aimé ; puis il se releva le cœur brisé et contrit, et le regarda tristement.

Pauvre Juhann ! Les soupçons de Mart n'étaient que trop fondés. Le renouvellement de la sentence qui avait une fois déjà brisé son cœur avait complètement bouleversé sa raison, affaiblie par de longues souffrances, et pour échapper à l'injustice des hommes, le malheureux allait affronter la justice de Dieu.

Paix à son âme ! Mart prit la main glacée de Juhann entre les siennes, et promit solennellement que désormais l'enfant lui serait cher et précieux comme le dernier legs de son malheureux ami. Puis il quitta la maison mortuaire pour aller retrouver le petit orphelin.

Quand il arriva à Sellenkull, l'enfant était assis sur le seuil, Karria Pois se tenait à côté de lui en remuant sa grande queue, mais Anno était encore absente.

Nous allons maintenant suivre Anno dans ses occupations de la journée : elle s'était levée de bonne heure, décidée à exécuter un projet que les heures silencieuses de la nuit avaient fait mûrir dans son esprit.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 328.

Son plan était d'aller chez le pasteur et de le prier de l'accompagner chez l'*Hakenrichter*. Agitée et émue de la tâche qu'elle s'était imposée, elle atteignit la porte de l'humble maison de bois ; mais elle se sentit extrêmement troublée quand elle apprit que le pasteur venait de partir pour une de ses tournées de paroisse, et qu'il ne reviendrait que tard dans l'après-midi. Le cœur d'Anno défaillit, tout son plan était dérangé, elle se sentait plus qu'abandonnée ; il lui sembla, au premier moment, qu'elle était coupable. Ses joues se couvrirent de rougeur, et elle s'assit sur un banc, sachant à peine que penser, encore bien moins que résoudre. Au bout d'un moment, Anno remise de ce premier trouble comprit ce qu'elle avait à faire. L'absence du pasteur n'avait pas détruit un seul argument en faveur de son entreprise, il lui avait seulement enlevé tout ce qui la rendait facile. Il était trop tard pour demander à son mari une permission ou un conseil, et elle sentait qu'elle aimerait mieux ne jamais le revoir que de rentrer et de lui avouer que son cœur n'avait pas suffi à la tâche. Elle avait bien de temps en temps des accès de terreur en pensant à la réception que lui ferait probablement l'*Hakenrichter*, ou même à la possibilité de rencontrer le bailli sur la route, mais la grande anxiété qu'elle éprouvait pour Mart fit bientôt disparaître toutes les autres, elle regarda le soleil, vit qu'il était déjà haut dans les cieux, et ne s'arrêta que lorsquelle aperçut devant elle la grande maison.

Elle se trouva en face du terrible personnage qu'elle venait chercher plutôt qu'elle ne s'y attendait, car l'*Hakenrichter* lui-même se promenait sur la route avec un jeune homme qu'Anno n'avait jamais vu auparavant.

« Que voulez-vous, femme ? dit *l'Hakenrichter* avec sa grosse voix : Allez-vous-en donc ; que voulez-vous ? »

Anno répondit timidement qu'elle voulait parler à *l'Hakenrichter*.

« Je suis occupé, ne le voyez-vous pas ? Venez une autre fois. » Puis, se tournant vers l'étranger, il commença à lui expliquer de la voix la plus polie que l'emploi *d'Hakenrichter* était plein de fatigues et d'ennuis continuels, et que personne dans la province ne le remplissait aussi minutieusement que lui.

« Mais ne pouvez-vous parler à cette pauvre fille? » dit le jeune homme qui avait remarqué l'expression triste et inquiète d'Anno, dont la jolie figure et la tournure élégante excitaient son intérêt.

« Il ne faut pas encourager cette canaille. D'où venez-vous, femme ? »

Anno ayant dit le nom de la propriété, l'Hakenrichter partit d'un éclat de rire, et dit en allemand : « D'Essmegghi ! c'est de votre troupeau, monsieur le baron ! Bien ! bien ! entrez et attendez moi. »

Anno entra et s'assit en silence dans le *Volkstuba*. Au bout d'une demi-heure, elle fut appelée dans le cabinet de l'Hakenrichter, son cœur battait violemment, car le moment était venu et tout dépendait de ce qu'elle saurait dire. L'Hakenrichter était assis sur un divan et fumait un cigare, le jeune homme était debout devant la fenêtre. En le voyant, Anno se sentit encouragée.

« Eh bien ! ma jolie fille, que demandez-vous ? Est-ce que vous voulez que je vous trouve un mari ?

— Je suis mariée, » dit Anno avec calme, en montrant le bonnet de matrone qu'elle portait.

« Ah ! vous êtes mariée ! en vérité ? Vous avez tort ; un mari est gênant pour une jolie fille comme vous. Allons, racontez-moi tout ; venez plus près.

— Et qui est votre mari ?

« C'est un paysan à trois jours de corvée dans la *manse* d'Essmegghi.

— Comment s'appelle-t-il ?

— Mart Addafer, dit Anno.

— Mart Addafer ! dit l'Hakenrichter. Mart Addafer ! Quoi, n'est ce pas celui qui a battu le bailli ? N'est-ce pas le drôle qui doit être fouetté à cause de cela demain? »

Une vive rougeur couvrit le visage et le cou d'Anno.

« C'est un mauvais chien insolent ! dit l'Hakenrichter à son jeune compagnon. Il a battu le bailli qui l'a trouvé volant du bois. C'est le plus mauvais paysan de toute la propriété.

— Oh ! non, non ! dit Anno avec véhémence, cela n'est pas vrai ! Mon mari n'a jamais volé de bois. Il n'est pas paresseux. Oh ! laissez-moi, laissez-moi parler ! »

Et joignant les mains, elle s'avança avec une expression de supplication passionnée. Elle parla, les paroles sortaient vives et pressantes de ce cœur de femme. Elle dit que le bailli était l'ennemi de son mari, et qu'il avait cherché toutes les occasions de lui nuire. Elle raconta comment il l'avait empêché d'ouvrir le *Bauer-Klete ;* ici elle arrivait sur un terrain dangereux, elle s'arrêta à l'instant.

« Mais qui est-ce qui avait fait du bailli un ennemi si violent de votre mari ? » dit l'étranger. Il eût en effet été certainement plus logique qu'Anno eût commencé par cette partie de l'histoire. Elle avait besoin qu'une question vînt l'aider, comme cela arrive à tous ceux qui n'ont pas l'habitude de raconter.

Alors, changeant de manière et baissant les yeux, elle raconta la méprise assez extraordinaire qui avait causé la mauvaise volonté de Jan, quoiqu'elle ne pût pas dire pourquoi il la gardait si longtemps ; car Mart

ne lui avait jamais fait tort ; cependant elle savait bien et Mart aussi que c'était là la cause de sa dureté envers eux ; elle dit comment son mari ne lui permettait pas d'aller filer chez le bailli, comment il payait une femme pour la remplacer, et comment il avait travaillé pour soutenir sa famille et aider ses voisins dans ce rude et cruel hiver ; elle raconta que Mart était toujours actif et bon, et que sans lui bien des paysans seraient morts de faim. Elle s'étendait avec éloquence sur ce sujet, quand une autre question lui fit de nouveau baisser les yeux ; elle avoua que le bailli n'avait jamais cessé de la poursuivre, et lui avait dit de très-vilaines choses, qu'un jour il était venu chez elle ; enfin elle raconta la scène du bûcher, et comment le bailli l'entraînait chez lui, quand Mart entendit ses cris, et accourut.

« Qu'a fait votre mari, alors ? dit l'étranger qui l'avait regardée fixement pendant tout ce récit.

— Mart l'a battu, dit Anno en hésitant un peu. Mais, ajouta-t-elle vivement, Mart n'a jamais volé de bois. Il a seulement pris le morceau de bois que je tenais et l'a jeté au bailli. »

Il y eut un moment de silence, Anno était là, respirant à peine, et promenant rapidement ses regards de l'un à l'autre ; une rougeur brûlante couvrait ses joues.

« Quel misérable que cet homme ! dit l'étranger. Grâce à Dieu, me voilà de retour. »

L'Hakenrichter partit d'un bruyant éclat de rire. « Vous ne croyez pas à cette histoire, certainement, monsieur le baron ? »

Le baron se tourna vers Anno, et lui dit vivement : « Femme, tout ce que vous venez de nous dire est-il vrai ? Est-il bien vrai ?

« Vrai ? dit Anno avec solennité, vrai ?... oh ! oui. Des mensonges ne m'auraient pas donné la force de venir ici.

— Et que voulez-vous que l'Hakenrichter fasse pour vous ?

— Oh ! l'Erra sait bien ce que je veux. L'Erra peut me renvoyer bien heureuse. Mon mari n'est pas coupable, ce n'est pas un méchant homme. C'est le meilleur paysan de la paroisse. Si j'osais tout vous dire... Oh ! Erra ! vous m'avez entendue, vous ne punirez pas un homme innocent !... Cela le tuerait... Il ne supporterait jamais l'ignominie et cela me briserait le cœur ! » Pour la première fois des larmes coulèrent sur ses joues.

Le baron se leva, il semblait troublé et irrité.

« Bah ! c'est absurde, dit l'Hakenrichter, toujours fumant ; vos cœurs ne se brisent pas si facilement.

— Il faut faire grâce à cet homme, dit le baron impérieusement.

— Mais c'est impossible, dit l'Hakenrichter avec vivacité. La sentence

est enregistrée ; elle a déjà passé par les bureaux du gouvernement. Vous ne connaissez rien à l'office d'un Hakenrichter.

— Mais je sais distinguer la vérité du mensonge, répondit le jeune homme. Et vous ne prétendez pas que les lois punissent ici un homme, qu'il soit coupable ou non, uniquement parce que sa sentence est enregistrée.

— Tout cela n'est qu'un ramas d'impostures, dit l'Hakenrichter ; je ne puis me laisser attraper par une sotte fille. Et pourquoi un individu comme son mari battait-il un bailli ? Il mérite d'être fouetté pour cela. Qu'est-ce d'ailleurs pour lui que le fouet ? Ces gens-là ne le sentent pas. Je suis sûr qu'il l'a déjà reçu bien des fois.

— Jamais ! jamais ! » cria Anno, interrompant l'étranger, qui, plein d'indignation, était au moment de parler. « Oh ! Erra, Erra, j'ai encore autre chose à dire. Je vous dirai tout. Erra ! le bailli est un méchant, très-méchant homme. Il devrait être ici à implorer le pardon de mon mari, au lieu de me le laisser implorer. En vérité, il le devrait, car hier Mart lui a sauvé la vie. Il lui a sauvé la vie hier ; quand les paysans ont voulu le jeter dans la chaudière bouillante, Mart seul l'a sauvé.

— Quels hommes ? dit l'Hakenrichter les yeux étincelants.

— Oh ! Erra ; le *Bauer-Klete* était vide et les paysans étaient affamés, leurs enfants meurent de faim. Le bailli les a poussés au désespoir ; c'était dans la distillerie.

— Quoi ! ils ont essayé de le jeter dans la chaudière bouillante ? dit l'étranger avec horreur.

— Oh ! ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; mais Mart l'a sauvé, lui seul. Dieu sait que Jan lui avait fait plus de mal qu'à aucun autre, il l'a sauvé pourtant, et maintenant il va le laisser battre injustement. Elle couvrit son visage de ses mains, et sanglota douloureusement.

— Quelle terrible chose ! quelle situation infâme ! s'écria l'étranger. Mais c'est ma faute. »

Puis, quand Anno eut repris un peu de sangfroid, le jeune homme se fit faire un récit plus suivi et plus circonstancié ; il apprit comment pendant ce terrible hiver on avait constamment refusé à cette population affamée le grain que contenait le *Bauer-Klete*, et cela quand la misère et la détresse n'étaient plus supportables ; comment quelques-uns des paysans, parmi lesquels n'était pas Mart, ayant enfoncé la porte du grenier dans leur désespoir, l'avaient trouvé vide.

Anno était trop préoccupée pour remarquer l'expression du visage du jeune homme, qui continua à l'interroger, et il apprit comment le bailli était venu parmi ces malheureux paysans au moment où leurs passions

étaient le plus excitées; c'était en ce moment qu'ils avaient voulu le jeter dans la chaudière bouillante de la distillerie, et que Mart l'avait arraché de leurs mains.

Tout ce récit, que le désir d'abréger notre histoire nous a fait supprimer, était en effet l'exacte et scrupuleuse vérité.

« Mais quels étaient ces hommes ? dit l'Hakenrichter, dites-moi leurs noms. »

Anno ne répondit rien.

« Quels sont leurs noms ? » répéta-t-il.

Anno secoua la tête.

Il ne la pressa pas davantage, retenu peut-être par quelque sentiment plus généreux caché dans son cœur, ou par la colère croissante de son compagnon, ou par la pensée qu'il apprendrait tout du bailli en temps convenable.

« Qu'importe leurs noms? dit l'étranger avec vivacité, je suis étonné qu'ils ne l'aient pas massacré immédiatement, » ajouta-t-il en allemand. Puis il continua à parler avec autorité dans cette langue.

Le lecteur a deviné depuis longtemps que le jeune homme était le propriétaire d'Essmegghi, et avait par conséquent le droit de faire grâce à Mart du châtiment injustement ordonné. Revenu en Livonie sans annoncer son retour, il était descendu chez un propriétaire son voisin.

L'Hakenrichter prit un morceau de papier, écrivit quelques mots, et le tendit à Anno.

« Voilà, femme ! Donnez ceci au bailli de ma part, et dites à votre mari qu'il peut rester chez lui aujourd'hui. »

Anno regarda le papier, qui était de l'hébreu pour elle, et promena ses yeux de l'Hakenrichter au Baron avec une expression de doute inquiet.

« C'est le pardon de votre mari, » dit l'Hakenrichter, « et dites-lui que si... » — Il allait ajouter quelque avis peu paternel sur la conduite à venir de Mart, quand ses mains furent saisies et baisées l'une après l'autre, ainsi que sa manche et le pan de son habit. Anno courut faire la même cérémonie à l'étranger, en les comblant de bénédictions ; puis elle resta debout devant eux.

« Vous voulez encore quelque chose? dit le jeune homme. Voyons, qu'est-ce que c'est ? »

Oui, Anno voulait encore quelque chose, et elle ne pouvait pas être heureuse sans l'obtenir. Elle n'avait pas oublié le pauvre Brautwerber, l'ami de son mari ; elle dit alors simplement et brièvement comment cette inoffensive créature n'avait rien fait pour mériter le châtiment auquel on l'avait condamné comme complice de Mart, et comment son

mari ne serait pas heureux tant qu'il n'aurait obtenu que son pardon personnel.

« Et pourquoi le punirait-on ? — Pour avoir volé du bois aussi ? dit le Baron. Effacez cela, monsieur l'Hakenrichter, quoi qu'en puissent dire les bureaux du gouvernement. » L'Hakenrichter ne répondit rien, il se remit à écrire, et Anno comprit qu'elle était exaucée.

Le Baron vint alors vers Anno avec un visage plein de bonté, et lui dit d'une voix douce qu'il était bien aise d'avoir sur ses terres un aussi bon menage, car il était leur Erra, il venait pour vivre parmi eux ; il lui promit d'avoir soin d'elle et de son mari, et de ne pas permettre qu'on les chassât de leur maison. Anno, au comble de la joie, épuisa toutes les expressions nationales de reconnaissance dont son cœur était plein, puis elle partit.

Qui ne connaît le bonheur de parcourir de nouveau, le cœur léger et confiant, une route qu'un instant auparavant on avait suivie, l'esprit inquiet et le cœur serré ? Le sentiment du soulagement de la douleur ajoute à celui de la joie actuelle. Anno regardait avec une sorte de triomphe chaque objet sur la route. Elle ne sentait même pas la fatigue, tant son cœur tout entier s'épanouissait dans le bonheur qu'elle apportait. Mais au moment où elle passa le seuil de sa porte, tant d'émotions lui avaient ôté la parole.

Mart était assis dans la maison ; il tenait sur ses genoux le petit Juhann ; il semblait abattu. L'entrée précipitée et l'air agité d'Anno le firent tressaillir.

« Anno ! qu'y a-t-il ? d'où venez-vous ? »

Anno ne pouvait prononcer un mot ; l'amour, la joie, l'orgueil timide et son excessive fatigue l'accablaient à la fois ; la jeune femme tomba sans force devant Mart, et fut bientôt assise là où était le petit Juhann ; la tête sur l'épaule de son mari, elle lui raconta d'une voix entrecoupée tout ce qu'elle avait entrepris et tout ce qu'elle avait obtenu.

« Mart ! me pardonnez-vous ?

— Mon Anno ! mon Anno ! »

Les jeunes gens se dirent peu de mots, mais leurs cœurs étaient pleins de sentiments que plus d'un couple dans une situation brillante aurait pu envier.

« Et Juhann aussi, pauvre homme ! je ne l'ai pas oublié, » dit Anno en souriant.

La figure de Mart devint triste.

« N'ayez pas l'air si malheureux, Mart. Voyez, j'ai aussi son pardon ! » Et elle lui tendit l'autre papier.

« Anno, il a besoin d'un autre pardon maintenant, » dit Mart solen-

nellement, « et ce n'est pas aux hommes que nous le demanderons pour lui. »

En apprenant la fin cruelle de Juhann, Anno sentit qu'une joie sans mélange n'est pas notre lot ici-bas, et des pensées qui n'étaient jamais entrées dans son jeune cœur vinrent le remplir. Tout l'égoïsme de son bonheur s'était évanoui.

Elle prit l'enfant dans ses bras avec tendresse et alla s'asseoir dehors, tandis que Mart se mettait en route afin de montrer le gage du pardon que sa femme avait obtenu pour lui.

Le récit du bonheur le mieux mérité et le plus chèrement acheté n'a aux yeux des hommes qu'un médiocre intérêt ; nous bornerons donc ici l'histoire de Mart Addafer et de sa jeune épouse. Il suffira aux lecteurs de savoir que l'*Erra*, complétant son ouvrage, fit de Mart le bailli d'Essmegghi, et que si les rigueurs du climat et les lois russes imposèrent encore bien des misères et des épreuves à cette pauvre population, elles furent adoucies par la générosité du maître désormais éclairé sur la vérité et par l'humanité de son bailli.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 23 décembre 1848.

Il est de la nature des grands changements qui s'accomplissent en ce moment sous nos yeux d'employer les formes les plus douces et de se dissimuler sous une apparence d'immobilité. La France est comme un malade que des secousses violentes ont mis aux portes du tombeau; quand après cet ébranlement funeste on arrive aux jours de la convalescence, chacun s'efforce d'écarter toutes les émotions trop vives du lit au-dessus duquel l'espérance brille de nouveau; les crises salutaires n'en arrivent pas moins au jour marqué et l'homme du lendemain ne ressemble plus à celui de la veille.

Deux choses immenses, l'arrêt prononcé par le suffrage universel et l'installation du nouveau président, se sont rapidement succédées; la remise du pouvoir exécutif entre les mains de Louis-Napoléon a même eu lieu comme par surprise, et la moitié de Paris s'est couchée mercredi soir sans savoir que le palais de l'Elysée avait reçu l'hôte proclamé par la voix populaire. On a jugé diversement cette précipitation, cette absence de cérémonie, et, à mesure que nous nous éloignons de l'événement, nous trouvons plus de personnes disposées à blâmer cette exécution sommaire, et pour ainsi dire à huis-clos, de l'acte le plus important de notre nouvelle carrière politique. Sans parler de ceux qui auraient voulu que l'émeute renversât ce que l'émeute a fondé, les bonnes gens de la capitale qui ont accueilli et chauffé la candidature princière dans l'espérance de voir reprendre à Paris quelque chose de son ancienne physionomie, se plaignent de n'avoir pas vu une cérémonie solennelle inaugurer le nouveau régime. Sans cela, disent-ils, on croira toujours en être au même point et la confiance ne reprendra pas. Il leur faut donc une fête, et ils en auront une. Dimanche prochain, la garde nationale et les troupes auront la satisfaction de saluer le nouveau président qui passera la revue à cheval, revêtu de l'uniforme de la milice citoyenne.

Au premier moment, nous avions mieux pris la chose : l'émeute est mauvaise en soi, et nous n'aimerions pas à la voir employée même avec la meilleure intention. Nous avons cru au danger de l'émeute et nous avons trouvé bon qu'on l'ait prévenue par une installation improvisée. Etait-ce un jeu de la part des hommes de la veille, et la tranquillité qui a suivi la proclamation du président est-elle une preuve de l'absence de tout complot pour empêcher Louis-Napoléon de passer sous les four-

ches caudines de l'Assemblée ? A ce soupçon on peut répondre que l'un de ceux qui ont témoigné les plus vives appréhensions est M. le général Changarnier, peu dévoué, ce nous semble, à la cause qui vient d'être vaincue. Quant à la question de savoir si Louis-Napoléon, victime ou non de sa bonne foi, a bien fait de prêter le serment à une constitution qui ne s'est pas montrée fort libérale en fait d'attributions présidentielles, nous devons déclarer que nous approuvons pleinement la docilité de l'élu du peuple : les scrupules constitutionnels nous plaisent et nous rassurent dans un homme qui a reçu près de six millions de suffrages, sans condition.

Bien ou mal calculée, la séance de mercredi n'en a pas moins été marquée d'un cachet de convenance et de noblesse. Le général Cavaignac a pris congé du pouvoir dans des termes et avec un accent qui ont électrisé l'Assemblée et les tribunes. Peu s'en est fallu qu'on ne crût assister à un de ces généreux sacrifices qui élèvent un homme infiniment au-dessus des grandeurs de ce monde. Nous en serions là sans doute si *le Moniteur* ne nous eût désabusé d'avance. Mais à la vue de cette avalanche de promotions, il est impossible de rester dans les domaines de l'idéal. Les murs de la capitale étaient tapissés d'ignobles caricatures contre Louis-Napoléon ; on en expédiait des ballots en province sous couvert officiel, et de concert avec d'emphatiques biographies du général Cavaignac. Pauvre général ! s'il avait pu savoir comme on abusait de son nom ! Pour faire pencher en sa faveur les chances de la lutte, on suspendait pendant six heures le départ des malles-postes, au risque de porter la perturbation dans les transactions commerciales et de semer l'inquiétude dans les départements. Pauvre général ! c'était encore un zèle excessif d'amis imprudents qu'il aurait retenus s'il avait su ce qu'ils faisaient pour lui ! — Nous sommes de bonne composition, nous admettons ces apologies et d'autres encore ; mais que dire de la promotion du capitaine Verninhac, d'un ministre de la marine qui se laisse créer lui-même contre-amiral sous le contre-seing d'un ministre des affaires étrangères ?

Qu'aurait-on fait de mieux dans une *monarchie ?*

Et encore nous ne connaissons pas de monarchie, si vilipendée qu'elle ait été par les écrivains du *National*, qui se fût permis une telle énormité. Quoi qu'on en puisse dire, les monarchies sont des institutions qui se respectent, parce qu'à raison de leur éclat même la responsabilité des fautes qu'elles ont commises les suit dans l'exil ou dans la tombe ; tandis que les autocrates d'un jour qu'enfantent les républiques, se sentant destinés à passer au premier choc sous le niveau de l'oubli, n'ont pas plus de soins d'eux-mêmes que le roi proclamé par les esclaves au milieu de l'ivresse des saturnales. C'est ce qui explique le mépris de l'opinion publique avec laquelle on a répandu sur la marine, sur l'armée, et les solliciteurs de bourses dans les lycées, une pluie de faveurs capable d'engorger tous les canaux pour des années

entières ; et cela de la part d'un gouvernement avec lequel allait cesser le provisoire, d'un gouvernement qui d'ailleurs n'existait plus virtuellement depuis que le résultat de l'élection était connu de tout le monde!

Le fait est que personne ne songeait plus à tous ces griefs, au moment où le général Cavaignac s'exécuta de si bonne grâce. Ce que c'est que l'émotion d'une voix mâle et la noble pâleur d'un visage énergique, à l'heure où l'envie est satisfaite et où les sentiments sympathiques ne trouvent pas de contrepoids qui en retienne l'élan ; ce que c'est surtout qu'un front, justement ceint à un jour donné de la couronne civique décernée à l'occasion du salut des citoyens, *ob cives servatos*, de cette couronne la plus voisine de celle que Dieu garde dans le ciel aux héros de la foi!

Après une telle émotion, l'auréole de cinq millions cinq cent mille suffrages n'aurait pas suffi à Louis-Napoléon, si les paroles qu'il a prononcées n'eussent été de nature à satisfaire l'opinion publique dans l'idée qu'elle s'est déjà faite de la modération et de la loyauté de notre nouveau président. Nous ne trouvons dans cette allocution qu'un mot de trop, celui de *réactionnaire :* la chose serait vraie en elle-même, qu'on a trop abusé du mot pour qu'un homme qui veut le bien d'une manière sérieuse et sensée ait le droit de s'en servir. Ces mots-là sont comme les fruits sur lesquels la punaise des bois a passé : les plus savoureux ne sont plus mangeables. Cette reserve faite, nous acceptons avec reconnaissance les paroles du nouveau président, et ce qu'il y a d'individuel dans l'accent honnête qui anime tout le morceau nous est un gage précieux pour l'avenir. Après l'avoir prononcé, le président de la République avait bien le droit de monter à la place du général Cavaignac, et de lui offrir une loyale poignée de main, acceptée d'ailleurs d'une manière assez gauche, ce qu'on s'accorde à mettre sur le compte de la surprise.

Pour adopter la ligne qu'il paraît déterminé à suivre, pour choisir les ministres auxquels il a donné place dans le conseil, pour prononcer les paroles par lesquelles il a inauguré sa politique, Louis-Napoléon a dû froisser les sentiments d'une partie de son ancien entourage et créer plus d'un mécontentement parmi ses nouveaux amis. Nous ne savons pas si les déclamations furibondes de *la Presse* ont donné beaucoup de partisans à la candidature napoléonienne : comment supposer qu'on ne se soit pas aperçu que *la Presse* avait une injure personnelle à venger, et que Louis-Napoléon lui était venu à propos sous la main pour servir une passion ambitieuse? Déjà *la Presse* abandonne le camp du vainqueur, et dès le lendemain de la proclamation, à l'aide d'un incroyable *farrago* de billevesées politiques et de chimères dangereuses, elle met un gouvernement le marché à la main, et menace de se précipiter de nouveau dans toutes les fureurs d'une opposition à outrance. *La Presse* a un talent particulier : elle fait faire des conservateurs un instrument de désordre ; telle nous l'avons vue avant février, avant juin ; telle on l'a retrouvée aux approches du 10 décembre. Verrons-nous encore une fois le succès s'at-

tacher à cette lave, si elle déborde de nouveau ? C'est ainsi que sous une forme ou sous une autre, se reproduit sous nos yeux le danger permanent et capital des sociétés modernes. La liberté de la presse, telle que la pratiquent des corsaires sans scrupule, a le privilége d'entretenir des traînées de poudre dans toutes les rues, et de loger des mines sous toutes les maisons. Si l'on rencontre un de ces industriels la gargousse à la main, et qu'on veuille l'arrêter, il vous montre sa lettre de marque et reprend son œuvre avec un imperturbable sang-froid.

En ce moment, les corsaires ont l'air de compter sur la mansuétude indéfinie du nouveau régime : parce qu'une notable fraction de la population insurgée a jeté les armes aux pieds du nouveau président, il leur semble qu'ils doivent avoir leur bonne part de l'amnistie, et la pacification des faubourgs leur paraît un gage d'impunité et un encouragement à continuer leur œuvre de désorganisation. Le nouveau gouvernement, nous l'espérons bien, ne prendra pas le change et ne méconnaîtra pas son propre devoir : il ne s'agit pas seulement de la sécurité du présent, qui paraît entière, mais des chances de l'avenir. Ne nous lassons pas de le répéter, on pourra beaucoup dans le sens d'une large indulgence, pourvu qu'on remonte à la source des crimes qui ont épouvanté la société, et qu'en épargnant l'instrument aveugle on n'hésite pas à frapper la pensée inspiratrice qui le dirige.

Pour que *la Presse* puisse faire de l'opposition sans risquer de nous faire sauter une troisième fois comme la croûte d'un volcan, il ne faut pas que *le Peuple*, *la République* et *la Révolution démocratique et sociale* s'imaginent qu'il n'y a rien de changé en France, qu'un président de plus.

Le président se trouve lié par la Constitution envers l'Assemblée, qui peut légalement prolonger sa propre existence pendant une durée indéfinie. L'opinion publique exige la convocation d'une nouvelle Chambre. Comment se dénouera cet inévitable conflit? D'une manière pacifique, il n'est pas permis d'en douter, pourvu que le pouvoir exécutif y mette les formes et la patience nécessaires. Dominés malgré eux par l'unanimité significative du scrutin de la présidence, les hommes de la veille les plus attachés au provisoire démocratique et aux 25 francs prennent insensiblement leurs mesures pour se retirer avec décence, et ne demandent qu'une capitulation polie pour se résigner à leur sort.

La politique extérieure du nouveau gouvernement de la France ne présentera pas de difficultés très-sérieuses. Il va sans dire que cette politique ne peut être que celle de la paix. Le nom de Napoléon n'y fait rien. Ce n'est pas pour provoquer l'Europe et ranimer les idées de conquêtes et de propagande armée qu'une nation affamée d'ordre et de repos a porté presque toutes ses voix sur le neveu d'un homme qui a laissé mieux que tout le bruit d'Austerlitz et de Marengo, le Code civil et le Concordat. La nouvelle administration n'a point d'ailleurs, même en apparence, a retrograder par comparaison avec celle qui l'a précé-

dée. La tradition de M. de Lamartine et du général Cavaignac est parfaitement inoffensive.

Si la France avait continué d'être le foyer des conspirations socialistes, nous étions destinés à voir progressivement s'approcher les grandes masses armées que les héritiers de la Sainte-Alliance sont parvenus à préserver de toute influence désorganisatrice, et un combat pareil à celui de notre première Révolution, quoique moins glorieux, nous lançait presque infailliblement au sein des éventualités les plus effrayantes. Mais la France, en se mettant à l'unisson des tendances qui portent l'Europe à se rasseoir, conquiert des droits à la reconnaissance des gouvernements et des peuples.

L'Allemagne, déjà toute désabusée de ses illusions, semble se rejeter dans l'excès du découragement. Nous ne sommes plus au moment où le germanisme, conduit par une bande de professeurs en débauche de science, étendait ses bras sur le Danemark, le royaume des Pays-Bas, la Pologne, l'Italie, la Suisse, et semblait prêt à déborder sur la Belgique et la France. Toute cette inondation de prétentions ultra-nationales a été déjà refoulée ou achève de tarir. Il y a chance pour que l'Alsace continue de former deux départements de la France.

L'Assemblée de Francfort, symbole de ce qu'il y avait de chimérique et aussi de généreux dans le mouvement, est décidément entrée en pleine décadence : les démagogues de Vienne lui ont porté un coup dont elle ne se relevera pas. Du sein des traditions de la chancellerie aulique, un moment si conspuées, sont sortis des hommes divers, mais puissants par l'intelligence et l'action, qui ont rendu ou plutôt donné une signification réelle à la pensée politique de l'empire d'Autriche. Radetzki, Windisch-Graetz, Jellachich effacent tous les hommes qu'a fait surgir le mouvement de l'Allemagne. La séparation des provinces autrichiennes d'avec l'unité allemande est un fait accompli et irrévocable.

La Prusse, fière du succès inouï de sa constitution octroyée, a voulu tirer parti de l'échec infligé par l'Autriche à l'unité de l'Allemagne. M. de Gagern, président de l'Assemblée de Francfort, qui, lors de son voyage à Berlin, avait eu sa part dans les énergiques et habiles mesures du roi de Prusse, s'est imaginé un instant que son influence personnelle, d'ailleurs si noblement conquise, jointe au sentiment de la nécessité, l'emporterait sur les répugnances du midi de l'Allemagne, et que l'Assemblée, cédant à la prépondérance désormais inévitable de la monarchie des Hohenzollern, consentirait à placer la couronne impériale sur la tête de Frédéric-Guillaume IV. Afin d'arriver sans obstacle à ce but, le parti prussien avait déjà donné un gage sérieux à la liberté religieuse, en rejetant de la constitution les restrictions précédemment imposées à la liberté des associations monastiques. Mais ces concessions n'ont pas suffi, et le ministère de M. de Gagern a été inauguré par une défaite. Comme tout le faisait d'ailleurs prévoir. L'Allemagne se scinde en deux camps, l'un septentrional et protestant, l'autre méridional et catholi-

que : c'est la tradition funeste de la guerre de Trente-Ans. Pour prévenir les catastrophes que cette division ne pourrait manquer de produire, il faut de toute nécessité que chacun en revienne à peu près au point de départ, et que l'Allemagne se contente de renforcer le lien fédératif qui est comme une conséquence rigoureuse de son génie et de son histoire.

Tandis que tout rentre à peu près dans l'ordre accoutumé, les démagogues italiens, ces tard-venus du socialisme et de l'émeute, nous donnent le spectacle de leurs dégoûtantes et lâches saturnales. Sur ce terrain, le dernier de l'Europe où doivent s'agiter ces funestes passions, la folie le dispute au crime. Au Nord, l'armée autrichienne, maîtresse incontestée du terrain qu'elle a reconquis, reste l'arme au bras dans le sentiment de sa force et avec la conviction qu'en faisant un pas elle ferait fondre comme la neige au soleil les partisans de l'indépendance italienne. Au Midi, le roi de Naples s'appuie sur une armée fidèle et se met en mesure, pourvu que le signal lui en soit donné, de remettre Pie IX en possession de sa souveraineté temporelle. La médiation anglo-française n'est plus un obstacle suffisant à ce dernier règlement du compte des patriotes italiens. Si nous intervenons désormais, ce sera certainement pour porter secours aux princes chassés ou menacés par la démagogie. Déjà l'Angleterre a pris les devants, en déclarant qu'elle occuperait Livourne, si les Brutus de Florence faisaient un pas de plus contre l'autorité du grand-duc. Gênes subirait sans doute le même sort si l'autorité du roi de Sardaigne y était officiellement méconnue. Quant à nous, dont le gouvernement n'avait pas su pousser jusqu'au bout une résolution généreuse et salutaire en faveur de Pie IX, nous savons aussi, à n'en pas douter, qu'il aurait suffi de nos 3500 hommes pour mettre un terme aux indignes comédies politiques dont Rome est aujourd'hui le théâtre.

Et au milieu de tout cela, quand tout démontre l'existence éphémère des gouvernements imposés par l'émeute, la représentation de la guerre et de la liberté continue et s'anime de plus belle. Les monarchistes occupent encore la scène : Mamiani à Rome, Montanelli à Florence, Gioberti à Turin (Gioberti enfin ministre !) balbutient quelques dernières protestations en faveur des mots inscrits d'abord avec une menteuse emphase sur le drapeau de l'indépendance italienne : ils s'efforcent de maintenir ainsi en l'air quelques lambeaux du programme d'Azeglio. Mais les hommes de la constituante républicaine leur taillent vigoureusement des croupières, et l'arrivée à Rome des Mazzini, des Garibaldi, des Gavazzi, va faire éclater la dernière bombe : on se sera donné du moins le plaisir de proclamer la République italienne et la déchéance du pape. Ces messieurs ont appris dans leurs voyages à goûter le proverbe français : Les folies les plus courtes sont les meilleures.

Ces événements, qui ont leur côté bien grave, parce qu'ils prouvent la décadence irremédiable d'une nation dont l'indépendance établie sur

des bases raisonnables serait nécessaire à l'équilibre de l'Europe, ces événements devront être pour nous l'objet d'uneétude attentives. Nous y reviendrons bientôt et en même temps nous jetterons un coup-d'œil sur l'Orient où la mort d'Ibrahim-Pacha achève de ruiner le dernier espoir de notre influence.

Deux recueils religieux, l'*Univers* et les *Annales de philosophie chrétienne* se sont récemment occupés d'un article de M. de Baudicour, relatif à la question du Liban, et inséré dans *le Correspondant* du 22 octobre dernier [1]. Ces recueils n'ont envisagé la question soulevée par cet article que sous un rapport personnel, malgré le soin que nous avions pris pour écarter cet ordre de considérations et pour appeler exclusivement l'attention du public catholique sur le problème à la fois historique, religieux et politique que tant de dissertations et de débats n'ont pas encore éclairci. Un de nos amis, M. d'Ault-Dumesnil, à l'impartialité et à la modération duquel tout le monde se plaît à rendre hommage, veut bien se charger d'étudier pour nous la question du Liban. Son article sera, nous l'espérons du moins, une réponse suffisante à ceux de nos confrères de la presse catholique qui se refusent à comprendre à quel point nous avons dû nous faire violence à nous-mêmes, pour ne pas protester plus tôt, avec toute l'énergie de notre conviction, contre les écrits qui défendent, au point de vue de l'intérêt catholique, la doctrine anti-chrétienne de la légitimité ottomane.

[1] T. XXIII, p. 85.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Démocrate chrétien ou Manuel évangélique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, par M. G. DE GÉRANDO [1].

Voici un petit livre inspiré par des circonstances dont l'impression commence heureusement à s'effacer, mais qui sera bon et utile dans tous les temps, parce qu'il ne renferme que des pensées justes et des conseils dictés par la religion et l'humanité. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître, par quelques extraits, cet écrit de peu de pages, dans lequel M. G. de Gérando continue une honorable et touchante tradition de famille.

L'Ancien Testament n'avait eu que des pressentiments de *liberté, d'égalité, de fraternité,* pressentiments sublimes quelquefois, mais confus, imparfaits, et renfermés dans le cercle étroit de la nationalité juive.

Dieu, fidèle à ses promesses, daigna s'incarner dans l'humanité déchue pour la régénérer tout entière.

La loi nouvelle fut promulguée : loi d'amour et d'universelle fraternité, elle restitua ses titres au genre humain, elle assura le salut de l'homme dans le temps et dans l'éternité.

Le Christianisme fut une révolution divine de l'humanité.

En proclamant un seul mot inconnu jusqu'à lui, la *charité,* dans laquelle s'identifient l'amour de Dieu et l'amour des hommes, il en fit découler tous les devoirs et tous les droits. La charité chrétienne embrasse, résume et garantit tous les principes de liberté, d'égalité, de fraternité.

Au flambeau de l'Evangile, l'esclave et le maître, le pauvre et le riche se reconnurent pour frères : égaux devant la loi divine, ils durent le devenir devant la loi humaine qui en est le reflet.

A l'aspect de cette intime union, de cette fraternelle tendresse qui formaient entre tous les premiers chrétiens un indissoluble lien fortifié par l'unité de la foi et de l'espérance, les païens s'écrièrent avec une sorte de stupeur : « Voyez comme ils s'aiment ! » Et ces sentiments de vraie fraternité s'alliaient au courage civique, à l'amour de la li-

[1] Paris, Hachette et Lecoffre. — Prix : 10 centimes.

berté ; car Tertulien, qui rapporte ce fait, déclarait au nom des mêmes chrétiens : « Nous savons aussi mourir pour la liberté[1]. »

Frères travailleurs dont les mains laborieuses concourent, avec les labeurs de l'intelligence, à l'œuvre commune de la prospérité sociale, comprenez et reportez à Jésus-Christ toute votre dignité ! Car l'Evangile nous apprend que *le fils de Marie fut d'abord ouvrier*[2], enseignant ainsi et consacrant par son exemple la loi du travail.

Convaincu que les principes démocratiques, que les institutions républicaines sincèrement et généreusement organisées ont leur fondement dans les vérités évangéliques et ne peuvent avoir que par elles une existence durable, nous nous sommes proposé de montrer dans les textes mêmes du Nouveau-Testament la source et le commentaire le plus parfait des trois grands dogmes de la foi politique qui doit désormais présider aux destinées de la France et de l'humanité.

La liberté, qui repose sur l'accomplissement des devoirs de chacun envers tous, a pour premier fondement les devoirs de la famille, image de la grande famille sociale. Relâcher les liens de la première, ce serait dissoudre la seconde. « *Gouvernez bien votre propre famille,* a dit aussi saint Paul, *et élevez vos enfants dans la soumission et dans la pureté de toutes les habitudes. — Que les enfants et petits-enfants apprennent d'abord à remplir les devoirs de la famille, et à rendre à leurs père et mère ce qu'ils ont reçu d'eux ; car c'est une chose agréable à Dieu*[3]. »

. . . .

La liberté chrétienne reconnaît et consacre les droits de l'ouvrier laborieux, dans la limite de ses devoirs ; elle n'en reconnaît aucun à l'ouvrier volontairement oisif. « *Le travailleur mérite sa nourriture, le prix de son travail*[4]. » — *Le salaire qu'il reçoit n'est pas une grâce, mais une dette. — Celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger*[5]. »

Les théories sociales et les faits historiques proclament que la liberté ne peut se maintenir dans un peuple que s'il est éclairé, moral et religieux. Cette triple condition découle du rapprochement de plusieurs textes de la loi évangélique.

« *Si vous restez fidèle à ma parole,* disait Jésus-Christ aux juifs qui croyaient en lui, *vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres*[6]. » Pensée sublime dans sa simplicité, qui résout les deux plus

[1] *Tertull. ad Nat.*, I, 4.
[2] Saint Marc, c. 6, v. 3.
[3] I. Ep. à Tim., c. III, v. 4. — C. c. V, v. 4.
[4] Saint Matth., c. X, v. 10. — Saint Luc, c. X, v. 7.
[5] Ep. de saint Paul aux Rom., c. IV, v. 4. — II Ep. aux Thessal., c. III, v. 10.
[6] Saint Jean, c. VIII, v. 31, 32.

grands problèmes peut-être de l'humanité, l'accord de la foi avec la raison, de l'ordre avec la liberté. A-t-on jamais défini avec plus de profondeur l'intime alliance qui doit exister entre les convictions religieuses et la philosophie, entre la possession de la vérité et celle de la liberté? Sous ce dernier point de vue, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, c'est dire aux hommes : « Vous ne pouvez trouver que dans le christianisme la vérité et la liberté. L'une conduit à l'autre : l'étude de la vérité est l'initiation à la liberté. Vous ne serez vraiment libres qu'autant que vous serez d'abord éclairés sur vos devoirs et sur vos droits. »

Et cette nécessité d'une saine et universelle instruction, qui l'a mieux proclamée, aussi, que celui qui a dit à ses disciples : « *Allez et instruisez tous les peuples* [1], » et qui avait dit auparavant : « *Moi, qui suis la lumière, je suis venu dans le monde pour que tous ceux qui croient en moi ne demeurent point dans les ténèbres* [2]. » — « *Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes emparés des clefs de la science, et qui, n'y étant pas entrés vous-mêmes, en avez fermé l'accès à ceux qui voulaient y entrer* [3] ! »

Mais s'il est indispensable que les lumières de l'instruction se répandent sur tous les citoyens, il faut que ce ne soient pas de fausses lumières, de celles qui égarent au lieu de guider les pas du voyageur. « *Prenez garde*, a dit le Christ, *que la lumière qui est en vous ne soit elle-même de vraies ténèbres* [4]. »

Qu'est-ce à dire, sinon que la moralité religieuse doit être la compagne inséparable de la dissémination des lumières ; qu'il n'y a pas de liberté durable sans moralité, sans croyances religieuses, et que c'est la base sur laquelle reposent, avant tout, les destinées de la démocratie? Car les peuples perdent la force d'être libres quand ils cessent d'être religieux. Laissons parler ici les dépositaires et fidèles interprètes de la doctrine du divin libérateur.

« *Frères, vous êtes appelés à la liberté : ayez soin, seulement, qu'elle ne vous serve point d'occasion pour vivre selon la chair ; mais dévouez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle, — étant libres, non pour user de votre liberté comme d'un voile jeté sur vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu.* Gardez-vous de *ces enfants de malédiction..... qui vous promettent la liberté, quoiqu'eux-mêmes soient esclaves de la corruption. — Vous n'étiez autrefois que ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière en Notre-Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière : or le*

[1] Saint Matth., c. XXVIII, v. 19.
[2] Saint Jean, c. XII, v. 46.
[3] Saint Luc, c. XI, v. 52.
[4] Saint Luc, c. XI, v. 35.

bienfait de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité. — Réglez vos paroles et vos actions comme devant être jugés par la loi de la liberté ; — car vous serez délivrés de la servitude de la corruption et mis en possession de la glorieuse liberté des enfants de Dieu ! — Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté[1]. »

Liberté sainte, inspire-toi donc sans cesse à la source suprême des grandes pensées, des actions magnanimes ! Pénètre-toi de plus en plus de *l'esprit du Seigneur*, puisque tu ne peux vivre qu'avec lui et par lui !

Amis de la liberté universelle, n'oubliez jamais qu'elle date de l'Evangile et qu'elle doit y puiser tous ses légitimes développements ; que le devoir et le droit sont les deux termes inséparables de la grande formule démocratique, mais que le devoir, au point de vue des institutions sociales, précède et consacre le droit ; que ceux-là seuls sont dignes d'exercer des droits, qui acceptent et accomplissent, avant tout, la loi du devoir, et que s'affranchir de cette loi, c'est subir le plus rude et le plus honteux esclavage, celui de ses propres passions ou de celles des autres hommes.

. . . .

« *Attachez-vous à la justice, à la foi, à la charité* », disait saint Paul à un de ses disciples [2]. Ces trois mots résument tous les devoirs de la vie privée, sociale et religieuse, de l'homme dans sa patrie terrestre, de l'homme destiné à une céleste patrie.

L'union de la foi avec la justice et la charité constitue le vrai chrétien, la perfection relative à laquelle il lui est donné d'atteindre ici-bas, avant son avénement à la vie parfaite de l'immortalité.

L'union de la justice et de la charité constitue le bon citoyen, et la perfection relative des institutions démocratiques.

La justice qui protége tous les droits, la charité qui vient en aide à tous les besoins, sont aujourd'hui les deux colonnes fondamentales et inséparables de l'édifice social ; et c'est l'Évangile qui en posant la seconde à côté de la première, a véritablement résolu le grand problème de l'organisation des sociétés modernes.

[1] Ép. de saint Paul aux Gal., c. V, v. 13. — I Ép. de saint Pierre, c. II, v. 16. — II Ép. de saint Pierre, c. II, v. 14, 19. — Ép. de saint Paul aux Éphés., c. V, v. 8, 9. — Ép. de saint Jacques, c. II, v. 12. — Ép. de saint Paul aux Rom., c. VIII, v. 21. — II Ép. de saint Paul aux Cor., c. III, v. 17.

[2] II Ép. à Timoth., c. II, v. 22.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. René, r. de Seine, 32.

DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE.

DISCUSSION DU BUDGET RECTIFIÉ DE 1848.

(Première partie.)

Le règlement du budget de 1848 est, selon l'heureuse expression employée par MM. Billault et Achille Fould, une loi organique du plus haut intérêt. De ce point de départ, une fois accepté, une fois définitivement acquis à l'histoire de nos révolutions financières, sortira tôt ou tard le salut ou la ruine de l'avenir. Si la République doit périr, elle périra par les finances. A tous les autres maux il y a remède. On révoque un administrateur incapable ; on renverse un cabinet compromettant ; on éconduit un aventurier devenu proconsul ; on efface en une heure de grandeur la honte de vingt années. Aux finauces seules, quand le désordre politique les a gagnées, il n'y a qu'une issue possible, la banqueroute, ou, ce qui est pire encore, une Jacquerie socialiste patronée par des Cambon d'estaminet.

En touchant donc au problême actuel de nos finances, nous touchons forcément à la base de l'édifice républicain. Ici, l'esprit de parti s'arrête. L'imagination plus ou moins prévenue n'a que faire, — pour nous du moins, — au milieu des colonnes de chiffres de nos recettes et de nos dépenses. Il ne nous appartient pas, comme aux ministres improvisés de la république provisoire, de faire jouer à la fantaisie un rôle capital dans des exhibitions budgétaires. Notre critique sérieuse, attristée d'avance par le résultat de ses recherches, ne se propose qu'un but, la vérité mathématique ; et si, comme nous l'espérons, cette vérité

se dégage toute seule de nos calculs impartiaux, il nous sera permis, alors seulement, d'en tirer quelques conséquences palpables, dictées, sans haine et sans amour, par le grand intérêt du pays.

Quelques mots auparavant sur la route que nous allons parcourir.—On s'imagine de prime abord que c'est une route droite et unie, sans aspérités et sans détours, menant directement, par une série de déductions rigoureuses, à une conclusion certaine, inattaquable, précise, comme la balance d'un livre de caisse. Il n'en est rien. Le fait même le plus saillant, quoique le plus inexplicable de la science financière, c'est le peu de certitude de ses appréciations. Un orateur des anciennes chambres appelait le budget un roman de chiffres. Le mot était pittoresque, mais il ne disait pas tout. Dans un roman comme dans toute production intellectuelle, il y a des conditions primordiales qu'on ne peut violer impunément. Si l'imagination use de ses droits, l'essence des choses ne perd pas les siens. Dans le roman d'un budget, l'essence même du chiffre, son inexorable précision, n'existe pas et n'a jamais existé. L'élément budgétaire a bien sa signification positive, sa trop écrasante réalité dans les rôles annuels du percepteur ; mais une fois sorti de ce creuset et versé dans le trésor de l'Etat, il semble changer de nature. Il faut alors quelque chose de plus que le génie pratique pour le suivre dans ses insaisissables combinaisons. C'est là une science à part, où l'arithmétique n'a que faire et où la dextérité de l'opérateur est tout. Pour les initiés eux-mêmes, phalange fidèle mais peu nombreuse, il n'est qu'un principe incontesté et incontestable, c'est que chacun apprécie les résultats comme il l'entend. Et nous verrons bientôt combien, dans les questions en apparence les plus simples, cette absence complète de base certaine jette d'insolubles difficultés. Une maison de banque conduite de cette façon ne vivrait pas huit jours. Le budget résiste parce qu'il est le budget, c'est-à-dire le produit le plus net de la richesse nationale, et que la richesse nationale se renouvelle et s'accroît incessamment par des procédés tout contraires. Reste à savoir s'il pourra résister longtemps encore, et si, en finances comme en politique, la sagesse du pays suffira jusqu'au bout pour annuler les funestes effets de la folie de ses gouvernants.

Quoi qu'il en soit et ces réserves faites, nous allons essayer de faire sortir de ce chaos quelque chose d'assez clair pour satisfaire une intelligence sérieuse. Nous serons obligés quelquefois de mettre en présence l'une de l'autre des appréciations bien diverses. Le lecteur choisira. Il se demandera peut-être avec surprise comment des faits accomplis, des exercices clos, des alignements de sommes perçues, qui doivent se traduire par un chiffre immuable, donnent lieu à des suppu-

tations qui diffèrent entre elles de plusieurs centaines de millions. Ce sont là les mystères du métier. Nous avouons notre incompétence à les traduire. Une seule chose nous saisit fortement au milieu de cet inqualifiable désordre, c'est l'urgence d'une réforme radicale dans l'économie du budget. Tant que cette réforme n'aura pas été accomplie, tant qu'on n'aura pas restitué au chiffre sa signification magistrale, la République ne pourra échapper aux déplorables habitudes d'une administration d'expédients. Il se trouvera toujours sur les bancs de ses ministres un prestidigitateur assez habile pour faire illusion à une majorité prévenue. Mais quant à la vérité de la situation, elle ne se dévoilera que lorsqu'il ne sera plus temps d'y porter remède. Les discussions les plus approfondies n'obtiendront d'autre résultat que celui d'avoir prouvé toute la mobilité du terrain qu'elles auront parcouru. Et si au milieu de ces ténèbres épaisses, le pays s'inquiète et s'alarme, si la retraite d'un ministre des finances ne se justifie à ses yeux que par le vertige du danger, la panique sera d'autant plus irrésistible que la mesure du mal aura été moins connue. En finance comme en socialisme, le plus grand péril est l'ignorance. La République, plus que toute autre forme gouvernementale, a besoin de jouer cartes sur table, et de ne rien laisser à l'exagération du soupçon. Les dix mois de terreur et de déchirement que nous venons de traverser en disent assez à cet égard pour que nous jugions inutile d'insister. L'étude dans laquelle nous allons entrer fera le reste.

La discussion du budget rectifié de 1848 n'a pas occupé moins de vingt-cinq séances. Commencée le lundi 30 octobre, elle s'est prolongée pendant tous le mois de novembre suivant et n'a été définitivement close que le 12 décembre. Et tout d'abord elle avait revêtu un caractère singulier. — Il est d'usage, pour ne pas dire de règle, que dans toute opération de ce genre, le ministre des finances, tuteur responsable de la fortune publique, s'attribue et conserve la haute direction des débats. Sa position prépondérante sur le mouvement des affaires, l'autorité officielle de ses chiffres et de son point de vue, la nature même presque souveraine de son mandat spécial, lui font un droit et un devoir de ramener incessamment les attaques plus ou moins fondées de la tribnne dans la ligne positive que le gouvernement représente ou est censé représenter. C'est là le sens constitutionnel d'un règlement de loi de finances, sans préjudice, bien entendu, du jugement suprême de l'Assemblée qui le sanctionne, sur les chiffres et les systémes soumis à son appréciation.

Or, cette fois rien de semblable ne s'est produit. — Il y avait bien deux ministres des finances, l'un du jour et l'autre de la veille. Mais celui du jour ne parlait pas encore, et celui de la veille avait trop parlé.

— On disait et il paraissait démontré que la retraite de M. Goudchaux tenait à une déception imprévue qui frappait d'un démenti formel son magnifique diorama du 10 octobre. Et comme si M. Goudchaux eût voulu lui-même donner plus de consistance à cette opinion, il n'a pris la parole dans tout le débat que pour renouveler une exposition fantastique dont la veille seulement M. Achille Fould avait fait justice. — Quant à M. Trouvé-Chauvel, son successeur, il n'en était encore qu'aux préliminaires de son rôle. A force de voir, comme il le disait lui-même, le côté politique de la question financière, il en avait complètement oublié le côté administratif et spécial. Son rapport n'était qu'un pâle reflet de celui de M. Bineau, — rapport noblement inauguré, il est vrai, par une réparation d'honnête homme envers les déposants des caisses d'épargne et les possesseurs des bons du trésor, — mais qui n'avait pu échapper à la maladie incurable de tous les programmes de ce genre depuis le 24 février, l'exagération systématique des plus inconcevables illusions.

Il en est résulté ce fait grave, inouï encore dans nos fastes représentatifs, que la discussion s'est trouvée constamment en dehors des données ministérielles. On eût dit qu'il n'y avait qu'une commission de finances représentée par M. Bineau. Les chiffres seuls de cette commission ont servi de cadre général au débat, et c'est à ces chiffres que nous serons obligé d'avoir recours nous-même pour nous placer sur le terrain moins suspect des appréciations officielles.

Trois aperçus principaux résument à cet égard toute notre pensée : — Notre situation financière au 1er janvier 1848 et par contre au 24 février ; — les modifications apportées à cet état de choses par l'année courante ; — et enfin ce que nous présage l'avenir à un point de vue purement financier. — Nous l'avons dit en commençant, nous ne cherchons ici que la vérité mathématique et nous sommes d'autant plus libre dans notre exposition que la mobilité des pouvoirs qui se succèdent depuis dix mois nous dispense des formes acerbes de la polémique opposante. —Pour plus de certitude et de clarté, nous dédaignerons les bulletins de caisse et les opérations de trésorerie. Leur signification prétentieuse n'a aucun rapport direct avec la situation réelle de l'administration. C'est d'ailleurs un moyen de défense qu'il faut laisser aux ministres dans l'embarras et dont ils ont jusqu'ici largement usé, aussi bien sous la République que sous la monarchie.

Ceci posé, quel était l'inventaire exact de la succession monarchique au 31 décembre 1847 ? En pareille matière, l'autorité des témoignages vaut preuve acquise. C'est par cette autorité que nous répondrons.

D'après un rapport de M. Gouin, président du comité des finances, en

date du 24 août dernier, les découverts successifs du gouvernement de Juillet se trouvent ainsi reconnus :

L'exercice 1840 a été réglé avec un découvert		de	138,004,529 fr.
Celui de 1841	*id.*	de	18,694,405
Celui de 1842	*id.*	de	108,612,172
Celui de 1843	*id.*	de	39,826,738
Celui de 1844	*id.*	de	181,531
Celui de 1846, malgré un excédent de recettes en 1845, de 4,335,329 fr.	*id.*	de	41,273,264
Enfin celui de 1847 (approximativement)		de	116,616,214
Ensemble			463,208,853

En déduction de cette somme, on a imputé les réserves de l'amortissesement depuis 1842 jusqu'au 31 décembre 1847, s'élevant à 442,247,073

Ce qui laisse à la charge de ladette flottante, pour les budgets ordinaires de 1840 à 1847, une somme de 20,961,780

Mais comme il existait déjà un découvert antérieur à 1840 montant à 256,030,934 fr. 57 c.

Le total des déficits des budgets ordinaires de la monarchie jusqu'au 31 décembre 1847 laisse en définitif à la charge de la dette flottante la somme de 276,992,714 fr. 57 c.

Quant aux travaux extraordinaires, il nous faut reprendre les choses de plus haut. Deux lois principales régissent ces travaux dont la majeure partie est encore aujourd'hui en cours d'exécution, celle du 25 juin 1841 et celle du 11 juin 1842. La première avait ouvert pour 496,821,400 fr. de crédits qui ont été en très-grande partie couverts par un emprunt de 450 millions, négocié le 18 octobre 1841 et le 9 décembre 1844. Il n'y a pas dès lors à s'en occuper. Mais les travaux autorisés par la seconde présentent un ensemble de crédits de plus de 1,100 millions, sur lesquels les paiements effectués jusqu'au 31 décembre 1847 s'élevaient à 412,197,289 fr.

Or, en déduction de cette somme, l'Etat avait reçu :

1° Pour remboursements des compagnies de chemins de fer. 45,958,750 fr.

2° Pour tous les versements faits en 1847 à valoir sur un emprunt de 250 millions négociés le 10 nov. 1847. 42,234,298 fr.

} 88,193,048 fr.

C'étaient donc 324,004,241 fr.

pour lesquels il n'avait pas été créé de voies et moyens et qui ont dû être avancés par la dette flottante.

Il en résulte que les découverts de cette dette flottante s'élevaient au 31 décembre 1847 :

Pour les déficits des budgets ordinaires à	276,992,714 fr. 57 c.
Et pour les travaux publics extraordinaires à	324,004,241
C'est-à-dire à la somme totale de	600,996,955 fr. 57 c.

Ces chiffres sont-ils précis ?—Nous nous garderions bien de l'affirmer. Un seul d'entre eux est resté jusqu'ici en dehors de toute contestation, c'est celui qui représente le montant des découverts antérieurs à 1840, et qui sert pour ainsi dire de point de départ à nos calculs. — Pour tous les autres, le doute est permis. Les appréciations à cet égard sont aussi diverses que les points de vue. Nous devons dire cependant, pour être sincères, que si des règlements ultérieurs peuvent en modifier l'économie, ce ne sera jamais que sur une très-petite échelle. La monarchie qu'on a tant attaquée a eu cette méritoire bonne fortune de laisser les déficits de ses huit dernières années à peu près comblés par l'attribution qui leur a été faite des réserves accumulées de l'amortissement. C'est là un fait considérable qui ressort nettement du tableau ci-dessus et que MM. Garnier-Pagès, Duclerc et Goudchaux ont successivement reconnu. M. Duclerc a même ajouté à cette occasion que l'insuffisance actuelle des 20,961,780 fr., dont il acceptait le chiffre, disparaîtrait très-probablement dans les liquidations qui restaient à terminer jusqu'à la clôture de l'année 1847. Nous sommes donc régulièrement fondés à considérer notre dernier total de 600 millions comme la limite extrême des arriérés qui ont été légués à la République sous le nom de découverts de la dette flottante.

Mais alors, nous dira-t-on peut-être, que deviennent ces chiffres fameux de 872 millions, puis de 957 millions, puis enfin d'un milliard qui représentaient, au dire de certains rapports, le fardeau de la dette flottante ? Eh ! mon Dieu, il n'en est pas plus question aujourd'hui que de toutes les autres illusions révolutionnaires dont nos ministres provisoires ont tant abusé. — Beaucoup d'ignorance, une présomption sans borne ou un néologisme frauduleux, voilà qui explique tout. On a confondu trop souvent, peut-être sans s'en douter, deux choses fort distinctes, le capital nominal de la dette flottante et le découvert de cette même dette flottante, c'est-à-dire, ce qui entre dans les caisses de l'Etat à titre de dépôts ou d'avances quelconques, et ce qui en sort à titre de prêt pour couvrir des dépenses consommées sans allocations budgétaires. De là

une foule de déductions absurdes que nous ne relèverons pas, parce que c'est déjà de la besogne faite et parfois rudement faite. Nous tenons plus à éclairer qu'à blâmer. Nous oublierons les hérésies de nos financiers de la veille pour constater avec le plus de fidélité possible la situation du lendemain.

Le premier terme de cette situation nous est déjà connu. C'est ce découvert nominal de 600 millions provenant de nos déficits accumulés, découvert auquel il avait été pourvu, toujours à la date du 31 décembre 1847, par des émissions de bons du Trésor, des versements de caisses d'épargne et d'autres avances diverses, jusqu'à concurrence de 630,793,055 francs. — En ajoutant à ce dernier chiffre un capital consolidé de 280 millions environ de caisses d'épargne, dont les titres étaient confiés à la caisse des dépôts et consignations, nous aurons le véritable montant de la dette flottante dans son exception la plus large. — Enfin, pour troisième terme de cet ensemble financier, la dette fondée, défalcation faite des rentes rachetées par l'amortissement, s'élevait à un total en rentes de 175,224,788 francs, représentant un capital de 3 milliards 954,085,910 francs.

Quant au fait spécial de l'encaisse du Trésor à la même époque et des ressources plus ou moins faciles qui lui étaient ouvertes, ce sont là des mystères qu'il ne nous appartient pas de sonder. Tout ce que nous savons à coup sûr, c'est que le gouvernement provisoire a trouvé dans les coffres de l'Etat, le jour où il a pris possession de l'empire, une somme disponible de 192,488, 982 fr. 74 cent., dont 135,527,852 fr. 02 cent. en espèces, et 56,961, 130 fr. 72 cent. en portefeuille. Pour l'origine de cette somme, rien de plus incertain et de plus ténébreux. A en croire MM. Lacave-Laplagne et Vitet, qui devaient en savoir quelque chose, c'était une réserve de trésorerie soigneusement amassée pendant les deux mois précédents, laquelle, fortifiée de 150 millions de créances exigibles, permettait d'envisager l'avenir sans embarras. — L'assertion, comme on le voit, était précise. Les chiffres semblaient parfaitement motivés, et le fait avait en lui-même d'autant plus de gravité qu'aucun rapport officiel n'en avait jusque-là soufflé mot. Mais voici qu'un beau jour, huit mois après, le 10 octobre, M. Goudchaux s'avise de penser qu'il est bon de donner quelques explications à ce sujet, et immédiatement, sans que la discussion l'y amenât, il se met à décomposer ainsi les 192 millions du 25 février :

Versement des termes échus sur l'emprunt de 1847,	39,932,000 fr.
Escompte et anticipation de paiements sur ces emprunts,	42,159,000
A reporter	82,091,000 fr.

Report	82,091,000 fr.
Bons du Trésor en circulation le 25 février, excédant la moyenne de la circulation de ces mêmes valeurs en 1846 et 1847,	196,192,000
Total,	278,283,000 fr.

D'où il résultait, toujours selon M. Goudchaux, qu'au lieu d'une valeur positive de 192 millions, il n'avait trouvé qu'un solde négatif de 86,794,118 francs, différence de 192 à 278.

On comprend qu'entre ces deux autorités également sincères, et peut-être également suspectes, nous n'avons pas à nous prononcer. Le lecteur jugera lui-même comme il l'entendra. Notre tâche sur ce point est à peu près finie. Nous avons mis sous ses yeux les principales pièces du procès. Le terrain nous semble, par le fait, assez aplani pour que nous puissions entrer de plain-pied dans l'élément nouveau qui nous occupe spécialement, la liquidation du budget de 1848.

Félix Belly.

SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.

Un de nos vénérables amis nous communique les réflexions suivantes, qui sont trop d'accord avec nos propres sentiments pour que nous hésitions à leur donner place dans ce recueil.

Nos lecteurs se rappelleront sans doute, en lisant ces pages, que l'œuvre du *Denier de saint Pierre*, malheureusement interrompue par la révolution de Février, et que les épreuves de Pie IX viennent de faire renaître, a reçu pour la première fois, dans *le Correspondant*, la dénomination aujourd'hui universellement adoptée.

Lorsqu'à Jérusalem, après mûre délibération, saint Pierre rendait obligatoire le premier acte du premier concile œcuménique qu'il présidait, saint Pierre, serviteur des serviteurs de Dieu, en présidant ce concile, obéissait au souvenir des Apôtres, c'est-à-dire à la tradition vivante des paroles de Jésus-Christ ordonnant à Simon de paître ses agneaux et ses brebis, et annonçant à tous que Simon, dont il changeait le nom en celui de Pierre, serait la pierre fondamentale de son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudraient point.

Dociles à la voix de leur maître, les Apôtres rédigeaient leur symbole, et, avant leur séparation, jetaient les fondements du Christianisme en annonçant *d'abord verbalement* l'Evangile, qui ne devait être *écrit que plus tard* par eux et par leurs disciples, du vivant et sous les yeux des témoins oculaires des faits fondamentaux sur lesquels reposait leur mission divine.

A l'époque où, pour prévenir toute erreur dans la suite des temps, les Apôtres et leurs disciples se décident à écrire les quatre évangiles, les Actes des Apôtres et les épitres canoniques, une chose nous frappe, c'est que les autres Apôtres seuls conservent les paroles de Jésus-Christ qui établissent la primauté de saint Pierre comme leur chef et comme la pierre angulaire de son Eglise ; tandis que saint Pierre, qui seul pouvait en connaître les détails, révèle lui-même sa renonciation à son maître et l'amertume de son repentir. Il les fait consigner dans l'évan-

gile écrit par son disciple saint Marc, et avant d'expier sa lâcheté par le courage de son martyre. Il semble, en vérité, mendier le mépris de ses frères et de l'Eglise entière, qui cependant sont à ses pieds. C'est un prodigieux spectacle que ce concert de charité, d'humilité et de courage héroïque chez ces hommes apostoliques, si divers d'éducation, si grossiers, si pusillanimes, si faibles, si ignorants, si pauvres ! Ils étaient, en effet, très-différents de caractère ; mais ils avaient reçu la similitude de leur vocation. Ils étaient grossiers ; mais ils avaient eu le bonheur de vivre avec celui qui leur avait appris qu'il est doux et humble de cœur, et leur avait commandé de s'aimer les uns les autres. Ils étaient pusillanimes, mais ils avaient reçu le courage du martyre ; ils étaient faibles, mais ils avaient reçu l'esprit de force et la puissance des miracles ; ils étaient ignorants, mais ils avaient reçu l'esprit de conseil et de science ; enfin, ils étaient pauvres, mais ils avaient reçu les richesses de la grâce. De qui donc avaient-ils reçu tous ces dons ? de qui ? De celui dont Daniel annonçait la naissance soixante-dix fois sept ans avant qu'elle eût lieu ; de celui que David appelait son Seigneur, quoiqu'il dût naître de sa descendance ; de celui dont Isaïe écrivait la vie et les souffrances plusieurs siècles auparavant ; de celui devant qui, à leurs voix, les nations devaient tomber à genoux, excepté les Juifs, aveuglés par l'attente illusoire d'un Messie entouré des grandeurs de la terre.

Tels furent les hommes qui, au siècle d'Auguste, entreprirent de changer la face du monde moral en prescrivant le pardon des injures, la charité, l'humilité et la chasteté, en rappelant à des hommes idolâtres, injustes et cruels, les préceptes éternels de la justice.

Durant les trois premiers siècles, les Papes, vivant à Rome sous l'autorité politique d'empereurs païens qui les martyrisaient à loisir, n'avaient aucune souveraineté temporelle ; mais ils n'en exerçaient pas moins leur souveraineté spirituelle dans tout l'empire, et bien au delà encore de ses bornes.

Les Papes gouvernaient toute l'Eglise catholique, en y maintenant par l'Eglise romaine les traditions apostoliques, sans qu'il vînt dans la pensée des empereurs païens de se mêler de l'Eglise autrement que par des lois de proscription et d'extermination. Alors donc, les Papes vivaient et mouraient libres dans la plénitude de l'exercice de leur puissance spirituelle sur toute l'Eglise catholique, dont toutes les affaires dogmatiques contentieuses ressortissaient de l'autorité du Pontife universel.

Mais il n'entrait pas dans les vues de la Providence d'accorder toujours la couronne du martyre à tous les vicaires du Sauveur des hommes. Vaincu par l'apparition du Labarum et par sa victoire sur Maxence, Constantin recevait le baptême et se proclamait chrétien, au

milieu d'une population déjà chrétienne en si grande proportion qu'elle demandait à grands cris l'abolition de l'idolâtrie. « Silence ! dit Constan-« tin ; ceux qui embrasseront le Christianisme me feront plaisir ; mais « je veux que chacun soit libre. »

En cela, Constantin était dans le vrai ; car le Très-Haut ne veut et n'accepte que des hommages libres ; sans quoi, à la demande des Israélites effrayés, il n'eût pas fait taire le tonnerre qui grondait le décalogue au mont Sinaï pour laisser parler Moïse dont la voix n'opprimait plus leur liberté.

Cependant, où va Constantin maître du monde ? Il se retire en présence du Pontife, dont l'empire religieux est plus grand que le sien : il quitte Rome, pour se rendre à Byzance sur le Bosphore, et là, d'une bourgade, faire Constantinople. — Mais il reviendra à Rome ? — Nullement ; il n'y reviendra plus. — Mais ses successeurs y reviendront ? — Pas davantage ; car, à compter de ce moment, aucun souverain ne pourra tenir pied dans Rome à côté du successeur de saint Pierre.

Les empereurs d'Orient abandonnent la ville éternelle aux Barbares dont les invasions se succèdent ; le peuple romain, sans défense, recourt au Pape, comme à son seul protecteur. Alors le Pape, n'écoutant que sa charité, marche à la tête de son clergé au devant d'Attila qui s'arrête en présence de saint Léon. Que font de plus les Papes ? Ils font des Chrétiens de ces Barbares. Mais si les Barbares ont le pouvoir politique, aucun de leurs souverains n'ose fixer son siége à Rome ; ils rôdent tout autour, à Ravenne ou ailleurs, mais aucun d'eux n'ose apporter son trône à Rome à côté du trône pontifical, du père commun des Chrétiens.

Franchissons ces siècles si pénibles à traverser, pendant lesquels l'Église subit les violences et les exils de l'arianisme, les ravages de l'islamisme, et les dévastations successives des Barbares qui menacent à chaque instant la liberté et l'indépendance du Pape ; et hâtons-nous d'arriver au milieu du VIIIe siècle, en 756, époque à laquelle Pépin, roi de France, après avoir délivré l'Italie des invasions des Lombards, dote le Saint-Siége des provinces qu'il vient de soustraire à leur tyrannie. Suivons Charlemagne retournant en Italie, dix-sept ans après Pépin, pour rétablir et confirmer la souveraineté pontificale temporelle, et son indépendance politique comme nécessaire au libre exercice de son autorité spirituelle sur toutes les nations.

Ainsi née à Rome du malheur des temps, ensuite constituée par l'épée de Pépin et de Charlemagne, et enfin consacrée par le temps, l'autorité pontificale, par son exiguité et par sa sagesse, ne pouvait faire ombrage à personne, mais elle suffisait pour garantir à tous les Chrétiens l'indé-

pendance des décisions du Saint-Siége, sans que le Pape pût devenir l'instrument d'aucune politique particulière.

L'action de la Providence pour maintenir la liberté de l'autorité pontificale spirituelle dans son indépendance, en l'abritant derrière sa petite souveraineté politique, est bien remarquable. Je me bornerai à quelques observations. Si l'empereur Constantin fût resté à Rome, le monde chrétien aurait pu dire avec quelque apparence de raison : C'est l'empereur, qui, en faveur de son autorité politique, a imposé à l'univers l'autorité spirituelle de son évêque. En effet, le monde n'a-t-il pas vu les empereurs ariens imposer leurs opinions ariennes à leurs patriarches, à leurs évêques ? N'a-t-on pas vu employer la calomnie et l'exil contre les Athanase, la prison et les suppositions de signature contre les Libère ? Mais les empereurs n'ont pas eu le pouvoir de rendre arien le monde chrétien. Il ne reste de leurs vains efforts, pour entraîner le monde dans le schisme, que l'admirable lettre de saint Léon au concile de Chalcédoine (451) qui fait foi sur ces matières, parce que saint Léon était indépendant à Rome. Quand Photius, à force d'intrigues, parvient au patriarcat de Constantinople, et vise par la ruse à se rendre indépendant du siége de Pierre, il exploite l'ignorance de l'empereur et des Grecs en matière de foi, il excite leur orgueil, et, soutenu par l'empereur, il parvient à réaliser le schisme d'Orient ; mais l'empereur d'Orient ne put faire de son patriarche le successeur de Pierre ni le pontife universel de la chrétienté.

L'autorité spirituelle du Pape a été rejetée par les empereurs grecs qui soutinrent le schisme. Mais, qu'est-il arrivé de ce Bas-empire ? Qu'on ouvre l'histoire, et qu'on y voie ces empereurs insensés se jouant à faire des règlements ecclésiastiques, tandis que l'islamisme démolissait pièce à pièce les fondements de leur puissance. Le dernier des souverains de ce Bas-empire combat et meurt vaillamment, mais pour un peuple qui préfère le turban trirègne pontifical ; il était libre, et il a été servi selon son choix. Il paraît que le Seigneur n'aime pas que les souverains ou évêques du dehors se mêlent des affaires du sanctuaire. Il est vrai qu'au pied du Sinaï Coré, Dathan et Abiron en avaient déjà fait une assez rude épreuve. Dans le même temps que les souverains du bas-empire l'attaquaient sur le dogme, les empereurs d'Allemagne ont aussi attaqué à leur manière l'autorité spirituelle du Pape dans l'administration spirituelle de l'Eglise. Car le souvenir de la querelle des investitures n'est pas plus effacé que celui des malheurs domestiques et des revers politiques des empereurs Franconiens. La maison de Brandebourg soutient Luther contre l'autorité du Saint-Siége ; le roi de Prusse devient une des verges dont le Seigneur se sert

contre la maison de Habsbourg. Mais celle de Brandebourg avait aussi ses dettes à payer, et Napoléon devient à son tour la verge dont le Seigneur se sert pour abaisser la Prusse, et la punir en la rayant du rang des puissances du premier ordre. Le roi de Prusse a refusé l'autorité religieuse du Pontife romain, et le voilà aujourd'hui aux prises avec l'autorité de l'anarchie populaire qui semble s'arrêter en présence des concessions faites par le monarque à la liberté religieuse des catholiques. Joseph II fit la guerre à l'autorité spirituelle du Pape dans ses Etats. Les lois de cet empereur philosophe qui défendent aux évêques autrichiens toute correspondance avec le Pape subsistent encore, mais le souvenir des revers de l'Autriche dans ses guerres avec l'empereur Napoléon est encore vivant. L'Autriche a voulu autant que possible échapper à l'autorité religieuse papale sans cesser d'être catholique. Mais toute la sagesse humaine de sa chancellerie n'a pu lui éviter de se trouver en face de l'autorité anarchique des agents des sociétés secrètes, et chacun sait les calamités qui en sont résultées à Vienne, et qui menacent encore cette puissance malgré les hommes de capacité que la Providence lui avait réservés pour ses moments d'épreuve.

Sans remonter trop haut dans l'histoire de France, Louis XIV cherche querelle au Saint-Siége avec orgueil, et provoque la déclaration du clergé de 1682 : il fait attaquer l'autorité pontificale en face du concile, comme si les décisions d'un concile pouvaient être reconnues par l'Eglise universelle, sans que cette assemblée eût été convoquée et présidée par le Pape ou ses légats, et sans que chacun de ses canons reçût l'approbation spéciale du Pape *ex cathedrâ*. Louis XIV, en faisant attaquer l'autorité du Saint-Siége, prépare contre l'autorité de la couronne la révolte des états-généraux. Louis XIV prépare la régence et le règne de Louis XV, sous lequel Voltaire, les encyclopédistes et leurs consorts préparent l'échafaud de Louis XVI et le tombeau de la monarchie renversée par l'anarchie bourgeoise. L'anarchie bourgeoise est vaincue par la puissance militaire qui succombe sous ses propres excès.

L'origine de l'autorité spirituelle du Pape a été l'objet de nombreuses controverses. Cela se conçoit de la part des dissidents de toute nuance, sortis du sein de l'Eglise catholique en déclinant l'autorité qu'avait le Saint-Siége pour condamner leurs erreurs ; cela se conçoit des sceptiques de tous les siècles. C'est une curieuse étude que celle des interprétations diverses de paroles de l'Evangile prononcées dans un sens naturel, et reproduites avec mille sens figurés, selon le caprice des commentateurs ou des fabricants d'exégèses. Si le sujet était moins sérieux, on pourrait gloser sur tant d'efforts de l'esprit humain mis au service des

cheuses passions pour échapper à la vérité. Selon un de ces critiques, l'autorité spirituelle du Pape serait née, même assez tard, du désir des évêques d'Orient d'échapper à l'autorité impériale en s'effaçant derrière l'autorité du Pape. Une pareille assertion, sous quelque forme qu'elle soit présentée, tombe d'elle-même en présence de l'histoire qui nous montre au contraire si souvent les Nestorius, les Dioscore et les Photius de l'Orient se retranchant derrière l'autorité impériale, pour se révolter impunément contre l'autorité papale. Au reste, que signifierait cette assertion en l'appliquant aux évêques d'Occident? Rien, si ce n'est peut-être quelque mauvaise humeur de l'auteur contre le gouvernement pontifical. La *formation du dogme catholique* remonte à celle du Symbole des Apôtres, lequel Symbole proclame la sainte Église catholique, qui n'a jamais existé que sous saint Pierre et sous ses successeurs. Le premier germe de la séparation des Grecs remonte à un empereur d'Orient voulant avoir le consentement du Pape pour épouser sa belle-sœur; comme celle de la séparation de l'Angleterre remonte au désir d'un roi d'Angleterre de se défaire de sa femme, et d'épouser, dit-on, sa propre fille; comme celle de Luther et de Calvin, au désir du mariage des prêtres : telle est la respectable origine des oppositions à l'autorité papale.

La souveraineté temporelle du Pape comme successeur du pauvre pêcheur du lac de Génésareth a soulevé bien des répulsions parmi les dissidents, surtout parmi les jansénistes, et même parmi certains catholiques de facile composition, et qui en feraient bon marché si on les consultait encore. Saint Pierre ni les premiers Papes n'avaient pas de domaine temporel; le Pape peut donc s'en passer. Fort bien; mais examinons un moment si le Seigneur est du même avis, et si, après avoir envoyé tout exprès deux fois Pépin, roi de France, pour délivrer les peuples de la Romagne des dévastations d'Astolphe, roi des Lombards, et placer ces populations sous la sauvegarde du Pape en l'en faisant le souverain; si, après avoir confirmé ce premier bienfait envers les Romains par l'empereur Charlemagne qu'il chargea de châtier de nouveau les Lombards et leur roi Didier; si, dis-je, il est entré dans ses vues de souffrir qu'on touchât impunément au domaine temporel qu'il lui avait plu de faire au Pontife universel de la chrétienté.

J'ai dit que le Seigneur avait envoyé tout exprès Pépin et Charlemagne délivrer les populations de la Romagne de l'oppression des Lombards en les plaçant sous la souveraineté temporelle du Pape. La Providence, en effet, a de tout temps tenu les puissances gauloises suspendues sur l'Italie en les y envoyant en divers temps, mais sans leur permettre jamais d'y prendre pied pour elles-mêmes. L'empire de fer annoncé à Da-

niel entrait dans les vues du Très-Haut; les Gaulois le mettent à deux doigts de sa perte, mais il ne leur est pas permis de l'étouffer dans son berceau ni de tenir pied en Italie. Il charge Pépin et Charlemagne de fonder la minime souveraineté pontificale pour assurer l'indépendance spirituelle du Pape, mais il leur défend de se fixer en Italie. Aussitôt leur mission remplie, il les appelle à d'autres œuvres, et fixe la résidence de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, bien loin de l'Italie. Plus tard, différents rois de France, plus ou moins aventureux, ont envahi l'Italie sans toucher aux Etats pontificaux; mais ces conquêtes transalpines ont toujours été fatales aux Français. Leur mission avait été la fondation de la souveraineté pontificale et non la leur en Italie, car ils y trouvèrent les Vêpres siciliennes.

De nos jours, une révolution éclate en 1789 en France, et avec elle une guerre européenne, dans laquelle je ne veux juger la conduite de personne; mais je suis forcé de voir qu'après avoir chassé les Autrichiens de l'Italie, l'empereur Napoléon incorpore les Etats Romains au territoire de l'empire français, et Rome devient le simple chef-lieu du département du Tibre, en même temps que le Pape, refusant de renoncer à sa souveraineté temporelle, est conduit en exil. Bientôt je vois enlever à Bayonne la famille régnante d'Espagne, qui y remplissait docilement la charge de préfet de l'empereur des Français, tandis qu'il disposait de l'armée espagnole en Allemagne. En même temps commence cette guerre désastreuse de l'Espagne, qui coûte à la France 5 ou 600,000 de ses plus braves soldats. Dès-lors la générosité et la prudence semblent avoir abandonné les conseils de l'empereur français, qui, à l'entrée de l'hiver, au lieu de s'arrêter à Smolensk, s'engage en Russie avec une armée invincible, si ce n'est par le froid du Seigneur, dont la main se lève en quelque manière à découvert sur celui qui avait détruit la souveraineté pontificale, pour le ramener fugitif, signer son abdication à Fontainebleau, où il avait retenu captif et peut-être insulté prisonnier le pontife de la chrétienté. — Dieu seul est invincible.

Ici je m'arrête, par respect pour les derniers moments de Napoléon, et à cause des hommages qu'il a rendus à la foi catholique sur le rocher de son exil, où sa cendre n'a pas même pu reposer en paix.

Cette souveraineté temporelle du Pape a été garantie par toutes les puissances, par toutes les nations chrétiennes qui s'en sont inquiétées depuis lors et l'ont défendue par leurs armes et par leur politique. Toutes les nations chrétiennes ont tellement considéré l'Etat romain comme leur propriété commune que toutes à l'envi se sont cotisées pour embellir et entretenir sa capitale. Toutes les nations chrétiennes se sont associées pour bâtir et rebâtir la Rome catholique; toutes les nations

chrétiennes se sont entendues pour défendre son indépendance quand elle a été menacée d'oppression ; sans ce concours protecteur de toute la chrétienté, on peut demander ce que serait Rome aujourd'hui, sinon un monceau de décombres sous la férule de la première puissance politique qui aurait eu la fantaisie de caser quelque petit gouverneur dans quelqu'une de ses ruines ! Telle serait Rome sans la présence du Pape, dont l'autorité a abrité sa population exiguë contre les massacres du moyen âge et ses monuments contre les dévastations des Barbares.

Aujourd'hui n'est-il pas permis à la chrétienté de demander à ces Romains ce qu'ils ont fait du dépôt sacré qu'elle leur à confié en maintenant leur indépendance et leur nationalité qu'ils n'auraient pu défendre seuls ?

Cette situation de l'État Romain et de la ville de Rome parle très-haut à l'univers chrétien, malgré l'hypocrisie du langage des anarchistes de Rome ; elle impose des devoirs à toutes les puissances chrétiennes. Attendons.

Cette situation crée des obligations non moins impérieuses à tous les catholiques. Une croisade de prières et de quêtes est commencée, et la rumeur sourde et lointaine d'une croisade différente semble déjà se faire entendre. Il est permis de croire que s'il se forme un noyau d'opposition protectrice de l'ordre dans les États Romains, il recevra des renforts, et que les ressources de la catholicité ne lui feront pas défaut.

J. R.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 29 décembre 1848.

« Nous pouvons comparer avec vérité l'Italie à un malade accablé par « la fièvre, se retournant sans cesse d'un côté sur l'autre pour trouver « un soulagement qui le fuit. » Telles sont les paroles que Pie IX adressait dernièrement au conseil d'état du royaume de Naples qui était venu le complimenter dans son exil de Gaëte. On s'aperçoit que le vénérable pontife sait par cœur le grand poëte de sa patrie ; ce sont presque les expressions du Dante :

> E se ben ti ricordi e vedi lume,
> Vedrai te simigliante a quella inferma
> Che non può trovar posa in su le piume,
> Ma con dar volta suo dolore scherma.

Hélas ! ce n'est pas seulement l'Italie en ce moment qui fait trêve à ses maux en se retournant sur son lit de douleurs ; le pays qui a si tristement inoculé au reste de l'Europe la maladie des révolutions ne sait pas mieux trouver le repos auquel il aspire ; à peine a-t-il fait un pas hors de l'abîme, de nouveaux tiraillements viennent faire planer sur lui les tourments du présent et les incertitudes de l'avenir.

Avons-nous trop vite chanté victoire ? Non, sans doute ; et la signification du vote presque unanime du 10 décembre ne peut être si tôt perdue. Nous ne retomberons plus aux mains des hommes qui, pendant près d'une année, ont fait peser sur la France les maux de l'anarchie et du désordre ; la France s'est prononcée, et rien ne l'empêchera de donner à son arrêt la sanction nécessaire. Nous osions dire que les faits allaient prouver combien les conditions du pouvoir étaient devenues faciles, et, malgré la gravité des symptômes, nous sommes loin de retirer cette proposition ; mais, pour qu'elle se vérifie, la première condition c'est que le pouvoir ait conscience de lui-même, et qu'il imagine enfin un autre moyen de se faire sentir que la concentration à Paris de soixante mille hommes de troupes et la remise aux mêmes mains de tous les pouvoirs militaires ; avec l'application exclusive et persistante de ce procédé, l'ordre matériel doit conduire directement à la banqueroute.

Mardi dernier, le président du conseil, M. Odilon Barrot, est venu lire à la tribune le programme de la nouvelle administration. Nous attendions ce document avec une vive impatience, et nous devons avouer qu'il ne nous a guère satisfaits. Des généralités vagues, des protestations en faveur de l'ordre matériel, un engagement de ne plus désor-

mais promettre que ce qu'on sera résolu à tenir, tout cela ne suffit pas. Il fallait s'expliquer tout d'abord sur les questions qui tiennent les esprits en suspens, sur la politique étrangère, et surtout sur la conduite qu'on va tenir à l'égard de la puissance temporelle du Pape, sur l'attitude du gouvernement envers la presse et les clubs, ces deux hideux exutoires du mal intérieur qui ronge une partie de notre population, sur cette masse de détenus non jugés que le gouvernement si incomplet du général Cavaignac a légués à celui qui lui succède, en un mot sur l'amnistie. Ces questions occupent le premier rang dans les inquiétudes publiques, et le cabinet n'a ni voulu ni su y répondre. C'est mal débuter, et nous ne nous étonnons pas que l'horizon se soit assombri de nouveau. De ce que de tels problèmes restaient en suspens, le public en a conclu que le cabinet n'était pas d'accord sur la solution qu'on doit y donner : ce soupçon de division intérieure dans un moment si solennel est déjà une calamité.

Nous ne nous étonnons pas que l'Assemblée se soit hâtée de profiter de la situation vacillante du cabinet pour prendre un commencement de revanche. Il s'était formé dans le sein de la constituante une majorité de six cents voix, décidée à faire prévaloir la candidature du général Cavaignac. On n'a rien épargné pour arriver à ce but ; mais l'événement est venu d'une manière accablante renverser tous les calculs. Que les vaincus soient piqués au jeu, c'est tout simple : l'aveuglement qui les a conduits à une telle défaite n'est point d'hier ; que de fois ne nous est-il pas arrivé, à nous comme aux autres organes de l'opinion modérée, d'avertir nos représentants des inconvénients de la vie qu'ils mènent, enfermés entre eux, et ne sachant pas plus de la vie du dehors que des moines, et encore des moines sans règle et sans frein ! Le scrutin du 10 décembre, bien autrement éclatant et instructif que nos inutiles avertissements, semble n'avoir rien changé aux illusions de la vie intérieure du parlement.

Un peu abasourdis sous le coup, nos *immortels* ont bientôt relevé la tête, et la louable modération, les scrupules constitutionnels du président de la République leur ont donné l'idée qu'on aurait bon marché de cette force muselée d'avance par des dispositions préventives. L'escamotage de la proclamation de la présidence avait réussi : son ministère était composé de manière à se concilier les suffrages des amis d'une sage liberté ; enfin la revue de dimanche dernier avait montré dans la population un sentiment de légalité parfaitement d'accord avec la disposition du chef de la République. Dès ce moment l'Assemblée s'est crue de force à entrer en lutte avec le président de la République, comme si toute la France était comprise entre le palais du corps législatif et l'Elysée-Bourbon, comme si les millions de Français qui avaient condamné à la retraite le favori de la représentation nationale étaient retournés pour toujours à leur charrue et ne devaient plus s'inquiéter des affaires publiques.

On s'essaya d'abord sur le général Changarnier. Cet honorable militaire, investi à la fois du commandement des troupes et de celui de la garde nationale, s'est permis, dit-on, sur le compte de la République un propos *troupier*, et qui pouvait à bon droit faire le pendant des dernières bravades du général Lamoricière, suivies d'une si prompte rétractation. Le général Changarnier avait aussi *expliqué* ses paroles, mais on ne lui en gardait pas moins rancune, et au risque de favoriser quelques nouvelles scènes de désordre, on n'aurait pas demandé mieux que d'affaiblir dès le début une force si énergiquement constituée pour le maintien de l'ordre. Peu s'en est fallu qu'un blâme formel ne fût enlevé à la pointe de la majorité. Le citoyen Ledru-Rollin se fit le champion de la stricte légalité; le président du conseil s'embarrassa dans ses explications, et sans une parole de M. de Malleville (qui n'est déjà plus ministre), surtout sans un discours intolérable et insensé d'un représentant des colonies, qui a prétendu poser encore une couronne sur le front putréfié du gouvernement provisoire, un échec décisif accueillait l'entrée du nouveau ministère dans le parlement. L'ordre du jour pur et simple sur la proposition hostile au général Changarnier ne passa qu'à une très-faible minorité.

On pouvait croire pourtant que le gouvernement avait gagné une majorité suffisante pour faire accepter les motions nécessaires à la régularité des services publics, et pour amener progressivement l'Assemblée à décréter elle-même sa propre dissolution. Comment croire que, dans le fort de la crise à laquelle tant de mois d'anarchie ont réduit nos finances, la majorité de l'Assemblée oserait contester le maintien provisoire de l'impôt du sel ? Qui pouvait soupçonner les moins éclairés et les plus malintentionnés de nos représentants de la pensée de se faire une petite popularité aux dépens du trésor public, et de se préférer eux-mêmes à l'imminence de la banqueroute ? Voilà pourtant ce qui est arrivé dans la séance de jeudi. En vain les deux précédents ministres des finances, M. Goudchaux et M. Trouvé-Chauvel se sont-ils joints loyalement à M. Passy pour conjurer cette décision funeste : un amendement, voté à quarante voix de majorité, a réduit des deux tiers l'impôt du sel à partir *d'après-demain*. M. Passy, vivement blessé de cette aveugle obstination, et s'imaginant encore en être aux règles de la monarchie constitutionnelle, voulait immédiatement donner sa démission, et ses collègues ont eu toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'au point où les choses en sont venues, et avec la constitution impossible qu'on nous a faite, c'est à l'Assemblée à se retirer devant le ministère, et non au ministère à céder aux caprices d'une Assemblée agonisante.

L'impression de Paris a été unanime et celle des départements ne sera pas moins vive ; tout le monde a été terrifié de cette folie parlementaire. On y a vu des gens décidés à jouer le tout pour le tout, des joueurs de lansquenet qui mettent le sort de la France sur leur dernière carte. Nous avions espéré mieux de l'Assemblée : quelques optimistes de nos

amis prétendaient que nos représentants ne demandaient, pour se retirer, que les honneurs de la guerre, et nous acceptions volontiers cette consolante perspective : mais il faut en rabattre, et de beaucoup. Ah ! si ces fanatiques des 25 francs pouvaient se faire une idée des sentiments qui faisaient battre notre cœur quand nous courions le 15 mai à leur défense, s'ils avaient compris de quelle reconnaissance nous étions animés à l'égard du plus obscur d'entre eux, lorsque quelque décision solennelle maintenait un des principes constitutifs de la société, ils ne nous donneraient pas aujourd'hui un aussi triste spectacle ; ils ne s'exposeraient pas à ce qu'on ait le droit de dire désormais de l'Assemblée constituante : comme digue au torrent, comme obstacle négatif, la représentation de 1848 a eu de beaux moments, des journées salutaires ; mais là se borne toute la part du bien, et les derniers actes de cette Convention manquée sont capables d'effacer l'impression favorable des premiers jours. Sur le terrain de l'action, l'Assemblée nationale a été constamment au-dessous de sa tâche ; il n'y a peut-être pas une institution utile dont le souvenir doive rester attaché au sien ; et son refus de se retremper à la source de l'élection fait un danger public de l'existence prolongée d'un corps dans lequel nous nous étions plu à saluer pendant quelque temps le palladium de la sécurité publique.

Nous le répétons, une erreur n'est pas possible de la part d'hommes doués de quelque peu d'intelligence et de prévision. Après tant d'expérimentations funestes et de prodigalités insensées, la marche du nouveau ministre des finances était toute tracée. Le renouvellement de l'impôt extraordinaire des 45 centimes est impossible parce qu'il est odieux. Pour combler l'énorme *déficit* que l'exercice de 1848 a creusé, il faut profiter hardiment du retour du crédit et recourir encore une fois aux ressources de l'emprunt ; l'élévation des recettes que le rétablissement des transactions ne pourra manquer de produire fera le reste. Mais pour atteindre ce but, il est nécessaire de ne renoncer à aucune des contributions que l'habitude a rendues supportables et, pour ainsi dire, insensibles. Il est déjà fâcheux qu'on ait choisi un pareil moment pour l'expérimentation de la réforme postale ; puisque le mal est fait de ce côté, gardons au moins les 70 millions que l'impôt du sel produit tous les ans, indépendamment des variations de la prospérité générale.

Voilà ce qu'indiquaient le bon sens et la conscience des intérêts publics : la majorité des représentants a fait tout le contraire ; elle supprime l'impôt qui ne pèse sérieusement sur personne ; elle met le nouveau gouvernement dans l'alternative ou de semer le mécontentement par des contributions inusitées, ou de faire banqueroute : calcul odieux et auquel l'opinion ne se laissera pas prendre, qui, par conséquent, retombera de tout son poids sur ses auteurs. En vain quelques apologistes timides prétendent que la plupart de ceux qui ont voté la réduction immédiate de l'impôt du sel ont cédé à des engagements

électoraux. S'il en était ainsi, nous retomberions déjà dans les inconvénients des législatures auxquelles on reprochait si amèrement le prétendu vice de leur origine ; est-ce donc pour ressembler à ce qu'on appelait les Chambres du monopole que l'Assemblée nationale a été convoquée ?

M. Passy a cédé aux instances de ses collègues ; il reste provisoirement aux finances, et tandis que les fonds publics subissent une dépression considérable, on cherche dans la Chambre, par une modification tardive des règlements, à porter remède au mal que produit l'omnipotence absolue du vote parlementaire ; mais tandis qu'on répare à la hâte la première brêche, il s'en forme une autre, et la retraite de M. de Malleville nous est annoncée tout à coup, sans que rien nous ait préparé ce changement de théâtre. Faudra-t-il répéter encore la phrase issue de nos tristes vicissitudes parlementaires : *Le cabinet n'est pas né viable ?* S'il faut dire toute notre pensée, pâleur de son programme l'avait déjà considérablement affaibli.

On nous a reproché de n'avoir accepté que sous toutes réserves l'engagement pris par Louis-Napoléon, lorsqu'il n'était encore que candidat à la présidence, de faire respecter, même contre les attaques de ses propres parents, la souveraineté temporelle du souverain Pontife. Avions-nous tort pourtant de nous défier, non de la sincérité, mais de la valeur de ces promesses ?

Louis-Napoléon ne demande pas mieux que de tenir sa parole, nous en sommes certains ; mais probablement la majorité de son ministère n'est pas de son avis, et l'on dirait que le général Cavaignac a légué à ses successeurs quelques-uns des préjugés qui ont perdu sa candidature dans l'esprit d'un grand nombre d'hommes religieux. On tourne toujours dans le même cercle : le Saint-Père est assailli de sollicitations pour le déterminer à venir en France : on lui promet une réception magnifique ; on ne veut pas reconnaître qu'un devoir supérieur l'oblige à rester, pour ainsi dire, en vue de ses Etats, afin de profiter du premier moment favorable qui lui permettra de rentrer dans la plénitude de son autorité.

On dit qu'il serait mieux pour Pie IX d'être en France qu'à Gaëte, c'est possible sous un certain point de vue ; mais pourtant on s'exagère, selon nous, l'inconvénient du séjour prolongé de Pie IX dans les Etats du roi de Naples; ce *féroce Bourbon*, comme on l'appelle, est de la race de ceux dont on a dit :

> Cet animal est très-méchant :
> Quand on l'attaque, il se défend.

Tout observateur impartial doit le reconnaître : la journée du 15 mai a été glorieuse pour le souverain des Deux-Siciles, et l'usage modéré que depuis lors il a fait de la victoire doit contribuer à effacer de funestes souvenirs. Il n'appartient qu'à une odieuse calomnie de représenter la liberté de Pie IX comme compromise par l'hospitalité du roi de Naples

Pie IX est de ces hommes sur la liberté desquels on n'entreprend pas impunément

Mais il est fâcheux que l'exil du saint Pontife se prolonge : pendant ce temps Rome semble s'habituer à la domination du parti démagogique. — A qui la faute ? Le rétablissement de Pie IX dans l'exercice de ses droits offre-il donc des difficultés insurmontables ? L'Europe, si la France s'en chargeait, y verrait-elle une violation du système de la paix ? La France n'a-t-elle aucun droit à intervenir dans Rome, au nom des intérêts catholiques si gravement compromis ?

La réponse à ces diverses questions n'offre pas l'apparence d'une difficulté pour quiconque a la moindre connaissance des traditions, la plus légère expérience de l'Italie, et surtout de la population romaine. Parler de l'indépendance du peuple romain quand il n'est question que d'un millier de bandits accourus de tous les coins de l'Italie ; voir un consentement de la population à leurs excès, dans l'attitude passive d'une agglomération de cent cinquante mille âmes, du sein de laquelle il ne sortira pas un homme assez osé pour proclamer un sentiment que chacun a dans le cœur ; confondre les conditions du gouvernement de Rome avec celui de tout autre état isolé dans son indépendance, c'est le fait d'hommes qui ont vécu en dehors de toutes les leçons de l'histoire, de tous les conseils de l'expérience. Mais nous sommes habitués en France à trouver de ces inconcevables lacunes dans la tête de nos hommes d'Etat, et nous plaignons du fond de l'âme ceux d'entre eux qui, plus perspicaces, et mieux au courant des choses, ont à lutter contre des préjugés d'autant plus tenaces qu'il ne peuvent être l'objet d'un remords intérieur. N'est-on pas décidé en effet à se conduire envers le souverain spirituel du monde catholique avec toute l'effusion du zèle le plus filial ?

Nous n'avons pas suivi dans ce recueil le développement de la crise intérieure de l'Etat romain ; nous n'y apercevions d'ailleurs jusqu'ici que les preuves de l'incurable faiblesse des honnêtes gens, auxquels le moindre signe d'audace suffit pour faire la loi. La péripétie du 19 décembre paraît néanmoins fournir un élément nouveau. La garde civique a voulu avoir son 16 avril : elle s'est rassemblée avec une certaine énergie ; elle a demandé l'expulsion des agitateurs étrangers ; mais le ministre Sterbini l'a jouée sous jambe, et de cette manifestation qui pouvait produire les plus heureux effets, est sorti le premier acte de souveraineté dans lequel le nom du Pape soit omis. Trompera-t-on encore une fois le sentiment public ? et la constituante de l'Etat Romain sera-t-elle capable d'exprimer le vrai sentiment du pays, qui veut le maintien de l'autorité temporelle du souverain Pontife ? En tout cas, ce qui se passe prouve à quel point il serait encore facile à la France de rendre à Rome son souverain et au sentiment catholique sa sécurité.

Le nouveau cabinet, si faible et si incertain dans sa politique étrangère, ne paraît pas disposé à beaucoup plus de vigueur contre les enne-

mis de la tranquillité intérieure. Jusqu'ici il semble qu'on s'en tienne au moyen de gouvernement introduit par M. Dufaure, c'est-à-dire au dédain.

Sans doute, il y a du vrai dans cette ligne de conduite : le spectacle des socialistes et des montagnards aux prises dans leurs journaux et s'adressant réciproquement des injures de crocheteurs, les toasts des banquets, l'odieuse parodie du Christianisme mêlée à l'ovation de Couthon et de Saint-Just, la présence et le langage des femmes dans ces affreuses réunions, tout cela vaut bien l'ivresse des esclaves dont les Spartiates se servaient pour donner l'horreur de la débauche à leurs enfants. On voit une foule de personnes, jusqu'ici retenues dans les liens du préjugé philosophique, ouvrir enfin les yeux à un tel spectacle et se rendre au seul maître qui puisse les sauver, eux et leurs enfants, de l'abîme de perdition. Sous ce rapport, la longanimité du gouvernement produit un bien indirect ; mais est-il permis de tolérer le mal, en considération de l'effet salutaire que ses effets peuvent produire? Le mal ne doit-il pas toujours être combattu en tant que mal ? Y a-t-il pour un gouvernement une loi de conscience, oui ou non ? Oublie-t-on d'ailleurs la conséquence déplorable de ces expérimentations prolongées, pour le retour de la confiance et le raffermissement des esprits ?

Et d'ailleurs, il n'est pas vrai que les manifestations libres des doctrines extrêmes ne produisent que du bien. Sans doute, il y a de quoi se rassurer pour le présent, quand on constate l'infime minorité du socialisme dans le grand scrutin présidentiel : mais si la génération actuelle échappe au ravage des idées désorganisatrices, il n'en est pas de même de celle qui entre dans la vie. Nous, qui avons passé par les abominables désordres des colléges de l'Etat, nous savons ce que le contact de ces propagandes impures laisse d'irréparable dans les organisations les plus heureuses et les plus honnêtes. Tomber dès son enfance au fond même de la sentine sociale par un seul de ses côtés, c'est un malheur dont la trace ne s'efface pas. Mais quand à la perversion prématurée des masses vient se joindre l'empoisonnement de l'esprit, il faut s'attendre à un déplorable progrès dans la décadence sociale.

Aux jours de notre adolescence, nous avons vu régner dans les colléges l'incrédulité et la dérision des choses saintes ; nous avons eu des camarades qui se donnaient la mort en rendant grâce à *Voltaire* et à *Rousseau* de les avoir *délivrés de leurs préjugés.* Les *maîtres d'étude*, cette race de vanités souffrantes et haineuses qui a fini par faire une révolution (la statistique des *maîtres d'étude* parmi les tribuns de 1848 serait curieuse à dresser) ; les maîtres d'étude ont fait tout ce qu'ils ont pu pour nous inoculer les articles de leur symbole : mais quelle différence entre ce qu'on osait alors à mots couverts et ce qu'on proclame effrontement aujourd'hui ? De conséquence en conséquence, on en est venu aux livres d'un Proudhon ; l'auteur de ces livres a été choisi par soixante

mille voix pour représenter la capitale de la France; il siége sur les mêmes bancs que M. de Montalembert et que M. Molé; il a un journal, dans lequel l'inviolabilité parlementaire lui permet de commettre un crime par ligne. Tout ce qu'il y a d'intelligence, de talent, de dévouement, de conscience dans notre pays s'essoufle à courir après l'apôtre de l'athéisme, et l'on se félicite entre honnêtes gens d'avoir trouvé un argument contre Proudhon, que dis-je? contre *monsieur Proudhon*, comme on l'écrit tous les jours avec une politesse édifiante.

Cette situation anormale, que nous a faite le respect superstitieux de notre époque pour tout ce qui tient la plume, et la faiblesse des divers gouvernements, tous esclaves de ce déplorable préjugé, jette les jeunes imaginations dans une erreur funeste. On prend le journal de Proudhon comme un autre journal, on feuillette ses livres comme d'autres livres, on applique aux opinions qu'il propage le principe de l'élection libre : *in dubiis libertas*, et comme ce qui est le plus hardi tente toujours les plus jeunes, on voit des enfants s'infecter à fond par amour du paradoxe. Les plus modérés s'en tiennent à la *Montagne*; ils écrivent sur les murs du collége : Vive Saint-Just! Vive Couthon! Ils se révoltent contre les maîtres arriérés qui n'en sont encore qu'à l'incrédulité du XVIIIe siècle; ils sont en correspondance réglée avec la *Révolution démocratique et sociale*; ils adorent la guillotine en théorie avant l'heureuse époque où ils pourront la mettre en pratique. Les maîtres qui ont présidé à l'incubation finissent par s'effrayer des inclinations de ces effroyables couvées; ils chassent les plus pervertis du collége, et les familles reçoivent par la diligence de petits bandits, à l'œil hagard, dont la raison ne reviendra peut-être jamais de ces impressions premières, et dans la conscience desquels la théorie du crime aura habité sans remords. D'autres, plus contenus ou plus ménagés à cause de leurs *talents*, iront jusqu'au bout du cours des études, et après des succès éclatants en philosophie, chargés des couronnes du concours général, acclamés dans les examens publics, ils entreront à l'Ecole normale, dont ils interrompront un moment les conférences, pour aller s'asseoir aux banquets de Proudhon. A cette heure, l'Etat nourrit et perfectionne des élèves qui ont embrassé les doctrines de l'athéisme social, et qui demain seront les maîtres de nos enfants.

Voilà les semences que doit laisser l'impuissance systématique du gouvernement envers les journaux et les clubs! A cette cause d'affaiblissement vient se mêler la question de l'amnistie. Le Président de la République a, dit-on, sur ce point des intentions généreuses qui ne s'accordent pas avec la prudence de son ministère. Nous souhaitons vivement pour notre compte que cette question brûlante soit promptement vidée. Sous un certain point de vue, le Président de la République nous paraît avoir raison: beaucoup d'hommes engagés dans les partis extrêmes ont déposé leurs armes à ses pieds: il doit leur tenir compte de cette pacification volontaire. Le gouvernement du général Cavaignac

s'est noyé à plaisir dans les difficultés de la répression ; il a ménagé les chefs de l'insurrection, et a frappé rudement sur ceux qui n'étaient peut-être qu'égarés. La nouvelle administration doit avoir, sous ce double aspect, une conduite qui diffère essentiellement du passé.

Mais ici s'arrête le devoir et l'intérêt de la politique nouvelle. La guerre civile que nous avons réprimée, était une guerre sociale. Ce ne sont pas deux drapeaux qui se sont élevés l'un contre l'autre : on nous a attaqués gratuitement ; nous avons défendu notre vie et notre bien, rien de plus. Nous avons le droit de considérer ceux qui ont tiré sur nous comme des assassins.

Nous savons d'ailleurs qu'ils n'ont cessé d'avoir la menace à la bouche : dignes élèves des hommes qui ne profitèrent de l'amnistie concédée par Louis-Philippe que pour ourdir de nouvelles conspirations contre sa conronne, la plupart de ceux à qui la *commission de grâce* vient de rendre la liberté annoncent l'intention de prendre leur revanche. Une mesure qui comprendrait dans une indulgence générale les coupables de tous les degrés, en laissant à la presse et aux clubs leur licence effrénée, n'aurait donc pour résultat que de rendre courage aux ennemis de l'ordre et de rejeter la société dans une terreur trop bien justifiée.

Que le nouveau pouvoir pèse donc mûrement cette délibération capitale ! Qu'il se persuade que son premier devoir est de se montrer un pouvoir véritable ! Qu'il remette à des temps plus raffermis l'exercice de la plus belle prérogative du pouvoir exécutif ; ou s'il veut dès à présent faire un acte de joyeux avénement, qu'il s'arrange pour que les meneurs de l'insurrection n'y voient pas un encouragement à de nouvelles entreprises ! Le gouvernement de la France est à ce prix.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Synonymes grecs recueillis dans les écrivains des différents âges de la littérature grecque, par M. Alex. PILLON, bibliothécaire [1].

Ce n'est que quand une langue commence à être connue à fond qu'on songe aux synonymes. Il n'y a pas très-longtemps que nous possédons des *Synonymes français* et des *Synonymes latins*. Le tour des *Synonymes grecs* est enfin venu, grâce à ces longues années de paix pendant lesquelles les études sérieuses ont fait de si notables progrès.

Connu par des travaux consciencieux, M. Alexandre Pillon vient de doter l'enseignement d'un livre qui manquait ; et les savantes et immenses recherches devant lesquelles son courage n'a pas reculé, lui ont concilié les suffrages les plus honorables. La commission de l'Institut a couronné le livre de M. Pillon, et lui a adjugé le prix Volney, regardant les *Synonymes grecs* comme l'un des ouvrages les plus utiles et les plus importants qu'on pût lui présenter.

Après un témoignage aussi flatteur, nos éloges seraient inutiles ; nous dirons seulement que ce n'est pas un mérite médiocre que d'avoir tout d'abord réussi dans un genre aussi difficile et aussi compliqué ; et il ne doit plus manquer à la satisfaction de l'auteur que de voir son excellent travail adopté et suivi dans toutes les maisons d'éducation. Il sera consulté avec fruit, nous n'avons plus besoin de le dire, non-seulement par les élèves, mais encore par les maîtres eux-mêmes ; et M. Pillon aurait pu prendre pour épigraphe cette sentence si connue :

Ignari discant et ament meminisse periti.

Encore, selon nous, en lisant ces pages de haute philologie, les plus habiles trouvent à y exercer leur intelligence autant que leur mémoire.

Malgré le mérite incontestable d'un travail aussi curieux qu'étendu, nous désirons présenter ici quelques observations critiques que nous soumettons avec confiance à la haute raison et à la vaste érudition de

[1] Paris, Jules Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 5.

l'auteur : car nous voulons qu'il reste juge en dernier ressort de leur plus ou moins de justesse.

L'auteur, pour prouver l'intérêt qui doit s'attacher à cette publication, rappelle les causes des nombreuses variations qui ont dû s'accomplir dans l'idiôme des Hellènes, et s'exprime ainsi : « La littérature « grecque, depuis le siècle d'Homère jusqu'à la période byzantine, se « divise en plusieurs époques, dont chacune peut compter une littéra- « ture à part, littérature portée à sa perfection dans les siècles immor- « tels des Sophocle et des Platon, et qui même depuis, dans les âges de « décadence, compte des écrivains de toute espèce dont l'étude est en- « core d'une haute importance. On conçoit combien, dans un si long « espace de temps, les mots ont dû subir de changements, et dans « leur forme et dans leur signification, combien de nouveaux mots se « sont introduits, souvent modifiant la signification des anciens, souvent « synonymes à peu près exacts et ne différant que par l'époque. » Nous sommes loin de nier la marche du temps, qui laisse des traces de son passage dans les langues et les littératures, aussi bien que dans les sociétés humaines. Nous reconnaissons même que l'introduction des branches nouvelles des connaissances humaines doit apporter de bien notables modifications dans l'usage et l'acception des mots. La langue de l'historien n'est pas tout à fait la même que celle du poëte : le philosophe a un langage à part, et il est indubitable que dans les écrits de Platon et d'Aristote les mots ont souvent un sens particulier. Des changements plus notables, des modifications plus importantes et plus nombreuses ont dû apparaître lors de la naissance du Christianisme, lequel s'est manifesté au monde par l'intermédiaire de cette langue qui a eu de si brillantes destinées. Nous aurions désiré que les expressious adoptées par les disciples de saint Paul et de saint Jean, et consacrées par les écrits des Pères de l'Eglise, fussent mises à part ou du moins marquées d'un signe particulier, afin qu'on ne pût les confondre avec les *vocables* d'une grécité antérieure, et par là même plus classique. L'auteur a omis cette précaution, pensant sans doute que l'indication des sources où chaque exemple est puisé suffirait pour prévenir toute méprise. Ainsi nous trouvons ἀναστροφή comme synonyme de ἔθος ἦθος....... ἕξις, mœurs, conduite, état, disposition; ce mot ne signifie réellement que conversion, même dans l'exemple cité par M. Pillon, § 296, p. 271.

Rarement, beaucoup trop rarement, à notre avis, l'auteur a donné l'étymologie des mots soumis à son examen : c'était une raison de plus pour n'en hasarder aucune. Nous ne croyons pas, par exemple, que μέγαρον, *palais*, vienne de μέγας, *grand*.

Il a négligé aussi, dans la plupart des cas, de décomposer les mots où il entre plusieurs éléments; c'était une tâche facile, sans aucun doute, mais ce n'est pas une chose puérile et sans importance. Ainsi, en distinguant dans *ἀναστροφὴ* le préfixe réduplicatif *ἀνα* et le verbe *στρέφω* (*τρέπω*) *tourner*, on obtient *retour* (vers Dieu), *conversion*, ce qui est le vrai sens, la signification propre de ce nom, sans être exposé à lui supposer je ne sais quelle nuance qu'il n'eut jamais. — Ἄκρατος, donné pour *vin pur*, offre en effet ce sens, mais, en le décomposant, on trouve qu'il signifie proprement *sans mélange*; et l'on peut le rapprocher de *κράσιον* ou par apocope *κράσι*, *mélange*, lequel signifie *vin* en grec moderne, langue qui n'a pas d'autre mot pour exprimer cette idée. — Μέθυ, si nous ne nous trompons, exprime moins l'idée de vin pur que celle de boisson enivrante en général, et quelquefois d'hydromel, et il est naturel de le rapprocher du latin *temetum*, vin, qui nous paraît être le *τὸ μέθυ* des Grecs.

Le titre de l'ouvrage dont nous nous occupons permet de faire tous les rapprochements non forcés des racines les plus anciennes et les plus fréquemment employées ; voilà pourquoi nous regrettons de ne rencontrer nulle part *ὕλη*, *ἄλσος*, *νέμος* : ces mots pourraient donner lieu à un paragraphe qui ne serait pas des moins intéressants, surtout dans un livre dédié à la jeunesse studieuse. Nous pensons que les mots latins qui y répondent, *sylva*, *nemus*, *saltus* viennent de ces trois noms grecs.

Malgré ces observations de détail, qu'on pourrait multiplier, le livre de M. Pillon n'est pas moins un des plus curieux et des plus utiles qui aient depuis longtemps paru.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. René, r. de Seine, 32.

HISTOIRE
DE MADAME DE MAINTENON
ET DES
PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Par M. le duc de Noailles.

Nous venons bien tard pour appeler l'attention et la sympathie de nos lecteurs sur ce bel ouvrage, et ce retard nous ôte l'avantage de la priorité, le seul que nous pussions disputer à l'écrivain érudit et spirituel qui en a rendu compte dans un autre recueil. M. Ampère a trouvé, pour définir la nature et le succès du livre de M. le duc de Noailles, une expression si juste et si vraie, que tout lecteur se figure volontiers l'avoir trouvée d'avance dans sa pensée. Il ne nous reste plus qu'à répéter, après lui, que « l'ouvrage de M. de Noailles, à force de contraste avec les circonstances, est presque un ouvrage de circonstance. »

Il faut donc remercier M. le duc de Noailles, non-seulement d'un bon livre, mais d'une bonne action ; car c'en est une que de nous avoir donné, à nous autres pauvres citoyens de la République, au milieu de cette triste et fatale année 1848, deux magnifiques volumes dont la lecture repose en même temps qu'elle instruit. Grâces soient rendues à l'élégant et solide historien qui nous a retirés, pendant cette lecture, de l'atmosphère sordide et orageuse où nous avons eu tant de peine à respirer depuis dix mois, pour nous transporter dans une région sereine et élevée, où les meilleurs souvenirs de notre histoire sont éclairés par une lumière douce et durable, où l'âme se purifie, où l'esprit se redresse, et où le lecteur français apprend à se rappeler que la France a été longtemps regardée dans le monde comme le sanctuaire du goût, de l'ordre, du génie et de la grandeur.

Il a fallu un grand courage à l'auteur pour braver l'inopportunité apparente de sa publication, pour lancer une œuvre si laborieuse et si délicate au milieu de cette poussière, de ce bruit, de ce sang, de cette honte, où tant de bons esprits ont cru que toute littérature allait demeurer ensevelie. Mais, hâtons-nous de le dire, ce courage l'a bien servi. Il a obtenu un succès considérable et unanime, qui a dépassé peut-être son attente, mais non pas certes son mérite. Chacun a compris que ce livre était un service rendu, non-seulement aux lettres, mais au pays, à la société. Chacun, en l'admirant, en le louant, a cru acquitter une dette de reconnaissance et d'honneur à celui qui, sous la pression des hommes et des choses que nous avons subis, ne desespérait ni du bon goût, ni de la justice, ni de la vérité.

Il faut le dire, du reste, M. le duc de Noailles, resté jusqu'à ce jour en dehors de l'arène littéraire, et ne s'étant révélé au public attentif que par des discours politiques à la tribune de la Chambre des Pairs, possède à un degré remarquable toutes les qualités nécessaires pour tenter une entreprise aussi hasardeuse et pour y réussir. On ne saurait dire avec quel plaisir on retrouve, à travers ces deux volumes, l'écrivain toujours délicat et distingué qui a su se maintenir à l'écart de tous les excès et de tous les défauts de son temps.

Tout en suivant la règle la mieux adaptée aux historiens qui traitent *d'une période déjà éloignée et dont l'histoire a été plus d'une fois écrite*, tout en s'effaçant lui-même autant que possible pour laisser parler les contemporains et surtout l'héroïne de son livre, l'auteur a su marquer son œuvre d'un coin spécial et digne de lui.

Son style, à la fois noble et naturel, dépourvu de toute affectation et de toute enflure, est empreint d'une sobriété, d'une réserve et d'une simplicité qui n'exclut du reste ni la grâce, ni le trait, ni l'éclat. En un mot, c'est un style parfaitement adapté au sujet et à l'époque qu'il décrit.

On dirait, en le lisant, qu'il s'est formé dans cette société de la seconde moitié du XVIIe siècle, dont il a su fixer le véritable caractère par un tableau si exact et si attrayant, que nous ne cédons à l'envie d'en citer un fragment comme la meilleure justification de nos éloges et le résumé fidèle du livre que nous avons sous les yeux. « Là, dit l'auteur en parlant de l'hôtel de Rambouillet, là commença, sous la protection des femmes, ce premier mélange des hommes de lettres avec les gens de la cour, sur un pied pour ainsi dire d'égalité toujours déférente d'une part et polie de l'autre, où les rangs se rapprochèrent sans se confondre et où la liberté ne fit pas oublier le respect ; heureuse réunion qui forma plus tard les mœurs inimita-

bles de notre patrie, longtemps admirée par l'étranger, où l'on voyait se concilier et se respecter tous les droits, ceux du rang et de la naissance, comme ceux de la supériorité et de l'empire de l'esprit. Ce fut là enfin que naquit réellement la *conversation*, cet art charmant, dont les règles ne peuvent se dire, qui s'apprend à la fois par la tradition et par un sentiment inné de l'exquis et de l'agréable, où la bienveillance, la simplicité, la politesse nuancée, l'étiquette même et la science des usages, la variété de tons et de sujets, le choc des idées différentes, les récits fréquents et animés, une certaine façon de dire et de conter, les bons mots qui se répètent, la finesse, la grâce, la malice, l'abandon, l'imprévu se trouvent sans cesse mêlés et forment un des plaisirs les plus vifs que des esprits délicats puissent goûter. »

Ajoutons à cette énumération fidèle des qualités qui se reflètent dans le livre de M. le duc de Noailles, un trait qui le relèvera surtout aux yeux de nos lecteurs. C'est la présence à peu près constante de la pensée religieuse. Si quelquefois elle semble disparaître du récit, au milieu des joies et des agitations de ce monde si brillant, il en est d'elle dans le livre comme dans le siècle lui-même que le livre veut peindre. Elle reparaît bientôt, calme et forte, sans bruit et sans apparat, mais comme sûre de son empire. Dans les dernières pages elle s'élève à la hauteur de la véritable éloquence et répond au sentiment intime de toutes les âmes en indiquant, avec l'autorité du vrai, la seule conclusion désirable, la seule solution possible des difficultés de notre temps.

Tel est le guide qui nous prend comme par la main pour nous introduire dans la grande société du grand siècle. Et certes on ne se lasse point à le suivre. On erre au milieu de ces grands noms, de ces nobles femmes, de ces beaux esprits, de tous ces hommes de génie, de cœur et d'honneur, avec un indicible plaisir, avec une jouissance douce et réglée. Tout y respire le calme, l'ordre et la dignité. Tout y porte au respect et au devoir, et c'est ici qu'il faut encore laisser parler le noble écrivain qui a su si fidèlement reproduire l'esprit et le langage du XVII[e] siècle :

« Ce qui se remarque surtout, dit-il, à cette époque, c'est le sentiment et l'habitude du respect répandus dans toutes les classes, sentiment qui honore et unit les hommes plus que ne le peut faire la farouche égalité, qui ne veut rien devoir ni rien rendre à personne, et sans lequel aussi tout se relâche et s'abaisse bientôt, le ton, le langage, la politesse, et jusqu'aux rapports les plus habituels des hommes entr'eux. Tout le monde, depuis le roi, qui avait à se respecter lui-même et à respecter l'État en sa personne, jusqu'aux moindres de ses sujets, tout le monde avait quelqu'un à respecter ; et les traditions de

la féodalité, quoiqu'elle fût éteinte, avaient perpétué jusqu'alors une hiérarchie d'égards qui faisait le lien et l'harmonie de cet état social, désormais calme et fixé. La considération, cette chose si peu connue aujourd'hui, appartenait à tous les rangs et s'y manifestait à divers degrés, par l'hommage rendu au mérite de la personne et à sa position ; le sentiment de l'honneur, précieusement entretenu dans les familles, en faisait la fierté et y servait de frein. Chaque classe avait, pour ainsi dire, un bâton de maréchal à gagner, qui suffisait à son ambition, et au delà duquel elle ne portait pas la vue ; elle savait d'ailleurs que, de son sein, le mérite transcendant pouvait s'élever au premier rang ; on en avait des exemples sous les yeux et l'ordre reposait avec solidité sur cette séparation volontaire des rangs, adoucie par la politesse des mœurs. Cette société réglée s'avançait ainsi paisiblement et confiante en elle-même, sans préoccupation de l'avenir et satisfaite du présent, parce qu'elle était vivifiée par la pensée morale et religieuse qui faisait comprendre et accepter à tous les diversités de la condition humaine. Si le respect, en effet, en formait la base, la religion en couronnait le sommet. La foi, ce grand lien des sociétés, était au fond des âmes et exerçait une influence puissante sur les mœurs. La croyance réglait la vie et fixait les esprits. Le clergé et les prélats se mêlaient au monde avec gravité ; les couvents, où presque toutes les familles avaient des parents et les communautés même les plus sévères, telles que Port-Royal et la Trappe, étaient en rapport continuel avec lui. Les laïques à leur tour faisaient des retraites dans ces monastères ; on y avait des correspondances, on en recevait des directions ; c'était une perpétuelle communication du monde à la solitude, et de la cour au cloître. Au milieu du monde même on pratiquait hautement la piété et les bonnes œuvres, et ceux que les passions avaient égarés revenaient tôt ou tard aux sentiments pieux et à la pénitence. Quels qu'eussent été la dissipation de la vie ou les orages du cœur, il y avait dans les âmes comme une racine de foi qui reverdissait après avoir paru desséchée. »

Nous ne connaissons pas dans toute la littérature historique une page qui rende mieux compte de la vraie grandeur du siècle de Louis XIV que celle qu'on vient de lire.

Assurément tout ne s'élève pas à cette hauteur, pas plus dans le siècle de Louis XIV que dans le livre de M. le duc de Noailles. Mais partout, dans le livre comme dans l'époque, on retrouve l'intérêt que les grands hommes et les grandes choses répandent sur ce qui les a approchés. On y jouit partout de la mesure, de l'urbanité, de l'exacte et régulière observance des lois qui constituent le bon sens et le bon goût.

Dans tout le récit, comme dans l'heureux choix des citations dont il est parsemé, une main habile nous fait reconnaître le caractère de cette époque, qui savait imprimer le sceau de la dignité et de la bonne grâce aux plus menus détails, aux recoins les plus intimes de la biographie personnelle ou domestique, comme aux recherches quelquefois puériles de l'étiquette. Plus d'une découverte précieuse, ce nous semble, a été enchâssée par l'auteur dans nos souvenirs, quelquefois à l'aide d'une note ou d'un rapprochement historique. Nous ne résistons pas au plaisir de citer, comme un modèle de cette bonne grâce dont nous parlions à l'instant, la lettre par laquelle le Roi annonçait à la duchesse de Richelieu qu'il lui donnait la seconde charge de la cour, celle de dame d'honneur de la Reine :

« Versailles, le 16 novembre 1671.

« Ma cousine, la nouvelle du décès de la duchesse de Montausier « m'ayant été apportée ce matin, nous avons jugé, la Reine et moi, que « nous ne pouvions faire un plus digne choix que de votre personne « pour remplir la place de sa dame d'honneur. Je dépêche exprès ce « gentilhomme pour vous faire savoir notre résolution, afin que, si vous « l'approuvez, vous puissiez venir au plus tôt prendre possession de « cette charge que votre seule vertu a sollicitée pour vous. En atten- « dant votre réponse, je prie Dieu, ma cousine, qu'il vous ait en sa sainte « et digne garde. »

Cédant à une prédilection bien naturelle chez lui, et que la grande majorité du public lettré a jusqu'à présent partagée, l'auteur n'hésite pas à préférer la seconde moitié du XVIIe siècle à la première. De bons esprits, et au premier rang notre ami et collaborateur M. Foisset, ont contesté la légitimité de cette préférence. Ils admettent volontiers qu'à partir de la paix des Pyrénées l'ordre fut mieux établi, les mœurs plus graves, la splendeur du trône et du pays plus éclatante et plus universellement reconnue. Mais ils ont regretté la mâle vigueur, la verve, la franchise, l'indépendance non encore domptée, et surtout la vive expansion de sainteté qui signale le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche, c'est-à-dire l'époque de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, du cardinal de Berulle, de M. Olier, de sainte Jeanne de Chantal, de mademoiselle de Melun, et de tant d'autres réformateurs catholiques. Et comme les plus grands écrivains du règne de Louis XIV débutèrent tous de 1650 à 1660 [1], on peut trouver, même sous

[1] Lafontaine, en 1650 ; — Pascal, en 1656 ; — Bossuet, en 1657 ; — Molière, en 1658 ; — Boileau et Racine, en 1660.

le rapport littéraire, une sève plus abondante et plus précieuse dans l'époque où se formèrent tous ces grands hommes que dans celle qui les vit successivement s'éteindre sans laisser de successeurs. Juges incompétents, nous ne prononcerons pas un arrêt sur ce débat, l'un des plus intéressants de l'histoire littéraire. Mais nous savons gré à M. le duc de Noailles de nous avoir donné, dans ses chapitres sur d'Aubigné et sur Scarron, un aperçu fidèle de l'état des mœurs et des esprits pendant la période si orageuse et si animée qui précéda la gloire de Louis XIV.

Son étude sur Théodore-Agrippa d'Aubigné, personnage si remarquable et trop oublié, mérite une attention spéciale. Avant de passer à l'époque où la fierté et l'indépendance de la noblesse française disparurent au sein de l'éclat éblouissant de la royauté, on aime à retrouver le cœur et le style de ce gentilhomme, qui prenait ainsi qu'il suit congé de son roi, et d'un roi qui était Henri IV :

« Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps ; elle vous fera souvenir de votre prison , et que la main qui vous écrit en a rompu les verroux et est demeurée pure en vous servant , vide de vos bienfaits et exempte de corruption , tant de votre ennemi que de vous-même. Par cet écrit , je vous recommande à Dieu , à qui je donne mes services passés, et à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître qu'en me perdant , vous avez perdu votre meilleur serviteur. »

C'est bien le même homme à qui le duc de la Trémoille, assiégé par les troupes du roi dans Thouars, écrivait : « Mon ami, je vous convie, « suivant vos serments, à venir mourir avec votre affectionné servi- « teur : » Et qui répondait : « Monsieur, votre lettre sera bien obéie : « je la blâme pourtant d'une chose, c'est d'avoir allégué mes serments, « qui doivent être crus trop inviolables pour me les rammentevoir. »

Le grand-père de madame de Maintenon nous ramène naturellement à cette illustre femme dont nous avons jusqu'ici trop peu parlé. Nous n'en dirons, du reste, que peu de chose, parce que M. le duc de Noailles ne nous laisse rien à en dire. Il lui a rendu une justice si complète et si incontestable que l'on ne peut espérer même de glaner après lui, et d'un autre côté on essaierait en vain de citer là où tout est à lire.

Disons seulement que de toutes les réhabilitations historiques qui ont été tentées depuis quelque temps, il n'y en avait guère de plus pressée et de plus légitime que celle de madame de Maintenon. Elle a été un des personnages les plus calomniés de l'histoire. Grâce à M. le duc de Noailles, cette réhabilitation est acquise à l'histoire. Et ce dont nous aimons surtout à féliciter l'auteur et à nous féliciter nous-même,

c'est que cette réhabilitation est en même temps celle de l'esprit chrétien, dans une de ses manifestations les plus injustement appréciées.

C'est à cause de sa religion que madame de Maintenon a été impopulaire ; c'est par la religion et en son honneur que sa renommée nous sera désormais chère et sacrée. Cet esprit moqueur et essentiellement irréligieux qui a toujours mêlé son courant à celui de la littérature française, depuis les trouvères jusqu'à nos jours ; cet esprit implacablement hostile à la pratique des vertus chrétiennes ; cet esprit sceptique et licencieux toujours vivant parmi nous, a fait payer à madame de Maintenon la rançon des affronts que lui faisait subir Louis XIV. On a pardonné à celui-ci sa grandeur et sa foi en considération de ses faiblesses ; on n'a jamais pardonné à celle-là d'être restée pure au milieu des séductions de sa jeunesse et des dangers de la cour. On a identifié son nom et son image avec la tristesse, la sombre et fanatique dévotion. M. Thiers lui-même a sacrifié à ce préjugé dans les admirables pages qui terminent son livre *De la Propriété*, lorsqu'il peint Louis XIV « devenu vieux, et passé de la tendresse de madame de La Vallière à la triste domination de madame de Maintenon ». Armé des détails si précis et si authentiques que l'arrière-neveu de madame de Maintenon a réunis pour en faire hommage à la justice et à la vérité, nous soutiendrons désormais que cette domination, si elle fut réelle, ne fut jamais triste, et que la relation que fit du grand roi d'abord l'ami, puis l'époux de la veuve de Scarron, fut une gloire pour lui devant Dieu, et fit son bonheur le plus pur et le plus durable sur la terre.

D'ailleurs rien de moins *triste*, dans tous les sens du mot, que la personne et la nature de madame de Maintenon. M. le duc de Noailles a combattu cette erreur populaire par les preuves les plus péremptoires. Le témoignage des contemporains est unanime pour constater que peu de femmes, dans cette société française où le rôle de la femme a toujours été si grand, ont exercé une influence plus irrésistible, un attrait plus universel sur tout ce qui l'approchait. Elle fut, comme, dit l'auteur, une des femmes les plus charmantes de cette époque où il y en avait tant. Son éclatante beauté, son esprit, son instruction, son rare talent d'écrire, la suave distinction de ses manières et de son langage, ce que mademoiselle de Scudéri appelait sa *mélancolie douce* et ses *appas inévitables*, en faisaient un type accompli, qui serait à coup sûr resté populaire parmi nous, comme Agnès Sorel et mademoiselle de La Vallière, si, comme elles, elle avait failli à ses devoirs.

Mais ce qu'on ne lui pardonne pas, depuis que le XVIIIe siècle a souillé toutes nos gloires, c'est d'avoir été à la fois charmante et irréprochable. Et c'est là précisément ce qui doit lui valoir le respectueux hom-

mage de tous les cœurs droits, délicats et chrétiens. Lancée à dix-sept ans dans une société plus que légère, exposée à toutes les tentations que comportaient les mœurs du temps et dont son âge, sa beauté, et sa pauvreté même augmentaient le nombre et les dangers, elle sut rester pure, et sa renommée, si calomniée depuis, demeura toujours intacte pour les contemporains de sa jeunesse. Le cynique Tallemant des Réaux lui rend un témoignage à peu près unique dans sa bouche, et Ninon de l'Enclos, de son propre aveu, désespéra de la corrompre parce *qu'elle craignait trop Dieu*. C'est que dès lors, au milieu des seigneurs libertins et des femmes galantes de la société de Scarron, comme plus tard à côté du trône de Louis XIV, elle met sa gloire à être pieuse et pure. Elle veut, comme elle dit, être aimée de tout le monde et de personne en particulier. Elle sent qu'elle est née pour un sort moins obscur, et elle place son ambition là où personne ne la place d'ordinaire, à se tirer de la médiocrité par une conduite sans reproche et une réputation sans tache. « *Je voulois de l'honneur*, dit-elle, en s'en accusant plus tard par « humilité chrétienne : Je voulais être approuvée des gens de bien. *C'é-* « *tait mon idole.* J'en suis peut-être punie présentement par l'excès de « ma faveur... » Que les chrétiens lui sachent gré au moins d'avoir ainsi préservé sa jeunesse et honoré sa pauvreté, en laissant aux jeunes femmes du monde un exemple digne d'éternelle mémoire. C'est ainsi qu'elle se préparait dignement, quoique dans l'ombre, à devenir la compagne du plus superbe des rois. Elle sut résister au changement graduel et prodigieux de sa situation, comme à tous les autres dangers de sa vie ; et cela par une raison bien simple : « Je remarque, écrivait- « elle à son confesseur, que les pas que j'ai faits vers la piété ont tou- « jours été à mesure que ma fortune est devenue meilleure. »

Il n'y a rien de plus habile, disait-elle encore, *qu'une conduite irréprochable.* Et c'est à l'aide de cette maxime, dont elle avait su si bien faire une pratique, qu'elle put s'engager, et non s'égarer, dans la vie de la cour et dans cette relation si compromettante et si difficile avec madame de Montespan, dont elle voulait bien être l'amie, mais non la complaisante. Elle possédait au plus haut point la science des convenances et l'art des positions délicates. Mais nous aimons à croire qu'elle fut plus aidée encore par la solidité de sa vertu et la délicatesse de sa conscience. Nous renonçons à suivre M. le duc de Noailles dans le récit de cette lutte mémorable et dans cette appréciation de la situation des trois personnages que la finesse de son esprit et la grâce de son style pouvaient seuls réussir à peindre. Nous allons droit au grand spectacle qu'il nous décrit si bien, lorsque madame de Maintenon, elle-même déjà sur le retour, et dépouillée par le temps de l'attrait de sa jeunesse et de

sa beauté, sut l'emporter dans le cœur du roi, et sur l'éclatante jeunesse de mademoiselle de Fontanges, et sur l'empire invétéré des charmes de madame de Montespan ; lorsque cet orgueilleux, ce passionné, cet homme encore à la fleur de l'âge, ce roi ivre de lui-même et enivré par l'adoration de tout ce qui l'entourait, fut ramené par elle au devoir, à la raison, à la vertu et à la Reine. « Voilà, comme l'a si justement reconnu M. Rœderer dans son *Histoire de la société polie en France*, voilà le véritable titre de madame de Maintenon au respect général. Là sa vertu éclate avant tous ses autres mérites. Là nul soupçon d'intérêt personnel ne peut l'atteindre, puisqu'elle reconduisait vers la Reine des désirs qui s'étaient éveillés pour elle. »

Madame de Maintenon fit donc ce que n'avait pu faire Bossuet ; et cette victoire nous paraît plus merveilleuse et plus méritoire que celle qui, plus tard, lui valut, à cinquante ans, la main de Louis XIV, plus jeune qu'elle de trois ans. Mais au sein de cette élévation extraordinaire et dont nos mœurs modernes et l'état du monde actuel ne nous permet pas de nous former une idée exacte, le caractère de cette femme illustre ne se dément pas. M. le duc de Noailles a parfaitement senti et parfaitement exprimé le tact, la réserve, la mesure, le mélange de dignité et de modestie, de délicatesse et d'aisance, qui rendirent pendant trente ans, non-seulement supportable, mais encore imposante et digne cette étrange position de madame de Maintenon, épouse légitime et non reconnue du plus grand roi de l'Europe. Il la montre gardant un secret impénétrable vis-à-vis de ses proches même ; laissant tout deviner pour éviter le scandale, et ne voulant rien avouer pour rester fidèle à la modestie de son rang apparent ; dominant le cœur et l'esprit du monarque qui était devant Dieu son époux, et cédant le pas, comme une simple marquise, aux femmes titrées. Il fait valoir à juste titre la discrétion et le désintéressement dont elle fit preuve à l'égard de sa famille, en un temps où les familles favorisées étaient l'objet de profusions si scandaleuses en fait de titres et d'argent. Il démontre, au moins pour l'époque dont ces deux premiers volumes s'occupent, qu'elle ne voulait pas gouverner l'État, comme on le lui a tant reproché. Surtout il relève ce qui fait la gloire chrétienne de madame de Maintenon, sa constante préoccupation de la loi de Dieu. Il résume ses recherches par un mot qui étonnera bien des lecteurs : *La dévotion est ce qui domine dans sa vie*. Et il a le droit de le dire en parlant de la femme qui, au sein de sa plus grande splendeur, réprimandait son confesseur de la contrainte qu'il manifestait envers elle, et terminait son admirable lettre à ce prêtre par ces mots : *Je veux faire mon salut*.

Gardons aussi une part de notre admiration pour ce superbe monar-

que qui sut sortir du désordre à l'âge que tant d'autres choisissent pour s'y plonger plus avant, et qui, se convertissant dans la force des ans, passa le reste de sa vie dans une fidélité scrupuleuse à ses devoirs. Mais en reconnaissant les titres de Louis XIV à la réhabilitation morale que M. le duc de Noailles réclame pour lui, il faut se mettre en garde contre la prévention évidemment trop favorable de l'auteur pour le système politique du grand roi. Je m'étonne même de son indifférence en parlant de cette diplomatie si habile mais si déloyale, de cette politique tantôt si violente et tantôt si perfide, à l'égard de l'Espagne, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Lorraine surtout, victime innocente et sans cesse renaissante de tous nos historiens [1]. Je ne puis accepter ce rapprochement qu'établit le noble auteur entre Louis XIV et Napoléon, entre les premières années du grand règne et cette époque du Consulat dont M. Thiers nous a tracé un tableau qui reste dans toutes les mémoires. Pour que ce rapprochement fut juste, il faudrait que la Fronde eût ressemblé à la Terreur. Heureusement pour la vieille France, il n'en était rien. Elle n'avait pas été arrachée de ses racines par Richelieu et Mazarin. Ils l'avaient au contraire transformée en piédestal de la royauté absolue. Louis XIV eut un rôle à la fois plus durable et plus splendide, mais à coup sûr moins méritoire et moins prodigieux que celui du premier consul Bonaparte.

Louis XIV est naturellement le héros du livre de M. de Noailles, comme madame de Maintenon en est l'héroïne. Tous ceux qui ont groupé l'histoire autour d'une biographie, savent par expérience l'attrait irrésistible qu'exerce sur l'esprit et la plume d'un écrivain le personnage de sa prédilection. Mais si l'auteur, à force de recherches et de labeurs, obtient en quelque sorte le droit d'être partial, c'est au lecteur de s'en défendre. Aujourd'hui que d'autres idoles, sans prestige et sans grâce, rencontrent les mêmes adulateurs, les mêmes protestations que celles dont l'époux de madame de Maintenon fut pendant toute sa vie l'objet, ne soyons pas trop indulgents pour les erreurs qui ont été, plus qu'on ne pense, la cause de nos malheurs et de notre abaissement. Pour avoir le droit d'être indépendants et fiers vis-à-vis du présent, commençons par l'être envers le passé. Nous vivons dans un temps qui est bien fait pour réconcilier avec le pouvoir absolu, et qui, je le crains, nous y ramène à grands pas. Raison de plus pour

[1] Il faut renvoyer les lecteurs qui ont encore quelque souci de la vérité historique, à l'étude des faits et des sources en ce qui touche aux attentats de la monarchie française contre la Lorraine, telle que M. Guerrier de Dumast l'a si énergiquement commencée, dans son beau et curieux livre sur Nancy.

maintenir la hauteur et la droiture de nos jugements historiques.

Dans le système social et politique, dont Louis XIV fut le type, je veux bien qu'on admire tout ce qui fut admirable, qu'on m'explique et qu'on excuse tout ce qui se peut excuser et expliquer, mais je ne veux pas tout absoudre. Mon âme se soulève contre cet enthousiasme servile du génie, de la naissance, de la vertu même ; contre cette complicité universelle avec les fautes du maître ; contre cette absorption de tout en lui, contre cette déification, comme dit Saint-Simon, d'un mortel au sein même du Christianisme. Il y a plus : j'estime qu'il fut le père et le promoteur de ce qui compromet le plus aujourd'hui l'ordre social en Europe. Il fonda l'absolutisme monarchique, d'où est sorti, par une pente inévitable, cet absolutisme démocratique qui renverse tout ce qu'il ne nivelle pas, et dont l'antique liberté chrétienne, même au sein des républiques les plus populaires du moyen âge, n'avait pas laissé poindre le moindre germe. Il créa cette personnification de l'Etat, qui sera entre les mains des nouveaux Barbares qui nous menacent, la source de notre néant et de notre servitude.

Il n'y a pas jusqu'au communisme dont il ne puisse être regardé comme le précurseur, dans cet étrange passage de ses *Mémoires* que cite M. le duc de Noailles, et dont M. Ampère a signalé, avant moi, la désastreuse portée. « Vous devez être persuadé, mon fils, que les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement *la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés*, aussi bien par les gens d'Eglise *que par les séculiers*, pour en user en tout temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur Etat [1]. »

Au fond, et au risque de paraître avancer un paradoxe audacieux, nous oserons dire que ce qui fait l'ineffaçable grandeur de Louis XIV, ce qui, pour lui comme pour Napoléon, lui assure une place à part dans la mémoire des hommes, c'est l'adversité qui couronna ses dernières années, et surtout la magnanimité, bien supérieure à celle de Napoléon, qu'il opposa aux catastrophes de la fin de son règne.

C'est là que Dieu l'attendait pour l'éprouver, pour le purifier et pour lui donner le gage de la véritable immortalité, dans ce que Saint-Simon appelle, en son sublime langage, « le dernier désespoir de ce maître de

[1] *Œuvres de Louis XIV*, tome II, page 121. Il convient de rapprocher de cette doctrine l'incroyable ordre du Roi, du 31 octobre 1660, qui interdit de bâtir dans Paris ou à dix lieues à la ronde, afin que l'on puisse se procurer à meilleur marché des matériaux pour l'achèvement des Tuileries et du Louvre ; et cela sous peine de 10,000 livres d'amende pour la première contravention et des *galères* pour la récidive. Il est cité tout au long dans le *Bulletin archéologique du Comité historique des Arts et Monuments*, tome II, p. 719.

la paix et de la guerre, ce distributeur de couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce grand par excellence, cet homme immortel... pour qui tout était à bout d'encens. »

En citant Saint-Simon, nous nous trouvons forcés de reprocher à M. le duc de Noailles l'excessive sévérité de ses jugements sur ce redoutable ennemi de Louis XIV et de madame de Maintenon. Nous n'y retrouvons pas la haute et intelligente impartialité qui distingue le reste du livre. Il ne convenait pas, ce semble, de rendre ici injustice pour injustice. Pour nous, à travers les préjugés gallicans et jansénistes de l'ami du Régent, à travers ses rêves sur la grandeur manquée de la pairie et ces puérilités extravagantes de sa vanité ducale, qui ternissaient chez lui la véritable fierté aristocratique, il nous semble impossible de ne pas reconnaître, un grand amour de la vertu, un grand fonds d'équité.

C'est la voix de l'honnête homme, du chrétien convaincu et pratiquant qui éclate si souvent chez lui en accents dignes de Bossuet. De là cette impartialité, peut-être involontaire, mais réelle, qui ne déguise pas la haine, mais qui la tempère par un aveu significatif, par un éloge vif et senti, mêlé aux critiques les plus amères, et dont on trouve de si nombreux exemples dans ces fameux portraits que Labruyère n'a point égalés. A-t-on d'ailleurs bien le droit de qualifier si durement un témoin qu'on ne recuse pas quand on lui emprunte les plus précieux détails du portrait de Louis XIV ? Au milieu des calomnies qu'il a eu le tort de répéter sur madame de Maintenon, ne voit-on pas que lui aussi a subi, quoique bien à contre-cœur, l'empire de celle qu'il qualifie d'*enchanteresse* et de *charmante malheureuse?* N'est-ce pas à lui que nous devons le beau tableau de la vie si digne et si solitaire de madame de Maintenon à Saint-Cyr, après la mort du roi. On dirait que le duc de Noailles a voulu faire expier au duc de Saint-Simon l'iniquité de ses attaques jalouses et envenimées contre la maison de Noailles. Il eut été plus habille et plus généreux de n'en prendre nul souci. Ce ne sont pas les premiers venus qu'on attaque de la sorte. Uue race moins illustre par son origine et par l'éclat des services rendus à l'Etat n'eût point excité chez Saint-Simon cette bile qui témoigne de l'infériorité de sa naissance en même temps que de la suprématie de son talent. Je me figure du reste que ce pauvre grand écrivain est assez puni par le sort que lui a fait la postérité. Que serait-il devenu, s'il avait pu prévoir que l'avenir ne s'occuperait ni du rang de son duché, créé en 1633, ni de sa participation au triste gouvernement du régent, mais se contenterait de le placer au rang des premiers prosateurs de la langue française, lui qui ne consentait à écrire une notice sur son bienfaiteur Louis XIII qu'à la condition ex-

presse qu'on tairait son nom et qu'on *lui épargnerait le ridicule de passer pour auteur?*

Ce sont là les deux seuls points sur lesquels nous nous permettons de différer d'avis avec M. le duc de Noailles et de lui opposer quelques critiques. Nous avons entendu reprocher à son livre des longueurs; nous n'en avons pas trouvé. Le chapitre sur l'aqueduc et le chateau de Maintenon contient des détails un peu techniques, mais fort instructifs, et dont la sécheresse est d'ailleurs rachetée par le touchant épisode des adieux du roi Charles X à ce lieu, en 1830, épisode qui a tout l'intérêt et le charme d'une légende déjà vieillie, car, ainsi que le remarque l'auteur, « jamais le passé n'a disparu si vite que de notre temps. »

Les deux volumes publiés se terminent par un chapitre sur la révocation de l'Édit de Nantes; et ce chapitre est à lui seul un ouvrage important et durable. « Cet acte, dit M. de Noailles, fut une grande faute, plus grande toutefois si l'on se reporte à ce temps-là, par l'exécution que par la pensée. » Ces mots résument l'opinion de l'auteur, qui rencontrera peut-être plus d'un contradicteur. Nous le trouverions volontiers trop indulgent pour les mesures odieuses de police et de pénalité qui précédèrent et accompagnèrent l'édit de révocation. Il nous citerait en vain, comme complices de cette indulgence, les esprits les plus éminents et les plus cultivés de l'époque, dont il nous donne une énumération curieuse et complète. Mais notre conscience est d'accord avec son érudition, lorsqu'il nous explique la différence profonde qu'il faut reconnaître entre ce qu'on appelait la liberté religieuse au XVII[e] siècle, et ce qu'on entend aujourd'hui sous ce nom; lorsqu'il nous trace le tableau de l'existence politique du protestantisme en France depuis Henri IV; lorsqu'il prouve que l'intolérance et la cruauté des protestants avaient devancé et surpassé de beaucoup celles des catholiques; lorsqu'enfin il dégage complètement la responsabilité de madame de Maintenon. Nous n'insisterons pas sur ce point si important, parce que tous les lecteurs de ce recueil peuvent se rappeler l'excellent travail où M. de Falloux a fait si bonne justice des déclamations et des lieux communs qui constituent la science historique de la foule, en ce qui touche à la révocation de l'édit de Nantes [1]. Dans une note de ce travail, M. Lenormant avait déjà constaté ce que M. de Noailles prouve et développe d'une manière irréfutable. Savoir : que la guerre faite au protestantisme par Louis XIV, n'eut absolument rien de commun avec l'influence de madame de Maintenon; que le premier édit contre les protestants date

[1] Voir dans *le Correspondant,* tome XVI, p. 2[illegible]9, l'article intitulé : *Études historiques en province,* par M. le vicomte de Falloux.

de l'époque de la plus grande faveur de mademoiselle de La Vallière, du 1er février 1669, un mois avant la représentation solennelle du *Tartuffe*, en présence du roi ; et que les mesures les plus odieuses contre les protestants sont contemporaines du double amour de Louis XIV pour mademoiselle de Fontanges et madame de Montespan. En outre, M. de Falloux montrait que ce fut au temps ou ce qu'on appelle le *joug* de madame de Maintenon était le plus assuré, que le roi commença à se relâcher successivement de sa rigueur. Il établissait à la fois la complicité universelle des laïcs dans la persécution et l'absence presque complète de l'intervention du clergé. Il établissait surtout qu'on ne saurait citer un acte d'intolérance catholique qui n'eût été précédé et dépassé par l'intolérance des protestants, et qu'en Angleterre, notoirement, la conduite du parlement à l'encontre de Charles II et de Jacques II, qui voulaient l'émancipation des catholiques anglais, pouvait autoriser, d'après les idées du temps et comme de fatales représailles, l'abolition de l'émancipation des protestants français par Louis XIV. M. de Falloux, comme on doit s'en souvenir, a conduit et terminé cette polémique avec l'énergie calme et concluante dont il a le secret. Dans ces pages fugitives de l'historien de Pie V, que nous rappellons avec une satisfaction mêlée de quelque orgueil, on aime à trouver déjà ce qui depuis a frappé tous les regards, le mélange de qualités heureuses et rares qui lui permettent de résumer en sa personne ce qu'il y a de plus enviable et de plus estimé dans les luttes d'ici-bas, la grâce dans la force.

Il nous a semblé que les deux noms de M. le duc de Noailles et de M. de Falloux se rapprochaient autrement encore que par le grave sujet auquel se rattachent leurs travaux historiques.

Tous deux représentent les idées élevées, la raison éclairée et fortifiée par de douloureuses expériences, la liberté vraie, le patriotisme de bon aloi, le dévouement généreux au bien général, en un mot, tout ce que la France, rendue à elle-même, proclame, admire et désire. La société sent bien qu'elle ne peut plus vivre sans les vérités que ces deux hommes de cœur et de bien ont si noblement servies, l'un par sa plume désormais consacrée par le succès, l'autre pa sa parole, si jeune encore, et déjà si mâle, si écoutée et si puissante. Grâce à Dieu, tous deux serviront longtemps encore la bonne cause dans la carrière où les appelle l'estime publique et la justice de leurs contemporains ; et nous ne devons pas désespérer d'un pays, d'une époque qui ouvre les portes de l'Académie à M. le duc de Noailles, et celles du pouvoir à M. de Falloux.

CHARLES DE MONTALEMBERT.

LES MYSTÈRES DE L'AUTEL[1]

POÈME

DE JOSEPH VAN VONDEL.

Ce n'est pas avec un sentiment de médiocre intérêt que les esprits sérieux voient, dans deux pays protestants, les deux poëtes placés à la tête de la littérature de leurs patries respectives, après avoir passé une portion considérable de leur carrière au sein de l'erreur, abjurer leurs premières opinions religieuses à une époque où leur talent était parvenu à son plus grand éclat, pour rentrer dans le giron de la véritable Eglise. Mais cet événement serait moins remarquable si ces deux hommes de génie, cédant à un simple sentiment de conviction intérieure, avaient gardé ce sentiment dans le secret de leur conscience, soit en continuant de suivre leur précédente vocation poétique, soit que, mûs par un esprit d'ascétisme, ils eussent renoncé aux travaux littéraires pour se livrer tout entiers à la contemplation des choses du ciel. Ce n'est pas là ce que firent ni Dryden en Angleterre, ni Vondel en Hollande. Poussés l'un et l'autre par une puissance irrésistible, ils sentirent le besoin d'user de toute leur influence, de peser de tout le poids de leur génie sur leurs contemporains, afin de les exciter, s'il était possible, à suivre leur glorieux exemple. A compter du jour de leur conversion, presque tous leurs moments furent employés à chanter les vérités de cette religion qui leur apparaissait si belle et si incontestable. Ce fut alors que Vondel produisit son magnifique poëme des *Mys-*

[1] Cet article est l'ouvrage d'un littérateur instruit et laborieux, d'un homme de bien et d'un zélé catholique, M. J. Cohen, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, dont nous avons à déplorer la perte récente. M. Cohen, Hollandais de naissance, appartient à l'une de ces familles qui, dans le pays le plus dévoué au protestantisme, avaient conservé le dépôt de la vraie foi. On sait que les catholiques, qui forment aujourd'hui le tiers de la population du royaume des Pays-Bas, ont conquis récemment leur pleine liberté religieuse.

tères de l'autel, ouvrage que les protestants de la Hollande eux-mêmes n'hésitent pas à placer au premier rang des productions de la muse de leur pays. Notre projet, en cet article, est de présenter à nos lecteurs une analyse de cet ouvrage remarquable qui, malgré son mérite éminent, est demeuré jusqu'à présent à peu près inconnu en France. Mais nous demandons auparavant la permission de mettre sous leurs yeux une esquisse comparée de la vie des deux grands génies dont la carrière offre, sous un rapport du moins, une si grande ressemblance. Nous commencerons par Dryden, quoiqu'il soit un plus récent que Vondel. Nous remarquerons encore en passant que le poëte généralement placé à la tête des écrivains du siècle classique de l'Angleterre, Pope, était, lui aussi, catholique ; mais sa position n'était pas la même. Né au sein de la vraie religion, il n'avait pas d'abjuration à faire, et d'ailleurs ses opinions religieuses n'ont jamais été bien franches, témoin sa *Prière universelle* et son *Essai sur l'homme*.

John Dryden naquit le 9 août 1631, à Aldwinkle, dans le comté de Northampton. On a prétendu que son père lui laissa en mourant 200 livres sterl. de rente ; mais cette circonstance paraît peu probable, car il est certain qu'il entra comme boursier dans l'école de Westminster, où il suivit les cours du docteur Busby, tandis que malgré le dénuement dans lequel il passa la plus grande partie de sa vie, ses ennemis eux-mêmes ne mirent jamais la prodigalité au nombre de ses défauts. Il fut élevé dans la secte des anabaptistes.

Il ne s'occupa guère de poésie tant qu'il resta à l'Université : Une pièce de vers sur la mort de lord Hastings, qu'il composa à cette époque, offre des traces du plus mauvais goût. Il y compare les pustules de la petite vérole à autant d'étoiles, formant une constellation sur le corps du noble décédé. La première pièce de quelque importance qu'il publia, ce fut des *Stances héroïques sur la mort du protecteur Cromwell*. Il avait alors vingt-sept ans. Deux ans après il célébra le retour du roi Charles II, dans un poëme intitulé : *Astrea redux*. Ses ennemis lui reprochèrent son changement d'opinion ; mais ce blâme était-il fondé ? Nous ne dirons pas, pour le justifier, qu'il changea avec la nation tout entière ; l'inconstance du peuple, toujours avide de nouveautés et toujours prêt à se courber sous la loi du vainqueur, ne sera jamais, en politique, une excuse pour l'homme honnête et grave, qui ne varie point dans ses convictions. N'est-il pas plus naturel de penser que Dryden célébra dans Cromwell l'homme qui porta si haut la puissance de l'Angleterre, et que plus tard s'apercevant que cet avantage n'était dû qu'aux qualités individuelles du lord protecteur, dont les successeurs, faibles et sans talent, ne tarderaient pas à faire retomber le pays dans l'anarchie,

le poëte salua dans le rétablissement de l'autorité royale l'aurore du repos et de la justice dont l'Angleterre avait alors si grand besoin.

A l'âge de trente-deux ans, Dryden commença à travailler pour le théâtre. Ses premières pièces n'eurent que peu ou point de succès. On remarqua, dans ses tragédies, une nouveauté jusqu'alors inconnue sur la scène anglaise ; elles sont écrites en vers rimés. Il s'assujettit à cette gêne pour plaire au roi qui en avait rapporté le goût de France. Mais cette manière étant contraire au génie de la langue anglaise, Dryden lui-même l'abandonna plus tard.

En 1667, il publia son poëme de l'*Annus mirabilis* (l'Année des merveilles), que l'on regarde comme le plus soigné de ses ouvrages. Nous avouerons volontiers que nous ne pouvons partager l'enthousiasme des Anglais pour ce poëme, dont le principal sujet est la victoire du duc d'York sur l'amiral Opdem. C'est là le seul événement favorable à l'Angleterre que présente cette *merveilleuse* année de 1666, témoin de la peste, du grand incendie de Londres et de la perte de la bataille navale des Quatre-Jours.

La réputation de Dryden était dès-lors si bien établie, qu'en 1668, il fut nommé poëte lauréat, titre auquel était attachée une pension considérable. Elle valait 100 livres sterlings et un quartaut de vin.

Les pièces que Dryden composa pour le théâtre eurent en général un succès médiocre; il n'en fut pas ainsi des deux drames de Shakespeare, qu'il remania : *la Tempête* et *Troïlus et Cressida*. Il réussit complétement dans cette tentative. Doué d'un talent supérieur pour la versification, il avait sans doute besoin, pour l'effet de la scène, d'être soutenu par un plus vaste génie. *Le Moine espagnol*, joué en 1681, est une tragi-comédie dans laquelle il attaque vivement les catholiques, ce qui lui valut un succès de vogue que ne justifie guère le mérite intrinsèque de l'ouvrage ; les Anglais y vantent surtout l'art avec lequel il a su entremêler les scènes sérieuses et comiques.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette dernière pièce, c'est qu'au moment même où, pour la première fois, notre poëte traita un sujet religieux, ce fut pour insulter à une croyance que, peu de temps après, il devait embrasser avec une conviction et une ferveur qui ne se démentit point dans tout le reste de sa vie. Tâchons d'expliquer cette apparente contradiction.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Dryden était né anabaptiste ; dans toute la première partie de sa vie littéraire nous le trouvons extérieurement anglican, et, selon toute probabilité, assez indifférent en matière de religion. La dissolution de mœurs qui régnait à la cour de Charles II, d'une part, le rigorisme outré et ridicule des puritains,

de l'autre, n'étaient pas faits pour lui inspirer une piété solide et véritable, et le théâtre anglais, pour lequel il travaillait, était à cette époque d'une licence qui en éloignait toutes les personnes honnêtes. Il ne faut donc pas s'étonner si pour flatter le goût du public et pour gagner de l'argent, dont il avait grandement besoin, il ait écrit une comédie dans le sens des idées régnantes, auxquelles lui-même attachait une très-faible importance.

Mais si la religion n'offrait alors qu'un mince intérêt à l'esprit de Dryden, il n'en était pas de même de la politique. Depuis la Restauration, il n'avait cessé de se montrer sincèrement royaliste dans toute l'étendue du terme. Les partisans de l'ancien Covenant lui étaient surtout odieux. Il voyait avec effroi et horreur les machinations auxquelles se livraient les débris du parti républicain pour écarter le duc d'York du trône, et il résolut de contribuer autant qu'il dépendrait de lui au maintien de la succession légitime. Le premier acte par lequel il manifesta ses opinions fut la composition de la tragédie du *Duc de Guise*, où il établit un parallèle entre les ligueurs français et les covenantaires d'Angleterre. Dans la même année, 1683, il écrivit l'opéra d'*Albion et Albonius*, également dirigé contre les républicains. Deux ans auparavant, il avait publié un de ses plus célèbres ouvrages, le poëme intitulé *Absalon et Achitophel*, dans lequel il attaquait le parti qui cherchait à placer le duc de Monmouth sur le trône. Le succès en fut immense et sans exemple dans les annales de la littérature anglaise. Ce poëme d'ailleurs méritait la vogue dont il jouit, car, s'il flattait les passions politiques et remplissait tous les cœurs de triomphe ou de colère, il le faisait avec esprit, élégance et dans le langage le plus pur et le plus harmonieux. Malheureusement on y retrouve, surtout dans l'exorde, plusieurs traces de l'immoralité du temps.

Dryden ne pouvait guère se flatter que tant de provocations resteraient sans réponse. Sa personne et son parti devinrent à leur tour le but de la satire. Moins spirituelle, moins acérée que la sienne, elle ne laissa pourtant pas de le blesser.

Nous approchons d'une crise importante dans la vie de notre poëte. Ardent défenseur, comme nous l'avons vu, de la légitimité, partisan dévoué du duc d'York, il devait naturellement saluer avec une joie sincère l'avénement du prince dont il avait embrassé les intérêts. Déjà, quelque temps auparavant, il avait dédié un de ses poëmes : *l'Etat d'innocence et la chute de l'homme*, à la princesse de Modène, la jeune épouse du duc. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le poëte, qui jusqu'à ce moment s'était si peu occupé de religion, voyant un roi protestant, irreligieux et libertin, remplacé sur le trône par un prince catholique

fervent et de mœurs beaucoup moins relâchées, ait été amené, par ce contraste, à des pensées plus sérieuses, et que ses réflexions l'aient conduit à abjurer l'erreur dans laquelle il avait vécu jusqu'alors. C'est ce qui arriva. Peu de temps après l'avénement de Jacques II, Dryden rentra dans le giron de l'Eglise ; ses ennemis ne manquèrent pas d'attribuer sa conversion à des motifs politiques : mais tout le reste de sa vie démontra l'injustice de cette accusation. Le biographe de Dryden, Johnson, zélé protestant lui-même, fait à ce sujet une observation assez ingénieuse, et qui ne montre pas la conduite de notre poëte sous un jour défavorable. « Une conversion, dit-il, qui se trouve d'accord avec l'in-
« térêt du moment, paraîtra toujours suspecte. On croira difficilement
« que celui-là aime la vérité par amour pour la vérité même, qui ne
« découvre son erreur que lorsqu'elle nuit à sa fortune. Toutefois, il
« se peut très-bien faire que la vérité lui arrive dans un moment op-
« portun. Quand des opinions différentes sont en lutte pour la popula-
« rité, les arguments sur lesquels les uns et les autres s'appuient ac-
« quièrent une plus grande publicité, et l'homme qui alors change de
» croyance en aurait peut-être changé plus tôt si une occasion sem-
« blable s'était offerte. Tel était alors l'état du papisme ; on ne négli-
« geait rien pour le présenter sous l'aspect le plus favorable, et il faut
« convenir que les formes extérieures de cette religion sont des plus
« séduisantes. »

Les premiers travaux par lesquels Dryden signala sa conviction furent la traduction de *l'Histoire de la Ligue* du père Mainbourg, et de la *Vie de saint François-Xavier*. Il avait aussi entrepris la traduction de *l'Histoire des Hérésies*, de Varillas, mais il ne l'acheva point. L'esprit de Dryden ne se pliait pas facilement au travail aride de traductions en prose. Il préféra célébrer en beaux vers son retour à la religion de ses pères, et ce fut alors qu'il publia son admirable poëme de *la Biche et la Panthère*. L'Eglise de Rome, sous la forme d'une biche, blanche comme le lait le plus pur, défend ses dogmes contre l'Eglise anglicane, panthère éclatante de beauté, mais couverte de taches.

Une occasion ne tarda pas à se présenter à Dryden de prouver la sincérité de sa conviction. Le court règne de Jacques Stuart tirait à sa fin et la révolution de 1688 ne fut pas seulement le triomphe du protestantisme ; elle devint pour les malheureux catholiques le commencement d'une ère de persécutions telle que l'histoire moderne n'en offre pas un second exemple. En retournant à l'hérésie, Dryden n'aurait fait qu'imiter une foule innombrable de ses compatriotes ; mais il demeura ferme dans sa foi. Le premier effet qu'il éprouva de la révolution fut la perte de sa place de lauréat, dont le traitement formait la principale partie de son

revenu. Aussi le lord chambellan, en lui annonçant à regret sa destitution, en fut si touché qu'il lui assura une pension de sa propre bourse.

Forcé de retourner à ses anciens travaux, notre poëte se remit à faire des tragédies. En même temps il publia, conjointement avec ses deux fils, une traduction en vers de Juvénal et de Perse. En 1694, il fit paraître son chef-d'œuvre, la traduction complète des *œuvres de Virgile*, et un peu plus tard un recueil de fables. Ce fut le dernier de ses ouvrages, au nombre desquels nous avons omis de compter l'ode sublime intitulé, *le Festin d'Alexandre*, composée pour le jour de Sainte-Cécile. Il mourut le 1er mai 1701, à l'âge de 70 ans. Ses restes furent déposés à l'abbaye de Westminster.

Nous trouvons une nouvelle preuve de la sincérité de la conviction de Dryden dans l'éducation toute catholique qu'il donna à ses trois fils, Charles, John et Henry, fruits de son mariage avec lady Elysabeth Sloward, fille du comte de Berkshire. Charles, l'aîné, était huissier du palais du Pape Clément XI ; il se noya pendant un voyage qu'il fit en Angleterre, en essayant de traverser la Tamise à la nage. John, le second, travailla pour le théâtre, et mourut à Rome ; le plus jeune, Henry, se consacra à la retraite dans un couvent.

Joseph van den Vondel offrit, en entrant dans la vie, un point de ressemblance avec Dryden. L'un et l'autre naquirent dans la secte des anabaptistes. Les parents de Vondel avaient jugé prudent, durant les troubles religieux, de quitter Anvers, leur demeure ordinaire, pour Cologne; et ce fut là que leur illustre fils vit le jour, le 17 novembre 1587. Son séjour en Allemagne fut de courte durée. Il était encore enfant quand ses parents l'emmenèrent à Amsterdam où ils se fixèrent et entreprirent un petit commerce de bonneterie. La médiocrité de leur fortune ne leur permit pas de donner à Joseph une instruction variée. Il paraît même qu'il n'apprit guère qu'à lire, écrire et compter. Et pourtant, dès sa plus tendre jeunesse, le feu de la poésie se développa chez lui ; à treize ans il composa des vers qui ayant été envoyés au grand poëte Hooft, alors en Italie, lui firent deviner ce que Vondel serait un jour. Quoique destiné à continuer le commerce de son père, la poésie faisait toujours le charme de ses loisirs ; mais sentant que l'insuffisance de son éducation ne lui permettrait pas de s'élever à un rang éminent dans les lettres, il se décida, à l'âge de vingt-six ans, à étudier le latin, et sa poésie se ressentit immédiatement des nouvelles connaissances qu'il avait acquises. Virgile devint son auteur favori, et ses ouvrages sont remplis d'imitations de ce grand poëte.

Nous ignorons si à cette époque ses parents étaient déjà morts, mais il est certain qu'il était marié et à la tête d'un magasin de bonneterie,

dont il abandonnait la gestion exclusivement à sa femme, pour se livrer tout entier aux lettres. Les discussions religieuses des Arminiens et des Gomaristes occupaient alors tous les esprits en Hollande, et nos lecteurs savent que cette controverse devint le prétexte du supplice du vertueux Barneveld. Ce tragique événement excita l'indignation de Vondel, et à l'instigation des magistrats d'Amsterdam, qui n'aimaient pas le stadhouder, prince Maurice de Nassau, il composa sa tragédie de *Palamède*, où le trépas du grand pensionnaire était représenté sous des noms empruntés. Cette pièce ne fut achevée qu'après la mort de Maurice. Elle fit une sensation extraordinaire dans la république, où la liberté de la presse n'existait pas encore. Vondel y attaquait non seulement le stadhouder qui venait de mourir, mais encore plusieurs personnages haut placés dans le gouvernement. En outre, il avait embrassé les opinions des remontrants ou Arminiens, ce qui, nous le remarquons en passant, le rapprochait déjà du catholicisme, puisque le fond de leur doctrine est le rejet de la prédestination des calvinistes. Aussi fut-il en butte à de nombreuses persécutions et obligé, pendant quelque temps, de se tenir caché. On en voulait à sa vie; mais grâce à la fermeté des magistrats d'Amsterdam, qui refusèrent de livrer un de leurs concitoyens, il en fut quitte pour une amende de 300 florins. Quant à la tragédie en elle-même, elle était sans contredit ce que Vondel avait fait de mieux jusqu'alors; fort supérieure à celle de *Puscha* et même à celle de *la Destruction de Jérusalem*, qui renferme cependant des vers admirables, le *Palamède* eut trente éditions en peu d'années.

Vondel s'occupa, les années suivantes, à composer des satires, genre auquel son caractère honnête et ardent le portait avec force à la vue des nombreuses injustices qui frappaient ses regards; aussi ses ouvrages offrent-ils, sous ce rapport, plus de ressemblance avec Juvénal qu'avec Horace. Il célébra aussi dans des odes magnifiques les événements glorieux de la guerre que soutenait sa patrie. Il entreprit un poëme épique qui devait être intitulé *Constantin-le-Grand*, et dont le sujet était le triomphe du Christianisme sur l'idolâtrie; mais la perte de sa femme qui survint à cette époque lui fit abandonner pendant quelque temps les lettres, et il jeta au feu le commencement de son poëme. Le malheur qui le frappait était irréparable pour lui, non-seulement par la douleur qu'il en éprouvait, mais encore par l'atteinte profonde qui en résultait pour ses intérêts matériels, sa femme ayant toujours été l'âme de son commerce, que Vondel était absolument incapable de diriger. Ce ne fut donc que quelques années après qu'il se sentit la force de reprendre ses travaux littéraires, ce qu'il fit par un de ses chefs-d'œuvre. Il composa, en 1637, la tragédie de *Gilbert d'Amstel*, pour l'inauguration

du théâtre d'Amsterdam. Cette pièce est celle où l'on trouve les premiers passages favorables à l'Eglise romaine, que Vondel devait bientôt après embrasser.

Le château de Gilbert est assiégé par son ennemi, le seigneur de Hamshde ; il voudrait s'ensevelir sous ses ruines ; mais l'ange Raphaël descend à la fin de la pièce et lui ordonne, de la part de Dieu, de céder à l'orage et d'aller avec sa famille chercher un refuge en Allemagne ; puis l'ange prédit que l'emplacement occupé par le château deviendra un jour une ville grande et opulente, et il termine en disant : « Dans les heureux « climats, dans les riches campagnes où vous vous retirerez, vous oublie- « rez ce que vous avez souffert, et votre postérité s'élèvera au comble « du bonheur ; là, si elle voit la destruction de la religion, qu'imitant « l'exemple de ses ancêtres elle reste fidèle à son ancienne foi et à ses « saints autels. C'est ainsi que l'on traverse les astres pour arriver « jusqu'à Dieu. »

Nos lecteurs nous feront-ils un reproche si nous interrompons un moment notre récit pour leur présenter la traduction du chœur qui termine le troisième acte de cette tragédie ? La tentation a été trop forte pour que nous puissions y résister. Un assaut va être livré. Les religieuses du couvent de Sainte-Claire sont réunies avant d'aller célébrer la messe de minuit ; de tristes pressentiments se mêlent à leur joie ; elles chantent :

« O nuit de Noël, plus éclatante que les plus beaux jours, comment « Hérode peut-il supporter la lumière qui brille au sein de vos ténèbres « que de toutes parts on célèbre et on adore ? Son orgueil n'écoute « point la raison, dont la voix résonne pourtant avec force à son « oreille.

« Il cherche à détruire des innocents et massacre de simples créatu- « res ; un cri unanime s'élève contre lui dans les villes et dans les cam- « pagnes, à Bethléem et dans les champs. L'ombre de Rachel se réveille « et parcourt les bois et les prairies.

« Elle erre du levant au couchant. Oh ! qui consolera la mère affligée, « privée de ses enfants ? Elle les voit étouffer dans leur propre sang. Ils « meurent au moment où ils viennent de naître ; partout brillent des « fers rougis de ce sang précieux.

« Elle voit le lait qui humecte encore les lèvres pâles et mourantes « des enfants que l'on vient d'arracher du sein de leur mère ; elle voit « des larmes couvrir, comme une douce rosée, leurs joues souillées « de sang.

« Leurs sourcils couronnent des yeux fermés et qui ont cessé de sou- « rire : naguère encore leurs doux rayons pénétraient dans le cœur ma-

« ternel ; ils brillaient comme des étoiles dans les cieux, avant qu'un « épais brouillard les eût recouverts.

« Qui pourrait dépeindre cette désolation ? qui pourrait compter les « jeunes fleurs, flétries avant même d'être épanouies ? Elles avaient à « peine bu leur première rosée et n'avaient pas encore répandu au loin « leur parfum matinal.

« Ainsi la faux moissonne les épis, ainsi la tempête éparpille les « feuilles des arbres de la forêt. Quels maux ne cause pas l'ambition « quand elle est excitée par la méfiance ? Quel crime cette passion hé« site-t elle à commettre ?

« Malheureuse Rachel, cessez d'errer ainsi. Vos enfants sont morts « martyrs ; ils sont les premiers grains de la semence qui doit sortir de « votre sang et qui produira, pour la gloire de Dieu, des fleurs superbes « qu'aucune tyrannie ne pourra flétrir. »

Deux ans après Gilbert d'Amstel et très-peu de temps avant sa conversion, Vondel composa la tragédie du *Martyre des onze mille Vierges*. Elle présente des marques plus évidentes encore de son prochain retour à la foi catholique qui ne tarda point à s'effectuer.

Arrêtons-nous ici un moment pour une observation qui nous semble importante. Quand les protestants et les philosophes sont forcés de s'expliquer sur les nombreuses et éclatantes conversions qui se rencontrent si souvent et toujours en faveur de l'Eglise catholique, ils ne manquent pas de les attribuer à l'affaiblissement de l'esprit dans des hommes supérieurs, amené, soit par l'âge, soit par la maladie. Or nous venons de citer les conversions de deux hommes, placés à la tête de la littérature de leurs patries respectives, et toutes deux ont eu lieu vers la cinquantième année, c'est-à-dire à l'époque où le corps et l'esprit de l'homme ont acquis leur plus haut degré de vigueur et de développement. Tous deux ont produit des œuvres remarquables après leur abjuration, à laquelle Dryden a survécu seize ans, et Vondel quarante ans.

J. COHEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 6 janvier 1849.

Nous n'avons pas voulu, samedi dernier, associer nos lecteurs de toute la France au tumulte de commérages qui, depuis la veille, s'était emparé de la capitale, et nous ne regrettons pas notre réserve. Aujourd'hui que ce bruit a cessé, ou qu'il recommence sous une autre forme, les gens sages et prévoyants s'aperçoivent qu'ils ne doivent pas y contribuer. Si la France avait voulu choisir pour les difficultés du pouvoir exécutif des facultés supérieures et une expérience consommée, la route qu'elle a prise n'était certes pas la meilleure. Mais décidée à se sauver par les voies légales, douée par le malheur d'une patience proportionnée à la turbulence intempestive qui l'avait entraînée l'année dernière, elle a employé pour abattre ceux qui l'avaient momentanément vaincue les armes mêmes par l'emploi desquelles ils avaient cru se perpétuer au pouvoir. Une épreuve aussi extraordinaire n'est pas de celles qui s'accomplissent en un jour ; une foule de tiraillements et de mécomptes en sont la conséquence inévitable, et quand on a vu de si près l'abîme, c'est bien le moins qu'on apprenne à supporter les ennuis et les incertitudes d'une convalescence prolongée.

Le retour à la frivolité des temps prospères a été le premier signe de notre rentrée dans les conditions d'une existence normale : comme si la guerre civile n'avait pas ensanglanté nos rues, il y a quelques mois, nos napolitains politiques ont recommencé à s'agiter en menues intrigues sur la croûte du volcan ; et le nouveau pouvoir à peine établi, pris, comme on devait s'y attendre, aux filets d'une constitution inexécutable, a été livré aux commentaires grossissants d'une frivolité sans bornes. Nous avons rencontré vingt personnes bien informées et qui racontaient de vingt manières différentes le dissentiment qui avait surgi entre le président de la République et M. de Maleville. Vingt versions de la lettre qui avait soulevé cet orage étaient colportées dans les salons qui ont entrebaillé leurs portes. Après tout ce bruit, et quand la vérité toute nue a commencé à se faire jour, on s'est demandé si les torts n'avaient pas été mutuels, ou si plutôt ils n'étaient pas nés tout naturellement d'une situation dont on aurait dû prévoir réciproquement les difficultés.

Néanmoins le mal était fait. L'attention, concentrée d'abord sur la regrettable conduite de l'Assemblée nationale à propos de l'impôt du sel, s'était éparpillée et écartée du but dont elle n'aurait point dû s'éloigner ; on avait déjà oublié quelque chose bien plus grave que tous les conflits du pouvoir exécutif et de ses ministres, c'est-à-dire la conduite d'hommes qui, lorsqu'ils espéraient garder le pouvoir, proclamaient la nécessité de conserver à l'Etat toutes ses ressources financières, et qui, le lendemain de leur chute, votaient la suppression d'un impôt qu'ils auraient revendiqué à outrance si la perception en avait dû avoir lieu au profit de leur prépondérance politique.

Il nous revient de la province que ces étourderies parisiennes n'ont pas été accueillies avec beaucoup de faveur. Autrefois l'explosion avait toujours lieu au centre, et les éclats s'en répandaient jusqu'aux extrémités du territoire. Aujourd'hui c'est aux bornes de l'horizon que les nuages se forment peu à peu, pour converger ensuite vers le siége du gouvernement, et y mettre en défaut tous les rouages ordinaires de la politique. Nos représentants, qui ont passé leurs pieds dans les pantoufles des majorités de la monarchie constitutionnelle, appellent ces symptômes des criailleries de journaux ; ils se flattent qu'avant un mois l'opinion publique en reviendra à l'Assemblée nationale, et tout leur semble transitoire en comparaison de leur éternité ; mais le flot n'en envahit pas moins chaque jour les marches de leur palais, et très-probablement sans que l'opinion, de plus en plus prononcée dans le sens de la dissolution de l'Assemblée, ait besoin de recourir à aucune manifestation extraordinaire, l'Assemblée nationale se trouvera un jour dissoute, et la grande affaire, déjà si avancée, des élections générales occupera toute la France.

Pour prédire à coup sûr que l'Assemblée donnera elle-même avant peu le signal de sa retraite, il suffit de considérer la situation du plus grand nombre de nos représentants, d'autant plus exposés à ne plus revenir qu'ils persisteront davantage dans l'idée de prolonger la Chambre actuelle. Pour quatre cents d'entre eux environ dont l'arrêt est déjà signé, pour les commissaires émérites de la fournée Ledru-Rollin, pour ces honnêtes républicains de la veille auxquels nous avons eu pieusement recours, afin d'apprendre d'eux l'organisation et le mécanisme d'une République que nous ne comprenions guère, ils ont brûlé leurs vaisseaux, et, au besoin, ils mourraient comme de vrais sénateurs sur leurs chaises curules. Mais la majorité saine n'est pas condamnée à cette lutte du désespoir, et, s'il est dans son sein bien des personnes qui trouvent dur de renoncer si tôt à leur neuf-centième de souverain, comme l'une d'elle nous le disait naïvement un jour, elles se résigneront graduellement à leur sort, en considérant combien il leur importe de se maintenir en bonne intelligence avec le suffrage universel.

Enfin le grand mot est lâché : le ministère, après bien des tergiversations, s'est décidé à convenir en pleine tribune qu'il ne considérait pas

comme une emphythéose l'existence de l'Assemblée nationale, et M. de Falloux a été jusqu'à demander si c'était sérieusement que la Chambre comptait faire une loi aussi compliquée que celle de l'enseignement, quoique rangée parmi les organiques dont elle s'est réservée l'élaboration. A ces mots, tumulte de la Montagne et au delà : c'était un délire d'omnipotence. Un grand nombre allaient jusqu'à contester au ministre le droit de retirer un projet de loi déjà complètement transformé par la commission qui en avait entrepris l'examen, et de confier à des comités extraparlementaires la préparation d'un travail dont l'initiative ministérielle compte plus tard faire usage. A l'aspect de prétentions aussi exagérées, la majorité a été saisie d'un accès de pudeur, et le ministère est sorti de ce guet-apens avec un avantage de 140 voix ; mais la Chambre a prouvé immédiatement qu'elle n'entendait condamner que l'excès de sa tendance actuelle. Elle a décidé séance tenante qu'indépendamment des commissions ministérielles dont elle tolérait l'existence, les bureaux auraient à s'occuper du choix de nouveaux commissaires pour l'organique de l'enseignement. La journée d'hier a vu se développer ce plan de campagne, et l'élection de six vice-présidents et de trois secrétaires pris en dehors de la *rue de Poitiers* a complété la nouvelle déclaration de guerre.

Chose étrange et bien digne d'être méditée ! il y a un an, sous la monarchie constitutionnelle, la liberté d'enseignement frappait comme une humble suppliante à la porte des deux Chambres, et ses prétentions étaient jugées mal sonnantes par la plupart de nos hommes d'Etat ; ceux mêmes d'entre eux qui comprenaient la gravité de nos réclamations étaient obligés de capituler avec la fougueuse opposition de leurs amis.

La monarchie tombe, une Assemblée constituante sort des barricades aux cris de *vive la République*, et *notre* question devient comme le pivot sur lequel les affaires paraissent destinées à se mouvoir. L'Assemblée nationale a été acceptée par la France parce qu'elle n'a rien fait jusqu'ici contre la liberté religieuse et la liberté d'enseignement : l'opinion publique lui marque aujourd'hui le terme de ses travaux, et le terrain sur lequel la lutte s'engage entre l'Assemblée, monument suranné d'une époque déjà dévorée par le vent des révolutions, et le gouvernement nouveau, chargé d'inaugurer la première phase de notre renaissance, est précisément celui de la liberté des familles et des communes en matière d'enseignement. Tant il est vrai que la cause de nos tourments actuels remonte au désastreux monopole dont l'influence a vicié les générations nouvelles ; tant il reste démontré que nous ne sortirons pas de ce cercle vicieux de parents qui abandonnent leurs enfants au minotaure du monopole, et d'enfants qui, en devenant hommes, renouvellent et agravent les fautes de leurs parents, sans un effort vigoureux, qui ne s'opérera qu'au moyen de la concentration de toutes les consciences demeurées pures du levain universitaire !

M. de Falloux est bien digne de se mettre à la tête de cette sainte et

salutaire croisade. En politique, il est ce que les Anglais appellent *a gallant soldier;* sa courtoisie délicate, sa fermeté contonue et prévoyante, l'éclatante droiture de ses intentions, arrêtent la protestation sur les lèvres de ceux qui le voient, avec le plus d'inquiétude personnelle, aborder le pouvoir : il n'en poursuit pas moins sa marche, et la position qu'il attaque, fût-elle hérissée de mille canons, ne le retarde pas un instant. Les dispositions de la majorité de nos représentants en faveur de la liberté d'enseignement étaient plus que douteuses. La loi relative à l'instruction primaire présentée par M. Carnot contenait en germe tous les périls du socialisme, et pourtant les hommes portés aux affaires par les événements de juin n'avaient pas osé retirer ce malencontreux projet. M. de Falloux, amené au ministère par la nécessité de se concilier les suffrages de cinquante départements et de trois millions d'électeurs, fait ses conditions nettement avant d'entrer dans le cabinet; il arrive au gouvernement de l'instruction publique enseignes déployées, et après avoir convaincu du premier mot les intérêts individuels qu'ils n'auront jamais trouvé un défenseur plus intelligent et plus équitable, après avoir désarmé bien des oppositions toutes prêtes à éclater par l'idée qui s'empare des esprits que l'enseignement de l'État ne peut que prospérer sous son administration, il saisit la question par le corps, place dans les commissions qu'il désigne les défenseurs les plus autorisés de la liberté en face de ses adversaires les plus célèbres, et convie le pays tout entier à le soutenir dans la lutte contre le mauvais principe.

Voici donc le combat engagé : l'issue en est pour le moment fort incertaine, et nous ne serions pas surpris de voir M. de Falloux désarçonné une première fois. Déjà même la faction irréligieuse se flatte d'une victoire facile ; mais si les gens de bien se trouvent en minorité dans l'Assemblée, ils feront retraite sur le gros de la nation, et la masse immense qui ne veut plus des expérimentations révolutionnaires comprendra enfin l'intime et indissoluble liaison des problèmes de l'éducation avec ceux de l'organisation politique.

Cette prise de position a l'avantage immense d'éclairer ceux de nos amis qu'une illusion généreuse avait jetés dans les bras du parti Cavaignac. Maintenant leur choix ne peut plus être douteux ; il leur faut suivre le drapeau de la liberté d'enseignement là où il est aujourd'hui planté. Au sommet de la Montagne. Ils n'aperçoivent plus que les sinistres enseignes du monopole socialiste. Si l'on veut qu'elles soient enfin abattues, il faut que tous les gens de bien se réunissent pour achever le parti qui se cramponne aux bancs de l'Assemblée nationale. Ainsi, plus de possibilité de ravaler notre question au second rang, de l'omettre ou de la mutiler dans le programme de l'opinion conservatrice. Quoi qu'il arrive des oscillations actuelles, la future Assemblée portera dans ses flancs l'émancipation de la conscience et la régénération de nos enfants par une éducation sincèrement chrétienne.

Toutefois, il surgit un nouveau danger : le parti vaincu dans les élections cherche à tirer parti de l'embarras des premiers jours, si imprudemment exploités. On a remarqué le soin religieux avec lequel M. Dupont de Bussac et les orateurs du même bord distinguaient le président de la République de ses ministres, témoignant pour l'un un profond respect, accablant les autres de leurs invectives et de leur soupçon. Comme on va vite chez nous en fait de conjectures, on représente déjà Louis-Napoléon comme prêtant l'oreille aux propositions des hommes qui, pendant le scrutin de la présidence, ont fait tant de vains efforts pour le déconsidérer, et tout prêt à leur livrer de nouveau le sort de la France, à cause des difficultés qu'opposent les ministres du moment à ses idées personnelles. Il est vrai de dire qu'en dehors du grand parti Cavaignac (grand dans l'enceinte de la chambre), il s'était formé un noyau moitié rouge et moitié napoléoniste : c'est à ce groupe que tâchent de se rattacher aujourd'hui les hommes qui ont conduit jusqu'ici avec si peu de succès les intrigues du *Palais-National*.

Nous ignorons complètement ce qu'il y a de fondé dans ces rumeurs : l'intervention, annoncée ce matin, du prestidigitateur de l'époque, M. Marrast, montre que l'espérance d'escamoter encore une fois l'opinion de la France s'est emparée de ceux que l'avenir accusera d'avoir préparé d'abord et perpétué ensuite les calamités de notre pays. Il serait donc possible, si le président ne se tenait pas assez sur ses gardes, qu'un revirement subit parût nous ramener à quelques mois en arrière.

Toutefois, si nous redoutons l'ennui d'une telle complication, nous la trouvons trop peu sérieuse pour croire qu'elle puisse influer sur l'avenir. C'est l'opinion presque unanime de la France qui a donné au scrutin de la présidence un caractère que la candidature de Louis-Napoléon n'avait pas dans l'origine : c'est cette opinion qui a substitué l'intérêt général à ce que les Allemands appelleraient le *particularisme*. On ne lui donnera pas le change et on ne triomphera pas d'elle si facilement. Nous n'en recommandons pas moins à nos amis des départements de ne pas s'endormir et d'insister sur la grande question du moment, la dissolution de l'Assemblée ; ils compromettraient tout s'ils négligeaient un seul des moyens que la loi met à leur disposition. Il faut que nous achevions notre œuvre sans sortir de la légalité ; ce sera un grand exemple de donné, et une immense sécurité pour l'avenir.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Impr. d'A. René, r. de Seine, 32.

DES ENSEIGNEMENTS

DE LA SITUATION PRÉSENTE.

Les époques des grandes calamités publiques sont fécondes en enseignements, et les épreuves par lesquelles passent alors les nations ne sont pas seulement des châtiments de leurs fautes passées, mais des leçons solennelles pour l'avenir. A ces moments, il importe au plus haut degré de profiter de ces indications si chèrement achetées, de rechercher les causes des maux dont on souffre, d'en sonder les profondeurs, d'en étudier les remèdes. On a dit de l'expérience qu'elle est une flamme qui n'éclaire que ceux qu'elle dévore. Cet adage peut-être est encore trop optimiste. Car, que de fois n'a-t-on pas vu les peuples se replonger comme à dessein dans les mêmes erreurs, renouer le fil des fautes que la Providence avait mystérieusement rompu, et courir ainsi aux catastrophes dont ils sortaient à peine !

A ce titre, la situation présente est digne des méditations les plus sérieuses. Aucune ne s'offre aux regards du publiciste et de l'historien avec des caractères plus saillants. Jamais il n'y eut une ruine semblable dans les principes politiques et sociaux, dans les intelligences, dans les fortunes; jamais la table rase ne fut aussi complète, jamais la liquidation, qu'on nous passe le mot, ne fut aussi radicale. Jamais, par conséquent, il n'importa plus de scruter les causes de ce désastre immense, et jamais on ne fut plus libre d'appliquer le remède ; c'est à la fois le côté douloureux et le côté favorable de notre situation.

On le sait, ce travail est infini dans ses détails ; mais dans l'ensemble il se simplifie, parce que tout peut se réduire à quelques principes, d'où le bon sens public et le temps tirent ensuite les conséquences. C'est cette esquisse que nous allons tenter, esquisse défectueuse, incomplète à bien des égards, mais qui ne sera pas sans utilité, si elle peut attirer sur un aussi grave sujet une étude approfondie.

Trois grands désastres, l'avons-nous dit, sont à déplorer : le désas

tre des principes politiques et sociaux, le désastre des intelligences, le désastre des fortunes. C'est par ce triple côté que la société contemporaine est ébranlée ; ce sont donc trois études particulières à essayer.

Désastre des principes politiques et sociaux. Ce n'est pas sans dessein que nous débutons par ce point de la question, au rebours très-certainement des préoccupations publiques. Ce qui frappe, en effet, les esprits aujourd'hui, ce qui leur fait prendre avec désespoir la situation présente, ce n'est pas la mobilité de l'opinion, qui admet aujourd'hui ce qu'elle doit abandonner demain, qui élève un homme sur le pavois pour l'en précipiter aussitôt. Tel n'est pas le symptôme dont s'alarme le public, si prompt pourtant à s'alarmer ; son sujet de crainte et de regrets est ailleurs, il est dans la crise financière, dans la banqueroute de l'Etat, dans la ruine des particuliers, qui pèsent comme de hideux cauchemars sur toutes les intelligences. Or, à notre avis, le mal le plus grand n'est pas dans la banqueroute financière, qui d'ailleurs peut encore être évitée, mais dans la banqueroute morale, si l'on peut ainsi parler, banqueroute qui a l'inconvénient mille fois plus grave de tarir toutes les sources de vie, d'intelligence et d'activité dans la nation, banqueroute dont on ne relève qu'après de longs efforts et de longues années, tandis que l'autre se guérit par quelques années de travail, de concorde et de paix.

Oui, on n'en saurait douter, ce qu'il y a de plus grave dans notre situation, c'est ce manque total de foi politique et sociale. On a vu la France plus profondément remuée par les partis du temps de la Ligue et de la Fronde, on l'a vue plus déchirée par les factions aux jours sanglants de notre première révolution, plus abattue par les revers à l'époque de nos désastres militaires ; on ne l'a jamais vue si flottante, si indécise, si incertaine d'elle-même, si prompte à tout accueillir à la légère pour ne rien accepter en définitive. On était autrefois Armagnac ou Bourguignon, ligueur ou huguenot, du parti de la noblesse ou de la cour, du peuple ou de la monarchie ; mais on était quelque chose, on savait mourir pour son principe, on y immolait sa fortune, celle de ses enfants, et, comme Louis XIV, on vendait son argenterie pour sauver l'Etat. Aujourd'hui un seul parti a survécu ; c'est autour de lui seul que tout se groupe et se presse des points les plus opposés de l'horizon ; c'est lui qui est l'âme de toutes les combinaisons, qui soulève toutes les répugnances, comme il excite toutes les sympathies, qui décide en un mot de la fortune, de la renommée, du pouvoir : ce parti, c'est celui du cinq pour cent. Et qu'on ne se figure pas qu'il règne seulement dans les classes aisées : il domine dans toutes. Si la République est peu en faveur parmi les habitants des campagnes, ce

n'est pas question de principes, c'est question des 45 centimes. Si les doctrines socialistes s'infiltrent dans la classe ouvrière des villes, ce n'est pas tant conviction que désir de jouir. La jouissance, tel est donc le pivot sur lequel roule notre état politique, la jouissance en tout et pour tous, la jouissance sans limite ; et comme malheureusement c'est un rêve insaisissable, comme plus on la poursuit à travers tous les ébranlements, plus elle s'obstine à s'échapper, il en résulte un malaise universel qui travaille la société et tourmente les esprits les plus optimistes.

Le mal est certain, et qui pis est, il date de longues années ; il date du jour où l'on a proclamé les intérêts matériels au niveau, sinon au-dessus des intérêts d'opinion et de parti. « Nous tournons à l'ignoble, » disait, dans un de ses moments d'expansion, un des ministres les plus fortement trempés du dernier gouvernement, et ce mot prophétique n'avait eu que trop le temps de se réaliser depuis l'époque ancienne où il avait été prononcé. Malheureusement, il est plus facile de signaler le mal que le remède, et on produit la corruption plus vite qu'on ne la guérit. Toutefois, malgré cette difficulté, il ne faut point se décourager, et il faut chercher dans la situation présente la solution du problème. C'est en avertissant la conscience publique qu'on l'éclaire à la longue ; c'est surtout en profitant de l'époque actuelle qu'on peut redresser les mœurs publiques et rétablir le sentiment de l'honnêteté et du devoir.

Quel était jusqu'au mois de février le mobile le plus puissant de notre conduite, si ce n'est le luxe ? Pour s'adapter à toutes les situations, il revêtait toutes les formes ; faste chez les uns ; comfort exagéré chez les autres ; amour du bien-être dans les rangs inférieurs de la société, il s'infiltrait goutte à goutte jusqu'au cœur de la nation. Non-seulement il fallait au riche un grand train de vie en rapport avec sa position, mais il fallait à l'homme aisé un état de maison capable de rivaliser avec celui des personnes d'un rang élevé et à l'ouvrier des bals, des fêtes pour charmer ses loisirs du dimanche et du lundi. Dans tous, c'était le goût de la dépense, indépendamment des ressources. A l'instar des grands pouvoirs de l'Etat, chacun commençait son budget de famille par le chapitre des dépenses et finissait par celui des voies et moyens, et comme le particulier n'avait pas pour combler son déficit les mêmes ressources que le Trésor public, comme il n'avait pas la facilité des crédits supplémentaires et des centimes additionnels, il fallait recourir à d'autres expédients, l'emprunt ou la spéculation ; il fallait ou se ruiner petit à petit par l'accumulation des intérêts impayés, ou tenter la voie si dangereuse de l'agiotage.

Or, pour une nation engagée presque tout entière dans cette voie,

il faut des jours calmes et tranquilles. Pour que les emprunts puissent s'amortir, pour que les spéculations réussissent, pour qu'enfin la liquidation ait le temps de se faire, il faut avoir devant soi de l'air et de l'espace, c'est-à-dire avant tout le *statu quo*. Qu'on ne s'étonne donc plus de cette indifférence qui sacrifie toutes les opinions, de ce laisser-aller pour les choses publiques, qui subordonne tout aux calculs d'intérêt privé, de cette mollesse qui, une fois la fortune réalisée, redoute la moindre agitation, de cette soif effrénée de jouissance, de cette crainte pusillanime du moindre orage. Ce sont les conséquences inévitables du principe posé, et il en ressort une plus forte encore : l'abâtardissement de toute la nation. Car, lorsque les hommes ne savent ni mourir, ni même vivre pour leurs idées, lorsque les mères et les femmes ne savent plus exciter leurs fils et leurs maris au courage civil ou militaire, la gangrène est bien près de gagner un corps social aussi désorganisé, et au premier accident la décomposition totale doit s'opérer.

Aujourd'hui la main de Dieu ne nous a-t-elle pas délivrés de toutes ces choses ? Aujourd'hui, qui pourrait penser au luxe, qui en aurait les loisirs, et surtout la possibilité ? Après cette terrible nuit du 24 février, cette effrayante journée du 17 mars, où la propriété en péril était, pour ainsi dire, suspendue à un fil, qui songerait à attirer sur soi les regards par l'éclat du faste et de la dépense ?

Le luxe est donc mort, avec toutes ses ruineuses illusions et ses chimériques extravagances. Le luxe est anéanti. Eh bien ! que le premier enseignement à tirer de l'époque actuelle soit de n'en plus faire renaître les coupables exagérations. Que chacun, rentrant en soi-même, et jetant un coup-d'œil à la fois sur son passé et sur son avenir, ne regarde plus comme l'idéal de ses désirs le moment où il lui sera possible de commencer à nouveau la vie des jouissances et des frivolités. Qu'il rompe, et pour le présent et pour le futur, avec ces idées de mollesse. Qu'il accepte la vie simple, la vie modeste, la vie conforme à son rang, comme choses non-seulement tolérables, mais utiles, et un grand pas aura été fait. Car le luxe insolent et égoïste ne sera plus affiché aux yeux d'une foule avide, comme un défi à sa misère, et ne jettera plus dans son sein des ferments de haine en excitant son envie. Car on pensera plus à l'intérêt général, parce qu'on aura moins à se préoccuper de son intérêt privé, et la France aura des générations plus mâles, plus exemptes de besoins, plus endurcies à la peine, ayant par conséquent le courage de leurs idées, et sachant les défendre au péril de leur repos, de leur fortune, de leur vie ; elle aura enfin reconquis l'activité sociale qui s'est complètement éteinte dans les douceurs de la paix et d'une civilisation trop raffinée.

Mais un autre enseignement est à tirer des circonstances présentes ; car si le culte des intérêts matériels a grandement contribué à énerver le pays, une seconde cause non moins influente a agi dans le même sens ; cette cause, c'est l'excès de la centralisation administrative.

L'excès de la centralisation administrative ! Voici bien longtemps que des voix trop peu écoutées le dénoncent à l'opinion publique ; voici bien des années qu'on réclame contre l'abus d'une bureaucratie qui met l'administration du pays sous le joug, non pas des hommes supérieurs, des ministres et des sous-secrétaires d'Etat, mais des employés subalternes et des commis.

Car, sauf le cas extrêmement rare d'un ministre spécial et homme d'étude, tout grand projet de loi est, en vertu de notre organisation administrative, forcément l'ouvrage des intelligences les moins élevées, et c'est ce qui explique pourquoi, dans le temps où les circonstances n'y contraignent pas absolument, les sessions législatives se résument en trois mots, *rien, rien, rien.* En d'autres termes, la broutille tue la grande pensée, la signature écrase le projet de loi ; la vie, à force d'être concentrée au cœur de l'administration, s'y étouffe et si éteint ; et tandis que le ministre anglais, libre des soucis de détail, porte son intelligence sur les hautes questions de tarif, de législation, de politique, le ministre français, fût-il un Sully ou un Colbert, sent son génie expirer sous le poids des dossiers et des cartons administratifs.

S'il en est ainsi au centre, qu'est-ce donc à la circonférence, là où toute initiative est suspendue, là où tout est en tutelle, pour ne pas dire en servitude ? Au-delà de la coûteuse et éternelle paperasserie, qui, à elle seule, est déjà un mal, au-delà des affaires mal faites et jamais terminées, il y a un symptôme bien autrement grave, celui de la torpeur générale. Comme ce n'est pas dans la localité que se tranchent les questions locales, qu'il n'y a que le projet et non pas la décision, l'ennui des intérêts publics prend toutes les intelligences ; le défaut de responsabilité, le manque d'un devoir à remplir affaissent tous les caractères. Et si on en doute, que l'on compare la vie publique de l'Anglais avec celle du Français, de l'Anglais qui, à chaque instant de son existence, participe à la puissance de l'Etat, tout en restant simple particulier ; qui y participe comme chargé du soin des routes, des ports, des canaux, des chemins de fer, comme délégué de sa paroisse, de son comté. Que l'on compare cette vie remplie, attachante, qui forme des citoyens dévoués, qui nourrit le patriotisme, avec la vie, avec la liberté, avec l'indépendance de nos conseillers municipaux, de nos conseillers d'arrondissement ; et, après cet examen, il est incontestable que l'on comprendra pourquoi l'amour du pays est si fort dans un peu-

ple, si faible dans l'autre ; pourquoi le pouvoir est si respecté au-delà de la Manche, si peu en deçà ; car on ne s'attache qu'aux institutions auxquelles on participe d'une manière ou d'une autre, qu'à celles qui garantissent votre indépendance et votre dignité ; et, lorsque ce stimulant fait défaut, l'amour du bien public s'affaiblit promptement. Qu'on rende donc aux départements, aux communes toute l'indépendance qui pourra leur être accordée sans nuire à l'harmonie de l'Etat, et chaque ville, chaque département verra se former à la vie sociale des hommes dévoués et intelligents : dévoués, parce qu'ils auront des devoirs à remplir ; intelligents, parce qu'ils sentiront la nécessité de consacrer leur esprit à un travail honorable.

Cette idée générale est d'une évidence telle que bien peu de personnes se hasardent à la combattre de front ; mais ce qu'on cède en masse on s'efforce de le reprendre par le détail ; il importe donc d'indiquer quelques réformes pratiques et faciles, afin de n'être pas repoussé par une fin de non-recevoir générale.

Tout le monde est d'accord qu'il ne s'agit pas de reconstituer de nos jours les anciennes provinces, ni d'établir le fédéralisme. Tout ce qui touche à l'unité de la nation doit être religieusement préservé ; ainsi unité dans la législation civile, commerciale et criminelle, unité dans les finances, unité dans l'organisation de la force publique, ou, en d'autres termes, centralisation pour les lois, pour l'impôt perçu au nom de l'Etat, pour l'armée. Voilà des points en dehors de toute discussion, et ceux qui semblent s'alarmer au nom de ces intérêts primordiaux font en général preuve de plus de tactique que de bonne foi. Le temps des coutumes locales est passé pour ne plus renaître ; l'impôt perçu par le fisc doit être le même pour l'habitant du nord comme pour celui du midi ; l'armée doit être à la disposition du pouvoir central pour agir avec ensemble ; en un mot, il doit y avoir une France et non point une confédération française.

Mais, ceci posé, l'unité de la France ne peut-elle être maintenue qu'autant que l'administration demeure centralisée à Paris ? Evidemment, poser la question c'est la résoudre, pour peu qu'on veuille entrer dans quelques détails.

Et, en effet, lorsqu'une commune veut emprunter au-delà de 3,000 fr., l'autorisation du préfet ne suffit plus ; il faut une ordonnance du ministre ou une loi. Lorsque le budget d'un hospice ou d'une commune dépasse 30,000 fr., la comptabilité n'est plus apurée par le conseil de préfecture, mais par la Cour des Comptes ; lorsqu'un édifice départemental est à élever, il faut que les plans soient visés par le Conseil des bâtiments civils siégeant à Paris. La moindre rectification de route na-

tionale doit passer au Conseil général des Ponts-et-Chaussées; les travaux de défense pour un cours d'eau, les règlements d'eau subissent des formalités analogues et même plus compliquées. Lorsqu'un particulier veut obtenir la concession d'un bateau pour son usage privé sur une rivière où existe un bac, il faut non-seulement le concours du préfet, des ingénieurs des ponts et chaussées, des agents locaux des contributions indirectes, mais celui de la direction générale des contributions indirectes, du ministère des finances et du ministère des travaux publics. Or, en quoi l'unité nationale serait-elle menacée si le préfet pouvait autoriser une commune à emprunter pour une somme double ou triple, si la même autorisation suffisait pour des sommes plus élevées avec le concours du conseil d'arrondissement et du conseil général? si les budgets des hospices, communes, départements étaient apurés par les conseils de préfecture après le contrôle successif des conseils municipaux, cantonnaux, généraux? si, en un mot, les préfets étaient juges de toutes les petites questions locales d'administration, sauf à prendre l'avis ou la décision des conseils placés auprès d'eux à divers titres, si même une part d'autorité était déléguée aux sous-préfets, agents trop passifs, trop subordonnés aujourd'hui? Mais, dira-t-on, les communes, les établissements de bienfaisance, les départements sont mineurs. Soit; mais pourquoi faut-il que leur tuteur soit le ministre de l'intérieur placé à deux cents lieues peut-être, et non pas l'autorité préfectorale à laquelle tantôt le conseil de préfecture, tantôt le conseil général, suivant les cas, serviront de conseil de famille? Mais il se glissera des erreurs que le contrôle central relève, c'est possible; mais le contrôle central n'en commet-il pas lui-même, par cela seul qu'il juge sur pièces et non pas *de visu?* Et d'ailleurs n'est-ce pas une erreur permanente que ces délais interminables qui laissent tomber les édifices communaux avant qu'on ait obtenu l'autorisation d'y mettre une pierre, qui laissent ravager les terres des riverains par les cours d'eau pendant qu'on délibère sur le meilleur niveau à leur donner, qui dans 37,000 communes paralysent les affaires privées et publiques, et multiplient en outre les frais de correspondances, d'employés et de bureaux? Et enfin, n'est-il pas raisonnable de se préoccuper d'un abus plus grave encore? Si la direction générale de toutes les communes est imprudente; si, par calcul ou par entraînement, on pousse les conseils municipaux à contracter des emprunts, à voter des centimes additionnels, comme cela se pratiquait depuis six ans au ministère de l'intérieur, à quoi peut aboutir un semblable système, sinon à la banqueroute générale des communes et à la détresse de tous les budgets départementaux? Evidemment, pour peu

qu'on réfléchisse, il y a en cette matière le péril le plus grand pour la gestion de la fortune publique, à cet immense pouvoir remis à quelques hommes, et, dussent quelques erreurs de comptabilité, quelques fautes d'administration se glisser dans le système nouveau, elles n'aboutiraient jamais à d'aussi déplorables conséquences.

Mais enfin, dira-t-on, il n'y aura plus d'unité. Et pourquoi? Est-ce que le préfet n'est pas l'agent révocable du pouvoir central? est-ce qu'il ne doit pas s'inspirer de ses instructions, obéir à ses ordres? Est-ce qu'il n'y a pas auprès des ministres des inspecteurs permanents que l'on peut employer au contrôle de ces services? Et enfin, où serait le grand mal, si dans les détails quelques nuances se manifestaient, si les routes départementales du midi n'étaient pas construites sur les mêmes données que celles du nord, si des systèmes différents se trouvaient en présence pour le régime des eaux, et pour tant d'autres points de détail? Ces nuances existent bien dès à présent, malgré les entraves de la bureaucratie; elles tiennent souvent à la force même des choses, et si elles se prononçaient davantage, la France ne serait pas perdue; loin de là, elle gagnerait en originalité, en énergie morale, en patriotisme, si sur chacun des points de son territoire il existait des centres indépendants de direction, et si toutes les intelligences ne se courbaient pas forcément sous les intelligences d'une seule ville?

Nous pourrions ajouter bien des choses, mais nous sortirions de notre sujet, et, après avoir signalé ces causes premières des catastrophes suivantes, abordons le second chapître.

Désastre des intelligences. De nos jours l'instruction a pris un caractère réellement bien funeste. Au lieu d'être sérieuse, elle veut être brillante, et gagner en superficie ce qu'elle perd en profondeur. C'est un vernis général et uniforme qui se répand à couches plus ou moins épaisses sur les masses, mais qui pénètre à fond bien peu d'esprits. Il y a peut-être moins d'hommes totalement ignorants que par le passé, mais il y a très-certainement beaucoup moins d'hommes de labeur et de science consciencieuse. Presque partout les études fortes, tenaces, le *labor improbus* manquent, et après l'éducation du collége et le baccalauréat, on se repose dans son savoir, et on ne pense plus au travail intellectuel. Une carrière que l'on suit plus ou moins machinalement, ou bien une facile oisiveté, voilà toute la vie.

Si cet état de choses n'avait pour résultat que d'abaisser le niveau de la science, ce serait déjà un mal immense; car le culte de la poésie, le culte des lettres, le culte de l'histoire élèvent une nation, ennoblissent ses facultés et la rendent capable de généreuses entreprises. Mais la légèreté de nos études se reflète de la manière la plus triste sur nos

caractères. Les moindres villes abondent en hommes capables de faire un article de journal plus ou moins correct, plus ou moins amusant, de défaire ou de refaire dans un club ou dans un café l'état social d'une manière plus ou moins plausible, de reconstituer les nationalités européennes sur des bases telles quelles, et qui lancent leurs idées au vent sans s'inquiéter si elles produisent le calme ou la tempête; mais où sont les hommes ayant creusé le sujet dont ils parlent, ayant passé leurs nuits à vérifier un fait qu'ils énoncent, ayant visité à fond le pays dont ils font à leur guise la constitution? Il y en a peut-être, mais ce ne sont pas ceux-là qui sont les plus en évidence dans les combinaisons politiques, les mieux accueillis par le public, les plus disposés à donner le branle à l'opinion. Oui, vraiment, lorsque, contemplant l'histoire de nos quarante dernières années, sans esprit de parti, on se demande quel est le caractère le plus saillant de nos économistes, de nos hommes d'Etat, quelle est la cause du peu de consistance de leurs systèmes, on ne peut s'empêcher de dire que c'est la légèreté. Pour un homme qui pense avant d'agir, il y en a mille qui agissent sans penser. On veut *arriver*, en littérature, en histoire, en économie politique comme en industrie. On veut faire sa fortune scientifique en dix ans, comme quelques fabricants ont fait leur fortune commerciale; à mesure que l'on apprend une chose, on la professe; avant de la bien posséder, on se hâte de la jeter ainsi mal préparée dans l'intelligence des autres; on veut faire son livre, et, avant qu'il soit conçu, on détermine combien il aura de pages et de volumes. Que disons-nous, un livre? Le livre est trop long par lui-même pour l'impatience du lecteur et de l'écrivain. On le coupe en livraisons, on le dissèque en feuilletons, on l'étire en pièces de théâtre; car il faut que le lecteur lise à petite dose, que son intelligence ne soit pas trop absorbée par le sérieux du sujet comme par la longueur de l'étude, et c'est sous cette forme indécise que l'histoire, déguisée en roman, que les questions sociales, découpées en articles de journaux, apparaissent à l'intelligence publique. Aveugles conducteurs d'aveugles, n'est-ce pas le cas de le dire?

Si maintenant on recherche la cause de ce mal, on le trouvera sans doute dans nos esprits, mais plus encore dans nos institutions et dans nos mœurs. La facilité des communications, la fusion des classes diverses de la société, la multiplicité des occupations nous conduisent forcément à ce résultat. Comme on veut tout connaître, il faut tout effleurer; comme on veut tout faire, il faut ne rien faire qu'à moitié. On est sans cesse par voies et par chemins, grâce aux nouveaux moyens de transport; on fréquente tout le monde et non plus seulement une société déterminée; on est à la fois homme du monde, administrateur, député,

membre d'un conseil général, maire de sa commune. Entre ces mille riens ou ces mille devoirs, le temps s'échappe sans qu'aucun labeur approfondi puisse être entrepris ; et si l'esprit acquiert par là plus de facilité, ce n'est qu'en devenant plus incapable d'attention prolongée.

Ce malaise est difficile à guérir, comme tous ceux qui atteignent l'intelligence. On réforme en quelques mois une administration ; on ne guérit qu'après de longues années l'agitation morale d'un peuple ; mais il ne faut pas toutefois se lasser de le dénoncer. Si en effet notre génération souffre profondément des travers de notre éducation, sa première pensée doit se reporter sur les générations plus jeunes et pour lesquelles il n'y a point encore de pli funeste. Une éducation plus forte, plus prolongée, plus sévère, ajoutons ce mot trop oublié, en fera des générations plus dignes de la France ; une instruction plus précise et plus technique en fera des esprits plus positifs et plus pratiques ; et ici se révèle la nécessité de la concurrence dans les méthodes, de la lutte et de la rivalité dans les écoles, de la liberté d'enseignement, en un mot, liberté que les pouvoirs précédents ont aveuglément refusée, mais qui ne peut plus être déniée aujourd'hui sans entraîner le pays dans une décadence complète. La liberté d'enseignement, voilà le premier remède, en même temps que le plus efficace ; car si, d'après une parole célèbre, on continue à jeter toutes les intelligences dans le même moule, que peut-il en résulter, sinon la destruction de toute originalité et la monotonie, non pas du savoir, mais de la médiocrité ? La liberté d'enseignement, voilà le palladium contre ces fausses doctrines qui ne germent dans le pays que parce qu'elles rencontrent des esprits superficiels et superficiellement élevés ; le rétablissement de la concurrence entre tous les systèmes, entre toutes les méthodes, voilà l'arme la plus sûre pour combattre le socialisme, ce fils de l'illusion et du demi-savoir. La nécessité qui, il y a un an, en paraissait douteuse à tant d'esprits, se révèle chaque jour à mesure que l'on voit combien peu la jeunesse sort studieuse, réfléchie, respectueuse, des écoles de l'Université et des lycées du privilége.

Une autre leçon est à tirer, au point de vue qui nous occupe, des crises par lesquelles nous venons de passer. C'est de renoncer à cette funeste tolérance qui peu à peu avait gagné tous les esprits, et sous le prétexte de la bonne foi faisait absoudre, faisait même aimer jusqu'à un certain point les erreurs les plus étranges en politique, en histoire, en poésie, en économie politique. Comme on jouissait de la paix la plus profonde, et qu'il ne semblait que rien ne devait la troubler, chacun admettait ou du moins laissait passer sans protestations ces doctrines excentriques, dans lesquelles on ne voyait que des écarts amu-

sants de l'imagination, dont personne n'apercevait le danger pratique. Sûr que l'on était du dogme de la propriété, de la famille, on permettait aux esprits aventureux de décomposer, de saper ces bases de toute société, avec autant de sécurité qu'on laisse un chimiste analyser dans son laboratoire les éléments les plus nécessaires à la vie humaine; et pendant que ces jeux imprudents amassaient la foudre sur nos têtes, on applaudissait aux saillies d'esprit, aux éclairs de poësie qui cachaient le péril à nos yeux fascinés.

Aujourd'hui, il est temps de revenir à des principes plus sévères. Maintenant que ces théories d'organisation du travail, de phalanstère, de communisme, de fraternité universelle ont éclaté en révolutions, que l'ordre social a failli s'y abîmer tout entier, une semblable tolérance de la part de l'opinion ne serait plus indulgence, mais faiblesse condamnable. On peut permettre à Platon de composer une république idéale lorsque le sol est ferme sous les pas de tous; mais on ne doit plus tolérer que sous prétexte de gymnastique intellectuelle on vienne soulever les masses, faire pénétrer dans les esprits ignorants des espérances sans réalisation possible, et précipiter la nation dans une interminable série de luttes sanglantes et d'odieuses spoliations; c'est à l'opinion publique à suppléer par ses rigueurs aux lacunes de la loi. A l'exemple du peuple américain, du peuple anglais, les peuples les plus libres mais les plus pratiques du monde, c'est aux classes éclairées de la France à faire justice de ces rêves, non pas seulement pendant quelques mois, non pas seulement lorsque l'orage gronde, mais toutes les fois qu'ils se produisent au grand jour, et à faire tomber sous la réprobation universelle ces effroyables théories, lors même qu'elles échappent à la cour d'assises : par là seulement la société s'assoiera sur des bases solides; car les conspirations des hommes insensés ou pervers ne réussissent que par l'apathie ou la connivence des honnêtes gens; et n'est-ce pas conspirer que de laisser passer dans le langage, dans les mœurs, des doctrines qui renversent tout et ne reconstruisent rien, qui jouent le bonheur du monde sur un coup de dés, et une fois les calamités amoncelées sur les populations, répondent stoïquement : *Alea jacta est?*

Désastre des fortunes. On l'a dit avec beaucoup d'esprit : il n'y a point de partis dans les mathématiques, parce que les cosinus et les cotangentes ne peuvent flatter aucune passion; mais s'il arrivait que derrière une des combinaisons de l'algèbre se cachât un intérêt de parti, la guerre envahirait à l'instant ce paisible domaine de la science. Cette assertion se trouve vérifiée par la différence des appréciations de la crise financière qui trouble la France; suivant les uns, elle existait aussi terrible avant le mois de Février, suivant les autres elle ne date

que du 24 février à midi, c'est-à-dire à compter de la proclamation de la République. Les chiffres sont alignés de part et d'autres, ils sont rangés en colonnes serrées, et ils marchent les uns contre les autres avec ordre et méthode.

Toutefois il est difficile, lorsqu'on est impartial, de ne pas trancher promptement la question. Elle se résume en une phrase : Avant février nous souffrions d'une maladie de langueur ; depuis février, la maladie s'est compliquée d'une apoplexie presque foudroyante. Et, en effet, les faillites, les suspensions, soit en France, soit en Angleterre et en Belgique, se succédaient sans relâche depuis dix-huit mois ; mais c'était, à tout prendre, un état normal, quoique violent ; il n'atteignait que telles ou telles branches de commerce et d'industrie, les spéculateurs surtout ; mais il ne frappait pas à la fois les rentiers, les capitalistes, les porteurs de bons du Trésor et des caisses d'épargnes, les propriétaires d'immeubles, les industriels de toutes les classes ; il ne paralysait pas tous les capitaux, n'empêchait pas toutes les rentrées comme tous les placements, et ne produisait pas cet effet presque unique dans les annales financières d'une nation qui voit disparaître son numéraire et qui ne sait en même temps à quel usage employer le peu qui lui reste.

La monarchie de Juillet et la République doivent donc supporter l'une et l'autre une part du blâme, et puisqu'il ne s'agit pas d'un simple coup de tonnerre au milieu d'un ciel serein, mais d'un orage lentement amoncelé pour éclater brusquement ensuite, il importe de rechercher les causes de la tourmente ; il importe de les rechercher en ce qui concerne l'Etat comme en ce qui concerne les particuliers.

Les fautes de l'Etat sont évidentes pour tout homme de bonne foi ; car nos ministres des finances ne semblent s'être posé d'autre problème que de dépenser le plus possible dans le moins de temps possible. Sans doute ces écus disséminés n'ont pas été tous improductifs ; bien au contraire, ils se sont échangés contre des travaux utiles, des routes, des canaux, des chemins de fer, qui ont doublé, quelquefois décuplé la valeur de certains pays ; mais, si on n'a pas de blâme assez sévère pour une banque qui voudrait engager constamment son fonds dans des entreprises à long terme, escomptant toujours ses bénéfices et faisant des revenus avec ses capitaux, que doit-on dire d'une administration qui, sans se préoccuper des questions politiques prêtes à surgir d'un instant à l'autre, des guerres extérieures pas plus que des troubles civils, a engouffré millions sur millions, a commencé sur tous les points du territoire des travaux qu'elle n'achevera peut-être jamais, a fait des canaux côte à côte des chemins de fer, et des routes à côté des canaux, et a voulu enfin en quelques années couvrir la France de ports, de fortifications,

de monuments, de voies de communication, comme si le développement de la prospérité, pour être durable, ne devait pas être lent et mesuré? Quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, il y a là une faute que le pays pourra pardonner, mais qu'il ne devra jamais oublier, pour ne pas y tomber de nouveau.

Mais ce qui est sans remède, c'est l'impulsion fâcheuse qu'on a donnée à certains travaux, c'est l'agglomération des ouvriers qu'on a produite dans certaines villes, c'est la concentration de la grande industrie dans quelques points privilégiés. Après la révolution de Juillet, 100 millions furent votés pour terminer à Paris les monuments inachevés, et, depuis, cet exemple a été suivi nombre de fois, quoique sur une plus petite échelle. Et le public d'applaudir, parce qu'on avait donné du travail aux ouvriers. On ne s'aperçut pas qu'on l'avait seulement déplacé; que ces 100 millions, que probablement on ne tirait pas de terre, mais de la poche des particuliers, auraient été employés en dépenses quelconques sur tous les points de la France, et n'auraient pas concentré les ouvriers sur un point qu'il aurait fallu, au contraire, tendre à dégarnir. On ne s'aperçut pas surtout qu'on surexcitait d'une manière fébrile certaines industries, et qu'une fois les travaux achevés, on ne saurait plus comment les alimenter. On ne vit pas toutes ces choses, et en même temps que l'on ruinait le crédit et qu'on épuisait les ressources de l'Etat, on préparait pour la population ouvrière de longs chômages et de douloureuses révolutions.

Dépenser trop, dépenser mal, voici déjà deux fautes capitales; une troisième en fut la conséquence : c'est la mauvaise direction que l'on imprima à l'industrie privée.

De toutes les industries, les plus dangereuses sont les industries de luxe. Comme elles ne répondent pas à des besoins impérieux, elles sont les premières atteintes par les crises financières ou politiques; c'est sur elles qu'à la moindre commotion frappent le plus vite les réductions de dépenses; c'est sur elles qu'on économise le plus naturellement et de la manière la plus aisée. Un gouvernement sage devrait donc prendre pour règle de conduite de les laisser à leurs propres forces, et surtout de ne pas y pousser les populations. Car s'il est dans l'état de notre civilisation un luxe normal, pour ainsi dire, en rapport avec notre richesse et avec nos mœurs, un luxe par conséquent qui vivra de lui-même et sans secours artificiel, il n'est pas de calcul plus faux que de vouloir exagérer cette branche de notre industrie par des tarifs protecteurs, par des subventions, par des exemples. Or, ce calcul, le gouvernement l'a fait pendant trop longtemps. Il a mis son honneur à faire entrer la nation dans cette voie de toutes les manières possibles; il y a

marché le premier, y a entraîné à sa suite les villes et les départements ; il a mis le cachet de l'élégance et du luxe, non-seulement dans ses monuments, mais jusque dans ses hospices ; depuis la malle-poste jusqu'à la frégate de guerre, il a fallu que tout participât à cette allure nouvelle, et contribuât à propager l'habitude du comfort. La conséquence était bien simple : les particuliers cédèrent à cet élan. Alors, Paris et toutes les grandes villes devinrent d'immenses manufactures, de gigantesques bazars ; les boutiques s'y multiplièrent comme par enchantement ; elles envahirent des rues entières et des boulevards semblables à des villes ; elles se firent élégantes, somptueuses. Sous prétexte de favoriser les arts, on put dîner dans des cafés dont les peintures coûtaient jusqu'à des 40,000 francs ; on put acheter des gants sur des comptoirs de palissandre, et se faire habiller par des tailleurs à brillants équipages. Ce mouvement parut d'abord admirable : les propriétaires virent leurs loyers doublés, les ouvriers leurs journées singulièrement augmentées, le fisc perçut en patentes et en valeurs locatives des impôts bien supérieurs à ceux des années précédentes. Mais la médaille devait bientôt se retourner et comme d'elle-même. Car il ne suffit pas d'ouvrir des comptoirs, il faut y attirer des pratiques, et le public, disséminé entre tant de marchands, ne pouvait pas acheter chez tous. Il ne suffit pas d'obtenir des commandes, il faut se les faire payer ; et, comme les acheteurs avaient mesuré leurs dépenses sur leurs fantaisies bien plus que sur leurs revenus, les faillites partielles des uns, le temps d'arrêt des autres jetèrent le trouble dans l'industrie. La crise européenne des chemins de fer survenant, la crise agricole s'y joignant par surcroît, on en était arrivé à la nécessité d'une immense liquidation lorsque survint la révolution de Février. Il est inutile de dire le reste.

De leur côté, les particuliers, et nous ne parlons plus seulement des industriels, n'avaient pas commis moins de fautes. Un grand nombre, étrangers aux affaires, s'y étaient précipités en aveugles. Propriétaires et rentiers, hommes de loisir et de vie facile, ils avaient voulu se transformer en spéculateurs ; ils avaient emprunté pour acheter des terrains, des rentes, des actions industrielles ; domestiques, petits rentiers, ils avaient échangé leur modeste aisance contre la vie du comptoir et de la boutique. Tous, attirés par l'espoir d'un gain trop rare toutefois, par l'apparence de bénéfices rebelles à se réaliser, ils avaient aliéné le certain pour l'incertain, l'*aurea mediocritas* pour le fabuleux *Eldorado ;* et comme bien peu avaient le sang-froid, le coup d'œil nécessaires à ces opérations, les pertes dépassaient de beaucoup les bénéfices.

En même temps, l'attraction des grandes villes s'exerçait sur une vaste échelle au détriment des campagnes. Paris, siége du pouvoir

et de toutes les administrations, était devenu, par la même raison, le rendez-vous de toutes les intelligences d'élite, de tous les étrangers de distinction, et le centre de tous les plaisirs. A côté de cette existence facile et pleine d'émotions, que la vie de campagne paraissait monotone, que le séjour d'une ville en province semblait fastidieux! Loin des nouvelles, loin de l'agitation des Chambres, loin de l'élégance des salons, on périssait d'ennui dans ces résidences où nos pères avaient passé une vie pleine de satisfaction, quelquefois même de grandeur. Les résultats de cette émigration étaient bien faciles à voir et se révélèrent promptement. Pour s'amuser à Paris et pour y briller il fallait une grande fortune, ou du moins de grandes dépenses. Sans s'inquiéter de la fortune, on fit les dépenses; on s'endetta à Paris pour faire des économies à la campagne; au lieu de soigner ses terres, on ne songea plus qu'à les pressurer; au lieu de répandre autour de soi dans les provinces une industrie bienfaisante, parce qu'elle avait des débouchés constants, on la laissa dépérir dans les départements pour la surexciter à Paris. De là, deux conséquences funestes, pour les fortunes privées d'abord que ce désordre attaquait sérieusement, puis et surtout pour l'industrie que l'on déplaçait de la manière la plus imprévoyante.

Aujourd'hui que faire en présence des ruines qu'a creusées la crise financière? Prendre juste le contre-pied du chemin qu'on a parcouru; car les désastres complets au milieu desquels nous nous trouvons sont une excellente occasion, parce qu'ils laissent le champ libre et qu'ils ont brisé toutes entraves. Si on laisse, au contraire. passer le moment sans en profiter, ce sera pour recommencer la même carrière de déceptions.

La première maxime financière de l'Etat doit être l'économie. Après le jour de février, chacun était en recherche de vastes plans financiers, et Dieu sait si les projets ont manqué; et comme aucun ne réussissait, chacun appelait de ses vœux un ministre des finances doué d'un vaste génie et de conceptions hardies. Pour nous, nous sommes plus modérés dans nos désirs. Convaincus que la science financière existe depuis Sully et Colbert, nous pensons avec un des meilleurs ministres des finances de la Restauration, que le seul rôle du secrétaire d'Etat chargé de ce département est de s'asseoir sur la caisse et d'en défendre l'entrée. Une fois l'hiver traversé, que l'on tranche donc impitoyablement dans toutes les dépenses; que l'armée d'abord subisse une large réduction, et que les travaux publics soient restreints; que tout monument reste inachevé, s'il le faut, pendant de longues années, tant qu'il ne répondra pas à un besoin impérieux; bornons toutes nos ressources, et ce sera peut-être trop encore, à achever les travaux utiles qu'on a commencés sur des bases trop gigantesques, mais qu'on ne peut pas

laisser improductifs ; supprimons ce budget extraordinaire des travaux publics, cette dangereuse fiction au moyen de laquelle les millions se sont engouffrés ; vendons en temps opportun et avec précaution une partie des forêts de l'Etat, car les temps sont assez extrêmes pour qu'on use de toutes ces ressources ; réalisons de sérieuses économies dans les services par la décentralisation de tout ce qui peut sans inconvénient être remis à la libre gestion des départements ; faisons jouer enfin notre amortissement, lorsque les prix des rentes sont aussi favorables, ou sinon ayons la franchise d'y renoncer. Sans ces mesures extrêmes et tranchées, les finances publiques seront constamment sous le coup d'une honteuse banqueroute, honteuse, nous disons le mot, parce qu'il ne dépend que de notre énergie de l'éviter.

En second lieu, l'Etat doit, autant qu'il est en lui, éloigner les manufactures des grands centres de population. Excepté à l'égard de quelques industries qui ne peuvent s'exercer que dans les villes, il doit prendre pour règle de refuser toutes les autorisations nouvelles pour les ateliers insalubres et incommodes, pour les machines à vapeur, en deçà d'un rayon assez éloigné de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Rouen ; il faut qu'il porte sur les lignes de fer qu'il exploitera ou concédera tous les ateliers de fabrication à une quinzaine de lieues des grandes villes, au lieu d'y accumuler les gares centrales, et qu'il cherche à l'obtenir des compagnies anciennes ; il aura fait ainsi deux bonnes choses à la fois ; car en même temps qu'il aura porté la vie dans des pays qui en sont privés, il aura délivré Paris de ces agglomérations d'ouvriers, d'où sortent si facilement les grèves, les émeutes et les insurrections, et il aura établi des conditions plus normales de l'offre et de la demande, de la production et de la consommation. Trop longtemps on a voulu ne voir la prospérité que dans l'accroissement de la population, et non pas dans sa bonne répartition. On a appelé sans règle et sans mesure les ouvriers, et l'on s'est réjoui, lorsqu'au bout de cinq années l'administration pouvait dire : « Notre ville a augmenté de tant de centaines de mille âmes. » Comme si c'était le tout que d'appeler à la vie des êtres nouveaux ! Comme s'il ne fallait pas se préoccuper avant tout de leur bonheur ! Comme s'il n'avait pas été écrit dans les livres saints cette parole profonde : *Multiplicasti gentem, non multiplicasti lætitiam.*

Un changement analogue doit s'opérer dans la conduite des particuliers. Sous l'impression des grands événements de février, ils ont compris combien il était imprudent à eux d'avoir déserté la vie des campagnes et des provinces pour aller anéantir leur influence dans le bruit et l'agitation des grandes villes. A Paris, sans doute, la vie est plus agréable et plus facile ; mais quelle action politique peut y donner à

l'homme riche la fortune qu'il possède ? Au profit de quelle idée peut-il user de ces revenus que la Providence a mis entre ses mains, non pas simplement pour en jouir à son gré, mais pour les répandre en dépenses utiles et bienfaisantes pour la société entière? Dans cet immense mouvement, chacun est perdu, absorbé, annulé; et si cet état de choses se tolère dans un temps calme, quels dangers ne décèle-t-il pas au moindre orage? Aussi, depuis dix mois, le rapatriement, nous ne voulons pas dire l'émigration à l'intérieur, s'est-il opéré sur une vaste échelle ; les villes de premier ordre ont vu leur enceinte se dégarnir au profit des cités moins importantes et des campagnes naguère si dédaignées. C'est là que se sont réfugiées les grandes, les moyennes fortunes, pour y chercher, non pas seulement la tranquillité, mais aussi une juste et légitime influence. Bien des personnes s'en affligent et s'effraient du coup funeste qui doit en résulter pour le commerce. Quant à nous, nous ne pouvons partager ces appréhensions. On craint pour le commerce. Soit ! Mais pour quel commerce, demanderons-nous? Celui de Paris : pour celui-là, les appréhensions sont possibles. Mais le commerce de Paris est-il celui de toute la France? N'y a-t-il pas d'autre industrie que celle qui s'exerce dans l'enceinte du mur d'octroi de la capitale, et nos petites villes, si solitaires depuis quelques années, si abandonnées par toutes les personnes aisées, n'ont-elles pas une revanche à reprendre, un commerce à raviver, une industrie à ressusciter? Et ce commerce, n'est-il pas plus digne d'intérêt que celui de Paris : d'une part, parce qu'il assure le pain d'un plus grand nombre d'individus, et de l'autre, parce que, moins exposé aux variations, il est plus consciencieux et plus solide? Qu'on cesse donc de parler de l'intérêt du commerce; le commerce est hors de cause, ou plutôt il est intéressé au plus haut degré à ce que la consommation puisse se répartir sur des points plus divers, pour que la production se décentralise en même temps; il est intéressé, pour s'asseoir sur des bases raisonnables, à ce que les débouchés deviennent plus constants, à ce que la main-d'œuvre puisse s'abaisser, sans nuire au bien-être des ouvriers; car l'intérêt le plus haut du commerce n'est pas que quelques individus y fassent une fortune brillante, mais que le grand nombre puisse y vivre honorablement.

A ce point de vue donc, le retour à la vie de province est un bien pour le pays tout entier.

La richesse générale d'un pays repose en définitive exclusivement sur la richesse des particuliers, et l'aisance des individus n'a d'autre sauvegarde que l'économie, c'est-à-dire la prudente répartition de la recette et de la dépense. Hors de là, tout est illusion pour la fortune publique;

car si les individus mangent tout leur revenu, plus que leur revenu, la conséquence nécessaire est la diminution plus ou moins rapide de la richesse générale. Or, les grandes capitales entraînent nécessairement de grandes dépenses. 30,000 francs par an à dépenser à Paris constituent une aisance assez bornée dans un certain monde; à Londres, ils représentent une médiocre fortune; en province, au contraire, là où les loyers sont bon marché, les équipages modestes, les ameublements simples encore, c'est une position magnifique. Avec une semblable fortune, on peut chaque année faire quelques économies, entreprendre des améliorations, planter des terres incultes ou les défricher, si on en a le goût, ou sinon aider ses fermiers à le faire. Et, ce que nous disons de ces fortunes si rares peut se dire aussi de positions plus modestes, où les dépenses diminuent en proportion. D'où il faut conclure que la vie de campagne, lorsqu'elle est en honneur dans un pays, contribue à son bien-être d'une manière puissante, puisqu'elle force l'économie et qu'elle tend à développer l'agriculture, cette base de toute richesse véritable.

Un autre avertissement est donné aux particuliers par les circontances présentes, c'est celui d'éclaircir leurs positions financières par une sérieuse liquidation. Il est vrai qu'une telle entreprise est laborieuse, rude même; qu'il faut consentir à soulever le voile sur bien des plaies qu'on se tenait cachées à soi-même; qu'il faut se faire sa confession générale, et revoir toutes ses fautes financières pour les éviter désormais. Mais, d'un autre côté, la nécessité a-t-elle jamais été plus urgente? La crise que nous venons de traverser n'a-t-elle pas démontré jusqu'à la dernière évidence, qu'à force d'entasser difficultés sur difficultés, à force d'emprunter pour faire de bonnes affaires ou pour se tirer des mauvaises, on pouvait, même avec une position excellente au fond, se trouver réduit à la dernière gêne, à la dernière extrémité? Paris n'a-t-il pas été plein d'hommes riches à millions, et qui seraient tombés dans la ruine la plus complète, si leurs créanciers eussent exigé d'eux quelques centaines de mille francs? La liquidation, la liquidation définitive, tel est encore le nouvel enseignement qui ressort de ces crises. Puisse-t-il être écouté!

Passons à un dernier objet par lequel nous terminons cette revue.

Aujourd'hui toutes les industries sont presque à terre, celles de luxe, comme celles de nécessité première. Quelles seront celles qu'on cherchera de préférence à relever? La question est importante pour l'avenir du pays; mais la solution ne doit pas être douteuse, si ce que nous avons dit plus haut des industries de luxe est exact. Il faut que les capitaux se tournent de préférence vers ces productions d'un écoulement

toujours assuré, parce qu'elles répondent aux besoins de tous, vers la confection des objets de première nécessité, qui ont tout un peuple pour débouché, et non pas quelques centaines de mille individus. Il faut que la base de notre industrie soit une base populaire; que nos manufactures songent surtout à produire à bon marché les objets qui vêtissent le paysan et l'ouvrier, qui sont nécessaires à leur bien-être, à leur santé, à leur vie. Par là, elles s'épargneront bien des crises et des commotions; car ces besoins sont trop réels pour être mobiles, et trop impérieux pour ne pas être satisfaits. Il faut surtout que l'on soit modéré et prudent; qu'au premier éclairci, on ne mette pas toutes ses voiles dehors sans songer à l'orage, et que chacun, au contraire, s'occupe de réparer ses désastres par la vigilance, l'ordre et le travail, bien plus que par des spéculations aventureuses et des entreprises cemmerciales auxquelles il n'est point habitué. Franklin a dit quelque part : « Si quelqu'un vous « dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'é- « conomie, ne l'écoutez pas. C'est un empoisonneur. »

Nous terminons par cette parole profonde, qui devrait être inscrite partout, dans nos écoles primaires comme dans nos assemblées législatives, dans la chaumière du paysan comme dans la demeure des grands fonctionnaires de l'Etat; elle est le résumé et la conclusion de nos idées sur cette matière.

En nous arrêtant ici, nous laissons bien d'autres sujets d'études à approfondir pour compléter le tableau des enseignements de la situation présente. Le chrétien, l'homme d'Etat ont, en dehors de ces quelques idées, bien d'autres pensées à méditer. Mais c'est un article de revue et non un livre que nous avons entrepris.

AD. BAUDON.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 13 janvier 1849.

Nous serons brefs, cette fois, et nos lecteurs nous le pardonneront. Jusqu'au moment où le vote dont dépendait le sort de l'Assemblée nationale a été rendu, c'est-à-dire jusqu'à hier, à sept heures et demie du soir, notre pensée restait en suspens et il nous aurait été impossible d'écrire une ligne. Nous nous disions : « Il n'a fallu qu'un moment pour descendre, combien nous en faudra-t-il pour remonter ? Qu'on regarde partout : l'Europe est en travail d'une reconstitution mi-partie d'anciens éléments et de nouvelles idées. Il n'y a plus que l'Italie qui tente encore des expériences ; mais la base en est si chimérique, il existe un tel contraste entre les plans insensés, les fanfares guerrières des novateurs et leurs moyens d'action, leurs ressources d'indépendance, qu'on ne peut plus prêter à leurs actes d'autre attention que celle dont sont l'objet des enfants tapageurs ou des hommes ivres ; on se dit à chaque instant : en auront-ils bientôt fini ? l'heure de la classe ou du sommeil n'est-elle pas arrivée ? Où donc est, soit le maître de quartier, soit le garde de police ?

« L'Allemagne qui revient sur ses pas, se traîne, à plus forte raison, dans les longueurs du dénouement. L'exposition avait été vive, et les premiers actes marchaient bien, à travers les émeutes républicaines et les enfantements parlementaires. C'était un personnage éminemment original que cette Assemblée de professeurs et de bourgeois, devenue le pouvoir exécutif d'une trentaine de têtes plus ou moins couronnées. La docte et nébuleuse nation paraissait vouloir sortir de ses nuages, et, à force de calquer les formes et les péripéties de nos agitations, on aurait dit qu'elle arrivait à une quasi-unité, avec un quasi Louis XIV à sa tête. Mais aujourd'hui tout ce prestige a disparu ; les éléments nouveaux pâlissent à vue d'œil : M. de Schmerling, l'habile ministre, est retourné grossir le faisceau des hommes distingués dont l'empire d'Autriche vient de se montrer si fécond ; M. de Gagern a échoué dans sa tentative d'*hégémonie* prussienne (pour nous servir du vocabulaire du lieu, toujours si pittoresque dans son pédantisme). L'Edda et les Niebelungen n'ont pas de ténèbres plus profondes que celles des considérants au moyen desquels la commission de l'Assemblée de Francfort, chargée des affaires d'Autriche, est parvenue à *s'entendre* (style officiel !) sur cette grave et inextricable question. L'Allemagne, quelques phrases hé-

géliennes qu'elle accumule pour dissimuler la présence de l'obstacle, est acculée dans une impasse ; l'union étroite des douze millions d'Allemands de la monarchie autrichienne avec la patrie teutonique est devenue une chimère depuis que le cabinet de Vienne s'est résolument prononcé contre l'agglomération purement *personnelle* des provinces de cet empire. Tout gravite d'une manière irrésistible vers le rétablissement de la Confédération : mais sous quelle forme ? Avant que les dynastes de Francfort aient débrouillé ce dernier écheveau, il se passera peut-être bien des semaines.

« L'Autriche elle-même, si riche en guerriers et en hommes d'Etat, a aussi ses grosses difficultés à résoudre, et il n'est pas permis de croire qu'elle en sorte promptement ni facilement. Nous ne le disons pas pour la Hongrie, peut-être, puisqu'aujourd'hui nous avons à enregistrer l'annonce officielle de l'entrée des troupes impériales dans Bude-Pesth et la chute de Kossuth, le Ragotski démocratique : c'est un grand pas de fait que de devenir le maître matériel de la situation. Mais l'exemple de la Lombardie, courbée sous l'arrêt de la guerre, prouve que les populations les plus abattues portent en elles-mêmes un principe de résistance passive que les plus habiles et les plus forts ne peuvent parvenir à dompter. Déjà le maréchal Radetzki a été obligé de retirer l'impôt de guerre dont il avait frappé l'aristocratie milanaise. On annonce la convocation prochaine d'une assemblée d'Etats pour les provinces lombardo-vénitiennes : sur le terrain de la discussion, le gouvernement autrichien sera forcé de faire de larges concessions s'il veut enfin triompher de la répugnance invincible des populations italiennes pour toute autorité allemande.

« Ainsi partout des embarras, des tiraillements interminables. Puisque nous n'avons pas les devoirs d'une publication quotidienne, pourquoi ne laisserions-nous pas chômer la politique jusqu'à ce qu'elle ait pris son parti, soit chez nous, soit ailleurs, sur les complications actuelles ? A suivre pas à pas l'Assemblée nationale dans sa lutte d'interpellations oiseuses et de votes de mauvaise humeur contre l'opinion publique, qui veut la dissolution, et le gouvernement actuel, organe incontestable de l'opinion publique, on se croirait en présence de quelque vieux char embourbé, comme ces bonnes gens qui perdent leur journée à compter les reculs de la bête et les coups de fouet du conducteur. »

Mais le tempérament français va plus vite en besogne : à force d'épreuves, nous en sommes venus à une sensibilité d'impression aussi rapide que la pensée elle-même. Tandis que les douteurs répétaient à l'envi cette question : « l'Assemblée voudra-t-elle se dissoudre? comment la fera-t-on partir ? » l'Assemblée elle-même y répondait en votant, contre toute attente, la *prise en considération* de la proposition Rateau. Il est vrai que la majorité a été bien faible, 404 voix contre 401, et encore M. Marrast est-il occupé ce matin à grabeler les boules, afin de

savoir s'il ne reste pas quelque moyen de revenir sur un résultat dont il a différé la proclamation officielle.

Mais il aura beau faire, l'arrêt est porté. Il n'y avait qu'à entendre hier au soir les crieurs des journaux : ils avaient parfaitement compris la question : « Voyez le *Journal du soir* ! la *grande discussion* sur la *dissolution de l'Assemblée nationale!* » Avec la force que la pression du dehors acquiert chaque jour, ce scrutin préparatoire dans la forme, qui a coupé l'Assemblée en deux parties égales, équivaut à un décret rendu par trois votes, séparés chacun par cinq jours de distance et rendus à deux ou trois cents voix de majorité. Nos législateurs n'auront pas à mourir sur leurs *chaises curules*, ainsi que les y convie M. Pierre Bonaparte, que nous n'accusons pas néanmoins de prendre au sérieux les plaisanteries du *Correspondant :* nous n'avons pas la prétention de ranger cet orateur à l'accent ultramontain parmi nos lecteurs habituels. Nos législateurs n'ont pas à choisir leur genre de mort : par le fait ils ont déjà cessé de vivre.

N'admirez-vous pas cette destinée qui appelle le frère du *Napoléonide* de Rome (style allemand) à proclamer en patois romagnol les articles de cette belle alliance que les ameuteurs de l'Assemblée proposaient ces jours-ci au président de la République? Nous annoncions, il y a huit jours, la diplomatie de M. Marrast : elle se présentait à l'Elysée-Bourbon, pleine d'embûches et d'espérances, mais rencontrant contre son attente la résistance d'une raison droite et froide, et cédant peu à peu, elle se rabattait à demander, en signe de rapatriage, le sacrifice de M. de Falloux. Pauvre M. de Falloux ! Cependant l'intrigue avait échoué ; le Président, avec un bon sens qui l'honore, avait compris la nécessité de froisser ses propres habitudes, ses engagements, ses affections peut-être, en éloignant de sa personne quelques-uns de ces amis compromettants, comme toutes les fortunes politiques en traînent à leur suite. Le Président donnait la preuve qu'il s'entend avec son ministère et qu'il ne méconnaît pas l'irrésistible mouvement de l'opinion. Et c'est dans un pareil moment que nous voyons le frère du prince de Canino monter à la tribune sur les épaules des montagnards, et proposer de planter le petit chapeau de Sainte-Hélène sur le drapeau rouge du socialisme ! Tous les personnages du drame qui se joue sous nos yeux laissent voir, comme sur un théâtre de *burattini*, les fils par lesquels les tient la Providence qui dirige tous leurs mouvements : nous dédions cette métaphore à M. Pierre Bonaparte qui, quoique *Français*, ne doit pas avoir oublié les sages et spirituelles paroles du fameux *Cassandrino*.

Il fallait pourtant que la Chambre entendît son arrêt : *Frères, il faut mourir !* M. *Desèze* avait exprimé le vœu de la France avec une convenance et une dignité parfaite. O Révolution de 1848 ! qui comptes parmi tes *républicains* un homme qui a l'honneur de porter le nom du défenseur de Louis XVI, et qui t'es laissé dire quelques bonnes vérités à propos du préambule de la Constitution par le fils de l'orateur du côté droit

dans la première Assemblée nationale, M. *de Cazalès!* Voilà de ces pilules que *la Réforme* n'a pas encore pu digérer. Mais nous allons de plus fort en plus fort. Il y a quelques jours, la majorité, devenue montagnarde, toute froissée des coups que venait de lui porter le ministre catholique, M. de Falloux, se précipitait dans les bureaux pour décerner une ovation posthume aux Carnot et aux Vaulabelle. Toute courroucée d'actes qui lui rappelaient les dures paroles de M. de Montalembert, la majorité montagnarde, bardée de socialisme, prétendait improviser une loi de tyrannie qui aurait réduit en poussière toutes les congrégations d'ignorantins; l'Assemblée devenait l'émule du conseil municipal de la Guillotière. Et c'est après cette belle équipée que nous entendons M. de Montalembert, dans un discours, chef-d'œuvre d'ironie et de bon sens, prononcé en dépit du tumulte le plus sauvage, et inspiré par ce tumulte même, blasonner la situation et se faire l'exécuteur impitoyable de ces sommations respectueuses qui annoncent une inévitable éviction!

Le Correspondant doit être modeste quand il est question d'un triomphe oratoire de M. de Montalembert. On l'accuserait presque, surtout après avoir lu l'article que renferme notre dernier numéro, de se vanter lui-même. Mais que M. de Montalembert nous permette au moins de le remercier, au nom de ce qu'il y a de plus généreux et de plus élevé dans le cœur de l'homme, d'avoir prémuni la France contre les dangers que court la liberté, par l'effet de l'impatience dont les saturnales du socialisme sont la cause. Il est beau, il est salutaire au plus haut degré de mettre d'une manière si éclatante la liberté sous l'égide de l'esprit religieux.

Or, voilà le plus heureux de tous les symptômes actuels : la liberté, l'esprit de discussion reprennent leur empire. Une voix que rien ne peut empêcher les hommes impartiaux de proclamer comme le plus noble organe de la liberté parlementaire, celle de M. Guizot, vient de se faire entendre. La France écoute avec émotion et curiosité.

Nous rendrons compte, à notre invariable point de vue, de l'ouvrage intitulé : *De la Démocratie en France*, ouvrage qui a déjà inspiré au rédacteur en chef de *l'Univers* un des plus beaux articles qu'il nous ait été donné de lire dans un journal français.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *De immaculato B. V. Mariæ conceptu an dogmatico decreto definiri possit disquisitio theologica* JOANNIS PERRONET è societ. Jesus. In-12, 1848. Avignon, Séguin.

2° *Discours sur les harmonies du Christianisme, ou la chute et la promesse au point de vue de la philosophie et de l'histoire,* avec un choix de témoignages appropriés au sujet par JOANNIS DÉHÉE. In-8° de 480 pages, 1848. Paris, Adrien Leclerc.

3° *Cosmogonie de la révélation, ou les quatre premiers jours de la Genèse en présence de la science moderne,* par M. N. P. GODEFROY. In-8° de XXXII-442 pages. Paris, Sagnier et Bray.

M. Michelet (*feu* M. Michelet ?), dans un jour de belle humeur, cita, non sans quelque sagacité, un livre *de Ortu et Progressu cultus immaculati conceptus*, en preuve de la perversité des études théologiques, et il se demanda, non sans à propos, comment des gens voués au célibat osaient creuser le mystère d'une pareille chose, « pour l'enseigner ensuite aux « enfants et aux petites filles, » ajoutait le grave moraliste, en achevant son alinéa pudibond [1]. Je signale à M. Michelet un théologien relaps et que les censures du Collége de France n'ont pas intimidé. *A priori*, ce ne peut être qu'un jésuite qui s'obstine à faire revivre les honteuses aberrations du passé au milieu de la pureté non souillée de cet ingénu XIXe siècle. C'est justement cela : le P. Perronne, S. J., vient de publier une dissertation théologique *de Immaculato conceptu*. Comme je soupçonne que M. Michelet ne lira pas plus ce livre qu'il n'a lu le premier, je suis bien aise de lui dire en quelques mots l'idée qu'on s'en doit faire.

La doctrine de l'immaculée Conception consiste à prétendre que la Vierge Marie n'a point apporté, en naissant, la tache du péché originel, ou, si l'on veut, que son âme a été créée dans l'état de grâce sanctifiante. Cette doctrine est vraie, incontestable, chère à tout cœur catholique, puisque l'Eglise la professe, l'encourage et la consacre en quel-

[1] *Du prêtre, de la femme et de la famille,* p. 152.

que sorte par l'établissement de fêtes religieuses ; toutefois l'Eglise ne l'a point proposée encore à la foi explicite des chrétiens. Or, est-il possible et opportun d'élever à la hauteur d'un dogme catholique ce qui n'est jusqu'ici qu'une pieuse croyance et une doctrine incontestable ? Tel est l'objet précis de la dissertation du P. Perrone.

Déjà plusieurs théologiens, et récemment l'illustre cardinal Lambruschini, ont décidé cette question par l'affirmative et sollicité, avec la réserve qu'imposent ces matières, une définition dogmatique du souverain pontife. C'est aussi le sentiment du savant Jésuite.

Il démontre, qu'en principe, une vérité, implicitement renfermée dans la révélation et par conséquent dans l'enseignement de l'Eglise, peut être formulée d'une manière rigoureuse et proposée comme objet de foi explicite à la religion du monde. Ainsi l'entendent les grands docteurs des écoles théologiques ; ainsi l'établissent les faits de l'histoire ecclésiastique.

Il démontre qu'en fait et dans l'espèce particulière, on trouve la croyance favorable à la gloire de la sainte mère de Dieu généralement admise et enseignée par les organes accrédités du catholicisme depuis l'époque actuelle jusqu'au jour où, par le dissentiment de quelques-uns, la question de l'immaculée Conception a réclamé et obtenu l'attention et l'examen de tous. Si même on remonte plus haut par l'argument de prescription, on trouve que cette croyance réunit les caractères d'une vérité catholique assignés par saint Vincent de Lérins : *Magnoperè curandum est ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum erit ; hoc est enim verè catholicum.*

On a donc droit de conclure que la doctrine de l'immaculée Conception, toujours admise d'une manière implicite, positivement professée par les principaux dépositaires ou témoins de la tradition, peut aujourd'hui être formellement définie et proposée expressement à la foi des nations chrétiennes.

Quant à l'opportunité de cette définition, le P. Perrone ne la met pas en doute. A la vérité, nous ne sommes pas dans des circonstances semblables à celles qui ont déterminé, en d'autres temps, des décisions analogues : il n'y a nulle conscience à rassurer et à soutenir, nulle ardeur de querelle à éteindre, nulle hérésie à prévenir et à combattre. Mais on peut répondre aussi qu'il est bon de donner à la vérité son expression la plus énergique, sa forme la plus affirmative, lorsqu'il s'agit de la foi, et que la piété des fidèles trouverait un aliment et une joie dans la proclamation solennelle d'une prérogative qu'ils honorent en Marie, leur mère et leur patronne. Et, en effet, bien croire est le principe de bien agir, et tout ce qui intéresse la foi ne peut être sans in-

fluence sur la conduite. D'ailleurs, le culte rendu à Dieu et à ses saints, en rattachant le monde visible au monde invisible, reste beaucoup moins étranger qu'on ne le croit ordinairement à la direction et aux résultats de l'activité humaine : ce qui empêche de sécher sur pied certaines nations pourtant bien fières de leur initiative, c'est la fraîcheur et la fécondité d'une sève venue du Ciel par le canal de la prière. Ainsi les liens par où nous tenons, esprit et cœur, à Dieu notre père et notre maître, ne sauraient être trop nombreux ni trop resserrés.

Nous venons d'indiquer, autant qu'il se peut en quelques lignes, les principales assertions et l'esprit général de l'opuscule du P. Perrone. Méthode et clarté, science forte et exacte, érudition abondante et toutefois sobre et contenue : telles sont les qualités qui distinguent ce livre, comme tous ceux qu'a déjà publiés le savant théologien.

Epilogue. Ce court mais fidèle exposé suffira sans doute pour rassurer la farouche morale du Collége de France ; s'il pouvait donc suffire à lui persuader qu'on ne doit pas juger un livre sans l'avoir lu !

Le Discours sur les harmonies du Christianisme par M. Déhée est une étude faite avec conscience et un livre écrit avec soin ; c'est une nouvelle et meilleure édition d'un traité qu'il avait publié sous un autre titre. L'auteur a eu le bon goût de profiter des critiques qui accueillirent une précédente édition et le courage de refondre entièrement son œuvre pour lui donner plus d'étendue et de force.

On peut envisager le *Discours* de M. Déhée comme une véritable démonstration évangélique, et on en prendra connaissance avec fruit et plaisir, même après avoir lu les bons apologistes de la religion. Ce n'est pas qu'il ait imaginé quelque preuve inconnue de la divinité du Christianisme, et je ne songe pas à lui en faire aucun reproche : si Dieu a laissé autour des vérités de son Evangile assez d'obscurité pour que la foi ne fût pas sans mérite, d'un autre côté, il a répandu tant de lumière sur les bases fondamentales de son Eglise qu'on est déraisonnable de ne pas se rendre à une telle autorité, et cette conclusion a été démontrée tant de fois, si éloquemment et avec une science si forte et si variée, qu'il ne reste guère d'espace inexploré dans cette magnifique région. Mais ce qu'on peut essayer encore et ce que M. Déhée a fait d'une manière heureuse, c'est d'ouvrir et d'éclairer les points de l'horizon où les erreurs contemporaines amassent des ténèbres et de manifester ainsi la divinité de l'œuvre divine sous les aspects que l'orgueil humain entreprend de dégrader l'un après l'autre. Dans le combat de la religion chrétienne contre ses ennemis nombreux, ce n'est jamais elle qui choisit le terrain et porte les premiers coups ; la raison en est simple : on n'a pas besoin d'attaquer quand on possède. Elle accepte, au con-

traire, toutes les conditions du duel où le premier venu la provoque : son glaive trempé au feu de la vérité éternelle a brisé le glaive des légions romaines ; son unité invulnérable a résisté aux déchirements du schisme et de l'hérésie.

Voilà ce que l'auteur a compris, et il a porté son examen sur les doctrines et les faits qu'on oppose au christianisme. Il montre que Dieu, l'homme et le monde ne sont ni complètement ni exactement expliqués par les divers systèmes du temps présent; que la chute de l'humanité et l'attente d'un rédempteur rendent, au contraire, parfaitement raison du monde ancien, comme la venue du libérateur et les vérités qu'il a données à l'homme rendent parfaitement raison de ce qui s'est passé depuis dix-huit siècles, en expliquant Dieu et ses œuvres, l'homme et ses destinées, le temps et l'éternité. Il montre ensuite le peuple juif, aïeul du peuple chrétien, annonçant l'Eglise par les espérances qu'il nourrit, par les livres sacrés qu'il conserve avec un religieux respect, par sa vie tout entière, et même par son refus de saluer en Jésus-Christ le Messie attendu pendant quarante siècles. Il montre enfin l'Eglise héritière des promesses, accomplissant la loi Mosaïque, donnant pour preuve de sa divinité son établissement miraculeux, sa propagation féconde, les bienfaits qu'elle répand sur l'univers, ses harmonies avec le passé, son histoire, son dogme, sa force de résistance et d'expansion. C'est un tableau plein de grandeur, comme on voit; tout y est bien distribué. Ajoutons que le peintre ne manque pas d'un certain éclat de coloris.

En un mot, il nous semble que le livre de M. Déhée peut être utilement recommandé aux hommes du monde et aux jeunes gens qui ont reçu quelque instruction. C'est en vue de leur être utile que l'auteur a resserré le cadre de son travail, qu'il s'est contenté d'une discussion sommaire des erreurs du moment, et qu'il ne s'est appuyé que sur ce qu'on appelle érudition de seconde main.

En lisant le sous-titre de *la Cosmogonie* de M. Godefroy, et en voyant qu'il ne veut expliquer que les *quatre premiers jours de la Genèse*, on serait tenté de croire que son ouvrage est incomplet. Cependant, si l'on observe que les deux derniers jours génésiaques se rapportent à la création des animaux et de l'homme, on comprendra qu'il n'est pas nécessaire de les expliquer dans un traité de cosmogonie. Au reste, l'auteur fait droit à cette objection, si c'en est une, en discutant à la fin d'un de ses chapitres les difficultés relatives à cette dernière période de l'action créatrice. Ainsi l'on peut regarder le travail de M. Godefroy comme un travail complet sur la matière, et c'est à ce point de vue que nous l'examinons.

L'auteur aurait pu prendre pour épigraphe ces deux mots qui revè lent l'esprit et le but de son livre : science et foi. C'est un des phénomènes les plus remarquables et les plus consolants de notre époque que ce retour des esprits éclairés à nos croyances religieuses. Le XVIIIe siècle, au milieu de ses recherches analytiques, s'était pris de pitié pour l'auteur de la Genèse, et lui opposait, d'un air superbe, ses conquêtes sur la nature et sur les monuments des peuples éteints ; on tournait contre Moïse l'histoire, la fable et des théories qui n'égalaient même pas la fable, tant elles étaient étroites et absurdes. Et voilà qu'aujourd'hui, de tous les points de l'horizon, la science revient au récit mosaïque comme à un foyer lumineux et y cherche le fondement, la règle et le terme de ses tentatives ultérieures. Les attaques furent audacieuses, mais impuissantes ; la victoire du Christianisme est complète, au moins sur le champ de bataille des sciences géologiques. La *Cosmogonie* en est une preuve qu'on peut ajouter à beaucoup d'autres, et cette preuve est d'autant plus concluante qu'elle révèle un travail sérieux, un esprit indépendant et un talent distingué.

La méthode de M. Godefroy est pleine de clarté, et par suite elle donne au lecteur une grande confiance dans les résultats obtenus. Passant en revue les jours de la création, l'auteur expose d'abord le récit biblique avec les interprétations des organes accrédités de la tradition catholique ; puis il montre comment les systèmes les plus judicieux, les observations incontestées de la science viennent confirmer les saintes Ecritures, bien loin de les contredire. Et il ne faudrait pas croire que cette concordance fût assise sur des bases rétrécies et qu'il ne s'agît que d'une confrontation superficielle. La question est étudiée avec profondeur ; on sent l'homme qui a longtemps vécu avec les idées qu'il développe et en garde une conviction intime et énergique. Nous ne voulons pas dire toutefois qu'en matière de simple opinion, par exemple sur l'explication qu'il donne des apparitions successives des êtres d'espèces diverses, et sur les raisons qu'il oppose à ceux qui rejettent la formation géologique au-delà du premier jour génésiaque, on ne puisse adopter et soutenir une théorie contraire. M. Godefroy sait mieux que personne qu'il est difficile jusqu'à présent d'élever les inductions de la science à la hauteur d'une démonstration. Du reste, la Genèse n'est pas compromise, quelque solution qu'on adopte dans cette difficulté.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE[1]

(JANVIER 1849)

PAR M. GUIZOT.

Nous n'avons que quelques pages pour parler d'un écrit qui soulève les questions les plus graves de notre époque. Et cependant, c'est le privilége d'un esprit supérieur comme M. Guizot de féconder la pensée de celui qui le lit, et d'enfanter dans la tête du lecteur un volume de réflexions plus long que le sien.

Où est le mal de notre pays? Quel est le remède? Voici les deux questions inévitables de toute la politique d'aujourd'hui, et de la politique de tous les temps.

Nous hésitons quelque peu à le dire; mais la cause du mal nous paraît insuffisamment définie par M. Guizot.

Le mal, dit-on souvent, c'est la démocratie. Et qu'est-ce donc que la démocratie? Est-ce l'égalité, telle que nos lois, depuis 89, la reconnaissent; telle que, sous peine de se heurter contre l'impossible, tous les esprits l'acceptent aujourd'hui; telle que l'Europe tend universellement à la subir; telle que l'Amérique en donne depuis quatre-vingts ans un illustre modèle; l'égalité, non pas des conditions, mais des droits, dans l'ordre politique et dans l'ordre civil? Non sans doute.

Est-ce quelque chose de plus? Est-ce une fantaisie d'égalité qui irait plus loin, qui voudrait niveler les fortunes, méconnaîtrait les supériorités d'éducation et d'intelligence, prendrait pour type de l'homme social l'ignorant et le pauvre, et voudrait tout ramener à ce type? Mais n'est-il pas clair, pour quiconque sait voir que cette fantaisie n'est autre chose que la fantaisie de l'impossible; qu'une telle égalité est une chimère, et que chacun la tient pour une chimère; que tout ce qui se passe en France depuis dix mois est une protestation contre elle, et une pro-

[1] Paris, Victor Masson. 1 vol. in-8°. Prix : 3 fr.

testation d'autant plus énergique qu'elle émane des moins lettrés et des plus pauvres ? La démocratie proteste elle-même contre l'excès de la démocratie.

« Non, dit M. Guizot au début de son livre, la démocratie n'est pas précisément le danger et le mal ; le mal, c'est le nom qui la désigne. Ce n'est pas la chose qui est dangereuse, c'est le mot. »

Ainsi c'est une simple parole qui nous perd. C'est un mot, malheureusement tombé du dictionnaire du savant dans le dictionnaire du peuple, d'Aristote à M. Cabet, qui est la cause de notre péril.

Quand je parle ainsi, je ne veux pas plaisanter. Je sais toute la puissance des mots ; je sais la désastreuse influence d'une parole vague, jetée par des tribuns qui la comprennent trop à une multitude qui ne la comprend pas, sous laquelle chacun peut sous-entendre sa haine, sa passion, son désir. Toutes les révolutions se sont faites avec une parole que deux hommes n'eussent pas définie de la même manière.

Mais le mot de *démocratie* n'est pas encore un mot populaire. On a crié sur les barricades : Vive la réforme ! On n'a pas crié : Vive la démocratie ! Cette parole si dangereuse appartient encore à la langue savante ; le peuple ne la sait pas, ou du moins il n'a pas de goût à s'en servir. Vous soulèverez peut-être encore quelques hommes, je ne le sais pas, pour le salut de la République ; mais pour le salut de quelque chose que vous appellerez la démocratie, pas un ne marchera.

Il faut donc chercher ailleurs la cause du mal. Mais quel qu'il soit, il ne saurait être d'hier. Ce n'est pas d'hier que nous flottons au vent des révolutions, que nous nous tournons et nous retournons comme ce malade :

> Che non può trovar posa in sù le piume,
> Ma con dar volta il suo dolore scherma.

Nous nous agitons depuis soixante ans. Il y a soixante ans, qu'a-t-on fait ?

On a proclamé alors que l'homme avait des droits ; que le pouvoir ne devait pas être absolu ; qu'une part, et une part aussi large que possible, devait être faite à la liberté humaine. Est-ce là notre mal ? Est-ce là la plaie que nous devons guérir, l'erreur que nous devons réparer ? Bien des gens le pensent. Mais l'homme même sur la tête duquel est retombé le plus lourdement la dernière commotion des agitations populaires, M. Guizot ne le pense pas. Et qu'il me soit permis de citer ses belles paroles :

« Que la France, quel que soit son péril, ne compte pas sur le pouvoir « absolu pour la sauver. Il ne répondrait pas à sa confiance. Il trouvait « dans l'ancienne société française des principes de tempérance et de

« durée. Il avait sous l'empereur Napoléon des principes de force qui « lui manqueraient aujourd'hui. La tyrannie populaire, la dictature « militaire peuvent être des expédients d'un jour, non des gouverne- « ments. Les institutions libres sont maintenant nécessaires à la paix « sociale aussi bien qu'à la dignité des personnes ; et le pouvoir, quel « qu'il soit, républicain ou monarchique, n'a rien de mieux à faire que « d'apprendre à s'en servir, car il n'a plus d'autre instrument ni d'autre « appui. » (Page 122.)

Qu'a-t-on fait encore, il y a soixante ans ? On a proclamé l'égalité du droit entre les hommes. On n'a pas prétendu pour cela détruire les inégalités essentielles et inévitables de la nature et de la société. On n'a pas prétendu non plus constituer un peuple et un gouvernement sans hiérarchie. Mais on a constaté par un acte de la puissance publique, contre l'esprit de caste, l'unité originelle de la race humaine ; contre l'esprit de domination, le droit de chaque être humain à la liberté ; on a transporté dans l'ordre civil la notion de l'égalité spirituelle et de l'égalité chrétienne. Est-ce là le mal ? Il serait alors bien irrémédiable ; car de tous les faits qui se sont produits depuis 89, celui-là est incontestablement le plus puissant, le plus universel, le plus accepté.

Mais en 89 on a fait autre chose ; on ne s'en est pas tenu à ces deux grands actes qui, au degré de civilisation où l'on était parvenu, n'étaient vraiment plus que des actes de justice. On a grevé l'avenir de la nation et son bien prochain avenir de quelques autres principes, ou, si l'on veut, de quelques autres précédents plus lourds à porter.

On faisait une révolution (et je prends ici ce mot dans le sens le plus honorable, le plus pacifique et le plus pur). On a voulu que cette révolution fût anti-chrétienne. Au lieu de chercher à des principes faciles à rapprocher du Christianisme un appui dans l'Evangile, on a cherché l'appui d'un tout autre côté, et bientôt, agités par la conscience de cette faute et chancelant sur le sol vicieux où l'on s'était placé, l'on a déclaré le Christianisme ennemi et on l'a mis hors de la liberté.

Et il le fallait bien ; car, dès le début, on s'était placé en dehors de la loi et de la morale chrétienne. « *Heureux les doux parce qu'ils possèderont la terre,* » et comme pour compléter et pour justifier cette phrase, l'empire de la terre, le gouvernement ferme et durable appartient rarement à ceux qui se sont élevés par la violence et qui emploient la violence pour se maintenir. Mais n'écoutant pas cet avertissement, on avait, dès le début, sans nécessité, presque sans excuse, malgré toute chance de succès ouverte par les voies pacifiques, par une précipitation étourdie et une juvénile impatience, donné la préférence aux voies les plus violentes. La violence engendre la violence ; et surtout

quand elle est justifiée, prônée, érigée en théorie, prêchée comme dogme, il n'y a pas de raison pour qu'elle n'aille pas se répétant et se multipliant toujours. La France voulait être libre et pouvait le devenir ; elle ne sut être que révolutionnaire. Elle professa le culte de la force, la philosophie des émeutes, la politique des changements ; elle institua et inaugura, comme puissance unique et absolue, la royauté de la révolution.

Voici donc le nom que je donnerais au mal qui nous tourmente ; je ne dirais pas le mal démocratique, je dirais le mal anti-chrétien et le mal révolutionnaire. Nous ne sommes malades ni de trop de liberté ni de trop d'égalité. D'autres ont été, sans péril, aussi démocrates et plus démocrates que nous. Mais nous sommes malades, parce qu'en définitif nous avons méconnu les lois fondamentales de toute société, libre ou soumise, aristocratique ou démocratique. Nous avons mis de côté Dieu et le droit. Nous avons reconnu (non pas toujours sans doute, mais trop souvent) en matière religieuse, la suprématie du doute ; en matière politique, la souveraineté de la violence. L'une ne pouvait guère être séparée de l'autre.

Et maintenant, où en sommes-nous ? Le mal commence-t-il à s'affaiblir ? Entrevoyons-nous le retour ? Je l'espère aujourd'hui, et les belles pages de M. Guizot sont une des grandes raisons pour me le faire espérer.

Ce n'est pas qu'il juge le moment actuel avec la sérénité d'un optimiste. Tant s'en faut. Ses paroles sont sévères beaucoup plus qu'encourageantes, et, me permettrai-je même de dire que, dans un exil heureusement momentané, il a ressenti comme un autre les effets de ce point de vue de l'absence, qui exagère facilement, selon les esprits, ou l'espérance ou la crainte ?

Dans quelques années peut-être, nous comprendrons tout autrement que nous n'avons pu le faire encore ce qui se passe sous nos yeux ; mais il me semble que nous pouvons dès à présent commencer à soupçonner le secret et admirable dessein de la Providence en nous envoyant la révolution de 1848.

Que se passe-t-il en effet depuis dix mois ? Et cette dernière explosion de l'esprit révolutionnaire en Février serait-elle le commencement de son agonie ? Ce qui me semble certain, c'est que le peuple de France, cette nation si profondément démocratique, montre aujourd'hui un esprit tout autre que l'esprit de révolution.

Il s'éveille un jour, et trouve une révolution faite, je dirai, volontiers, pendant son sommeil. Une forme de gouvernement lui a été imposée que ses vœux n'appelaient certainement pas. Que fera-t-il ? Essayera-t-il

d'une revolution contraire et retablira-t-il par la force ce que la force a détruit ? Non ! Il a le goût de la paix ; il sait le bonheur possible sous les gouvernements les plus divers. Il trouve au pouvoir quelques noms qui le rassurent. Il patiente ; il consent à essayer de ce gouvernement nouveau ; il ne le rejettera que quand il l'aura trouvé évidemment vicieux ou insuffisant.

Mais on veut plus : on veut qu'il s'y jette avec l'enthousiasme, avec la fièvre des temps révolutionnaires. On essaie de l'agitation sur les uns, de la terreur sur les autres. Le calme public résiste à l'agitation, le courage public à la terreur : les envoyés de l'esprit révolutionnaire sont expulsés avec honte ; et, lorsque le peuple, au nom de la révolution elle-même, est appelé à donner l'expression solennelle de sa volonté souveraine, malgré les excitations, malgré les menaces, malgré les promesses de la république révolutionnaire, il donne une majorité immense à la république modérée.

Ce n'est pas assez : à la guerre des votes, il faut que la guerre des fusils succède. La révolution, battue par les armes légales, revient à ses armes naturelles, et alors un phénomène se produit qui ne s'était jamais produit encore. Par deux fois, Paris attaqué voit venir la France à son secours ; et au lieu de cette inertie du corps social, qui acceptait apathiquement tous les triomphes que la capitale pouvait être obligée de subir, il se révèle une immense sympathie qui appelle immédiatement toutes les forces au point qui est en danger et pour laquelle il semblait que les routes eussent été préparées par la main même de la Providence.

Qu'arrive-t-il encore ? Ceux même qui, dans ce jour de combat, avaient le plus utilement défendu la paix sociale, semblent, non pas la déserter, mais la compromettre en certaines choses. On peut leur reprocher quelques torts, bien moins démocratiques que révolutionnaires ; et la nation française, jalouse jusqu'à la susceptibilité de cette paix sociale qu'elle a commencée et qu'elle veut achever de retablir, les écarte par un mouvement dont la rectitude a pu être contestée, dont la spontanéité ne saurait l'être, et va se mettre à l'abri d'un nom qui, plus que tous les noms du monde, signifie la force dans le pouvoir.

Enfin l'Assemblée elle-même, que le peuple a nommée et qu'il a nommée dans un espoir d'ordre et de paix, ne suffit plus elle-même à cette soif de conservation qui le dévore. Elle a rendu d'innombrables services à la chose publique ; elle a maintenu la paix sociale au prix même du sang. Mais enfin il semble qu'elle fasse défaut à cette tâche ou qu'elle ne la continue pas avec assez d'ardeur. Elle se ressent trop encore des jours

de commotion qui l'ont vue naître. Il y a trop d'agitation dans son sein : et le peuple qui l'a nommée, la supplie, la presse, lui enjoint de se retirer. Or, si elle persiste, il semble qu'une révolution violente menace de se faire par le peuple, ami du repos, contre cette assemblée trop amie encore de la révolution.

Ce n'est certes pas un peuple vicié par les excès de la démocratie que celui qui a suivi cette marche aussi ferme, aussi conséquente, aussi modérée, et qui l'a suivie sans une violence, sans un acte irrégulier, sans une infraction, je ne dirai pas à l'ordre légal qu'il s'était fait, mais à l'ordre légal qui lui avait été imposé. Et quand on songe que ceci se passait après trente années pendant lesquelles, par le plus déplorable abus de la pensée, les écrivains les plus éminents qui avaient parlé de la révolution s'étaient attachés à atténuer, à justifier, que dis-je ? à immortaliser ses crimes ; que dans le peuple lettré, l'éloge de Marat et de Robespierre était devenu un lieu commun, le panégyrique de la Terreur un article de foi, et que c'est le peuple illettré qui a protesté contre ces égarements de l'intelligence, qui, lui, en dépit des panégyristes, est demeuré fidèle aux traditions honnêtes que ses pères lui avaient léguées ; que le génie, malgré toute sa puissance, a été vaincu par la conscience publique : vraiment à ce spectacle on espère et on remercie Dieu.

Voilà les faits qui s'accomplissent depuis Février. Mais que sont les idées ? C'est M. Guizot qui nous le dira dans un langage magnifique, mais assez sûr de l'approbation générale pour être considéré dès à présent comme l'expression de la pensée publique.

Des idées ? Oui, sans doute, il s'en est produit d'insensées, d'absurdes, d'ignomineuses. Mais il est incontestable en même temps qu'une sorte de répercussion s'opère, et que des idées se produisent en face de celles-là, pour nous toutes aussi nouvelles, mais d'une nature toute différente.

Qu'il me soit permis de m'arrêter un instant. Rien ne me semble plus grave, plus utile, plus fécond en éclaircissements, que l'examen et la recherche des idées qui surgissent depuis quelques mois dans ce parti modéré qui a bien le droit aujourd'hui de s'appeler le peuple français. Et l'occasion est belle, puisque nous avons dans M. Guizot le type le plus éminent de ce parti.

Je prends dans M. Guizot l'expression de ces idées et je la prends telle qu'il me la présente. Mes citations pourraient être mieux ordonnées, mais peu importe.

C'est d'abord selon lui, en ce qui touche l'homme, la vie domestique, la propriété, une préférence plus marquée donnée à la propriété foncière,

« toujours la première dans le jugement et dans le désir des hommes. »
« Ceux qui la possèdent s'adonnent de plus en plus à en jouir. Ceux
« qui ne la possèdent pas se montrent de plus en plus ardents à l'ac-
« quérir. Les grands propriétaires reprennent goût à vivre dans leurs
« terres. Les bourgeois arrivés à l'aisance placent à la campagne leur re-
« pos. Les paysans ne songent qu'à ajouter un champ à leur champ. En
« même temps que la propriété mobilière se développe avec faveur, la
« propriété foncière est plus recherchée et plus goûtée que jamais.
« On peut prédire sans crainte que si, comme je l'espère bien, l'ordre
« social triomphe de ses ennemis, insensés ou pervers, les attaques dont
« la propriété foncière est aujourd'hui l'objet, et les périls dont on la
« menace, tourneront au profit de sa prépondérance dans la société. »
(P. 80-81.) Et M. Guizot rend compte de cette prépondérance dans un passage admirable que le temps me manque pour citer.

C'est ensuite, et par un enchaînement qu'il ne serait pas bien difficile d'indiquer, un plus grand désir de faire participer à la vie politique, sociale, économique, toutes les portions du pays : « On parle beaucoup
« de la centralisation, de l'unité administrative. Elle a rendu d'immenses
« services à la France. Nous garderons beaucoup de ses formes, de ses
« règles, de ses maximes, de ses œuvres. Mais le temps de sa souverai-
« neté est passé, elle ne suffit plus aujourd'hui aux besoins dominants,
« aux périls pressants de notre société. Ce n'est pas au centre seul, c'est
« partout qu'est aujourd'hui la lutte. Partout attaquée, il faut que la pro-
« priété, la famille, toutes les bases de la société soient partout forte-
« ment défendues, et c'est trop peu pour les défendre que des fonction-
« naires et des ordres venus du centre, même soutenus par des soldats.
« Il faut que partout les propriétaires, les chefs de famille, les gardiens
« naturels de la société, soient mis en devoir et en mesure de soutenir
« sa cause en faisant ses affaires, qu'ils aient leur part, une part effective
« d'action et de responsabilité dans le maniement de ses intérêts locaux
« comme de ses intérêts généraux, dans son administration comme dans
« son gouvernement. Partout le pouvoir central doit tenir le drapeau de
« l'ordre social; nulle part il ne peut à lui seul en porter tout le fardeau. »
(P. 119 et 121.)

Et maintenant élevons-nous au-dessus de ces détails.

Les pages de M. Guizot sur la religion ont déjà été citées tant de fois qu'il est inutile d'y revenir. Ce que nous remarquons seulement, c'est qu'en même temps qu'il demande le retour de l'esprit religieux, il lui concède sa condition essentielle, la liberté : « J'en conviens : une con-
« dition est attachée au bon vouloir et à l'efficacité politique de l'esprit
« religieux ; il veut du respect, du respect vrai, et de la liberté. Je re-

« connaîtrai même que, dans ses craintes et dans ses désirs, il est quel-
« quefois ombrageux, susceptible, exigeant; qu'il tombe même quelque-
« fois dans le courant des idées fausses qu'il a mission de combattre; je
« ferai, aussi largement qu'on le voudra, la part des injustices à subir,
« des précautions à prendre, et je dirai comme auparavant : Ne disputez
« pas aigrement avec la religion, ne redoutez pas les influences reli-
« gieuses, les libertés religieuses; laissez-les s'exercer et se déployer
« grandement, puissamment; elles vous apporteront en définitive plus
« de paix que de lutte, plus de secours que d'embarras. » (P. 145, 147, 148.)

Et rappelant ensuite les trois grands auxiliaires qu'il appelle au secours de l'ordre social, l'esprit religieux, l'esprit politique, l'esprit de famille, il ajoute avec une grande vérité : « On ne traite pas avec les
« grandes puissances morales comme avec des auxiliaires soldés et sus-
« pects; elles existent par elles-mêmes, avec leurs mérites et leurs
« défauts naturels, avec leurs bienfaits et leurs dangers. Il faut les ac-
« cepter telles qu'elles sont, sans s'y asservir, mais sans prétendre se
« les asservir, sans leur livrer toutes choses, mais sans leur marchander
« incessamment leur part. L'esprit religieux, l'esprit de famille, l'esprit
« politique sont, plus que jamais, dans notre société, des esprits néces-
« saires et tutélaires. Ni la paix sociale, ni la stabilité, ni la liberté ne
« peuvent se passer de leur concours. Recherchez ce concours avec sin-
« cérité; recevez-le de bonne grâce, et résignez-vous à en solder le
« prix. Pas plus que les individus, les sociétés ne sont affranchies d'effort
« et de sacrifice pour les biens dont il leur est donné de jouir. » (P. 148-149.)

Voilà les pensées de M. Guizot, et il nous semble incontestable que l'opinion publique marche en ce sens. Il appartient sans doute aux esprits supérieurs de la devancer; mais elle-même leur indique la route dans laquelle ils la devancent.

Mais quoi donc? Ce langage qui plaît aujourd'hui plaisait-il également il y a un an? Eût-il été populaire en 1847, en 1837, en 1830, alors que triomphait ce parti des classes moyennes dont M. Guizot a été un des chefs les plus illustres? Aurait-il plu en 1828, en 1825, en 1819, à cette opposition de quinze ans qui a fini par mener avec elle tout le pays? Disons plus, y a-t-il eu depuis 1789 un seul jour où de pareilles idées aient été populaires? M. Guizot lui-même, plus dégagé que personne des influences du moment et des préjugés de parti, eût-il employé un langage aussi énergique à une autre époque de sa vie? Ne semblent-elles pas, même chez lui, sortir de terre, toutes inattendues et toutes nouvelles? Et, quant à nous, ne faut-il pas remonter à l'époque où il n'y

avait ni presse, ni discussion, ni opinion publique, pour ainsi dire, pour trouver un temps, je ne dirai pas où elles étaient admises, mais où elles n'étaient pas repoussées ?

Quoi donc ! Mais c'est tout l'opposé qui, depuis 89, résonne à nos oreilles ! Prenez surtout cette époque de 1814 à 1830, où ce qu'on appelle les idées de 1789 se reproduisaient avec le plus d'éclat, mûries par le temps, dégagées d'une certaine effervescence juvénile, et en même temps rehaussées par ce relief que donne l'opposition. Est-ce que, sur tous les points, on n'eût pas contredit l'admirable langage que tient aujourd'hui M. Guizot ? En matière de propriété, la préférence donnée au capital sur la terre, l'industrie exaltée sans restriction, la propriété agricole suspectée d'obscurantisme et d'aristocratie ; en matière d'administration, l'unité et la centralisation mises au-dessus de tout, l'esprit local tenu en suspicion ; en matière de religion, la foi redoutée, le clergé considéré comme un étranger et un envahisseur, les précautions appelées à grands cris contre ses empiétements, les restrictions à sa liberté invoquées de toutes parts comme la dernière ancre de salut de l'ordre public ; la politique réduite (elle s'en glorifiait) à des combinaisons d'intérêt, à des calculs tout matériels, niant toute affection, toute loi morale, toute force morale : est-ce que ce n'étaient pas les thêmes favoris du parti qui dominait alors ? Est-ce que ce parti, arrivé au pouvoir en 1830, s'est dépouillé de quelques-unes de ces idées ? Est-ce qu'elles n'ont pas été (tout en tenant compte du changement de position) au nombre des bases fondamentales du pouvoir, comme elles étaient au nombre des armes préférées de l'opposition ?

Quelque chose de tout à fait nouveau se trame donc aujourd'hui devant nos yeux. Chose étrange ! depuis le mois de février 1848, chez les révolutionnaires, il n'y a rien eu qu'une servile imitation du passé ; et ce sont, au contraire, les hommes de la réaction qui tendent à marcher dans des voies nouvelles. Ceux qui prétendaient changer notre politique n'ont su faire autre chose que se traîner dans la vieille ornière de 93, et ceux qui prétendent restaurer la société arrivent à la réformer plus qu'ils ne croient, et peut-être même plus qu'ils ne veulent. Oui, ce soulèvement du peuple (et je me sers à dessein de ce dernier mot de *peuple*) contre les idées et les imitations révolutionnaires ; cette prépondérance inopinément passée des villes, où dominait l'esprit d'agitation, aux campagnes, où l'esprit de tradition domine ; cette réhabilitation du paysan que l'on méprisait, en face du citadin qui était l'homme civilisé par excellence ; ce retour vers la propriété agricole et vers la classe agricole, plus conservatrice et plus sûre, aux dépens de la propriété industrielle, plus décevante, mais plus précaire, de la classe in-

dustrielle, plus active d'esprit, mais plus dangereuse ; ce mouvement qui ramène les populations sous l'empire des influences naturelles de la propriété, de la religion, de l'éducation, qui ne sont nullement de l'aristocratie ; cette réaction en faveur des provinces, répondant à la réaction en faveur des campagnes ; la France tout entière prétendant se gouverner elle-même par le vote, s'il faut élire, par les pouvoirs locaux, s'il faut administrer, par les armes, s'il faut combattre ; et pardessus tout, la religion honorée, sans contrainte, sans appui du pouvoir, sans aucun aide ni aucune immixtion politique ; l'autel recevant les hommages de tous les partis ; le clergé retrouvant, sans l'avoir cherchée, une influence politique et sociale qu'il n'aurait pas eue il y a un siècle ; la loi du divorce, populaire en 1830, aujourd'hui rejetée sans discussion ; le nom du Pape devenu le plus populaire de tous les noms, si bien que les partis se reprochent mutuellement de ne pas lui venir assez en aide : tout cela est le fait d'une autre France que celle que nous connaissons depuis soixante ans. Le courant des idées avec lequel nous flottions depuis 89, qui, en 1830, emportait un trône, qui nous a gouvernés jusqu'en 1848, dévie, se détourne, nous porte ailleurs, nous conduit dans un sens tout autre, et, ce semble, vers de tout autres destinées.

M. Guizot ne saurait l'ignorer, il se fait l'historien des déceptions révolutionnaires, sous l'empire desquelles « la foi et l'espérance dans l'homme remplaçaient la foi et l'espérance en Dieu. »

« L'épreuve ne s'est pas fait attendre. L'idole n'y a pas longtemps ré-
« sisté. La confiance a été bientôt convaincue de présomption. La sym-
« pathie a abouti à la guerre sociale et à l'échafaud. Les espérances
« satisfaites ont paru peu de chose comparées à celles qui se sont éva-
« nouies comme des chimères. Jamais l'expérience n'est venue si rapide
« et si grande à la rencontre de l'orgueil. » (Pages 133 et 134.)

« Qu'on ne s'y trompe donc point ! Ce n'est pas en rebroussant chemin
« vers la Révolution que la France marchera confiante et animée. Il n'y
« a là que des sources taries où notre société fatiguée n'ira point se dé-
« saltérer et se rafraîchir. Vous vous plaignez de sa langueur ; vous vou-
« driez voir renaître dans son sein cette foi, cette énergie morale qui
« font la grandeur des nations. Ne demandez point cela à l'esprit révo-
« lutionnaire ; il est incapable de nous le rendre ; il a du bruit, non du
« mouvement à nous offrir ; il peut encore consumer, il n'éclaire et
« n'échauffe point..... Certainement la France a besoin d'être morale-
« ment relevée et raffermie, mais l'esprit révolutionnaire ne peut rien
« pour une telle œuvre. » (Pages 137 et 138.)

Et M. Guizot ajoute cette parole décisive :

« Plus l'esprit de famille et l'esprit politique grandiront aux dépens

« de l'esprit viager et de l'esprit révolutionnaire, plus la société française « se sentira pacifiée et raffermie dans ses fondements. » (P. 144.)

Mais il faut le dire, il y a là pour le passé une terrible condamnation. Cet esprit viager et révolutionnaire, de quel jour date-t-il ? Cet esprit de famille, quand s'est-il affaibli ? Cet esprit politique dont le signe distinctif est de n'aspirer qu'au possible et de respecter le droit par dessus toute chose, quel jour a-t-il été oublié ?

Certes, je ne nierai pas les grandes choses qui sont sorties du mouvement de 1789, pas plus que je n'ai nié les grands principes d'égalité et de liberté que le mouvement de 1789 a eus, en partie, ou pour point de départ ou pour prétexte : la liberté dans les lois, l'unité dans l'administration (je ne dis pas l'unité nationale, car elle avait depuis longtemps toute sa force), l'industrie émancipée, le sol fécondé, les armes de la France rendues glorieuses. Mais comme le mouvement de 1789 avait aussi ses deux torts fondamentaux, l'esprit d'irréligion et l'esprit de révolution, il a eu ses funestes conséquences : l'anarchie installée au pouvoir suprême et facilement transformée en tyrannie, la démocratie poussée à la démagogie la plus extrême ; les despotismes les plus divers acceptés avec une docilité toujours également servile ; le mépris de l'autorité contrastant avec ce servilisme envers le pouvoir ; l'instabilité des formes sociales, la faveur acquise d'avance à tous les coups de main qui pourraient s'appeler révolution ; la France, après ses triomphes, vaincue et amoindrie.

C'est de ce terrible legs qu'il faut nous défaire ; et, pour nous en défaire, il faut savoir le condamner dans sa source. Il ne faut pas s'imaginer que le jugement sur le passé soit si indifférent à la conduite du présent. Si nous avons été sauvés deux fois de l'anarchie, en 1832 et en 1848, nous le devons en grande partie à cette horreur traditionnelle pour les souvenirs de 1793, qui vit dans la pensée des peuples, et qui, le jour où le drapeau de 93 a été arboré, s'est réveillée avec énergie. La réprobation des faits de 1793 nous a préservés de la démagogie et du socialisme ; et, j'en suis persuadé, une des conditions nécessaires pour le rétablissement de la paix sociale, c'est un jugement sain sur les faits de 89. Pour que la France sorte tout-à-fait de l'ornière irreligieuse et révolutionnaire, il faut qu'elle sache bien quel jour et comment elle y est entrée ; il faut qu'elle examine son passé et sache bien ce qu'elle doit en rejeter, ce qu'elle doit en garder. Si la réaction n'aboutissait qu'à une restauration pure et simple de l'une ou de l'autre des situations antérieures, si l'on arrivait à se contenter de tenir pour non-avenu le fait de 1848, réparant les ruines, mais ne profitant pas des leçons, on n'aurait construit rien de plus durable que tout ce que nous avons vu s'élever

et périr. Il faut que la réaction prenne une direction toute différente. Ce que je désire qu'elle renouvelle, ce ne sont pas ici les formes de gouvernement, que je suis bien tenté de mettre toutes sur le même niveau, mais c'est la vie propre de la nation, c'est sa pensée et son intelligence, ce sont ces notions morales, véritable fondement de tous les pouvoirs.

J'en ai l'intime conviction, le mal est dans l'espoir révolutionnaire; le remède est dans l'éloignement pour les révolutions futures, motivé sur le regret des révolutions passées. Au lieu du mal, que j'appelle esprit révolutionnaire, attaquer celui qu'on appelle esprit démocratique, c'est, si les choses sont différentes, appliquer le remède là où n'est pas la plaie; si elles sont identiques, c'est attaquer le vice sous un nom qui n'est pas le sien, et, par conséquent, lui porter de plus faibles coups. Ne portons pas devant notre pays un réquisitoire contre la démocratie; la cause serait difficile à gagner. Il y a encore trop d'instincts, trop de pentes, trop d'intérêts de ce côté-là, et la France d'il y a plusieurs siècles est trop foncièrement démocratique. Mais apprenons à notre pays ce que Dieu, par la voie des événements, travaille à lui apprendre, à ne pas aimer les révolutions. S'il y a un sentiment qui depuis dix mois commence à entrer dans son esprit, c'est celui-là. Enfonçons le coin là où la Providence l'a placé. Parlez à un paysan du mal que font les révolutions, il vous comprendra et vous applaudira; parlez-lui des dangers et des torts de la démocratie, il ne comprendra pas, ou, s'il comprend un peu, il se défiera de vous, et vous risquerez de réveiller en lui les passions jalouses que vous cherchez à éteindre.

Et, par-dessus tout, soyons dans le vrai. Ne commettons pas cette erreur de mettre le dogme dans la politique et de chercher dans les formes sociales quelque chose d'absolu. Les grandes maladies des nations ne viennent pas plus de la forme de leur gouvernement que les maladies de l'homme ne viennent de l'habit qu'il porte. Le mal absolu n'est pas plus dans la démocratie que le bien absolu n'est dans l'aristocratie. Mais le bien absolu est dans cette foi religieuse et ce sens moral, dans cette probité individuelle qui maintient la paix publique et fait éviter les révolutions. La France, avec le sentiment religieux et le sentiment de la stabilité politique, peut être, dans ses institutions et dans ses mœurs, démocratique autant qu'elle le voudra; elle a ce qu'il faut pour ne pas outrepasser la démocratie. La France, avec le doute religieux érigé en doctrine, la révolution consacrée sous forme de dogme, peut se faire, si elle le juge à propos, républicaine, monarchique, démocratique, aristocratique même; sous aucune de ces formes elle ne trouvera ni force, ni durée, ni liberté, ni repos.

Fr. DE CHAMPAGNY.

DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE.

BILAN DE L'ANNÉE 1848.

(Deuxième partie.)

D'après le remarquable rapport du comité des finances sur le projet de budget de M. Goudchaux, rapport déposé le 25 septembre sur le bureau de l'Assemblée nationale, l'ensemble des crédits ouverts, à cette date, sur l'exercice 1848, s'élevait à la somme énorme de 1 milliard 836,849,915 francs, qui se décomposait ainsi :

Lois votées sous l'ancien gouvernement. . . .	1,564,013,602 fr.
Actes du gouvernement provisoire.	165,920,719
Décrets de l'Assemblée nationale jusqu'au 25 septembre.	72,757,560
Crédits nécessaires pour le service des nouveaux emprunts.	34,158,034
Total. .	1,836,849,915 fr.

Cependant, dans ce total, n'étaient compris : — ni une dépense de 3 millions 005,120 fr. 33 c. consommée par le gouvernement provisoire, sans ouverture de crédits et sans régularisation, pour les frais extraordinaires de l'Hôtel-de-Ville et du ministère de l'intérieur, pendant l'orageuse période du 24 février au 11 mai ; — ni 3 autres millions à peu près qu'il faudrait ajouter pour le service des emprunts, grâce à la décision de l'Assemblée en date du 22 novembre, par laquelle elle a ramené à 71, 60 et à 46 50 les taux illusoires du 7 juillet de 80 et de 55 fr. ; — ni enfin plusieurs sommes moins importantes réclamées depuis la publication du rapport, pour complément des crédits insuffisants affectés aux départements ministériels des affaires étrangères, de l'intérieur et des travaux publics. — De plus, les calculs du comité des finances s'arrêtaient au 25 septembre. Or, il est difficile d'évaluer à moins de 60 millions l'ensemble des crédits consentis par l'Assemblée nationale pendant le trimestre qui vient de finir. — C'est donc en réalité au chiffre rond de 1,900 millions que s'élève *à priori* le budget des dépenses de

l'année de grâce et de révolution, de circulaires et de banquets, 1848 ; — et c'est en effet ce chiffre formidable qui a été énoncé à la tribune par M. Billault comme l'expression la plus fidèle de notre passif républicain, sans que personne se soit levé pour protester contre cette imputation.

Peut-être nous serait-il permis de nous livrer ici à quelques légitimes récriminations. — Nous n'aurions qu'à relever en passant, ne fût-ce que comme documents historiques, certains chapitres monstrueux de la première administration du 24 février, certains stigmates ignobles d'une époque de saturnales politiques. Il nous suffirait même de rappeler en quels termes insultants des journaux qui depuis... — mais alors ils n'étaient pas ministériels, — flagellaient sans pitié les budgets moins démocratiques de la monarchie et flétrissaient les dilapidations de ses hommes d'Etat. — Nous ne nous donnerons pas ce facile plaisir. Le scandale n'a jamais été pour nous une arme loyale. Les circonstances d'ailleurs nous font une loi suprême de la modération. Le vote du 10 décembre a tranché à nos yeux la question financière aussi bien que la question organique. C'est un jugement sans appel, une condamnation souveraine contre les hommes et les choses d'un passé maudit. Aux sombres lueurs de l'incendie révolutionnaire, la lumière s'était faite sur tous et pour tous. Nous n'avons plus aujourd'hui personne à convaincre. M. Garnier-Pagès peut croire encore, si bon lui semble, qu'il a sauvé la France de la banqueroute ; l'histoire, qui consacre rarement les présomptions individuelles et moins encore les votes passionnés des longs parlements, l'histoire nous dira que si quelque chose en France a pu faire supposer un moment une banqueroute possible, ce sont ces deux décrets sinistres du mois de mars, — inexplicables effets du plus inexplicable vertige, — par lesquels M. Garnier-Pagès a inauguré l'impôt des 45 centimes et suspendu le remboursement des caisses d'épargne et des bons du Trésor.

Cependant, générosité à part, il est bon que l'on sache d'une manière précise quelle est, sur ce total de 1,900 millions, la part incontestable que puisse s'attribuer le régime provisoire dont nous venons de sortir. A cet égard, nous invoquerons un témoignage non suspect, celui de l'homme qui, deux fois ministre des finances pendant ces dix mois, a partagé sur beaucoup de points les préventions et les tendances des républicains de la veille, M. Goudchaux. Or, voici comment M. Goudchaux appréciait, le 10 octobre, les charges extraordinaires que nous avait faites la révolution de Février. Ce sont, disait-il en commençant, des chiffres rigoureux. Il faut les accepter comme tels jusqu'à preuve contraire.

		fr.
— Paiements en numéraire sur la dette flottante . .		124,752,246
— Crédits ouverts en faveur des intérêts populaires :		
1° Sous le gouvernement provisoire. . .	6,035,000	
2° Sous la commission exécutive. . . .	20,971,363	123,963,863
3° Sous le pouvoir exécutif.	96,957,500	
— Dépenses extraordinaires des ministères :		
Ministère des affaires étrangères. . . .	860,749	
— de l'intérieur.	15,799,683	
— de l'agriculture et du commerce	589,110	
— des travaux publics.	9,146,714	
— de la guerre (dépenses extraordinaires).	106,492,282	208,262,859
— de la marine.	4,758,770	
Dette publique.	27,724,239	
Divers services du ministère des finances.	10,399,048	
Paiements à faire pour les caisses d'épargne.	12,492,234	
Pour le chemin de fer de Lyon.	20,000,000	
— Déficits sur les recettes :		
Non-valeurs sur les impôts et revenus indirects.	170,000,000	190,00,0000
Non-valeurs sur les contributions directes ordinaires.	20,000,000	
		fr.
Ensemble. . . .		646,978,986

Nos lecteurs ont déjà remarqué que quelques-unes de ces charges n'ont aucune relation directe avec le budget, et ne constituent guère qu'un déficit de trésorerie. Tels sont les 124 millions de la dette flottante qui représentent exactement, toujours selon M. Goudchaux, la différence en moins de l'entrée sur la sortie des fonds publics dans les caisses de l'Etat. Cette différence a sonné le glas funèbre du crédit de la République, et justifié, jusqu'à un certain point, quelques-unes des mesures prises pour la combler. Mais, quoi qu'il en soit, elle doit être distraite du total ci-dessus de 646 millions, qui se trouve ainsi réduit à 522,226,722 francs. — D'un autre côté, les 190 millions de non-valeurs figureraient plus régulièrement au chapitre des recettes qu'à celui de la dépense. C'est une nouvelle réduction qui simplifie encore ce premier élément de notre balance, et qui fixe à 332 millions pour le 10 octobre,

et à 400 millions environ pour le 31 décembre, la somme positive des frais extraordinaires de l'exercice 1848. — Nous verrons tout à l'heure, quand le chiffre des recettes nous sera connu, ce supplément de 400 millions devenir le dernier terme de la situation, c'est-à-dire le montant du découvert spécial de cet exercice.

Le chapitre des recettes n'exige pas de longs calculs. Deux lignes ont suffi au comité des finances pour le résumer ainsi :

Recettes de toute nature, y compris les 45 centimes.	1,383,334,770 f.
Reste du fonds d'amortissement non employé en 1848.	103,790,048
Total.	1,487,124,818 f.

Nous pourrions nous en tenir là et faire simplement ressortir la différence sommaire de 1,487 millions à 1,900; mais nous croyons que les détails suivants donneront une idée plus précise des ressources normales de l'impôt, et serviront plus tard à établir, par voie de déduction, la limite extrême de ses exigences futures.

Le budget des recettes de l'exercice 1848 était arrêté, sous l'ancien gouvernement, à la somme de.	1,370,978,010 fr.
En y comprenant, bien entendu, le revenu des postes et le produit du sel et des boissons, tels qu'ils ont été perçus jusqu'ici.	
Mais, à ce chiffre fondamental, il faut ajouter :	
Le produit de l'impôt des 45 centimes, soit approximativement	170,000,000
La portion de l'emprunt en rentes du 25 juin 1841, soit.	20,298,500
Plus, les ressources ci-dessus indiquées de l'amortissement.	103,790,048
Ce qui ferait, pour cette année seulement, un total de.	1,665,066,558 fr.

si toutes les prévisions de l'impôt s'étaient réalisées. Or, nous venons de reconnaître, avec M. Goudchaux, que les contributions directes avaient fléchi de 20 millions, et les revenus indirects de 170 millions. Ce sont 190 millions à distraire de ce chiffre, qui se trouve ainsi ramené, à 12 millions près, à la balance significative que nous avions rencontrée tout d'abord : 1,487 millions contre 1,900.

Ainsi, de quelque façon que soit posé le problème qui nous occupe, l'inévitable solution revient toujours la même. Et cette solution, qui prend place désormais parmi les faits accomplis les plus désastreux de

notre histoire financière, c'est un déficit constaté, pour l'année 1848, d'environ 400 millions.

Mais ce premier résultat en a amené bien d'autres. Il fallait pourvoir par des moyens extraordinaires à ce développement extraordinaire de dépenses, et ne pas laisser soupçonner un moment au service impérieux de la trésorerie l'impasse fatale qui semblait devoir suspendre sa marche. On y est arrivé, mais par des procédés de fils de famille. On a largement usé d'un moyen extrême, qui eût été un malheur public dans toute autre circonstance, l'emprunt ; et le bonheur de la France a voulu encore que cette dernière ressource ne lui fût ni trop chère ni trop rebelle. L'opération du 24 juillet, négociée par M. Goudchaux, avait donné un solde immédiat de 177 millions et demi, à la charge de la dette consolidée ; 54 millions ont été trouvés presque miraculeusement dans le complément des actions du chemin de fer de Lyon ; la Banque a ouvert de plus à l'Etat un crédit de trésorerie de 200 millions pour deux années, lesquels, ajoutés à un remboursement de 60 millions de la compagnie du chemin de fer du Nord, réalisent, sans coup férir, un ensemble approximatif de 500 millions disponibles. — Il était difficile, comme on le voit, de sortir plus heureusement d'un terrible embarras. Les services étaient assurés. On s'était déchargé d'une partie de la dette flottante en la consolidant. Le reste soulevait une question d'avenir dont les pouvoirs présents n'avaient garde de se préoccuper. Ils se sont mis à vivre au jour le jour à l'ombre de leur système commode d'expédients ; et, lorsque l'avenir est venu, il ne pesait plus sur leurs têtes. L'année 1848 léguait à sa sœur une situation nouvelle pleine d'immenses périls, et des pouvoirs nouveaux, soutenus, il est vrai, par la plus irrésistible autorité morale, mais entravés aussi dans leur marche par une de ces effrayantes responsabilités qui ne pardonnent qu'au génie heureux.

Quelle était cette situation ? jusqu'où allait cette responsabilité ? Quelques lignes vont résumer ce bilan définitif d'une période de dix mois de tempêtes.

La dette consolidée avait subi, dans le cours de cette période, trois aggravations considérables : l'une par le fait de la négociation de 13,131,500 fr. de rentes 5 pour 100 au pair de 75 fr. 25 c., d'où est résulté le capital des 177 millions et demi dont nous parlions tout à l'heure ; l'autre par le vote du 7 juillet qui a autorisé le remboursement de 246,835,464 fr. de bons du Trésor, au moyen d'une émission de rentes 3 pour 100 à 55 fr. et de 330,608,134 fr. de la caisse d'épargne au moyen d'une seconde émission de rentes 5 pour 100 à 80 fr. ; la troisième enfin par le rachat du chemin de fer de Lyon et l'emprunt déguisé de 54 millions qui

en a été la conséquence imprévue. — Tout compte fait, c'est un capital nominal de près d'un milliard ajouté d'un seul coup à notre dette fondée déjà si lourde : — premier élément de la situation nouvelle.

Mais du moins la dette flottante en a profité ! Elle est libre ! Elle se meut sans danger au milieu des fluctuations du crédit ! — Illusion ! toujours illusion ! — Réduite d'abord par la grande opération du 7 juillet aux plus modestes proportions, la dette flottante n'a pas tardé à s'accroître de tous les emprunts à termes réalisés pour combler le déficit. Le 24 août, M. Gouin l'avait évaluée à 292 millions ; le 15 septembre, M. Bineau la reconnaissait de 321,598,500 fr. Depuis, elle a dû dépasser le chiffre de 400 millions, et le ministre actuel des finances, M. Hippolyte Passy, n'a pas hésité à déclarer, dans un premier discours d'appréciations générales, que le découvert de 1849 à la charge de cette dette ne s'élèverait pas à moins de 560 millions, lesquels se sont augmentés d'une quarantaine de millions par suite du dégrèvement du sel ; — en tout, plus de 600 millions.

Or, c'est ici que la responsabilité commence et que le danger devient imminent. Cette année 1849, qui s'est ouverte avec tant de splendeur au point de vue politique, a rencontré dès ses premiers pas, au point de vue économique, les plus inquiétantes difficultés. — Et d'abord son budget n'est pas assis. Il ne le sera peut-être que dans six mois. De quatre projets de loi qui peuvent modifier son chapitre des recettes, en créant de nouveaux impôts, deux seulement sont prêts pour la discussion, celui sur les successions ou donations et celui sur les biens de main-morte. Encore ne le sont-ils que comme principe, l'application restant dans le vague des théories. Partant, point de données précises sur nos ressources. Nous marchons à tâtons dans le vide de la fantaisie; chaque ministre escompte la recette au prorata de ses désirs. Jamais la confusion des langues ne nous a paru plus dérisoire et plus amère.

Cependant le temps presse. Les dépenses n'attendent pas. On nous annonce un budget normal de 1,500 millions, et il se trouve que, provisoirement, ce budget reste taillé sur un patron de 1,900 millions. Est-ce à dire que ce provisoire puisse se prolonger une année encore ? Il serait inutile alors de pousser plus loin cette étude. La France n'aurait plus qu'à s'envelopper, résignée , dans son linceul de martyre, et qu'à laisser passer l'ouragan de la banqueroute et le souffle destructeur du socialisme. Se faire illusion sur ce point serait prouver qu'on ignore le premier mot du mécanisme des sociétés modernes. Nous avons vu quelle immense perturbation fiscale est sortie spontanément du désordre politique. Il n'y avait là cependant qu'un effet extérieur, qu'un résultat ostensible du mal. Le mal en lui-même, sa cause efficiante, tenait aux

plus intimes profondeurs sociales. Il est acquis aujourd'hui que la fortune publique de la France a subi, sous la même pression, une perte sèche qui ne peut pas être évaluée à moins de 10 milliards. Ce sont 10 milliards enlevés désormais à son vaste mouvement commercial, industriel et maritime. C'est une force énorme arrachée à sa production, qui aurait besoin, plus qu'en aucun temps, de capitaux et de ressorts. D'un autre côté la consommation suspendue cherche en vain ses grands équilibres d'autrefois. Croit-on que les colonies, violemment arrachées au travail régulier par l'émancipation, resteront dans le rayon commercial de la métropole, sans avoir rien à lui fournir en échange de ses produits? Croit-on que l'Allemagne, déchirée à notre exemple par tant de factions insensées, nous conservera néanmoins un marché de 422 millions? En matière économique, toutes les nations sont solidaires. Toucher à une seule d'entre elles, c'est toucher à toutes. Grâce à l'ébranlement révolutionnaire qui a rompu toutes les digues européennes, la production, troublée jusque dans sa base, incertaine de ses matières premières, plus incertaine encore de ses débouchés, s'agite et se dévore dans un cercle vicieux inexorable, et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'une main puissante vienne la raffermir sur ses ancres par un ensemble de mesures dont l'urgence n'a plus besoin de démonstration. — Suivre aujourd'hui les routes battues, c'est courir à l'abîme.

Or, pour parer à cet avenir menaçant qui est si près de nous, qu'a-t-on fait jusqu'ici? — De beaux discours, de belles promesses, une fantasmagorie lointaine d'économies trompeuses incessamment démenties par les actes journaliers du pouvoir. — Nous n'accusons personne; nous n'incriminons aucune intention. Que nous importent les intentions de quelques hommes en présence de la plaie saignante du pays! Mais enfin il faut bien que l'on sache que le jour même où M. de Lamoricière présentait à l'Assemblée cette magnifique perspective d'une réduction de 150 millions sur le budget de la guerre, il demandait l'appel de 80,000 hommes sous les drapeaux, et la fixation de notre effectif militaire, pour 1849, à 512,621 hommes, c'est-à-dire qu'au lieu de 150 millions de réduction, il réalisait 150 millions d'augmentation sur les seules dépenses de son département. Est-ce avec de pareils procédés d'escamoteur qu'on gouverne une grande nation? Commence-t-on par l'incorporation dispendieuse de 80,000 conscrits quand on songe sérieusement à renvoyer dans leurs foyers plus de cent bataillons?

Ce n'est pas du reste le seul fait de ce genre qui nous ait profondément attristé. On sait l'inexplicable revirement de tendances dont sont atteints les hommes les plus honorables, du jour où ils prennent place sur le banc ministériel. On sait qu'à l'instant même, comme frappés

d'un vertige moral, ils oublient tout ce qu'ils ont été pour devenir les défenseurs exclusifs des intérêts de leurs bureaux. Nous espérions du moins que l'organisation des quinze comités de l'Assemblée nationale servirait de contrepoids à l'entraînement de ces conversions subites. Nous pensions que devant ces comités spéciaux, libres de considérations personnelles, l'obstination bureaucratique verrait enfin fléchir son omnipotence. L'événement s'est chargé de nous détromper. La discussion du budget de 1848 n'a ajouté qu'une page de plus à l'histoire des inconséquences humaines. Sur un ensemble avoué de 1,836 millions de dépenses, on a mis vingt-cinq jours à décréter une économie ridicule de 1,200,000 francs. Encore n'a-t-on pas eu le courage de faire supporter cette économie aux trois budgets consommateurs de la guerre, de la marine et des travaux publics, qui absorbent à eux seuls les deux tiers de la substance des services publics. La magistrature et les lettres ont fait les frais de l'hécatombe. Il fallait déblayer les bureaux de 40,000 employés inutiles et rendre 200,000 soldats à l'agriculture. On a supprimé sept académies et une faculté.

Raconter de pareils détails, c'est les flétrir. Si la nouvelle administration devait persister dans ces errements, elle marcherait évidemment à sa perte et à celle du pays. Le mal est certain, inexcusable, flagrant. Le nier serait folie ; le dédaigner serait trahison. Il faut l'aborder de front ou le combattre. Mais existe-t-il pour cela des moyens sérieux, d'une application immédiate, d'un effet irrésistible, d'une puissance souveraine ? Nous le croyons. Nous ne sommes pas de ceux qui ne voient dans la civilisation et le progrès qu'une bascule éternelle. Les sociétés anciennes ont pu mourir parce qu'elles n'étaient que des accidents sans raison d'être, sans principes primordiaux, sans fondements. Les sociétés modernes ont pour elles le droit, la justice, la lumière chrétienne, c'est-à-dire ce qui ne périt pas. Un cataclysme peut les ébranler ; une dissolution ne saurait les atteindre. A tous les maux qui les déchirent il y a des remèdes naturels ; à la situation actuelle de nos finances, il en est plusieurs que chacun devine, mais que personne n'ose formuler. Nous avons vu à cet égard ce que tout le monde a vu. Nous sentons en outre une ardente attraction vers des horizons meilleurs. Nous allons essayer de dire comment nous apparaît le problème de l'avenir, abstraction faite des complications politiques imprévues dont la Providence s'est réservé le redoutable secret.

Et d'abord posons nettement la question.

L'année 1849 se présente dans les conditions suivantes :

— Une dette inscrite d'environ 5 milliards en capital nominal, dont 1 milliard provenant des consolidations et des emprunts réalisés pour couvrir les folies de la République;

— Un découvert proclamé d'avance, à la charge, bien entendu, de la dette flottante, de 460 millions selon M. Trouvé-Chauvel, de 560 millions selon M. Hippolyte Passy, de 607 millions par suite de la réduction du sel, et de 700 millions en réalité si l'on tient compte du ralentissement commercial, de l'indemnité coloniale, de tous les calculs illusoires, et surtout de l'imprévu ;

— Un ensemble de travaux publics commencés et d'engagements pris pour une somme d'environ 650 millions, lesquels, bien que répartis sur plusieurs années, n'en constituent pas moins un grand embarras pour le Trésor.

— Enfin un budget de dépenses arrêté dès aujourd'hui, ou plutôt dès le 12 décembre dernier, à 1 milliard 639,151,331 francs, défalcation faite d'une économie de 175 millions demeurée jusqu'ici à l'état de projet, et qui, sans aucun doute, dépassera 1700 millions, en y comprenant les crédits extraordinaires, supplémentaires et complémentaires.

Et pour servir de contrepoids à cet épouvantable passif, quoi ?... — un total problématique, pour ne pas dire mensonger, de 1547 millions de recettes, dont plusieurs données importantes ont été reconnues matériellement fausses, dont les derniers actes de l'Assemblée ont rayé déjà d'un trait de plume 80 millions, et dont les chiffres principaux reposent sur des éventualités tellement improbables, qu'il a fallu plus que de la témérité, du charlatanisme, pour leur faire produire le résultat qu'ils accusent.

Qu'on s'étonne maintenant de cette opinion qui grandit, qui s'infiltre peu à peu dans les convictions, qui gagne même les hommes les plus compétents et les moins suspects, que nous marchons fatalement, irrésistiblement poussés vers la banqueroute ! Qu'on s'étonne de l'hésitation maladive des affaires, des soubresauts inopinés de la Bourse, de la joie infernale de certains sectaires, et de cette atonie muette mais profonde qui a succédé dans les esprits aux radieuses espérances du 10 décembre !... — Nous ne nous étonnons que d'une chose, nous, c'est qu'il se soit rencontré au lendemain d'une crise aussi irréparable, dans l'état de déraillement de tous les artères sociaux, un financier assez osé, un homme d'Etat assez convaincu, pour accepter la responsabilité d'un pareil fardeau. Il y a six mois, l'Assemblée nationale décernait le triomphe suprême au général qui, avec toutes les forces de la France, avait vaincu l'émeute. Si M. Hippolyte Passy remplit jusqu'au bout la mission qu'il s'est imposée, si son courage ne fléchit point devant les conditions impérieuses de ce rude labeur, s'il parvient à retrouver dans son patriotisme le secret de cette prospérité nationale dont nous n'apercevons plus que les débris dispersés, M. Passy aura mérité le plus glorieux des

triomphes, car il aura plus réellement et plus complètement vaincu l'émeute que ne l'a fait le dictateur improvisé du 25 juin.

Les révolutions coûtent cher; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le savons. Mais le spectacle auquel nous assistons depuis le 24 février donne à cet axiome historique une signification singulièrement palpitante. La révolution de 1848 a même à cet égard un caractère démesuré qui en fait la plus grande catastrophe connue, et probablement la dernière possible, sous peine de ne plus en sortir, ce que MM. les socialistes savent mieux que personne. Elle nous est arrivée dans un moment fatal, au milieu d'une situation économique tellement tendue, que la moindre vibration imprimée à l'air ambiant suffisait pour ébranler douloureusement toutes les fibres sociales. La France avait employé ses trente années de paix et de gouvernement représentatif à se créer un capital énorme, inappréciable maintenant faute de données positives. Ce capital était représenté par des établissements de toute nature : usines, fabriques, manufactures, ateliers, par des dépôts ou des accumulations de marchandises, par des actions de chemins de fer et de canaux, par des maisons de commerce et de crédit, toutes choses qui avaient besoin, pour conserver leur valeur théorique dans l'ensemble des capitaux, de se féconder incessamment par une incessante production.

Du jour où le travail s'est arrêté tout à coup sur cet immense développement, de ce jour la France a compté chacune de ses heures par des pertes de plusieurs millions. Un seul fait peut donner une idée approximative de l'étendue de ce désastre. D'après un relevé dressé au ministère du commerce, le capital social des compagnies et sociétés existantes au 1er avril 1848, était de 206 milliards 105,850,000 francs. Or, tout le monde sait qu'un grand nombre de ces compagnies ont disparu dans la tourmente sans laisser de traces, que beaucoup d'autres se sont vues forcées de procéder à des liquidations immédiates, et que les plus heureuses subiront longtemps encore une baisse considérable dans la valeur de leurs actions. Qu'on juge, par ce que l'imagination entrevoit de funestes revers au fond de ce seul détail, du chiffre réel de nos pertes nationales dans toutes les branches de la fortune publique. En évaluant tout à l'heure à dix milliards les capitaux absolument anéantis, nous étions restés fidèles à nos habitudes de réserve. Nous avons mieux aimé voiler la statue mutilée de la patrie, que de livrer le secret de ses blessures aux rires insultants de ses ennemis.

Mais ici surgit d'elle-même cette première question. Si la France est aujourd'hui moins riche en capital que sous la monarchie; si sa production, violemment troublée, n'offre plus au travail les mêmes ressources; si dès lors son mouvement commercial, désorganisé, fait

fléchir sur tous les points le revenu de ses douanes, n'y a-t-il pas extravagance à venir demander à l'impôt ce qu'on n'eût jamais osé lui demander dans le passé? N'est-ce pas le comble de l'aberration que de chercher dans des impôts nouveaux le remède d'une situation dont le signe caractéristique est l'impuissance? Voilà cependant en quoi a consisté jusqu'ici toute l'habileté financière de nos hommes d'Etat de la veille. M. Garnier-Pagès avait commencé par les 45 centimes, MM. Duclerc et Goudchaux ont inventé l'impôt progressif sur les successions, et l'impôt si moral du revenu mobilier, sans compter d'autres petits impôts de main-morte ou de timbre d'une importance secondaire; et c'est ainsi que M. Trouvé-Chauvel, leur successeur à tous, a trouvé moyen de grouper pour 1849 un chiffre de recettes de 1547 millions, tandis que le gouvernement si décrié de Louis-Philippe n'avait jamais pu aller au-delà de 1370 millions.

Créer des impôts nouveaux! Nous aurions bien des choses à dire sur cette étrange manière de comprendre la démocratie et de faire profiter les masses du bienfait de la révolution. Mais nous sommes obligés de courir au plus pressé et de sortir enfin du roman pour rentrer dans la vérité pratique. Or, cette vérité qu'on redoute, c'est que la France désormais ne saurait donner au fisc plus de 1200 millions sans compromettre au dernier degré son agriculture et son industrie: c'est que toute taxe nouvelle, quelle qu'elle soit, se traduira inévitablement par un déficit proportionnel sur les taxes déjà établies; et que par conséquent, si l'avenir doit être sauvé, ce ne peut être en aucune façon par les procédés empiriques dont on a si largement usé jusqu'ici. Avec un plus de science économique et de moralité politique, les hommes de Février ne s'y seraient pas trompés. Ils auraient compris comme nous que le moment était venu d'en finir avec un système financier qui rend inutiles tous les progrès accomplis dans un autre ordre, et que, puisque la révolution s'était faite par le peuple au nom de la réforme, c'était par une réforme radicale dans l'économie de nos ressources qu'ils devaient inaugurer le nouveau régime et consacrer leur passage au pouvoir suprême.

Ce qu'ils n'ont pas fait, le fera-t-on? Là est la pierre d'achoppement du cabinet actuel. La situation pour lui n'a plus de mystères. 1200 millions d'un côté et 1700 millions de l'autre, voilà ses deux termes extrêmes. Si avant la fin de l'année courante l'ordonnance du budget n'est pas sortie de ses errements routiniers, si les trois départements consommateurs ne sont pas réduits de moitié, si les trente-cinq mille employés créés par le gouvernement de Juillet n'ont pas été effacés des contrôles ministériels, si surtout la décentralisation administrative n'est pas entrée

de plain-pied dans les actes et les tendances de l'Assemblée législative future, il faut désespérer de notre beau pays et regarder la banqueroute comme certaine. Il n'y a pas à cet égard la moindre illusion possible. Un emprunt de 500 millions, s'il était réalisable, ajournerait la difficulté de quelques mois, mais la rendrait en même temps plus impérieuse. Nous touchons à la terrible question de Hamlet, être ou n'être pas, déchirer ses langes ou périr. Au 30 mars, le portefeuille de la banque contenait 145 millions, et le 11 janvier dernier 56 millions seulement. C'est dire assez clairement que toutes les affaires à terme, quelque minimes qu'elles soient, sont suspendues : qu'aucune fabrication d'avenir, sans commande immédiate, sans payement comptant, en simple perspective d'une vente ultérieure, n'ose plus s'engager, et que nous roulons sur une pente fatale, dont la force de déclinaison suit la loi de toutes les chutes, et devient d'autant plus irrésistible qu'elle a déjà parcouru plus d'espace. Encore quelques semaines de retard, et il ne sera plus temps d'aviser.

L'économie actuelle du budget ne peut pas supporter l'analyse. La logique et le bon sens s'y heurtent à chaque pas contre un chaos systématique. Dépenses et recettes y figurent confondues sous les mêmes titres, grâce à ce sophisme ingénieux qu'une recette non effectuée constitue une dépense supplémentaire. Tout y est dès lors sacrifié à la symétrie monumentale. Les mêmes chiffres s'y balancent artistiquement au recto et au verso. On prélève chaque année de 120 à 130 millions pour la dotation de l'amortissement, et cet amortissement qui n'amortit pas sert de prime régulière à l'incapacité ministérielle, et s'ajoute sans plus de souci à l'énormité des dépenses courantes. D'un autre côté, le budget départemental, qui n'appartient pas à l'Etat, n'en est pas moins versé dans ses coffres au même titre que les allocations générales. Il en résulte une confusion de termes et un dedale de comptabilité tels, que, tout récemment, un ministre a pu annoncer à la tribune, sans étonner personne, qu'il voulait réaliser une économie de 22 millions sur un budget de 18. Nous l'avons dit en commençant, une maison de banque conduite ainsi ne vivrait pas huit jours. Il n'y a pas de contrôle possible, et dès lors pas de limite à imposer à l'arbitraire bureaucratique, tant qu'un remaniement complet de l'organisation financière n'aura pas fait disparaître ces monstrueuses inconséquences.

Mais ce n'est encore là qu'un détail de forme ; le fond est plus grave. Il faudra l'attaquer résolument ; c'est ce que nous ferons dans un dernier article.

Félix Belly.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 20 janvier 1849.

On voit à l'œuvre ce que c'est qu'une Constitution faite sur les barricades. Ce n'est pas le tout que de voter la Constitution, que d'accepter la Constitution, il faut encore qu'elle marche, et voilà le difficile. Il y a quinze jours, au premier tour de roue, il semblait déjà que tout allait se disloquer : le président de la République et ses ministres suffoquaient dans un espace trop étroit ; M. de Maleville, avec une précipitation que tout le monde condamne aujourd'hui, est sorti le premier de la boîte où lui manquait la faculté de se mouvoir ; les autres ministres ont mis plus de patience à s'accommoder d'une position difficilement supportable, et, cahin-caha, on s'est remis à peu près en route. De ce côté, nous n'avons en ce moment rien à craindre. Un intérêt commun met d'accord le président et les ministres. Si le chef du pouvoir exécutif avait mal compris sa situation, nous aurions pu courir quelque danger ; mais cette méprise, à laquelle la majorité de l'Assemblée nationale a aidé de toutes ses forces, n'est plus possible, et chaque pas que fait le nouveau gouvernement prouve que le sentiment de la solidarité existe dans son sein.

Mais ce qui ne devient malheureusement pas moins évident, c'est l'obstination de l'Assemblée à se perpétuer en dépit de la sentence portée par l'opinion publique. Etait-ce une illusion que l'espérance à laquelle avait donné lieu l'adoption de la proposition Rateau ? On le croirait après avoir vu la liste de la commission formée pour l'examen de ce projet. Jamais le dépit n'a produit un revirement plus singulier. Un grand nombre de ceux qui, au grand jour du scrutin de division, et, pour ainsi dire, sous les yeux de leurs électeurs, s'étaient vus contraints d'adopter le principe de la dissolution, se sont vengés dans le mystère des bureaux en portant leurs voix sur quelques-uns des noms les moins rassurants de l'Assemblée. Il n'y a rien à attendre d'une commission ainsi formée, qu'un vote de colère, et à voir avec quelle furie toute française les têtes se montent chaque jour davantage dans le cénacle de la représentation nationale, on ne peut guère espérer que la discussion publique rende cette fois à la raison et à l'intérêt général leur légitime empire.

Il en serait tout autrement, sans doute, si l'intrigue parlementaire avait réussi à détacher le président de la République de l'opinion modérée qui l'a élu, pour le jeter dans les bras de ceux qui, pour l'écarter du scrutin national, ont semé les bruits les plus calomnieux et tapissé la France entière d'ignobles caricatures. Nous avons vu M. Jules Favre tout prêt à troquer l'écarlate de son bonnet phrygien contre un lambeau de pourpre impériale. Nous avons entendu les discours-ministres de M. Billault qui ne sera pas ministre. Singulière destinée d'un avocat, qui, sous le règne de Louis-Philippe, complotait des ministères avec

les hommes du tiers-parti ! Tant il est vrai qu'en politique la faiblesse ambitieuse est le chemin de tous les excès. M. Billault, nommé à Nantes par les voix du parti modéré, a cru un jour qu'il fallait transiger sur la question du droit au travail, et cette concession pusillanime l'a fait rétrograder jusqu'au banc occupé par M. Ledru-Rollin. C'est de cette position suspecte qu'il s'élançait ces jours derniers à la conquête du pouvoir, et qu'au nom de la majorité frémissante il traçait le cercle de Popilius autour de M. Passy : « Apprenez, monsieur le ministre des finances, que nous sommes résolus à vous couper les vivres, et que vous n'obtiendrez pas de nous un rouge liard que vous ne nous ayez quitté la place. Il vous sied bien, en vérité, champignons du 10 décembre, de prétendre vous élever au-dessus des cèdres du 4 mai. Notre souveraineté est désormais une forteresse d'où nous vous mettons au défi de nous débusquer ! »

Que si le président avait prêté l'oreille aux cajoleries de M. Marrast et à l'éloquence de M. Billault, oh ! alors tout redevenait facile : l'Assemblée s'exécutait d'elle-même ; après avoir fait quelques lois organiques pour museler une liberté qui présume beaucoup trop de ses propres forces, on aurait livré les élections de l'Assemblée législative à une nouvelle fournée de commissaires agitateurs, et la chambre actuelle, revenant en masse, aurait fait du président de la République à peu près ce que certains peuples de l'Arabie faisaient de leurs rois, qu'ils enfermaient dans une tour, en leur fournissant à boire et à manger, mais avec défense de mettre le pied hors de l'enceinte consacrée. Mais la France ? — Est-ce qu'on se soucie de la France quand on a fait les barricades et expédié une révolution par le télégraphe ? La France est une bonne fille qui se donne à ceux qui la malmènent un peu énergiquement.

Oui, nous avons mérité que des aventuriers de démagogie nous traitassent avec cette insolente confiance, et, à vrai dire, dans un pays où le courage des coups de fusil s'allie avec toutes les passions de l'ignorance et toutes les corruptions de la matière, les hommes qui ne conspirent jamais, obéissent aux lois, paient les impôts, suivent patiemment une profession honnête et élèvent régulièrement leur famille, ont un désavantage qui se montre à chaque instant. Supposez en nous quelque chose de la brutalité sans scrupule qui a déterminé presque toutes nos crises politiques, quel espoir pourrait-il demeurer aux résistances de l'Assemblée ? Armer les sociétés secrètes, soulever les clubs, arracher encore une fois la *force ouvrière* à ses ateliers ? — Mais le peuple, naguère séduit, a désarmé devant le nom de Napoléon : ceux qui restent fidèles en principe aux turbulences du socialisme sont surveillés par la plus grande partie de ceux-mêmes qui, l'an passé, combattaient à leurs côtés ; nous n'avons plus à nous en occuper. Si donc nous mettions en action la dixième partie de ce dont nous nous vantons par avance dans nos moments de colère fanfaronne, au moindre mouvement de la province sur Paris nos représentants comprendraient la nécessité de rentrer chacun chez soi.

Mais, quelle que soit notre impatience, nous obéissons à des scrupules honorables, et ces scrupules font notre faiblesse. Nous sommes comme les Juifs que Judas Machabée ne pouvait résoudre à se défendre le jour du sabbat : quand le peuple s'obstinait à respecter le repos prescrit par la religion, les Syriens se précipitaient de toutes parts, et les avantages d'une semaine étaient détruits en un seul jour. Nous ne savons pas même user des ressources que la loi nous fournit, à la différence de nos adversaires qui font de la loi un passeport de leurs résolutions les plus subversives. En ce moment la commission Rateau suppute et soupèse les pétitions signées pour obtenir la dissolution de l'Assemblée : il n'y a que dix-huit mille signatures ; ce n'est pas la peine de se déranger. C'est comme à l'époque où nos intrépides chefs de file dans la croisade du pétitionnement, M. de Bonneuil et M. Charles de Riancey, prêchaient aux catholiques la grande efficacité de ce moyen constitutionnel : avec plusieurs millions de catholiqnes qui veulent (l'événement l'a bien prouvé) la liberté de l'enseignement, nous en étions à crier au miracle quand nous avions atteint le chiffre de cent mille signatures.

C'est donc, à ce qu'il paraît, se bercer d'une vaine espérance que d'attendre des départements l'intelligence vive et prompte du seul moyen que la loi nous offre pour signifier leur congé aux locataires actuels du palais Bourbon. De là une situation expectante et tendue qui s'aggrave en se prolongeant. Comment en sortirons-nous? Dieu seul le sait. Il serait possible qu'on restât ainsi bien des jours l'arme au bras, en face les uns des autres.

Vous connaissez l'histoire des douze Autrichiens qui gardent la poudrière de Venise : l'anecdote était vraie au mois de mai dernier ; l'est-elle encore, comme le prétendent quelques journaux ? Peu nous importe. Tant il y a, qu'après l'expulsion des troupes impériales de la ville des lagunes, et la réapparition du lion de Saint-Marc, un poste de quelques hommes, caporal en tête, était resté à la garde du magasin à poudre. On vint les sommer de se rendre, ce à quoi ils se refusèrent nettement, prétextant de leur fidélité à l'empereur, et déclarant que si l'on faisait mine de les approcher, ou si même on les laissait manquer de vivres, ils auraient bientôt fait de se lancer en l'air, eux et la moitié de la ville ; depuis lors la garnison de la poudrière est régulièrement fournie de vin, pain, viande et légumes : comme ils sont bons princes, ils n'exigent de volaille que le dimanche.

C'est là précisément l'apologue de notre Assemblée : M. Marrast est le caporal assis sur le magasin à poudre ; nous continuons de porter les 25 francs à ces messieurs qui mènent joyeux déduit à nos dépens.

Parler de politique étrangère à un gouvernement entravé et suspendu comme le nôtre, c'est proposer à un malade alité depuis quinze jours une promenade au bois de Boulogne, et pourtant il faut bien se décider. D'un autre côté, l'Autriche, à peu près délivrée de ses embarras intérieurs, et pouvant disposer de la plus grande partie de ses ressources militaires, semble prête à trancher par le glaive la question italienne, vainement ajournée par les projets de conférence. Décidé-

ment, et comme nous l'avions prévu dès les premiers moments de la réaction européenne, l'avantage reste aux puissances anciennement constituées et aux gros bataillons. Toutes les évolutions de la stratégie parlementaire de Francfort ne peuvent empêcher l'Allemagne d'en revenir à une confédération dominée moitié par la Prusse et moitié par l'Autriche. Quand bien même cette dernière puissance serait contrainte par les empiétements du parti prussien de laisser en observation une partie des troupes victorieuses de la Hongrie, sa facilité de locomotion n'en serait pas moins démesurément augmentée.

D'un autre côté, tandis que nous nous obstinons à ne voir dans les événements de Rome qu'une belle occasion pour le Pape de visiter nos provinces en pèlerin apostolique, une autre puissance catholique s'apprête à remplir à notre place l'office glorieux de réparatrice de l'autorité temporelle du Saint-Siége. Nous ignorons ce qu'il en adviendra des exploits des *matinés* de la Catalogne qui trouvent un écho si docile dans quelques-uns de nos journaux. Nous ne préjugeons rien sur les succès des carlistes de la Navarre ; en attendant, le gouvernement espagnol, qui a rétabli les droits de l'Eglise et renoué avec le Saint-Siége les liens d'une antique soumission, arme sérieusement en faveur de Pie IX.

A l'époque de notre expédition contre le Maroc, la monarchie de Philippe II ne pouvait suffire à armer un seul bâtiment de guerre pour soutenir nos opérations et donner au moins à l'Europe le spectacle d'un concert capable de la rassurer sur notre ambition : aujourd'hui, neuf navires à vapeur s'apprêtent à quitter les ports de l'Espagne et vont se diriger sur Gaëte pour remettre Pie IX en possession de sa souveraineté. A l'annonce de ces préparatifs, nos ministres, trop neufs pour la plupart sur cette grande question pour la bien comprendre, commencent à sentir qu'il serait déshonorant et funeste pour la France d'abandonner à une pauvre éclopée comme la royauté espagnole un privilége qui n'échappe à notre pays que parce qu'il l'abandonne volontairement. On fait en ce moment à Toulon des armements de précaution, pour arriver au moins de conserve avec l'Espagne et pour prévenir en même temps les graves conséquences d'une intervention autrichienne. Ne nous plaignons pas du gouvernement : il y a progrès de sa part, et l'on peut espérer que les événements achèveront son éducation.

Savez-vous le plus grand événement de la semaine ? C'est le dîner que M. de Falloux a donné mercredi au président de la République. Toute la France honnête et modérée s'y est rencontrée, par ses représentants les plus illustres, dans un sentiment de conciliation qui élève bien haut l'homme dont le caractère, si bien d'accord avec le vœu du pays, a suffi pour rapprocher les points les plus extrêmes. Mgr l'archevêque de Paris félicitait Louis-Napoléon de le voir ainsi présider à la fusion des partis : *Je suis heureux, monsieur l'archevêque,* lui fut-il répondu, *que cette fusion s'opère ici sous les auspices de la religion.*

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DES

PARTIS PARLEMENTAIRES EN BELGIQUE

Apologie et Rapprochement, par M. ***, membre de la Chambre des Représentants [1].

A l'époque où la monarchie de Juillet en s'établissant en France amenait la dislocation du royaume des Pays-Bas et la création du petit royaume de Belgique, il y avait bien peu d'hommes d'Etat qui eussent une foi vive dans l'œuvre qu'ils accomplissaient. Cette œuvre a survécu à l'établissement de Juillet dont elle était en partie émanée. Si la durée du royaume de Belgique a surpris ceux mêmes qui avaient sincèrement concouru à sa création, sa persistance après les événements de Février a été un objet d'étonnement universel. Les ennemis comme les amis de la France pensaient que la Belgique était irrévocablement liée à ses destinées et qu'elle suivrait, si même elle parvenait à se maintenir au rang de puissance indépendante, la fortune de sa puissante voisine. Le roi de Prusse, qui fut pendant quelque temps le représentant trop admiré du germanisme, raillait un jour un artiste belge qui n'est pas déplacé dans la ville adoptive de Rubens, sur le manque de vie propre qu'avaient les populations belges, même les populations flamandes, et lui prédisait que sa patrie était attachée à tout jamais, non seulement à la fortune, mais même aux oscillations de la France. Eh bien ! il faut en convenir, parce que c'est la vérité, la Belgique a démenti toutes ces prévisions. Le royaume de Belgique existe depuis dix-huit ans et il est resté calme au milieu du continent agité, quand une dynastie qu'on

[1] Bruxelles.

croyait profondément enracinée disparaissait du sol de la France, et lorsque chaque jour apportait d'Allemagne le bruit d'une révolution nouvelle. La Belgique a joui de ce suprême bonheur, parce que tout le monde y avait pratiqué le système constitutionnel sincèrement et honnêtement, depuis le roi jusqu'au dernier électeur, et parce que les populations belges sont depuis longtemps initiées à la vie politique. C'est là l'explication du calme dont jouit la Belgique. Je me trompe, il y a encore une autre raison pour expliquer l'impuissance de la révolution à entraîner la jeune nationalité. C'est que la constitution belge est à peu près républicaine et que le roi n'est guère autre chose qu'un président héréditaire. Le roi Léopold le disait lui-même finement à un homme d'Etat belge : « Le vrai roi constitutionnel est celui qui resterait l'élu du suffrage universel, si la République venait à être proclamée dans ses Etats. » Il faut se sentir bien profondément assis dans un pays pour tenir un pareil langage. C'est que le roi Léopold avait, pour conserver son trône au milieu des bouleversements du continent, la meilleure des qualités : le détachement du pouvoir. On sait, en effet, qu'après les événements de Février le roi des Belges, persuadé comme tout le monde, et avec raison, que les destinées de la France influent puissamment sur celles de la Belgique, demanda à ses ministres s'ils pensaient qu'il importait au bonheur du royaume qu'il abdiquât et se retirât avec sa famille ; leur réponse fut l'expression des vœux du pays et une nouvelle consécration de la royauté constitutionnelle dans la personne de Léopold.

La Révolution de Février n'eut pas seulement pour conséquence en Belgique l'affermissement du trône constitutionnel ; elle fut pour la Belgique ce que l'attitude de la France, lors du traité du 15 juillet 1840, avait été pour l'Allemagne ; elle marqua une ère nouvelle dans l'histoire belge. En transportant par un dépit de patriotisme et par une sorte d'anachronisme d'opinion la question d'Orient en Occident, en menaçant le Rhin au lieu de défendre les rivages de la Syrie, afin de punir les Allemands d'avoir déserté la cause de la civilisation parce que c'était la France qui l'épousait, le ministre du 1er mars 1840 donna à l'unité allemande l'impulsion la plus forte qu'elle eût reçue depuis 1813. 1840 marqua une étape nouvelle dans la voie que suivait l'Allemagne pour arriver à l'unité, et malheureusement cette unité se forma alors contre nous. Les conséquences de la Révolution de Février sur la Belgique ont été semblables. La Révolution de Juillet avait fait une Belgique indépendante, mais l'esprit national était peu profond en Belgique. Les Belges avaient des mœurs politiques, parce qu'ils avaient depuis longtemps la pratique du gouvernement et de grandes libertés ; mais l'esprit provincial l'emportait de beaucoup sur l'esprit national. Ils étaient Wal-

lons ou Flamands avant d'être Belges. Il y avait parmi les premiers un parti français, parmi les seconds un parti orangiste ou hollandais. La Révolution de Février a réuni tous les intérêts, toutes les parties de la Belgique ; elle a pour ainsi dire mis le sceau à la nationalité belge ; c'est un fait qu'il est utile de constater, d'abord parce que c'est la vérité, et ensuite parce qu'il n'a rien d'hostile à la France. La nationalité belge, bien dessinée et liée à la France par des intérêts commerciaux et politiques, devient une avant-garde d'autant plus respectable qu'elle se meut dans sa vie propre et qu'elle n'agit que dans l'intérêt bien entendu de sa conservation, qui est pour nous une puissante sauvegarde.

Quelle était la situation des partis en Belgique lorsque la Révolution de Février éclata, et quelle position nouvelle leur a-t-elle faite ? Tel est le sujet de la remarquable brochure sur laquelle nous appelons en ce moment l'attention des lecteurs du *Correspondant*, et que l'on attribue à l'un des membres les plus distingués de l'ancien parti catholique en Belgique.

Tous ceux qui se sont un peu occupés de politique savent qu'il y a deux grands partis dans ce pays : le parti libéral et le parti catholique. Ça été un malheur pour ce dernier parti et pour la religion qu'il ait été appelé d'un tel nom qu'il n'a pas choisi, qui lui a été imposé, et qu'il désire aujourd'hui laisser dans le domaine respecté de la religion, loin de la sphère agitée de la politique. Voici quelle est l'origine de cette dénomination. Sous le gouvernement du roi Guillaume, on désignait du nom de parti catholique ceux qui luttaient contre la suprématie protestante que rêvait le parti orangiste et protestant. A la tête des défenseurs des libertés et de la foi des Belges était le clergé. Quand, par l'union du parti catholique et du parti libéral, la séparation d'avec la Hollande eut été opérée, le nom de parti catholique aurait dû disparaître, et celui de parti conservateur, de parti modéré, aurait dû lui être substitué. Ce changement n'eut pas lieu. La Belgique constituée en monarchie indépendante, le parti libéral et le parti catholique se disputèrent la direction des affaires. Il n'entre pas dans le plan de ce petit travail de raconter les luttes du parti catholique et du parti libéral. Le premier, on peut le dire, eut, à quelques rares intervalles près, la direction et le maniement du pouvoir jusqu'aux élections du mois de juin 1847, qui donnèrent la victoire au parti libéral, lequel se constitua en ministère le 12 août de la même année. Ce n'est pas cependant que la victoire fût telle qu'elle pût ôter toute espérance aux catholiques ; mais ils comprirent que leur devoir politique était de ne pas se borner au rôle habituel des minorités. « Après la constitution du ministère du 12 août, ils comptaient à la Chambre presque autant de voix que la nouvelle

majorité libérale, et une prépondérance incontestée leur était acquise dans le Sénat. Dans une minorité parlementaire, ils pouvaient user du droit de toute opposition. S'ils avaient usé de ce droit, la marche du ministère nouveau eût été presque impossible. Ils ne l'ont pas fait. Au Sénat et à la Chambre ils prirent une attitude de réserve peu habituelle aux oppositions. Lorsque la révolution de Février éclata, les partis disparurent, tout le monde se groupa autour du trône, le ministère ne trouva aucune résistance parlementaire à vaincre. Un appui loyal, un concours unanime lui fut donné, non-seulement pour ses projets de réforme politique, mais pour ses mesures financières et économiques ; il y eut une majorité, il n'y eut plus d'opposition. Là fut la force du gouvernement, et cet accord entre les grands pouvoirs de l'Etat, signal de l'accord admirable qui s'établit dans les populations, fut ce qui sauva le pays. » (*Des Partis parlementaires en Belgique*, pages 8-9.) Telle fut la conduite des catholiques, et, comme conséquence de l'abnégation qu'ils ont faite de leur parti dans le moment du danger, ils disent, par l'organe d'un de leurs chefs : « La faute, pour le ministère, serait de trop se ressouvenir qu'il est issu du 8 juin et de dater exclusivement du 12 août.

« Le ministère du 12 août a terminé sa carrière le 24 février, où il a reçu un baptême politique nouveau.

« Le 12 août, c'est la lutte ; le 24 février, c'est le rapprochement. La première de ces dates est l'époque des partis ; la seconde est l'époque d'un grand mouvement national, où des idées nouvelles, généreuses, patriotiques et qu'il faut féconder, s'emparèrent des populations.

« Le ministère doit être désormais, et avant tout, le ministère du 24 février. C'est là son nom et son titre d'honneur ; c'est là qu'il doit puiser la force nécessaire à sa mission d'avenir. S'il se croit toujours l'allié exclusif d'un parti ou plutôt d'une coalition dont la moitié soit séparée de lui pour former le noyau de l'opposition future ; s'il se regarde comme l'adversaire obligé d'une opinion qui lui a tendu la main, et dont le concours est indispensable pour maintenir notre nationalité, notre Constitution et notre dynastie contre les ennemis du dedans et du dehors ; s'il n'accepte ce concours qu'avec une indifférence offensante et un dédain plein d'ingratitude ; s'il commet cette faiblesse et cette faute, d'autres devront accomplir l'œuvre dont il n'aura compris ni la portée, ni la grandeur. » (*Des Partis parlementaires*, pages 9-10.) Ces deux citations contiennent la profession de foi de l'ancien parti catholique. Dans cette profession de foi, l'auteur de la brochure que nous voulons faire connaître au public français passe en revue les difficultés dont le gouvernement belge est entouré. Il reconnaît qu'elles sont

grandes : « A l'extérieur : maintenir notre influence politique au moment où les fondations de presque tous les Etats sont ébranlées, où les traités de 1815 sont déchirés partout, où de douloureuses convoitises peuvent se réveiller ; conserver et étendre les traités commerciaux sur lesquels reposent nos relations continentales, ouvrir les débouchés lointains ; à l'intérieur : résister aux ennemis anciens et nouveaux de notre nationalité de 1830 ; vaincre la révolution démocratique, qui conspire et s'organise ; être assez fort pour détruire les préjugés dangereux qui, sous le prétexte des économies, tendraient à désorganiser l'œuvre administrative de ces dix-huit années, à détruire notre influence diplomatique du dehors et notre force militaire au dedans ; savoir maîtriser la situation financière, et résoudre, autant qu'il est possible de le faire, la question sociale du travail et du paupérisme : tout cela n'est pas une œuvre facile, quand on songe que le ministère doit l'accomplir avec une Chambre nouvelle, inexpérimentée, impatiente d'innover et de réformer. »

On le sait, pour avoir échappé à la tourmente révolutionnaire de février dernier, la Belgique n'en a pas moins à résoudre de bien grands et de bien difficiles problèmes politiques.

« Pour y parvenir, dit l'auteur de la brochure (page 11), il ne faut pas qu'aux embarras créés par l'indiscipline naturelle des partis nouveaux, viennent se joindre ceux qui naîtraient de rancunes de partis anciens que l'on réveillerait imprudemment. Ce serait une erreur déplorable de la part de M. Rogier que de se croire assez fort pour défendre, avec les seuls amis politiques du 8 juin qui lui restent, notre nationalité, nos institutions et nos intérêts ; ce serait une folie de se conduire de manière à décourager le dévouement et le patriotisme des catholiques, à pousser dans l'opposition une opinion considérable, essentiellement nationale et conservatrice, s'appuyant sur les deux choses que tous les hommes sérieux, en France, veulent surtout aujourd'hui ménager et défendre : la propriété et les idées religieuses. »

L'opinion des hommes les plus éclairés en Belgique est, en effet, que les anciens partis qui ont fait taire leurs inimitiés devant les dangers de l'intérieur et du dehors, n'ont aujourd'hui aucune raison de renaître, et qu'il n'existe pas entre eux des intérêts ou des principes opposés assez puissants pour amener la rupture de l'armistice du 24 février.

« Les lois sur l'enseignement supérieur et sur l'enseignement primaire sont faites ; celle de l'enseignement secondaire paraît acceptée par toutes les opinions préoccupées plutôt en ce moment de la nécessité d'organiser l'enseignement professionnel ; les réformes électorale, parlementaire et communale, ont été votées à l'unanimité par les

deux Chambres ; on a dépassé dans ces réformes les limites indiquées par le Congrès libéral, et presque celles de la Constitution. »

Les motifs de dissentiments réels n'existent donc plus entre les libéraux et les catholiques ; bien plus, en présence des immenses événements de cette année à jamais mémorable, les passions se sont adoucies, les partis se sont rapprochés, se sont jugés avec plus de calme, plus de désintéressement, plus de justice ; et ils ont reconnu que, bien souvent, catholiques et libéraux s'étaient mal jugés, et que surtout, depuis 1840, les défiances qui ont alimenté leurs divisions ne reposaient que sur des appréciations peu fondées.

Les catholiques faisaient au libéralisme belge le reproche de renfermer peu d'éléments nationaux. « Le libéralisme, à Gand et dans la partie flamande du pays, était, à leurs yeux, l'orangisme plus ou moins déguisé ; dans les provinces wallonnes, à Liége et dans le Hainaut, c'était le parti français. Ils ne considéraient la fraction du libéralisme, qui avait donné des gages à notre nationalité, que comme une école doctrinaire, sans influence réelle sur les populations libérales.

. . . .

« Le second grief des catholiques, c'était la pensée que le libéralisme belge ne voulait pas sincèrement la liberté religieuse, et surtout la liberté d'enseignement et la liberté d'association ; ils croyaient que ces libertés, contre lesquelles la minorité libérale du Congrès avait protesté en 1831, seraient menacées le jour où cette opinion gouvernerait. »

Ces craintes du parti catholique n'ont pas été confirmées par les événements, et l'homme d'Etat dont nous analysons le travail avoue que le libéralisme qui a pris le pouvoir dans un moment de difficile épreuve traverse heureusement cette épreuve. Les catholiques ne sont point inquiets sur l'avenir de la liberté religieuse en Belgique, même confiée aux mains du libéralisme, et cet aveu fait honneur aux deux partis. Mais si le parti catholique reconnaît ses torts envers le parti libéral, ce dernier est-il prêt à faire la même déclaration à l'égard de son redoutable adversaire ? La réconciliation, l'union ne sont possibles, ne sont durables que si chaque parti montre une égale franchise, une égale estime de son adversaire, reconnaît ses torts dans une égale mesure.

Nous venons de citer le témoignage d'un homme que nous pouvons considérer comme parlant au nom de son parti ; nous allons maintenant mettre sous les yeux du lecteur les déclarations, non plus d'un seul homme, mais des principaux chefs du parti libéral.

Quelles étaient les accusations portées contre le parti catholique, l'auteur ne cherche pas à les adoucir :

« On suspectait les catholiques d'obéir à un pouvoir occulte, qui était

suspect lui-même de conspirer contre nos institutions libérales, et en particulier contre la liberté de la presse, de la même manière que les catholiques s'inquiétaient de la conspiration présumée des libéraux contre la liberté d'instruction. Ce pouvoir occulte, on ne parvenait pas à le bien définir, et MM. Lebeau et Leclercq déclaraient à la tribune qu'ils n'y croyaient pas. Il n'en résulte pas moins que l'opinion libérale y crut. Le XIXe siècle ne veut définitivement pas de gouvernement ecclésiastique dans l'ordre temporel ; il ne veut pas de parti religieux politique. Du moment que l'on parvint à faire croire que l'ancienne majorité parlementaire était un parti religieux, voulant fonder un gouvernement ecclésiastique, cette majorité devait succomber. »

L'ancienne majorité fut donc accusée :

« D'avoir fait peser sur le pays, pendant dix-sept ans, un régime illibéral ;

« D'avoir été inhabile dans la gestion des intérêts matériels et financiers du pays ;

« D'être le parti agricole, favorisant dans les lois d'impôts et de douanes, comme dans la loi électorale, les populations des campagnes au détriment des populations urbaines. »

Au moment où la révolution de Février éclata, le sentiment patriotique l'emporta au sein du libéralisme sur l'amour-propre de parti, et le parti catholique put prendre acte des paroles suivantes :

M. Delfosse, répondant à M. Castiau, dit : « Les idées de la Révolution française, pour faire le tour du monde, n'ont plus besoin de passer par la Belgique. Nous avons en Belgique les grands principes de liberté et d'égalité. Ces principes sont inscrits dans la Constitution, comme ils sont gravés dans tous nos cœurs. »

« La Constitution belge, ajoute M. Verhaegen, aujourd'hui président de la Chambre des Représentants, renferme tous les droits, toutes les garanties dans les termes les plus explicites que la France réclame, et de plus, nous avons la liberté d'enseignement.

« Nous sommes heureux de voir que nos voisins viennent aujourd'hui puiser à nos sources et copient les grands principes écrits dans notre pacte fondamental. »

« La Belgique de 1830, a dit M. Rogier, n'aura pas été ingrate envers son passé. Grâce à ses dix-huit années d'indépendance, de liberté et de calme, il a été permis enfin à la nation de faire l'inventaire de ses richesses historiques.... »

Enfin le même M. Rogier, aujourd'hui le chef reconnu de l'administration libérale, résumait ainsi la manifestation du passé administratif de la Belgique :

« Je pense, disait-il au Parlement, que les représentants de la nation ont autre chose à faire que de caresser en quelque sorte les préjugés de l'opinion.... Aujourd'hui, il ne faut pas concourir à répandre dans le pays cette erreur que les ennemis de nos institutions n'ont cessé de répandre avec une persistance qui ferait honneur à leur caractère, si elle s'appliquait à un autre but, cette erreur que la Belgique, depuis 1830, aurait été en s'apauvrissant, qu'elle gémissait sous le poids d'impôts intolérables. La Belgique, quoi qu'on en dise, à part des souffrances locales très-graves, je le reconnais, a marché dans une voie de progrès matériel que nul ne peut nier. Je tiens là un langage, qui, je le sais, sera de nouveau examiné, sera de nouveau calomnié : on dira que nous parlons comme des satisfaits. Oui, Messieurs, nous croyons que, comparée à la position de tous les autres pays du continent sans exception, la Belgique a lieu d'être satisfaite de sa situation. »

Ainsi donc, de l'aveu même des principaux chefs du parti libéral, la Belgique, après une existence de dix-huit années comme état indépendant, années pendant lesquelles le parti catholique a presque toujours été aux affaires, peut comparer avec avantage sa situation avec celle de tous *les autres pays du continent!* Quelques faits montreront la vérité et la sincérité des assertions de M. Rogier. L'ancienne administration légua, en 1847, une amélioration notable dans le revenu public, car, bien loin d'avoir dû recourir à des impôts nouveaux, on avait dégrevé les anciens. — La richesse agricole et la valeur foncière avaient considérablement augmenté. — L'accroissement successif du revenu des douanes, la progression dans le revenu des canaux, des chemins de fer et des postes, indiquaient assez les progrès réalisés.

En dix-sept ans, le mouvement du commerce général avait plus que triplé et celui du commerce d'exportation avait plus que doublé. — Le transit qui, en 1831, ne s'élevait qu'à 8 millions de francs, atteignait, en 1847, le chiffre de 145 millions.

Le commerce maritime avait acquis un développement de 90 pour 100 depuis l'ouverture définitive de l'Escaut en 1839. — L'exportation de la houille s'était accrue de 125 pour 100 et celle de la fonte de plus de 300 pour 100. — L'industrie cotonnière, si on calcule son importance d'après le nombre de broches et la quantité de matière première employée, avait dépassé le degré de prospérité atteint en 1825. — L'industrie des draps et des laines avait augmenté presque de moitié et avait conquis une belle place sur les marchés extérieurs.

Depuis 1830, les impôts n'ont pas été augmentés en Belgique. Le produit en était, en 1831, de 62,900,000 francs. Il s'élevait, en 1845, à

84,700,000 fr. — Enfin, tous les budgets antérieurs au 1er janvier 1848 se soldent par un boni moyen de 600,000 fr.

Nous bornerons là ces preuves courtes mais décisives de la bonne administration du parti catholique, et nous tirerons des aveux des catholiques et des déclarations des libéraux cette conséquence, que les deux partis, ayant reconnu leurs torts réciproques et les services qu'ils ont rendus au pays, ne doivent plus être divisés dans l'œuvre du présent et surtout de l'avenir. L'auteur de la brochure que nous examinons reconnaît que les difficultés sont très-grandes, et, refaisant un mot célèbre et qui n'a pas été mis à exécution, il dit qu'il ne suffit plus aujourd'hui d'être l'apologiste du présent, qu'il faut savoir préparer l'avenir, et que pour être sauvée, la société, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, doit pouvoir dire aux populations : Le socialisme vous promet le progrès, seule je puis le donner.

Le parti catholique a prouvé, pendant qu'il était au pouvoir, qu'il était le partisan des réformes sages et des améliorations sociales, et l'auteur termine son travail par un résumé qui est à la fois une apologie de son parti et un programme de ce que l'on peut en attendre dans l'avenir.

« Il serait bien, dit-il, que la Belgique, qui a devancé les autres peuples sous le rapport des libertés politiques, les devançât dans les améliorations sociales, non pas telles que les rêvent les *correcteurs de la propriété, de la famille et de la Providence*, mais telles qu'un amour religieux du pauvre peuple les inspirera, et telles que l'expérience viendra les sanctionner.

« La Belgique a déjà fait dans cette voie plus de chemin qu'aucun autre peuple ; elle n'a pas craint de remettre aux mains de l'Etat nos grandes lignes de chemin de fer, nos rivières et nos canaux, ces puissants instruments de richesse générale ; la question des assurances par l'Etat est sérieusement étudiée ; nous avons dévancé l'Angleterre dans les réformes que sir Robert Peel a introduites, en abaissant les droits qui pesaient sur les matières premières et les objets d'alimentation ; les caisses d'épargne ont été mises, mieux qu'ailleurs, sous la garde de la société ; nos caisses de pension et de retraite, de secours mutuels et de prévoyance se sont multipliées. Les magistrats, les fonctionnaires des administrations centrales, les officiers de l'armée, les officiers de la marine, les employés du pilotage, ont leurs caisses particulières des veuves et des orphelins ; les ouvriers mineurs au nombre de près de 60,000, les marins, les ouvriers des chemins de fer de l'Etat, les pêcheurs de nos côtes, les instituteurs primaires, les professeurs des athénées et des colléges, les secrétaires communaux de plusieurs provinces

ont leurs caisses de secours mutuels et de prévoyance ; l'organisation des conseils fraternels, des prud'hommes est presque complète ; celle des ateliers industriels d'apprentissage, dans les Flandres et une partie du Hainaut, est très-avancée. Il est peu de pays au monde où, à côté des efforts de la bienfaisance publique, la charité chrétienne ait fondé plus d'établissements pour secourir les souffrances sociales. Le tableau que j'en ferais étonnerait bien des lecteurs, mais je me bornerais à citer un fait et un nom : le chanoine Triest, qu'on a justement nommé le Saint-Vincent de Paul de la Belgique, a peuplé presque toutes nos provinces et nos villes d'hospices pour les vieillards, pour les incurables, pour les aliénés, pour les aveugles et les sourds-muets, que les philanthropes étrangers viennent admirer...

« Il faut persister dans cette voie. Les caisses de prévoyance et de secours mutuels doivent être centralisées, en aboutissant à une tontine d'assurances générales sur la vie ; le sort des enfants et des femmes dans les manufactures doit être réglé ; le travail agricole doit être fécondé par l'enseignement agricole que l'on peut rattacher si facilement aux écoles populaires, aux écoles primaires supérieures, aux écoles normales et aux conférences d'instituteurs, peut-être par le crédit foncier ou du moins par l'institution de banques agricoles sur le plan écossais, par les défrichements de nos landes et de nos bruyères. »

On le voit, c'est là un large programme, une série d'améliorations sociales fécondes. Et pourtant, ce n'est qu'en satisfaisant ces besoins nouveaux de la société qu'on peut tenir heureusement et pacifiquement les rênes de l'Etat. Mais un *parti* se bercerait-il de l'espoir de réaliser à lui seul tant de promesses, de résoudre tant de problèmes ? Ce n'est pas trop de toutes les forces honnêtes, de toutes les lumières de la société pour arriver à un pareil résultat. C'est aussi là le sentiment général en Belgique. Pour nous, au point de vue de l'intérêt français bien entendu, et aussi par sympathie, nous désirons une fusion entre les deux grands partis qui peuvent continuer à faire de la Belgique une terre neutre et une *ferme-modèle* au sein des grandes nationalités agitées du continent. Nous blâmons énergiquement les gens qui veulent le désordre en Belgique, parce que nous n'avons pas encore pu en maîtriser tous les germes chez nous, et nous n'imiterons pas le renard privé de sa queue, qui faisait des frais d'éloquence pour amener ses camarades à subir la même opération que lui. Il est indigne du rôle d'une grande nation d'en vouloir à une jeune sœur, qu'elle a aidé à s'établir, de ne pas éprouver les mêmes convulsions qu'elle, comme il serait indigne de la Belgique de puiser un motif de satisfaction ou de trouver une pâture à l'envie dans les souffrances et les déchirements qui affaiblissent en ce moment l'é-

clat et la beauté de la grande figure de la France. La Belgique nous est profondément sympathique, mais c'est à la condition que nous ne lui commanderons pas l'amour et le dévouement comme une dette, et que nous saurons apprécier et respecter chez elle ce que nous tenons à honneur de porter haut chez nous, le caractère national et l'amour de l'indépendance. Voulons-nous qu'ils soient nos frères? qu'ils restent Belges !

***

LES MYSTÈRES DE L'AUTEL[1]

POÈME

DE JOSEPH VAN VONDEL.

(Suite.)

Après sa rentrée dans l'Eglise catholique, Vondel composa plusieurs tragédies, au nombre desquelles se distinguent surtout *Jephté* et *Lucifer*. Cette dernière pièce, dont le sujet est la chute des anges rebelles, n'est point faite pour être représentée; mais elle est peut-être de tous les ouvrages de Vondel celui dans lequel il a répandu la poésie la plus riche. Publiée en 1654, quatorze ans avant *le Paradis perdu* de Milton, on y trouve des passages entiers que le poëte anglais semblerait avoir littéralement traduits, et il est même difficile à croire qu'il n'en ait pas eu connaissance.

Le poëme des *Mystères de l'Autel*, dont nous allons faire une analyse détaillée, est de l'an 1645. L'auteur avait cinquante-huit ans quand il composa cet ouvrage si remarquable à la fois par la richesse de la poësie et par l'extrême difficulté qu'offraient la description et la définition en beaux vers du dogme le plus profond et le plus incompréhensible de la religion : celui de la transsubstantiation.

Depuis la mort de sa femme, le commerce de Vondel ne présentait que des pertes, et sa position pécuniaire devenait de plus en plus pénible. Ses embarras furent portés au comble par la conduite déréglée et les prodigalités de son fils dont il fut plusieurs fois obligé de payer les dettes et qu'il finit par envoyer aux grandes Indes. Réduit à la dernière misère, notre grand poëte accepta une modique place au Mont-de-Piété d'Amsterdam, où il lui arriva plus d'une fois de tenir les registres

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 407.

en vers. A quatre-vingts ans il fut mis à la retraite, mais avec la conservation intégrale de son traitement, et quatre ans après il publia une traduction des *Métamorphoses d'Ovide*.

Vondel mourut le 5 février 1679 à quatre-vingt-douze ans. Il craignait beaucoup la mort et disait souvent qu'il voudrait bien être enlevé au ciel comme Elie. Sur la fin de sa vie, il avait presque entièrement perdu la chaleur naturelle et essayait vainement de se réchauffer. Il disait alors à sa nièce, qui le soignait, de prier le ciel pour qu'il mourût. « Vous n'avez donc plus peur de la mort, mon oncle ? » lui répondit-elle un jour. « Que veux-tu, mon enfant ? reprit le vieux poëte, j'aurai beau attendre, le char d'Elie ne viendra point. »

Avant de passer à l'analyse du poëme des *Mystères de l'Autel*, nous consignerons le jugement qu'un auteur moderne, M. van Campen, dans son *Histoire littéraire de la Néerlande*, a porté du caractère et de la conversion de Vondel. On y reconnaîtra une candeur et une impartialité bien dignes d'éloges dans un écrivain protestant.

« Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer en terminant que la « plume de ce grand homme n'a jamais été guidée que par une convic- « tion intime et irrésistible, sans aucune arrière-pensée. S'il avait voulu « s'attacher au parti dominant dans l'Eglise et dans l'Etat, combien de « chagrins ne se serait-il pas épargnés ! Il commença par risquer son « état, sa liberté et jusqu'à sa vie pour démasquer les juges iniques de « 1618, et plus tard il sacrifia l'hospitalité et jusqu'à l'amitié de Hooft à « la conviction qui le poussait à embrasser la religion catholique. Nous « devons donc rendre hommage à son cœur, alors même que son juge- « ment l'aurait égaré. Ce cœur ne cessa jamais de battre pour la reli- « gion, l'Eglise et la patrie. »

Nous arrivons maintenant à l'analyse du poëme des *Mystères de l'Autel*, et au sujet de ce titre nous ne pouvons nous empêcher de faire une observation, frivole peut-être en apparence, mais qui ne laisse pourtant pas, ce nous semble, d'offrir quelque intérêt pour *le Correspondant*. L'article consacré à Vondel, dans la *Biographie universelle*, a été rédigé par feu M. Marron, pasteur protestant, homme d'un mérite littéraire éminent, et dont la connaissance parfaite des deux langues hollandaise et française ne saurait être un instant mise en doute. Nous demanderons, cependant, pourquoi il a traduit ce titre d'*Altaor geheymenissen* par *Mystères des Autels*, expression qui, catholiquement parlant, ne présente aucun sens ? Le mot hollandais peut, à la vérité, se décomposer indifféremment par *Geheymenissen des Altaors* ou *der Altaoren*, et le traducteur a adopté la seconde manière, sans se douter de l'erreur qu'il commettait. Ceci ne peut s'expliquer qu'en admettant que M. Marron, pasteur

protestant, prédicateur célèbre, adversaire né du catholicisme, obligé par état de le combattre dans la chaire et dans ses écrits, ne connaissait ni les dogmes ni les termes sacramentels de la religion qu'il attaquait. *Les Mystères des Autels* est une expression qui ne peut convenir qu'au paganisme. Jupiter et Bacchus, Cérès et Vénus, avaient chacun leurs autels et leurs mystères. L'autel où se sacrifie l'Agneau sans tache est un, et ses mystères sont les mêmes sur toute l'étendue du globe. Voilà ce que, sans doute, M. Marron ne savait pas, et, nous le disons à regret, son ignorance est partagée par la grande majorité des protestants, non-seulement par les laïques, mais encore par les pasteurs les plus éclairés; car nous répugnons à les taxer de mauvaise foi dans le siècle de tolérance où nous vivons.

Poursuivons. Le poëme de Vondel se divise en trois chants, consacrés chacun à un mystère différent, mais qui malheureusement rentrent, à quelques égards, l'un dans l'autre, ce qui jette un peu de vague sur l'ensemble. On en jugera par les titres des chants qui, par cette raison même, sont assez difficiles à exprimer clairement en français. Le premier est intitulé *Offersyze,* nourriture ou aliment du sacrifice. Il a pour but de prouver que sous les espèces du pain et du vin on reçoit le vrai corps et le sang de Jésus. Le second chant *Offercere,* honneur ou culte du sacrifice, établit que le très-saint Sacrement doit être un objet d'adoration. Le titre du troisième chant est *Offerhande,* offrande ou sacrifice. On y voit que dans le saint sacrifice de la Messe c'est Jésus-Christ lui-même qui est à la fois le pontife et la victime.

Voici l'introduction du premier chant :

« Je chante les mystères de l'autel de Dieu ; je chante le pain offert sur
« la sainte table du sacrifice, et le culte qui lui est dû, et l'offrande éter-
« nelle. Quel séraphin, quel garde du trône divin daignera descendre...
« et purifiera mes lèvres souillées avec le feu de l'autel ?

« ...... Comment un vermisseau osera-t-il entreprendre de décrire ce
« sacrifice ? Mais, que dis-je ? n'est-ce pas un ver qui file la soie ? n'est-
« ce pas un coquillage qui fournit la pourpre ? Et si les travaux de ce ver
« et de ce crustacée deviennent les plus riches ornements des puissants
« de la terre, ma crainte pourrait-elle me servir d'excuse pour refuser
« au roi de Bethléem la modeste offrande des travaux de ma plume ?....
« Ce fut un cœur soumis qui le premier obtint l'approbation de Dieu ;
« que le ciel daigne donc agréer mon œuvre en faveur du sujet. En effet,
« ce sujet, par sa sublimité, devra suppléer à tout ce qui pourrait man-
« quer au talent du poëte. On baise le reliquaire par respect pour ce
« qu'il renferme ; le plus précieux rubis est enchâssé dans un métal de
« mince valeur, et le soleil se réfléchit dans le plus fragile cristal. »

L'auteur entre alors en matière par la description de la misère de l'homme à la suite de sa première désobéissance. Emu par ses supplications, Dieu le console par des prophéties et des promesses. Melchisédech se présente un des premiers et bénit Abram et Loth. Les prémisses offerts par Moïse et le pain sans levain sont des figures d'une offrande plus parfaite. Tel est encore l'agneau pascal; telles aussi les cailles et surtout la manne dans le désert. Il décrit poétiquement la chute de la manne, l'avidité des Israélites à la ramasser, et le nouveau miracle par lequel cet aliment reçoit une saveur différente conforme au goût de chacun de ceux qui le consomment. Le poëte raconte ensuite les miracles d'Elie et d'Elisée ; la multiplication des pains par ce dernier. Il reconnaît avec raison la figure de l'Eucharistie dans l'énigme de Samson : la nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort. Le pain de Gédéon qui renverse une tente lui en offre aussi l'image.

Cependant, au milieu des réflexions du poëte sur les prophéties et les figures de l'Ancien Testament, saint Jean l'Évangéliste lui apparaît.

« Moi, lui dit-il, le plus jeune des évangélistes, je suis descendu d'en « haut, du sein d'une autre vie pour l'amour de toi seul, qui, fatigué « d'illusion et d'ombres vaines, cherches à donner un corps à la vérité. « Ecoute donc, et sache appliquer la leçon du disciple qui a reposé sur « le sein de la Sagesse. La divinité, pour racheter la faute d'Adam, ré- « solut de le serrer lui et sa progéniture dans les bras de la grâce. Sa « semence devait vaincre le serpent, écraser sa tête altière, et le forcer, « quoique blessé lui-même à mort, de lécher avec sa langue les blessures « du monde. Il existe des remèdes et des contre-poisons qui combattent « le venin circulant dans les veines. Quelle est-elle donc cette panacée « qui promet de rendre à l'âme sa première immortalité et d'introduire « dans la cour céleste nos membres corruptibles revêtus d'une brillante « incorruptibilité? A quelle table l'homme est-il ici appelé ? O grand mys- « tère ! O merveilleux banquet ! il a fallu bien du temps et des peines « pour le préparer. Mais le but était si admirable, si précieux et si rare, « que l'homme aurait grand tort de se plaindre. La nature, pour produire « l'or, le plus parfait des métaux, commence par l'épurer aux rayons « du soleil, et travaille ensuite longtemps avant de le mettre au jour. « Mais aussi comme après cela l'or est inaltérable ! Il ne craint point la « main destructive du temps, ni la dent meurtrière de la rouille, les « sels et les acides ne peuvent rien sur lui, il ne fond point au feu le « plus ardent, il ne connaît ni tache ni souillure; l'or est l'image de « l'éternité et de Dieu. Faut-il donc s'étonner que Dieu ait longtemps « réfléchi au moyen de préparer l'or salutaire du ciel, qui soutient les « âmes et purifie les corps de mortelles souillures ! »

Le poëte dit après cela que pour préparer l'esprit de l'homme à ce qui devait arriver, Dieu commença par lui offrir la figure du mystère du salut, comme on présente à une fiancée le portrait de l'époux auquel elle doit engager sa foi. Les prophéties sont présentées dans un langage quelquefois ambigu, parce que la peine que l'on prend à en découvrir le sens caché ajoute au prix que l'on y attache. Des images, des cérémonies religieuses, des prédictions, des songes et des énigmes devaient, pendant plusieurs siècles, se montrer avec pompe, afin d'accoutumer peu à peu le peuple grossier à comprendre la valeur de l'inappréciable trésor qui lui était destiné. Cependant les figures se rapprochent de plus en plus de la réalité. Le Christ naît d'une Vierge. Par le miracle de la multiplication des pains, il annonce un miracle plus grand : la véritable manne, sa propre chair, et promet solennellement de donner ce qui à été pendant si longtemps promis par des figures. Cette promesse il la remplit dans la nuit qui précède sa Passion, et la confirme lorsqu'après sa résurrection il apparaît au milieu de ses disciples à Emmaüs.

« Alors nous connûmes toute la puissance des dernières paroles du « Sauveur : tout est consommé ! Alors le rideau de l'autel, en se déchi- « rant au moment de la mort de l'Agneau, permit aux regards de pénétrer « dans le sanctuaire des Juifs, lieu secret où les prêtres mêmes ne de- « vaient point entrer. Le livre de la loi cessa d'être muet, les images par- « lèrent, l'ombre s'évanouit, le jour se leva dans tout son éclat ! Que ne « vis-je point, mais par d'autres yeux ! Oh ! m'écriai-je, c'est maintenant « que chacun peut reconnaître dans le Paradis terrestre l'image du jar- « din fleuri de l'Église, et, dans l'arbre de vie qui s'élevait au milieu, la « croix à laquelle Dieu demeure meurtri et suspendu. C'est ainsi « qu'Adam put recevoir l'avant-goût du pain qui nous fait vivre éternel- « lement avec les anges. Le jardin des délices est maintenant ouvert ; « aucun ange n'en défend l'entrée. Que mon envie est grande d'y péné- « trer et de goûter les fruits savoureux de l'arbre de vie ! J'y monte, « j'invite Eve à s'approcher de moi, à éloigner de sa pensée l'ombre « pour la réalité et à préférer les biens du ciel à ceux de la terre. Ici, « lui dis-je, vous ne trouverez point de Chérubin à l'épée flamboyante, « pour vous chasser du jardin où croît ce fruit délicieux, ici vous ne « verrez point de serpent se glisser sous le feuillage. Cette pomme en- « tretient en nous la vie, elle nous fait jouir d'une jeunesse sans fin, sa « chair ne renferme point de ver qui vous rongera le cœur et fera verser « des larmes à toute votre postérité. »

Saint Jean continue à expliquer au poëte le sens des figures et des prophéties de l'Ancien Testament et la manière dont elles se rapportent toutes à Jésus-Christ, à sa venue, et surtout au mystère de l'Eucha-

ristie. Il compare ensuite la manne des juifs avec celle des chrétiens.
« Celle-ci est bien plus que l'autre un pain miraculeux. L'une ne « nourrit que les tribus, l'autre les Juifs et les Gentils également. La « première est accordée aux Juifs qui, fuyant l'esclavage de Pharaon, « traversent les eaux de la mer Rouge, la seconde à ceux d'entre les Gen- « tils et les Juifs qui par l'eau se sont baignés dans le sang de Dieu. L'une « se montre avec l'aurore comme la rosée ; l'autre, semblable à une pluie « bienfaisante et longtemps attendue, sort comme d'une nuée du sein « de l'épouse de Joseph, qui à minuit, au chant céleste des anges, donna « la vie à son premier-né, la joie du ciel, le prince de la paix sur la « terre, dans le grenier d'abondance qui fortifie et nourrit l'âme. Non, « elle n'est pas semblable à la manne qui n'a fait qu'apaiser pendant « quarante ans la faim du corps ; mais elle nourrit l'âme en attendant « qu'elle entre dans le Paradis céleste, véritable Canaan, pour y goûter « la manne inaltérable dont se repaissent là-haut les esprits fidèles « à Dieu, sans jamais s'en rassasier. La manne tombait pour tout le « monde, et le pain du sacrifice est présenté également aux grands et aux « petits, aux riches et aux pauvres, aux rois et aux esclaves. La manne « ne satisfaisait point le cœur de l'impie ; le méchant mange sa condam- « nation dans le pain du sacrifice. Chacun trouvait à la manne le goût « du mets qu'il préférait ; le pain transporte le chrétien à la table céleste « au milieu des chérubins, mais ce ne sont point les sens que flatte « cette nourriture ; la foi seule la comprend, toutes les fois que l'âme « reçoit *Emmanuel*, le consolateur dans les peines de la terre, *Emma-* « *nuel*, dont l'esprit peut en tout temps soutenir et rafraîchir l'âme dé- « faillante. C'étaient les anges qui préparaient la manne, mais Jésus, « dans sa toute-puissance, nous envoie la manne véritable par la main « du prêtre, distributeur de l'aliment mystérieux du sacrifice. Les prê- « tres sont ici-bas les anges de Dieu, des vicaires de l'oint du Seigneur, « qui tiennent sa place toutes les fois que son Verbe lui ordonne de pré- « senter à ceux qui le demandent, sous la forme de pain, son corps que « leurs doigts ont consacré en tremblant. A quoi servait la manne qui « nourrissait pendant un temps des hommes condamnés à mourir dans « l'exil, la manne qui se corrompait, se remplissait de vers ou fondait au « soleil ? Le pain du sacrifice, vrai corps de Dieu, ne se dissipe point ; « bien que consommé, il conserve sa nature. Là, point de corruption « n'est à craindre. Il préserve du tombeau et conserve le corps qui tou- « tefois est détruit pour un temps. Car par la vertu de ce pain, semence « éternelle, ce corps ressuscitera ; et il ne ressuscitera point faible ou « souffrant, mais glorieux et entouré d'une auréole de lumière, purifié « à la fois de mortalité, de maladie, de misères et de souillures qui ne

« lui permettaient pas de contempler l'éclat de Dieu. Aucune apparence « trompeuse ne l'empêchera de reconnaître la divinité de cette manne « qui se cache ici-bas sous des accidents, pour exciter dans l'âme le dé- « sir de voir ce que la raison la plus transcendante n'a jamais pu com- « prendre. »

Saint Jean cesse ici de parler, et des êtres hideux s'avancent vers le poëte et l'effraient par leurs formes bizarres. Ce sont les ennemis de la foi catholique. Un d'eux, l'Hérésie, prend la parole et développe toutes les objections élevées contre le dogme de l'Eucharistie. Quand il a fini, saint Jean entreprend la défense du catholicisme. Il rappelle d'abord la prophétie de Siméon, qui annonça que cet enfant était venu non-seulement pour la résurrection, mais aussi pour la *ruine* de plusieurs, c'est-à-dire pour la ruine de ceux qui ne veulent point voir la vérité. L'Eglise catholique parle le langage de Jésus-Christ ; ce n'est point du pain que reçoivent les fidèles, mais le corps caché sous ce pain. Jésus-Christ n'a point trompé les Juifs quand il leur a promis une nourriture plus substantielle que la manne de Moïse. Ces hérétiques ressemblent à ceux de Capharnaüm. Les alliances, les lois, les testaments ne renferment point d'expression à double sens. C'est en vain que les hérétiques prétendent que saint Jérôme ne connaissait ni la langue hébraïque ni les mœurs des Juifs. Du reste, il n'est pas surprenant que ceux qui interprètent mal l'Ecriture sainte ne soient pas plus scrupuleux quand il s'agit des Pères de l'Eglise. Mais la doctrine catholique est toujours et partout d'accord avec elle-même.

« De même qu'un seul souffle pénètre tous les tuyaux de l'orgue, ainsi « le même esprit s'exhale par toutes les bouches, garde le même diapa- « zon et frappe la même mesure. L'Eglise entonne en chœur les louanges « de Dieu, et les anges descendent de la voûte étoilée pour entourer le « corps du Seigneur et l'autel sur lequel repose l'offrande, le banquet de « l'Eglise, la nourriture et la joie des anciens. Jamais ils n'eussent fait « entendre un tel concert d'enthousiasme si Dieu ne leur eût offert que « du pain, et ne leur eût présenté que la figure d'une figure. »

Les hérétiques s'arment de faux raisonnements qui échouent contre la parole et la toute-puissance de Dieu. L'invocation seule du Christ est un miracle mille fois plus grand que celui de l'Eucharistie. D'ailleurs la parole de Dieu ne cède point à des arguments contradictoires, et cette parole confirme le dogme fondamental du catholicisme.

« Esprit irritable, calme-toi, cesse de ronger ton frein ; fortifie ton « corps malade par des remèdes spirituels. Tu t'offenses à la fois et « de l'éclat qui entoure la Passion et de l'obscurité de la nuit de Noël. « L'enfant, ton Seigneur, ton Dieu, ton Créateur, renfermé pendant plu-

« sieurs mois dans une étroite prison au sein de sa mère, où ne peuvent
« pénétrer les rayons du soleil, sa créature ; l'astre roule éblouissant
« dans les cieux tandis qu'une masse d'argile contenait la divinité et lui
« donnait le jour en rougissant. Demande-toi maintenant à toi-même ce
« qui convient à Dieu, ce qui convient à l'homme. Une Vierge sent son
« Dieu croître dans son sein et elle l'adore ; elle s'agenouille et rend des
« honneurs divins à sa propre chair, à son fruit, avant même qu'il ait
« frappé ses regards et qu'il ait paru dans le monde, pauvre, faible et
« versant des larmes enfantines. »

La nature confirme chaque jour le changement d'une substance en une autre.

« Ainsi le froment se change en chair et le vin en sang ; car le froment
« et le vin nourrissent notre corps. Mais la nature exige pour produire
« des fruits que le climat et la saison soient propices, tandis que la toute-
« puissance ne se soumet point à la loi du temps et du lieu ; elle agit
« sans cesse. Le Verbe créateur tient toutes choses sous son empire. Le
« ciel descend sur la terre en pluie ou en rosée, dont les gouttes appor-
« tent avec elles des feuilles, des fleurs et une riche moisson de fruits.
« Dieu seul manquerait-il ici de pouvoir ? Celui qui put un jour changer
« de l'eau en vin ne pourrait-il changer le vin en précieux sang, tout en
« lui laissant sa couleur primitive pour ne pas troubler l'esprit des fai-
« bles mortels? La nourrice prend ses aliments accoutumés, et dans ses
« ses seins gonflés ils se changent en lait qui substante à son tour l'en-
« fant avidement suspendu à sa mamelle. Et ce lait qu'est-il autre chose
« que du sang qui, à cause de la faiblesse de l'homme, se présente dé-
« guisé sous une éclatante blancheur ? Puisque la nature peut accomplir
« ce miracle pour alimenter le corps, pourquoi la grâce de Dieu n'en
« ferait-elle pas un plus grand encore pour fortifier l'âme ? »

Le poëte rappelle ensuite toutes les transformations miraculeuses de l'Ancien-Testament : celle de la verge d'Aaron, celle de la femme de Loth, et en conclut qu'il ne faut pas rejeter celle des espèces eucharistiques, sous le prétexte d'une prétendue impossibilité.

Il n'est pas non plus contradictoire à la toute-puissance de Dieu que l'accident existe sans la substance. L'auteur explique le mystère de l'Eucharistie par plusieurs comparaisons connues ; la présence du corps de Notre Seigneur en plusieurs endroits à la fois, par l'image du soleil se peignant tout entière et en même temps dans plusieurs vases remplis d'eau. Notre âme aussi est contenue tout entière dans chacun de nos membres, dans chaque veine, chaque muscle, chaque nerf. Ainsi encore Dieu qui est partout était plus particulièrement présent dans le temple de Salomon ; ce Dieu qui est à la fois le centre et la circonfé-

rence d'un cercle infini. Enfin les hérétiques eux-mêmes conviennent que la divinité est tout entière dans chaque personne de la Trinité et que ces trois personnes réunies ne font qu'un seul Dieu.

Le corps de Notre Seigneur se montre aux hommes tantôt matériellement, tantôt spirituellement, selon que le Père le décide et que les circonstances l'exigent. C'est matériellement qu'il souffre sur la croix ; c'est spirituellement qu'il est conçu dans le sein de la vierge Marie ; spirituellement qu'il sort du tombeau, qu'il pénètre à travers les portes fermées et se présente au milieu de ses disciples ; spirituellement encore qu'il marche sur les eaux et se transfigure sur le mont Thabor ; spirituellement enfin qu'il s'offre invisible dans le pain, la veille de sa passion ; mais ce corps, bien qu'invisible et caché sous l'espèce du pain, n'en est pas moins aussi réellement son corps que celui qui a marché sur les eaux, qui s'est transfiguré, et qui plus tard sortira du tombeau et se montrera aux disciples à Emmaüs.

La communion du corps de Jésus-Christ renouvelle en nous le souvenir de sa passion, elle nous fait participer à ses mérites, elle fortifie notre faiblesse, resserre le lien de l'union et de la paix, nourrit l'âme pour l'éternité, la purifie de ses souillures et devient le germe de l'incorruptibilité dans le corps de l'homme, qui obtient par-là une part à la divine résurrection.

La raison pour laquelle le Seigneur nous nourrit de sa chair et de son sang, c'est que l'homme est lui-même un composé de chair et de sang et que des choses de même nature peuvent seules s'assimiler.

Ce chant se termine par le récit des calomnies débitées contre les Chrétiens par les païens et par la recommandation de demeurer ferme dans la croyance à la présence réelle, nonobstant les objections et les sophismes des hérétiques.

J. Cohen.

(*La fin à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 27 janvier 1849.

Nous sommes arrivés à l'un de ces moments de crise qui font battre le cœur aux plus indifférents comme aux plus fermes. Lundi ou mardi au plus tard notre sort sera décidé. Nous saurons si l'Assemblée nationale s'obstine dans sa résistance vertigineuse au mouvement de l'opinion, ou si enfin elle se décide à marquer elle-même le terme de son existence. Jusque-là nous continuerons de voir, comme aux plus mauvais jours, l'anxiété se peindre sur tous les visages, et les rumeurs sinistres parcourir la ville pour la troubler jusque dans ses fondements.

Vainement on se dit que le pays a prononcé et que sa presque complète unanimité est irrésistible. Quand on a vu, à si peu d'intervalle, s'écrouler un trône qui prenait en dédain ses adversaires, et une minorité audacieuse faire la loi à une immense nation, on se demande si ce ne sont pas les hommes d'ordre qui s'endorment dans une fausse confiance, et si leurs adversaires n'ont pas encore raison de fonder quelque espoir sur un coup de main.

S'il ne s'agissait que de la logique des événements, on ne pourrait imaginer rien de plus instructif que ce qui se passe sous nos yeux. Il n'y a pas une arme qu'on ait tournée contre le gouvernement de Juillet qui ne serve aujourd'hui à battre en brèche l'œuvre de Février. Lorsque l'espoir de s'emparer du monde à coups de barricades a commencé à faiblir dans les cœurs les plus exaltés par la politique de la violence, les meneurs se sont imaginé qu'ils trouveraient dans le renouvellement des banquets une ressource pour ranimer l'ardeur de leurs cohortes et saper la base d'un gouvernement à peine constitué ; mais les nouveaux toasts, après avoir débuté par les propos du *Père Duchène*, ont baissé de ton à mesure qu'on voyait se fondre la phalange des convives, et il est démontré aujourd'hui que si les banquets peuvent encore troubler les esprits, ils n'ont plus du moins le pouvoir d'entraîner les masses et de faire les révolutions. Il n'y aurait plus qu'un moyen de leur rendre leur efficacité de 1848 : c'est d'en provoquer contre l'obstination de l'Assemblée nationale à se prolonger au delà du terme de son mandat. Ce qui revient à dire que, depuis un an, les batteries sont changées de tout au tout.

Le programme de la République démocratique n'aurait été acceptable que si la majorité des Français se fût associée par le cœur et par l'intelligence à une refonte générale de la société. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que rien n'est possible que ce qui existait sous Louis-Philippe; la société peut parcourir des phases bien différentes de celles qui l'ont jusqu'à présent modifiée ; mais le consentement est la première condition de tous les changements durables, et depuis que l'événement a démontré que la violence seule serait capable d'imposer les changements que rêvent certains esprits, on n'a plus le droit de

dicter des théories à un temps et à un pays qui n'en veulent pas. L'illusion était permise alors que la loi avait fait un monopole des droits politiques. Mais les prérogatives qui appartenaient naguère au petit nombre sont tombées dans le domaine commun, le fond des désirs a dû se dévoiler, et déjà l'expérience a rectifié ce que ces désirs pouvaient avoir de chimérique. Et voilà le moment que les théoriciens choisissent pour s'acharner à leur principe favori, et pour crier avec une aveugle obstination : *Périsse tout plutôt que notre principe.* C'est de la folie et de la mauvaise folie. Dieu nous préserve de ses suites!

Tout dépend, pour la décision qui tient la France en suspens, d'un groupe flottant dont il est bien difficile d'apprécier les dispositions. Certes, il n'y a pas dans l'Assemblée nationale une majorité disposée à pousser les choses à la dernière extrémité. On consent à faire baisser la rente par un coup de tête : mais les votes positivement *rouges* n'ont pas été possibles jusqu'à présent. L'interprétation plus ou moins justement donnée aux dispositions du président de la République fait au fond tous les frais des incertitudes actuelles. L'amnistie présentée au bout de la pique du citoyen Lagrange produit une peur salutaire; on entrerait volontiers dans un compromis de clémence pareil à celui qui, dans les derniers temps de l'administration du général Cavaignac, nous a rendu tant d'hôtes dangereux ; on y entrerait, dis-je, si le président en donnait le signal. Tout se passe donc jusqu'ici en émeutes dans les bureaux et en coups fourrés dans les séances publiques.

La liste des candidats au poste de vice-président de la République était attendue avec impatience : on voulait savoir si le président n'y laisserait pas voir une disposition à s'arranger avec la Montagne. Cette liste, malheureusement bien difficile à dresser après le refus de presque tous les hommes qui se réservent pour les éventualités de la politique, a présenté du moins cet avantage que la séparation d'avec les hommes de violence s'y montrait d'une manière manifeste. Aussi quels rires n'accueillirent-ils pas les noms de M. Boulay (de la Meurthe) et du général Baraguay d'Hilliers! on ne reprit son sérieux qu'en entendant celui de M. Vivien, l'un des hommes du parti modéré, égaré à la suite des temporisations compromettantes du général Cavaignac. Il semblait ce jour-là que la Chambre se porterait en masse du côté où la conciliation lui était offerte. Mais le lendemain ce fut un coup de théâtre. Ce bon M. Boulay se vit subitement enlevé sur un pavois que tenaient d'un côté les hommes de la Montagne et de l'autre les fidèles de la rue de Poitiers. Les uns s'étaient avisés de choisir, par intérêt de flatterie, l'homme à qui l'on savait que le *prince* a voué un attachement personnel ; les autres, gagnant de vitesse leurs adversaires, se sont hâtés de se rallier au nom d'un homme qui, à leurs yeux, avait au moins le mérite de n'avoir jamais pactisé avec le désordre. Dans cette position imprévue, le nouveau vice-président, malgré son galbe de Cambacérès, s'est tenu en équilibre mieux qu'on ne s'y serait attendu. Il a parlé avec émotion et convenance, et puis s'en est allé s'occuper des aménagements du Petit-Luxembourg. Ainsi a fini l'importance de la vice-présidence.

Une décision grave allait donner la mesure des dispositions intimes de l'Assemblée : le ministère, à qui l'on s'amuse à signifier une quantité de demi-congés, sollicitait l'envoi des prévenus du 15 mai devant la haute cour nationale. Les orateurs n'ont pas manqué pour défendre le *droit commun* contre cette juridiction exceptionnelle. Mais du moins, dans cette circonstance, les amis exclusifs du général Cavaignac se sont montrés tels que le lendemain des journées de juin, et l'opinion publique s'est rassurée pour quelques instants, en voyant qu'on ne laissait pas la punition d'un tel attentat aux hasards du verdict d'un jury ordinaire.

Cependant les horribles scènes de la barrière d'Italie se déroulent devant le conseil de guerre. Qui ne frémirait, en pensant que si la garde nationale et l'armée eussent été vaincues en juin, les assassins du général de Bréa auraient été infailliblement portés en tête d'une nouvelle liste de récompenses nationales ? Que sont devenus les hommes qui le 24 février assommèrent de sang-froid les gardes municipaux de la place de la Concorde ? N'étaient-ils pas, eux aussi, des *combattants de Février ?*

Les ministres, engagés dans la lutte de chaque jour, ont du moins pour eux le sentiment public, et l'on s'en aperçoit à leurs actes : les voici qui mettent l'Assemblée en demeure de fermer les clubs : le décret est net, et les explications de M. Léon Faucher ont toute la fermeté désirable. Eh bien ! Messieurs, choisissez entre les clubs et la France, entre le citoyen Bernard et le président de la République. Si vous reculez, vous n'en prolongerez pas de vingt-quatre heures votre existance parlementaire : si vous résistez, vous soulèverez contre vous la France entière. Reconnaissez-le donc enfin : la terre manque sous vos pas.

Nous terminerons ce court résumé d'une situation qui se complique sans se dénouer encore, en faisant des vœux ardents pour que la journée ne s'achève pas sans que la liberté du professorat ne soit sortie victorieuse de la lutte que les suppôts des clubs viennent d'engager contre elle. M. Lherminier n'appartient pas à l'école catholique : nous n'avons pour ses doctrines aucun motif de sympathie particulière ; mais nous rougissons pour notre pays de l'état dans lequel une incurie prolongée a fait tomber le haut enseignement. Eh quoi ! la France sera-t-elle le seul pays du monde où un professeur qui remplit son devoir reste assimilé à un misérable histrion que la première cabale venue, fût-elle recrutée aux environs de la barrière d'Italie, s'arroge le droit d'expulser quand la parole ou la figure ne lui conviennent pas ! Le gouvernement de Juillet a pu, sous ce rapport, se montrer imprévoyant et absurde au plus haut dégré ; mais nous sommes encore plus près des poudres, s'il est possible, et les conséquences d'un abandon des lois de l'ordre pourraient devenir funestes. A l'heure où nous écrivons, l'aspect troublé de la ville le prouve suffisamment.

L'ARCHE D'ALLIANCE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'OCÉANIE.

(8e numéro [1].)

La Société de l'Océanie et appelée à rendre les plus grands services à l'Œuvre de la Propagation de la Foi dont elle est pour ainsi dire le complément. Ce que cette Société a déjà fait pour les missions étrangères a été justement apprécié par le comité supérieur ecclésiastique, et permet de fonder de légitimes espérances sur l'avenir d'une Œuvre éminemment catholique et civilisatrice. Bien dirigée vers le but qu'elle se propose et organisée sur une vaste échelle, la Société de l'Océanie offrira de nombreux avantages aux religieux et aux religieuses qui vont porter les lumières de l'Évangile jusque chez les peuples les plus éloignés du monde civilisé. Elle facilitera et multipliera les relations entre les différents points du globe et les centres de l'Europe d'où partent les missionnaires, ainsi que les rapports des diverses missions entre elles. Ce genre de service est de la plus haute importance. Ensuite elle sera plus à même que le commerce ou l'Etat de procurer aux missionnaires à bord de ses navires ces conditions de traversée si désirables pour les habitudes de vie particulières, la sévérité et la dignité de caractère de nos zélés voyageurs de la foi chrétienne. Jusqu'ici ils ont eu beaucoup à souffrir des inconvénients inévitablement attachés pour eux à une longue traversée au milieu d'un équipage souvent indifférent ou hostile aux pratiques de la religion, et qui peut-être aussi ne pouvait pas toujours laisser toute la liberté voulue aux religieux pour les exercices quotidiens de leur profession.

La vie d'abord est déjà par elle-même si pénible à supporter qu'on n'y saurait trop désirer quelques adoucissements, surtout pour une classe de voyageurs qui n'affrontent les dangers et les fatigues de la navigation que dans un but de charité et de propagande chrétienne.

Si la gêne que nous déplorons ici a dû être grande pour des hommes sur les vaisseaux de l'Etat ou du commerce, on peut facilement se figurer ce qu'elle a pu être pour des religieuses dont la profession et la délicatesse réclamaient des soins et des égards tout particuliers. Telle a été cette contrainte, le plus souvent voulue par la force même des cho-

[1] Paris, au siége de la Société, rue des Moulins, 21.

ses, qu'elle a longtemps entravé l'envoi des Sœurs de la charité dans les missions du Levant où leur présence cependant devait être si utile au bien de la religion et de la civilisation.

Ces inconvenients ont déjà disparu en très-grande partie et vont disparaître de plus en plus, grâce à la Société de l'Océanie. A bord de ses navires les missionnaires et les religieuses trouvent désormais des conditions de voyage convenables à leur état, des mœurs et une discipline qui offre toutes sortes de garanties. Ils peuvent s'y livrer à leurs exercices de piété, entourés qu'ils sont d'un équipage respectueux et animé du meilleur esprit. Ce sont là de bien douces compensations, pour des natures dévouées et pieuses, aux premiers déchirements de l'expatriation, aux fatigues et aux souffrances d'un long voyage sur mer.

Ces considérations toutes particulières, indépendamment de celles auxquelles on pourrait se livrer au point de vue de la colonisation et du commerce, nous semblent plus que suffisantes pour mériter à la Société de l'Océanie la bienveillance et les encouragements de tous les cœurs à qui sont précieux les intérêts et les progrès de la religion. Quant à nous, nous la recommandons à l'appui de nos lecteurs avec toute l'instance que peut dicter une œuvre inspirée par le zèle ardent du bien. Nous l'appuyons d'autant plus volontiers de nos sympathies que cette Société, presque dès ses débuts, a failli être frappée dans son existence par le fait des événements que nous venons de traverser. La crise commerciale sous laquelle gémissent encore de puissantes maisons de la capitale et de nos villes maritimes, s'est aussi fait sentir à cette Association; mais de généreux efforts, des secours venus à temps, lui ont permis de faire face aux difficultés du moment et rassurent complètement sur sa position à venir. Nous l'en félicitons sincèrement, car il eût été déplorable de voir arrêtée, à ses premiers pas, une entreprise appelée aux succès les plus consolants pour les amis de l'humanité.

La Société de l'Océanie a fondé un organe spécial pour le service de l'Association. Elle publie sous le titre de l'*Arche d'alliance* un bulletin destiné à faire connaître les progrès de l'OEuvre et à renseigner les actionnaires sur tout ce qui peut les intéresser. On doit également y traiter des questions d'économie politique et sociale.

Le huitième bulletin, année 1848, que nous avons sous les yeux, contient, entr'autres communications intéressantes, des fragments de correspondance d'une lecture à la fois édifiante et instructive. La sœur Thérèse écrit de Macao, à son père spirituel, des détails touchants sur sa traversée, sur la célébration des fêtes religieuses en pleine mer, sur sa relâche à Taïti, dont elle fait une peinture pleine de fraîcheur et de sereine admiration. Ce sont des campagnes ravissantes, qu'éclaire un

soleil brûlant, mais sur lesquelles passent à larges haleines de douces brises venues de l'Océan. Nous nous asseyons avec la bonne sœur au bord de quelque rivière ombragée ; avec elle nous contemplons « les merveilles dont la main du Seigneur embellit ces contrées sauvages. » Cette île est un séjour de délices, un vrai paradis terrestre ; la nature, dans tout son luxe virginal, n'est pas moins opulente que belle ; le sol produit de lui-même et avec abondance ce que demandent les premiers besoins de l'homme. Le naturel est sobre d'ailleurs ; s'il est indolent, paresseux, et n'aime pas à travailler, au moins sait-il se contenter de très-peu. Il habite des cabanes de bambous couvertes des longues palmes du dattier et du cocotier. Une ceinture de feuilles de *hibiscus* compose tout son vêtement. Son mobilier se réduit à une simple natte qui lui sert de lit à lui et aux autres membres de sa famille. Là, règnent la paix, l'innocence primitive, et aussi cette ignorance qui n'est pas toujours exempte de cruauté ; toutefois ils ne sont pas anthropophages. Nous n'avons, disent-ils, mangé qu'un homme, et chacun voulut en avoir un petit morceau pour en connaître le goût. »

Depuis deux ans que des missionnaires sont établis dans le pays, ils ont converti cinq cents naturels à la religion catholique. Ces nouvelles brebis du bon Pasteur allèrent au-devant des Sœurs et voulurent les escorter à l'église de l'île, bâtiment très-vaste, mais très-pauvre et dépourvu du plus strict nécessaire. « Plusieurs d'entre eux se hâtèrent de nous dire qu'ils étaient catholiques et nous offraient une poignée de main. Notre costume les intriguait, et, pour bien nous regarder, ils se baissaient sous la cornette. Arrivés à l'église, ils s'assirent sur leurs nattes. Quel spectacle ! Nous nous vîmes entourées dans la maison de Dieu d'une foule de créatures raisonnables et dénuées de tout vêtement. Oh ! qu'un tel spectacle déchirait nos cœurs !... comme il excitait encore davantage notre dévouement ! »

A la sortie de l'église on va visiter des champs plantés d'orangers. Nos voyageurs font une ample provision d'oranges. Ces fruits sont délicieux partout, mais surtout en mer, sous l'équateur ; et puis ils se conservent longtemps, et si longue encore est leur route de Taïti à Macao ! — Voici des militaires français ; on parle avec eux de la patrie absente ; on les rappelle à leurs devoirs religieux, et on leur fait présent d'une médaille de Marie l'immaculée. « Ils étaient heureux de nous entretenir des maux qu'ils endurent loin de la France. Ils croyaient que nous étions *forcées* d'aller en Chine, et ne pouvaient comprendre le motif surhumain qui nous fait affronter tous les périls. *Ils ignorent que l'amour rend tout léger.* »

A ces descriptions riantes d'arbres, de lumière, d'oiseaux et de ver-

dure, succèdent des tableaux empreints d'une mélancolie toute chrétienne. La mort a frappé dans l'île l'une de ces saintes héroïnes de la foi. La sœur Ville, cet ange de paix, a rendu sa belle âme à son créateur ; elle a passé avec le calme de l'enfant qui s'endort sur le sein de sa mère, réalisant ainsi ces paroles consolantes : la mort du juste est précieuse devant Dieu. Les pauvres sœurs veillent autour de leur compagne dont le corps est exposé dans leur cabine, à bord de ce navire qui les avait vues réunies dans une même pensée de dévouement à des peuples inconnus, et qui bientôt allait appareiller en laissant l'une d'elles sur la plage déserte d'Upula, loin de cette terre de sacrifices et de promission où tendaient ses désirs.

Le moment de la séparation venu, nous assistons à un spectacle aussi touchant qu'imposant, celui de la mort traversant les flots. Le cimetière se trouve dans une île voisine ; on attend la marée et l'on part pour le lieu de l'éternel repos. Une chaloupe a reçu les dépouilles de la défunte ; le signe de la croix est placé à la proue, et projette son ombre mobile et noire sur la bière qui occupe le centre de la barque ; des prêtres en surplis et les sœurs agenouillées entourent le cercueil, les matelots rament recueillis, le convoi psalmodie l'office des morts, et aux lents murmures de la prière se mêlent, par intervalles, les voix graves et douces de la mer.

On aborde l'île, à sa pointe extrême serpente un petit sentier solitaire que gravit le cortége funèbre ; mais bientôt accourent en foule des indigènes catholiques, et ils accompagnent la vierge du Christ jusqu'à sa dernière demeure. « C'est dans une des îles de l'Archipel Lamos que repose le corps de notre chère sœur. Une modeste croix est élevée sur sa tombe pour apprendre aux chrétiens pieux que là reposent les restes d'une pauvre fille de la Charité, victime de son généreux dévouement. »

Nous ne suivrons pas plus loin la sœur Thérèse à travers les incidents si variés de son voyage de Taïti à Macao. Notre but serait atteint si par les quelques lignes que nous venons de reproduire, nous avions éveillé la curiosité de nos lecteurs en faveur d'une publication si digne à tous égards de fixer leur attention et leur intérêt. Le huitième bulletin de la Société de l'Océanie contient, outre le fragment de correspondance de la sœur Thérése, des extraits de lettres datées d'Oregon-City, de Valparaiso, du bord de la *Stella del Mare*, de Shang-Haï, etc. ; où sont décrits des scènes de mer, les paysages des îles encore désertes de l'Océan pacifique, et les mœurs des peuples sauvages au milieu desquels les Pères Maristes et les sœurs de la Charité vont accomplir l'œuvre de leur difficile et courageuse mission.

Alger, ce 9 janvier 1849.

A Monsieur le Rédacteur du CORRESPONDANT.

Monsieur, dans une note insérée au bas d'un article de moi, intitulé: *De la Politique anglaise au Liban*, qui a paru dans le numéro du 22 octobre de votre recueil, vous dites que j'ai incriminé les intentions de M. Eugène Boré. Il est vrai que, dans cet article, j'ai beaucoup blâmé la manière dont s'était accomplie la mission dont M. Eugène Boré avait été chargé de concert avec un envoyé de M. Guizot. Mon amour de la vérité ne m'a pas permis de rien déguiser, malgré l'estime et l'amitié sincères que je professe pour M. Eugène Boré. Toutefois, il n'est jamais entré dans ma pensée d'incriminer les intentions de ce dernier; je crois seulement que son âme droite et confiante aura été trompée, et qu'il se sera laissé circonvenir par les personnes intéressées à couvrir d'un voile toutes les infamies commises au Liban, en dépit du protectorat français. Les dernières lettres de M. Eugène Boré à Jérusalem en sont pour moi la preuve : là il n'était plus sous les mêmes influences, et, bien qu'il fût en présence de populations chrétiennes beaucoup moins intéressantes que les Maronites, de populations presque toutes schismatiques, il a mis une ardeur que nous avons admirée à soutenir contre le gouvernement ottoman les intérêts des pauvres chrétiens. Dans le cas où on n'écouterait pas ses réclamations, il va même jusqu'à convier à une croisade, et ne recule pas, pour une portion de la Syrie, devant une mesure qu'il regarde comme dangereuse, précisément, dans l'autre portion de ce pays où les catholiques se trouvent en majorité. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que la France fasse jamais en Syrie une croisade semblable à celle qu'elle vient d'accomplir sans s'en douter en Afrique ; mais il faut qu'elle exerce en tout l'Orient, comme par le passé, son protectorat tutélaire.

Soyez assez bon, Monsieur le Rédacteur, pour insérer les lignes qui précèdent dans l'un de vos numéros. Je ne voudrais pas que qui que ce fût pût se méfier des bonnes intentions de M. Eugène Boré, et que lui-même, en mal interprétant les miennes, pût douter un instant de l'affection que je lui ai vouée.

Agréez l'expression de mes sentiments très-distingués.

LOUIS DE BAUDICOUR.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

J.-J. AMPÈRE.

LA GRÈCE, ROME ET DANTE [1]. — HEURES DE POÉSIE [2].

Il y a quinze ans, à cette époque de l'année où l'on voit arriver à Paris de toutes les provinces ces milliers de jeunes gens avides de savoir, le bruit se répandit dans le quartier latin qu'un jeune professeur, fils d'un père illustre dans les sciences, dont il honorait lui-même le nom par les lettres, allait débuter au Collége de France, et que l'élite du monde littéraire devait assister à l'inauguration de son cours. Le jour marqué, la salle était pleine de bonne heure ; les anciens indiquaient avec un certain amour-propre à la curiosité des nouveaux venus les personnages les plus distingués, à mesure qu'ils prenaient place sur les bancs réservés dans l'auditoire. Les noms de Nodier, de Sainte-Beuve, de Ch. Lenormant, de Villemain, de Fauriel, de Mérimée, de mesdames Tastu, Desbordes-Valmore et Mélanie Valdor étaient presque tout haut répétés à la ronde avec un sans-façon de vrais basochiens, mais avec un accent du cœur qui l'excusait sans doute près des intéressés. Tout à coup il se fit un grand et respectueux silence : la porte d'un des couloirs venait de s'ouvrir, et nous vîmes paraître cette femme célébrée par la plume de Chateaubriand, dont les traits furent consacrés par les pinceaux de David et de Gérard, et le ciseau de Canova. M. de Chateaubriand précédait madame Récamier ; le duc de Laval-Montmorency, M. Ballanche et l'habile et judicieux historien de madame de Maintenon,

[1] 1 vol. in-18. Chez Didier, quai des Augustins. Paris, 1849.
[2] Sous presse.

M. le duc de Noailles, les accompagnaient. Un long murmure d'admiration mal contenue allait saluer leur entrée dans la salle, quand l'arrivée du professeur, suivi de son père qu'à sa couronne de cheveux blancs, de science et de vertus, on eût pu prendre pour le génie inspirateur du jeune homme, montant notre exaltation au plus haut degré, la laissa éclater sans contrainte en tonnerre d'applaudissements.

S'il était flatteur de réunir un auditoire pareil, en satisfaire l'attente n'était pas facile, et cependant le professeur la surpassa. Je me rappelle encore avec émotion les applaudissements qui ébranlèrent la salle et les bravos prolongés qui interrompirent tant de fois son discours ; la fin surtout lui valut un des plus beaux succès dont le Collége de France garde le souvenir. Après avoir fait l'histoire de la poésie chevaleresque au moyen âge et indiqué son influence sur les temps postérieurs, il nous la montrait comme la source où les plus grands écrivains modernes ont puisé leurs belles inspirations. Il venait de nommer Schiller, Gœthe, Byron, Walter-Scott ; il arrive à la France ; son front devient pâle, son cœur bat, ses lèvres tremblent, sa parole frémissante trahit une vive émotion ; il semble recueillir toutes les forces de son éloquence pour prononcer dignement un nom que nous devinons tous. Nous ne lui en laissâmes pas le temps, et nos acclamations l'empêchèrent d'achever. M. de Chateaubriand se lève pour sortir ; les applaudissements redoublent ; il veut se dérober à cette tempête d'admiration ; nous le suivons ; mais c'est pour le ramener en triomphe.

Ainsi fut inauguré, à l'ombre du plus grand nom moderne, le cours de M. Ampère fils. De ses disciples d'alors la plupart sont ses amis d'aujourd'hui ; car il est difficile d'avoir entendu le professeur sans aimer l'homme. C'est à ce double titre d'auditeur et d'ami que j'entreprends la biographie qu'on va lire ; c'est sous ce double point de vue d'homme et d'écrivain que je vais étudier M. Ampère.

Il est né avec le XIXe siècle, à Lyon ; de là, il vint à Paris pour faire ses études. A partir des humanités, ses succès furent rapides et brillants. Premier prix de discours français en rhétorique, au concours général il en obtint un nouveau en philosophie. Son discours fut assez remarquable pour frapper Royer-Collard, qui dit au père du jeune lauréat : « Votre fils ira loin, je vous le prédis ; c'est la première fois que nous couronnons une dissertation métaphysique au lieu d'une amplification de rhétoricien. »

Le jeune Ampère devait vérifier la prédiction de l'illustre professeur, et par sa facilité à traiter ainsi avec un succès égal des sujets de littérature et de métaphysique, il montrait déjà cette rare souplesse de talent qui se ploie sans effort aux sujets les plus divers. A peine sorti de

l'école, la faculté remarquable dont je parle se manifesta de nouveau en lui d'une façon curieuse par deux ouvrages d'un genre opposé. Entraîné dans le mouvement romantique de 1820, à la tête duquel étaient tous ses amis, il composa une comédie, et, ramené à l'ancienne école par son père, il écrivit une tragédie qui fut admirée de Talma et reçue à l'unanimité au Théâtre-Français. Le théâtre ne le rendit cependant pas infidèle à la science, et l'auteur dramatique du matin redevenait philosophe le soir aux leçons de M. Cousin, dont il se montrait un des disciples les plus zélés. Seulement, ni la scène ni la science ne l'absorbaient au point de le distraire de toute autre étude. En même temps qu'il se livrait à elles tour à tour avec ardeur, une passion nouvelle, la philologie, s'empara de lui. Le désir de lire Dante, Milton, Gœthe, Schiller, tous les grands poëtes étrangers, dans l'original, lui fit apprendre l'italien, l'anglais, les divers dialectes germaniques, la plupart des langues de l'Europe ; une fois en si beau chemin, il ne s'arrêta plus, et de l'Europe passant en Asie, il se mit à étudier le chinois et le persan, par le même besoin de connaître les littératures orientales.

Etre arrivé là à vingt-trois ans ne laissait pas d'offrir un résultat fort satisfaisant. Tout autre à la place de M. Ampère eût pris un peu haleine. Pour lui, savoir quelque chose est un motif de savoir davantage. Pensant avec raison que les livres ne suffisent pas, qu'on n'apprécie bien une littérature qu'en l'étudiant sur les lieux mêmes où elle fleurit, qu'on ne comprend bien le coloris d'un poëte que si l'on connaît son soleil, comme il le dit avec tant de justesse, il voulut visiter les pays pour l'art et la pensée desquels il se sentait le plus d'attrait. C'est ainsi qu'il voyagea successivement en Italie, en Suède, en Norwége, dans toute l'Allemagne, en attendant qu'il prît son vol vers l'Orient, et s'en allât de pérégrination en pérégrination jusqu'aux ruines de Thèbes et aux Pyramides.

L'Allemagne fut le pays où il séjourna le plus longtemps ; il y passa presque toute l'année 1826. L'accueil qu'il reçut à Weimar, de l'auteur de *Werther*, grâce à un article qu'il avait publié dans *le Globe* sur l'illustre poëte, et que ce dernier venait de traduire lui-même ; à Gœttingue, de Jacob Grimm, de Heeren, d'Ottfried Muller ; à Bonn, de Niebuhr, ne contribua pas peu à retenir le jeune et ardent explorateur dans ce sanctuaire, aujourd'hui sans Dieu, de l'art et du savoir. Son intelligence, déjà si bien préparée par les leçons de MM. Cousin, Fauriel, Villemain, et le commerce glorieux de M. de Chateaubriand, auprès duquel son compatriote Ballanche l'avait introduit, s'ouvrait naturellement à l'influence des beaux génies de l'Allemagne : il la subit, et en garda l'empreinte diverse et profonde.

De retour en France, et reprenant ses travaux philologiques, il voulut

joindre la connaissance du sanskrit à celles des langues qu'il possédait déjà ; et on le vit, avec cette candeur enthousiaste qui n'appartient qu'à lui, se faire le disciple de M. Burnouf, comme il avait été, pour le chinois, l'élève d'Abel Rémusat, comme il venait d'être pour les antiquités celui de Niebuhr, à Bonn.

Il s'était aussi remis à suivre les cours de littérature de MM. Fauriel et Villemain ; avec l'un, il achevait de débrouiller ce que Boileau appelle *l'art confus de nos vieux romanciers*, et de rechercher les sources diverses où ils ont puisé; avec l'autre, il continuait d'étudier à travers la renaissance et l'époque moderne les progrès des lettres françaises. Le temps n'était pas loin où le disciple, maître à son tour, devait leur succéder sans infériorité.

C'est ce qui eut lieu après 1830. Tant de science acquise ne pouvait rester enfouie ; le gouvernement nouveau, tout composé d'hommes instruits, le comprit, et par la création d'une chaire de littératures étrangères à l'Ecole Normale en faveur de M. Ampère, il montra qu'il n'était point ingrat envers les lettres à qui il devait sa fortune. De l'Ecole Normale où M. Ampère eut l'honneur d'avoir pour collègues dans le professorat MM. Jouffroy, Burnouf, Michelet, Damiron et Patin, il passa à la Sorbonne comme suppléant de M. Fauriel d'abord, puis de M. Villemain ; et la chaire de littérature française au Collége de France étant devenue vacante, en 1833, par la mort d'Andrieux, il y fut nommé.

J'ai dit de quels honneurs extraordinaires il se vit l'objet dès le jour de son installation, et quel enthousiasme il excita parmi nous. Bien différente de cette frénésie coupable qui naît du scandale, l'ardente sympathie qu'il inspira à ses auditeurs n'a pas été refroidie par le temps; chose étonnante de nos jours ! elle a résisté à une épreuve de quinze ans. Quinze ans ! c'est plus de temps que n'ont duré l'Empire et le culte de la gloire ; c'est aussi long que la Restauration et le besoin de repos qui l'amena sans la maintenir ; c'est un peu moins de temps que n'a vécu la monarchie de Juillet, mais beaucoup plus que l'engouement qui salua le *roi fondateur*. Enfin, sans être grand sorcier, on peut prédire..... mais la politique allait me faire sortir de mon sujet ; je voulais seulement remarquer à l'honneur des lettres que notre dévouement pour elles surpasse notre prédilection pour telle ou telle forme de gouvernement.

La carrière de l'enseignement permit au jeune auteur dramatique, au philologue, à l'antiquaire, à l'investigateur littéraire de mettre à profit pour d'autres ses acquisitions intellectuelles et ses rares qualités de critique. Profondément versé dans les littératures étrangères, aussi familier avec les poëtes du Nord qu'avec ceux du Midi et de l'Orient,

nourri des produits les plus remarquables de la pensée en Scandinavie, aux Indes, en Perse et en Chine, il lui était réservé d'éclairer d'un jour tout nouveau les lettres françaises par des rapprochements inattendus et lumineux.

Le résultat des travaux de M. Ampère comme professeur est consigné dans un grand ouvrage dont il a publié trois volumes intitulés : *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*, et dans un autre livre qui a pour titre : *Recherches sur la formation de la langue française*. Ces deux ouvrages remarquables, trois fois couronnés par la commission de l'Institut chargée de décerner le prix fondé par le baron Gobert, ont ouvert à l'auteur les portes de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie Française. Voyageur et critique, il nous a donné pour le Nord : *Littérature et Voyages ;* pour le Midi : *la Grèce, Rome et Dante*, qui ne tarderont pas à être suivis, pour l'Orient, de son *Voyage et de ses recherches en Egypte et en Nubie*, récemment publiés dans *la Revue des Deux-Mondes*. Poëte, nous allons avoir de lui un volume intitulé : *Heures de poésie*, qu'on imprime en ce moment.

L'histoire de la *Formation de la langue française*, avant-propos naturel de celle de notre littérature, est le premier ouvrage de philologie nationale un peu étendu qu'on ait publié chez nous. Rechercher les éléments divers dont notre langue s'est formée, les analyser avec soin, indiquer à quels idiomes préexistants ils appartiennent, marquer la part qui revient à chacun de ces idiomes dans notre vocabulaire et dans notre syntaxe, étudier nos diverses combinaisons grammaticales, telle est la tâche ardue qu'il s'est proposée et qu'il a exécutée avec une rare sagacité. Des celto-philes comme moi feront bien, il est vrai, quelque chicane à l'auteur ; ils diront, par exemple, qu'il aurait pu donner un peu moins à nos vainqueurs les Romains, et un peu plus à nos pères les Gaëls, et que, si l'influence de l'étranger sur le français est manifeste, celle des vieux enfants de la Gaule l'est tout autant.

Quant aux attaques dont sa méthode a été l'objet, j'en suis bien fâché pour ceux qui les ont dirigées ; qu'ils s'en prennent à MM. Jacob Grimm, Bopp, Eugène Burnouf, aux plus illustres philologues de l'Europe ; elle leur appartient. Le même esprit d'analyse et de synthèse se remarque dans l'*Histoire de la littérature au XIIe siècle*. Antérieurement à notre époque, lorsqu'on traitait de notre histoire littéraire, on ne se préoccupait guère que des faits, des dates et des mots ; aucune critique des idées, des sentiments, du goût, de la forme et de l'art ; la critique de détail était la seule pratiquée. Comme autrefois dans les paysages, on manquait d'air. La vue était bornée ; on ne la recherchait nullement. Trop faibles pour embrasser un vaste horizon les yeux

avaient assez à faire de regarder à quelques pas. Quand M. Ampère monta dans la chaire du Collége de France, ce fut cette espèce de critique qu'il y trouva en honneur. Tout l'esprit d'Andrieux, bien qu'aiguisé à l'école de Voltaire, n'avait pu la rajeunir : elle tomba comme l'enseignement frivole et souvent impie du vieux professeur, devant des études fortes, sérieuses, larges, embrassant l'ensemble des faits dont se compose l'histoire morale et intellectuelle de la nation française, cherchant la cause de chacun d'eux, et tâchant de la découvrir au milieu des mystères des âges, les rattachant les uns aux autres méthodiquement pour en faire une vaste chaîne aux mille anneaux d'or, qui remonte aux bardes celtiques et vient de gloire en gloire jusqu'à Chateaubriand.

Qu'il y eût là de quoi étourdir un peu les Gérontes du cours d'Andrieux, fourvoyés dans l'auditoire de son jeune successeur, cela ne surprendra personne ; leur impression dut être celle de l'honnête tortue de la fable, voyageant par les airs dans les serres de l'aigle ; mais s'il étonna ses vieux auditeurs, il ne leur donna pas moins de mauvaise humeur par la manière grave et pleine de respects sympathiques dont il parlait des choses saintes. Habitués à être divertis par les facéties voltairiennes d'Andrieux, ils s'indignaient d'être forcés d'admirer saint Paulin, saint Grégoire de Tours, saint Sidoine Apollinaire, les mariages chrétiens des époux convertis, mille autres leçons aussi charmantes qu'édifiantes, et de ne pouvoir rire quelque peu aux noms bizarres et nouveaux pour eux des Gnostiques, des Ariens et des Pélagiens. Je me souviens encore de la rage dont fut pris l'un d'eux dans la fameuse séance dont j'ai parlé, en entendant faire l'éloge du *Génie du Christianisme.* Ce fut d'un très-piquant contraste avec nos jeunes sentiments.

J'insiste à dessein sur ce caractère sérieux de l'enseignement de M. Ampère, et suis heureux d'avoir à le signaler dans un recueil religieux ; car je n'ai pas vu sans une profonde douleur ranger parmi nos adversaires le fils d'un homme dont le savoir égalait la piété solide. Que peu au courant, comme tout laïque, des matières théologiques, il se soit trompé quelquefois, c'est possible et même probable ; mais qu'il ait erré sciemment, c'est ce que tous ceux qui le connaissent repousseront comme une calomnie.

En dehors et à côté des leçons de M. Ampère, viennent se placer ses voyages d'information curieuse et d'acquisition intellectuelle, comme les appelle M. Sainte-Beuve ; il a créé là, selon la remarque faite par M. de Loménie, un genre de critique littéraire tout-à-fait original, la critique des auteurs éclairés par l'étude des lieux, des mœurs et des

monuments. Les trois ouvrages, produits de ses recherches au Nord, au Midi et en Orient, dont j'ai cité les titres, réalisent très-heureusement ce qu'on peut appeler la *critique en voyage*. Comparer l'art à la réalité qui l'a inspiré et l'expliquer par elle, tel est le but qu'il a poursuivi et atteint dans ses courses à travers l'Allemagne, la Scandinavie, l'Italie, la Grèce, l'Asie-Mineure et l'Egypte.

« La critique, dit-il, a été souvent un peu casanière; j'ai voulu lui faire voir le monde, j'ai pensé qu'il pouvait lui être bon de se mettre en campagne pour aller chercher les découvertes et les aventures, de passer la mer, de gravir les montagnes, de monter à cheval, de vivre au soleil, de voir, de sentir la vie, au lieu de s'enfoncer dans l'ombre, d'allumer sa lampe et de pâlir sur des textes poudreux. J'ai cru qu'elle pourrait s'instruire au spectacle des mœurs, au récit des légendes, à la physionomie des races, à l'accent des langues, et raviver l'intelligence de ce qui fut par le sentiment de ce qui est encore. » Ainsi, après avoir étudié en Allemagne les *Nibelungen*, il va en Suède et en Norwége étudier l'*Edda*, cette variante de la grande épopée germanique; il constate les analogies et les différences des chants populaires qui en sont la base, et résout le problème longtemps discuté de leur origine.

A Rome, c'est la poésie de Rome même qu'il recherche, c'est-à-dire celle qu'elle a inspirée à toutes les époques; pour la peindre, il est tour à tour artiste, antiquaire, historien.

En Toscane, à la suite de Dante, la *Divine Comédie* à la main, il lit et commente ce poëme dans tous les lieux où a passé le chantre immortel du moyen âge, Pise, Lucques, Florence, Mantoue, Vérone, Padoue, Ravenne et Rimini; il admire Hésiode et Pindare en Béotie, et Homère sous le ciel d'Ionie. Quant à l'Egypte, cette institutrice de la Grèce, elle n'avait à lui offrir pour toute poésie que ses ruines chargées d'hiéroglyphes. Celles-ci devaient naturellement attirer l'explorateur des ruines scandinaves. Il s'embarqua donc sur le Nil qu'il remonta jusqu'à la seconde cataracte, exploration curieuse dont il fait en ce moment le sujet d'articles du plus haut intérêt. Mais que notre admiration pour l'infatigable voyageur s'augmente de notre reconnaissance en apprenant ce que lui ont coûté ses dernières recherches. Atteint par un coup de vent du désert, qui le frappa en pleine poitrine, comme un boulet, à travers une meurtrière percée dans un mur en ruines où il copiait une inscription en caractères cunéiformes, il revint mourant à Paris, et s'il n'a pas été martyr de la science, il en est du moins l'invalide.

Dans les douloureux loisirs et le repos forcé que lui a fait l'Egypte, le poëte,

En lui toujours invisible et présent,

au milieu même des aridités de l'érudition, a reparu avec éclat, et il a eu l'heureuse idée de rappeler une à une toutes les heures fugitives qu'il a données à la poésie dans le cours de sa vie.

Il pourrait dire de son recueil avec encore plus de sincérité que l'auteur de la *Nuit de Mai :*

> Ce livre est toute ma jeunesse,
> Je l'ai fait sans presque y songer.

Mais il n'a pas le droit d'ajouter :

> Il y paraît, je le confesse,
> Et j'aurais pu le corriger.

Malheureusement, je le crains, bien des heures ont manqué à l'appel, qui se sont envolées avec le souvenir chanté. Le véritable poëte ne se doute pas qu'il le soit; il écrit moins qu'il ne rêve. Sa muse est une humble et charmante amie, discrète confidente de pensées intimes et naïves, destinées à rester secrètes, et non une maîtresse vulgaire, à qui on adresse des lettres d'amour dont on garde copie pour les faire imprimer. Le recueil de M. Ampère a donc d'autant plus de prix qu'il a moins de prétention; il est d'autant plus curieux à lire que, dans la pensée du poëte, il ne devait pas devenir un livre. Passionné pour les lettres (je me sers de ses propres expressions), amoureux du beau sous toutes les formes, l'adorant tour à tour dans l'antiquité, dans le moyen âge, dans les temps modernes, dans le siècle où nous vivons, l'ayant cherché au Nord, au Midi, à l'Orient, de la Norwége à l'Egypte, il a couru pendant vingt-cinq ans après l'étude comme d'autres courent après la renommée, et il les a trouvées toutes les deux; et voilà que de retour, malade, et quand ses forces l'abandonnent, il trouve à son foyer, sans travail, sans étude, une autre couronne qui l'attend et qui n'est pas la moins charmante. N'est-ce point une de ses bonnes fortunes littéraires les plus imprévues ?

M. Ampère a divisé en trois catégories les pièces de son portefeuille; les premières, sous le titre de *Jeunesse et Tristesse,* sont, si j'ose le dire, celles de sa première saison poétique; les secondes, intitulées *Contemplations,* appartiennent à son âge mûr; les troisièmes offrent des impressions de ses différents voyages, ou sont des fragments imités des plus beaux poëmes qu'il a rencontrés sur sa route.

Je ne sais si l'amitié m'abuse, mais les poésies de M. Ampère me semblent comparables aux meilleures de notre époque. Contemporaines des *Méditations*, des *Odes et Ballades*, d'*Eloa*, des *Consolations*, de *Marie,* de *Rolla,* elles sont sœurs de ces filles charmantes de MM. de Lamar-

tine, Hugo, de Vigny, de Sainte-Beuve, Brizeux, de Musset, et sans avoir même visage, elles ont un grand air de famille. Néanmoins elles se distinguent avec originalité de plusieurs d'entre elles par une sévérité de costume où respirent un certain parfum d'antiquité, certaines grâces classiques de bon goût, qui sont loin d'exclure l'aisance et l'élégance.

Les sujets de la première partie du recueil prouvent que le poëte connaît la voie fatale où ont passé *Werther* et *René*, cette voie dont on pourrait dire comme du chemin tracé par Dante :

> Per me si va nell' eterno dolore,
> Per me si va tra la perduta gente,
> Per me si va nella cita dolente.

Il est bon de savoir cette particularité pour bien comprendre ce qui a jeté le poëte dans la carrière de l'érudition voyageuse.

Dès l'âge de dix-huit ans, il composait une élégie intitulée : *Pensée de la mort :*

> Si, loin de ceux que j'aime et loin de mon pays,
> Sur des bords inconnus je mourais solitaire,
> . . . .
> A mon dernier moment si ma débile main,
> Autour de moi vainement étendue,
> Sans trouver un ami retombait sur mon sein,
> Et si je n'entendais que ma plainte perdue ;
> Ah ! que plutôt je meure en ce vallon,
> Et que j'entende encore à mon heure suprême
> La cloche du hameau dont je connais le son
> Et le bruit des arbres que j'aime !

Un peu plus tard il s'écriait en fuyant la France :

> Le bonheur est partout, excepté dans mon cœur !

Si c'est bien jeune pour écrire des vers d'un tour pareil, c'est surtout bien jeune pour les penser.

Mais il n'a jamais eu l'idée impie de recourir à l'affreux expédient de mes deux infortunés compatriotes Escousse et Le Bras, pour sortir de l'épreuve. Il n'a point ployé ses ailes sous prétexte que l'air lui manquait, pour me servir de leurs expressions testamentaires ; il n'a point fermé l'oreille aux amis qui lui prêchaient le courage et la patience. Tantôt la raison, empruntant la voix de l'hirondelle, lui tenait ce langage plus digne du rossignol que de l'oiseau voyageur :

Le soleil est le Dieu qui me ramène à toi,
Je le suis sans jamais que mon aile repose ;
Je m'arrête où fleurit le lilas et la rose,
Mais je fuis les brouillards : poëte, imite-moi.

Tantôt une autre voix plus grave (peut-être celle du saint que Dieu lui donna pour père) :

Marche d'un pas plus ferme au vrai but de la vie ;
Travaille, souffre, attends, ton heure doit venir ;
Tu dois laisser un nom à la patrie,
Tu dois laisser une œuvre à l'avenir.

Et il a travaillé, et il a échappé par l'étude, l'étude opiniâtre, au vague dévorant des passions, et l'étude l'a mis dans le chemin de la gloire, grand et salutaire exemple pour notre génération malade. Il a souffert encore, il est vrai ; les blessures de cette nature ne se ferment pas en un jour ; toutefois, à mesure que l'obstacle cédait à ses efforts et que justice lui était rendue, elles devenaient de moins en moins sensibles. Ses amis finirent par le croire heureux et guéri ; l'était-il tout à fait ? On en jugera par ces vers légèrement ironiques où les traits les plus vifs, les plus fins, les plus inattendus de l'esprit et de la gaîté, partant coup sur coup comme des fusées, ne peuvent cacher la mélancolie :

Mes amis ont raison ; j'aurais tort, en effet,
De me plaindre ; en tout point mon bonheur est parfait ;
J'ai trente ans, je suis libre ; on m'aime assez ; personne
Ne me hait ; ma santé, grâce au ciel, est fort bonne ;
L'étude chaque jour m'offre un plaisir nouveau,
Et justement le temps est aujourd'hui fort beau.
Quand j'étais malheureux, j'étais triste et maussade ;
J'allais, au fond des bois, rêveur, le cœur malade,
Pleurer ; c'était pitié ! — J'aimais voir l'eau couler
Et briller les flots purs, et mes pleurs les troubler.
Mais maintenant je suis heureux, gai, sociable ;
J'ai l'œil vif, l'esprit libre, et l'on me trouve aimable ;
Le ruisseau peut courir à l'aise et murmurer ;
Dans son onde, à l'écart, je n'irai pas pleurer.
. . . .
Maintenant j'ai quitté les folles rêveries ;
C'est pour herboriser que j'aime les prairies.
A rêver à l'écart si je semble occupé,
C'est qu'un passage obscur en lisant m'a frappé.

Quand j'étais malheureux, je voulais aimer, vivre ;
Aujourd'hui, je n'ai plus le temps ; — je fais un livre.
Vous qui savez des chants pour calmer la douleur,
Pour calmer la douleur ou lui prêter des charmes,
Quand vos chants du malheur auront séché les larmes,
Consolez-moi de mon bonheur !

Enfin est venu le jour où il n'a plus eu besoin d'être consolé ; mais le bonheur, où habite-t-il ailleurs qu'au coin du foyer domestique ? Il le sent bien ; n'a-t-il pas dit en des pages émues : « Quand on a triomphé des obstacles et des traverses de la vie, quand on a obtenu la position qu'on ambitionnait, quand la gloire vous arrive, quand on a une femme et des enfants, des amis qui vous chérissent, on serait heureux... Mais alors, ajoute-t-il, alors il faut mourir. » Sans en venir à cette extrémité qui, pour être inévitable, n'est pas immédiate et ne suit pas le succès à la piste pour le dévorer, on doit remarquer que l'âge mûr nous donne seul l'ombre de l'arbre planté par nous au jeune âge. Et, à ce moment de la vie, comme le fait observer notre poëte à son ami M. de Tocqueville, dans une petite pièce en vers de neuf syllabes, d'un tour original et d'une grande délicatesse :

Voyageur que sa chaussure blesse,
On commence à marcher d'un pied las ;

Le désir trompé se fait modeste,
Le bonheur cesse d'être attendu,
On sent mieux le prix de ce qui reste,
Et le prix de ce qu'on a perdu.

Il a fui l'espoir ardent, immense,
De ce bien qui devait arriver ;
Il est tard pour que l'on recommence ;
Tout au plus si l'on peut achever !

Tout au plus est charmant, mais de trop ; le poëte le sait et le prouve ; seulement, comme le sommet de la montagne est le lieu du repos et de la *contemplation*, il s'arrête pour s'y livrer. L'heure l'y invite d'ailleurs ; une heure qui n'est plus midi, pas le soir encore, moins chaude que l'une, moins froide que l'autre, l'heure aimable de la *Vêprée ;* n'est-ce pas à cette heure-là que Virgile a dit :

Paulo majora canamus.

M. Ampère me le ferait croire. Comme le chantre de Pollion, il élève la voix, il célèbre ce qu'il y a de plus digne de l'admiration des hommes,

Uranie ou le système céleste, la gloire, le génie, la liberté moderne. Les énergiques accents que lui inspire la liberté justifient l'éloge que M. de Chateaubriand lui donne quelque part, comme à son ami M. Ch. Lenormant : « M. Lenormant et M. Ampère appartiennent l'un et l'autre, a-t-il dit, à cette jeunesse sérieuse qui surveille aujourd'hui la fille de nos malheurs et l'esclave de notre gloire, la Liberté. »

Plusieurs pièces de la troisième partie du recueil intitulée : *Italie*, *Grèce*, *Orient*, *Ecosse*, *Angleterre*, *Allemagne*, *Scandinavie*, pourraient être aussi classées parmi les *Contemplations*. Elles sont à peu près du même genre et offrent les mêmes qualités. Pour parler d'elles, je passe à regret sous silence de remarquables traductions ou imitations des *Nibelungen*, de l'*Edda*, de Klopstock, de Gœthe, de Schiller, de Burger, d'Ossian, de lord Byron, d'un curieux poëme chinois nommé *Hoa-Tsien* ou *les feuilles et les fleurs*. Encore ne puis-je consacrer aux poésies que je réserve tout le temps qu'elles mériteraient. J'indiquerai du moins *Naples*, *Florence*, l'*Océan et la Méditerranée*, la *Bénédiction du Pape à Saint-Jean-de Latran*, fragment d'un poëme déjà cité dans les *Portraits de Rome à différents âges*. « Aujourd'hui, dit l'auteur avec une élévation de style digne du sujet, cette bénédiction, en descendant de la main libératrice de Pie IX, a acquis une nouvelle sublimité. Jusque là elle empruntait sa grandeur au souvenir d'un double passé ; elle y joint les espérances de l'avenir. » L'avenir ! si le poëte avait pu le prévoir ! Ne nous eût-il pas montré l'illustre martyr de son amour envers un peuple ingrat et lâche, un peuple indigne d'être libre, penchant son front couronné d'épines saintes et glorieuses au balcon du palais désert des rois de France, intercédant le ciel pour l'Europe en travail, et, les mains étendues, bénissant la France et le monde ?

Au nombre des pièces dans le goût des *Contemplations* et qui peuvent rivaliser avec elles ou même les surpasser, il en est trois qui m'ont vivement impressionné ; l'une, *le Nil*, par sa poésie large, majestueuse, à plein vol ; les deux autres, *l'Attente de Thèbes* et *la Seconde cataracte*, par la grâce et la sensibilité qu'elles respirent. Je ne puis résister au désir de citer quelques stances de la première :

> Le Nil, c'est l'Océan, et la brise inconstante
> Nous pousse ou nous retient comme des mariniers.
> Le Nil, c'est le désert ; notre barque est la tente
> Qui voyage ou s'arrête à l'ombre des palmiers.
>
> Sans changer d'horizon et presque de rivage,
> On voit se succéder d'uniformes soleils ;

Mais sans cesse un aspect du fleuve ou de la plage
Diversifie un peu ces bords toujours pareils.

Du chameau dans les airs la tête se balance,
Comme un serpent son corps il courbe son long col;
Marchant à pas égaux d'un air de somnolence,
L'ombre de son profil s'allonge sur le sol.

Dans le sable mouillé côte à côte s'étendent
Les buffles au poil noir, au pas lourd d'éléphant;
Des femmes lentement vers la rive descendent :
Le front porte la cruche et l'épaule l'enfant.

Ici l'homme fut grand, on le voit à son ombre;
Le haillon qui le couvre avec grâce est porté;
Un fier regard se cache au fond de son œil sombre,
Et sous le dénuement perce la majesté.

Ce sont haillons de prince et misère divine;
C'est une robe d'or, mais elle est en lambeaux;
C'est encor l'Orient, mais il est en ruine;
Ce sont marbres encor, mais marbres de tombeaux!

Quand s'enflent doucement nos deux voiles croisées
Qui ressemblent de loin aux ailes des oiseaux,
Et qu'en sillons mouvants, légèrement creusées,
Aux côtés de la proue on sent glisser les eaux;

Quand sous l'effort du vent notre barque inclinée
Semble un gai patineur au pied capricieux,
Qui sur l'eau, tout à coup par l'hiver enchaînée,
Trace négligemment des contours gracieux,

L'âme alors se ranime, et l'active pensée,
Comme le vent, la barque et l'horizon qui fuit,
Court agile et légère ; et sa course pressée
Laisse loin la douleur qui, haletant, la suit.

Tout est beau sur le Nil, chaque heure a son prestige;
Ce monotone cours semble toujours nouveau.
Ce Nil mystérieux lui-même est un prodige;
Nous voyons le géant, nul n'a vu le berceau!

Ce fleuve est fils du ciel, comme le dit Homère;
On le trouve plus vaste en remontant son cours.

Seul, il n'emprunte rien aux sources de la terre ;
Seul, il ne reçoit rien ; seul, il donne toujours.

Au temps marqué, le Nil sort de sa couche immense ;
Sur l'Egypte il étend ses deux bras, la bénit ;
La mort seule y régnait, la vie y recommence :
Le Dieu satisfait rentre et dort dans son grand lit.

Cédant au charme irrésistible de ces admirables vers, je me laisse emporter moi-même par le fleuve, à la suite du poëte, et je n'ai plus le temps de m'arrêter à *Thèbes*. A peine si j'ai celui de contempler en passant la *Seconde cataracte*, terme du voyage de M. Ampère.

Au sommet de la colline d'Aboukir, d'où l'on aperçoit la cataracte, il trouva gravé sur un rocher le nom de son ami, M. Ch. Lenormant, compagnon de Champollion :

Soudain j'ai cru retrouver ceux que j'aime,
Ceux que le ciel m'a laissés ici-bas ;
Pour un instant j'ai cru retrouver même
Ceux qu'au retour je ne reverrai pas.

Il me semblait que ma famille entière
Vivait ailleurs que dans mon souvenir ;
Il me semblait que vers toi, pauvre père,
Comme autrefois je devais revenir.

Ainsi de loin on rêve la présence
De qui ne peut être à nos vœux rendu ;
C'est le retour plus triste que l'absence
Qui fait sentir tout ce qu'on a perdu.

Il fait sentir tout ce qui reste encore ;
O mes amis ! pardonnez ; — près de vous
Je vaincrai mieux le regret qui dévore ;
Oui, pardonnez, le retour sera doux.

On se souvient qu'à l'époque où il écrivit ces vers l'auteur était mourant. Il put craindre un moment de ne pas revoir la France, et fit pour la dernière strophe une variante de circonstance ; mais elle rappelle un trop douloureux souvenir pour qu'un ami la rapporte.

Ce n'est pas sans intention que je me suis plus étendu sur les poésies de M. Ampère que sur ses voyages et ses critiques, ses recherches philologiques, ses études littéraires et son cours. Je m'y suis arrêté avec

d'autant plus de plaisir qu'elles sont moins connues, et que, au rebours de ses autres ouvrages classés et jugés, elles ont tout le piquant d'une révélation.

Par la même raison, j'ai attendu jusqu'à ce moment pour parler d'un des livres de M. Ampère, qui, pour être peu étendu, n'en est pas moins un chef-d'œuvre de goût, de chaleur et de grâce, et mérite une place privilégiée entre tous ses écrits : on devine aisément qu'il s'agit de son petit volume intitulé : *Ballanche*.

Je ne sais de comparable à ce monument exquis élevé à la mémoire d'une des vies les plus pures, d'une des âmes les plus tendres, d'un des esprits les plus élevés et les plus originaux de notre siècle, que ces petites chapelles gothiques en ivoire, merveilles de l'art et de la foi, où repose embaumé le cœur d'un saint. L'espèce de reliquaire charmant, dû à la sensibilité si heureusement inspirée de M. Ampère, offre la fleur des idées, des sentiments, du génie de M. Ballanche, cueillie dans les divers ouvrages du chantre *d'Orphée*, et dans sa correspondance avec l'amie délicate et dévouée qu'il a chantée sous les noms d'Antigone et de Béatrice. Il était impossible de mettre mieux en relief les éminentes qualités du talent, et les qualités non moins rares du cœur d'où se sont échappées ces paroles presque divines : « Sainte Thérèse disait avec sensibilité, en parlant de Satan : *Le malheureux! il fut méchant parce qu'il n'aima jamais*..... Sainte Thérèse, je te remercie ; j'aimerai pour être bon. »

Arrivé à la fin de cette tâche que je n'achève pas sans regret, car elle m'a été douce, je l'avoue, je ne puis me défendre d'une réflexion qui ne l'est pas moins, par laquelle je terminerai. Dans un temps où les hautes pensées et les nobles sentiments, l'honnêteté, la candeur, la sincérité littéraires deviennent rares; où tant d'hommes de lettres, et des plus illustres, hélas! jaloux de devenir des hommes d'Etat, se font de la harpe une échelle pour parvenir à la fortune; où d'autres vendent, comme du bétail, la muse à de vils brocanteurs qui la dépècent pour la revendre plus cher au détail; où chacun d'un pied méprisant, selon l'expression du poëte,

> Marche comme à l'assaut en foulant le présent,

il est consolant de trouver encore des écrivains fidèles par le caractère, par le cœur, par le culte de l'honneur, du beau moral de toutes les vérités, à ces traditions des anciens qui définissaient l'homme de lettres :

> *Vir probus dicendi peritus ;*

aux traditions de nos pères, qui disaient :

Mieux vaut liberté que richesse,
Et science que gentillesse ;

aux saintes traditions du siècle de Racine et de Corneille dont les vertus privées ne les empêchaient pas d'être des hommes de génie.

Ah! ceux-là sont deux fois la couronne de leur patrie qui les couronne elle-même à son tour, et au jour de ses deuils comme au jour de ses triomphes les appelle à être l'organe de sentiments publics qui sont pour eux souvent des sentiments intimes.

C'était le 19 juillet 1848. Un char funéraire, traîné par six chevaux caparaçonnés de noir, s'avançait lentement le long d'une grève de Bretagne, salué par l'admiration et la douleur de cinquante mille hommes, plus forte que la voix du canon tonnant de minute en minute et le bruit des flots et des vents. Un jeune homme à l'air souffrant, pâle et profondément ému, se faisait remarquer à la tête du cortége. Au moment de se rendre à la cérémonie funèbre, mû par un sentiment personnel de piété filiale envers une mémoire vénérée, il avait reçu du secrétaire perpétuel de l'Académie Française une lettre où il était chargé de parler au nom de l'Académie, et comme son chancelier et comme un de ses plus dignes organes, et comme ayant obtenu l'amitié du grand homme dont la patrie pleurait la perte. Quand le cercueil fut arrivé au sommet d'un rocher, qui forme à la marée montante un îlot portant un nom celtique qui signifie la *Grande-Tombe*, et où l'on avait creusé celle de l'homme qu'elle semblait attendre depuis six mille ans, le jeune académicien trouva d'éloquentes paroles pour célébrer « cette vie de gloire » qui commençait pour son illustre ami « en même temps qu'une autre immortalité, et qui ne finira point avant que notre planète même ne soit brisée, ou que les derniers pas de l'homme se soient effacés de la terre. »

Celui dont la reconnaissance remplissait ce pieux devoir, qu'ai-je besoin de le nommer? L'entrée de M. Ampère dans la vie publique avait été illuminée par un rayon de la vieille gloire de M. de Chateaubriand ; l'entrée du chantre des *Martyrs* dans la mort s'éclairait des plus doux reflets de la jeune gloire d'un ami.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 3 février 1849.

Encore une phase de la lutte de la société contre ses ennemis : Dieu sait si cette phase est terminée, ou plutôt si l'alerte que nous avons eue lundi dernier n'est pas le présage de troubles plus sérieux ! Au reste, l'issue pacifique de la dernière journée n'a été que le résultat des précautions admirables et du déploiement de forces dont nous sommes redevables au général Changarnier. Il se trouve encore des badauds pour croire et pour répéter que le général a voulu parader dans les rues et que le but secret du gouvernement a été d'influer sur les votes dans la discussion du rapport de M. Grévy ; mais tout démontre que jamais un tel soupçon n'a été plus mal fondé, et il suffirait d'ailleurs des rapports de la province et de la coïncidence des mouvements tentés simultanément pour dessiller les yeux les plus prévenus ; en un mot, et pour nous servir de l'expression vulgaire, le coup était monté, et s'il n'a pas éclaté, c'est que le cœur a manqué aux agitateurs en présence de l'attitude des troupes et de la population.

En exprimant la reconnaissance profonde de la capitale et de la patrie pour le général Changarnier, une bien triste réflexion s'empare de notre âme : sauf la différence des temps, la journée du 29 janvier a ressemblé à celle du 16 avril. Lundi dernier, le sauveur de l'armée française après le premier siége de Constantine commandait en chef : il y a dix mois, il rendait, par ses conseils, la présence d'esprit et la fermeté à un gouvernement accoutumé à accepter les injonctions de l'émeute comme des commandements du ciel. Dans l'une et dans l'autre occasion, l'esprit de désordre s'est vu intimidé par la promptitude des préparatifs de la résistance, sans qu'une goutte du sang français ait été versée. Sans doute, si une injuste défiance, une coupable jalousie n'eussent pas éloigné le général Changarnier, nous aurions évité les sanglantes journées de juin ; mais la Providence a voulu nos désastres, comme le glorieux dévouement des citoyens, comme la mort du prélat martyr. Depuis ces terribles épreuves, jamais l'horizon ne s'est rembruni que nous ne nous soyons rappelé les touchantes paroles de notre archevêque : *Seigneur, que mon sang soit le dernier versé !*

Nous n'avons pas besoin d'esquisser la situation actuelle pour la faire comprendre à nos lecteurs. A la veille du scrutin du 10 décembre, les hommes modérés se sont trouvés partagés, et il n'est personne qui à cette époque ne se soit senti livré à des fluctuations pénibles. D'un côté l'homme qui avait sauvé la société au 24 juin et qui avait su noblement se défendre contre des soupçons que nous persistons à considérer comme injustes, de l'autre une carrière nouvelle sous la conduite d'un homme tout au moins inconnu. Le choix était si difficile qu'à présent ceux qui suivaient alors des routes différentes ne peuvent songer mutuellement à se reprocher leur conduite. Toutefois, il se manifesta dans la France

entière un sentiment plus fort que tous les calculs de la raison et de l'expérience, et à peu d'exceptions près nous nous vîmes tous entraînés dans le courant de la candidature napoléonienne. La plupart de ceux qui résistaient alors à l'impulsion universelle, ne le faisaient pas par un sentiment de confiance absolue dans leur candidat : ils ne se dissimulaient aucune des inquiétudes qu'il pouvait causer : on sentait que jamais ses opinions et sa conduite ne le mettraient en complète harmonie avec la disposition du parti modéré ; mais si le général Cavaignac avait déjà tant perdu du prestige qui l'avait un moment environné, le désabusement même dont il était l'objet excitait dans beaucoup d'esprits des craintes sérieuses : on s'imaginait que ses amis et lui ne rendraient pas sans résistance le pouvoir qu'ils tenaient de l'opinion républicaine, et l'on regardait comme inévitable une lutte sanglante entre le nouvel élu de la nation, et le gouvernement qu'allait détrôner le suffrage universel.

Quelles que fussent les intentions des hommes élevés sur le pavois sanglant des journées de juin, l'énorme prépondérance du chiffre du scrutin déconcerta toute idée de résistance, et après avoir lié le nouveau président par un serment prêté à la Constitution en toute hâte, ils lui quittèrent la place avec une promptitude qui ressemblait presque à de la bonne grâce.

A cette époque, on ne pouvait se former une idée bien nette des dispositions politiques de Louis-Napoléon ; il avait, il est vrai, choisi exclusivement son ministère dans les rangs du parti modéré ; mais aux yeux de beaucoup de personnes, c'était là un acte de gratitude qui ne tirait pas à conséquence, et d'ailleurs on s'inquiétait peu de ses inclinations personnelles, pourvu qu'on lui démontrât l'incompatibilité de son ministère avec la majorité de l'Assemblée. Si d'une part l'établissement du pouvoir exécutif, et le danger de se mettre en conflit avec un corps délibérant d'une autre époque, semblaient à la nation rendre nécessaire la dissolution prochaine de l'Assemblée nationale, l'Assemblée à son tour prétendait traiter le Président de la République en roi constitutionnel qui règne et ne gouverne pas. Elle s'imaginait qu'au premier échec il se produirait une crise ministérielle, et que Louis-Napoléon accepterait sans hésiter les hommes qui lui seraient imposés.

L'Assemblée oubliait qu'aux termes de la Constitution le Président est responsable comme ses ministres ; où et comment s'établissent les limites de ces deux responsabilités ? Quel remède faudra-t-il apporter au choc que le moindre mouvement ne pourra manquer de produire entre elles ? Ce sont là des difficultés dont ne se sont pas inquiétés les auteurs de la Constitution, et peut-être un bon nombre d'entre eux s'est-il mis à sourire méchamment, en voyant éclater le premier conflit entre le Président et ses ministres. Nous avons pris le moins de part que nous avons pu à l'émotion produite par cet incident ; nous avons tâché de prémunir les esprits contre la disposition malheureusement presque générale par laquelle on faisait retomber sur les personnes un tort qui

n'était que celui des choses; en effet l'agitation n'a pas tardé à se calmer sur ce point, et il n'est résulté du trouble passager auquel nous venons de faire allusion qu'une intelligence fort nette des devoirs qu'un rapport si incommode impose au président et à ses ministres. Dès-lors, tous les esprits de quelque portée se sont aperçus que le seul résultat auquel on fût parvenu était de rendre désormais les crises ministérielles impossibles, les deux responsabilités se confondant tellement l'une avec l'autre qu'on ne peut incriminer les ministres sans porter au président une blessure personnelle.

Cette conséquence est si claire qu'il aurait fallu supposer à Louis-Napoléon un défaut absolu de jugement pour le croire capable de ne pas la comprendre. Ce n'est pas que l'entourage napoléonien ne se montre en grande partie disposé à conseiller au nouveau président une conduite différente de celle qu'il a tenue. On a vu pendant plus d'un mois une suite d'intrigues se nouer dans la chambre et éclater à la tribune dans le but d'entraîner le Président à la suite d'une fraction de la Montagne, et ce n'est qu'à partir du discours de M. Jules Favre, discours si rempli de fiel et de perfidie, que les observateurs ont cru s'apercevoir que l'intrigue désespérait de réussir. Hier encore, on disait que quelques représentants étaient venus proposer un dernier accord, dont la condition aurait été le renvoi des deux ministres les plus énergiques, M. Faucher et M. de Falloux, tant a été grande la persistance des illusions à cet égard.

Cependant les habiles ne s'y trompent plus : la lutte est fatalement engagée, et il faut de toute nécessité que l'une ou l'autre puissance y succombe, le président ou l'Assemblée ; de là les péripéties dans lesquelles nous sommes tombés, et de nouvelles menaces de catastrophe. Pendant que nous achevions notre bulletin de la semaine dernière, la chambre commençait le combat sous de fâcheux auspices. Le ministère, reconnaissant l'impuissance de la loi votée après les journées de juin, avait demandé nettement la clôture des clubs ; il insistait pour que l'Assemblée se prononçât en faveur de l'urgence de cette mesure ; la résistence s'organisa dans les bureaux ; M. Sénard, le ministre de l'intérieur sous lequel la liberté de la presse et la liberté individuelle avaient été suspendues, insinua, dans un rapport doucereux, que la suppression des clubs pourrait bien être contraire à la Constitution, et la chambre ratifia ce rapport en rejetant l'urgence à une majorité de quarante-deux voix.

A cette nouvelle, la ville entière se vit plongée dans la plus terrible anxiété ; on prévit que les fauteurs de la guerre civile voudraient mettre immédiatement à profit cette avance faite au désordre, et personne ne s'étonna le lundi matin, en voyant s'organiser un appareil formidable de résistance et en entendant battre le rappel dans tous les quartiers de Paris. L'armée de l'émeute était prête au combat ; tous les meneurs des clubs de province, les commissaires révoqués étaient accourus à Paris, où ils sont encore ; on vit dans la

matinée, à la suite de la légion d'artillerrie de la garde nationale, dont les dispositions sont, dit-on, plus qu'équivoques, des bandes sinistres prendre la direction des boulevarts et s'acheminer du côté de l'Assemblée. Ces mêmes hommes entouraient le Président lorsqu'il monta à cheval pour parcourir une partie des positions occupées par les troupes, et la première légion eut grand'peine à les repousser de son cortège. Sur les trois heures, on prétend qu'un homme à cheval, revêtu d'une blouse blanche, vint donner aux bandes insurrectionnelles le signal de la dispersion ; le fait est qu'avant le soir tout avait disparu et que la cité avait repris son calme ordinaire.

Un complot plus dangereux encore avait été formé ; il ne s'agissait de rien moins que d'intéresser cinq des légions de la garde nationale à la défense de l'Assemblée contre le Président ; on avait tout fait pour inquiéter d'avance les esprits et pour répandre le soupçon d'un projet de coup de main napoléoniste et bourgeois contre la représentation nationale. C'était en effet le moyen de retenir chez eux une partie des gardes nationaux et de paralyser le zèle des autres ; pendant ce temps, les légions auxquelles on reconnaît le plus de tendances démocratiques se seraient portées vers le palais Bourbon, et leurs chefs, se mettant en rapport avec les meneurs du dedans, auraient appuyé un mouvement hostile au Président de la République. Le général Changarnier se serait vu privé du commandement des troupes, et le Président aurait été cité à la barre de l'Assemblée.

Comme de raison, nous ne parlons de ces projets que sur la foi de la rumeur publique : la justice est saisie, des arrestations importantes ont eu lieu, entre autres celles de M. Forestier, colonel de la 6e légion, et celle du fameux d'Alton-Shée, ex-pair de France, devenu le suppôt de Raspail. On parle de pièces importantes saisies au domicile de ce dernier personnage, et qui ne le cèdent point à la fameuse affiche préparée dans le repaire de Sobrier, à l'approche de l'attentat du 15 mai. On a aussi mis la main sur les papiers de la *Solidarité républicaine*, société signalée par une récente circulaire du ministre de l'intérieur, et qui a des affiliations dans presque tous les départements. La lumière ne peut donc manquer de se produire sur ces menées, et nous avons la ferme confiance que la justice ne manquera pas à la défense de la société, autant du moins que le permet l'état de notre législation criminelle.

Cependant, vers quatre heures du soir, et lorsqu'on put être informé dans l'intérieur du parlement que la tentative du dehors était manquée, la chambre se trouva saisie de la discussion du projet Rateau ou plutôt du rapport Grévy, qui avait pour conclusion le rejet absolu de toute mesure tendant à la dissolution de l'assemblée. Après quelques heures de tribune, la gauche brusqua le dénouement ; le scrutin secret fut réclamé par elle contre la protestation de plus de 300 membres, et la partie remuante de la chambre attendit le résultat avec les dehors d'une complète assurance; néanmoins, les conclusions proposées par M. Grévy

furent rejetées par 416 voix contre 405. La fin de la journée fut donc conforme à son début, et les bourgeois de Paris s'endormirent un peu plus tranquilles.

Telle est notre existence en effet, et nous en sommes revenus à compter, comme des bienfaits du ciel, non-seulement les jours, mais les heures de calme relatif. C'est ainsi qu'on peut déclarer bon le résultat de la semaine.—La chambre a rejeté à 200 voix de majorité le projet de mise en accusation déposé contre les ministres par une quarantaine de membres de la Montagne. — La commission formée pour examiner un autre projet d'enquête sur la conduite du ministère dans la journée de lundi est, en majorité, contraire à cette proposition. L'amnistie réclamée avec insistance par le citoyen Lagrange n'a été appuyée que par cent cinquante voix.— La majorité semble aussi disposée à autoriser les poursuites directes contre Proudhon, qui, dans son journal *le Peuple*, s'est livré aux attaques les plus grossièrement insultantes contre le Président. — Enfin, ce qui est le plus considérable, on a repoussé à sept voix de majorité le projet de M. Billault, qui mettait les recettes avant les dépenses, c'est-à-dire la charrue avant les bœufs. C'est ainsi que nous sommes arrivés cahin-caha jusqu'à ce fameux samedi où l'on devait statuer enfin sur les diverses propositions qui tendent à mettre un terme à l'existence de l'Assemblée nationale ; mais la discussion en est ajournée à lundi. En attendant, les rumeurs les plus sinistres continuent de parcourir la ville, et le gouvernement prend de nouveau ses précautions.

Est-ce un gouvernement ? est-ce une vie ? et saurait-on assez s'émerveiller de la légèreté vaniteuse des hommes qui, par dépit d'avoir été vaincus dans le scrutin du 10 décembre, jouent non plus le repos de la France et de l'Europe, mais l'existence même de la société, en s'alliant avec des hommes de désordre, avec des conspirateurs incorrigibles, des rêveurs affamés de bouleversement, des Catilinas de toute taille qui ne voient dans la ruine de leur pays qu'une dernière chance pour ressaisir la fortune qui leur échappe ? Ainsi nous avons vu, la veille du 22 février, les hommes des banquets et à leur tête le chef actuel du cabinet. Eux aussi, pour la satisfaction de leur amour-propre blessé, demeuraient sourds à tous les avertissements et à tous les symptômes ; mais du moins il restait une excuse à leurs illusions : ils ne pouvaient croire à la profonde perversité des partis ; il n'étaient pas dans le secret du fatal réseau tendu autour du gouvernement légal par les sociétés secrètes : ils ne pouvaient s'imaginer qu'on oserait jamais produire au grand jour les doctrines qui depuis un an défraient toutes les discussions. Mais que dire de celui qui, lorsqu'il croyait s'assurer le pouvoir, déclarait à un Ledru-Rollin qu'il existait entre eux deux un abîme infranchissable, et qui aujourd'hui, entouré de ses adhérents aveuglés, donne la main aux hommes dont il a si récemment noyé l'armée dans des flots de sang ? Est-ce que par hasard ces hommes s'imagineraient, au moyen des clubs et de la guerre des rues, ressaisir ce pouvoir qu'ils regrettent si amèrement ? Sans doute, si la société était frappée d'une nouvelle catastrophe,

on la verrait encore se tourner vers les moins compromis, les moins criminels, et leur demander asile et protection ; mais cette fois l'espérance des honnêtes gens serait vaine, et immédiatement se dresserait formidable la vengeance des vaincus de juin : triste et affreuse consolation pour les innocentes victimes de la vésanie révolutionnaire, que de voir tomber à côté d'eux et en même temps qu'eux les derniers défenseurs de la République modérée !

Quant à nous, lorsqu'il a été question du triomphe d'une opinion qui nous aurait imposé de pénibles sacrifices, nous avons été prêts à les subir, dans l'intérêt de l'humanité. Si tel avait été en effet, comme beaucoup le croyaient d'abord, le sens de la Révolution de Février, s'il avait dû s'en suivre une rénovation du monde, pourquoi le cœur des vrais chrétiens aurait-il faibli ? Mais aujourd'hui, en France comme ailleurs, toute illusion est détruite. Ce que la commotion de l'année dernière avait pu faire germer de bon et de salutaire a été étouffé par une horrible ivraie. La Montagne elle-même est dépassée, et Proudhon est le dernier mot des espérances qui nous minent. S'ils réussissent c'est le chaos : il ne restera debout ni une doctrine respectable, ni un sentiment généreux. Ou plutôt, le succès du parti extrême ne peut être qu'un affreux météore, et une irrésistible pente nous conduira au despotisme du sabre, à cette *ultima ratio regum* qui gourmande les nations à la suite des saturnales de la démagogie. Pour comble d'humiliation, il est impossible d'éprouver la moindre indulgence pour les illusions auxquelles seraient en proie les ennemis actuels de la société. Nous savons l'histoire de tous ces hommes, depuis l'ancien pair de France jusqu'au journaliste. Nous les avons vus à une autre époque, frappant à toutes les portes, cherchant toutes les chances d'un succès quelque peu honnête, et les manquant, parce qu'ils n'avaient ni talent, ni science, ni amour du travail. Après avoir ainsi traîné dans les antichambres, au signal donné par la Révolution, ils se sont précipités dans tous les excès de la pensée et du langage, spéculant du fond de leur échoppe d'écrivain public sur les passions et l'ignorance des masses déshéritées de la fortune, et déchaînant avec la confiance de l'impunité les plus effroyables tempêtes sur ceux de leurs concitoyens qui ont le tort d'être plus probes, plus habiles, plus instruits, et plus utiles à la patrie comme à l'humanité !

En présence de ces derniers efforts de la démagogie et du socialisme aux abois, on est effrayé de voir la prépondérance qu'acquièrent chaque jour les seules institutions que l'esprit du temps n'ait pas désorganisées ; on se demande ce que deviendra le véritable progrès dans une société ainsi livrée à la puissance du sabre. La France républicaine ne diffère pas, sous ce rapport, des monarchies absolues ou constitutionnelles du reste de l'Europe. Dans l'empire d'Autriche, l'armée achève la soumission des Magyares et prépare l'asservissement définitif de l'Italie ; en Prusse, l'armée maintient la paix dans les villes et empêche qu'on ne s'inquiète immodérement du résultat des élections ; en Espagne, à Naples, c'est toujours l'armée qui fait le peu de sécurité dont on jouit ;

et chez nous, si nous ne désespérons pas de la chose publique, c'est que nous savons l'armée forte, fidèle à l'ordre et plus nombreuse encore que ceux qui prétendent l'attaquer. Qui nous aurait dit, dans nos temps de vanité parlementaire, que nous en serions réduits si tôt à cette terrible espèce de salut ?

Nous ne pouvons repasser sans confusion les souvenirs de nos prétentions d'influence étrangère : il y a un an encore, nous étions insatiables sous ce rapport. Aujourd'hui nous nous contentons de peu et nous avons raison. Pourtant, qu'il nous soit permis de présenter une humble requête au gouvernement, si tant est qu'il lui reste une heure à donner à d'autres soins que ceux du strict maintien de la tranquillité publique. Les nouvelles de l'Italie, et surtout celles de l'Etat romain, sont déplorables. Sous la pression du comité de salut public dirigé par Sterbini, les sujets du souverain Pontife bravent les foudres spirituelles, et concourent à la formation de la Constituante impie, dont le but est de détruire la souveraineté temporelle du Saint-Siége. Sans doute nous ne sommes pas inquiets du résultat, et l'expérience de dix siècles nous prouve quelle est l'issue de toutes les entreprises de ce genre. Mais, hélas ! la population de l'Etat romain, si lâche et si ingrate, est hors d'état de se sauver elle-même : c'est encore une fois l'invasion étrangère qui fera pencher la balance en faveur du Pape, et qui le rétablira dans la légitime possession de ses droits.

On aurait dû le comprendre, ici, avant de laisser les choses s'aggraver ; les indignes Romains, qui ont tremblé deux fois de voir arriver les Français, se rient maintenant de la vanité de nos préparatifs, et ils s'imaginent que la France, qui n'ose les réduire, empêchera les Autrichiens de franchir la frontière des Légations. Ainsi, froissant le sentiment de nos populations catholiques, nous aurions laissé Pie IX errer en fugitif dehors des domaines du Saint-Siége, et nous soutiendrions les tyrans impies de la Rome catholique contre l'invasion allemande ; ou si nous reculions devant cette détestable politique, la France en serait réduite à voir Pie IX redevable de son rétablissement et de sa sécurité à ceux dont la seule influence à Rome nous semblait un danger et une humiliation pour notre pays.

Nous nous adressons à des hommes qui en ce moment font preuve d'une admirable loyauté et d'une rare énergie. Le Président de la République, par la fermeté et le sens droit qu'il a déployés dans ces dernières circonstances, a gagné des droits à la confiance et à la gratitude de la nation qui l'a élu : nous ne voudrions pas être obligés de lui rappeler une promesse solennelle ; cependant le temps passe et la responsabilité devient chaque jour plus redoutable ; mais l'accomplissement sincère d'un devoir en entraîne un autre, et des ministres qui se conduisent si bien au dedans ne peuvent se démentir dans la seule occasion qu'ils aient de se distinguer au dehors.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Testaments politiques et Constitutions, Examen de deux systèmes : Système constituant, philosophique, et païen ; système représentatif, historique, et chrétien, par M. Ad. de SAINTEMARIE [1].

Sous ce titre d'abord un peu obscur se déroule une série d'études pleines de sens et de clarté, exprimées en un style précis, coloré, souvent éloquent, et formant un ensemble si bien lié, tellement instructif et concluant qu'on ne peut s'en détacher avant d'avoir dévoré le volume.

Examinant les constitutions que les peuples ont reçues ou se sont données dans l'antiquité comme dans les temps modernes, l'auteur se trouve amené à les séparer en deux classes bien distinctes, basées sur des systèmes complètement opposés. L'un, qu'il appelle *le système constituant, philosophique, et païen,* s'applique aux constitutions qui ont la prétention de refaire l'homme et la société sans tenir compte des faits antérieurs, de l'état des mœurs et du caractère particulier des peuples qu'elles sont appelées à régir. Telles sont les constitutions françaises, de 1791 à 1804. — Au second système, *le système représentatif, historique et chrétien,* se rattachent les constitutions qui prennent pour bases les antécédents d'une nation, qui sont la représentation aussi exacte que possible de ses besoins et de ses mœurs, et qui par cela même ont plus de chances de durée. Telles sont la Charte anglaise et la Constitution des États-Unis d'Amérique.

Et à propos de ces deux espèces de constitutions M. de Saintemarie discute avec une vigoureuse logique, avec un profond amour de la vérité, les questions de souveraineté, de pondération des pouvoirs, d'unité et de centralisation, de liberté de conscience et d'enseignement, d'organisation et d'association, telles qu'elles découlent des deux systèmes : païen ou chrétien, philosophique ou historique.

Faute de pouvoir citer tant de pages parfaitement écrites et difficiles à détacher de l'ensemble, nous résumerons de notre mieux les principales idées du livre.

Au XIe siècle, la bourgeoisie, prenant les rois pour auxiliaires, triomphe de la féodalité bien moins à son profit qu'au profit de la royauté ; de nos jours la bourgeoisie, prenant le peuple pour auxiliaire contre les

rois, aura triomphé de la royauté bien moins à son profit qu'au profit de la démocratie.

Il faut d'abord constater la différence très grande qui existe entre les chartes et les constitutions ; qui dit *charte* dit traité contenant un ensemble de dispositions débattues entre les intérêts préexistants d'une société établie ; — *Constitution*, au contraire, c'est la loi organique par excellence ; c'est presque toujours la négation du passé, c'est une rénovation sociale.

Est-ce bien une Constitution de ce genre que peut et doit vouloir la bourgeoisie triomphante ? — Non ; mais cette idée appartient naturellement à la démocratie ; c'est du moins son erreur habituelle. Une révolution totale est seule en mesure de satisfaire les ambitions déçues, les cupidités fainéantes, les haines envieuses ; il faut remarquer surtout que les traditions n'existent guère pour le pauvre et l'ignorant; il se lance aisément dans l'inconnu et y entraîne quelques âmes généreuses et sans expérience. Cette idée de reconstruction des sociétés eut malheureusement pour interprète, à la fin du XVIIIe siècle, un homme d'un immense talent, mais d'un esprit orgueilleux, inquiet, mécontent de tout dans une société où sa place n'était qu'au niveau bien bas de sa fortune et non à la grande hauteur de son esprit. Les utopies du *Contrat social* et de l'*Émile*, fruits d'une admiration exagérée de l'antiquité et de vues fausses de la nature humaine, nous valurent le désordre d'esprit qui accompagna la révolution de 1789, si féconde sous d'autres rapports, et ces constitutions éphémères que nos modernes représentants sont encore trop enclins à imiter.

Les Français pourraient à bon droit passer pour les Don Quichotte de la civilisation; au lieu de s'attacher, dans les lois qu'ils se donnent, à résoudre les questions qui leur sont particulières, ils ont toujours la prétention de chercher des types de constitution applicables à l'humanité tout entière, en sorte qu'à chaque révolution ils commencent par tout détruire, pour se donner le plaisir de tout réédifier, au lieu d'améliorer leurs institutions en cherchant dans leur propre histoire, envers laquelle ils se montrent si ingrats, la généralogie de la liberté.

Louis XVIII était dans le vrai lorsqu'il présenta sa Charte « comme un contrat entre la sagesse des rois et le vœu des peuples ; » lorsqu'il déclara que dans sa pensée il fallait « renouer la chaîne des temps et chercher les principes de la Charte constitutionnelle dans le caractère français et dans les monuments vénérables des siècles passés. » Malheureusement la pensée, belle et vraie à son point de départ, s'égara dans sa route ; la Charte, au lieu d'être un traité signé de part et d'autre avec honneur, fut dite, « une concession, un octroi volontaire de l'autorité royale, » et à la première occasion, la bourgeoisie, froissée dans ses droits, traita avec une royauté nouvelle et établit à titre d'alliance la Charte de 1830.

« ..... Que la bourgeoisie ait établi sa prépondérance par un système électoral, une Charte et une royauté à sa convenance, c'était le développement nécessaire d'un grand fait, d'un grand ensemble de situations, d'intérêts et d'idées. Elle a régné, et son règne a bien été ce qu'il devait être, le règne de l'ordre public, de la paix, de l'industrie, du commerce et des affaires. Mais remarquons trois choses :

« 1° Elle voulut une royauté héréditaire, et elle commença par briser une royauté et une hérédité ; un homme l'emporta sur un principe ; ainsi elle divisa en deux parties les soutiens de la royauté..... Au bout de cette division il y avait la démocratie et la République. Toute force divisée périt, et la royauté de 1830 a justifié une fois de plus cette maxime.

« 2° La bourgeoisie avait appelé aristocratie et privilége le système électoral de la Restauration. Abaisser le cens était bien, sans doute, mais la démocratie devait à son tour appeler bourgeois et privilégié le système électoral de 1830. En effet, la bourgeoisie n'avait pas détruit le privilége, elle l'avait seulement élargi à sa mesure.

« 3° La Charte était un contrat, mais il contenait des clauses formelles que la bourgeoisie et la royauté ne pouvaient se permettre d'oublier, même par consentement mutuel ; car la nation tout entière était intéressée au contrat et avait droit à en réclamer l'exécution.

« Ainsi la responsabilité des ministres et agents du pouvoir, ainsi la liberté d'enseignement, promesses absolues que le pouvoir et les Chambres s'accordèrent à ne pas tenir.....

« Le jour où la Charte de 1814 avait paru violée, on avait crié au parjure. Le déni de la responsabilité des agents du pouvoir et de la liberté d'enseignement était un parjure continu de dix-huit années..... »

Nous regrettons de ne pouvoir citer les beaux passages où l'auteur rappelle le glorieux passé de la France, où il rend justice à la grandeur de vues et au dévouement de la première Assemblée constituante, et où il montre le socialisme, dans sa perpétuelle manie de refaire l'humanité, forcé de se mettre toujours en guerre avec Dieu lui-même, et tourmenté du désir de fonder, comme Mahomet, une société, une religion et une ère nouvelles, tandis que, dit-il, « il ne peut y avoir que deux dates : celle du monde créé par Dieu et celle de Jésus-Christ qui est Dieu et s'est présenté comme Dieu. »

Etudiant ensuite la Constitution de l'Angleterre et surtout celle des Etats-Unis, il trouve dans la constitution anglaise le système historique « dans toute sa lenteur et sa longévité ; » dans celle des Etats-Unis, une simplicité et une sagesse dignes de ses fondateurs; elle est, suivant l'heureuse expression de M. Michel Chevalier, « une simple constatation, un procès-verbal que le temps est chargé de développer. » Abordant la question des deux Chambres, l'auteur explique avec beaucoup de lucidité comment le Congrès des Etats-Unis est composé de deux assemblées dont la forme, l'indépendance et les attributions sont parfaitement dis-

dinctes. Le sénat, composé de membres élus en nombre égal (deux pour chaque Etat quelle que soit son importance) par la législature de chaque Etat, représente des intérêts spéciaux, les intérêts de chaque Etat en particulier; il s'appuie à la fois sur tous et sur chacun d'eux, parce qu'il représente en même temps et leur souveraineté et leur liberté. La Chambre des représentants, c'est *l'ensemble de la nation* vis-à-vis du sénat qui est *l'ensemble des Etats*. — A ce propos l'auteur donne à entendre que nous trouverions peut-être les éléments d'un sénat dans les conseils généraux des départements.

M. de Saintemarie, partageant le scepticisme de M. de Girardin au sujet de la nécessité et de la durée d'une Constitution quelconque, justifie ainsi le titre de son livre : « Les Assemblées peuvent être souveraines, souveraines absolues ; mais les Constitutions, savez-vous ce qu'elles sont ? Elles sont le témoignage de leur volonté, elles sont des testaments politiques ; quand ces Assemblées, ayant vécu leur vie, entrent dans le tombeau de l'histoire, pourquoi le testament impérieux laissé par elles aurait-il un autre sort que celui de ces rois absolus qui veulent régner même après leur mort, et dont on dédaigne les volontés évanouies ?.... Toute Constitution, c'est le triomphe d'un moment voulant se formuler au-dela du moment ; l'avenir repousse ces prescriptions d'une opinion effacée ; — et tandis qu'on s'étonne de ces chutes successives de Constitutions qui avaient pu sembler solides, il n'y a lieu de s'étonner que d'une chose : c'est de l'illusion des passions humaines qui, ne souffrant pas la chaîne des temps précédents, veulent toujours river à leur anneau la liberté des temps qui suivent. »

Voici maintenant ce qui distingue le système païen du système chrétien. — Les sociétés anciennes furent restreintes à la loi première et indispensable de la séparation. Moïse, Lycurgue, tous les anciens législateurs cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie d'une manière toujours exclusive et nationale. On l'a dit : Sparte fut un couvent. Eh bien ! toutes les sociétés anciennes furent chacune vis-à-vis du monde à l'état de claustration, comme est restée la Chine. Le type distinctif de l'antiquité, le caractère de son unité haineuse, étroite et purement nationale, c'est l'esprit de séparation, c'est l'immobilité, c'est l'esclavage : — Voilà *l'esprit païen*, *l'unité païenne !*

Transporté dans le monde moderne, ce système y a produit et tendrait à y produire tous les fruits amers de l'antiquité ; heureusement il a rencontré le système chrétien. L'esprit d'union entre les peuples, l'unité chrétienne, est venue combattre l'unité païenne, concentrée dans chaque peuple ennemi de son voisin. Rousseau lui-même est obligé de convenir de cette transformation : « Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même ; quoi qu'on en dise, il n'y a plus que des Européens ; tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par une institution particulière... » Oui, il est vrai, les peuples

modernes n'auront jamais, s'il plaît à Dieu, malgré les efforts constituants et philosophiques, l'esprit étroit, égoïste et séparatiste de l'antiquité ; il y a une unité, une civilisation humaine au-dessus de l'unité, de la civilisation française, anglaise ou italienne ; c'est l'unité des peuples, c'est l'esprit d'universalité que le monde ancien n'a pas connu, c'est le christianisme lui-même.

La plupart des socialistes, en voulant mettre dans l'Etat, sous prétexte d'unité, la religion, l'éducation, la propriété, le travail, nous ramèneraient tout simplement à l'esclavage antique, à l'esclavage matériel et moral.

Il y a une grande usurpation qu'il serait temps de faire cesser, c'est l'usurpation de l'Etat. Aux rois les plus absolus, le christianisme a plus d'une fois rappelé que ce ne sont pas les peuples qui sont faits pour les rois, mais que ce sont les rois qui sont faits pour les peuples. Rois, assemblées, et surtout instituteurs sociaux, voilà, tous, ce qu'ils oublient ! Et cependant, sous les trois rapports religieux, social et politique, c'est le peuple qui est souverain, et l'Etat qui est le serviteur du peuple. L'Etat moderne n'a pas créé la société ; il n'est pas supérieur à la société, il est son délégué, son représentant, son expression, son interprète, son organe ; l'Etat, c'est nous ; dès lors, ce n'est pas en partant d'en haut qu'il s'agit de combiner les lois qui nous intéressent, c'est en partant d'en bas, c'est en partant de nous qu'il faut remonter jusqu'aux combinaisons générales. Ce n'est pas de l'Etat qu'il faut descendre à la famille et à l'homme, c'est de la famille et de l'homme qu'il faut remonter à l'Etat.

Le défaut d'espace nous empêche de suivre l'auteur dans les réflexions auxquelles il se livre au sujet de l'association, de la centralisation, et de la Constitution nouvelle ; nous terminerons donc ici à notre grand regret cette esquisse écourtée et décolorée, heureux si nous avons pu exciter le désir de lire tout au long ce livre substantiel, dont chaque phrase est écrite sans passion, sans parti pris, et qui restera sans doute comme une remarquable étude historique et philosophique.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES SUR LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

(Deuxième article[1].)

DE LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ.

Lorsqu'en tête d'une lettre sur un sujet tout spécial, récemment insérée dans *le Correspondant* [2], je cherchai à rendre raison de la suspension de ces études, j'alléguai comme motifs l'agitation des esprits peu favorable à de semblables travaux, les égards dus à des hommes qui venaient de tomber du pouvoir et dont le salut était menacé, enfin l'explosion subite de théories nouvelles qui prétendaient tarir les sources mêmes de la misère et qui, par leur retentissement, couvraient la voix des hommes dont l'ambition terre à terre se contente de vouloir réduire et soulager les maux de leurs semblables.

J'ai omis cependant dans ce résumé une autre cause de mon silence après février. De toutes les faces de ce sujet très-étendu, la liberté de la charité m'avait paru devoir être envisagée la première. Or il est impossible d'aborder pratiquement cette question sans tenir grand compte des dispositions du gouvernement sous lequel on vit et sans prendre vis-à-vis de lui le ton de la confiance ou celui de l'inquiétude.

Quand je commençai ce travail, la prévention du gouvernement de juillet contre l'action libre et personnelle des citoyens, surtout contre toute association, et ses préjugés administratifs offraient un danger dans l'ordre de la charité que je ne croyais pas suffisamment apprécié et que j'estimais utile de faire ressortir.

Au 24 février la scène changea, et deux tendances se manifestèrent parallèlement.

D'une part, dans l'ordre économique, les systèmes dits socialistes frappaient la liberté au cœur ; leur triomphe aurait abouti à l'extinction de toute personnalité.

D'autre part, dans l'ordre politique, il y avait certainement au début

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXI, p. 321.

[2] T. XXIII, p. 197.

de la République volonté de rendre au peuple l'énergie civique qu'a développée chez d'autres nations le libre exercice de l'action tant personnelle que collective. On comptait sur la liberté et sur tout son mouvement pour former l'opinion comme sur l'opinion pour gouverner le pays.

Que ces deux tendances fussent contradictoires, c'est une autre question ; je n'ai pas la tâche de les concilier ; mais il suffisait qu'en ce moment les vrais principes fussent proclamés pour qu'il y eût devoir de suspendre la critique et d'attendre.

Depuis onze mois les plans antisociaux d'organisation économique et industrielle ont perdu beaucoup de leur crédit au grand profit de tous. Nous nous en sommes profondément réjouis, mais nous n'avons pas dû pour cela détourner nos regards de l'autre intérêt en jeu : celui de liberté.

Or, à mesure que la société a repris en France des allures régulières, il faut constater à regret que le sens libéral qui s'y était subitement développé y a successivement faibli. Avec le sentiment de l'ordre les traditions du passé ont reparu ; elles se sont fait jour dans l'administration charitable comme dans tout le reste.

Entre autres actes administratifs trop longs à citer, on a pu voir un premier signe certain de ce mouvement rétrograde dans la circulaire de M. Recurt sur les associations bienfaisantes projetées au sein de la garde nationale ; la pensée d'abord fraternelle et morale, éminemment politique ensuite, qui a conçu ces associations, n'a pas trouvé grâce devant le génie administratif. On a pu en reconnaître un autre signe dans la mesure qui a congédié d'un seul coup et remplacé par des gens salariés cette foule d'hommes dévoués qui avaient accepté après juin de seconder l'administration de M. Trélat dans le douzième arrondissement et d'y distribuer à domicile les secours publics.

J'avais, au commencement de décembre, l'intention de discuter ces deux actes, en eux-mêmes d'abord, mais surtout en raison de la direction d'esprit qu'ils dénotaient, quand le scrutin du 10 décembre est venu les réduire à l'état de simples accidents qui ne préjugent plus rien. En présence du gouvernement que le suffrage universel a constitué, écartons les appréhensions que pourraient éveiller les souvenirs de l'Empire pour ne considérer que la composition du ministère actuel. Pour la première fois le dévouement à la liberté y compte des représentants non douteux. En écrivant ceci, j'ai l'assurance que le sentiment qui me dirige est partagé par MM. de Falloux et de Tracy. C'est un de ces rares moments où il semble que la pensée, dégagée des passions de parti, n'a qu'à se développer vraie et opportune pour être acceptée et se convertir en acte. Je reprends donc, sans arrière-pensée comme sans allusion aux circonstances, la suite de mes idées.

Je commencerai par une question déjà posée précédemment : celle du partage raisonnable à établir entre les attributions de la bienfaisance publique et l'action qu'il convient de réserver à la liberté de la charité particulière.

Car, il importe de le rappeler avant d'entrer en matière, l'étude des influences générales qui peuvent accroître la richesse ou le malaise des peuples est étrangère à ce travail. En d'autres termes, nous écartons ce qui tient à l'économie politique pure. Le domaine de la science économique comprend sans doute l'intérêt des classes pauvres, mais l'action utile qu'elle exerce en leur faveur est indirecte. Elle suggère des mesures de gouvernement qui peuvent rendre meilleure l'existence commune au sein d'une nation, y réduire la misère générale ou la prévenir dans une certaine proportion. C'est une hygiène sociale, qui seconde et accroît le bien-être de tous à peu près comme l'hygiène publique agit sur la santé de l'ensemble des citoyens.

L'utilité de l'économie politique ne peut être mise en doute, mais sa vertu a des bornes. Où elle s'arrête, la bienfaisance publique ou privée voit s'ouvrir sa mission.

Soutenir au niveau de l'existence commune, par des actes directs et personnels dans leur objet, nos frères sur le point d'en déchoir ; relever jusqu'à cette existence, en rapprocher du moins ceux qu'une circonstance, imputable ou non à celui qui souffre, en a précipités : cette œuvre méritoire, analogue à celle du médecin qui guérit ou soulage, sera de tous les temps ; elle n'a pas besoin du cadre d'une synthèse plus vaste pour être un digne objet d'étude. Celui qui s'y voue peut y déployer une habileté incontestable : on comprend que les procédés et les règles qu'il découvre puissent constituer un art ; qu'étant rapprochés d'observations recueillies et classées, le tout engendre une science distincte : science tout à la fois morale et physique, pratique par son esprit, conjecturale pourtant comme toutes celles qui ont pour but l'action et pour sujet l'une des faces de la vie. Offre-t-elle déjà des principes définis, des voies d'investigation bien tracées, des bases de jugement solidement établies ? En est-elle arrivée, cette science, à ce qu'une formule nette puisse en faire ressortir l'objet et en tracer les principaux contours ? Compte-t-elle enfin dans le passé bon nombre de ces maîtres, obscurs quoique supérieurs par le dévouement ou le génie, dont l'expérience intelligente et les observations précieuses lui aient fourni d'abondants matériaux : collecteurs admirables et généralement oubliés, semblables à ces innombrables précurseurs des fondateurs fameux de l'art de guérir, qui, près des temples ou dans leur enceinte, soulageant les malades et les observant, ont rassemblé les éléments qui, à un jour donné, sous

des mains savantes et glorieuses, sont devenus la médecine? Il nous importe de reconnaître tous ces points ; c'est là une question vaste que nous examinerons une autre fois dans son ensemble. Aujourd'hui, bien que le problème que nous nous posons dépende de cette science à faire, et doive trouver en elle sa solution, nous jugeons préférable de le prendre en lui-même et de nous demander encore une fois quels sont les droits et les aptitudes respectives de la bienfaisance publique et de la charité privée.

La question ainsi limitée a déjà été l'objet de beaucoup d'études, et elle a été résolue successivement d'une manière tout opposée.

Je laisse de côté la solution donnée par les communistes : elle trouve à coup sûr peu de sympathie chez nos lecteurs, elle a d'ailleurs été récemment très-bien réfutée par M. de Melun dans les *Annales de la charité*.

En dehors de cette solution, je rencontre celle des économistes de l'école de Malthus, — celle des administrateurs amis de la centralisation. J'exposerai sommairement l'une et l'autre avant de proposer ma propre pensée.

Les événements récents me rendent toute liberté à l'égard de M. Duchâtel, dont l'ouvrage sur *la charité légale* représente pour moi les idées de l'école économique. Je serai fort explicite à ce sujet. Un mouvement aussi légitime que rapide emporte l'opinion loin des extravagances nées en février ; il importe donc de rappeler jusqu'où l'on pourrait reculer si l'on ne s'observait pas.

A en croire, en 1829, l'écrivain qui comme ministre de l'intérieur devait avoir pour huit ans sous sa haute direction la bienfaisance publique, des trois éléments d'une bonne action charitable un seul peut à la rigueur se rencontrer chez l'État ; à savoir, la richesse. Les deux autres, le discernement et la libre appréciation des circonstances, lui manquent essentiellement. Nous avons répété dans un premier article les termes dans lesquels M. Duchâtel énonçait le reproche d'inintelligence contre tous les préposés à la distribution des secours publics. Son grief relatif au défaut de liberté, connexe au premier, repose sur cette pensée que la nature intime de la charité légale implique dans sa mise en pratique, d'un côté, la nécessité de donner, de l'autre côté, le droit souverain de recevoir, pourvu que certaines conditions extérieures et d'une constatation toute matérielle soient remplies. Donc, nul jugement éclairé du titre que présentent les réclamants à plus ou moins d'intérêt. Que la misère soit invincible on puisse être surmontée avec du courage, qu'elle soit extrême ou légère au point que sa réalité devienne contestable, n'importe, dit-on, la loi parle ; le secours public arrive à échéance comme une rente et un billet au porteur. Enfin, chose

bien plus grave aux yeux de notre auteur et de ses maîtres dans la science, que l'indigence ait pour cause une faute antérieure ou un accident indépendant de la volonté du pauvre, l'assistance légale conservera suivant eux, au grand péril de la société, sa répartition uniforme et son allure impassible.

Ici le lecteur non averti se récriera et demandera si devant la compassion fraternelle l'origine de la misère n'est pas à bon droit un côté très-secondaire de la question. L'étonnement dût-il redoubler, c'est au contraire de beaucoup le principal pour les économistes qui nous occupent, et, ce qui donne bien plus à réfléchir, dans une justice rétrospective si dure à exercer, la morale commune ne tient pas la balance. En effet, à ce point de vue particulier, l'imprudence (et quelle imprudence !) est estimée digne de plus de rigueurs que le désordre ou que le vice.

C'est que (je parle toujours dans le même ordre d'idées) l'effet premier des secours publics est d'inspirer aux classes laborieuses la confiance de voir leur avenir assuré, quelle que soit leur conduite présente ; c'est ensuite que de toutes les fautes où peut les entraîner cette folle quiétude, la plus dommageable pour l'intérêt économique de la société, partant la plus irrémissible, est l'imprévoyance qui engage l'homme dépourvu d'un capital dans un de ces mariages précoces et féconds qui établissent bientôt entre les charges et les ressources de la famille une disproportion impossible à combler. A coup sûr il sera absurde celui qui attendra de la société une aide assez puissante pour triompher de la misère que de nombreux enfants amèneront à leur suite ; mais cela n'empêche point, affirment les mêmes économistes, le caractère légal imprimé à l'assistance d'opérer aussitôt un mirage déplorable auquel le pauvre n'échappe point.

Cette puissance décevante une fois érigée en fait irrécusable, la déduction logique va de soi. Ce qui au jugement du vulgaire était compassion n'est plus seulement imprévoyance politique, mais devient inhumanité. De quel droit notre pitié ou plutôt notre faiblesse envers des maux actuels chargerait-elle l'avenir de souffrances mille fois plus nombreuses et plus désespérées ? Craignons donc qu'un sourire tombé de haut et l'appui d'une main forte ne rassurent et ne soutiennent la pauvre mère accablée sous le poids de sa famille ! car, dans les cellules voisines du grenier qu'elle habite logent de jeunes ouvriers : un cœur affectueux et honnête les invite à chercher dans la vie du ménage un allégement à leurs peines, un principe de fixité au milieu des vicissitudes de leur active existence. Songeons-y, ils pourraient perdre de vue le châtiment terrible et inévitable qui attend leur imprudence. Les prémunir contre le plus simple et, devant la morale commune, le plus

innocent abandon à leurs sentiments naturels est nécessaire, et pour cela ce n'est pas trop du spectacle de la détresse sans soulagement et sans mesure torturant leurs devanciers dans la voie calamiteuse où ils rêvent de s'engager !

Si rigoureusement déduite que soit cette conclusion, dès 1829 elle révoltait la bonne nature de M. Duchâtel, et il savait y échapper en affirmant qu'une fois le caractère légal enlevé au secours tout inconvénient s'évanouit. Son livre témoigne d'une faveur empressée pour les œuvres de la charité particulière. Selon lui, la confiance imprudente du pauvre est suffisamment déroutée par ce qu'il y a d'inattendu, d'inégal et d'aléatoire dans l'assistance volontaire ; favoriser la libre expansion de cette assistance, réduire par compensation la bienfaisance légale dans les plus étroites limites, telle serait la conciliation équitable de la compassion humaine et chrétienne avec la prudence sociale : sentiment mitigé qui fait honneur à son cœur plus peut-être qu'à sa logique.

A vrai dire, le fonds de la charité individuelle n'est-il pas le plus inépuisable? Ne surpassera-t-il pas toujours en immensité le trésor de la bienfaisance publique, si considérable qu'on le suppose? Qu'importent donc au nécessiteux les formes extérieures de l'assistance et le titre public ou privé de celui qui la dépose dans sa main ? Si la porte du particulier généreux ne s'ouvre pas à heure fixe comme celle du bureau de bienfaisance, en revanche la sensibilité de cet homme de bien n'offre-t-elle pas à l'art du solliciteur une amorce et des chances inconnues ailleurs ? Quoi qu'on fasse, les plus tenaces, si l'on veut les plus extravagantes espérances, se fonderont toujours sur la charité privée : si donc l'espoir du pauvre dans la pitié des hommes est le grand péril, comment se flatter de l'anéantir, tout en en ménageant la source principale ?

Aussi, bien des personnages influents dans la bienfaisance officielle ont-ils cru pouvoir étendre contre la charité libre l'argument dirigé contre la charité légale. Après avoir adhéré aux prémisses rigoureuses de M. Duchâtel contre l'inconvénient des secours en général, ils en ont tiré une conclusion contraire à la sienne et directement favorable à ce qui a été désigné plus haut sous le nom d'esprit administratif. J'ai promis d'exposer aussi ce point de vue.

Mais ce n'est pas la seule observation que les administrateurs de la bienfaisance publique adressent au système de M. Duchâtel. On devine qu'ils rejettent au loin le brevet d'aveugles que l'écrivain, ne prévoyant pas être un jour leur chef, leur avait libéralement décerné. Au lieu d'y voir l'annexe obligé de leur diplôme officiel, ce diplôme leur paraît un titre public qui leur attribue la clairvoyance par privilége. Tournant un regard assuré vers la charité libre et affectueuse, ils surveillent ses

empressements, enregistrent ses tentatives par fois déçues. A la première erreur ils lui renvoient le reproche d'inintelligence et d'inconsidération, et ils appellent comme un jour de salut celui où ils l'auront enfin soumise et disciplinée. Ils ne comprennent pas non plus pourquoi la bienfaisance publique est fatalement privée de liberté et comment elle convie forcément à l'assistance les hommes mêmes qui n'en éprouvent pas un besoin urgent, ou qui, avec quelques efforts, pouvaient s'en passer. C'est parce qu'ils s'estiment souverainement libres et intelligents qu'ils considèrent la concentration de tout le mouvement charitable dans leurs mains comme la seule garantie d'une répartition juste et éclairée. En principe, droit exclusif; en pratique, pouvoir discrétionnaire; voilà leur système : ils ne sont pas les seuls délégués de la puissance publique dont ce système soit l'idéal.

La relation directe alléguée par les économistes déjà cités entre l'accroissement des familles et le progrès de leur pauvreté se lie pour eux à une question plus générale, celle du rapport qui s'établit en chaque pays entre les subsistances et la population. Pour simplifier l'exposé, j'ai écarté à dessein tout ce côté du problème. Du reste, cette extension nouvelle n'en change notablement ni la nature ni la solution.

La thèse célèbre de Malthus, point de départ de la guerre faite au mariage au nom de l'intérêt économique, a été soumise dans toutes ses assertions à des critiques de détail qui en diminuent beaucoup l'importance. Un principe reste avéré, qui n'est pas nouveau, c'est qu'il y a imprudence à s'imposer la charge d'une famille si l'on n'est pas en état de la porter dans l'avenir. Mais évidemment, pour la charité (légale ou privée, n'importe), le point n'est pas là. Il consiste à savoir, une fois cette imprudence consommée, de quel œil elle sera considérée par la société et quel traitement lui sera réservé lorsque ses tristes conséquences se seront produites.

Ici je me réduis avec joie au rôle d'interprète d'un homme supérieur. M. de Gérando a traité ce sujet avec une étendue et une lucidité qui ne laissent rien à désirer. Je me bornerai à résumer ses pensées principales.

Il explique d'abord combien sont complexes toutes ces questions que la spéculation tranche si vite; il montre combien est plus indirecte, plus rare et plus restreinte qu'on ne le supposait, l'influence du mariage soit sur la population générale, soit sur la misère particulière de ceux qui le contractent. M. de Gérando est loin de demander faveur pour les unions précoces, mais lors même qu'elles seraient cause de la misère, si cette misère devient extrême, il ne comprend pas que la société refuse les moyens de ne pas mourir aux imprudents d'abord, puis aux fruits innocents de l'imprudence.

Ce droit de ne pas mourir, d'être assisté dans l'extrême nécessité, peut-il être dénié à qui que ce soit ? Vous l'ouvrez, dit M. de Gérando, au criminel enfermé dans vos cachots ; comment l'interdiriez-vous à celui qui, de votre aveu, n'est coupable que de présomption et d'incurie ?

Ce droit, qui oblige la société à des titres divers, si bien déduits par l'illustre auteur, n'a point, il est vrai, été fondé jusqu'ici sur une loi précise. Pour tout droit moral, c'est à la raison surtout de déterminer les applications. Dans l'espèce, le droit est évidemment toujours proportionnel à la souffrance actuelle et aussi à l'impossibilité où est celui qui souffre de se secourir lui-même : il est différent pour chaque homme et mobile comme les circonstances. L'intérêt général, l'intérêt moral de la personne assistée exigent que la déférence pour ce droit ne dégénère pas en imprudente faveur. Maintenir là une juste mesure peut être difficile, mais ce n'est assurément ni inhumain ni illégal. Tout se réduit à faire application d'un devoir essentiel pour tout ministre éclairé de la charité publique et privée : celui de ne pas confondre dans une aumône aveugle la vraie et la fausse misère.

Que ce devoir soit strictement observé, la condition des personnes assistées restera assez mesquine pour éloigner la tentation de prendre rang parmi elles, et pour servir d'avertissement suffisant aux hommes capables de prévoyance et de mesure dans leurs actions. On dira : chez plusieurs ces qualités tutélaires feront défaut. — D'accord, mais serait-ce donc alors à notre insensibilité de combler le vide produit par leur absence, de suppléer à leur empire comme le bourreau supplée à l'empire de la vertu ! J'en appelle à tous les cœurs : n'est-ce pas plutôt à la charité qui moralise et qui éclaire de réveiller dans les âmes leur influence assoupie ?

Tout cela implique le discernement comme attribut essentiel de la bienfaisance publique, comme de la charité privée. Aussi M. de Gérando ne voit-il dans cette charité légale purement aveugle et machinale dont nous avons parlé d'après certains économistes, qu'un pur fantôme créé par l'imagination de ceux qui voulaient le combattre. Non-seulement il n'y a rien de nécessaire dans l'existence d'une telle charité légale, mais si jamais quelque chose qui lui ressemble s'est produit dans le monde, il faut l'attribuer, non à un principe, mais à quelque accident local, à des mesures mal combinées et à la faute d'administrateurs coupables de paresse et de négligence.

J'ai le regret d'avoir affaibli en l'abrégeant cette exposition féconde et souvent éloquente. Je n'ai pas à dire que mon plein assentiment soit acquis aux principes qu'elle consacre. Oui, il y avait partialité à supposer nécessairement aveugle toute distribution d'aumône qui sort d'une

caisse publique ; à déclarer exempte de tout inconvénient la charité privée tandis qu'on en imputait de si énormes à l'assistance officielle. C'est assez expliquer que si je reste en garde contre la bienfaisance administrative, je cède à d'autres raisons que celles des économistes cités plus haut, et que mon opposition va moins loin que la leur.

J'ai évité de me montrer préoccupé dans ce travail du *droit* du pauvre vis-à-vis de la société, question qui a pesé comme une menace effrayante sur les temps que nous venons de traverser ; question dont la solution affirmative mène droit au communisme ; dont la solution négative aboutit à des conclusions d'une dureté inadmissible. Ici plus qu'ailleurs nous voyons avec amertume la logique et la haine se serrer la main et se pousser l'une l'autre quand la charité devrait tout confondre dans un embrassement. L'attrait pour la liberté que nous sentons en nous ne nous dissimule pas l'étendue du devoir social ; seulement, au lieu d'asseoir ce devoir sur la théorie et de le déterminer par des raisonnements abstraits, obéissant avant tout au désir d'être utiles à ceux qui souffrent, nous cherchons si des considérations toutes pratiques ne recèleraient pas la réponse que la spéculation semble nous refuser.

Est-il probable, en effet, qu'à mesurer seulement leur résultat immédiat et direct sur les personnes secourues, la bienfaisance publique et la charité privée offrent dans toute circonstance un avantage égal ? Ne faut-il pas supposer au contraire que, dans la variété des secours utiles sous forme de dons, de soins, d'hospitalité, d'éducation, il s'en rencontre où l'assistance officielle réussit mieux, tandis qu'il y a profit à réserver les autres à l'action particulière.

C'est ce dont on ne peut juger qu'en se rendant compte des qualités pratiques propres à chacun de ces deux modes de l'assistance. Nous avons essayé ce parallèle, et voici ce qui nous est apparu sans grand effort.

La charité privée sait ne pas oublier l'intérêt de l'individu dans la préoccupation des mesures générales ; elle entre dans toutes les nuances des positions diverses ; elle établit par la reconnaissance et les rapports volontaires, confiants et soutenus, un lien moral de clientèle entre les personnes qui distribuent les secours et les personnes qui en sont l'objet.

Ce sont là des mérites d'ordre supérieur dont la valeur sera plus tard appréciée. Mais, en regard, il faut reconnaître à la charité libre une infirmité naturelle. Comme tout ce qui est spontané elle est variable et inégale. Elle ne peut garantir dans la plupart des circonstances l'infaillible régularité de son action.

D'autre part, la charité administrative à qui manquent habituelle-

ment les qualités inestimables indiquées à l'alinéa précédent, peut, quand elle est bien dirigée, atteindre à l'ordre matériel et à une exactitude irréprochable.

Cette distinction une fois admise, il semble facile de déterminer l'aptitude de chacune et le meilleur parti à tirer de l'une et de l'autre.

Il est incontestable que beaucoup d'établissements d'une grande valeur pour toute une population ne créent pas de rapports personnels étroits et in imes entre leurs fondateurs et ceux qui en tirent avantage. Ce lien moral particulier dont nous retracions tout à l'heure le prix infini ne peut donc s'y former. Dans ce nombre, il faut compter les asiles qui, avec raison, prennent place aujourd'hui parmi les institutions publiques. Nous citerons encore les crèches, les écoles d'enfants ou d'adultes, enfin les écoles d'apprentis qui bientôt suivront sans doute la même voie et entreront à leur tour dans le cercle des établissements municipaux. Non assurément qu'il puisse être interdit au zèle privé de soutenir des fondations de ce genre ; non que le concours accessoire de gens de bonne volonté n'y puisse être très-efficace ; seulement, dans les œuvres où l'action s'exerce par des personnes préposées, et où l'intervention des fondateurs se borne à peu près à fournir de l'argent, nous estimons que si la puissance civile, dont la bourse est indubitablement la plus sûre, offre d'accomplir ce qu'exécuterait péniblement le zèle des particuliers, ceux-ci, à moins de circonstances spéciales, ont mieux à faire de leurs deniers et de leurs efforts que de se mettre en concurrence avec elle.

Cette règle tracée par la raison devient plus applicable à mesure que les œuvres exigent plus de capitaux ou des engagements à plus long terme. Elle s'applique avant tout aux hôpitaux et hospices. Mais pour ce dernier genre d'établissements l'initiative et l'action continue de l'Etat peuvent être approuvées par un autre motif, c'est leur caractère de nécessité.

Au fait, qui voudrait qu'il fût laissé au libre arbitre de la charité privée de décider seul s'il y aura dans un centre de population un lit gratuit et des remèdes pour le malade isolé et sans ressource ? s'il s'ouvrira un refuge pour l'orphelin et pour l'aliéné, si quelque part enfin le vivre et le couvert, à des conditions dures peut-être, mais d'une manière certaine, s'offriront aux misérables à qui ils manquent !

Complétons cette dernière pensée : les abus qu'entraîne la mendicité justifient la volonté opiniâtre, quoique jusqu'ici impuissante, de l'abolir. La raison dit que le remède tant cherché à ce mal est bien moins dans la poursuite du pauvre que dans la persuasion donnée au riche que celui qui le sollicite trouvera, si sa nécessité est réelle et urgente quoique probable-

ment accidentelle et temporaire, une ressource assurée ailleurs que dans la réclusion du dépôt et le brisement de la famille. Cette ressource extrême, commune à tous les cas qui ne souffrent pas de remise, il faut qu'elle soit prompte ; il faut que sa distribution soit de tous les moments, quoique toujours faite sous un contrôle sévère. Nouveau motif pour approuver l'action administrative ; seule elle peut donner les garanties indispensables de permanence et de ponctualité. Ajoutons que pour cet office, où les faits à constater sont exclusivement de l'ordre extérieur, on dirait volontiers de l'ordre matériel, et où la célérité et le facile accès ont la principale valeur, la répartition par circonscriptions territoriales régulières est une nécessité ; or, l'organisation d'un service civil peut seul y satisfaire avec certitude.

Ce sommaire des emplois précieux de l'assistance officielle donne pour contre-partie tous les services à rendre aux hommes où la charité libre doit prendre le pas sur elle et fonder son règne de plus en plus prépondérant, pour ne pas dire exclusif. Ainsi, plus la visite à domicile du vieillard et de la veuve et le patronage de l'enfant délaissé entreront dans le domaine de la charité libre, plus aussi le mouvement charitable sera puissant, plus le lien moral des hommes placés dans des situations inégales, ce noble espoir de M. de Gérando, sera réalisé. Mais ceci ressortira mieux plus tard. Il me reste d'abord à justifier la fonction restreinte que j'ai assignée à la charité officielle en développant ma pensée et en la rapprochant des systèmes opposés.

J'ouvrirai par là un prochain article.

E. Wilson.

LES MYSTÈRES DE L'AUTEL[1]

POEME

DE JOSEPH VAN VONDEL.

(Fin.)

Il est sans doute inutile de faire remarquer à nos lecteurs quelles énormes difficultés le poëte avait à vaincre dans ce premier chant qui est tout à fait de controverse, et dont le sujet se prêtait peu à la poésie. Il se compose de 1608 vers et contient des passages admirables, mais dont la traduction devenait impossible en prose, où elle aurait dégénéré en aride discussion, sans donner aucune idée de la sublimité du style de Vondel. Toutefois nous remarquerons que les vers ne sont pas toujours exempts de chevilles, défaut capital de la poésie hollandaise, et que l'auteur s'est trop souvent attaché à la réfutation de certaines opinions individuelles, ce qui jette un peu de langueur dans certaines parties de ce premier chant. Le second, moins didactique, nous offrira plus de citations à faire. Ainsi que nous l'avons dit, il est intitulé : *Offereere* ou le culte du sacrifice. L'exorde en établit bien le but. Le voici :

« Aussitôt que le soleil, chassant les ténèbres et le crépuscule, s'éle-
« vait au-dessus de l'horizon et lançait sur le monde la chaleur et la
« lumière, le Perse se réveillant courait jadis, rempli d'un zèle ardent,
« et se précipitait en foule dans ses temples et au pied de ses autels
« pour rendre de stériles honneurs à Mitra et lui prodiguer des of-
« frandes d'or, d'albâtre, de pierres précieuses et d'encens. Son idée
« était juste, mais l'application en était fausse. L'honneur suprême n'est
« dû qu'au plus grand des êtres.

« Si tel était le culte rendu dans un temple souillé, quel est donc ce-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 488.

« lui qui peut convenir au banquet de mon autel, à mon soleil de jus-« tice ? Quelle gloire satisfera la lumière véritable? Non, il n'y a pas de « pompe assez grande pour un culte semblable. Qui me dira comment « je dois m'approcher du sanctuaire, de ce soleil entouré de six signes « mystérieux, dont l'éclat dore tant de milliers d'églises d'antique fon-« dation, et tous les lieux d'où la croix sanctifiée du Christ a fait taire « le sauvage tumulte de l'abîme ? »

Comme le poëte prononçait en lui-même ces paroles, il voit apparaître la Piété, sous la forme d'un archange, qui vient lui apprendre comment il doit honorer d'une manière convenable la victime de l'autel. Il commence par expliquer les préparatifs nécessaires pour la consommation de la très-sainte hostie. Une portion de la manne des Juifs, figure du corps de Notre Seigneur, était gardée dans un vase d'or pur dans le tabernacle, pour les races à venir, afin qu'elles sussent quel avait été le pain qui avait nourri le peuple dans le désert ; et le matin, avant que la manne tombât dans le désert, l'air et la terre étaient purifiés par un souffle de l'esprit de Dieu, afin que rien ne souillât l'aliment céleste ; le chrétien ne doit donc pas s'approcher avec moins de soin et de pureté de ce corps représenté par la manne d'Aaron et que les anges mêmes ne touchent qu'en frémissant de crainte et de respect. Ainsi la fiancée se pare pour honorer l'époux ; ainsi la reine Esther se préparait à paraître devant le roi Assuérus ; ainsi David décore l'épouse, c'est-à-dire l'église, en l'honneur de son roi, le Messie. L'agneau pascal, les offrandes, les pains de proposition exigeaient des purifications ; à plus forte raison sont-elles nécessaires quand il s'agit du vrai corps dont tout cela n'était que la figure. Jésus-Christ lui-même nous apprend dans le lavement des pieds que sa main doit laver complètement l'âme avant qu'elle puisse approcher de la table mystérieuse, et saint Paul enseigne aux Corinthiens la pureté nécessaire afin qu'ils n'affligent pas Dieu en abusant de ses bienfaits.

Ainsi donc, pour monter les degrés de l'autel de Dieu, il faut se faire précéder par la foi ; non pas cette foi qui s'appuie sur la raison, mais celle qui repose sur la toute-puissance du Verbe. Cette foi brise le diamant devant lequel la raison s'arrête et se tait. Après la foi vient la pénitence reçue avec humilité et la charité qui est l'âme de la foi. Puis, conduit par l'humilité, la foi, la pénitence et la charité, on doit se prosterner et adorer la divinité qui se tient cachée sous l'accident du pain. « Cependant, dit l'archange au poëte, pour fortifier la faiblesse de ta vue, « je vais te présenter des exemples de songes divins, de prophéties et « d'antiques usages. » Il commence par le songe de Joseph quand il voit les gerbes de ses frères s'incliner devant la sienne et celui où le soleil,

la lune et onze étoiles l'adorent. Ces deux songes se vérifièrent d'abord en Egypte.

« Mais montons plus, afin de puiser la lumière dans les ténèbres et le « jour dans la nuit, montons vers Jésus lui-même que Joseph représente, « comme le soleil joue dans un miroir. Le Messie a suivi la même route « que sa figure. Il fut haï, vendu, trahi, emprisonné, opprimé; puis, « brisant son tombeau et s'élevant à Dieu, il acquit le sceptre qui donne « des lois au ciel, à l'enfer et à la terre. Il distribue alors l'abondante « nourriture que Dieu, de toute éternité, avait accumulée pour la race « humaine. Celui qui naguère était chargé de chaînes, honni et mé-« prisé, est adoré des gentils et des Juifs, des chérubins et des séraphins, « ses messagers. On adore un Dieu sous l'apparence du blé, on rend « des honneurs à la gerbe qui rassasie les âmes, et le songe se vé-« rifie !

« Le grain semé est condamné à souffrir sous la terre et dessus ; il « lutte en croissant contre la pluie, le soleil, la gelée et le vent; la grêle « vient souvent l'abattre pendant sa floraison ou quand l'épi se forme ; « le brouillard l'afflige. Il mûrit cependant; mais alors même que la « faux l'a moissonné, il n'est pas encore à l'abri des intempéries de l'air « et des vents. Il arrive à la fin sous le hangar, et là il gémit sous les « coups répétés du fléau, qui n'épargne ni le chaume, ni le son, ni le « grain. L'épi était né pour souffrir !

« Ce fruit exige le travail de quatre saisons. L'automne reçoit la se-« mence ; l'hiver, le rejeton tendre s'accroît ; le printemps verdit la tige, « et le soleil de l'été jaunit l'épi et couronne la tête blonde du fruit d'un « diadème d'or avec de nombreux rayons. Alors la main du moisson-« neur vient le faucher, le lie et le porte sous le hangar pour y être « battu ; puis on le vanne, la meule l'écrase, le pied le pétrit, le four « ardent le saisit et renferme la pulpe dans une enveloppe ; il en sort pour « passer sur la table du roi et pour y nourrir des personnes augustes. O « noble épi, laisse passer les jours de douleur ! Tu baisses la tête, mais « pour la relever plus haut. Tu peux braver la grêle, la faux et le fléau ; « tu tombes pour remonter jusqu'à la table royale. L'humiliation sem-« ble au premier aspect inutile et pénible ; mais elle redouble à la fin « l'éclat de la majesté. »

Revenant au respect qu'imprimait sous l'ancienne loi tout ce qui offrait une figure du Christ, le poëte rappelle la vénération des Juifs pour l'arche d'alliance, qui renfermait la manne, image du pain de vie des chrétiens, et le psaume où il est dit : Ils ont mangé et adoré, et les pains de proposition qui étaient réservés aux prêtres, et l'agneau pascal que le prêtre seul pouvait toucher. Toutefois ni la manne, ni les

pains, ni l'agneau ne reçurent de la tribu sacerdotale les honneurs qui n'étaient dus qu'à Dieu. La nourriture divine que David prévoyait et adorait dans ses chants, c'était le véritable agneau désigné, la chair véritable sous laquelle la divinité est venue dans la plénitude des temps pour bénir les âmes qui se prosternaient en tremblant devant elle, en leur offrant d'une manière cachée la véritable nourriture. C'est maintenant que l'Eglise chante avec exaltation les paroles royales : « Ils mangèrent et adorèrent. »

Le roi chante encore : « Adorez son marchepied, car il est saint ; » et Isaïe, longtemps avant la venue du Messie, s'écriait au nom du ciel : « Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied. » Or ce n'est pas la terre qu'il faut adorer. La foudre frappe l'audacieux qui honore la créature à la place du Créateur. L'Esprit n'a jamais commandé l'idolâtrie : comment donc concilier ces deux prophètes ? Cherchez dans Jésus-Christ la vraie lumière. Il vous apprendra comment vous pouvez adorer l'argile sans commettre de sacrilége. Il vous dira que de l'argile de la terre il a formé son corps ; que Dieu et homme à la fois, il a pris de la chair et du sang dans le sein de la Vierge-Mère ; qu'il a passé sa vie parmi nous ; qu'il a donné à ses convives, pour leur salut, sa propre chair à manger, et c'est pour cela qu'aujourd'hui nul ne doit manger de cette chair sans d'abord l'adorer. Maintenant vous voyez comment vous pourrez vous agenouiller devant le marchepied de Dieu et lui adresser vos prières, non-seulement sans l'offenser, mais même comme le plus sûr moyen d'obtenir sa grâce. Ainsi s'explique saint Augustin en combattant Donat et Arius, et en cela il s'accorde avec Ambroise et Jérôme.

En mangeant la chair de Jésus-Christ, on rappelle sa mort et on la célèbre, à l'exemple du serpent d'airain. Ses disciples chantent ses louanges. Jésus-Christ a droit aux mêmes honneurs que son père. Saint Jean, l'étoile du matin, renfermé dans le sein de sa mère, adore le Christ dans les entrailles de la sienne, et la mère de saint Jean, remplie du Saint-Esprit, l'adore à son tour, et Marie, pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes, adore son propre fruit. Trois rois viennent ensuite adorer le roi des Juifs dans sa crêche ; le criminel sur la croix adore le Dieu crucifié ; le centurion et les soldats romains l'adorent sous la croix et après sa mort.

L'adoration du Christ dans le Très-Saint-Sacrement est justifié dans tous les sièles, d'abord par les menaces de saint Paul qui reproche aux Corinthiens de ne pas discerner le corps de Dieu ; puis par la loi de Pie, le successeur de saint Pierre, par Tertullien, par l'usage d'en dérober pendant quelque temps la vue aux cathécumènes, enfin par les riches

ornements dont l'Eglise l'entoure. Le but de ces ornements est d'augmenter le zèle et la vénération du peuple.

Jésus-Christ lui-même prend plaisir aux honneurs qu'on lui rend, bien qu'il repousse loin de lui les titres de prince et de Seigneur temporel, témoin l'approbation qu'il accorde à Madeleine, quand elle verse des parfums sur ses pieds et les baigne de larmes.

Et que l'on ne dise pas qu'en adorant le Très-Saint-Sacrement on adore du pain et que l'on commet un acte d'idolâtrie ; ce pain n'est qu'un accident. Par la force de la parole, sa substance n'existe plus. Nous en avons pour témoin, dans l'antiquité, l'idolâtrie abandonnée par les païens, cédant à l'irrésistible puissance de la conviction. L'impiété s'écrie que cette preuve n'en est point une ; que c'est seulement une idolâtrie qui en a remplacé une autre. Mais si cela était, l'enfer aurait lutté contre l'enfer et ses membres se seraient combattus mutuellement, et l'empire de l'abîme se serait écroulé, tandis qu'il doit durer jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Non, ce n'est point un faux dieu qui a détrôné les autres ; c'est à Jésus seul que cet honneur revient. Partout où il paraît avec sa croix bienheureuse, Bélial doit fuir à son aspect.

Une suite de miracles prouvent la puissance divine de l'Eucharistie, et le premier de tous est celui par lequel les yeux des disciples sont dessillés à l'instant. Après avoir cité plusieurs prodiges rapportés dans le Nouveau-Testament, l'auteur rappelle celui dont ses propres compatriotes ont été témoins, alors que dans l'incendie d'une église d'Amsterdam l'hostie seule demeura intacte dans le tabernacle. Il raconte la guérison miraculeuse de Gorgonie, sœur de saint Grégoire de Nazianze et dit que puisque le pan de la robe de Jésus-Christ a pu rendre la santé à un malade, son corps ne peut manqner d'avoir plus de puissance encore.

De même que les Juifs conservaient une portion de la manne dans l'arche pour qu'elle demeurât à jamais le témoignage de la bonté de Dieu pour son peuple, de même les chrétiens conservent le mystérieux trésor dans un vase tantôt précieux, tantôt grossier, selon que les lieux et les circonstances le leur permettent. Dans les temps malheureux de la persécution on l'en tirait en secret pendant la nuit, pour l'envoyer aux malades ou aux martyrs. Ainsi le reçurent Sérapion sous Décius, Justin sous Antonin. Ainsi Satyre, frère de saint Ambroise, en partant pour un voyage sur mer, portait une hostie dans un mouchoir autour du cou, et le bâtiment sur lequel il se trouvait ayant fait naufrage, il se sauva, grâce au pouvoir de Notre-Seigneur, et avec lui tous ses compagnons de malheur ; puis, lorsqu'il les eut mis tous en sûreté, il courut au pied des autels rendre grâce à Dieu de leur délivrance commune. C'est saint Ambroise lui-même qui rend compte de ce miracle.

Le poëte nous donne ensuite la description de la fête du Saint-Sacrement et des cérémonies qui l'accompagnent, précédée d'un récit des motifs qui ont engagé le Pape Urbain IV à l'instituer. Les hérétiques sont comparés à Michol, fille de Saül, lorsqu'elle se moqua de la procession de l'arche ; l'auteur justifie l'usage des processions en général ; il cite les occasions où elles étaient ordonnées dans l'Ancien-Testament, et revenant sur celles où le roi David dansait devant l'arche, il dit qu'en ce moment ce prince était plus grand que dans toutes ses guerres. Dans celles-ci, il n'avait vaincu que ses ennemis, et alors il remportait la victoire sur lui-même.

Dans le troisième chant, qui va maintenant nous occuper, l'auteur se propose de démontrer que l'idée d'un sacrifice ou d'une offrande est inséparable de tout vrai culte religieux.

De tout temps les vassaux ont offert des tributs à leur seigneur. Or, l'offrande de l'autel n'est autre chose que le tribut que tous les hommes doivent apporter aux pieds du Seigneur des seigneurs. De même que, dans le premier chant, c'est saint Jean l'Evangéliste, et dans le second, l'ange de la piété, qui descendent du ciel pour instruire le poëte ; cette fois c'est saint Paul qui se charge de lui apprendre comment tout chrétien est tenu de sacrifier à Dieu. Il l'est d'abord par la loi de nature en vertu de laquelle Abel offrait les premiers-nés de son troupeau. Sauvé des eaux, Noé, pour témoigner sa reconnaissance, fit fumer les autels de la chair de bêtes et d'oiseaux. Les patriarches, après s'être consacrés eux-mêmes à Dieu par la circoncision, n'en vont pas moins porter leurs dons sur l'autel ; les Juifs incirconcis les imitent ; ils se mêlent avec eux en vertu du droit des gens et de la loi de nature, confirmée plus tard par celle de Moïse, et définitivement scellée par le sacrifice sanglant et non sanglant de Jésus-Christ.

Melchisédech est la figure de Jésus-Christ.

« Melchisédech, prince et sacrificateur, représente Jésus-Christ long-
« temps avant sa naissance, non pas vaguement et sous une forme dé-
« guisée comme Aaron, mais en faisant voir au contraire combien le
« culte du Christ différait de celui d'Aaron. Il fit connaître comment le
« Christ s'acquitterait de son office de pontife, non point en faisant fu-
« mer comme Aaron et ses lévites la graisse des victimes, mais en offrant
« comme lui du pain et du vin. Melchisédech fit voir la manière et l'or-
« dre selon lequel le Fils de Dieu serait consacré.

« L'un s'appelle à bon droit le roi de la paix, l'autre porte le même
« nom. Le roi semble venir du ciel et le Verbe descend couronné de
« rayons mystérieux dans le rejeton de Jessé. L'Ecriture ne parle nulle
« part de la famille de Melchisédech ; sous ce rapport il ressemble au

« pasteur de toutes les âmes, qui comme Dieu ne connaissait ni
« père ni mère ; c'est-à-dire que sa divinité, pleine d'une ineffable
« majesté, était sans mère, tandis que son humanité puisait la misère
« de l'homme dans le sein de celle qui n'eut d'autre époux que le pur
« Esprit céleste, et, dont, par conséquent, le fruit n'eut point de prix
« ici-bas. Le jour qui vit naître Melchisédech est demeuré caché et sa
« vie fut en quelque sorte confiée à l'éternité. Personne non plus ne
« connaît la fin du Verbe ni le commencement de sa miraculeuse nais-
« sance. Melchisédech reçoit la dîme et bénit le patriarche et l'armée
« qu'il rencontre. Jésus étend sa bénédiction au delà de la sphère cé-
« leste ; et des milliers d'hommes, s'inclinant devant le Sauveur, lui
« offrent volontairement, leurs biens, leur corps et leur âme ; car à lui
« appartient à bon droit l'homme tout entier.

« De même que nul ne précéda Melchisédech, il n'eut point non plus
« de successeur dans les fonctions du sacerdoce pour offrir après lui
« le pain et le vin. Il n'en fut pas de même d'Aaron : il meurt et son
« héritier le remplace dans son sanglant office, trop peu efficace pour
« effacer de l'âme la souillure du péché. Aussi la sagesse divine avait-
« elle décrété que cet office passerait des mains d'Aaron dans les mains
« de celui dont le sang lave le mieux les souillures, et non-seulement les
« taches extérieures et momentanées, mais celles de l'âme pour toute
« l'éternité.

« Ainsi, le sang de Dieu lava les âmes, quand le Christ s'écria : Tout
« est consommé ! qu'il rendit l'esprit et s'endormit, laissant sa tête
« angélique tomber sur sa poitrine teinte de sang. Le voile du temple,
« en se déchirant, murmura dans l'oreille troublée d'Aaron que désor-
« mais il brûlerait en vain la chair des bêtes et des oiseaux : car le par-
« fum de la nouvelle victime seule s'élèverait plus doux que celui du
« sang des génisses ou même que celui de l'encens, du sel, de la farine
« ou des gerbes. Un holocauste unique allait remplacer d'innombrables
« holocaustes.

Le poëte continue ; il fait remarquer que si le sacrifice sanglant de Jésus sur la croix avait suffi seul pour sauver les hommes, Dieu aurait failli à son serment, d'après lequel son sacerdoce devait durer tant que le soleil et la lune poursuivraient leur cours dans le ciel. C'est donc à juste titre que l'offrande de Salem se continue dans l'Église du Christ et que Jésus assis sur les nuages, est journellement, par ses serviteurs, offert pour le peuple. Ni Aaron par ses victimes, ni Melchisédech, par le pain et le vin, n'ont pu sanctifier l'âme. Il a fallu le corps né d'une vierge pour apaiser la colère divine ; ce corps devait être offert pour tous, une fois sur la croix, et éternellement sous les apparences du pain

et du vin. C'est pourquoi le grand pontife ordonna prêtres ceux qui, assis avec lui autour de la table, reçurent avec reconnaissance de la main de leur Maître le calice du salut et le pain céleste, changés l'un et l'autre en sang et en chair par le Verbe qui dans sa puissance sépara la substance du pain et du vin de tout ce que les sens peuvent saisir, n'en laissant que les seuls accidents, comme un nuage pour couvrir le corps sacré. Les vapeurs qui dérobent aux regards l'azur du ciel, ou la cataracte qui répand ses ténèbres sur les yeux de l'homme, n'empêchent pas le soleil de briller avec éclat dans l'empirée.

La différence entre l'offrande de Melchisédech et celle de Jésus-Christ réunit la figure et la vérité. En supprimant le sacrifice, l'intercession de Jésus-Christ dans le ciel ne suffit point pour faire de lui un pontife éternel. L'agneau pascal des Juifs était la figure du sacrifice des chrétiens. Mais en quoi consistait leur différence? Le poëte les compare l'un à l'autre.

L'Ancien Testament, scellé par le sang, représente la consécration pareille du nouveau. Ainsi l'autel de la loi est soutenu par douze colonnes et la table du Christ compte douze apôtres, colonnes de la loi plus parfaite donnée à Sion et non au Sinaï.

De même que dans les chants précédents nous avons vu la venue de Jésus-Christ annoncée par les prophètes, de même ici nous voyons les prophéties se rapporter à la réalité du sacrifice et au changement du pontife. C'est ainsi qu'il faut expliquer la destitution de la maison d'Héli et la promesse d'un autre sacerdoce. David prédit le sacerdoce éternel de Melchisédec ; Salomon et Isaïe l'annoncèrent également. Il n'a pas moins été prédit par d'autres prophètes tels que Daniel et Malachie. C'est ainsi que dans ce dernier Dieu rejette les services de Lévi. Mon affection, dit le Seigneur des armées, n'est point en vous, et je ne recevrai point de présents de votre main, car depuis l'orient où les premiers rayons du jour viennent dans l'horizon, jusqu'au couchant où le soleil disparaît, la foule des gentils adressera des prières à mon grand nom, et, sans accourir forcément sacrifier dans le temple de Sion, elle m'offrira partout et en tout lieu une oblation pure. L'éclat de mon nom resplendira jusqu'aux extrémités de la terre qui jusqu'à présent ne l'ont jamais connu.

Quand le voile du temple se déchira, le service d'Aaron dut cesser ; il expira par la mort du Christ et demeura sur la terre comme un cadavre embaumé, jusqu'à ce que la verge romaine vînt ensevelir dans ses cendres le sanctuaire déjà profané, et que le temple et le chœur n'offrirent plus qu'un amas de ruines et de poussière, du milieu desquelles s'élevait une épaisse fumée entremêlée de quelques étincelles. Le sa-

cerdoce de Lévi fut transporté d'abord à Juda, d'où sortait Jésus, et celui-ci plaça le sien au sein de toutes les nations. Juif, Grec, Normand et Barbare, aucun peuple n'est exclu de son autel mystérieux et de l'offrande sans tache, dans laquelle il se donne lui-même.

Lévi présentait aux flammes de l'autel des bœufs sans tache, des béliers blancs comme la neige, de pures génisses ou des moutons couverts d'une laine épaisse ; puis il les égorgeait, baignait ses mains dans leur sang, et ce sang répandu partout rougissait l'autel et le pavé du temple. Dieu ne devait pas se plaire éternellement à de pareils sacrifices. Cessez, ô prêtres, ces impures offrandes ; le ciel exige une hostie sans tache ;il veut de la chair et du sang, mais du sang qui ne coule point. Si vous ne comprenez point cela, demandez-en l'explication aux premiers patriarches, à Abraham, le plus fidèle des sacrificateurs et à son fils conduit à l'autel.

Vainement sa sagesse s'efforça-t-elle d'expliquer ce mystère. Sa progéniture devait être plus nombreuse que les étoiles dans le ciel, et cette progéniture allait être étouffée tout entière dans le sang de son fils unique ! Quelle foudroyante parole ! La promesse et la réalité se contredisent. Dieu demande un meurtre. En vain la nature combat dans le cœur du père, le devoir a parlé, et il lève déjà le couteau sur son fils, quand la voix de l'ange l'arrête et un bélier vient remplacer ce fils. Ainsi, au moment où il s'y attendait le moins, le patriarche vit la figure du double sacrifice de l'autel ; l'hostie sanglante représentée par le bélier et celle qui ne l'est point, Isaac, figure du Rédempteur. La ressemblance n'était pas cependant parfaite. L'un et l'autre sont les fils uniques de leur père et héritiers d'immenses richesses. Ils s'accordent en obéissance et en vertu ; tous deux gravissent la montagne pour louer Dieu et adorer son nom, celui-ci chargé du bois qui doit servir à dresser le bûcher et celui-là de la croix instrument de son supplice ; l'un et l'autre se laissent lier et attendent le coup fatal ; mais ici se présente la différence. Le sang du bélier qui coule est le sang de Jésus-Christ versé réellement sur la croix ; tandis qu'Isaac qui demeure intact représente l'hostie non sanglante qui sera offerte jusqu'à la consommation des siècles.

L'entretien de Jésus-Christ avec la Samaritaine explique la prophétie de Malachie, d'après laquelle le sacrifice ne devait plus être borné à un seul lieu.

Le poëte décrit ici l'institution de l'Eucharistie, à peu de chose près avec les paroles mêmes de l'Evangile ; puis il remarque que les écrits de saint Luc témoignent que déjà les apôtres offraient le sacrifice qui doit durer éternellement. Il fait savoir que les apôtres jeûnaient et

sacrifiaient avant d'ordonner des prêtres, et rappelle que saint Paul en écrivant aux Hébreux a employé pour désigner le service divin le mot grec de liturgie. Dans son épître aux Corinthiens, ce même apôtre condamne ceux qui ne discernent pas le corps et le sang de Jésus-Christ.

Notre auteur invoque aussi la tradition et les ouvrages des Pères de l'Eglise, où il est sans cesse question d'autels, d'offrandes, de prières expiatoires et de prêtres présentant des offrandes pour le peuple.

Sous l'ancienne loi il y avait quatre espèces différentes d'offrandes, soit que le sacrificateur voulût plaire au Très-Haut, soit qu'il cherchât à expier quelque crime, ou bien qu'il désirât le remercier de quelque bien temporel qu'il avait obtenu, ou enfin qu'il implorât sa faveur pour recouvrer la santé; la nouvelle loi n'exige qu'un seul sacrifice pour tous les besoins du chrétien. Ce nouveau culte, infiniment plus noble que l'ancien, efface tout l'éclat des sacrifices juifs. L'auteur revient sur l'universalité du culte chrétien qui ne connaît point de différence entre les nations, qui ne confie point son sacerdoce à une seule famille, qui élève partout des temples au Tout-Puissant, en opposition au temple unique de Jérusalem et au privilége exclusif de la tribu de Lévi « Le culte, dit-« il, jadis resserré dans un espace si étroit, s'étend partout aujourd'hui, « traverse le vaste Océan et plante ses autels sur toutes les côtes. La « durée de la fête ne se borne plus à une seule semaine, elle se pro-« longe pendant toute l'année; elle suit le cours du soleil, et le nom de « Jésus retentit pour bénir sur les montagnes et dans les vallées, sur les « mers et les rivières, partout où des prières s'élèvent jusqu'à Dieu, qui » est trop riche et trop généreux pour refuser le salut à la voix de ses « adorateurs. Toute la terre est aujourd'hui Jérusalem. »

Nous remarquerons qu'en cet endroit l'auteur a introduit une magnifique description des cérémonies de la messe, en désignant la part qu'y prend chaque personne, depuis le prêtre qui officie, jusqu'à l'enfant de chœur. Nous regrettons que l'étendue de cette disgression ne nous permette pas d'en offrir la traduction à nos lecteurs.

Nous rencontrons ensuite un résumé des calomnies vomies par les hérétiques contre le saint sacrifice de la messe, que le poëte suppose lui être soufflées dans l'oreille par des esprits impurs. Ces calomnies l'ébranlent un moment; mais saint Paul, dans la bouche de qui l'auteur, ainsi que nous l'avons vu plus haut, a placé tout ce chant, chasse les démons et reprend la parole pour défendre la vérité catholique. Le baptême, dit-il, n'enlève rien à la puissance du sang de Jésus-Christ, et de même le sacrifice non sanglant ne détruit point le sacrifice sanglant de la croix, mais sert à nous l'appliquer. Si les sacrifices de la loi ancienne n'ont point rendu superflu celui de Jésus-Christ sur

la croix, le sacrifice de la loi nouvelle ne lui enlève rien de sa valeur, puisqu'il n'en est que la continuation, et forme avec lui un seul et même sacrifice. Quand même l'histoire et la tradition ne nous eussent point appris tout ce qui s'est passé depuis Adam jusqu'à nos jours, la loi de la nature, le droit de tous les peuples qui ont fait monter au ciel la fumée de leur encens, confirmeraient la nécessité d'un sacrifice. Ce n'est point par l'acte même que les païens ont erré, mais par une fausse application du principe, quand, au lieu d'adresser leurs prières et leurs offrandes à un seul Dieu invisible, ils adoraient une foule de divinités imaginaires, travestissant la majesté de Dieu en oiseaux, en bêtes ou en hideuses idoles. En attendant, il n'est point de côte si sauvage qu'aborde le navire aux voiles fatiguées de sa longue course, où il ne trouve des autels et des sacrifices.

La suppression du sacrifice entraînerait celle du culte lui-même. Les hérétiques reprochent à la messe sa nouveauté, tandis qu'on la trouve établie partout dès la plus haute antiquité. Ils sont obligés d'avouer eux-mêmes qu'au moment où ils ont voulu l'abolir, elle existait depuis un grand nombre de siècles. Donc, si elle était réellement un acte d'idolâtrie, l'Eglise serait tombée, en dépit de tant de promesses si souvent réitérées.

Enfin saint Paul, dans la bouche de qui le poëte, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a mis tout le récit de ce chant, termine en exhortant les chrétiens à persévérer dans le sacrifice offert à Dieu en l'honneur de Jésus-Christ.

J. COHEN.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 10 février 1849.

Nous n'avons pas dissimulé notre émotion : c'était beaucoup sans doute que d'avoir échappé au péril que nous préparait la journée du 29 janvier ; mais la situation qui avait fait ce péril se prolongeait ; le conflit entre l'Assemblée nationale et le président de la République devenait de plus en plus grave, et les espérances condamnées par le vœu presque unanime de la France se ranimaient en voyant les forces protectrices de la société se paralyser l'une par l'autre. Aujourd'hui le nuage s'éloigne ; on a sagement évité les conséquences du conflit : une transaction heureuse a empêché que d'un côté l'on abusât plus longtemps de la légalité, et que de l'autre on ne fût tenté d'en sortir. C'est le moment d'étudier cette grave situation, afin qu'on n'y retombe plus, s'il est possible.

Lorsque nous entendions gronder l'orage, nous cherchions vainement autour de nous les secours qui, en cas d'explosion, nous auraient été si nécessaires. Sous ce rapport, il faut convenir que notre attente a été trompée : le mouvement des pétitions pour forcer la Chambre à fixer le terme de ses travaux n'a point répondu au véritable état de l'opinion publique. La France ne fait jamais un usage heureux et habile des rouages constitutionnnels qu'elle emprunte à d'autres systèmes que le sien : en fait d'agitation politique, nous n'avons foi qu'à ce qui amène une conséquence immédiate. A quoi bon pétitionner? On ne voit jamais la réponse d'une pareille demande ; et chacun reste immobile, tout en rongeant son frein. On dirait que nous sommes encore au temps de *Jacques Bonhomme* et du *bon plaisir*. Il suffisait pourtant d'entendre ceux que les pétitions intéressaient le plus particulièrement : « Il n'y a que vingt mille, que deux cent mille, que trois cent mille signatures ; ce n'est rien auprès de huit millions d'électeurs ! » Et pourtant, parmi les six millions de citoyens qui ont voté pour Louis-Napoléon le 10 décembre, les neuf dixièmes voulaient et veulent encore une législature nouvelle. Ainsi, l'apparente indifférence des électeurs semblait justifier l'obstination des représentants cramponnés aux bancs du Palais-Bourbon. Que la province ne s'y trompe pas ; son immobilité a démesurément accru notre péril.

Quant à ce péril en lui-même, nous n'ignorons pas que dans les départements on en prend assez facilement son parti. Nous n'inventons rien, nous n'exagérons rien, malheureusement, quand nous faisons allusion aux étranges discours qui se tiennent en dehors de la capitale. « Paris a fait le mal ; Paris a besoin d'être puni. Si le volcan recommence ses éruptions, concentrons-le en lui-même. Si Paris tombe au pouvoir des Rouges, nous établirons autour de ce foyer maudit un cordon sanitaire, un blocus hermétique : au besoin même, nous marcherons contre cette cité coupable, et nous étoufferons sous ses ruines le péril incessant qui nous mine. »

Notre intention, certes, n'est pas de faire l'apologie des grandes villes et de pallier le danger qu'elles entretiennent. Quand ce ne serait que de fausser l'esprit d'une quantité d'honnêtes gens et de leur faire prendre pour des vœux de la société les rêveries fébriles qu'alimentent la vie contre-nature des agglomérations d'ouvriers et leur contact avec la famélique ambition des littérateurs du dernier ordre, le mal serait déjà trop grand ; mais s'il est si considérable, c'est que les habitudes d'obéir à l'impulsion du centre, quelle qu'elle soit, n'ont pas encore été démenties par un exemple de résistance assez éclatant : et rien ne serait plus chanceux que d'attendre l'épreuve des dispositions de la partie jusqu'ici purement passive des populations contre l'envoi par le télégraphe d'une nouvelle révolution. Supposons même que le parti de résister soit sérieux, définitif, universel, on a vu dernièrement avec quelle impatience les minorités anarchiques, dispersées sur toute la surface du pays, attendaient le signal parti de la grande Babylone démagogique ; et sans doute, si le succès avait couronné les efforts des émeutiers parisiens renforcés de tous les contingents de la province, tous ces petits groupes, aujourd'hui presque insignifiants par eux-mêmes, auraient donné partout assez de tablature aux honnêtes gens pour les occuper sur place. Pendant ce temps, les ordres seraient arrivés de Paris avec cet habit officiel devant lequel le grand nombre est habitué à se courber comme les Musulmans devant un firman du Grand-Seigneur, et l'humiliation d'une obéissance passive n'aurait pu être évitée que par l'explosion d'une guerre civile, toujours condamnée par les tendances unitaires de l'esprit français. Quoi qu'il en soit, il vaut mieux éviter les risques d'une pareille épreuve, et le meilleur moyen, c'est d'accourir dans Paris au premier signal donné par ceux qui ont déjà témoigné leur invincible détermination à ne pas subir une fois de plus les décrets proconsulaires de la démagogie.

Cette résolution est d'autant plus nécessaire que, malgré les excellentes dispositions de l'armée, on ne saurait oublier l'impossibilité presque absolue qu'on rencontre à la lancer dans les rigueurs d'une répression

énergique, quand elle ne se sent pas soutenue par les sympathies de la garde citoyenne. Plus nombreux donc accourront à Paris les contingents des milices provinciales, plus le moral de la troupe se maintiendra, plus les intentions dont témoignait la vigoureuse allocution prononcée à Bourges par M. le maréchal Bugeaud seront faciles à réaliser.

Et quand nous parlons du moral de notre armée, il ne s'agit pas seulement du rétablissement de l'ordre dans les rues. L'expérience de Février nous le démontre, la société ne périt pas sous ses propres fautes, et elle trouve au besoin des ressources imprévues dans les forces sur lesquelles elle avait le moins compté; mais ce qui ne se répare pas, quand une fois la brèche est faite, c'est la discipline, et avec la discipline disparaît notre dernier espoir de maintenir au dehors la dignité de la France. L'armée française, en dépit de quelques graves symptômes propres aux premiers mois de la Révolution seulement, a étonnamment résisté à l'épreuve de Février. Aujourd'hui, par un phénomène qui fait honneur à son origine vraiment nationale, elle forme le plus sûr fondement de la liberté; nous connaissons dix généraux capables de terrasser l'anarchie, nous n'en savons pas un seul qui voudrait profiter de l'ascendant de l'épée pour anéantir les institutions libérales qui sont le patrimoine de notre siècle. Et, chose non moins admirable, le chef actuel de l'Etat, issu des souvenirs militaires, semble posséder profondément le sentiment de la paix et de la prépondérance du sentiment civil de la société. Il a laissé les grandes choses aux souvenirs de la famille : heureux, s'est-il écrié, si je puis en faire de bonnes! Et tout semble démontrer qu'il est décidé à tenir parole.

Nous qui prétendons faire de l'histoire, même au jour le jour, nous devons constater les progrès considérables que depuis deux semaines le président de la République a faits dans l'opinion de la France. Les personnes mêmes dont les préventions étaient les plus fortes, et qui ne trouvaient aucune garantie de sagesse et de sens politique dans les entreprises de Strasbourg et de Boulogne, sont frappées de la droiture d'intentions et de la justesse d'esprit que l'élu du suffrage universel a montrées dans les dernières circonstances. C'était déjà un préjugé très-favorable pour lui que la constance avec laquelle il s'est associé au grand parti de l'ordre et de la conservation, malgré les avances et les courbettes de ceux qui continuent de spéculer sur les malheurs de la France. La fermeté calme qu'il a déployée en dernier lieu, se montrant aussi éloigné d'une faiblesse dangereuse que d'une aventureuse ambition, a achevé de fixer les idées sur le compte d'un homme auquel les destinées de notre pays sont maintenant si intimement liées.

Nous avons assisté par hasard (car notre habitude n'est pas de suivre

les débats parlementaires dans les tribunes) au paroxisme du conflit entre le président et l'Assemblée. C'était samedi dernier, et nous venions à peine de lire la dernière épreuve de notre Revue politique, si remplie de tristes pressentiments, lorsque l'intrigue à laquelle nous nous étions contenté de faire une courte allusion éclata sur la tête des ministres. Faute de mieux, on avait eu recours à l'ancien procédé, si fécond en péripéties sous la monarchie constitutionnelle. Afin d'ébranler le chef de l'Etat, on avait organisé une crise ministérielle. Aucun des souvenirs de la précédente tactique ne manquait à la combinaison ourdie dans l'ombre par des ambitions déçues, des mécontentements égoïstes et des importances de troisième ordre habilement excitées. Les ministres, pris au dépourvu par des imputations futiles, balbutiaient et semblaient incapables de trouver sur l'heure un point d'appui suffisant pour se maintenir en équilibre. L'espérance des factions débordait en rugissements affreux ; ces clameurs sauvages trouvaient un écho dans la tribune des rédacteurs en chef où nous nous trouvions alors et allaient s'ouvrir par cette voie un débouché retentissant dans toute la France. Après des explications dans lesquelles M. Léon Faucher s'était embarrassé fort inutilement, M. Barrot monta à la tribune et prétendit opposer à l'orage un front de Jupiter-Tonnant. Il lança, d'une façon théâtrale, quelques bonnes vérités, utiles à produire, mais de digestion difficile pour la plupart des estomacs de l'Assemblée. La journée semblait dès lors perdue, et elle l'était en effet ; nous vîmes alors s'abattre sur la tribune un oiseau de mauvais augure, M. Coralli, avocat montagnard, dont les paroles acérées contribuèrent à enfoncer plus avant le coin de la discorde. C'est alors que M. Chambolle, plus heureux qu'il ne l'avait jamais été, prononça quelques mots pleins de sens et de mesure, lesquels auraient suffi pour prémunir l'Assemblée contre l'erreur qu'elle allait commettre, si déjà les fils n'eussent été tendus et les engagements pris. Bref, l'Assemblée déclara au président, à trente-trois voix de majorité, qu'elle ne voulait plus de son ministère.

Cette décision fatale aggravait au delà de toute mesure les dangers de la situation ; déjà, à pareil jour de la semaine précédente, le refus de la majorité de prendre en considération l'urgence de la fermeture des clubs avait soulevé au dehors la tempête heureusement réprimée par les mesures du général Changarnier. Si le président eût cédé, en abandonnant quelques-uns de ses ministres, au désir de la conciliation, la retraite du commandant en chef des forces militaires de la capitale devenait inévitable : l'audace des adversaires de Louis-Napoléon et du parti modéré croissait avec le succès ; l'Assemblée, s'enhardissant dans ses entreprises, appelait à elle la portion hésitante de la garde nationale, et l'armée elle-même ne pouvait manquer d'être entamée : nous retombions dans les

spasmes de l'anarchie, et l'horrible banqueroute, devenue inévitable, déchaînait tous les excès de la réaction révolutionnaire.

Le lendemain, nous lûmes dans le *Moniteur* trois lignes bien simples qui annonçaient que le président ne voyait pas dans ce qui s'était passé une raison suffisante pour se séparer d'aucun de ses ministres.

Il restait cependant à l'Assemblée une ressource pour se raviser. Le samedi on n'avait fait que rejeter au scrutin secret la priorité de l'ordre du jour pur et simple sur celui qu'avait proposé M. Pérée, le *Raton* de quelques *Bertrands*, véritables roués de la régence révolutionnaire; l'adoption définitive de la phrase propsoée par M. Pérée aurait impliqué l'incompatibilité de l'Assemblée et du ministère. Quand la discussion fut reprise le lundi, tout était déjà radouci. M. Dupont, de Bussac, autre avocat enrôlé, faute de causes, au service de la ligue montagnarde, échoua, pour ainsi dire, de tout le succès que son collègue Coralli avait surpris l'avant-veille, et finalement un ordre du jour, conçu en termes conciliants, et proposé par le loyal général Oudinot, se trouva adopté à une majorité de cent-deux voix. L'article du *Moniteur* aidant, l'Assemblée avait eu le temps de digérer la déclaration faite par M. Odilon Barrot, que, grâce à la responsabilité du président sous l'empire de la Constitution de 1848, *les crises ministérielles sont devenues impossibles.*

Les événements du reste de la semaine ont été la conséquence de ce revirement capital. La rue se calme à vue d'œil, et cependant la vigilance de l'autorité ne se ralentit pas. On voit errer çà et là les figures sinistres des volontaires expédiés par les clubs de province, et qui semblent se demander ce qu'ils gagneront à battre plus longtemps le pavé de Paris. A l'intérieur du parlement, la proposition Rateau s'est transformée dans celle qu'a faite M. Lanjuinais. L'honneur est sauf : l'Assemblée n'accepte pas de dissolution à jour fixe, mais elle consent à finir très-peu de temps après l'époque que l'opinion publique assignait à la clôture de ses travaux. Les lois organiques qu'elle devra faire se trouvant réduites de dix à trois, y compris la loi électorale qui ne peut pas donner lieu à de longues discussions. Il est vrai que, par un dernier retour offensif, par un trait de ces Parthes qui fuient en perçant le cœur de leur ennemi, la majorité, qui voulait se perpétuer indéfiniment, s'est reformée un instant pour faire comprendre le budget dans la tâche que l'Assemblée se réserve avant de finir. Il faut entendre les cris du *Peuple* et de la *Révolution démocratique et sociale* pour comprendre que la désorganisation des services publics par le moyen de la discussion du budget est la dernière planche de salut pour les ennemis de la société. Ces estimables citoyens se sont imaginé que l'Assemblée avait ainsi le moyen de se perpétuer au moins six mois : mais ils ont mal fait leur calcul, et les

délais fixés par la proposition Lanjuinais sont tels qu'il faudra bien qu'on renonce à la discussion du budget, ou qu'on accepte comme base les éléments principaux du budget rectifié de 1848. En tous cas, on peut compter sur l'impatience des représentants, pressés de se retrouver face à face avec leurs électeurs. La Bourse ne s'y est pas trompée, et la rapide ascension des fonds publics est le signe infaillible d'un retour marqué vers la confiance. Pour nous servir du vocabulaire de la locomotion moderne, la machine avait *stoppé ;* mais l'obstacle qui arrêtait ses mouvements n'existe plus, et déjà l'on recommence à entendre le tic-tac régulier qui annonce que l'on s'est remis en marche.

Profitons de cette embellie, et que le gouvernement en profite le premier. Il peut désormais tourner un regard plus ferme sur l'Europe, et déférer enfin au vœu de toutes les puissances conservatrices, non-seulement catholiques, mais protestantes, pour porter remède aux maux de l'Italie agonisante. Rome et la Toscane sont arrivées au dernier terme de l'épuisement et de l'humiliation. Le Piémont, sous la conduite de Gioberti, s'embarque dans une voie impossible, entre les bravades contre l'Autriche et la résistance à la jeune Italie, toute-puissante là où le frein étranger fait défaut et où il ne reste en face d'elle que l'immense pusillanimité d'une nation façonnée à l'obéissance par dix siècles de servitude. Sauvons l'Italie d'elle-même ! c'est le cri de tous les hommes éclairés ; c'est le devoir de la France envers la religion, la civilisation et l'humanité.

L'un des Gérants, Charles DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — Desoye, Valery et Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE.

BILAN DE L'ANNÉE 1848.

(3e et dernière partie[1].)

Depuis quelques mois les événements marchent vite. La physionomie du lendemain est rarement celle de la veille. Il y a même quelquefois un abîme dans l'intervalle de deux journées. Nous venons d'en faire l'expérience dans le cercle modeste que nous nous étions imposé. — Un fait grave s'est produit inopinément qui, sans changer les conditions primordiales de notre critique, lui donne cependant dès aujourd'hui, sinon une importance plus actuelle, du moins une autorité plus prépondérante. Nous n'avions cru aborder en commençant qu'une question spéciale ; les circonstances en ont fait une question politique, sur le terrain de laquelle va se réfugier désormais tout l'intérêt du drame parlementaire auquel nous assistons.

On se souvient que deux propositions avaient été déposées simultanément sur le bureau de l'Assemblée, qui toutes deux accusaient le but direct de faire subir une réduction considérable au budget des dépenses. La première de ces propositions, due à l'initiative de M. Billault, a échoué dès son début, et c'était justice. Son excentricité ne couvrait pas son insuffisance. Nous ne la citons donc que pour mémoire. — Mais la seconde était restée pendante, avec son cortége obstiné de signatures, et sa commission provisoire des trente, annonçant hautement l'intention de révolutionner le budget. — Nous pensions qu'elle aussi serait entraînée dans le courant rapide qui emportait les lois organiques, les procédés révolutionnaires et l'Assemblée constituante elle-même. Il n'en était rien. La séance de mercredi dernier lui a donné un vote d'assentiment d'autant plus significatif que ce vote est resté comme une menace au milieu du triomphe complet de la proposition Rateau.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 461.

Ce résultat crée au cabinet une position très-délicate. Par le fait, le pouvoir législatif est saisi exceptionnellement d'un mandat qui avait été considéré jusqu'ici comme l'un des attributs principaux de la puissance exécutive, celui de préparer les lois annuelles de finances et de diriger leur élaboration au sein du parlement. Il se peut qu'au point de vue théorique l'innovation soit heureuse. Il se peut que le gouvernement actuel, comme tous ceux qui l'ont précédé, manque de l'énergie nécessaire pour porter la hache au sein des abus bureaucratiques, et que dès-lors ce dernier effort revienne de droit à l'omnipotence illimitée de l'Assemblée nationale. Mais ce qu'il y a de certain, ce que tous les hommes compétents reconnaissent *à priori*, ce que le comité des finances lui-même a vingt fois proclamé dans ses rapports, c'est que la plus vigoureuse initiative parlementaire demeurera frappée d'impuissance pour le bien, tant qu'elle n'aura pas obtenu le concours décidé de l'administration. Pour utiliser cette force aveugle du scrutin au profit des véritables intérêts du pays, il faut un moteur intelligent et pratique qui accepte franchement les conséquences de l'ordre nouveau ; et tel est le rôle que le vote du 7 courant a impérieusement tracé au cabinet. On conçoit que, dans ces conditions nouvelles, la moindre hésitation de sa part engage doublement sa responsabilité ; car si le bien ne se fait pas avec lui, le mal se fera sans lui : une main ennemie a brûlé ses vaisseaux. Il ne peut plus regarder en arrière. Son intérêt comme son honneur lui font une loi suprême de marcher au devant des réformes qu'on voudrait lui imposer, et de fortifier ainsi son pouvoir ébranlé de tout l'entraînement conventionnel qui semblait dirigé contre lui.

Or, nous l'avons dit, le problème posé gît dans ce seul fait : — Il y a une différence normale de 500 millions entre le chiffre des dépenses et celui des recettes. — C'est une réduction de 500 millions à opérer immédiatement sur le budget régulier des dépenses.

A cette effrayante perspective tout un monde d'égoïsmes divers se récrie et proteste. Nous allons porter une main sacrilége sur l'arche sainte ! attaquer des droits acquis, inquiéter des existences modestes, et désorganiser en même temps tous les services ! — Nous n'ignorions aucune de ces accusations. Nous savions tout ce que la persistance routinière emprunte d'autorité aux motifs les plus respectables. Nous avons entendu tous les ministres de la guerre depuis février déclarer bien haut que la politique extérieure de la France exigeait la conservation d'un effectif militaire de cinq cent mille hommes et d'un budget de 432 millions. Mais nous savons aussi qu'il n'y a derrière ces belles phrases à effet qu'une seule chose réelle, palpable, et malheureusement irremédiable chez les hommes du passé, le scepticisme de la volonté. Il

faudrait du génie aujourd'hui pour vouloir. Il faudrait cette foi invincible qui transporte les montagnes et qui fait plier les considérations personnelles devant l'accomplissement d'un grand devoir. On aime mieux s'envelopper d'un manteau officiel de nécessités administratives et laisser aux combinaisons du hasard, cette grande divinité des impuissants, la solution d'un problème qui renferme dans ses flancs tout l'avenir.

Examinons cependant jusqu'à quel point certaines craintes peuvent être fondées. — Il y a trois moyens principaux et parallèles de réaliser les économies désirées : la réduction pure et simple des grands départements consommateurs, la simplification des rouages, la décentralisation des affaires. Le premier touche à la politique extérieure, le second et le troisième à la constitution de l'administration intérieure. Quelques lignes auront suffi pour en démontrer le droit et l'urgence.

La guerre et la marine dévorent aujourd'hui, l'une 432 millions, l'autre 131. Dans quel but ? Nul ne peut le dire. Il y a même ceci de remarquable dans l'histoire de nos dernières années, que plus les chances de guerre se sont éloignées, plus notre développement militaire s'est accru. En 1840, le lendemain du traité du 15 juillet, quand l'Orient en feu appelait aux armes toute l'Europe, notre armée de terre n'était inscrite au budget que par 250 millions. Aujourd'hui que l'Europe, secouée par les révolutions, ne demande à la France qu'une seule chose, sa neutralité, nous alignons orgueilleusement sur nos frontières cinq cent douze mille hommes et cent mille chevaux.

Il n'y a cependant, tout compte fait, que deux politiques possibles vis-à-vis de l'étranger, l'intervention ou la non-intervention. — Dans le premier cas, c'est la guerre, c'est-à-dire un fait brutal pris pour arbitre souverain du droit, c'est-à-dire un non-sens monstrueux au milieu des tendances constitutionnelles de l'Europe occidentale, c'est-à-dire l'anéantissement probable de notre commerce, de notre industrie, et surtout de notre liberté, au profit de nous ne savons quels préjugés inquiets qui ne sont pas de leur siècle. — Dans le second cas, c'est la paix comme principe et la civilisation comme but. C'est l'application internationale de cet axiome de morale vulgaire : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* C'est aujourd'hui plus que jamais la condition *sine quâ non* du progrès. La méconnaître serait rétrograder, avec M. Ledru-Rollin et ses collègues de la montagne, jusqu'aux époques sanglantes des quatorze années et de la fraternité ou la mort.

Nous comprendrions donc, sans trop de peine, qu'un pouvoir révolutionnaire, issu de la violence, s'appuyât violemment sur son épée, et fît une question de gouvernement d'une question d'effectif militaire. Mais au point où nous en sommes arrivés, maintenir le pied de guerre de-

vient une inconséquence trop dispendieuse pour pouvoir être tolérée plus longtemps. Se refuser dès lors à la réduction de la moitié de l'effectif actuel, c'est laisser croire que des intérêts de bureau, des ménagements d'amour-propre, des enlacements *mystérieux* de coterie rendent impossible en France toute réforme. — Avec 68 millions la Restauration trouvait le moyen d'avoir une marine mieux entretenue que la nôtre, qui nous en coûte le double. Comment veut-on échapper à cette conclusion forcée que dans ce seul département 60 millions sont dévorés chaque année en pure perte par le pillage bureaucratique à tous les degrés? Sommes-nous donc si loin des scandales de Rochefort que nos administrations puissent revendiquer le privilége de la femme de César? Qu'on y songe : l'alternative est inexorable ; aucun cabinet ne peut désormais l'éviter. Notre malheureux pays n'est plus assez riche pour payer l'incurie de ses gouvernants et le *statu quo* de ses affaires. Il faut que ses hommes d'Etat soient des hommes de réformes ou qu'ils tombent. Dans six mois ce dilemme posé sera le seul programme possible de tout nouveau ministère.

La tâche n'est pas facile, nous le savons. — Recommencer l'œuvre organique de l'empire au point de vue de la science moderne, renfermer le budget des dépenses dans une limite de 1200 millions, élaguer un à un tous les rouages trop compliqués de cette immense machine pneumatique qui étouffe la vie nationale à force de la comprimer, séparer surtout par une loi capitale les véritables intérêts généraux de ceux qui ne le sont pas, et rendre ainsi à chaque pouvoir électif la part de responsabilité et d'action que lui décerne naturellement son mandat, c'est une de ces œuvres qui suffisent à la gloire d'un homme et d'une époque, et qui auraient recommandé la Constituante de 1848 à la reconnaissance éternelle de l'histoire, si elle avait eu le courage et le talent de l'entreprendre dès les premiers jours de sa législature.

Et cependant, qu'on le sache bien, décentraliser n'est pas désorganiser. — Napoléon, notre maître à tous en fait de centralisation réelle comme en fait de travaux publics et de faste grandiose, Napoléon, qui dotait ses ambassadeurs commes des rois et ses courtisans comme des princes, ne demandait que 600 millions pour suffire à toutes les dépenses d'un empire qui alors s'étendait au delà des Alpes et du Rhin. Mais aussi la centralisation de 1810 n'était pas celle d'aujourd'hui. L'une réalisait le rayonnement du pouvoir central, l'autre ne semble chercher que sa concentration. Avec la première, l'impulsion énergique venue d'en haut agissait incessamment du centre vers les extrémités, et faisait participer toute la France à la vie ardente et pleine dont vivait Paris. Avec la seconde, la France n'est rien, Paris est tout. L'antichambre d'un mi-

nistre et le cabinet d'un sous-chef résument toute l'échelle politique et administrative d'une nation de 35 millions d'hommes. Hors de ces deux termes il n'y a qu'inertie dans les tendances, que favoritisme dans les actes, que corruption et intrigues dans les moyens — et voilà où nous a conduit cette centralisation si vantée qu'on voudrait nous faire accepter encore aujourd'hui comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, lorsque ses résultats suspendent depuis vingt ans toute l'action politique, agricole et commerciale de notre pays.

Nous pourrions pousser plus loin cette étude ; essayer d'indiquer à grands traits les principes de cette loi des intérêts généraux dont nous parlions tout à l'heure; nous demander, même au point de vue du droit, si la tutèle communale et départementale n'est pas une contradiction flagrante avec la souveraineté effective du suffrage universel. Mais ce serait évidemment dépasser les bornes de notre sujet. Nous ne nous étions imposé qu'une exhibition de chiffres ; le reste est une affaire de longues investigations et de haute critique. Nous avons poussé le cri d'alarme en présence des menaces d'une banqueroute; nous laissons à d'autres plus compétents la haute mission d'interpréter l'avenir et de le dégager nettement des langes administratifs du passé et du scepticisme politique du présent.

Félix Belly.

M. DE BONALD.

L'humanité ne s'avance à travers les siècles vers la fin qui lui a été proposée que d'un pas inégal et laborieux. Il y a dans sa marche de nombreuses vicissitudes, des mouvements en sens divers et opposés. Quelquefois elle semble près d'atteindre le but, tant elle se hâte et s'y porte avec confiance, puis elle hésite, se trouble, revient en arrière et semble s'en éloigner pour jamais.

Ce phénomène, ce cours et recours des choses, comme disait Vico, n'est qu'un accident dans la vie de l'humanité, une des formes sous lesquelles elle s'accomplit; il n'est ni le principe ni lafin de sa destinée, ainsi que le voulait le philosophe italien. L'homme, nouveau Sisyphe, n'est pas condamné par une loi fatale à rouler éternellement au haut de la montagne une pierre qui sans cesse retombe et lui échappe. L'homme est né pour la vérité; il l'aime, il la cherche, il la poursuit avec ardeur; mais, être faible et borné, il ne la peut voir qu'à travers un voile, et pour la saisir il lui faut beaucoup d'efforts. Le chemin qui y conduit est étroit et difficile; les ronces qui déchirent y croissent à côté des fleurs qui charment et qui séduisent; de là ses illusions, ses présomptueuses espérances, et aussi ses défaillances et ses pas en arrière. Mais qu'une lueur brille au firmament, qu'une voix d'en haut se fasse entendre, soudain le voyageur reprend sa route et s'avance désormais dans la carrière d'un pas d'autant plus ferme et plus confiant que ses labeurs et ses égarements eux-mêmes l'ont instruit.

Ainsi en a-t-il été de la société humaine à toutes les époques, ainsi surtout dans les derniers temps. Emportée par le souffle d'un fol et coupable orgueil, d'une présomptueuse confiance en ses propres forces, l'humanité se précipitait loin de ses voies, niant et blasphémant sa fin; et voilà qu'épuisée bientôt et à bout de sa course, elle s'arrête, inquiète et troublée, se demandant avec angoisse si elle n'a pas été trompée par les fausses lueurs de quelque mirage, et si, pour continuer sa route, elle ne doit pas se replacer sous la main providentielle qui, jusque-là, l'avait guidée. Sans doute elle hésite encore, elle a peine à confesser son impuissance; mais ce trouble et ces hésitations elles-mêmes sont les

indices d'une crise qui peut être salutaire, dont il est permis du moins de beaucoup espérer.

Certes, le mouvement qui depuis un demi-siècle a ramené les esprits des extrémités de l'athéisme, sinon aux croyances religieuses, du moins aux idées qui les préparent, ne saurait être contesté. On peut en discuter l'importance, et, selon le point de vue auquel on se place, en apprécier différemment les dernières conséquences ; mais, quelle que soit l'idée qu'on s'en forme, le fait existe, et il est trop considérable pour ne pas appeler l'attention de tous les esprits graves et sérieux.

Il serait donc d'un haut intérêt de l'étudier dès à présent dans son principe, dans ses résultats et dans les phases diverses par lesquelles il a passé, moins encore pour en faire ressortir la valeur et la portée que pour rechercher si la direction qu'on lui a donnée à l'origine a été en tous points conforme aux vrais principes, ou si, au contraire, l'influence des circonstances n'y a pas mêlé des éléments hétérogènes dont il convient de le dégager pour mieux assurer sa marche dans l'avenir. Nous ne nous proposons pas ici d'entreprendre une tâche si difficile, si complexe, si délicate ; nous pourrons seulement préparer l'un des éléments de cette étude en essayant d'apprécier et de caractériser les travaux philosophiques d'un homme qui, entré le premier dans la carrière, y a laissé une place durable et profonde, parce qu'il alliait à une dialectique savante et toujours sûre d'elle-même les allures hardies d'un génie novateur.

Ce fut en 1796, dans la petite ville de Constance, que M. de Bonald composa et publia son premier ouvrage, la *Théorie du pouvoir civil et religieux*. Les circonstances étaient graves et solennelles ; l'ancienne société française venait de périr ; la religion, le gouvernement, les mœurs et les lois avaient été entraînés dans une ruine commune. Les causes d'ailleurs qui avaient déterminé cette grande catastrophe étaient de natures diverses, profondément distinctes, même à leur point de départ ; mais elles avaient fini par se confondre à ce point que, dans l'opinion du grand nombre, ce qu'on appelait alors la Révolution française ne représentait qu'une seule et même idée. La religion avait été renversée au nom d'une philosophie qui, mettant dans la sensation la source de toute connaissance, était arrivée à nier d'abord tout rapport de l'homme avec Dieu ; puis enfin, par voie de conséquence, à nier Dieu lui-même. Les métaphysiciens de cette école, si on peut les appeler d'un tel nom, avaient dit : L'homme ne connaît rien que par ses sens ; sa pensée n'est qu'une sensation transformée ; lui-même n'est rien qu'une machine bien organisée, qui tire de la matière son existence avec les moyens de la conserver, et qui doit y rapporter toutes les facultés de son être. L'homme

ainsi défini ne relève que de lui-même. Il est souverain, car il n'y a aucun être au-dessus de lui, et ceux qui lui ont enseigné à se soumettre et à obéir à une autorité plus haute que la sienne, à chercher sa félicité au-delà de la sphère de ce monde, sont des imposteurs qui ont abusé de son ignorance et de sa crédulité. Ainsi avaient-ils raisonné et réussi à séduire un grand nombre d'esprits heureux de trouver dans de tels enseignements la justification de leurs excès et de leurs désordres.

D'un autre côté, le gouvernement politique, ébranlé déjà dans son principe et son autorité morale par l'action délétère de si pernicieuses doctrines, avait succombé sous l'influence d'une cause plus ancienne et plus respectable. La bourgeoisie, d'abord faible et presque inaperçue à l'origine, avait vu son influence grandir et prendre avec le progrès des temps un plus haut degré d'importance ; croyant enfin le moment venu de prendre une part directe au gouvernement, elle avait, au nom des services rendus par elle, réclamé l'exercice de ses droits politiques trop longtemps méconnus. Rien en soi ne paraissait plus légitime; il était juste et naturel qu'investie depuis longtemps de toutes les fonctions sociales, possédant la science et la pratique des affaires, la bourgeoisie aspirât à les diriger. Mais pour qu'elle pût dignement accomplir une si haute mission, il eût fallu que, se respectant elle-même, elle eût eu la conscience de ses devoirs aussi bien que celle de ses droits. Or, il n'en était pas ainsi ; elle avait oublié les premiers et ne savait plus se souvenir que des seconds. C'est pourquoi, égarée d'une part par les doctrines de la nouvelle philosophie qui en exaltant son orgueil l'avait rendue impatiente de tout frein, irritée, de l'autre, par les obstacles que rencontrait l'exécution de ses desseins, elle avait dans sa colère brisé le pouvoir qu'elle devait consolider en le réformant. Plus tard, il est vrai, effrayée des conséquences de son œuvre, elle avait voulu s'arrêter et revenir en arrière; mais il n'était plus temps : arrivée au bord de l'abîme, il semblait qu'elle n'eût plus qu'à s'y engloutir avec les derniers débris de l'ordre social.

Telle était la situation des choses lorsque M. de Bonald se mit à l'œuvre et tenta de reconstruire par les seules données de la métaphysique l'édifice social et religieux. C'était là, en de telles circonstances, une entreprise pleine de hardiesse et de grandeur ; il fallait en présence des ruines qui gisaient à terre replacer sur leurs bases la société religieuse et la société politique, c'est-à-dire formuler la loi de tout ce que comprend et embrasse la destinée même de l'humanité.

Nous avons dit que ce fut en 1796 que M. de Bonald fit paraître son premier ouvrage, la *Théorie du pouvoir civil et religieux*. Mais ce livre, d'ailleurs éloquent, a plutôt le caractère d'un pamphlet de circonstance

que celui d'un traité métaphysique. On y trouve des vues neuves et hardies, mais il est facile de voir que l'auteur n'a pas eu le temps d'élaborer suffisamment ses idées et de les mûrir. Ce n'est donc pas dans cette première ébauche, mais dans la *Législation primitive*, publiée quelques années plus tard, en 1802, que nous devrons chercher l'exposé de son système philosophique, parce que c'est là où il l'a produit avec tous ses développements.

La philosophie de M. de Bonald a pour premier caractère d'être une dans son principe et absolue dans ses conséquences. Elle part de l'unité pour conclure à l'unité avec toute la rigueur d'une démonstration géométrique. Une telle doctrine ne peut être scindée; pour la faire connaître, pour la pouvoir discuter, il faut l'exposer dans son ensemble, dans son unité, telle qu'elle a été conçue.

L'homme, ainsi commence l'auteur de la *Législation primitive*, l'homme est un être pensant, mais il n'a connaissance de sa pensée que lorsqu'elle est exprimée, et la pensée sans son *expression*, *qui lui est transmise par les sens*, n'est rien. De là il suit que la parole, qui est le mode principal à l'aide duquel l'homme peut exprimer sa pensée, n'est pas d'invention humaine; car comment l'homme aurait-il pu découvrir l'instrument même dont il a besoin pour penser? Une troisième proposition découle des deux premières, à savoir que si l'homme n'a connaissance de sa pensée que lorsqu'il la *parle*, et si cependant il n'a pas inventé la parole, il ne parle que lorsqu'il a entendu parler. C'est ce que prouve l'exemple des sourds et muets qui ne parlent pas parce qu'ils n'ont pas entendu parler, et qui ne pensent pas ou du moins qui n'ont pas connaissance de leur pensée lorsqu'ils n'ont pas encore trouvé un moyen quelconque de l'exprimer.

Ces prémisses une fois posées, les conséquences suivent d'elles-mêmes : 1° si l'homme n'a connaissance de sa pensée que lorsqu'il la parle, s'il ne la *parle* que lorsqu'il l'a entendue *parlée*, tout ce que l'homme sait, tout ce qu'il connaît lui vient du dehors, c'est-à-dire lui est révélé; 2° cette révélation ne peut venir que d'un être supérieur à l'homme, de celui-là même qui lui a donné l'existence, de Dieu. Ainsi se trouvent établies deux vérités essentielles et génératrices : le fait d'une révélation comme moyen unique de connaissance, et l'existence de Dieu. La révélation peut être orale ou écrite ; la révélation orale est la première dans l'ordre des temps, la révélation écrite ne vient qu'en second lieu ; mais elle a l'avantage de conserver dans leur intégrité des vérités que la révélation orale pourrait laisser s'altérer. L'écriture d'ailleurs n'a pu être inventée par l'homme; elle est, comme la parole, d'institution divine.

Après avoir ainsi formulé sa méthode, M. de Bonald en fait l'application, et voici comment il procède : Puisque la révélation est le seul moyen que nous ayons de connaître, c'est à elle, c'est-à-dire à quelque chose qui est en dehors de nous, que nous devons demander l'objet de la connaissance. Or, lorsque nous faisons ce travail, lorsque nous nous mettons en quête de la vérité à travers le monde extérieur, nous trouvons un livre, la Bible, un monument écrit, le plus ancien qui existe; celui qui explique le mieux le mystère de la destinée humaine, qui contient la morale la plus pure, et à ces signes nous reconnaissons suffisamment qu'il a été inspiré de Dieu et est le dépositaire de sa pensée. Là donc dans ce livre se trouve et doit se trouver le principe de toute vérité religieuse et politique; de la Bible, en effet, la religion a tiré ses dogmes et sa morale ; dans la Bible également la société politique trouve sa raison d'être, sa légitimité. Car lorsque Dieu, après avoir créé l'homme et la femme, leur a dit : Croissez et multipliez, il a par là même constitué la famille. Or, la société politique non-seulement est faite à l'image de la société domestique, mais elle n'est que la société domestique développée, agrandie. L'une et l'autre sont composées des mêmes éléments; dans la famille on trouve un chef qui est le père, un ministre qui est la mère, un sujet qui est l'enfant ; de même, dans la société politique, il y a un chef qui est le roi, des ministres qui sont les magistrats chargés du pouvoir exécutif, des sujets qui doivent obéissance à l'autorité du roi et des ministres comme l'enfant à celle de son père et de sa mère. Ainsi donc la société politique n'est qu'un développement de la société domestique ; elle a la même origine, elle est formée des mêmes éléments, elle obéit à une autorité du même ordre, à celle d'un chef qui est le roi, comme la famille à celle d'un chef qui est le père. La guerre d'ailleurs a été la cause occasionnelle de sa formation. Les familles se sont réunies contre l'ennemi commun ; le plus habile et le plus brave l'a emporté ; ceux qui l'ont soutenu dans la lutte sont devenus les ministres et ont formé l'aristocratie ; enfin les vaincus, les plus faibles, les moins habiles, ont été les sujets. Ainsi s'est trouvée fondée la première monarchie. De là découle la nature des rapports qui doivent exister entre le roi et les sujets. Le roi tient son pouvoir de Dieu et il ne doit compte qu'à Dieu de l'usage qu'il en fait ; toutefois, comme il ne l'a reçu que pour le bien de ses sujets, il doit l'exercer conformément aux intentions de celui qui le lui a confié. D'un autre côté, les sujets, s'ils ont le droit de demander que le roi gouverne conformément à leurs intérêts, lui doivent cependant une obéissance absolue et ne peuvent jamais la lui refuser, parce que le gouvernement ayant été constitué par Dieu et non par eux, il ne leur est pas permis de défaire ce que Dieu a

fait. Telle était dans l'ancienne monarchie française la loi des rapports qui existaient entre le roi, les ministres et les sujets, et c'est ce qui en constituait la légitimité.

Enfin, et ceci n'est que la conséquence de ce qui précède, la civilisation, à la considérer sous son point de vue véritable, n'est autre chose que le catholicisme et la monarchie appliqués à la société, de telle sorte que toute société dans laquelle ces deux éléments ne se retrouvent pas est une société sans civilisation, une société barbare.

Tel est, dans son ensemble et aussi complètement qu'il nous a été possible de le reproduire, le système exposé et développé dans la *Législation primitive*. Il embrasse dans une vaste synthèse l'ordre religieux, social et politique, qu'il fait sortir d'un seul et même principe. Pour juger une semblable théorie si simple et si absolue, d'une contexture si forte et d'une donnée si nouvelle, pour en apprécier la valeur philosophique, il faut considérer d'abord les propositions qui lui servent de base, en second lieu la valeur intrinsèque de son principe, enfin la légitimité des conséquences qui en découlent.

Les trois propositions sur lesquelles repose la théorie sont celles-ci : 1° L'homme n'a la connaissance de sa pensée que par son expression, qui lui est transmise par les sens, c'est-à-dire par la parole ; 2° la parole n'a pas été inventée par l'homme, car l'homme n'a pu découvrir l'instrument sans lequel il ne connaît même pas sa pensée ; 3° la parole n'ayant pas été inventée par l'homme, qui cependant en a besoin pour penser, il est nécessaire qu'elle lui ait été révélée ; d'où il suit que tout ce que l'homme pense, tout ce qu'il connaît, il le doit à la parole révélée ou à la révélation.

Le principe, ou si l'on veut la théorie considérée en elle-même, peut se réduire à cette formule : la révélation est pour l'homme le moyen unique de la connaissance. Les conséquences sont : La religion chrétienne est la seule religion vraie ; la monarchie absolue la seule forme de gouvernement légitime ; la société chrétienne et monarchique la seule société civilisée. Précisons avant tout le sens de la première proposition de laquelle découlent toutes les autres.

M. de Bonald ne dit pas que la parole produise en nous la pensée ; s'il disait cela, il serait sensualiste, et pour lui comme pour Condillac la pensée ne serait qu'une sensation transformée. Il ne va pas jusque là, il suppose au contraire la préexistence de la pensée et il n'accorde à la parole que la vertu d'en révéler à l'homme la connaissance. Circonscrite dans ces termes, cette proposition est-elle exacte ? autrement est-il vrai que nous ne connaissions nos pensées que par leur expression, c'est-à-dire par la parole ?

Pour répondre à cette question, étudions avec attention le phénomène de la génération de la pensée chez l'homme.

L'homme est à la fois un être spirituel et un être physique ; il a une âme et il a un corps. Ces deux natures, quoique profondément distinctes, quant à leur essence et au but particulier qu'elles ont à remplir, sont intimement unies, et réagissent incessamment l'une sur l'autre, parce que, appelées à concourir au développement du même être, il faut qu'elles se puissent prêter un mutuel et sympathique appui. Cette duplicité de natures ne détruit pas l'unité de l'être humain : car le sujet, l'homme, qui en est en possession, les rapporte à la même fin, et les confond même tellement dans l'usage que souvent il a peine à discerner laquelle des deux agit actuellement en lui. Mais l'homme n'est pas seulement un individu à la fois esprit et corps, il est encore la partie d'une espèce, le membre d'une famille dont il est sorti, à laquelle il demeure uni par les liens d'une commune solidarité, et avec laquelle il doit entretenir des rapports nécessaires sous peine de faillir aux lois essentielles de sa destinée.

Or, si les choses sont ainsi, si l'homme en tant qu'individu a un esprit et un corps intimement unis, quoique distincts quant à leur essence, si, en tant que membre de la société humaine, il doit entretenir avec elle des rapports nécessaires, il est évident que la formation de la connaissance devra avoir lieu en lui conformément à ces conditions d'existence, c'est-à-dire qu'elle devra être le produit combiné de ces trois éléments : de l'élément spirituel, de l'élément corporel, de l'élément social.

Et en effet c'est ce qui a lieu. D'abord l'élément spirituel fournit la matière de la connaissance, l'idée, et avec l'idée le principe d'activité, qui la féconde et la développe. Ensuite l'élément physique met au service de l'élément spirituel, en premier lieu, le cerveau, par le moyen duquel l'intelligence élabore la pensée ; en second lieu, la parole, ou plutôt les organes avec lesquels elle est entendue et exprimée ; par là il donne à la fois et le moyen du développement interne de la connaissance et celui du rapport qui doit s'établir entre l'élément spirituel et l'élément social, entre l'individu et la société. Enfin la société ayant dès lors les moyens de communiquer avec l'individu lui enseigne la parole, et par elle toutes les connaissances dont elle est en possession. On voit quelle est la part de chacun de ces éléments dans la production du phénomène de la connaissance : l'élément spirituel en est le principe générateur ; l'élément physique et l'élément social n'en sont que les instruments, mais les instruments nécessaires, quoiqu'à des degrés divers. Sans l'intelligence, la connaissance ne serait pas et ne pourrait

jamais être ; sans le cerveau elle resterait à l'état latent, ainsi qu'il arrive à l'idiot, auquel le cerveau refuse son office, et qui, par cette raison, n'entre en jouissance de son être spirituel que lorsque ayant dépouillé son enveloppe corporelle, il devient un esprit pur. Sans la parole, la connaissance serait sans doute, mais elle demeurerait imparfaite, vague, indécise, comme celle du sourd-muet lorsqu'il n'a pas encore un moyen quelconque d'exprimer sa pensée, ou bien comme celle de l'homme qui, se recueillant en lui-même pour penser, ne fait d'abord qu'apercevoir l'idée et ne la voit, n'en acquiert la connaissance pleine et entière, claire et précise, que lorsqu'il a trouvé le mot qui l'exprime.

Enfin l'homme étant un être perfectible dont les facultés ne se développent que successivement et avec le temps, la connaissance de la pensée doit se produire en lui conformément aux lois de sa nature, c'est-à-dire par le travail simultané et persévérant des éléments dont il est composé, qui agissent et réagissent incessamment les uns sur les autres.

Si tel est, du moins dans ses lois essentielles, car nous n'avons pu entrer dans le détail, le phénomène de la génération de la pensée, il nous sera facile de reconnaître si la proposition de M. de Bonald est exacte ou ne l'est pas. Selon M. de Bonald la pensée préexiste, mais l'homme n'en a nulle connaissance jusqu'au moment où elle lui est révélée par une parole venue du dehors, de telle sorte que la pensée *sans son expression n'est pas*. Or, nous avons vu que les choses ne se passaient pas ainsi, que, non-seulement la pensée préexiste, mais que l'homme en acquiert une certaine connaissance avant qu'elle soit exprimée; que la parole, si considérable que puisse être son rôle, n'est qu'un instrument qui, en donnant à la pensée une forme extérieure et sensible, lui imprime un caractère de netteté, de précision et de clarté qu'elle n'avait pas ; que, par conséquent, il n'est pas plus vrai de dire que la pensée *sans son expression n'est pas*, qu'il ne le serait de prétendre que la pensée de l'artiste n'est pas avant que son ciseau l'ait sculptée sur le marbre. Mais rien ne prouve mieux le vice essentiel de cette théorie, que l'exemple proposé par l'auteur lui-même pour l'expliquer.

« Que cherche notre esprit, dit-il (*Législation primitive*, t. 1er, « p. 246), quand il cherche une pensée ? Le mot qui l'exprime, et pas « autre chose. Je veux représenter une certaine disposition de l'es- « prit dans la recherche de la vérité : *habileté*, *curiosité*, *pénétration*, « *finesse* se présentent à moi. La pensée qu'ils expriment n'est pas celle « que je cherche, parce qu'elle ne s'accorde pas avec ce qui précède et « ce qui doit suivre ; je les rejette. *Sagacité* s'offre à mon esprit. Ma « pensée est trouvée ; elle n'attendait que son expression. »

Reprenons : « Que cherche notre esprit quand il cherche une pen-« sée? » Il nous semble que poser la question en ces termes, c'est admettre tout d'abord que l'esprit a déjà une certaine connaissance de l'idée qu'il cherche; car comment la chercherait-il si elle lui était entièrement inconnue? Lorsque je cherche un livre, c'est apparemment que j'en ai déjà quelque notion. Je sais d'abord que ce livre existe ; ensuite qu'il a certains caractères distinctifs, sans quoi tous les livres de toutes les bibliothèques du monde me passeraient sous les yeux sans qu'il me fût possible de trouver celui que je cherche. De même, lorsque je veux représenter une certaine disposition de l'esprit dans la recherche de la vérité, il faut que j'en aie déjà connaissance, sinon tous les mots se présenteraient en vain à mon esprit, je n'aurais aucun motif de prendre l'un plutôt que l'autre, et si, dans le cas que l'on suppose, je choisis *sagacité*, c'est que je constate la concordance parfaite de l'idée exprimée par ce mot avec celle que j'avais dans l'esprit. En trouvant ce mot, ou, si l'on veut, en nommant ma pensée, je ne fais donc que lui donner une forme extérieure et sensible qui la rend plus précise et plus saisissable. Je fais, pour me servir d'une autre comparaison employée par M. de Bonald, comme un peintre qui, voulant représenter la figure d'un ami absent, retouche son dessin jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'expression du visage qu'il *re*connaît aussitôt. Ce dernier mot explique tout, car il faut connaître déjà une personne ou une idée pour les *re*connaître. D'ailleurs l'expérience de chaque jour nous apprend qu'on peut avoir la connaissance d'une idée ou d'une personne sans que les mots qui servent à les nommer soient encore présents à notre pensée.

Ainsi l'exemple même choisi pour expliquer la théorie prouve contre elle. M. de Bonald s'est donc mépris sur la nature du phénomène de la génération de la pensée. De ce que la connaissance est encore imparfaite tant que la parole ne lui a pas donné sa forme extérieure et sensible, il en induit que la connaissance n'est pas. Une telle conclusion est évidemment exorbitante. Entre ce qui est imparfait et ce qui n'est pas, elle met toute la distance de l'être au non être. Et une telle erreur, qu'on y songe, n'est pas de peu de conséquence; car si la parole est le moyen unique de la connaissance, il en résulte que l'intelligence de l'homme n'a aucune vertu, aucun principe d'activité qui lui soit propre. Son rôle est purement passif. Loin de pouvoir produire la pensée par elle-même, elle n'est plus qu'une sorte de *récipient* dans lequel la parole, c'est-à-dire un son, la dépose. L'intelligence subit ainsi l'idée fatalement, sans pouvoir la discuter, sans avoir aucun moyen de discerner si elle est vraie ou si elle est fausse. Elle perd toute liberté, toute spontanéité ; elle est ruinée dans son principe, dans son essence. De là

au sensualisme, il n'y a qu'un pas. M. de Bonald suppose sans doute la préexistence de la pensée, ce que ne font pas les sensualistes; mais cette préexistence il ne peut la prouver, elle n'est qu'une pure hypothèse, car du moment où on ne connaît la pensée que par la parole, on ne peut sans la parole en constater l'existence.

En édifiant cette théorie, M. de Bonald s'était proposé, assure-t-il, d'opérer une conciliation entre les disciples de Descartes et ceux de Condillac. L'intention en elle-même était louable; mais, pour concilier, il ne faut pas tout accorder aux uns et tout refuser aux autres. Or, dans la transaction proposée, on voit bien où est la part de Condillac, mais non pas où est celle de Descartes. Condillac, en effet, eût été peu embarrassé de cette vaine hypothèse de la préexistence de la pensée dont il était impossible de donner la démonstration; Descartes, au contraire, aurait eu à refaire en entier le discours sur la *Méthode*, et eût dû tout d'abord substituer à sa belle proposition : Je pense, donc je suis; celle-ci : Je parle, donc je pense.

La première proposition de M. de Bonald est donc fausse et doit être rejetée. Toutefois, il est juste de remarquer que cette tentative d'édifier une nouvelle méthode n'a pas été, bien qu'elle ait échoué, sans résultat ni sans profit pour la science. La philosophie spiritualiste depuis Descartes avait eu en effet le tort, on ne saurait se le dissimuler, d'accorder à l'intelligence individuelle une part trop exclusive dans la formation de la connaissance, et de négliger tous les autres éléments qui y concourent, dont il est par conséquent essentiel de tenir compte. L'auteur de la *Législation primitive*, en faisant ressortir l'importance du rôle de la parole, en essayant même de la substituer à l'intelligence, s'il est tombé dans un autre excès, a du moins montré ce qu'il y avait de défectueux dans la théorie de ses prédécesseurs et préparé ainsi les éléments d'une appréciation plus juste et plus vraie de cet important phénomène. Tel est d'ailleurs le privilége des esprits supérieurs lorsqu'ils sont sincères; leurs erreurs elles-mêmes profitent à la cause de la vérité.

Après avoir établi que l'homme ne peut connaître sa pensée si elle n'est exprimée, M. de Bonald en conclut que l'homme n'a pas inventé la parole. Cette seconde proposition, malgré le vice du principe sur lequel elle repose, est en soi parfaitement exacte. Il est hors de doute que l'homme n'a pu inventer la parole; car s'il acquiert, même sans la parole, une certaine connaissance de la pensée, cette connaissance toutefois est trop imparfaite pour qu'elle puisse suffire à accomplir une tâche aussi difficile et aussi compliquée que la formation d'une langue, et il faut confesser, avec Rousseau, que la parole serait nécessaire pour inventer la parole. Mais de ce que l'homme n'a pas in-

venté la parole, il n'est pas permis d'en induire, ainsi que le fait M. de Bonald dans sa troisième proposition, qu'elle a été révélée; car il se peut qu'elle ait été donnée à l'homme par Dieu, comme la pensée avec la vie ; en d'autres termes, que l'homme ait été créé *pensant* et *parlant ;* auquel cas la parole serait native et non révélée. Or, de ces deux hypothèses, laquelle est la vraie ? Autrement, la parole est-elle révélée ou native ? Remarquons d'abord qu'il ne s'agit pas de savoir si la parole est enseignée aujourd'hui à l'enfant par la société, ce qui est évident, mais si, à l'origine, elle a été révélée par Dieu au premier homme.

Si avant tout nous interrogeons la Genèse, elle nous apprend que Dieu, après avoir formé le corps de l'homme du limon de la terre, lui a donné une âme faite à son image et à sa ressemblance. De ce simple et sublime récit, il est permis assurément de conclure que l'homme fut dès lors en pleine possession de tous les attributs de sa nature. Car, s'il en eût été autrement, si l'homme, par exemple, n'eût pas encore eu la faculté de parler, Moïse aurait dû mentionner une circonstance si considérable et nous dire par quels moyens Dieu avait postérieurement communiqué à sa créature un don si précieux. Or, Moïse ne le dit pas, et non-seulement il ne le dit pas, mais il nous apprend que ce fut Adam qui donna à sa nouvelle compagne le nom d'Eve. Ailleurs encore le livre saint nous montre le premier homme faisant comparaître devant lui tous les animaux, et donnant à chacun d'eux le nom dont il doit être appelé. Voilà donc un grand nombre de mots que le premier homme ne tenait pas de Dieu, qu'il a tirés de son propre fonds, et qui, par conséquent, ne lui avaient pas été révélés. Dira-t-on, pour échapper à la force de cette induction, que l'homme ayant été créé par le Verbe, par la parole de Dieu, la pensée en ce sens a été produite par la parole ? mais alors on joue sur les mots, et on fait reposer tout son raisonnement sur une équivoque, lorsque du fait de la création par le Verbe de Dieu on conclut que tout ce que l'homme sait, tout ce qu'il connaît, il le doit au Verbe, à la révélation ; car, dans le premier cas, le Verbe de Dieu veut dire la raison de Dieu qui crée l'homme ; et, dans le second, la raison de Dieu qui se communique à son intelligence, ce qui est bien différent.

Mais il n'est pas nécessaire d'invoquer ici l'autorité de la Genèse, et il va de soi que du moment où l'homme a été créé, il a dû parler comme il a dû penser, sans quoi il eût été privé d'un des plus importants attributs de sa nature, et l'œuvre du Créateur eût été ainsi, au sortir même de ses mains, essentiellement défectueuse, puisqu'elle n'aurait pu satisfaire aux conditions de son existence, ce qui ne saurait se supposer. En vain on objecterait que l'homme, dans son état actuel, ne parle pas en-

core lorsqu'il sort du sein de sa mère, car il n'y a aucune similitude à établir entre l'état de l'enfant et celui du premier homme. Le premier homme avait reçu la vie directement de Dieu ; seul dans le monde, représentant dans sa personne l'humanité tout entière, il fallait qu'il pût se suffire à lui-même, et, par conséquent, qu'il possédât immédiatement tous les attributs essentiels de sa nature. L'enfant, au contraire, ne tient l'existence de Dieu que d'une façon médiate. Loin d'être seul dans le monde, il naît au sein d'une société qui a mission de l'enseigner et avec laquelle il doit demeurer en constant rapport. Or, comme la parole est le moyen par lequel ce rapport entre l'enfant et la société s'établit, il faut qu'elle puisse être entendue de tous les deux, et elle ne peut l'être qu'autant qu'elle est enseignée par l'une et apprise par l'autre. Si chaque enfant avait la faculté de parler en naissant, il parlerait nécessairement une langue qui lui serait propre et ne serait celle d'aucun autre ; dès-lors on compterait autant de langues que d'individus ; et au lieu d'harmonie et d'unité, il n'y aurait dans le monde que diversité et confusion. Ainsi les conditions d'existence de l'enfant après sa naissance n'étant pas les mêmes que celles du premier homme après la création, on ne peut tirer aucune induction de l'état de l'un à celui de l'autre, et il demeure établi que l'homme a dû être créé *pensant* et *parlant*, car sans la parole il eût été incapable de satisfaire aux lois premières de sa destinée.

Ainsi, de trois propositions mises en avant par l'auteur de la *Législation primitive* pour justifier sa méthode, la première et la troisième étant fausses et la seconde ne prouvant pas ce qui est à démontrer, il faut lui trouver d'autres bases, ou plutôt il faut rechercher si, indépendamment de tous prolégomènes antérieurs, il est vrai en soi que la révélation soit pour l'homme le moyen unique de connaissance.

La révélation est l'acte par lequel Dieu communique à l'homme, soit directement soit indirectement, la connaissance d'une vérité quelconque ; si telle est la révélation entendue dans son sens le plus général, lorsqu'on dit qu'elle est pour l'homme le seul moyen de connaissance, on suppose que l'homme est incapable par lui-même de rien connaître ; car si l'homme avait en lui la notion d'une seule idée, il ne la devrait pas à la révélation, et par conséquent celle-ci ne serait pas pour lui le moyen unique de la connaissance. Or, faire une telle hypothèse, c'est détruire l'homme, c'est lui ravir sa nature essentielle, sa nature intellectuelle.

Un être n'existe qu'à la condition de posséder certaines facultés qui lui sont propres et qui le constituent ce qu'il est. Ainsi un animal n'existe qu'autant qu'il a la faculté de respirer, de sentir, de se mou-

voir. S'il n'a pas ces attributs de sa nature, il n'est pas. De même l'être intelligent n'existe qu'à la condition de connaître et de vouloir. Si l'une de ces choses lui manque, il n'est pas. L'être intelligent est né pour connaître ; la connaissance est son objet. En second lieu, il n'existe, il n'a d'individualité, de personnalité que par la volonté ; c'est par elle qu'il se distingue des autres êtres avec lesquels il communique. La volonté est son sujet. Les choses étant ainsi, lorsqu'on dit que l'homme est incapable de rien connaître par lui-même, on lui refuse à la fois son objet et son sujet, c'est-à-dire tout ce qui constitue son existence intellectuelle. On lui refuse son objet : car on suppose qu'il n'a aucune connaissance ; on lui refuse son sujet : car, pour avoir une volonté, pour vouloir, pour se déterminer, il faut connaître, et là où il n'y a pas connaissance, il est absolument impossible qu'il y ait volonté ; l'une implique l'autre. En vain on prétendrait que la révélation donnera cette connaissance, et par suite la volonté ; car c'est précisément là où est la difficulté. Comment l'homme qui n'a encore ni connaissance ni volonté percevra-t-il librement la révélation ? et s'il ne la perçoit pas librement, comment pourra-t-il s'approprier et rendre siennes les idées qu'il aura reçues de cette sorte ? Evidemment il ne le pourra pas, puisque c'est par la *volonté* qu'un être distingue sa pensée de celle des autres êtres. Dès lors l'homme ne connaîtra, ne voudra que ce que Dieu lui aura fait connaître, lui aura fait vouloir. En d'autres termes, la connaissance et la volonté de l'homme ne seront que des formes, des modes de la connaissance et de la volonté divine. Et il en sera ainsi à toutes les époques de son existence ; car, dans une telle hypothèse, l'homme tient de la révélation et uniquement de la révélation, non pas seulement telles ou telles idées primordiales, mais toutes les idées, toutes les vérités qu'il pourra connaître ; autrement la révélation ne serait pour lui qu'un des moyens et non le moyen unique de la connaissance.

La raison de l'homme se trouve donc détruite dans ses éléments essentiels. Elle n'est plus qu'une vaine illusion, une brillante chimère ; et la philosophie, qui est la science des vérités rationnelles, n'a ni principe, ni but, ni objet. Que reste-t-il donc ? La révélation, la théologie ? Non pas, elles sont également ruinées dans leur base ; toutes les sciences comme toutes les vérités se tiennent. On ne peut porter atteinte à l'une sans ébranler du même coup toutes les autres. Il nous sera facile de le montrer.

Victor DE CHALAMBERT.

(*La fin à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 16 février 1849.

On annonce que *la République* et la déchéance du souverain Pontife ont été proclamées à Rome le 8 février : la nouvelle officielle de cet évènement ne nous est pas encore parvenue, mais elle arrivera sans doute dans la journée d'aujourd'hui. Depuis l'ouverture de la Constituante romaine, où Armellini a prononcé un discours dans lequel il accuse Pie IX d'être *un homme sans génie*, les démagogues qui s'étaient élevés sur le cadavre de Rossi ont été prodigieusement dépassés : déjà les scrupules de Mamiani l'avaient fait reléguer parmi les eunuques de la politique révolutionnaire : Sterbini à son tour n'est plus qu'un rétrograde, un homme sans conviction, qui a hésité lâchement entre le Pape et la Révolution ; il ne reste sur la scène qu'un aventurier et un coupe-jarret : le prince de Canino et Garibaldi. Nous nous souvenons d'avoir lu autrefois dans le *Journal des Débats* une lettre qui racontait les horribles profanations commises par Garibaldi et sa bande dans une église de l'île de Sacramiento, non loin de Buenos-Ayres, pendant la guerre de Rosas avec la République Orientale. Aujourd'hui c'est Garibaldi qui dispose du tombeau des Apôtres !

Le mouvement républicain, triomphant à Rome, s'étend rapidement aux parties de l'Italie où la faiblesse des gouvernements a préparé la victoire. Le grand-duc de Toscane, poussé de concessions en concessions jusqu'aux dernières limites, est maintenant fugitif, et, après une station à Sienne, où l'émeute l'a poursuivi, il a gagné la Maremme, d'où l'on croit qu'il s'est embarqué, sur un bâtiment anglais, pour l'île d'Elbe. En partant, il a déclaré, par une lettre adressée au *gouvernement provisoire* de Florence, qu'il cédait aux scrupules de sa conscience éclairés par une lettre autographe de Pie IX.

A Gênes, Mazzini, l'artisan de tout ce cataclysme, a été accueilli le 11 aux cris de *vive la République !* Il est parti pour Florence, où le terrain est libre : pendant ce temps, ses agents achèveront de miner le sol sous les pas de Charles-Albert. Ce malheureux prince, que l'inondation gagne de toutes parts, s'est réfugié sur un dernier sommet encore libre, avec Gioberti, le plénipotentiaire de la révolution janséniste qu'il subissait, il

y a deux ans, avec une si triste ostentation. Gioberti, qui hait et redoute les Mazzinistes au moins autant que les purs catholiques, voudrait aujourd'hui résister sur le terrain du gallicanisme constitutionnel : avec une escopette empruntée à la France parlementaire, et une vieille lame anglaise dont l'utilité hors de l'Angleterre elle-même devient de plus en plus problématique, il a l'air de défier les poignards libérateurs de la jeune Italie : son langage et ses mesures ne manquent pas, en ce moment, d'une certaine fermeté ; mais indépendamment de ses fautes antérieures, qui sont des crimes contre le catholicisme, la justice et le bon sens, il a creusé lui-même la fosse dans laquelle il va tomber. N'a-t-il pas donné raison aux émeutiers de Gênes contre la cause de l'ordre et l'honneur de l'armée ? A-t-il su maintenir plus de deux jours au ministère le général La Marmora, seul capable de protéger l'élément militaire contre la désorganisation qui l'envahit? Dans le dernier mouvement électoral, par un sentiment d'orgueilleuse jalousie, n'a-t-il pas fait sortir des Chambres la plupart de ceux qui constituent dans le Piémont le parti modéré, et à l'appui desquels il doit recourir aujourd'hui pour se maintenir contre les Mazzinistes? Dans un tel péril, Gioberti continue encore ses fanfaronnades guerrières contre l'Autriche : mais personne ne peut se laisser prendre à cette comédie. Charles-Albert n'a de ressources que dans un rapprochement immédiat avec les *barbares*, et nous verrons peut-être Gioberti signer le traité d'alliance entre son roi et les oppresseurs de la Lombardie.

D'où proviennent toutes ces honteuses absurdités? Est-ce une nation qui brise ses chaînes dans un délire d'enthousiasme? Est-ce un peuple qui naît à la vie politique avec l'inexpérience, mais aussi avec l'énergie de la jeunesse? Non, c'est un troupeau éternellement et fatalement esclave qui a passé de la tyrannie étrangère à la tyrannie de ce qu'il y a de plus impur dans l'écume nationale. L'Italie centrale est au pouvoir d'une bande de brigands. Comme les *soldados famosos* de Cortès et de Pizarre, comme les quelques centaines d'aventuriers qui conquirent Naples et la Sicile sur les Grecs et les Arabes, (avec cette différence pourtant que les hommes de Gonzalve ou de Robert Guiscard étaient de rudes combattants, tandis que les prétoriens de la République rouge en Italie sont des lâches), les arbitres actuels du sort de la Péninsule se distribuent par escouades de quatre vingts ou cent hommes pour renverser des gouvernements qui ne veulent pas où ne savent pas se défendre. Au retour d'une honteuse défaite ou d'une campagne où ils n'ont pas même brûlé une amorce, ils entrent en triomphateurs dans les villes, portant tous à la boutonnière un ruban rouge, moitié pour singer la Légion-d'Honneur, et moitié afin de pouvoir dire : *siamo per la repubblica rossa!* Ils trouvent à leur arrivée

un *circolo popolare* composé des avocats sans cause, des médecins sans malades et des négociants dont on refuse habituellement le papier. Le club rédige aussitôt une résolution qu'une bande toute prête de repris de justice et de fainéants émérites, appelés *travailleurs* par antiphrase, se charge de porter, soit au parlement, soit à la municipalité selon l'importance des lieux. Là l'émeute en manches de chemise, la veste sur l'épaule et le classique chapeau pointu sur la tête, trouve des sénateurs tellement attachés à leurs chaises curules qu'ils votent tout ce qu'on veut plutôt que d'en descendre. C'est de ces délibérations que sortent les *gouvernements provisoires* qui s'empressent d'organiser des *ateliers nationaux*, et d'envoyer dans les provinces des *commissaires* investis de *pouvoirs illimités*.

Voilà ce qu'a produit, dans une nation qui réclamait naguère le *primato*, une basse et ridicule imitation de toutes les folies contre lesquelles la France, livrée aux hazards du suffrage universel, a protesté avec une indomptable énergie. Nous nous souvenons d'un illustre patriote italien, homme digne de tous les respects par ses lumières et ses vertus, que nous conjurions dans nos lettres de lever enfin contre Gioberti et son gallicanisme bâtard le seul drapeau qui aurait pu sauver l'Italie des turpitudes actuelles : il nous répondait qu'en agissant comme nous lui en donnions le conseil, il perdrait sa *popularité*, et que sa popularité était nécessaire au salut de l'Italie. Elle est bien loin la popularité de cet excellent homme ! Mais jamais l'aveuglement n'a été poussé plus loin ; jamais l'expérience solennelle faite par une nation aussi publique qu la France n'a été plus complétement, plus volontairement perdue pour des gens déterminés à se lancer dans toutes les fautes dont nous avons si rudement porté la peine.

Cependant on laisse faire, et les matamores de la Révolution italienne s'enhardissent de leur étrange impunité. On dit que rien n'égale leur superbe, quand ils parlent de la France : « *Corpo di bacco !* personne n'oserait se frotter à nous, » disent-ils. C'est bien eux qui se sentent en possession du *primato*, au lieu de ce prêtre de Turin auquel ils s'apprêtent à donner les étrivières.

Ceci nous rappelle un vieux Turc qui, à l'époque où les congrès prétendaient régler la question d'Orient, descendait lentement le faubourg Scutari, cette retraite des Ottomans de la vieille roche : « Nous avions bien raison, se disait-il en marmottant dans sa barbe, le Padischah est toujours le soleil de l'univers ! Tous ces chiens baisent la poussière de ses pieds !... ils n'osent toucher au Padischah !... la puissance du Padischah est immortelle ! »

Et, en effet, voyez ce qu'a produit la jalousie réciproque des nations

européennes, l'égoïsme de la diplomatie, l'oubli des devoirs traditionnels qu'impose le titre de chrétien : les Musulmans ont raffermi sur le sol de l'Europe leurs tentes déjà plus qu'à demi emportées par la tempête ; la vermine de l'esclavage continue de ronger le Christianisme de l'Orient, et la civilisation reste en friche dans les lieux d'où elle s'est répandue en ruisseaux bienfaisants sur le monde. Il ne s'agissait pourtant, à ce que croyaient les grands hommes d'Etat d'alors, que d'ajourner le partage afin de mieux s'en assurer le profit.

Nous le disons avec une profonde douleur, l'Europe catholique court aujourd'hui le risque de voir se perpétuer aussi les malheurs de Rome : nous nous levons au point du jour pour épier les préparatifs de notre gouvernement :

Mais tout dort, et l'armée, et les vents et Neptune.

On laisse faire, on ne fera rien, du moins jusqu'à ce que l'Assemblée, qui se résigne à finir, ait décidément battu en retraite. L'Assemblée dit au gouvernement comme le cardinal de Fleury à l'abbé de Bernis : « Tant que je vivrai, vous ne serez rien, » et le gouvernement répond comme l'abbé : « Monseigneur, j'attendrai. » Mais cette attente et l'inaction systématique qui en résulte sont pleines de péril pour l'honneur de la France et pour le salut de la chrétienté. On se refuse à porter la question romaine devant la Chambre : on a peur qu'à l'annonce d'une intervention dans les affaires *intérieures* d'une *république*, les tronçons du serpent qu'on a eu tant de peine à couper ces jours-ci ne se rejoignent, et que ses dernières morsures ne fassent courir risque de la vie à l'administration qui les aurait bravées.

Cette méticulosité nous étonne autant qu'elle nous afflige. L'expérience de mercredi dernier nous paraît décisive, à nous comme à tous les hommes expérimentés : la conjuration formée pour faire échouer la proposition Lanjuinais à la troisième lecture était sérieusement combinée, et les plus illustres parmi les mécontents, le général Cavaignac à leur tête, s'y étaient jetés à corps perdu ; pourtant la discussion a été languissante, et la déroute des coalisés obtenue presque sans coup férir. Il en serait de même désormais de toute tentative nouvelle pour désorganiser le gouvernement, même de celles qui pourraient offrir l'attrait d'un condiment voltairien. L'Assemblée est plus chrétienne qu'elle ne le croit elle-même : si sa disposition avait été foncièrement mauvaise à cet égard, la bourrasque qui suivit le retrait du projet de loi sur l'enseignement primaire présenté par M. Carnot se serait transformée en une longue et sérieuse tempête, et l'on se serait bien gardé de retrancher cette loi du programme des organiques dont la chambre s'est réservé la

discussion. Grâce à Dieu ! le nom de Pie IX n'a point perdu son prestige en France : personne, à l'exception de quelques socialistes qui sont aujourd'hui au pilori de l'opinion publique, n'a transformé en ingrates imprécations les acclamations qui accueillirent le grand acte de l'amnistie : la majorité reculerait certainement devant un refus de concours, dont le résultat serait d'abandonner honteusement la cause de Pie IX. Nous désapprouvons donc la timidité du gouvernement, nous la condamnons de toute l'énergie de notre conscience.

Veut-on savoir quelle est la vraie cause de cette atonie compromettante ? A force de prétendues lumières et de concurrence illimitée dans le champ des considérations politiques, nous en sommes venus à la plus complète ignorance en matière de droit public. Personne ne sait aujourd'hui que Rome est le patrimoine commun de toutes les nations chrétiennes, et que tout détournement égoïste de ce patrimoine au profit de doctrines qui ne sont pas celles du catholicisme pur, est un crime contre la civilisation universelle. Depuis quinze siècles, les peuples portent leurs offrandes au tombeau des Apôtres : ce n'est pas seulement le génie de la nation italienne inspiré par le catholicisme, c'est le concours de tous les peuples rangés sous la bannière de la croix qui a fait de Rome la cité la plus magnifiquement dotée sous le rapport des arts, la véritable métropole de toutes les grandeurs de l'esprit humain. Abandonner cet inappréciable dépôt aux nouveaux barbares qui l'ont envahi, c'est un oubli du devoir le plus sacré. Que le gouvernement actuel, disons mieux que le Président de la République, qui a conquis nos suffrages en s'engageant solennellement à MAINTENIR LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE, y songent sérieusement.

Le Président a gagné depuis la journée du 29 janvier un terrain énorme : son attitude ferme et mesurée, sa détermination énergique et loyale de rétablir la paix publique, ont déjà porté leurs fruits : l'orage s'éloigne en grondant, la foudre se replie sur elle-même, et pour la première fois depuis un an nous apercevons des signes de sérénité : mais la Providence ne fait pas de ces avances aux hommes placés de manière à influer sur le sort des nations, sans leur imposer des conditions étroites ; jamais et au jour de l'échéance, le créancier n'a manqué d'avoir raison de son débiteur infidèle.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Cours de Philosophie élémentaire suivi de l'histoire de la Philosophie*, par M. P. Clément Gourju, professeur de philosophie au collège de Roanne (aujourd'hui principal du collège de Moulins)[1].

2° *Le Travail et la Misère, lettres d'un Campagnard*, par F. Wibratte (de Metz)[2].

Nous venons de lire un excellent Manuel de philosophie, nous ne croyons même pas que l'on puisse en conseiller un meilleur à la jeunesse de toutes nos écoles.

Le *Cours de Philosophie élémentaire* est rédigé sur le plan que trace le programme officiel. Il était besoin, avant tout, d'être utile aux candidats du baccalauréat, et par conséquent de leur présenter comme objet d'études les mêmes questions sous la même forme qu'ils retrouveront au moment de l'épreuve. Telle n'est pas la science des élèves de seize ans, telle n'est pas leur facilité d'élocution, qu'ils puissent communément improviser avec bonheur l'exposition d'une doctrine philosophique, ni soumettre leurs idées à ces évolutions stratégiques que les circonstances réclament quelquefois et qui déterminent les victoires de la parole. L'auteur a donc eu de bons motifs pour serrer de près les questions posées par le programme, et les résoudre avec la précision et la netteté qui conviennent à un cours élémentaire.

Au reste, on ne pouvait, dans les proportions que nous venons de dire, faire un travail plus élevé et plus complet que celui de M. Gourju. Les hauts problèmes de la philosophie y sont franchement abordés : la discussion en est courte, mais simple et claire. Les systèmes y sont exposés en ce qu'ils ont d'essentiel et de caractéristique ; on y discerne les choses vraies et certaines des choses fausses et douteuses. Le langage de l'auteur est merveilleusement lucide dans sa brièveté ; rien de subtil et de superflu ; les détails analytiques ne se perdent pas dans les minuties ; la synthèse ne se fait pas obscure pour paraître profonde ; l'enseignement du professeur ne devient pas aride et sec à force d'être méthodique. En un mot, nous connaissons beaucoup de livres armés d'un titre orgueilleux et qui ne révèlent pas, il s'en faut, le talent qu'on remarque dans le *Cours élémentaire de Philosophie*.

[1] 1 vol. in-8, XVI — 500 pages. Paris, Sagnier et Bray. Prix : 5 fr.

[2] Broch. in-8 de 160 pages. Paris, Sagnier et Bray. Prix : 1 fr.

Dans la première partie de son *Cours*, tout en supprimant les longs détails, les dissertations abondantes, les discussions épineuses sur les caractères et la nature de l'âme humaine, M. Gourju a su reproduire, d'une manière substantielle et pleine de sagacité, les travaux modernes sur la *Psychologie*. — Il nous a semblé que la *Logique*, formant la seconde partie de l'ouvrage, présente les règles générales de la pensée et les caractères de la vraie méthode philosophique avec une parfaite intelligence de ce qui convient à des élèves sur ces matières abstraites, mais importantes. — *La Morale*, où l'auteur assied les bases du devoir, et où il indique sommairement les devoirs de chaque espèce ; *la Théodicée*, où il expose, dans les limites de son plan, la doctrine d'une saine philosophie sur l'existence et les attributs de Dieu, la Morale et la Théodicée, disons-nous, portent la vive et noble empreinte d'une conviction pleine de science et de sincérité. Il y règne une sagesse et une discrétion de pensées et de paroles qui s'accommodent, en ces graves sujets, à la faiblesse curieuse d'une réflexion naissante, et qui n'éveillent l'esprit sur des questions mystérieuses qu'en prémunissant le cœur par des maximes solides et pratiques. — M. Gourju n'a pas voulu dépasser, dans l'*Histoire de la Philosophie*, les bornes fixées par le programme officiel. Mais ce court travail retrace fidèlement le système des plus illustres écoles, et il est marqué de ce cachet de justesse et de distinction qu'on retrouve dans les autres parties de l'ouvrage.

Enfin, on reconnaît dans l'auteur un homme de savoir et d'expérience et qui s'est appliqué, par-dessus tout, à former des chrétiens solides et convaincus. C'est un titre à l'estime de nos lecteurs et de tous ceux qui comprennent quel espoir repose sur la tête des jeunes générations. M. Gourju a pris le contre-pied de ces parleurs de philosophie que Montaigne a flagellés et dont il déplorerait avec plus d'amertume aujourd'hui, s'il lui était donné de revivre, le stérile et désastreux enseignement. « A la mode de quoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille si ny les escoliers ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray, le soin et la despense de nos pères ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles....... Ces maistres icy, comme Platon dit des sophistes, leurs germains, sont de tous les hommes ceux qui promettent d'être les plus utiles aux hommes, et seuls entre tous les hommes qui non seulement n'amendent point ce qu'on leur commet, comme fait un charpentier et un masson, mais l'empirent, et se font payer de l'avoir empiré »[1]. Le livre de M. Gourju est, au contraire, éminemment propre à prévenir et à redresser les écarts du jugement dans les élèves, à placer et à maintenir leur cœur dans la pureté des plus vertueux sentiments. Nous croyons qu'il sera jugé ainsi par les hommes qui s'occupent d'éducation et de philosophie et qu'ils voudront en con-

[1] *Essais, liv.* 1, chap. 24, *du Pédantisme.*

seiller la lecture et l'étude aux jeunes gens, objets de leurs soins les plus éclairés et de leur plus tendre intérêt.

Le Travail et la Misère est une brochure pleine de raison et de patriotisme. Du travail, beaucoup en cherchent ; de la misère, beaucoup s'en plaignent. Si M. Wibratte indique le secret d'éviter l'une et de trouver l'autre, il aura rendu le plus éminent service. Or, ses conseils exactement suivis auraient, en effet, pour résultat de donner du travail à plusieurs de ceux qui en manquent et de corriger la misère chez plusieurs de ceux qui en souffrent.

Le but de l'auteur est de porter l'aisance où elle n'est pas, en la laissant où elle est déjà. Le moyen général qu'il assigne pour arriver à ce but, c'est de multiplier la production alimentaire.

Une première *lettre* expose la constitution du travail telle que la comprend M. Wibratte. La paix publique, un gouvernement fort et honnête, l'encouragement de l'agriculture lui semblent des conditions préablement nécessaires ; il veut, de plus, qu'on laisse au travail cette liberté vraie qui exclut également la concurrence effrénée et le monopole despotique. Il pense que la fixation d'un minimum de salaire, qui garantirait le nécessaire aux travailleurs moins heureux, la création d'une caisse de chômage et d'une caisse de retraite, formées et entretenues au moyen d'un modique prélèvement sur le prix de chaque journée, préviendraient le retour et diminueraient les dangers de ces crises douloureuses qui atteignent périodiquement les classes ouvrières. Ces projets sont appuyés de chiffres et de considérations qui démontrent très-bien quelle est leur importance et leur facilité d'exécution.

Dans les *lettres* suivantes, l'auteur recherche et décrit plus explicitement les causes et les remèdes de la misère. La première et plus prochaine cause, c'est l'insuffisance des produits agricoles, surtout en céréales. Et, en effet, on a beau perfectionner l'industrie et multiplier les échanges ; en définitive, il faut se nourrir, et quelque prosaïque que cela paraisse, on a besoin de trouver, au bout du plus illustre travail, de quoi boire et manger. Quand les aliments indispensables sont trop peu abondants et d'un prix trop élevé, une partie de la population tombe de la pauvreté dans la misère, parce que les frais de la consommation augmentent tandis que le produit du travail reste stationnaire, si même il ne s'abaisse pas. Lorsque, au contraire, il y a du pain en surabondance, la vieillesse et les chômages deviennent moins redoutables à l'ouvrier des grandes villes, et il échappe plus aisément aux rigueurs de la misère. Le sol produit-il assez pour nourrir ses habitants ? Non : les statistiques accréditées le démontrent. Il importe donc d'y pourvoir, soit en ramenant la faveur sur l'industrie agricole, soit en aidant de plus en plus au morcellement de la propriété.

M. Wibratte fait particulièrement sentir les dangers que présente le développement excessif de l'industrie. La richesse fictive qui résulte du travail appliqué aux objets d'utilité secondaire, n'a de valeur réelle

qu'autant qu'elle est un moyen d'avoir infailliblement les objets de première nécessité, le pain, par exemple. L'industrie et le crédit seraient nuls si tout le monde cherchait de quoi manger. Il faut donc que les moyens d'alimentation soient en rapport avec la quantité des produits ; autrement les produits encombrés déterminent la pénurie des salaires, et les salaires abaissés ne suffisent plus à trouver le pain devenu trop cher et trop rare. On sort de cette impasse par des révolutions.

Il y a de saines et utiles idées répandues dans les lettres VI[e] et VII[e], tant sur l'association que sur le libre échange et la vie à bon marché. L'écrivain prouve que le socialisme et surtout le communisme sont impraticables dans l'agriculture ; la propriété individuelle et complète est le plus énergique stimulant du travail agricole. Quant à l'industrie, l'association, soit libre et volontaire, soit générale et forcée, aurait pour résultat définitif de placer l'ouvrier sous une domination aristocratique et de le jeter dans un esclavage réel. Le socialisme qui, de sa nature, est organisateur, ne constituera rien de fort sans despotisme ; la servitude est donc au bout du code imaginé par les Lycurgues du travail. Or, c'est bien la peine de recommencer l'histoire du monde ancien et de reculer de vingt siècles pour remonter avec effort au point où nous sommes aujourd'hui ! M. Wibratte juge avec sévérité le système du libre-échange et de la vie à bon marché, et son jugement s'appuie sur de fortes considérations. Inutilement on abolirait les droits de douane ; en vain les Etats useraient entre eux de ce procédé que quelqu'un proposait récemment d'établir entre les individus par la création d'une banque d'échange ; la vie à bon marché sera toujours trop chère, elle peut même devenir impossible, si la dépression continue des salaires ne permet ni de payer les impôts substitués aux droits de douane, ni d'acheter autant de blé qu'il en faut pour vivre, et si l'agriculture, découragée de ne pas trouver dans les céréales de quoi subvenir à toutes ses charges, se prend à chercher dans d'autres produits un objet de travail mieux récompensé.

M. Wibratte indique, en passant, parce que son plan n'était pas d'en traiter au long, les autres causes de nos maux : l'immoralité et l'ambition des richesses et du pouvoir. Ceci mériterait bien un livre encore : il y aurait beaucoup à dire, et surtout beaucoup à faire. L'immoralité et l'ambition égarent leurs victimes et les embarquent dans des espérances impossibles. Les ambitieux sèment le vent de leurs doctrines, et, pendant qu'ils moissonnent quelque argent et quelque autorité, le peuple moissonne la tempête, en versant ses larmes et son sang. A notre avis, qu'on se place dans l'ordre soit des idées soit des faits, la France n'est pas guérissable sans la vraie religion, source de la vraie morale, qui donne au pouvoir et à l'obéissance la connaissance exacte, le respect et le courage du devoir, l'amour et la pratique du dévouement. Organisez le travail, vivifiez l'agriculture, équilibrez les dépenses et les recettes, c'est bon, mais insuffisant : il y aura toujours dans la société une quantité de mal irréductible, il y aura toujours des souffrances que

d'inévitables accidents rendront menaçantes et qu'il faudra user entre la charité d'en haut et la résignation d'en, bas si vous ne voulez les voir éclater en révolutions sanglantes.

G. D.

Petite Philosophie, par L. VEUILLOT [1].

N'attendez pas de M. Veuillot un ouvrage didactique : le lecteur y perdrait, et peut-être aussi l'auteur. Sa manière est trop vive et trop animée, il possède trop bien l'art d'encadrer ses idées et de poser ses personnages, pour renoncer à ces légitimes moyens de séduction. Le petit volume que nous annonçons n'a pas non plus le caractère des *Libres penseurs*. Sans doute la verve de critique qui assigne à M. Louis Veuillot un rang si élevé dans la polémique de notre époque ne saurait l'abandonner, et l'on retrouve ici, surtout vers la fin du volume, de ces empreintes au fer chaud, comme le rédacteur de l'*Univers* à le secret d'en imprimer sur le front des prévaricateurs de la morale évangélique. Mais cette fois le lion a rentré ses ongles : nous ne disons pas qu'il fasse patte de velours, car ce serait supposer quelque chose de contraint dans cet autre aspect du talent de l'écrivain ; seulement, c'est le tout de se montrer tout entière , pour la tendresse profonde et sincère qui est au fond de toutes ces sévérités. Il semble qu'un souffle de saint Bonaventure et de saint François de Sales ait passé sur ce petit livre ; ajoutez à cela l'emploi judicieux et habile de toutes les ressources d'une diction perfectionnée. Si Rousseau eût été un chrétien et un honnête homme, il n'eût pas autrement écrit. Pour nous, M. Veuillot efface le regret que nous éprouvons en lisant certaines pages enchanteresses d'*Héloïse* et des *Confessions*.

Mais qu'est-ce enfin que la *petite Philosophie* de M. Veuillot ? Une suite de récits dans lesquels sont enchâssés les plus purs préceptes de la religion. L'auteur n'y va pas par deux chemins : c'est le catholicisme dans ce qu'il a de plus positif et de plus pratique qu'il conseille ; jamais plus rude guerre n'a été faite à la *religiosité*, cette dernière bastille de ceux qui refusent encore de capituler avec Jésus-Christ. Etre honnête homme, bien penser des choses divines, honorer et jusqu'à un certain point comprendre ceux qui s'y dévouent, ce n'est point assez : notre faiblesse et notre orgueil trouvent encore trop leur compte à côtoyer ainsi le vrai chemin ; M. Veuillot y pousse son lecteur : *compellit intrare*. Acquérir et répandre son livre, c'est le complément d'une bonne œuvre à laquelle chacun fera bien de s'associer.

[1] 1 volume in 32. Chez J. Lecoffre.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES VOYAGEURS NOUVEAUX.

B. HEAD. *Journeys across the Pampas and among the Andes.* — Voyages à travers les Pampas et dans les Andes, par M. HEAD.

(PREMIER ARTICLE.)

M. Murray vient de réimprimer, dans l'intéressante collection qu'il publie sous le titre de *Colonial and home library*, cet ouvrage de M. Head qui obtint, il y a vingt ans, un très-grand succès. Qu'il nous soit permis, malgré ces vingt années de distance, de le faire entrer dans la revue de de nos voyageurs nouveaux. Nul ouvage plus explicite n'a encore remplacé ces notes sans prétention de M. Head (*rough notes*) comme il les appelle lui-même, recueillies à diverses reprises sur les lieux mêmes, écrites dans la hutte des *Gaucho*, dans le silence du désert. Nul touriste ne s'est aventuré avec une telle persistance dans les sauvages régions de l'Amérique du sud. Il faut avoir à un haut degré la ténacité qui est un des traits distinctifs de la race britannique et être doué d'un tempérament de fer pour pouvoir, comme M. Head, traverser les Pampas, franchir la Cordillère, braver deux ou trois fois de suite les fatigues et les périls d'un tel voyage avec la même gaieté de cœur que s'il montait dans un *mallcoach* pour parcourir les routes macadamisées de l'Angleterre.

Chargé, dit-il, des intérêts d'une compagnie qui avait entrepris l'exploitation des mines d'or et d'argent du Rio de la Plata, je me rendis de Falmouth à Buénos-Ayres. De là, je m'en allai par les grandes plaines des Pampas aux mines d'or de Saint-Louis, puis aux mines d'argent d'Uspallata, qui sont au delà de Mendoza, à trois cent quarante lieues de Buénos-Ayres. De Mendoza, je retournai à cheval en huit jours à Buénos-Ayres. Des lettres que je trouvai dans cette ville m'obligèrent à repartir

immédiatement pour le Chili ; je traversai de nouveau les Pampas, puis les Andes pour me rendre à Santiago d'où j'allai inspecter différentes mines sur un espace d'environ quatre cents lieues. Mon travail achevé, je retournai par la Cordillère et par les Pampas à Buénos-Ayres.

Quelle marche et dans quel pays ! et combien de gens ont aujourd'hui les regards tournés du côté de ces lointains parages de l'Amérique, vers les montagnes volcaniques, et les terrains sablonneux où brille le précieux minerai de la Californie ! *Auri sacra fames*. Il y a longtemps que le poëte latin l'a dit.

M. Head commence son récit par une esquisse générale des Pampas dont nous reproduisons les principaux traits.

Les montagnes des Andes s'étendent du nord au sud à travers toute l'Amérique sur une ligne parallèle aux rives de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique, divisant la contrée en deux parts inégales, bornées l'une et l'autre par un océan et par la Cordillère.

On aurait tort de croire que ces deux régions, espacées seulement par une chaîne de montagnes, doivent avoir entre elles une grande ressemblance ; mais la variété est un des attributs du Créateur, et il existe dans le climat et dans la structure géologique de ces deux pays une différence très-remarquable.

Du sommet des Andes descendent les neiges fondues et les eaux qui toutes deux les arrosent. Mais l'eau qui coule à travers le Chili vers l'océan Pacifique traverse une région aussi montagneuse que les *Highlands* de l'Ecosse ou de la Suisse. Celle qui descend du côté oriental de la Cordillère coule à travers une plaine de neuf cents milles de largeur. De la cîme des Andes, on peut voir les torrents formés par la neige tomber à droite et à gauche, celui-ci vers l'Atlantique, celui-là vers la mer Pacifique.

Cette plaine de neuf cents milles de largeur, située à l'est de la Cordillère, est la plaine des Pampas. A la même latitude, elle se divise en plusieurs zones qui ont un climat différent et différents produits. La première, qui s'étend sur un espace de cent quatre-vingts milles, à partir de Buénos-Ayres, est couverte de trèfle et de chardons ; la seconde, qui a quatre cent cinquante milles d'étendue, porte un haut gazon ; la troisième, qui touche au pied de la Cordillère, est parsemée de petits arbres et de broussailles. Dans le cours de l'année, la seconde et la troisième de ces zones présentent à peu près la même apparence, car les arbustes sont toujours verts et la couleur de l'immense plaine des trèfles varie seulement du vert au brun, mais l'aspect de la première zone change complètement selon les diverses saisons. En hiver, les feuilles de chardon sont larges, brillantes, et toute la plaine ressemble

à un champ de navets. Le trèfle est à cette époque très-épais, très-abondant, et il est beau de voir les troupeaux sauvages le paître en liberté ! Au printemps, le trèfle a disparu, les feuilles de chardon sont tombées sur le sol. On dirait un champ dont on vient de faire la moisson. En moins d'un mois, autre métamorphose, la terre est couverte d'une forêt de chardons qui s'élèvent rapidement à huit ou dix pieds de hauteur et sont en pleine fleur. A droite et à gauche, ils obstruent le sentier, ils dérobent aux regards la vue des troupeaux. Les tiges des chardons sont si serrées et leurs aiguillons si durs qu'elles forment une barrière impénétrable. La rapide croissance de ces plantes est un fait étonnant. Il ne serait pas impossible qu'une armée qui l'ignorerait ne se trouvât prise dans ces remparts d'épines avant d'avoir le temps de s'échapper. Vienne l'été, et voici encore un autre changement. Les chardons perdent leur sève et leur verdure, leurs têtes s'inclinent, leurs feuilles se fanent, leurs tiges noircissent et dépérissent, le vent les heurte l'une contre l'autre jusqu'à ce que la violence du pampero les brise, les emporte, et alors reparaît le trèfle avec sa fraîche verdure.

On ne rencontre que bien peu d'êtres humains dans ces vastes plaines, et l'on peut croire qu'il en a été de même dès les premiers temps de la création. Cette région déserte porte cependant la noble empreinte du Tout-Puissant. « Il est impossible, dit M. Head, de la traverser sans un sentiment qu'on se plaît à entretenir, car si les cieux racontent la gloire de Dieu, et si le firmament nous révèle l'œuvre de ses mains, la surface des contrées populeuses ne nous offre souvent que l'insipide produit du travail de l'homme, et l'on est surpris de voir la beauté, la régularité de la végétation qui se déploie dans les Pampas par l'unique disposition de la nature. »

Dans la zone de gazon de Pampas qui s'étend, comme nous l'avons dit, sur un espace de quatre cent cinquante milles, on ne trouve point de bois. La zone des bois n'est pas moins extraordinaire. Les arbres n'y sont point entassés confusément, mais rangés de telle sorte qu'on peut dans toutes les directions chevaucher entre leurs lignes régulières. D'abord on s'étonne de n'en point voir à l'état de décrépitude, et on finit cependant par en découvrir de côté et d'autre, mais ils sont voilés de façon à ne point défigurer la riante perspective de la forêt, et ils jouissent, on peut le dire, d'une verte vieillesse. Lorsqu'ils sont sur leur déclin, l'extrémité de leurs branches se brise, mais peu à peu leur tronc dépouillé de ses rameaux se couvre de petits rejetons qui grandissent rapidement et dont le tendre feuillage cache leur nudité. Çà et là apparaissent quelques arbres brûlés par accident. Mais à peine le feu est-il éteint que les arbres voisins semblent étendre leurs branches

l'une vers l'autre pour voiler le lieu du dégât, et de jeunes plantes sortent du sol où les troncs calcinés tombent en poussière. Toute cette région est en si bel ordre, que si des millions d'habitants s'y trouvaient tout à coup transportés, ils n'auraient qu'à conduire leurs bestiaux au pâturage, et à cultiver la quantité de terre qui leur serait nécessaire.

Il y a selon les diverses saisons une grande différence dans la température des Pampas. L'hiver est presque aussi froid que le mois de novembre en Angleterre. Au lever du soleil, la terre apparaît alors couverte d'une gelée blanche qui n'a cependant jamais plus d'une ou deux lignes d'épaisseur. En été, la chaleur est accablante. Les chevaux sauvages et les autres animaux la supportent avec peine. On ne peut travailler que le matin ; vers le milieu du jour il faut faire la sieste.

Il y a une différence très-notable dans l'atmosphère de Mendoza, de Saint-Louis et de Buenos-Ayres, quoique ces villes soient situées à peu près à la même latitude. Dans les deux premières, l'air est entièrement sec, et la nuit sans rosée. Là, dans le temps des grandes chaleurs, on respire à peine, et à voir les animaux étendus languissamment sur le sol, on ne pourrait dire s'ils sont morts ou vivants. Mais dans la province de Buénos-Ayres, c'est-à-dire dans la zone du trèfle et des chardons, la végétation annonce l'humidité du climat. Souvent, en se levant le matin, le voyageur trouve ses vêtements trempés par la rosée, et ses bottes si mouillées qu'à peine peut-il les mettre. A Buénos-Ayres, les maisons sont si humides qu'il est triste d'y entrer. Il ne paraît pas cependant que cette humidité soit très-malsaine. Les *gauchos*, les voyageurs mêmes dorment sur le sol ; les habitants de Buénos-Ayres ne se plaignent ni de rhumatismes ni des autres incommodités résultant d'une pareille température. Ils ont même l'air plus robuste que ceux des sèches régions. En résumé, on peut assurer que l'atmosphère des Pampas est aussi saine, aussi agréable que celle d'une grande partie de la Grèce et de l'Italie, et qu'on n'y est point exposé à la *malaria*.

L'unique irrégularité de ce climat vient du pampero, ou vent du sud-ouest, rafraîchi par la neige des Andes, qui s'élance dans la plaine avec une rapidité et une violence impossible à décrire. Mais cet ouragan a encore un effet salutaire. Dès qu'il est passé, l'atmosphère est plus pure et plus agréable.

Le district méridional des Pampas est habité par les Indiens dont nous dépeindrons la physionomie et les mœurs. Le district septentrional et le reste de la province du Rio de la Plata sont occupés par quelques hommes isolés ou quelques petites communautés. Leur existence est très-curieuse.

Quand les provinces de la Plata eurent renversé le régime espagnol

et recouvré leur indépendance, on songea à constituer un gouvernement qui, en maintenant la liberté reconquise, raviverait la population par les encouragements qu'il donnerait aux arts, aux manufactures, aux sciences.

Bien que les immenses districts de cette riche contrée fussent en partie incultes et désertés, l'œuvre du progrès avait été pourtant commencée. A des centaines de milles l'une de l'autre s'élevaient de petites villes et des établissements fondés primitivement pour l'exploitation des mines. C'était une ligne dans l'espace, un jalon dans les voies de la civilisation. Mais cette œuvre des Espagnols fut anéantie par la guerre, et l'on vit qu'elle ne pouvait s'adapter au grand système politique que l'on se proposait de suivre. On reconnut bientôt que les provinces du Rio de la Plata étaient sans port et la ville de Buénos-Ayres mal située, que par suite d'une des erreurs du régime espagnol, les lieux propres à la culture de la vigne et de l'olivier avaient été négligés, tandis que, pour l'exploitation des mines ou pour d'autres desseins, des villes avaient été construites dans les endroits les plus reculés et les plus difficiles à atteindre. Il y avait là des hommes réunis dans la même enceinte sans savoir pourquoi, et luttant sans espoir contre les plus pénibles difficultés.

Leur situation est encore ce qu'elle était autrefois, très-misérable. La terre qu'ils habitent pourvoit à peine à leur subsistance. Privés de toute communication avec le monde civilisé, ils ne peuvent profiter des progrès du temps, refaire leur éducation, améliorer leur état, et ils languissent dans l'indolence. Leur ville, ou plutôt leur village isolé est généralement le siége du gouvernement de la province et présente un triste tableau politique.

Ces peuplades sans instruction sont appelées depuis l'ère nouvelle de leur liberté à nommer un gouverneur, à établir une junte pour régler les affaires de la province et à choisir des députés pour la lointaine Assemblée nationale de Buénos-Ayres. L'élection du gouverneur est rarement unanime. A peine est-il installé qu'on le renverse d'une façon qui, comparativement aux révolutions des grands Etats, est fort puérile et ridicule.

Dans quelques provinces, le gouverneur exerce un pouvoir tyrannique; dans d'autres, il paraît ainsi que la junte prendre à cœur le bien-être du pays. Mais il a si peu de ressources, et il rencontre tant d'obstacles qu'il ne peut faire le bien. Quant aux grandes questions d'intérêt national, il n'y a pas à y songer. Chaque province forme un Etat à part, traite de *mala gente* la province voisine, et parle avec une amère jalousie du pouvoir et de l'influence de la capitale.

La situation du Gaucho est naturellement indépendante de ces troubles politiques qui agitent les habitants des villes. Les Gauchos sont en petit nombre et très-dispersés dans l'immensité de l'espace. Beaucoup d'entre eux descendent des meilleures familles espagnoles, se distinguent par de bonnes manières et de nobles sentiments. Leur vie a un caractère sauvage, mais intéressant. Ils habitent en général les huttes où ils sont nés et où leurs pères, leurs grands-pères ont vécu. Ces huttes, où l'étranger ne trouvera point les agréments du *dulce domum*, sont bâties en terre et recouvertes de gazon. A une centaine de pas de l'habitation, est le coral, dont l'enceinte, d'une centaine de pieds de diamètre, est formée par de gros pieux plantés en terre. Sur ces pieux, il y a ordinairement une quantité de vautours, d'éperviers au regard fauve, et le sol est parsemé de carcasses de chevaux, de cornes de bœuf.

La hutte se compose d'une chambre où toute la famille, enfants, vieillards, filles et garçons s'entassent confusément. A quelques pas de là est la cuisine. En été, la hutte est tellement remplie de vermine que la famille couche par terre devant la porte. Lorsque le voyageur arrive là le soir, après avoir débridé son cheval il s'avance au milieu de la communauté endormie, et peut placer sa selle à l'endroit qui lui plaît le mieux, près d'un enfant au visage riant, près d'une vieille femme noire, ou près d'une belle jeune fille. Cependant il ne reconnaîtra ces personnages qu'à leurs pieds nus, car ils ont tous le corps et la tête enveloppés dans leur *poncho*.

En hiver, la hutte présente un singulier spectacle. Dès que le souper du voyageur est prêt, on apporte la broche en fer sur laquelle le bœuf a été rôti, et on la plante par une de ses pointes dans le sol. Le Gaucho offre pour siége à son hôte une tête de cheval ; lui-même et les membres de sa famille s'asseoient sur des siéges semblables autour de la broche d'où chacun détache avec un long couteau des morceaux de chair. La hutte est éclairée par une faible lampe et chauffée par un feu de charbon. A la muraille sont suspendus des brides, des éperons, des *lassos* ; sur le sol apparaissent des objets confus dont on ne peut distinguer la forme et qui sont des femmes ou des enfants roulés dans leurs ponchos.

La vie du Gaucho est curieuse à observer. Dans la demeure rustique où il est né, le Gaucho enfant n'occupe que fort peu l'attention. Il se balance lui-même dans une peau de bœuf suspendue au plafond. Dès les premières années de sa vie, il se traîne sur le sol sans vêtements, et il n'est pas rare de voir sa mère lui donner en guise de jouet un couteau tranchant d'un pied de longueur. Dès qu'il peut marcher, il s'exerce à des jeux qui deviendront plus tard sa principale occupation. Avec un léger lasso, il essaye de saisir les oiseaux et les chiens qui passent de-

vant sa cabane. A quatre ans, il monte à cheval, et commence à aider les gens de la maison à ramener les bestiaux au coral. C'est une chose étonnante que l'habileté équestre de ces enfants. Si un cheval s'échappe du troupeau que l'on conduit au coral, ils le poursuivent, ils lui coupent le chemin. En vain l'animal indocile tente de s'échapper par des détours, l'enfant tourne avec lui et finit toujours par le subjuguer.

Bientôt son activité prend un caractère plus sérieux. Sans crainte des crevasses de la plaine ouvertes par le biscacho, et fort dangereuses, il galope après l'autruche, le gama, le lion et le tigre, il les atteint avec ses balles, et il entraîne avec un lasso le bétail sauvage près de sa hutte pour l'égorger ou le marquer. Quelquefois ses excursions l'emportent plusieurs jours de suite hors de sa demeure. Quand un cheval est las, il en prend un autre, et quand la nuit vient, il s'endort sur la terre nue. Comme il ne se nourrit que de bœuf et ne boit que de l'eau, il se fait une constitution qui résiste à toutes les fatigues, et l'on ne peut croire quelles longues distances il parcourt et que d'heures il passe à cheval. Cette mâle existence lui donne un sentiment de liberté noble quoiqu'un peu sauvage. En vain l'on essayerait de lui faire goûter le luxe et les agréments d'une vie plus civilisée ; pour lui, le signe de la noblesse de l'homme est de dompter les animaux ; nul objet de luxe ne compenserait pour lui la privation d'un cheval, et l'homme qui, au lieu de monter à cheval, chemine à pied sur la terre est à ses yeux un être incivilisé.

Beaucoup de gens ont accusé le Gaucho d'indolence, et l'on peut en effet concevoir cette idée, quand on le voit à la porte de sa cabane, les bras croisés et enveloppé dans son manteau comme un Espagnol, quand on remarque le misérable état de sa hutte qu'il serait si aisé d'améliorer par quelques heures de travail, quand on le trouve sous un beau climat, n'ayant ni fruits, ni végétaux, ni pain, ne vivant que de chair de bœuf et d'eau ; certes, si l'on se rappelle alors les ressources que le paysan anglais sait se procurer, on peut bien accuser le Gaucho d'indolence. Mais quiconque l'aura observé de plus près et l'aura suivi dans le fréquent emploi de ses journées sera surpris, au contraire, de son activité et de son énergie. Il est vrai que le Gaucho n'a aucun agrément de luxe, mais il n'a pas de besoins. Habitué à vivre en plein air et à reposer sur la terre nue, que lui importent quelques crevasses au toit et aux murailles de sa maison ? Il aimerait à boire le lait de ses troupeaux, mais il aime mieux s'en passer que de se donner chaque jour la peine d'aller le chercher. Il pourrait faire du fromage et le vendre, mais il a une bonne selle, des éperons aigus, et l'argent a pour lui peu de valeur. Il est content de son sort, et lorsqu'on voit combien les ha-

bitudes de luxe produisent peu de véritable satisfaction, ne doit-on pas reconnaître qu'il y a plus de philosophie que d'aveuglement dans la détermination du Gaucho, et que son genre de vie est plus noble que celui de l'homme qui, du matin au soir, travaille à se procurer sa nourriture ou ses vêtements. Il est vrai qu'il est plus utile à la grande cause de la civilisation à laquelle tout être raisonnable doit s'associer. Mais un humble individu isolé dans l'espace ne peut introduire au milieu de ces plaines immenses les arts ou les sciences des contrées étrangères. Il doit lui être permis de rester tel qu'il est jusqu'à ce qu'en s'accroissant la population se crée de nouveaux besoins et trouve le moyen de les satisfaire.

Le caractère du Gaucho est en général très-estimable et fort hospitalier. Le voyageur qui se présente à la porte de sa hutte est sûr d'être reçu amicalement, et avec une dignité de manières qu'il ne s'attendrait point à trouver dans une si misérable habitation. Le Gaucho se lève et lui offre avec une obséquieuse politesse la tête de cheval qui lui sert de chaise. Chaque Gaucho se découvre la tête en entrant dans cette chambre qui n'a point de fenêtre et dont une peau de bœuf ferme la porte.

Les femmes mènent une vie d'une indolence singulière. Elles ne se promènent point et montent rarement à cheval. Presque toutes cependant, mariées ou non, ont des enfants. Une fois, dit M. Head, je demandais à une jeune femme qui était le père d'un joli enfant qu'elle tenait dans ses bras ; elle me répondit tranquillement : *quien sabe ?*

La religion professée dans toutes les provinces de Rio de la Plata est le catholicisme. Depuis la chute du gouvernement espagnol, elle a beaucoup perdu de son ancienne pompe et de son ancien pouvoir. A Buénos-Ayres, la plupart des couvents ont été supprimés, et l'on parle de supprimer le reste. Les églises ont été dépouillées de leurs trésors, et les saintes images couvertes autrefois de riches ornements sont à présent revêtues de grossières étoffes de coton.

Les Gauchos ont encore conservé le culte de leurs aïeux. Un grand nombre d'entre eux portent une petite croix au cou, et dans chaque hutte on trouve quelques pieux symboles. Pour baptiser leurs enfants, ils les portent à cheval à l'église, c'est ainsi qu'ils portent aussi leurs morts au cimetière. Quand un Gaucho se marie, il place sa fiancée en croupe derrière lui, et la conduit de la sorte à la rustique chapelle qui est peut-être à plusieurs journées de distance de sa demeure.

X. Marmier.

(*La suite prochainement.*)

M. DE BONALD[1].

(FIN.)

Rappelons d'abord comment la philosophie catholique a de tout temps, depuis saint Paul jusqu'à Bossuet, entendu et déterminé le principe de la connaissance et les lois de son développement.

L'homme, selon les enseignements de tous les Pères et de tous les docteurs, est une créature intelligente. En tant qu'être intelligent, l'homme possède certaines connaissances qu'il tient de sa nature et qui lui sont propres; sinon, n'ayant rien sur quoi elle se pût exercer, son intelligence serait comme si elle n'était pas, et ne pourrait pas même consentir aux vérités qui lui seraient ultérieurement annoncées ; car, pour consentir, il faut juger et comparer, et on ne le peut que si on a par devers soi une ou plusieurs idées primordiales qui servent de points de comparaison. En même temps qu'il est un être intelligent, l'homme est un être créé. Or, à ce dernier titre, il ne peut avoir qu'une connaissance finie et bornée comme lui-même; car, s'il connaissait tout, il aurait la science du Créateur, et, comme lui, serait infini ; ou si même, sans posséder toute connaissance, il en avait assez pour accomplir seul sa destinée, il serait indépendant à l'égard de Dieu, ce qui est inadmissible; car Dieu n'aurait pu, sans se manquer à lui-même, permettre que l'ouvrage de ses mains cessât un seul instant de relever de sa toute-puissance. L'homme donc, en tant qu'être créé, ignore beaucoup de choses qu'il a besoin de connaître. Or, cette connaissance qu'il n'a pas et qu'il doit cependant acquérir sous peine de faillir à sa destinée, qui la lui donnera, sinon Dieu par le moyen de la révélation? Ainsi l'homme a et doit avoir deux moyens de connaître : l'un naturel, l'autre surnaturel : la raison et la révélation ; la raison, par laquelle il connaît son existence et celle de Dieu ; la révélation, par laquelle il apprend d'où il vient, ce qu'il est, où il va. Ces deux méthodes, loin de se contrarier et de s'exclure, se concilient et se confirment l'une l'autre, sont également légitimes, également nécessaires. Sans la raison, le sujet, l'être intellectuel n'est pas, puisqu'il s'ignore lui-même ; sans la révélation, il ne peut entrer en rapport avec Dieu, et par conséquent atteindre la fin pour laquelle il a été créé. La raison et la révélation, la philosophie et la théologie, telles sont donc les deux pierres fondamentales de l'édifice de la connaissance, et si on ne veut l'asseoir que sur

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 566.

l'une des deux, il croule aussitôt en son entier, parce que l'autre ne peut plus suffire à le soutenir. Et en effet, lorsqu'on nie la raison et qu'on n'admet qu'un seul moyen de connaissance, la révélation, qu'arrive-t-il ? De deux choses l'une : ou on applique la théorie dans toute sa rigueur, et alors l'intelligence humaine disparaissant il n'y a plus pour elle de connaissance possible ; ou, après avoir nié la raison dans la théorie, on lui fait dans la pratique une certaine part, et alors, comme elle n'a plus de domaine qui lui soit propre, comme elle n'est pas circonscrite en de certaines limites, elle est en droit de porter partout ses investigations, et bientôt, par la force même des choses, elle envahit le champ qui ne lui appartient pas, celui de la révélation à laquelle elle finit par se substituer entièrement. Or, c'est à ce dernier résultat qu'aboutit en définitive M. de Bonald ; comme, d'une part, il n'admet qu'un seul ordre de connaissance, la révélation ; comme, de l'autre, il ne peut en fait se passer du secours de la raison, il arrive que c'est par la raison, par les procédés logiques qui lui sont propres qu'il formule la théorie de toute vérité, celle de l'existence de Dieu comme celle de l'incarnation du Verbe. Et ainsi, par suite de cette confusion des deux ordres de connaissance, le principe de la révélation se trouve dans la réalité plus compromis encore que celui de la raison.

Mais le vice de ce système apparaît plus clairement encore dans l'application. Que se propose, en effet, l'auteur de la *Législation primitive?* d'établir que la Bible étant le livre le plus anciennement connu, celui qui contient la doctrine la plus vraie, la morale la plus pure, est par là même la source et le principe de la révélation, c'est-à-dire de toute connaissance. Or, il y a là une immense difficulté, une difficulté insoluble ; car, pour savoir que la Bible est en effet le livre le plus anciennement connu, celui qui contient la doctrine la plus vraie, la morale la plus pure, il faut avoir préalablement l'idée du temps et de la durée, l'idée du vrai et du faux, du bien et du mal ; mais ces idées, si nous ne les trouvons pas en nous-mêmes, où les puiserons-nous, sinon dans la révélation, principalement dans la révélation écrite, dans la Bible, c'est-à-dire que la Bible sera la raison de la Bible, qu'elle se prouvera elle-même et s'imposera à l'homme sans qu'il lui soit possible d'en examiner les titres ni d'en discuter l'autorité ? On aperçoit à quelles conséquences mène un pareil système ; il en découle un fatalisme inexorable qui détruit la liberté, et avec elle la personnalité humaine ; car un être intelligent qui n'est pas libre n'existe pas.

On a dit, et avec raison, que le rationalisme moderne le conduisait par les voies de la logique à un panthéisme inévitable, parce qu'en accordant à la raison humaine le droit et la faculté de connaître tout par elle-

même, il l'élève à la hauteur et à la puissance de la raison divine, et par conséquent la confond avec elle, ce qui est le propre du panthéisme. Ne pourrait-on pas reprocher au système de M. de Bonald de conduire par une autre voie au même résultat. Le rationalisme n'admet qu'un seul ordre de connaissance, l'ordre naturel, et dès lors, ne pouvant expliquer le phénomène de la création de l'homme, qui est un acte essentiellement surnaturel et divin, il le nie, ou plutôt il le transforme, et fait de l'homme non plus une créature, mais une portion de Dieu qui émane de lui-même et se modifie. M. de Bonald, lui aussi, n'admet qu'un seul ordre de connaissance, et dès lors il est également dans l'impossibilité de donner de la création une notion satisfaisante ; car s'il reconnaît un créateur, il nie, sinon expressément, du moins virtuellement, la chose créée, l'être raisonnable ; de telle sorte que dans ce cas aussi l'homme n'est plus qu'une forme, une modification de Dieu. C'est pourquoi l'on peut dire que si les rationalistes absorbent Dieu dans l'homme, l'auteur de la *Législation primitive* absorbe l'homme en Dieu. Le moyen diffère, mais le résultat est le même. Ces conséquences, que nous ne faisons qu'indiquer et sur lesquelles nous reviendrons, n'étaient pas sans doute dans la pensée de M. de Bonald, mais sa théorie les contient et nous devions dès à présent les signaler.

Ainsi la méthode de M. de Bonald est fausse dans son principe comme dans les propositions premières d'où il l'a fait sortir.

De plus, elle ne prouve pas ce qu'elle avait pour but principal d'établir, à savoir que le christianisme est la seule religion vraie, et par là même elle est dangereuse, car on compromet la cause de la vérité lorsqu'on tente de l'édifier sur une base qui ne peut la soutenir. Il arrive alors que les esprits les plus sincères, ne pouvant admettre les prémisses posées, sont en droit de rejeter les conséquences.

Mais la révélation n'est pas seulement le principe de la société religieuse, elle est encore celui de la société politique. On se rappelle comment à cet égard raisonne M. de Bonald. Dieu à l'origine a dit à l'homme et à la femme : *Croissez et multipliez*, et par ces paroles il a constitué la famille. Or, la société politique est faite à l'image de la famille, elle n'est même que la famille développée, agrandie, d'où il suit que, comme la famille, elle tire son principe, sa raison d'être de la Bible, de la révélation. D'ailleurs, si la révélation est la cause première de la formation de la société politique, la guerre en a été la cause seconde ou occasionnelle. Voici en effet ce qui, d'après cette hypothèse, aurait eu lieu. La guerre ayant éclaté à l'origine parmi les hommes, le vainqueur aurait été proclamé roi, les compagnons de son triomphe institués ses ministres auraient formé l'aristocratie, enfin les vaincus seraient devenus les sujets. Telle est, selon

l'auteur de la *Législation primitive*, la théorie du gouvernement monarchique, dont il fait aussitôt l'application au fondateur de la monarchie française, à Clovis et à ses leudes, qui se trouvent ainsi tenir leur titre de légitimité de la Bible d'abord, de la guerre ensuite.

Il est impossible, assurément, de se laisser entraîner plus loin par la séduction d'une idée préconçue, et il suffit d'énoncer de telles conclusions pour que le principe soit jugé. On s'étonne même qu'un esprit aussi éminent ait subi, à ce point, l'influence du parti pris et du désir de réhabiliter un état de choses qu'il regrettait. Et d'abord, pourquoi, lorsqu'il était posé en principe que la société politique n'était que la société domestique agrandie ; lorsque dès lors il était si facile de supposer que ce développement avait eu lieu naturellement par le fait seul de l'accroissement de la race humaine, pourquoi faire intervenir la guerre comme cause occasionnelle ? Pourquoi ? parce qu'il fallait, même au prix d'une contradiction, produire une théorie qui pût être appliquée à la société féodale et la justifier.

Mais en soi et indépendamment de toute application particulière, est-il vrai que la révélation soit le principe du pouvoir politique en général et du gouvernement monarchique en particulier? Non, assurément; pas plus qu'il n'est vrai que la révélation est le principe de la connaissance.

L'homme, dans l'ordre du plan divin, a été créé pour vivre en société ; livré aux seules ressources de ses forces individuelles, il ne pourrait suffire ni au développement de son intelligence ni aux besoins de sa vie physique ; en un mot, l'état social est une des conditions essentielles de l'existence de l'homme en ce monde. Or, toute société renferme en elle deux principes : un principe d'autorité et un principe de liberté : le premier représente les devoirs et les intérêts généraux de l'état social ; le second les droits et les intérêts particuliers des individus. Ces deux principes, disons-nous, se trouvent dans toute société et ne peuvent pas ne pas y être ; mais ils y sont à des degrés divers, selon les temps et selon les lieux. De là une distinction essentielle à établir entre les principes constitutifs de la société politique et les formes sous lesquelles ils se produisent : les principes sont d'institution divine, de droit naturel, immuable ; les formes, au contraire, sont d'institution humaine, de droit conventionnel, variable, et elles n'ont d'autre légitimité que celles qu'elles tirent de leur plus ou moins de convenance avec les mœurs, les idées, le génie des peuples auxquels on les applique. Si telle est la théorie du pouvoir politique, M. de Bonald est tombé ici dans trois graves erreurs : premièrement, il a fait dériver de la révélation le principe du pouvoir politique, qui prend sa source, au contraire,

dans le droit naturel. En second lieu, il a confondu le principe du pouvoir avec sa forme, et en accordant dès lors à celle-ci le caractère d'immuabilité qui n'appartient qu'au principe, il a été amené à ne reconnaître qu'une seule forme de gouvernement légitime, contrairement à tous les enseignements de l'histoire qui nous montre, dans la longue série des siècles, une variété infinie de gouvernements et de constitutions politiques toutes parfaitement légitimes, parce qu'elles étaient appropriées aux mœurs et au génie des peuples. Enfin il n'a tenu aucun compte de l'un des deux éléments constitutifs de l'ordre social, du principe de liberté, d'où il a conclu que la monarchie absolue, qui seule représente dans son unité exclusive le principe d'autorité, était par là même la seule forme de gouvernement légitime.

Mais ce n'est pas tont. Le principe même de son raisonnement ne saurait être admis; il n'est pas vrai, comme il le prétend, que la société politique dérive de la société domestique, car leurs conditions d'existence ne sont pas les mêmes. Toutes deux, sans doute, ont leur raison d'être dans la loi naturelle ; mais la première n'y puise que son principe, tandis que la seconde y prend à la fois son principe et son mode d'application. Le pouvoir politique émane d'une source supérieure et divine, mais sa forme est relative et conventionnelle, et le chef de l'Etat n'a de droit que celui qu'il tire du consentement tacite ou exprès de ceux qu'il gouverne. Le chef de famille, au contraire, est désigné lui-même par la nature, et son pouvoir est si bien attaché à sa personne qu'il peut le déléguer, mais non l'abdiquer. Enfin il n'y a pas parité entre les attributions des membres de la société politique et celles des membres de la société domestique. Le père n'est pas un roi, la mère n'est pas un ministre, l'enfant n'est pas un sujet. Le père n'est pas roi, il est plus et il est moins; il est plus, car son autorité étant déterminée par la nature, nul, pas même la loi humaine, n'a le droit de la lui ravir ; il est moins, car cette autorité est temporaire, et il arrive un moment où le père ne peut plus exiger de son fils devenu homme que le respect. La mère n'est pas un ministre, car elle tient l'autorité qu'elle exerce sur l'enfant de sa qualité de mère et non de la délégation du père ; elle a, comme mère, les mêmes droits que le père, et si, en cas de dissidence avec celui-ci, elle doit céder, c'est qu'en même temps qu'elle est mère elle est femme, et qu'à ce dernier titre elle doit obéissance et soumission à son mari. L'enfant n'est pas sujet par la même raison que le père n'est pas roi ; d'abord entièrement soumis à l'autorité de son père, il voit chaque jour ses liens de dépendance se relâcher jusqu'au moment où il deviendra maître et père à son tour. Ainsi les éléments de la société politique sont tout au-

tres que ceux de la société domestique, et M. de Bonald, en les assimilant, a méconnu le véritable caractère des uns et des autres. Il est, on le voit, impossible de se tromper plus complètement sur les principes pour arriver dans l'application à un résultat moins satisfaisant.

Ce qui ressort en effet de toute cette argumentation, c'est que la monarchie absolue est le seul gouvernement légitime. Or, rien en soi cependant de plus immoral et de plus inique qu'une forme de gouvernement qui livre à la merci d'un seul homme les croyances, les droits, les intérêts de tous ; et l'expérience le montre assez, car l'histoire nous apprend que, partout où il s'est établi, le pouvoir absolu a engendré non-seulement la servitude, mais la corruption la plus dégradante. En Orient, il a empêché pendant une longue suite de siècles tout développement intellectuel et moral ; à Rome, il a été à la fois la cause et le produit de la plus honteuse décadence ; il a consacré, sinon inspiré, tous les crimes et toutes les folies du gouvernement des Césars ; à Bysance, il a déshonoré et flétri à jamais dans l'opinion des hommes le génie grec, le génie d'Athènes et de Sparte. En Europe, où il n'a apparu que vers la fin du XVe siècle, il a aidé puissamment au développement du protestantisme qui, lui-même, s'est fait le serviteur de tous les despotismes. En France enfin, il a produit le siècle de Louis XV ; Voltaire et ses disciples les roués de la Régence sont nés de son souffle corrupteur et ont grandi sous son influence, tandis que les grands hommes du siècle précédent étaient nés au contraire et s'étaient formés à une époque de lutte et de déchirement intérieur, c'est-à-dire de liberté relative.

La monarchie absolue n'est donc pas moins funeste dans la pratique que fausse dans la théorie, et l'auteur de la *Législation primitive* ne parvient pas plus à démontrer qu'elle est la seule forme légitime de gouvernement qu'il n'a réussi précédemment à établir que la révélation est le seul principe de connaissance.

Après s'être aussi étrangement mépris sur la nature véritable de la société religieuse et de la société politique, M. de Bonald ne pouvait que donner une notion également inexacte de la civilisation. On se rappelle que, selon lui, il n'y a pas de civilisation possible pour une société en dehors du christianisme et de la monarchie. Or, une telle proposition est contraire à la fois et à la notion véritable de l'idée de civilisation et aux données de l'histoire. La civilisation en soi n'est autre chose que le résultat du développement des forces intellectuelles et physiques de l'humanité, d'où il suit qu'elle est, comme l'homme qui la produit, essentiellement incomplète et défectueuse, si elle n'est pas fécondée par la révélation chrétienne. Mais de ce qu'elle est imparfaite il n'est pas permis d'en conclure

qu'elle n'est pas; l'histoire, en effet, nous montre d'une part qu'il y a eu des sociétés telles que celles de la Grèce et de Rome, qui ont été civilisées quoiqu'elles ne fussent pas chrétiennes; de l'autre, que la civilisation de ces sociétés a été inférieure sous des rapports essentiels à celle de la société moderne, sur le développement de laquelle le christianisme a exercé une si grande influence. Lors donc que M. de Bonald refuse à l'humanité le pouvoir d'arriver par elle-même et sans le secours de la révélation à un état quelconque de civilisation, il commet un excès analogue à celui dans lequel il est tombé lorsqu'il a nié à la raison individuelle la faculté de se connaître elle-même, et au citoyen le droit de prendre aucune part au gouvernement de la société.

Ainsi toute la synthèse philosophique de l'auteur de la *Législation primitive* manque par la base ; car la méthode sur laquelle elle repose, qu'on l'applique à la société religieuse ou à la société politique, ne peut la soutenir, et elle ne le peut, parce qu'en plaçant dans la révélation seule le principe de la connaissance, elle néglige entièrement l'un des termes, la raison de l'homme, et arrive ainsi à une unité si absolue qu'elle a tous les caractères d'une formule panthéistique ; et c'est ici le lieu de revenir sur un point que nous avons déjà indiqué.

De quoi s'agit-il toutes les fois que l'on pose la question de l'origine de la connaissance? Evidemment de concilier les deux termes du fini et de l'infini dont les idées sont en nous ou hors de nous, peu importe, mais dont assurément notre esprit a la notion claire et distincte, de déterminer le caractère de chacun d'eux et d'établir leur rapport. Or, trois solutions sont possibles ou du moins ont été proposées : la première, par le dualisme; la seconde, par le panthéisme; la troisième, par le théisme. Le dualisme est une doctrine qui implique contradiction ; elle suppose deux infinis, l'infini du bien et l'infini du mal, qui se font une guerre éternelle. Dans cette hypothèse, le fini disparaît; par conséquent, le problème n'est pas résolu, il est éludé. Le panthéisme, par une autre voie, arrive au même résultat; il admet les deux termes, l'infini et le fini ; mais il ne considère le fini que comme une émanation, une modification de l'infini qui ne produit passagèrement un être phénoménal que pour l'absorber de nouveau en lui-même. Il s'ensuit que dans ce cas aussi, le fini disparaît pour faire place à l'infini, qui l'absorbe et reste seul. Enfin, le théisme pose avec netteté et sans arrière-pensée les deux termes ; il reconnaît au fini et à l'infini une existence propre et profondément distincte, quoique non indépendante l'une de l'autre ; il établit la nécessité d'un rapport qui les unisse sans les confondre ; il constate que si le fini, en tant qu'intelligence, se connaît lui-même et connaît l'existence de l'infini, il ne peut cependant tirer

de cette double connaissance la solution du problème de sa destinée, et que dès lors, il doit, pour la trouver, la demander à l'infini, c'est-à-dire à une révélation. Le théisme accepte donc seul le problème dans son entier ; seul, il pose nettement les deux termes en face l'un de l'autre, les concilie en constatant la nécessité de leur rapport et d'une révélation qui l'établisse, et s'il ne dévoile pas à l'homme le mystère de sa destinée, parce qu'il a confessé qu'il ne le pouvait, il lui fournit du moins sans les confondre, les éléments à l'aide desquels il devra le connaître.

De ces trois systèmes lequel M. de Bonald a-t-il suivi ? Si nous ne considérons que ses intentions et le résultat qu'il voulait atteindre, assurément c'est le dernier. M. de Bonald est théiste ; il croit au fini et à l'infini, et à la nécessité de leur rapport ; c'est même là tout l'objet de son livre. Mais sa méthode philosophique lui permet-elle d'arriver à une telle conclusion ? Nous ne le pensons pas. Quelle est, en effet, sa proposition fondamentale ? que l'homme, le fini, ne connaît rien, ne sait rien que ce que Dieu, l'infini, lui apprend par le moyen de la révélation. Or, dans une telle hypothèse, le rôle du fini devient purement passif ; il peut posséder la vérité, sans doute, mais il la reçoit fatalement sans pouvoir en discuter l'autorité, car il n'a encore ni connaissance ni volonté lorsqu'elle lui est annoncée. Il ne pense donc que ce que Dieu veut qu'il pense ; en d'autres termes la pensée de l'homme n'est qu'une forme, qu'une modification de la pensée de Dieu, et la personnalité humaine disparaît entièrement devant la personnalité divine qui l'absorbe. Or, en quoi une semblable doctrine diffère-t-elle du panthéisme tel que les Allemands l'ont formulé? Nous le répétons, en un seul point, mais qui n'est que de pure forme ; tandis qu'Hegel absorbe Dieu dans l'humanité, M. de Bonald absorbe l'humanité en Dieu. Rapprochement singulier et qui mérite assurément d'être remarqué ! Deux philosophies se sont produites au commencement de ce siècle, l'une catholique, l'autre protestante, l'une française, l'autre allemande, et toutes deux, quoique partant d'un point différent et voulant arriver à des résultats opposés, ont été amenées à poser le même principe métaphysique, à faire usage de la même méthode.

Ce fait, si étrange qu'il puisse paraître, n'est pas cependant le résultat du hasard ; il a sa cause et son explication dans les circonstances, dans l'état des choses et des esprits. Ces deux philosophies, en effet, ont subi l'influence du même courant d'idées, sont nées sous le souffle du même mouvement de réaction. Au siècle dernier, Voltaire en France, Kant en Allemagne, en exagérant les droits de la raison individuelle de l'homme, en exigeant d'elle plus qu'elle ne pouvait donner, l'avaient en réalité

tellement affaiblie qu'elle avait fini par douter d'elle-même et par s'abîmer dans un scepticisme universel. Or, les choses ne pouvaient durer ainsi; le scepticisme n'est pas une doctrine, et, pour vivre, l'humanité a besoin d'en avoir une. Le plus sage, sans doute, eût été de relever de ses ruines cette raison individuelle qui n'avait péri que par ses excès et de la rétablir dans ses droits légitimes en lui fixant désormais ses véritables limites ; mais nul ne l'osa, nul ne se sentit assez fort pour tenter alors une telle réhabilitation. On laissa donc dans son discrédit la raison individuelle de l'homme et on imagina de lui substituer la raison générale de l'humanité en la divinisant. Cette raison générale devint dès lors une méthode commune en deça et au delà du Rhin dont nul ne put donner une formule nette et précise, que chacun appropria à ses idées et à ses doctrines, mais que tous déclarèrent l'unique méthode pour arriver à la connaissance. L'auteur de la *Législation primitive* subit l'entraînement général, et niant, lui aussi, la raison individuelle de l'homme, il lui substitua, sous le nom de révélation, la raison générale de l'humanité. Nous avons vu, en effet, que la révélation telle qu'il l'entend n'est autre chose dans la réalité que la raison humaine formulant ses principes sous le couvert de la raison divine.

En signalant les analogies des deux philosophies écloses dans les premiers jours du XIX[e] siècle en France et en Allemagne, nous ne prétendons nullement les assimiler ; nous savons que si elles avaient puisé leur principe métaphysique à la même source, elles différaient essentiellement dans leurs tendances et leurs résultats pratiques ; et c'est même là où se fait voir toute la vertu du dogme catholique. M. de Bonald, malgré le vice de son point de départ, a conservé dans leur intégrité toutes les grandes vérités de la religion et de la philosophie, et quoique panthéiste dans la méthode, il est demeuré dans les conclusions dernières théiste et orthodoxe. Le philosophe allemand, au contraire, qu'une foi supérieure ne préservait pas des conséquences de son principe, a produit une synthèse remarquable sans doute par l'originalité et la hardiesse du point de vue, mais sans consistance aucune, qui a toujours été se modifiant entre les mains de ses disciples, et dont bientôt il ne restera plus rien que ce qui survit d'une erreur à laquelle la science a prêté un moment son prestige, c'est-à-dire une nouvelle preuve de l'impuissance de la raison humaine à édifier par elle-même et à l'aide de ses seules forces rien de grand, de complet ni de durable.

Mais nous avons hâte de le dire, le travail philosophique de M. de Bonald n'est pas tout entier dans sa méthode ; la méthode sans doute a en soi une haute importance, elle est le moyen scientifique à l'aide duquel on arrive à la connaissance de la vérité, et dans l'ordre lo-

gique il doit y avoir concordance parfaite entre la méthode et la philosophie ; toutefois, en fait, l'esprit humain procède rarement avec cette rigueur de déduction. L'homme est porté vers le bien ou vers le mal, vers la vérité ou vers l'erreur, par d'autres mobiles que des mobiles scientifiques, et le plus souvent le philosophe est déjà en possession de la vérité, ou de ce qu'il croit être la vérité, lorsqu'il s'occupe de chercher la méthode sur laquelle il devra l'édifier ; de là il peut arriver que, par suite d'une de ces inconséquences si communes à l'esprit de l'homme, la philosophie soit fausse et la méthode vraie, et aussi que la philosophie soit vraie et la méthode fausse. C'est dans ce dernier cas que s'est trouvé M. de Bonald. Déjà maître de la vérité lorsqu'il a entrepris d'en donner la démonstration, il en a conservé la synthèse, et il a pu ainsi, malgré le vice de sa méthode, donner à l'étude qu'il en a faite des développements pleins de justesse et de fécondité, sinon nouveaux, du moins jusque là mal aperçus. Métaphysicien profond et sagace, doué au plus haut degré de la puissance d'abstraire sa pensée, il a pénétré la raison du dogme, a montré ses rapports intimes avec les lois générales qui régissent l'univers créé, expliqué les uns par les autres, et fait ainsi du christianisme l'élément générateur du monde religieux, social et politique.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'exposé de cette partie importante de son livre ; le procédé dont l'auteur même a fait usage répugne à l'analyse ; son argumentation n'est qu'une suite de propositions logiques qui découlent l'une de l'autre comme des théorèmes de géométrie et qui, séparées de leur ensemble, n'auraient pas toute leur signification.

Ainsi donc, pour juger l'œuvre de M. de Bonald, il convient de l'envisager sous deux aspects différents, d'en faire deux parts, celle de la méthode et celle de la philosophie. La méthode doit être rejetée, elle est fausse dans son principe, dangereuse dans ses conséquences, nous l'avons assez démontré. La philosophie, au contraire, contient une étude métaphysique sinon complète et irréprochable, du moins remarquable par des considérations de l'ordre le plus élevé, par des développements ingénieux, par la nouveauté des aperçus et la hardiesse de la conception, de telle sorte qu'à la prendre dans son ensemble la *Législation primitive* est une œuvre d'une haute portée philosophique et l'un des livres assurément que notre siècle doit le plus s'honorer d'avoir produit.

Il nous sera facile désormais de répondre à la question posée en commençant et de dire quelle part revient à M. de Bonald dans le mouvement philosophique et religieux de notre temps. Entré le premier dans la lice, il a, par la puissance de son génie métaphysique, par la hardiesse même du point de vue auquel il s'est placé, appelé l'attention de tous les esprits sur les vérités religieuses et accompli dans un ordre

différent une œuvre analogue à celle de M. de Chateaubriand. Tandis que le chantre des *Martyrs* dévoilait à des imaginations éprises du froid symbolisme de la Grèce et de Rome les trésors de merveilleuse poésie que recèlent les mystères chrétiens, l'auteur de la *Législation primitive*, pénétrant la profondeur du dogme, en a expliqué la métaphysique sublime à des esprits retenus dans les liens de l'étroite idéologie de Condillac, et s'il n'a pas réussi à détruire tous les préjugés, il a du moins mis les intelligences en contact avec la vérité, ce qui est le meilleur moyen de préparer son triomphe. Mais en même temps qu'il a rendu cet éminent service, M. de Bonald, en essayant de faire prévaloir une méthode dont la valeur relative ne rachète pas le vice essentiel, a imprimé à la philosophie une direction fausse et périlleuse, à laquelle elle n'a que trop longtemps obéi, et dont peut-être elle conserve encore aujourd'hui l'empreinte. On ne saurait se le dissimuler, en effet, l'un des principaux caractères de la philosophie catholique depuis cinquante ans a été une tendance plus ou moins déclarée à nier les droits de la raison individuelle de l'homme, et à placer dans la révélation le principe de toute connaissance. Sans doute il n'en faut pas accuser M. de Bonald seul, l'état général des idées et des esprits y a eu une part considérable ; on avait à combattre les excès du rationalisme, il était difficile qu'on ne se laissât pas entraîner par l'ardeur de la lutte à des excès dans un sens opposé; mais il n'en est pas moins vrai que la principale responsabilité de ce mouvement de réaction pèse sur celui qui lui a donné la première impulsion. Sous ce second rapport M. de Bonald a donc moins bien mérité de la religion et de la vérité, car si grâce à la pureté de ses intentions, il a su préserver sa foi, il a contribué peut-être à en égarer d'autres qui ont trouvé l'abîme au bout de la voie qu'il leur avait ouverte. M. de Lamennais, il n'est pas permis de l'oublier, s'est dit pendant longtemps le disciple de l'auteur de la *Législation primitive*, et non sans motif, car c'est de lui qu'il tenait ce mépris absolu de la raison individuelle professée avec une éloquence si hautaine dans le premier volume de l'*Essai*, et aussi les premiers errements de cet édifice imaginaire de la raison générale, dont le vice, trop tard aperçu, a jeté la perturbation dans cette intelligence si bien douée d'ailleurs, et préparé, par le coup porté à son orgueil, la ruine même de sa foi religieuse. Cet exemple seul suffirait pour faire voir les dangers d'une pareille tendance et montrer combien il importe de la répudier.

Il est essentiel, en effet, à une époque surtout où le rationalisme domine encore en tant d'esprits, et où cependant le besoin des croyances religieuses se fait si vivement sentir, il est essentiel, disons-nous, de placer le camp de la vérité dans une position forte et sûre d'où elle

puisse résister à toutes les attaques, mettre du moins ses propres défenseurs à l'abri de toute surprise. Or, la philosophie catholique, on ne saurait trop le répéter, n'a et ne peut avoir d'autres bases fermes et solides que celles qui lui ont été données par ses maîtres et ses docteurs, à savoir la raison et la révélation, se prêtant un mutuel appui, se conciliant sans se détruire ni se confondre. Etudier la nature et la valeur de chacun de ces deux principes de la connaissance, puis établir la nécessité de leur rapport, telle est donc toute son œuvre; elle est assez grande et assez belle, elle offre d'assez redoutables problèmes à sonder pour que les intelligences les plus hardies se trouvent à l'aise dans de telles limites et n'essaient pas d'en sortir. Aussi bien, c'est ainsi que l'ont compris la plupart des esprits éminents qui depuis quelques années, dans ce recueil ou ailleurs, se sont portés les défenseurs de la vérité. Répudiant l'héritage de leurs devanciers immédiats, ils sont revenus aux saines traditions du passé, et reprenant l'œuvre au point où l'avaient laissée les philosophes du XVII[e] siècle, ils ont accepté le principe du spiritualisme cartésien en le complétant par les données nouvelles qu'une étude plus attentive du phénomène de la connaissance leur fournissait; en un mot, ils ont accordé à la raison, aidée de la parole et des autres éléments qui concourent à son développement, la part qui lui revient, sans craindre en cela d'empiéter sur le domaine de la foi, trop riche d'ailleurs de son propre fonds pour rien envier à la première et lui ravir ce qui lui appartient légitimement.

La question est donc ramenée désormais à ses véritables termes, et c'est beaucoup, car en abandonnant à l'incrédulité la raison humaine comme son propre et privé bien, on lui avait fait la partie belle et préparé ainsi un facile triomphe.

Ajoutons en terminant que le philosophe éminent dont nous avons essayé de caractériser les travaux n'eût pas sans doute désavoué ce mouvement de retour aux vrais principes de la philosophie catholique. Il s'était proposé avant tout et par dessus tout de relever de ses ruines l'édifice religieux, et le système qu'il a mis en avant n'était au fond qu'un moyen pour atteindre ce but. Or, il est permis de penser, qu'en voyant d'une part le succès de la grande œuvre dont il avait eu l'initiative, qu'en considérant de l'autre l'abus qu'on avait fait de sa théorie, et combien elle était d'ailleurs en contradiction avec les enseignements du passé, il eût retiré ce qu'elle avait d'excessif et n'eût pas craint de lui appliquer le jugement porté par lui-même sur tous les systèmes en général. « Un système, a-t-il dit en effet quelque part, un système [1] est « un voyage au pays de la vérité; tous les voyageurs s'égarent et tous « découvrent quelque chose, et la société, un moment abusée par les « erreurs, profite tôt ou tard des découvertes. »

Victor DE CHALAMBERT.

[1] *Législation primitive*, t. 11, p. 190.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 24 février 1849.

Nous n'inscrivons pas sans émotion cette date anniversaire : elle nous touche profondément pour la France, elle ne nous laisse pas froids pour nous-mêmes. Au milieu de quelles angoisses n'avons-nous pas suivi les phases de ces douze mois ! que d'anniversaires n'aurons-nous pas à enregistrer encore ! 17 mars, 16 avril, 15 mai, 23 juin, 10 décembre, 29 janvier ! Telles sont les principales étapes de cette route semée d'immenses périls et qu'une Providence toujours présente nous a aidés à parcourir d'une manière inespérée. L'Assemblée nationale a décidé qu'on célébrerait le retour du 24 Février. Aujourd'hui, une cérémonie funèbre réunit dans l'église de la Madeleine le président de la République et les représentants du peuple. Après les prières pour les morts, le temple dépouillera ses ornements funèbres et l'on entonnera le *Te Deum*. Il n'y a jamais ridicule ni inconvenance quand la religion intervient avec ses rites et ses pompes : *C'est une bonne pensée que de prier pour les morts*, dit le livre des Machabées, et ceux dont le cœur s'élèvera vers Dieu dans la cérémonie qui va s'accomplir n'oublieront pas parmi les victimes les malheureux qui se sont fait tuer à leur poste en accomplissant un devoir. Quand nous parlons de devoir, il n'est pas question de celui de l'insurrection, qu'à une autre époque on proclamait le plus saint de tous. Les esprits ne sont plus guère portés vers une telle doctrine.

Lorsque les âmes étaient de loisir et s'abandonnaient aux jouissances des arts, nous avons souvent été frappés de la manière dont se termine la *Symphonie pastorale* de Beethoven. On connaît le plan de cette composition célèbre : la baguette magique du musicien vous transporte d'abord au milieu des douceurs et des joies d'une vie rustique ; cependant l'orage, dont les symptômes augmentent de moment en moment, finit par se déchaîner et rugir ; tout semble s'abîmer dans une ruine commune, jusqu'à ce qu'apparaissent quelques présages de sérénité ; mais, sans que l'auditeur s'en soit aperçu, la tempête l'a entraîné bien loin des rivages où il s'était d'abord arrêté : c'est un monde nouveau,

un monde de lumière et de paix qui s'ouvre devant l'imagination charmée et qui fait oublier les douleurs de la terre.

En sera-t-il ainsi du calme qui succédera à nos agitations ? Lorsque le président de la République forma son ministère, un journal, en voyant placer M. Odilon Barrot à la tête de l'administration, établit très-spirituellement qu'on avait perdu bien du temps et souffert beaucoup de maux inutiles pour en revenir au point d'où l'on était parti. A la veille du 22 février 1848, il s'agissait de savoir si M. Barrot deviendrait ministre ; l'élan de l'opposition ayant dépassé le but, il a fallu dix mois pour y revenir, et à présent que M. Barrot a repris son portefeuille emporté d'abord par la violence de la Révolution, tout se réduit en fin de compte à un changement de ministère.

Disons-le sincèrement, s'il en était ainsi, nous serions attristés pour la France, car nous aurions à redouter le retour de toutes les causes trop fondées qui amenèrent la catastrophe de l'an dernier. Il est vrai qu'aux yeux d'un grand nombre de ceux qui ont réagi contre les excès du gouvernement provisoire, tout ce que nous avons fait depuis lors n'a été qu'un laborieux retour à la position perdue en Février, et nous convenons qu'à de certains moments on se laisserait prendre à la vraisemblance d'une telle supposition. On a enveloppé de tant de folies et de violences les justes réclamations d'une portion de la société, on a pris une telle habitude de présenter au bout d'une pique ou d'un canon de fusil les pétitions souvent les plus légitimes, qu'il n'est plus resté aux gens raisonnables et modérés qu'une seule pensée, celle de la résistance, et l'on en a conclu tout bonnement qu'on avait fait trop tard ce qu'on aurait dû faire au moment de la première insurrection. Mais on a beau dire et beau faire, une révolution n'est jamais un accident : pour qu'elle réussisse, il faut bien qu'elle ait de profondes racines, et si ce qui se passe ne répond pas tout à fait aux espérances de ceux qui ont accompli le bouleversement, on n'a pas le droit d'en conclure qu'une si grande agitation ne doit aboutir qu'à une de ces oscillations de tremblement de terre qui, après avoir tout secoué, finissent par un retour complet à l'ancien équilibre.

Quant à nous, il règne dans notre âme deux convictions également arrêtées, quoique opposées en apparence. Nous ne transigeons pas sur la cause de l'ordre : nous croyons qu'on en a affamé la société, à force de sacrifier le principe de l'autorité à toutes les indulgences pour le caprice de ce dangereux enfant que Montaigne appelait *le populaire*. Nous comprenons que la masse des esprits justes se soit dégoûtée de pactiser avec l'émeute ou même avec ses préliminaires, et qu'elle seconde énergiquement l'action du pouvoir, à mesure qu'il se montre plus décidé dans la

voie de la répression. Sous ce dernier rapport, il y a encore bien des pas à faire avant que nous marchandions notre concours.

D'un autre côté, nous ne croyons pas qu'aucune des graves questions soulevées en Février et acceptées par nous, soit abandonnée aujourd'hui ni même remise à d'autres temps. Ce n'est pas seulement la persévérance de ceux qui en réclament la solution dont nous sommes frappés, car le temps et l'expérience viennent à bout des erreurs les plus obstinées. Mais nous ne faisons plus un pas sans retrouver la trace de ces problèmes, et lors même qu'on semble reculer, on marche plus directement vers la solution. Que la tendance actuelle se fortifie et s'agrandisse, que le besoin d'autorité qui s'accroît chaque jour constitue un pouvoir comme la France n'en a pas connu depuis bien longtemps, ce pouvoir ne prendra racine qu'en donnant satisfaction à des désirs et à des besoins que la violence semblerait avoir discrédités sans retour. Que les bases éternelles de toute société bien constituée, c'est-à-dire la religion, la propriété et la famille se raffermissent sous les attaques même qui cherchent à les renverser, les modifications sociales qu'on a voulu confondre avec des bouleversements impossibles, s'opéreront pour ainsi dire sans obstacle, et nos enfants s'étonneront du chemin parcouru depuis le jour où nous écrivons jusqu'à celui où ils écriront à leur tour, appuyés sur notre tombeau.

La Bourse s'est émue ces jours-ci d'une nouvelle qui, à l'heure qu'il est, n'est pas encore bien éclaircie. On ne peut hésiter à croire que les populations de la Transylvanie, et particulièrement les communes saxonnes enclavées au milieu des Roumanes et des Szècles dans cette province reculée de la monarchie autrichienne, se sentant pressées par le corps d'armée magyare que commande le général Bem, n'aient réclamé l'intervention des troupes russes échelonnées à peu de distance dans les provinces danubiennes. Quel a été le résultat de cette supplique ? Le gouvernement autrichien l'a-t-il approuvée ou désavouée ? Les insurgés que soutiennent les tribus encore barbares des Szècles, déchaînés depuis quelques mois contre les malheureux Valaques, sont-ils, oui ou non, en possession de Hermanstadt et de Kronstadt, les deux principales villes saxonnes, ou bien le péril dont ces cités étaient menacées s'est-il dissipé, comme on le prétend aujourd'hui, et les Russes en sont-ils encore une fois pour leur bonne volonté à se mêler directement des affaires de l'Autriche ? L'explication de ces incertitudes nous importe peu pour le moment : il nous suffit de voir clairement ce qui arriverait si en effet l'insurrection magyare, refoulée de la capitale, avait trouvé des forces inattendues au fond d'une contrée où les tribus qui l'envahirent il y a mille ans ont conservé leurs campements originaires et presque toutes les habitudes de la vie nomade. La question n'est pas de savoir si les Russes

sont déjà intervenus, ou s'ils doivent infailliblement intervenir dans une situation donnée. En supposant que le désordre se fût maintenu ou aggravé parmi nous, nous serions déjà bien autrement édifiés sur ce qui attend l'Europe révolutionnaire. Lorsque nous nous sommes emparés des armes que l'on tournait contre nous, lorsque nous avons fait rentrer l'insurrection dans son lit, nous avons mille fois plus efficacement contribué à la solution des problèmes qui travaillent la société que si nous avions cédé à l'invasion du torrent. Alors nous aurions donné le droit à d'autres, c'est-à-dire à des ennemis, de rétablir la paix du monde en deçà de nos frontières, et le triomphe momentané d'une démagogie en délire, loin de nous donner ces forces gigantesques dont les souvenirs d'une époque bien différente entretiennent l'illusion, aurait peut-être clos chez nous l'histoire de l'indépendance nationale.

En un mot, il nous serait arrivé ce qu'éprouve en ce moment la malheureuse Italie. Nous ne saurions rien ajouter à l'horreur que nous avons déjà exprimée sur le sort actuel de la Toscane et de l'Etat romain. Quelle prédication en faveur des Etats absolus, et comment les hommes d'une foi médiocre ne s'y laisseraient-ils pas séduire ! Parmi les souverains de cette péninsule, en voici deux qui se distinguent de tous les autres par la spontanéité de leurs concessions et leur confiance généreuse dans l'affection de leurs peuples ; l'un rouvre aux exilés les portes de leur patrie, rétablit le sénat, cette vieille puissance rivale de la papauté, proclame l'alliance de la religion et de la liberté, octroie enfin une constitution où il pousse le dépouillement de ses droits de souveraineté aussi loin que le permet la nature particulière de son pouvoir ; l'autre, oubliant et voulant faire oublier son origine étrangère, se donne à l'Italie corps et âme, et repoussant la tutelle qui lui garantissait la souveraineté, sa fortune personnelle et la sécurité de sa famille, il fonde un ordre de choses entièrement nouveau sur l'affection qu'il a le droit d'attendre de ses sujets. Aujourd'hui ces deux modèles du libéralisme moderne, et de ce qu'on proclamait la saine intelligence des besoins de notre siècle, chassés de leurs Etats, n'ont sauvé que leur existence de la catastrophe qui les a momentanément renversés, tandis qu'à côté d'eux celui dont la fermeté semblait menacée des plus terribles représailles brave les conspirations révolutionnaires et semble seul à l'abri d'un renversement ou immédiat ou prochain.

La situation de Charles-Albert et de son ministre est loin d'être aussi nette. L'un s'est laissé séduire à l'ambition de placer sur son front la couronne de fer et a pendant quelque temps foulé aux pieds les traditions de prudence que lui avait léguées sa famille ; l'autre, après avoir assouvi ses rancunes philosophiques aux dépens de l'intégrité de l'Eglise,

s'est mis à la tête des clubs pour renverser les adversaires politiques qui s'opposaient au progrès de son ambition. Aujourd'hui que les événements de Rome et de Florence leur annoncent à l'un et à l'autre le sort qui les attend sur la pente révolutionnaire, ils s'efforcent d'enrayer, et les quatre-vingt mille hommes qui n'auraient pu empêcher l'invasion autrichienne en Piémont semblent bons pour réprimer le parti républicain. Nous ne prétendons pas qu'il manque à cette réaction piémontaise une certaine chance de succès. Les maîtres actuels de la Toscane et de l'Etat romain n'ont pas un régiment à opposer à l'invasion qui se ferait de concert entre le roi de Naples et le roi de Sardaigne. Le peu de troupes qu'ait laissé le grand-duc aux mains de ses ennemis intérieurs marchera, crosse en l'air, au-devant des régiments piémontais. Les Suisses capitulés de l'Etat romain, momentanément arrêtés par les révolutionnaires de Bologne, n'attendent que le premier signal pour se joindre aux défenseurs de Pie IX. Il ne faudra donc qu'un faible effort pour balayer la horde fétide qui a fait de Rome un cloaque non-seulement au moral, mais encore au physique, à ce qu'on nous écrit.

Que si cette double intervention réussissait, il n'y a pas de doute que Gioberti n'en recueillît pour le moment des fruits considérables. Puisque la France a si longtemps hésité à faire son devoir et que les autres puissances catholiques, sauf l'Espagne qui accomplirait difficilement l'entreprise à elle toute seule, semblent frappées de torpeur, nous trouvons juste que celui qui se croit appelé à une si noble tâche trouve en l'accomplissant sa légitime récompense. Nous connaissons trop bien le cœur de ceux sur lesquels Gioberti a déchaîné la proscription, pour ne pas douter peu qu'ils n'oublient plus vite encore que nous, s'il rend un grand service à l'Église, des blessures trop récentes et des griefs trop fondés. La Providence a ses vues quand elle choisit, pour exécuter ses desseins, les mains que les hommes auraient repoussées avec le plus de défiance. On a parlé, il est vrai, d'un arrangement de Pie IX avec ses sujets, d'un retour conditionnel du saint Pontife : mais outre que nous n'avons pas le droit d'attribuer à Gioberti lui-même un projet aussi offensant et aussi chimérique, il nous semble que ce serait là bien compter sur la faiblesse d'un pape qui n'a donné à personne le droit de spéculer sur le moindre oubli des devoirs du viacire de Jésus-Christ.

Qui ne voit d'ailleurs du premier coup d'œil que le rétablissement du Pape et du grand-duc de Toscane, par l'intervention simultanée des troupes piémontaises et napolitaines, donnerait aux affaires de la péninsule une impulsion toute différente de celle qu'elles ont suivie jusqu'à présent? Il ferait beau voir après cela les libérateurs de Pie IX reprendre les projets de Mazzini au nom de l'indépendance italienne ! Le moins se-

rait qu'on en revînt au programme d'Azeglio, et alors la pauvre Italie se trouverait à deux ans en arrière, moins le fonds qu'on faisait alors sur l'énergie guerrière d'une partie de sa population. En un mot, Charles-Albert ne peut secourir le Pape sans s'arranger tôt ou tard avec l'Autriche, et il lui faut rétablir Pie IX s'il ne veut pas s'exposer lui-même à une ruine imminente. La seule place qui reste à Gioberti est celle d'un noble repentir : l'acceptera-t-il ?

Nous avons assisté ces jours-ci à un triste débat sur les affaires italiennes. Non que M. Drouin de Lhuys ait manqué de franchise et de fermeté contre les provocations de la Montagne; non que la Chambre elle-même se soit montrée moins catholique que nous ne l'avions espéré. M. Bac, qui lui tâtait le pouls à l'endroit de l'orthodoxie, a fort piteusement retiré l'ordre du jour, très-mitigé dans ses termes, qu'il avait présenté, quand il s'est aperçu que l'immense majorité de l'Assemblée ne se laisserait pas entraîner à opter pour les Républicains de Rome contre Pie IX. M. Aylies a parlé en fort bons termes de la nécessité de sauvegarder l'indépendance spirituelle du souverain Pontife, non sans laisser voir qu'il ne voyait d'autre garantie sérieuse à cette indépendance que dans la souveraineté temporelle fondée par le consentement unanime de l'Europe. Enfin M. Athanase Coquerel (que la Chambre n'appelle pas autrement que l'*abbé Coquerel*) a dit nettement, en dépit de son titre et de ses fonctions de pasteur protestant, que si la France rétablissait le Pape sur son trône, elle ferait bien. M. Coquerel veut laisser au temps et à la persuasion le soin de démolir l'autorité spirituelle du successeur de saint Pierre et en cela nous sommes encore de son avis : nous ne différons que sur la probabilité du résultat. Tout cela, mis bout à bout, aurait pu faire une bonne séance, et l'audacieux appel à l'insurrection que M. Ledru-Rollin a cru devoir faire au nom des assassins de M. Rossi, aurait assez bien couronné le résultat final. Mais la conclusion a manqué, du côté du gouvernement comme du côté de l'opposition. Le gouvernement n'a pas semblé se sentir encouragé à marcher plus vite en besogne, et nous nous demandons encore ce qui a pu porter les défenseurs éloquents de notre cause à laisser le soin de la défendre dans cette grave circonstance aux loyales intentions de M. Poujoulat.

M. de Montalembert voulait-il éviter de soulever encore une fois les clameurs de la Montagne ? ce n'est certes ni le sang-froid ni l'à-propos qui manquent à notre ami. Il venait d'en donner une preuve éclatante dans la discussion de la loi électorale, à propos de la tentative que la commission avait faite pour restreindre et entraver l'action électorale des campagnes. M. de Montalembert n'est pas parvenu à faire prévaloir le vote à la commune : c'était trop pour l'Assemblée actuelle d'une décision

aussi rigoureusement équitable contre les défiances des républicains de la veille : mais il a fait selon nous acte de bonne politique en montrant encore une fois aux populations rurales, dont le bon sens et la fermeté nous ont sauvés à deux reprises des folies du socialisme, de quel côté étaient leurs amis et leurs défenseurs. Dans un temps où chacun veille l'arme au bras et où les positions maintenues d'une manière hostile éloignent tout espoir d'une prochaine conciliation, il est bon, comme au début d'une épopée, de faire le dénombrement des forces belligérantes et d'inspirer à la majorité une confiance fondée sur le sentiment de son unité. Ce que nous savons des menées auxquelles se livrent actuellement les vaincus du 10 décembre, surtout dans le centre de la France, nous prouve que M. de Montalembert n'a pas fait un discours inopportun.

C'est une chose étrange d'ailleurs que la discussion de cette interminable loi électorale dans laquelle la Chambre consume ses derniers efforts. Qui aurait pu prévoir l'incident causé par la proposition de M. Pierre Leroux ? Après avoir consenti à une dangereuse exception en faveur des condamnés politiques, l'Assemblée venait d'interdire le droit d'éligibilité à tous les gens condamnés pour vol, grand ou petit, sans exception. M. Leroux, qui considère cette exclusion comme un attentat à la souveraineté du peuple, apporte inopinément à la tribune une épigramme à l'adresse des classes nobles et bourgeoises, sous forme d'amendement : Vous venez de proscrire le vol, oserez-vous imprimer la même flétrissure à l'adultère ? — Pourquoi pas ? lui a répondu la majorité de la Chambre, et le résultat de cette réponse a été constaté par l'épreuve du scrutin secret. Ainsi, chez une nation qu'une coupable indulgence, une espèce de faveur publique pour l'adultère a minée depuis des siècles, le respect de la famille vient de recevoir à l'improviste un hommage solennel, et qui, nous en répondons, ne s'effacera pas plus de nos lois que l'interdiction du divorce. Hommes des classes favorisées de la fortune, n'oubliez jamais de vous mettre avec le peuple toutes les fois qu'il a raison. Le peuple, à l'heure même où il était en grande partie déplorablement égaré, vous a soutenus dans votre résistance aux défenseurs du divorce, et si vous l'interrogez aujourd'hui, vous trouverez chez lui plus que chez vous une salutaire aversion pour l'adultère. Renoncez donc franchement au privilége du désordre ; vous travaillerez ainsi utilement à reconquérir de la part des classes souffrantes le respect dont l'oubli vous remplit aujourd'hui d'une si grande terreur.

A cette éclatante inspiration ont succédé les ténèbres de la plus déplorable discussion sur le chapitre des incompatibilités. On espérait que la loi électorale mitigerait les inconvénients du texte draconien de la Constitution : mais l'Assemblée enchérit sur la Constitution elle-

même. Avec la loi qu'on fait en ce moment, la lutte s'établira dans les colléges électoraux entre les avocats sans cause ou les médecins sans malades et les propriétaires. Pour peu que les élections s'accomplissent au milieu de circonstances paisibles, les propriétaires l'emporteront sur la ligue des avocats et des médecins, et alors la majorité de la Chambre formera, ce qui ne s'est jamais vu en France au même degré, une véritable aristocratie territoriale. Déjà le suffrage universel a rendu des forces inattendues à l'ancien patronage des grands propriétaires ; il a décuplé l'influence politique du clergé ; la Constitution a mis fin aux crises ministérielles et fait d'un président responsable un personnage qui déjà possède en fait plus de puissance personnelle qu'aucun souverain irresponsable dans le système de l'école anglaise. On peut comparer les susceptibilités démocratiques à ces ressorts qui poussent dans un sens quand on les tire dans un autre. Les révolutions sont des machines que les hommes mettent en mouvement sans jamais en connaître le secret.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DE LA PHILOSOPHIE POPULAIRE

PAR M. VICTOR COUSIN,

SUIVI DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD SUR LA MORALE ET LA RELIGION NATURELLE,

(Troisième édition) [1].

Les sociétés se rasseoient comme elles s'ébranlent, d'abord par en haut et dans l'ordre des idées, ensuite par en bas et dans l'ordre des faits. Les convictions d'un peuple fournissent, par leur caractère et leur degré, l'exacte mesure de son état social. On ne meurt pas pour des intérêts, puisque l'intérêt suprême est de vivre; les principes seuls sont la source féconde et la dernière raison du dévouement, ainsi que la racine et la garantie du pouvoir. En sorte que pour les nations comme pour les âmes, il n'y a de vie que dans la vérité, il n'y a de force que dans l'adhésion à la vérité ; à mesure qu'on entre dans le doute, l'indifférence et l'erreur, on tombe dans le malaise, l'affaiblissement et la dissolution. C'est l'histoire de tous les empires éteints.

Il importe donc plus qu'on ne le croit d'ordinaire, il importe souverainement que tout homme qui aime son pays le rappelle au respect et au culte de la vérité. Que ceci paraisse au moins problématique à des Solon d'estaminet, je le soupçonne un peu ; mais les esprits sérieux savent à merveille qu'une société ne se tient pas longtemps en équilibre sur la pointe d'un glaive, et qu'il faut se hâter de soustraire l'obéissance et l'autorité au contrôle humiliant de la force, qu'il faut les couvrir d'honneur et d'inviolabilité en les plaçant dans la majesté de leurs droits et dans la sainteté de leurs devoirs.

Si donc il y eut jamais dans la société française une époque où l'on dût s'abstenir de fausser et de discréditer les principes qui sont le fondement de l'ordre public, c'est aujourd'hui surtout : il y a bien assez de confusion dans les idées et d'incertitude dans les volontés, sans qu'on aille par des sophismes dangereux ajouter à l'épaisseur des ténèbres et briser le dernier appui de ce qui chancelle. Si quelqu'un est dans la stricte obligation de ne parler que le langage de la vérité la plus pure, ce sont principalement les hommes qui, du haut d'un talent réel et d'un nom connu, prétendent guider les pas de la société fourvoyée et lui faire voir, dans le firmament de leur doctrine, l'étoile qui marque le chemin de l'avenir.

[1] Paris, chez Pagnerre et Paulin.

On n'ignore pas sans doute que dernièrement, M. Cousin, sur la décision conforme de l'Académie des sciences morales et politiques, dit-on, prit soin de publier, avec préface de circonstance, la *Profession de foi du vicaire savoyard.* Il s'agissait tout simplement d'apaiser les convoitises du socialisme et de ramener dans les masses abusées par des chimères le respect de la propriété, l'acceptation résignée de l'inégalité dans le bien-être, en un mot la vraie notion des droits et des devoirs sociaux, le goût et le courage de la vertu : très-peu de chose, comme on voit. Or le vieux catholicisme n'y pouvant rien, et la philosophie y pouvant tout, il sera pourvu à l'amendement des classes populaires par la publication du *Vicaire savoyard.* L'Académie des sciences morales et politiques est un judicieux aréopage ; elle ne pouvait guère réimprimer un plus grand écrivain que Rousseau, sous le passeport d'un éditeur plus pertinent que M. Cousin. Et maintenant, dormez en paix, bourgeois de Paris ! la société ne périra pas ; Rousseau et M. Cousin, du bout de leur plume brûlante, ont cautérisé cette plaie envenimée qui a nom le communisme.

Avant d'entrer dans le vif de la question, qu'il nous soit permis d'admirer la sécurité gratuite avec laquelle certains hommes augurent la fin prochaine du catholicisme et proposent de substituer à son sacerdoce leur ministère spirituel. Comment ! le catholicisme va finir ! Mais vous qui dites cela, attendez au moins que vous ayez commencé ! Qui êtes-vous donc et quel est votre nom ? Vous êtes philosophes et vos aïeux remontent assez haut, croyez-vous. Il faudrait le prouver. Les philosophies se succèdent, mais elles ne se continuent pas. Les écoles et les sectes ont pullulé sur les traces de Platon, celui pourtant de tous les maîtres qui pouvait le mieux commander l'admiration et la confiance par l'autorité du génie et par la fascination de la plus belle parole que les hommes aient jamais maniée. Tous les systèmes philosophiques ont subi la même fortune ; ils n'ont guère retenu qu'une identité nominale à travers les plus profondes transformations. Ainsi, pour ne pas fouiller dans les temps anciens, de quoi l'éclectisme français, par exemple, est-il essentiellement la continuation ? Et qui est-ce qui le continuera tel qu'il est au fond ? M. Cousin, qui fait l'office de mystagogue dans cette religion nouvelle, est-il bien sûr d'avoir de vrais fidèles parmi les professeurs qu'il a formés ? Et ceux-ci éveillent-ils dans l'âme de leurs élèves quelque chose qui leur promette une postérité philosophique ? C'est beaucoup si tous ces hommes finissent par rester unis sur les points où le vulgaire n'a jamais cessé d'être fixé par la seule force du bon sens. Philosophes, vous héritez l'un de l'autre, mais avec un bénéfice d'inventaire dont vous usez très-largement. Chacun de vous est le premier

et le dernier de son nom, quand toutefois un nom lui est donné. Vous ne vous appelez pas même légion, vous vous appelez poussière.

Mais enfin prenez et gardez les qualifications qu'il vous plaira, et supposons, puisque vous le voulez, que le catholicisme passe, en effet, de vie à trépas : encore n'est-ce point vous qui le remplaceriez; vous n'en avez ni le droit ni la force. Il vous manque deux choses, un passé méritoire et une doctrine conquérante.

Qu'avez-vous fait dont les masses se souviennent avec reconnaissance ? Quelle idée morale et féconde avez-vous apportée aux hommes ? Quelle loi métaphysique, quel principe d'ontologie avez-vous découverts ? Quand vous est-il arrivé d'affermir l'ordre sur ses bases en troublant la conscience des despotes sans provoquer la rébellion des sujets, en apaisant les colères de ceux qui obéissent sans cesser d'avertir avec fermeté ceux qui commandent ? Quelles larmes avez-vous taries sur la face des pauvres, des malades, des petits, du peuple enfin, là où elles coulent plus abondantes et plus amères ? Quelles consolations avez-vous jamais présentées à ceux dont la vie ne fut qu'un tissu de souffrances et qui meurent victimes des injustices et des erreurs sociales ? Il est vrai, vous avez contribué à faire descendre violemment et avec du sang le pouvoir politique de son piédestal respecté pour le mettre au niveau de chacun de vous. Mais c'est là que votre faiblesse éclate, car vous ne sauriez ni le saisir et le guider, ni en prévenir ou réprimer les égarements.

Car, en définitive, vous n'êtes pas conservateurs et encore moins conquérants. Toute puissance parmi les hommes se résout en une doctrine : les intérêts ont besoin d'une pensée qui les règle et les sauve; l'épée elle-même a derrière elle un système qui la porte et la dirige. Hiérarques de la raison pure, pontifes de l'idée, quelle est donc votre doctrine ? Si vous admettez avec certitude quelque chose qui importe à la vie pratique et qui puisse inspirer généreusement la multitude, la multitude y croyait avant vous, et ce n'est pas à cause de vous qu'elle y croit. En ceci, vous ne lui donnez rien, mais vous recevez tout d'elle ; vous ne la menez pas, elle vous pousse. Ce qui vous appartient en propre, le voici : vous n'avez pas, vous ne pouvez avoir de symbole, car c'est chez vous une maxime fondamentale que la philosophie n'existe pas encore, mais qu'elle se fait tous les jours, qu'elle doit être le résultat des évolutions de l'esprit humain, et qu'ainsi votre croyance sera fixée à la fin des siècles. L'expectative et la spéculation : voilà votre dogmatique et votre morale, et c'est avec ce ressort que vous prétendez imprimer le mouvement aux générations nouvelles ! Mais vous ne croyez pas en vous ; comment les autres y croiraient-ils ? Votre méthode philosophique ne vous permet d'atteindre et d'expliquer ni l'origine ni la fin de l'homme ;

ne sachant d'où il vient, où il va, comment pouvez-vous le conduire? A quoi sert-il de proclamer quelques-unes des lois morales dont il relève, lorsque en même temps vous les frappez d'une nullité radicale, en les faisant émaner de je ne sais quelle source impersonnelle où chacun va puiser avec sa seule raison pour ne s'obliger qu'à sa propre manière, en ne leur assignant ainsi qu'un mode de promulgation obscure, une expression indécise, une valeur relative, une sanction insuffisante; de sorte que la conscience de chacun finit par s'identifier la loi et se constituer tout à la fois règle, tribunal, accusateur, juge et châtiment? D'ailleurs, vos systèmes seraient-ils aussi solides qu'ils sont vulnérables, ils n'auront jamais rien de populaire. La petite étoile de votre philosophie restera pâle tant que le soleil de l'Evangile se tiendra sur l'horizon du monde. Votre rôle de moraliste n'a pas de sens devant la soutane d'un prêtre, la simple lettre du catéchisme élevant le peuple plus haut que le vain échafaudage de votre science. Avez-vous même jamais eu la pensée d'enseigner aux multitudes la chasteté, la justice, le dévouement fraternel et l'esprit de pauvreté? Avec votre déisme substitué à la foi chrétienne, avec votre ministère spirituel substitué au sacerdoce catholique, je sais ce que vous pouvez pour le désordre, mais je ne vois pas ce que vous pouvez pour l'ordre.

Voyons toutefois la valeur intrinsèque de votre doctrine, et puisque vous marchez à la conversion des classes populaires, un système philosophique à la main, examinons ce système d'abord tel qu'il est dans Rousseau, et puis tel que M. Cousin le complète et le réforme.

Dans ce qu'on a reproduit de Rousseau pour l'usage de la foule, je trouve, au milieu de quelques bonnes choses qu'on apprendrait mieux et plus sûrement ailleurs, des contradictions avec des sophismes, une théodicée gravement incomplète et fausse, une morale sans criterium, vague en ce qu'elle a de vrai, anti-sociale en ce qu'elle a d'erroné, et dont je défie qu'on tire une conclusion pratique pour les circonstances ordinaires de la vie, enfin une méthode d'exposition qui dépasse évidemment les forces d'un esprit inculte.

Quelle lumière, en effet, le choc des propositions suivantes peut-il faire jaillir aux yeux de la multitude! *Quand il entend dire que l'âme est spirituelle et que Dieu est esprit,* Rousseau *s'indigne contre cet avilissement de l'essence divine,* et il ajoute immédiatement que *l'inexplicable substance de Dieu est à nos âmes ce que nos âmes sont à nos corps* [1]. Faut-il donc vous rappeler, ô sophiste! que, dans les noms qu'il porte et les relations qu'il soutient avec nous, ce n'est pas Dieu qui descend, c'est l'homme qui monte? Et puis, Dieu est-il bien plus honoré lorsque vous lui faites

[1] Pages 79 et 80.

faire la police de votre âme que lorsque vous le nommez pur esprit? — Rousseau *ne sait pas si Dieu a créé la matière, les corps, les esprits, le monde;* mais *il sait bien que Dieu a formé l'univers et tout ce qui existe, qu'il a tout fait, tout ordonné* [1]. Comme ceci devient clair et profond! ce que c'est pourtant qu'une distinction mise à sa place! — Rousseau trouve qu'*il n'y a nulle idée sous le mot d'éternité, et qu'affirmer sans comprendre, c'est n'affirmer rien;* ce qui ne l'empêche pas d'affirmer immédiatement *que Dieu est éternel, qu'il est avant les choses, qu'il sera tant qu'elles subsisteront, et qu'il serait même au-delà si tout devait finir un jour* [2]. Goûtez la suavité de cet aliment substantiel, ouvriers lecteurs, car la philosophie ne sort du sanctuaire de ses méditations que pour vous offrir une moitié de sa noble pâture. — Rousseau déclare ne pouvoir en conscience *prier Dieu; que lui demanderait-il? des miracles? le pouvoir de faire le bien? une volonté meilleure? ce sont là demandes désordonnées et punissables.* Et le respectueux adorateur de la divinité termine son alinéa trempé de dévotion, en déclarant que *le suprême vœu de son cœur est que la volonté de Dieu soit faite,* c'est-à-dire en émettant la plus belle prière, une prière qui résume toutes les autres [3]. — Rousseau *ne sait si les tourments des méchants seront éternels;* d'ailleurs *il n'a point la curiosité d'éclaircir des questions inutiles ni de se décider là-dessus. Que lui importe l'avenir des méchants? il prend peu d'intérêt à leur sort.* Toutefois, réfléchissant *là-dessus,* une question de vie et de mort éternelle lui paraît un peu moins une bagatelle; *il a du penchant à croire que les maux des méchants finiront;* il prend un vif intérêt à leur destinée future, *il voudrait les voir heureux comme lui,* qui est juste et bon; après tout, *ce sont ses frères,* et *souvent il fut tenté de leur ressembler* [4]. Peuple! si tu trouvais peu de suite et d'harmonie dans ces idées, n'y songe pas davantage; aujourd'hui les philosophes *te parlent du plus profond et du plus tendre de leur cœur* [5]; ils te réservent pour une autre occasion le plus fin et le plus fort de leur logique.

Si l'on réfléchit que ces incohérences absurdes sont amoncelées en quelques pages et qu'on pourrait en signaler beaucoup d'autres encore, on sera sans doute d'avis : 1° qu'il manquait au catéchiste transalpin une condition fort estimée autrefois par un poëte de sa contrée : *Mens sana in corpore sano;* 2° que son instruction familière ne saurait communiquer à personne des notions précises sur des questions capitales; et 3° que, si les événements secondent l'intention de M. Cousin qui confie sa métaphysique aux esprits vulgaires pour leur servir de lest sur l'océan

[1] *Ibid.,* pages 80 et 81. — [2] *Ibid.,* page 80. — [3] *Ibid.,* pages 106 et 107.

[4] *Ibid.,* pages 77 et 78.

[5] M. Cousin, préface de la deuxième édition de la *Philosophie populaire.*

des opinions humaines, il faut que les intentions bien dirigées aient aujourd'hui une efficacité qu'on ne leur supposait pas, même au bon temps des *Provinciales*.

Ce n'est pas tout encore. Quelle religion prêche le vicaire savoyard ? le déisme le plus nu. Pas de croyances positives, pas de culte, pas de prière. Il existe un Dieu ; on le conclut de ce qu'il est besoin d'une volonté puissante et sage pour mouvoir l'univers et vivifier la nature. L'observation, ramenée sur l'homme lui-même, autorise à prononcer qu'il est libre et animé d'une substance immatérielle et par suite incorruptible. Quant à faire des investigations ultérieures sur la nature de Dieu, c'est inutile, téméraire et impertinent ; car ce qu'il y a de plus injurieux à la divinité n'est pas de n'y point penser, mais d'en mal penser. Au reste, qu'importe d'en savoir davantage ? Tout ce que nous devons à Dieu, c'est de nous féliciter du poste honorable qu'il nous a marqué dans l'univers, de s'attendrir sur ses bienfaits. Voilà le culte ; la nature le dicte elle-même et il n'est pas besoin que personne nous l'enseigne. Surtout qu'on se garde bien de prier ; quand les forces manquent pour atteindre jusqu'à la vérité, de quoi peut-on être coupable ? C'est à elle à s'approcher [1]. Quelle religion simple et bien propre, assurément, à placer et à nourrir dans les âmes la pensée, la crainte et l'amour de Dieu ! Comme ce culte doit réchauffer les cœurs, élever les esprits vers le ciel, corriger la sauvage énergie des passions et doucement étreindre les hommes dans la sainteté d'un lien tout religieux ! Comme ce Dieu, retiré dans le fond de son éternité silencieuse et n'ayant point à secourir l'humanité qui, du reste, n'a rien à lui demander, doit paraître une aimable et consolante image à ce pauvre artisan courbé toute sa vie sous un dur travail, fatigué de faim et de misère, à bout de courage, ne connaissant la joie et le bien-être de ce monde que par la jalouse envie qu'il en ressent, et surtout se croyant victime des erreurs et des iniquités sociales ! Philosophe, votre dogme est une insulte à la bonté de Dieu et à la faiblesse de l'homme.

La morale du *Vicaire savoyard* est aussi peu compliquée et non moins stérile que sa dogmatique. L'homme, par la nature de sa liberté, est capable de faire le bien et le mal. Il a pour règle et lumière sa conscience, mais sa conscience affranchie des influences de la société et ramenée à sa pureté native. En cet état, elle ne prononce pas de jugements, elle éprouve des sentiments. Ces sentiments sont un composé de l'amour de soi et de l'amour de ses semblables, et ils nous dictent la fuite de la douleur, la recherche du bien-être, etc. Du reste, la loi morale est munie d'une double sanction : l'une immédiate, qui consiste

[1] C'est l'analyse fidèle et souvent le texte même de Rousseau.

dans les joies et les remords de la conscience même, et dans les biens et les maux que nous attirent, dès ce monde, nos vertus et nos crimes ; l'autre, qui saisira les hommes au-delà du tombeau et qu'on pourrait regarder comme un prolongement des joies et des remords terrestres, avec cette différence que les bons seront dédommagés par l'éternelle satisfaction d'avoir fait le bien, et les méchants punis par le regret temporaire d'avoir fait le mal [1].

On voit 1° que, d'après le catéchiste savoyard, les civilisés ont tort, tandis que les socialistes ont raison. Il faut s'en aller décidément dans les bois pour refaire sa conscience, et le genre humain est dans un état contre nature. Et la preuve que j'ai bien compris ce passage, c'est que le catéchiste de la Sorbonne avertit par une courte note que son confrère s'abandonne ici à une aversion connue pour la société. Toutefois, cette rectification est sans portée à cet endroit ; en effet, comme Rousseau propose de devenir sauvage pour corriger la conscience humaine faussée par l'éducation, M. Cousin n'aurait pas dû supprimer cette recette sans nous donner la sienne. Car, en supposant qu'on reste dans la société, à qui doit-on livrer sa conscience pour la faire ou la refaire ? Aux rationalistes ou bien aux croyants ? Qui prendre pour précepteurs et pour guides ? Les socialistes ou les philosophes ? Les protestants, les catholiques, ou d'autres enfin ? Il est de fait que tous ces hommes professent une doctrine plus ou moins morale, et qu'ils sont loin de s'entendre pour interdire, permettre ou recommander également la même action. Qui donc interroger et suivre ? C'est là une question capitale, éminemment pratique, qui ne se résoud pas d'elle-même et que le *tendre cœur* des philosophes, comme dit ingénieusement M. Cousin, devait éclaircir et décider préférablement à toutes les autres dans l'intérêt du peuple.

On découvre 2° des lacunes profondes dans le code moral du vicaire savoyard. D'abord il paraît que sa conscience ne lui prescrit rien à l'égard de Dieu, sinon le culte insignifiant que nous avons dit, et c'est assurément trop peu. Ensuite elle l'instruit si vaguement de ses droits et de ses devoirs envers lui-même et de ses obligations envers les autres hommes, qu'avec la meilleure volonté du monde il ne peut agir en connaissance de cause. En effet, si la loi morale n'atteint pas toutes nos actions, elle n'en atteint aucune ; si elle en domine une seule, elle les domine toutes, et par conséquent c'est ne rien dire que de nous assigner pour unique règle de conduite le sentiment combiné de l'amour

[1] Nous reproduisons encore la pensée et, autant que possible, les expressions de l'auteur.

de nous-mêmes et de l'amour de nos semblables. La difficulté est précisément de savoir ce qu'il faut mettre de l'un et de l'autre amour dans une foule de circonstances importantes; par exemple, lorsque l'utile ne s'accorde pas avec l'honnête, ni l'intérêt avec la vertu, ni le cri des sens avec la voix de l'âme, ni le goût avec le devoir. Pour moi, je prétends qu'il n'y a pas une ligne de *la Profession de foi* qui puisse fixer un esprit juste touchant les droits et les devoirs religieux et civils, domestiques et sociaux ; je prétends surtout qu'il n'y a pas une ligne qui puisse tomber comme une condamnation valable sur les extravagants systèmes du temps où nous sommes. Grâce au Christianisme, on trouve dans les classes populaires une métaphysique plus complète, quoique moins savante, une morale plus exacte et mieux autorisée que dans l'opuscule qu'on vient leur offrir aujourd'hui. Quant aux ouvriers socialistes, en vérité ils sont bien bons s'ils s'arrêtent devant ces quatre-vingts pages d'assertions sans garantie et sans suite. Aussi quand j'entends M. Cousin déclarer de son accent le plus grave que le vicaire savoyard *lui paraît convenir à la situation présente*, je me figure un homme que l'épouvante a troublé et qui oppose solennellement des feuilles lacérées par l'automne à la marche irritée d'un torrent.

On remarque 3° que la loi morale du tolérant éclectique, fût-elle plus explicite, n'en serait pas moins inefficace. Elle n'a d'autre sanction que l'approbation et le blâme de la conscience tant après la mort que durant la vie; encore la voix du blâme finira-t-elle par s'éteindre un jour. Ah ! je connais cette vision terrible qui se dresse dans l'âme pour venger la loi outragée et le devoir trahi, et ce n'est pas moi qui en contesterai l'autorité ni les bienfaits. Mais seule, et si Dieu, avec ses promesses et ses menaces, n'est pas derrière elle, la conscience sera bientôt découragée et vaincue. L'ignorance, le genre d'éducation, le caractère particulier, les habitudes contractées, les influences de toute sorte, la modifient à un degré prodigieux. On réussit à l'étouffer pour les cas ordinaires ; si, dans les cas les plus graves, elle persiste à réclamer, on l'endort par des sophismes, on couvre sa voix par la voix de l'ambition et du plaisir, on la brave enfin et l'on s'y habitue comme aux chagrins et aux difficultés domestiques. Voilà pour ce monde ; faire consister les peines de l'autre dans le simple et transitoire regret d'avoir mal agi, c'est une solution peut-être philanthropique, mais que la foi repousse et que la raison serait bien embarrassée de démontrer solidement. Il me semble donc que le décalogue de nos moralistes se réduit à ceci : Soyez assez adroit pour éviter la prison et assez savant pour n'avoir pas de remords. En principe et en fait, leurs prémisses ne mèneront jamais aucun lecteur à des conclusions plus nobles ni à une morale plus par-

faite. J'en suis fâché, c'est une logique pitoyable et une mauvaise action de mettre un pareil catéchisme dans les mains du peuple.

Au moins, M. Cousin a-t-il rempli les vides et corrigé les défauts de ce livre dans les trente pages qu'il y a jointes sous le titre de *Philosophie populaire?* Pas le moins du monde. Il recommande la PROFESSION DE FOI *comme le meilleur écrit de Rousseau, le seul qu'une* SAINE *philosophie puisse avouer* TOUT ENTIER, OU TOUTES *les vérités dont l'homme a besoin sont exposées avec une rigueur parfaite et sous la forme la plus lumineuse* [1]. On le voit, les termes de son approbation sont explicites. D'ailleurs, comme il n'a pas, que l'on sache, la prétention de professer une philosophie malsaine, il en résulte qu'il avoue les pages de Rousseau dans leur entier. Par conséquent, il a droit aux critiques qu'elles méritent.

Remarquons toutefois que M. Cousin n'est pas longtemps d'accord avec lui-même ; c'est ce qui arrive, du reste, à plusieurs grands philosophes, sans doute parce qu'ils n'usent jamais de la parole que pour reproduire la pensée. Ainsi, bien que le vicaire savoyard ait exposé son dogme et sa morale *avec une rigueur parfaite et sous la forme la plus lumineuse*, M. Cousin a cru nécessaire d'éclaircir cette lumière et de venir au secours de cette rigueur par une douzaine de notes qui rectifient, corrigent et réfutent directement le texte original. Je ne compte ni les notes où M. Cousin suggère aux ouvriers lecteurs de consulter, pour y mieux voir, ses ouvrages si populaires sur Pascal, sur Locke et le XVIIIe siècle, ni surtout les nombreux endroits du splendide et exact opuscule, où des esprits peut-être mal faits, comme il y en a tant dans le catholicisme, eussent désiré trouver des notes. Je ne reproche pas non plus à M. Cousin d'avoir supprimé toute la deuxième partie de la *Profession de foi*, qui est une négation formelle du catholicisme, ni d'avoir supprimé, dans la première partie, un assez long et célèbre passage où la religion est attaquée, où surtout les philosophes sont écrasés sous le blâme le plus éloquent, il y en a qui diraient le plus légitime. C'est bien une inconséquence de M. Cousin, qui affirme sans restriction que la *Profession de foi* peut être avouée dans son entier ; mais enfin il y a des suppressions qui ne manquent pas d'à-propos, et personne ne se flattera d'avoir en cette matière une compétence mieux établie que l'homme dont la main exercée a mutilé Jouffroy.

Quant à la *Philosophie populaire*, elle se résume en huit principes qui sont vrais en eux-mêmes et dans leur généralité, mais qui certes ne forment pas le corps complet *des vérités* que tout homme est strictement tenu de connaître et de pratiquer. Il y aurait là-dessus beaucoup de choses à dire ; mais ce serait toute une polémique qu'il ne convient pas

[1] Page 27.

d'entreprendre ici. Je pousserai seulement à M. Cousin quelques petits arguments.

1° Si le christianisme est vrai, c'est-à-dire si Dieu a parlé aux hommes et leur a donné une religion positive, et si l'ordre surnaturel existe, votre livre qui n'en tient pas compte et qui, bien au contraire, veut décider par la seule autorité de la raison et du sentiment la question de la destinée humaine, votre livre n'est pas sans impiété, mais il n'en devient pas plus fort, et dans sa ridicule insuffisance il disparaît devant la hauteur et la pureté de la doctrine chrétienne, comme ce bois pourri qui a besoin de l'obscurité pour luire et qu'on n'aperçoit plus au grand jour. — Si vous tenez le christianisme pour faux, et si vous prétendez que les hommes n'ont jamais communiqué avec le créateur que par une participation directe et individuelle à ce que vous nommez ailleurs raison impersonnelle, il s'ensuit d'abord que nul n'a le droit d'instruire avec autorité décisive et nul le devoir d'écouter avec confiance assurée, que chacun a pour limites de ses droits et devoirs absolus les limites mêmes de son intelligence, laquelle devient ainsi la seule règle obligatoire de ses jugements et de ses actes ; il s'ensuit, en outre, qu'on ne peut pas plus avoir de la science que de la moralité pour son voisin et que chaque conscience est armée du droit naturel de repousser toute interprétation comme toute loi par où d'autres consciences essaieraient de l'enchaîner ; il s'ensuit ultérieurement que les droits et les devoirs politiques et sociaux n'ont, au fond, qu'une valeur de convention et dont tout citoyen demeure juge en ce qui le concerne, qu'il peut y avoir des gens égarés, mais jamais des gens coupables en matière de révolution, et que tout, ici-bas, en définitive, est une pure question de force. Donc votre livre, qui autorise toutes ces conclusions parce qu'il en pose les prémisses, votre livre est anti-social, et s'il ne porte pas ses fruits funestes, c'est que les lecteurs lui manqueront, ou bien se réfugieront, comme vous, dans l'inconséquence, ou qu'ils auront le cœur mieux fait que la tête, ou plutôt c'est que le christianisme sera toujours assez connu et puissant dans le monde pour rendre inutile et impossible le triomphe de votre philosophie. — Dans les deux cas, c'est-à-dire que vous regardiez le christianisme comme vrai ou comme faux, vons n'aviez pas le droit, en rédigeant un catéchisme populaire, de garder le silence sur une institution qui prétend, avec preuves à l'appui, posséder exclusivement le secret de la destinée humaine, qui, depuis dix-huit siècles, fait pénétrer la pensée de ce secret dans les lois, les mœurs et la civilisation tout entière, et qui est encore, après tout, aux yeux de toutes les opinions, la chose de ce temps-ci la plus grande, la plus glorieuse et la plus durable. Non, vous n'aviez pas ce droit ; car il y a des cir-

constances où s'abstenir c'est frapper, où n'approuver pas c'est blâmer, où se taire c'est à la fois condamner ce que l'on dissimule et tromper les esprits qu'on doit instruire. Par votre fait libre et personnel, vous êtes descendu sur le terrain de circonstances semblables. Votre silence à l'égard du christianisme est un acte d'injustice envers une si haute et si forte doctrine et un acte de trahison envers le peuple que vous prétendez pourtant aimer et servir.

2° De votre aveu, les huit principes de votre *philosophie populaire* se trouvent dans chaque homme, qu'il le sache ou qu'il l'ignore ; seulement il n'en a qu'une obscure et sourde conscience. Votre but est donc de les tirer de là pour les amener sous le regard de sa propre attention. En un mot, vous êtes un accoucheur d'esprits, et autant cette profession est pour vous honorable et délicate, autant elle réclame du sujet soumis à votre traitement un concours plein d'intelligence et de labeur. Il lui faut, en effet, porter ses investigations et son jugement personnel et définitif sur des problèmes et des solutions où se fatigue et s'égare l'œil même des penseurs les plus exercés et les plus éminents ; car dès que vous sortez de la voie d'un enseignement autorisé, l'intuition directe est le seul moyen qui reste à vos disciples pour connaître la vérité d'une manière certaine et authentique : c'est-à-dire qu'il doivent nécessairement faire acte de réflexion sérieuse et soutenue. Aussi avez-vous dit, autrefois, que la philosophie est la réflexion en grand et avec le cortége de ses procédés ; d'où l'on peut déduire que la philosophie populaire est au moins la réflexion en petit, avec ou sans procédés, comme on voudra, mais enfin c'est toujonrs la réflexion. Or, n'est-ce pas une raillerie amère de transformer l'homme du peuple en une sorte de Christophe-Colomb embarqué sur les flots perfides de vos doctrines qui s'entrechoquent, et gouvernant, au moyen de sa réflexion, vers des vérités lointaines et de difficile abord ? Est-ce que le temps et la force de réfléchir au degré voulu pour toucher à la rive désirée ne manquent pas totalement à cet homme du peuple, glacé par la pluie, brûlé par le soleil, déchirant une terre dure, trempant son pain de sueurs, souffrant dans ses membres exténués de fatigue, dans son âme où l'espoir n'habite plus, dans ses enfants dont l'avenir l'inquiète, dans sa femme, douce et frêle créature, qu'il avait choisie, en un jour d'amitié enchantée, pour lui donner une part de ses joies et de son bonheur, et qu'il regarde tristement aujourd'hui courbée sous le poids des mêmes travaux et des mêmes angoisses ?

3° Enfin, admettons que le peuple s'adonne à la réflexion philosophique ; où croyez-vous que cela puisse aboutir ? Le voici, d'après vous, et c'est curieux : « Le plus grand des philosophes, avez-vous dit, ne tire

« pas des études de toute sa vie et n'a pas, au bout du compte, une « croyance essentielle de plus que le paysan ou l'ouvrier un peu « cultivé ; et le mauvais philosophe, qui n'a pas su triompher du doute « et n'est point arrivé à une science supérieure, mais conforme au sens « commun, peut avoir perdu plus d'une bonne croyance que possède « intacte et pure cet ouvrier, ce paysan [1]. » Mais si quarante ans d'études, de réflexion en grand et de philosophie perfectionnée, finissent par enlever aux uns quelque bonne croyance et par laisser tout juste aux autres ce qu'ils possédaient de croyance essentielle avant leurs explorations laborieuses, il est clair que les études bornées, la réflexion en petit, la philosophie élémentaire ne peuvent arriver à quelque chose de meilleur ; autrement la science du paysan serait préférable à la science du philosophe. Ainsi, de votre aveu, le résultat réel que le peuple doit se promettre en vous suivant, c'est de perdre en route quelque bonne croyance, ou tout au plus de garder ce qu'il avait de croyance essentielle. Seulement il aura l'éclatante fortune de passer de la synthèse primitive à l'analyse, d'un sentiment puisé dans la foi à une conscience philosophique de la vérité, en sorte qu'il pourra désormais agir avec sa tête au lieu d'agir avec son cœur. — Encore c'est là le cas le plus favorable ; car, si l'on vient à révoquer en doute ou même à nier vos principes et surtout les conséquences que vous en tirez ; si l'on démontre que votre doctrine est incomplète, fausse et frappée d'impuissance ; en un mot, si les socialistes et les chrétiens, par exemple, bien qu'opposés entre eux sur d'autres points, s'accordent à tenir votre système pour nul et de nulle autorité au double point de vue de la religion et de la morale, qu'est-ce que votre livre leur répond ? Rien, absolument rien. Vous êtes un seul homme, et si quelques centaines d'hommes se rangent sous votre drapeau, vous serez quelques centaines contre plusieurs millions ; le nombre n'est donc pas pour vous, et d'ailleurs vous ne voudriez pas faire descendre une pareille question sur le terrain de la force. D'un autre côté, pour toute garantie et pour suprême appui, vous n'avez derrière vous que la raison impersonnelle; c'est aussi, du moins à votre point de vue et dans votre système, le dernier rempart et le refuge assuré de chacun de vos antagonistes ; mais à quelque éminent degré qu'on participe à la raison impersonnelle, ce ne sera jamais un titre suffisant pour imposer aux autres la stricte obligation, soit de croire, soit surtout d'agir. Par conséquent, il ne peut être ici question d'autorité. Entre vous et vos contradicteurs qui donc interviendra? Et pour qui se décider? On ne peut sortir du débat que comme on y est entré et comme on s'y est conduit, par l'intuition directe et person-

[1] *Philosophie populaire*, pages 9 et 10.

nelle ; chacun pour soi, chacun chez soi : c'est l'égoïsme transporté dans la région des idées. Ainsi socialistes et chrétiens trouvent que votre système ne résout aucune difficulté pratique, que votre morale est vague, absolument dépouillée de sanction et de force obligatoire. Vous le niez. Eh bien ! après ? Les socialistes prétendent avoir beaucoup réfléchi, et de fait, les maîtres et les plus inquiétants disciples de cette doctrine y ont beaucoup plus songé que la plupart de ceux qui la condamnent, et même je présume qu'ils vous feraient plaisir s'ils travaillaient davantage et réfléchissaient moins. Il est vrai, vous soutenez qu'ils s'égarent dans l'exercice de leur réflexion mal inspirée ; mais ils soutiennent le contraire. Ce qu'ils nient, vous l'affirmez ; ce qu'ils affirment, vous le niez. Encore une fois, après ?

4° Après, vous restez avec vos huit principes : 1° L'homme a une âme ; 2° il est libre ; 3° il conçoit l'infini ; 4° il aime ses semblables ; 5° il distingue le bien et le mal ; 6° l'utile et l'honnête sont distincts, mais la plupart du temps ils se rencontrent ; 7° le monde a un auteur ; 8° l'homme a un père dans les cieux, et ses facultés trouveront ailleurs le développement qui leur manque. Et voilà ce qui doit vaincre le socialisme et sauver la patrie. Aussi, avant de faire cette exposition de principes si énergiquement conservateurs et aristocratiques, considérant que par leur puissance féconde et inévitable ils vont aggraver la *réaction* et désigner leur intrépide propagateur aux vengeances de la révolution déconcertée, M. Cousin ramasse toutes les forces de son zèle, et du sein d'un héroïsme concentré, il s'écrie : « Osons confesser la raison devant « d'insolentes folies... » Osez, Monsieur, osez ; à toutes les époques et sous tous les régimes, le peuple de France restera trop spirituel pour ne pas distinguer ceux qui le prêchent et ceux qui le divertissent.

Franchement, qu'est-ce que prouve votre doctrine contre l'erreur lamentable des socialistes ? Vous voyez bien qu'ils n'attaquent la société que pour s'y ménager, en la retournant, une plus large place, de même que certains libéraux, sous la Restauration, attaquaient le pouvoir uniquement pour être admis à le partager. Qu'il le sache ou qu'il l'ignore, le peuple ne se bat jamais qu'au bénéfice de quelques ambitieux dont il fait la fortune au prix de sa propre misère. Voilà les choses dans leur nudité ; seulement cela peut se dire d'une autre manière. Ainsi l'intérêt matériel, l'égoïsme dans ce qu'il a de moins noble et de plus avide, telle est la plaie du pays. Pour la guérir, vous répondez :

1° Que l'homme a une âme ; les socialistes n'en doutent pas apparemment, puisqu'ils ont pris sur le travail de chaque jour deux heures pour la cultiver ;

2° Que l'homme est libre ; si je ne m'abuse, vous n'êtes guère éloi-

gné de croire que les socialistes sont trop de votre avis en ce point ;

3° Que l'homme conçoit l'infini ; les socialistes peuvent l'admettre, sans que cela vous rassure beaucoup touchant leurs intentions à l'égard de la propriété ;

4° Que l'homme aime ses semblables ; oui, à charge de retour et dans des limites déterminées ; précisément les socialistes se proposent de réaliser cette mesure exacte de la fraternité pratique ;

5° Que l'homme distingue le bien et le mal moral ; c'est aussi la conviction des socialistes qui nomment bien ce qu'ils veulent faire et mal ce que vous faites ;

6° Que l'utile et l'honnête, quoique distincts par essence, se rencontrent souvent. C'est pour cela même que les socialistes, lassés de chercher l'utile à travers l'honnête, cherchent aujourd'hui l'honnête à travers l'utile ;

7° Que le monde a un auteur ; la plupart des socialistes croient en Dieu, ceux qui n'y croient pas ne verront aucun inconvénient à vous accorder ce *postulatum* que vous avez su rendre parfaitement anodin ;

8° Que l'homme a un père dans les cieux et que ses facultés trouveront ailleurs le développement qui leur manque. Quant à la paternité de Dieu, c'est sur la foi de cette vérité que les socialistes, tenant ce monde pour le commun patrimoine des hommes, veulent qu'on en fasse un partage plus égal entre tous ; quant à l'autre vie, ils vous frappent de ce dilemme : ou bien le développement de nos facultés sous le nom de bonheur doit s'opérer définitivement en chacun de nous avec ou sans expiation temporaire, et alors il est inutile et insensé d'acheter par de longs et durs sacrifices ce qui se produira de soi-même avec ou malgré nous ; ou bien les socialistes et leurs semblables seront à jamais exclus de ce bonheur définitif que vous nommez en style si précis et populaire *développement de nos facultés*, et en ce cas ils vous demandent d'abord où vous avez pris le dogme des peines éternelles, et ensuite ce qu'il y a de douleur, selon l'estimation du genre humain, dans des facultés qui n'atteignent pas tout leur développement, afin qu'on sache si une telle perspective peut servir de sanction sérieuse à la loi morale.

Pour en finir, si j'étais tombé dans les faux systèmes de mon temps, le livre de M. Cousin me donnerait peut-être quelque raison d'y rester, mais assurément il ne me donnerait aucune raison d'en sortir. Le mal est grave, puisqu'il éveille et provoque la sollicitude d'hommes réputés capables entre tous ; mais le mal peut-il disparaître ou même diminuer sous le traitement qu'ils y appliquent? Il y a telle manière de défendre l'ordre qui n'est guère plus rassurante que toutes les manières de l'attaquer, et c'est tout juste celle-là qu'ils ont choisie.

Deux issues sont ouvertes devant la société, si elle veut sortir de l'inquiétude présente : elle a des ressources matérielles et des ressources morales. Les premières ne sont pas méprisables, leur effet ordinaire est de retarder et d'atténuer les catastrophes ; néanmoins elles ne peuvent les prévenir ni en supprimer la cause efficace ; il est même remarquable qu'elles ont, plus d'une fois, précipité ou rendu plus triste l'agonie des empires. La prospérité du commerce et de l'industrie est un vernis et une décoration bien plus qu'un ciment durable jeté sur l'édifice social ; contenir par la force les hommes de désordre, c'est bon jusqu'au jour où la force se dérobe sous la main du pouvoir ou se retourne contre lui. Mais il faut bien qu'on le reconnaisse, le salut de la société ne viendra que des ressources morales ; car elles ont une portée sûre et étendue, une influence vraiment réparatrice. Habitant dans la conscience comme dans un sanctuaire inexpugnable, elles sont la raison du commandement légitime et de l'obéissance méritoire, la suprême garantie de tous et de chacun. Saintes et puissantes comme des principes, elles président aux mouvements si nobles, mais si périlleux, de la liberté humaine ; elles éclairent et dirigent la force dans son exercice, il leur appartient de juger ses œuvres, de les flétrir et de les laisser déshonorées et sans consécration jusqu'au jour où, du haut de leur suprématie, elles daignent absoudre et ratifier la victoire.

Eh bien ! toutes ces ressources morales trouvent leur base, leur règle, leur efficacité dans la religion, mais dans une religion vraie et pratique, et nulle part ailleurs. Aussi me semble-t-il qu'en dehors du Christianisme, considéré non pas comme un assez beau code de morale qu'on salue en passant, mais comme une religion positive, toute d'une pièce et strictement obligatoire, les hommes d'un esprit logique sont bien forts contre une foule d'institutions et de faits où la société met tout son présent et tout son avenir. Non ; il n'y a que le Christianisme pour répandre et populariser la notion exacte et complète des droits et le profond sentiment du devoir, pour imprimer à l'autorité ce caractère auguste qui la rend vénérable et douce, pour enseigner à la libre obéissance cette discrétion mesurée qui la préserve à la fois de l'insolence et de la servilité. C'est ce qu'a fait l'Eglise autrefois, lorsque, prenant possession du monde d'abord comme doctrine, ensuite comme pouvoir public, elle a jeté dans la balance de l'ordre social le poids divin de son infaillibilité en matière d'enseignement et de son influence sur les habitudes de la vie humaine. C'est ce qu'elle fait encore aujourd'hui : l'atmosphère où respirent et vivent les sociétés politiques s'imprègne sans cesse de l'esprit de l'Evangile qui soutient ainsi la raison générale à une hauteur d'où elle ne peut plus déchoir ; la bonne odeur de l'Evan-

gile, comme un aromate divin, garantit les mœurs publiques de cette corruption solennelle et profonde dont l'antiquité païenne a donné le scandale ; enfin le Christianisme anime si réellement les lois et les institutions modernes que le règne de l'Evangile est regardé non-seulement comme un honneur et un bien, mais aussi comme un fait naturalisé dans l'univers. Et il est plus facile d'en dire du mal que de s'en débarrasser.

Ne nous parlez donc plus, au temps où nous sommes, de déisme et de religion philosophique ; car vous n'entraînerez jamais les masses hors du cercle des idées chrétiennes. Voilà dix-huit siècles que l'Eglise, comme un grain de sénevé, a été plantée au milieu des nations ; le fer des bourreaux et les déchirements du schisme et de l'hérésie l'ont mutilée, mais en vain ; ses racines, réprimées au dehors et arrosées d'un sang généreux, allaient se fortifiant sous terre jusqu'au moment où, perçant le sol de toutes parts à la fois, elles renversèrent le vieux trônc de la société païenne et en cachèrent les débris sous les flots débordés d'une sève céleste et sous les richesses d'une riante et forte végétation. Les jeunes monarchies de l'Europe vinrent s'asseoir sous cet arbre aujourd'hui présent à tous les horizons et devenu l'abri de tous les peuples ; car il étend sur ceux mêmes qui le fuient et le maudissent ses rameaux chargés de fruits et d'ombrage, et, pour toute vengeance, il les couvre et les enveloppe de sa protection tutélaire et inévitable. Ne nous parlez plus de déisme ni de religion philosophique ; car si l'Evangile s'éteignait aux yeux d'un peuple chrétien, ce peuple tomberait bien vite dans l'ignorance et la perversité. Les traditions et les pieuses croyances déserteraient le foyer domestique ; l'enfant n'y retrouverait pas ces chers emblèmes du culte religieux qui lui rendent compte du passé et projettent des lueurs sur l'avenir. Une prédication autorisée ne viendrait plus au secours du remords étouffé. Les églises, en s'écroulant, effaceraient la seule place du monde où les pauvres et les faibles soient vraiment les égaux des puissants et des riches. La croix, cette explication de tant de choses, n'apparaissant plus sur le front de la société désormais profane, la vertu malheureuse resterait sans espoir, l'égoïsme sans crainte, le dévouement sans motif et sans attrait, l'orgueil sans contrepoids, la misère sans compensation. Il est vrai, les sages s'ingénieraient à combler de si grands vides ; mais leur politique serait bientôt trouvée vaine, et un jour, du sein de sa souffrance découragée, le peuple s'échapperait en fureur, et, d'un bond, reculerait de dix-huit siècles, à travers des voluptés effroyables et des cruautés inouïes, dans la boue et dans le sang. L'abbé G. Darboy.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 3 mars 1849.

A une époque comme la nôtre, le rédacteur habituel d'une *revue politique* est un médecin d'épidémie ; soumis lui-même à l'influence du fléau dominant, il parcourt les maisons, s'assied au chevet des malades, et mesure chaque jour l'intensité du mal : son âme passe ainsi par les émotions les plus diverses, et souvent il a peine à distinguer lui-même si le sentiment qu'il éprouve est de l'inquiétude ou du désespoir. Telles sont les alternatives qui depuis plus d'un an se partagent notre âme, et rien n'annonce encore que nous devions en être prochainement délivrés. Les périls ne sont plus aussi imminents ; mais on ne trouve pas encore une proportion suffisante entre l'apaisement extérieur et les motifs d'une solide espérance. Aussi la tristesse, au lieu d'être à la surface et d'agiter les fibres superficielles, pénètre-t-elle plus avant peut-être dans l'âme qu'elle oppresse. Dieu veuille que ce nuage se dissipe encore, et qu'il n'en reste que le sentiment d'avoir passé par une mauvaise situation !

Pourquoi ce redoublement de scènes hideuses et d'horribles menaces ? Avons-nous affaire à quelque enchanteur qui, désespéré de voir son charme détruit, redouble de prestiges afin de cacher sa défaite ? Ou bien existe-t-il en effet au fond de la société des espérances sérieuses, qui, avec un art digne de l'enfer, étudiant nos symptômes et nos divisions, y discernent le présage de nouvelles catastrophes ? Si, dans Paris, grâce à la fermeté vigilante de l'autorité et au bon sens de la population, nous avons échappé aux dangereuses émotions d'un anniversaire, il n'en a pas été de même dans un grand nombre de localités où des manifestations dont des sauvages auraient rougi ont montré le désastreux effet des prédications qu'une démagogie sans pudeur s'étudie à répandre dans le peuple. On accuse le gouvernement d'exagérer le tableau de ces excès ; mais ce ne sont pas là de ces choses qu'on puisse atténuer, et il nous suffit de ce qu'on avoue pour comprendre à quel degré le parti de la violence a conduit la démoralisation de ses adhérents. Et cependant, après de beaux articles du *Moniteur* et quelques répressions partielles, il semble qu'on n'ait autre chose à faire que de laisser couler le torrent ;

le gouvernement s'expose encore une fois à ce qu'on l'accuse d'abdiquer devant l'émeute.

Nous savons bien la cause de cette atonie. Il ne peut nous échapper, quelque effort que nous fassions pour fermer les yeux à la vérité, qu'une déplorable incertitude règne dans les conseils où notre destinée est chaque jour mise en délibération. Et pourtant, Dieu nous préserve d'un injuste dénigrement, d'une impatience puérile! Errant, comme nous le faisons, dans les ténèbres d'une situation sans issue, nous nous mettons successivement à la suite de ceux qui ont l'air de s'ouvrir une voie salutaire : tant qu'ils semblent marcher droit, nous ne nous enquérons ni de leur origine ni de leurs fautes passées. Qui n'en a commis de bien graves à notre époque, pour peu qu'on ait pris part aux affaires publiques? La première condition de la concorde, c'est l'oubli des divisions antérieures, et personne ne peut nous reprocher d'y avoir manqué.

Nous avions et nous avons encore les meilleures raisons pour préférer l'administration actuelle à toutes celles qui se sont succédé depuis le 24 février. C'est la seule qui ait été prise en totalité dans les rangs du grand parti modéré, issu de nos malheurs ; il n'est aucun de ceux qui la composent auquel nous ne devions une part de reconnaissance ; nous les tenons tous gens de probité et d'honneur, et nous voyons parmi eux un des nôtres, un homme qui, en révélant au public toute sa valeur, s'est montré à nous-mêmes supérieur encore à ce que nous attendions de lui. Mais c'est en vain que nous nous sentons disposés à la condescendance et que nous voulons nous montrer confiants; quoi qu'il en coûte à notre amitié, il nous faut dire nettement ce que nous pensons; il nous faut surtout caractériser la conduite du gouvernement dans les affaires de la chrétienté, et les conséquences qui découlent inévitablement de cette absence d'attitude.

Après l'assassinat de M. Rossi, quand le Pape, assiégé dans son palais, s'est vu exposé aux insultes des émeutiers romains, nous avons sévèrement jugé les actes du général Cavaignac, malgré l'apparence de leur zèle pour l'Eglise. Une volonté éclairée et sincère paralysée tout-à-coup par la crainte de choquer les susceptibilités de l'esprit républicain, une expédition mal combinée et avortée presque aussitôt que conçue, l'influence d'une prévention nationale d'un caractère étroit et qui n'offrait au souverain pontife que la splendeur d'un exil fatal peut-être au reste de la chrétienté, du malheur encore plus que du mal joué dans les conséquences de la fuite de Pie IX, et enfin l'apparence d'une exploitation électorale au lieu de l'acceptation énergique du devoir traditionnel de la France, il n'en a pas fallu davantage pour dessiller nos yeux, et pour nous faire abandonner le drapeau des prétendus fondateurs de la République modérée.

L'événement l'a prouvé, c'était là un avertissement salutaire : car des hommes capables d'écouter aussi passionnément leur rancune, dût le pays retomber dans toutes les convulsions de l'an passé, n'étaient ni dignes ni capables de nous conduire dans le port.

Le côté en faveur duquel se prononçait la victoire nous offrait une tout autre perspective : des déclarations solennelles nous donnaient le gage d'un zèle, en faveur du chef de l'Eglise, qui ne serait pas retenu par des scrupules de puritanisme républicain, et quand nous apprenions, au premier de l'an, que le président de la République avait félicité le nonce apostolique sur la prochaine rentrée de Pie IX dans la capitale du monde chrétien, il nous était impossible de ne pas attribuer à ces paroles une gravité particulière. Il est vrai qu'ici tout le monde n'était pas d'accord sur l'opportunité de l'intervention. Nous entendions de la bouche de personnes vénérables et profondément catholiques, qu'il valait mieux concentrer dans Rome le foyer pestilentiel, et le laisser s'abîmer sous ses propres excès. On allait jusqu'à compter sur la folie sanguinaire de ces chevaliers du poignard ; on oubliait que, dans la démagogie moderne, la mansuétude est à l'ordre du jour, là surtout où l'absence de toute résistance sérieuse permet (qu'on nous passe cette expression en présence des spoliations dont la Rome catholique est victime), permet, dis-je, de *plumer la poule sans la faire crier ;* car aujourd'hui la question d'argent domine, et si Rome n'était pas une proie si riche, on n'y aurait pas vu tant de furieux adhérents à la République.

Ne comptait-on pas aussi sur la résistance de Bologne et sur la répugnance des autres provinces ? d'abord, les Trastévérins avaient dû se précipiter sur la ville et délivrer le Pape : puis on s'était attendu à voir descendre des montagnes toute une énergique population ; faute de cela, on se raccrochait aux Suisses et l'idée d'une obéissance universelle aux ordres de l'insurrection, ainsi que de la formation paisible de la Constituante, ne pouvait entrer dans la tête de personne. Nous rappelons toutes ces déceptions, dont nous avons eu notre part, afin d'atténuer autant qu'il est en nous la responsabilité de l'inertie à laquelle notre gouvernement s'est abandonné ; mais pourquoi, à mesure que nous sentions nos illusions disparaître, n'est-il pas sorti lui-même de son inaction, et a-t-il attendu qu'il ne lui restât pour ainsi dire de choix qu'entre le triomphe de la coalition russo-autrichienne et une acceptation humiliante et dangereuse de toutes les folies de la République péninsulaire ? Pourquoi cette invincible répugnance à accomplir ce qui était l'affaire d'un coup de main, il y a trois mois, une entreprise que dix mille hommes auraient conduite à bonne fin au commencement de janvier, une résolution enfin dont on se tirerait encore aujourd'hui avec

trente mille hommes de bonnes troupes, et qui peut-être dans quinze jours ne pourra plus être tentée sans allumer le feu dans toute l'Europe? La Sibylle donnait d'abord tous ses volumes pour une petite somme; mais à mesure qu'on lui en marchandait le prix, elle les jetait dans les flammes et élevait ses prétentions pour le reste, jusqu'à ce qu'on en vînt à lui offrir un trésor pour le dernier qu'elle avait encore dans les mains. Aurons-nous du moins la présence d'esprit d'arracher au feu les derniers feuillets du livre de la Sibylle?

Naguère, pourtant, tout semblait convenablement arrangé : on avait combiné les choses de manière à ce que la France catholique recueillît le profit, sans avoir la peine ni l'honneur. Les puissances catholiques du second et du troisième ordre se seraient cotisées pour une intervention en faveur du Pape; à mesure que l'événement approchait, on raffinait encore sur les conditions de cette entreprise, et Gioberti, par une note captieuse contre laquelle notre ministre des affaires étrangères restait sans défense, Gioberti parvenait à écarter l'Espagne, dont l'appui chaleureux aurait peut-être suffi pour trancher la question. *L'Italia farà da se*, disait encore le fatal apôtre de la régénération italienne. Aux yeux de ce philosophe improvisé homme d'Etat, il suffisait d'un revirement de sa pensée pour faire rebrousser chemin au cours de la Révolution. Le Piémont, faisant trève aux imprécations dont il avait accablé depuis un an le *féroce Bourbon* de Naples, lui tendait une main fraternelle, et tandis que les troupes piémontaises auraient accompli en Toscane la restauration du grand-duc Léopold, le roi Ferdinand aurait balayé de Rome les entrepreneurs de République qui y promènent les ombres de Rienzi et de Masaniello.

Il faut en convenir, l'opinion de la majorité en Piémont était assez prononcée pour seconder un tel mouvement; mais Gioberti, qui avait l'honneur de se sentir appuyé par tous les hommes modérés, avait compté sans l'effet de ses récentes folies. Sans lui, en effet, le roi n'aurait pas dissous la législature précédente : sans lui, tous les hommes qui devraient aujourd'hui se trouver au premier rang pour soutenir la cause de l'indépendance contre le délire mazziniste, ne se verraient pas frappés d'impuissance par leur exclusion du parlement. Aussi, tandis que Gioberti transmettait fièrement au corps d'armée campé à Sarzana l'ordre de se concerter avec le général Laugier et d'entrer en Toscane, il s'élevait une tempête parlementaire contre laquelle le roi n'a pas osé se défendre, malgré les émotions favorables de la rue. Aujourd'hui tout le monde, y compris l'imprudent et inexplicable monarque que nous avons vu trébucher du rang de souverain absolu, mais ferme et éclairé, à celui du plus débile acteur de la monarchie constitutionnelle, tout le monde, dis-

je, paraît s'entendre pour exiler de la politique un esprit brouillon et inconsistant, qui, pour toute aptitude politique, n'a que des passions et des systèmes.

Faut-il le dissimuler ? Quand la semaine dernière il nous semblait que Gioberti pouvait être appelé à délivrer l'Église et l'Italie du joug démagogique, c'était pour nous un calice assez amer, mais nous l'acceptions de bon cœur : aujourd'hui, que l'illusion à laquelle nous nous étions soumis est dissipée, il nous semble que le progrès même du mal est un hommage au principe de l'ordre et de la justice, et la brusque sortie des affaires d'un tel homme et sa démission boudeuse des fonctions de député viennent commenter trop directement toutes les prévisions qui ont retenti dans ce recueil, pour ne pas se placer au nombre des événements qui étonnent peu et qui instruisent beaucoup.

Cependant la mine s'étend de plus en plus, et ce serait désormais un sujet d'étonnement si elle tardait à éclater dans les États du roi de Sardaigne. Quand bien même Charles-Albert parviendrait à prolonger sa monarchie, comment ne pas s'attendre à voir bientôt les soldats de Radetzkï à Turin, si, comme on l'annonce, le ministère du Gioberti de la veille, débarrassé du Gioberti du lendemain, est résolu à dénoncer immédiatement l'armistice ? Il est vrai que les populations lombardes frémissent sous le joug de l'occupation, que l'armée autrichienne a été décimée par les maladies, que la lutte se prolonge en Hongrie et que le vieux maréchal ne reçoit pas assez vite tous les renforts qu'il attendait ; mais nous avons vu l'armée piémontaise pleine d'ardeur et de confiance, soutenue par un pays qu'animaient tout entier les plus nobles illusions d'une lutte nationale, tandis que les Autrichiens se montraient déconcertés par l'héroïque délivrance de Milan, et pourtant la discipline et l'énergie guerrière de la race germanique ont triomphé de tous les obstacles. C'est volontairement, ou si l'on veut, devant la France seule, que les phalanges autrichiennes se sont arrêtées à la frontière piémontaise. Qui donc oserait aujourd'hui sérieusement promettre à la nouvelle lutte une issue plus heureuse qu'à la première ?

Nous croyons que M. Drouin de Lhuys ne se fait pas d'illusion à cet égard. La chute de Gioberti, qu'il considérait déjà presque comme son visir, lui a fait une impression profonde ; depuis qu'il a reçu cette nouvelle, il cherche une autre issue ; les conseils se succèdent les uns aux autres, infructueusement à ce qu'il semble, et les *rouges*, qui se connaissent en matière de débilité gouvernementale, redoublent d'audace dans leurs provocations incendiaires. Sans doute, après toutes les couleuvres diplomatiques que nous avons avalées depuis un an, et le contraste, assez plaisamment peint dans la brochure de M. Liadières, entre

le langage de ceux qui protestaient sur tous les tons contre *l'abaissement du pays* et leur humble prudence aux affaires ; le pays, qui se sent l'oreille basse, est peu en veine de susceptibilités extérieures. Mais quand les sacrifices de notre influence au dehors excéderont toute mesure, il faut bien croire que l'amour-propre national se réveillera un beau matin et qu'il forcera le gouvernement de prendre parti contre les héritiers de la Sainte-Alliance. Dès-lors, il est impossible de mesurer le degré de confusion qui se mettra dans nos affaires, et quant à l'intérêt catholique, le premier de tous, parce qu'il est encore, au moment actuel, notre seule sauvegarde contre les excès et les folies de toute nature, rien ne pourra empêcher qu'il ne soit foulé aux pieds.

Ce qui s'est passé il y a trois jours peut donner l'idée du chemin que nous avons fait depuis quelque temps. On allait recommencer les interpellations sur les affaires d'Italie quand M. Drouin de Lhuys est monté à la tribune pour annoncer que « *les Autrichiens avaient évacué Ferrare.* » Or, cette retraite, dont notre gouvernement était réduit à se targuer comme d'un avantage pour nous ou du moins comme d'un ajournement de la question, n'était en résultat que l'accomplissement d'une entreprise commencée sans obstacles et achevée sans difficulté. Comme pour répondre à Mazzini, qui avait prêché aux Romains l'investissement immédiat de la citadelle de Ferrare, les Autrichiens étaient entrés dans la ville au nombre de huit mille hommes, et après avoir relevé les armes pontificales, exigé six otages parmi les habitants les plus notables de la cité et frappé une contribution de guerre de plus d'un million de francs, ils avaient repris la route de leurs cantonnements, tout prêts à recommencer si la République romaine leur en donnait le signal.

Tout dépend donc pour le moment du bon plaisir des Autrichiens. Nous croyons qu'il leur convient peu d'entreprendre immédiatement la restauration du gouvernement pontifical ; il n'importe guère au cabinet d'Olmütz que les trésors de l'art accumulés dans Rome par le génie du catholicisme et le concours de tous les états chrétiens soient livrés au pillage et passent aux mains des brocanteurs, comme les objets précieux enlevés aux maisons religieuses de la Suisse depuis la défaite du Sonderbund. La politique autrichienne a des pensées plus profondes et une marche plus patiente : en proie lui-même à une lutte intérieure, l'empire ne se relèvera que sur les débris accumulés par la démagogie dans toute l'Europe. L'entrée aujourd'hui certaine des Russes en Transylvanie jette une vive lumière sur tous ces plans. Ceux qui les ont conçus aiment évidemment à voir augmenter le désordre, et les excès dont l'Italie est aujourd'hui le théâtre sont comme les fourriers qui préparent les logements aux puissantes armées de la confédération absolutiste.

Si elle triomphe, grâce à la coopération de nos démagogues et de leurs adhérents en tous pays, il ne faut pas croire qu'elle se complaira à rendre au Pape l'indépendance dont l'usage lui est aujourd'hui si amèrement reproché. On tiendra à faire expier à Pie IX, sérieusement au fond quoique bien respectueusement dans la forme, ses concessions libérales et son adhésion à l'indépendance de l'Italie, quelque mitigée qu'elle ait été par sa sollicitude comme père commun de tous les fidèles. Et ne l'oublions pas, cette autre série de tribulations et d'angoisses nous engagera plus avant encore que la première. Au moins, jusqu'ici, si l'on pouvait nous reprocher d'avoir, par notre exemple, encouragé les républicains de l'Italie, ils ne pouvaient trouver dans notre conduite aucun modèle à suivre dans des entreprises contraires à la religion. La bénédiction donnée par Pie IX aux libertés modernes nous servait de bouclier contre les tentatives de l'irréligion ; tandis que le Pape, rétabli dans Rome par les baïonnettes autrichiennes à des conditions plus dures que celles sous le poids desquelles gémissait Grégoire XVI, verra la majesté de son influence voilée par le retour des vieux préjugés qui rendent le saint siége responsable des chaînes qu'on lui impose. En vérité, plus nous creusons ces redoutables questions, plus nous avons peine à comprendre ce qui prolonge les tergiversations du gouvernement français et lui fait méconnaître un devoir et un intérêt dont la solidarité entre lui et nous n'est que trop évidente, pour son malheur comme pour le nôtre.

L'importance capitale de la question italienne, à laquelle Pie IX vient de mettre le comble en réclamant officiellement l'intervention de la France, de l'Autriche, de Naples et de l'Espagne, nous a détournés de beaucoup d'autres événements qui, soit au dedans, soit au dehors de la France, auraient, en temps ordinaire, excité vivement notre attention. L'Allemagne, dont nous ne nous sommes pas occupés depuis longtemps, parce que la situation n'a fait que s'y développer dans le sens de nos prévisions, voit aujourd'hui ses affaires intérieures compliquées par l'ouverture des Chambres prussiennes. Nous reviendrons bientôt avec détails sur la position de plus en plus embarrassée du roi de Prusse ; contentons-nous d'indiquer aujourd'hui l'antagonisme qui ne manquerait pas de se manifester entre la Prusse et l'Angleterre d'une part, la Russie et l'Autriche de l'autre, si la question de la révolution était un moment assoupie. L'état précaire de l'empire Ottoman a sa grande part dans ces difficultés qu'on ajourne sous l'impression d'un danger commun : la démagogie ne trouvera donc pas une diversion dans la discorde des puissances qu'elle n'a pu parvenir encore à abattre. Nous ne croyons pas, par exemple, que lord Palmerston se brouille sérieusement avec M. de Nesselrode à l'occasion de l'occupation des provinces danubiennes par

les Russes, ni que l'émotion causée dans le monde diplomatique de Péra par l'intervention moscovite en Transylvanie se propage beaucoup dans l'Occident, qui pour le moment a d'autres préoccupations que celles d'un accord trop étroit entre l'Autriche et la Russie. Nous ne concevons donc pas que cette dernière puissance rencontre un obstacle sérieux dans la progression de ses envahissements sur la Turquie ; nous n'imaginons pas davantage, à vrai dire, que les Russes se montrent plus disposés qu'autrefois à démasquer toutes leurs batteries du côté du Bosphore ; il leur suffit de la marche non interrompue de cette lave lente qu'ils font descendre du Danube à Constantinople.

Et à ce sujet, disons un mot d'une lettre datée de cette ville, insérée dans l'*Univers* du 26 février dernier par le correspondant ordinaire de ce journal. Nous ne faisons volontiers la guerre à aucun écrivain catholique, et nous voudrions pour beaucoup n'avoir pas de lances à rompre avec une personne pour le caractère et les talents de laquelle nous professons le plus sincère respect. Mais cette personne nous invite elle-même à exposer nos dissentiments : elle veut que nous disions nettement en quoi la ligne politique qu'elle a approuvée depuis qu'elle s'occupe des affaires de l'Orient nous paraît *antichrétienne*. Voici bien longtemps que nous sentons nous-mêmes la nécessité de nous expliquer sur ces questions, et si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est que des intérêts plus immédiats nous en ont détournés ; c'est aussi que nous avons craint de ne pas entrer suffisamment armés dans la lice. Mais aujourd'hui tout délai est devenu impossible : aussi, à moins d'événements plus graves, ne laisserons-nous pas passer le mois qui commence sans avoir dit notre mot sur ces graves questions, avec la franchise et les égards d'une véritable et profonde confraternité catholique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Dante, Plutarque, Michel-Ange, Tasse ; sonnets choisis, traduits en vers et précédés d'une étude sur chaque poëte,* par MM. Ernest et Edmond Lafond [1].

2° *Pie IX, Rome et l'Italie,* par J.-B. Clerc, membre correspondant de l'Académie de Reims [2].

Dante, Pétrarque, Michel-Ange et Tasse, poëtes illustres qui brillent comme une constellation de génies fraternels sur l'horizon de la riche Italie ; Rome, cité toute couverte de la poussière des siècles et de la gloire incomparable de ses souvenirs, qui ressemble presque à un tombeau, tant elle renferme de débris, et qui toutefois reste le vivant foyer d'une doctrine qui a pris pour jamais possession du monde ; Pie IX, le rédempteur et l'époux de la liberté, envoyé d'en haut pour une mission providentielle, assis comme un juge et un prophète entre les deux moitiés de ce siècle pour absoudre l'une et inaugurer l'autre : quel pays et quels grands noms ! Une terre parée de verdure et de fleurs comme d'un manteau qui a pour franges les Alpes aux neiges éternelles et les flots bleus et mouvants de la Méditerranée ; un ciel profond et pur, un air plein de chaleur et de parfums ; les arts imitant par une succession ininterrompue de prodiges toute cette nature où le doigt de Dieu a laissé une si splendide empreinte ; la parole du commandement partant de ces lieux depuis bientôt trente siècles pour dominer le monde au nom de la force ou de l'idée religieuse : que n'a-t-on pas dit et que ne peut-on pas dire encore sur l'Italie ? C'est donc une bonne fortune que de rencontrer des livres où l'Italie est étudiée par quelque endroit, où l'on évoque ses vieilles gloires pour les présenter à l'admiration publique, où l'on remue la cendre éloquente de ses grands hommes.

Le public lettré fera donc un accueil plein de reconnaissance au beau travail de MM. Lafond sur Dante, Pétrarque, Michel-Ange et le Tasse. Dans ce travail, ils ont consacré une notice pleine d'intérêt à chacun de ces poëtes, puis ils ont reproduit, en les traduisant, leurs principaux et plus gracieux sonnets.

Les notices biographiques, esquissées avec facilité de style, nous révèlent particulièrement les circonstances qui ont inspiré les *sonetti*, et qui peuvent en donner la parfaite intelligence. On y voit comment le fier génie de Dante se revêt de tendresse à la pensée de Béatrice ; le sublime théologien, le soldat intrépide, le poëte et l'exilé, porte partout, dans sa métaphysique et ses beaux vers, au milieu des camps et sur le seuil des villes étrangères, le souvenir de cette petite enfant dont la vue

[1] Grand in-8°, X-506 p. Paris, Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais.

[2] In-8° de 330 p. Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64.

le toucha lorsqu'il n'était lui-même qu'un petit agneau prenant son sommeil à Florence, ce charmant bercail,

Il bello ovile ov' io dormì agnello.
Paradis, xxv, v. 2.

Cette première notice est complétée par une bonne traduction de la *Vita nuova*, cadre tracé par la main de Dante et où lui-même a comme enchâssé ces fleurs de poésie qu'on nomme sonnets. Les auteurs, nous faisant ensuite connaître Pétrarque, observent avec raison que, si l'on ne voit communément en lui que le chantre de Laure, cependant il faut savoir que la politique, les voyages et les plus sérieuses études remplirent presque toute sa vie. Et, en effet, ce n'est pas pour ses poésies légères écrites en si bon italien, mais pour ses œuvres latines et son poëme intitulé *Africa* qu'il reçut au Capitole le laurier triomphal. Il est vrai que la postérité s'est placée à un point de vue tout différent pour lui ceindre le front du laurier de ses éloges, et ce n'est pas le seul exemple assurément qui prouve que la gloire a ses caprices comme la fortune. On lira également avec plaisir les notices que MM. Lafond ont écrites sur Michel-Ange et sur le Tasse : sur Michel-Ange, un des plus étonnants esprits où Dieu ait laissé quelques vestiges de sa force créatrice, qui sculpta le *Moïse*, peignit le *Jugement dernier*, éleva Saint-Pierre de Rome et composa des poésies lyriques où il tourmente la langue, comme il attaque le marbre et trace ses dessins, imprimant à tout ce qu'il touche le sceau d'un spiritualisme généreux et de la savante audace de son génie ; sur le Tasse enfin, mémorable victime de ces qualités orageuses qui troublent la vie des hommes supérieurs encore plus qu'elles ne lui donnent d'éclat, exemple illustre des chagrins au prix desquels on achète ces ailes de feu qui emportent les grands noms vers l'immortalité.

Tous les sonnets n'ont pas absolument le caractère sérieux et repentant qu'on trouve dans le fameux sonnet de Desbarreaux. Autant sont rigoureuses les lois auxquelles Apollon, comme parle Boileau, soumit ce genre de poésie, autant est facile la morale qu'on y prêche ordinairement. Le sonnet, qu'on dit être d'origine arabe, passe d'abord sur les lèvres des troubadours ; on le rencontre en Italie vers le milieu du XIIIe siècle ; il figure parmi les premiers essais de la poésie française. Partout il conserve le caractère que lui ont fait les troubadours : il soupire.

Toutefois, il faut se rappeler ici à quelle hauteur le Christianisme éleva la femme réhabilitée et ennoblie. Grâce à la doctrine qu'il apportait au monde, la beauté sut rester chaste, la maternité se revêtit d'un éclat auguste sous le reflet du mystère de la Vierge-Mère. Pareille à une statue indignement enfouie sous des ruines par des mains brutales et profanes, la femme sortait enfin de toute cette fange des sociétés payennes, le respect public lui était donné pour piedestal, la chevalerie s'é-

veillait pour la défendre et la poésie pour la chanter. Après avoir dévoré quarante siècles d'insultes, elle redevenait la compagne honorée de l'homme et retrouvait dans la vertu ce charme magique qui sert d'escorte aux anges et fait qu'en les voyant le cœur palpite d'amour et de vénération.

C'est à la femme ainsi transfigurée que nos poëtes ont offert leur encens. Même la grave amitié de Michel-Ange pour Victoire Colonna est tout empreinte de pensées religieuses, et l'on sent dans les vers qu'il lui adresse le souffle du spiritualisme le plus décidé. En outre, quelques biographes et commentateurs ont douté qu'il y eût dans la *Vita nuova* et dans les *Canzoni* autre chose qu'un amour d'imagination. MM. Lafond ne partagent point cet avis, et je ne dis pas qu'ils ont tort ; mais ils reconnaissent en même temps que le sentiment exprimé par le Dante est le plus candide et le plus pur qui se puisse imaginer, et que Pétrarque n'a pas échappé aux traditions platoniques ou chrétiennes de son époque. Il en est de même pour le malheureux Tasse, bien que certainement l'objet de ses poétiques hommages ne fût pas une forme purement idéale. Par conséquent, il y a tout un monde entre l'ode anacréontique, ou l'élégie latine, et le sonnet italien du moyen-âge et même de la Renaissance.

Telles sont les poésies que MM. Lafond viennent de traduire en beaux vers. La nécessité d'obéir aux quintes de la rime et de resserrer toute la pensée du sonnet original dans un nombre de vers déterminé, dans des limites infranchissables, a dû susciter aux traducteurs des difficultés de plus d'un genre. On leur saura gré de les avoir toujours abordées avec courage, on les félicitera de les avoir souvent résolues avec un plein succès, surtout si l'on se rappelle qu'il fallait

> ...... Qu'en deux quatrains de mesure pareille
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
> Et qu'ensuite six vers artistement rangés
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.....
> Et qu'un sonnet souvent vaut seul un long poëme.

Pie IX, Rome et l'Italie est aussi une œuvre poétique. Les sentiments et les nobles pensées que lui a suggérés son voyage au-delà des Alpes, M. Clerc les répand en graves alexandrins, les précipite dans un rhythme libre, ou les emprisonne dans l'ode aux strophes mesurées. Des notes, placées à la fin du volume, éclaircissent ou décrivent, en quelque sorte, d'une manière graphique ce que la poésie trace plus rapidement et avec des contours moins accusés.

Les Alpes, géants préposés à la garde de l'Italie; les îles Borromées, gracieuse corbeille de verdure posée, comme un nid d'alcyon, sur les flots du lac Majeur ; la cathédrale de Milan, montagne de marbre d'où s'élève la prière portée sur mille aiguilles qni s'allongent et montent dans les airs ; Venise, penchée sur le golfe où baignent ses pieds et où

reluisent les feux de son ciel imités par les eaux; Naples aux horizons magiques, qui, de loin, semble formée d'azur, de lumière et de fleurs; le Vésuve au front embrasé et fumant; Rome enfin avec son Colysée où moururent les martyrs, avec ses ruines pleines de gloire et de sainteté, avec les pompes de son culte et les merveilles des arts : tels sont les différents sujets des tableaux tracés par M. Clerc, tableaux souvent étudiés et reproduits, mais toujours revus avec amour par ceux qui ont le goût des grandes et belles choses.

Une dédicace à Pie IX et une adresse au peuple italien fournissent à l'auteur une occasion naturelle d'exprimer sur la glorieuse infortune du souverain Pontife des sentiments qui sont ceux de l'univers entier. Des deux routes qui s'ouvrent devant les intérêts nouveaux de l'Europe, l'une violente et stérile, l'autre douce et féconde, celle des révolutions sanglantes et celle des réformes régulières et progressives, Pie IX avait choisi la seconde ; il avait su atteindre, dans quelques mois, à la renommée des meilleurs princes par le caractère et l'importance de ses actes. Ses sujets ingrats l'ont quitté pour se lancer dans la première voie, celle des révolutions. On ne peut que déplorer l'égarement de ces hommes qui détachent de la couronne de leur patrie son joyau le plus étincelant, qui brisent le lien sacré par où toutes les forces nationales pouvaient être retenues en faisceau, et qui se livrent à d'insensés conseils sur lesquels, après tout, la foi du monde les forcera de revenir. Charlemagne s'agenouilla devant le successeur de saint Pierre; Grégoire VII a laissé la poussière de ses pieds sur le diadème des empereurs ; Napoléon crut devoir compter avec la tiare comme si elle avait deux cent mille baïonnettes à ses ordres, et même on put voir qu'il était resté bien au-dessous du véritable chiffre. Les Romains d'aujourd'hui n'ont rien qui puisse remplacer ou valoir ces fortes épées, et le jour n'est pas éloigné sans doute où Dieu ramènera par la main la papauté sans armes dans la paix de son Vatican : il n'y a qu'un pas du Calvaire au Thabor.

On voit, par cette courte exposition, quel est le drame sublime et triste qui se déroule dans le livre de M. Clerc : le poëte dépeint les efforts tentés par l'illustre Pie IX pour la régénération de l'Italie ; il se plaint avec une juste amertume de la rébellion des Romains qui, après avoir salué l'avénement du Pontife avec des clameurs si joyeuses que le monde entier s'en émut et leur répondit, ont lancé lâchement des boulets contre la maison de leur Père désarmé. Enfin, l'auteur augure des jours plus prospères ; à ses yeux l'horizon blanchit déjà et des lueurs de sérénité apparaissent. G. D.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DU RAPPORT DE M. JULES SIMON

SUR LA

LOI ORGANIQUE DE L'ENSEIGNEMENT.

LES ORIGINES DU RAPPORT. — QUESTION D'HISTOIRE.

I

Ce document, distribué aux membres de l'Assemblée nationale, n'a pas encore obtenu toute la publicité et toute l'attention dont il est digne.

Il est, en effet, de la plus haute importance, soit que l'on considère les circonstances qui l'environnent, soit qu'on l'envisage en lui-même, soit qu'on le prenne comme un signe et comme un symptôme du progrès qu'ont fait depuis un an, dans l'opinion publique, les principes depuis si longtemps soutenus par les Catholiques en matière d'enseignement.

M. Jules Simon est un homme d'esprit et de talent, disciple favori de M. Cousin, l'un des défenseurs les plus vifs de l'éclectisme philosophique et du monopole universitaire. Tel il a pénétré dans la dernière Chambre de la monarchie de Juillet ; tel il s'est présenté de nouveau aux électeurs d'avril ; tel il s'est montré dans toutes les discussions, au sein des bureaux ou du haut de la tribune, toutes les fois qu'il a trouvé l'occasion de descendre dans une arène où il cherchait à paraître, toutes les fois qu'il a été donné à son ardeur d'aborder les questions de la liberté religieuse, de l'instruction publique et des droits de la science, de la conscience et de la famille.

La Commission, qui l'a choisi pour son rapporteur, et qui ne pouvait pas rencontrer un organe tout à la fois plus habile et plus conforme à ses propres sentiments, se composait de MM. Vaulabelle, président ; Barthélemy Saint-Hilaire, Bourbeau, Carnot, Dufour, Germain Sarrut, Guichard, Lagarde, Jules de Lasteyrie, Payer, Liouville, le général Poncelet, Salmon, Quinet. La plupart de ces noms rendent superflu tout commentaire ; ils sont significatifs. Ceux qui ne jouissent pas d'au-

tant de notoriété que les autres en tant qu'adversaires du libre enseignement, par exemple MM. Salmon, Guichard, Liouville, Germain Sarrut et Payer, humbles soldats, ont donné des gages non moins solides quoique plus modestes à la cause dont leurs collègues, ministres, présidents de commission, membres du comité de l'instruction publique, ont été les porte-drapeaux et les chefs.

Cette Commission enfin, fusion complète de toutes les nuances de nos anciens adversaires et résumé en quelque sorte vivant du parti entier, pouvait sans présomption se croire forte de l'assentiment assuré d'une majorité considérable dans l'Assemblée, car c'était d'un vote expressif et tout spécial qu'elle venait de sortir. L'Assemblée, en la choisissant, lui avait donné en quelque sorte un blanc-seing avec des marques d'encouragement et des promesses d'appui.

Il ne faut pas d'ailleurs se faire d'illusion sur les dispositions qui ont toujours animé la majorité à l'égard de certaines difficultés brûlantes. L'Assemblée a été l'objet à son avénement d'un enthousiasme excessif; peut-être serait-on porté à se montrer aujourd'hui d'une sévérité non moins exagérée. Nous tâchons, quant à nous, de rester justes envers elle à son dernier moment comme au premier. Nous reconnaissons donc volontiers qu'elle a été, autant qu'elle a pu l'être, plus peut-être qu'il n'était permis de l'espérer, conservatrice de l'ordre matériel, de l'ordre existant, jusque dans les choses qui touchent au domaine spirituel. Ainsi elle a refusé de se lancer dans la voie des fantasmagories de secte ou de théophilanthropie aussi bien que dans le champ des expérimentations financières. Elle a écarté avec un soin et une constance qui l'honorent des controverses où son autorité était sans compétence, où son intervention n'eût pas été sans danger. Elle a respecté le sentiment religieux des populations, non-seulement en refusant de discuter le principe même du budget des cultes, mais en appelant les pompes et les bénédictions de l'Eglise catholique dans ses cérémonies publiques et dans ses solennités les plus officielles. Hommages d'autant plus frappants et d'autant plus méritoires sans doute, qu'elle ne les a presque jamais accordés qu'à la réflexion. Ses premiers mouvements étaient en général beaucoup moins bons que ses résolutions; presque toujours, bien différente de ces gouvernements qui nous avaient habitués à nous tenir très-peu après nous avoir promis beaucoup, elle s'est résignée à nous accorder infiniment plus qu'elle n'avait d'abord manifesté l'intention de faire et qu'elle ne nous avait donné le droit d'espérer.

L'Assemblée a donc été, pendant toute son existence, ballottée entre ses préventions révoltées et successivement vaincues d'une part, et de l'autre une pression générale, une force tout à la fois intérieure et exté-

rieure, instinctive et réfléchie, mystérieuse et évidente, dont elle a sans cesse, bongré malgré, mais à son grand honneur et à notre plus grand bonheur, reconnu le sens et subi la loi. Qu'elle ait recueilli l'héritage, le dépôt et le culte de ces préjugés vivaces, de ces malentendus grossiers, de ces antipathies étranges qui pèsent sur une foule d'esprits depuis un siècle, ceux-là seuls le nieraient qui n'auront jamais étudié ni ses opérations intimes, ni sa physionomie générale, ni l'ensemble, ni le détail de ses actes. A ceux qui douteraient néanmoins, il n'y aurait qu'à offrir le tableau sommaire de la conduite qu'elle a tenue dans la question spéciale de l'enseignement. Mais dans cette question aussi, autant et plus que dans toutes les autres, éclate ce remarquable et consolant phénomène, ce lent et persistant travail d'amélioration progressive, et de retour gradué, que nous signalions tout à l'heure, et dont le Rapport de M. JULES SIMON et le Projet de loi qui le suit offrent la dernière preuve et le plus curieux témoignage.

II

Remontons au point de départ de l'Assemblée, et marquons rapidement les jalons de sa route.

Nous négligeons à dessein une sorte de thermomètre dont les degrés sans contredit sont assez nettement tranchés, à savoir la série des ministres qui se sont succédés au département de l'instruction publique. De bonne foi cependant, y eut-il plus de distance pour arriver de M. Freslon à M. de Falloux lui-même, qu'il n'y en avait eu à franchir pour passer de M. Vaulabelle à M. Freslon, et pour se rejeter précédemment des bas-fonds où M. Carnot nous avait jetés dans les prétentions purement universitaires de M. de Vaulabelle? Et d'ailleurs n'est-ce pas l'Assemblée qui a renversé d'abord M. Carnot, qui a plus tard abandonné M. Vaulabelle, qui alors a ouvert avec satisfaction à M. Freslon le passage, qu'il frayait lui aussi à un autre par une conséquence très-naturelle et très-logique. Enfin, quand elle s'est vue elle-même en face de M. de Falloux, n'a-t-elle pas en définitive montré, contre son attitude tout à la fois si ferme et si modérée, plus de dépit enfantin que de sérieuse hostilité?

Mais laissons l'action indirecte de l'Assemblée sur le pouvoir; ce sont les actes, ce sont les déclarations, c'est la marche propre de la majorité dont elle ne saurait récuser la responsabilité immédiate et qui portent, comme on va le voir, un cachet tout aussi net, un caractère tout aussi décisif.

La Liberté d'Enseignement a comparu devant elle en plusieurs circonstances, notamment dans les débats sur la *Constitution*, dans l'exa-

men du projet de loi de M. Carnot sur l'*enseignement primaire*, et enfin dans la préparation des *décrets* dits *organiques*.

III

La Commission de Constitution avait commencé par mettre le principe en quelque sorte à l'ombre en le rejetant à la fin de son projet, bien loin de tant de promesses dont l'acte fondamental n'était pas avare, du droit *au travail* en particulier qui y figurait alors. Le nom de cette liberté n'apparaissait qu'à l'article 124, au chapitre de la *garantie des droits*. Et cet article même ne la *garantissait pas*, mais semblait avoir été placé là beaucoup plutôt pour *garantir* le monopole de l'instruction contre les réclamations des citoyens, des familles, et des futurs législateurs.

Qu'on en juge par les termes dans lesquels il était conçu :

« La liberté d'enseignement s'exerce *sous la garantie des lois et la surveillance de l'État*.

« Cette *surveillance s'étend* à tous les établissements d'éducation et d'enseignement, sans *aucune exception*. »

Le dernier mot est à l'adresse des petits séminaires, des couvents, etc. On leur assurait *l'égalité ;* mais était-ce l'égalité de faveurs, de protection ? Non pas, mais bien de surveillance et d'oppression. Quant à la liberté, on leur montrait en perspective la *garantie des lois* qui devaient la régler, l'organiser, la réduire à volonté comme sur un lit de Procuste.

Il est impossible de ne pas être frappé du caractère de défiance, de restriction, d'hostilité qui perçait dans la rédaction de cet article comme dans le rang qui lui était assigné.

Voilà ce qu'on proposait le 19 juin ! Tel fut le début de l'Assemblée. Cependant les événements qui éclatèrent les jours suivants influèrent, comme on sait, sur la révision de l'ébauche constitutionnelle. Et lorsque la commission eut refondu la déclaration des droits, éliminé le droit au travail, et réuni en un seul chapitre (le chapitre II) les objets qui se rattachaient antérieurement au *préambule* et au chapitre VIII de la Constitution, elle sentit l'impossibilité de laisser la liberté d'enseignement dans l'endroit où elle l'avait reléguée, de telle sorte que l'article 124 devint l'article 9.

Concession, il est vrai, purement honorifique. Car si on changeait l'article de place on n'y changeait pas un mot.

Tel que nous l'avons cité, il venait après l'article 8 dont on ne saurait le rapprocher sans que ce rapprochement ne soit un contraste.

« Les citoyens, dit l'article 8, ont le droit de s'associer, de s'assembler

paisiblement, sans armes, de pétitionner, de manifester leurs pensées *par la voie de la presse ou autrement.* »

Par la voie de la presse, soit ! Et par la parole, est-ce défendu ? Et s'il en est ainsi que signifie ce mot : ou *autrement?* Alors pourquoi donc ne pas inscrire franchement et simplement à côté du droit de pétitionner, de s'associer, de s'assembler, de faire des livres et des journaux, celui d'enseigner ? M. de Montalembert l'avait bien demandé, mais on le lui a refusé.

On aimait mieux alors laisser croire que la liberté de l'enseignement n'était pas une liberté comme une autre ; qu'elle ne souffrait pas la comparaison avec la liberté de la presse, par exemple, ou des réunions ; qu'enfin, elle paraissait suspecte à ce point qu'on ne la nommait que pour rappeler la nécessité de la surveiller !

Et puis, lorsque le nouveau travail de la commission fut soumis à l'Assemblée, il fallut voir quel accueil fit celle-ci aux voix assez audacieuses pour réclamer en faveur de la justice et de la vérité ! Gardons dans notre mémoire reconnaissante le souvenir de cette lutte, si maladroitement engagée, disait-on, par l'ancien orateur du Sonderbund ; si fâcheusement soutenue, ajoutait-on, par MM. Roux-Lavergne et Mauvais ; si déplorablement renouvelée surtout, reprenait-on avec insistance, par MM. de la Boulie et de Tracy ! L'union entre toutes les nuances du grand parti modéré faillit y périr ! Mais c'était surtout pour la religion et pour une liberté qui lui était si précieuse qu'on redoutait le détestable effet produit par le zèle trop ardent de leurs défenseurs. Nos amis voudront bien se souvenir peut-être que jamais nous ne partageâmes ces inquiétudes, que jamais nous ne servîmes d'échos à ces plaintes.

Nous nous disions : « Non, ce ne sera pas en vain qu'un professeur aussi distingué que M. Roux-Lavergne, qu'un savant aussi éminent que M. Mauvais auront porté dans la question le poids de leur témoignage ; qu'un vétéran de notre drapeau comme M. de Tracy l'aura encore une fois salué de sa fidèle parole ; qu'un de ceux qui dans un des plus illustres barreaux de la province a été l'un des plus éloquents défenseurs de la liberté religieuse, M. de la Boulie, aura reporté à la tribune nationale les griefs de la France entière contre le monopole ; que cette flamme enfin qui sort de la bouche de M. de Montalembert, dont l'éclat illumine, pénètre et charme tout à la fois ceux même qu'il a blessés d'abord, aura brillé à tous les yeux ! Les bons comptes font les bons amis ; on est bien mieux disposé à entendre des propositions de paix de la part de ceux qu'on sait plus en état de faire la guerre ; les négociateurs et les hommes d'Etat ne nous manqueront pas plus en temps et lieu que les ora-

teurs et les hommes de combat aujourd'hui. Ne nous étonnons pas après tout d'entendre crier un peu ceux qui se reconnaissent frappés. Nous semons, il faut que le fer ouvre le sol ; le terrain parlementaire se consolera de ses blessures quand le travail mystérieux se sera fait dans ses entrailles et que le bon grain aura germé des moissons ! »

D'ailleurs l'amertume des plus récalcitrants fut calmée par d'habiles et loyales explications de M. de Falloux qui, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, sut en même temps apaiser les amours-propres engagés dans la discussion et en retirer les points acquis ; et, d'un autre côté, par les déclarations de Mgr l'évêque de Langres et de M. Dufaure, qui, renvoyant aux lois organiques l'examen de ces conditions et de ces règles de la liberté qu'on voulait introduire exclusivement dans la Constitution, les faisait précéder de la proclamation du principe qu'on avait préalablement méconnue. L'article 9 dès lors s'ouvrit par cette ligne : « L'ENSEIGNEMENT EST LIBRE. »

IV

Cette liberté toutefois pouvait être soumise encore à de rudes épreuves. La déclaration ne pouvait-elle pas périr sous les commentaires ? Que serait la loi organique de l'enseignement ? Le combat paraissait ajourné jusque-là, non vidé.

En attendant, on suivait avec inquiétude les opérations persévérantes et latentes d'une certaine commission qui, réunie à l'occasion d'un projet insoutenable de M. Carnot, travaillait sans désemparer, après avoir exterminé le système de l'ancien ministre, à produire une autre œuvre, non moins dangereuse peut-être. Cette commission s'était imaginé de rédiger dans l'esprit le plus envahissant un véritable code, un code en 114 articles, sur un domaine antérieurement soustrait, en partie du moins par la loi de 1833, à l'arbitraire absolu et au monopole exclusif de l'Université. Un code en appelle un autre, puis un troisième, et de nouveaux empiétements sur ce point encore réservé ne présageaient pas assurément de la part de l'ennemi une retraite volontaire des positions depuis longtemps rangées sous son empire. Cette commission enfin, qui s'était abattue ainsi sur l'instruction primaire, menaçait de former bientôt le noyau du corps d'armée qui prétendait occuper à son tour les postes supérieurs !

M. de Vaulabelle avait bien en passant, par un simple arrêté sur les circonscriptions académiques, enterré ce fameux décret de 1808 qu'il avait trouvé expirant à son arrivée au pouvoir, et l'Assemblée n'y avait pas fait obstacle ; mais si les plus avancés et les plus intelligents défenseurs du temple universitaire en laissaient ainsi crouler l'échafaudage,

n'était-ce point pour tenter bientôt de le relever à neuf et sur de plus solides fondements ?

Nous l'avons craint sérieusement (et quelques faits subséquents nous ont prouvé que nous ne nous alarmions pas à tort), quand le manifeste si explicite du candidat que six millions de suffrages allaient porter à la Présidence et l'avénement du nouveau Ministre de l'instruction publique sont venus nous rassurer à peu près. Dès lors nous étions fortifiés contre des mauvais vouloirs encore faciles à pressentir par le solennel engagement dont le Président avait pris l'initiative, par la loyauté éclatante du choix de son Ministre et par cette puissance de l'opinion publique que l'énergie et la persévérance ramènent, avec la grâce de Dieu, chaque jour davantage à la reconnaissance et au respect de tous les droits.

L'Assemblée, au contraire, a voulu réagir et contre les tendances avouées du Président, et contre les actes les plus légitimes de son administration, et contre la pression extérieure par laquelle elle se voyait dominée désormais. De là ce conflit ouvert, comme on sait, à propos d'un rapport de M. de Falloux et d'une ordonnance rédigée par lui ; guerre parlementaire dont nous n'avons pas besoin de rappeler les phases récentes, mais dont un des résultats les plus significatifs a été l'abandon de la loi sur l'enseignement par l'Assemblée, malgré les réclamations d'une commission qu'elle venait de nommer, qui avait pris sa mission au sérieux, qui avait achevé un important travail, et qui insistait avec énergie et éloquence par l'organe de son rapporteur, M. Jules Simon.

Ce travail, qui n'est plus qu'un document historique, c'est le Rapport que nous avons sous les yeux ; la Commission qui en a adopté les motifs et les conclusions, c'est celle dont nous avons dit la composition et qui avait été élue en hostilité flagrante avec le ministre, accusé de sentiments trop libéraux ; le Rapporteur enfin est M. Jules Simon, le même qui dans la discussion de l'article 9 de la Constitution limitait la liberté de l'enseignement au « droit du citoyen de communiquer *sa doctrine* et seulement *aux adultes !* »

Qui s'écriait : « Ce que vous appelez le *droit d'enseigner*, c'est le droit naturel d'être professeur, et ce DROIT-LA JE VOUS LE NIE ABSOLUMENT ; »

Qui disait encore : « Y a-t-il au monde quelque chose qui s'appelle le droit naturel d'enseigner l'*écriture ?* Y a-t-il quelque chose qui s'appelle le droit naturel d'enseigner le *latin ?* RIEN ABSOLUMENT ! »

Et qui insistait ainsi :

« Non, il n'y a pas de droit naturel de gagner sa vie en enseignant l'écriture ! »

Maintenant nous avons rappelé les avantages obtenus par notre

cause dans le ministère et dans l'Assemblée à l'occasion du premier et du second projet et du vote définitif de la Constitution, à propos de la loi Carnot et de la loi organique ; eh bien ! oublions tous ces symptômes ; doutons encore du progrès qu'ils dénotent. En voici un témoignage plus important, c'est ce Rapport ; et les membres de la commission, MM. Vaulabelle et Carnot, Barthélemy Saint-Hilaire, Quinet, etc., etc., voilà ceux qui le constatent ; et c'est M. Simon qui le signe.

Non pas, assurément, que nous regardions cet acte comme l'aveu d'une victoire déjà complète et surtout définitive ; non ! c'est un essai de capitulation. Non pas que ces propositions mêmes ne contiennent encore des clauses inacceptables ; nous les discuterons. Mais, sauf à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les offres qui nous sont faites, devions-nous donc au mois de février 1848 nous attendre qu'à la fin de février 1849 l'Université, représentée par l'élite de ses fidèles, viendrait confesser non-seulement le principe de la liberté, mais la nécessité de de sa propre transformation, — proposer pour premiers gages de paix la renonciation au certificat de moralité, au certificat d'étude, à l'exclusion des religieux, à la juridiction sur les établissements libres, à l'exigence de toute espèce de grade, si ce n'est celui de bachelier pour la fondation de ces institutions, — et se retrancher enfin dans l'organisation des *Facultés* et l'exercice de la *surveillance* séparée de la *répression ?*

DES DOCTRINES DU RAPPORT. — QUESTION DE PRINCIPES.

V

Comme il est très-possible que nos assertions étonnent le lecteur, nous voulons le mettre à même de les vérifier sur-le-champ en plaçant sous ses yeux quelques frappantes citations.

Et qu'il veuille bien le remarquer : quelles que soient les objections que nous aurons à faire sur le projet de la Commission, nous devons au moins reconnaître une grande différence entre son texte et celui des projets qui se sont tellement multipliés sur la même question depuis vingt ans ; c'est que, contrairement à l'habitude prise par les anciens ministres de rédiger des *exposés de motifs* dans un sens et des *articles de loi* dans un autre, cette fois les articles et les aveux du *Rapport* partent du même esprit et tendent à un but identique. Les éloges comme les critiques portent ainsi sur les uns et sur les autres à la fois, ce qui simplifie la discussion en la relevant.

Voyons donc les principes auxquels des voix, non suspectes de partialité en leur faveur, viennent rendre un hommage tout à la fois tardif et

inattendu, et les motifs qui nous permettent de concevoir l'espérance qu'un triomphe encore plus complet leur est réservé dans l'avenir.

La Commission rappelle d'abord les bases constitutionnelles qu'elle a dû prendre comme point d'appui, et comme fondement des systèmes dont elle avait pour son compte à élaborer le développement.

Elle reproduit donc l'article 9 de la Constitution, conçu comme on le sait dans les termes suivants :

« L'enseignement est libre.

« La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'Etat.

« Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement sans aucune exception. »

Elle rapproche de cet article ces mots de l'article 13 :

« La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit. »

Et ceux-ci du paragraphe VIII du PRÉAMBULE :

« La République doit mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes. »

Partant de ces déclarations inscrites dans le pacte fondamental, la Commission a cru qu'elle avait trois choses à faire :

« Etablir la liberté d'enseignement ;
« Fortifier et étendre la surveillance de l'Etat ;
« Mettre l'éducation primaire à la portée de tous les citoyens. »

Tel est le plan dont nous avons maintenant à suivre le développement.

VI

Et d'abord le principe de la *liberté*, si souvent relégué dans un rang inférieur, reprend donc dans ce projet le rang qui lui appartient, c'est-à-dire le *premier*.

De plus la *liberté* et l'*état actuel de l'Université* s'excluent. C'est ce que reconnaît le rapporteur avec loyauté quoiqu'avec trop de réserve et en y ajoutant quelques récriminations et quelques appréciations que nous ne saurions accepter.

Voici comment il s'exprime :

« Il ne s'agit point ici, dit-il, d'un *intérêt de parti*, mais d'un INTÉRÊT SOCIAL. *Tous les partis sont également intéressés à ce que la liberté d'enseignement soit fondée*, à ce qu'elle soit organisée, c'est-à-dire réglée. L'Université est une grande et admirable institution ; MAIS ELLE NE PEUT SUBSISTER, *sans des modifications profondes*, en dehors du vaste ensemble pour lequel le génie de Napoléon l'avait créée. Napoléon réorganisait dans notre pays l'autorité, l'unité ; *il ne faisait pas à la liberté la place à laquelle elle avait droit*, et qu'enfin elle a reconquise.

« Ce *qui existe aujourd'hui en France sous le nom d'*UNIVERSITÉ, c'est, malgré des modifications nombreuses et importantes, l'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE. *Nous la caractériserons d'un seul mot :* elle a le MONOPOLE de l'enseignement ; et quoiqu'elle en

use avec une modération évidente, il *suffit qu'elle le possède pour qu'il n'y ait à côté d'elle que de la tolérance,* et **PAS DE LIBERTÉ.**

Nous ne relèverons pas le jugement de M. Simon sur l'*évidente modération* dont l'Université a fait preuve jusqu'ici dans l'exercice d'un droit qu'il reconnaît exorbitant et sur la situation qu'elle faisait aux établissements que le rapporteur dit être ses *rivaux* et qui ne sont que ses *sujets.* On sait trop combien le fait qu'il émet seulement comme une hypothèse impossible, s'est réalisé et a subsisté pendant plus de quarante années.

Laissons plutôt la Commission continuer ses déclarations d'autant plus frappantes qu'en répétant pour la première fois les paroles qui sont depuis si longtemps dans notre bouche et dans notre cœur, elle nous les reproche encore comme si les mêmes choses lui paraissaient différentes quand elles viennent d'elle ou de nous.

Ce passage assurément n'est pas l'un des moins remarquables :

« Quand on dit que les pères de famille sont dépouillés de leur autorité par suite de ce monopole, que le droit des minorités est violé, la liberté de conscience supprimée, on oublie évidemment que toute la France est couverte d'établissements libres *rivaux* de l'Université ; mais si on a tort contre les faits, **ON A RAISON CONTRE LA LOI.** Car, suivant la loi telle qu'elle existe aujourd'hui, il *dépendrait de l'Université de ne plus accorder d'autorisation* et *de supprimer toute concurrence*, et **DE METTRE LES PÈRES DE FAMILLE DANS L'ALTERNATIVE OU DE NE PAS DONNER D'ÉDUCATION A LEURS ENFANTS OU DE LES FAIRE ÉLEVER PAR ELLE.** »

« En vain en appellerait-on à *l'excellence de l'enseignement universitaire.* **C'EST L'ARGUMENT DE TOUS LES DESPOTISMES**, qui ne peut prévaloir contre le droit. C'est *d'ailleurs une promesse* **BIEN TÉMÉRAIRE** *en face des éventualités de l'avenir.* Les chefs actuels de l'Université ne peuvent répondre pour leurs successeurs.

« Il était donc à la fois **JUSTE ET NÉCESSAIRE D'ÉCRIRE** la liberté d'enseignement à côté de toutes les libertés que la Constitution garantit. *C'est le plus sacré de tous les droits, car il y a une* **SORTE D'IMPIÉTÉ** *à ne donner à l'homme la liberté de ses actions qu'après avoir dompté et asservi son intelligence.*

« **VOILA**, Messieurs, **DANS QUEL ESPRIT LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT DOIT ÊTRE ACCEPTÉE PAR TOUTES LES OPINIONS.** La proclamation de cette liberté d'enseignement, *si longtemps réclamée, presque toujours dénaturée dans son principe et dans ses caractères par ses adversaires les plus ardents,* n'est une victoire pour aucun parti. Elle n'est pour personne une défaite. »

Mais voici les préventions qui reprennent la parole :

« Parmi les défenseurs de la liberté d'enseignement, il en est pour qui la liberté n'existe qu'à la condition d'être *absolue.* Ils *oublient que la règle qui limite la liberté est en même temps ce qui la fait vivre.* Cette liberté absolue, en matière d'enseignement, *est une prime offerte à l'intrigue. C'est un moyen assuré, pour toute corporation puissante qui voudra faire servir l'éducation à sa fortune, d'écraser toute concurrence,* et de créer, au nom de la liberté, le plus odieux des monopoles. C'est *en moins de dix années la désorganisation morale et intellectuelle d'un pays par l'anarchie des idées et des doctrines.* L'Etat qui renonce à surveiller l'enseignement abdique tous ses droits, et jusqu'au droit de vivre, car il laisse s'établir dans son sein une puisssance mille fois plus forte que la sienne, *et contre laquelle aucune loi répressive ne prévaudra jamais. En s'isolant ainsi dans le gouvernement des intérêts matériels, il ne perd pas seulement sa puissance, il perd sa moralité. Au*

lieu d'être la raison publique éclairée et armée pour le bien de tous, il devient quelque chose d'oppressif et de tyrannique, une force que l'on subit sans la comprendre et sans l'aimer, une association entre les intérêts, d'où sont exclus les principes. Il y a une exagération coupable à soutenir que les droits de la famille sont détruits parce que l'Etat intervient *pour les protéger et les garantir.* Reproche-t-on à l'Etat, comme une tyrannie, les soins qu'il prend de la santé du corps, en soumettant à des règles déterminées l'exercice de la médecine ? Lui reproche-t-on de protéger le patrimoine du fils jusque dans la maison de son père? Les intérêts de l'intelligence sont-ils moins sacrés que ceux-là ? Et quand même l'Etat se reposerait sur la famille du soin d'élever des hommes, n'est-ce pas à lui qu'il appartient de former des citoyens?

« Laissons donc aux Etats athées, aux gouvernements de force brutale, cette liberté illimitée; et comme nous fondons notre République sur des idées, n'abdiquons pas pour elle la direction des intelligences. »

Il y a ici une foule de malentendus et de confusions qu'il serait trop long d'examiner et de réfuter en détail, mais dont il importe de signaler rapidement quelques traits. Ainsi qu'est-ce que l'on entend par cette opposition de la liberté *absolue*, et de la liberté soumise à une *régle* qui *seule la fait vivre?* Peut-on appeler liberté *absolue* celle dont la loi *réprime* les abus et les écarts ? et au contraire est-ce la *censure*, sont-ce les mesures *préventives*, les précautions *inquisitoriales* qui constituent la *règle* de la liberté ? Après cela qui est-ce qui repousse l'*intervention* de l'État en tant que l'Etat n'accorde que *sa protection* et *sa garantie* aux droits de la famille ? Mais *garantir* et *protéger* sont-ils synonymes d'*absorber*, de *restreindre*, de *subordonner* à d'autres considérations plus ou moins contestables ? Enfin qu'entend-on par l'*Etat* dont on fait la RAISON PUBLIQUE et qu'on distingue tout à la fois des INDIVIDUS libres et moraux et du GOUVERNEMENT que la société de ce temps se donne et change à volonté ?

Nous pourrions multiplier ces questions ; mais à quoi bon ? Encore une fois, qu'on daigne ne pas l'oublier, nous n'avons point la prétention de discuter ; en analysant le document que nous avons sous les yeux, nous prenons acte des erreurs et des vérités qu'il contient, voilà tout.

VII

Après sa profession de foi, la Commission passe immédiatement à l'exposé de son système d'organisation de l'instruction officielle et des moyens de surveillance qu'elle attribue à l'État. Nous reviendrons plus tard sur ces deux points; mais en ce moment nous préférons signaler sur le champ la série d'entraves dont le rapport et le projet admettent et réclament la suppression.

1° Abolition de l'autorisation préalable :

« La *première condition* de la liberté était d'*abolir complétement l'*AUTORISATION PRÉALABLE. A l'avenir, aucune autorisation ne sera nécessaire pour ouvrir une

école, ou pour entrer, comme professeur, dans une école privée. Il suffira d'avoir prouvé sa moralité et sa capacité, suivant des règles invariables. »

2° Suppression du certificat de moralité.

« En aucun temps, les certificats de moralité n'ont été délivrés par l'Université. L'autorité municipale avait paru seule compétente à cet égard. Le certificat devait porter, à peine de nullité, la signature du maire et celle de trois conseillers municipaux. Votre commission a pensé, Messieurs, que *ni le droit des réclamants, ni l'intérêt de la morale publique, n'étaient suffisamment garantis par ces dispositions.* Ne peut-on pas supposer en effet que, par esprit de parti ou par quelque motif d'animosité particulière, un conseil municipal refusera, sans raison légitime, de délivrer un certificat de moralité ? Quelque invraisemblable que soit cette hypothèse, la liberté est jalouse et la loi doit s'attacher à proscrire jusqu'à la possibilité d'une injustice. D'un autre côté, ces sortes de certificats se délivrent le plus souvent avec une facilité coupable. On hésite toujours avant de prononcer un refus qui brise une carrière et détruit tout un avenir. Les relations de parenté ou de voisinage, les sollicitations étouffent le sentiment du devoir. Il suffit qu'un candidat n'ait jamais eu de démêlé à la justice : on le croit suffisamment honnête parce qu'il n'a jamais été criminel.

La Commission propose de remplacer le *certificat* par un triple *veto :*

« Nous vous proposons, Messieurs, de supprimer purement et simplement les certificats et de les remplacer par les dispositions suivantes : tout candidat qui voudra ouvrir une école en fera, un mois à l'avance, la déclaration au maire de la commune, au parquet du tribunal de l'arrondissement et au recteur de l'Académie.

« Le maire, le procureur de la République ou le recteur, pourront, dans le délai d'un mois, faire opposition devant le tribunal de l'arrondissement, qui jugera contradictoirement dans la chambre du conseil.

« Ici se montre déjà, Messieurs, la loi que nous vous proposons. Autant que cela nous a été possible, nous n'avons conservé à l'autorité administrative que le droit de surveiller ; et nous avons transporté toutes les décisions à l'autorité judiciaire. Nous donnons ainsi à la liberté d'enseignement la même garantie qu'à la liberté individuelle. L'obligation d'une triple déclaration est sévère, mais nous ne pouvions pas faire moins dans l'intérêt des familles. Le maire doit être prévenu, comme l'autorité la plus immédiate ; le procureur de la République, parce que le candidat peut avoir des antécédents judiciaires antérieurs à son entrée dans la commune ; le recteur de l'Académie, parce qu'il est le juge le plus compétent des conditions morales qu'un instituteur doit remplir. Nous avons exigé les mêmes formalités du directeur de l'école et des maîtres qu'il emploie pour l'enseignemeni et la surveillance. Il est très-vrai que l'intérêt bien entendu du chef de l'école est de n'employer que des professeurs irréprochables ; mais il nous a paru qu'il était bon de le protéger lui-même contre les erreurs qu'il pourrait commettre, et de protéger les familles contre la spéculation et l'avarice. Seulement, pour ne pas rendre l'entrée de la carrière trop difficile, nous croyons qu'on peut permettre aux maîtres qui ne dirigent pas eux-mêmes une école d'entrer immédiatement en fonctions, le jour où leurs déclarations sont faites, et de ne renouveler ces déclarations que quand ils se transportent d'un département dans un autre.

« Cette obligation, qui se résout en définitive en un jugement équitable devant la justice ordinaire du pays, n'a rien en soi de pénible et d'humiliant. Elle doit relever, aux yeux de l'instituteur lui-même, la fonction de l'enseignement, en lui montrant l'importance que la société y attache. A l'avenir, le fait seul d'appar-

tenir à l'enseignement sera la preuve sans réplique d'une moralité au-dessus de tout soupçon. »

3° Renonciation à toute déclaration relativement à l'état religieux de ceux qui se présentent aux examens.

« La République n'interdit qu'aux ignorants et aux indignes le droit d'enseigner. Elle ne connaît pas les corporations ; elle ne les connaît ni pour les gêner ni pour les protéger ; elle ne voit devant elle que des professeurs. »

VIII

Tout cela est excellent. Les concessions ne se bornent pourtant pas là, et nous avons à en enregistrer d'autres moins complètes, il est vrai, mais encore importantes.

Ainsi voici en quatrième lieu le *grade* de bachelier seul exigé pour l'ouverture d'un établissement d'instruction quelconque.

Mais nous aurons bien quelques observations à faire, quelques explications surtout à demander sur ce chapitre, le mot de *baccalauréat* ne présentant pas au fond une idée aussi simple et aussi nette qu'on le croit généralement.

Pour cette fois le temps nous presse, la place nous manque, et nous ne voulons pas terminer cependant sans mentionner une *cinquième* satisfaction qu'on nous présente.

Il s'agirait de la création de commissions pour ceux qui préféreraient un examen spécial d'aptitude à la nécessité du *brevet* de bachelier.

Nous reviendrons également sur la constitution et le droit de cette commission ; mais c'est une question qui se rattache mieux à une autre partie du *Rapport*, à celle qui a trait à l'organisation de la *surveillance* et aux prérogatives encore réclamées par *l'Université*.

C'est là, sans contredit, pour les auteurs du projet l'intérêt capital ; ce doit être aussi pour nous l'objet du plus scrupuleux examen, puisque désormais le nœud des difficultés se resserre sur ce point qui ne se rencontre plus ailleurs.

C'est donc ce que nous verrons dans un prochain article, et nous ajouterons sous quelles réserves il faut, à notre avis, amender ces propositions et en tirer parti.

Nous avons, en effet, traité la question des origines du Rapport, la question historique ; nous avons vu ensuite l'exposé des doctrines, la question de principes ; il nous reste à examiner le nouveau système, c'est-à-dire la question de pratique.

Charles de Riancey.

BATAILLE DE TORFOU.

Nous sommes certains d'être agréables à nos lecteurs en leur communiquant l'extrait suivant d'une *Histoire de la Vendée*[1] que publie en ce moment l'un de nos plus zélés collaborateurs, M. Eugène Loudun. Jeune, ardent, débordant de sève et de verve, mais en même temps impartial et généreux comme on l'est à son âge, il déploie dans cette œuvre importante les qualités que l'on avait déjà remarquées dans les appréciations pleines de sens et de finesse insérées dans ce recueil sur les hommes et les événements qui ont passé sous nos yeux depuis un an avec tant de rapidité. Nous nous réservons, lorsque l'ouvrage sera terminé, d'en donner un compte-rendu approfondi, en faisant abstraction de l'amitié qui nous lie à l'auteur.

On rencontre, près de Torfou, en allant de Poitiers à Nantes, une vaste place ronde : coupée par quatre grandes routes, sur les côtés de la place, où s'aligneraient les maisons si l'on était dans une ville, s'élèvent d'épais massifs de sapins ; leur verdure uniforme et constante leur donne un aspect solennel. Au milieu de la place se dresse un gros pilier rond, sans moulures, sans inscriptions, surmonté d'une plinthe qui attend son chapiteau : gris et lourd, on dirait d'une énorme pierre milliaire plantée là pour désigner les chemins.

C'est la colonne commémorative de la bataille de Torfou. On avait commencé à la décorer, on en eût fait un monument : la révolution de 1830 l'a oubliée, elle est restée inachevée et presque en ruines. La ruine va bien aux événements contemporains qui sont déjà de l'histoire.

Le lieu où se livra la bataille ne ressemble point à ce qu'il était alors. Tout le pays entre Clisson, Chollet, Tiffauges et Torfou n'était traversé par aucun grand chemin ; le Bocage, plus épais et plus accidenté qu'ail-

[1] 1 beau vol. in-8°. Paris, nouvelle maison Périsse.

leurs, se divisait à chaque pas en champs entourés d'arbres et de haies; une multitude de chemins creux, défoncés, impraticables, se croisaient, se mêlaient à travers les genêts et les bois; des carrefours à tout bout de champ, des croix de pierre montées sur trois marches moussues, de grands étangs qu'on rencontrait sans s'y attendre, et qu'on longeait sur une étroite chaussée, des hameaux de trois ou quatre maisons perdues au coin d'un bois, au milieu du feuillage; des fondrières de boue, et des rochers taillés en chemin encaissé, c'était un fouillis inextricable où, sans guide, on se perdait. On ne voyait rien, on n'entendait rien, ni hommes ni animaux; on allait devant soi comme dans un pays désert, et l'on s'étonnait de voir se lever tout à coup de dessus une haie une tête d'homme qui vous regardait passer.

Dans ces champs, le long de ces haies, par ces chemins, au milieu de ces bois touffus allait se livrer la bataille.

Voici quelle était la position des deux armées. En avant de Torfou, coule un ruisseau qui va se jeter dans la Sèvre, et que l'on passe sur un pont. Le gros de l'armée vendéenne, négligeant de garder le pont et le ruisseau, s'était concentré à une demi-lieue de là, à Tiffauges, bourg carrément assis sur une montagne que la vallée de la Sèvre sépare du reste du pays.

Là se trouvaient réunis presque tous les chefs: Lescure, Stofflet et Bonchamp, avec les paroisses du Bocage et de l'Anjou, La Roberie et ses Angevins, Charette et les troupes du bas Poitou: après sept défaites qu'il avait essuyées coup sur coup, ce dernier était venu rejoindre la grande armée, poussant devant lui les habitants des villages voisins, entraînant une masse confuse de femmes, d'enfants, de bagages et de chariots.

Tout cela était entassé autour de Tiffauges, dans le plus grand désordre, campant en plein air, pêle mêle, hommes de guerre, femmes, chevaux et munitions. Les vivres manquaient à cette population agglomérée, l'exaltation était montée à son comble, les femmes surtout jetaient des cris de peur, d'angoisse et de désespoir qui allaient jusqu'à la fureur.

Quant à l'armée républicaine, elle venait de Clisson, le long de la Sèvre, poussant en pointe sur l'armée vendéenne, comme une flèche sur un arc, s'avançant lentement, pas à pas, au milieu de cette contrée inconnue, traînant ses canons avec elle, et précédée de sapeurs la hache à la main pour lui frayer le chemin.

Elle se composait de troupes régulières et de vieux régiments qui avaient fait la guerre; et, de plus, elle avait avec elle l'armée de Mayence. C'était cette garnison admirable qui, renfermée dans Mayence, la défendit pendant trois mois contre quatre-vingt mille ennemis; s'a-

nimant *sous une voûte de feu* [1], elle s'était comme exaltée de la furie tonnante des canons ; elle ne demeurait pas dans ses remparts, elle pressait sortie sur sortie, elle poussait jusque dans le camp ennemi, elle perdait quinze mille de ses soldats, un de ses postes avait été baptisé du nom terrible de *pont des morts*.

Ses ennemis la combattaient en l'admirant, comme un bûcheron qui abat un grand chêne et qui lève les yeux vers sa cime, s'étonnant de sa robuste vigueur. Les Prussiens apprirent la mort d'un général français, spontanément ils firent trêve. Enfin il leur fallut céder. Le roi de Prusse les voulut voir sortir de la ville ; il appela à lui un à un leurs officiers ; il avait appris leurs noms par ses désastres. Et, quand cette vaillante garnison défila devant lui, il se découvrit par honneur, à la tête de ses propres bataillons qu'elle avait décimés.

Cependant les généraux ennemis exigèrent qu'elle ne servît plus jusqu'à la paix ; il semblait qu'ils eussent peur de la combattre encore, et la Convention l'employa contre les Vendéens.

Son arrivée avait été annoncée, et les partis étaient suspendus dans l'attente ; il semblait qu'elle allait tout décider. Les généraux s'étaient disputé à qui l'aurait sous ses ordres. Elle fut enfin réservée pour Nantes. On apportait des nouvelles de sa marche comme d'un événement ; les lettres et les rapports en étaient pleins. Deux représentants l'accompagnaient, Rewbell et Merlin, qui avaient combattu au milieu d'elle à Mayence. Les villes la recevaient en triomphe ; à Saumur, les généraux sortirent au-devant d'elle, et suspendirent des couronnes à ses drapeaux ; elle portait comme avec elle la gloire.

Arrivée à Nantes depuis dix-huit jours seulement, elle avait déjà balayé tout le pays entre Nantes, Clisson et la mer. Admirable de tenue et de discipline, remarquable par une sorte de luxe militaire, on la découvrait de loin à ses habits blancs et ses plumets rouges flottant au vent. Enivrée de ses succès, sûre d'elle-même, et commandée par un grand général, par Kléber, c'était une armée digne d'Homère ; elle dévorait le pays sous ses pas, sa réputation marchait devant elle, et on l'appelait l'*invincible*.

Les généraux vendéens voulurent passer une revue de leurs forces. C'est parce qu'on n'a pas un autre mot que l'on appelle *armée* cet amas confus d'hommes de tout âge, habillés à leur guise, armés comme ils avaient pu, ne sachant rien de la guerre que courir en avant et disparaître ; paysans, bourgeois, nobles, femmes même, réunis aujourd'hui pour un coup de main, se chargeant de vivres et de munitions selon

[1] Kléber.

leur idée, suivant leurs chefs pendant trois ou quatre jours, puis, l'expédition finie, rompant leur masse, et reprenant chacun le chemin de leur maison.

On comptait peu de cavaliers ; quelques centaines étaient montés sur de maigres petits chevaux équipés avec des cordes, de méchantes selles, ou des bâts de bois, un petit nombre avec les dépouilles de gendarmes ou de hussards. Les républicains, par dérision, les appelaient *les marchands de cerises*, mais plus d'une fois les marchands de cerises rompirent et écrasèrent les brillants escadrons nantais à qui leur luxe avait fait donner le nom de *pantalons de soie*.

L'artillerie se réduisait à une trentaine de pièces, une par mille hommes environ ; canons et caissons suivaient l'armée, traînés dans les boues des chemins par huit ou dix bœufs au pas pesant. Quand il fallait marcher vite, les conducteurs montaient sur leurs bœufs et, à grands coups d'aiguillon, les faisaient galoper comme des chevaux.

Mais la véritable force de l'armée, c'était les piétons, bandes irrégulières, propres à tout, agiles et pesants à la fois, habitués à combattre séparément ou par groupes, à s'égailler rapidement dans la campagne, ou à courir droit sur les canons pour les enlever, infanterie d'une apparence neuve et sans précédents, et aussi admirable dans son genre que la fameuse infanterie de Rocroy.

Le pays, à trente lieues à la ronde, avait fourni son contingent ; les paysans des différentes parties de la Vendée se distinguaient rangés par paroisses et par divisions. Les hommes du bas Poitou et du Marais, forts, grands et lourds ; les gens de la Gâtine, au teint bruni par le mélange du sang des Arabes qui s'établirent, dit-on, dans la contrée sous Abderam ; ceux du Bocage, de taille moyenne, lestes, intelligents ; les habitants des Mauges, d'une haute stature et d'un beau sang ; quelques Bretons, aux cheveux longs et coupés en rond, vêtus d'une peau de bique à tous poils ; enfin les hommes de Vihiers, d'Izernay, et des Echaubroignes, qui se battaient si vaillamment qu'on les avait nommés les *grenadiers de la Vendée ;* le nom de grenadier était déjà en honneur.

Les vêtements différaient peu de couleur et de forme ; c'était le vrai costume vendéen, le grand habit long du temps de Louis XIV, tranchant par sa teinte brune avec la veste blanche croisée sur la poitrine. Ce vêtement du haut du corps est ample et étoffé, tandis que les culottes courtes, séparées par une jarretière de couleur des guêtres de cuir qui serrent la jambe, donnent à la taille une apparence leste et vigoureuse, comme il convient à un soldat. Le chapeau à larges bords, se relevant en cornes à volonté, couvrait et protégeait la tête, et la cravate lâche n'était passée au cou que par un seul nœud fait pour rester dans la main

de l'ennemi qui l'eût voulu saisir. Tous d'ailleurs avaient un cœur blanc cousu à la poitrine, et le chapelet à la boutonnière ou pendu au bras.

Çà et là, on apercevait quelques pâles visages moins énergiques et moins accentués que les autres ; c'étaient de jeunes paysannes vendéennes qui avaient aussi voulu combattre ; lorsque, le fusil en avant, elles se jetaient dans la mêlée, en criant : Au feu les Vendéennes ! aucun homme ne les pouvait dépasser.

Là se trouvait une dame noble, madame de Bruc, d'une rare et saisissante beauté ; elle se tenait fièrement à cheval, en costume d'amazone, à la tête d'une compagnie de chasseurs qu'elle entretenait à ses frais ; vive, gracieuse, et reprenant après le combat l'affabilité charmante d'une femme habituée au langage amolli des salons, on l'avait vue dans une déroute s'élancer seule, un pistolet à la main, sur des dragons républicains, arrêter leur poursuite, et assurer le salut de l'armée.

Une autre, jolie et distinguée, était enveloppée d'une sorte de mystère ; on disait dans l'armée qu'elle était l'amante de Lescure, d'autres la croyaient sa sœur, quelques-uns en faisaient une Jeanne d'Arc vendéenne. Pour mettre fin à ces bruits, Lescure voulut la renvoyer : Laissez-moi, lui dit-elle ; je vous montrerai que je sais mourir ! et dans un prochain combat elle se fit tuer.

Les chefs, ni mieux armés ni mieux vêtus que leurs soldats, en costume vendéen ou en veste de chasse verte, portaient un chapeau à cocarde blanche, et par dessous un mouchoir rouge flottant sur le cou. Mais on les distinguait moins par les insignes de leurs grades que par leur valeur, et parce qu'ils marchaient en avant.

Quand ils passaient devant le front des paroisses, les paysans se les montraient en les désignant à leur manière : le généralissime d'Elbée, le général *la Providence*, disaient-ils, enthousiaste dans sa dévotion autant qu'à la bataille ; Lescure, le plus instruit des officiers, qui ne tua jamais un ennemi ; l'héroïque Marigny, commandant de l'artillerie ; Larochejaquelein, qu'ils nommaient simplement *M. Henri ;* Stofflet, rude, emporté, mais d'une bravoure prête en tout temps ; Bonchamp, le plus aimé, le plus vénéré de l'armée, le *meilleur des généraux vendéens,* a dit Napoléon ; deux ou trois jeunes gens de treize et de quatorze ans, Beauvollier, Langerie, Mondyon, qui s'était enfui de Paris pour joindre l'armée, et qui combattit à la tête des paysans à Montaigu, où fut détruit le bataillon le *Vengeur ;* enfin, au milieu de ses officiers, Charette, l'œil vif et animé, les traits durs et décidés, avec son panache blanc, cassé par une balle, pendant à son chapeau ; général de l'armée du bas Poitou, il savait qu'il était envié, et cherchait à justifier cette secrète inimitié par de plus grandes actions. A Luçon, Lescure lui de-

manda quelle place il voulait : La plus près de l'ennemi ! répondit-il.

Avec ces premiers chefs marchaient le prince de Talmont, d'une beauté héroïque, Piron, Royrand, La Ville de Becurgé, La Roberie, vingt autres encore, et des paysans, Forestier, Legeay, Loiseau, Meunier, qui ont mérité que leur nom fût gardé par l'histoire.

Les voilà en marche : ils apparaissent au haut des collines, le chapelet à la main et le fusil en bandoulière, défilant en silence, ou jetant anx échos de l'air les refrains solennels de leurs cantiques ; puis ils descendent dans la vallée, s'enfoncant peu à peu au milieu des bois, percant à travers les genêts comme les sangliers, tout prêts à reparaître et à déboucher pour charger dans la plaine. Quand on voyait cette foule rangée en lignes irrégulières, au-dessus de laquelle se dressaient des armes de toute sorte, fusils, bâtons, pioches, bêches, sabres, baïonnettes, broches, faulx emmanchées, qui se mêlaient, s'agitaient, et étincelaient au soleil, ces visages, rougis à l'air, se distinguant à peine au travers des habits bruns et des grands chapeaux noirs, cette cohue extraordinaire, couverte de mille objets divers, sombre, remuante, toute frémissante d'une foi enthousiaste et d'une ardeur de bataille, on se sentait transporté au temps où des peuples entiers sortaient de leurs forêts sur le monde, et il semblait voir un débordement de Barbares.

C'était le 18 septembre 1793. Il faisait un temps magnifique ; le soleil resplendissait dans un ciel sans nuages, soleil chaud, éclatant et fort. Il semble qu'il s'était fait beau pour assister à la lutte de deux grandes armées. Des convois étaient arrivés le matin, et l'on avait distribué des vivres ; l'armée, refaite et joyeuse, élevait en l'air ses chapeaux et ses fusils avec des cris d'enthousiasme en défilant devant ses généraux.

En face de la paroisse des Echaubroignes, une voix sortit des rangs : « Faudra-t-il dire *rendez-vous ?* » — Non, dit Charette, point de prisonniers. » Lescure tourna vers lui sa calme et noble figure, comme pour implorer l'humanité ; mais un geste de Marigny et un rapide regard des généraux l'arrêtèrent. On avait décidé dans le conseil que l'on n'épargnerait pas les Mayençais. C'était le paiement de l'oubli que la coalition avait fait des Vendéens dans la capitulation de Mayence. Les officiers reprirent leur marche, et un cri s'éleva : *Point de prisonniers !*

La nuit vint ; à minuit, le curé de Saint-Laud, l'abbé Bernier, dit la messe à un autel improvisé à la lueur des torches qui jetaient de grosses ombres sur l'armée prosternée. Quelques paroles qu'il trouva dans son abondante éloquence électrisèrent tous les cœurs, et l'on se retira aux cris de : *Vive le roi!*

Le lendemain matin, de hautes flammes du côté de Torfou annoncè-

rent l'arrivée de l'ennemi. Les républicains avaient incendié le bourg. Un détachement de cavalerie s'avança pour les reconnaître, mais il revint bientôt en désordre, repoussé par la grande ligne qui s'approchait.

Tout se disposa alors pour la bataille, et chacun courut à son poste, les hommes à leurs divisions, les femmes dans l'Eglise, dans les rues, priant Dieu pour la victoire.

Charette, toujours ardent et empressé, part le premier, franchit à cheval les haies, les fossés, et s'élance, tête baissée, sur les bataillons qu'il rencontre. Un feu terrible et soutenu des lignes rigides qui s'avancent sur lui, d'un pas tranquille et régulier, l'accueille. On était à un quart de lieue de Tiffauges, dans une petite plaine qui décline en légère pente. Les paysans, habitués à se battre dans les chemins à travers champs, du haut des haies, et non à tenir à découvert, voyant tomber leurs morts par pelotons sur le terrain, et ne se sentant pas soutenus, perdent la tête, tournent le dos, et à la débandade se sauvent tout courant à Tiffauges, jetant bas leurs armes et poussant des cris d'épouvante.

Mais, là, ils se trouvèrent face à face des femmes ameutées que tout ce mouvement de chariots, d'hommes et de chevaux, ce tumulte de guerre et ce branle-bas de combat avaient exaltées d'un fébrile enivrement. Folles et hors d'elles-mêmes, elles se jettent au-devant des fuyards, elles les arrêtent par les bras, par les habits, elles les menacent de fourches et de bâtons : « Lâches, s'écrient-elles, vous vous sauvez ! vous avez peur ! Allez-vous battre, tas de vauriens ! ou nous vous tuons ! Voilà les bleus ! »

Moitié par honte, moitié par impossibilité de passer par dessus cette bande de femmes effrénées qui, les traits bouleversés, les yeux enflammés, les repoussent, ils s'arrêtent hésitant ; leurs officiers les rallient, les exhortent, ils tournent face. De cette exaltation allaient jaillir les actions et les mots sublimes.

En ce moment, la première ligne des Vendéens était rompue ; tandis que les gens de Charette s'enfuyaient en désordre, ceux de Lescure, un peu plus à gauche, effrayés par la terrible mitraille des Mayençais qui marchaient fermement en avant, commencent à leur tour à céder le pas et se débandent sans écouter leurs officiers.

Lescure alors, le brave Lescure, d'ordinaire aussi calme au combat qu'au conseil, voit que tout est perdu si son aile est dispersée ; emporté par un magnifique désespoir, il saute à bas de son cheval, et avec cet air de Condé qui entraîne les bataillons, et cette inspiration soudaine qui trouve les mots héroïques : « *Y a-t-il quatre cents hommes pour mourir*

avec moi? s'écrie-t-il. — Oui, monsieur le marquis ! répondent mille voix au même instant ; nous vous suivrons où vous voudrez ! »

Les soldats s'étaient élevés d'un coup à la hauteur de leur général. C'étaient les gens des Echaubroignes ; ils se forment aussitôt, s'élancent en avant, et, au pas de course, suivent Lescure sur les Mayençais, criant : *A mort les bleus !* et *vive le roi !* Les Mayençais n'avaient pas idée d'une pareille furie de combat. Ces cris annonçaient tout l'emportement de l'âme. On ne se bat point ainsi pour des étrangers, on ne se bat ainsi que pour des idées et des passions.

Le combat se rétablit, et les dix-huit cents hommes de Lescure tiennent devant les Mayençais, échangeant des coups de fusil sûrs et bien ajustés contre les feux de roulade des républicains.

Enfin Bonchamps resté en arrière, arrive avec cinq mille paysans de l'Anjou ; les lignes se reforment et les divisions se concentrent : la bataille va devenir générale.

Alors, dit-on, il y eut comme une sorte d'hésitation et de temps d'arrêt entre ces deux armées en présence.

Elles s'examinaient l'une l'autre, et peut-être s'admiraient-elles mutuellement. Ah ! braves gens, qui vous décimiez entre Français quand tous portaient une égale haine à nos ennemis étrangers, braves gens qui luttiez de courage et d'héroïsme, et qui deviez dans cette journée avoir chacun vos mots sublimes, quand on me racontait vos batailles sur les lieux mêmes, je ne pouvais les écouter sans sentir des larmes me monter aux yeux !

Le combat recommence ; l'ordre est donné à l'artillerie républicaine de passer le ruisseau en avant de Torfou, de gravir une petite colline de l'autre côté, de foudroyer de là les Vendéens. Les canons s'engagent dans un chemin pierreux, en pente étroite et roide, à la file, et bientôt la première pièce débouche sur le pont pour le franchir.

A cet instant, car dans cette bataille il semble que toutes les actions devaient être extraordinaires, un paysan de la paroisse de Thouarcé saisit l'importance de ce mouvement ; le premier, sans ordre, il s'élance, traverse comme un trait un peloton de soldats ; lorsqu'on a une telle idée, Dieu vous garde, on est sûr d'arriver à son but ; il va droit au canonnier du premier cheval, lui arrache son pistolet, le tue, frappe le cheval qui tombe sous son cavalier, coupe les traits ; le pont est encombré, la marche interrompue, toute la file arrêtée dans le ravin ; l'artillerie devient inutile ; bien plus, elle est un obstacle, elle va servir à la ruine de l'ennemi.

Le paysan retourne à son poste, après avoir fait l'œuvre d'un général et d'un soldat.

Partout, cependant, on se battait avec une nouvelle ardeur. Les Mayençais se présentaient à peu de distance, en ordre fermement debout : il faut les rompre et entrer dedans. La cavalerie vendéenne s'élance au galop contre eux ; un feu roulant la reçoit à moitié chemin, et en avant un front de baïonnettes baissées lui offre une ligne de fer impénétrable ; repoussés, on leur commande une seconde charge, ils vont encore se briser contre cette troupe intrépide qui résiste par le fer et et par le feu, immobile ou marchant posément, mais inébranlable et tout d'une pièce. Une troisième fois, exaltés par cette résistance et l'enthousiasme de la bataille, ils revont à la charge, les Mayençais tenaient encore ; Kléber, à leur tête, préludait par cette belle défense à sa victoire d'Héliopolis. « Les Vendéens se battaient comme des tigres, a-t-il dit, et mes soldats comme des lions. »

Mais tout à coup, de mille côtés, des cris éclatants se font entendre ; à droite, à gauche et derrière les Mayençais une foule armée déborde et s'éparpille à travers les champs, les routes et les bois ; les Vendéens se sont étendus, égaillés en tous sens ; ils les enveloppent et les pressent. Déjà on se bat de plus près ; la Vendée entière est au milieu d'eux ; on choisit son ennemi et on le vise ; Kléber, blessé à la poitrine, est forcé de se retirer ; ses grenadiers l'emportent. La bataille n'est plus un combat de masses et de pelotons, mais une mêlée où un flot de Vendéens brise et disperse les morceaux de ce bloc des Mayençais.

Quelques-uns de ces valeureux soldats commencent à fuir ; après une aussi longue résistance, ils s'épouvantaient de ces hommes qui n'étaient pas des soldats ; leurs officiers, furieux de leur honte, courent après eux : « Vous fuyez devant de misérables sabotiers, braves Mayençais ! » s'écriaient-ils. Mais ils n'étaient pas écoutés. On en vit alors qui, ne pouvant les arrêter et ne voulant pas fuir, dans leur désespoir se firent sauter la cervelle.

Jamais il n'y eut un acharnement plus terrible ; les républicains qui tenaient encore vomissaient un feu si nourri qu'en certains endroits la terre était toute blanche de papiers de cartouches.

On s'enivrait à la chaleur de cette lutte qui allait finir ; entraînés comme des chevaux qui ne voient plus rien dans leur course emportée, les Vendéens se précipitaient en criant jusqu'au milieu des rangs, se battant à coups de sabres, de crosses et de baïonnettes ; Charette, toujours exposé, reçoit six balles dans ses habits ; Bonchamp lui-même saisit une carabine, et se jette éperduement dans la mêlée.

Privés de leur artillerie, les Mayençais sont entourés de toutes parts. Il faut céder, il faut se retirer devant la masse qui les accable ; et déjà si admirables dans cette journée, ils vont devenir plus grands encore. Le

commencement de la bataille avait montré ce que sont les Français quand on parle à leur honneur ; la fin appartient pour la gloire aux Mayençais dans leur défaite.

Ils reculent, ils reculent au milieu d'un pays inconnu, dans des chemins défoncés, à travers des brandes, des arbres et des haies épars, à petits pas ; ils s'éloignent poursuivis de près, en queue et sur les flancs ; ils reculent et ne fuient pas ; de temps en temps, ils s'arrêtent, font volte-face, et d'un roulement de feu comme un tonnerre arrêtent l'ennemi et le font un moment reculer, puis ils continuent leur route, impassibles, chargeant et déchargeant leurs armes, pendant trois lieues, harcelés, emportant leur général au milieu d'eux, perdant des hommes à chaque pas, mais refermant leurs brèches, et jamais entamés.

Pourtant ils étaient débordés ; les Vendéens, couvrant la campagne, les devançant de droite et de gauche, leur allaient fermer la retraite. L'armée républicaine n'avait pour s'échapper qu'une seule route, un pont, le pont du ruisseau de Gétigné, au-dessous de Boussay ; les Vendéens s'avancent, ils arrivent.

Mais de même que Lescure n'avait pas douté de ses Vendéens, Kléber était digne de ses soldats ; il les crut capables de mourir. Il braque deux pièces de canon sur le pont, il arrête un colonel, Schouardin ; celui-là, du moins, l'histoire n'a pas perdu son nom : « *Mets-toi là,* lui dit-il, *et fais-toi tuer avec ton bataillon !...* » Schouardin ne dit qu'un mot : « *Oui, mon général !* » Il y mourut.

Le reste de l'armée fut sauvé.

Ce grand combat avait duré sept heures. On n'avait point fait de prisonniers, et le massacre avait été horrible. Plus de quatre mille corps jonchaient la plaine à trois lieues de distance. En frappant de jeunes recrues qui criaient *grâce !* à genoux, on entendit des Vendéens dire dans leur énergique langage : « *Cela tressaute le cœur de tuer des hommes comme ça !* »

Après la victoire, les Vendéens, enivrés d'avoir battu la terrible armée de Mayence, l'appelèrent par dérision l'*armée de faïence,* qui ne tient pas au feu. Mais ils l'avaient vue, ils ne le croyaient pas.

Eugène LOUDUN.

REVUE POLITIQUE.

Londres, le 8 mars 1849.

A Monsieur Douniol, à Paris.

Vous me demandez, mon cher Monsieur, de suppléer à la *Revue politique* hebdomadaire du *Correspondant* par quelques pages écrites du pays où je me trouve pour le moment; vous pensez que, puisqu'il m'est impossible de rendre compte d'événements auxquels je n'assiste pas, un jugement porté de loin, et autant que faire se peut pris dans le point de vue du pays où je me trouve, pourra jeter quelque lumière sur les ténèbres de notre situation. Toutefois, malgré ma bonne volonté, il me serait bien difficile de répondre pleinement à votre attente : je ne fais que de quitter Paris ; absorbé ici par d'autres occupations, je n'ai encore pu prendre langue avec les personnes qui seraient capables de me bien renseigner sur la situation de leur pays, tout en jugeant du nôtre en connaissance de cause; et avant que j'aie pu me compléter, j'aurai déjà quitté l'Angleterre. Ainsi, ce que j'aurai perdu d'un côté, je serai loin de l'avoir regagné de l'autre, et il ne résultera en définitive, de mon changement de place, qu'une incertitude équivalente à mon défaut de fixité.

Telles sont les objections trop fondées que je me fais à moi-même, et pourtant je vais au devant de votre désir. Après avoir visité beaucoup de pays divers, j'ai éprouvé que les lieux avaient une vertu, et que le passage d'un contrée à une autre suffisait pour agir sur la pensée. Il y a neuf ans que j'ai vu ce pays-ci pour la première fois, et je n'y étais pas revenu depuis cette époque. L'impression que j'avais éprouvée alors était profonde : confus pour moi-même comme pour mes compatriotes de l'espèce de paresse orgueilleuse qui nous empêche pour la plupart de juger de l'Angleterre par nos yeux, je revins de mon voyage rempli d'une émotion que je m'empressai de communiquer à un auditoire qui me voulait beaucoup de bien : pour la première fois de ma vie, je fus *sifflé*. Peu de temps après, revenant avec maturité sur l'éternelle comparaison de la France et de l'Angleterre, et m'exprimant avec la sincérité impartiale que je devais à mes observations personnelles, j'excitai un nouveau tumulte, et des lettres violentes que je reçus de quelques-uns de mes

auditeurs m'avertirent que j'avais manqué de patriotisme. Ceux qui me lançaient ces accusations compromettantes ne se doutaient guère de la belle défense que j'avais faite sur les lieux, et des efforts héroïques auxquels je m'étais livré pour maintenir notre suprématie toutes les fois que la question pouvait sembler douteuse. C'était au commencement de 1840, et la lutte était engagée d'une manière sérieuse entre les deux nations. L'Angleterre travaillait activement à nous annuler dans la question d'Orient, et pour répondre à sa prépotence je cherchais le point vulnérable de sa cuirassse ; je me plaisais à penser qu'il serait facile, grâce aux moyens fournis par l'application de la vapeur à la navigation, d'attaquer au cœur une puissance ailleurs presque invincible, et tout en suivant les contours de la Tamise je me disais à la façon de Mithridate :

On ne vaincra jamais les Romains que dans Rome.....

Il est vrai de dire aussi que les Anglais d'alors poussaient à la colère un voyageur pointilleux sur le point d'honneur national, quand je leur parlais de l'intention trop évidente qu'avait lord Palmerston d'expulser de la Syrie les Egyptiens, nos alliés et même nos protégés, les uns affectaient d'ignorer complètement ces mystères de la politique étrangère, les autres me riaient au nez et s'enfermaient impassibles dans la sécurité de leur prépondérance nationale. J'avais donc bravement combattu, tant que je m'étais trouvé sur le terrain ennemi, et j'avais droit au retour d'être cru sur parole quand je faisais une concession obligatoire aux yeux de la raison et de la certitude.

Au moment de revoir les mêmes lieux et les mêmes hommes après un intervalle de neuf ans, on peut s'imaginer le trouble intérieur que j'éprouvais. Quand j'étais venu en Angleterre la première fois, je n'aurais pas donné notre pauvreté vivace pour tous les trésors des vainqueurs de l'Inde. En compensation de ce qui nous manquait du côté des ressources matérielles, je trouvais dans notre constitution sociale des garanties solides et consolantes contre les catastrophes dont la Grande-Bretagne semblait menacée au beau milieu de sa gloire. Notre démocratie, qui paraissait s'éclairer et se régler chaque jour davantage, offrait à mes yeux tous les moyens de résoudre sans secousse violente les problèmes dont l'instinct travaillait la société. L'absence de tout privilège, l'établissement sincère et complet d'un droit commun de plus en plus en rapport avec les lumières et l'intérêt de chacun, la porte ouverte à tous les emplois de la vie et à toutes les fortunes que peut rêver l'ambition humaine, à condition qu'on eût mérité le progrès par l'aptitude et le travail, n'y en avait-il pas là plus qu'il ne fallait pour satisfaire toutes les impatiences. Ce que le mauvais vouloir des partis, la négligence

oublieuse du pouvoir, en un mot, tout le plus triste côté de notre caractère national retardaient ou rendaient pour longtemps impossible, ne devait-il pas être considéré plutôt comme une excitation à bien faire, comme la cause d'une heureuse impulsion donnée à la machine constitutionnelle, que comme une invitation prochaine à une lutte désespérée ?

Aujourd'hui une expérience cruelle nous a dessillé les yeux : des périls, que nous n'apercevions que dans une lueur douteuse, sont venus tout à coup fondre sur notre tête ; ici c'est la grande propriété qui occupe le premier rang et qui couvre tout le reste ; chez nous, la petite propriété, en dépit de sa diffusion, est à peine en état de défendre la grande, malgré la racine que celle-ci a dans le droit commun. Entre deux sociétés, dont l'une est fondée sur la hiérarchie et l'autre sur l'égalité, le principe le moins justifiable en théorie et en conscience couvre un grand peuple d'un immense bouclier, le second n'est qu'un vieux manteau troué qui semble inviter l'envie à le traverser de toutes parts, pour attaquer au cœur tout principe équitable et sensé. Nous avons partout ailleurs le triste privilége de troubler le monde par nos révolutions et nos expériences sociales : ici la contagion s'arrête avec les flots aux pieds des falaises de la côte.

Avant que nous n'entrions en branle, le Royaume-Uni semblait menacé de catastrophes prochaines : les classes laborieuses, déshéritées de presque tous les avantages sociaux, montraient une assez vive impatience à se faire, aux dépens de cette *nobility* parlementaire qui n'est pas la *noblesse*, une existence plus heureuse et plus juste : l'Irlande assez fortement organisée, et qui se ressentait encore d'O'Connell, donnait la main aux agitateurs de la Grande-Bretagne. On crut un moment que le souffle de février féconderait ces éléments de discorde, et que l'aristocratie anglaise aurait sérieusement à compter avec les prolétaires ; mais s'il y avait en Angleterre des ennemis désespérés de l'ordre de choses actuel et en Irlande le résultat de plus en plus menaçant d'une oppression de six siècles, on ne s'imaginait pas assez quel serait, sur des gens qui possèdent la pratique également séculaire de la liberté, l'effet d'une leçon comme celle que la France donnait au même instant. On avait vu un effet semblable se produire à l'époque de la première République : d'abord quelques têtes du parti libéral se monter pour nos héros de révolution, puis un discours de Burke ramener les esprits à la leçon de l'expérience, et l'horreur causée par le supplice de Louis XVI remplir les descendants des juges de Charles 1er d'une ardeur invincible de loyauté envers la couronne. Telle était l'Angleterre que les saturnales de 1793 nous avaient faite, et nous avons appris à nos dépens ce que pouvait nous coûter ce ravivement des traditions de

la vieille Angleterre. Cette fois la Grande-Bretagne n'a pas eu besoin d'une aussi forte leçon pour rentrer en elle-même; la première expérience a promptement complété la seconde, et dès que les chartistes ont voulu marcher sur les traces de nos héros de février, et singer leurs barricades, la décision immédiate et énergique du reste de la nation a suffi pour les faire rentrer sous terre.

Je veux vous donner une idée de la manière inexacte dont on juge à Paris l'organisation et les idées d'un pays dont la capitale n'est plus qu'à quinze heures de la nôtre. Il est reçu généralement chez nous que la population des villes de l'Angleterre n'est aucunement belliqueuse, et qu'il suffit de quelques soldats, ou mieux encore d'un bâton de constable pour réprimer toutes les tentatives de révolte. Cette opinion sur la timidité bourgeoise des Anglais a bien de la peine à se concilier avec le courage et les talents militaires que les soldats de cette nation montrent sur le champ de bataille ; et quand on songe que les engagements sont tous volontaires, et que la profession de soldat est considérée comme un métier de désespéré, il faudrait donc en conclure que, passé le détroit, tous les honnêtes gens sont des *poules mouillées* et que les coquins seuls ont de l'intrépidité. Vous vous souvenez de tout le bruit qu'on a fait récemment à Paris à propos de la position que Louis-Napoléon avait prise lors des tentatives chartistes d'avril 1848. Vous trouverez sans doute encore aux vitres de quelque boutique la caricature qui représente le président actuel de notre République habillé en *policeman* et tenant à la main un bâton avec lequel il s'apprête à frapper sur le dos des chartistes. Quand nous comparons ces fonctions de police volontaire avec l'esprit martial de notre garde citoyenne, si habile à manier les armes de guerre, notre supériorité sur nos voisins semble évidente. Et pourtant, quand nous nous donnons la peine de réfléchir, nous trouvons bien du superflu dans notre attirail guerrier, nous concevons un emploi plus judicieux de la garde nationale que d'aller se faire tuer devant des barricades transformées en forteresses, et nous jugeons qu'il n'est pas sans inconvénient qu'au jour du péril les ennemis de notre cause aient le droit de venir se placer dans nos rangs. Quand une certaine unanimité de sentiments peut s'établir dans la garde nationale, les choses vont à merveille : mais dès qu'elle se divise, tout est perdu. Eh bien ! ce qu'on a vu à Londres en avril 1848, les *deux cent vingt mille hommes* qui sont venus offrir leur concours au gouvernement, c'était une garde nationale, qui ne pouvait manquer d'être unanime, puisque le gouvernement a droit d'accepter ou de rejeter ceux qui lui offrent leur concours. Le *bâton* dans les mains de ses gardes nationaux n'est qu'un signe traditionnel du pouvoir d'exécution attribué aux officiers que délèguent les juges : ils n'ont nul besoin d'en faire usage,

pas plus que de fusils. Quand les hommes d'ordre se lèvent ainsi en masse, l'anarchie comprend sa faiblesse, et le règne de la loi se maintient sans effusion de sang.

Je vous parle de cette journée d'avril dernier, parce que l'Angleterre vit encore et vivra sans doute longtemps sur l'impression qu'elle a produite. Ça été un cordon sanitaire tracé entre l'île aristocratique et le continent : depuis lors, *chacun va à ses affaires*, ce qui me paraît le comble du bonheur dévolu à l'homme ici-bas, et toutes les physionomies portent l'empreinte de la sécurité et du contentement. Ce bonheur de l'Angleterre n'a rien d'arrogant ni d'insultant pour les autres peuples. Depuis le rétablissement de la paix, le pays d'où je vous écris a tiré un parti énorme de ses rapports avec le continent : ce mouvement d'amélioration ne s'est point arrêté, et quand je compare à l'état actuel ce que j'ai vu en 1840, je trouve, en quelque sorte, la réponse aux reproches que je faisais alors. N'oubliez pas que le respect de la liberté religieuse a singulièrement adouci l'humeur quinteuse des Anglais, et que, sous l'impression du sentiment d'impartialité que ce respect développe, les bizarreries individuelles qui constituaient un des traits du caractère national tendent à disparaître. Aussi, mon cher monsieur, quand je réfléchis sur ce que je vois, je suis triste par un retour d'idées vers notre noble et chère patrie, mais je ne puis me résoudre à en vouloir aux Anglais de l'avantage que leur bon sens leur assure. Ce pays-ci est dans une voie qui doit causer un étonnement profond à ceux qui l'ont vu si longtemps donner pour base à la Constitution un égoïsme hautain et des préventions cruelles : ces jours derniers, sir Robert Peel a prononcé, sur les maux de l'Irlande et sur les moyens d'y remédier, un discours qui a excité le plus vif enthousiasme, et auquel le lendemain lord John Russell a rendu le plus solennel hommage. Ainsi l'intervention pacifiante du clergé catholique pour empêcher la guerre civile d'éclater sous les provocations insensées de la jeune Irlande, aura porté ses fruits, et voici le chef des *tories* qui entraîne le gouvernement des *whigs* dans une voie d'humanité et de réparation ! — Adieu pour cette fois, mon cher Monsieur ; je vous donnerai bientôt des nouvelles plus précises de nos intérêts catholiques en Angleterre ; je me fais un vrai bonheur de voir après-demain Mgr Wiseman.

Ch. L.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

HISTOIRE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

(TOME VIII)

PAR M. THIERS.

(1er ARTICLE.)

Il y a bien des sortes de gens de par le monde ; nous nous souvenons d'en avoir rencontré (il y a fort longtemps : c'était avant la Révolution de février) qui s'inquiétaient sérieusement de voir évoqués, dans nos temps de travaux pacifiques et d'intérêts matériels, les souvenirs de l'époque impériale. A les entendre, cette espèce d'épopée pleine du bruit des batailles, resplendissante des créations du génie et de l'éclat de la gloire et des conquêtes, avait quelque chose d'enivrant pour l'imagination des peuples. On exaltait les cœurs outre mesure, on tendait presque à troubler le repos de la France et du monde, en racontant des événements qu'il aurait fallu plutôt couvrir d'un voile, s'il était possible. Pourquoi ne pas se contenter de jouir tranquillement des institutions administratives, des travaux d'utilité publique que nous avait légués le régime consulaire et impérial ? A quoi bon provoquer dans le sein des générations nouvelles des désirs imprudents de grandeur et de puissance nationale, qui pouvaient se changer en haine et en mépris pour le régime de prospérité industrielle et de paix générale dont nous jouissions si heureusement ?

Ainsi parlaient ces conservateurs endurcis, en qui avait fini par s'obscurcir le sentiment de la liberté constitutionnelle et de la vie politique, qui s'étaient voués au culte de l'immobilité, et, renfermés dans le cercle de plus en plus rétréci de leur petite église, ne savaient plus ce qui se passait dans le camp de la révolution. Ils avaient peur de toute chose, et de la réforme, cette grande réforme que vous savez, et des discours de M. Odilon Barrot, et non-seulement de ceux de M. Thiers, mais même de son histoire du Consulat et de l'Empire. Arrière tout ce qui pouvait troubler la béatitude des majorités parlementaires et le culte des intérêts matériels ! Oui ; l'histoire de l'Empire était presque assimilée à un pamphlet. Qui sait, en effet, si ces volumes, fruit de longues veilles et d'immenses recherches accomplies dans le silence du cabinet, n'étaient pas une machine d'opposition, une satire indirecte du temps présent ?

Les gens qui redoutaient l'histoire de l'Empire étaient d'un naturel fort peureux assurément, et de plus ils oubliaient qu'aucune histoire n'est dangereuse pourvu qu'elle soit véridique et impartiale, et que, quels que soient les temps, les hommes, les événements qui en fassent le sujet, elle porte toujours avec elle son correctif : c'est un enseignement, et plus les faits furent mémorables et les personnages grands, plus la leçon devient frappante. Les récits du règne de Napoléon forment donc la plus instructive aussi bien que la plus merveilleuse des histoires, et il ne peut y avoir que profit à pénétrer dans les secrets de l'élévation et de la chute de cette monarchie militaire qui, un moment, parut renouveler l'empire d'occident. Cette histoire qui vous paraissait si redoutable n'offre-t-elle donc pas, à côté de prospérités inouïes, des infortunes également inouïes ? Essayez de la comprendre tout entière par la pensée, et voyez.

Une révolution sans exemple dans les annales du monde avait renversé de fond en comble l'ancienne société française ; en détruisant les abus, elle avait fait disparaître les pouvoirs eux-mêmes ; et l'impulsion extraordinaire imprimée aux passions et aux idées, dans ces jours de tourmente, une fois calmée, la France s'était retrouvée en présence de l'anarchie au dedans, tandis que ses armées mal administrées, sans direction et presque sans pain, avaient en face d'elles la coalition des puissances européennes. La France, en un mot, était dans une de ces crises où une nation ne voit pas seulement sa prospérité, mais son existence même, mise en question. Ce fut alors que parut sur la scène politique un jeune homme qui avait montré les qualités d'un général accompli sur les champs de bataille d'Italie et d'Egypte. Il arrivait fort des sympathies de l'armée et de l'irrésistible ascendant de son propre génie. Il portait en lui toutes les passions révolutionnaires ; mais elles y étaient dominées et enchaînées par une raison supérieure ; il était à la fois rempli de feu et de calme, d'audace et de sang-froid, d'enthousiasme et de calcul; il savait tout, parce qu'il devinait ce qu'il n'avait point appris. Vivante incarnation de l'ordre nouveau que la révolution était venue fonder, Bonaparte à peine débarqué d'Egypte s'était placé au premier rang dans le gouvernement de son pays ; il y était monté, comme s'i n'eût fait en quelque sorte que prendre son niveau naturel. Et, mission merveilleuse ! dès que Bonaparte était devenu premier consul, l'ordre avait succédé au chaos, la puissance publique avait été restaurée, l'administration avait repris un mouvement régulier, la législation civile s'était assise sur des bases plus conformes à l'esprit nouveau de liberté et d'égalité, les finances s'étaient rétablies, la victoire avait reparu dans nos camps ; les autels de nos églises s'étaient relevés ! S'il y eut jamais

un spectacle mémorable dans le monde, ce fut bien celui-là ! Où était le secret de tant de merveilles, si ce n'est dans la sagesse, dans la modération et dans le patriotisme de l'incomparable génie par qui elles étaient accomplies ?

Oui, dans ces premières et héroïques années de sa puissance, Napoléon ne séparait point sa grandeur personnelle de celle de son pays; il ne voulait être fort que de la force de son pays; il était ambitieux de la gloire et de la grandeur de son pays. Dans cette première partie de sa carrière, le succès est donné à toutes ses entreprises, la victoire lui est partout fidèle.

Mais peu à peu l'ambition et l'orgueil se glissent dans cette grande âme; arrivé au comble de son extraordinaire fortune, Napoléon semble en éprouver une sorte de vertige. Les prospérités viennent par degrés troubler cette tête puissante ; il les devait aux profondes combinaisons de sa sagesse et de son génie : il s'imagine qu'il en est redevable à sa fortune ; il était le serviteur de son pays : il aspire à en devenir le maître ; il place avant tout les intérêts de sa personne, puis ceux de sa famille et de sa dynastie. La France n'est plus pour lui qu'un piédestal : s'il la veut toujours grande, ce n'est plus pour elle-même, c'est pour lui-même avant tout. Comme Louis XIV au sein de la monarchie absolue, au milieu des adulations de ses contemporains, Napoléon en est venu à dire : l'Etat c'est moi. Partout il substitue l'empreinte de sa personnalité à l'image de la France; il n'agit plus, il ne parle plus qu'en son propre nom. Sa volonté est la loi suprême, non plus parce qu'elle est conforme aux besoins et aux intérêts de son pays, mais par cela seul qu'elle est sa volonté. Subissant de plus en plus l'enivrement de lui-même, emporté par son ambition, il dépasse au dehors comme au dedans de son pays les limites de la sagesse et de la justice. Autrefois, il s'annonçait aux peuples comme le messie de la delivrance et de la liberté ; maintenant il se conduit en conquérant jaloux d'étendre son empire et d'établir autour de sa couronne des couronnes vassales : il crée ou absorbe des nationalités suivant les calculs de son ambition; il met sur l'Espagne une main spoliatrice et lui fait, parce qu'elle lui résiste, une guerre injuste.

La punition provoquée par ces abus de la puissance ne se fait pas attendre. Peu à peu la gloire de Napoléon, d'abord si légitime et si pure, prend je ne sais quoi de triste et de sombre ; ses victoires même deviennent moins heureuses et sont plus chèrement achetées; les sympathies populaires commencent à se retirer peu à peu de lui, et ceux qui avaient été les plus confiants tremblent pour l'avenir en voyant la fortune de la France remise chaque jour en loterie sur les champs de bataille. On connaît la fin à jamais déplorable de Napoléon.

Ainsi, à ceux qui seraient trop éblouis par les miracles de sa puissance, il suffit de montrer les infortunes de la guerre d'Espagne et celles de la campagne de Russie et l'exil de Sainte-Hélène. Quelle leçon, dans ce simple rapprochement, contre les entraînements de la gloire militaire, la passion du pouvoir absolu, et l'amour des conquêtes! Mais ce n'est point contre des excès de cette sorte que l'on a besoin de se prémunir aujourd'hui. La folie des grandes entreprises n'est pas de nos jours un péril à craindre ; on peut le dire sans exagération : nos mœurs actuelles mettent tout un siècle entre l'empire et nous. On a dit longtemps que nous étions dans une époque de transition ; nous ne savons pas bien au juste ce que signifie une telle dénomination ; mais ce que nous savons c'est que l'esprit public n'est pas tourné aux vastes desseins. Les générations actuelles, et la plus jeune plus encore que les autres peut-être, ont perdu la foi aux sentiments généreux et élevés qui constituent le patriotisme ; elles sont en proie aux torpeurs de l'égoïsme individuel ou aux appétits violents du bien-être matériel.

En outre, les grandes entreprises, à l'extérieur ou à l'intérieur, ne se fondent et ne réussissent que par l'ensemble des efforts et par la continuité de la volonté. Que peut une nation, quand elle est travaillée par les divisions de ses propres citoyens, que son sol tremble sous ses pas comme sur le bord d'un volcan mal éteint, et qu'elle est obligée d'employer le meilleur de ses forces à contenir des discordes civiles toujours menaçantes? Hélas! tandis que les caractères s'effacent en haut, l'orgueil croît en bas ; il inspire à ceux qu'il a séduits des désirs illimités, et leur fait quitter des espérances et des biens réels pour les engager dans la poursuite de chimères pleines de périls pour eux-mêmes et pour les autres.

Nous voici bien loin de l'histoire de l'Empire ; mais où est aujourd'hui la pensée qui puisse se distraire longtemps des préoccupations du temps présent? Quel est celui qui ne songe aux périls dont la société est menacée et ne cherche une voie de salut dans l'épaisse obscurité qui couvre notre avenir ? M. Thiers lui-même, et c'est la cause pour laquelle nous n'avons pas eu son huitième volume aussitôt qu'il nous l'avait promis et que nous l'attendions, M. Thiers, détourné tout-à-coup de ses paisibles travaux par les événements qui dans la même journée lui ont donné et ôté le ministère, s'est porté de son esprit au secours de la société ébranlée : il a écrit son livre *de la Propriété*. Tout le monde a lu cet ouvrage qui survivra aux circonstances qui l'ont inspiré. Sans compter le charme des details et la grâce piquante du style, on y trouve un rare esprit d'observation appliqué aux faits qui constituent la nature morale de l'homme et, s'étendant de l'individu à la société, forment les

principes et les lois de l'organisation sociale elle-même. L'auteur y a fait preuve aussi d'un sens philosophique qu'il n'avait pas eu jusqu'alors l'occasion de montrer, du moins à un degré aussi élevé [1].

Mais tachons d'oublier un moment les controverses sociales qui s'agitent autour de nous, et revenons avec M. Thiers aux annales de l'Empire.

Il n'y a que deux sortes d'historiens qui aient le pouvoir de véritablement nous intéresser : d'abord ceux qui racontent les événements auxquels ils ont assisté ou comme acteurs ou comme témoins immédiats. Leur récit aura souvent le tort d'être passionné et partial; mais il gagnera à cette passion même un nouveau degré de vie et de coloris, de mouvement et de réalité. A défaut des historiens qui ont participé ou assisté aux faits qu'ils racontent, il y a les écrivains à l'imagination vive, à l'esprit sagace et ami du vrai, qui, sans avoir vu les événements, ont cependant la puissance de les faire en quelque sorte revivre, de les retrouver par une faculté d'évocation et d'assimilation qui leur est particulière, et de faire passer sous nos yeux, comme dans un drame plein d'action, les affaires et les personnages des temps passés. L'historien du Consulat et de l'Empire a depuis longtemps pris une place éminente dans cette classe d'écrivains. A la rare aptitude qui lui appartient comme un don de nature, il réunit l'expérience des intérêts publics et la pratique de l'administration et des grandes affaires politiques : inestimable avantage pour un historien, et qui le préserve des inconvénients de l'esprit de système, et lui fait préférer l'étude des faits à une sorte d'idéologie historique rarement d'accord avec la vérité. Le soin minutieux avec lequel M. Thiers explique le jeu d'une institution, le mécanisme d'un rouage administratif, l'économie d'une opération de finances, n'est pas du goût de quelques critiques : cet appareil de termes techniques, cette profusion de détails les effraie et les fatigue. Nous ne saurions être de leur avis. Quand les événements sont encore si près de celui qui les écrit, la multiplicité des détails de toute sorte est une impérieuse nécessité. Le public, presque contemporain, connait déjà tant bien que mal le gros de l'histoire : on ne peut l'intéresser, on ne peut être nouveau, complet et même vrai, qu'en entrant dans le détail des choses. De plus, c'est le devoir de l'historien de mettre à profit son voisinage des événements pour recueillir des documents, des informations et même des anecdotes que plus tard il serait difficile ou impos-

[1] En rendant à cet ouvrage éminent toute la justice qui lui est due, nous aurions cependant à faire quelques réserves, si c'était ici le lieu d'en dire notre opinion tout entière, en ce qui touche le chapitre où M. Thiers parle des communautés religieuses.

sible de retrouver, quand les derniers témoins des événements auront disparu.

Simple, clair, analytique, admirablement propre à l'exposition des affaires ou au récit des faits historiques, le style de M. Thiers est essentiellement français aussi bien que ses sentiments. Il est de la meilleure école; et nous ne croyons pas que depuis Voltaire il y ait eu l'exemple d'une forme de récit aussi nette, aussi naturelle, aussi rapide, malgré l'infinie variété des détails d'administration civile et militaire qui se rencontrent nécessairement dans une telle histoire. En lisant ces pages écrites par une plume élégante et fine, mais qui toujours se maintiennent dans la région moyenne de la raison et du bon sens, et même ont parfois quelque chose de familier dans le ton et dans la forme, on se sent porté à dire de M. Thiers ce qui a été dit de Voltaire: « C'est l'homme qui a le plus de cet esprit que tout le monde a. » Grand éloge assurément! car c'est par ce caractère particulier de son esprit et de son talent que M. Thiers est le plus populaire des écrivains sérieux de notre temps. Pour nous, jamais nous n'avons mieux goûté et apprécié la manière simple, claire, positive de M. Thiers, que depuis que nous avons vu l'histoire écrite par des poëtes, ou que nous avons lu les proclamations, les circulaires, les pamphlets, les dissertations de toute espèce que la révolution de Février a fait tout à coup éclore dans l'inexprimable fermentation et la confusion des idées, des passions et des partis.

Toutefois, le bon sens est loin d'exclure, chez l'historien de l'Empire, l'élévation de la pensée et la vigueur du coloris. Son langage, toujours naturel, prend de l'énergie et de la grandeur quand il a à raconter une de ces situations extrêmes, un de ces vastes desseins qui abondent dans la vie de son héros, ou quand il rencontre une de ces batailles sans pareilles qu'il excelle à peindre. On a quelquefois reproché à M. Thiers ce que l'on a appelé sa passion pour les batailles. Mais comment aurait-il pu s'y prendre pour ne pas parler batailles dans une histoire remplie en grande partie par la guerre? Et ne devons-nous pas lui savoir gré de nous avoir, en quelque sorte, fait assister à ces mémorables journées que trop ordinairement les historiens se contentent de raconter à l'aide de vagues descriptions, qui ne sont que des lieux communs? « En général, dit un philosophe allemand qui prit part aux guer-
« res de l'indépendance de son pays en 1813 [1], il n'y a point de tâche
« littéraire plus difficile que celle de l'écrivain qui essaie de raconter les
« guerres des temps modernes. Depuis que la guerre est devenue une
« science régulière, le récit d'une campagne doit ressembler à l'exposi-
« tion d'un système, etc. »

[1] Steffens, dans ses Mémoires.

Nous ajouterons à cette juste réflexion du philosophe allemand que cette science de la guerre, appliquée sur une vaste échelle par un capitaine tel que Napoléon, mérite d'être recueillie par l'historien et peut, malgré l'apparente aridité des détails techniques, émouvoir beaucoup plus fortement les imaginations que les récits plus poétiques des guerres antiques. Oui, une bataille, quand elle s'appelle Austerlitz ou Iéna, quand elle est préparée, engagée, conduite et gagnée avec ce degré de génie, est une œuvre d'art aussi belle que ce qu'il y a de plus beau dans les problèmes des sciences ou dans les chefs-d'œuvre de la poésie, de la sculpture et de la peinture. Nous savons donc beaucoup de gré à M. Thiers de nous initier, avec tant de clarté, avec une si rare intelligence de la stratégie, aux péripéties de ces gigantesques combats, qui furent la manifestation de l'esprit et du génie, bien plus encore que de la force matérielle.

Au surplus, il n'y a point de batailles dans ce nouveau volume, qui contient le récit des événements d'une seule année, de juillet 1807 à juillet 1808. Année fatale, où Napoléon, parvenu au comble de sa puissance, vainqueur et dominateur du continent européen, cessa d'imposer aucune retenue à son ambition et vint à penser que la puissance et la gloire pouvaient se passer de la morale et de la justice !

Nous avons, dans les précédents volumes, assisté aux développements continus et toujours heureux de la fortune de Napoléon ; nous voyons dans celui-ci le commencement des fautes qui ne tarderont pas à le faire descendre du faîte de cette miraculeuse fortune. M. Thiers, avec une impartialité qui n'est pas exempte d'une sorte de tristesse, nous prépare aux sombres tableaux qu'il aura bientôt à retracer, et nous montre déjà dans ses causes la catastrophe qui livrera Napoléon, et la France avec lui, au pouvoir des étrangers tant de fois vaincus.

Nous sommes après la paix de Tilsitt : Napoléon, de retour en France, d'où il était absent depuis près d'une année, avait dit à ses ministres : « J'ai assez fait le métier de général ; je vais reprendre avec vous celui de premier ministre, et recommencer mes grandes revues d'affaires qu'il est temps de faire succéder à mes grandes revues d'armées. » Cette parole de Napoléon s'accordait tout-à-fait avec le sentiment public ; « un instinct secret, remarque M. Thiers, disait clairement à quelques-uns, confusément à tous, qu'il fallait dans cette voie comme dans toute autre savoir s'arrêter à temps ; qu'après les succès pouvaient venir les revers; que la fortune, facilement inconstante, ne devait pas être poussée à bout, et que Napoléon serait le seul des trois ou quatre héros de l'humanité auquel elle n'aurait pas fait expier ses faveurs, s'il voulait en abuser... »

On voulait enfin jouir sans inquiétude de la prospérité rendue à la France, et on demandait à Napoléon de consommer sa mission glorieuse en assurant la conservation des biens dont on lui était redevable. Ce vœu se fit jour jusque dans le sein du Corps législatif. Le ministre de l'intérieur avait été chargé par Napoléon de présenter à cette assemblée un exposé de la *situation* de l'empire. M. de Fontanes, qui la présidait, prit la parole après lui, et, par des paroles aussi sages qu'éloquentes et qui ressemblaient à des conseils, il se rendit l'interprète des désirs de paix qui se faisaient sentir dans une grande partie de la nation. « S'il est vrai, dit-il, qu'à cinq cents lieues de la capitale, parmi les soins et les fatigues de la guerre, un héros prépara tant de bienfaits, combien va-t-il les accroître en revenant au milieu de nous ! Le bonheur public l'occupera tout entier, et sa gloire en sera plus touchante... — Nos yeux ont vu les plus grandes choses. Quelques années ont suffi pour renouveler la face du monde. Un homme a parcouru l'Europe en ôtant et en donnant des diadèmes. Il déplace, il resserre, il étend à son choix les frontières des empires : tout est entraîné par son ascendant. Eh bien ! cet homme, couvert de tant de gloire, nous promet plus encore : paisible et désarmé, il prouvera que cette force invincible qui renverse en courant les trônes et les empires est au-dessous de cette sagesse vraiment royale qui les conserve par la paix, les enrichit par l'agriculture et l'industrie, les décore par les chefs-d'œuvre des arts et les fonde éternellement sur le double appui de la morale et des lois. » (Page 162.)

Heureuse la France, si Napoléon avait su ou pu consacrer la seconde moitié de sa carrière à cette mission pacifique ! Mais capitaine incomparable, législateur plein de vues fécondes, administrateur vigilant, infatigable, il manquait, il faut le dire, de l'une des qualités essentielles aux grands politiques : il n'avait pas la mesure et la sagesse. Représentant, malgré la couronne impériale qu'il avait attachée à son front, représentant direct et légitime de la révolution française, qui s'était comme incarnée en lui, il avait les passions, l'audace, l'impétuosité de cette révolution ; il était démesuré comme elle, et il aspirait comme elle à changer le monde.

A peine rentré en France, et après avoir donné ses soins aux affaires intérieures, réglé le budget, promulgué le Code de commerce, fondé la Cour des comptes, réuni le tribunat au Corps législatif, Napoléon, dans l'incessante activité de ses pensées, avait jeté les yeux sur le seul pays du continent où ses armes n'eussent pas encore pénétré. L'Espagne était abaissée et humiliée. Le débile Charles IV y régnait ; mais le gouvernement était tout entier aux mains d'un favori de la reine, Emmanuel Go-

doï, prince de la Paix. La fortune et la grandeur de l'Espagne dépérissaient de plus en plus, et Napoléon, dans la croisade européenne qu'il organisait contre l'Angleterre, se plaignait de ne trouver de l'autre côté des Pyrénées qu'un allié équivoque, peu sûr et incapable de lui donner une coopération utile. Ces plaintes n'étaient pas sans fondement ; mais Napoléon, habitué à ne pas rencontrer d'obstacles à ses volontés quand sa dévorante activité faisait appel aux ressources de la France, avait le tort d'exiger du gouvernement espagnol au-delà de ce qu'il pouvait donner, dans l'état de décadence où étaient tombées ses finances, son armée, sa marine. Il faut voir, dans le récit de M. Thiers, la peinture de ce gouvernement avili, de ce roi inepte et trompé qui passe son temps à la chasse, de cette reine livrée au vice et dominée par un favori, devenu le véritable souverain des Espagnes et des Indes. Ce tableau est tracé de main de maître, sans exagération et sans emphase, avec une saisissante énergie : c'est une des plus belles pages de l'histoire contemporaine.

Mais la portion véritablement neuve et importante de ce volume, c'est le récit des entreprises successives par lesquelles Napoléon parvint à enlever aux Bourbons le trône d'Espagne et à le donner à son frère Joseph, déjà roi de Naples. L'histoire s'est déjà prononcée, et a porté un jugement sévère sur la conduite de Napoléon. M. Thiers a revu ce point d'histoire à l'aide de documents inconnus aux écrivains qui l'ont traité avant lui ; il a étudié avec un soin extrême la correspondance de Napoléon, celle de Murat et des autres personnages qui travaillèrent plus ou moins sciemment à réaliser les desseins de Napoléon à l'égard de l'Espagne. Son jugement sur les procédés auxquels ce grand homme ne craignit pas alors de descendre, n'est pas moins sévère que celui de ses prédécesseurs ; mais il est à la fois mieux motivé et plus impartial, parce qu'il s'appuie sur une connaissance des faits plus exacte et plus complète.

On a cru longtemps que le projet de détrôner les Bourbons d'Espagne avait été conçu par Napoléon dans les conférences de Tilsit, et qu'il avait eu en quelque sorte pour garant et pour complice de son entreprise l'empereur Alexandre. M. Thiers démontre le peu de fondement de cette conjecture. Sans doute la paix de Tilsit assurait à Napoléon une plus grande liberté d'action ; mais dans les entretiens des deux empereurs, qui furent un mystère pour les contemporains et où le regard de l'histoire a pénétré aujourd'hui, grâce surtout aux recherches de M. Thiers, l'imagination occupa plus de place que la diplomatie ; Alexandre, qui n'avait pas le génie de son interlocuteur, avait du moins une âme tournée au grandiose, et il entrevit avec enthousiasme les per-

spectives d'agrandissement que Napoléon lui ouvrait du côté de l'Orient; mais aucun plan déterminé ne fut concerté, aucun engagement formel ne fut pris entre les deux empereurs, et il ne fut pas question de l'Espagne.

La sympathie que Napoléon avait rencontrée auprès d'Alexandre, autant par la séduction naturelle de son génie que par les espérances d'agrandissement qu'il avait fait concevoir au jeune Czar, contribua peut-être à lui inspirer l'idée de subjuguer l'Espagne et le Portugal; mais cette pensée fatale ne germa et ne prit quelque consistance dans son esprit qu'après le bombardement de Copenhague. Cette odieuse violation du droit des gens acheva de l'exaspérer contre le gouvernement anglais, et lui inspira la résolution d'en finir avec les États qui ne s'associeraient pas franchement aux mesures qu'il avait prises et à celles qu'il allait prendre encore contre l'Angleterre. On peut suivre en quelque sorte pas à pas, dans le récit de M. Thiers, le développement, le progrès et les hésitations de la pensée de Napoléon. Les exigences de son système continental, l'ambition, le mépris que lui inspirait la maison royale d'Espagne, enfin la conviction sincère chez lui, mais trop peu désintéressée, qu'il deviendrait le régénérateur et le bienfaiteur de l'Espagne en même temps qu'il en serait le conquérant, ces diverses causes concoururent à fixer la résolution de Napoléon.

Il s'attaqua d'abord à la maison de Bragance; et, par un prodige d'aveuglement et un effet inévitable de sa faiblesse, ce fut la cour de Madrid qui l'aida à frapper ce premier coup. Le 27 octobre 1807, fut signé entre l'envoyé d'Espagne et le maréchal Duroc le *Traité de Fontainebleau* par lequel Napoléon, disposant d'avance du Portugal, accordait à la reine d'Etrurie, pour la dédommager de la perte de la Toscane, un état de 800,000 âmes de population situé sur le Douro, ayant Oporto pour capitale, et qui porterait le titre de royaume de la *Lusitanie septentrionale;* le prince de la Paix recevait au midi une principauté de 400,000 âmes, et Napoléon se réservait le milieu du Portugal pour en disposer plus tard à son gré. De son côté, l'Espagne livrait passage à une expédition française dirigée sur le Portugal, et s'engageait à concourir au succès de cette expédition au moyen d'un corps d'armée de 25,000 hommes. Le général Junot, qui avait déjà franchi la frontière espagnole, entra en Portugal par la voie la plus courte, s'avança sur Lisbonne à marches forcées et occupa cette ville le 30 novembre. Presqu'au même moment la famille royale, précipitamment embarquée sur la flotte portugaise avec toutes ses richesses, sortait du Tage et faisait voile vers le Brésil. Le premier acte du drame funeste dont la Péninsule allait être le théâtre était accompli.

P. FAUGÈRE.

(La suite à un prochain numéro.)

L'ESCLAVE VINDEX

PAR LOUIS VEUILLOT [1].

Au milieu des sanglantes luttes de juin, pendant une nuit d'agitation et d'inquiétude, deux des statues qui sont aux Tuileries s'animent, prennent la parole, dialoguent entre elles, et le poëte qui les a entendues nous répète leurs discours.

L'une d'elles est ce Spartacus que la royauté avait mise droit en face de ses fenêtres, comme pour se donner un avertissement à elle-même. L'autre est ce Rémouleur que l'on a supposé être l'esclave Vindex, celui qui dénonça au patriciat romain la conspiration des fils de Brutus.

Dans le dialogue, Spartacus est un républicain satisfait, un révolutionnaire tout à fait tourné au modérantisme, un homme du *National* qui suppose que depuis qu'il est au pouvoir, le peuple n'a plus rien à demander. Vindex est le prolétaire affamé, irrité; le socialiste qui relève en juin les barricades dont le succès n'a pas été assez complet en février.

Cette distribution des rôles, médiocrement historique, qui fait un bourgeois du gladiateur Spartacus, et un prolétaire acharné de l'esclave qui sauva le patriciat, cette distribution des rôles se fonde aux yeux de l'auteur sur une appréciation peut-être contestable du style des deux statues. Nous conviendrons que Spartacus est potelé comme un bourgeois; mais il est douteux aussi, au moins pour quelques savants, que le rémouleur soit un esclave.

Peu importe du reste, et il est de toute justice littéraire d'admettre à cet égard la donnée de l'auteur, telle qu'il la conçoit. Le combat qui dure encore, les barricades qui ne sont pas encore toutes détruites, le prolétariat, le socialisme, la propriété, la bourgeoisie, sont, on le pense bien, les sujets nécessaires de l'entretien. Spartacus, homme d'ordre depuis qu'il est au pouvoir, défend de son mieux la république modérée. Vindex, qui n'a encore gagné au jeu des révolutions ni le pouvoir, ni même le pain, veut aller jusqu'à la république démocratique et sociale. Sparta-

[1] 1 volume in-18, Chez Lecoffre.

cus se fâche et l'appelle anarchiste. Vindex se fâche et l'appelle *garde bourgeois*. Mais la faim et la colère rendent l'homme éloquent, de même que la satiété et la satisfaction le rendent lourd et assoupi ; et la pauvre logique du conservateur Spartacus finit par baisser pavillon devant les imprécations du prolétaire Vindex.

Cette conclusion, on le sent bien, n'est pas la pensée sérieuse de l'auteur. Il y a un sous-entendu qu'il indique et que tout le monde devine. Si Vindex le prolétaire était chrétien, si le bourgeois Spartacus n'eût pris plaisir à effacer dans son âme les dernières traces de la *foi* et à le corrompre par le poison des mauvaises doctrines, alors bien certainement Spartacus aurait raison, ou plutôt Vindex ne penserait plus à la révolte ; la résignation chrétienne allégerait ses souffrances, et, si dures qu'elles fussent encore, le devoir chrétien lui enseignerait à ne pas se venger, à pardonner à ses tyrans ; il n'y aurait plus de barricades, il n'y aurait plus de révolutions, il n'y aurait plus de socialisme.

Voilà ce que tout le monde comprend en lisant M. Veuillot. Mais est-ce assez ? La résignation chrétienne est-elle toute la réponse qu'il devait aux déclamations socialistes de Vindex ? Se soumettre à l'ordre social comme à un mal ; accepter la domination des classes supérieures, mais l'accepter seulement comme un fléau de Dieu ; se résigner à l'iniquité des conditions humaines, ce qui n'empêche pas de reconnaître et de réprouver cette iniquité, est-ce là tout le devoir, toute la raison, toute la vérité, toute la religion ? La résignation chrétienne, que M. Veuillot montre comme la lumière cachée derrière un voile qui doit venir tout rétablir dans son jour véritable, apaisera bien l'âme de Vindex, et le poussera peut-être jusqu'à cet héroïque effort d'aimer son geôlier ou son tyran. Mais elle n'effacera pas encore ces noms de geôlier et de tyran. Elle calmera ses passions et ses colères ; elle ne démentira pas ses reproches. L'ordre social demeurera à ses yeux entaché, je ne dis pas seulement d'inégalité, comme l'évidence le proclame, mais d'une fondamentale et permanente injustice ; je ne dis pas seulement de douleur et d'expiation, comme la religion l'explique d'une manière si admirable, mais encore de crime actuel, de crime continuel, de crime perpétuellement renouvelé. Le temps me manque pour citer en détail l'écrit de M. Veuillot, et pour faire voir à combien d'entre les reproches de Vindex la pensée de la résignation chrétienne indiquée dans le lointain ne donne pas encore une réponse suffisante. On se résignera sans doute, on ne se révoltera pas ; on aimera son tyran, mais on ne l'en tiendra pas moins pour un tyran. Car la religion nous commande bien d'aimer nos persécuteurs ; elle ne nous oblige pas à nier qu'ils soient des persécuteurs. Plus rien alors de la classe inférieure à la classe qu'elle croit

plus heureuse, si ce n'est le pur hommage de la soumission matérielle ; plus de confiance, car le chrétien aime son ennemi, mais ne se confie pas à lui ; plus de respect, car le respect suppose l'estime. On subira l'ordre social, comme les martyrs subissaient la prison.

Or, est-ce bien là accomplir les vues de la Providence, et, malgré l'imperfection nécessaire de la société humaine depuis la déchéance de l'homme, tout notre devoir est-il de nous résigner à elle comme nous nous résignons à une iniquité? Dans cet ordre, même imparfait, des choses terrestres, ne devons-nous pas reconnaître aussi le doigt et la miséricorde de Dieu? Dans cette inégalité, un bien pour tous? N'est-il pas clair, pour celui qui cherche à sonder les formes providentielles des sociétés humaines, que, si Dieu a un peu allégé pour quelques-uns le fardeau de l'humaine misère, c'était un moyen de l'alléger pour tous. Il a permis qu'il y eût des riches et des heureux, comme on les appelle, parce qu'une partie quelconque de leur bonheur, ou plutôt de leur bien-être, devait refluer sur la masse du genre humain, d'une manière même involontaire, par le seul usage de leur richesse, mais surtout d'une manière plus abondante, plus efficace, plus méritoire, par la charité. Cette fonction du riche dans l'ordre social, forcé, pour ainsi dire, à nourrir par sa dépense l'homme qui travaille, et appelé surtout à nourrir par son aumône l'homme qui ne peut travailler, n'est-elle pas aussi dans les vues de la Providence et dans les enseignements de la religion?

Voilà ce qui manque à l'écrit de M. Veuillot ; et cette indication, dont il aurait su, beaucoup mieux que nous, trouver la forme, la portée et la place, laisse dans ses pages une grave lacune. Mettez ce pamphlet aux mains d'un vrai prolétaire : peut-être prendra-t-il Vindex au pied de la lettre et trouvera-t-il admirablement concluant le succès de sa logique contre Spartacus. Mais il y a plus, et quand même il entreverrait la lueur de la pensée chrétienne, que M. Veuillot tient en arrière, quand même il soupçonnerait qu'aux yeux de l'auteur il y une loi de résignation et de patience qui interdit la révolte et même la malédiction, il n'en demeurerait pas moins convaincu qu'aux yeux de l'auteur la société n'est qu'un acte perpétuel de tyrannie et d'iniquité ; que le pouvoir n'est qu'un attentat constant contre les droits de l'homme, attentat auquel l'homme tout au plus se résigne, mais qu'il ne ratifie pas ; que l'ordre social, en un mot, est à l'état permanent de péché mortel. Il gardera de sa lecture cette conviction, et c'est très-probablement la seule qu'il en gardera.

En tout, l'esprit de révolte est assez fort; ne venons pas à son secours. C'est une grande satisfaction, je le sais bien, de flageller les Spartacus du *Nationat*, même à ce moment où les plus tenaces d'entre eux sont si

près de quitter le pouvoir. C'était aussi une vive satisfaction, et fort légitime sous bien des rapports, en 1832 et 1834, que celle des feuilles royalistes d'alors, flagellant les intrônisés de juillet avec leurs principes nouvellement éclos d'ordre, de conservation, de paix sociale. Comme on leur disait, et non sans logique, qu'ils n'étaient pas en droit, eux, de flétrir les conspirations, de renverser les barricades, de se mêler de la défense de l'ordre social ! Comme on leur démontrait que les républicains d'alors avaient contre eux mille fois raison, que les barricades étaient mille fois plus logiques que le pouvoir, que c'était de leur part une indignité et un attentat de ne pas s'incliner tout de suite devant toute révolution née ou à naître ! On raisonnait admirablement en ce sens ; on était fort logique ; les réponses que l'on recevait étaient faibles, subtiles, embarrassées, pitoyables, je le sais : et cependant on avait tort.

Il y avait en effet à cette logique une bonne réponse : mais cette réponse, les inculpés se gardaient bien de la faire. S'ils eussent dit : « Oui, nous avons eu tort ; nous avons été fort coupables. Est-une raison de l'être encore une fois de plus ? Nous n'avions pas compris qu'une révolution était un grand crime et un grand malheur ; nous le savons maintenant, et voilà ce qui fait que nous voulons empêcher cette fois-ci une révolution de se faire. Parce que nous avons chassé un roi, faut-il en chasser encore un autre ? Parce que nous avons brisé une charte, faut-il en briser une de plus ? En juillet, nous étions plus conséquents, mais nous étions coupables. Aujourd'hui nous ne sommes plus conséquents, nous le savons bien ; mais nous sommes honnêtes. De grâce, permettez-nous de l'être, serait-ce en dépit de la logique. »

Et aujourd'hui, quand je vois M. Veuillot tenir aux hommes du *National* à peu près le même langage que les légitimistes tenaient alors à Louis-Philippe, leur reprocher par la bouche de Vindex d'avoir combattu les barricades de juin, c'est-à-dire d'avoir manqué à la logique pour être honnêtes une fois ; je ne peux m'empêcher de leur prêter une réponse pareille à celle que j'indiquais tout à l'heure. Je sais très-bien qu'ils n'auraient pas la bonne foi de le faire, et se réfugieraient, pour éviter un *mea culpa*, dans toutes les subtilités que vous prêtez à Spartacus. Mais enfin, pourquoi faire à un parti tant de reproches sur le seul acte de vertu peut-être qu'il ait commis en sa vie ? Pourquoi lui en vouloir si fort de ne s'être pas, toujours, sans exception, mis du mauvais côté des barricades ? Pour ma part, j'estime la logique une médiocre vertu ; je n'ai pas ouï dire qu'elle doive être récompensée au ciel : et si le *National* eût persisté à défendre l'ordre social et la paix publique, ce n'est pas moi qui lui aurais demandé de quel droit.

Et ne disons pas que nous aimons à nous venger de la Révolution par le socialisme et que nous avons un certain plaisir à faire battre le *National* par le *Peuple*. La satisfaction peut être dangereuse. De plus, il faut nous garder de méconnaître ce qu'est en réalité le socialisme. Ce n'est pas un système, ce n'est pas une idée, ce n'est pas même une utopie : ce n'est qu'une arme, une arme qui a toujours été et qui sera toujours à l'usage des révolutions et des révolutionnaires. Cette arme est vieille comme le monde ; seulement on l'appelait autrefois tout simplement la faim, la misère, la cupidité. Le socialisme est une passion, non une pensée. Depuis le commencement du monde il y a eu dans toutes les crises possibles des révolutionnaires et des socialistes ; en français, des ambitieux et des affamés. Les seconds se sont mis constamment au service des premiers; et constamment aussi les premiers, arrivés par l'aide des seconds, n'ont eu rien de plus pressé que de les repousser du pied, et de remettre le pays à peu près dans la même ornière sociale où il marchait auparavant. A Rome aussi, il y avait des socialistes, qui se retiraient sur le Mont-Sacré, pour obtenir, en vrais disciples de Proudhon, la libération absolue de leurs dettes, et auxquels Ménénius Agrippa opposait cet apologue des *membres et de l'estomac*, qui contient tout le livre de M. Thiers; mais ces socialistes n'étaient que l'avant-garde ou le corps de bataille d'un certain nombre de révolutionnaires, gens aisés, riches, nobles, intelligents, en d'autres termes, travailleurs de la pensée, qui menèrent si bien les choses que la révolution aboutit, non pas à du pain pour les pauvres, non pas à la libération pour les endettés, mais à des consulats et à des préfectures pour eux-mêmes. Les Gracques eux-mêmes, s'ils eussent réussi, n'eussent pas fait autrement; et si, pour leur honneur, ils n'eussent été tués, ils joueraient peut-être dans l'histoire romaine un rôle analogue à celui que joueront dans notre propre histoire MM. Marrast et Flocon. Ainsi tournent les révolutions. Elles se suicident comme celle de 1793, ou elles avortent comme celle de 1848. Le but désiré, le pain promis, la félicité que les Proudhon ont annoncée à leurs Greppo, cela ne vient jamais ; et la révolution, même quand elle réussit, demeure politique, c'est-à-dire faite au profit d'un petit nombre, au lieu d'être sociale, c'est-à-dire faite au profit d'une multitude.

Et qu'on ne dise pas que la question aujourd'hui est différente, parce que le socialisme, c'est-à-dire la passion, prend un corps, se donne une base, se saisit elle-même sous une forme réalisable qu'elle n'avait pas. Il y a une forme du socialisme très ancienne, beaucoup plus réalisable, beaucoup plus positive, beaucoup plus attrayante que toutes les utopies fouriéristes ; c'est, à vrai dire, la seule puissante et la seule vraie ; et

le socialisme moderne, comme le socialisme de l'antiquité, n'en a jamais compris une autre. Il avait bien raison, ce patriote qui criait, au 15 mai : « Ce n'est pas cela, Barbès ; deux heures de pillage ! » Cétait là le vrai, le sérieux, l'éternel socialiste. Mais l'homme qui ne veut et ne conçoit que le pillage, est bientôt sa propre dupe et la dupe de ceux qui le mènent. — Spartacus a toujours exploité Vindex, et je crois qu'il continuera touours à l'exploiter.

Le talent littéraire de M. Veuillot est bien connu de nos lecteurs. C'est ici la même verve, la même énergie d'invective, le même entrain de satire, que M. Veuillot a souvent employés, qu'il nous permette d e le dire, dans des œuvres plus salutaires et sous un point de vue plus vrai. A côté des qualités les défauts se retrouvent. Il ne faut pas que la satire chrétienne, si toutefois ces deux mots vont ensemble, descende à la satire de Régnier, et il y a, chez M. Veuillot, une trivialité de goût accidentelle, mais fréquente, qui veut être énergique, mais dont la véritable énergie n'a pas besoin. Il faut que la pensée garde sa dignité même au milieu des choses basses, et sache y passer sans en conserver l'empreinte. Il y a aussi une certaine crudité de langage que nos bienséances n'aiment pas. Nos bienséances peuvent être hypocrites, je le sais, et la vertu a ses hardiesses. Mais la vertu est grave dans ses hardiesses, et les exemples que l'on peut en citer sont tous, nous prions M. Veuillot de le remarquer, empreints d'un profond sérieux. Le chrétien, jusqu'à un certain degré, peut être hardi en ce genre quand il se sent appuyé sur le sérieux de la vertu. Mais quand il plaisante, il doit être plus réservé, plus scrupuleux, plus timoré que jamais. Faisons des romans et des satires, je le veux bien ; mais n'autorisons plus par les homélies des Pères et par les épîtres de saint Paul la liberté, même vertueuse, de notre langage.

M. Veuillot nous pardonnera nos critiques, d'autant plus que nous les avons faites sans précautions oratoires, sans restrictions et sans détours. Plutarque a dit : « La franchise de l'amitié est comme la lance d'Achille. Quand Patrocle revêtit l'armure du fils de Pélée, il n'osa se charger de sa lance, trop lourde pour ses faibles mains. De même l'adulation prendra tous les dehors de l'amitié ; il n'y qu'une chose qu'elle ne saurait lui emprunter, c'est sa franchise. »

Fr. de Champagny.

REVUE POLITIQUE.

Londres, le 17 mars 1849.

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra procul alterius spectare laborem...

Oui, l'Angleterre ne laisse pas d'éprouver quelque douceur en se voyant tellement à l'abri des tempêtes qui bouleversent le reste de l'Europe. Un sentiment profond de confiance dans le bon sens de la nation, une intelligence ferme de la hiérarchie, la subordination volontaire de toutes les classes selon leurs divers degrés, et par dessus tout l'expérience acquise d'une constitution qui, après avoir paru fondée sur les exclusions les plus choquantes, a supporté sans se dissoudre l'envahissement des idées du droit commun, voilà ce qui nous frappait il y a peu de jours, dans l'étonnante aggrégation de grandes villes qu'on nomme Londres, avant que nous fussions venu de nouveau vérifier, à propos de Paris, le jugement du Japonnais, interrogé sur ce qu'il pensait de notre capitale : *La ville est petite et déserte ; mais elle a de beaux monuments.*

Nous avons connu un vieil Anglais fort riche, amateur de beaux livres et homme d'esprit, qui, après avoir siégé dans la Chambre des Communes pendant plus de quarante ans, s'en était volontairement retiré après l'adoption du bill de réforme : « Je n'ai pas voulu assister, nous disait-« il, à la ruine de la Constitution anglaise. Nous nous sommes laissé « prendre comme des sots aux commentaires d'un étranger, de Delholme; « il nous a dit que notre Constitution comprenait trois éléments, la « monarchie, l'aristocratie et le peuple, et l'on a fait la Réforme afin de « nous mettre tout à fait d'accord avec la théorie du Génevois. La vérité « est qu'il n'existait en Angleterre que l'aristocratie sous trois formes « différentes : à présent qu'on a méconnu ce principe, nous marchons à « une ruine certaine, et je n'y veux pas participer, même par ma pré-« sence. » Malgré la crudité de son propos, le spirituel M. G..... n'avait pas raison : l'événement a prononcé contre lui ; l'élément populaire, associé plus activement au jeu des institutions, n'a point pour cela franchi ses rives, et en se contenant, malgré les progrès, il a prouvé l'antiquité de sa présence dans la Constitution. Et en effet, si dès l'origine, c'est-à-dire si dès la grande Charte et l'archevêque Etienne Langton, les barons normands n'avaient fait une place aux Saxons dans l'armée permanente qu'ils levaient contre la royauté, si les intérêts des nobles ne

s'étaient pas sagement confondus avec ceux des marchands, l'Angleterre n'aurait pu offrir pendant tant de siècles l'instructif et enviable spectacle d'une nation qui, à peu d'intervalles près, a fait servir à l'avantage commun ses forces de toute nature.

Beaucoup de personnes, pendant le cours des dernières années, auraient été tentées de se mettre du bord de notre vieux tory en voyant s'effacer la limite sacramentelle des anciens partis. Naguère, en effet, le système de la Constitution anglaise apparaissait au plus grand nombre comme une espèce de manichéisme. Whig ou tory, de quelque côté qu'on plaçât le bon ou le mauvais principe, la lutte des deux factions semblait un balancier indispensable à la marche de la machine. En voyant toutefois le premier des hommes politiques actuels de l'Angleterre, et peut-être de l'Europe, sir Robert Peel, rompre la barrière traditionnelle et s'emparer de principes qui jusque-là avaient été considérés comme le monopole de ses adversaires, on se demanda d'abord si une espèce de vertige ne s'était pas emparé de cette tête si forte et si calme, et une marche aussi hardie fut envisagée comme le symptôme des plus graves catastrophes. A cette menace de mort, sir Robert Peel peut répondre aujourd'hui, comme le faisait Fontenelle à ceux qui traitaient le café de poison lent : « Bien lent, en effet, disait-il ; car voici « soixante ans que j'en prends, sans en mourir ! » Je me figure les vieux tacticiens parlementaires d'outre-Manche sortant de leurs tombeaux, pour assister à une de ces séances, où le ministre whig, lord John Russell, se subordonne respectueusement aux inspirations de l'ancien chef du cabinet tory, l'opposition se trouvant réduite, d'une part, à quelques radicaux dispersés qui n'osent pas élever la voix, et de l'autre à un vieux bataillon de représentants endurcis de l'intérêt territorial, réduits depuis la mort prématurée de lord Georges Bentinck à se ranger sous la bannière d'un homme de caprice et de contradiction, M. d'Israeli, qui n'a pas l'air de chercher un autre succès que celui du paradoxe. Cette situation a paru d'abord transitoire, une exception, et aujourd'hui il n'y a pas de raison pour que cela finisse. Lord John n'a pas assez de prétention personnelle et d'impatience du pouvoir pour s'offusquer de l'influence supérieure que sir Robert a gardée en dehors du cabinet, et sir Robert se trouve trop bien de gouverner son pays par procuration, pour que le portefeuille de lord John excite en lui la moindre envie. Au lieu de partis qui s'équilibraient par un acharnement réciproque, nous avons deux hommes qui se soutiennent et qui maintiennent tout par leur mutuelle modération.

Pour bien juger du contentement intime de l'Angleterre, il a fallu, comme nous, la voir ces jours derniers sous l'impression d'une calamité partielle qui la blessait dans son orgueil, qui portait un trouble avant-coureur du deuil dans une foule de familles, sans pour cela rien changer à cette haute fortune, qui jusqu'à présent se maintient comme une étoile sereine au-dessus de l'horizon britannique. On venait de recevoir

la nouvelle d'un engagement des Anglais dans l'Inde contre les Saïcks, engagement dans lequel la nation habituée depuis un siècle à tant et de si faciles victoires a perdu jusqu'à deux mille cinq cents hommes et plus de quatre-vingts officiers. Rappelons-nous le jour où des balles fratricides avaient renversé les Négrier, les Duvivier, les Damesme, en un mot l'élite de notre armée : au milieu de ces funérailles, nous ne songions, pour ainsi dire, qu'au bonheur d'avoir échappé à un régime de violences, de proscriptions et de banqueroutes ; oh ! trop heureuse une nation qui a des larmes de reste pour ses enfants quand ils périssent loin d'elle par suite d'une de ces oscillations dont aucune marche progressive n'est exempte ! C'est alors que Périclès monte à la tribune et fait l'éloge des jeunes Athéniens tués en combattant pour la patrie. « L'année a perdu « son printemps, » s'écrie-t-il avec tout l'euphémisme de l'éloquence athénienne, et le peuple jette des fleurs sur ces cendres enviées : il en périt bien d'autres dans les désastres de la guerre du Péloponnèse ; mais on ne prononça plus d'oraisons funèbres, à la veille des Trente-Tyrans.

Le bonheur des Anglais n'est pas insolent cette fois, nous l'avons dit en écrivant à Londres : il ne s'en suit pas qu'à Paris nous devions ajouter : « Le bonheur des Anglais est généreux. » Pour ce qui nous concerne, nos voisins ont la bonté de nous plaindre, parce qu'ils ne nous craignent plus : leur bienveillance envers les cabinets qui se sont succédé en France depuis le 24 février, a été et est encore extrême : car ils ont trouvé qu'on leur offrait une entente cordiale sans condition, et ils l'ont pratiquée sur le pied où elle leur était offerte. En cas pareil, les Anglais sont gracieux et courtois : ils n'ont le propos rogue et les procédés mauvais que quand on leur résiste. Il faut dire aussi que les désastres socialistes dont le continent a été frappé ne laissaient pas de réagir sur la prospérité d'Albion, quelque assurée que cette prospérité fût par elle-même. Si donc un certain degré de bien-être et de calme se rétablit dans l'Occident et dans le centre de l'Europe, les Anglais n'en seront pas fâchés, et ils attendront, pour recommencer la tactique hostile des dernières années, que notre retour de prospérité soit autre chose qu'une demi-convalescence. Toutefois, quelque décence et quelque modération qu'ils mettent actuellement dans leur conduite et dans leur langage, le malin esprit les tente par un point où ils pécheront longtemps encore ; et s'il faut dire toute notre pensée, nous n'avons pas été très-surpris quand nous avons entendu, ces jours derniers, un des hommes les plus considérables de la politiqne anglaise choisir précisément le moment actuel pour s'exprimer d'une manière chaleureuse et sympathique en faveur de l'Italie. Le Pape de moins et des tableaux de plus, il y a bien de quoi affriander l'imagination britannique.

Non, quant au second point, que les Anglais soient de grands connaisseurs et des amateurs bien sincères en fait d'art ; ils se diraient volontiers à eux-mêmes (si la *quantité* le permettait), comme leurs devanciers du monde païen :

Tu regere imperio populos, BRITANNE, *memento*.

Mais les Romains, tout en se vantant de ne rien connaître en fait d'art, avaient soin d'accumuler dans leurs villes les obélisques de l'Égypte et les chefs-d'œuvre de la Grèce, comme des trophées de leur victoire; leur Mummius, ce prototype des Turcaret à grosses épaulettes, n'a été surpassé par personne en fait de razzias esthétiques; et nous croyons qu'à la nouvelle que les Vénitiens empruntaient sur l'Assomption du Titien et que la république romaine pourrait bien se défaire de la Transfiguration de Raphaël à un prix avantageux, les appétits à la Mummius n'ont pas manqué à l'Angleterre. La perpétuation d'un état de choses dont la conséquence inévitable doit être de planter des pommes de terre (assez mauvaises en Italie) sur l'emplacement des bosquets de la villa Borghèse, et de faire tourbillonner les vents à travers les vitraux brisés de Saint-Pierre, cette perspective qui nous remplit de tristesse à l'égal des plus grands malheurs dont la civilisation puisse être atteinte, sourit sans doute assez aux compatriotes de lord Elgin, fort enclins pour la plupart à penser que les musées de l'Angleterre doivent devenir les catacombes de l'histoire universelle. Ne nous faisons donc pas d'illusion; on ne se pressera pas pour régler les affaires de l'Italie dans l'intérêt de l'ordre et dn bon sens, et toutes les fois que les puissances du continent, y compris la République française elle-même, paraîtront près de s'entendre pour marcher au secours de la civilisation presque étouffée au-delà des Alpes, l'Angleterre aura toujours quelque petite pierre à jeter dans l'engrenage pour que le mécanisme reste suspendu.

On aimerait assez, nous venons de le dire, que la Transfiguration surgît à quelque port de l'Angleterre : et sans que l'on retire publiquement aucun des éloges qu'on a prodigués à Pie IX, tout en conservant même envers le pontife réformateur les dehors de la sympathie et du respect, les Anglais ne peuvent dissimuler entièrement le sourire qui bride leurs lèvres, à la pensée que le successeur de saint Pierre pourrait bien ne pas rentrer dans Rome. Pour deviner ce mauvais sentiment dans les Anglais d'aujourd'hui, il faut les regarder de près; mais avec un peu d'attention, on s'aperçoit que c'est là le fond de leur pensée. La tournure qu'a prise, dans le cours des dernières années, le mouvement puseyïste, l'abjuration, de la part de tant d'hommes distingués, de toute inconséquence anglicane, le cri qui retentit à la fois aux deux extrémités de la carrière et en dehors des limbes où se traînent la plupart des esprits : *ou Newmann ou Carlyle*, c'est-à-dire ou la foi catholique ou la religion rationaliste, enfin le progrès non interrompu des conversions qui tend à balancer, au bout de quelque temps, dans les trois royaumes, le nombre des protestants réunis, tous ces symptômes, dont la plupart sont déjà des événements accomplis, ont fait, dans ces derniers temps, cabrer bien des gens qui se laissaient aller tout bonnement aux tendances actuelles. On a disposé autour des Puseyïstes un cordon sanitaire, les

surplis ont été chassés des temples, et dernièrement encore il s'en est fallu de peu que de vertueuses dames, qni s'étaient transformées en sœurs de charité au sein de l'Église Établie, ne fussent excommuniées sous prétexte de *Romanisme*, pour avoir déposé quelques fleurs au pied de la croix. A part ces épisodes excentriques, les exagérations et les violences d'autrefois ont disparu sans retour, à ce qu'il nous semble. On ne verra plus, comme à l'époque de la captivité de Pie VII, la Grande-Bretagne se couvrir de pamphlets dévots, annonçant l'accomplissement des prophéties et la ruine de la *prostituée de Babylone*. La persécution n'est plus dans les mœurs, elle ne recommencera sous aucune espèce de prétexte; mais l'observation plus exacte des lois de la décence extérieure ne devra pas faire illusion sur les vrais sentiments du protestantisme anglais, et le point de vue de beaucoup d'hommes d'État qui, en dépit de leur indifférence religieuse, et même en dehors de l'église catholique, considèrent le rétablissement du Pape dans sa puissance temporelle comme la clef de voûte du nouvel édifice à l'abri duquel l'Europe devra retrouver l'ordre et la paix; ce point de vue rencontrera en Angleterre une opposition sourde, mais probablement invincible.

Il y a parmi les caprices lithographiques que l'ingénieux Topffer publia dans la dernière époque de sa vie un trait de satire dirigé évidemment contre la France, et qui, pour notre compte, nous a donné passablement à réfléchir. La *force armée* du village (composée du gendarme et du garde champêtre) a tellement pris l'habitude de régler tous ses pas sur l'uniforme du maire, qu'elle a fini par oublier le contenu pour le contenant. L'uniforme s'arrête: la force armée fait halte; l'uniforme court: la force armée s'élance à toutes jambes. Peu importe que l'uniforme ait quitté les épaules du digne magistrat, qu'on l'ait pendu à un saule, ou qu'il ait passé sur le dos du premier venu, l'habit tient du fétiche, et dès que ce signe révéré vient à manquer à ses adorateurs, la force armée disparaît, et il ne reste plus que deux paysans stupides, plus indomptés que les malfaiteurs auxquels ils faisaient si bonne chasse.

Avons-nous aussi notre fétiche, et ce fétiche serait-il, par hasard, un uniforme rouge, comme en porte le moins rouge, politiquement parlant, de tous les peuples de l'Europe? Nous n'avons pas envie de déclamer contre la politique d'*abaissement*; les folies de la tribune et de la presse pendant le cours des dernières années nous ont trop profondément dégoûtés de ces dangereux lieux communs. Mais quand nous voyons M. Drouin de Lhuys, comme avant lui M. Bastide, comme avant M. Bastide l'auteur des Girondins et de Raphaël, emboîter avec une docilité exemplaire le pas de lord Palmerston, et n'oser se départir d'une semelle de la direction donnée par le fantasque et heureux casse-cou de la politique insulaire, même quand il s'agit de l'Italie, dont à cause du voisinage le repos nous importe au premier chef, même quand il est question du rétablissement du Pape, c'est-à-dire d'un intérêt principalement français et catholique, notre cœur, qui se serre, a bien de la peine à dé-

vorer cette humiliation trop réelle, et nous nous effrayons d'un défaut d'initiative, signe caractérisque de tous les hommes qui ont pris part au mouvement des affaires dans une époque de mixtures énervantes comme la nôtre. Nous lisions, il y a quelques jours, dans *l'Opinion publique*, celui de tous les journaux quotidiens qui depuis quelque temps a suivi avec le plus de connaissance de la matière et d'intelligence politique la marche des événements de l'Italie : *On se rappellera longtemps le temps qu'on a perdu à attendre les conférences de Bruxelles ;* et, pour notre compte, nous ne pouvons que nous associer de toute l'énergie de notre conviction à ces prophétiques paroles. N'est-ce pas vraiment une dérision qu'avec une chambre évidemment sympathique à la restauration du Pape, et qui, sur ce point du moins, fait trève à la défiance systématique qu'elle éprouve contre le ministère du président, nous n'ayons sous les yeux d'autre spectacle que celui des plus étranges tergiversations ? A tel point qu'on aurait le droit de répéter, comme des enfants, à la nouvelle des ordres et des contre-ordres qui soufflent sur la rade de Toulon : *ils partiront ! ils ne partiront pas !* En attendant, la situation de l'Italie devient de plus en plus critique, et n'était le mépris salutaire qu'inspirent, soit les gouvernements de Rome et de la Toscane, soit les populations pusillanimes qui les subissent, n'était aussi la vésanie de désorganisation qui a jeté les bruyantes incapacités de la Montagne dans les bras des meneurs socialistes, au point de ne pas laisser l'apparence d'une illusion dans l'esprit de ceux qui ne veulent pas que le vol devienne la propriété, il y aurait à craindre qu'un sentiment de juste fierté ne s'emparât de nos troupes, et ne les poussât à abandonner les corps de garde dans lesquels on les enferme pour chercher au milieu de la neige des Alpes les traces du vainqueur de Marengo. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour écarter l'amertume de nos lèvres ; mais la vérité déborde et nous entraîne à sa suite.

Nous ne nous dissimulons pas le fond des choses : l'état essentiel de l'Europe depuis 1815 est la continuation de la coalition des grandes puissances contre la révolution française : c'est ce qui a toujours fait une chimère dangereuse de notre alliance avec la Russie, même pendant les années de la Restauration, et en dépit de l'appui donné à ce système par quelques-uns des hommes d'Etat les plus honnêtes et les plus éclairés que notre pays ait vu siéger dans ses conseils. Pour obvier à cette conclusion fatale qui se retrouve au fond de tous les mouvements et de toutes les négociations, on a essayé l'alliance des gouvernements constitutionnels contre les gouvernements absolus, et si en effet ce nouveau principe avait été bien compris d'une part et loyalement accepté de l'autre, il en serait résulté un grand avantage pour l'humanité et un incontestable progrès pour la civilisation. On s'en est bien aperçu toutes les fois que les deux grands pays constitutionnels ont paru sincèrement marcher ensemble : les années qui se sont écoulées sous cette influence ont été les meilleures de ce siècle. Mais les intérêts des deux nations ont

quelque chose de trop naturellement antipathique pour que la combinaison poursuivie par quelques esprits d'élite ait cessé un seul instant d'être artificielle et forcée. En France, le gouvernement la comprenait bien et y faisait les sacrifices indispensables; mais la nation elle-même a toujours contrarié les efforts du gouvernement, en obéissant sans réflexion à des préjugés héréditaires, et jusqu'au 24 février 1848, la corde de l'alliance anglaise a toujours été la plus dangereuse à toucher. En Angleterre, la nation revenant à des instincts qui subsistèrent pendant tout le moyen-âge et qu'on a eu besoin d'étouffer avec art pour créer la passion anti-française, la nation, dis-je, n'aurait pas demandé mieux que de mettre les deux pays sur le pied d'une entente pacifique ; mais la Réforme parlementaire n'a pu éteindre les traditions de la politique exclusive à l'égard de la France, et l'orgueil de l'aristocratie protestante, combiné avec son intérêt qui est de se soutenir par une expansion indéfinie des forces britanniques, n'a cessé de faire une guerre souterraine au principe même sur lequel on fondait ostensiblement l'alliance des deux pays. Quand on réfléchit sur la politique, quand on est habitué à comparer les époques et les hommes, il ne faut jamais oublier que la guerre acharnée de Bulwer en Espagne et de Lyons en Grèce contre l'influence française, a précédé immédiatement la catastrophe qui a mis fin à la monarchie de juillet, catastrophe dont la promptitude restera un éternel sujet d'étonnement, surtout depuis qu'on s'est aperçu combien peu l'immense majorité du pays voulait d'un bouleversement radical.

En ce moment il existe comme une velléité de reconstituer l'union des deux pays contre l'intime coalition de l'Autriche avec la Russie. L'Angleterre s'inquiète de l'occupation prolongée des principautés danubiennes, et sur ce vieux et détestable terrain de l'alliance avec les Turcs, il paraît que notre représentant, d'accord avec celui du cabinet de Saint-James, pousse la Porte à une déclaration de guerre qui empêcherait les Russes de continuer le mouvement commencé par leur intervention en Transylvanie. Si les agitations, jusqu'ici purement diplomatiques, qui augmentent de ce côté, finissaient par prendre un caractère sérieux, il en résulterait des chances nouvelles dans la politique européenne. Quoi qu'il arrive, il est certain que dans cette direction les pièces de l'échiquier ont changé de place. Le plan primitif, celui qui semblait assuré d'un plein succès par la reprise de Vienne et de Pesth, a commencé à subir un échec par suite de la mésintelligence, vainement niée aujourd'hui, de Windischgraetz et de Jellachich. D'une part la soumission absolue et sans conditions d'une nation belliqueuse qui n'a jamais abjuré son indépendance depuis son établissement en Europe, était une entreprise difficile pour des armées qui jusqu'ici ont tiré leur principale force des Madgyars eux-mêmes : de l'autre, si le vœu des Slaves est d'échapper à la domination hongroise, il ne leur convient pas que, par suite de la destruction de l'indépendance dont leurs anciens oppresseurs avaient si longuement abusé. l'absolutisme bureaucratique de l'Autriche vienne aussi

passer son niveau sur leur tête. De ces causes est résultée la mollesse qui s'est fait sentir dans les opérations militaires dirigées contre la Hongrie depuis la prise de Pesth, mollesse dont le résultat, longtemps dissimulé, obscurci, à la fois par l'exagération des bulletins madgyars et les réticences des bulletins autrichiens, se traduit aujourd'hui par l'entrée des Russes en Transylvanie et par la retraite sur Pesth du vainqueur de Prague et de Vienne, homme peu habitué depuis quelque temps à l'apparence même d'un échec.

Confiant dans un succès plus rapide et plus complet, le cabinet d'Olmütz laissait jusque-là la diète obstinément révolutionnaire de Kremsier épuiser ses forces dans d'interminables débats sur les droits qui auraient dû servir de base à la Constitution ; mais en voyant le succès des armes impériales compromis dans la Hongrie, il n'a pas voulu courir de nouveau le risque d'un rapprochement entre la révolte parlementaire de Kremsier et l'indomptable résistance des Madgyars, et tout-à-coup on a vu surgir une Constitution octroyée qui, semblable à celle du roi de Prusse par la nature de l'acte qui l'a produite, en diffère notablement, si l'on compare dans les deux textes les concessions du principe monarchique à la démocratie, cette idole des temps modernes. On ne s'est pas contenté de dissoudre en même temps la diète de Kremsier : des mandats d'amener ont été lancés par l'autorité militaire contre quelques députés : en un mot, on ose plus en Autriche qu'en Prusse, parce qu'on trouve dans le thermomètre du sentiment public plus de chaleur envers la monarchie. L'effet de ces actes a été de réconcilier au pouvoir impérial l'immense majorité de la ville de Vienne, et il semble permis d'affirmer dès à présent que le gouvernement central pourra désormais sans périls rentrer dans les murs de la grande cité.

Cependant, si l'échec plus ou moins prononcé des armes autrichiennes en Hongrie était un malheur aux yeux du gouvernement d'Olmütz, la Russie ne pouvait voir arriver sans une secrète joie le moment d'intervenir directement dans des affaires dont depuis un an elle dirige les fils avec une merveilleuse habileté. C'était peu que d'intervenir dans les États autrichiens : la situation de l'Italie l'appelle à jouer dans la Méditerranée un rôle qui fait souvenir des temps de Souwarof et de la cession des îles Ioniennes au monarque qui règne à Saint-Pétersbourg. Afin d'achever la victoire du roi de Naples sur la Sicile et sur le Parlement napolitain, il serait conforme aux vues de l'autocrate que la flotte de Sébastopol vînt prendre rang, comme à Navarin, à côté des navires de l'Angleterre et de la France. De là l'insistance actuelle de M. de Titoff pour obtenir de la Porte une révision des traités qui permette au pavillon russe l'ouverture des détroits. Cette prétention a rencontré une opposition formelle de la part du général Aupick et de sir Strafford Canning, et sous l'influence des ces excitations le vieux sang belliqueux des Ottomans, que nous avons vu s'agiter en 1841, par suite de l'impulsion venue de lord Ponsonby, bouillonne de nouveau. On réclame hautement

contre l'usurpation des principautés : on se plaint que le général Duhamel ait violé le territoire ottoman pour faire entrer les troupes russes en Transylvanie; on paraît vouloir nettement refuser le passage des détroits à la flotte russe, et on lève en toute hâte des régiments qu'on dirige vers la Bulgarie

Nous venons de voir l'action de la politique anglo-française à Constantinople ; nous la retrouvons avec le même caractère d'union en Italie. C'est d'abord à Naples, où, afin de prévenir toute nécessité d'une interférence de la part des Russes, on se hâte de signifier aux Siciliens *l'ultimatum* du roi de Naples, avec la déclaration formelle que si ces conditions sont rejetées, la puissance qui arrêtait le prince de Satriano dans sa marche victorieuse en Sicile, sous prétexte des droits de l'humanité, et celle qui naguère constatait son protectorat par un envoi de canons aux insurgés Palermitains, livreront l'insurrection au bon plaisir du *féroce Bourbon*. C'est ensuite à Turin, où, pour prévenir l'explosion des hostilités, on offre à la monarchie Sarde les deux duchés et même une part de la Lombardie, sauf à exiger de l'Autriche ces concessions par la force des armes.

Nous concevons jusqu'à un certain point qu'on se fût arrêté à un tel plan, dans l'hypothèse où le mouvement de l'opinion modérée aurait suffi pour maintenir Gioberti aux affaires, et où l'intervention piémontaise en Toscane aurait aidé à rétablir le grand-duc dans la possession de ses états. A ces conditions on se trouvait placé sur un bon terrain pour exiger de l'Autriche des concessions peu différentes au reste de celles que cette puissance sera contrainte de faire, quand son amour-propre ne sera plus engagé dans la question : car la domination paisible, régulière et librement consentie des Autrichiens en Italie nous paraît condannée comme impossible par l'expérience des derniers mois, en dépit des folies coupables auxquels se sont livrés les patriotes italiens. Mais aujourd'hui, depuis la chute de Gioberti, bientôt suivie de la retraite du général Colli, ce dernier espoir de la politique royale, c'est la question républicaine qui domine autour de Charles-Albert. Ce malheureux prince, conduit de faiblesse en faiblesse au dernier degré de la condescendance, en est réduit à monter sur le cheval que lui amènent ses ennemis, et dont les Mazziniens tiennent les étriers avec un reste du respect commandé par le chef de la secte envers les souverains et les ministres qui consentent à servir la cause radicale, jusqu'au moment où leur déchéance vient à leur être signifiée. Les révolutionnaires italiens ne sont pas si fous, quand ils précipitent au combat le roi de Sardaigne, avec une armée qui a déjà fait l'épreuve de la superiorité stratégique des Autrichiens ; car, de deux choses l'une : ou Charles-Albert, contre toute vraisemblance, remportera la victoire, et il n'aura fait que servir une cause dont le succès doit amener l'abolition de la monarchie dans la péninsule italique ; ou les troupes piémontaises fuiront devant les Autrichiens, et alors il faudra bien que la France intervienne pour sau-

ver la République au-delà des Alpes: sinon on parviendra à soulever les tempêtes de l'opinion contre les hommes qui gouvernent aujourd'hui la France.

Tels sont les périls auxquels l'alliance anglo-française nous expose : c'est une association dans laquelle l'une des parties fait de la pure diplomatie, sans courir aucun risque sérieux, tandis que l'autre joue son existence même. Si notre gouvernement s'était décidé plus tôt à intervenir en faveur de Pie IX, combinant son action avec l'Espagne, et en laissant un moment de côté le *qu'en dira l'Angleterre?* notre position ne serait pas trop mauvaise ; car nous aurions satisfait l'honneur national, sans nous livrer pieds et poings liés aux passions exigeantes de l'anarchie, et l'Italie que nous soutiendrions contre l'Autriche serait celle que la civilisation peut avouer et défendre : mais nos tergiversations ont empiré une situation déjà difficile par elle-même, et l'issue qui s'offrait encore il y a quelques jours se rétrécit de moment en moment; Dieu veuille qu'on se décide à la franchir avant qu'elle ne soit complètement fermée !

En relisant ce trop long exposé, qui nous force d'ajourner toute réflexion sur la situation intérieure, misérable et inquiétante comme le dehors, nous nous apercevons que la contemplation des dangers soulevés par la crise italienne nous a empêchés d'achever le tableau de l'antagonisme anglo-français contre l'Autriche et la Russie ; pour compléter ces considérations, il nous aurait fallu montrer l'influence exercée par la pensée d'un nouveau partage de la politique européenne sur les divisions intérieures de l'Allemagne, et l'espoir qu'aurait la ligue constitutionnelle d'entraîner de son côté le roi de Prusse, aujourd'hui un peu plus rassuré sur l'existence de sa propre monarchie, en lui faisant entrevoir les moyens de réaliser la victoire du nord sur le midi, du protestantisme sur l'église catholique, et la soumission définitive de la confédération germanique à l'*hégémonie* de la maison de Hohenzollern. Mais voici bien assez de voyages à la Mauguin, et quoique nous nous flattions d'une connaissance un peu plus exacte de l'Europe que la plupart des orateurs qui fleurissent la tribune nationale de leurs tableaux d'histoire universelle, nous pourrions craindre que nos lecteurs ne finissent par dire en nous lisant, comme l'étudiant allemand à tous les développements philosophiques du docteur Faust : *Il me semble que c'est comme une roue de moulin qui me tourne dans la tête.* Aussi bien, sommes-nous fatigués nous-mêmes de cette course au milieu des brouillards, échappant à grand'peine à la tristesse qui nous poursuit, en nous rappelant l'anniversaire de ce jour, et en remerciant Dieu d'avoir pu écrire avec autant de calme encore sur la politique étrangère, un an après le 17 mars 1848.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine, par le R. P. Dom Paul PEZRON, religieux de l'étroite observance de Citeaux et docteur en théologie de la Faculté de Paris [1].

Le P. Pezron fut certainement un des plus grands érudits du XVIIe siècle, qui cependant avait tant et de si profonds érudits. On a pu combattre et rejeter quelques-unes de ses assertions, par exemple sa théorie de l'*Antiquité des temps dévoilée*, où il soutient la chronologie de Septante contre celle du texte hébreu, et où il fait l'humanité de quinze cents ans plus vieille qu'on ne la croit communément; encore faut-il reconnaître qu'il se défendit avec un formidable appareil de science. Quoi qu'il en soit, ses autres ouvrages n'ont pas subi la même critique : son *Essai d'un commentaire sur les Prophètes* éclaire d'un grand jour l'histoire des rois d'Israël et de Juda ; son livre de l'*Antiquité de la nation et de la langue des Celtes* est également plein de curieuses et vastes recherches.

On vient de réimprimer un autre ouvrage du P. Pezron, celui-là même que nous annonçons aujourd'hui, en le recommandant à nos lecteurs. *L'Histoire évangélique* est un travail des plus remarquables ; on peut la regarder comme une démonstration de la vérité des faits évangéliques, démonstration doublement irrécusable, puisqu'elle s'appuie sur le témoignage d'écrivains dont l'autorité n'est pas contestée en général, et dont la parole a d'autant plus de force dans la question présente, qu'ils sont toujours désintéressés et quelquefois hostiles. A ce point de vue et dans l'état actuel de la polémique religieuse, la réimpression de l'*Histoire évangélique* vient à propos, et à la valeur intrinsèque du livre se joint le mérite de l'opportunité.

En effet, quelle époque eut besoin plus que la nôtre de voir les vérités religieuses s'entourer de tous leurs motifs de crédibilité et prendre, en quelque façon, une forme concrète, afin de toucher l'œil d'une génération égarée ? Une science fausse et impie s'abandonne, contre toute règle, à l'explication purement mythique des livres saints; elle en est venue

[1] 2 vol. in-8° de 333 et 366 pages. Avignon, 1848, Séguin aîné; Paris et Lyon, Périsse.

à ne voir dans la vie même de Jésus-Christ qu'une représentation figurative de la vie spirituelle de l'humanité; elle cherche dans le monde de l'antiquité je ne sais quels courants d'idées dont la doctrine chrétienne ne serait que la réunion toute naturelle en un seul et large confluent; elle assigne à l'œuvre immortelle de Dieu l'origine, les conditions, la destinée des œuvres que la créature a faites. Il importe donc au plus haut degré de maintenir les faits évangéliques dans tout l'éclat de leur vérité; il importe de faire descendre la controverse sur ce terrain non moins que sur le terrain de la raison spéculative et pratique. Or, le travail du P. Pezron est un des meilleurs que l'on puisse conseiller pour connaître et défendre le christianisme sous l'aspect que nous signalons.

Au reste, nous ne voulons pas dire que l'*Histoire évangélique* soit le seul ouvrage de ce genre que nos apologistes aient produit. Le P. de Colonia ouvrit la route à Pezron, qui fut suivi par Bullet dans son *Histoire de l'établissement du christianisme*, et par le théologien anglais Lardner, dans *la Crédibilité de l'histoire de l'Évangile*, et surtout dans le *Témoignage des anciens, juifs et païens, sur la religion chrétienne*. Nous ne parlons pas des travaux modernes, qui, pour la forme, diffèrent plus ou moins de ceux-ci, mais qui, pour le fond, tendent également à montrer le caractère exceptionnel et profondément significatif des faits évangéliques et l'empreinte miraculeuse que le doigt de Dieu y a laissée.

Guide pratique des émigrants en Californie et des voyageurs dans l'Amérique espagnole, par J. Rossignon, directeur général des poudres et salpêtres de Guatemala [1].

Nous recommandons aux personnes qui s'intéressent à l'émigration des Européens en Amérique la lecture de ce petit livre, plein de bons conseils donnés par un homme compétent, qui a lui-même subi d'abord de cruelles déceptions, mais qui est maintenant en mesure d'indiquer à ses concitoyens les moyens de rendre avantageux leur établissement dans ces contrées lointaines. M. Rossignon donne les renseignements les plus utiles sur les ressources des pays à traverser, le caractère des habitants, le genre de commerce qu'il convient de faire avec eux, et enfin sur la manière de travailler l'or pour ceux qui tiendront à pousser jusqu'au bout leur chanceux pèlerinage.

[1] Brochure in-18. Prix : 1 fr. Chez A. René, éditeur, 32, rue de Seine, à Paris.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES ORIGINES DE LA MONARCHIE.

(Premier article.)

M. Ozanam publiera, chez l'éditeur Lecoffre, dans les premiers jours du mois prochain, un livre sur *la Civilisation chrétienne chez les Francs*. Cet ouvrage complétera le travail commencé dans le livre *des Germains avant le Christianisme.* Les lecteurs du *Correspondant*, qui ont prêté leur intérêt aux premiers essais de M. Ozanam sur les origines germaniques, accueilleront ce chapitre de ses nouvelles études avec plus de faveur, dans un moment où la question est posée d'une manière plus éclatante que jamais entre la civilisation chrétienne et la monarchie.

Après avoir assisté à l'affranchissement des nations que l'Eglise arrachait à la servitude du paganisme, il reste à savoir quel usage elles firent de leur liberté, quelle société sortit de ces camps germaniques jetés sur les ruines de l'empire romain, à quelles conditions le vieil orgueil barbare consentit à obéir, et comment on suit, jusque dans les derniers détails des lois salique, bavaroise, saxonne, l'ascendant de l'autorité, qui l'emporte, et le déclin de l'esprit d'indépendance, qui ne périra pas. Mais il n'est pas de mon dessein d'embrasser des questions si vastes, et de m'engager dans les difficultés du droit civil des Germains, où, d'ailleurs, tant de grands esprits ont porté le flambeau. Je m'attache à un point de droit public sur lequel je pense rassembler des lumières jusqu'ici dispersées. Il s'agit d'éclairer les origines de la monarchie, c'est-à-dire du seul pouvoir politique qui occupe la scène d'un bout à l'autre des siècles où s'arrêtent mes recherches. Non qu'il faille oublier ce qu'il y avait de force dans l'aristocratie militaire, et d'opiniâtreté dans les institutions municipales : mais le temps était encore loin où ces deux autres puissances, reconnues, affermies, devenues la féodalité et le tiers-état, achevèrent l'édifice d'une société nouvelle.

Aussi haut qu'on remonte dans l'antiquité des peuples germaniques, on les trouve soumis à des rois ; et plus on s'enfonce vers le Nord et vers

l'Orient, vers des lieux éloignés du commerce des nations étrangères ou voisins de la première patrie, plus la royauté conserve son caractère primitif, c'est-à-dire religieux et sacerdotal. C'est ainsi qu'elle paraît dans ce chant de l'Edda, le chant de Rig, où le dieu Heimdall, parcourant la terre, s'arrête d'abord chez une femme appelée la Bisayeule qui lui donne pour fils le Serf, puis chez l'Ayeule qui lui donne le Libre, et enfin chez la Mère dont il a le Noble. Or, le Noble engendra plusieurs enfants, entre lesquels le dernier fut le Roi. Et les autres apprirent à aiguiser les flèches et à manier la lance. « Mais le Roi connut les runes, les runes du « temps, les runes de l'éternité. Il apprit les paroles qui arrachent « l'homme à la mort, qui émoussent le tranchant du glaive, qui apaisent « les tempêtes. Il comprit le chant des oiseaux, il sut d'un mot éteindre « l'incendie, endormir les douleurs ; il posséda la force de huit chevaux. » Ce vieux récit scandinave, où l'on ne soupçonnera pas de réminiscences classiques, se rattache à toutes les traditions du Nord. Toutes s'accordent à diviniser l'idéal du pouvoir en la personne d'Odin, le roi-prêtre, l'auteur des runes, et le législateur des rites sacrés, régnant avec les douze Ases, prêtres et juges comme lui, dans la ville sainte d'Asgard. La cité divine devenait le modèle de la cité des hommes, et la nation suédoise avait son roi, successeur d'Odin, entouré de douze conseillers, en mémoire des Ases. On l'inaugurait sur la pierre sacrée d'Upsal ; il prenait le titre de « protecteur de l'autel » et présidait aux sacrifices. Les Goths faisaient descendre d'une grande divinité nationale les deux dynasties des Amales et des Balthes ; le nom de Voden ouvrait la généalogie des huit rois anglo-saxons ; et la fable païenne des Francs, conservée par Frédégaire, rapportait qu'un dieu marin avait surpris au bain la mère de Mérovée [1].

Mais l'instinct de la conquête s'était éveillé chez ces rois prêtres, et les avait de bonne heure arrachés des autels. Le chant de l'Edda que nous avons cité ajoute que le roi s'exerçait aux mystères de la science magique, lorsqu'il entendit le cri d'une corneille ; et l'oiseau, dont il comprit le langage, lui dit qu'il serait mieux de monter à cheval, de coucher des armées dans la poussière et de conquérir des terres plus fécondes. En effet, au moment des invasions, la royauté devient militaire, elle perd de son immobilité, mais aussi de son inviolabilité sacer-

[1] *Edda sæmundar*, t. II, *Rigsmal*. Ampère, *Littérature et Voyages*, p. 413 ; — pour les Goths et les Scandinaves, Jornandès, *de Rebus geticis*, 14 ; *Ynglinga saga*, 5, 8, 24 ; — pour les Anglo-Saxons, Asser, Florentius, Huntington, Geoffroy de Monmouth, lib. VI, Fredegaire IX : « Fertur super littore maris, æstatis tempore, Chlodeone cum uxore residente meridie, uxor ad mare lavatum vadens terretur a bestia Neptuni, etc. »

dotale ; elle est telle que César, Tacite, Ammien Marcellin la connurent chez ces bandes désordonnées qui menaçaient les frontières de l'empire. Les peuples n'inaugurent plus leurs chefs sur la pierre inébranlable, ils les élèvent sur le bouclier, qu'ils laisseront tomber quand ils seront las. Le pouvoir reste héréditaire dans une famille où l'on continue de respecter le sang des dieux ; mais souvent il devient électif par un libre choix entre les membres de la même famille. Il est borné, non pas seulement par la désobéissance des sujets, mais par l'autorité des assemblées publiques. Si le chef harangue la foule, le cliquetis des armes approuve ses discours ou les huées lui font voir qu'il a déplu. Le droit d'élire et de contredire entraîne celui de déposer. Nous savons que les Bourguignons changeaient de roi quand la victoire les avait trahis ou que la récolte manquait. L'autorité semble mieux affermie chez les Francs, où l'ordre héréditaire se soutint pendant trois siècles. Toutefois on ne peut méconnaître les résistances qu'elle rencontre quand Clovis, avant d'abjurer ses dieux, demande à haranguer son peuple, et qu'une partie des Francs, refusant de le suivre au baptême, se retire sous la conduite d'un autre chef. Quoi de plus célèbre que l'aventure de Soissons ! Clovis s'humilie jusqu'à demander le vase sacré qu'il veut retirer du butin ; mais une voix lui répond : « Tu n'auras que ta part. » Le couteau qui égorgea les enfants de Clodomir suppléait au droit de déposition, et on ne peut croire à l'inamissibilité du pouvoir chez les Mérovingiens, quand les envoyés de Childebert viennent dire à Gontran : « La hache qu'on a enfoncée dans le crâne de tes frères n'est pas perdue. » La royauté, interrompue dans la nation lombarde après la mort de Clefi, devient élective chez les Visigoths d'Espagne : elle disparaît chez les Saxons ; et il faut reconnaître qu'en se jetant dans les combats, elle en court tous les hasards [1].

Ce fut donc un avantage singulier pour les rois barbares, quand ils pénétrèrent dans le monde romain, d'y trouver, avec le péril d'une lutte militaire qui compromettait leur puissance, un prestige légal qui la releva. Je ne m'étonne pas que ces chefs des Bourguignons, qu'une mauvaise récolte détrônait, aient cherché une autorité plus durable dans les offices de la hiérarchie impériale ; que Gundioc, Gondebaud

[1] Tacite, *Historiæ*, IV, 1 : « Impositusque scuto, more gentis, et sustinentium humeris vibratur, dux eligitur. » *Germania*, 7, 10, 43. Ammian. XXVII, 5. Gregor. Turon., II, 27, VII, 14 : « Scimus salvam esse securim quæ fratrum tuorum capitibus est defixa. » M. de Saint-Priest, dans sa savante *Histoire de la Royauté*, traite avec dédain ce qu'il appelle l'historiette du vase de Soissons. Il ne tient peut-être pas assez de compte des témoignages plus sérieux qui prouvent la faiblesse de la royauté barbare.

aient brigué le titre de Maîtres des milices. De plus grands qu'eux, Alaric, Odoacre, avaient sollicité les charges de la cour et de l'armée ; ils y trouvaient un moyen d'éblouir la simplicité de leurs anciens compagnons d'armes, autant que de calmer les scrupules de leurs nouveaux sujets. Les provinces obéissaient plus volontiers à ces conquérants, quand elles reconnaissaient en eux des officiers de l'empire. De son côté, la cour de Constantinople, en leur envoyant les ornements consulaires, se vantait d'avoir sauvé l'honneur et de gouverner le monde comme autrefois, par ses délégués. Aux yeux des Byzantins, la royauté des Germains n'était plus qu'une magistrature romaine, et les Germains ne se refusaient pas à la considérer ainsi lorsque Sigismond écrivait à l'empereur : « Mon peuple est le vôtre ; mais j'ai plus de bonheur à « vous servir qu'à lui commander. Rois de notre nation, nous ne vou- « lons être que vos soldats. Par nous vous gouvernez ces régions recu- « lées. Nous n'avons d'autre patrie que ce monde dont vous êtes le « maître ; la lumière de l'Orient s'étend jusqu'ici, et nous ne sommes « éclairés que du reflet de vos rayons [1]. »

Mais le jour où Clovis sortit chrétien du baptistère de Reims, « l'Occident, selon l'expression de saint Avitus, eut aussi sa lumière, » et le clergé gaulois honora en lui un nouveau Constantin. Il faut reconnaître dans ces expressions autre chose que les hyperboles d'une éloquence dégénérée ; j'y surprends la pensée des évêques, promettant à Clovis et à sa race la puissance et la majesté des Césars. Cet homme très-habile, comme l'appelait Nicetius de Trèves, avait hâte d'élargir le cercle de la royauté barbare qui lui donnait à peine douze mille sujets, de rassembler les Germains et les Gaulois, vainqueurs et vaincus, dans une monarchie qui n'aurait plus l'immobilité d'un commandement militaire ni l'étroite enceinte d'un camp, mais l'étendue, la stabilité, la régularité d'une province romaine. Il comprit qu'une seule chose manquait pour achever cet ouvrage : ce n'était ni la force ni la victoire ; c'était l'autorité, la sanction du droit donnée aux actes de l'épée, et tout ce que les Latins appelaient du nom d'Empire. Quand donc, au retour de la bataille de Vouillé, vers 508, Clovis reçut de l'empereur Anastase les lettres qui lui conféraient le patriciat, et qu'ayant pris dans la basilique de Saint-Martin la tunique de pourpre, la chlamyde et le diadème, il monta à cheval, sema l'or et l'argent sur son chemin, et se fit appeler consul et Auguste, gardons-nous de voir là le caprice d'un chef de sauvages, fier

[1] Aviti *Epist.* 83, edidit Sirmond. M. Lenormant a répandu une lumière toute nouvelle sur ce sujet dans ses *Lettres à M. de Saulcy* sur les plus anciens monuments numismatiques de la série mérovingienne. *Revue de numismatique*, t. XIII, p. 107.

d'emprunter pour un moment les oripeaux d'une civilisation qui va finir. Il faisait plus que de pratiquer la politique de ses prédécesseurs, il la dépassait. Il poursuivait l'accomplissement d'un long dessein, et ce qui en montre la suite, c'est qu'il jeta au peuple, non des monnaies de hasard, mais des pièces frappées exprès, portant la tête d'Anastase et au revers cette inscription : VICTORIA AUGUSTO REGI VIRO ILLUSTRI CLODOVEO. C'est qu'alors seulement il fixa sa résidence à Paris, dans cette vieille ville romaine que Childéric avait traversée, mais sans y faire sa demeure, la trouvant encore toute pleine du souvenir des Césars, et, pour ainsi dire, de leurs ombres. Clovis, au contraire, ne s'effraie pas d'habiter le palais de Julien, puisqu'il exerce le même pouvoir, puisqu'il trouve dans la qualité de patrice une sorte de consulat perpétuel ou plutôt une délégation de la puissance proconsulaire des empereurs ; puisqu'enfin il s'est fait proclamer non-seulement consul mais Auguste, et que, s'il n'achève pas, comme on l'a dit, une première restauration de l'empire d'Occident, assurément il la commence [1].

Mais en recevant les images d'Anastase, en les gravant sur l'or qu'il jetait au peuple, Clovis rendait un dernier hommage à la souveraineté impériale. Ses petits-fils brisèrent le lien. L'historien Procope marque le moment de la rupture au temps où Justinien confirma aux princes des Francs la cession des terres que les Goths avaient possédées dans les Gaules. Il ajoute qu'à partir de ce jour les rois barbares présidèrent les jeux équestres au cirque d'Arles, et frappèrent des monnaies sur lesquelles leur effigie remplaça la tête de l'empereur. En effet, les monnaies de Théodebert représentent ce roi dans le costume des Césars, le front ceint d'un diadème de perles, avec cette inscription : VICTORIA AUGUSTO-

[1] Nous avons cité plus haut le texte de Grégoire de Tours : voici celui d'Aimoin, I, 22 : « In quibus videlicet litteris hoc continebatur, quod complacuerit sibi et senatoribus eum esse amicum imperatorum patriciumque romanorum. His ille perlectis, consulari trabea insignitus, ascenso equo, in atrio quod inter basilicam Sancti-Martini et civitatem situm erat, largissima populo contulit munera. Ab illa die consul simul et *Augustus* meruit appellari. » L'accord des deux auteurs prouve que le titre d'Auguste n'est pas introduit ici par confusion, mais que Clovis le prit et le porta.

Sur le consulat de Clovis il faut consulter Adrien de Valois, *Gesta Francorum*, VI, 508. Les vues de cet excellent esprit se trouvent complétement confirmées par les belles découvertes numismatiques de M. Lenormant, qui est arrivé à déchiffrer les légendes jusqu'ici négligées des premières monnaies mérovingiennes. *Revue numismatique*, t. XIII, p. 206.

Enfin le titre de proconsul est expressément donné à Clovis dans le texte du prologue de la loi salique, tel que M. Pardessus l'a restitué (p. 345) : « Quod minus in « pactum habebatur, idoneo per PROCONSULIS regis Clodovehi et Hildeberti, et « Chlotarii fuit lucidius emendatum. »

RUM VICTORI. Il punissait ainsi Justinien d'avoir pris le titre de vainqueur des Francs ; et la mort le surprit méditant d'aller châtier l'orgueil byzantin jusque dans les murs de Constantinople [1]. Mais son œuvre devait lui survivre et la séparation se perpétuer sous ses successeurs, si l'on en juge par la correspondance de Childebert II avec l'empereur Maurice. Le roi s'exprime en ces termes : «Nous nous sommes décidés par un libre « choix à former le nœud d'une alliance avec votre Sérénité très-clé« mente, et à vous témoigner cette affection qui plaît à Dieu et qui est « le premier gage d'une paix utile aux deux nations. C'est pourquoi, « présentant nos saluts à votre Clémence pacifique, avec tout l'honneur « dû à votre haute dignité, nous avons résolu de vous envoyer des am« bassadeurs comme nous l'avions annoncé aux vôtres. Nous leur avons « donné sur certains points des instructions verbales, auxquelles nous « désirons qu'avec l'inspiration de Dieu vous répondiez d'une manière « profitable au bien commun. » On retrouve ici les formules ordinaires du bas empire ; mais le sentiment de l'égalité éclate à toutes les lignes : le Mérovingien traite de puissance à puissance ; les contemporains ne s'y trompent pas, et les vies de plusieurs saints du sixième siècle remarquent l'époque où les Francs, « ayant secoué la domination de la répu« blique et supprimé le droit de l'empire, régnèrent de leur chef [2]. »

Ils firent plus, et cette souveraineté, qu'ils ne voulaient plus reconnaître en Orient, ils la transportaient en Occident pour ainsi dire pièce à pièce. Sans doute il ne faut point renouveler les erreurs d'une autre époque et oublier tout ce qu'il y eut de barbarie dans les palais de Frédégonde et de Brunehaut. Mais il n'est plus permis de nier les prodigieux efforts des Mérovingiens pour sauver, pour reproduire dans des proportions plus restreintes, pour naturaliser chez les Germains toutes

[1] Procope, *De bell. gothic.*, III, 39 : Κάθηνται μὲν ἐν τῇ Αρελάτῳ τὸν ἱππικὸν ἀγῶνα θεώμενοι. Νόμισμα δὲ χρυσοῦν ἐκ τῶν ἐν Γάλλοις μετάλλων πεποίηνται, οὐ τοῦ Ρομαίων αὐτοκράτορος χαρακτῆρα ἐνθέμενοι, ἀλλὰ τὴν σφετέραν αὐτῶν εἰκόνα. Sur les monnaies de Théodebert, voyez encore le travail de M. Lenormant. Ses recherches, poursuivies avec un rare bonheur, achèveront de rétablir les règles du monnayage de la Gaule au sixième siècle. *Revue numismatique*, t. XIII, p. 194 et suiv. Ce rôle de Théodebert s'accorde bien avec les félicitations que lui adresse l'évêque Aurélien (*Epist.* apud Duchesne, I, 857) : « Macte restaurator vetustatis, novitatis inventor. »

[2] *Epistol. Childeberti*, apud Duchêne, I, 866. *Vita S. Treverii* apud Bolland. 16 jan. « Quumque jam Galliarum Francorumque reges suæ ditionis, sublato imperii jure, gubernacula ponerent, et postposita reipublicæ dominatione, propria fruerentur potestate. » Cf. *Vita S. Johannis reum.*, ap. D. Bouquet, III, 412 : « Tempore quo Franci, postposita republica, sublatoque imperii jure, propria dominabantur potestate. » Lehuerou, *Histoire des institutions mérovingiennes*, I, 266 et suiv.

les traditions de la politiqne impériale. A l'exemple de Clovis, ils prennent d'abord le costume et le titre, tout ce qui frappe l'imagination des peuples. Ils portent la couronne radiée, le vêtement long, le sceptre des magistrats romains. Théodebert paraît sur ses médailles avec le javelot sur l'épaule, signe de la toute-puissance militaire ; leur siége est un trône. Comme ils se font appeler Auguste, les femmes de leur famille ont droit au nom d'Augusta : Dagobert prend la qualité de roi des Francs et de prince du peuple romain; et si les lettrés de la cour parlent de l'ancien roi Childéric, ils lui donnent le titre de Divus et le mettent au rang des dieux. Le protocole de Byzance passe dans les chancelleries d'Austrasie et de Neustrie. On parle au prince au pluriel ; on le traite d'Excellence, d'Altesse, de Majesté, et pour montrer que le sens de ces termes fastueux n'a pas péri, on poursuit les traîtres comme coupables de lèse-majesté, et c'est la loi romaine qui les punit de mort [1]. Le soin des apparences ne fait pas négliger les réalités. Les rois des Francs héritent de toutes les prétentions impériales sur le gouvernement de l'Eglise. Clovis, ce païen d'hier, vient de revêtir les insignes du patriciat, et, à l'exemple de Constantin, il se considère comme l'évêque du dehors : il convoque, en 511, le concile d'Orléans, et cette assemblée lui adresse ses canons, « pour que le consentement d'un si grand roi prête une au« torité nouvelle aux décisions des évêques. » Le même concile accorde que nul ne soit ordonné clerc qu'avec l'autorisation du prince ou du juge, et la porte s'ouvre à l'intervention du pouvoir séculier dans les élections épiscopales. Chilpéric, que les lauriers théologiques des empereurs d'Orient empêchent de dormir, dresse une confession de foi et supprime le mystère de la Trinité. Un peu plus tard, et au nom de Sigebert II, le maire du palais Grimoald signifie au clergé d'Austrasie défense de s'assembler sans le commandement du souverain [2].

Un pouvoir si exigeant avec les évêques auteurs de sa fortune devait tout oser au temporel. C'était peu de conserver les charges de la cour impériale et ce qu'on nommait la milice du palais, d'avoir des chambellans, des trésoriers, des référendaires, des médecins et des rhéteurs attitrés. Ce n'était pas assez de maintenir les cadres de l'administration,

[1] Sur le costume des Mérovingiens, Montfaucon, *Monuments de la monarchie*, t, I, et les médailles de Théodebert publiées par la *Revue de la numismatique*, t. XIII. Sur les titres impériaux donnés aux rois, *Vita S. Martini Vertavensis, Vita S. Præjecti, S. Germani parisiensis, S. Carilefi, S. Fridolini, S. Medardi*. Lehuerou, t. I, p. 397. Agathias fait allusion à ce gouvernement tout romain des rois francs : « Ἀλλὰ καὶ πολιτείᾳ χρῶνται ὡς τὰ πολλὰ ῥωμαϊκῇ. »

[2] *Epistola concilii aurelian.*, ap. Bouquet, IV, 103. Cf. Gregor. Turon., V, 45. D. Bouquet, IV, 118 ; II, 47.

et les officiers gaulois, dont l'expérience épargnait aux barbares les fatigues et les erreurs d'un long apprentissage. Parmi les traditions romaines le gouvernement des Mérovingiens n'en connut pas de plus précieuses que celles de la fiscalité. Il ne laissa perdre ni un impôt, ni un moyen de recouvrement. Nous avons assisté aux rigueurs du cens territorial sous Chilpéric, quand les exacteurs, armés du cadastre, levaient une amphore de vin par arpent, et poussaient les possesseurs du sol à ce point de désespoir, que plusieurs abandonnèrent leurs terres pour aller vivre sous d'autres lois. Au VIIe siècle la capitation est exigée avec tant de dureté, que les pères laissent mourir leurs enfants plutôt que de les voir inscrits sur les rôles. Les abus du fisc qui avaient précipité la ruine des provinces et la chute de l'Empire ; les spoliations si éloquemment flétries par Lactance et Salvien, n'eurent pas d'excès qu'on ne retrouve dans ces pages de Grégoire de Tours où, en présence des exactions de Chilpéric, il commence à croire à la fin prochaine des temps, où il raconte les présages du ciel se mêlant aux terreurs de la terre, et, en signe de la pitié de Dieu pour l'oppression du peuple, l'hostie que le prêtre rompait versant du sang sur l'autel [1].

Ces violences n'atteignaient que la population gallo-romaine : le comble de la hardiesse fut de toucher aux vieilles franchises des barbares. Un ministre de Théodebert, le romain Parthenius, paya de sa vie la tentative de soumettre les Francs au tribut : ils le massacrèrent dans l'église même de Trèves et entre les mains des prêtres qui l'avaient caché. Toutefois, tel était sur les petits-fils de Clovis l'ascendant de cette société antique dont les ruines les étonnaient, que rien ne leur coûta pour y faire entrer leur peuple. Ils ne se contentèrent point de rédiger les coutumes saliques et ripuaires en langue latine, et à l'imitation de ces légistes qui avaient fait détester le joug de Rome aux anciens Germains. Ils n'hésitèrent pas à bouleverser toute l'économie des institutions germaniques, pour y introduire les maximes du droit romain, pour substituer d'un seul coup la répression publique aux guerres privées, le châtiment à la vengeance. C'est l'esprit d'un décret de Childebert II (596), qui supprime la composition pécuniaire pour les crimes de vol, de rapt, d'homicide, et la remplace par la peine de mort, ajoutant ce motif qui devait être dur aux oreilles d'une nation peu accoutumée au respect de

[1] Gregor. Turon., t. V, 29 : « Descriptiones novas et graves in omni regno suo fieri jussit, qua de causa multi, relinquentes civitates illas vel possessiones proprias, alia regna petiverunt. » — *Vita S. Bathildis*, n° 6. — M. Lehuerou (p. 264 et suiv.) a rigoureusement établi que les Mérovingiens empruntèrent le système fiscal de l'empire romain jusque dans ses derniers détails.

la vie humaine : « Quand on sait tuer, il est juste qu'on apprenne à « mourir [1]. »

Aussi, l'effort des Mérovingiens échoua devant les résistances de la barbarie, je veux dire de ces guerriers trop épris de la liberté de leurs forêts pour se soumettre sans combat aux assujettissements d'une civilisation qui les enveloppait de toutes parts, qui les enivrait quelquefois de joies nouvelles pour eux, mais qui les indignait par le spectacle de son avilissement et de son impuissance. Comment eussent-ils supporté patiemment les humiliations du cérémonial, la pompe étrangère du palais, le costume presque oriental des rois ? Voilà pourquoi on finit par traiter de fainéants ces princes dont les règnes furent moins vides qu'on ne pense, mais dont les habitudes romaines, par conséquent sédentaires, rappelaient si peu la vie errante des barbares, et qui avaient fait succéder un gouvernement de palais à la royauté des champs de bataille. L'éclat emprunté dont ils s'entouraient ne les sauvait pas des insultes de leurs leudes. Ainsi, quand le roi Clotaire II refuse de marcher contre les Saxons, les Francs se précipitent sur sa tente qu'ils déchirent, ne lui épargnent aucun outrage ; et ils l'auraient tué s'il n'eût promis d'aller avec eux. Une autre fois, c'est le roi Gontran qui, un jour de dimanche, après avoir fait imposer silence par le diacre, se tourne vers le peuple, et dit : « Je vous adjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, ne me « tuez pas comme vous avez tué mes frères. Que je puisse au moins en- « core pendant trois ans élever mes neveux, qui sont devenus mes fils « d'adoption, de peur qu'il n'arrive (et puisse le Dieu éternel détourner « ce malheur !) qu'après ma mort vous ne périssiez avec ces enfants « quand il ne restera plus d'hommes faits de notre race pour vous dé- « fendre ! » Rien ne peint mieux que ces paroles la condition de la monarchie germanique, le respect, non de la personne, mais de la race , la précaire destinée de ces princes qu'on abat à coups de hache, de ces reines, qu'on lie à la queue des chevaux, et cependant le culte religieux qui s'attache encore à la famille de Mérovée comme à une dynastie divine seule capable de fixer la victoire du côté des Francs. Toutefois, ce culte du sang royal devait s'affaiblir avec les souvenirs païens qui le

[1] Tertullien *Apologetic :* « Est alia major necessitas nobis orandi pro imperatoribus, etiam pro omni statu, rebusque romanis, quod vim maximam universo orbi imminentem, ipsamque clausuram seculi acerbitates horrendas comminantem romani imperii commeatu scimus retardari. » — Prudentius *contra Symmachum*, 601 et suiv. Idem, *Peristephanon hymn. Sancti Laurentii.* S. Leonis *Sermo in fest. SS. Apostolorum.* Gelasii papæ *Epistol. ad Anastasium imp. :* « Duo sunt, imperator Auguste, quibus principaliter mundus hic regitur, auctoritas scilicet sacrata pontificum et regalis potestas. »

soutenaient ; les Francs se détachèrent d'une race où ils ne reconnaissaient plus rien de ses aïeux, et les Mérovingiens se perdirent pour avoir poussé trop loin cette tentative de restauration romaine, pour n'avoir pas su distinguer dans les restes du passé l'esprit qu'il fallait sauver et les formes qu'il fallait laisser périr. Quand les guerriers mirent Pepin-le-Bref sur le pavois, ce fut la royauté barbare qu'ils relevèrent. Mais les évêques rassemblés à Soissons sacrèrent l'élu du peuple, et cette nouveauté marque l'avénement d'un principe qui travaillait à se faire jour depuis trois cents ans[1].

Si l'Eglise avait eu la sagesse de reconnaître la vocation des Francs, elle eut aussi le courage de la seconder, de la dégager des instincts barbares qui l'étouffaient. Saint Remy, ce prêtre expérimenté et versé dans toutes les affaires comme dans toutes les études, n'avait pas cru son œuvre finie au moment où il avait répandu l'eau sur le front de Clovis. Ses entretiens et ses lettres continuaient l'éducation du Sicambre. Il le consolait de la mort de sa sœur Alboflède, en le rappelant aux soins du gouvernement. A la suite d'une victoire, qui fut probablement celle de Vouillé, il lui écrivait : « Une grande nouvelle est venue jusqu'à nous : « on nous annonce que vous avez fait une heureuse épreuve du métier « des armes. Ce n'est pas la première fois que vous vous montrez tel que « vos pères furent toujours. Ce qui importe, c'est que le jugement de « Dieu ne vous abandonne pas. Choisissez des conseillers qui soutien- « nent la gloire de votre nom. Honorez vos évêques et recourez en tout « temps à leurs avis. Si vous êtes d'accord avec eux, votre gouverne- « ment n'en deviendra que plus fort. Relevez les citoyens opprimés, « soulagez les affligés, secourez les veuves, nourrissez les orphelins, afin « que tous vous aiment en même temps qu'ils vous craignent. Que la « justice soit sur votre bouche sans rien attendre des pauvres ni des « étrangers ; car vous ne devez pas recevoir de présents. Que votre pré- « toire soit ouvert à tous, et que nul n'en sorte le cœur triste. Que vos « richesses héréditaires servent à racheter des captifs et à les délivrer « de l'esclavage. Si quelqu'un paraît devant vous, qu'il ne se sente pas « étranger. Plaisantez avec les jeunes gens, délibérez avec les vieillards, « si vous voulez être tenu pour noble et obéi comme roi. » Cette lettre est bien courte, elle toucha peu le barbare qui allait ensanglanter la fin de son règne par le meurtre de trois rois ses parents. Elle contient cependant tout l'idéal d'une institution que le monde n'avait pas vue, de la monarchie chrétienne. Les événements des temps mérovingiens ne feront que poursuivre la pensée de saint Remy. Elle les conduit tous

[1] Gregorius Turonensis, IV, 14; VIII, 8.

les jours auprès de ces rois dangereux, que leur présence importune, mais qu'elle contient. Comme leur patriotisme, éclairé des grands souvenirs de la Bible, reconnaît dans la nation des Francs un second peuple de Dieu, ils n'auront pas de paix qu'ils n'aient fait asseoir sur le trône de Clovis d'autres David et de nouveaux Salomon. Nous ne trouvons pas d'autre inspiration dans le discours adressé à Clovis II par un de ses conseillers, où l'on presse ce jeune prince d'étudier les saints livres, d'y chercher les exemples des rois qui surent plaire au Seigneur. Mais les Mérovingiens, pénétrés des vices de la décadence romaine, n'étaient déjà plus faits pour les fortes leçons de l'Ecriture, pour cette austère simplicité du monde naissant. L'Eglise trouva plus de prise sur une race plus neuve et qui avait besoin d'elle. La famille de Pépin ne cachait point ses origines dans les temps fabuleux du paganisme. Aucun dieu, ni du ciel ni de la mer, ne comptait parmi ses aïeux. Il fallait que la royauté nouvelle demandât au Christianisme la consécration qui seule pouvait la recommander à des peuples trop fiers pour obéir à un pouvoir où ils ne verraient rien que d'humain [1].

Le sacre des rois, cette solennité où les monarchies chrétiennes déployaient toutes leurs splendeurs, semble avoir commencé dans un lieu bien obscur, au fond des montagnes du pays de Galles, quand les chefs de clans, cernés de tous côtés par l'invasion anglo-saxonne, désespérant de soutenir le prestige d'une autorité ébranlée par les défaites du dehors et les factions du dedans, implorèrent l'appui de l'Eglise, courbèrent la tête devant leurs évêques, et leur demandèrent l'onction des rois d'Israël. C'est le témoignage de Gildas, qui écrit au commencement du sixième siècle et qui peint toute l'horreur de cet âge de fer, en représentant les rois sacrés et bientôt après massacrés par leurs consécrateurs. Il se peut que les nations celtiques, dont le génie garda longtemps je ne sais quoi de biblique et d'oriental, se soient attachées les premières à une cérémonie qui évoquait autour des princes chrétiens toutes les images de l'Ancien-Testament. On lit dans l'histoire de l'Irlandais Colomba qu'au temps où il vivait dans une île sur les côtes d'Ecosse, ravi en esprit, il crut voir un ange qui lui présentait un livre de cristal avec ce titre : *Livre d'ordination des rois*, lui commandant de lire ce ri-

[1] *Epistola Remigii ad Chlodoveum*, apud D. Bouquet, IV, 50 : « Rumor ad nos pervenit administrationem vos secundam rei bellicæ suscepisse. Non est novum ut cœperis esse sicut parentes tui semper fuerunt... » M. de Pétigny, *Etudes sur l'histoire et les institutions de l'époqne mérovingienne*, t. II, p. 363, veut que S. Remy adresse cette lettre à Clovis au moment où celui-ci succède à Childéric dans les fonctions de Maître des milices ; mais il est manifeste que de tels conseils ne pouvaient être donnés qu'à un prince déjà chrétien.

tuel, et d'aller ordonner, selon la forme qu'il y trouverait prescrite, Aidan, rois des Scots septentrionaux. Le serviteur de Dieu obéit, non sans résistance, et, passant la mer, il ordonna le roi des Scots en lui imposant les mains. Aidan régnait en 573, et après que les Irlandais furent devenus les instituteurs des Anglo-Saxons, on n'est point surpris de voir chez leurs disciples la tradition d'une royauté marquée de l'onction sainte, et de trouver dans le pontifical d'Egbert, archevêque d'York en 655, un rituel pour le sacre des rois. Ce temps est celui de Pépin, couronné en 752; et l'Angleterre est la patrie de saint Boniface. On comprend que ce grand évêque, chargé d'inaugurer une dynastie nouvelle, une autorité contestée, se soit inspiré des exemples de l'église anglo-saxonne; qu'il ait transporté le rituel d'York sous les voûtes de la cathédrale de Soissons, et consacré l'élu des Francs par l'imposition des mains et par le saint chrême [1].

En effet, si l'on compare le rituel d'Egbert avec le plus ancien qui nous soit resté des temps carlovingiens, celui d'Hincmar pour le sacre de Charles-le-Chauve, on n'en peut méconnaître l'entière ressemblance. Dans l'Eglise de France comme dans celle d'Angleterre, la cérémonie s'ouvre par le serment du prince : Charles-le-Chauve s'adresse au peuple et parle ainsi : « Puisque les vénérables évêques ont déclaré, con-« formément à votre assentiment unanime, que Dieu m'a choisi pour vo-« tre salut, votre bien et votre gouvernement; puisque vous l'avez « reconnu par vos acclamations; sachez qu'avec l'aide du Seigneur je « maintiendrai l'honneur et le culte de Dieu et des saintes églises : que, « de tout mon pouvoir et mon savoir, j'assurerai à chacun de vous, « selon son rang, la conservation de sa personne et l'honneur de sa di-« gnité : que je maintiendrai pour chacun, suivant la loi qui le con-« cerne, la justice du droit ecclésiastique et séculier : et ce, afin que « chacun de vous, selon son ordre, sa dignité et son pouvoir, me rende « l'honneur qui convient à un roi, l'obéissance qui m'est due, et me « prête son concours pour conserver et défendre le royaume que je

[1] M. Lehuerou croit trouver la preuve du sacre de Clovis dans le testament de S. Remy, publié par Flodoard; mais M. Varin (*Archives de Reims*, t. I) a prouvé que ces mots « per ejusdem (S. Spiritus) sacri chrismatis unctionem ordinavi in regem » étaient interpolés. Dans l'empire d'Orient, je trouve bien le couronnement de l'empereur par le patriarche de Constantinople, mais non pas le sacre. Le premier exemple est celui des rois bretons : Gildas, p. 27, édition de *Stevenson:* « Ungebantur reges et paulo post ab unctoribus trucidabantur. » *Vita S. Columbæ* apud Basnage *Thesaurus*, t. I : « Angelum ad se missum vidit qui in manu vitreum *ordinationis* regum habebat librum. » Sur le pontifical d'Egbert et la parfaite conformité de la liturgie anglo-saxonne avec celle de l'église franque pour le sacre des rois, voyez Lingard, *History and Antiquities of the Anglo-Saxon Church*, II, 27.

« tiens de Dieu, comme vos ancêtres l'ont fait pour mes prédécesseurs « avec fidélité, avec justice, avec raison. » C'est après cet engagement solennel que les prélats environnent le prince, et que l'officiant le sacre en prononçant cette prière : « Que le Seigneur vous couronne de gloire « dans sa miséricorde, et qu'il vous oigne de l'huile de sa grâce pour le « gouvernement du royaume, comme il a oint les prêtres, les rois, les « prophètes et les martyrs qui par la foi, ont vaincu les empires, prati- « qué la justice et mérité l'accomplissement des promesses [1]. »

Plusieurs n'ont vu dans le sacre des rois chrétiens qu'une usurpation religieuse ou qu'un retour servile aux institutions judaïques. J'y aperçois l'effort du Christianisme pour mettre la main sur la royauté barbare, sur ce pouvoir charnel en quelque sorte, qui se transmettait par le sang, dont le privilége, selon l'Edda, était de brandir une hache plus pesante, et de posséder la force de huit hommes. J'aperçois la pensée d'en faire un pouvoir nouveau, un pouvoir spirituel en ce sens qu'il tirera toute sa vigueur, non de la chair, mais de l'esprit, non de la victoire, mais de la paix qu'il s'engage à maintenir, non-seulement de la justice, mais de la miséricorde qui devient le plus glorieux de ses attributs. Voilà pourquoi le Christianisme traite l'autorité souveraine comme une sorte de sacerdoce, pourquoi il ne craint pas de profaner sur le front de ces chefs de guerre l'onction pacifique du prêtre, et de leur conférer un caractère qui ne leur assure le respect d'autrui qu'en leur enseignant premièrement le respect d'eux-mêmes. Les évêques qui présidaient à ces rites sacrés n'en laissaient pas évanouir la pensée avec le bruit des orgues et la fumée de l'encens. Jonas d'Orléans écrit un opuscule *De l'Education du prince.* Hincmar adresse à Charles-le-Chauve un traité *De la Personne royale et du métier de roi,* où l'on trouve avec surprise, quand on n'attendait que des conseils de piété, neuf chapitres sur la guerre et dix-huit sur l'administration de la justice. La main de l'homme d'Etat se fait moins sentir, mais celle du prêtre est plus marquée dans le livre *Du Chemin royal,* composé pour Louis-le-Débonnaire par Smaragde, abbé de Saint-Michel. L'idéal de la monarchie chrétienne s'y produit sous des traits dont la douceur se ressent de la faiblesse du

[1] Hincmar *Opera,* t. I, 741. *Coronatio Caroli Calvi :* « Quia sicut isti venerabiles episcopi unius ex ipsis voce dixerunt et certis indiciis ex vestra unanimitate monstraverunt, et vos adclamastis, me Dei electione ad vestram salvationem et profectum atque regimen et gubernationem huc advenisse; sciatis me honorem et cultum Dei et sanctarum ecclesiarum Deo adjuvante conservare; et unumquemque ves- [illegible]m secundum sui ordinis dignitatem et personam juxta meum scire et posse ho- tru[illegible] salvare, et honoratum et salvatum velle; et unicuique et in suo ordine norare e[illegible] [illegible]ompetentes leges tam ecclesiasticas quam mundanas legem et jus- secundum sibi [illegible]. » Cf. p. 748. *Coronatio Ludovici secundi.* titiam conservare, etc.

prince régnant, mais qui ne sont pas sans charme. Si le pieux auteur ne peut oublier ni Josué renversant les murs de Jéricho, ni la fronde du roi-berger qui terrassa Goliath, ses préférences sont pour la sagesse de Salomon et pour la piété d'Ézéchias. Il prêche toutes les vertus qui ont horreur du sang, qui en préviennent l'effusion, l'amour de Dieu et des hommes, l'amour de la paix, la patience, la clémence, la miséricorde ; et l'image qu'il trace des rois justes rappelle les vieillards de l'Apocalypse que la grande mosaïque d'Aix-la-Chapelle représentait mettant aux pieds du Sauveur leurs couronnes d'or : « Oh ! qu'elle est heureuse, « la condition des bons rois qui brillent ici-bas de tout l'éclat des ex- « ploits temporels, et qui trouvent dans le ciel le repos de l'éternité ! Ici « la terre les nourrit de ses délices ; là-haut, la gloire les enveloppe « comme d'un vêtement. Ici la foule des peuples se presse sur leurs « pas ; là-haut, ce sont les chœurs des anges qui leur servent de cortége. « Ici la milice de l'empire leur obéit ; là-haut, ils ont la joie de compter « dans la chevalerie du Christ [1]. »

La monarchie, ainsi régénérée par le spiritualisme chrétien, a ce premier caractère, qu'elle exclut la pensée même d'un pouvoir absolu. Tandis que les empereurs romains font profession d'être au-dessus des lois et que les jurisconsultes examinent seulement si l'impératrice est déliée des lois ; tandis que, sous les premiers Mérovingiens, un émissaire armé du *præceptum* royal peut impunément mettre à mort les hommes, enlever les femmes, arracher les religieuses de leur cloître, désormais le prince ne recevra l'onction qu'après avoir juré l'observation de toutes les lois ecclésiastiques et civiles. En second lieu, cette autorité limitée est en même temps consentie : elle a son fondement légal, sinon dans l'élection proprement dite, du moins dans l'assentiment du peuple. Quand Charles-le-Chauve se déclare élu de Dieu, il ajoute que la volonté divine lui est manifestée par l'acclamation des hommes. Je reconnais le droit ecclésiastique, qui ne permet pas qu'on donne à la communauté un supérieur malgré elle, ni que l'évêque soit consacré sans qu'on ait demandé si l'assemblée des fidèles y consent. Surtout je reconnais le

[1] On peut reconnaître la première pensée d'une politique sacrée dans un écrit qui peut dater des derniers temps romains, je veux dire la *Collatio mosaicarum et romanarum legum*, publiée par Pithou à la suite de ses *Observations*. Le rédacteur de cette compilation y a rapproché sous seize titres les lois de Moïse et les décisions de Modestin, de Paul, d'Ulpien et des autres maîtres de la jurisprudence romaine.

Jonas Aurelianensis *Opusculum de Institutione regia*, apud d'Achery, *Spicilegium*, t. I, q. 324. Hincmari *Opera*, t. II, p. 3, *De regia persona et regio ministerio*. Smaragdi abbatis, *Via regia* apud d'Achery *Spicilegium*, t. I, 238. Pour la description de la mosaïque d'Aix-la-Chapelle, Ciampini *Vetera monumenta*, t. II, p. 129.

droit public du moyen-âge, qui fait descendre de Dieu la souveraineté, mais qui la fait descendre dans la nation, libre de la déléguer à un seul ou à plusieurs, pour un temps ou à perpétuité. Troisièmement, la royauté est conditionnelle. et par conséquent amissible, puisque le serment du prince devient la condition de l'engagement du peuple ; puisque le premier promet de bien régner, afin que le second s'oblige à obéir ; puisqu'il y a contrat synallagmatique, et qu'enfin l'infidélité d'une partie dégage l'autre.

Le siècle de Charlemagne l'enseignait ainsi : trois conciles, le quatrième de Paris, en 829 ; le deuxième d'Aix-la-Chapelle, en 836, et celui de Mayence, en 888, répètent cette maxime d'Isidore de Séville, qui est aussi celle de saint Grégoire le Grand : « que le roi est ainsi nommé à « cause de la rectitude de sa conduite (*rex a recte agendo*). Si donc il gou- « verne avec piété, avec justice, avec miséricorde, il mérite d'être appelé « roi. S'il manque à ces devoirs, ce n'est plus un roi, mais un tyran. » Et, pour savoir comment la doctrine du moyen âge traitait les tyrans, ne consultons pas l'Église, qui avait des prières publiques contre les tyrans (*missa contra tyrannos*) ; n'interrogeons pas les théologiens : ils répondraient « qu'il ne faut point accuser de félonie la nation qui détrône « le tyran, encore que par le passé elle lui eût confié une autorité per- « pétuelle ; car il a encouru sa déchéance en violant l'obligation que le « pacte lui imposait. » J'aime mieux connaître l'opinion des rois eux-mêmes, et je lis ceci dans les lois d'Édouard le Confesseur : « Le roi, qui « est le vicaire du Monarque souverain, a reçu son institution pour régir « le royaume de la terre, le peuple du Seigneur et la sainte Église, et « pour les défendre de toute injure. S'il ne le fait, il ne gardera point le « nom de roi ; mais, comme l'atteste le pape Jean, il perd la dignité « royale. » Ainsi, le droit divin, tel que l'entendaient ces siècles reculés, n'avait rien de commun avec le dogme politique des légistes et des courtisans modernes. Au lieu d'attribuer aux princes une puissance illimitée, le droit divin pesait sur eux comme le mandat de Dieu conféré par la volonté des nations, et leur donnait deux juges, l'un au ciel qu'ils ne trompaient jamais, l'autre en ce monde qui ne les épargnait pas toujours.

A.-F. OZANAM.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 24 mars 1849.

Le comité électoral de la rue de Poitiers a publié son *manifeste*. Cette pièce, que nous croyons inutile de reproduire, a beaucoup plus de valeur par les noms de ceux qui l'ont souscrite que par l'expression de la pensée qu'elle a la prétention de rendre. A l'heure qu'il est, sans doute, le langage du comité serait plus accentué ; car des symptômes assez graves ont fait sortir de la torpeur dans laquelle on était naguère plongé, et nous pensons que les petites considérations n'ont pas autant d'empire que dans l'état de quiétude comparative auquel on était arrivé. Quoi qu'il en soit, le fait grave et salutaire que cette circulaire constate, c'est la coalition de tous les hommes, à peu de chose près, qui se sont honorés depuis un an par leur résistance à l'entraînement révolutionnaire. Sur le point qui pouvait naturellement exciter les susceptibilités départementales et qu'on s'est efforcé d'exploiter dans des intérêts d'amour-propre et d'intrigue, le langage du manifeste est digne et explicite. Le comité formé au centre de la République n'est point une œuvre parisienne, puisqu'il n'y a qu'un seul des représentants de Paris qui en fasse partie : on n'expédiera de Paris aucunes listes, on ne prétendra imposer aucuns choix, on laissera aux divers départements toute leur liberté d'action ; mais partout où l'on sentira le besoin d'un conseil ou d'un arbitrage, le comité offre sa coopération comme celle d'un ami impartial et éclairé, et nous ne doutons pas que sous ce rapport il ne soit appelé à rendre d'importants services.

Nous avons d'ailleurs une raison toute particulière pour adhérer au comité de la rue de Poitiers : M. de Montalembert, et avec lui quelques-uns des hommes les plus notoirement dévoués à la cause catholique, en font partie. La circulaire que vient de publier à son tour le *Comité de la liberté religieuse* atteste la résolution unanimement prise par les membres de cette dernière association de coordonner son action avec celle du grand parti modéré, autant que le permet le maintien de nos principes. Nous rapporterons la plus grande partie de cette pièce éloquente, dans laquelle on reconnaît surtout la pensée et la main de l'homme qui a su jeter un si grand éclat sur notre cause.

Après avoir retracé sous des couleurs très-sombres l'état intérieur de notre pays et les efforts de la propagande révolutionnaire et socialiste, M. de Montalembert expose les règles de la conduite que nous aurons à suivre dans les prochaines élections :

« Le gouvernement honnête et modéré qui est sorti de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 nous a offert une vaste base de conciliation où la plupart des bons citoyens se sont déjà rencontrés pour se tendre la main. Nous voulons franchement, et sans arrière-pensée aucune, soutenir ce gouvernement, l'aider à faire le bien et à empêcher le mal. Nous voulons et nous espérons que les élections prochaines produiront une Assemblée législative animée de cet esprit et résolue à sauver du joug des factions l'ordre et l'autorité, en même temps que la liberté.

« Dominé par ces préoccupations, la *Comité électoral de la liberté religieuse* a jugé à propos d'élargir sa sphère d'action isolée et indépendante, pour donner l'exemple de l'union et de la conciliation qu'il recommande. Il a résolu de combiner son action avec celle du comité électoral dit de la *rue de Poitiers*, qui, de son côté, s'est efforcé de réunir toutes les nuances de l'opinion modérée. Plusieurs d'entre nous sont entrés dans ce comité général et ont signé le programme. Vous y verrez leurs noms à côté de ceux d'hommes que nous avons longtemps combattus : ce rapprochement vous fera juger et de l'étendue du danger qui nous menace, et de l'esprit d'union qui nous anime dans la voie que nous n'hésitons pas à ouvrir devant vous.

« Nous désirons ardemment, Messieurs, que vous puissiez nous suivre dans cette voie. Nous espérons que, dans la composition des comités électoraux des départements, les catholiques, qui nous ont toujours vus les premiers sur la brèche pour la défense de leurs droits, se montreront aujourd'hui dominés comme nous par ces sentiments de conciliation et d'union qui nous assignent à tous une attitude nouvelle et de nouvelles alliances, en présence de nouvelles luttes, bien plus formidables que celles du passé. Nous les exhortons surtout à se tenir soigneusement à l'écart des vanités personnelles, des prétentions envieuses, des rancunes invétérées qui veulent entraver l'œuvre commune.

« Du reste, il n'y a là rien de difficile ni d'inaccoutumé pour nous. Les premiers, il faut le dire pour l'honneur de notre cause et pour le nôtre, les premiers nous avons arboré le système qui trouve aujourd'hui tant d'éclatantes sympathies. Dès le commencement de notre action publique nous avons proclamé et nous avons montré par notre exemple qu'il y avait un terrain neutre et sacré, sur lequel les hommes d'opinions opposées en politique pouvaient et devaient s'entendre. Ce terrain s'appelait hier la *liberté religieuse ;* il s'appelle aujourd'hui le *maintien de la société.*

« Il va sans dire qu'en combinant notre action avec celle du comité de la *rue de Poitiers* nous n'entendons, pas plus que ce comité lui-même, imposer ou même proposer des candidatures. Nous avons besoin de le dé-

clarer bien haut, moins sans doute pour votre information que pour celle des candidats nombreux qui nous demandent déjà des recommandations. Nos amis connaissent trop bien notre dévouement à la cause de la décentralisation politique et intellectuelle, pour pouvoir nous soupçonner de vouloir créer, au profit d'idées quelconques, une sorte de centralisation électorale.

« Nous nous bornerons donc à répondre aux consultations qui nous seront adressées par des avis sincères et impartiaux. Mais dès à présent, et sans faire aucune application particulière, nous croyons devoir résumer en une observation générale notre avis sur le mérite des candidats que vous aurez à discuter. Nous pensons qu'en les appréciant, il convient de s'arrêter beaucoup plus aux dispositions actuelles du candidat qu'aux antécédents de sa vie politique ou littéraire.

« Tels catholiques, qui ont professé toute leur vie les doctrines de la liberté religieuse, ont pu subir depuis un an l'influence pernicieuse de l'esprit révolutionnaire ou socialiste, et doivent être écartés.

« Tels socialistes nous offriraient à pleines mains la liberté d'enseignement et d'association, si nous leur concédions l'organisation du travail et la désorganisation de la société, par une sorte de marché qu'aucun homme de sens et de cœur ne saurait accepter.

« Tels autres, au contraire, naguère nos adversaires, que la foudre a éclairés au lieu de les aveugler, peuvent désormais reconnaître et proclamer que la société court bien d'autres dangers et exige bien d'autres remèdes que les remèdes matériels et les dangers chimériques dont l'ancienne politique était trop souvent l'expression. De tels hommes doivent être accueillis avec empressement, car ils peuvent devenir, non-seulement pour la société, mais pour la religion elle-même, d'inappréciables auxiliaires. N'oublions jamais que si la religion est le premier intérêt social, la société est, après Dieu, le premier objet de la préoccupation des chrétiens.

« S'il pouvait se trouver encore, dans les rangs du parti modéré et conservateur, de ces hommes qui s'obstinent, en présence des calamités de notre temps, à tenir la vérité captive et à empoisonner les sources de cette instruction publique que la Constitution a affranchie de tout monopole et où elle appelle tous les Français sans exception ; s'il existait encore des hypocrites ou des insensés de cette espèce, ah ! certes, nous ne vous demanderions jamais d'appuyer leur candidature, et votre main devrait se sécher plutôt que d'inscrire leur nom sur votre bulletin !

« Mais nous avons la confiance que ce danger spécial est écarté ou du moins ajourné. Une expérience cruelle aura produit ce résultat heureux, que les hommes les plus divers par leur origine et leurs antécédents se sentent désormais autorisés et obligés à une action commune pour le bien commun. Les amis de l'ordre ont appris à leurs dépens que l'ordre matériel n'a pas de pire ennemi que le désordre moral. Ils doivent comprendre maintenant que l'on ne crée pas impunément, au sein de la

raison humaine, une autorité rivale de la foi. Et ils ont lu sur le pavé sanglant de nos rues la traduction logique de ces doctrines qui enseignent aux jeunes générations à substituer les passions de l'homme à la loi de Dieu.

« Nous contribuerons, Messieurs, à leur ouvrir les yeux et à les fortifier dans le bien, si, avec votre concours, il nous est donné de les convaincre des sentiments d'union, de conciliation et d'ardent patriotisme qui animent les plus zélés d'entre les catholiques. Nous vous convions à cette œuvre salutaire, avec la conviction de remplir un grand devoir envers Dieu et envers la patrie, avec l'espoir de n'être pas tout à fait inutiles à la cause sacrée de l'ordre, de la liberté et de la paix publique. »

Maintenant, tâchons de caractériser la situation au milieu de laquelle ont lieu les préliminaires de la grande lutte électorale. Le cri d'alarme a été de nouveau jeté, et si nous ne consultions que certains symptômes, il ne serait que trop justifié. Jamais, en effet, depuis les jours qui précédèrent les terribles journées de juin, le langage des journaux démagogiques n'a été poussé à un tel degré d'audace, et la violence des hommes qui, dans l'intérieur de la chambre, prêtent leur appui aux passions du dehors, est arrivée à l'apogée de la violence. On s'inquiète aussi des efforts que fait la propagande anarchique pour jeter le trouble dans l'esprit des soldats et pour les éloigner de leur devoir : on voit avec épouvante le vaste réseau que les apôtres du socialisme cherchent à jeter sur la France entière, en excitant parmi les habitants des campagnes des sentiments de haine et de cupidité auxquels ils sont demeurés jusqu'à présent étrangers. Tels sont les signes auxquels, malgré le calme matériel qui règne dans la capitale, on croit reconnaître les préparatifs d'une nouvelle insurrection, et l'effort désespéré d'hommes que la prochaine assemblée menace de rejeter au dernier plan du théâtre politique.

L'irritation à laquelle donne lieu dans ce moment la discussion de la loi sur les clubs ajoute à ces causes d'émotion, et la tentative de scission qui a eu lieu mercredi dans le sein de l'Assemblée nationale après le vote du paragraphe qui prononce l'interdiction des clubs, a fait croire à beaucoup de personnes que nous allions assister de nouveau à quelques scènes déplorables comme celles qui ont si tristement marqué le cours de l'année dernière.

Si cette appréhension n'avait d'autre effet que de rallier de nouveau les hommes d'ordre et de conjurer la discorde qui commençait à se glisser parmi eux, nous aurions lieu de prendre ces faiblesses en patience. On prononce chaque jour l'anathème contre le régime de la Terreur, et, sous un certain rapport, nous ne voyons pas trop pourquoi : car, depuis que nous suivons avec quelque attention la marche de la politique en

France, nous remarquons que la terreur est le mobile de tous les mouvements au moyen desquels le pays échappe à sa ruine. Il faut une grande peur pour rallier les esprits et rendre la majorité raisonnable : *passato il pericolo, gabbato è il santo ;* nous redevenons, dans la sécurité, la nation la plus inquiète, la plus tracassante, la plus oublieuse et la plus légère de l'univers. Le 22 février, la garde nationale de Paris n'avait pas peur : elle ne voyait au bout de la manifestation des banquets que la réforme et le ministère de M. Odilon Barrot. Il a fallu les scènes de l'Hôtel-de-Ville pour rendre la peur à nos braves concitoyens, et en même temps l'union et l'énergie.

Mais à force de crier au loup, le loup finit par arriver, et le berger, qui a abusé de la disposition de ses voisins à le secourir, voit son troupeau dévoré avant qu'on se soit aperçu que son appel avait fini par devenir nécessaire. Tout procède en ce monde par leçons de la Providence ; mais autre chose est un avertissement, autre chose est un châtiment, et Dieu, qui ne nous dit pas ses secrets, trouve peut-être que nous n'avons pas assez profité des cruels monitoires de l'an dernier. Devant une telle éventualité, toujours présente même au milieu des plus grandes prospérités de ce monde, plus proche encore dans les temps de bouleversement où nous vivons, celui qui se flatte de rien prévoir est un orgueilleux et un sot, et nous acceptons, sous ce point de vue, le badinage sérieux d'un de nos amis, M. de Courcy, qui dernièrement, dans un article de *l'Ami de la Religion,* racontait comment toutes ses *prévisions* depuis un an avaient été déjouées par l'événement.

Toutefois, sauf cette résignation à l'imprévu, plus nécessaire que jamais à une époque où l'avenir reste enveloppé des plus épaisses ténèbres, nous ne voyons dans ce qui se passe rien qui nous oblige à abandonner le point de vue que nous avons adopté depuis le jour où l'événement de 1848 a commencé pour nous à se réduire à ses véritables proportions. Si jusqu'ici nous nous sommes trompés, c'est par l'effet de notre impatience ; car nous ne consentons jamais à mesurer la durée des choses à une autre échelle que celle de notre courte existence, et nous attribuons volontiers les proportions d'un siècle à nos heures de souffrance et d'inquiétude. Si donc il arrive un temps d'arrêt, un retard, une impulsion momentanée en sens inverse de la marche naturelle des choses, il nous prend envie de renoncer à nos calculs et de désespérer des autres comme de nous-mêmes. Mais pour peu que nous nous armions de patience, nous ne tardons pas à reconnaître notre erreur, et l'aiguille n'en chemine pas moins sur l'horloge, quoiqu'à l'observer par instants il nous semble qu'elle demeure immobile.

Nous sommes arrivés à une nouvelle phase des évolutions que nous

avons à subir pour sortir de la chrysalide révolutionnaire, et chaque phase amène une crise dont Dieu seul nous mesure l'intensité. Nous ne parlons ici ni de république, ni de monarchie, ni de régence, ni de légitimité, ni d'empire : rien ne nous a démontré jusqu'ici que le bonheur et le repos des peuples fussent attachés à une forme déterminée de gouvernement; tout ce qu'on doit admettre, c'est que le génie et l'histoire de chaque peuple lui font, à peu d'exceptions près, une loi de ne jamais s'écarter de sa tradition propre, sans tomber dans les misères de l'anarchie.

Mais indépendamment de ces questions si douteuses, nous marchons vers une solution qui peut seule nous faire trouver le port : La France a abusé outre mesure des conspirations ourdies pour toutes les causes; c'est le succès des conspirations qui a inspiré à la force brutale cette foi en elle-même, que chaque révolution renouvelle. Pour la première fois depuis soixante ans, les esprits sages et vraiment patriotiques de notre pays s'aperçoivent que le premier devoir est de ne pas conspirer, même en faveur de la cause que l'on estime la plus juste : aussi la lutte n'est-elle pas aujourd'hui entre la république et la monarchie, entre la révolution et la légitimité, et ainsi de suite; elle est entre les hommes qui ont conspiré, qui conspirent encore par habitude, et ceux qui ne l'ont jamais fait, ou qui se repentent de l'avoir fait; c'est cette épuration progressive qui s'est poursuivie sans interruption depuis le 16 avril, jour auquel les non-conspirateurs sont descendus à leur tour dans la rue, et nous ne doutons pas que le résultat de l'agitation actuelle ne soit d'affaiblir encore la puissance de l'appui de conspiration.

Le résultat qui nous semble déjà acquis par l'épreuve de ces jours derniers, c'est que la conspiration ne peut plus trouver son appui dans l'Assemblée nationale. Quand les deux tiers de la chambre cherchaient à se perpétuer indéfiniment, pour annuler l'effet du scrutin du 10 décembre, c'était un commencement de conspiration. Mais on a beau dire et beau faire, l'opinion d'un grand pays, si lente qu'elle soit à se produire et à dicter ses lois, finit par peser sur les plus récalcitrants. — De bien mauvaise grâce, l'Assemblée s'est résignée à marquer le terme de son existence. Avant que ce sacrifice ne fût consommé, la conspiration avait tenté un dernier effort, et nous avouons que cette fois notre optimisme s'est vu bien gravement compromis. Qui n'aurait pas tremblé en effet à la seule pensée que l'émeute pourrait trouver un point d'appui dans l'Assemblée nationale? et cette crainte n'était pas vaine : après une velléité d'entreprise à force ouverte, la conspiration s'est concentrée dans l'intrigue parlementaire; réfléchissant peu sur l'élément nouveau introduit dans la Constitution, par la responsabilité du Président de la

République, elle a cru qu'elle pouvait faire sortir une nouvelle révolution d'une crise ministérielle; ainsi provoqué à la lutte, le Président n'a point faibli, et l'intrigue s'est vue déconcertée : c'est de cet échec des conspirations qu'est sortie peu à peu la nouvelle majorité qui vient de se dessiner dans l'Assemblée nationale à propos de la loi des clubs, majorité bien faible sous le rapport numérique, indécise encore, et certainement sujette à des revers hostiles, mais suffisante pour opposer une digue aux espérances qui spéculent encore sur l'antagonisme du parlement et du pouvoir exécutif. A l'apparition de ce phénomène, tout calcul fondé sur un triomphe légal de l'esprit révolutionnaire a dû battre en retraite. Si la conspiration des premiers jours de février avait réussi, si des actes de nature à augmenter la désorganisation de la société étaient sortis de l'Assemblée nationale, nous nous serions trouvés dans la plus cruelle de toutes les positions; car après avoir placé toute notre confiance dans cette Assemblée, après l'avoir entourée en mai et en juin d'un dévouement passionné, il nous aurait fallu, à moins de nous démentir nous-mêmes, subir la loi de l'anarchie proclamée par le pouvoir dont nous avons les premiers invoqué la légitimité.

Nous comprenons qu'il en coûte à nos adversaires les conspirateurs de renoncer à ce moyen de succès, et nous nous étonnons peu de l'embarras qu'ils éprouvent entre l'envie de recourir encore une fois à l'épreuve de la force et la crainte d'être mal soutenus ou immédiatement dépassés ; mais nous ne sommes pas chargés d'accorder leurs passions avec leurs calculs de prudence, et sans nous inquiéter outre mesure de l'émotion qu'ils cherchent à la fois à exciter et à contenir, nous constatons comme un nouveau progrès l'impuissance désormais évidente de l'anarchie à usurper les apparences de la légalité.

Cela posé, nous n'avons plus qu'à rendre compte des causes qui donnent à l'incontestable progrès que nous venons de signaler, l'apparence d'un grand danger pour la chose publique. Il y en a deux principales, l'une accidentelle et qui, nous l'espérons du moins, disparaîtra au bout de quelques mois d'expérience, le remède devant infailliblement sortir de l'Assemblée législative. Nous voulons parler de la position exceptionnelle et privilégiée que, sous couleur de respect pour la liberté de la presse, on s'est obstiné à maintenir en faveur de ceux sur lesquels pèse la responsabilité directe et immédiate du désordre. On juge en ce moment à Bourges les auteurs de l'attentat du 15 mai, et la crainte du verdict que va rendre le jury de la Haute-Cour ne laisse pas de pousser les ennemis de toute société régulière à des tentatives désespérées ; on voit sur les bancs des accusés quelques-uns des hommes d'exécution de la conspiration ourdie par les journaux et les clubs, et l'on s'étonne qu'à côté

des coryphées de la prédication démagogique ne figurent pas ceux qui l'ont propagée par la voie bien autrement universelle et puissante de la presse. Tant que cette impunité légale subsistera, tant qu'il sera permis à celui qui arrange le pétard de laisser toute la responsabilité de son crime à la main qui le fait partir, tant que la pénalité de la presse sera hors de proportion avec son audace et le mal qu'elle produit, soyez convaincu que le journal continuera d'épouvanter la population, en dépit du calme de la rue.

Une seconde cause, malheureusement plus difficile à extirper, consiste dans l'esprit même qui s'est partout infiltré, dans ce mépris de l'autorité qui est devenu comme l'essence de la société française, et qui, reconnaissable à toutes les époques de notre histoire, et constituant le défaut le plus grave du caractère national, contenu cependant par les convictions religieuses et la force traditionnelle du gouvernement, a fini par briser toutes les barrières et s'établir en maître sur les ruines de l'ancienne société. Les Grecs connaissaient bien cette maladie de notre orgueil; ils l'appelaient *hybris*, ce qui ne voulait pas dire seulement l'injure, mais encore la violence, le dénigrement effréné, le désordre et l'impatience de toute loi. Quand elle règne, il n'y a ni repos pour les bons, ni moyen suffisant de rétablir la société sur sa base, et c'est à quoi, je pense, devraient bien songer les hommes honnêtes et religieux qui, ne se préoccupant que des légitimes motifs de souffrance et des besoins impérieux d'amélioration sans lesquels il n'y aurait aucune chance de succès pour l'anarchie, se font une conscience de traiter le désordre comme un malade auquel il faut bien passer ses fantaisies : agissant ainsi sans doute par une impatience fort naturelle de combattre le mal et d'arriver au bien, mais en réalité se faisant les complices des fauteurs de la calamité publique; véritables femmes par le tempérament nerveux et la faiblesse, qui feraient bien de garder leur sensibilité inopportune pour le silence du gynécée, et qu'au jour de la lutte un général ferme et prévoyant a soin d'écarte, du théâtre du combat.

Voici pour le dedans; quant au dehors, nous n'avons rien de nouveau à en dire : on attend le retentissement du premier coup de canon en Italie, ce coup que nous aurions pu empêcher avec un peu d'intelligence et de décision. Aujourd'hui le sort est jeté, la dernière issue est close : Dieu veuille que nous nous soyons trompés dans nos douloureux pressentiments!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Réflexions morales et politiques, ou Esquisse des progrès de la civilisation en France au XIX*ᵉ *siècle,* par M. B. DES OL***RES [1].

Il est certain que, depuis plusieurs années, tous les esprits sérieux, tous les cœurs honnêtes pressentaient une catastrophe ; ils voyaient avec terreur l'excitation donnée aux instincts cupides, aux passions désordonnées par le culte officiellement proclamé des intérêts matériels, intérêts dont le développement exagéré tend à supprimer le sens moral chez les nations comme chez les individus.

L'auteur des *Réflexions morales et politiques* est un de ces esprits clairvoyants ; et s'il ne donnait l'assurance que les événements de 1848 ne lui ont pas fait changer un mot aux notes qu'il avait rassemblées successivement, d'après ses impressions journalières, pendant le règne de Louis-Philippe, on croirait chacune de ses pages écrite sous l'influence de l'explosion républicaine de Février.

Formé à l'école de Montaigne et de La Bruyère, dont il se montre souvent l'heureux imitateur, M. des Ol***res flagelle impitoyablement les vices de son siècle et les travers de cette bourgeoisie égoïste et vaniteuse qui a cru pouvoir remplacer impunément l'ancienne noblesse, mais qui, n'héritant pas de sa distinction et de sa générosité, n'a su que s'aliéner les classes inférieures, irritées de priviléges que rien ne justifiait à leurs yeux. Les faux nobles, les faux braves, les faux dévots, les faux riches, les faux démocrates passent tour à tour sous sa plume sarcastique, personnifiés sous des noms de fantaisie, mais décrits avec une ressemblance telle que le lecteur est forcé de les reconnaître pour peu qu'il ait vécu de la vie sociale.

L'honnête homme surtout excite la verve satirique de l'auteur, tant il rencontre de fripons et d'intrigants, de cœurs secs et lâches qui se décorent de ce titre ; il le met naturellement en opposition avec l'homme de bien. Il y a longtemps que La Bruyère avait écrit : « L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien ; la distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme tend chaque jour à dis-

[1] In-8° de 280 pages. Prix : 1 fr. 75 c. Chez A. René, rue de Seine, 32, à Paris.

paraître. » Nous reprocherons pourtant à l'auteur d'abuser un peu de cette antithèse ; il n'est que trop vrai que la plupart de ceux qui se disent honnêtes gens sans être bons chrétiens n'ont pas de principes à l'épreuve des grandes crises et des grandes tentations ; le sentiment religieux, profondément gravé dans le cœur, est seul capable de l'épurer et de le fortifier ; mais il y a dans notre France une générosité naturelle de sentiments, un besoin d'honneur et de considération qui ont résisté à tous les bouleversements politiques, et qui nous font espérer que les grands principes conservateurs des sociétés, quoique obscurcis depuis quelques années, ne sont pas près de périr encore.

M. des Ol***res ne cache pas sa préférence pour l'ancien régime ; sincèrement attaché à la légitimité, il ne voit de salut que dans la hiérarchie et la discipline ; aussi ne trouve-t-il guère l'homme de bien que dans le sacerdoce, la magistrature et l'armée. Nous comprenons cette préférence chez une personne isolée dans sa province, vivant de la vie paisible du châtelain, loin des agitations de la capitale et du mouvement incessant des esprits ; mais il faut bien accepter le siècle actuel avec sa marche saccadée, ses évolutions rapides, ses aspirations vers un état social plus en rapport avec les besoins et les droits légitimes des masses. Chaque époque a sa physionomie particulière, son mode d'action déterminé, ses phases de croissance et de décroissance à accomplir ; nous ne savons encore si le XIXe siècle sera une époque de décadence ou de rénovation ; mais ce que nous savons c'est qu'il ne peut ressembler aux XVIIe et XVIIIe siècles, qui eux-mêmes ne ressemblaient guère aux siècles qui les avaient précédés.

Malgré ses opinions un peu anciennes en politique, M. des Ol***res est par le cœur très-démocrate sans s'en douter ; on n'a qu'à lire pour s'en convaincre les chapitres où il attaque si énergiquement le luxe, les faux besoins et les faux plaisirs, la corruption politique, les mariages d'argent, et où il rend hommage au courage et à la modération de ces hommes du peuple qui se livrent toute leur vie à un travail assidu sans vains désirs, sans ambition, sans prétentions extravagantes, en opposition avec ces ambitieux et ces paresseux de bas étage dont l'orgueil et l'avidité flattent sans cesse les passions des plus ignorants d'entre eux dans le seul but de les exploiter à leur tour.

Dans une suite de chapitres sémillants d'esprit et de verve caustique, où l'anecdote abonde, l'auteur aborde presque toutes les grandes questions sociales et politiques : l'enseignement, qu'il veut libre et religieux, mais qu'il débarrasserait volontiers de l'étude du grec et du latin ; la liberté de la presse, d'association et de réunion, qu'il regarde comme nécessaire, surtout sous une république ; l'industrialisme et les chemins de fer, qu'il goûte fort peu et qu'il regarde comme destinés à révolutionner complétement l'Europe, etc., etc.

Après Février M. des Ol***res continue ses notes jour par jour ; il a beau jeu avec Louis-Philippe, dont il compare la chute à celle de Charles X ;

il se déclare moins attristé qu'après 1830. Il blâme successivement les actes inconsidérés du gouvernement provisoire, et surtout les circulaires de M. Ledru-Rollin et les essais communistes de Louis Blanc, qu'il appelle le dieu des paresseux et des incapables ; il n'approuve pas complétement le suffrage universel ; néanmoins il ne désespère pas du bon sens du pays ; aussi, dès le mois d'avril, écrit-il cette phrase remarquable : « Si les esprits se calment, que l'ordre renaisse, que les chefs de la « République soient sages et conduisent bien les affaires, il se trouvera « des gens pour dire : Encore une révolution avortée ! » Dès avant Février il avait écrit cette autre phrase qui résume parfaitement ses pensées : « Ne jugez jamais les hommes sur les opinions, le gouverne- « ment sur sa forme et son origine ; mais estimez l'opinion d'après le « nombre des gens de bien qui la professent ; le gouvernement par la « probité de ceux qui le soutiennent. Il faut peser les suffrages, non « les compter. »

Nous ne finirons pas sans exprimer un regret : c'est que, par ce temps d'excessives préoccupations, des livres finement écrits et sagement pensés tels que les *Réflexions morales et politiques* passent presque inaperçus ; c'est que des œuvres, fruit de vingt années de méditation, recueillent si peu d'encouragement dans le public près duquel elles devraient trouver le plus de sympathies. Espérons qu'une époque plus calme permettra à notre pays de se reposer encore une fois dans le culte de la bonne littérature et des arts réellement libéraux, c'est-à-dire à tendances morales et civilisatrices.

A. RENÉ.

La Religion et la Démocratie, discours funèbre sur les morts de Vienne, prononcé à Rome le 27 novembre 1848, précédé d'un *Aperçu sur la situation romaine et le règne temporel de Pie IX*, par le R. P. VENTURA ; traduit de l'italien et annoté par l'abbé Anatole Leray. 2e édition [1].

La conduite du P. Ventura, l'ancien ami et conseiller du vénérable Pie IX, dans les affaires de Rome, a soulevé une violente polémique dans plusieurs journaux religieux ; le célèbre théatin a voulu expliquer ses vues et ses véritables sentiments dans la longue protestation qui précède le discours sur les morts de Vienne et dans le discours lui-même, et il a confié à M. Leray le soin d'en répandre en France une traduction fidèle. Sans nous faire juges du débat, nous croyons cette lecture utile à toutes les personnes qui désirent s'éclairer sur les causes qui ont amené entre Pie IX et son peuple, jadis si enthousiaste et maintenant si ingrat, la déplorable scission qui retient si longtemps loin de la ville éternelle le pieux promoteur des libertés italiennes.

[1] Grand in-18 compacte de 108 pages. Prix : 1 fr. Chez A. René, rue de Seine, 32.

Le Crédit retrouvé, par un PAUVRE [1].

L'idée fondamentale de ce petit livre est la création d'une grande Caisse d'escompte qui ne serait guère, comme le petit Comptoir national institué après Février, qu'une immense succursale de la Banque de France ; celle-ci, en échange de six cents millions, par exemple, de titres hypothécaires remis par soixante mille propriétaires environ, serait autorisée à émettre une somme égale de nouveaux billets de Banque destinés au service de cette Caisse nouvelle, qui aurait pour mission spéciale d'escompter par toute la France les effets de trois à six mois d'échéance et à deux signatures, à l'aide de sous-comptoirs établis dans tous les départements.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'organisation tracée par l'auteur, et qui touche par bien des points aux nombreux projets éclos depuis la crise de Février ; nous dirons seulement que si ce plan prouve une étude sérieuse des questions de Banque, s'il paraît au premier abord bien combiné et applicable du moins en partie, il repose cependant sur une supposition peu réalisable. Où trouver, en effet, dans l'état actuel des esprits en France, des milliers de propriétaires disposés à garantir une nouvelle Banque et une nouvelle émission de papier-monnaie ?

L'auteur fait d'excellentes réflexions sur le crédit que la Banque de France a conquis par quarante ans d'une gestion irréprochable, et il blâme vertement les faiseurs de projets qui veulent la violenter parce qu'ils détruiraient ainsi sa puissance et son prestige ; mais il ne voit pas qu'il risque lui-même d'arriver au même résultat en cherchant à exploiter ce crédit au profit d'une création dont nous ne contestons pas l'utilité, mais dont les proportions gigantesques trouveraient difficilement des points d'appui suffisants.

Nous regrettons aussi que le style manque de simplicité et quelquefois de clarté ; il est à craindre que les propriétaires que l'auteur veut gagner à son projet ne traitent le livre d'utopie avant d'en avoir pris complètement connaissance, parce qu'il se présente avec un appareil trop scientifique. Nous rendons néanmoins justice aux intentions de l'écrivain et aux sentiments religieux qui paraissent avoir présidé à la conception de son œuvre.

A. R.

[1] Chez Lecoffre, libraire, rue du Vieux-Colombier, 29, et chez Hervé, libraire, rue de Tournon, 4 (Salon Littéraire). 1 vol. in-32. 60 centimes.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

TABLE DES MATIÈRES.